НК
5

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXXIIe ANNÉE. — SIXIÈME PÉRIODE

TOME VII. — 1er JANVIER 1912.

Digitized by the Internet Archive
in 2024 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/revuedesdeuxmond1912unse

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXXIIe ANNÉE. — SIXIÈME PÉRIODE

TOME SEPTIÈME

SCOLASTICAT — SOC. DE MARIE

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1912

THE GETTY CENTER

MADELEINE JEUNE FEMME[1]

TROISIÈME PARTIE (2)

VII

Ce qui m'est arrivé de commun avec toutes les femmes, pourquoi le raconter? Les douleurs et les joies maternelles, si nous nous mettons à parler de cela, il faut négliger complètement le reste. Pendant quatre ou cinq ans environ, c'est-à-dire pendant que cela m'a donné le plus de mal, je sens que cela a pris le pas sur tout, et qu'en dépit de tout, cela m'a rendue heureuse. Je pourrais dire : j'ai eu d'abord une petite fille, puis j'ai eu un petit garçon, et, là-dessus, en dire long, sans avoir à exprimer rien qui tienne à mon aventure personnelle. A peu près toutes, nous savons ce que sont ces événemens-là ; et si dans le cours de ma vie j'ai eu quelques émotions, quelques épreuves dont le sens m'a paru valoir que je les cite, j'affirme que, pendant le temps que les soins de mes enfans m'ont absorbée, j'ai été la femme la plus ordinaire, la mieux disposée à trouver que le monde est bien fait, la moins désireuse de s'enquérir s'il pourrait l'être autrement. J'ai eu alors l'assurance que ma vie avait un but précis, clair, incritiquable, et qu'elle n'en avait même qu'un seul, et que je le touchais par une aussi belle courbe, que celle de la flèche qui va se ficher

(1) *Copyright by* Calmann-Lévy, 1911.
(2) Voyez la *Revue* des 1er et 15 décembre.

au centre de la cible. Quelle curieuse, quelle magnifique, quelle reposante impression que de se sentir indubitablement dans sa voie, dans la seule voie, de se dire : « Je suis sûre que ce que je fais est ce que j'ai à faire, est ce que j'ai de mieux à faire, est ce que j'ai à faire de par la loi de Dieu, de par la loi de la nature, de par la loi de l'homme. » Et quelle grâce d'état nous est accordée, pour que nous soyons maintenues, tout le temps voulu, dans cette disposition favorable !

Oh ! ce n'est pas que nous soyons privilégiées au point de ne plus souffrir des misères de ce monde, mais, franchement, il nous semble qu'elles aillent leur chemin sur une autre ligne que la nôtre, qu'elles puissent passer tout près de nous, sans doute, nous frôler même, mais, — on a de ces illusions-là dans les rêves, — qu'elles ne sachent point nous atteindre, en vertu d'un privilège extraordinaire attaché à notre fonction.

Il y avait bien des choses contre moi, au moment où j'eus la certitude de ma première grossesse. Il fallut, comme de juste, que ces affaires suivissent leur cours, atteignissent comme une maladie leur période aiguë, et enfin leur dénouement. Eh bien ! je contemplai ces péripéties, de ma chaise longue, avec un quasi-désintéressement qui m'étonne aujourd'hui encore, avec une sorte de recul, de confiance présomptueuse, et comme un passager muni d'amulettes, pendant la tempête. « Tout peut arriver, me disais-je, mais il faut que je vive pour mon enfant ! »

J'en étais venue à un détachement si grand, que je ne saurais me souvenir aujourd'hui avec précision de ce qu'il en fut du procès Grajat. Pourtant, mon pauvre mari était aux abois, et il se crut, pendant un certain temps, un homme perdu. « Un homme perdu ! » lui, si réservé, si fier de son état, et si confiant ? Ah ! c'est que, justement, il avait été toute confiance en ses rapports avec son ami Grajat, et rien que cela ; et le sentiment de la confiance étant ébranlé soudain, tout lui manquait ; il était « un homme perdu. » Ce que je sais, c'est que Grajat l'avait iniquement trompé, l'avait entraîné dans des entreprises hasardeuses et prétendait leurs sorts liés jusque dans certaines spéculations que mon mari avait répudiées. Or, il s'était produit, avant la fin de l'Exposition, un grave échec des entreprises, un effondrement des spéculations. L'entière bonne foi de mon mari fut établie de la façon la plus nette,

mais il fallut l'établir. Quelles longueurs! quelles attentes! et quelles impatiences! Il n'y avait pas jusqu'au mariage d'Isabelle Voulasne et d'Albéric Du Toit, qui ne fût suspendu à la conclusion de ces événemens, M. Du Toit faisant mine de temporiser tant que le sort de mon mari n'était pas complètement disjoint du sort de Grajat. Il y employa d'ailleurs toute son influence, toute son autorité, et c'est à lui, assurément, plus qu'à la loyauté incontestée de mon mari, que nous dûmes de sortir indemnes de cette crise, car la loyauté, toute seule et même éclatante, m'a-t-on appris plus tard, n'eût peut-être pas suffi. Grajat s'était accolé de longtemps mon mari en escomptant la « puissance financière » de ses cousins Voulasne, en escomptant ensuite le crédit du président Du Toit.

Gros balourd, connaisseur d'affaires mais non de gens, faute de finesse d'esprit, le Grajat n'avait pas su prévoir deux choses : c'est que les Voulasne fussent partis en croisière autour du monde pour peu qu'on eût fait mine de les vouloir ennuyer avec une aventure de cette sorte, et c'est que le président Du Toit était homme à ne se dévouer qu'aux bonnes causes. Le président Du Toit ne fut pas pour Grajat, en l'occasion, le grand secours sur lequel notre ancien ami avait fait fond ; mais mon mari me laissa entendre à plusieurs reprises que, sans la mémorable intervention de Grajat en faveur du mariage d'Isabelle, nous n'eussions pas eu, très probablement, pour nous servir, tout le zèle de M. Du Toit. C'est très possible.

Grajat avait une fortune assez bien assise pour ne point sombrer sous le coup, mais il subit une forte saignée et jugea à propos d'entreprendre un voyage d'études qui dura deux ans et demi. Nous fûmes quittes, nous, pour faire notre deuil de tous les gains que mon mari avait espéré tirer de l'Exposition, joints à tous ceux qu'il avait sacrifiés, un an durant, à préparer l'Exposition. Mais de quel prix n'eussé-je pas payé l'avantage d'être débarrassée, deux ans et demi, de Grajat! Ah! oui, adieu la voiture! adieu le domestique en livrée!... adieu Grajat!... Mais mon mari, lui, souffrit beaucoup de ces privations.

Il était sans rancune contre Grajat. Grajat était pour lui un homme qui lui avait autrefois rendu des services. Il lui devait fidélité. Il me disait à moi : « Si les choses avaient bien tourné, j'aurais eu ma part dans les bénéfices... » — « Mais, non!

puisqu'il a été prouvé qu'il n'était nullement engagé envers vous ! Il vous aurait volé quand même... » — « On est tout autre, affirmait-il, quand la fortune vous sourit. » Il n'en voulait pas démordre. C'était à lui d'avoir des scrupules ! Si j'attaquais Grajat, il me disait que ce n'était pas généreux, Grajat étant à terre. Il avait une longue habitude de confiance et d'amitié contre laquelle rien ne put prévaloir.

Lorsque Grajat revint, il revenait d'Amérique, et personne ne se souvenait plus exactement des motifs qui l'y avaient envoyé. Il était flambant, remis à neuf, et il écrasait jusqu'à vos ressentimens sous les images gigantesques qu'évoquaient ses propos. Il avait vu des choses nouvelles, des ouvrages de Titans, des mœurs invraisemblables, des fortunes dont le chiffre fabuleux n'est presque plus perçu par nos sens. Les Voulasne, sur sa prière, et peut-être par l'entremise de mon mari, consentirent sans aucune difficulté à le recevoir. Les Voulasne, qui n'avaient point été atteints personnellement par les affaires de Grajat, n'en conservaient aucune mémoire ; ils étaient enchantés de revoir un homme dont l'entrain et la bonne humeur étaient connus, et un voyageur. S'il est vrai que d'autres ne lui sautèrent pas immédiatement au cou, chez les Voulasne, il est non moins certain que, dès le potage, Grajat parlant de l'Amérique avait accaparé l'attention de tout le monde, et qu'il devint, de ce moment, un centre d'attraction sans rival, car il n'y avait ni homme ni femme qui n'eût quelque chose à lui demander. Et il se trouva relancé, comme cela, par l'intérêt qu'avait chacun à être informé ou par l'étrange plaisir qu'ont la plupart des gens à être ébahis par le « colossal. » Sans qu'il racontât rien de lui-même, rien de ce qu'il avait fait là-bas, on le trouvait grand à cause des choses géantes qu'il avait vues. Qu'il eût vu grand ou petit, je ne pouvais, quant à moi, m'empêcher de penser : C'est un homme malhonnête. Je ne me privais pas, d'ailleurs, de le lui dire en face. Je n'ai jamais souffert qu'il embrassât mes enfans. Je le traitais comme il disait que les Américains traitent les hommes de couleur. Je lui disais : « Vous avez l'âme noire, pour moi vous êtes nègre... pouah !... » Mon mari était beaucoup plus affecté que Grajat de ce qu'il nommait mes lubies. Chez mon mari, comme chez ceux qui accueillaient Grajat, ce n'était pas de l'indulgence envers un homme coupable d'une grande faute, c'était de l'indif-

férence pour la faute, c'était de l'apathie morale absolue. Le sens moral était atrophié à ce point chez la plupart, qu'il n'y avait point d'explication possible entre nous en cas de différend : qu'eussé-je pu dire à Grajat, par exemple, qui demeurait convaincu que ma mauvaise humeur à son endroit ne résultait que du dépit d'avoir manqué par lui « ma voiture ? »

Toute manifestation de l'horreur qu'il m'inspirait me faisait passer à ses yeux pour plus bassement intéressée ! J'en vins petit à petit à ravaler mon dégoût et à lui faire presque bon visage, uniquement pour lui prouver que je ne pensais pas à « ma voiture. » Mais si je désarmais, il voyait en mon armistice le signe que je consentais, pour avoir « ma voiture, » à l'autre moyen, celui qu'il m'avait proposé un jour... Et il redevenait galant. Si je dénonçais à mon mari ses entreprises et le cynisme avec lequel elles étaient tentées, mon mari, sans s'émouvoir, me répondait :

— Quelle importance cela a-t-il, puisque vous n'êtes pas femme à lui céder jamais ?

Je crois que les galanteries de Grajat flattaient plutôt mon mari, parce qu'il était sûr de ma résistance, et parce que chaque siège victorieusement repoussé augmentait ma valeur, ma valeur morale. Il était fier de ma valeur morale ; il savait ou sentait que Grajat lui-même était impressionné par ma valeur morale et devait dire de lui : « Cet animal de Serpe a une petite femme qui tient comme un bastion !... » Curieux phénomène : ils se gaussaient de la valeur morale, et c'est d'elle qu'ils tiraient dans leur maison le plus de vanité ; ils la réduisaient à n'être qu'objet de luxe, mais parmi les objets de luxe qu'ils prisaient, elle était encore le plus rare et le plus apprécié.

Ma belle-sœur Emma avait eu la chance de se remarier avec un jeune homme charmant, de cinq ou six ans moins âgé qu'elle, il est vrai, mais follement épris, et qui possédait une grosse fortune. Emma le conduisait par le bout du nez, roulait carrosse, se faisait habiller chez les couturiers renommés, donnait des dîners, rajeunissait elle-même, positivement, était, ma foi, fort jolie, et jurait à tout venant qu'elle se ferait couper en quatre plutôt que de manquer à son « joli petit mari. » Malgré mille excentricités, elle lui était en effet fidèle. Elle s'était mariée à peu près à l'époque de la naissance de ma petite Suzanne, à la fin de mars 1890. C'est en juillet 93 que

Grajat revint d'Amérique. Aux environs du jour de l'An, Emma trompait son « joli petit mari » avec cet homme presque sexagénaire, de qui elle se moquait outrageusement au temps où elle était sa maîtresse. Le petit mari se fâcha tout rouge; il gifla Grajat, dans un cabaret à la mode, devant plus de cinquante personnes; on se battit; ce fut une histoire; et on se battit si sérieusement que Grajat promena sept à huit semaines son gros bras en écharpe, fier, à son âge, d'une aventure de cette sorte. Et l'on divorça bel et bien, au grand désespoir d'Emma qui retomba du haut de sa fortune d'un jour sur ses pieds nus, et revint, le premier de chaque mois, faire la gentille avec son frère, et lui demander cinq minutes d'entretien. Grajat l'avait abandonnée aussitôt après l'aventure. L'ex-jeune mari la reprit comme maîtresse, mais la traita en fille. Et la pauvre Emma, avec cela, allait sur ses trente-huit ans! C'était une grande pitié.

Mon mari rompit net avec sa sœur, il lui interdit de jamais repasser le seuil de sa porte. Ce fut la maman Serpe qui revint, chaque mois, à la maison, après le déjeuner, avec des cheveux d'un blond de plus en plus flamboyant, son petit chien favori, Zuli, sous le bras, seul vieillissant, lui, asthmatique, toussicotant et râlant.

Autour de nous, les Kulm avaient divorcé, après vingt et un ans de mariage, lui pour épouser une femme de sport, championne de je ne sais plus quels matches; elle, abandonnée, à quarante-cinq ans, sans autre ressource qu'une pension alimentaire, après la vie la plus insoucieuse et la plus aisée, et avec deux jeunes filles à marier!...

Un autre exemple attristant, près de nous, était celui du mariage d'Isabelle Voulasne et d'Albéric Du Toit. Isabelle, pendant près de deux ans, avait, par amour pour Albéric, adopté tous les goûts et dégoûts de la famille Du Toit. La conversion spontanée d'Isabelle avait eu les allures d'une vocation tout à coup révélée ; elle avait frappé les Du Toit et n'avait pas contribué pour peu à leur faire agréer le mariage ; gagner une âme, et par elle, qui sait? spiritualiser ces pauvres Voulasne embourbés dans les joies épaisses, c'était, n'est-il pas vrai, une œuvre? Or, dès que la période de lutte avait cessé, fort peu de temps après le mariage, on avait vu la noble ardeur d'Isabelle s'affaiblir, une naturelle nonchalance remplacer son beau zèle

à s'instruire, un égoïsme paresseux transpercer cet accoutrement de sœur charitable qui avait fait l'émerveillement de la bonne Mme Du Toit. Une fois mariée, et malgré un réel amour pour Albéric, Isabelle était redevenue elle-même en devenant heureuse, et était redevenue Voulasne en redevenant elle-même. Voulasne, elle ne songeait qu'à se distraire, à se laisser porter et agiter par la vie extérieure, et, faute d'un tel mouvement, tombait en une torpeur insipide, état inadmissible absolument chez les Du Toit. Chez les Du Toit, la vie était réglée une fois pour toutes et composée exclusivement de devoirs qu'on ne discutait pas, et qu'il s'agissait de trouver agréables si l'on tenait absolument à avoir du plaisir. Albéric, rompu aux austères plaisirs de sa famille, mais amoureux de sa jeune femme, se trouva quelque temps perplexe. Il s'ingéniait à établir un compromis entre ses habitudes disciplinées et la mollesse propre à Isabelle. Installés dans un appartement à eux, chez eux, indépendans en somme, ils se partageaient également, à jours fixes, entre les deux familles. Isabelle était d'un naturel fort doux. Albéric aussi. Ce n'était pas qu'Isabelle récriminât, ou exigeât, mais elle avait besoin d'agrémens qu'Albéric eût jugé inhumain de lui refuser. Il arriva une chose que de plus avertis que moi eussent pu prévoir, c'est qu'après quelques mois de concessions faites à Isabelle, Albéric se laissait gagner par le goût des distractions quelles qu'elles fussent, par cette espèce de lourdeur qui vous entraîne à descendre dans Paris chaque soir, par ce goût pour l'oubli de soi, par cet étourdissement quasi niais, quasi spirituel, quasi répugnant, quasi savoureux, que vous procurent, comme une drogue de fumerie, les plaisirs dits parisiens. A la compagnie de son père, de sa mère, cent fois supérieure en ressources profondes, il préféra bientôt celle de ses beaux-parens, stupides, mais si faciles, si dépourvus de sens critique, et à un tel point incapables de vous adresser une observation, de vous donner même un avis ! de ses beaux-parens qui le jugeaient le gendre le plus accompli, pourvu qu'il fût de leur bande et de leur perpétuelle fête. Comme dans toute la nature, la paresse et le moindre effort l'emportaient jusque sur les habitudes d'activité les mieux organisées. Les Du Toit, à cent lieues d'avoir prévu pareil détournement, et qui s'étaient flattés au contraire de gagner à eux leur belle-fille, étaient stupéfaits, désolés, abîmés. Les Voulasne, eux, et leur

entourage ne jugeaient pas le phénomène, ne le remarquaient même pas : Albéric était avec eux, tant mieux ! car plus on est de fous plus on rit.

Nous avions, dans notre monde, bien d'autres transfuges venus de familles analogues à celle des Du Toit ! Notre monde, et j'entends, par là, celui qui était résolu à mener la vie joyeuse et sans entraves, faisait la boule de neige, se grossissait chaque jour en s'entraînant mutuellement au confort, au bien-être, au luxe, à une élégance audacieuse et à une bravade du lendemain qui n'allait pas parfois sans un certain courage. Tout y était au rebours des anciennes mœurs de la bourgeoisie française, essentiellement composées de contrainte, d'abstention, de prudence craintive, d'économie de toutes les forces et de terreur de l'opinion. C'était une société qui semblait s'être retournée bout pour bout, la réserve ayant à sa place la dilapidation, le souci de l'avenir, du sort des enfans, de la maison, du nom, obstrué par la frénésie de consommer pendant que notre propre jour luit encore ; l'argent jadis volontiers secret : maintenant, la jactance d'une fortune souvent fictive ; les femmes, les familles entières ne craignaient jadis rien tant que le bruit fait autour d'elles, le seul nom, imprimé dans une feuille publique, froissait une pudeur que j'ai bien connue : désormais les efforts et le but des femmes, voire des familles, était qu'il fût parlé d'elles et il n'y aurait pas grand paradoxe à ajouter : de quelque façon que ce fût. La discrétion, le silence, le vase clos où tant de groupes ont préparé des valeurs réelles, semblaient des geôles ou des tombeaux ; et qu'importait à présent la valeur réelle, si la parade et le boniment en donnaient l'illusion à un public jobard et dégradé ?

L'évolution du ménage d'Albéric eut pour moi des conséquences fort inattendues et des plus graves. Comme tout s'enchaîne dans la vie, mon Dieu ! et par les moyens les plus éloignés de tous ceux qu'on eût pu se plaire à prévoir !... Dès que j'avais connu les Du Toit, j'avais souhaité me réfugier quelquefois près d'eux. Les Du Toit de leur côté semblaient aussi m'avoir « reconnue ; » et ils m'avaient fait des avances. Cependant nous en étions demeurés là.

Mme Du Toit me rencontra une après-midi aux Champs-Élysées où j'allais dans ce temps-là, régulièrement, promener ma petite fille, parce qu'il y avait de la coqueluche au parc Monceau. Suzanne commençait à marcher seule ; j'étais grosse

de son futur petit frère ; nous parlâmes naturellement des enfans ; elle me félicita d'en avoir, tout en me contant, les larmes aux yeux, les peines que les siens lui avaient causées.

— Et quand vous allez être grand'mère, lui dis-je, ce sera tout à recommencer !

Elle ne demandait pas mieux que de recommencer. Mais elle hocha la tête :

— Ils ne se pressent pas, dit-elle, de me rendre grand'mère : ce n'est plus la mode, aujourd'hui, dans un certain monde, d'avoir des enfans !...

Je m'écriai :

— « Dans un certain monde !... » mais heureusement que...

— Oh ! me dit-elle, vous comprenez parfaitement ce que j'entends par là ! Vous avez dû trop souffrir, ma chère enfant, avec votre nature délicate et votre parfaite éducation, des milieux auxquels je fais allusion, pour ne pas deviner mon chagrin...

Elle me prenait par l'amour-propre, par l'intuition sympathique, par la maternité. Elle me fit ses confidences, elle en provoqua de ma part, et sut, par là, m'être agréable. Mais tout ceci avec un tact remarquable, sans précipitation excessive, sans débordement. Elle ne parlait d'elle-même qu'en s'en excusant pour ainsi dire, et en essayant d'envelopper son propre cas, qu'elle ornait d'idées, de citations très appropriées. Elle m'en imposait comme tous les esprits plus et mieux nourris que le mien ; mais sans me paralyser, sans me gêner même. Nous bavardions bientôt comme de vieilles amies.

Je l'étonnai, moi, par mon indulgence. Elle crut s'être trompée en m'énumérant mes maux, attendu que je ne m'élevais pas contre un état de mœurs qui en était responsable ; elle était entière, et exclusive, elle était convaincue que le monde sans principes et sans culture morale était « corrompu jusqu'à la moelle. » L'expression qu'elle employait me fit protester. Moi qui vivais, depuis plusieurs années, au milieu de ce monde, et qui avais été par lui blessée, je ne le jugeais point cependant d'une façon si définitive. L'animation de notre premier entretien vint de ce différend. Je lui citai maintes femmes qui, sous les dehors les plus évaporés, étaient, au demeurant, excellentes et très pures : je lui disais : « Les apparences de ce monde-là

sont aussi trompeuses que l'est, par exemple, le théâtre qui prétend représenter la vie, et qui, en réalité, attire le public en l'épouvantant par des mœurs aussi inédites qu'inexistantes; là, c'est une coquetterie de paraître sans conduite comme c'en est une, ailleurs, de paraître vertueuse, le bon naturel et le mauvais se retrouvent de part et d'autre. » Elle me répliquait que j'étais trop bonne et trop jeune, que le mal passait inaperçu à mes yeux, mais qu'une complaisance comme la mienne était des plus pernicieuses, car c'est avec ce libéralisme qu'on encourage ou facilite toutes les décadences.

Je me laissai entraîner par Mme Du Toit à mener ma petite fille, une ou deux fois par semaine, jusqu'au Luxembourg, qui était d'ailleurs, affirmait-elle, beaucoup plus sain que les Champs-Élysées saupoudrés de poussière. Je rencontrais au Luxembourg Mme Du Toit qui, pour une ondée, pour un nuage menaçant, voulait à toute force m'abriter chez elle, rue de Vaugirard, dans le voisinage. La pauvre femme semblait ne plus pouvoir vivre sans me voir, parce qu'elle ne pouvait vivre sans parler de son fils et parce qu'elle ne parlait de lui, tout à fait à l'aise, m'affirmait-elle, qu'avec moi. Elle comptait aussi sur moi pour « le ramener. » Elle disait « le ramener, » comme si le cher Albéric eût embrassé quelque schisme.

A voir le jeune ménage de plus près, je ne tardai pas à m'apercevoir qu'Albéric, après avoir oscillé un moment entre les parens de sa femme et les siens, était allé à ceux à qui il eût été le plus difficile de faire comprendre pourquoi il ne leur fût pas venu! Albéric, qui n'était pas un sot, mais qui avait le tort de ne vouloir blesser personne, avait jugé que ne point partager les divertissemens de ses beaux-parens, c'eût été rompre avec eux, car aucune bonne raison ne leur était accessible, tandis qu'il comptait sur l'esprit supérieur de son père et sur la bonté de sa mère pour lui passer cette complaisance envers les parens de sa femme.

Ainsi, et par une malignité des choses qui souvent dans la vie m'a frappée, de deux familles, l'une intelligente et l'autre bornée, c'était la bornée qui l'emportait en influence, à cause et en raison même de son inaptitude à concevoir quoi que ce fût, hormis son étroit et égoïste plaisir.

Mme Du Toit me suppliait de ne pas manquer son jour, surtout lorsqu'elle attendait sa belle-fille. Mon Dieu! je sen-

tais bien qu'elle m'employait à lui « ramener » son fils en agissant sur Isabelle ; elle me plaisait par ailleurs, m'instruisait, me prêtait des revues et des livres, et je croyais faire une bonne action en contribuant à empêcher ce pauvre Albéric de s'enlizer davantage dans un monde de fêtards et de noceurs imbéciles. Je venais donc aux jours de Mme Du Toit. Il y avait là toutes les femmes de la magistrature et du barreau, la plupart honnêtes mères de famille, sans coquetterie ; on parlait surtout collèges et pensions, grippe, scarlatine, projets ou souvenirs de vacances, Suisse ou « petits trous pas cher. » Les plus entendues étaient préoccupées de l'avancement de leurs maris, les infortunes conjugales étaient matière à chuchoteries pudibondes. Il venait aussi des messieurs, beaucoup encore à favoris, dans ce temps-là, et en redingote de drap, boutonnée ; quelques jeunes aussi, portant la barbe, et jusqu'à des stagiaires, qui m'entouraient volontiers, bien que je fusse grosse de cinq mois, mais parce que j'étais mieux mise que la plupart des autres femmes.

Mon Dieu ! que l'on était loin, là, des Kulm ou des Lestaffet ! On m'y présentait beaucoup plutôt comme petite fille de magistrat et comme fille d'avocat renommé que comme femme d'architecte. Isabelle se montrait assez ponctuelle aux jours de sa belle-mère, amenée de force par son mari, car elle ne s'était jamais soumise à des obligations, et la mine aussi boudeuse qu'au temps où, chez ses parens, on ne mettait pas d'empressement à lui donner son Albéric... Elle venait à moi d'assez bonne grâce, parce que, chez les Du Toit, c'était encore moi la moins « rive gauche, » disait-elle. Elle était jolie, très élégante, un peu trop parfumée, même pour la rive qu'elle habitait.

Moi, j'étais contente de rencontrer là M. Juillet dont la causerie me plaisait toujours. Il n'y venait pas régulièrement, mais lorsque j'avais la bonne fortune de l'y voir, le temps me paraissait court. Il causait assez souvent avec moi, ou plutôt se laissait entendre par moi en particulier, car par crainte de lui déplaire, je surveillais particulièrement avec lui mes paroles. Il philosophait devant moi, sur le contraste des milieux si divers où il voyait que je passais tour à tour et qu'il connaissait, l'un et l'autre, mieux que moi. Il lançait, contre l'un et l'autre, des traits aigus, ce qui m'amusait sans provoquer chez moi la réaction, comme les attaques de sa tante. Et il me prouvait que,

dans quelque société que l'on soit, on ne peut manquer de trouver à redire. Ce qui l'étonnait en moi et me rapprochait de lui, c'était qu'avec ma nature respectueuse, je pusse rire de ses épigrammes sans me froisser. Je lui affirmais que des caractères de l'espèce du mien ne sont pas rares dans mon pays, et que l'on peut être profondément sérieux et admettre la raillerie, et aimer la raillerie et la pratiquer sans laisser entamer par elle le sentiment de gravité que la vie nous inspire.

— Aujourd'hui, me disait-il, les gens qui se moquent, se moquent à fond, sans plus croire à rien, même pas à leur moquerie qui n'est qu'un procédé, et dont on sent tout l'artifice et l'effort; quand notre race était plus pure, ou la vie moins usée, si vous aimez mieux, le rire, avec toute sa malice, « châtiait les mœurs » et ne les détruisait pas... Ainsi, par exemple, ce n'est pas parce que je plaisante le dessus de cheminée, les tableaux et les meubles de ma bonne tante Du Toit, que je manque le moins du monde, en mon cœur, à vénérer cette très digne et excellente femme... Ce n'est pas parce que je n'aborde plus mon cousin Albéric sans lui glisser à l'oreille, comme une nouvelle sensationnelle : « On ne peut contenter tout le monde et son père ! » — ce qui le met en fureur, — que je manque à mon affection très réelle pour ce brave garçon.

On aurait eu, en effet, bien du mal à garder son sérieux devant l'attitude d'Albéric chez sa mère. On eût juré qu'il rentrait d'escapade : il tendait le dos, garait ses oreilles comme un petit garçon, comptait à tout moment que Mme Du Toit allait lui donner la fessée, publiquement, pour avoir découché. Et M. Juillet disait :

— C'est qu'il a l'air, aussi, le coquin, d'avoir introduit ici sa maîtresse !...

Tel était un peu, ma foi, l'effet que produisait la trop parfumée, la trop élégante Isabelle.

Je demandai à M. Juillet sa franche opinion sur le mariage d'Albéric :

— Mais, ce n'est pas son mariage qui est bête, disait-il, c'est lui ! Et il rendra son mariage absurde à cause de son urbanité trop exquise. La petite Voulasne, mal élevée, ou pas élevée du tout, mais je parie qu'elle vaut la plupart des pimbêches que lui eût choisies ma tante Du Toit ! et d'abord elle l'aime... Mais, ce qu'il fallait, c'était avoir le courage, — si

courage il y a, — de tenir à distance les parens Voulasne...

— Vous en parlez à votre aise ! répliquais-je à M. Juillet. Mais Isabelle aime infiniment ses parens ! Elle a joué toute sa vie avec ses parens comme avec des camarades. Ses parens ne l'ont jamais grondée, jamais contrainte, jamais ennuyée : il y a un attachement tout particulier des jeunes filles mal élevées à leurs parens, c'est une espèce de complicité... Isabelle n'eût jamais consenti à s'éloigner de sa famille...

Je me souviens, que nous fûmes interrompus par Mme Du Toit, qui, nous voyant causer très attentivement, et à part, venait s'enquérir de ce qui nous absorbait à ce point. M. Juillet lui dit :

— Mais, ma tante, nous nous occupons de vos intérêts !...

Elle lui avait confié, à lui comme à moi, ses soucis. Elle comprit aussitôt ce dont il s'agissait. Elle joignit les mains et leva les yeux au ciel, appelant sa bénédiction sur notre entreprise commune. Elle parut fonder tout de suite un grand espoir sur cette entente entre M. Juillet et moi, qu'elle n'avait pas prévue. Je crus devoir lui confesser que notre premier échange de vues était assez pessimiste.

— Qu'il ne soit pas le dernier ! dit-elle. C'est une bonne œuvre à accomplir, ne l'oubliez pas : une bonne œuvre !...

Elle n'avait pas une confiance parfaite en son neveu Juillet, à cause de ce qu'elle appelait « son esprit sarcastique, » et parce que, tout intelligent qu'il fût reconnu, il n'avait pas de situation officielle et stable. Son intelligence même paraissait trop vive, et inquiétante, car elle faisait constamment le tour complet de chaque chose, en la considérant avec une égale complaisance, des points de vue les plus opposés. Cependant tous les articles et notamment un certain ouvrage, qu'il avait publiés, jusqu'ici, étaient à conclusion tout à fait propre à rassurer la famille. Ses articles comme son ouvrage avaient été, je le voyais bien, extrêmement remarqués ; néanmoins, j'entendais qu'on lui reprochait je ne sais quelles contradictions. Il répondait : « La vie est un champ d'expériences, les paroles un moyen d'essayer les idées ; la vie passe, les paroles volent ; les écrits restent, eux seuls comptent, ils sont le résultat. » Mais Mme Du Toit devait trouver la vie et les paroles de son neveu aussi louables que ses écrits, du jour où son neveu partait pour la croisade en ma compagnie.

Le singulier départ! Prémédité? voulu? Aucunement. Par personne. Il dépendait d'un mot jeté au hasard. Que d'entreprises, que d'aventures n'ont pas d'autre fondement!...

En me parlant de son neveu, entre nous, Mme Du Toit disait à présent « votre allié, » pour me rappeler la bonne œuvre à accomplir de concert. Point d'allié qui pût être pour moi compromettant, étant donné la situation où j'étais, situation qui dut même, bientôt, interrompre mes promenades au Luxembourg, ma croisade et mes visites chez Mme Du Toit!...

VIII

Mme Du Toit eut pour moi des soins vraiment maternels au moment de la naissance de mon petit garçon. Elle ne venait à peu près point chez moi auparavant; elle ne laissa presque pas un jour sans prendre de mes nouvelles, et elle me fut fort utile. C'est un avantage que d'avoir près de soi, en ces moments-là, une femme d'autant d'ordre et d'expérience. Elle me procura un médecin plus sérieux, plus consciencieux et quatre fois moins coûteux que celui qui m'avait soignée lors de mes premières couches, et, comme il me fut interdit de nourrir, cette fois, elle sut me dénicher dans un certain village de Bretagne une nourrice magnifique. On connaissait l'élevage des enfans dans le monde de Mme Du Toit! Enfin elle me tint compagnie, sans me peser jamais et même sans m'ennuyer de ses chagrins personnels. Notre amitié se trouva consolidée à la suite de ces quelques semaines, et après une connaissance ainsi plus intime, Mme Du Toit me fit dans son entourage une réputation qui me flatta, je l'avoue, bien que je sentisse qu'au fond, cette femme, toute sincère qu'elle fût, ne m'eût peut-être pas tant appréciée si elle n'eût attendu de moi un important service. En tout cas, et ma modestie étant sauve par cette réserve, je ne saurais dissimuler la joie et le réconfort que me causèrent l'estime éclatante et la considération nettement particulière que me témoigna Mme Du Toit.

Je m'étais accoutumée jusque-là, dans le monde des Voulasne, Kulm, Lestaffet et Cie, à me contenter de l'état d'étrangère à peu près tolérable; et, mon Dieu, mes années de jeunesse m'avaient à ce point rompue à ne pas vivre pour mon agrément, que cela pouvait, à la rigueur, continuer ainsi. Mais j'éprouvai une

grande douceur à me sentir estimée, et estimée pour ce qui, en moi, était vraiment moi-même, et non pour les complaisances, concessions, ou petits tours de force destinés, ailleurs, à me faire seulement agréer. Mon amour-propre fut très sensible aux hommages dont je me vis entourée chez Mme Du Toit.

J'y retournai, dès que ma santé me le permit, entre mon énorme nounou et ma petite Suzanne, et y pris une part plus franche et plus active qu'auparavant aux questions de coupage de lait, de diarrhée infantile et du choix d'une plage pour les marmots à la prochaine saison. Pendant toute une année, mon dernier né, que nous avions nommé Jean, étant assez délicat, ces conversations m'intéressèrent même plus que celles de M. Juillet. Je ne m'en étonnais pas, je n'y prenais seulement pas garde ; il y avait une chose qui m'absorbait tout entière, c'était la santé de mes enfans ; aucune préoccupation du même ordre, autour de moi, ne me paraissait excessive ni importune, et tout ce qui ne s'y rapportait pas directement me semblait un peu oiseux. M. Juillet me taquinait à ce propos, sans me piquer le moins du monde.

Il m'annonçait qu'il s'abstiendrait de revenir au jour de sa tante parce qu'il se trouvait dépaysé dans une « nursery, » et il avait même confié à sa tante elle-même, qui me le répéta, qu'elle réussissait à faire de moi une « popote » comme toutes ses amies, que les femmes intelligentes étaient rares et que ce qu'elle pratiquait là était « un étouffement criminel. » Je revois toujours la bonne Mme Du Toit redisant l'expression : « un étouffement criminel! » Elle en riait, car elle était faite aux paradoxes de son inquiétant neveu ; elle voyait bien que moi aussi j'en riais, et elle était flattée que M. Juillet, sous cette forme dépitée, reconnût lui-même en moi, outre les qualités qu'il prisait, lui, pour son agrément personnel, celles que sa tante plaçait au-dessus de tout. M. Juillet ne mit pas à exécution ses projets de ne plus reparaître au jour de Mme Du Toit ; et, bien qu'il me jurât qu'il ne contribuerait certes pas à rendre la femme d'Albéric aussi « bourgeoise » que moi, il y travaillait tout de même un peu avec moi, tout en causant vaccine et dents de lait. Et il me manifestait, malgré lui, une sorte de vénération.

Aucune parole n'avait prise sur Isabelle ; il fallait jouer avec elle pour retenir son attention, et encore ne se prêtait-elle qu'au

plaisir de la facétie et puis, aussitôt, son esprit s'évaporait sans retenir la moindre conclusion. Elle ne jugeait rien, ni gens ni choses, si ce n'est par rapport à leur caractère « rasoir » ou « rigolo. » A la notion de la valeur morale son esprit était impénétrable. Cette lacune, pour moi si stupéfiante, produisait chez elle, et autour d'elle, une simplification extrême de la vie. Elle était sans antipathie et n'en inspirait aucune, car nul défaut ne l'indignait et sa bonhomie désarmait ceux qui s'indignent. Son mari, dont l'esprit avait peu d'exigence, trouvait près d'elle une paix, au moins provisoire, qu'il n'avait jamais goûtée dans le milieu assez rigoriste, un peu tatillon, de sa famille, et il s'abandonnait à la tiédeur d'une vie assez saugrenue, mais si aisée! Il n'était pas, il ne serait jamais, lui, un contempteur des mœurs traditionnelles; il ne se ferait pas davantage l'apologiste des mœurs opposées, mais il appréciait, au fond de soi, la séduisante mollesse et le laisser aller d'une vie dépourvue de tout commandement et de toute sanction.

M. Juillet ne pouvait absolument pas prendre son cousin au sérieux, et, dans notre entreprise commune, il ne voyait qu'une croisade un peu comique, qui le divertissait, en faisant grand plaisir à sa tante.

— Je vous affirme, madame, me confiait-il, qu'Albéric a fait précisément le mariage qu'il mérite. Albéric n'a jamais compris ce qu'il y avait d'auguste dans l'éducation que ses parens se sont exténués à lui fournir. C'est une erreur de beaucoup d'hommes éminens, comme mon oncle Du Toit, de s'imaginer que leurs rejetons non seulement sont dignes d'eux, mais doivent s'élever plus encore: supposez qu'Albéric eût entretenu cette illusion par un mariage et une conduite conformes aux souhaits de son père, on l'eût poussé à des emplois dont il n'est certainement pas digne. Son amourette pour une petite Voulasne, c'est la revanche de sa nature médiocre; c'est l'explosion de ce qu'il y a d'essentiel en lui : elle détruit en un clin d'œil l'échafaudage savant, mais arbitraire, combiné par une famille hors ligne; elle le fait dégringoler à son niveau véritable où il se trouve, lui, comme vous voyez, tout à fait bien!...

Il n'était pas très encourageant, M. Juillet, dans la croisade entreprise en commun! Et l'on voyait si bien que le sort d'Albéric et celui d'Isabelle l'intéressaient peu! Il en revenait

toutefois de lui-même à cette question, lors de nos rencontres, parce que c'était le pacte convenu entre nous et devant l'autorité de Mme Du Toit ; mais il s'en évadait vite, en biaisant avec une rouerie qui ne m'échappait pas et qui me faisait l'avertir d'un sourire que nous quittions la grande route sinon la bonne. Il aimait avant toutes choses à agiter des idées, et il avait un insurmontable dédain pour tout ce qui ne fournissait pas matière à ce jeu supérieur. Le cas d'Albéric et d'Isabelle était un prétexte excellent, il est vrai, à mille réflexions, à ma portée, sur les mœurs, les caractères, la vie; mais d'Albéric et d'Isabelle, mon Dieu! que son souci était loin!

Ce que j'apprenais en écoutant M. Juillet, et sans y prendre garde, ou, si l'on veut, l'invitation, sur un ton enjoué, à réfléchir et à méditer, que je recevais de lui, me causait une sorte de plaisir, naturel et profitable, dont je ne saurais comparer l'effet qu'à la belle coulée de lait qui passait du gros sein de ma nourrice bretonne dans la petite bouche heureuse de mon enfant. Je ne songeais pas à m'écrier : « Comme c'est bon! que cela me fait de bien! » parce que, grâce à mes préoccupations maternelles, j'étais garantie de toute exubérance et même garantie de croire que je pusse éprouver quoi que ce fût d'étranger à mes deux petits ; mais, comme celui qui était à la mamelle, je me nourrissais avidement, sans le savoir, avec un bonheur serein, et je me nourrissais de ce qui était mon aliment, de ce qui était fait pour communiquer à mon âme négligée un bien-être égal à celui que manifestait au physique mon joli gros bébé. Cette exquise et délicate nourriture spirituelle m'était offerte au moment même où, par la maternité, toute une portion de moi-même et, me semblait-il, tout mon cœur venaient de recevoir satisfaction et triomphaient. Je me croyais comblée; je me sentais heureuse.

Ah! la charmante époque de ma vie! Est-ce que tout ne me souriait pas à la fois? Il me semblait que mon ménage était beaucoup plus heureux. Pourquoi? Je n'aurais pas su le dire. Qu'est-ce qu'il y avait donc de changé? Mon mari, incorrigible, avait toujours Grajat pour ami, et travaillait pour Grajat en pure perte. Il ne faisait pas de brillantes affaires, cela était évident, si je considérais le budget qui était le nôtre. Nous étions bien tassés dans notre petit appartement depuis que notre seule pièce de réserve était abandonnée à la nounou et au petit

Jean, et ma fille couchait dans notre chambre. Mon mari avait beaucoup d'ennuis par sa sœur qu'il ne voyait plus et m'interdisait absolument de fréquenter, et il avait été affecté, d'une façon qui m'étonna, par la mort de son vieux père. Du vivant du bonhomme, il le voyait peu, en effet, ne parlait presque pas de lui et semblait réserver toute son indulgence pour sa mère : il le pleura pendant des semaines avec un véritable chagrin. Est-ce qu'il avait un cœur caché?... Depuis que nous avions deux enfans, je le voyais beaucoup moins. Sous le prétexte, d'ailleurs vraisemblable, que l'appartement était encombré, il allait à ses ateliers aussitôt après le repas; il voyait d'un bon œil mon amitié avec Mme Du Toit, mes relations nouvelles avec le monde de Mme Du Toit, et la renommée dont on m'y gratifiait et qui me suivait et me faisait respecter jusque dans son monde à lui; car c'était ainsi!... En tout ce qui dépendait de moi, mon mari semblait être parvenu à ses fins ; malgré mon origine provinciale, je m'étais assouplie aux exigences de Paris, malgré l'éblouissement et les périls de Paris, j'avais gardé de mon éducation première ce sur quoi il avait fondé précisément le plus d'espoir : j'étais assez exactement la femme qu'il s'était proposé d'avoir; et maintenant que je lui avais donné, en outre, une petite famille, loin d'être pour lui un motif d'inquiétude, je lui représentais la paix du ménage assurée; il se reposait entièrement sur moi, et, à cause de cette sécurité même, je sentais que toute son activité s'écartait de moi, de son ménage ordonné, pour se reporter, selon les habitudes que l'on n'a pas menées en vain jusqu'à trente-sept ans, avant de se marier, vers ses amis, vers ses affaires, vers le dehors. Je crois qu'il eût été retenu davantage à l'intérieur, s'il eût acquis le moyen d'avoir un domestique mâle, en livrée, et de me procurer une voiture... Oui; il se reprochait de n'avoir pas su ajouter ce colifichet à son ménage, et il croyait aussi, — comme Grajat!... — que je lui reprochais secrètement le défaut d'un tel luxe. D'ailleurs, il voyageait assez fréquemment, à cause de ses constructions ou restaurations de vieux manoirs. Il restait deux ou trois jours absent, quelquefois une et même deux semaines.

Et c'est en le voyant partir ainsi, que je prenais conscience de ce qui manquait à mon bonheur : ce qui me manquait, c'était d'avoir un grand chagrin lorsque je voyais partir mon mari. Le reste du temps, je ne pensais plus qu'il pût me man-

quer quelque chose. Mais, devant cette valise que je faisais pour lui, et dans cet air de départ, j'aurais dû pleurer, n'est-ce pas? si j'avais été tout à fait heureuse chez moi... Non, je ne pleurais pas. Même, depuis que j'avais des enfans, je ne m'inquiétais pas après le départ de mon mari. Je lui recommandais bien de ne pas oublier de m'envoyer une dépêche, mais il m'arrivait de ne pas attendre la dépêche, et un jour, je le confesse, la dépêche me surprit... J'en devins toute rouge devant ma femme de chambre qui me dit : « Mais, Madame, c'est la dépêche de Monsieur! » Ma petite fille aussi, à présent, pensait tellement à son père et parlait de lui si souvent que, c'était évident, je pensais à lui moins qu'elle... Nous l'appelions « papa » comme les enfans ; j'étais heureuse d'avoir enfin trouvé ce terme familier qui m'épargnait de le nommer de ce prénom d'Achille que je n'avais jamais pu prononcer.

Cependant, quand je me reporte par la pensée à l'époque dont je parle, il me semble que j'étais heureuse. J'étais contente de moi, je croyais fermement ne m'être pas trop mal tirée d'une situation qui avait failli être si difficile. Et un je ne sais quoi me remplissait d'aise. Pour la première fois de ma vie, je sentais une espèce de dilatation en tout moi-même. Et cela était visible aux yeux de tous, il faut le croire ; je m'en apercevais bien dans la rue, à la façon dont on me regardait ; chez les Voulasne, chez leurs amis et ceux de mon mari, quand par hasard j'y allais, les femmes me disaient, en me faisant rougir, que j'étais jolie ; les hommes, c'était plutôt chez Mme Du Toit qu'ils m'eussent fait un peu la cour, mais de cette façon qu'on la fait, lorsqu'on sait que ce sera sans conséquence...

IX

Dès les premiers temps de ma vie à Paris, j'avais remarqué qu'une période de l'année soulevait un peu partout, dans les familles, des difficultés. C'est la période dite des vacances, pendant laquelle il faut s'éloigner de chez soi. Nous autres, en province, il y a vingt ou trente ans, nous voyions se succéder les quatre saisons dans le clos ou sur les plates-bandes du parterre, sans songer jamais à nous demander quelle figure elles eussent pu faire ailleurs. Il en devait être désormais tout autrement. L'année de l'Exposition, nous eûmes un prétexte

pour demeurer chez nous; mais la suivante, déjà, la question des vacances s'était posée. Comme il était à prévoir, mes vieux parens avaient tout de suite offert de nous accueillir à Chinon; c'était, d'ailleurs, le séjour qui me paraissait, à moi, le plus agréable, et j'étais fière de revenir dans mon pays avec une enfant gentille et que je nourrissais encore. Mais il se trouva que ces vacances ne nous donnèrent point les bons résultats espérés. Je ne croyais cependant pas avoir été gagnée par Paris, mais j'avais été touchée assez par Paris ou par ma vie nouvelle, pour ne plus me sentir à l'aise entre mes grands-parens et maman, à qui je devais taire la plupart des sujets qui me préoccupaient, mes malaises moraux, mes tristesses intimes, les moindres détails sur la famille de mon mari, sur ses amis et sur ses affaires; ils en auraient été bouleversés. La contrainte à observer vis-à-vis d'eux m'était à présent plus pénible que celle dont je souffrais au milieu du monde le plus hostile. Et de celui-ci même j'avais, peut-être malgré tout, adopté quelque chose: le préjugé qui fait que la vie de province semble bien petite, bien étroite et systématiquement ignorante de la fameuse découverte que Paris croit faire chaque matin et chaque soir, fumée, vapeur, vains bruits dès le lendemain, mais qui nous enveloppent quotidiennement d'une vaniteuse illusion.

Outre cela, mon mari, si patient à Chinon durant mes longues fiançailles, y était pris d'un mortel ennui, inventait mille prétextes pour le fuir, y produisait à mes parens et à nos connaissances le plus déplorable effet et y laissait finalement l'impression que notre ménage était mauvais.

Par-dessus le marché, nous fûmes favorisés, cette année-là, d'un été torride; la Touraine est chaude, on le sait, et Chinon exposé contre son rocher, en espalier, en plein midi; ma petite fille en souffrit, mon mari déclara que le climat de ce pays était mortel. Qu'on juge de l'état de ma famille, l'année suivante, lorsqu'il fallut leur signifier, de par messieurs les médecins, que leur vieille maison, que leur jardin planté par leur arrière-grand-père, que leur ville où j'étais née, moi, et où j'avais passé sans maladie mon enfance, ma jeunesse, étaient dangereux, au premier chef, pour la santé de ma fille! D'autre part, nous n'étions guère en fonds pour nous payer une saison à la mer; notre embarras était grand. Moi, je disais à mon mari: « Mais nous allons avoir le parc Monceau à nous tout seuls!... »

Il accueillait cela comme une plaisanterie de mauvais goût, et il avait l'air plus malheureux qu'au temps critique de ses affaires. Ce que je redoutais, moi, arriva : les Voulasne nous invitèrent à Dinard. Une saison dans un des « petits trous » dont il était si souvent question chez Mme Du Toit nous eût coûté moins cher que le séjour gracieux dans l'opulente villa des Voulasne, avec les abonnemens au Casino, le jeu des petits chevaux, le poker, les voitures et la valetaille. Mais mon mari, de la meilleure foi du monde, donnait tête baissée dans ce faste. Il était excellent père, et chérissait tendrement sa petite fille : on l'avait vu, l'année précédente, tempêter à cause de la santé de Suzanne compromise à Chinon ! Eh bien ! à Dinard, cette enfant eut à souffrir d'une indisposition qui lui fut beaucoup plus néfaste que la chaleur de Touraine : cela ne compta point. Le papa disait : « Au moins, ici, est-elle entre les mains d'un excellent médecin ! » Il était parfaitement tranquillisé parce que sa fille, même gravement malade, était entre les mains d'un médecin excellent. Et je le sentais sincère. L'année suivante, où il fallut à tout prix me montrer à Chinon, sous peine de blesser irrémédiablement mes parens, il se contenta de ne point m'accompagner, et il oublia de m'objecter la chaleur. Un sort malin voulut qu'elle fût, cette fois-ci, précisément, accablante. Nous en fûmes incommodées, moi autant que mon enfant. J'avais perdu l'habitude du climat de mon pays ; je me jurai de n'y plus revenir avant la fin de septembre. C'était rouvrir moi-même la question épineuse des deux mois qu'on ne doit pas passer à Paris.

Et voici que mon amitié nouvelle avec la famille Du Toit, ou, si l'on veut, la politique de Mme Du Toit, faisait surgir à présent, sous un aspect nouveau le spectre des vacances.

Mme Du Toit ne consentait pas à se séparer de moi pendant une période aussi longue. Mme Du Toit, à qui je n'avais pas caché les ennuis que me valait cet exil annuel, croyait fermement résoudre pour moi la question en m'invitant avec mes enfans à passer sept ou huit semaines dans sa propriété de Fontaine-l'Abbé, en Normandie. Là, rien à redouter de la canicule, sous des ombrages séculaires et si abondamment arrosés par les pluies ; là, en rase campagne, point d'épidémies : de l'espace, de l'air, et, ajoutait ma vieille amie, « presque rien de changé dans nos habitudes, quant aux figures... »

L'invitation de Mme Du Toit fut l'objet d'une discussion qui dura deux jours, car il ne s'agissait pas de compter seulement avec nos convenances personnelles, mais avec la façon dont ma famille prendrait la chose. Qu'allait-elle dire, à Chinon, si je me laissais héberger, à la campagne, chez des étrangers, plutôt que chez eux?

Nous en étions là, et nous discourions à perdre haleine sur l'aimable proposition de Mme Du Toit, sans pouvoir adopter un parti, lorsque la décision nous fut fournie par une visite inopinée du jeune ménage Albéric. Albéric et Isabelle, nous n'y songions pas, se trouvaient agités par la question des vacances tout autant que nous-mêmes; ils avaient deux familles à contenter: les Voulasne, jugeant que leur saison de Dinard était gâchée, sans la présence d'Isabelle; les Du Toit brandissant la sentence de leurs médecins d'après laquelle le bord de la mer était néfaste à Albéric. Quant aux deux époux, ils étaient d'accord: ils voulaient aller à Dinard et point au manoir de Fontaine-l'Abbé.

— Mais, votre santé? dis-je à Albéric, l'opinion des médecins?...

Albéric se moquait des médecins. D'ailleurs, il répliquait galamment:

— Il y a aussi la santé de ma femme. Isabelle est accoutumée aux bains de mer.

— Mais enfin, leur disais-je, rien n'est plus simple que de mettre tout le monde d'accord: passez trois semaines à Dinard, le temps de la saison, et le mois de septembre à la campagne; c'est logique.

Isabelle me dit:

— Que nous quittions Dinard au bout de trois semaines, comme au bout de six, du moment que nous le quittons avant eux, papa et maman sont fâchés comme si nous n'y étions pas allés, ça c'est réglé. Mais il faut vous dire qu'au mois de septembre, ils ont l'intention de faire un voyage, peut-être en Italie, et de nous emmener. Alors, vous comprenez, pour le manoir, zut et zut!...

Albéric sourit. Il dit qu'il s'était « rasé » au manoir depuis sa tendre enfance.

Je ne soupçonnais pas ce qu'ils semblaient attendre de moi en cette affaire.

Eh bien ! voilà. Ils venaient me dire, tout uniment, que si j'acceptais d'aller au manoir, pour être agréable à Mme Du Toit, — car ils ne concevaient même pas que cela pût me plaire, — leurs projets de Dinard, leur voyage d'Italie, tout en un mot, était « fricassé. »

— Comment cela ?

— Mais, c'est bien simple. Supposez que vous soyez à Dinard avec nous, dit Albéric, maman se console parce qu'elle s'imagine que ce n'est pas du temps complètement perdu : vous allez nous y « travailler... » Oui... enfin, vous allez travailler au salut de notre âme... Ne vous défendez pas ! c'est son idée... Je la connais, maman, peut-être !... A Dinard, avec vous, tout s'arrange, j'en réponds. A Dinard, sans vous, ce n'est pas l'émeute, c'est la révolution. Nous à Dinard, vous à Fontaine-l'Abbé... oh ! ça, alors !...

Albéric n'acheva pas sa phrase, il allait dire : « C'est la gaffe !... » et me faire entendre par là qu'il ne doutait pas que sa mère ne m'eût invitée que pour l'édification de ses enfans.

Pour achever de me convaincre, Albéric m'esquissa un petit tableau du séjour au manoir qui était de nature à m'en détourner, quand je m'en fusse déjà fait ouvrir la grille.

Ils n'y allaient pas par quatre chemins, les Albéric ! Que leur démarche fût de la plus grave indiscrétion, ils n'en avaient cure ; qu'elle me mît dans le plus grand embarras, voilà qui leur était bien égal ! J'étais « bon type, » comme ils disaient eux-mêmes, mais je n'aimais pas que l'on se jouât de moi. J'étais en train de me creuser la cervelle, afin de trouver la réponse qu'il fallait, lorsque mon mari, moins patient que moi, et qui avait assisté à l'entretien sans y prendre part, y intervint pour le clore d'un mot :

— Mais, Madeleine, dit-il, il me semble que vous discourez en vain sur une question qui est jugée : n'avez-vous pas écrit ce matin à Mme Du Toit que vous acceptiez son invitation ?

La lettre n'était pas écrite, il est vrai, mais elle le fut un quart d'heure après.

*
* *

C'était, ma foi, un fort joli château que le manoir de Fontaine-l'Abbé, et je poussai une exclamation lorsqu'il nous apparut, au débouché d'un bois épais où Mme Du Toit nous

avait invités à faire une petite prière près de la source, lieu de très ancien pèlerinage, qui donne son nom au pays. Après l'avoir deviné, entre les troncs bossus des ormes et sous le feuillage des châtaigniers, si bien égalisé par en bas, je le vis tout à coup, entier, ses trois corps de logis d'époques différentes juxtaposés simplement : un gros pavillon carré, sur la droite, coiffé d'un immense toit Louis XIII ; le centre, moins élevé, allongé, simple, noble, pareil à un bon vieil hôtel cossu du Marais ; une aile enfin ajoutée au XVIIIe siècle ; tout cela sans façon, s'harmonisant si heureusement que je regrettai beaucoup que mon mari ne fût pas avec nous pour apprécier une si raisonnable architecture. Comme nous abordions le château par une pelouse spacieuse et doucement inclinée jusqu'au petit pont flanqué de deux lions de pierre, qui traversait le fossé, nous discernions très nettement la lanterne au-dessus du pavillon central, et par delà, la campagne lointaine et feuillue qui semblait s'évanouir dans la brume.

Je dis à Mme Du Toit :

— Comme vous êtes discrète !... Je ne vous ai jamais entendue parler de cette merveille que sur le ton dont vous auriez décrit une maison de campagne ordinaire.

— J'y ai toujours vécu, l'été, me dit-elle, depuis mon enfance, c'est un endroit qui n'a pour moi rien d'extraordinaire. Et vous voyez que mon fils, lui, ne le trouve guère séduisant...

« Mon fils... » Ah ! je vis que ce serait là le point épineux de notre séjour, et que peut-être le château ne m'avait tourné que sa plus jolie face. L'absence d'Albéric nous promettait un sujet de conversation monotone... Pourvu que M. Juillet fût là pour me soutenir ! Était-il là ? Y devait-il seulement venir ? On ne m'en avait rien dit, mon « allié » étant absent de Paris quand le sort de nos vacances s'était décidé.

M. Juillet n'était pas à Fontaine-l'Abbé, je m'en aperçus au dîner, et je ne sus que le lendemain qu'il viendrait peut-être, quelques jours, entre deux excursions : il était, comme beaucoup de ses contemporains, en mal de voyage, — encore une disposition chez lui que les Du Toit comprenaient peu. — Nous nous trouvions à table, en très petit nombre et presque entre femmes, les vacances des cours et tribunaux n'étant pas ouvertes, et il y avait une demi-douzaine d'enfans que l'on ne devait mettre à

une table à part que lorsque seraient arrivés ces messieurs. Ma Suzanne était dans la joie, malgré l'absence de son père. Dès que je fus tranquillisée pour elle au sujet des fossés emplis d'une eau courante, mais que je vis partout garnis de balustrades, je ne voulus plus songer qu'au charme incontestable de cette belle demeure ancienne et des magnifiques soirées d'été que nous pourrions goûter là.

L'intérieur était très simple, garni presque partout de meubles de l'Empire et de la Restauration, dont Mme Du Toit s'excusait comme de vieilleries qui eussent dû être au grenier; il y avait aux murs quantité de gravures et d'estampes coloriées du XVIIIe siècle ou du commencement du suivant. Le seul meuble moderne était un piano, un piano à queue tout récemment accordé, à propos duquel on me dit : « J'espère bien que vous allez vous y remettre!... »

La salle à manger et le salon, une grande bibliothèque aussi, prenaient l'air par la façade opposée à celle qui m'avait souri à mon arrivée. Les portes ouvertes, on donnait de plain-pied sur une terrasse dallée, ornée de grenadiers en caisse, et qui, par une douzaine de marches enjambant le fossé, donnait accès aux allées du parc.

— Le parc, disait modestement Mme Du Toit, c'est de l'herbe. Il me faudrait dix jardiniers pour entretenir ici ce qu'on appelle un parc... Quand l'herbe est trop haute et s'oppose à la promenade, on la fauche, voilà pour le parc; mais je vous montrerai mon potager...

Pour le premier soir, nous restâmes assis sur la terrasse entre les caisses de grenadiers. Il avait fait dans la journée un peu d'orage, de lourds nuages couraient encore dans le ciel et on recueillait la fraîcheur comme une rareté précieuse.

Il me semblait n'avoir rien goûté d'aussi bon depuis des années. Parfois un mouvement de l'air remuait les branches des platanes penchés sur la douve, et le contact des feuilles et de l'eau imitait le bruit infinitésimal du poisson qui gobe une miette de pain à la surface; et il y avait un parfum indéterminé qui venait des feuillages, ou de l'eau, de l'herbe fauchée ou de la nuit même.

A part un vieux célibataire, nommé M. Froulette, qui tenait à faire l'empressé et le boute-en-train, les quelques hôtes de Mme Du Toit étaient paisibles et troublaient peu le beau silence.

Moi, je n'ai jamais pu être témoin de ces momens du soir, à la campagne, sans que mon cœur se contractât; et il est curieux que cet effet soit en moi à peu près le même que celui d'un gros chagrin. Je jurerais que je suis comblée de bien-être, et j'en suis à me demander si cela ne me procure pas la vision de toutes les choses heureuses que j'ai rêvées, appelées éperdument, et qui m'ont fuie... C'est à moitié le bonheur, à moitié la déception douloureuse, et c'est si bien l'un et l'autre parfois, que je n'y discerne plus rien, sinon ce qu'on appelle le « trouble » plus déchirant qu'une peine réelle, et plus attrayant que le bonheur défini.

Lorsque j'eus couché mes enfans, j'ouvris ma fenêtre, une vieille et haute fenêtre à crémone avec des volets intérieurs et donnant sur un balcon à appui de fer. On voyait la lueur de la lune baigner au loin la cime moutonneuse des bois, et elle rendait plus sombres, auprès de moi, les dessous obscurs des platanes qui flanquaient le château, à droite comme à gauche. De grandes prairies semblaient des lacs de lait. Un aboiement, un vulgaire aboiement de chien, qui avait l'air de venir d'une lieue, augmentait, je ne sais pourquoi, le charme de la nuit tranquille, et se balançait, d'une façon tantôt plaisante et tantôt pénible, et comme aux deux bouts de la nuit, avec la voix de M. Freulette qui, sur la terrasse, au pied des grenadiers, continuait à faire glousser les dames. Ici, pensais-je, la nuit des hommes, qui rapetissent tout avec leur manie de rire ou leur préoccupation pratique de mettre un peu d'ordre dans leur vie; là-bas, partout, la nuit de la majestueuse sérénité des choses, qui nous grandit, nous ennoblit et qui inspire le besoin de tomber à genoux... Mais je me souvins que M. Juillet avait discuté devant moi ce genre d'impression, un jour, et m'avait beaucoup étonnée en soutenant que la noblesse de l'homme est d'un tout autre ordre que la grandeur apparente des spectacles de la nature, et que de la contemplation de la terre, de la mer et des cieux, il ne résulte pour nous qu'un état d'exaltation assez vague, dont nous ne saurions rien tirer de bon pour notre perfectionnement humain, si ce n'est des images à rendre nos pensées plus sensibles, et qui mène infailliblement à l'ennui, à l'inaction, à la désespérance. « Oui, oui, me disais-je, on soutient cela dans un salon, mais s'il eût été là, ce soir, et s'il eût vu cette belle nuit!... »

Je pris la résolution de faire de mon séjour à la campagne une retraite, un peu analogue à celles qu'on nous imposait au couvent, chaque année. Cela consistait à éteindre pendant plusieurs jours tous les bruits de la vie, et, sous l'œil de Dieu, à se retrouver soi-même, à renouer ses anneaux si souvent rompus sans qu'on y ait pris garde, exercice excellent, mais bien plus avantageux aux femmes qu'à de toutes jeunes filles. Et je fis un effort pour commencer de suite, en me couchant, ces opportunes méditations sur moi-même. Mais les images de la belle nuit couvraient mes tentatives de réflexion, avec cette impertinente assurance que mettent toutes les choses qui flattent les sens, à se substituer aux travaux de l'esprit.

Oh! les réveils, le matin, à Fontaine-l'Abbé, lorsque, par une de mes fenêtres, le soleil, entre les volets mal clos, m'appelait, comme un grand cri de joie! Malgré mon goût de sommeil prolongé, je sautais à bas du lit, j'ouvrais, et toute la jeunesse embaumée et heureuse qui est dans l'air matinal pénétrait en tumulte, emplissait ma chambre et m'environnait de caresses. Cet air incomparable et charmant, qui vient des prairies et des bois, m'arrivait avec le soleil par une grande trouée entre les feuillages déchiquetés des platanes; et, par la même ouverture, un champ très éloigné, de seigle ou de blé, apparaissait, où une faucheuse mécanique, tirée par un cheval, avançait lentement, virant à angle droit, rognant insensiblement le beau carré d'épis droits et pressés qui, en tombant, perdaient le lustre de leur couleur blonde. Au-dessous de moi, le murmure de l'eau qui, de la douve, par un barrage, se déversait dans un canal souterrain allant rejoindre la rivière. Des abeilles entraient en bourdonnant et s'affolaient longtemps, à l'intérieur, en faisant contre les vitres de pénibles marches forcées, avec leurs pattes lourdes, comme des jambes de zouaves. Pourquoi ce détail me revient-il agréable, délicieux?... Mais aussi, qu'est-ce qu'il y avait, dans l'air de ces matins d'août, à la campagne, pour que jusqu'au fait de marcher, pieds nus, sur les nattes de paille, me parût, à moi si sérieuse, un jeu irrésistible, auquel je m'adonnais, quasi courant et dansant, à la grande hilarité de ma petite Suzanne et de la grosse nounou elle-même, qui disait, d'un si drôle d'air : « Oh! Madame a de la vie!... »

Pendant une quinzaine de jours, ces messieurs n'étant pas arrivés, le séjour de Fontaine-l'Abbé ne fut pour moi qu'une

récréation. Je m'étais promis de faire retraite en moi-même : ah ! bien, ouiche !... Je réfléchissais beaucoup moins qu'à Paris ; j'avais beaucoup moins de temps à moi qu'à Paris. Le soleil, les ombrages, l'eau, les routes poussiéreuses, les champs de pommiers clos de haies, les petits chemins entre les clôtures, et l'au-delà de chacune de ces haies vives : la vue longue et toujours diverse sur une vallée, son ruisseau, son clocher, m'attiraient, m'enchantaient ; j'étais une marcheuse infatigable. Une ou deux dames m'accompagnaient, et le boute-en-train M. Froulette qui, par coquetterie, ne se fût jamais plaint, mais rentrait invariablement fourbu. Par ces randonnées nous échappions à l'antienne de la bonne Mme Du Toit, plus fatigante que la marche, et au désespoir qui suivait toute arrivée du facteur sans une lettre de Dinard ! En compensation, une ou deux fois par jour, je donnais mon bras à la pauvre maman désolée, et elle m'entraînait avec elle au potager.

On parvenait au potager par une longue allée couverte, où les enfans jouaient l'après-midi à l'abri du soleil ardent ; on y voyait une balançoire, entre deux fourches de tilleuls, des bancs de bois, un peu vermoulus, et un rouleau de pierre destiné à égaliser le sol, qui n'avait jamais servi, disait Mme Du Toit, qu'à encombrer le passage depuis plus de soixante ans. Un mur bas, noirci par la vieillesse et l'humidité, longeait l'allée, sur la droite, derrière les troncs d'arbres ; sa crête écorchée en plusieurs endroits était toute velue de lichens, et, en passant, on entendait, de l'autre côté, les hoquets grognons et la toux de coqueluche des poules. Au bout, un escalier d'une douzaine de marches descendait au potager, assez semblable à tous les potagers du monde, mais dont Mme Du Toit était fière parce que c'était la partie la plus cultivée de son jardin. Là, du moins, elle consentait parfois à cesser de parler d'Albéric, pour me donner à goûter ses petits pois dans leur gousse, une grappe de groseilles ou de cassis, ou bien une belle fraise couleur de rubis, qu'elle me présentait entre ses deux doigts dégantés tout exprès.

Combien de fois, aussi, au bas de la dernière de ces marches, me tira-t-elle tout à coup de son corsage une lettre arrivée par le courrier de midi ou bien une lettre datant de plusieurs jours et qu'elle m'avait lue déjà, mais où elle venait de découvrir quelques lignes ambiguës qu'il s'agissait d'interpréter à nous

deux. La pauvre femme! tout en m'efforçant de lui prouver l'inanité de ses imaginations, je la comprenais et j'avais pitié d'elle. Les lettres qu'elle recevait et qu'elle analysait avec une telle application étaient d'une incurable aridité; c'était le compte rendu obligatoire, officiel et impersonnel de la semaine de Dinard, texte bâclé ou élaboré avec efforts pour couvrir jusqu'au verso une carte de correspondance, amphigouri quasi comique, destiné à laisser entendre la possibilité d'un départ pour Fontaine-l'Abbé sans nul engagement toutefois de l'exécuter; misérable dissimulation, plaisanterie lugubre. Le plus maladroit était Albéric; Isabelle plus spontanée, inaccoutumée à feindre, racontant les farces de sa sœur Pipette, qui n'étaient pas toujours du meilleur goût, quoique innocentes, et racontant d'autres farces aussi, celles de la plage, celles du cercle et celles de la ville, qui valaient beaucoup moins. Albéric ne racontait point tout cela, mais on voyait trop qu'il le cachait et qu'il avait négligé de lire telle lettre de sa femme où, naïvement, s'étalait le témoignage du rôle tenu par lui en telle ou telle de ces aventures. Par un hasard heureux, mon mari ne se trouvait pas alors à Dinard, étant retenu par des travaux dans la Dordogne, sans quoi il eût fallu nous livrer, en confrontant ses lettres avec celles du jeune ménage, à un véritable travail de chartiste, afin de découvrir la vérité, la seule vérité importante : les Albéric avaient-ils ou n'avaient-ils pas l'intention de venir?

Et tout à coup, Mme Du Toit posait le pied, repliait la lettre, pour me désigner un poirier planté par elle, l'année où Albéric avait fait sa première communion, un bassin d'arrosage, à fleur de terre, où il avait failli se noyer à l'âge de six ans et demi : aussi le potager était-il absolument interdit aux enfans.

Un jour, ce fut une autre affaire. Un paragraphe d'une lettre d'Isabelle se terminait ainsi : « Enfin, chère mère, il se passe ici quelque chose d'assez intéressant, de triste ou de gai, c'est comme on l'entend, et dont nous vous parlerons sans doute à mots couverts, quand nous aurons le plaisir de vous voir... »

Mme Du Toit me dit :

— Ou j'ai la berlue ou ceci signifie qu'elle a l'espoir d'être enceinte...

En effet, cela pouvait avoir cette signification.

— Comment! cela peut avoir cette signification! s'écriait

Mme Du Toit, mais il n'y a pas de doute possible, tout y est : mystère, pudeur, attente d'une certitude, et jusqu'à, hélas ! jusqu'à cette réserve qui est bien de nos jours, « triste ou gai, c'est comme on l'entend ! » Cela, c'est toute la malheureuse qui n'ose pas se réjouir franchement d'être bientôt mère !...

Mme Du Toit écrivit une lettre débordante de joie, gonflée de félicitations, mais très explicite, et qui fit à Dinard l'effet le plus déplorable, parce qu'on n'y découvrait point du tout ce qui l'avait pu motiver. Albéric y vit même une taquinerie, voire une satire de la part de sa mère, et lui répondit sur un ton fielleux, qui nous valut, à Fontaine-l'Abbé, de tristes heures de lamentation, de discussion dans les allées du potager, dans les corridors frais, sinon jusque sur la terrasse, le soir, et nonobstant les vieilles fusées de l'excellent M. Froulette.

C'est en voyant Mme Du Toit à ce point possédée d'une seule idée et, pour parler franc, un peu ennuyeuse, que je remarquai l'extrême habileté qu'elle avait déployée, dans les premiers temps de nos relations, pour me conquérir, car, alors, elle m'avait charmée par une conversation variée, aisée, dont elle était, je le voyais bien encore, capable devant le monde, mais le fond d'elle-même, aussitôt qu'il se découvrait, n'était qu'une maternité passionnée.

Pour échapper un peu à ses redites et au sentiment que j'avais d'être impuissante à la consoler, je me remis un jour au piano. Lorsque je n'étais ni dans ma chambre à regarder au loin les travaux des champs ou à me laisser bercer par le murmure rafraîchissant du barrage, ni par les chemins et les routes, à user les jambes de M. Froulette, je demeurais au salon, et essayais de dégourdir mes doigts de pianiste, inertes depuis mon mariage.

J'ai dit combien la musique m'avait passionnée lorsque j'étais jeune fille, et que j'avais failli avoir quelque talent d'exécution, mais mon mari, insensible à la musique, s'était trouvé d'accord avec ma grand'mère pour réprouver qu'une jeune femme se donnât en spectacle et provoquât des applaudissemens. Le renoncement à ce qui m'avait donné d'aussi grandes joies m'eût été bien dur, s'il ne se fût trouvé mêlé à tant d'autres dépits, à un si grand nombre de sentimens refoulés ; il avait passé dans la cohue ! D'autre part, lorsque j'avais entendu à Paris, aux Concerts Lamoureux, de vrais artistes, j'avais

compris combien mes succès de province étaient dérisoires, et, quel que fût mon chagrin de dire adieu à la musique, j'avais fini par donner raison à mon mari de ne pas croire à cette « vocation » que mes amis Vaufrenard et mon cher vieux maître Topfer m'attribuaient à Chinon. Retournée près d'eux, à l'époque des vacances, je n'avais pas seulement ouvert un instrument, et il ne s'était pas trouvé une personne pour ne point me féliciter, aussi vivement qu'on le faisait jadis de mon prétendu talent, de n'avoir plus désormais qu'une vocation, celle d'être une mère de famille, et rien d'autre.

Il y avait dans la bibliothèque de Fontaine-l'Abbé d'anciennes partitions de Beethoven et de Bach que je me mis à déchiffrer, une après-midi de grande chaleur, dans l'ombre du salon aux volets clos, le nez penché sur le papier vergé à tranches jaune serin, qui sentait la poussière, le rat et je ne sais quel parfum d'amandes séchées. Le bourdonnement d'une mouche et toujours aussi de quelque abeille en détresse, accompagnait le bavardage de mes doigts ; j'étais seule ; il faisait bon dans cette pièce, et je m'y plaisais à renouveler mon émotion d'autrefois, avant même que j'eusse recouvré ma facilité. Le plaisir aidant, j'eus la surprise de me voir en possession de tous mes moyens, et me voilà de nouveau transportée, comme au temps où la vie, pour moi, n'était qu'illusion et qu'espérance. Ce n'était pas, je le crois bien, le seul agrément musical qui m'animait ; c'était, en même temps que lui et par lui, la nostalgie de l'époque de ma vie où j'avais connu une immense allégresse... Ah ! mon Dieu ! pourquoi avez-vous mis en nous tant de dispositions au bonheur ?... Plus que mes rêveries à ma fenêtre, plus que mes promenades dans la campagne, voilà que ce piano maintenant m'enivrait !

Pendant que je jouais ainsi, l'après-midi, dans une tranquillité bienheureuse que Mme Du Toit tenait à faire respecter, j'avais remarqué plusieurs fois que la porte s'entr'ouvrait derrière moi, comme si le pène, mal introduit, eût fait ressort tout à coup. Je m'étais levée à plusieurs reprises pour refermer la porte. Un jour, elle fut poussée avec d'infinies précautions, et je vis entrer ma grosse nounou avec le bébé sur le bras. Elle me dit :

— Que Madame ne se dérange pas, c'est le petit qui veut de la musique à toute force...

Il me semblait que si le petit eût voulu de la musique à toute force, caprice d'ailleurs étonnant, il l'eût manifesté d'une façon bruyante qui m'était familière; je me contentai de sourire, mais la nourrice et l'enfant demeurèrent là, sur une chaise, et au fond de la pièce obscure, sans bouger, un bon quart d'heure durant. Je me levai pour aller embrasser mon petit Jean, et le complimenter de sa sagesse; la nourrice me dit, avec ce regard de bon grand chien enthousiaste et tendre, qu'elle avait souvent devant moi :

— Madame a tant de grâces!..

Je trouvai cela drôle et éclatai de rire, puis j'allai refermer la porte qu'elle avait laissée entr'ouverte; et je me remis au piano. Je n'avais pas déchiffré dix mesures, que le bouton cette fois tourna et la porte demeura encore entr'ouverte. Ah! à la fin, par exemple!... J'y courus et ouvris brusquement la porte toute grande, pour regarder dans la galerie. Qu'est-ce que je vis là! On avait disposé, dans la longue galerie qui donnait sur la cour du Nord, une dizaine de sièges, et presque tous les hôtes du château y étaient installés, immobiles comme la nounou et le petit, et m'écoutant dans un religieux silence. Ce furent des exclamations, des excuses, des complimens, une confusion: on était pris, car on était là en fraude, en dépit des traités, et moi, j'étais bien attrapée, qui ne prétendais qu'à m'adonner, pour moi seule, à d'ingrats exercices. Mais l'incident tourna court parce qu'il y avait là, parmi les personnes qui m'avaient entendue, M. Juillet, arrivé depuis une demi-heure, inopinément, à bicyclette, et qui devait promptement repartir.

Je ne voulus pour rien au monde recommencer de jouer. Je savais M. Juillet musicien, et je ne voulais pas qu'il se moquât de moi; de plus, je me disais : Pour un peu de temps qu'il est là, profitons de la causerie avec lui.

M. Juillet, que rebutait parfois le rigorisme intransigeant de M. Du Toit, était beaucoup plus agréable en la seule présence de sa tante et d'un petit nombre de personnes. Il parla presque de la même façon qu'il le faisait avec moi lorsque j'avais la chance de le rencontrer dans un coin. Ce que son esprit avait de libre et d'un peu effarouchant était compensé par la sagesse de ses conclusions. Sa conversation, c'était un voyage, avec son imprévu, ses péripéties, le charme de son air vif et de ses grands espaces, mais aussi avec ses dangers, ses mi-

nutes d'angoisses, ses frissons, et enfin son retour calme et sûr au port d'attache. On lui reprochait dans la famille le vagabondage de son esprit, ses audaces de pensée périlleuses. Moi, c'était cela que j'aimais dans ses discours ; il retombait toujours sur ses deux pieds, et si juste ! Quelques-uns, je le savais, à propos de lui, murmuraient : « Acrobate ! » Enfin, comme nous étions enfermées presque entre femmes, à Fontaine-l'Abbé, depuis une quinzaine de jours, la présence de M. Juillet nous fit sentir à toutes quelles ressources commençaient à nous manquer, et on lui fit si bien fête qu'il ne partit pas le soir même, et qu'après le dîner je pus avoir avec lui une grande dispute à propos de l'influence morale de la campagne et des beautés de la nature. Mais là, ce fut moi qui, à la grande surprise, me trouvai tenir le rôle dangereux ! Ce fut moi l'avocat de la nature ! Mon éloquence ne valait pas celle de M. Juillet, assurément, et mes idées, jointes à ma conviction, ne purent lutter contre sa dialectique savante et ses conclusions si exactement orthodoxes, si bien que j'allais tout simplement faire la figure d'une hérétique, moi, tout en invoquant à hauts cris le grand saint François d'Assise à mon secours !... M. Juillet prédisait qu'avec notre penchant de plus en plus marqué pour la nature et pour les beautés physiques, nous aboutirions rapidement à un « paganisme d'Opéra, » disait-il, séduisant au premier abord, accueilli avec faveur par les érudits, les sensibles, les artistes, et le troupeau qui suit, mais destiné à choir infailliblement dans la sensualité déréglée, dans le matérialisme bestial, dans la plus basse animalité. Cette opinion me paraissait à cette époque-là un peu outrée, artificielle, « livresque, » elle me mécontentait et me blessait même. Il me fâcha sérieusement, ce soir-là, M. Juillet! et d'autant plus qu'il eut pour lui une imposante majorité, mon parti à moi étant réduit à la voix de deux jeunes filles et à celle de M. Froulette : « le parti de la jeunesse ! » dit celui-ci, mais il n'y avait pas de quoi être fière. Je lui déclarai tout net, à M. Juillet, que je ne voulais plus discuter avec lui. Et je lui dis en particulier qu'il avait des opinions de vieille dame et qu'il parlait comme un prédicateur de carême !...

Il ne comprit pas, personne d'ailleurs ne comprit que j'étais fâchée, mais tout le monde s'étonnait de me voir si animée. Mais, ne voilà-t-il pas qu'une fois dans ma chambre, moi, je me

mis à pleurer, mais à pleurer comme si j'avais d'un coup perdu toute ma famille ! Moi qui, depuis quinze jours, ici, me sentais si dilatée, si heureuse, il me semblait que tout craquait sous mes pas, que le sol s'effondrait, que quelque chose, je ne savais quoi, — je n'ai jamais su ce que je rêvais quand j'ai rêvé d'un bonheur possible, — que quelque chose d'infiniment bon, appelé de tout mon désir, était détourné de moi, rejeté violemment et perdu à jamais. Cette impression, atroce, mais vague, se confondit graduellement avec le cauchemar et je me réveillai plusieurs fois en sursaut, durant la nuit, le pied au bord d'une déchirure de l'écorce terrestre, de la largeur du Pas de Calais, un gouffre dont la seule pensée me tord encore aujourd'hui les entrailles.

Et le lendemain, dès le matin, apprenant que M. Juillet était parti sans que j'eusse pu lui exprimer le regret de mon désaccord avec lui, je fus désolée davantage, et je dus m'appliquer toute la journée à dissimuler ma nervosité, mon véritable chagrin, afin qu'on n'allât pas s'imaginer que je fusse attristée par le départ de M. Juillet !

L'idée qu'on allait me croire attristée par le départ de M. Juillet m'aborda tout à coup, ne me fut inspirée par aucun fait, par aucun mot prononcé, par aucune réticence, aucune allusion, aucun signe de qui que ce fût. Et cette crainte n'avait pas été précédée chez moi par une idée qui s'en pût rapprocher. Je n'en savais pas alors l'importance ; mais cette crainte m'envahit et me gêna. Elle me gêna d'autant plus qu'elle me parut en complète disproportion avec le mince événement d'où provenait ma tristesse : mon regret de savoir M. Juillet parti sans que je me fusse réconciliée avec lui. En effet, je vis bien que l'on conservait à peine souvenance de la discussion de la veille, que le lourd sommeil d'une nuit à la campagne avait réduit cette soirée à l'importance d'une soirée ordinaire, ou que, peut-être donc, cette soirée et cette discussion n'avaient eu de réalité qu'en moi-même. Étais-je une visionnaire, une folle, moi que, de toutes parts, on tenait pour la plus raisonnable des femmes ? L'inquiétude de ne plus voir les choses au point vint s'ajouter à ma tristesse. Elle était de nature à dissiper et à remplacer ma tristesse, puisque je ne me lamentais que de ne m'être pas réconciliée avec M. Juillet, et que tout concourait à me prouver que lui-même n'avait pas dû

s'apercevoir que j'étais fâchée avec lui. Subtilités! écheveau embrouillé d'idées fiévreuses, très surprenantes à la suite d'une période si équilibrée, si saine, et où tout, en moi, paraissait si tranquille...

J'avais redouté la venue, à Fontaine-l'Abbé, d'une compagnie plus nombreuse, je n'étais pas pressée de voir M. Du Toit et ses amis, qui allaient évidemment secouer notre torpeur champêtre ; eh bien! je me souviens que je fus heureuse de les voir arriver, car, sans m'expliquer pourquoi, j'avais peur de moi-même. Un ennui m'avait envahie, que j'attribuais à la mélancolie du soir trop beau, trop silencieux, au murmure incessant de l'eau filtrant à travers le barrage, à cette effrayante immobilité des champs sous la clarté de la lune... Il n'y avait qu'à fermer ma fenêtre et à ne point contempler cela, me dira-t-on! Mais j'étais attirée par cela comme on l'est si souvent par ce qui peut vous faire le plus de mal; j'aimais mieux ces belles nuits attristantes que les journées ensoleillées et épanouies ; l'immensité du ciel me causait une espèce de vertige; le nombre incalculable des étoiles, ces millions de milliards de mondes m'inspiraient une terreur sacrée et, quand je me mettais à genoux au pied de mon lit, troublaient la simplicité de ma prière...

Et je me sentais partagée entre un grand désir de m'abandonner à ces rêveries sans fin que les beautés naturelles nous inspirent, et un autre qui consistait à reconnaître que M. Juillet avait raison de juger cet attrait mauvais. « Il a raison, il a raison! » me disais-je. J'éprouvais bien un plaisir secret à trouver que M. Juillet avait raison...

Comme je l'avais prévu, la vie fut changée par l'arrivée de M. Du Toit et de ses amis. M. Du Toit n'était pas un homme à bayer aux corneilles, à rêver à la lune ; son activité était extraordinaire, et il fallait que tout s'agitât bon gré mal gré autour de lui. Emprisonné dix mois de l'année au Palais, il tenait, durant les vacances, à prendre sa revanche, et il secouait ces pauvres messieurs, ses amis, conseillers, avocats, maîtres des requêtes, dont plusieurs étaient obèses ou apoplectiques, de la façon la plus désinvolte. Avec cela, il voulait que les dames fussent de la partie. Il professait sur les gens en vacances les théories de mes anciennes maîtresses de pension : empêcher à tout prix l'oisiveté, troubler par la distraction forcée les col-

loques particuliers entre femmes, généralement contraires à la charité, disait-il, et néfastes au bon ordre. Ce n'était rien que nos promenades ordinaires ; il les doubla d'excursions en voitures ; deux grands breaks sortirent des remises, un troisième fut réquisitionné dans le pays, on loua deux chevaux supplémentaires et il n'y eut pas une curiosité des environs qui échappât à notre visite. Il faut rendre cette justice à M. Du Toit qu'il était un archéologue remarquable et qu'il savait être intéressant jusque dans les dissertations les plus savantes et les plus arides, mais il n'était tout de même pas compris par tout le monde, et il ennuyait maintes gens, y compris sa femme.

A peine de retour au château, il faisait l'impossible pour organiser les jeux : grâces, croquet, boules, si le temps ou l'heure le permettaient, et, si le ciel était pluvieux, échecs, jacquet, jeu de dames, etc. Pour le soir, il aimait beaucoup la lecture en commun ; il lisait d'ailleurs lui-même fort bien et comme personne ne sait plus lire, et je crois qu'il y mettait une certaine coquetterie ; ou bien il passait le volume à Me Vaudois, un avocat très connu alors, qui avait aussi des prétentions à l'art de lire, mais non justifiées, et qui faisait valoir d'autant plus le talent du maître de la maison. La plupart des romans contemporains étant proscrits, on lisait des traductions de Dickens que tout le monde connaissait déjà, ou du Jules Verne, pour que les enfans apprissent à écouter ; on lut même *Robinson Crusoë*.

Il va sans dire que l'on me réclama à cor et à cris de la musique. M. Du Toit admettait et prisait la musique classique ; il avait ignoré jusqu'alors que je fusse musicienne. Il commença de m'écouter avec un sourire narquois qui me fit trembler. Je savais qu'il fréquentait les concerts et je l'avais entendu juger avec goût les dieux de la musique, il avait seulement horreur de tout ce qui était nouveau. Il me dit, presque aussitôt : « Tiens ! tiens ! mais c'est que vous avez de la méthode !... » Et, du moment qu'il eut constaté que j'avais de la méthode, il eut pour mon jeu beaucoup d'indulgence et parut m'entendre avec satisfaction. Il approuva la récréation que j'offrais à ses hôtes, fit venir des partitions, et je me sentis haussée dans son estime d'une façon tout à fait sensible. Il me connaissait jusque-là relativement peu, parce que je ne dînais pas chez lui à Paris, et, bien qu'il eût foi complète en l'opinion de sa femme, il gardait

une méfiance contre toute femme jeune et pas trop laide, en qui il voyait un élément possible de « grabuge. » Mais dès qu'il eut découvert en moi une qualité éminente, et surtout éminemment utile à la vie commune, il m'accorda sans plus ample information toutes les autres. J'assistai avec surprise à cette évolution rapide de son jugement sur moi, qu'il manifesta avec la franchise et la décision qu'il apportait en tout. Il parlait beaucoup, il parlait net et haut. Et je me disais : « Est-ce curieux ! un homme de cette gravité et de cette importance, un homme accoutumé à juger, comme un seul point de vue a vite fait, pour lui, de déterminer tous les autres !... Mais, c'est presque de la légèreté !... » Et je m'épouvantais moi-même de ma hardiesse à juger un homme si haut placé.

Toujours est-il qu'il se trouva pleinement d'accord avec sa femme pour m'accorder toutes les vertus. Je ne disais, je ne faisais plus rien sans que l'un comme l'autre, à qui mieux mieux, s'entraînassent à m'applaudir, et si je soutenais encore l'excellence des charmes de la nature, tout en rappelant les objections de M. Juillet, M. Du Toit prononçait avec un sérieux qui impressionnait la compagnie : « Allez, allez ! ma jeune amie, vous avez cent fois plus de bon sens que tous ces savantasses !... » Cette opinion me flattait personnellement, mais je l'estimais absurde : M. Du Toit ne me semblait jamais être tout à fait juste envers son neveu.

La secousse que nous avait imposée l'activité du maître de la maison dura peu de temps. Mme Du Toit m'en avait doucement prévenue ; son mari ne mettait ainsi toute la maison en branle que lorsqu'il était lui-même inoccupé, mais du jour de l'ouverture, il rendait la liberté à chacun, ses seuls compagnons de chasse exceptés. Dès qu'il chassa, nous fûmes à nous-mêmes, la lecture du soir et même la musique étant toutefois abrégées par la somnolence plus rapidement venue de ces messieurs.

Un jour, en déjeunant, Mme Du Toit annonça que son neveu Juillet avait abandonné le voyage projeté par lui, et qu'il venait passer une semaine ou deux à Fontaine-l'Abbé. Toutes les dames, qu'il avait charmées dernièrement, crièrent : « Bravo ! » Moi, je rougis, stupidement, en me demandant pourquoi, en maudissant mon imbécillité ; mais je rougis. Et pour mettre ma rougeur à l'abri de l'animation générale, je m'animai moi aussi, et je criai comme tout le monde : « Bravo ! bravo ! » Mais j'étais

furieuse contre moi, parce que je faisais de l'hypocrisie, ce qui n'était pas du tout ma coutume. On dit des choses flatteuses sur M. Juillet. Moi je dis : « Je ne suis guère d'accord avec lui, mais c'est un homme très charmant... » On ne pouvait être ni plus banal, ni plus faux. Comment cette phrase, que j'entends encore, était-elle sortie de moi? Je ne prétends pas que je fusse préservée de jamais dire des banalités, mais du moins j'étais réfléchie, je me surveillais et j'étais assez maîtresse de mes paroles; enfin, surtout, je n'étais pas fausse. Pourquoi éprouvais-je le besoin de dire que je ne m'entendais pas avec M. Juillet? Avais-je peur d'être soupçonnée de m'entendre trop bien avec lui, comme j'avais eu peur, une dizaine de jours auparavant, que l'on me crût chagrinée de son départ? Mais jamais pareille idée ne fût venue autour de moi, à personne! J'étais, dans l'entourage de Mme Du Toit, et par la réputation que son autorité m'avait faite, insoupçonnable. J'avais non seulement tous les mérites, toutes les vertus, mais j'étais « une sainte! » Elle le disait, je le savais, et d'une façon qui n'admettait et ne laissait aucun doute. Outre cela, M. Juillet, tout agréable qu'il fût, dans la conversation, n'avait certes rien du beau séducteur, il n'était pas du tout de ces hommes dont toute femme se dit, dès le premier abord : « Ah! à qui va-t-il faire la cour? » Il n'était ni bien ni mal, on pouvait presque dire que son physique ne comptait pas. Moi, je lui voyais dans les yeux des dessous profonds où l'intelligence flambait et je trouvais que sa bouche, même sur des dents irrégulières, avait un mouvement et je ne sais quelle grâce qui pouvaient plaire; mais je ne voyais point que personne, hormis moi, s'avisât de cela. Alors, pourquoi avais-je peur qu'on me soupçonnât? Est-ce que j'avais peur de me soupçonner moi-même? Non, je le jure, non! je ne me soupçonnais pas. Oh! oh! j'étais joliment furieuse contre moi. Il me semblait que, pour la première fois de ma vie, je ne me gouvernais plus. C'était un peu fort!

Heureusement que je retrouvai mon assiette aussitôt que M. Juillet fut là. Quand il fut là, à demeure, pour quelque temps, je me trouvai avec lui comme j'avais été toujours, sauf à son brusque dernier passage, très à l'aise, et infiniment contente d'avoir à qui parler, plus exactement, d'avoir qui écouter parler, et contente aussi de me sentir sans cesse augmentée, je n'ose dire améliorée, ce n'était pas tout à fait cela, mais enfin de

sentir que j'avais gagné quelque chose à chaque quart d'heure écoulé près de lui.

C'est lui, plutôt, qui parut changé. Il y avait en lui du mystère, c'était visible, et une certaine nervosité qui le rendait à la fois plus passionné dans ses discours et plus détaché que de coutume. Et pourquoi avait-il abandonné soudain un voyage dont le plan était si méticuleusement préparé? Les motifs qu'il donna furent embarrassés. Mme Du Toit le taquina doucement, moi de même, autant du moins qu'il était possible de le taquiner, car sans en être offensé, il s'attristait, ce qui est pire. Sa tante me dit : « Pourvu, mon Dieu, qu'il s'agisse d'une inclination sérieuse!... Un bon mariage lui ferait tant de bien ; il a besoin d'être retenu, adouci, humanisé; il est trop cérébral. Et si c'est autre chose, tout est à redouter d'un pareil garçon!... »

Elle l'aimait beaucoup, un peu comme un orphelin qu'on imagine plus volontiers capable de désordres, faute de l'éducation familiale. Elle l'eût aimé davantage s'il eût été moins compliqué, moins énigmatique, moins tourmenté de contradictions et toujours garanti du tendre abandon par une raillerie elle-même incertaine; car maudissait-il ce sourire paralysant et fin, ou bien le tenait-il au contraire comme l'expression d'un dédain supérieur? On ne savait.

Je le trouvai un peu gêné et contraint avec moi, et cela m'ennuya parce que j'en revins à l'imaginer fâché de cette dispute d'un soir; mais, quand je lui fis part de mon scrupule, il parut tomber des nues. La dispute ? il était bien loin de me l'avoir reprochée, il ne se souvenait que « d'une soirée délicieuse. »

— Oh! lui dis-je, vous employez des mots convenus; je vais vous dire alors que vous êtes « un homme exquis » et nous serons quittes!...

Mais il n'y avait pas moyen de le faire parler d'un sujet qui nous fût tant soit peu personnel, à l'un ou à l'autre. Il semblait même le fuir systématiquement, et il ne se retrouvait lui-même qu'en abordant les idées générales. Tantôt il avait l'air satisfait de me rencontrer, au hasard des allées et venues dans le château, dans le parc, dans le potager ou sous l'allée couverte, tantôt j'aurais très bien pu croire que ma vue lui était pénible. Mais tant de personnes remarquaient en lui des lubies que je n'étais pas autorisée à me croire, de sa part, l'objet d'un trai-

tement particulier. Tout cela était agaçant, irritant; je n'avais jamais séparé la pensée de M. Juillet de celle d'une causerie attrayante pour moi au delà de toute espèce d'agrément. Lorsqu'il n'était pas là, au moins, je me remémorais avec un plaisir inépuisable ces momens heureux; mais le savoir là, le voir, et sentir à tout moment qu'une haie broussailleuse s'interposait entre lui et moi, plutôt que cela, j'aurais aimé cent fois qu'il poursuivît sa tournée à bicyclette! A bien des signes, pourtant, je reconnus qu'il n'était pas mal avec moi, quoiqu'il me parlât rarement en particulier; en s'adressant à tous, il s'oubliait ou bien il oubliait une attitude qu'il s'était sans doute imposée, et il avait l'air de s'adresser à moi, de me dire : « Vous me comprenez bien, vous... » Est-ce que quelqu'un par hasard l'eût accusé de galanterie à mon endroit? Non, non, cela, encore une fois, n'était pas dans l'esprit de sa tante Du Toit ni d'aucune des personnes présentes à Fontaine-l'Abbé, étant donné l'auréole qui m'entourait, le caractère intangible de ma personne dans la maison Du Toit. Quelquefois aussi, en m'adressant la parole, ses yeux se baignaient d'une façon très sensible et nouvelle, et j'attribuais cela à la préoccupation amoureuse dont le soupçonnait sa tante, mais au lieu de me toucher le cœur de compassion, cela m'indisposait; je trouvais sans gêne ou déplacé qu'il ne se maîtrisât pas, au moins en mon honneur! Que diable, il avait bien le temps de songer à sa Dulcinée quand il filait tout seul au fond du jardin ou dans la campagne! Et je me souviens bien que je lui opposais un visage dur, et d'une austérité outrée, qui, en effet, le rappelait à lui-même. Souhaitait-il faire de moi sa confidente? Je le crus un moment. Cela eût remis de la clarté et de l'ordre entre lui et moi. Mais cela ne me parut pas une chose tolérable, cela me rendait furieuse, tout simplement...

Et puis, cet homme dont le cerveau me semblait si admirablement organisé, si supérieur à celui de la plupart, le voir ainsi diminué ou tout au moins troublé, et Dieu savait pour quelle cause! peut-être par une passion avilissante, c'était triste... Pourquoi lui supposais-je une « passion avilissante?... »

Ce n'était pas moi, d'abord, qui avais inventé cette expression; elle était de Mme Du Toit, et je l'avais adoptée de son expérience, mes connaissances en ces matières étant fort ré-

duites. Lui-même, d'ailleurs, contribua à me confirmer dans cette désolante opinion, en tenant devant deux personnes, dont j'étais, un langage tout à fait insolite chez lui, et qui me scandalisa.

Nous nous promenions sous l'allée couverte, après une ondée qui avait trempé la terrasse et les pelouses, mais non pas traversé la voûte épaisse du feuillage; nous marchions de front, lui, moi et M. Froulette à l'âme légère, et nous nous entretenions d'un crime dit « passionnel » qui avait fait assez de bruit durant la dernière session du jury de la Seine. Je ne me rappelle plus bien l'affaire, qui ne m'intéressait que médiocrement, étant donné mon peu de goût pour ces faits divers. M. Froulette, parlant de cela avec son âme de moineau, me faisait la chose plus détestable encore. Tout à coup, M. Juillet nous déclare que les plus furieux déportemens de l'amour, où les sens seuls interviennent, sont moins désastreux pour un homme que les transports sentimentaux.

Une goutte d'eau tombant du feuillage fit devant nous un petit trou dans le sol poussiéreux; je ne sais pas pourquoi je fis attention à ce rien, ni pourquoi je me dis : « Si quelqu'un de nous marche sur la trace de cette goutte d'eau dans la poussière, quelque chose en moi va mourir... Nous eûmes un moment de silence; on entendait derrière nous les cris pointus des enfans. M. Froulette marcha sur la trace de la goutte d'eau, et, en homme du monde, crut devoir combattre la déclaration de M. Juillet; mais ce qu'il trouva à objecter était si bête que tout l'avantage appartenait à son adversaire. J'avais cru que j'allais bondir contre M. Juillet, mais la fade repartie qu'on venait de lui adresser m'en ôta l'envie. Je restai silencieuse, et blessée de ce qu'il avait dit.

Je connaissais bien peu les hommes et je n'avais guère de finesse! D'abord, M. Juillet pratiquait couramment le paradoxe; ensuite, celui qui lui avait échappé, ne pouvait-il provenir de la rage ou du dépit? Qui m'affirmait que M. Juillet ne fût pas précisément affecté par ce qu'il devait juger « le plus désastreux pour un homme? » Peut-être encore sa sortie brutale n'était-elle suscitée que par un mouvement de réaction contre les écœurantes sucreries que distillait M. Froulette? M. Juillet était nerveux, surtout depuis quelque temps, et l'on sait à quels excès contraires à nos sentimens les plus intimes peuvent

nous porter les aphorismes d'un homme médiocre trop bien élevé! Mais pourquoi n'avoir pas corrigé, un peu après, la rudesse de sa pensée? pourquoi ne s'être pas excusé d'avoir tenu devant moi un propos si contraire à ses habituelles conclusions? M. Du Toit disait qu'en son neveu, le cerveau, seul, était chrétien... sans préciser davantage ce que le reste pouvait être. Et c'était à cause de cela qu'il ne donnait pas sa confiance à M. Juillet, malgré l'estime qu'il avouait pour son intelligence. Était-ce un des bons jugemens du président? Il ne m'avait pas frappée quand je l'avais entendu prononcer ; il me revenait aujourd'hui à la mémoire parce que je me creusais la tête. Avec moi, M. Juillet, malgré son penchant à la satire et son esprit naturels, avait le langage d'un grand moraliste. Que de fois n'avait-il pas enflammé mon zèle trop négligent! Ses conversations, bien plus que les meilleurs sermons, m'avaient souvent ramenée jusque même à la pensée religieuse que ma vie attiédissait par trop. S'il n'est pas tout à fait chrétien, me disais-je, c'est qu'il a perdu dans les écoles l'habitude des pratiques religieuses, mais il ferait des conversions!... Et il vient me dire que l'instinct animal est moins mauvais pour un homme que les plus beaux sentimens!...

Que je me tourmentais! Et encore à ce moment-là, je ne me demandais pas pourquoi j'attachais une importance si considérable à l'opinion de M. Juillet.

Je ne me demandai cela que lorsque je fus sur le point de l'interroger lui-même. Alors, et à l'instant où j'allais lui poser ma question, je sentis une émotion extraordinaire m'envahir, et j'eus conscience, pour la première fois, que je commettais une inconvenance, une inconvenance inouïe!...

Comme il arrive ordinairement en pareil cas, je tâchai de dissimuler ma confusion dans le rire, dans un rire stupide, soudain, sans cause plausible, un rire de fillette, et M. Juillet crut que je me moquais de lui, et en souffrit.

Dès que je sentis, moi, que je lui avais fait de la peine, j'oubliai le motif même qui m'avait amenée jusqu'au bord d'une interrogation si sotte, je lui pardonnai de bon cœur les motifs, fussent-ils les plus odieux, qu'il avait pu avoir de lancer son aphorisme, et je n'avais plus qu'une envie, c'était de le consoler en lui disant : « Oh! non, oh! non, ne croyez pas surtout que je me sois moquée de vous! » Mais, comment lui dire cela?

Il me boudait un peu, il m'évitait presque. Aux yeux du monde, nous n'avions pas l'air du tout d'être bien ensemble ; je fournissais à tous la confirmation de ce que j'avais dit un jour si étourdiment : « M. Juillet, je ne m'entends pas avec lui... »

Il eût très bien pu se produire, à ce moment-là, entre lui et moi, une rupture. Quand je songe à la raison qui fit que cette rupture ne se produisit pas, c'est alors que je suis tentée de croire à la malignité qui gouverne certaines destinées.

Le séjour que faisait M. Juillet à Fontaine-l'Abbé ne lui réussissait pas, c'était évident. Ce séjour avait été improvisé par lui, avait été le résultat d'un caprice inexpliqué, et tournait mal. M. Juillet ne se sentait pas en sympathie profonde avec son oncle, il ne recevait de sa tante qu'une grande indulgence affectueuse ; il avait une personnalité trop peu commune et trop peu sociable pour s'accommoder de l'esprit systématique, ou de l'absence totale d'esprit, ou même des idées très saines, très fermes, mais pour lui trop béatement assises, de la plupart des magistrats, avocats, et momentanément surtout... chasseurs, qui étaient là ; les femmes présentes n'avaient ni jeunesse ni grand charme, et un démon voulait qu'entre lui et moi, il y eût, cette année, une espèce de persécution secrète. Je pressentais qu'il allait repartir.

Là-dessus, Mme Du Toit reçut une lettre de Dinard auprès de laquelle toutes celles qui l'avaient tant alarmée précédemment n'étaient que plaisanterie ; le voyage d'Italie était décidé, les Voulasne emmenaient Albéric et Isabelle, et cela non pas demain, mais tout de suite : ils partaient, ils étaient partis à l'heure où la nouvelle nous en parvenait. Ils étaient partis sans avoir paru à Fontaine-l'Abbé ; cela dépassait les prévisions les plus sombres pour Mme Du Toit ; la pauvre femme, au désespoir, en demeura un jour entier alitée ; le médecin fut appelé ; on eut une sérieuse inquiétude, et, quoique debout par un effort de volonté, et rétablie, grâce à beaucoup de courage, elle nous émut tous et nous inspira la plus sérieuse compassion.

J'osai dire à M. Juillet :

— Ne nous abandonnez pas !

Il me répondit assez gentiment :

— Ah ! puisque c'est vous qui m'en priez !...

Et, peu après :

— Mais, comment saviez-vous que j'allais partir ?

— Par vous-même !

— Vous en ai-je parlé ?

— Il n'y a pas de danger !

Il sourit, il fronça les sourcils, il semblait partagé entre des sentimens divers. Mais j'étais contente que, sur mon mot, il eût consenti à rester. Et d'autant plus que le service que je lui demandais n'était pas drôle. Dieu de Dieu ! qu'allions-nous lui dire, à la tante Du Toit ?

Ce que j'eus à lui dire, moi, fut très simple, et je n'eus guère de peine à le chercher : c'est que je me trouvais, vis-à-vis de ma famille, dans la même situation, à bien peu près, que ses enfans vis-à-vis d'elle, c'est que je recevais des lettres de ma grand'mère, pleines de réticences, d'allusions, de paraboles, et d'autres de maman, explicites celles-ci et toutes franches, me faisant souvenir que mon entêtement à séjourner loin d'elles était inqualifiable. Et je dus dire à Mme Du Toit :

— Vous voyez ! vous voyez bien ! Je ne suis pourtant pas méchante, je ne suis pas une fille irrespectueuse, j'aime mes parens de tout mon cœur, et cependant je les mécontente en prenant mes vacances chez vous et non chez eux !...

Mais la mère d'Albéric ne voulait point admettre l'analogie. A son avis, j'étais et je demeurais à Fontaine-l'Abbé pour la santé de mes enfans, ce qui prime tout ; si mes parens ne voulaient pas l'admettre, c'est qu'ils étaient des parens aveugles. Tout autre était la situation d'Albéric et d'Isabelle chez qui le mépris des convenances les plus élémentaires était sans excuse, sans aucune circonstance atténuante. M. Du Toit, d'ailleurs, malgré la chasse qui lui épargnait de penser, était de l'avis de sa femme ; et il dissimulait, affirmait-elle, une colère froide beaucoup plus dangereuse que son désespoir à elle, impossible à contenir.

Il était clair que nous ne pouvions rien, ni M. Juillet ni moi, par nos argumens, pour la consoler, et il l'était non moins, que l'alliance cimentée par elle entre nous dans l'intention d'agir par la persuasion et l'exemple sur le ménage Albéric était vaine ; mais l'habitude était prise, chez elle, de s'appuyer sur nous en poursuivant ce but toujours fuyant ; et, si inutile que fût notre secours, il valait du moins à entretenir en elle une illusion très chère. Elle se reposa sur nous comme une convalescente ; elle faisait tête à sa douleur quand elle était

devant son monde, et réservait pour nous ses épanchemens. M. Juillet s'en impatientait, je le voyais, mais je me plaisais à obtenir de lui une docilité d'écolier, en lui imposant la corvée d'écouter sa tante et de la réconforter par des paroles mensongères comme celles qu'on adresse aux malades incurables. « Pour vos péchés... » lui disais-je, à part, en pensant à la malhonnête passion que nous soupçonnions en lui. Mais il semblait embarrassé de mon mot, il ne savait comment le prendre. Je lui trouvais aussi, depuis quelque temps, un certain air gauche. N'était-ce que de la nonchalance, de l'ennui? Mais non, c'était de la gêne allant jusqu'à la maladresse. Il m'étonnait. Depuis qu'il était avec moi ce qu'il appelait « de service » près de sa tante, il avait, tout en gagnant de la timidité, perdu son goût de sauvagerie, son humeur âpre, sa mystérieuse irritation; il était redevenu beaucoup plus simple et plus gentil; il était comme ces gens insupportables tant qu'ils ne savent pas ce qu'ils ont à faire, qui deviennent charmans dès qu'ils ont une occupation. Mme Du Toit me rapporta qu'il lui avait dit : « Je me faisais scrupule de rester à Fontaine-l'Abbé... »

— Quel étrange garçon! me disait-elle.

Et je ne pouvais m'empêcher de me demander : « Est-ce qu'il a si grand'peur d'être rendu à sa liberté?... que craint-il donc d'en faire?... Ou bien alors, est-ce qu'il se plairait ici?...

Il m'intriguait de plus en plus. Je l'épiais à tous les momens du jour, car il ne chassait pas. Il nous accompagnait dans nos promenades, où je dois reconnaître qu'il n'avait pas près des dames le succès de M. Froulette, complimenteur et vieux conducteur de cotillon; mais avec quelques-unes d'entre elles, et avec moi, depuis qu'il m'avait entendue jouer, il causait musique; et le soir, au piano, il me tournait les pages.

Il me tournait les pages...

Pourquoi, la première fois que je m'aperçus que c'était sa main qui touchait la corne de la page et s'appliquait, vivement, les doigts écartés, sur le verso; pourquoi eus-je une surprise, une secousse qui me fit manquer ma mesure? Ce n'était pas qu'il me troublât, lui, personnellement : j'étais très calme en sa présence ; ce n'était pas la surprise de voir que c'était lui qui me tournait la page : il n'y avait à cela rien que de naturel; avant qu'il fût là, c'était un de ces messieurs, plus âgé, ou une femme qui me rendait ce service. Il s'était trouvé là, musicien,

et le plus jeune de la compagnie; il était venu tout simplement se placer près de moi au piano; et j'étais si préoccupée, si émue, moi, avant de commencer à jouer, que je n'avais même pas remarqué sa présence. Mais en reconnaissant sa main, je me souviens que je songeai tout à coup, qu'étant jeune fille, j'étais devenue bêtement amoureuse d'un jeune homme qui me tournait les pages. Ce souvenir fut sans durée; mais il se représenta à moi une heure plus tard, pendant que je montais à ma chambre; et, à mon balcon, devant la nuit toujours trop belle, je me plus à revivre, en songerie, des heures d'été sur les terrasses de Chinon, pendant lesquelles, avec toute l'innocence et l'embrasement aussi d'un cœur de dix-huit ans, j'avais aimé ce jeune homme presque inconnu et avec qui je n'avais pas échangé trois paroles.

En vérité, je n'avais plus jamais pensé à lui depuis mon mariage; cette aventure purement imaginaire, malgré toute son intensité, m'avait paru bien pâle aussitôt qu'avait commencé mon corps à corps avec la réalité! Toute la grâce, toute la séduction étaient du côté de mon rêve, de ma fumée, mais le goût du réel ne laisse guère subsister au palais le parfum des douces sucreries. Et ce souvenir me revenait ce soir. Il me revenait comme un peu nigaud, un peu charmant; sans grande importance en somme, tout juste assez gracieux et assez méprisable pour qu'une honnête femme l'accueillît sans scrupule et en usât comme d'une intrigue falote et suave à situer dans un décor nocturne. De ces petites comédies, n'est-ce pas? où l'on est tout près de pleurer, mais dont, aussitôt, on est tout près de rire... Ah! que cela est joli, au clair de lune!...

J'entendais toujours, au-dessous de moi, ce murmure d'eau que produisait le barrage; en face de moi les beaux arbres touffus semblaient se refouler les uns les autres jusque dans les profondeurs du parc, arrêtés tout à coup par la chute de terrain du potager, et laissant à découvert la vallée large de l'Ouzonne, imprécise et sans fin. Par la trouée dans les feuillages, mon joli cadre rustique, la paix lourde des champs, où un cri d'oiseau, aigu, solitaire, révélait la vie endormie. Il faisait trop bon, j'aimais la fraîcheur de la nuit, je m'y exposais en peignoir, les pieds nus, avec toute l'inconscience du corps jeune, ignorant de la maladie. La chauve-souris, seule, m'ennuyait, mais elle était cause que je demeurais là plus long-

temps, parce que, de peur qu'elle n'entrât, j'éteignais ma bougie, et parce que la paresse de rallumer me maintenait à la fenêtre. Et la chauve-souris, je l'avais connue à Chinon, sur la pelouse du clos Vaufrenard, par les soirées torrides du mois d'août, petit bout de chiffon oscillant et tremblant suspendu à un fil invisible que tient, je l'ai toujours cru, quelque diable qui nous taquine.

Le temps où j'avais aimé !... Comme c'était triste, et comme c'était bon !... J'avais dix-sept ans environ ; j'aimais avec les espérances les plus chimériques, et, tout à coup, avec des illuminations de raison qui me montraient le néant de mes espoirs ; c'étaient des ascensions exaltantes et des chutes vertigineuses ; quelle torture, mais quelle ivresse !... Il n'y avait pas beaucoup d'années de cela... Mais cela était si éloigné de moi, et d'un retour si impossible, que je pouvais bien à présent me permettre de songer à ce roman de ma vie de jeune fille...

J'y songeais presque tous les jours, et tous les soirs, invariablement. Pourtant, cet amour de pensionnaire en vacances me semblait un peu puéril, et ce jeune homme aimé de moi autrefois ne m'apparaissait plus sous des traits enchanteurs... Je souriais de tout, sauf des battemens de mon cœur.

Mais un jour, mon sourire m'effraya. Ce n'était pas à l'heure de ma songerie nocturne propice aux illusions, ce n'était pas en face de ce paysage d'ombres feuillues, de champs lointains, d'eaux murmurantes dont chaque détail est comme un personnage travesti qui nous intrigue et nous leurre ; c'était dans le plein soleil de midi ; nous revenions d'une promenade sous l'allée couverte ; un domestique se tenait à la porte du vestibule donnant sur le parc ; je revois son jabot blanc et ses yeux clignaient à cause de la lumière aveuglante ; ce domestique signifiait : « Madame est servie ; » l'on était même en retard ; nous nous dépêchions de rentrer. Je posais le pied sur la première marche du perron ; M. Juillet, qui m'avait précédée de deux pas, se retourna vers moi sans me parler ; je n'avais rien dans l'esprit, sinon la pensée que nous étions en retard, lui, moi et deux autres personnes. J'eus tout à coup un sourire que M. Juillet, sensible et susceptible, interpréta contre lui, parce qu'il contenait une malice secrète. La malice n'était pas dirigée contre M. Juillet, et elle n'était même pas de moi ; elle était de je ne sais qui ou quoi, en moi, qui se moquait de

moi-même : dans le temps d'un éclair, je venais de m'apercevoir qu'en rêvant au jeune homme qui m'avait tourné les pages, à Chinon, je ne faisais que commettre une hypocrisie envers moi, je me mentais, je me jouais indignement ; je pensais au jeune homme de Chinon pour ne pas m'avouer que je pensais à M. Juillet.

Il faut donc, parfois, de tels détours, pour que nous voyions clair en nous-mêmes ?

Eh bien ! à cette révélation, — j'en demeure encore stupéfaite, après vingt ans écoulés, — je n'ai éprouvé ni épouvante, ni indignation. Tout ce que je croyais savoir de moi-même me donnait à penser que j'allais bondir ou me trouver mal. Ou bien je n'étais plus moi-même, ou bien je devais repousser avec horreur le sentiment que je venais de découvrir ! C'est donc que je n'étais plus moi-même. Je n'éprouvai ni horreur, ni révolte. Comme on constate qu'un bassin s'emplit d'eau, je m'aperçus simplement que j'étais envahie. De toutes les choses qui m'ont frappée dans le cours de ma vie, l'étrange douceur de la pénétration en moi d'une puissance si redoutable demeure la plus étonnante.

Oh ! il est bien certain que cela ne m'apparut pas si tôt sous son aspect « coupable. » Je n'imaginais en aucune façon qu'il pût jamais s'établir entre M. Juillet et moi des relations dont pût être atteinte la dignité de ma vie conjugale. La vérité est que je n'imaginais rien, que je ne pensais pas à la dignité de ma vie conjugale, que l'idée d'une faute ne se présentait pas à mon esprit, mais que je venais de découvrir qu'en songeant à mon ancien amour avec délices, c'était à M. Juillet que je songeais.

Il semble impossible que je ne me sois pas aperçue plus tôt que c'était à M. Juillet que je songeais ? Sans doute ! et son image s'approchait bien de celle du jeune homme d'autrefois, mais je me disais : « C'est qu'il me tourne aujourd'hui les pages, comme faisait l'autre ; et j'étais sûre d'avoir aimé l'autre, ce qui lui donnait le pas sur M. Juillet.

O mon Dieu ! après un long temps écoulé, après une si grande révolution accomplie en tout moi-même, et malgré toute la confusion que j'éprouve aujourd'hui à revivre la période d'aveuglement que je traversais alors, pardonnez-moi d'avoir évoqué cette saison de Fontaine-l'Abbé !...

Lorsque je me la remémore, mon impression dominante est qu'une espèce de sorcellerie m'environna constamment. Je ne dis pas cela pour m'innocenter ; je ne suis pas du tout de celles qui n'acceptent aucune responsabilité ; je sais trop bien ce que nous pouvons sur nous-mêmes et quelle veulerie se cache sous l'opinion que nous sommes le simple jouet des choses. Non, mille fois non ! nous ne sommes pas que le seul jouet des choses ! Mais nous sommes sollicités par elles d'une façon étrange et sournoise ; et que leurs appels sont puissans, pour peu que nous ne soyons pas sur nos gardes ! Ils sont si forts, oh ! je l'avoue, que c'est une bien sotte présomption de s'imaginer que nous puissions trouver en nous-mêmes la force de seulement lutter contre eux. Les charmes qui m'environnèrent à partir du moment où j'eus mis le pied dans ce domaine, ils dansèrent autour de moi, sans relâche, comme une ronde de génies aux formes attirantes, et qui ne me cachaient que leurs visages...

Si j'étais demeurée plus longtemps à Fontaine-l'Abbé, après le moment où la lumière se fit en moi, pendant que je mettais le pied sur la marche du perron, je crois pourtant que je me serais ressaisie, que la trop grande facilité de contact avec M. Juillet m'eût effrayée et eût suscité la résistance de toute ma volonté. Favorisée que j'étais par ma réputation de femme inattaquable, ma liberté était trop grande. Je crois que j'aurais eu honte d'en profiter outre mesure. Les femmes qui, comme moi, ont de tout temps été prévenues contre le bonheur, se réveillent devant une perspective trop séduisante, et l'approche même d'un plaisir un peu vif les fait cabrer. A présent que je me regarde de loin, sans complaisance et sans parti pris, je crois sincèrement que si je me fusse abandonnée à un sentiment pourvu à mes yeux de toutes les apparences les plus pures, et puis qu'à un moment donné, l'extrême intensité de ce sentiment ou son changement de nature m'eût épouvantée et rendue tout à coup très malheureuse, je fusse partie alors, mais partie, de moi-même, volontairement, avec la satisfaction, du moins, d'agir comme je le devais, et sans dépit contre personne. Je n'affirme pas que je me fusse guérie, après, mais j'eusse fait le premier pas, accompli le premier acte parmi ceux qu'il faut exécuter si l'on essaie de guérir de cela.

Mais voici ce qui arriva.

Depuis des semaines, comme je l'ai dit, je recevais de Chinon des lettres de ma grand'mère et de maman qui, en tout autre temps, m'eussent fait quitter Mme Du Toit sans hésiter une seconde. Je reçus, coup sur coup, une lettre de maman qui me disait que j'étais décidément tout à fait inhumaine, pour laisser mes pauvres vieux dans l'état de mécontentement où les mettaient mon absence obstinée et mon séjour dans une maison étrangère. Mon grand-père n'était pas très bien d'ailleurs, et l'on me laissait entendre que ma conduite ne contribuait pas peu à l'aggravation de son état. Pour que maman se décidât à m'écrire sur ce ton, il fallait que le cas fût alarmant. Et d'autre part, elle avait averti mon mari de ce qui se passait à Chinon; et mon mari, de son côté, m'écrivait pour me supplier de contenter ma famille: il revenait, lui, de la Dordogne, où il avait tous les ans des travaux, et il arriverait en même temps que moi à Chinon, « ce qui ferait très bon effet, » si je voulais bien quitter la Normandie aussitôt réception de sa lettre.

Je ne pouvais plus retarder mon départ, je montrai mes deux lettres à Mme Du Toit qui, elle-même, dut s'incliner devant la nécessité. Je fis en hâte mes valises.

Quelle femme étais-je donc devenue? Je pleurais, en faisant mes valises, et ce n'était pas à la pensée de mon pauvre grand-père, vieux, et désolé de mon absence; ce n'était pas à la pensée des tourmens que j'avais dû causer à ces bonnes gens, un peu solitaires, enfermés dans leur petite ville avec l'idée fixe, et bien légitime, de nous voir auprès d'eux, moi, mes enfans, mon mari. Non! non! je pleurais à l'idée de quitter Fontaine-l'Abbé.

Ces deux petites chambres, à demi mansardées, que nous occupions, depuis six ou sept semaines, l'une tendue de sombre andrinople, l'autre d'une perse à dessins bleus, elles m'étaient devenues le lieu du monde définitif, celui qu'on a cherché, rêvé, désiré, appelé toujours, celui qui fait que le reste de l'univers devient le lointain, l'étranger...

En empaquetant, entre ma nounou, si gaie, et ma petite Suzanne, aussi heureuse de s'en aller qu'elle l'avait été de venir, il me semblait que j'accomplissais un rite funèbre et que j'ensevelissais dans ces boîtes, avec mes bibelots de toilette et mon linge, ma jeunesse, ma vie, et encore je ne sais quoi de mieux et de plus précieux que cela!... J'allais à mon balcon,

de temps en temps, au-dessus du barrage au bruit entêté et charmant; je disais adieu à ma jolie trouée sur les champs éloignés dont j'avais vu, en arrivant, tomber les épis de blé; puis, penchée à la grande lucarne de façade, adieu à la terrasse, aux grenadiers, à la douve, au perron dominant la pelouse, à l'allée couverte, et, là-bas, à l'amorce de l'escalier qui descend au potager...

Je pleurais. La nounou avec ses phrases innocentes qui, parfois, me faisaient peur comme des intuitions mystérieuses, me disait :

— Oh! on le voyait dès le premier jour, que Madame avait de l'affection ici!...

Et Suzanne, qui montrait déjà l'esprit positif de son père :

— As-tu pensé, au moins, à retenir des chambres pour l'année prochaine?

Je pleurais.

On entendait, sous l'allée couverte, les voix de ceux qui seraient encore ici ce soir, quand nous roulerions dans le train. Les arbres avaient jauni un peu. L'horizon ressemblait toujours à la mer. Sur la pelouse, un grand éventail d'eau jaillissait; les couleurs de l'arc-en-ciel jouaient au travers de ses fines perles retombantes, et son léger bruit frais, que j'aimais tant, ne parvenait pas jusqu'à moi. A cause de cela, peut-être, ce paysage me semblait déjà séparé de moi, réapparu déjà dans un songe à venir.

On frappa doucement à ma porte; c'était Mme Du Toit. Elle me surprit m'épongeant les yeux, et fut touchée des larmes que je versais en quittant sa maison, à un point qui m'incommoda. Elle m'apportait un petit panier garni des plus belles poires de son potager, fourré de reines-Claude et de mirabelles, dans les intervalles, et qui embauma l'atmosphère autour de nous. Elle me lut une carte postale datée de Florence, portant quatre mots seulement, dont les deux signatures d'Albéric et d'Isabelle! Et elle se mit à pleurer avec moi. Elle me dit que, moi partie, c'était l'âme de la maison qui s'envolait; elle m'affirma qu'elle m'avait voué une tendresse que son fils aurait le droit de jalouser, s'il se souciait seulement des sentimens de sa vieille mère; enfin, l'heure s'avançant, elle m'annonça qu'elle avait fait servir une petite collation où tout le monde était réuni pour me dire adieu. « Comment! tout le monde?... »

Oui, oui, tout le monde, et ces messieurs eux-mêmes étaient en bas, M. Du Toit ayant renoncé à la chasse, cette après-midi, pour me rendre ses devoirs, jusqu'au dernier moment. J'étais confuse! et de plus j'avais les yeux rougis...

C'était une véritable petite manifestation que l'on organisait en mon honneur. J'avais vu déjà plusieurs hôtes partir, et de plus gros personnages que moi, par le train que j'allais prendre, sans que M. Du Toit désorganisât sa journée et celle de ses amis; il se contentait ordinairement de faire toutes ses politesses après le déjeuner. Mais il avait adopté complètement la très ancienne opinion de sa femme à mon égard, et il me juchait sur un piédestal; il y avait de l'affection, de l'admiration et jusqu'à de la vénération dans toute son attitude envers moi; et il fallait que j'acceptasse cela d'une façon vraiment bon enfant pour que toute la compagnie ne me prît pas en grippe.

Pendant les vingt minutes que dura cette collation, je fus ballottée de l'un à l'autre, j'appartins à tous ceux, ou qui avaient une sincère amitié pour moi, ou qui voulaient faire la cour aux maîtres de la maison, et il n'y eut guère que M. Juillet avec qui je ne dis à peu près rien ; je le quittai, en lui serrant la main comme à tout autre, et il fut certainement autorisé à croire que je ne lui laissais, à lui, rien de plus qu'à n'importe qui.

Il y avait une grande guimbarde attelée, dans la cour pavée, où personne ne put monter pour nous accompagner jusqu'à la gare, tant nous l'emplissions, ma grosse nounou, mes deux bébés et nos bagages. Nous nous retrouvions sur la façade Nord du château, celle qui m'était apparue la première, du haut de l'allée en lacets, le jour de mon arrivée. En remontant cette allée sinueuse, je regardai du côté du château, je revis le dessin des douves, des toitures, la lanterne, la cloche où avaient sonné des heures que je n'oublierais plus, et, par delà, ces beaux lointains vaporeux que j'avais tant caressés des yeux par ma lucarne; et, l'impression de mon arrivée ici se juxtaposant à celle de mon départ, je me sentis tout à coup étranglée et me remis à pleurer, bien contente que personne n'eût pu nous accompagner dans la voiture.

René Boylesve.

(La quatrième partie au prochain numéro.)

LETTRES D'UN PHILOSOPHE

ET D'UNE

FEMME SENSIBLE

CONDORCET ET MADAME SUARD

D'APRÈS UNE CORRESPONDANCE INÉDITE (1)

III

L'ENVERS DE LA SENSIBILITÉ

Le jour où Turgot fut nommé contrôleur général, il y eut beaucoup de joie parmi les philosophes. La philosophie triomphait; ils ne doutèrent pas qu'ils ne dussent triompher avec elle. Donc on les vit, sur l'heure et d'instinct, se mettre en marche; ils arrivèrent en rangs pressés, ils envahirent les bureaux, ils prirent possession des places, ils se partagèrent les honneurs et les bénéfices : il y en eut partout. Morellet fut chargé de dépouiller la correspondance; De Vaines fut premier commis, Suard historiographe, le comte d'Angivilliers directeur des bâtimens, Le Noir lieutenant général de police. Turgot se laissait faire, non sans trouver qu'il y avait beaucoup de philosophes en France, et qu'il fallait beaucoup de places pour contenter leur philosophie. Et Mme du Deffand exagérait à peine, quand elle écrivait : « On fait revivre en faveur des philosophes les charges qu'on avait supprimées. D'Alembert, Bossut, Condorcet sont, dit-on, directeurs de la navigation de

(1) Voyez la *Revue* des 15 septembre et 15 octobre 1911.

terre, avec chacun 2000 écus d'appointemens. Je ne doute pas que la demoiselle de Lespinasse ait quelque paraguante. » Le paraguante de Mlle de Lespinasse, — heureux temps où il n'y avait pas de mot français pour dire pot-de-vin ! — fut l'entrée de Guibert à l'état-major de la Guerre. Pour Condorcet, apparemment le poste que lui destinait l'ironie de Mme du Deffand était déjà distribué : il eut la place d'Inspecteur des monnaies, qui comportait cinq mille francs d'appointemens.

Ce même jour, il coula bien des pleurs dans le phalanstère de la rue Louis-le-Grand. L'hôte principal, le membre le plus important de la petite colonie, allait la quitter. Un très beau logement était attaché à la place que Condorcet venait d'obtenir C'était un avantage des plus appréciables, et le nouvel Inspecteur ne songea pas un instant qu'il y pût renoncer. Mais vous connaissez la sensibilité de Mme Suard : comment pourrait-elle supporter un tel coup? Elle déclara que la séparation était au-dessus de ses forces, et que, si elle devait cesser d'habiter sous le même toit que le cher philosophe, elle ne ferait plus que languir. Devant un tel désespoir, Condorcet s'effraya; et ses craintes lui suggérant le seul moyen qu'il y eût de concilier les devoirs de sa fonction avec ceux de son amitié, il fit une proposition : que les Suard vinssent partager son installation à la Monnaie.

Mme Suard fut très embarrassée. Un combat se livra en elle dont elle nous confie ingénument le secret : « C'était pour moi un véritable malheur que de cesser de vivre avec Condorcet sous le même toit... Mais c'en était un autre, que je n'envisageais pas tranquillement, que d'abandonner toute ma société pour aller vivre au delà des ponts. » Elle tenait à ses relations, partant à son quartier : dans le Paris d'autrefois, un même quartier groupait les gens d'un même monde. De la rue Louis-le-Grand, Mme Suard était, en quelques minutes, rue de Cléry où habitaient les Necker, ses bienfaiteurs, rue Saint-Honoré où Mme Geoffrin avait son royaume, rue d'Argenteuil chez les Saurin dont elle faisait sa plus habituelle société, place Vendôme chez l'abbé Morellet, rue Royale chez les Grouchy, rue Gaillon chez le conseiller Fréteau, rue des Capucines chez Mme de Meulan, etc. Tout ce monde, à son tour, lui rendait visite. Elle avait un salon : pouvait-elle décemment le tenir chez Condorcet? La raison l'emporta sur le sentiment. Elle lui fournit même une excuse spécieuse pour colorer son refus : « Votre amitié n'est

pas de celles que les distances effraient, dit-elle à Condorcet; en vous suivant, je romps toutes mes habitudes et peut-être tous les liens de ma société; en ne vous suivant point, j'ai toujours un grand sacrifice à faire, celui de vous voir moins; mais je conserve mon ami. » Au fond, elle n'était pas dupe et son propre sophisme ne l'abusait pas. C'en était fait de leur ancienne amitié. Toutefois, elle ne mesura pas les graves conséquences que cette brisure pouvait entraîner. Ah! si elle avait pu lire dans l'avenir et prévoir l'événement auquel elle laissait ainsi le champ libre!...

On s'était promis de se voir tous les jours. On se tint parole, pendant quelques jours. Condorcet repassa les ponts. Mais la distance est si grande, à Paris, d'une rive à l'autre, et les empêchemens si nombreux! Ajoutez les absences forcées, les tournées d'inspection, les voyages. Ce qui naguère était l'habitude de chaque jour, devient un dérangement auquel il faut faire une place parmi des occupations auxquelles suffit à peine la journée. Les interruptions se multiplient. Les silences se prolongent. Or, quand on ne s'est rien dit depuis longtemps, c'est étonnant comme on a peu de choses à se dire.

I

Un voyage! Est-ce le nom qu'il faut donner à l'expédition que fit Mme Suard, justement en cette année 1775? Un autre mot ne conviendrait-il pas mieux : celui de pèlerinage? Aucun temps plus que cet irréligieux XVIIIe siècle ne connut les dévotions particulières. Il rendait aux vivans le culte que nous n'adressons qu'aux morts. Jean-Jacques avait eu ses convulsionnaires et Franklin aura ses fanatiques. Pour lors Ferney était la Mecque des incroyans. Mme Suard avait longtemps désespéré d'y entrer, lorsqu'une occasion se présenta qu'elle saisit avec enthousiasme. Son frère Panckoucke allait soumettre à Voltaire le projet d'une édition de ses œuvres qui, d'ailleurs, ne parut jamais. Elle obtint qu'il l'emmenât. Ce « Voyage à Ferney » est resté célèbre, et la relation qu'en rédigea Mme Suard, sous forme de lettres à son mari, fait partie intégrante de la biographie du patriarche : c'est un chapitre de l'histoire des religions au XVIIIe siècle.

En ce temps-là, c'était une affaire qu'un voyage en Suisse,

et dont on ne laissait pas de retirer quelque considération. Mme Suard fit à ses amis de Paris des adieux en règle. Ceux-ci la félicitèrent de son courage et la bourrèrent de lettres de recommandation. Il y en avait une de d'Alembert, une autre de La Harpe qui profitait de l'occasion pour faire porter au grand homme ses éternels *Barmécides*. Celle de Condorcet était la plus galamment tournée. La voici, d'après une copie que Suard en fit tirer : « Vous recevrez cette lettre, mon cher et illustre maître, des mains d'une jeune et jolie femme qui abandonne pour vous son mari qu'elle aime passionnément et ses amis dont elle est tendrement aimée : vous êtes plus sage que Salomon et elle est plus blanche que la reine de Saba. Si vous n'étiez pas rassasié d'admirations, je vous parlerais de son enthousiasme pour vous. Si elle avait besoin de recommandations, je compterais assez sur votre bonté pour vous dire que je n'ai point d'amie qui me soit plus chère. Mais ou l'auteur de *Zaïre* a bien changé, ou elle n'a besoin auprès de vous que de son visage. Si vous aviez le temps de la connaître, vous sauriez cependant que son esprit vaut mieux que son visage, et que son âme est encore mille fois au-dessus... » Une seule ombre à ce portrait enchanteur : l'amitié pour Necker. « Je ne lui connais qu'un défaut, c'est de croire au génie du Genevois qui a voulu donner des leçons à M. Turgot, chez Pissot, quai de Conti (1). Mais Newton croyait à l'Apocalypse. » La voyageuse se chargea encore de diverses commissions, nouvelles à donner, complimens à transmettre, souvenirs à rapporter, notamment des montres qui étaient une spécialité de Ferney. Enfin elle se confia aux hasards de la route : on était aux premiers jours de mai.

Les aventures commencèrent aussitôt. Il faut dire que la France, dans ces années qui précèdent et annoncent la Révolution, était toute frémissante. Sur tous les points, on se heurtait à cette anarchie que Taine a qualifiée de spontanée et qui, plus d'une fois, serait mieux appelée l'anarchie organisée. Ce fut le cas pour les troubles qui portent dans l'histoire le nom de « guerre des farines. » Turgot, en arrivant au pouvoir, s'était empressé de mettre en pratique une des théories chères aux philosophes, et notamment à Condorcet : la libre circulation

(1) L'ouvrage de Necker, sur *la Législation et le Commerce des grains*, venait de paraître chez Pissot, libraire, quai des Augustins.

des grains. L'essai avait mal tourné, et, la récolte ayant été mauvaise, on craignit la famine. Le prix du pain s'éleva jusqu'à près de quatre sous la livre. Dans plusieurs provinces, le mécontentement prit une forme violente. On manifesta contre la vie chère. Des bandes se formèrent qui arrêtèrent les convois, saccagèrent les bateaux, pillèrent les marchés. A Versailles, les 2 et 3 mai, les émeutiers pénétrèrent jusqu'aux grilles du château. Les troupes envoyées pour les contenir furent mal commandées par le prince de Poix, qui perdit la tête et promit tout ce qu'on voulut. Le résultat de ces concessions fut que, le lendemain, Paris était en ébullition; on se battit faubourg Saint-Antoine; les boutiques furent fermées faubourg Saint-Honoré. Mais voici le plus curieux de l'affaire : la discipline avec laquelle opéraient les insurgés, des distributions d'argent dont on eut la preuve, enfin l'extraordinaire mollesse de la répression donnèrent fortement à penser qu'on se trouvait en présence d'un mouvement concerté. Quel but poursuivaient les meneurs? Et s'ils en voulaient à Turgot, n'en voulaient-ils qu'à lui? Mme Suard se fait, dans cette curieuse lettre, l'écho des bruits qui circulaient :

DE MADAME SUARD A CONDORCET

J'ai reçu les adieux de tous mes amis et ce soir je quitte mon bon ami, je quitte Paris dans un moment de trouble. Vous aurez su qu'il y a eu des révoltes dans tous les environs et qu'hier il y en a eu une ici. On croit que les révoltes sont fomentées; on a envoyé des détachemens, mais il semble que ce n'a été que pour les rendre spectateurs tranquilles des violences du peuple. A Versailles, on l'a laissé piller et voler les boulangers et enfoncer deux maisons de particuliers, sans faire le moindre acte de vigueur. Le prince de Poix a dit à la populace pour l'apaiser qu'on lui donnerait le pain à deux sols. En conséquence, hier, à Paris, le peuple a fait la loi aux boulangers. Les plus honnêtes l'ont payé à ce prix, et les brigands ont voulu l'avoir pour rien. Une preuve que le peuple n'était point disposé à la révolte, c'est qu'il indiquait lui-même les plus mutins. Ils ont été cette nuit à Montmartre, ont renversé deux moulins et dispersé tout le bled. Le Roi a écrit à M. Turgot avec la plus tendre estime, il lui dit aussi qu'il est désespéré *de la sottise de M. de Poix*. Combien je me suis félicitée que vous ne fussiez pas témoin de toutes ces attaques contre M. Turgot! On m'écrit que M. Le Noir perd sa place de lieutenant de police et qu'on la donne à M. Albert. C'est sans doute un homme qui convient à votre ami, à celui de tous les gens de bien.

En cours de route, Mme Suard note avec soin ses impres-

sions. La descente du Rhône lui laisse, comme souvenir, celui d'une extinction de voix. A Avignon, elle va voir les remparts, et en pense, cent ans d'avance, ce qu'en pensera M. Pourquery de Boisserin. La fontaine de Vaucluse, consacrée par les poètes et par les amans, la trouve plus indulgente. A Marseille, elle fait rencontre de trois assassins, et, faute de pouvoir se réfugier dans le sein de M. Suard, elle se jette dans celui d'un jeune M. de Fléchier, neveu du fameux évêque. A Aix, elle voit un portrait de Mme Sévigné et s'étonne qu'une femme ait pu concilier tant d'embonpoint avec tant de sensibilité. Enfin elle touche au terme de son voyage et de ses désirs : elle voit le dieu ! Elle connut alors les ravissemens de l'extase. C'est elle qui nous le dit : ses transports surpassèrent ceux de sainte Thérèse. Du moins, elle se l'imagina, et c'est ce qui donne au récit qui va suivre son accent, sa valeur et sa signification.

Quand arriva Mme Suard, Voltaire était à la promenade : on l'alla prévenir. « Il parut bientôt, en s'écriant : Où est-elle cette dame, où est-elle ? C'est une âme que je viens chercher. » Et comme je m'avançai : « On m'écrit, Madame, que vous êtes toute âme. — Cette âme, monsieur, est toute remplie de vous et soupirait depuis longtemps après le bonheur de s'approcher de la vôtre. » Une âme ! L'expression était de Condorcet : elle nous jette d'emblée en pleine atmosphère de mysticité. Mme Suard avait toujours eu l'élocution facile, et l'émotion, au lieu de tarir les sources du langage, produisait chez elle l'effet justement contraire. Elle accabla Voltaire de complimens. Lui, de temps en temps, essayait de l'interrompre d'un : « Vous me gâtez. Vous voulez me tourner la tête. » Mais il fallait laisser passer le flot. Cette première visite s'acheva par une promenade où les quatre-vingt-un ans du vieillard se trouvèrent plus alertes que les trente printemps de sa compagne. Fut-ce la fatigue inusitée de cette promenade, la griserie du grand air, l'énervement du voyage ou le trop de l'émotion ? De la nuit, Amélie Suard ne put dormir.

Elle revint, le lendemain ; elle trouva Voltaire au coin de son feu, l'air abattu : il avait une indigestion de fraises. Tant d'enthousiasme et un déplacement si considérable valaient bien une invitation : Mme Suard fut priée de passer deux jours à Ferney. Elle remercia comme elle savait remercier. Ce fut, de nouveau, le dialogue de la flagornerie et de la galanterie.

« Donnez-moi votre pied, s'écriait Voltaire ému, donnez-moi votre pied, que je le baise. » Installée chez le grand homme, Mme Suard put ainsi le voir à toute heure du jour et sous tous ses aspects. Elle le vit au lit. « Il était sur son séant, droit et ferme comme un jeune homme de vingt ans : il avait un bon gilet de satin blanc, un bonnet de nuit attaché avec un ruban fort propre; il n'a, dans ce lit où il travaille toujours, d'autre table à écrire qu'un échiquier. » Le portrait de Mme du Châtelet n'est qu'à côté de son lit; celui de la famille Calas est à l'intérieur. Ce matin-là, on vint à parler du christianisme. « Il repassa une partie de la vie de Jésus-Christ, s'égaya sur ses miracles, s'indigna contre son fanatisme. Je pris sa défense comme celle d'un des législateurs religieux que j'aime le plus : je n'avouais de lui, lui disais-je, que ce qui était d'accord avec l'ensemble de sa vie, son amour pour les faibles et les malheureux, ces paroles que plusieurs fois il avait adressées aux femmes et qui sont ou d'une philosophie sublime ou de la plus touchante indulgence. » Au moins, voilà une belle défense ! Mais n'est-ce pas Voltaire qui a dit : Mon Dieu, préservez-moi de mes amis?... Elle le vit à dîner où il avait fait toilette pour lui plaire. « M. de Voltaire, lui vint-on dire, qui sait que vous le trouvez fort beau dans toute sa parure, a mis aujourd'hui sa perruque et sa belle robe de chambre. » Elle le vit en seigneur de village, et parcourut ses bois en carrosse avec lui. Elle le vit qui avait pris médecine. Ce sont quelques-uns de ces événemens qu'elle relate, à l'usage de Condorcet, dans cette lettre écrite de Genève :

MADAME SUARD A CONDORCET

Je reviens de Fernai, mon ami, où j'ai couché cette nuit. J'ai déjà vu plusieurs fois M. de Voltaire : rien n'égale le transport, le ravissement, l'ivresse où m'a jetée la vue de ce château qu'il habite. Le cœur me battait avec violence; je me sentais saisie de crainte, de respect; je redoutais de voir celui pour qui j'ai abandonné ce que j'ai de plus cher, celui que [j'ai] toujours compris dans le bonheur de ma vie de voir une fois. Toutes mes craintes se sont évanouies à l'aspect de cette divinité tutélaire de Fernai. Sa vue m'a étonnée autant que charmée. Il n'a de la vieillesse que le respect qu'elle inspire : elle ne me montrait que sa gloire, une vie toute chargée de bienfaits. J'imagine que ceux qui rendaient autrefois les oracles avaient quelque chose de ce caractère qui m'a frappée dans sa physionomie et qui a quelque chose de plus qu'humain, mais c'est une

divinité plus aimable encore qu'imposante. J'ai osé lui dire, même dans les premiers momens, toute la tendresse, toute la vénération qu'il m'inspire. Il a bien voulu trouver aimable tout ce que me dictait l'ivresse où sa présence m'avait jetée. Un de ses amis m'a dit le lendemain que, quoique rassasié d'hommages, il avait pourtant joui du mien, parce qu'il l'avait trouvé vrai. Après lui avoir beaucoup parlé de lui, j'ai pu enfin lui parler de nos amis communs. Vous êtes celui dont il m'a parlé avec le plus d'estime et de tendresse. Il dit que vous lui ressemblez par votre zèle pour la vérité et votre amour pour l'humanité. Il m'a fait votre portrait comme si toute sa vie il avait vécu avec vous. Il m'a donné à votre occasion un conseil bien cher, car en prouvant beaucoup d'estime pour vous, il montre aussi quelque intérêt pour moi; et puis, il ne me conseille que ce que je fais depuis longtemps : « Distinguez bien, madame, cet ami de tous les autres; préférez-le à tous. C'est de toutes les âmes que je connais celle qui convient le plus à votre sensibilité et à votre raison. » Il vous trouve heureux, m'a-t-il dit, de vivre avec moi; il se félicite bien de vous voir avec M. Dalembert à la tête de nos Académies, mais il voudrait que vous ne vous exposassiez ni l'un ni l'autre aux persécutions qu'il a éprouvées. Il vit toujours dans la crainte du Parlement et de ses arrêts. Cela m'attriste pour sa tranquillité que je crois qu'on n'oserait troubler. J'ai été un peu scandalisée de la manière dont il m'a parlé de l'ouvrage de M. Necker. Je ne vous répéterai point ses expressions, cela vous ferait trop rire, méchant que vous êtes. On m'écrit de Paris que tous vos écrits sont toujours plus violens et que M. et Mme Necker sont fort contristés. C'est vous qu'il faut que j'accuse de tout cela et cependant je ne puis cesser de vous aimer, tout cruel que vous êtes.

Tâchez d'être à Paris pour mon retour, que je me voie entourée en arrivant de tout ce que j'aime. Le patriarche est au désespoir que vous ayez fait de Pascal un si grand homme; nous sommes, dit-il, de grands sots, si M. de Condorcet a raison. Nous vous avons acheté une montre, M. de Voltaire n'entendait pas trop cet article de votre lettre, il croyait la montre commandée; et quand je lui ai dit que vous le priiez simplement de vous acheter une montre de sa petite colonie, il m'a dit que je ferais un meilleur commentateur que Grossius. Adieu, mon ami, je vous embrasse bien tendrement.

Tel fut ce voyage à Ferney qui représente pour Mme Suard l'épisode principal, et l'heure la plus brillante de sa vie. Elle pouvait, au retour, se déclarer satisfaite, j'entends : satisfaite d'elle-même. Au moment où la religion de Voltaire était dans son plein, elle avait trouvé le moyen de se distinguer par l'excès de son enthousiasme : c'était un résultat. Elle laissa des souvenirs. C'est à elle que fait allusion Mme de Genlis, dans le chapitre de ses *Mémoires* où, racontant sa propre visite à Ferney en 1776, elle écrit : « Il était d'usage, surtout pour les jeunes femmes, de s'émouvoir, de pâlir, de s'attendrir, et même de se

trouver mal en apercevant M. de Voltaire. » Mme de Genlis avait rompu avec l'usage et contemplé Voltaire les yeux secs. Au fait, le témoignage de ces deux dames concorde-t-il? Mme Suard avait vu en Voltaire un jeune vieillard, un châtelain galant et dameret. Le Voltaire que nous dépeint Mme de Genlis est tout autre. « Il était fort cassé et sa manière gothique de se mettre le vieillissait encore; il avait une voix sépulcrale qui lui donnait un ton singulier, d'autant plus qu'il avait l'habitude de parler excessivement haut quoiqu'il ne fût pas sourd... Il me parut qu'il ne supportait pas que l'on eût sur aucun point une opinion différente de la sienne : pour peu qu'on le contredît, son ton prenait de l'aigreur et devenait tranchant. Il avait certainement beaucoup perdu de l'usage du monde qu'il avait dû avoir, et rien n'est plus simple : depuis qu'il était dans cette terre, on n'allait le voir que pour l'enivrer de louanges... » Je sais bien que le témoignage est sujet à caution. Je vous signale à ce propos une étude très distinguée que vient de publier M. Harmand sur *Madame de Genlis* (1). Tout de même, les yeux de Mme Suard étaient prévenus. Soyons prudens, une fois de plus; corrigeons une déposition par l'autre; et tenons-nous sagement dans le juste milieu.

II

Cependant, à mesure que l'expérience tentée par Turgot s'acheminait vers un échec et que l'opinion semblait se prononcer pour les idées de Necker, la colère de Condorcet ne connaissait plus de bornes. Necker venait, comme on l'a vu, de publier son ouvrage sur *la Législation et le commerce des grains*, où il reprenait pour les développer les idées qu'il avait déjà exposées dans son *Éloge* de Colbert : nous savons dans quel état violent elles avaient plongé Condorcet. De nouveau, avec plus d'insistance et surtout d'abondance, il faisait honneur à Colbert de l'établissement de plusieurs lois prohibitives soit contre la sortie des blés, soit contre l'entrée des fabriques étrangères. « Ces précautions, aujourd'hui calomniées, ne sont point des institutions sauvages, injustes, ni barbares... » Telle était la thèse qu'il soutenait en quatre cents pages aujourd'hui parfaitement

(1) 1 vol. chez Perrin.

illisibles, mais qui, à l'époque où le livre parut, répondant à des questions d'une brûlante actualité, eurent un immense retentissement.

Condorcet, pour réfuter ce gros traité, multiplie les brochures. Elles figurent dans les œuvres complètes du philosophe : elles sont d'une violence inouïe. Mais cela ne suffit pas à soulager son cœur gonflé de fiel. Et après ce débordement d'injures, qui coulent à flots dans ses écrits destinés au public, il lui reste un trop-plein de rage à déverser dans sa correspondance privée. Dans chaque lettre qu'elle reçoit de lui, Mme Suard est assurée de trouver un paquet de sottises à l'adresse d'un homme pour qui elle a de la reconnaissance. « J'ai des blés aujourd'hui par-dessus la tête (l'ouvrage de M. Necker avait paru, et il en combattait tous les jours les principes par de petits pamphlets); il est dur de passer son temps à réfuter des amphigouris; *mais je suis l'édile chargé de balayer les rues.* » Mme Suard, avant son départ pour Ferney, étant allée voir Necker à Saint-Ouen, et l'ayant trouvé fort attristé par les événemens publics : « Je souhaite, riposte Condorcet, que votre ami n'ait pas d'autre raison de s'attrister que le sentiment de sa sottise... Que ne conduit-il son commerce, sans se mêler de donner son avis au gouvernement? Que ne se contente-t-il d'aspirer à la fortune de La Borde, sans prétendre à la gloire de Montesquieu? » Les termes les plus injurieux, les noms les plus décriés, noms de banqueroutiers fameux ou de vulgaires escrocs, sont ceux qu'il lui applique. Non content de combattre les idées du futur ministre, il s'attaque à l'homme, à ses actes et à son caractère. C'est le procédé de polémique qui consiste à dire : « Vous ne pensez pas comme moi, donc vous êtes un coquin. » Écoutez le ton de ce réquisitoire adressé à Suard, contre celui que, par opposition à Turgot, il appelle *l'Autre*. « *Il est certain* qu'il a augmenté sa fortune dans le discrédit de nos effets publics et par leur commerce, et que cela s'appelle de l'agiotage. *Il est certain* qu'il a obtenu des permissions de faire sortir du blé pour Genève dans le temps que l'exportation était défendue et qu'il a, par conséquent, très mauvaise grâce à venir faire l'entendu sur l'exportation; qu'il a acheté le grain ailleurs qu'au marché par permission particulière et qu'ainsi il ne devait pas venir nous dire de ne vendre qu'au marché. *Il est certain* qu'il voyait Le Brun et qu'il le recevait chez lui.

Il est certain qu'il avait la confiance de l'abbé Terray. On prétend que, le jour de l'émeute, les Savoyards ont crié : Vive M. Necker! et qu'il y avait à la Halle plusieurs exemplaires de son livre. *Ce qu'il y a de sûr*, c'est que ses principes sur la propriété vont à légitimer le pillage, comme les principes des Jésuites sur la compensation à légitimer le vol ; ce qu'il y a de plaisant, c'est que ses raisons sont les mêmes que celles des Jésuites. » Ne croit-on pas lire déjà un de ces actes d'accusation qui bientôt, dans les assemblées révolutionnaires, feront parler à la justice le pur langage de la haine ? N'est-ce pas le même système d'inquisition, la même perfidie à détourner une question, à présenter des on-dit pour des faits et des racontars pour des certitudes ? Et chacun de ces *il est certain* ne retombe-t-il pas avec une implacable précision de couperet ?

A quel point Mme Suard était gênée, blessée, ulcérée par cette attitude de Condorcet, on le devine. Elle se plaignait, prêchait le calme et la mesure, invoquait le bon sens, les convenances, le sentiment même de sa dignité, que n'aurait pas dû oublier un homme de la valeur et du rang de Condorcet. « Ayez soin de votre santé. Tâchez que la colère ne la dérange point. Ménagez, de grâce, vos expressions dans la suite de votre réponse. Faut-il que le meilleur des hommes, celui à qui je reconnais, avec un sentiment si délicieux, le plus de vertus, s'établisse la réputation d'un homme violent et injuste ? Adieu, je vous embrasse bien tristement, mais bien tendrement. » Le temps n'était plus où Condorcet promettait de renoncer à ses idées les plus chères et de n'avoir plus d'opinion sur rien ni sur personne, plutôt que de contrister son amie. D'ailleurs, à peine y avait-il de sa faute : il n'était plus maître de lui, il ne se possédait plus. Et on était bien obligé de s'apercevoir, dans son entourage, que certaines questions le plongeaient aussitôt dans un état singulier, où il cessait d'avoir nettement conscience de ses actes et de ses paroles. Mme Suard lui écrit, comme à un irresponsable, avec une nuance de pitié. « Vous croyez n'être plus en colère, et vous m'adressez quatre pages d'injures atroces contre un homme que j'aime et que j'estime ! Vous avez, mon bon ami, la fièvre chaude, ou plutôt le diable au corps, comme le dit M. d'Alembert. » Et, dans une note, elle nous donne ce renseignement : « J'ai déchiré presque toutes les lettres de M. de Condorcet où le caractère de M. Necker était insulté. Je ne les

achevais presque jamais et le disais à M. de Condorcet que cela n'arrêtait point. » Au contraire, en vertu d'une loi connue, cela l'excitait.

Bien entendu, chaque fois qu'elle gourmandait son ami sur ses incartades, Mme Suard s'empressait d'ajouter que leur amitié n'en était pas altérée. Elle le disait, mais le croyait-elle ? Dans les momens d'effervescence politique et quand certaines affaires d'État passionnent l'opinion, les relations sociales sont toutes troublées : nous en savons quelque chose. La séparation, la différence des intérêts, la divergence des idées sur certains points essentiels, tout concourait à amener entre Mme Suard et Condorcet un refroidissement sur lequel il était difficile de se faire illusion. Nous-mêmes, à la seule lecture de cette correspondance, nous en sommes frappés. Les lettres se font plus rares, plus courtes, et toute intimité en a disparu. On sent qu'elles ont été écrites à la diable, en accomplissement d'un devoir ancien qui tourne à la corvée. Il fallut bien que Mme Suard s'en aperçût ; elle commençait à douter de cette amitié jadis si tendre ; elle se plaignit du changement. Condorcet, comme il est juste, protesta que son cœur était toujours le même : « Je serais bien affligé si vous aviez quelque inquiétude sur mon amitié. Soyez sûre qu'elle est toujours la même, c'est-à-dire qu'il n'y a personne au monde pour qui j'aie un sentiment plus tendre : l'expression seule a changé. Peut-être sont-ce les années, peut-être est-ce l'ouvrage des circonstances. Autrefois j'étais absolument indépendant ; je me livrais à mes idées et à mes sentimens aussi longtemps que je voulais. Ce bonheur n'existe plus pour moi. Livré à des occupations forcées, je ne dispose que de momens très courts, très coupés, et mes lettres doivent s'en sentir. Dans ce moment, par exemple, je vous écris dans un cabaret... » Le cabaret ne faisait rien à l'affaire, ni les occupations. Jamais les occupations d'un homme, si absorbantes soient-elles, ne l'ont empêché d'écrire, chaque fois que son cœur avait besoin de s'épancher. L'amie négligée prit l'excuse pour ce qu'elle valait, et s'alarma davantage. Bientôt certaines bizarreries de Condorcet, des signes auxquels la jalousie féminine ne se trompe pas, la mirent sur la voie du véritable danger. Une femme pouvait seule avoir ainsi bouleversé la vie du philosophe et changé son cœur.

III

C'était une femme, en effet, et quelle femme!

Grande, élancée, avec cette liberté dans la démarche et cette aisance dans le geste qu'ont les femmes très bien faites, Sophie de Grouchy était remarquablement belle. A la beauté elle joignait la grâce. Ses portraits nous montrent un visage charmant de jolie femme. Les yeux ont ce long regard si troublant, les lèvres sont spirituelles, fines, ironiques, malicieuses. Elle était de celles qu'on ne peut approcher sans en devenir tout de suite un peu amoureux. Les séductions de l'esprit le plus brillant et le plus orné continuaient l'enchantement. Née dans une famille de vieille noblesse, la « belle Grouchette » avait dans le sang, elle aura dans les sentimens et dans la conduite, cette manière aristocratique que rien ne remplace. Élevée à la campagne, au château de Villette, elle y avait pris une sève de plante poussée au grand air. Puis on l'avait envoyée au couvent, dans un de ces chapitres nobles qui étaient le meilleur apprentissage de la vie mondaine. A Neuville, elle avait beaucoup dansé et lu davantage. La hardiesse de la pensée moderne l'avait gagnée ; quand elle rentra chez les siens, elle était acquise aux idées nouvelles et décidée à mettre à leur service son ardeur conquérante. C'étaient aussi bien celles qui défrayaient les conversations d'hommes de lettres et de magistrats, auxquelles elle prenait part chez ses oncles, le conseiller Fréteau et le président Dupaty. Du reste, nullement d'humeur à se perdre dans les vagues rêveries, elle possédait, à un degré rare, le sens de la vie. A beaucoup de raison qui la distinguait de la plupart des femmes de son temps et de tous les temps, elle mêlait une fantaisie toute féminine ; à une élégance d'ancien régime, une indépendance d'allures et une absence de préjugés qui annonçaient la société du lendemain. Tels étaient les élémens riches et variés qu'elle résumait en elle, comme une fleur superbe.

Comment le pauvre Condorcet eût-il résisté? Lui qui, jadis, avait si tendrement soupiré pour la coquette Meulan, il allait subir un charme autrement capiteux. Il ne chercha d'ailleurs aucunement à s'en défendre, en fut aussitôt enivré, et succomba de tout son faible cœur.

C'est chez le président Dupaty qu'il avait connu Sophie de

Grouchy. On va voir dans quelles circonstances : elles peignent une époque et un milieu. Cette fin du XVIIIe siècle était, comme on sait, fertile en « Affaires. » Après l'affaire Calas, l'affaire La Barre, et plusieurs autres, l'affaire des « Roués de Chaumont » apporta à l'année 1786 son lot de scandale, de sensiblerie et de fièvre révolutionnaire. Le bailliage de Chaumont avait condamné aux galères perpétuelles trois paysans, les nommés Bradier, Simarre et Lardoise, accusés d'avoir volé et maltraité le fermier Thomassin. L'affaire vint au Parlement de Paris sur l'appel *a minima* du ministère public. Le conseiller Fréteau, chargé d'instruire l'affaire, conclut à réformer le jugement pour irrégularités de procédure. Le Parlement ne fut pas de cet avis; il éleva la peine : les paysans furent condamnés à la roue. Fréteau ne lâcha pas la partie, et, sachant bien ce qu'il faisait, il communiqua son mémoire à son beau-frère Dupaty. Celui-ci, avocat général au Parlement de Bordeaux, s'y était rendu impossible par sa manie d'en user librement avec les lois qu'il était chargé d'appliquer. Il était le protecteur attitré de tous ceux à qui la police, la justice et autres autorités tracassières font des ennuis. C'était le « bon juge. » Ne pouvant le maintenir en province, on l'avait envoyé à Paris. On le déplaçait avec avancement. Mis en possession du dossier des trois paysans, il écrivit un mémoire justificatif où il ne releva pas moins de vingt-trois cas de nullité, et en appela au Conseil du roi de l'arrêt du Parlement de Paris. Après une série de péripéties que nous n'avons pas à raconter ici, le Conseil du roi cassa le jugement de Chaumont et renvoya les accusés devant le bailliage de Rouen qui les acquitta, en décembre 1787. Leur défenseur alla détacher leurs fers — en famille.

Quelques récits qu'on ait pu faire de cette scène touchante et larmoyante, aucun ne vaut celui qu'en adressait, peut-être à sa cousine de Grouchy, la fille du président Dupaty encore toute remuée du spectacle auquel on venait de la faire assister pour qu'elle en fût attendrie. Comment la lettre s'est-elle trouvée dans les papiers de Suard? Je ne sais; mais je me ferais scrupule de ne pas donner en son entier ce document incomparable, une merveille en son genre.

LETTRE D'ÉLÉONORE DUPATI AGÉE DE SEIZE ANS A SA COUSINE DE GROUCHY SUR L'AFFAIRE CRIMINELLE. (1)

Je t'ai écrit plus de vingt lettres, sans avoir reçu aucune réponse de toi, ma chère amie. Ce silence m'afflige. Est-ce que tu n'aimes plus Éléonore ? Mais j'ai à te mander, des choses qui t'intéresseront peut-être davantage, et si l'amitié ne t'est pas précieuse, du moins sois sensible à l'humanité. Je vais te parler de trois hommes que la calomnie a plongés dans les plus affreux malheurs. Ils habitaient une humble chaumière ; ils n'avaient pour tout bien qu'un petit troupeau : il n'en fallait pas davantage pour faire leur bonheur. Dès le lever du soleil, ils allaient travailler aux champs, et retournaient le soir dans leurs cabanes, où ils trouvaient un repos délicieux avec leurs femmes qu'ils aimaient et avec leurs enfans dont ils recevaient mille tendres caresses.

Un soir que ces bonnes gens étaient assis autour de leur feu, et qu'ils écoutaient avec une grande attention la lecture de la Bible, que leur faisait leur grand-père, deux hommes armés entrent avec bruit dans la paisible chaumière, regardent autour d'eux, et, en voyant les trois pères de famille, ils disent : « Voilà ce que nous cherchons. » Alors ils les lient, les garrottent, et les Barbares les enlèvent, sans être touchés des cris des femmes et des enfans, et des pleurs du vieillard. On les mène dans de noirs cachots ; et c'est là qu'ils apprennent qu'on les accuse d'avoir assassiné des hommes. « Grand Dieu ! Est-ce possible ! s'écrient-ils. Nous, coupables d'un crime si noir ! » Cette première idée les met au désespoir ; mais leur conscience les rassure.

On les interroge ; on ne trouve dans leurs réponses que le langage de l'innocence, et quoiqu'il n'y eût contre eux aucun témoignage qui prouvât le crime dont on les chargeait, le juge inhumain les condamne à expier sur la roue. Le Barbare ! Son âme était donc sourde à tout sentiment d'humanité !

O ma bonne amie ! Comment exprimer ma douleur en voyant ces malheureux marcher au supplice ? Comme ils sont pâles, défigurés !... Ils vont donc à la mort !... Hélas ! ils ne verront donc plus leurs enfans... Mais que vois-je ? Qu'entends-je ? Un homme dont le seul regard annonce ce qu'il va dire, accourt et s'écrie : « Arrêtez, arrêtez, ils sont innocens ! » Le Roi ordonne que le supplice soit retardé. Aussitôt un cri de joie part de tous les cœurs. Cet ami de l'humanité les arrache des mains des bourreaux, et les reconduit dans leurs cachots. Alors il s'occupe de faire connaître leur innocence. Il y consacre ses jours, ses nuits : il en est sans cesse occupé. Enfin, il fait paraître un ouvrage qui les justifie. Il croyait déjà jouir du doux plaisir de les délivrer ; mais ces hommes qui sont toujours ennemis du bien qu'on fait, retardent par de noires méchancetés cet heureux

(1) Je reproduis ici l'indication donnée par Mme Suard. Mais la lettre n'est certainement pas adressée à l'une des jeunes de Grouchy, — qui s'appelaient Marie-Louise-Sophie et Félicité-Charlotte, — et non Henriette. De plus, elles étaient trop au courant de l'affaire pour avoir besoin d'en être informées dans le détail. Peut-être est-ce une composition adressée à une amie imaginaire, un « devoir de style. »

moment. Dieu ! Est-il possible de trouver des ennemis lorsqu'on veut faire du bien ? Ils mettent en œuvre la calomnie, l'injustice contre le plus vertueux des hommes, l'accablent d'injures, condamnent au feu le mémoire qu'il avait fait pour défendre ces trois malheureux.

Ici, ma chère Henriette (?), permets que j'interrompe mon récit. Mon cœur ne peut te cacher davantage quel est cet homme généreux. C'est le protecteur de l'humanité, le meilleur de tous les pères, l'ami de ses enfans... Ne le devines-tu pas, ma chère Henriette, c'est mon papa... Oui, c'est mon cher papa. Cela ne t'étonne pas sans doute. Tu sais combien son cœur est bon, combien il se plaît à soulager les malheureux. Ah ! je remercie le ciel d'avoir un tel père. J'aurais voulu que tu eusses été témoin des peines qu'il s'est données dans cette affaire. Il y pensait toujours, et, pendant les deux années qu'il s'en est occupé, son zèle ne s'est pas ralenti un seul instant. Pour se délasser de ses travaux, il allait souvent les voir. J'y allais aussi avec lui. Nous leur disions des choses consolantes ; nous tâchions d'adoucir leurs peines. Ah ! que je me sentais attendrie en les voyant, ces malheureux ! Surtout, en songeant que, sans papa, leurs membres innocens auraient été mutilés sous les mains barbares des bourreaux ! Que ces idées sont déchirantes ! Et combien ton âme en doit être émue ! Mais consolons-nous, ma chère amie, et livrons-nous à la joie la plus pure. La vertu a sauvé l'innocence des mains de l'oppression. Enfin, aujourd'hui, le Conseil a cassé l'arrêt qui les condamnait. Ils seront donc sauvés, ma chère amie. Ah ! je ne me sens pas de joie !

Mais j'ai encore une scène bien touchante à te peindre. Tu dois bien penser que nous avons été aussitôt leur annoncer cette bonne nouvelle. Nous les trouvons tristes, abattus. Mais quelle est leur surprise, quand papa leur dit en les embrassant : « Consolez-vous, mes amis. Votre innocence est reconnue ; bientôt vous irez consoler vos femmes et vos enfans désolés, reprendre cette vie paisible et innocente que vous avez toujours menée, et, au lieu de l'air infect des prisons, vous respirerez enfin l'air doux et pur de la liberté. » Ils ne peuvent exprimer leur joie en entendant ces paroles. Ils embrassent les genoux de mon papa, et l'appellent leur ange tutélaire. Ah ! ma bonne amie, qu'il est doux de sécher les pleurs des malheureux !

Voilà, ma chère Henriette, un récit qui, j'espère, t'intéressera, malgré ses longueurs. Pardonne cette négligence. Je t'écris sans apprêts, et tel que mon cœur me le dicte : le langage du sentiment n'est-il pas celui qui convient à l'amitié ?

Que dites-vous de la lettre et du style ? Berquin, l'ami des enfans, n'a pas de page plus touchante ni plus édifiante. C'est la scène type de la jeune fille sensible et du forçat innocent. L'affaire des roués ne pouvait manquer de mettre en mouvement Condorcet qui s'était déjà employé activement pour le jeune d'Étallonde, ce Français, officier du roi de Prusse et protégé de Voltaire. Au premier bruit de ce scandale judiciaire, il

arrive chez Dupaty, se concerte avec lui, publie, pour lui venir en aide, ses *Réflexions d'un citoyen non gradué sur un procès très connu*. Ainsi la grâce des roués de Chaumont fut un peu son œuvre. Un bienfait oblige. Il prit à son service un de ces innocens. Ce fut un désastre dans son intérieur. Il ne faut pas mêler les questions... Au cours de ses visites chez Dupaty Condorcet avait rencontré la nièce du Président, la belle Sophie de Grouchy. Il revint un peu plus souvent et s'attarda un peu plus longuement que ne l'exigeait l'intérêt des trois honnêtes cambrioleurs. Le souci de la justice et de la vérité l'avait amené : l'amour le retint.

De son côté, Mme Suard était en relations, déjà anciennes et très affectueuses, avec les Grouchy. Nous en avons pour preuve un aimable billet à elle adressé par Sophie. Il s'agissait de la garder à Villette où elle était en visite avec Garat. « Nous voulons vous enlever Mme Suard jusqu'à lundi, monsieur, écrivait Sophie de Grouchy à M. Suard. C'est un complot formé, et il est absolument nécessaire que vous y entriez, si vous voulez que papa, maman et toute la société vous pardonne de n'en être pas aussi l'objet. Mon oncle Dupaty part lundi. Ainsi vous voyez bien que rien ne pourra empêcher Mme Suard d'obtenir des chevaux ce jour-là pour partir d'ici. Pardonnez-nous de la garder. Elle se porte à merveille, elle se plaît avec nous, et cela est au moins réciproque. M. Garat trouve ce vallon digne de quelques momens de ses vacances ; un peu de soleil et beaucoup d'amitié ne nous donnent-ils pas quelques droits, monsieur, de vous garder ainsi ce que vous chérissez davantage? » La lettre est datée du 4 octobre 1786. Nous sommes à la veille du drame intime qui va déchirer le cœur de la sensible Amélie.

Bien des signes auraient dû lui donner l'éveil, et d'abord les fréquentes visites de Condorcet chez Dupaty. Mais elle savait Dupaty en procès avec le Parlement pour la cause des trois roués ; elle voyait, nous dit-elle, Condorcet écrire sans cesse des morceaux contre le réquisitoire de Séguier et le Parlement : n'était-ce pas une explication suffisante? D'ailleurs, comment l'idée lui serait-elle venue que son ami songeât à se marier? Elle ne cessait de l'entendre répéter qu'il était trop vieux, ayant quarante-deux ans, l'âge d'Arnolphe, et d'ailleurs à jamais guéri de la passion par une première expérience. Cela l'arrangeait trop bien pour qu'elle songeât à en douter.

Cependant de grandes perturbations se manifestaient dans la vie, jusque-là si réglée, du philosophe. Lui, qu'on n'avait jamais vu déroger à son habitude de se coucher à dix heures, il restait maintenant chez Dupaty jusqu'à minuit! Un acte inqualifiable, une extraordinaire inconvenance dont il se rendit coupable avec une espèce de cynisme fut la révélation. Il avait écrit à Mme Suard qu'il s'ennuyait à Paris et l'avait priée d'y revenir. Elle n'était plus habituée à ces marques d'un tendre intérêt; charmée, elle s'empressa de déférer à ce vœu d'une amitié qui peut-être se réveillait. Mais, à sa grande surprise, elle ne vit pas accourir Condorcet. Cependant elle apprenait, avec un trop légitime dépit, qu'il allait chaque soir à quelques pas de là, chez Dupaty. C'est que Sophie de Grouchy était revenue de Villette avec sa mère : Condorcet ne s'ennuyait plus à Paris. La nécessité s'imposait d'une explication qui n'avait que trop tardé.

MADAME SUARD A CONDORCET

Je croyais que mon retour à Paris était une chose agréable pour vous : vous m'aviez écrit que vous le désiriez. Cependant je doute que je vous eusse vu quelques momens, si je ne vous avais rencontré chez Mme Dupaty. Je trouve très simple que vous ayez un vif intérêt pour sa nièce; j'ai toujours pensé que la beauté, la grâce, l'esprit devaient faire de vives impressions. Pourquoi donc ne me diriez-vous pas tout ce qui se passe dans votre âme, puisqu'il ne peut s'y rien passer que je n'approuve? Ne dois-je pas me croire quelques droits à votre confiance, quand la mienne pour vous a été sans réserve?... Voilà plusieurs jours de suite que vous m'avez profondément affligée en passant devant ma porte sans y entrer. Être si près de moi sans sentir le besoin de me voir un moment, c'est une indifférence à laquelle votre amitié n'a pu me préparer, que la mienne ne peut concevoir et dont elle est bien éloignée d'être capable... Si vous êtes amoureux de Sophie, pourquoi ne me l'avoueriez-vous donc pas, puisque votre amour deviendra une si bonne excuse de vos torts envers l'amitié?...

Condorcet ne demandait qu'à avouer... Du jour où ce fut pour parler de Sophie de Grouchy, il ne fit plus difficulté de retourner chez Mme Suard. Ici commence un chapitre de leurs relations qui n'est pas le moins piquant. Mme Suard, en effet, s'institue aussitôt sa confidente et sa conseillère : c'était rentrer dans son élément. Elle va se prodiguer dans ce rôle qui lui convient si bien, et renaître au contact d'une intrigue dont la complication la ravit.

Ce projet d'union soulevait en effet une objection. Il en soulevait dix, il en soulevait cent : ni l'âge, ni les goûts n'étaient en rapport; cette brillante personne que fut Sophie de Grouchy était, entre toutes les femmes, celle que ce timide, ce naïf, ce maladroit de Condorcet était fait pour ne pas épouser. Mais ce genre d'objections ne compte pas. Il y en avait une autre.

Le dernier biographe de Mme de Condorcet, M. Antoine Guillois, s'est fait l'écho indigné d'un bruit auquel j'avoue bien que ni l'autorité de Michelet, ni celle de Lamartine, ne suffiraient à prêter beaucoup de consistance. « Michelet, dans son livre sur *les Femmes de la Révolution*, a parlé d'un roman d'amour antérieur au mariage du 28 décembre 1786 et dont Sophie aurait été l'héroïne; les noms de La Rochefoucauld, de La Fayette, de l'abbé Fauchet et d'Anacharsis Klootz ont été prononcés; Sophie aurait prévenu loyalement son mari que son cœur n'était pas libre et elle n'aurait aimé réellement Condorcet qu'après trois ans de mariage, et lorsque le philosophe aurait conquis son cœur par ses enthousiasmes généreux au lendemain de la Bastille. (Michelet a écrit textuellement : « L'unique enfant qu'ils aient eu, naquit neuf mois après la prise de la Bastille, en avril 90.) ... Qu'on dise donc si la vie de Villette... se prêtait à une pareille intrigue; qu'on dise aussi, quelque opinion sévère que l'on puisse professer à son égard, si Condorcet aurait été homme à supporter de pareilles conditions (1) ! » C'est précisément ce que Mme Suard va nous dire. Sur l'effet qu'aurait produit la prise de la Bastille dans les ménages de philosophes, nous laisserons à Michelet la responsabilité de cette vue historique. Mais sur la réalité d'une intrigue sentimentale avouée par Sophie et connue de Condorcet, voici que nous arrive un témoignage nouveau et dont il est difficile de contester l'authenticité. C'est une des révélations, telles quelles, de cette correspondance.

Le témoin est prévenu, je l'accorde. Mais il y a des détails qu'on n'invente pas, et qui ont pour garantie leur étrangeté elle-même. Au cours de la visite où il lui avoua son intention d'épouser Mlle de Grouchy, Mme Suard tint à Condorcet ce propos : « Vous voyez, lui dis-je, que son cœur est engagé, qu'il l'est par un premier sentiment qui d'ordinaire jette dans l'âme

(1) Antoine Guillois, *la Marquise de Condorcet*, p. 72.

de profondes racines, et qu'il ne faut point penser à lui en demander le sacrifice dans ce moment. Il me dit qu'il attendrait aussi longtemps qu'on le voudrait, qu'il ne prétendait qu'à son amitié, et qu'elle lui en montrait beaucoup... » Mme Suard n'a pas inventé ce bout de dialogue si singulier, pas plus que les négociations bizarres auxquelles va la mêler sa vocation d'éternelle intermédiaire.

Ce furent, pendant des semaines, des scènes violentes et baroques. On vécut dans une atmosphère chauffée de passion et teintée de ridicule. On joua au vrai une de ces pièces qu'on trouverait à la scène par trop invraisemblables, ambigu de drame et de vaudeville. Il semble en effet que le roman, où Sophie était engagée, fût en voie de languir. L'arrivée d'un prétendant corsa la situation et ranima des feux qui s'éteignaient. « L'amant se montra alors aussi passionné que dans les premiers jours de son amour ; et Sophie y retrouva un charme qu'elle voulait bien concilier avec son mariage, mais qu'elle ne voulait pas sacrifier. Sa mère... était présente à tous ces combats ; elle allait de sa fille à son amant ; elle le conjurait de ne pas la priver d'une destinée qu'il ne pouvait lui assurer, *puisqu'il était marié* [ici plusieurs lignes biffées]. » Mme Suard était admirable dans ces cas-là, ingénieuse, autant que personne au monde, à trouver, pour les situations les plus embrouillées, la formule libératrice. Elle émit cet avis que l'amant devrait lui-même accorder au futur mari la main de Sophie et lui en faire cession. Restait à persuader le principal intéressé : ce n'est pas Condorcet que je veux dire. « La mère et la fille partirent pour leur terre. M. de Condorcet lui écrivit en lui promettant tout le bonheur que la tendresse peut donner. L'amant écrivait de son côté que sa vie dépendait de son amour, et que ce sacrifice était au-dessus de ses forces. La mère se jetait aux genoux de sa fille et lui demandait son bonheur comme on demande la vie. » Enfin l'amant envoya son consentement. Tout le monde fut d'accord pour brusquer les choses, sauf pourtant Mme Suard ; mais alors on cessa de la consulter. « La mère n'eut pas de repos que tout ne fût terminé. M. de Condorcet n'eut pas le courage d'éloigner son bonheur. Je désapprouvais fort cette précipitation ; elle m'annonçait tous les orages qui depuis ont éclaté. Mais il faudrait jeter un voile sur tout cela et sur M. de Condorcet qui, depuis ce moment, n'a plus été lui, n'a plus été

à lui. Ah ! que de vertus et de bonté l'amour a dégradées ! » Telle est cette déposition d'un témoin qui fut mêlé à toute l'affaire et qui y eut un rôle. Il est impossible de n'en pas tenir grand compte. — Quel est d'ailleurs le nom de l' « amant » marié? je l'ignore. Je crois fermement que le mot, d'usage courant dans notre littérature classique, doit s'entendre dans un sens très différent de l'acception précise et spéciale que nous lui donnons aujourd'hui. Enfin et surtout, je laisse à de plus avisés que moi le mérite d'apporter dans cet imbroglio un peu de clarté

IV

Le mariage de Condorcet fut le coup de grâce pour une amitié qui, depuis des années, languissait. A vrai dire, les relations ne furent jamais interrompues complètement. Sophie avait même demandé qu'il n'y fût rien changé : « Nous nous partagerons M. de Condorcet. Vous viendrez vivre avec lui, si le sort vous condamne à pleurer votre mari. » C'était charmant pour Suard : il pouvait mourir... Mais, en fait, on se vit rarement, le moins souvent possible. Condorcet était gêné. Mme Suard, chaque fois qu'elle pensait à lui, sentait les larmes lui monter aux yeux. Ce n'était pas de s'être marié qu'elle lui reprochait : non certes, et on pouvait l'en croire, puisqu'elle-même, jadis, lui avait conseillé le mariage. Mais pourquoi s'était-il marié ainsi ? Elle eût accepté toute autre femme : pourquoi avait-il fait précisément le choix qui devait lui être le plus pénible ? Elle fut éperdument jalouse.

L'amour passe pour être aveugle, mais la jalousie est clairvoyante. Mme Suard sentit confusément le contraste que formait avec elle la nouvelle venue, et combien c'était peu de chose qu'Amélie Suard auprès de Sophie de Condorcet. Celle-ci grande dame, ayant de la race et du sang; elle, bourgeoise et provinciale, passée de la boutique d'un marchand au petit ménage d'un professionnel des lettres. La première, brave et même hardie, regardant tous les genres de périls en face et sans baisser les yeux, l'autre assaillie de vapeurs et toujours au bord de l'évanouissement. Devant la beauté rayonnante d'une telle rivale, que devenaient les grâces mignardes qui avaient émoustillé Voltaire? J'ai dit que l'amitié de Condorcet et de Mme Suard avait été irréprochable ; ce ne fut qu'une amitié, mais une de ces amitiés

entre homme et femme, dont on découvre, à l'instant de la déchirure, l'étroite parenté avec l'amour. L'amie délaissée souffrit de toute son âme.

Les années venaient. Ce n'était certes pas encore la vieillesse, et pas même ses premières atteintes, mais c'était déjà le tournant de la vie où l'on a derrière soi sa jeunesse. Le portrait que nous avons de Mme Suard est de cette époque. C'est un médaillon, non signé, peut-être du peintre Duplessis, qui était en relations avec la famille. La mode était aux étoffes simples, aux linons, aux mousselines, aux petites robes que revêtait Manon Philipon pour aller le dimanche dans les bois de Meudon, aux coiffes à la paysanne qu'affectionnait la grande bergère du hameau de Trianon. Tout enveloppée ainsi dans son joli fichu et sa grande fanchon, Mme Suard donne une première impression de grâce souriante dont il est impossible de ne pas être séduit. Les traits sont délicats, encore affinés par la coiffure volumineuse. Le front est découvert, les sourcils saillans, les pommettes proéminentes, la bouche grande, les lèvres mobiles. Le teint est animé, sans qu'on puisse démêler si c'est l'effet de la nature, ou de la convention du genre, ou peut-être d'un peu de fard. Aucune régularité. Un visage tout en expression. Approchons-nous : ce qui manque à ce portrait d'une femme qui dut être charmante, c'est un peu plus de générosité, d'aisance et d'abandon : il y a de la sécheresse dans les traits, et les coins des lèvres sont déjà un peu fripés. L'âge se fait sentir. Le fond de la nature se révèle. Quelle faute pour une femme de laisser après soi une image qui est celle de son déclin !

Bien des amis, et des meilleurs, étaient disparus. Le cercle des relations se resserrait. Mme Geoffrin et Mlle de Lespinasse, Helvétius et d'Holbach, d'Alembert et Saurin étaient morts. M. Necker, condamné à une longue retraite, attendait que son heure sonnât de nouveau, et redoutait qu'elle arrivât trop tard. Une vague rumeur précédait les catastrophes prochaines. L'inquiétude grandissait. Le séjour de Paris devenait de plus en plus pénible. Pour y échapper, Mme Suard se réfugiait dans cette petite maison de Fontenay, récemment acquise, une jolie maison, plaisante surtout par sa situation, où, de son salon et de sa chambre, elle découvrait « un amphithéâtre de bois superbes et très étendus, dont le paysage était aussi varié dans

ses aspects que dans ses productions, et offrait au printemps d'immenses champs de roses et de cerisiers en fleurs, sur un terrain en mouvement, qui formaient un coup d'œil enchanteur. » C'était le temps où il y avait des roses à Fontenay-aux-Roses. Dans cet asile, au milieu de cette paix des choses qui fait croire à la bonté des hommes, les nouvelles qu'on recevait de la ville furieuse semblaient les visions d'un cauchemar.

V

C'est là que se dénoua, à la manière d'un sombre drame, ce long roman d'amitié.

Depuis le commencement de la Révolution, et à mesure que Condorcet se rangeait davantage au parti des violens, le désaccord avec ses amis d'autrefois s'accentuait. On n'échangeait plus que des lettres d'obligation. Dans une longue note, dont elle a fait suivre la copie de leur correspondance, Mme Suard a conté cette fin de leurs relations : « Lorsqu'il fut nommé à la seconde législature, dit-elle, je lui écrivis un mot d'honnêteté et je le priai, en lui faisant le tableau de tous les malheurs et de tous les crimes de la Révolution, de nous en épargner une seconde. Il n'a point répondu à cette lettre. Un jour, je le rencontrai dans la cour des Feuillans : il vint à moi les bras ouverts, m'appela sa bonne amie. Mon cœur ne put lui répondre, je me trouvai froide dans ses embrassemens. Je lui fis quelques reproches d'un ton doux sur sa conduite politique. Il en parut embarrassé et me quitta. Sa figure était aussi changée que ses principes. Ce n'était plus ce caractère de douceur qui attirait la confiance et l'affection. C'était une figure désordonnée, hâve et presque hagarde... » Mme Suard ne devait plus le revoir, mais seulement l'apercevoir — une fois, dans quelle posture et dans quelles circonstances !

Nous avons dit que proscrit par la Convention, et forcé de quitter la maison de la rue Férou, Condorcet sortit de Paris, prit la route de Fontenay et vint demander asile aux Suard. Que se passa-t-il alors ? Il était impossible que Mme Suard, en publiant ces lettres, se dérobât au devoir de nous fournir sur ce dernier épisode un renseignement que guettait la curiosité du lecteur. On lit, en effet, à la dernière page de son manuscrit :

Il se présenta le matin à Fontenay-aux-Roses, en carma-

gnole, un bonnet de coton sale sur la tête, et une barbe qui n'avait pas été faite depuis longtemps... » Et c'est tout. La suite manque. Le manuscrit est-il resté inachevé? A-t-il été mutilé? Que ce soit hasard ou calcul, le secret nous échappe.

Mais y a-t-il un secret? Et Mme Suard aurait-elle fait autre chose que répéter la version déjà donnée par elle? La partie de ses *Mémoires* où elle raconte l'arrivée de Condorcet et l'accueil qui lui fut fait à la villa de Fontenay, est, dans ses réticences et ses habiletés, suffisamment explicite. D'après ce récit, un homme mal vêtu et ayant une très longue barbe se serait présenté à neuf heures du matin. La servante l'aurait introduit auprès de M. Suard, qui resta enfermé avec lui deux heures, en laissant ignorer à sa femme le nom du visiteur mystérieux. Mme Suard, postée à sa fenêtre, guettait la sortie de l'inconnu. « Je vis sortir cet homme, mais je ne vis que son dos, et son attitude seule m'inspira la pitié la plus profonde... Il partit, et M. Suard vint me dire que c'était M. de Condorcet qui nous avait été si cher. Ah! quelle satisfaction qu'il ne se fût pas présenté à moi la première! Un cri de douleur, en le voyant en cet état, serait sorti de mon cœur, l'aurait perdu, et je ne m'en serais jamais consolée. » Voilà de belles phrases autour d'une vilaine conduite. Mme Suard allègue comme excuse qu'ils avaient une domestique dont ils n'étaient pas sûrs, une « servante patriote. » Suard promit à Condorcet de lui procurer un passeport; qu'il revînt le soir à dix heures: on le garderait la nuit. Le soir, les Suard attendirent vainement Condorcet: le lendemain, ils apprirent son arrestation à Clamart et sa mort, probablement volontaire.

En résumé, Condorcet est venu demander asile aux Suard. Ceux-ci ont refusé, et l'ont envoyé mourir ailleurs. Mme Vernet, une simple logeuse, avait hébergé Condorcet pendant des mois, au risque de ses jours. La marquise de Condorcet, deux fois par semaine, déguisée en paysanne, venait à pied d'Auteuil à Paris pour visiter son mari dans sa retraite, et, afin de ne pas être remarquée, se mêlait à la foule qui allait voir la guillotine. Mme Suard se contenta d'épier derrière sa fenêtre la silhouette courbée, misérable, du proscrit en route vers le suicide... On a beaucoup reproché aux Suard cette défaillance de l'amitié. Je ne les défends pas. Ils sont indéfendables. Mais où sont, dans les rangs des philosophes et des humanitaires, les actes d'héroïsme,

ou simplement de courage et de dévouement? La moisson s'en est faite ailleurs, dans l'aristocratie ou dans le peuple. Pour apprendre à braver la mort, aucune philosophie ne vaut les enseignemens de la tradition et de la foi.

Et maintenant, les extraits que j'ai donnés de cette longue et intime correspondance en auront-ils fait comprendre le double intérêt? L'intérêt historique d'abord. La figure de Condorcet s'y éclaire d'un jour tout nouveau, et les sentimens de l'homme privé expliquent à merveille la conduite de l'homme public. Cette tournure d'esprit romanesque, qu'il a portée dans ses relations d'amour et d'amitié, sera aussi bien celle qu'on retrouvera dans la conception qu'il se fait d'une humanité idyllique, telle qu'il l'expose dans son *Esquisse des progrès de l'esprit humain*. La passion est le fond même de sa nature, et il est incapable de dominer sa passion. Il s'en faut d'ailleurs que la responsabilité de son rôle politique retombe, comme voudrait le faire croire Mme Suard, sur la marquise de Condorcet. Qu'on relise les premières de nos lettres, datées de 1770, quinze ans avant le mariage : le sectaire y est déjà tout formé, en armes, et prêt à l'attaque. Ensuite, cette lecture présente un intérêt et comporte un enseignement humain. Parmi toutes les morales qu'on s'est avisé d'inventer, — faute de vouloir se soumettre à la morale, — une des plus recommandées est la morale du sentiment. Qu'on en juge par l'exemple que nous venons d'avoir sous les yeux! L'étalage d'une certaine émotivité est toujours pour faire impression. Un jargon vertueux, une phraséologie sentimentale donnent le change. Regardons-y de plus près et nous verrons que la valeur réelle des âmes est en raison inverse de ces vaines démonstrations. Le « bon » Condorcet fut un des hommes les plus haineux qu'il y ait eu dans ces temps de violence et de haine; la « sensible » Amélie Suard est un modèle d'égoïsme : tel est l'envers de la sensibilité.

René Doumic.

L'ORGANISATION

DE

L'EMPIRE BRITANNIQUE

LA CONFÉRENCE IMPÉRIALE DE LONDRES
LES ÉLECTIONS CANADIENNES

L'année 1911 a été pour l'Angleterre une année impériale par excellence. Les fêtes du couronnement, la conférence impériale qui a réuni à Londres, en mai et juin dernier, les principaux ministres des colonies autonomes et les représentans du gouvernement britannique, les retentissantes élections canadiennes du 21 septembre, où la plus grande colonie de l'Angleterre a affirmé sa volonté de resserrer ses liens avec la métropole, enfin le somptueux durbar de Delhi où, pour la première fois, un roi d'Angleterre est venu parmi ses sujets hindous se faire proclamer empereur de l'Inde, au milieu des plus éblouissantes pompes orientales, voilà bien des événemens divers, comme est prodigieusement divers cet Empire britannique lui-même, si traditionnel et si moderne pourtant, réunissant en lui des démocraties nées d'hier, des tribus encore sauvages, et des peuples attachés aux plus vieilles civilisations. Les amis de la paix n'auraient qu'à se réjouir, si toutes ces manifestations, jointes à la crise internationale de l'été dernier, déterminaient les Anglais, tout absorbés depuis quelque temps par leurs affaires intérieures, à regarder de nouveau ce vaste

monde où leur Empire tient une si grande place et constitue l'appui le plus précieux de l'équilibre universel.

I

La conférence ouverte à Londres le 22 mai dernier est la sixième d'une série qui a commencé en 1887 par une assez modeste réunion de délégués des gouvernemens anglais et coloniaux, à laquelle lord Salisbury, bon prophète, prédisait, en ouvrant ses séances, « une longue progéniture, » et qui s'est continuée par les conférences coloniales d'Ottawa en 1894, de Londres en 1897 et 1902. Le verbe ardent et les ambitieux projets de M. Chamberlain donnèrent à ces dernières un retentissement particulier. Quoiqu'il fût tombé du pouvoir, son esprit parut dominer encore celle de 1907, qui décida que ces assemblées se réuniraient tous les quatre ans sous le titre plus solennel de conférences impériales.

Ce changement de nom a sa signification. Il traduit le caractère nouveau qu'ont pris les relations entre la métropole et les grandes communautés autonomes qui font partie de l'Empire Britannique. Celles-ci ne sont plus des colonies, mais des *Dominions*, mot traduit quelquefois en français par celui de Puissances. Les conférences que leurs représentans tiennent à Londres avec les gouvernans britanniques n'ont plus lieu à intervalles variables, quand il plaît à la mère patrie de convoquer ses filles. Ce sont des assemblées périodiques, où siègent les représentans de six nations également libres, quoique unies dans un même Empire. Les jeunes Dominions traitent sur le pied d'égalité avec la vieille Angleterre. Voilà ce qu'on a voulu affirmer, et l'on ne s'en est pas caché, en modifiant le titre de la conférence.

Les honneurs, inconnus jusqu'ici, dont les représentans des Dominions ont été l'objet, ont témoigné également de l'importance qu'ils ont prise dans l'Empire. Par une heureuse rencontre, la conférence impériale avait lieu l'année même du couronnement de George V, et l'on avait fait coïncider les deux événemens. Les conférences de 1887, 1897 et 1902 avaient déjà concordé avec de grandes solennités britanniques, les jubilés de Victoria, le couronnement d'Édouard VII. Pourtant, les représentans des Dominions n'avaient pas joué dans ces fêtes de rôle tout à fait officiel, bien que le roi Édouard eût ajouté au titre

de ses prédécesseurs celui de roi des Dominions Britanniques d'au delà des mers. Cette fois, il en a été autrement. Dans le compte rendu, plein de si fins aperçus politiques et sociaux, que M. le comte d'Haussonville a donné du couronnement aux lecteurs de la *Revue*, il n'a pas manqué de l'observer : « Ce qui est le plus remarquable, le plus nouveau, le plus significatif, ce sont les onze étendards. On ne voit pas seulement, en effet, l'étendard royal porté par lord Lansdowne, l'étendard de l'Union porté par le duc de Wellington, l'étendard de l'Inde porté par lord Curzon de Kedleston, mais encore les étendards des différens Dominions qui, pour la première fois, figurent dans un couronnement royal. » Et plus loin : « Hier une place a été faite à Westminster aux drapeaux des colonies. Aujourd'hui, dans le cortège royal, une place plus importante encore sera faite à leurs troupes et à leurs représentans. C'est la fête des Dominions presque autant que la fête de l'Angleterre (1). »

Ainsi les gouvernans des jeunes et lointaines démocraties qui vivent libres en union avec la Grande-Bretagne sont venus s'asseoir à côté des Pairs du Royaume, des rajahs de l'Inde, des représentans de tous les rois du monde. La personne même de ces hommes témoigne de la vitalité de l'Empire, de la merveilleuse combinaison de l'esprit de conquête et de l'esprit de liberté qui en a fondé la puissance et en assure la durée. Des cinq colonies autonomes de l'Angleterre, deux, la Nouvelle-Zélande et Terre-Neuve, sont des pays insulaires, d'une étendue inférieure à celle de la mère patrie. Elles ne sont point dénuées de ressources. Mais ce qui permet surtout « les longs espoirs et les vastes pensées, » ce sont ces immenses territoires de l'Australie, du Canada, de l'Afrique du Sud qui couvrent des millions de kilomètres carrés et compteront bientôt des dizaines de millions d'habitans. Quels sont donc les premiers ministres qui sont venus les représenter dans ce monument essentiellement national et traditionnel qu'est pour la Grande-Bretagne l'abbaye de Westminster?

L'un a gardé l'aspect fruste du mineur écossais que fut Andrew Fisher, avant de quitter les houillères de Kilmarnock pour passer en Australie, où, après s'être enrôlé dans des syndicats presque révolutionnaires, il est devenu le chef d'un

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet 1911.

gouvernement socialiste. L'autre, vieillard alerte, aux traits fins et mobiles, depuis quinze ans premier ministre du Canada, est un Français de pure race; les aïeux de sir Wilfrid Laurier ont combattu contre les hommes qui l'entourent aujourd'hui et l'appellent dans leurs conseils. Du moins un siècle et demi a-t-il passé depuis lors. Mais que penser en portant les yeux sur la haute et massive silhouette du premier ministre de l'Afrique du Sud? Le général Botha est un Boer et non des moindres. Il n'y a pas dix ans, il a rencontré déjà quelques-uns des hommes qu'il retrouve à Westminster; mais c'était dans l'immensité du *veld* et les armes à la main. Il a commandé le feu sur les troupes de lord Roberts, qui se trouve à quelques pas de lui. Aujourd'hui, porté par les suffrages des hommes de sa race à la tête de l'Afrique du Sud, il vient en leur nom collaborer avec les gouvernans du pays qui a mis le sien à feu et à sang. En vérité, chacun des trois premiers ministres peut s'écrier, au milieu des pompes du couronnement : « Ce qui m'étonne le plus ici, c'est de m'y voir. »

C'est bien là le chef-d'œuvre de la politique anglaise et le résultat admirable de la collaboration des deux partis qui divisent la nation, ou mieux des deux tendances qui se partagent l'âme britannique, qui en prennent alternativement la direction et qui, pour contraires qu'elles semblent, concourent au même but. Le réalisme, souvent brutal, des uns conquiert à l'Empire le Canada et le Transvaal; l'idéalisme libéral, qui confine parfois à l'idéologie, des autres sait réconcilier en quelques années les Canadiens français et les Boers. Œuvre plus grande encore que celle qu'ont accomplie les Romains, qui n'ont conquis que des Barbares, faciles à assimiler, ou des peuples aveulis incapables de révolte. Pleins de vigueur, les Canadiens et les Boers ne se sont point assimilés à leurs conquérans. Ils ont gardé intacte leur culture, qui vaut bien celle des Anglais, et leur énergie; pourtant ils ont accepté leur incorporation dans l'Empire britannique, avec le gouvernement duquel leur propre gouvernement collabore loyalement aujourd'hui. Certes, il est difficile de sonder le tréfonds des cœurs, tant sur les rives de l'Orange que sur celles du Saint-Laurent; mais la franche acceptation des faits accomplis paraît incontestable d'un côté comme de l'autre. Tels sont les bienfaits de la liberté. La conquête a pu fonder l'Empire. C'est la liberté qui le maintient.

II

Suffira-t-elle pourtant à le faire durer toujours? A l'heure actuelle, la liberté dont jouissent, les uns vis-à-vis des autres, les divers membres de l'Empire Britannique semble à beaucoup un peu anarchique. Chacune des colonies est absolument maîtresse de sa législation intérieure, civile, criminelle, administrative, commerciale, sociale; elle est maîtresse de ses tarifs douaniers, à l'égard de la mère patrie comme des pays étrangers; elle est maîtresse d'organiser sous la forme où elle l'entend, ou de n'organiser point, des forces de terre ou de mer pour concourir en cas de guerre à la défense de l'Empire. Il n'existe aucune institution qui représente l'ensemble de cet Empire et puisse légiférer pour lui. Sur le terrain judiciaire seulement, le Conseil privé de la Couronne, recruté exclusivement en Grande-Bretagne, constitue une Cour de Cassation générale. C'est le dernier vestige, maintenu grâce à l'extrême prudence de ses arrêts, de l'autorité de la métropole sur les colonies. L'unité politique de l'Empire apparaît comme plus théorique que pratique; elle ne repose que sur le bon vouloir des parties composantes; au point de vue commercial comme au point de vue militaire, comme au point de vue législatif, elle ne se traduit, ou du moins, il y a quelques années encore, elle ne se traduisait effectivement par rien. L'impérialisme, dans le sens le plus large du mot, n'est autre chose qu'une tendance à resserrer, à fortifier les liens actuellement si lâches entre la mère patrie et ses filles émancipées, et le rôle des conférences coloniales d'hier, des conférences impériales d'aujourd'hui et de demain, c'est de trouver les moyens d'opérer ce resserrement.

Jadis, au début du règne de Victoria, disait M. Asquith, premier ministre d'Angleterre, le 23 mai dernier, en ouvrant la Conférence impériale, il se présentait deux solutions brutales et simples de ce que les hommes d'État d'alors considéraient avec quelque impatience comme « le problème colonial. » L'une était la centralisation, — consistant à gouverner toutes les dépendances de l'Empire d'un bureau situé à Londres. L'autre était la désagrégation, — d'aucuns acquiesçaient, si même ils ne l'encourageaient, à un processus d'essaimages successifs, grâce auxquels, sans l'amertume que laissent les tentatives de coercition, chaque communauté coloniale, au fur et à mesure de son accession à la majorité politique, suivrait l'exemple des colonies américaines et se mettrait à vivre de sa vie propre, indépendante et souveraine.

Tel était bien l'état de l'opinion entre 1840 et 1850. C'était le temps du grand débat entre la protection et le libre-échange, le temps aussi où, à côté de l'Empire colonial britannique, commençait à se constituer un nouvel empire colonial français. D'un côté, les hommes attachés aux vieux principes, au mercantilisme, à la domination absolue de l'Angleterre sur toutes les mers, tenaient que les colonies étaient la chose de la métropole, qu'il fallait leur mesurer strictement la liberté et n'avaient, d'ailleurs, aucune foi dans la fidélité des Français du Canada ou des Hollandais du Cap. D'autre part, les gens avancés, croyant à la venue prochaine de la paix et du libre-échange universels, jugeaient fort inutile d'encombrer indéfiniment l'Angleterre de colonies qui, selon leurs vues de l'avenir, ne pouvaient lui être d'aucune utilité. Les deux points de vue semblaient irréductibles. Pourtant, comme il est presque toujours arrivé dans l'histoire du peuple anglais, ils ont perdu, sous l'influence des faits, beaucoup de leur raideur première et peu à peu un rapprochement s'est fait, non certes complet, mais très appréciable. Écoutons encore le premier ministre :

Après soixante-dix ans d'expérience de l'évolution impériale, on peut dire avec confiance qu'aucune de ces deux théories (la centralisation ni la désagrégation) ne reçoit aujourd'hui le plus léger appui, soit dans la métropole, soit dans aucune portion autonome de notre Empire. Nous avons été préservés de leur adoption, soit par la faveur de la Providence, soit (pour prendre une hypothèse plus flatteuse) par l'instinct politique de notre race. Et, dans la proportion même où la centralisation a paru de plus en plus absurde, la désagrégation a semblé de plus en plus impossible.

Ce que l'on recherche aujourd'hui, c'est une combinaison de l'autonomie coloniale, — à laquelle les plus ardens impérialistes se défendent de vouloir porter atteinte, — avec le développement et la défense des intérêts communs, sans lesquels l'unité de l'Empire paraît vaine et fragile. C'est ce qu'exprime encore M. Asquith en disant aux délégués coloniaux :

Que ce soit en Angleterre ou dans ces grandes communautés que vous représentez, chacun de nous entend rester maître dans son ménage. C'est, ici comme dans les Dominions, le principe de vie de notre politique. C'est l'*articulus stantis aut cadentis Imperii*. Il n'en est pas moins vrai que nous sommes et entendons rester des unités, mais des unités dans une unité plus grande. Et c'est le premier objet, et le principe dirigeant de ces conférences périodiques, que de prendre librement conseil les uns des autres sur les sujets qui nous concernent tous.

Voilà des idées générales sur lesquelles tout le monde, ou à peu près, s'accorde effectivement en Angleterre comme aux colonies. Seulement, comme toujours quand il faut concilier deux principes qui, à première vue, semblent opposés, qui le seraient certainement, si on les poussait à leurs conséquences extrêmes, — l'autonomie locale et l'unité impériale, — il se trouve des gens qui préfèrent conserver un peu plus de l'un, mais il en est aussi qui sont disposés à retenir davantage de l'autre. C'est entre eux qu'est aujourd'hui le débat, et l'écart entre leurs points de vue reste considérable.

Quelles sont donc les deux conceptions en présence, qui se sont nettement affirmées à la Conférence impériale ? Et d'abord, quel est le programme des impérialistes proprement dits, de ceux que frappe avant tout l'unité impériale ? Le premier d'entre eux fut Disraëli ; puis, venus des deux partis opposés, lord Rosebery et lord Salisbury se rallièrent l'un et l'autre à l'idéal impérialiste ; mais c'est M. Joseph Chamberlain qui s'en fit le champion. Dès juin 1896, devant le Congrès des Chambres de commerce de l'Empire britannique, il formule tout le plan d'action de l'impérialisme pur.

Je crois, dit-il, qu'une connaissance plus approfondie doit tendre à compléter notre entente et qu'elle fera entrer dans le domaine de la politique pratique ce magnifique rêve qui a enchanté tous les plus grands et les plus patriotes de nos hommes d'État, aussi bien dans la métropole qu'aux colonies ; ce rêve de nous voir réaliser une union, au sein de laquelle des États libres, jouissant chacun de leurs institutions indépendantes, seront cependant inséparablement unis pour la défense d'intérêts communs et l'accomplissement d'obligations réciproques...

Pour atteindre ce but, la première étape, déclare M. Chamberlain, consiste à réaliser l'union commerciale de l'Empire ; celle-ci faite, il existera naturellement, pour en surveiller le fonctionnement, un conseil qui examinera toutes les mesures relatives aux voies de communication et au commerce impérial. Il aura même, ajoutait le ministre des Colonies, à s'occuper de tout ce qui regarde la défense de l'Empire, — cette défense n'étant autre chose que la protection du commerce impérial, — et, par voie de conséquence, il ne pourra se désintéresser des affaires extérieures. « Graduellement, conclut-il, nous arriverions ainsi à un résultat qui différerait peu, s'il en différait aucunement, d'une fédération complète de l'Empire. »

M. Chamberlain aurait voulu qu'on se mît à l'œuvre sans désemparer en commençant par ce qui doit intéresser le plus ses pratiques compatriotes, par l'union commerciale. Il en donnait la formule générale, mais pourtant précise : établissement du libre-échange ou d'un régime très voisin dans l'intérieur de l'Empire, chacune de ses parties composantes restant libre de traiter comme elle l'entendrait les marchandises étrangères; toutefois, afin d'offrir aux colonies des avantages corrélatifs à ceux qu'elle en obtiendrait, la métropole s'engagerait à frapper de droits modérés les principaux produits étrangers similaires des leurs, notamment les grains, les viandes, la laine, le sucre. Ainsi la Grande-Bretagne sacrifierait le libre-échange sur l'autel de l'impérialisme.

Ce plan, qui parut singulièrement audacieux quand il fut exposé, n'a pas varié depuis. Suivant les circonstances, ses adeptes ont mis plus ou moins en lumière telle ou telle de ses parties. Mais, à chaque conférence coloniale, les impérialistes ont tenté de s'en rapprocher et, dans l'intervalle des conférences, une propagande active a été faite autour de lui, dans la mère patrie comme dans ses dépendances. Le parti conservateur anglais, de plus en plus imprégné de protectionnisme, en est grand partisan. Dans un discours prononcé le jour même de l'ouverture de la conférence impériale à l'*Albert Hall* de Londres, M. Balfour affirmait que l'institution de tarifs de faveur réciproques, entre la Grande-Bretagne et ses colonies, était la condition *sine qua non* de la durée de l'Empire. Lors de la clôture de la conférence, le 20 juin dernier, lord Rosebery, présidant un banquet de 500 couverts donné en l'honneur des membres des parlemens coloniaux venus à Londres pour le couronnement, indiquait de son côté le but suprême, la constitution d'un parlement fédéral.

Aucun parlement au monde, dit l'ancien premier ministre, n'est arrivé à sa forme définitive. Ne pouvons-nous le dire ici avec plus de force qu'en aucun autre pays? Ne voyons-nous pas dans la Conférence impériale qui siège actuellement au milieu de nous le germe d'une assemblée plus puissante, qui représentera les aspirations impériales de toutes les parties de notre communauté, qui représentera un Empire uni dans une forme permanente et définie, et qui sera le Parlement le plus auguste que le monde ait jamais vu? Ne voyons-nous pas dans le banquet d'aujourd'hui, où, pour la première fois, les représentans élus des divers parlemens se trouvent autour de nous, les germes de cette assemblée permanente où,

sans empiéter le moins du monde sur les affaires domestiques d'aucun des Dominions, régnera une coopération cordiale et constante pour les affaires d'ordre impérial?

Nous, les hommes de l'*Imperial Federation League*, dont on avait coutume de se gausser quelque peu parce que nous regardions trop loin en avant, — nous qui sommes, dans cette question, la Vieille Garde, voire peut-être l'Hôtel des Invalides, — nous limitions nos aspirations, dans nos jours d'humble travail, à ces conférences quadriennales qui ont lieu maintenant à Londres, parce que nous nous apercevions qu'il n'était pas possible d'obtenir plus alors. Il est possible au contraire d'obtenir davantage aujourd'hui, où si l'on mène les choses sagement et sans forcer le pas, il doit résulter de ces conférences quelque chose de plus permanent, de plus constant, de plus puissant. Nous ne pouvons dire ce qui arrivera demain; mais les choses vont vite de nos jours... et je ne crois pas que la réalisation de ce rêve soit aussi éloignée qu'il pourrait paraître, parce que je crois qu'en raison de la pression extérieure du monde autour de nous, et avec des moyens de communication tellement plus rapides et plus commodes qu'aux jours de l'*Imperial Federation League*, je crois, dis-je, que notre cause marche à pas de géant, et qu'un jour nous nous réveillerons et nous nous trouverons constitués, pour ce qui concerne les affaires impériales, en un Empire fédéré.

Aux impérialistes de la mère patrie répondent ceux des colonies. Si la résistance des Canadiens français a refroidi le zèle de sir Wilfrid Laurier, d'autres, et non des moindres, sont restés ou devenus des adeptes de l'impérialisme pur. Tel sir Mackenzie Bowell, déclarant, en réponse au toast de lord Rosebery, « que ses propres idées sur la confédération de l'Empire étaient profondément en accord avec celles du président; que la grande majorité du peuple canadien désirait vivre dans une plus étroite union sentimentale et commerciale avec l'Empire, et qu'il croyait que le jour n'était pas loin où le rêve de M. Joseph Chamberlain serait réalisé. L'opinion prédominante dans le Dominion, ajoutait-il, est que la marine canadienne ne doit pas former une unité à part, mais doit être à la disposition de la Vieille Angleterre, sans un instant d'hésitation, toutes les fois qu'il sera fait appel à ses services. » Confédération, union commerciale, union militaire, ce sénateur canadien parle la langue de l'impérialisme le plus pur. Les élections qui viennent de précipiter du pouvoir sir Wilfrid Laurier semblent prouver que ce n'est pas de son côté, mais du côté de sir Mackenzie Bowell, qu'est la majorité des Canadiens.

C'est un autre colonial, venu de la plus lointaine des dépendances britanniques, sir Joseph Ward, premier ministre de la

Nouvelle-Zélande, qui s'est chargé de préciser le premier, à la conférence impériale même, un plan de constitution fédérale. Dès sa première séance, il a présenté un projet de résolution qui portait en termes d'apparence modeste :

Que l'Empire est maintenant arrivé à un degré de développement qui rend expédient l'institution d'un Conseil d'État impérial, comprenant des représentans de toutes les parties de l'Empire se gouvernant elles-mêmes, et chargé de donner des avis, en théorie et en fait, au gouvernement impérial sur toutes les questions affectant les intérêts des Dominions de Sa Majesté au delà des mers.

Il semble qu'il ne s'agisse que d'un conseil consultatif, mais, en réalité, c'est un véritable Parlement fédéral que sir Joseph voudrait constituer. C'est ce que montre l'exposé développé qu'il en a fait et dont nous empruntons les principaux passages au compte rendu officiel de la conférence (1) :

Le Canada, l'Australie, l'Afrique du Sud, la Nouvelle-Zélande, Terre-Neuve nommeraient des membres d'une Chambre impériale des représentans, sur la base d'un membre par 200 000 âmes de population. Ceci donnerait 37 membres au Canada, 25 à l'Australie, 7 à l'Afrique du Sud, 6 à la Nouvelle-Zélande, 2 à Terre-Neuve. Le mode d'élection des représentans serait laissé au choix de chacun des Dominions. Le Royaume-Uni nommerait ses représentans sur les mêmes bases, ce qui lui donnerait 220 membres (sur un total de 297). Ces membres seraient élus pour cinq ans. Le Royaume-Uni, le Canada, l'Australie, l'Afrique du Sud, la Nouvelle-Zélande, nommeraient deux représentans, chacun, au Conseil impérial de Défense, ou Chambre haute.

A l'énoncé de ces étonnantes propositions, où le représentant des neuf cent mille habitans d'une possession lointaine, perdue dans le Pacifique, conviait la vieille Angleterre et son vénérable Parlement à abdiquer leur souveraineté entre les mains d'un nouveau Conseil fédéral, le premier ministre de la Grande-Bretagne ne put retenir une exclamation, que mentionne le compte rendu officiel. « Ainsi, s'écria M. Asquith, le Royaume-Uni aurait là deux représentans et les Dominions dix! » Mais le Premier néo-Zélandais continua imperturbablement :

Sir Joseph Ward dit que les fonctions de cette Chambre haute seraient surtout consultatives. Il y aurait, en outre, un exécutif, — un ministère impérial, — ne comprenant pas plus de 15 membres, dont un seul serait

(1) Compte rendu reproduit par le *Times* des 24 et 26 mai 1911.

choisi parmi les membres de la Chambre Haute. A ce « Parlement impérial de Défense » seraient renvoyées exclusivement les affaires communes à l'Empire entier, les questions de paix ou de guerre, les traités, les relations extérieures en général, la défense impériale, et la création de ressources pour le soin des susdites affaires. Pendant les dix premières années, le « Parlement impérial de Défense » n'aurait cependant pas le droit d'établir des impôts; mais la part de dépense incombant à chaque Dominion devrait être considérée par lui comme une dette. Après ces dix années, les divers Dominions auraient à régler d'accord la manière dont leurs contributions seraient levées... Les représentans des Dominions étant en faible minorité, relativement à ceux du Royaume-Uni, pour éviter toute taxation oppressive, leur contribution par tête de population blanche ne pourrait dépasser 50 pour 100 de la contribution par tête imposée au Royaume-Uni.

Afin de mettre en valeur les heureux effets de son système sur la défense de l'Empire, sir Joseph Ward ajoutait, à titre d'exemple :

Sur une base de 13 millions d'habitans blancs dans les divers Dominions (l'évaluation est modérée), 10 shillings (12 fr. 50) par tête donneraient 6 millions et demi de livres sterling, ce qui permettrait de construire trois *Dreadnoughts* par an. Si l'on préférait faire de ces contributions le gage d'un emprunt, on pourrait se procurer la somme nécessaire à la construction de 25 Dreadnoughts, soit 50 millions *sterling*, et l'amortir en quinze ans.

Telles sont les propositions concrètes par lesquelles sir Joseph Ward entend réaliser les « rêves » de lord Rosebery. On observe qu'il est surtout question ici d'union militaire, tandis que, dans la propagande de M. Chamberlain, l'union commerciale se trouvait au premier plan. C'est pure affaire de tactique. Un ministère libéral et nettement libre-échangiste détenant le pouvoir, les dernières élections anglaises ayant paru marquer peu d'enthousiasme pour le *Fair Trade* et la *Tariff Reform*, le traité de réciprocité entre les États-Unis et le Canada, — dont la ratification semblait alors probable, — paraissant constituer un obstacle à l'union commerciale, il n'eût guère été adroit, de la part d'un colonial surtout, de mettre celle-ci trop en avant. Par ce temps de revendications ouvrières, la menace de renchérissement de la vie, conséquence bien probable de tarifs protecteurs, même légers, eût soulevé, dans le parti au pouvoir en Grande-Bretagne, une opposition immédiate et absolue. Toutefois, les paroles de M. Balfour, comme celles de sir Mackenzie Bowell, que nous avons rapportées, montrent

que le programme commercial de l'impérialisme n'est nullement abandonné. On s'est borné à n'en point trop parler à la conférence parce qu'on le sait peu goûté du public officiel. Peut-être espérait-on, au contraire, que l'offre d'une large contribution des colonies à la défense de l'Empire serait favorablement accueillie des libéraux, effrayés par l'augmentation des dépenses navales, et qu'ils verraient ainsi d'un bon œil l'aurore du Parlement impérial qui est la condition nécessaire de cette contribution. Du reste, sir Joseph Ward ne dissimule pas l'argument :

Si les Dominions d'outre-mer veulent bien contribuer à la création et à l'entretien de la flotte, ils ont assurément droit à une voix dans ces questions qui les touchent d'une manière si vitale. La question d'un Conseil impérial de Défense est même plus importante encore pour le Royaume-Uni que pour les Dominions, étant donné le poids écrasant que lui imposent ses besoins navals. L'Empire consiste en un groupe de nations libres, et le jour d'une association entre elles pour les affaires impériales est arrivé. La question est de savoir sur quelle base cette association doit reposer. Ce ne peut être sur la base des relations actuelles, car une association ne mérite pas ce nom, si elle ne donne pas aux associés une voix dans la direction des affaires.

Voilà bien le dernier mot. Selon la conception purement impérialiste, l'Empire britannique n'est rien si les diverses unités qui le composent n'ont pas voix au chapitre dans toutes les questions intéressant l'ensemble : défense militaire et navale, relations extérieures. Or, la seule manière de leur donner cette voix, et d'une façon permanente (ce qui est indispensable, car les affaires les plus importantes peuvent surgir inopinément), c'est de créer entre la mère patrie et les Dominions autonomes une véritable confédération, avec un Parlement fédéral et un ministère fédéral. Au fond, c'est la vieille conception centralisatrice, à laquelle M. Asquith faisait allusion dans son discours d'ouverture, qui revient transformée, évoluée, plus libérale assurément.

Ce n'est plus le gouvernement, le Parlement anglais qui aura la haute main sur les gouvernemens coloniaux ; ce sera un gouvernement, un Parlement fédéral. Sans doute dans ce Parlement toutes les colonies seront largement représentées ; sans doute aussi son autorité sera limitée à certaines matières. Il n'en est pas moins vrai que l'autonomie de chaque colonie s'en trouvera restreinte. En cas de dissentiment, la minorité devra

s'incliner devant la majorité. Une colonie donnée pourra être obligée d'adopter un système de défense militaire navale ou un régime douanier qu'elle désapprouve et voir ainsi troublés sa vie économique aussi bien que son système financier. En un mot, elle pourra se voir imposer, par une autorité du dehors, des mesures qu'elle juge nuisibles et qui auront une répercussion profonde sur sa vie intérieure. Qu'on le croie bon ou mauvais, voilà la conséquence nécessaire de toute fédération.

III

C'est de cela, précisément, que ne veulent à aucun prix les hommes politiques de l'autre école, ceux qui se disent aussi impérialistes, — au moins pour la plupart, — mais sont avant tout soucieux de préserver d'aucune atteinte l'autonomie locale, condition nécessaire, à leurs yeux, de l'existence même de l'Empire. Aussi ne veut-on pas de ce côté entendre parler de fédération, ou du moins ne consent-on pas à envisager de pareils projets comme « entrés dans la sphère de la politique pratique, » selon l'expression habituelle aux Anglais. A peine a-t-il entendu l'exposé de sir Joseph Ward, à la séance de la conférence du 25 mai, que M. Asquith lui oppose la fin de non-recevoir la plus nette.

A quoi aboutirait en pratique, dit le premier ministre, le projet de sir Joseph? Il affaiblirait, s'il ne la détruisait complètement, l'autorité du gouvernement du Royaume-Uni sur des questions aussi graves que la politique étrangère, la conclusion des traités, le maintien de la paix ou la déclaration de la guerre. La responsabilité du gouvernement impérial devant le Parlement britannique, en pareilles matières, ne peut être partagée. La coexistence du gouvernement du Royaume-Uni et du corps fédéral proposé aurait des conséquences fatales pour le système actuel de responsabilité. Le nouvel organe aurait d'ailleurs le droit d'imposer aux Dominions une politique que l'un ou plusieurs d'entre eux pourraient désapprouver, et qui, en bien des cas, entraînerait des dépenses; à ces dépenses il faudrait subvenir par l'imposition de taxes sur le peuple même des Dominions qui seraient hostiles à cette politique. Le gouvernement britannique ne saurait accepter un projet en opposition si complète avec les principes fondamentaux, sur lesquels l'Empire a été établi et grâce auxquels il s'est maintenu.

Non moins énergique que l'opposition du premier ministre d'Angleterre est celle des autres Premiers coloniaux :

Ce que propose sir Joseph Ward, s'écrie sir Wilfrid Laurier, ce n'est pas un conseil consultatif, c'est un corps législatif ayant le droit d'ordonner des dépenses sans responsabilité pour trouver les ressources correspondantes. Un tel système est indéfendable. Ce corps pourrait déclarer que 5, 10 ou 20 millions de livres sont nécessaires, — tant pour chaque partie de l'Empire, — et les gouvernemens respectifs des Dominions ne seraient plus que des agens d'exécution muets. Ils auraient simplement à trouver l'argent qu'on leur demande. Une pareille proposition est absolument impraticable.

L'institution du nouvel organisme, dit sir E. Morris, premier ministre de Terre-Neuve, aurait pour effet de supplanter le gouvernement impérial actuel, le gouvernement britannique ; l'un et l'autre ne pourraient subsister ensemble. Quel que soit le système de représentation, les Dominions d'outre-mer auraient d'ailleurs nécessairement dans tout Parlement ou Conseil une représentation si faible qu'elle n'aurait pratiquement pas de valeur pour eux.

L'opinion la plus caractéristique est peut-être celle du général Botha. Elle contient un grave avertissement.

Nous sommes tous profondément désireux de rapprocher autant qu'il est possible les diverses parties de l'Empire ; mais je crois qu'un organe tel que celui qu'on propose arriverait à s'immiscer constamment dans les affaires particulières de ces diverses parties, ne causerait que des frottemens et des désagrémens... C'est la liberté dont jouissent les divers peuples sous le drapeau britannique qui les unit à la mère patrie, et tout projet qui méconnaîtrait ce principe n'entraînerait que désillusion.

Le premier ministre australien, M. Fisher, aurait admis l'utilité d'un conseil purement consultatif; mais l'ancien mineur écossais devenu premier ministre socialiste de l'Australie a sur l'avenir de l'Empire des vues tout autres que celles des impérialistes de l'école de M. Chamberlain ou de lord Rosebery. Ceux-ci veulent organiser fortement l'union militaire et commerciale de l'Empire en face des autres nations du monde. M. Fisher rêve au contraire de fondre l'Empire dans les États-Unis du monde. Il a esquissé ses idées, pleines de générosité et d'utopie, dans maints banquets donnés à l'occasion de la conférence. Il les a confiées plus complètement à M. Stead, le publiciste pacifiste bien connu qui les reproduit dans sa *Review of Reviews*.

Ne me parlez pas d'Empire ; nous ne sommes pas un Empire! L'usage de ce mot a fait un mal infini. Nous sommes une association très lâche de nations dont chacune est indépendante, mais consent, pour le temps présent, à demeurer en union fraternelle et coopérative avec la Grande-Bretagne et

avec les autres, à condition toutefois que si un jour quelconque, pour quelque motif que ce soit, nous décidons de mettre un terme à cette union, nul ne viendra nous dire non... Nous sommes des communautés indépendantes, se gouvernant elles-mêmes, sans être assujetties par aucune loi, traité ou constitution. Nous sommes libres de suivre notre voie conformément à ce que nous croyons notre intérêt, sans que personne puisse nous en empêcher. Il n'est pas nécessaire pour nous de dire que nous voulons ou non prendre part aux guerres que ferait l'Angleterre... Au cas où nous serions attaqués, nous aurions à décider, ou de nous défendre, ou, si nous jugions la guerre injuste, d'amener l'*Union Jack*, d'arborer notre propre drapeau et de voguer de nos propres voiles. Mais nous ne comptons pas être attaqués, ni ne songeons à proclamer notre indépendance, parce que nous n'aurions rien à y gagner et pourrions y perdre beaucoup.

— Vous avez parlé à plusieurs reprises, remarque l'*interviewer*, d'élargir le cadre de la Conférence impériale de manière à y faire entrer les États-Unis d'Amérique.

— C'est vrai, reprend M. Fisher. Je regarde cette conférence dite impériale comme une réunion, en un conseil amical, de six nations indépendantes qui sont d'accord pour considérer la guerre entre elles comme une guerre civile inadmissible et qui n'ont, en conséquence, d'autre intérêt que d'examiner comment arranger au mieux les différends susceptibles de surgir entre elles et comment se prêter une aide mutuelle aussi efficace que possible pour le bien commun. La proposition américaine en vue de la conclusion d'un traité d'arbitrage général montre que les États-Unis se sont joints à la fraternité des nations entre lesquelles toute guerre serait une véritable guerre civile. Toute autre nation acceptant ce traité d'arbitrage général devrait, à mon avis, entrer dans le groupe des pacifiques nations-sœurs qui seraient représentées dans une conférence du genre de celle-ci... Considérant la guerre comme inadmissible entre ses adhérens, cette conférence concentrerait son attention sur les mesures pratiques ayant pour but d'améliorer les communications matérielles, d'établir des principes législatifs communs dans les affaires d'intérêt général, et de promouvoir tout ce qui peut tendre à rendre la vie meilleure aux citoyens des nations associées.

Comme on lui fait observer que le « Bureau des républiques américaines » de Washington, issu des congrès panaméricains, s'efforce d'accomplir une tâche analogue pour toutes les républiques du Nouveau-Monde :

Qu'ils viennent tous parmi nous ! s'écrie M. Fisher. La Ligue de la paix du monde ne doit rejeter aucune recrue qui s'en tient à son principe essentiel. Pas de guerre, mais aide mutuelle pour les œuvres de paix. La fraternité des nations est peu à peu reconnue. Ce qu'il faut, c'est saisir l'occasion offerte par la réunion actuelle des peuples de langue anglaise pour jeter les fondemens de l'état mondial de l'avenir, dont les bases seront la paix et la justice, avec une diplomatie qui cherche à aider, et non à gêner le progrès vers le bien de tous les membres de la fédération.

L'idéal pacifiste du Premier australien, qui ne veut voir dans l'Empire britannique que la préface des États-Unis du monde, est trop en dehors de la politique pratique pour représenter les vues de la généralité des impérialistes modérés d'Angleterre ou des colonies, d'hommes comme M. Asquith et ses collègues ou comme M. Laurier. Quel avenir conçoivent donc ceux-ci pour l'Empire britannique et, puisqu'ils rejettent la fédération, qu'entendent-ils faire à la place?

Peu de choses par eux-mêmes, ou du moins pas de choses trop ambitieuses, ils n'hésitent pas à l'avouer. Laisser agir le temps, qui est un grand maître, et avant tout « ne pas perdre de vue la valeur de l'élasticité et de la flexibilité dans notre organisation impériale, ni l'importance qu'il y a à maintenir pleinement chez chacun de nous la responsabilité ministérielle devant le Parlement. » C'est ainsi que s'exprimait M. Asquith dans son discours d'ouverture, que le très impérialiste *Times* jugeait « bon et clair, mais peu calculé pour inspirer l'enthousiasme dans l'auditoire plus vaste, auquel il aurait dû se souvenir qu'il parlait par-dessus la tête de ses auditeurs immédiats. » Ce qui est essentiel aux yeux des libéraux et des radicaux actuellement au pouvoir en Grande-Bretagne, comme à ceux de la plupart des ministres coloniaux qui assistaient à la conférence, c'est de ne pas se jeter imprudemment dans des projets d'union trop étroite et trop rigide, qui risqueraient d'aller contre leur but parce qu'ils seraient interprétés dans les diverses parties de l'Empire comme diminuant l'autonomie locale, et que, d'ailleurs, il est bien difficile de soutenir qu'ils ne la diminueraient pas en effet.

Avant de s'unir par des liens trop serrés, ne faut-il pas d'abord se bien connaître? La grande utilité des conférences impériales, c'est précisément qu'elles établissent le contact entre les représentans les plus qualifiés des parties les plus distantes de l'Empire, M. Fisher, sir Wilfrid Laurier, sir Joseph Ward lui-même l'ont proclamé à plusieurs reprises et le 20 juin dernier, M. Asquith y insiste dans son discours de clôture :

Si je devais définir quel a été le trait dominant de cette Conférence, je dirais que c'est l'effort pour arriver à une coopération plus étroite par le vieux système britannique de libre et franche discussion. Vous tomberez d'accord avec moi, messieurs, que la valeur de cette Conférence ne doit pas être jugée entièrement par les résolutions fermes qu'elle a prises et

les propositions qu'elle a adoptées. Je suis d'accord avec sir Joseph Ward pour dire que l'un des emplois les plus importans, sinon le plus important que nous ayons fait de notre temps, a été la discussion de questions sur lesquelles nous nous sommes volontairement abstenus de conclure pour le moment. Nous avons éclairci l'atmosphère, nous avons défriché le terrain, nous sommes arrivés à mieux comprendre nos besoins respectifs et réciproques. Nous voyons, dans une perspective et une proportion plus exacte, l'importance de plusieurs de nos problèmes impériaux. C'est un résultat que nous n'aurions pu atteindre autrement qu'en assemblant les hommes d'État responsables des différentes parties de l'Empire, pour leur permettre d'échanger leurs opinions en parfaite liberté, chacun d'eux exposant la manière de voir à laquelle l'a conduit son expérience locale...

L'un des principaux ministres anglais, lord Haldane, dit, de son côté, au *National liberal Club*, lorsque y furent reçus les délégués coloniaux :

Si l'on me demandait ce qu'il y a lieu de faire à l'avenir, je répondrais qu'il faut développer ce qui s'est fait dans le passé. Ce dont nous avons besoin, c'est de faire de ces réunions des hommes d'État de l'Empire une sorte d'habitude. Ces conférences doivent être développées et étendues, et si elles ne se tiennent pas toujours à Londres, tant mieux. De cette manière, nous unirons l'Empire par des desseins communs et des intérêts communs, — intérêts et desseins qui seront toujours présens, consciemment ou non, à l'esprit des hommes.

De ces conférences multipliées et développées que les représentans de l'Empire tiendraient tantôt à Londres, tantôt au Canada, en Afrique australe ou en Australie, — ceci est un vœu très cher aux ministres coloniaux, — sortirait graduellement, si elle répond vraiment à un besoin, une constitution de l'Empire, dont il serait imprudent de tracer un plan prématuré. Dans bien des cas il en résulterait, en attendant, des résolutions positives, comme il en est sorti déjà des conférences antérieures et de celle de l'année présente. M. Asquith, en passant en revue l'œuvre de la conférence de 1911, n'a pas manqué d'insister sur cette possibilité de l'action pratique, parfaitement compatible, sous certaines conditions, avec le plus strict respect de l'indépendance locale.

La caractéristique de l'esprit de la Conférence, c'est que, si nous devons tous conserver sans aucune entrave, ni aucune atteinte, notre absolue autonomie locale, cependant, là où l'uniformité, du moins la similitude, ou la coopération, est possible en ce qui concerne la législation aussi bien que l'administration, telle doit être la clef de voûte de notre politique.

On ne nie donc point, chez ceux qu'on pourrait appeler les impérialistes modérés, la possibilité d'une action commune. Seulement, tandis que les impérialistes avancés rêvent d'une fédération, où il pourra arriver que l'un des Dominions se voie imposer par la majorité des résolutions qu'il désapprouve, où son autonomie sera ainsi nécessairement atteinte, les modérés rejettent absolument une pareille hypothèse. Ils n'admettent que des décisions prises à l'unanimité, ou, si cette unanimité fait défaut, ils veulent que ceux-là seuls soient liés qui auront donné leur consentement. La différence de principe entre les deux conceptions est, en somme, très simple. Selon la première, l'organe essentiel de l'Empire est un Parlement fédéral, où la minorité doit s'incliner devant la majorité. Selon la seconde, il n'y a point de Parlement, mais simplement des conférences entre les représentans de chaque colonie, conférences que l'on pourra multiplier autant que l'on voudra, auxquelles on pourra déférer tous les sujets que l'on jugera utiles, mais qui seront en quelque sorte des conférences diplomatiques, chaque État n'étant lié que par les résolutions qu'il aura lui-même acceptées, sans pouvoir jamais être lié par la volonté des autres, fût-il seul contre tous.

A cette méthode, qui semble plus conforme à la tradition britannique, les impérialistes purs font une objection capitale, c'est qu'elle ne peut conduire qu'à de bien faibles résultats et que, si elle a pu être bonne au début, les temps sont mûrs pour la remplacer par la leur. Ils ajoutent que ceux qui la soutiennent ne le font point seulement par prudence, mais surtout par scepticisme, qu'au fond ils ne croient pas à l'avenir de l'Empire, et que ce consentement unanime qu'ils exigent, ils ne souhaitent même pas de l'obtenir, au moins pour aucune œuvre importante. Ces reproches contiennent une part de vérité et une part d'injustice. En Angleterre, comme partout, la plupart des radicaux extrêmes se confinent dans les affaires intérieures, où ils rêvent de profonds changemens, et se soucient peu de celles du dehors, qu'ils considèrent plutôt comme un embarras. Ceux-là sont les sceptiques, les vrais *Little Englanders*. Mais beaucoup d'autres reconnaissent aujourd'hui l'importance du problème impérial et c'est très sincèrement, par prudence autant que par attachement de principe aux libertés locales, qu'ils ne veulent point trop hâter le pas.

Quant à l'efficacité de leur méthode de libre coopération, il suffit, disent-ils, pour l'apprécier, de considérer les changemens survenus dans l'Empire, depuis que les conférences impériales ont pris de l'importance et de jeter un coup d'œil sur les débats de cette dernière conférence même, qu'un impérialiste pur, M. Garvin, voudrait baptiser du nom de *the conference that failed*, la conférence qui a fait faillite.

IV

Qu'a donc, jusqu'ici, réalisé l'impérialisme? L'union commerciale et l'union militaire de l'Empire ne sont certes pas faites. Mais, même en ces matières délicates, aucun progrès ne s'est-il accompli ? Il y a vingt-cinq ans, il y a quinze ans même, la mère patrie était, au point de vue douanier, traitée absolument en étrangère par ses filles lointaines ; elle ne recevait d'elles aucun concours pour sa marine ; même pour la protection de leur territoire, les colonies ne possédaient aucune organisation digne de ce nom. En est-il ainsi aujourd'hui ?

Dès 1897, le Canada octroyait un tarif « préférentiel » aux marchandises importées du Royaume-Uni. Les droits de douane, abaissés d'abord en leur faveur de 12 et demi pour 100, le sont aujourd'hui de 33 pour 100 en moyenne à la suite de nouvelles mesures prises en 1901 et en 1904. L'Australie et la Nouvelle-Zélande, en dernier lieu l'Union Sud-Africaine, ont imité cet exemple. Toutes ces décisions ont été prises par les colonies sans rien demander en retour et spontanément. Elles n'ont été nullement imposées par les conférences coloniales qui se sont succédé ; mais elles sont le résultat de ce contact plus intime, de cette libre et franche discussion des intérêts communs et des points de vue divers que vantent, à juste titre, M. Asquith aussi bien que M. Fisher, sir Wilfrid Laurier aussi bien que sir Joseph Ward.

Il n'est pas très aisé de discerner encore l'effet de ces détaxes en Australie et en Afrique du Sud, où le commerce britannique a toujours joui d'une prépondérance énorme, et où il est difficile à concurrencer ; le jour où l'ouverture du canal de Panama mettra les centres industriels américains plus près des Antipodes que ceux de la Grande-Bretagne, le tarif préférentiel

y sera peut-être d'un secours précieux pour ces derniers. Dès aujourd'hui, l'on peut juger ses effets au Canada.

Sous l'effort de la concurrence américaine, les importations d'Angleterre qui, de 1885 à 1890, oscillaient au Canada entre 8 et 9 millions de livres sterling contre 9 millions à 10 millions et demi sterling importés des États-Unis, sur un total général de 21 à 23 millions, s'affaissaient peu à peu depuis. En 1896-97, elles tombent à 6 millions de livres contre plus de 12 millions et demi d'importations américaines ; en 1897-98, elles remontent un peu, à 6 700 000 livres ; mais les américaines bondissent au-dessus de 16 millions, tandis que le total général s'élève à près de 27 millions. Ainsi la mère patrie ne fournit plus à sa principale colonie qu'un quart de ses achats au lieu de près de la moitié dix ans plus tôt, et la part des États-Unis, qui naguère la dépassaient de peu, se trouve deux fois et demie plus forte que la sienne. C'est à ce moment que le tarif préférentiel est adopté pour être renforcé plus tard. Dès lors, les importations américaines cessent de croître plus vite que les importations anglaises. Dans le grand développement du commerce canadien qui marque les dix dernières années, la part de la métropole et celle du puissant voisin du Sud augmentent sensiblement dans la même proportion : en 1909-1910, les importations britanniques au Canada se chiffrent par 19 millions sterling, les importations américaines par 44 millions et demi sur un ensemble général de 75 millions. L'Angleterre maintient donc complètement l'importance relative de son commerce ; en valeur absolue, elle le développe même beaucoup. Le résultat est remarquable, en présence de l'avantage que l'extrême facilité des communications, la contiguïté des territoires, la similitude des conditions naturelles assurent aux États-Unis. C'est depuis l'adoption du tarif préférentiel qu'il a été obtenu.

Dans les questions militaires aussi, le progrès est certain. Leur étude a fait l'objet d'une conférence impériale de Défense convoquée, en sus des conférences coloniales ordinaires, en l'année 1909, à la suite de l'augmentation des armemens navals allemands, qui suscitèrent, dans tout l'Empire britannique, une profonde émotion. Le gouvernement anglais aurait souhaité que les colonies lui versassent simplement des contributions en argent pour augmenter la flotte impériale, tandis qu'elles orga-

niseraient, en s'inspirant de l'avis des chefs militaires compétens de la métropole, un bon système de milices pour leur défense terrestre. Au point de vue de l'efficacité militaire, c'eût été le plus sage; mais l'amour-propre des gouvernemens coloniaux, la crainte qu'ils ont toujours de blesser les sentimens d'indépendance de leurs ombrageuses démocraties ne leur ont pas permis de l'accepter, sauf dans l'Afrique du Sud. Il ne s'ensuit pas qu'ils n'aient rien fait.

La conférence de Défense de 1909 a décidé la création de trois unités navales nouvelles dans le Pacifique et l'océan Indien. Chacune d'elles, dites groupe de l'Inde, groupe de la Chine et groupe de l'Australie, doit se composer d'un bâtiment cuirassé, de trois croiseurs protégés rapides, de six *destroyers* et éventuellement de sous-marins. Les deux premières seront entièrement sous le contrôle et à la disposition de l'Amirauté britannique; la Nouvelle-Zélande fournit le cuirassé du type Dreadnought du groupe de Chine, en imposant comme seule condition que Wellington, sa capitale, sera l'une des bases navales de ce groupe. Au prix où sont les Dreadnoughts, ce n'est pas un effort négligeable pour un pays d'un million d'habitans. L'Australie en fait un considérable aussi, puisqu'elle a accepté de construire et d'entretenir entièrement les navires du groupe qui porte son nom, en y comprenant trois sous-marins et de plus les installations à terre que comporte une pareille force navale. C'est une dépense de plus de 175 millions de francs selon les prévisions. Le personnel sera, autant que possible, australien, mais sera complété par des officiers et des matelots anglais, si le besoin s'en fait sentir, — ce qui est, d'ailleurs, bien certain. En cas de guerre, cette flotte sera mise à la disposition du gouvernement britannique, si le gouvernement australien en décide ainsi. Ce dernier en conservera seul la direction en temps de paix.

C'est assurément un inconvénient. Dans un pays où l'on n'est guère au courant des choses militaires, et en dépit de l'établissement d'une école navale auquel procède l'Australie, on peut douter que la marine soit aussi parfaitement entretenue et entraînée qu'il le faudrait; mais la crainte du Japon sera sans doute le commencement de la sagesse et le gouvernement de Melbourne écoutera assez volontiers les suggestions de l'Amirauté britannique.

Le Canada s'est montré plus réfractaire. On aurait voulu qu'il se chargeât, pour sa part, d'organiser sur son littoral du Pacifique une unité navale pareille aux trois autres qui, groupée avec elles en temps de guerre, aurait pu constituer une flotte sérieuse de quatre cuirassés avec les bâtimens légers correspondans. Tout ce qu'a accordé sir Wilfrid Laurier, ç'a été de faire construire quatre croiseurs et six *destroyers*, stationnés partie sur le Pacifique, partie sur l'Atlantique, d'acheter à l'Angleterre deux vieux croiseurs comme vaisseaux-écoles et d'ouvrir une école navale. Ce n'est plus là qu'un médiocre programme de défense des côtes ; mais l'opinion coloniale ne permettait pas d'obtenir davantage. Encore M. Laurier a-t-il été violemment attaqué par certains de ses compatriotes canadiens-français pour excès d'impérialisme et a-t-il dû, plus formellement encore que le gouvernement australien, spécifier que les navires canadiens ne seraient mis à la disposition de la métropole en cas de guerre que si le gouvernement du Dominion approuvait la lutte dans laquelle l'Angleterre s'engagerait.

Au point de vue de la défense terrestre, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont réorganisé leurs milices, conformément aux décisions prises à la conférence de 1909 et suivant un plan tracé par lord Kitchener. La première pourra mettre en ligne, en temps de guerre 127000 hommes et la seconde 30000, y compris de l'artillerie et de la cavalerie. La dépense annuelle, pour ces forces de terre, ne montera pas à moins de 50 millions de francs pour l'Australie et de 10 millions pour la Nouvelle-Zélande ; c'est 10 francs par tête d'habitant. Le Canada, toujours plus hésitant, a pourtant consenti à refondre son système de milices, suivant un programme indiqué par le général French, commandant en chef de l'armée britannique, et qui prévoit l'organisation de six divisions comprenant chacune les trois armes et tous les services complémentaires ; un officier britannique serait attaché à chacune d'elles comme chef d'état-major. Ceci est une grande concession du particularisme canadien.

On peut épiloguer sur les restrictions dont s'entoure le concours militaire et maritime des colonies ; on peut faire observer que les 2 cuirassés, les 7 croiseurs, les 12 *destroyers* dont elles font les frais n'apportent qu'un bien faible appoint à la flotte britannique qui compte 48 grands cuirassés modernes, 10 plus

anciens, 33 croiseurs-cuirassés, 57 autres croiseurs, 184 *destroyers*, et à laquelle vont s'ajouter 13 bâtimens cuirassés, 8 croiseurs, 20 *destroyers* en construction, sans parler des petits navires de complément. Il n'en est pas moins vrai que les colonies d'Australasie surtout s'imposent des sacrifices considérables par rapport à leur faible population, qui n'atteint pas le huitième de celle du Royaume-Uni. C'est, à tout le moins, le commencement d'une évolution nouvelle qui, dans la sphère de la défense comme du commerce de l'Empire, se traduit par des actes. Il convient, en outre, de ne pas oublier certaines mesures plus modestes, comme la pose d'un câble entre le Canada et l'Australie, qui a permis de diminuer beaucoup le prix des télégrammes de la Grande-Bretagne à ses plus lointaines possessions, comme la réduction du tarif des lettres à un penny (10 centimes et demi) dans tout l'intérieur de l'Empire, comme l'établissement de lignes rapides subventionnées entre le Royaume-Uni et le Canada. Ce sont là des fruits des diverses conférences; ces innovations pratiques n'ont pas grand éclat; mais en facilitant les communications, elles contribuent très efficacement à resserrer les liens impériaux.

V

La conférence de 1911 a-t-elle marqué une étape de plus? Elle a fait d'abord une œuvre juridique importante. Le « Comité judiciaire du Conseil privé, » qui fait fonction de Cour Suprême pour tout l'Empire, est aujourd'hui purement anglais; il comprend le lord chancelier, quatre *lords of appeal*, les anciens juges faisant partie du conseil et d'autres conseillers privés désignés par le Roi. Renouvelant une demande déjà faite en 1907, deux résolutions ont été présentées par l'Australie et la Nouvelle-Zélande pour demander l'adjonction de jurisconsultes coloniaux. Le gouvernement impérial a compris que la réforme ne pouvait plus être différée, sous peine de voir les colonies instituer chacune chez elles des Cours de cassation. Avec son assentiment, la conférence a adopté à l'unanimité le principe, et la réforme va être réalisée sans retard, comme M. Asquith s'y est formellement engagé.

Elle peut avoir des conséquences importantes, non seulement par la satisfaction immédiate qu'elle donne aux coloniaux,

mais parce que le contact des plus hauts magistrats du Royaume-Uni et des Dominions, amenant l'établissement graduel, sur certains points, d'une jurisprudence commune, peut préparer la voie à l'unification de la législation elle-même en bien des matières. La conférence a voté une résolution, un peu vague, affirmant que cette uniformité législative, sans être possible d'une façon universelle, était souhaitable en beaucoup de cas ; mais elle en a adopté aussi de plus précises et d'un grand intérêt pratique. L'une invite les gouvernemens des diverses portions de l'Empire à se concerter en vue d'assurer l'exécution rapide et facile dans chacune d'elles des jugemens rendus par les tribunaux des autres, ainsi que des arbitrages commerciaux. Une autre s'applique spécialement à simplifier la procédure d'opposition sur les salaires et revenus, en vue de diminuer le trop grand nombre des maris infidèles et des pères dénaturés qui passent d'un point à l'autre de l'Empire en abandonnant femmes et enfans. Une troisième, fort importante pour les pays d'immigration, a trait aux naturalisations. L'Angleterre exige des postulans cinq ans de résidence, le Canada trois seulement, l'Australie deux, la Nouvelle-Zélande ne prescrit aucun minimum ; les naturalisations coloniales ne sont pas valables dans le Royaume-Uni. La conférence a voté une proposition, en vertu de laquelle le temps passé par le postulant dans l'une quelconque des colonies britanniques serait compté pour les cinq ans nécessaires à la naturalisation anglaise. Un projet de loi en ce sens va être incessamment déposé au Parlement de Westminster.

Ces réformes d'ordre juridique semblent peu brillantes aux gens ambitieux et pressés. On aurait tort pourtant de les dédaigner. Modestes et pratiques, elles n'apportent aucune gêne à personne ; elles offrent, au contraire, aux citoyens dispersés de l'Empire des commodités, des avantages de la vie journalière tels qu'il n'en existe pas entre étrangers, et qui, s'accroissant et se multipliant peu à peu, consolident les liens impériaux parce que chacun s'aperçoit qu'il y aurait mille inconvéniens à les rompre. Elles font plus ainsi pour le maintien de l'Empire que des changemens plus éclatans, mais dangereux parce qu'ils sembleraient aux yeux de certains coloniaux limiter l'autonomie dont ils sont si jaloux.

Sur le grave sujet de la Défense impériale, ce n'est pas à

proprement parler la conférence qui a délibéré, c'est l'*Imperial Committee of Defence*, organe permanent qui comprend les principaux membres du Cabinet anglais, notamment le premier ministre, les ministres des Affaires étrangères, de la Marine, de la Guerre et des Colonies, ainsi que les commandans en chef de l'armée et de la flotte, auxquels on avait, pour la circonstance, adjoint les premiers ministres coloniaux et quelques-uns de leurs collègues, car les colonies ont aussi leurs ministres « de la Défense » et l'Australie a même un ministre des Affaires extérieures. Ces séances du Comité de la Défense impériale élargi ont naturellement été secrètes. Un développement considérable des forces coloniales a-t-il été décidé? L'Australie a-t-elle adopté définitivement le plan, gigantesque pour elle, élaboré par l'amiral Henderson, que son gouvernement semblait considérer avec faveur, et qui prévoyait la constitution d'une flotte de premier ordre, comprenant *8 Dreadnoughts*, 16 croiseurs et nombre de petits navires? L'avenir nous l'apprendra. Ce qui est certain, c'est que le ministre de la Marine britannique, M. Mac-Kenna, a déclaré à Pontypool, le 13 juin dernier, que les arrangemens relatifs à la marine qui venaient d'être conclus avec les Dominions étaient « des plus satisfaisans » et qu'entre la mère patrie et celles des colonies qui ont décidé d'avoir des flottes à elles, « il y aurait interchangeabilité des officiers et des hommes, avec des règles d'instruction et de discipline communes, de façon à permettre aux flottes jointes d'agir, au cas de guerre, en complète union. » On serait donc parvenu à une entente qui réduira au minimum les inconvéniens de l'autonomie navale que l'Angleterre se voit obligée de laisser à ses filles émancipées. Ce serait un très important et très positif résultat, car l'action commune de flottes soumises à des règles uniformes d'instruction et de discipline est autrement efficace que celle de marines simplement alliées, mais où tous les règlemens diffèrent, et auxquelles il est presque impossible de donner la cohésion, si indispensable à la guerre.

Pour importantes que puissent être les résolutions positives arrêtées par le Comité de Défense impériale, elles sont dépassées, peut-être, par l'effet moral qu'a produit l'admission des ministres coloniaux dans le sein de ce conseil suprême, où se débattent les questions qui touchent le plus directement au salut même

de l'Empire et à la direction de sa politique. Les plus ardens comme les plus tièdes des impérialistes, les coloniaux comme les Anglais n'ont pas hésité à voir là l'événement le plus considérable, l'innovation la plus essentielle qui ait marqué la conférence impériale. On ne s'est pas borné à exposer aux Premiers coloniaux tout le système de défense militaire. On leur a fait connaître aussi, dans ses principes comme dans ses détails, dans ses motifs comme dans ses procédés, la politique extérieure de l'Empire. « Jusqu'ici nous étions invités à délibérer au seuil de la maison, a dit l'un des représentans des colonies; aujourd'hui, nous pénétrons dans ses appartemens les plus secrets. » C'est la même pensée qu'exprimait M. Asquith dans son discours de clôture: « Nous vous avons dévoilé, disait-il, les *arcana imperii*, nous vous avons appelés dans les conseils les plus secrets de la nation. » Cette preuve de confiance et d'estime a profondément touché, non seulement les ministres, mais la grande majorité des habitans des Dominions. « C'est le commencement d'une ère nouvelle, » n'ont pas hésité à dire tous deux des hommes aussi peu suspects d'impérialisme excessif, aussi attachés à l'autonomie coloniale que M. Fisher et le général Botha.

Ainsi instruites des raisons profondes qui déterminent la politique de l'Empire, les colonies seront peut-être moins promptes à récriminer en la voyant s'écarter parfois des voies qu'elles voudraient lui faire suivre. Connaissant ses directions générales, elles pourront aussi mieux y conformer leur ligne de conduite dans les affaires d'intérêt commun. Mais convient-il, dans les assemblées qui réunissent leurs représentans et ceux de la métropole, d'aller au delà d'informations et de consultations amicales d'ordre général? Est-il possible, en ces questions si complexes de politique étrangère, comme en ce qui concerne les relations commerciales ou politiques entre les diverses parties de l'Empire, d'aboutir dès aujourd'hui à l'institution d'organes communs de gouvernement, d'arrêter des résolutions immédiatement ou prochainement applicables?

La conférence impériale ne l'a point pensé. Elle a discuté plusieurs de ces questions. Chaque fois, elle les a résolues, ou par le maintien du *statu quo*, ou dans le sens d'une indépendance encore plus grande des diverses parties de l'Empire les unes vis-à-vis des autres. Et l'homme qui s'est le plus vivement

opposé à tout système de concentration, à tout essai d'organisation impériale proprement dite, — et qui a eu d'ailleurs facilement gain de cause, parce qu'il ne faisait qu'exprimer la pensée profonde de ses collègues, — c'est celui-là même qui invitait jadis la métropole à appeler les colonies dans ses conseils, c'est sir Wilfrid Laurier.

Le premier ministre du Canada, comme celui de l'Australie, comme le général boer devenu Premier de l'Afrique du Sud, ont d'abord déclaré à l'envi et répété en maintes circonstances que, si la guerre éclatait entre l'Angleterre et une nation étrangère, leurs pays se réservaient le droit d'examiner si la cause de l'Angleterre était juste et s'il leur convenait de prendre part à la lutte. C'est afin d'être ainsi, selon leur gré, belligérantes ou neutres, malgré les difficultés d'une telle situation sur le terrain du droit international, qu'elles ont tenu à conserver la haute main sur leur marine. Puisque les colonies entendent juger les décisions de la métropole, ne semblerait-il pas naturel du moins qu'elles recherchent les moyens d'influer sur elles, de façon à limiter les chances de désaccord? C'est ce qu'avait demandé M. Fisher, en rappelant plusieurs cas où le Cabinet de Londres avait négocié des traités touchant aux intérêts des Dominions sans prendre leur avis. Le ministre anglais des Affaires étrangères acceptait volontiers de s'engager à les consulter désormais avant l'ouverture de toute négociation. Sir Wilfrid Laurier n'a pas voulu suivre sir Edward Grey dans ce qui semblait pourtant une concession aux colonies. Ériger en système de telles consultations, a-t-il dit, serait une mesure grosse de conséquences. Le gouvernement impérial risquera de recevoir des avis contradictoires. D'ailleurs, si l'on consulte un Dominion sur des questions pouvant entraîner la guerre, ne sera-t-il pas obligé de prendre part à cette guerre? « L'Empire a beau être une famille de nations, le poids principal des affaires doit porter sur les épaules de la Grande-Bretagne et ce serait aller trop loin que d'exiger, en tous cas, que les Dominions fussent consultés. » Pour le premier ministre canadien, qui venait de signer avec les États-Unis une convention de réciprocité commerciale, au grand scandale des impérialistes, il suffit, d'une part, que les Dominions puissent conclure des traités de commerce comme ils l'entendent, et, de l'autre, qu'ils ne soient pas compris, à moins qu'ils n'y aient

expressément consenti, dans les traités de ce genre conclus par la métropole.

Ces droits leur sont, depuis plusieurs années, formellement reconnus : dans tous les traités de commerce récens négociés par le Royaume-Uni, il est stipulé qu'ils ne s'appliqueront aux colonies que si elles y adhèrent elles-mêmes. Ceci ne satisfait pourtant pas pleinement sir Wilfrid Laurier. Il ne lui suffit pas que l'avenir soit assuré, il voudrait revenir sur le passé, et faire modifier une douzaine de traités anciens, où ne figure pas la clause de l'exemption des colonies. La question est d'importance pour elles parce que, si elles accordent des faveurs à un autre pays, les puissances signataires de ces douze traités sont en droit de réclamer le même traitement au nom de la clause de la nation la plus favorisée. Appuyé par M. Fisher, il a obtenu de la conférence un vote en ce sens et le gouvernement britannique va s'employer auprès des puissances intéressées pour aboutir à la dénonciation desdits traités en ce qui concerne les Dominions. Ce vote a provoqué la tristesse indignée du *Times* qui, se faisant le porte-parole des impérialistes purs, affirme qu'on s'engage ainsi dans une voie tout à fait opposée à l'impérialisme véritable et que, loin de favoriser l'unité de l'Empire, on en accentue encore l'incohérence économique.

L'organisation politique n'a pas fait plus de progrès à la conférence que l'organisation économique ou diplomatique. A défaut de Parlement impérial élu et muni de pouvoirs législatifs, sir Joseph Ward avait proposé une série de mesures subsidiaires, dont M. Louis Harcourt, ministre anglais des Colonies, s'inspirait, — tout en les atténuant, — pour suggérer l'institution d'une Commission consultative permanente, composée du ministre des Colonies, de deux autres représentans du gouvernement britannique et des Hauts-Commissaires que les Dominions entretiennent à Londres. Cette commission s'occuperait de l'exécution des résolutions de la conférence actuelle, de l'ordre du jour de la conférence suivante et examinerait les questions qui lui seraient soumises par le gouvernement impérial ou ceux des Dominions. C'était l'embryon d'un corps représentatif.

Sir Wilfrid Laurier prit une fois de plus l'initiative de la résistance sur le terrain de la stricte autonomie locale, qu'il ne veut à aucun prix voir affaiblir. Une telle commission, dit-il,

pourrait suggérer des mesures qui conviendraient à telle partie de l'Empire et non à telle autre; il n'en résulterait que des frottemens; mieux vaut laisser les Hauts-Commissaires à leur rôle officieux d'aujourd'hui, grâce auquel ils peuvent, dans des conversations confidentielles, résoudre bien des difficultés entre la métropole et les Dominions. Le Premier canadien entraîna son collègue d'Australie, qui insista sur les inconvéniens d'une organisation trop rigide, trop officielle, et la commission consultative de M. Harcourt fut enterrée avec les mêmes honneurs que le Parlement impérial de sir Joseph Ward.

Après avoir fait échouer tant de propositions impérialistes, sir Wilfrid Laurier a cependant fait adopter une résolution qu'il ne convient pas de traiter trop légèrement. Elle porte:

Qu'une Commission royale sera nommée, en vue de procéder à une enquête sur les ressources naturelles de chaque partie de l'Empire représentée à cette conférence, le développement qu'elles ont atteint ou peuvent atteindre, les facilités qu'elles offrent à la production, à l'industrie, aux communications, le commerce de chaque partie avec les autres et avec le monde extérieur, les besoins de chacune en articles alimentaires et matières premières, et les sources d'où l'on peut tirer ces denrées; ainsi que sur la mesure dans laquelle le commerce entre ces diverses parties de l'Empire est influencé favorablement ou non par la législation en vigueur, et les moyens, compatibles avec la politique fiscale de chaque partie, par lesquels ce commerce pourrait être amélioré et étendu.

Ce n'est pas, croyons-nous, une simple fiche de consolation que le Premier canadien a voulu donner aux purs impérialistes, après les avoir un peu malmenés. Les commissions, dans l'Empire britannique, ne sont pas toujours des cimetières. Beaucoup ont abouti à des résultats pratiques. Celle-ci, qui va parcourir tous les Dominions, qui recueillera une foule de dépositions, dont le rapport sera répandu à travers tout l'Empire, aura d'abord le mérite d'attirer l'attention de tous sur l'importance des intérêts communs. Elle aura sans doute aussi pour conséquence des mesures législatives simples, de nature à améliorer les communications, à faciliter l'émigration, à rendre les transactions plus sûres et plus aisées, à resserrer les liens économiques et sociaux entre les diverses portions de l'Empire. C'est un de ces procédés modestes en apparence, mais susceptibles de conduire à de grands développemens, qui plaisent à l'esprit anglais, que sir Wilfrid Laurier, Français de pure race, connaît pourtant si bien.

La tendance à la libre coopération des Dominions et de la métropole sur le terrain de la stricte autonomie locale a, en définitive, triomphé à la conférence de la tendance à la concentration, qui limite forcément cette autonomie. Il apparaît du reste, à la lumière des faits, que, pour être plus lente, la première des deux méthodes rivales peut cependant être féconde. Mais, depuis la clôture de la conférence, un événement considérable s'est produit. L'homme dont le long et brillant passé, la souple intelligence et le talent oratoire avaient le plus contribué à faire écarter tout essai d'institution centrale était sir Wilfrid Laurier. Aussi bien que son attitude à la conférence, le traité de réciprocité commerciale qu'il venait de conclure avec les États-Unis et qui semblait incompatible, — encore qu'il s'en défendît, — avec les projets d'Union douanière impériale, le posaient en champion irréductible du particularisme colonial. Or sir Wilfrid Laurier vient d'être précipité du pouvoir, aux élections canadiennes du 21 septembre, sur le terrain même de l'impérialisme. A voir changer de camp la plus grande et la plus prospère des colonies, qui doit au merveilleux essor de sa richesse tant de prestige à travers tout l'Empire, les impérialistes purs, les partisans de la concentration, poussent des cris de triomphe. Vont-ils maintenant l'emporter ?

VI

Que signifient exactement ces élections canadiennes ? Le traité de réciprocité, qui en a été le grand tremplin, avait été conclu avec les États-Unis par sir Wilfrid Laurier pour donner satisfaction aux agriculteurs de l'Ouest canadien. Dans les immenses « Prairies » qui s'étendent des Grands Lacs aux Montagnes-Rocheuses, sont venus s'établir depuis vingt ans, depuis dix ans surtout, des centaines de mille colons. La production canadienne du blé, qui vient presque exclusivement de ces régions, a passé de 22 millions d'hectolitres en 1900 à 59 millions en 1909. Ce blé, et le bétail qu'on élève aussi en immenses troupeaux, il faut naturellement en exporter la plus grande partie. Dès lors l'agriculture de l'Ouest a trois préoccupations essentielles : abaisser ses prix de revient pour mieux lutter avec ses concurrens de l'Argentine, de l'Inde, de la Russie ; s'ouvrir des débouchés aussi nombreux que possible ; transporter ses

produits au moindre coût et dans le moindre temps, ce qui est important, car on ne moissonne qu'à la fin d'août et il faut gagner la voie économique des Grands Lacs avant qu'ils gèlent en novembre. A la réalisation de ce triple but le tarif protecteur constitue un grave obstacle.

Pourquoi, disent les colons de l'Ouest, faire de nous les clients forcés des industries de serre chaude du vieux Canada de l'Est, de ces syndicats de quelques usiniers qui nous exploitent, quand nous pouvons trouver à bien meilleur compte et plus près de nous à Chicago, à Omaha, à Minneapolis, des tôles pour couvrir nos bâtimens, du fil de fer pour nous clore, des machines agricoles pour travailler nos champs, des minoteries pour moudre nos blés, en attendant le jour très prochain où nous y trouverons aussi un nouveau marché pour nos produits, car les États-Unis, qui exportaient, il y a dix ou quinze ans, 80 ou 100 millions d'hectolitres de blé, n'en exportent plus que 20 et sont à la veille d'en importer? Pourquoi aussi nous astreindre à nous servir des trois seules voies ferrées, toujours encombrées, qui nous relient aux Grands Lacs par le territoire canadien, quand une dizaine de lignes franchissent la frontière américaine et enlèveraient nos blés au plus vite? Pourquoi, en un mot, nous imposer des relations économiques artificielles avec le Canada de l'Est, dont nous séparent les vastes espaces stériles qui s'étendent au Nord du Lac Supérieur et du Lac Huron, quand la nature nous invite à regarder vers le Sud, à commercer, par delà la frontière idéale du 49e degré, avec les centres de l'Ouest américain, plus peuplés, plus riches, plus rapprochés de nous que Montréal ou que Toronto?

Ces réclamations sont présentées d'une voix d'autant plus impérieuse que beaucoup des colons de la Saskatchewan et de l'Alberta sont des Américains d'origine : sur 152 000 immigrans arrivés en 1909 au Canada, 72 000 viennent des États-Unis, et, si l'on ne considérait que l'Ouest, la proportion des Américains serait plus forte encore. Pionniers éprouvés, tous munis d'un certain capital, ils sont l'élément le plus actif de la colonisation. Ils ne répugnent pas à devenir, sous des institutions très analogues aux leurs, les sujets théoriques du roi George; mais ils ne peuvent admettre d'acheter très loin et très cher, pour le bénéfice de quelques industriels, les machines et les fers qu'ils

sont habitués à trouver à meilleur compte tout près. D'où la « révolte de l'Ouest, » toute pacifique encore, les cris de guerre contre la nouvelle féodalité, et une agitation qui a paru suffisamment grave à sir Wilfrid Laurier pour que, pendant l'été de 1910, il se décidât à faire un long voyage à travers l'Ouest canadien. A chaque station, les ligues agricoles vinrent l'entretenir de leurs revendications. Parmi leurs protestations énergiques, passionnées même, l'oreille fine du premier ministre put distinguer, par momens, comme un murmure, encore faible, mais menaçant, de séparatisme. Ce fut assez pour qu'ayant gardé peut-être au fond du cœur quelque penchant vers le libéralisme économique, leur idéal de jadis, sir Wilfrid et son parti se décidassent à négocier le traité de réciprocité commerciale, signé enfin à Washington le 21 janvier 1911.

Par ce traité, les tôles, les fils de fer et d'acier importés des États-Unis vont être admis en franchise au Canada, les machines agricoles, les cimens américains bénéficient de réductions de droits considérables. En revanche, les céréales, les bestiaux canadiens seront exempts de droits aux États-Unis, les bois, les minerais, etc., ne seront soumis qu'à des tarifs réduits. L'Ouest canadien paraît content; il semble que les « Provinces maritimes, » le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse devraient l'être également, car le traité contient des articles favorables à leurs pêcheries. C'est au tour des régions manufacturières de protester; les chemins de fer sont médiocrement satisfaits aussi, quoique les transports de l'Ouest soient si considérables qu'ils ne puissent guère souffrir de ce qui l'aide à se développer. Les grandes industries de l'Est et les puissans intérêts financiers groupés autour d'elles entament une vive campagne de protestation. Malgré la forte majorité dont il dispose au Parlement, — 131 voix contre 90, — le premier ministre n'ose faire ratifier le traité sans nouvelles élections. Il se croit cependant sûr de l'emporter et n'attend même pas que la nouvelle répartition des sièges, à la suite du recensement de 1911, vienne augmenter le nombre des députés de l'Ouest, qui lui apporteront des voix fidèles. A peine rentré de la conférence impériale et du couronnement, il dissout la Chambre et convoque les électeurs pour le 21 septembre. Le résultat est désastreux pour lui : sur 221 députés, sont élus 130 conservateurs, 80 libéraux, 10 nationalistes, 1 socialiste. Les libéraux perdent 50 sièges, plus du

tiers de ceux qu'ils détenaient et la situation parlementaire est entièrement retournée.

Comment cette écrasante défaite des libéraux canadiens est-elle considérée comme une victoire de l'impérialisme? C'est ce qu'il faut maintenant expliquer.

La grande bataille de la campagne électorale s'est livrée sur le traité de réciprocité, question purement économique, semble-t-il au premier abord. Mais, soit conviction profonde, soit habileté tactique, les adversaires de la réciprocité ont élargi le terrain. Il ne s'agit pas, disent-ils, d'une simple affaire commerciale ; c'est une question bien plus haute, c'est un problème national qui se pose. L'abaissement des barrières douanières entre les États-Unis et le Canada n'est qu'un premier pas. Aux nouveaux liens économiques, qui vont se nouer, succéderont bientôt des liens politiques. Au bout de la voie où M. Laurier engage le pays, se trouve fatalement l'annexion du Canada aux États-Unis. Quelques paroles imprudentes prononcées aux États-Unis par des champions de la réciprocité, et non des moindres, servent à corroborer l'argument. Le président Taft n'a-t-il pas déclaré que le Canada se trouvait à un tournant de son histoire, au point où il faut choisir entre deux voies, *at the parting of the ways*, et M. Champ Clark, *speaker* de la Chambre des Représentans, l'un des chefs le plus en vue du parti démocrate, qui va peut-être reconquérir le pouvoir, n'a-t-il pas laissé entendre qu'un mouvement naturel et inévitable conduirait le Canada et les États-Unis de la réciprocité à l'union économique, et de l'union économique à l'union politique? Le Canada veut-il abdiquer sa personnalité, se perdre dans l'énorme masse des États-Unis? Veut-il au contraire poursuivre son existence indépendante qui, grâce à ses magnifiques ressources, le mènera un jour à une fortune presque aussi éclatante que celle de ses superbes voisins?

C'est l'argument purement national. Peut-être repose-t-il sur un sophisme, car ce n'est pas en refusant tout aux gens de l'Ouest, c'est en leur faisant, au contraire, certaines concessions qu'on les empêchera de se jeter dans le séparatisme et de prôner l'annexion aux États-Unis comme le seul moyen de satisfaire leurs besoins économiques. Juste ou non, il faut reconnaître qu'il porte beaucoup, et sur les Canadiens anglais de l'Ontario, et sur nombre de Canadiens français qui voient,

non sans raison, dans l'annexion aux États-Unis, le plus grave péril pour leur race. Mais à côté de l'argument national et se confondant presque avec lui, voici l'argument impérialiste :

Plus directement encore qu'il ne prépare l'annexion aux États-Unis, le traité de réciprocité, dit-on, brise le lien impérial. Avec de telles faveurs douanières faites aux produits américains, dont beaucoup vont entrer en franchise, comment parler encore de *Preferential Trade* avec la métropole, et s'il est impossible de lui accorder aucun privilège appréciable chez nous, comment pourrons-nous en attendre d'elle ? Adieu donc l'union commerciale, adieu la *Tariff Reform* anglaise. La métropole aurait tôt ou tard établi des droits sur les produits alimentaires étrangers, droits dont les articles coloniaux auraient été exempts. Nous la décourageons. Pour lutter sur des marchés incertains, nous abandonnons l'espoir d'acquérir sur le marché de l'Angleterre une place privilégiée. Nous lâchons la proie pour l'ombre.

Tel est le côté économique de la question impériale ; c'est lui qu'on met principalement en vedette dans la grande presse, dans les réunions importantes, où parlent les candidats, les chefs de partis surtout. M. Borden, le chef des conservateurs, aujourd'hui premier ministre, résume le double argument national et impérial, tel que son parti l'affirme officiellement quand, à la veille du scrutin, il déclare : « Je conjure les électeurs de ne pas s'écarter de la voie droite qui mène à faire une grande nation. Je les prie d'émettre un vote mûrement réfléchi en faveur de la conservation de notre héritage, de la sauvegarde de notre liberté commerciale et politique, du maintien du Canada comme nation autonome au sein de l'Empire britannique. » Mais il est encore d'autres raisons qu'on fait valoir plus bas, dans les parlotes de village ou de quartier, dans les petits journaux, dans la propagande personnelle et qu'on réserve aux provinces anglaises, surtout à l'Ontario.

C'est dans cette province que les libéraux ont perdu le plus de voix. Ils y occupaient 35 sièges contre 51 ; ils n'en ont plus que 15 contre 71. Les vieilles haines de race y sont encore vivaces. Peuplé surtout de descendans des loyalistes, qui ont quitté les États-Unis au lendemain de la proclamation de leur indépendance, Ontario est à la fois le centre de la prépondérance anglaise au Canada et le lieu où cette prépondérance est le plus

menacée. Avec une proportion de vingt-quatre naissances pour 1 000 habitans, comment pourrait-elle résister à la pression de Québec où la natalité dépasse 40 pour 1 000? De plus en plus, les comtés du Nord et de l'Est sont envahis par l'élément français; l'orgueil des colons anglais s'en désespère et s'en exaspère à la fois. Un grand organe de Londres, étranger à toute passion de race et de parti, l'*Economist*, signalait dans une correspondance du Canada le rôle joué aux dernières élections par la Ligue Orangiste, qui compte dans l'Ontario 2000 loges, soit, dans chaque circonscription, quinze comités, acharnés contre le premier ministre canadien-français. C'est ce que notait au lendemain du scrutin le journal canadien *la Presse*.

Les argumens employés contre l'administration libérale par le parti conservateur n'ont pas tous été d'ordre économique. Le fanatisme de race et de religion en a fourni sa large part, et ce ne sont pas ceux-là qui ont été les moins puissans sur l'opinion. Nous savons qu'il y avait toute une organisation qui s'était spécialement chargée de circonvenir les « British born, » c'est-à-dire toute cette population d'immigrans qui nous est venue au pays depuis huit ou dix ans. Le mot d'ordre de cette organisation était : « Down with Romanism! » *A bas l'Église romaine!* On n'avait garde de le crier dans les assemblées publiques, mais on le répétait de bouche en bouche dans la cabale secrète. Le terrain avait été, d'ailleurs, depuis assez longtemps préparé par le « News » et les autres journaux orangistes, dont on sait la campagne ardente contre la prétendue prépondérance romaine, surtout au sujet du fameux décret « Ne temere. » Les « British born, » dans leur haine séculaire du papisme et dans leur orgueil de race, ne pouvaient souffrir plus longtemps qu'une colonie britannique fût gouvernée par un premier ministre catholique et canadien-français. La province d'Ontario a peut-être voulu défaire la réciprocité; mais elle a certainement voulu par-dessus tout renverser sir Wilfrid Laurier.

Un autre organe libéral, *le Canada*, disait de même :

Lorsque l'on examine en détail le résultat des élections d'avant-hier, on constate indubitablement que c'est une victoire impérialiste.

Sir Wilfrid Laurier, appuyé par la province de Québec, était le champion de l'autonomie canadienne, dans les relations du Dominion avec l'Empire, comme avec les nations étrangères.

On avait avec soin cultivé dans les provinces anglaises le sentiment qu'il s'était montré, aux diverses conférences impériales, trop peu soucieux de resserrer les liens, tant économiques que politiques, qui nous unissent à la Grande-Bretagne; qu'il avait au contraire, et jusque dans l'organisation de la marine des colonies autonomes, arraché au gouvernement impérial des concessions que, sans son prestige, les autres Dominions n'auraient

point songé à demander. Le vote de jeudi signifie que, pour les provinces anglaises, la marine canadienne n'est pas assez impérialisle.

Ce sentiment, on l'a avivé et rendu irrésistible en représentant la convention de réciprocité avec les États-Unis comme une étape vers l'annexion et une séparation définitive de nos intérêts commerciaux d'avec ceux de l'Empire. C'est la seule explication du fait que dans les comtés qui font du commerce régulièrement avec les États-Unis et qui devaient bénéficier de la réciprocité, partout où la majorité était d'origine britannique, le vote a été donné contre la réciprocité. La presque unanimité de la province d'Ontario est une preuve indiscutable de ce que nous avançons. Jamais cette province n'avait exprimé de manière plus éclatante sa détermination de maintenir le Canada sous la tutelle de l'Empire et de lier ses destinées économiques et politiques aussi étroitement que possible à celles de la Grande-Bretagne.

Impérialisme économique, impérialisme sentimental, voilà donc, à côté des intérêts purement protectionnistes, qui leur ont servi de soutien et s'en sont servis parfois comme de masque, deux idées qui ont assurément joué un rôle considérable dans les élections canadiennes. Cela justifie en quelque mesure l'enthousiasme qu'elles ont suscité dans le parti conservateur anglais, dans les journaux impérialistes, le *Times* en tête, et chez tous les impérialistes, de l'Angleterre à la Nouvelle-Zélande. Là n'ont pas été pourtant les seuls facteurs de la défaite libérale, et, à y regarder de près, peut-être les impérialistes devraient-ils un peu déchanter.

Un curieux phénomène s'est produit à ces élections. Très atteint dans l'Ontario, M. Laurier l'a été aussi dans la province de Québec. Ses partisans y sont tombés de 52 à 38, ses adversaires ont passé de 13 à 27. Il a perdu 5 sièges au profit des conservateurs et 9 au profit du petit groupe nationaliste, que M. Henri Bourassa représentait jusqu'ici seul au Parlement. Trop Français aux yeux des Canadiens anglais, sir Wilfrid Laurier paraît trop Anglais à bon nombre de Canadiens français. De là est né un mouvement, dont M. Jacques Bardoux a parfaitement décrit la genèse dans un récent article de la *Revue*. Cédant aux séductions que les Anglais sont si habiles à exercer quand ils le veulent, l'ancien premier ministre, si fin pourtant, a peut-être un peu oublié la force des sentimens, des instincts de race. Beaucoup de ses compatriotes ne lui ont pas pardonné l'envoi dans l'Afrique du Sud, pour lutter contre les Boers, de volontaires canadiens, parmi lesquels presque aucun Français ne s'est enrôlé. Ils ont trouvé excessive et onéreuse la modeste

marine canadienne que sir Wilfrid Laurier a consenti à créer, et que les Canadiens anglais jugeaient insuffisante. Ardent, énergique, éloquent, M. Henri Bourassa s'est institué le porte-parole et le chef des mécontens; tout en défendant les droits légitimes de sa race et de sa foi, il prétend d'ailleurs faire, non pas du nationalisme canadien-français, mais du nationalisme canadien tout court. Il se déclare dévoué au maintien de l'allégeance britannique, sauvegarde de la nationalité franco-canadienne, mais n'entend pas resserrer les liens avec la métropole ni se mettre sous sa tutelle. Ni annexion aux États-Unis, ni vasselage impérialiste, voilà son mot d'ordre. Le Canada ne doit pas plus être une annexe économique de ses voisins méridionaux qu'un soutien militaire et naval de la métropole. Il doit *fare da se*, il doit être lui-même, Canadien et non pas Anglais ou Américain. Ce programme, on compte le développer plus tard dans les provinces anglaises. Il ne l'a été encore que dans la province de Québec, ce qui a suffi pour donner au jeune parti un grand rôle dans les élections, et par les sièges qu'il a enlevés aux libéraux et par le désarroi qu'il a jeté dans leurs rangs. Mais, en dépit de la coalition avouée des partisans de M. Borden et de M. Bourassa, on ne saurait mettre au compte de l'impérialisme britannique les succès du nationalisme canadien, qui en est tout l'opposé.

Il est une question plus grave encore. Malgré la différence des deux doctrines, certains conservateurs canadiens ne sont-ils pas plus près du nationalisme que de l'impérialisme pur? Par la force des choses, par le jeu naturel des partis, ils ont été amenés, en opposition avec les libéraux suspects d'inclinations américaines, à se poser plus ou moins en champions d'une union plus étroite avec la mère patrie. Mais ce sont des opinions de fraîche date, au point de vue économique du moins, et naguère les libéraux pouvaient se prétendre plus impérialistes que les conservateurs. Quand M. Laurier, le premier de tous les gouvernans coloniaux, a, dès son arrivée au pouvoir, accordé des détaxes douanières aux produits de la métropole, ces concessions étaient très loin d'être agréables aux conservateurs, ultra-protectionnistes, inféodés aux industriels qui bénéficiaient des hauts tarifs. Cet état d'esprit a si peu disparu que des journaux canadiens ont pu se demander si les privilèges douaniers de la métropole n'étaient pas menacés du fait des der-

nières élections. Les conservateurs paraissent trop engagés sur le terrain impérialiste pour qu'il en soit ainsi; mais il est peu probable qu'en augmentant les détaxes, ils courent le risque de mécontenter leurs soutiens de la dernière campagne, les puissans intérêts financiers et industriels qui ne redoutent guère moins la concurrence anglaise que l'américaine. Quant aux armemens navals, ils devront se montrer économes à les étendre, sous peine de susciter de vifs mécontentemens.

Il faudra bien aussi ménager les sentimens de l'Ouest, d'autant qu'au *Redistribution Bill*, à la nouvelle et imminente répartition des sièges, qui va suivre le recensement, les provinces libérales d'Alberta et de Saskatchewan gagneront de nombreuses voix, tandis que les provinces conservatrices, Ontario et les provinces maritimes en perdront. Peut-être sera-t-on obligé d'en revenir sous une forme atténuée à des concessions douanières aux Américains.

La victoire impérialiste au Canada n'est donc ni si complète, ni si solide qu'il semble au premier abord. Elle existe pourtant. Le traité de réciprocité entre le Canada et les États-Unis n'est plus; l'union commerciale de l'Empire redevient donc possible. La plus grande colonie britannique ne s'enferme plus dans un particularisme hautain. La séduisante figure de sir Wilfrid Laurier disparaît des conférences impériales de l'avenir. Nul n'aura certainement son prestige, ni probablement son talent pour s'opposer à tout essai de concentration et défendre la plus rigoureuse autonomie locale. Un peu abattus par leurs défaites dans la métropole, les impérialistes reprennent confiance à leurs succès aux colonies. Ils vont avoir le verbe plus haut, le champ plus libre, la propagande plus ardente.

VII

Entre les deux conceptions qu'on se forme au sujet de son avenir : l'une, celle de la libre coopération des diverses parties composantes, selon laquelle leur consentement unanime est nécessaire à toute action commune, l'autre celle de la fédération, où la minorité doit subir les volontés de la majorité, que deviendra l'Empire britannique? Il serait malaisé de le dire. Les deux systèmes semblent irréductibles, mais le monde anglo-saxon est la terre classique des compromis, voire de la

conciliation des contraires. Déjà les conceptions extrêmes sont bien moins éloignées l'une de l'autre qu'il y a soixante ou quatre-vingts ans. Les uns rêvaient alors d'absolue centralisation, de gouvernement des colonies sujettes par une métropole souveraine absolue; les autres considéraient la désagrégation de l'Empire, l'indépendance des colonies comme inévitable, voire comme souhaitable. Aujourd'hui, l'on n'en est plus qu'à la fédération d'un côté, à l'autonomie de l'autre. Encore se montre-t-on de moins en moins absolu. Un doctrinaire pacifiste, un citoyen du monde aussi convaincu que M. W. T. Stead, résumant l'œuvre de la conférence impériale, admet parmi les principes sur lesquels doit être fondé l'Empire : l'existence d'une Cour suprême commune; le droit pour chaque Dominion de conclure des traités de commerce distincts, *étant entendu que toutes les parties de l'Empire jouiront au moins, chez les autres, du traitement de la nation la plus favorisée;* le droit de lever et d'équiper ses propres forces navales et de s'abstenir de toute participation active dans les guerres où la Grande-Bretagne est engagée, *étant entendu que, par intérêt et par sentiment, mais non en vertu d'une obligation, les Dominions viendraient probablement à l'aide de la mère patrie en cas de besoin;* l'obligation pour le gouvernement impérial de consulter les Dominions, toutes les fois qu'il est question de modifier le droit international, ou qu'il s'agit d'une affaire affectant leurs intérêts; une entente générale en vue d'une coopération mutuelle sur toutes les questions relatives aux communications inter-impériales, navigation, câbles télégraphiques, postes et toutes autres questions où une action commune peut servir au bien commun. Ce n'est plus l'absolue autonomie locale. C'est la reconnaissance de nombreux intérêts communs, qu'il est bon de traiter ensemble, et de l'interdépendance des diverses portions de l'Empire. Dans le camp opposé, l'impérialiste *Times* reconnaît lui-même que le plan de fédération de sir Joseph Ward est excessif, oppressif même, en dehors de la politique pratique. Les extrêmes se rapprocheront certainement encore, les oscillations du pendule deviendront de moins en moins étendues jusqu'à ce qu'il s'arrête en un point médian.

Mais d'ici là, sous l'influence de forces centrifuges qui ont encore le champ trop libre, l'Empire n'est-il pas à la merci d'un incident, ne se désagrégera-t-il pas? Certes, on ne peut

méconnaître qu'il existe des tendances dissolvantes. L'une des plus dangereuses provient de la coexistence des deux empires britanniques, comme on l'a dit : l'Empire blanc composé de la mère patrie et des colonies à *self-government*, avec leurs 60 millions d'habitans blancs, et l'Empire « de couleur » comprenant l'Inde et les dépendances sujettes, les colonies de la couronne d'Asie, d'Afrique, des Indes orientales et d'Océanie, avec leurs 350 millions d'Hindous, de Jaunes et de Noirs.

En énumérant les intérêts communs de la métropole et des Dominions, M. Asquith mentionnait, à l'ouverture de la conférence, « leur tutelle commune » (*common trusteeship*), — des dépendances de la couronne qui ne sont pas encore parvenues et ne parviendront peut-être jamais au *self-government*. Seulement, si la métropole est consciente de ses devoirs d'éducatrice envers ses sujets de couleur, si elle se trouve d'ailleurs obligée d'accorder aux Hindous des droits de plus en plus considérables, les colonies voient le problème sous un tout autre angle, parce que leur situation est différente. L'une d'entre elles, l'Afrique du Sud, ne contient qu'une minorité de blancs en face d'une majorité de noirs quatre fois plus nombreuse; c'est peut-être celle où la question est le mieux résolue, — parce qu'on ne pouvait l'esquiver, — par l'octroi de droits politiques à une fraction des noirs. Mais l'Australie, la Nouvelle-Zélande, même l'Ouest du Canada sont menacés d'une invasion de Jaunes ou d'Hindous. Ils ne veulent à aucun prix que la question de couleur se pose chez eux, et, pour cela, ils la résolvent par la question préalable en interdisant aux gens de couleur de pénétrer sur leurs territoires, en mettant à leur entrée des conditions pratiquement prohibitives. Les discussions de la conférence impériale ont montré jusqu'à quel point ils poussent l'exclusivisme. Les délégués de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande prétendaient interdire désormais, aux navires britanniques fréquentant leurs ports, l'emploi des matelots hindous, ou « lascars. » Ce n'est pas, ont-ils dit, un préjugé de couleur; c'est une question économique : ces gens-là vivant de rien font baisser les salaires. Quel qu'en soit le motif, le résultat est le même, c'est l'exclusion des hommes de couleur. Pourra-t-on toujours la maintenir, même à l'endroit des sujets britanniques, quand ceux-ci, les Hindous surtout, approcheront de plus en plus du *self-government?*

L'Angleterre serait-elle un jour forcée de choisir entre son Empire blanc et son Empire de couleur? C'est ce que suggérait M. James Edmond, directeur du *Bulletin*, de Sydney, dans un bien curieux article que publiait la *National Review* et qui mérite d'être cité, parce qu'on y voit s'étaler à la fois le naïf orgueil et la profonde ignorance des démagogues coloniaux. La création de la flotte australienne, dit-il, a pour but :

... en premier lieu de conserver l'Australie à l'état de pays de Blancs contre tous envahisseurs, et, en second lieu (en second lieu seulement), de concourir à la défense de cet Empire, qui contient une majorité de gens de couleur. Pour une très grande partie des Australiens, une conquête allemande serait un fort petit malheur en comparaison d'une nombreuse immigration de nos soi-disant paisibles et loyaux concitoyens de l'Inde ou d'ailleurs. Et même, si la conquête de l'Australie par l'Allemagne était le seul moyen de s'opposer à une telle invasion, elle serait la bienvenue...

Il m'apparaît que le jour viendra où il faudra expliquer, une fois pour toutes, aux gens de couleur qui forment la grande masse de l'Empire qu'ils sont des êtres inférieurs (on les traite déjà comme tels) et qu'ils ne seront jamais rien d'autre. Et il faudra expliquer la même chose aux amis et alliés de la Grande-Bretagne en dehors de l'Empire.

On ne peut servir indéfiniment Dieu et Mammon. Il est difficile d'éduquer, d'élever l'homme de couleur pendant des années, et de le convaincre ensuite qu'il n'est pas plus avancé en matière politique qu'avant d'avoir été élevé.

La conclusion, c'est que l'Empire doit faire de la défense de l'Australie contre toute intrusion d'immigrans de couleur, — Chinois, Hindous, Birmans ou Japonais, — un principe aussi sacré que la défense de Londres contre une invasion armée; sans quoi l'Australie s'en séparera.

L'auteur de cet article a sans doute l'ouïe trop faible pour avoir perçu les coups de tonnerre de Moukden et de Tsoushima, qui ont eu cependant leur répercussion jusqu'aux colonnes d'Hercule, plus éloignées du Japon que ne l'est l'Australie. Livrés à eux-mêmes, les Australiens apprendraient vite à coups de canon, puisqu'ils ne veulent pas l'entendre autrement, ce qu'il faut penser de l'infériorité de certaines gens de couleur. On peut se demander si, étant donné la faiblesse de l'immigration que cherchent stupidement à restreindre les syndicats ouvriers qui règnent en Australie, il est possible que ce pays résiste toujours à la pression des Jaunes, qui le peupleraient bien plus rapidement. Mais s'il est une puissance qui puisse l'en défendre, c'est assurément l'Angleterre, et l'Angleterre seule.

La plupart des Australiens sont encore assez sages pour le comprendre ; c'est pourquoi ils se rattachent à la mère patrie plus vivement qu'autrefois et lui offrent des navires, des canons, des faveurs commerciales. Pour l'Afrique du Sud, l'égide de la métropole est aussi une protection, non seulement contre le péril noir qui n'existe guère encore, mais contre la conquête allemande, à laquelle ne se résigneraient aisément ni les colons d'origine anglaise, ni même les Boers, soucieux de toutes leurs libertés. En revanche, l'Angleterre est sans force contre le seul péril extérieur que puisse courir le Canada. Défendu contre toute menace européenne par la doctrine de Monroe plus encore que par la mère patrie, il n'a rien à craindre que des États-Unis, et vis-à-vis d'eux l'Angleterre serait complètement impuissante. Il est vrai qu'une intervention violente des Américains au Canada est hors de toute vraisemblance. Une annexion volontaire pourrait être à redouter, si l'on ne ménageait pas assez l'intérêt de l'Ouest grandissant à commercer avec les États-Unis ; mais il est un élément où tous les hommes sages, — et c'est ici la grande majorité, — seront toujours opposés à pareille annexion, c'est l'élément franco-canadien, qui serait submergé dans l'Union, tandis qu'il a devant lui un magnifique avenir au Canada.

Ainsi, dans tous les Dominions, le maintien du lien impérial s'impose parce qu'il est la meilleure défense contre les périls extérieurs, en même temps que la garantie des libertés locales. Tant qu'il conservera ce caractère, qui est son plus beau titre de gloire, l'Empire britannique durera, pourvu qu'on sache conserver aux liens qui unissent ses membres, selon le mot très expressif de M. Asquith, leur élasticité et leur flexibilité, qu'on ne prétende point le couler hâtivement dans le moule d'une constitution trop rigide.

C'est ici le second danger qui pourrait menacer l'Empire. L'aristocratie anglaise qui, en fait, sinon en droit, a gouverné la Grande-Bretagne jusque vers la fin du XIXe siècle, était passée maîtresse dans l'art des temporisations et des compromis. Se gardant de la logique absolue, elle laissait le temps et les évolutions naturelles modifier les relations des divers pouvoirs, qu'elle avait soin de ne pas définir de trop avec précision, sans quoi des heurts se fussent produits et la faculté d'évoluer se serait perdue. Mais la démocratie britannique, unioniste aussi bien que radicale, et les démocraties coloniales, comme toutes les démo-

craties, ont un penchant à l'impatience, à la logique, à la précision. De même qu'on institue en Angleterre un mécanisme automatique pour résoudre les conflits entre les Lords et les Communes, en supprimant les transactions qui sont pourtant l'essence même du régime parlementaire, de même certains voudront peut-être, à l'instar de sir Joseph Ward, bâtir une constitution fédérale de l'Empire en réglant minutieusement les rapports de la métropole et des colonies.

Ce serait une grave imprudence, si l'on veut se priver du concours du temps, et faire autre chose que codifier ce qu'il aura graduellement produit. Ce qui aidera sans doute à l'éviter, c'est que longtemps encore tous les Dominions seront moins peuplés que la métropole. En 1911, l'une compte 45 millions d'habitans, tous les autres ensemble 14 millions de Blancs. Il n'y a aucune chance pour qu'avant un demi-siècle les Dominions aient rejoint la mère patrie, qui devra contenir alors près de 60 millions d'habitans. La loi du nombre les mettrait en facile minorité, et elles ne l'accepteront pas.

Pendant les prochaines années, les conférences coloniales augmenteront sans doute de nombre et d'importance; elles se tiendront peut-être bientôt tous les deux ans, alternativement dans les colonies et dans la métropole. En sortira-t-il une union militaire ou une union douanière? Le succès des conservateurs canadiens, le choix du nouveau chef des conservateurs anglais semblent indiquer qu'un courant se prononce dans ce sens. Si des élections coïncident avec une période de crise économique, les *Tariff Reformers* anglais peuvent se trouver portés au pouvoir. Leurs desseins seront malaisés à mettre en pratique. Quoi qu'il en soit, on peut espérer, et on le doit pour le bien du monde, que, selon le mot du général Botha, et l'hommage n'est pas médiocre dans la bouche d'un tel homme, « le génie politique de la race britannique saura édifier une solution à ces difficiles problèmes, pourvu qu'on ne cherche pas à forcer le pas. »

PIERRE LEROY-BEAULIEU.

LES MASQUES ET LES VISAGES

AU LOUVRE

III [1]

DEVANT LA VIERGE DE LA VICTOIRE [2]

I

Il y avait, une fois, à Mantoue, un pauvre juif, — je veux dire un juif qui était riche, mais qui n'était aimé de personne, ce qui est la pauvreté suprême, — nommé Daniele Norsa. C'était un banquier et qui faisait bien ses affaires. Cette fois-là, c'était en l'année 1495, il avait pris fantaisie de venir habiter une maison située au commencement de la via San Simone, aujourd'hui via Domenico Fernelli, dans le nord de la ville, non loin des marécages qu'on a desséchés depuis et transformés en une place, la piazza Virgiliana. Il y avait bien un

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre et du 1er décembre 1911.

(2) Portrait authentique contenu dans ce tableau :

Gian Francesco Gonzague, quatrième marquis de Mantoue, capitaine général des armées de la Seigneurie de Venise, représenté, à l'âge de vingt-neuf ans, armé, à genoux.

Portrait présumé contenu dans ce tableau :

Osanna dei Andreasi, dite *La Beata Osanna*, sœur dominicaine, parente des Gonzague, morte en odeur de sainteté en 1505 et beatifiée en 1515 par Léon X, représentée ici en sainte Élisabeth, âgée, à genoux.

Autres portraits authentiques du marquis Gian Francesco Gonzague :

1° Par Mantegna, à l'âge de sept ans, le petit garçon habillé de gris violet avec des aiguillettes blanches, en haut-de-chausses mi-partie rouge et blanc et bleu,

obstacle à ce qu'un juif habitât cette maison : sur le mur on voyait une antique Madone peinte à fresque, et les mœurs du temps n'autorisaient point, pour la sainte Vierge, une telle promiscuité. Aussi notre homme, prudent et subtil, avait-il pris ses précautions : il avait demandé à l'évêque la permission, moyennant finance, de faire enlever la Madone, ce qui était sage, mais ayant payé, il se croyait à l'abri de tout péril, ce qui n'était pas. Voici qu'un beau jour de mai, la veille de l'Ascension, une procession passant devant sa maison, avisa, sur le mur, à la place de la Madone accoutumée, des images peu édifiantes et une inscription des plus profanes que des gens malintentionnés venaient d'y charbonner. On ne douta pas que ce ne fût le fait du juif. « Sacrilège! sacrilège!... » On entend, d'ici, tout ce que la foule put dire. La procession s'arrêta, et une grêle de pierres s'abattit sur les fenêtres du banquier. On put craindre, un moment, que la maison ne fût mise à sac par la multitude des fidèles animés d'une généreuse envie de venger leur Madone et peut-être aussi du désir d'éloigner un

dans la fresque *Le Retour du Cardinal*, représentant Ludovico Gonzague, et ses fils et petits-fils, debout, à la *Sala degli Sposi*, au Castello Vecchio, à Mantoue.

2° Par Sperandio di Bartolomeo dé Savelli, à l'âge de vingt-neuf ans, médaille de bronze frappée en même temps que le tableau de la *Vierge de la Victoire* a été peint. Buste de profil gauche avec un petit bonnet et une cuirasse, — inscription : *Franciscus. Gonzaga. Mantuæ. marchio. ac. veneti. exerc. imp.* Au revers, la même figure à cheval, inscription : *ob. restitutam. Italiæ. libertatem. — Opus. Sperandei.*

3° Par Bartolomeo Melioli. Plus jeune. Médaille de bronze. Buste de profil droit, avec un petit bonnet, des cheveux longs et une cuirasse. Inscription : *D. Franciscus. Gon. D. Fred. III. M. Mantuæ. F. Spes. Pub. Salus. Q. P. redivi.* Au revers, une femme, la main droite appuyée à une haste, la main gauche tenant une muselière sur laquelle est l'inscription : *cautius*, à ses pieds l'eau et le feu. Inscription : *Adolescentiae. augustae. meliolus. dicavit.*

4° Par Ruberto, jeune, médaille peut-être de 1484. Buste de profil gauche, avec un bonnet et une armure, avec l'inscription : *Franciscus. marchio mantuæ. III.* Au revers un combat de cavaliers romains avec l'inscription : *Faveat. for tis. — epo. — io. Fr. ruberto opus.*

5° Par Talpa, à environ vingt-neuf ans, buste de profil gauche, barbu, chevelu, coiffé de la barrette avec l'inscription : *Franciscus. Gon. man. mar. III.* Au revers, Curtius se jetant dans le gouffre, avec l'inscription : *universæ. Italiae. liberatori. Bartulus. Talpa..*

6° Par un inconnu, vers l'âge de trente ans. Grand buste de terre cuite, tête nue, cheveux longs, cuirasse très ornementée, où sont figurés l'aigle de l'Empire, puis une figure tenant un temple avec l'inscription : *Jani Templum*, et le *crogiolo*, ou creuset allégorique. Au *Museo Patrio*, à Mantoue.

7° Par Bonsignori. Tableau à l'huile, mi-corps, en cuirasse, nu-tête, avec le bâton de commandement (Collection Bressanelli, à Mantoue).

8° La médaille nuptiale de François Gonzague et d'Isabelle d'Este (Au *Munzkabinett* du Musée de Berlin).

créancier importun. Il fallut l'arrivée de la police pour le sauver.

Cela fit un gros émoi dans la ville. On avait peu de distractions dans Mantoue à la fin du xve siècle, et on ne laissait point passer de telles histoires, sans en tirer tout ce qu'elles pouvaient donner de gloses et de récriminations. Justement, l'État était privé de son chef, le marquis Gonzague, alors occupé en Lombardie à rassembler les troupes de la Ligue contre les Français. La ville était gouvernée par Isabelle d'Este, et l'on ne savait encore comment cette jeune femme de vingt et un ans conduirait son peuple. On envoya donc des courriers au marquis pour lui raconter l'affaire, avec des plaintes de tous les partis, de Daniele Norsa, entre autres, et, la distance aidant, on grossit tellement ce fait-divers qu'on eût réussi à en faire une petite révolution, si la marquise n'y avait pris garde. Blessée au vif qu'on oubliât qu'elle était là et qu'elle était régente, elle coupa court à toutes ces intrigues. « Les inventeurs de ces méchans racontars, écrit-elle à son mari, le 30 juin 1495, montrent tant de malignité qu'ils ne se sont pas fait scrupule d'aller troubler votre repos d'esprit, tandis que vous êtes occupé du salut de l'Italie, ce qu'ils n'auraient pas dû faire, quand même ils n'auraient pas eu de considération pour mon honneur ou pour celui de mes conseillers. Je prie Votre Altesse de se tenir l'esprit en repos et de s'appliquer uniquement à son entreprise militaire, car pour les choses de l'État, avec l'aide de ces magnifiques seigneurs et magistrats, je les gouvernerai de telle sorte que vous n'en souffrirez aucun dommage, et que tout le possible sera fait pour le bien de vos sujets. Et si quelqu'un vous entretient, par lettre ou de vive voix, de désordres dont je ne vous aurai pas averti, vous pouvez être sûr que c'est une bourde, car comme je donne audience, non seulement aux fonctionnaires, mais à tous ceux de vos sujets qui ont à me parler, tant qu'ils le veulent, aucun trouble ne peut se produire sans que j'en sois avertie. »

L' « entreprise militaire » dont il est question, ici, valait en effet qu'on s'y « appliquât tout entier. » C'était la plus importante qu'on eût tentée en Italie, depuis deux siècles, et de longs temps devaient se passer sans qu'on en vît une semblable. Le 31 mars précédent, à Venise, une ligue s'était conclue entre les trois États les plus puissans d'Italie : Rome, Venise et Milan,

aidés du roi des Romains (Maximilien) et du roi d'Espagne, et bientôt rejoints par la plupart des petits États afin d'exterminer les Français. En langage diplomatique, cela s'appelait « défendre la Chrétienté contre le Turc; » mais, ici, le Turc, c'était Charles VIII, alors à Naples avec toute son armée et fort empêché de sa conquête. Les Français étaient parvenus, tellement ils étaient insupportables, à réconcilier, pour se débarrasser d'eux, tous les États d'Italie, ce qui paraissait impossible. Chacun des Confédérés s'était engagé à fournir 8 000 chevaux et 4 000 fantassins, ou l'équivalent en argent, pour la libération du territoire. Naturellement, le compte n'y fut pas, mais on peut évaluer à 25 000 hommes, au moins, les premières troupes de la ligue, dont les quatre cinquièmes étaient effectivement fournis par Venise. A ces forces qui devaient grossir encore de jour en jour, il fallait un chef. La Seigneurie de Venise choisit le jeune François Gonzague, marquis de Mantoue, homme rompu à tous les exercices du corps et aux roueries de la guerre, adoré de ses hommes, le seul, d'ailleurs, à pouvoir tenir en main la terrible cavalerie irrégulière employée par la République sous le nom de Stradiots. Ce fut un beau jour, à Mantoue, quand arriva la nouvelle que la Sérénissime République confirmait officiellement le marquis Gonzague dans ses fonctions de chef suprême des Confédérés. Cela signifiait gloire, alliances et aussi profit, car les émolumens de « gouverneur de camp, » plus tard « capitaine général, » étaient considérables, le butin possible, et tout cela devait revenir, en dons, dépenses somptuaires, pensions, au petit État. On peut donc imaginer de quels yeux et de quel cœur les Mantouans suivaient leur chef dans la guerre de condottière ou il s'engageait.

Dans ces sortes de guerres, les victoires étaient nombreuses, mais les batailles étaient rares. Arcs de triomphe dressés avec infiniment de goût au retour des combattans, *Te Deum* chantés, médailles frappées avec du laurier et du latin laudatif, cela se trouve à chaque pas qu'on fait dans l'histoire; mais deux armées qui s'assaillent, se pénètrent, se mordent jusqu'à ce que l'une d'elles ait laissé, sur le pré, quelque 10 ou 20 pour 100 de son effectif, c'est un spectacle barbare qui gâte rarement un paysage italien du xve ou du xvie siècle. C'est même proprement une merveille que dans un pays où l'on se tuait si fort en temps de paix, on se tuât si peu en temps de guerre, et qu'ainsi les

mères ne fussent rassurées sur le sort de leurs fils, que lorsqu'ils étaient au feu. On partait en roulant des pensées féroces, mais il semble que le grand air, la vue des champs et des bois, la chevauchée sur l'herbe humide du matin, l'épanouissement de la nature, — tout ce qu'on voit au second plan des *Batailles* de Paolo Uccello ou des marches triomphales de Benozzo Gozzoli, — vînt épanouir les cœurs de ces hommes farouches et sensibles, aussi incapables de résister à un soudain ressentiment, dans leurs querelles privées, que de le prolonger parmi les labeurs d'une campagne et la vue claire des dangers... On se défiait, on escarmouchait, on chapardait, on jouait au *scartino* et l'on se payait sur les habitans du retard des soldes toujours lentes à venir. Parfois, une de ces escarmouches dégénérait, sans que l'on sût pourquoi, en un hourvari général. Il en résultait, pendant quelques heures, des gestes, de la poussière et du bruit. Le soir venu, chacun regagnait ses cantonnemens, au flambeau, et les chefs des deux partis s'avançant, l'un vers l'autre, se félicitaient mutuellement d'être sortis de la bagarre sans accident. Il n'y avait de poussée un peu sérieuse que si les troupes flairaient chez l'adversaire quelque riche butin, ou si l'on se trouvait en présence d'étrangers, comme les Français et les Suisses, qui, faute de connaître les règles du jeu, poussaient droit devant eux et tuaient à tort et à travers.

C'était justement ce qu'il y avait à craindre en cet été de 1495, pour l'armée de la ligue. Comme elle s'assemblait dans le Parmesan, sous les ordres de Gonzague, on apprit que les Français ayant quitté Naples le 20 mai et résolu de rentrer en France, s'approchaient par les montagnes. Ils arrivaient lentement, mais ils arrivaient. On les avait vus à Lucques le 24 juin, à Pontremoli le 29; ils avaient déjà franchi le pas de la Cisa; ils descendaient donc dans la plaine et les pointes de leur avant-garde, commandée par le maréchal de Gyé, paraissaient déjà sur les pentes qui dominent Fornovo, ou Fornoue, au débouché de la vallée du Taro. C'était de leur part une résolution extraordinaire, et bien que toute l'armée italienne se fût établie là, pour leur barrer la route, c'était le dernier chemin par où l'on supposait qu'ils dussent passer. On s'y était installé pour qu'ils n'eussent point l'idée d'y venir, ni d'envahir le Parmesan et le Milanais, mais non pas pour se battre. Charles VIII, pensait-on, allait choisir pour rentrer en France la route la plus

facile : Gênes et le bord de la mer. Puisqu'il fonçait sur l'obstacle, il allait falloir en effet lui faire obstacle, et pour cela tirer l'épée, ce qui ne laissait pas que d'être hasardeux et d'inquiéter grandement la ligue. Sans doute, les Français étaient peu nombreux : 9000 tout au plus et peut-être point tous en état de combattre, ayant égrené leur armée, sur leur passage, dans toutes les places fortes où ils laissaient garnison. C'était peu de chose auprès des trente et quelques mille hommes que comptait maintenant l'armée de la ligue et des renforts qu'elle recevait chaque jour. De plus, « les Barbares » étaient incommodés par l'énorme bagage et la population de non-combattans, conducteurs de mules, « valets de sommiers, » vivandiers, ribauds et ribaudes qu'ils traînaient après eux. Mais c'étaient de rudes troupes. Leurs hommes d'armes chargeaient avec furie, leurs Suisses n'avaient point l'habitude de lâcher pied, leurs archers écossais, bien que peu nombreux, étaient redoutables et l'on n'entendait pas sans frémir le son de harpe que rendaient leurs armes en se détendant. Enfin, leur artillerie, la première du monde, sans en excepter celle du duc de Ferrare, semait la terreur. On se racontait qu'après avoir déchargé leurs couleuvrines, il n'était point rare de les voir les recharger dans la même bataille, en tirer un second coup et plusieurs autres encore avant la fin de la journée, ce qui, au xve siècle, tenait de la sorcellerie. Jusqu'à leur petit nombre qui achevait de troubler les esprits, car, pensait-on, pour qu'une si grande infériorité ne les empêchât pas de venir droit au danger, il fallait qu'ils se fussent, par quelque pacte diabolique, assurés contre tout événement. Aussi les Mantouans se vouaient-ils à tous les saints du Paradis et spécialement aux saints militaires, saint Georges et l'archange saint Michel, et aux patrons de leur cité saint André et saint Longin, et envoyaient-ils force reliques aux combattans. Il y avait alors, dans un monastère de Mantoue, une religieuse, parente et amie des Gonzague, nommée Osanna de Andrasi, femme de grande vertu et de bon conseil, un peu prophétesse, qui passait pour avoir l'oreille des saints. Elle se mit à prier nuit et jour, pour le salut du condottière. C'était surtout la Madone qu'elle priait. On comprend donc l'émoi de la foule quand on crut la Madone insultée par le juif Norsa : ce n'était pas le moment de se brouiller avec le ciel.

Les Français, de leur côté, n'étaient guère plus rassurés.

Jusque-là, leur campagne d'Italie n'avait été qu'une promenade militaire et, bien qu'avertis que maintenant toutes les puissances se levaient et s'unissaient contre eux, ils n'en voulaient rien croire. La chose était tellement invraisemblable, en effet, que leur ambassadeur à Venise, le sieur d'Argenton (Philippe de Commynes), l'avait vue s'accomplir, sous ses yeux, sans la tenir pour vraie et avait jeté sa barrette à terre, de colère, en l'apprenant. Mais lorsqu'en descendant les dernières pentes des Apennins, sur Fornovo, ils virent tout d'un coup la plaine toute blanchie par les tentes et les pavillons des Confédérés, ils commencèrent à soupçonner que le retour ne serait point si aisé que la venue. La vallée où ils débouchaient, le val di Taro, était fort étroite, un quart de lieue environ : les ennemis la barraient entièrement, à huit kilomètres plus bas, et il n'y avait pas d'autre issue. Pour percer ce barrage épais maintenant de quarante mille hommes, ils n'étaient que neuf mille en état de combattre. Ils arrivaient exténués par le passage des montagnes sous une chaleur torride, et à demi mourans de faim, ayant manqué de vivres depuis qu'ils étaient entrés dans la Lunigiana. Les Suisses, particulièrement, étaient fourbus. Par point d'honneur, ils n'avaient pas voulu abandonner la grosse artillerie, quatorze grandes coulevrines, qu'aucune bête de trait n'eût pu convoyer dans la montagne : ils s'y étaient donc attelés, à raison de plusieurs cents hommes par pièce, les avaient hissées sur les sommets, redescendues en les retenant, sur les pentes, sans en gâter une seule, exploit que le *Vergier d'honneur* célèbre comme « exécrable peine, merveilleux travail et très pénétrant ennuy, attendu la façon de procéder, le lieu estrange et la chaleur grande et terrible que lors se faisait... » L'honneur était sauf, mais la faim pressait, le ciel où se préparait un orage accablait et l'on était fort mal à son aise. Prendre un autre chemin, il ne fallait pas y songer. Passer par le Tortonese eût été plus dangereux encore, revenir en arrière eût été une honte et d'ailleurs, en arrière, il n'y avait rien à manger. En avant, on voyait s'étendre la riche Lombardie, le potager de l'Europe, où l'on se referait. On pensait vaguement à négocier. Si les Italiens avaient bien voulu laisser passer le Roi et lui donner, pour de l'argent, du pain et du fourrage, il aurait tenu présentement les lauriers pour choses inutiles et surérogatoires. En sorte que, des deux armées en présence, l'une eût bien

voulu n'être pas contrainte à se défendre et l'autre ne pas avoir à attaquer...

Pourtant, au contact, les choses changèrent. Les premières escarmouches entre avant-postes furent favorables aux Italiens et leur donnèrent du cœur. Le marquis Gonzague avait, parmi ses troupes de cavalerie légère, des espèces de Cosaques, à demi sauvages recrutés par Venise en Dalmatie et en Albanie, qu'on appelait des *stradiots*, admirables centaures, fourrageurs intrépides, grands coupeurs de têtes, couchant sur la dure, ne demandant guère à manger, sinon pour leurs montures dont ils avaient grand soin, toujours prêts à chanter pouilles à l'ennemi. Dès qu'il sut les premiers Français descendus au village de Fornovo, au pied de la montagne, il lâcha contre eux ses stradiots. Ceux-ci n'en firent qu'une bouchée et revinrent avec des têtes de Français ou de Suisses au bout de leurs lances, ce qui leur fut grand profit, car ces têtes leur étaient payées, comme pièces de gibier, par le trésorier payeur de Venise, selon le tarif établi d'un ducat, soit 8 fr. 60 environ par tête, et grand honneur, car c'était le premier succès qu'on remportait sur l'envahisseur. On n'imagine pas à quel point toute l'armée en fut exaltée et Mantoue avec elle. Isabelle d'Este en complimentait son mari, dès le 2 juillet, en ces termes : « Maintenant que j'ai appris votre succès sur l'ennemi, je ne veux pas perdre un instant pour vous en féliciter, et j'espère que Dieu vous donnera d'autres victoires. Je vous remercie plus que je ne saurais dire pour votre lettre, et je vous prie de prendre garde à vous, car je suis toujours inquiète quand je pense que vous êtes en campagne, bien que je sache que c'est là où vous avez toujours ambitionné d'être. Je me recommande à Votre Altesse mille et mille fois. De celle qui vous aime et à qui il tarde de voir votre Altesse. — Isabelle *manu propria*. » Et, pour le garder mieux qu'il ne se gardait lui-même, elle lui faisait tenir, par le courrier suivant, un *Agnus Dei*, enchâssé dans une petite croix d'or, en lui recommandant « de le porter au cou, » « avec la pensée et l'espoir, » dit-elle, « que Votre Altesse devra, par la vertu de la croix et du bois qui y est contenu, en même temps que par la dévotion qu'elle a envers la Sainte Vierge, se conserver saine et sauve... » Et elle faisait mettre en prières pour son mari tout le clergé de sa capitale.

Entre temps, les courriers se succédaient sur la route de

Mantoue, porteurs de nouvelles de plus en plus glorieuses. A la vérité, François Gonzague n'avait jamais eu peur. Dès le 21 juin, écrivant à Isabelle d'Este, il lui avait décrit son armée comme « la plus belle et la plus puissante qu'on eût vue depuis longtemps en Italie » et comme « suffisante, non seulement pour résister aux Français, mais pour les exterminer à jamais (1). » Mais après les premiers raids de ses stradiots, c'est un délire. Le 2 juillet, il récrit à sa femme qu'il qualifie d'*Illustrissima conjux amantissima :* « Les ennemis sont tellement épouvantés que c'est incroyable! » Il lui annonce que les gens de son frère Alfonso d'Este sont arrivés le matin même et ajoute : « C'est pourquoi nous vous engageons à vous tenir contente et à dormir tranquille, espérant fermement que Notre Seigneur Dieu mettra en nos mains une glorieuse victoire dans l'entreprise d'où dépend le salut public de toute l'Italie... » et il date bravement sa lettre, comme si c'était déjà chose faite, de l'armée victorieuse : *Ex castris victricibus sanctissime et serenissime Lige in valle Taro prope Glarolam.* »

Elle l'eût été, en effet, si elle avait manœuvré un peu. Les Français descendaient de la montagne par petits paquets, leur avant-garde à trente kilomètres en avant du Roi, le reste échelonné en une file interminable, cahotée, descendante et remontante, au gré du sol, empêtrée dans les précipices, exténuée, rendue. Pendant trois jours, le maréchal de Gyé, arrivé le premier, fut seul à Fornovo, n'ayant que cent soixante hommes d'armes et huit cents Suisses pour faire face à l'armée italienne, « en l'air, » comme on dit. Mais les Français ayant commis cette faute énorme, les Italiens commirent la faute encore plus grande de ne pas les attaquer, chacun des deux partis accumulant le plus qu'il pouvait de maladresses, afin, sans doute, que le ciel et les saints, qu'on invoquait des deux côtés, eussent tout l'honneur de l'affaire. Les 40 000 hommes de la ligue regardèrent descendre, peu à peu, l'armée française, comme ils regardaient couler le Taro, et la laissèrent se concentrer commodément à Fornovo, se ravitailler et se ranger en bataille, selon la belle ordonnance de l'époque : avant-garde, « bataille » et arrière-garde. On eût dit des gens au spectacle, qui n'ont rien à faire sur la scène et ne songent pas à y monter. D'ail-

(1) « Questo solo exercito non solamente sará sufficiente a resistare alli franzosi ma ad exterminarli perpetuamente. »

leurs, ils se croyaient maintenant assurés du succès, vu le petit nombre des soldats de Charles VIII et sachant qu'il traînait à sa suite un riche bagage, leur plus grande crainte était qu'il ne l'amenât pas tout entier dans le traquenard où il se jetait étourdiment; ils craignaient fort qu'en attaquant l'armée française avant qu'elle fût tout entière sous leur main, on effrayât les « sommiers » et toutes leurs richesses et qu'on les vît s'égailler par tous les sentiers des montagnes où l'on ne pourrait les rejoindre. Ils se bornèrent donc à montrer leurs stradiots qui épouvantèrent les Suisses. Les Français leur répondirent en tirant des coups de « faucon » qui épouvantèrent les stradiots. Et après cette exhibition de leurs croquemitaines respectifs, ils pensèrent qu'il était temps de causer.

Ce fut Charles VIII qui dit les premiers mots. Le 3 juillet, le marquis Gonzague écrit à Isabelle d'Este : « Hier soir, le roi de France m'a mandé un trompette qui, au nom de Sa Majesté, m'a demandé le passage libre et des vivres, contre argent, ayant l'intention de passer comme ami (*como amico*) ; à laquelle requête nous n'avons pas donné de réponse, ayant l'intention de nous entendre, d'abord, avec la très illustre Seigneurie de Venise... » Venise était loin, et l'on saisit, ici, tout l'embarras du condottière qui n'était qu'un chef militaire aux gages d'un pouvoir politique, lorsqu'il se trouvait en face d'un chef politique et militaire à la fois. La partie n'était pas égale. Charles VIII pouvait à la fois combattre et négocier, Gonzague ne pouvait que combattre. Et il n'osait le faire, quel que fût le cas, malgré l'assurance qu'il avait du succès, parce qu'il ne savait au juste, et nul ne savait ce que voulait Venise : la destruction des Français ou leur alliance, la protection du Milanais ou l'envahissement de quelque autre partie de l'Italie ? S'il n'eût tenu qu'à lui, peut-être eût-il été chercher l'ennemi jusque sur l'autre versant des Apennins, au lieu de l'attendre sur le Taro, et, l'attaquant dans les défilés de la Magra, l'eût-il facilement écrasé. Mais Venise lui avait formellement interdit de risquer un seul homme de l'autre côté des Apennins. D'autre part, toute la région de Parme était travaillée par des sympathies françaises. Le camp de la ligue était déjà situé à 13 kilomètres de cette ville. En le reportant plus loin, il courait le danger de voir se soulever tout le Parmesan derrière lui. C'est ainsi que la politique liait les mains au soldat et qu'il paraissait mau-

vais stratégiste lorsqu'il était seulement mandataire obéissant.

D'ailleurs, la désobéissance était impossible ; Gonzague était flanqué de deux *provéditeurs*, sortes de commissaires généraux de la République, à la fois intendans et trésoriers-payeurs, mais surtout espions, qui surveillaient de fort près ses moindres mouvemens et en rendaient compte à la Seigneurie : Luca Pisani et Marco Trévisan. C'est à eux que le sieur d'Argenton (Philippe de Commynes), qui les connaissait personnellement, adressait les ouvertures du roi de France, passant ainsi par-dessus la tête de Gonzague et touchant les cordes qu'il fallait pour les émouvoir. Mais il était bien tard pour traiter. L'épée de l'Italie était tirée : ne pas s'en servir eût été une honte. Si Venise n'avait pas dit qu'on exterminât les Français, elle n'avait pas dit non plus qu'on les laissât passer. Et l'occasion était unique d'en purger la péninsule. « Les ennemis, écrit Gonzague à Isabelle d'Este, le 3 juillet, sont dans un lieu distant d'ici d'environ huit milles, où ils doivent être, pensons-nous, en grand défaut de vivres, car ce sont, là, lieux très stériles et qu'ils ont eux-mêmes mis au pillage et abîmés. S'ils veulent venir là où nous sommes, fussent-ils trois fois plus nombreux, ils ne pourront venir sans le plus manifeste danger et sans courir à leur ruine ; le retour en arrière leur est dangereux et à grande honte et les autres chemins sont difficiles et quant à rester, là, sans bouger, nous ne croyons pas qu'ils le puissent longtemps... » En un mot, le Roi était « échec et mat. »

II

Il eût dû se déclarer tel, en effet, s'il eût été un roi de buis tourné ou d'ébène et si le jeu de la guerre ressemblait, en tout, au noble jeu d'échecs. Mais il n'y songea même pas. Le 6 juillet, au matin, qui était un lundi, après une nuit d'éclairs et de tonnerres tels qu'il semblât, dit un témoin, « que le ciel et la terre fendissent, » Gonzague vit les Français se mettre en mouvement, quitter leur camp de Fornovo et, au lieu de venir à lui, le forcer dans les retranchemens qu'il avait édifiés à Giarola, passer le torrent du Taro, par le gué de Bernini et défiler tranquillement de l'autre côté de la rivière. Ils passaient avec lenteur et majesté, enseignes déployées, comme gens qui processionnent. Au-dessus des hautes herbes bordant

la rivière, on voyait leurs têtes et leurs lances. D'abord passèrent les hommes d'armes du maréchal de Gyé et du fameux Trivulce, l'ennemi mortel de Ludovic le More, troupe superbe à voir avec ses hautes lances, ses immenses panaches et son essaim d'écuyers, puis les bandes suisses, 3 000 hommes d'élite, flanqués des arbalétriers gascons et de 300 archers de la garde qui avaient mis pied à terre pour ajuster, s'il le fallait, avec toute la sûreté possible, puis l'artillerie légère : les fauconneaux, et grosse : les quatorze coulevrines transportées par-dessus l'Apennin, le tourment et la gloire de l'armée. C'était l'avant-garde.

Ensuite, passèrent à quelque distance, les gens du comte de Foix, du grand bâtard de Bourbon et de la Maison du Roi, le Roi lui-même, avec ce que l'on appelait les « gentilshommes de vingt écus » et un certain nombre de fantassins ; enfin, à quelque distance encore, parurent les hommes d'armes du duc d'Orléans, menés par Robinet, seigneur de Frammeselles, ceux du seigneur de la Trémoïlle, et les archers écossais. Parallèlement et tout à fait dissimulés par cette procession, les bagages en longue file, avec les valets de sommiers, suivaient les coteaux parallèles au Taro et tâchaient de se faufiler, eux aussi, vers le Nord. Tout ce monde s'écoulait dans le même sens que le Taro, vers le village de Felegara et plus loin vers celui de Medesano, semblant vouloir gagner la route de Plaisance, comme si nul n'était là pour l'en empêcher. Gonzague comprit que, s'il tardait plus longtemps, l'ennemi lui échappait. Il était déjà deux heures de l'après-midi environ. Depuis le matin, Commynes l'amusait en lui dépêchant trompettes sur trompettes avec de nouvelles offres de paix. Il n'était que temps de couper court et, malgré son oncle Rodolfo Gonzague qui plaidait pour les Français et un des provéditeurs qui hésitait encore à compromettre Venise, il décida d'attaquer.

Il avait été mauvais stratège : il fut bon tacticien. Démêlant sans peine que toute la force française était portée à l'avant-garde, et que cette colonne cheminant dans l'étroit couloir entre les collines où elle ne pouvait se déployer et le torrent qu'elle ne pouvait franchir, était incapable de revenir sur elle-même de façon que la tête portât secours à la queue, il résolut de lancer ses meilleures troupes sur l'arrière-garde, et ainsi de froisser le faible du fer ennemi, avec le fort du sien, tandis que

quelques centaines de lances occuperaient l'avant-garde par une attaque simultanée. Aucun plan ne pouvait être meilleur. Pour l'exécuter, il partagea ses troupes de première ligne en deux colonnes, dont l'une passa le Taro bien en avant de l'avant-garde française, pour l'attendre et l'arrêter, et l'autre bien en arrière de l'arrière-garde française, pour la poursuivre et la culbuter. La première, qu'il confia au comte de Caiazzo, chef des gens du duc de Milan, les *ducheschi*, se composait de 600 lances et de 2 000 Suisses. Ils passèrent près du camp italien, au gué d'Oppiano, et se portèrent au-devant des Français. Ils laissaient sur la rive droite du Taro une réserve, la cinquième escadre, sous les ordres de Pian de Melito et de Galeazzo Pallavicini, réserve qui devait les appuyer en cas de besoin. Gonzague se réserva à lui-même l'attaque de l'arrière-garde où il savait que se trouvait le Roi. Il remonta donc le Taro, avec son oncle Rodolfo Gonzague, à la tête du premier escadron et trois autres Gonzague, avec Bernardino Fortebracci à la tête du second escadron d'hommes d'armes, suivi de près par ses 1 500 stradiots et à quelque distance par 4 000 hommes de pied, il arriva dans Fornovo que les Français avaient quitté le matin, passa le torrent au gué de Bernini et marcha à l'ennemi dont on voyait le dos à 1 000 mètres de là, s'en allant, cahin-caha, trébuchant sur le sol caillouteux de la grève, ne demandant qu'à voyager en paix. Il laissait sur la rive droite une réserve composée de sa cinquième escadre sous les ordres d'Antoine de Montefeltro, un bâtard du grand condottière. Celui-là attendait face au torrent, que Rodolfo Gonzague, l'oncle du marquis, lui fit dire de marcher.

Les Français, en voyant venir Gonzague, se disjoignirent. Leur avant-garde continua d'avancer en descendant le Taro, tandis que l'arrière-garde s'arrêta, fit face à la rivière et attendit. Le Roi lui-même, prévenu de ce qui se passait, cessa d'armer des chevaliers, à quoi il s'amusait depuis un moment, et, tournant le dos à son avant-garde, retourna sur ses pas pour rejoindre l'arrière-garde et, fendant la presse des hommes d'armes, grâce à ses capitaines qui lui faisaient place en criant : « Passez, Sire, passez ! » il s'avança jusqu'au front, devant même son enseigne, prêt à payer de sa personne. Cette journée avait changé Charles VIII. On ne reconnaissait plus le jeune homme chétif, timide et indécis, qu'on avait vu à la Cour et dans les con-

seils : le danger, le destin, le devoir et peut-être aussi les belles proportions de son cheval, *Savoie*, lui faisaient un piédestal subit.

Cependant Gonzague avançait toujours avec les siens, en rangs serrés, lentement à cause des gros cailloux de la grève, qui roulaient sous les pieds des chevaux, rendus plus glissans encore par la pluie qui n'avait pas cessé de tomber et parmi les arbustes foisonnant dans l'ancien lit du torrent. Quand il fut à cent pas des Français, avec toute sa maison autour de lui, ses deux compagnies bien en main, confiant en la solidité de sa monture et la bonté de sa cause, sentant le cœur de toute l'Italie battre, en ce moment, avec le sien, il commanda la charge. Les deux compagnies s'enlevèrent au petit galop, les lances s'abaissèrent, les coudes pointèrent en arrière et toute cette masse pesante et sonore s'abattit sur les Français comme une trombe d'acier.

Si rude que fût le choc, la ligne française ne plia pas. Le peu de gens d'armes qui s'y trouvait sachant le Roi en jeu et avec lui la fortune de la France, se cramponnait au sol qu'il tenait. Les archers écossais rangés près d'eux résistaient avec ce sang-froid qui les rendait redoutables à toute l'Europe. Les deux partis se pénétrèrent et il y eut un instant de corps à corps. Les Français n'avaient pas lâché pied, mais leurs rangs s'étaient entr'ouverts devant les gens du marquis et sur leur droite, du côté de la colline, les stradiots les avaient entièrement débordés. Des clameurs s'élevaient derrière le camp de Charles VIII, là où cheminaient ses bagages et où l'on avait, déjà, dressé provisoirement ses tentes. Ces cris perceptibles à travers le crépitement des coups, le soprano aigu des trompettes et le fracas du tonnerre, annonçaient que les Français étaient tournés. A ce moment, le marquis crut bien avoir bataille gagnée. Il voyait, à quelques pas de lui, le roi de France, à peine séparé des Italiens par un rideau de combattans, fort mal gardé, bien reconnaissable à ses immenses panaches blancs et violets, à sa jaquette violette et blanche semée de « croisettes de Jherusalem, » flottante par-dessus son armure, et à son cheval noir qui bondissait de tous côtés. Toute la noblesse mantouane poussa vers cette proie magnifique et qu'elle croyait déjà saisir. Déjà pointaient sur lui des lances pour le démonter, lorsque Mathieu de Bourbon, « le grand bâtard » qu'il venait d'élire, l'instant d'avant, pour son « frère d'armes, se jeta

devant lui, reçut les coups, fut emporté par sa monture au milieu des Italiens, revint, tournoya, fixa autour de lui un essaim d'ennemis, succomba enfin, fut pris et emmené au camp des Italiens et, par cette diversion, sauva son maître.

En même temps, la maison du Roi, placée à sa gauche, prenait la cavalerie mantouane en écharpe, y pénétrait comme un coin, la fendait, la faisait éclater en morceaux, la rejetait sur le Taro. Gonzague, heurté ainsi sur son flanc droit, refoulé dans le désordre de ses propres troupes, faisait des efforts surhumains pour maintenir sa ligne de bataille. Trois fois, son cheval s'abattit sous lui : trois fois remonté sur une nouvelle bête, grâce au dévouement de ses écuyers, il chargea. « Depuis Hector de Troie, dit un témoin écrivant à Isabelle d'Este, personne n'a fait plus qu'il n'a fait ; je crois qu'il a tué dix hommes de sa main et je pense que vous avez dû dire quelque prière pour qu'il s'en soit tiré vivant. » Partout on voyait sa bannière blanche, carrée, voltiger au-dessus de la houle des plumaches et sous la haute futaie des lances. Cela dura un quart d'heure. Mais insensiblement, ses compagnies dégarnies, ses gentilshommes démontés, le meilleur de son avant-garde tombant morceau par morceau, il dut songer à se replier sur ses réserves et à faire avancer de nouvelles troupes. Il regarda autour de lui. Où étaient ses stradiots ? Ses stradiots avaient, dès le premier choc, débordé la droite des Français le long de la colline et, de la sorte, ils rendaient la victoire certaine, lorsque, pour leur plus grande joie et pour le malheur des Confédérés, ils avaient aperçu les six mille sommiers portant les Trésors du Roi. Ils avaient tué quelque quatre-vingts ou cent conducteurs ou valets qui leur résistaient, consciencieusement pillé le bagage, puis s'en retournaient par des sentiers détournés, estimant la bataille finie, puisque le butin était à eux... Où étaient les quatre mille fantassins qui suivaient ? Ils étaient encore de l'autre côté du torrent, soit parce qu'ils n'avaient pas pu le franchir, car il grossissait de minute en minute, soit qu'ils n'en eussent pas grande envie... Que faisait Montefeltro avec sa réserve ? Montefeltro piétinait sur la grève, de l'autre côté du Taro, attendant l'ordre que devait lui envoyer Rodolfo Gonzague et que Rodolfo Gonzague ne lui envoyait point pour cette raison qu'il était mort, tombé un des premiers en chargeant les Français... Ainsi, bien que la plupart de ses troupes fussent encore intactes, Gon-

zague se voyait forcé de reculer, rien ne venant à son secours, les siens fuyant de tous côtés, les uns retournant à Fornovo, d'où ils venaient, les autres coupant au plus court pour rentrer au camp, passant le Taro par tous les gués possibles et même au hasard, vivement poursuivis par la noblesse française qui laissa, là, son Roi tout seul, pour donner « la chasse » aux fuyards. Le sol était jonché de lances jetées pour fuir plus vite. On voyait de tous côtés les valets accourus autour des hommes d'armes démontés, industrieusement occupés à les assommer en brisant, avec leurs petites hachettes, les visières des casques. Un quart d'heure avait suffi pour renverser ainsi toutes choses et, dans l'universelle déroute où il se sentait enveloppé, Gonzague, n'espérant plus rien des secours humains, se tourna vers la Madone et lui fit vœu d'un beau monument, s'il sortait de là, sain et sauf.

Il en sortit, mais dans une débâcle plus grande encore qu'il ne se l'était imaginé. Car les choses ne s'étaient pas mieux passées à l'autre bout de la bataille qu'au sien. Caiazzo, chargé d'enfoncer, ou tout au moins d'occuper l'avant-garde française, n'avait pu persuader à ses hommes d'aborder l'ennemi. Quand il s'était trouvé en présence des rudes bandes suisses d'Engelbert de Clèves et des hommes d'armes du maréchal de Gyé, au moment de croiser les lances, son escadron s'était rompu de lui-même, comme sous la pression de l'air comprimé. Sa réserve, massée sur l'autre rive, n'avait pas bougé, tenue en laisse par les provéditeurs de Venise qui ne voulaient pas tout hasarder d'un coup. Et tout ce monde rentrait précipitamment au camp de Giarola, sans compter les milliers de gens qu'on voyait courir sur la route de Parme, sur le chemin de Fornovo, et dont quelques-uns allèrent même jusqu'à Reggio, fuyant par toutes les routes, dans toutes les directions, en éventail. Cette peur était gratuite : nul ne les poursuivait, pas un Français n'osait passer le Taro et le corps du maréchal de Gyé demeurait immobile sur l'autre rive, comme une armée de statues. Mais les paniques les moins justifiées sont les plus irrémédiables. Et en rentrant au camp, Gonzague vit qu'on chargeait déjà les tentes sur les mulets et que les réserves mêmes allaient battre en retraite. « A un moment, écrira-t-il plus tard, nous avons envisagé la ruine de l'Italie entière ; nous tremblons encore quand nous y pensons !... »

Heureusement, quelqu'un, qui connaissait les Français et leurs inquiétudes, vint à point pour rassurer les Confédérés. C'était un Orsini, le comte de Pitigliano, que Charles VIII avait pris à Nola et qui le suivait, prisonnier sur parole. Il venait de fausser compagnie à ses vainqueurs, de rejoindre, à toute bride, ses compatriotes, en criant son nom « Pitigliano ! Pitigliano ! » pour qu'on le reconnût et il les suppliait de ne pas se croire battus, mais de faire tête. Grâce à lui, Gonzague raffermit son monde, arrêta la retraite qui commençait. Pendant ce temps, au contraire, les Italiens qui servaient dans l'armée de Charles VIII, Trivulce, le Florentin Secco, Camille Vitelli, devinant la panique des Confédérés, suppliaient le Roi de passer le Taro et de transformer son succès en une victoire complète. En sorte que chacun des deux partis était poussé à l'action par ceux qui connaissaient l'autre. Mais, s'il est vrai qu'en guerre le plus brave est celui qui a le moins peur, personne ne fut le plus brave ce soir-là. D'aucun des deux côtés, on ne se résolut à rien. Le Roi alla coucher en une ferme entre Felegara et Medesano. Gonzague passa toute la nuit presque en face, à Giarola. Son armée était bien réduite : il avait perdu trois mille hommes environ, dont trois cents hommes d'armes, entre autres soixante gentilshommes mantouans, et, parmi eux, son propre oncle Rodolfo Gonzague, la « Colonne de l'armée, » Giovanni Maria Gonzague et Guidone Gonzague. C'était la plus sanglante bataille qu'on eût vue, en Italie, depuis deux cents ans. Et les fuyards étaient bien plus nombreux encore. Toutefois, il resta debout toute la nuit, rétablissant ses effectifs, maintenant ses positions, montrant le sang-froid, la ténacité d'un véritable chef. De l'autre côté du Taro, brillaient les lumières et résonnaient les tambourins : les Français veillaient et n'avaient pas désarmé...

Le lendemain se passa en conciliabules. Ce fut un grand soulagement au camp italien, quand on vit venir, passant le gué, un trompette qui apportait un sauf-conduit du Roi aux chefs confédérés, s'ils voulaient aller reprendre, de vive voix, les négociations. Bientôt parurent, au-dessus des hautes herbes, de l'autre côté du torrent, les têtes d'un petit groupe de seigneurs français, d'où se détacha enfin, après bien des allées et des venues du trompette, le sieur d'Argenton, Philippe de Commynes. Gonzague, Caiazzo et les deux provéditeurs le reçurent sur

la grève, à quelque distance du torrent dont le fracas, sans cesse grandissant, empêchait de s'entendre, et l'on se fit mille politesses. On se félicita fort de sa réciproque bravoure. On se recommanda mutuellement les prisonniers qu'on s'étaient faits, soin superflu, car les Italiens n'en avaient fait qu'un de marque : le bâtard de Bourbon, et les Français n'en avaient pas fait du tout, ayant tué tout ce qui leur tombait sous la main. Le marquis était très inquiet de savoir si le Roi l'eût fait tuer, s'il avait été pris en la bataille. « Je lui dis que non, raconte Commynes, mais faict bonne chère... » On gagna la nuit en de semblables entretiens, se promettant de les continuer le lendemain, dès le matin. Le lendemain, qui était le mercredi 8 juillet, les Italiens attendirent, en vain, le plus fin causeur et chroniqueur de leur temps. Il ne parut pas. Enfin, vers midi, ne voyant ni n'entendant rien du côté de Medesano, ils se hasardèrent, quelques-uns, à aller à la découverte, mais si loin qu'on allât, on ne découvrit rien. Les Français avaient décampé...

Était-on victorieux ? L'ennemi fuyait, bien heureusement, mais en continuant sa route vers le but qu'il s'était proposé et après avoir infligé des pertes sanglantes à ceux qui avaient tenté de la lui barrer. Le marquis ne savait trop comment baptiser cette action militaire. Il écrivit à Isabelle d'Este : « La bataille d'hier, comme vous l'aurez appris du messager, fut très rudement disputée, et nous avons perdu beaucoup de nos hommes, entre autres le seigneur Rodolfo et messire Giovanni Maria avec un grand contingent de notre propre compagnie, mais certainement beaucoup plus encore chez l'ennemi ont été tués. Et ce que nous avons fait, personnellement, est connu de tous, de telle sorte que je n'ai pas besoin d'en parler ici, et je vous dirai seulement que nous nous sommes trouvés dans une position telle que Dieu seul, on peut le dire, pouvait nous en tirer. La cause principale du désordre fut la désobéissance des stradiots, lesquels ne pensèrent à autre chose qu'à piller et dont, quand on eut besoin d'eux, pas un ne parut. Grâce à Dieu, nous et l'armée avons été sauvés, mais beaucoup ont fui, sans être poursuivis par qui que ce fût, et, parmi eux, la plupart des hommes de pied, de sorte qu'il reste peu de ceux-ci. Tout cela m'a causé le plus grand chagrin que j'aie jamais eu et si, par malheur, nos ennemis s'étaient retournés contre nous, nous étions entièrement détruits. Quelques Français nobles ont été

faits prisonniers par notre troupe, entre autres le comte de Pigliano et M. le bâtard de Bourbon. Les ennemis sont partis ce matin et ont gagné les collines dans la direction de Borgo San Domino et de Plaisance. Nous allons surveiller leur marche et voir ce que nous allons faire. Si tout le monde avait combattu comme nous, la victoire aurait été plus complète et pas un Français n'aurait échappé. Adieu. »

Cette lettre n'est ni d'un vainqueur, ni d'un sot. Quand il l'écrivit, le marquis Gonzague doutait encore qu'il eût remporté une grande victoire. Il ne l'apprit que par les lettres, les félicitations enthousiastes qu'il reçut de Venise, de Mantoue, de Rome, de toute l'Italie et par les honneurs qui lui furent décernés. D'aussi puissans seigneurs que le Doge lui assurant qu'il avait délivré l'Italie et lui donnant, avec le titre de capitaine général des armées de la République, un supplément de 2 000 ducats par an avec une pension de 1 000 ducats pour Isabelle d'Este, les meilleurs poètes du temps le comparant à Annibal et à Scipion, il finit par se ranger à l'opinion générale. Il commanda donc à Sperandio la médaille fameuse qui le représente, tourné de profil gauche, avec un petit bonnet et une cuirasse et au revers, à cheval, tel qu'il était à Fornovo, au milieu de ses hommes d'armes tourné vers un écuyer avec l'inscription : OB RESTITUTAM ITALIÆ LIBERTATEM ; et à Talpa, la médaille où est figuré Curtius se jetant dans le gouffre, avec l'inscription : UNIVERSÆ ITALIÆ LIBERATORI. Il se confessait vainqueur.

Tout dépend, il est vrai, de la définition qu'on donne du mot « victoire. » Au point de vue tactique, une armée est victorieuse quand elle a rempli le but qu'elle s'était proposé. Or le but, ici, des Français était de passer en Lombardie, ils y ont passé : la victoire tactique leur appartient donc, et c'est avec raison que l'histoire en a ainsi décidé. Mais il y a d'autres point de vue que le point de vue tactique, et j'en aperçois trois, pour ma part, selon lesquels on pourrait donner la victoire à l'Italie. D'abord, il ne faut pas oublier qu'au XVe siècle, pour les bandes mercenaires dont se composent les armées, le but suprême de la guerre est le pillage. La véritable victoire est la victoire où l'on pille. Or, à Fornovo, c'est le camp français et non pas le camp italien qui a été pillé. Les stradiots se sont rendus maîtres des trésors du Roi. Quand on parvint à les faire dégorger dans la

tente du marquis, on vit sortir de leurs mains un butin merveilleux : deux drapeaux, plusieurs pavillons avec leurs tapisseries, le morion et l'épée de parade de Charles VIII, son paroissien avec une prière en français qu'on disait de Charlemagne, les sceaux royaux tout en or, puis les reliques les plus précieuses du Roi, son autel portatif, un morceau de la vraie croix, une épine de la couronne de Jésus-Christ, un morceau du manteau de la Vierge, un os de saint Denis, à quoi il avait grande dévotion et qui était sur l'autel quand on disait la messe; enfin, avec toutes ces choses sacrées, une très profane à laquelle il ne tenait pas moins : le cahier des portraits des courtisanes qui lui avaient plu, dans les diverses villes d'Italie : *retracti di damiselle del re*. Ce cahier fut, avec quatre tapisseries et un tronçon de lance brisée, la part du marquis dans tout ce butin. C'étaient des dépouilles à la fois artistiques et royales : elles faisaient honneur à son goût et à son épée. Au point de vue populaire, les Italiens étaient donc bien les vainqueurs.

Il y a ensuite le point de vue chevaleresque ou « jouteur. » Pour les chevaliers, la guerre était moins une opération manœuvrière qu'un tournoi, compliqué, à la vérité, de prises et de rançons. Or, dans un tournoi, celui qui s'en allait, quittait la lice, après une rencontre sans vouloir s'exposer à une autre, passait plutôt pour battu. C'était le cas des Français. Le jour du combat, ils s'étaient montrés admirables, mais le lendemain avait été moins brillant et le surlendemain ne l'avait plus été du tout. « Et puis nous tournions le dox aux ennemys et prenions le chemin de sauveté, qui est chose bien espouventable pour un ost, » avoue Commynes. Ils avaient levé le camp, subrepticement, la nuit, après avoir entendu la messe, et leur défilé hâtif, « par chemyn bossu et boys, » pour n'être pas une déroute, ressemblait plus à une retraite qu'à une marche en avant. Ils laissaient entre les mains des Confédérés non seulement leurs reliques et leurs trésors, pour 200 000 ducats, dit-on, mais aussi un de leurs meilleurs chevaliers, le Bâtard de Bourbon. Dans son désir d'être libre, celui-ci offrait une rançon de 10 000 *scudi*, dont il portait avec lui 4 000, cachés dans sa selle. En un mot, ils cédaient la place. Les Italiens étaient donc fondés à se croire en possession d'une certaine victoire.

Enfin, à défaut de toute autre, ils en avaient remporté une sur eux-mêmes. Ils avaient un instant oublié leurs querelles :

ils s'étaient unis. Cet instant n'avait pas été long; le peu qu'il avait duré, l'union n'avait pas été parfaite. Les récriminations qui suivirent des Milanais contre les Vénitiens, des Vénitiens contre le duc de Milan, et bien d'autres ne le prouvent que trop. Pourtant, dans cette journée du 6 juillet 1495, parmi les milliers d'Italiens en armes réunis contre l'envahisseur, il y eut, sans doute, assez de volontés concordantes, enthousiastes et naïves pour dessiner, sur le fond sombre de l'Histoire, en traits malhabiles, comme des enfans qui s'essaient, une vague image de ce que serait un jour le visage unifié de la patrie. Pendant cet instant, l'Italie exista, plus de trois siècles et demi avant sa naissance officielle sur les registres de l'État civil européen.

III

Gonzague sortait donc de Fornoue avec les honneurs de la guerre. Il lui fallait maintenant payer ses dettes. Il en avait une envers la Madone, dont la main protectrice s'était visiblement étendue sur lui dans la mêlée. Sans mener une vie très édifiante, il était fort dévot : il ne songeait donc pas à renier sa dette envers la bonne Vierge; mais, déjà, il méditait de s'en acquitter sans qu'il lui en coûtât rien. Il se souvint alors de ce Daniele Norsa, dont on avait assailli la maison lors de la fête de l'Ascension, parce qu'on l'avait cru coupable d'impiété envers la Madone et pensa être agréable au ciel en s'y prenant de telle sorte que l'accomplissement de son vœu fût en même temps le châtiment du mécréant. Après avoir consulté, là-dessus, sa femme et son frère Sigismondo, le protonotaire, il décida que ce monument serait un grand tableau d'autel à la gloire de la Vierge, qu'on le ferait peindre par Mantegna et payer par le juif. On y verrait la Madone triomphante, le marquis à ses pieds en armure de bataille et toute sa famille rassemblée. On fixa le prix à 110 ducats, un peu moins de 1 000 francs, que le juif dut verser incontinent, non pas entre les mains du peintre, qui aurait pu en faire mauvais usage, mais dans celles du protonotaire qui se chargeait de surveiller les travaux. Puis chacun s'ingéniant à rendre la fête plus belle, un frère des Eremitani soutint qu'à un ex-voto semblable il fallait un cadre digne de lui et proposa qu'on bâtît, pour y loger le tableau nouveau, une nouvelle église, ou tout au moins une chapelle, qui serait la cha-

pelle de la Victoire. Et sur quel emplacement la bâtir sinon sur celui de la maison du banquier Norsa, là même où avait été commis le sacrilège? Cette idée parut à Gonzague très ingénieuse. Elle satisfaisait, en lui, de multiples aspirations. Du même coup, il payait sa dette à la Vierge sans bourse délier, il faisait plaisir à son vieux peintre, et il ornait sa capitale d'un monument à la gloire de l'Italie et de l'Église et à la confusion des Français et des Juifs.

Mantegna, bien qu'il ne fût plus jeune, se mit avec ardeur à l'ouvrage. Bernardo Ghisolfo l'architecte, aussi, de telle sorte qu'avant qu'une année fût écoulée, tout était prêt pour commémorer la victoire. Le 6 juillet 1496, jour anniversaire de la bataille du Taro, on vit se dérouler, dans Mantoue, une procession esthétique et pieuse à la fois, rappelant l'ovation que Florence avait faite jadis à la Madone de Cimabue. Dans la rue où habitait Mantegna, en face du palais San Sebastiano, on avait construit une estrade où l'on avait exposé aux regards et à l'admiration de la foule notre tableau du Louvre fraîchement peint, alors dans tout l'éclat de ses vives couleurs. Tout autour, juchés sur ce tréteau, des enfans costumés à la manière des anges, avec des ailes au dos, ou comme des apôtres, chantaient des cantiques. Puis quand tous les notables et le clergé furent rassemblés, on mit le chef-d'œuvre sur un chariot et l'on partit pour la nouvelle église. Il y a loin du palais San Sebastiano où était la maison de Mantegna, c'est-à-dire à l'extrémité Sud de la ville, jusqu'à la via San Simone (aujourd'hui via Domenico Fernelli où l'on venait d'édifier la chapelle de la Victoire, tout au Nord de Mantoue. C'était toute la ville à traverser. Nul ne manquait à la fête que le héros, le marquis Gonzague, alors occupé à guerroyer de nouveau dans le royaume de Naples. Mais la marquise ne manqua pas de lui en rendre compte.

« La figure de Notre-Dame, lui écrit-elle, qu'Andrea Mantegna a peinte, a été transportée de sa maison, en procession, vendredi dernier, qui était le 6 de ce mois, à la nouvelle chapelle de *Santa Maria della Vittoria*, en commémoration de la bataille de l'an passé et de vos actions d'éclat, et au milieu de plus grande foule que je n'en ai jamais vue à aucune procession dans cette ville. Mon confesseur, Fra Pietro, a fait un beau discours à la grand'messe et a prononcé des paroles appropriées à la circonstance, implorant la glorieuse Vierge Marie pour

qu'elle garde Votre Excellence de tout mal et vous ramène victorieux à la maison. A cause de mon présent état de santé (elle était grosse de sa seconde fille) je n'ai pu suivre à pied la procession, mais je suis allée au Borgo pour la voir passer, et je suis revenue au Castello par la nouvelle chapelle qui est bien ornée. Et le chemin était rempli de monde... »

Ce que la marquise ne dit pas, c'est que, déjà, les habitans honoraient cette Madone comme une divinité tutélaire ; déjà ils faisaient brûler, autour d'elle, des cierges et des torches. Ils voyaient dans ce chevalier un victorieux et dans cette victoire un miracle. Ils ne se trompaient qu'à demi : c'est un miracle de l'art.

Rien, en effet, des contingences, des mesquineries, des bassesses de toute cette histoire n'y a pénétré. On dirait que le peintre, enfermé dans son atelier de San Sebastiano, n'en a rien su ou qu'il a transposé chaque laideur en une équivalence de beauté, sur le plan divin, aussi naturellement et avec aussi peu d'effort que le ver à soie fait son fil de la grossière feuille du mûrier. C'est la vision radieuse d'une humanité parfaite, d'un équilibre sans fin, désormais affranchi de toute inquiétude et de tout combat. Sous un berceau de feuilles et de fruits que picorent des oiseaux des îles, la Vierge trône, comme sous le pavillon central d'une exposition d'horticulture : sous ses pieds en un bas-relief de marbre, on voit figurer le misérable petit arbre où s'enroulait le serpent tentateur, l'arbre de la pauvre science du bien et du mal ; au-dessus de sa tête, dans le Paradis retrouvé, la nature lui fait un arc-en-ciel des fruits qui ne sont pas défendus. Les deux bouts de son manteau sont relevés, à sa droite et à sa gauche, par deux géans archangéliques, saint Michel et saint Georges. Ils regardent, tous deux, un chevalier à genoux, en extase, mains jointes, levant son nez épaté et sa face lippue vers la Vierge, de façon à découvrir le blanc de ses yeux de nègre. Et l'Enfant Jésus, debout dans le giron de sa mère, le bénit. C'est François Gonzague. Il est vu dans sa carapace d'acier, à demi recouverte par une riche cotte d'armes et jupon à gros plis, brodés, qui ne cachent cependant rien d'essentiel à la tenue de combat : ni la passe-garde dressée sur l'épaule droite, ni le faucre projeté sur le sein droit, ni les cubitoires articulés à oreillons bilobés qui emboîtent le coude, ni les cuissots, ni les oreillons des genouillères d'acier, ni le

bout de la jupe de mailles visible sous l'armure, ni les jambières, ni les talons rehaussant dans l'ombre les étoiles d'or de leurs éperons. Au repos, on sent ce corps souple et râblé qui se détendra, la prière finie, comme un ressort d'acier et frappera dur. Dans ce sourire extasié qui découvre ses dents de loup, on devine l'âme naïve et violente, tendue, en cette minute, vers l'infini, hors d'elle-même, qui retombera, quand le corps se relèvera, au pouvoir des passions brutales et des Dieux d'En-bas... Vis-à-vis, écroulée sur ses genoux plus bas encore et dans une posture plus humble, la nonne qui pria pour lui, durant la bataille, cette Osanna dei Andrasi, qui est le bon génie des Gonzague et qui sera béatifiée, dix ans plus tard, par Léon X. Elle a le costume adopté par les peintres de ce temps pour les vieilles femmes de la Bible : ce voile blanc cachant les cheveux, couvrant le cou, et, autour de la tête, cette étoffe jaune roulée en manière de turban, désigne sainte Élisabeth, patronne d'Isabelle d'Este. Les lèvres entr'ouvertes continuent la prière commencée tandis que les doigts égrènent le chapelet. Au-dessus d'elle est saint Jean-Baptiste enfant, patron de Jean-François Gonzague. Et derrière tout ce monde, derrière les saints militaires, deux personnages sacrifiés, deux vieux barbus, dont on ne voit que les têtes, sont les deux saints patrons de Mantoue : saint André tient une fine gaule qui est une croix, et saint Longin en tient une autre, qui est une lance, — la lance dont il a percé le flanc du Christ. Saint André hausse son regard par-dessus le manteau de la Vierge et tâche de voir quelque chose de la scène, mais saint Longin manifestement s'en désintéresse et regarde hors du tableau. Je le soupçonne, ayant le type sémite très accusé, d'être le portrait de Daniele Norsa, qui pense à ses 110 ducats. Il a, dans toute cette fête, l'air modeste, effacé, de celui qui la paie.

Pour que la Madone soit mieux fêtée, on a groupé autour d'elle, dans cet étroit espace, tout ce que, à la fin du xve siècle, on connaissait de plus beau. On a tiré des profondeurs de la mer une touffe rouge de corail mâle, qui retombe au-dessus de sa tête, comme une suspension. On a tiré des profondeurs de la terre de la griotte œil-de-perdrix et du sarrancolin pour lui servir de piédestal. On a tiré des profondeurs du ciel des oiseaux parleurs et des archanges combatifs. Tous les « règnes » de la nature ont été mis à contribution, et de l'art aussi. On a fait

venir de Venise, pour suspendre à la voûte de feuillages, un immense chapelet de ces grosses perles fausses qu'on appelait *jocalia de cristallo*. On a même dévalisé les tombeaux : le tabouret où sont posés les pieds de la Vierge, est emprunté au tombeau de Marsuppino par Desiderio da Settignano, à Florence. Les îles les plus lointaines ont fourni, pour percher dans le feuillage, un ara et un cacatoès. On a fait venir, de Prato, le jardinier d'Isabelle d'Este, l'homme d'Italie le plus expert à tailler le buis, pour ordonner cette arcature végétale, comme il a ordonné aussi les arcades végétales du jardin où la *Vertu chasse les Vices*, qui est d'un côté de la *Vierge* et peut-être l'arcade rocailleuse du *Parnasse*, qui est de l'autre. Il l'a chargée des plus énormes spécimens de l'horticulture intensive et les enfans eux-mêmes qui couraient dans les rues de Mantoue devaient comprendre les félicités de ce paradis juteux, pulpeux, savoureux, gastronomique.

Nous touchons, ici, à l'un des caractères les plus définis des Primitifs et qui en font le plus grand charme. Mantegna n'était plus un primitif, mais c'était encore un préraphaélite ou un « prérenaissant. » Il avait, déjà, la science consommée du dessin et ses raccourcis en font foi ; mais il conservait, des Primitifs, le goût de réunir, sans aucune raison et pour la seule joie des yeux, tous les genres de beauté, tous les objets pittoresques qu'il savait reproduire. Et, comme les Primitifs aussi, il en savait reproduire beaucoup. C'est plus tard que le peintre s'est spécialisé. Au moment où Mantegna peignait, le même artiste réunissait, en lui, tous les genres. Il y a, dans ce tableau, un anatomiste : toutes les figures : Gonzague, la main droite de la Vierge, les deux enfans, la Beata Osanna sont des triomphes du raccourci, ce saut périlleux des peintres. Il y a, là, un décorateur : on le voit dans l'ordonnance de ce berceau, de ce trône, de ces cuirasses d'anges ; et il y a un peintre de nature morte, habile à veiner le marbre, à gonfler les fruits, à faire reluire dans l'ombre les armures, à allumer les globules du cristal, à tisser les étoffes, à les casser, à les chiffonner, à y faire ricocher la lumière. Il y a un couturier expert à composer des modes inédites pour les anges : voyez son saint Michel qu'il habille d'une cuirasse en haut, d'une robe en bas, selon l'étrange compromis inventé de nos jours pour les princesses allemandes, colonelles honoraires de quelque régiment. Il y

a un luministe, attentif aux moindres reflets : voyez la lumière sous-jacente, dorée, reflétée par le marbre tout le long du soleret et sur la chaussure de fer articulée, et il y a un coloriste ingénieux à rompre ses teintes : voyez comme l'écharpe qui flotte autour de l'épée change de ton à mesure qu'elle descend dans l'ombre.

Il y a, enfin, ici un physionomiste profond et subtil. Avant toute chose, en abordant ce tableau, nous avons vu ceci : un chevalier protégé par une Madone, et sur quelque point que se soit portée ensuite notre attention, elle a été invinciblement ramenée vers ceci : la main protectrice de la Vierge. Tout y tend, toutes les lignes y montent ou y retombent. Tous les regards convergent vers cette main. Or, on suit les yeux qui sont dans un tableau comme on suit les yeux d'une foule dans la rue, et l'on regarde ce qu'ils regardent malgré soi, par une pente magnétique invincible.

Le génie de l'artiste a été de se servir de cette loi physiologique pour exalter un sentiment moral, en faisant que le point magnétique du tableau fût, en même temps, le point capital de toute l'histoire, de tout le drame, de toute la commémoration.

Si ce tableau est là, sur cet autel, si cet arc de triomphe est dressé, si ce peuple adore, si les saints patrons de Mantoue sont apparus, c'est que cette main s'est étendue sur cette tête, au jour du danger.

Et cette tête, elle-même, à demi sauvage, quel art profond et subtil ne fallait-il pas, pour en faire ce qu'elle est là ! Certes, on la reconnaît et le peintre ne se serait pas risqué à mépriser la ressemblance, quand tout un peuple, qui connaissait le modèle, était là, pour en juger. Et nous savons que le peuple en fut ravi, chacun défilant devant le tableau, pour mieux célébrer le talent du portraitiste. Mais il a su trouver l'angle exact par où les défauts de ce masque s'atténuaient le mieux, et l'expression qui pouvait le transfigurer en un radieux visage. Mantegna avait soixante-cinq ans lorsqu'il peignit ce tableau. Il y avait trente-deux ans qu'il regardait les Gonzague, grand-père, père, fils et petit-fils, de profil, de face, de trois-quarts, assis, debout, avec leurs femmes, leurs chiens, leurs chevaux et leurs nains. L'épreuve était moins périlleuse pour lui que pour d'autres. Pourtant, sans une profonde science physionomiste, il n'en eût pas triomphé.

Et toute cette science, qui est si grande comme chez les Primitifs, est, comme chez les Primitifs aussi, toute pénétrée de fantaisie. C'est l'œil et la main de Meissonier, mais c'est l'âme de Shakspeare. Et les deux aspects de son génie sont juxtaposés, crûment, sans transition, sans précaution, sans excuse, toujours comme chez les Primitifs. Ainsi, l'armure fort exactement reproduite de Gonzague est juxtaposée à l'extraordinaire costume mi-romain, mi-archangélique de saint Michel. Les proportions fort justes des personnages humains se heurtent aux proportions gigantesques des deux saints militaires. Les gestes sont parfaitement simples et raisonnables, mesurés et effectifs, infiniment plus que chez les successeurs de Mantegna : il n'y a, là, aucune attitude de pompe ou d'ostentation. Pourtant, ils se déploient dans un décor tout à fait déraisonnable, sous une collection pomologique artificielle, en vue d'oiseaux exotiques et qu'on ne voyait guère en liberté. Bien mieux, les manches de la Vierge sont soumises aux lois ordinaires de la pesanteur et lui retombent jusque sur la main, si elle l'abaisse, tandis qu'à côté l'écharpe de saint Michel ne l'est pas et flotte autour de sa grande épée sans souci de la vraisemblance. Si l'ennui, en Art comme ailleurs, « naît de l'uniformité, » c'est pour cela, sans doute, que les Primitifs, souvent absurdes et toujours imparfaits, ne sont jamais ennuyeux : ils ne sont jamais égaux en deux choses.

Aussi la *Vierge de la Victoire* est-elle, de tous les chefs-d'œuvre de Mantegna, celui qu'on peut regarder sans cesse sans se lasser, sans se reprendre, comme on regardait la *Joconde*, comme on regarde la plupart des œuvres du Vinci. La paix qui y règne s'insinue dans l'âme, l'harmonie qui le soutient ordonne la pensée. Une seule chose lui manque : son cadre de pierres, auquel nos troupes l'ont arraché pendant l'occupation de Mantoue, en 1797, son piédestal national et historique, sa patrie.

Là-bas, dans les plaines lombardes, en bordure d'une rue déserte de Mantoue, la *Chapelle*, privée de sa *Victoire*, de sa *Vierge* et de son chevalier, désaffectée, coupée à mi-hauteur par un plancher, sa grande porte à demi obstruée et convertie en une baie vitrée, n'est plus qu'un atelier et un dépôt de marbres. Sur le seuil, un sculpteur fume sa pipe. Elle est encore bien distincte des maisons environnantes, formant à elle seule un petit îlot, sur la via Domenico Fernelli, autrefois via

San Simone, entre l'église des Saint-Simon et Saint-Jude et le reste de la rue. La place qu'occupait, il y a cent quatorze ans, le chef-d'œuvre de Mantegna est encore visible, tout encombrée qu'elle soit de monumens funéraires. Le cadre tient encore au sol, montre le trou béant du tableau arraché... On pourrait donc l'y remettre. Il y revivrait de sa vie cachée, édifiante et consolatrice de tableau d'autel. Il recevrait moins de visites qu'au Louvre, mais plus d'hommages, moins de passans, mais plus de pèlerins. Peut-être même, parfois, quelque vieille femme, ne sachant point qui est Mantegna, ni ce qu'est Fornoue, apercevrait dans ce tableau ce que les critiques et les historiens, dans leurs savantes controverses, oublient d'y voir : une Sainte Vierge, une protectrice, et, sans y penser, reproduisant au naturel une des figures qui l'environnent, s'agenouillerait devant elle et dirait un *Ave Maria*...

Telle est l'histoire de cette Vierge, peinte en souvenir d'une victoire qui n'a pas été remportée, en expiation d'un sacrilège qui n'a pas été commis, et aux frais de quelqu'un qui ne croyait pas en elle. Mais qu'importe la naissance d'un chef-d'œuvre ? Sa vie seule importe et la vie qu'il nous suggère. D'une injustice envers un pauvre juif et de la vantardise d'un chef battu, est sortie une vision si belle qu'elle inclinera toujours les âmes pensives à pratiquer la justice et à aimer l'humilité.

ROBERT DE LA SIZERANNE.

LES CRISES FINANCIÈRES

DE 1907 ET DE 1911

En rapprochant deux dates qui, à quatre ans de distance, ont été marquées par un ébranlement sérieux des principaux marchés d'Europe et d'Amérique, nous voudrions comparer les causes et les effets d'une crise purement économique, telle que fut celle de 1907, et les conséquences d'événemens politiques qui sont venus, au cours du deuxième semestre de l'année 1911, aggraver une situation agricole, commerciale et financière médiocre. On y verra que l'influence des craintes de guerre, s'ajoutant même à celle de mauvaises récoltes, a été moins profonde sur le loyer de l'argent et le cours des valeurs mobilières que l'action de phénomènes techniques, tels que la raréfaction des capitaux et l'exagération des entreprises. Un autre fait à ne pas perdre de vue dans cette étude est que le point de départ de la crise de 1907 a été de l'autre côté de l'Atlantique; elle est née aux États-Unis, elle y a atteint son intensité maximum. En 1911, bien que le marché de New-York ait été également éprouvé, c'est en Europe que le mal a été surtout grand; c'est Paris, Berlin et Londres qui ont connu des taux d'escompte et d'avances supérieurs à ceux qui ont été simultanément pratiqués sur les places américaines. Nous allons raconter successivement les événemens qui se sont déroulés dans le nouveau et dans l'ancien Monde à ces deux dates mémorables; nous les comparerons ensuite et essaierons, en manière de conclusion, de dégager les signes précurseurs auxquels on peut recon-

naître l'approche des temps d'épreuve, et les mesures de précaution auxquelles financiers et industriels peuvent recourir pour se mettre à l'abri de l'orage.

I. — LA CRISE DE 1907 AUX ÉTATS-UNIS

L'année 1907 s'ouvrait sous de brillans auspices pour le marché de New-York. Les actions de chemins de fer qui jouent là-bas un rôle prépondérant, en rapport avec celui que les lignes ferrées elles-mêmes ont eu dans le développement du pays, étaient arrivées à des cours très élevés; pour certaines d'entre elles, ces cours dépassaient tous ceux qui avaient été enregistrés depuis l'origine. Ils s'expliquaient, dans la plupart des cas, par l'accroissement rapide des dividendes : c'est ainsi que l'*Union Pacific*, le grand réseau de l'Ouest, avait, pour la première fois, distribué 10 pour 100 du capital nominal à ses actionnaires, le *Southern Pacific* 6 pour 100. Les recettes étaient en progrès considérable et paraissaient justifier les plus belles espérances. La *United States Steel corporation* (corporation de l'acier) reprenait le paiement d'un dividende à ses actions ordinaires. Le président Roosevelt, nommé par les électeurs républicains (1), n'avait pas encore commencé sa campagne contre les chefs d'entreprise, dont les intérêts jusque-là n'avaient pas semblé en contradiction avec ceux de son parti.

Néanmoins, certains symptômes pouvaient inquiéter les observateurs de sang-froid. Les besoins de capitaux des compagnies de chemins de fer étaient énormes. Des spécialistes, particulièrement experts en la matière, les évaluaient à 5 milliards de francs. Dès la première semaine de juillet, les demandes d'argent à la Bourse de New-York étaient pressantes, et les prêts sur titres s'y négocièrent en moyenne à 8 pour 100 l'an : dans plusieurs cas, le taux s'éleva déjà à 16 pour 100. L'escompte à la Banque d'Angleterre était à 4 p. 100, à la Banque d'Allemagne à 5 pour 100, niveaux exceptionnels pour

(1) On sait que les États-Unis sont divisés en deux grands partis politiques, dits républicains et démocrates, ce qui ne veut nullement dire que les démocrates combattent la forme républicaine. Ces appellations ont une origine historique qui remonte à la guerre de Sécession. Les gens du Sud formèrent alors le parti des démocrates, qui, aujourd'hui, a pour article principal de son programme l'abaissement des taxes douanières, au maintien desquelles les républicains sont favorables.

cette époque de l'année. Le cours des changes étrangers à New-York montait, ce qui indiquait le besoin de remises à faire en Europe : les traites sur Paris, Londres, Berlin étant rares, il fallut commencer à y envoyer de l'or. La plupart des émissions d'obligations tentées par des maisons américaines échouaient : les banquiers qui avaient garanti les souscriptions étaient obligés de conserver la majeure partie des titres offerts par eux au public. Au milieu du mois d'août, la tension devint de plus en plus forte : l'escompte de papier commercial atteignait 6 1/2 pour 100. On commença à tourner les yeux du côté de la Trésorerie de Washington et à exprimer l'espoir qu'elle viendrait en aide au marché en mettant des capitaux à sa disposition (1).

Les chiffres du commerce extérieur des États-Unis en juillet indiquaient un accroissement notable des importations, dont la valeur égalait presque celle des exportations : or la règle en Amérique est que le solde est en faveur des premières. Il est nécessaire qu'il en soit ainsi : le pays doit payer en Europe des sommes considérables pour les intérêts des capitaux qu'il y a empruntés et pour les dépenses de toute sorte que ses nationaux y font au cours des voyages qu'ils entreprennent régulièrement tous les ans. A la fin du mois d'août, les taux de l'escompte et des avances sur titres se maintenaient au niveau le plus élevé, bien que le secrétaire du Trésor fédéral eût annoncé qu'il allait augmenter les dépôts de fonds publics dans les banques. Un phénomène inquiétait vivement les bourses américaines : c'était la baisse du cuivre, dont le prix s'était élevé peu de temps auparavant à 26 cents la livre et qui était tombé à 18 cents au commencement de septembre ; d'autre part, les recettes brutes de la plupart des chemins de fer étaient en augmentation, mais les dépenses s'accroissaient d'une quantité presque égale, de sorte qu'il n'y avait pour ainsi dire aucun progrès dans le bénéfice net.

(1) La Trésorerie fédérale est en général abondamment pourvue de fonds : elle détient une encaisse métallique qui atteint parfois plusieurs milliards de francs : la majeure partie de ces espèces sert de couverture aux billets émis par le gouvernement, qui sont remboursables à vue en or. Ce qui dépasse la somme nécessaire à cette garantie constitue les fonds libres, qui eux-mêmes s'élèvent fréquemment à un ou deux milliards de francs. La loi permet au secrétaire du Trésor de confier ces fonds à des banques particulières, désignées à cet effet, et confère ainsi à ce fonctionnaire une puissance énorme au point de vue de la distribution des capitaux sur le territoire de la Confédération et des conséquences qui peuvent en résulter pour le marché monétaire.

Vers le milieu de septembre, l'escompte du papier commercial à six mois était à 7 1/2 pour 100. La ville de New-York, obligée d'emprunter, abandonnait le type 4 pour 100 auquel elle avait jusque-là réussi à placer ses obligations, et émettait un emprunt 4 1/2 pour 100, et encore ne réussissait-elle à le placer qu'avec le concours du célèbre financier Pierpont Morgan : à cette occasion, le premier journal financier de New-York ne craignit pas de dire que ce banquier avait sauvé le crédit de la ville (1). Le fait que la première ville des États-Unis, l'*Empire City*, comme les Américains se plaisent à l'appeler, éprouvait de pareilles difficultés à placer sa signature, indique quelle était déjà la grandeur du péril.

C'est pendant la dernière décade d'octobre que le resserrement monétaire se fit le plus durement sentir. Le taux des emprunts sur titres s'éleva alors, dans certains cas, jusqu'à 125 pour 100 l'an, en dépit des efforts de deux syndicats, au capital d'ensemble 35 millions de dollars, soit 180 millions de francs, que les principaux banquiers de New-York avaient formés pour venir en aide au marché et lui avancer des fonds. L'histoire de ces journées, demeurées fameuses dans les annales du marché américain, enregistre une succession de faillites, de suspensions de paiement, de changemens dans le personnel dirigeant de plusieurs établissemens, qui s'accumulèrent en quelques jours et témoignèrent de la gravité de la situation. Après que la *Mercantile National bank* (2) eut été réorganisée, la *Knickerbocker trust Company* (3), une des plus anciennes institutions de New-York, suspendit ses paiemens le mardi 22 octobre. Il en fut de même d'une maison considérable du *Stock Exchange* (bourse des valeurs). C'était le moment que le président Roosevelt choisissait pour déclarer, dans un discours

(1) *The Financial Chronicle*, 21 septembre 1907.

(2) L'émission des billets est confiée en Amérique aux banques dites *nationales*, c'est-à-dire organisées conformément à la législation fédérale. Elles sont au nombre de plusieurs milliers et ajoutent l'épithète « nationale » à leur titre. Le Trésor fédéral, de son côté, émet, depuis la guerre de Sécession, des billets connus sous le nom de *greenbacks* et des certificats d'or et d'argent, qui représentent des dépôts d'espèces métalliques effectués aux guichets des caisses publiques.

(3) Les *Trust companies*, qui n'ont rien à voir avec les grandes combinaisons industrielles, telles que la corporation de l'acier, qu'on désigne en général de ce nom, sont des banques, qui reçoivent en dépôt des fonds et sont chargées de la gestion de fortunes particulières.

qu'il prononçait à Nashville, « qu'il ne pensait pas que la politique suivie par lui fût pour quelque chose dans la crise; mais que, en fût-il ainsi, cela ne changerait en rien sa résolution de persévérer dans la même voie, au cours des seize derniers mois de sa présidence. » Le mercredi 23 octobre, un *run*, c'est-à-dire un afflux de déposans venant retirer leurs fonds, se produisit aux guichets de la *Trust Company of America ;* mais, grâce aux efforts de Morgan et d'autres banquiers, elle fut mise en mesure de répondre à toutes les demandes. Le même jour, de graves difficultés se produisaient à Pittsburgh, le grand centre métallurgique, où les diverses sociétés Westinghouse, la *Westinghouse electric Manufacturing Company*, la *Westinghouse Machine Company*, la *Nernst Lamp Company*, la *Securities Investment Company*, l'*Iron city Trust Company*, étaient mises en liquidation et placées entre les mains d'un séquestre (*receiver*). A la demande de la Chambre de compensation, la Bourse de Pittsburgh demeura close pendant trois jours. Le jeudi 24 octobre, la *Hamilton bank*, la *Twelfth Ward bank*, l'*Empire City Savings bank*, furent obligées de suspendre leurs paiemens; cette dernière dut se prévaloir de la clause qui l'autorisait à ne rembourser ses déposans qu'après soixante jours de préavis. Chez un très grand nombre d'établissemens, des retraits de fonds incessans, provoqués par la panique, se produisaient, et contribuaient à leur tour à aggraver cette panique. Le vendredi 22 octobre, de nouvelles suspensions furent annoncées: l'*Union trust Company* à Providence, la *United States Exchange bank*, l'*International trust Company* à New-York, ainsi que sa succursale de Brooklyn, fermèrent leurs portes; leur exemple fut suivi par la *Borough bank*, la *First national bank of Brooklyn*, la *Jenkins trust Company*, la *Williamsburgh trust Company*. Des nouvelles semblables arrivaient de tous les côtés du territoire. La liste des désastres serait trop longue si nous voulions la donner complète. Un comité de la Chambre de compensation de New-York procéda à l'examen du bilan de plusieurs établissemens, dont la solvabilité avait été mise en question, et vint au secours de tous ceux dont il avait reconnu la position comme intrinsèquement solide. Les espèces étaient toujours rares et extrêmement recherchées : on payait jusqu'à 4 pour 100 de prime, afin d'en obtenir.

Ce fut le point culminant de la crise. Elle se manifestait à

la même heure sur les marchés européens : la Banque de l'Empire à Berlin élevait le taux de son escompte le 22 octobre à 6 1/2 pour 100 ; le 24, la Banque d'Angleterre porta le sien à 5 1/2. Mais cela n'empêcha pas les financiers européens de comprendre que le nœud de la question était à New-York. Le mal était né de l'autre côté de l'Atlantique ; c'était là-bas qu'il fallait porter le remède, et chacun concourut avec empressement aux mesures destinées à expédier le plus de numéraire possible au delà de l'Océan. La détente commença à se produire en Amérique, grâce à des secours dont on a estimé le premier total à 100 millions de dollars, dont 35 fournis par les deux syndicats new-yorkais, 25 en or importé d'Europe, 20 émanant du Trésor fédéral, et le solde constitué par des certificats des Chambres de compensation des principales villes. Ces Chambres, lors de chacune des grandes crises américaines, sont venues en aide au marché : elles ont mis en circulation des bons gagés par des titres que déposaient les adhérens de la Chambre, et qui servaient de monnaie entre eux pour le règlement de leurs créances et de leurs dettes. Le rôle de ces certificats a été considérable : ils ont constitué une véritable monnaie additionnelle, dont près d'un demi-milliard de francs a été émis, et rendu des services tels que la nouvelle législation fédérale sur la circulation a prévu, pour les cas semblables, la création de billets de banque supplémentaires, garantis par des titres, exactement comme les certificats des Chambres de compensation (1).

Au commencement de novembre, certains prêts se faisaient encore à 75 pour 100 au *Stock exchange ;* mais peu de jours après, le taux en était tombé à 20 pour 100. Il se maintint pendant quelque temps aux environs de ce chiffre. Mais, alors que cette détente relative se produisait à New-York, les places européennes voyaient toutes, presque sans exception, les taux d'intérêt monter encore : le 4 novembre, la Banque d'Angleterre élevait le sien à 6, et le 7 novembre à 7 pour 100. Le lendemain, la Banque de l'Empire allemand établissait celui de 7 1/2. La Banque de France se mettait à 4, la Banque nationale de Belgique à 6. Le bilan des banques associées de New-York indiquait une insuffisance de 38 millions de dollars dans les réserves : on

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 août 1908, notre article : *Une nouvelle monnaie : les certificats des Chambres de compensation américaines.*

sait que, d'après la loi, ces institutions sont tenues, à New-York et dans les principales villes, d'avoir en caisse une réserve égale au quart de leurs dépôts. La prime sur le numéraire se maintenait encore aux environs de 3 pour 100. A ce moment, 80 millions de dollars (plus de 400 millions de francs) d'or avaient été expédiés, ou allaient l'être d'Europe en Amérique. Grâce à ces arrivages considérables de métal jaune, la moyenne des prêts au Stock exchange de New-York n'était plus, à la fin de novembre, qu'aux environs de 10 pour 100, tandis que l'escompte du papier de commerce se faisait toujours entre 7 et 8 pour 100, c'est-à-dire aux cours les plus élevés pratiqués depuis le début de la crise. Les faillites, pendant les onze premiers mois de 1907, représentaient un passif de 161 millions de dollars (830 millions de francs), le plus considérable enregistré depuis longtemps; en 1906, le même chiffre n'avait été que de 107, et en 1905 de 90 millions de dollars.

Vers le milieu de décembre, la prime sur le numéraire à New-York était tombée aux environs de 1 pour 100 : le taux d'escompte restait à 7 à la Banque d'Angleterre, et l'approche de la fin de l'année maintenait le loyer de l'argent à un niveau élevé. Dans les derniers jours du mois, des emprunts furent contractés à la Bourse de New-York jusqu'à 25 pour 100. Mais ce fut la fin des difficultés monétaires, qui allaient définitivement disparaître avec la nouvelle année.

En résumé, la crise avait éclaté par les embarras d'un certain nombre de banques et l'engorgement des bourses, surchargées de titres flottans. L'intervention énergique de Morgan et d'un certain nombre de financiers, qui siégèrent alors en permanence dans la bibliothèque du plus connu d'entre eux, avait décidé l'ensemble des *Trust companies* de New-York à intervenir en faveur de celles dont la situation était menacée. On avait suppléé à la rareté des espèces en émettant des certificats des Chambres de compensation, puis des chèques de faible dénomination, de 1 à 20 dollars, dit *cashiers cheques*, qui circulaient aux mains du public, tandis que les certificats des Chambres de compensation servaient à régler les comptes entre banquiers. Ils remplaçaient la monnaie courante, billets et espèces métalliques, que chacun enfermait dans ses tiroirs, sans trop savoir pourquoi. Tout ceci se passait en automne, à l'époque où les récoltes voyagent et où des sommes considérables sont néces-

saires pour payer les fermiers. Le gouvernement fédéral était intervenu, non seulement en confiant la plus forte part de ses disponibilités aux banques, mais en ouvrant une souscription publique à deux emprunts, d'ensemble 750 millions de francs, dont les titres devaient fournir aux établissemens d'émission la couverture nécessaire pour gager une augmentation de leur circulation. Dans la pensée du secrétaire de la Trésorerie, cette création d'obligations, par un gouvernement qui avait plus d'un milliard de francs disponibles dans ses caisses, devait avoir encore un autre effet que celui de fournir aux banques nationales le seul élément au moyen duquel leurs promesses de paiement peuvent être légalement garanties. Il espérait faire sortir de leurs cachettes les espèces, que les particuliers y accumulaient, et remettre ainsi en circulation des quantités importantes de numéraire. Quelle démonstration éclatante de la faiblesse du système américain! Les banques étaient dans l'impossibilité de fournir au public des billets, parce qu'elles ne pouvaient se procurer la couverture exigée par la loi. C'est un des paradoxes les plus étranges dont l'histoire financière nous conserve le souvenir, que celui d'une situation où un gouvernement emprunte, alors que ses caisses sont pleines, pour fournir de la monnaie à ses nationaux.

Dès le début de l'année 1908, les symptômes de détente se multiplièrent. Le 2 janvier, la Banque d'Angleterre abaissa son escompte de 7 à 6 pour 100, les exportations d'or d'Europe en Amérique cessèrent, la prime sur le numéraire disparut à New-York. Le secrétaire du Trésor à Washington annonça qu'il réduisait du dixième les dépôts faits par lui aux banques sur les divers points du territoire: chez les seuls établissemens de New-York, ces dépôts atteignaient des centaines de millions de francs. Les besoins de capitaux avaient diminué dans une proportion considérable: le ralentissement de l'activité industrielle suffisait à expliquer ce changement. La production du fer aux États-Unis, pendant le mois de décembre 1907, n'avait pas dépassé 1 235 000 tonnes, alors qu'elle avait été de 1 828 000 en novembre et de 2 337 000 en octobre. Dès la seconde semaine de janvier, le taux moyen des avances sur titres à la Bourse tombait à 6 pour 100: les derniers arrivages d'or européen portaient à plus de 500 millions de francs le total du métal jaune importé depuis le début de l'automne.

Le 13 janvier 1908, la Banque impériale d'Allemagne ramenait son taux d'escompte de 7 1/2 à 6 1/2; le 16 janvier, la Banque d'Angleterre réduisait le sien de 6 à 5 pour 100; une semaine plus tard, elle descendait à 4 pour 100, en même temps que la Banque de France revenait au taux de 3 pour 100, presque invariable au cours de la dernière décade. Pour la première fois depuis longtemps, le bilan des banques new-yorkaises indiquait un excédent de réserve de 30 millions de francs au delà du chiffre légal. Huit jours plus tard, cet excédent était de 115 millions de francs, le plus fort qui eût été enregistré depuis le 28 janvier 1905. Le taux des avances sur le marché de New-York était aux environs de 2 pour 100. Le total des certificats de Chambres de compensation, dont la circulation avait atteint un moment 500 millions de francs, était réduit à une quarantaine de millions. Les banques dépositaires des fonds du Trésor n'attendaient même pas l'invitation du secrétaire d'État pour les restituer et les renvoyaient d'elles-mêmes à Washington. Le syndicat des banquiers qui, au plus fort de la crise, avait pris des bons de la Ville de New-York, exerçait l'option qui lui avait été accordée sur d'autres quantités de ces mêmes titres. Tous les symptômes concordaient à démontrer que le danger était passé et que le monde des affaires pouvait se remettre au travail. Néanmoins, les déclarations répétées du président Roosevelt, les poursuites exercées contre certains trusts ne laissaient pas que d'entretenir une certaine inquiétude parmi les financiers et les industriels. Cette inquiétude devait être réveillée quatre ans plus tard, avec une vivacité singulière, par les agissemens du président Taft.

La crise de 1907, en Amérique, a été avant tout une crise financière. Les sources vives de la prospérité publique n'étaient pas atteintes: les agriculteurs avaient eu d'excellentes récoltes, qui ont permis aux exportations d'atteindre des sommes élevées; grâce à ce fait et au ralentissement marqué des importations de marchandises pendant et après la crise, les ressources monétaires du marché de New-York se sont rapidement accrues. L'industrie a dû se restreindre parce qu'elle n'a pas trouvé, pendant plusieurs mois, les capitaux dont elle avait besoin; la métallurgie en particulier, en face de l'arrêt presque complet des commandes des chemins de fer, a éteint une partie des hauts fourneaux. Les chemins de fer à leur tour ont vu leurs recettes

diminuer, mais dans une proportion moindre qu'on n'aurait pu le redouter, témoignant de leur vitalité et donnant l'assurance que leur progrès ne tarderait pas à reprendre la marche ininterrompue à laquelle ils nous ont habitués de longue date. Qu'est-ce donc réellement qui avait déterminé la crise ? C'était le fait que les besoins d'argent d'un certain nombre d'entreprises, spécialement celles de chemins de fer, avaient marché plus vite que l'accumulation des capitaux par l'épargne. Les Américains du Nord sont de grands dépensiers : ils avaient gagné énormément au cours des années précédentes, mais ils avaient consacré une bonne partie de leurs bénéfices à l'acquisition de produits européens, en particulier d'objets de luxe. Sans tenir compte de ce fait, les promoteurs des entreprises ne cessaient de faire appel au public et de lui offrir des milliards d'actions et d'obligations nouvelles. Un grand nombre de ces titres ne furent pas pris par les capitalistes, et restèrent aux mains de spéculateurs, qui essayèrent de les conserver, en empruntant; mais, à un moment donné, ils ne furent plus en mesure de fournir les garanties additionnelles que la baisse rendait nécessaires, ni de supporter les taux d'intérêt excessifs qui leur étaient demandés. Ceci déchaîna le cataclysme. La panique éclata et se déroula de la façon que nous avons décrite. Mais une fois l'orage passé, quand les titres eurent changé de mains, on s'aperçut que les élémens de la production restaient intacts, et on retrouva à la fois ardeur et courage. Telle est l'énergie du tempérament américain, que cette reprise fut assez rapide pour inquiéter les observateurs prudens et leur faire redouter un nouveau recul, provoqué par la vivacité du mouvement en avant. Néanmoins, depuis 1907, il n'y a plus eu sur le marché de New-York de tension monétaire qui ait rappelé, même de loin, celle de cette époque.

II. — LA CRISE DE 1907 EN EUROPE

La crise de 1907 a été essentiellement américaine; c'est elle qui fut en partie responsable des événemens auxquels nous avons assisté en Europe pendant la même période. Néanmoins, des exagérations avaient été commises également de notre côté; elles auraient amené une réaction, alors même que les troubles américains ne se fussent pas produits. Il existe d'ailleurs une

solidarité telle entre les diverses places du monde, que rien de ce qui touche l'une ne saurait laisser les autres tout à fait indemnes; la question est de savoir jusqu'à quel point les unes ou les autres peuvent résister au courant ou doivent être entraînées.

C'est au milieu d'août que Paris commença à s'inquiéter sérieusement des nouvelles qui lui venaient de New-York et aussi de Berlin. Toutefois, la liquidation d'août se passa encore bien et n'infligea pas de pertes sensibles aux acheteurs engagés à la hausse. Mais, en septembre, l'horizon se rembrunit et les places françaises ne purent rester indifférentes à ce qui se passait ailleurs. A la fin du mois, la baisse des actions de sociétés cuprifères entraîna le reste du marché : le cuivre était descendu, en peu de semaines, de 2 000 à 1 750 francs la tonne; vers le 15 octobre, le cours du métal rouge était tombé à 1 500 francs.

Toute la cote de Paris fléchit alors; mais, contrairement à ce qui se passait en Amérique à la même heure, les capitaux étaient abondans et s'offraient à bon marché aux spéculateurs désireux de se faire consentir des avances sur leurs titres. Il en fut de même à la fin du mois d'octobre; l'aisance monétaire de la France contrastait avec le désarroi de l'Amérique. Au début de novembre cependant, la Banque de France dut élever son taux d'escompte de 3 1/2 à 4 pour 100 : ce dernier taux était encore bien faible en comparaison, non seulement de ceux de New-York, qui, à la rigueur, eussent pu ne pas avoir de contre-coup direct chez nous, mais de Berlin et de Londres. En peu de jours, la Banque de l'État russe éleva son taux de 7 à 7 1/2 pour 100, se mettant ainsi au niveau de la Banque de l'Empire allemand. La Banque de France, suivant une politique singulièrement élevée et prévoyante, n'hésita pas à venir en aide à la place de Londres, en escomptant du papier anglais et en le payant en or; à son bilan du 14 novembre, nous trouvons un portefeuille d'effets sur l'étranger atteignant 81 millions de francs. La Banque de Norvège passait à 6, celles de Suède et de Danemark à 6 1/2, celle de Roumanie à 8 pour 100. L'Empire d'Allemagne plaçait à l'étranger des bons du Trésor au taux de 6 1/4 pour 100. La liquidation de mi-décembre à la Bourse de Paris fut difficile : le taux des reports y atteignit 7 pour 100. Il semble que la marche du loyer des capitaux, pendant le dernier trimestre de l'année 1907, ait été en France l'inverse de ce qu'elle fut en Amérique. Là-bas la

tension avait diminué à mesure que l'année s'avançait; ici, les derniers jours de décembre virent les taux les plus élevés de toute la période. Toutefois, dès les premiers jours de l'année 1908, les choses s'améliorèrent : la Banque de France abaissa son taux de 4 à 3 1/2, en même temps que Londres redescendait à 5 et Berlin à 6 1/2; en liquidation du 15 janvier, la moyenne des reports s'abaissa à 4 pour 100. Le 23 janvier, la Banque de France revenait à 3 pour 100, marquant ainsi la clôture de l'ère de tension que le marché de Paris venait de traverser.

En Angleterre, le contre-coup des événemens américains s'était fait sentir beaucoup plus tôt qu'en France, comme cela est naturel, les relations entre New-York et Londres étant bien plus développées qu'entre New-York et Paris. Des quantités considérables de titres américains de toute sorte, en particulier d'actions et d'obligations de chemins de fer, sont placées dans les portefeuilles anglais; les banquiers de la Cité ont pour habitude d'ouvrir des crédits importans à leurs confrères de Wall Street (1). L'arbitrage est actif entre les deux pays. Aussi, dès que les nuages parurent à l'horizon de la rive occidentale de l'Atlantique, la Banque d'Angleterre et tout le monde des affaires au bord de la Tamise furent-ils inquiets. Depuis le 23 avril, le taux de la Banque d'Angleterre était 4 pour 100; il avait été 6 d'octobre 1906 à janvier 1907, et 5 de janvier à avril. Déjà au commencement de juillet, la proportion de la réserve aux engagemens était tombée à 38 pour 100, et on s'accordait à prévoir une tension prochaine; on adjurait les banques particulières de Londres de faire tous leurs efforts pour ne pas contrarier l'action de la Banque d'Angleterre, notamment pour ne pas se prêter à des exportations d'or vers le continent. Sir Félix Schuster, président de l'*Union of London and Smiths Bank*, l'un des établissemens les plus considérables de la Cité, prenant la parole à l'assemblée annuelle des actionnaires, proclamait la nécessité d'agir dans ce sens. Grâce aux efforts du monde financier anglais, vers la fin de juillet, la proportion de la réserve à la Banque d'Angleterre s'était relevée à 47 pour 100. Au début d'août, on fut surpris de voir les banques germaniques faire concurrence à la Banque d'Angleterre, sur le marché de

(1) *Wall Street* est la rue principale du quartier des affaires à New-York. On a pris l'habitude d'appeler de ce vocable le marché monétaire américain, comme *Lombard Street* sert souvent à désigner celui de Londres.

Londres, pour l'acquisition d'une somme importante de lingots d'or, en dépit d'un change très défavorable à l'Allemagne, qui rendait cette opération presque inexplicable : on en conclut que la Banque de l'Empire à Berlin sentait venir l'orage et voulait à tout prix renforcer son encaisse. Le 15 août, la Banque d'Angleterre éleva son escompte de 4 à 4 1/2.

Vers la fin de septembre, les exportations d'or pour l'Égypte et l'Amérique du Sud prirent de l'importance. Ce ne fut toutefois que le 31 octobre que la Banque d'Angleterre, sous l'empire des nouvelles de New-York et des énormes demandes d'or qui se produisaient de ce côté, se décida à élever son escompte de 4 1/2 à 5 1/2 pour 100. Quatre jours plus tard, le 4 novembre, elle passait à 6 et, le 7 novembre, à 7 pour 100, c'est-à-dire à un taux qu'elle n'avait plus mis en vigueur depuis l'année 1873. C'était le moment où, sous le coup de la panique américaine, toutes les grandes banques d'Europe prenaient des mesures défensives, et s'efforçaient de protéger leur encaisse contre les demandes pressantes qui venaient, directement ou indirectement, de New-York. La réserve de la Banque d'Angleterre était tombée à 35 pour 100. A la fin de novembre, la détente commença à se manifester à Londres, grâce à l'action du gouvernement japonais qui, ayant reçu de la Russie environ 120 millions de francs, les avait prêtés au marché anglais; grâce au fait que le gouvernement indien avait mis en circulation 50 millions d'or enfermés auparavant dans ses réserves; grâce enfin aux arrivages de métal jaune expédiés de divers points du monde et qui compensaient les retraits américains. Le 12 décembre, la proportion de la réserve aux engagemens était remontée à 47 pour 100. A la fin de l'année, la demande d'argent était encore active dans la Cité : l'Allemagne et l'Amérique se disputaient les arrivages d'or, à peine débarqués dans les ports anglais, et la réserve de la Banque retombait à 40 pour 100.

La crise n'en touchait pas moins à sa fin, bien que les effets s'en fissent sentir avec une recrudescence d'intensité dans les derniers jours d'une année fertile en péripéties. Dès le 2 janvier 1908, la Banque d'Angleterre réduisait l'escompte à 6 pour 100; elle y était encouragée par les nouvelles de New-York, où l'argent affluait de tous les points de la Confédération, où la prime sur le numéraire avait disparu et où la position des Banques associées s'était fortifiée. Le 16 janvier, le taux officiel baissait à 5, tandis

que, sur le marché, les autres établissemens escomptaient le papier de banque à des taux qui ne dépassaient guère 4 pour 100. Cet écart considérable entre les conditions imposées par la Banque d'Angleterre et celles du marché libre, est la meilleure preuve d'une situation monétaire saine. Le phénomène inverse, c'est-à-dire celui qui résulte d'une élévation des taux privés au delà de celui de la Banque, indique au contraire la crise, puisque, à ce moment, les établissemens, sachant ne pouvoir réescompter à la Banque centrale, se montrent extrêmement difficiles pour l'octroi du crédit. La réserve de la Banque atteignait 53 pour 100 le 16 janvier; huit jours plus tard, elle était à 55, ce qui amenait une réduction de l'escompte à 4 pour 100, au-dessous par conséquent du niveau antérieur à la crise; il était désormais évident que celle-ci était terminée. Le 5 mai 1908, la Banque d'Angleterre descendit à 3 1/2, le 19 du même mois à 3 pour 100; le 28 mai à 2 1/2. C'était la réaction complète, après la tension prodigieuse de 1907. L'escompte privé tombait sur la place de Londres à 1 1/4 : les détenteurs de capitaux ne savaient comment les employer à courte échéance.

Le pays d'Europe qui paya le plus large tribut à la crise de 1907 fut l'Allemagne. C'était le plus vulnérable, à cause de la rapidité de son développement industriel et de l'énorme besoin de capitaux qu'il avait entraîné. Après avoir connu, avant la fin du XIXe siècle, quelques années où le loyer de l'argent était presque aussi bas qu'à Paris et à Londres, le marché de Berlin entra dans une période de cherté de l'argent de laquelle il n'est pas encore sorti. C'est ainsi que le taux moyen de la Banque de l'Empire a été de 5 en 1906, de 6,03 en 1907, de 4,76 en 1908, de 3,92 en 1909, de 4,35 en 1910, alors que, pendant ces cinq années, celui de la Banque de France a été 3, 3,47, 3,04, 3 et 3 pour 100. Au début du mois de juillet 1907, le taux d'escompte de la Banque de l'Empire était déjà 5 1/2 et la circulation dépassait notablement la limite des billets francs d'impôt (1). L'activité commerciale et industrielle était remarquable; la consommation du fer était en progrès de 11 pour 100 sur l'année précédente; durant le seul mois de juin, l'Allemagne avait importé

(1) La Banque de l'Empire d'Allemagne ne peut émettre de billets pour plus du triple de son encaisse métallique. Lorsque le chiffre de son émission dépasse celui de l'encaisse augmenté d'une somme fixée par la loi et qui s'appelle le contingent, l'excédent acquitte un impôt de 5 pour 100 l'an.

1 300 000 tonnes de houille, au lieu de 789 000 pendant la même période de 1906. Mais les marchés financiers présentaient des symptômes de fatigue. Les émissions de valeurs mobilières ne s'étaient élevées qu'à 1 750 millions de francs pendant le premier semestre de 1907, au lieu de 2 400 millions au cours des six mois correspondans de 1906. Plusieurs banques hypothécaires s'étaient vues obligées d'élever de 4 à 4 1/2 l'intérêt de leurs lettres de gage, dont le public ne voulait plus qu'à ce dernier taux. L'Empire et les États confédérés avaient dû revenir au type 4 pour 100, après avoir émis du 3 1/2 et même du 3 pour 100. Les bons du Trésor ne se plaçaient qu'à 4 pour 100.

Le 29 octobre, la Banque de l'Empire éleva son escompte à 6 1/2. Ce fut le signal d'une baisse générale des rentes et des valeurs industrielles. De 1904 à 1907, le cours des fonds d'État allemands avait déjà rétrogradé de plus de 10 pour 100, et la perte en capital, résultant de ce chef pour les porteurs, atteignait 2 milliards de francs. Dans les premiers jours de novembre, la *Reichsbank* porta son escompte à 7 1/2 pour 100, taux qu'elle n'avait encore jamais mis en vigueur depuis sa fondation. Le taux de 7 pour 100 lui-même n'était apparu que deux fois, en décembre 1899 et en décembre 1906, et n'avait été maintenu, dans les deux cas, que pendant quelques semaines. En même temps que la baisse des valeurs à la Bourse s'accentuait, des faillites retentissantes mettaient le monde financier en émoi. Les prix du fer et de l'acier reculaient vivement. La statistique du commerce extérieur accusait en octobre, pour la première fois depuis plusieurs années, un recul d'environ 700 000 tonnes par rapport au mois correspondant de 1906. A la fin de novembre, la circulation de la *Reichsbank* dépassait de 150 millions de francs celle de l'année précédente ; près de 200 millions de billets payaient l'impôt. Le mois de décembre fut une période de grand malaise : en prévision de la fin de l'année et du resserrement d'argent qu'elle ne manque jamais de provoquer, les acheteurs de titres consentirent à payer jusqu'à 9 pour 100 pour le report de leurs positions.

Au début de l'année 1908, le gouvernement prussien fit un appel au crédit en émettant un emprunt 4 pour 100 destiné à devenir du 3 3/4 au bout de 10 ans et du 3 1/2 au bout de 15 ans. C'était un type nouveau, qui étonna quelque peu le marché ; l'opération fut facilitée par la réduction à 6 1/2 du

taux d'escompte de la *Reichsbank*, annoncée le 13 janvier ; elle marquait la fin de la crise, au cours de laquelle l'Empire et les divers gouvernemens confédérés s'étaient abstenus de recourir au crédit, ne voulant pas ajouter un élément perturbateur de plus à tous ceux qui troublaient le marché monétaire. Dès que le ciel parut se rasséréner, on vit les émissions de fonds des divers royaumes et principautés germaniques se multiplier. A la fin de janvier, les capitaux se montraient moins exigeans, l'escompte privé ne dépassait guère 4 pour 100. L'orage avait passé. Il avait amené à Berlin des taux plus élevés qu'à Londres et surtout qu'à Paris ; les places allemandes avaient subi plus vivement que les autres places européennes le contre-coup des événemens américains. Le diagramme ci-dessous, qui indique

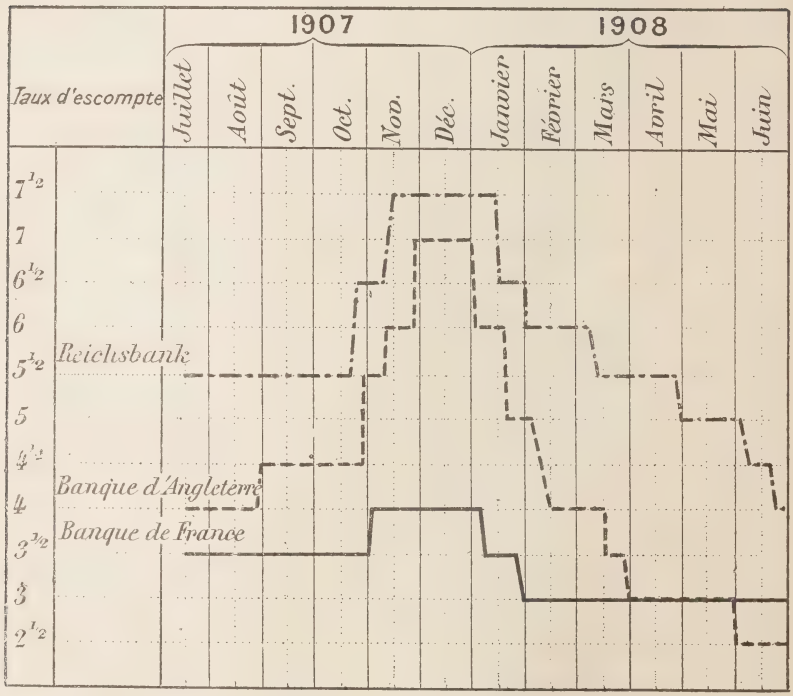

le mouvement du taux de l'escompte à Paris, Londres et Berlin, depuis juin 1907 jusqu'en mai 1908, permet de juger de la différence entre les trois marchés et montre clairement celui sur lequel la tension a été la plus forte et la plus durable.

III. — LA CRISE DE 1911 EN EUROPE

L'année 1911 ne débutait pas en Europe comme 1907. Sur les marchés financiers, les capitaux paraissaient plus abondans, mais ce n'était un mystère pour personne que les récoltes de 1910 avaient été mauvaises : la France n'avait recueilli que 90 millions d'hectolitres de blé au lieu de 125 millions en 1909 : il lui manquait, pour sa consommation annuelle, environ 25 millions d'hectolitres, qui, à 20 francs l'un, représentaient une somme de 500 millions de francs : il est vrai qu'une partie notable de cette somme devait entrer dans les caisses du Trésor, sous forme de droit de douane frappant les céréales importées, à raison de 7 francs le quintal. Ce revenu imprévu a contribué à assurer l'équilibre du budget. Les vendanges avaient été mauvaises, si bien que le prix de l'hectolitre de vin, difficilement vendable à 10 francs et au-dessous, s'éleva brusquement aux environs de 40 francs. Dans la plupart des autres pays européens, sauf la Russie, l'agriculture n'avait pas non plus été favorisée ; aussi les observateurs expérimentés ne pouvaient-ils s'empêcher de redouter les conséquences de ce déficit des produits de la terre. Pour notre pays en particulier, la nécessité d'acheter au dehors des quantités considérables d'objets d'alimentation s'imposait. Les statistiques de 1911 en ont fourni la démonstration : nos importations de produits alimentaires accusent un accroissement énorme par rapport à l'année précédente, alors que nos exportations sont restées à peu près stationnaires. Il était donc évident que nous aurions du numéraire à expédier pour payer ces acquisitions ; ou, ce qui revient au même, qu'une partie des sommes, qui nous sont dues pour les arrérages des valeurs étrangères que nos capitalistes ont en portefeuille, devrait rester au dehors et servir à acquitter le prix de notre excédent d'importations. Ces deux effets n'ont pas manqué de se produire : le stock d'or de la Banque de France, du 29 décembre 1909 au 5 octobre 1911, a baissé de près de 400 millions, passant de 3 500 à 3 108 millions de francs. Il est curieux de constater que, durant la même période, l'encaisse or de la Banque de l'Empire allemand s'est au contraire accrue de 200 millions de francs environ, celle de la Banque d'Angleterre de 250 millions, celle de la Banque de Russie de 150 mil-

lions. C'est chez nous que le déficit agricole avait été le plus sensible : c'est la Banque de France qui a été le plus mise à contribution.

En dépit de cette situation, l'activité financière fut considérable à Paris pendant le premier semestre de 1911. L'escompte restait à bon marché : 3 pour 100 à la Banque de France, 2 pour 100 sur le marché libre. Le taux des reports, c'est-à-dire le loyer des capitaux prêtés aux acheteurs désireux de prolonger leurs engagemens, et d'attendre la hausse sans prendre livraison des rentes ou des actions acquises par eux, restait également modéré. Aussi les banques et les établissemens de crédit faisaient-ils bon accueil aux demandes qui leur étaient adressées de toutes parts, par des gouvernemens, des municipalités, des sociétés françaises ou étrangères. Le chiffre des émissions lancées sur les marchés de Paris et de province, de janvier à juin 1911, fut considérable ; mais toutes n'eurent pas un égal succès. A mesure que l'année avançait, les conséquences de la mauvaise récolte de 1910 apparaissaient plus clairement. Chacun se hâtait d'apporter son papier sur le marché avant la période des vacances, que l'on sentait devoir clore l'ère des souscriptions faciles et des placemens rapides. Les républiques de l'Amérique du Sud trouvèrent des syndicats bénévoles qui leur achetèrent des fonds d'État, des lettres de gage, des valeurs industrielles, des actions de banques, mais qui ne réussirent pas à les revendre au public. Le point culminant de cette période, celui que les Anglais appellent le *turning point*, fut l'émission de l'emprunt argentin 4 1/2 pour 100 de 350 millions de francs, dont la souscription fut ouverte le 6 juillet 1911, au moment même où M. de Kiderlen-Waechter envoyait la *Panther* jeter l'ancre devant Agadir. En dépit du patronage d'un de nos premiers établissemens de crédit, les souscripteurs furent rares, et la plus grande partie de l'emprunt resta entre les mains du syndicat qui s'en était chargé.

Depuis lors, aucun appel, pour ainsi dire, n'a été adressé au public français, au cours de l'été et de la première moitié de l'automne : l'attention des financiers a dû se concentrer d'une part sur les obligations contractées par eux vis-à-vis de l'étranger, du chef des titres qu'ils ont encore à lui payer, d'autre part sur la situation des marchés indigènes, des bourses, et surtout de celle de Paris, où, comme toujours à la suite d'une

longue période d'affaires, beaucoup de spéculateurs restaient engagés à la hausse sur des titres de toute nature. Cette situation s'est soudainement aggravée par suite de la brusque apparition du facteur politique. Les craintes de complications marocaines n'ont évidemment pas changé l'équilibre des forces financières ni modifié la quantité des capitaux disponibles, mais elles ont inspiré aux détenteurs de ces capitaux le désir de les conserver à leur portée immédiate, c'est-à-dire de ne pas même les prêter à courte échéance, de les avoir dans leur caisse en numéraire ou en dépôt à vue chez leur banquier. Cet état d'esprit avait pour effet d'immobiliser une certaine quantité d'or, dont chacun se munissait en vue d'éventualités graves, et de diminuer d'autant l'encaisse de l'institut central d'émission; les banques, obligées de tenir à leur tour des sommes importantes prêtes au premier appel de leurs cliens, devenaient plus difficiles pour l'escompte du papier : de là les hausses qui, dans la troisième semaine de septembre, ont été décrétées par la plupart d'entre elles. L'élévation du taux d'escompte de la *Reichsbank* de 4 à 5 pour 100, qui a eu lieu le 19 septembre 1911, n'a rien eu d'anormal à pareille époque de l'année. Elle se produit souvent. C'est ainsi qu'en 1906, le taux avait passé de 4 1/2 à 5 le 18 septembre; en 1909, de 4 à 5 le 10 octobre; en 1910, de 4 à 5 le 26 octobre. L'échéance de fin septembre est la plus forte de l'année. Cette fois-ci, les besoins se sont manifestés un peu plus tôt qu'à l'ordinaire, parce que l'élévation du taux est apparue de bonne heure comme inévitable. Avant la *Reichsbank*, la Banque nationale de Belgique avait élevé son taux d'escompte de 4 1/2 à 5 1/2 pour 100. Elle a été suivie par la Banque d'Angleterre qui l'a porté de 3 à 4, par la Banque de France qui l'a porté de 3 à 3 1/2, par la Banque austro-hongroise qui l'a porté de 4 à 5, par la Banque de Suède qui a passé de 4 à 5 pour 100. Il y a donc eu, au début de la seconde quinzaine de septembre, un renchérissement marqué de l'argent dans la plupart des pays européens. Si, au lieu de considérer les taux d'escompte, nous examinions ceux des avances et des reports, nous constaterions un niveau plus élevé : le prix des avances, que consentent les instituts d'émission, dépasse régulièrement de 1/2 ou de 1 pour 100 celui de l'escompte, et les reports pratiqués aux différentes bourses sont en général encore supérieurs.

S'il y a eu concordance entre l'action de la plupart des instituts d'émission européens, pour relever le loyer des capitaux, il n'en a pas été de même dans la répartition de ces capitaux entre les diverses places. Des déplacemens considérables se sont produits durant la seconde quinzaine de septembre 1911 : nous en trouvons l'indice dans les mouvemens brusques du cours des changes entre plusieurs contrées. On sait que la France est un pays prêteur, et qu'en temps normal elle met des sommes assez fortes à la disposition des places étrangères, où elle profite d'un taux d'intérêt plus élevé qu'à Paris. En présence des difficultés marocaines, les banques françaises décidèrent de rapatrier la majeure partie de l'argent employé par elles à Berlin, Bruxelles, Londres, Genève et ailleurs. Leurs débiteurs sur ces diverses places durent acheter rapidement des effets sur la France afin d'acquitter leurs obligations : ceci amena une hausse générale de ces effets en Allemagne, Belgique, Angleterre, Suisse, et une baisse correspondante, à Paris, des reichsmark, des livres sterling, des francs belges et helvétiques. La cote suivante en fait foi :

Cotes des changes à Paris sur	Le 31 août 1911.	Le 22 sept. 1911.
Londres	25,26	25,16
Berlin	123,385	122,87 1/2
Bruxelles	99,50	99,1875
Genève	99,82	99,625
Italie	99,56	99

La France a donc recouvré la disponibilité des sommes qu'elle avait temporairement employées hors de ses frontières. Une fois de plus, l'utilité de ces placemens est apparue, puisqu'en peu de jours nous avons pu rappeler à nous ces réserves, dont le retour fortifiait notre situation en affaiblissant celle de nos débiteurs, obligés de nous les restituer. Il est difficile d'en évaluer le total. Certains publicistes ont été jusqu'à parler d'un milliard que nous aurions ainsi employé sur la seule place de Berlin. Ce chiffre nous paraît exagéré : nous croyons qu'en 1910 il s'était employé en Allemagne plus d'un demi-milliard d'argent français, mais qu'au début de 1911, cette somme était réduite à 400 millions de francs environ. A Vienne, l'écart des taux durant le premier semestre de 1911 n'avait pas été assez considérable pour attirer en Autriche des sommes bien impor-

tantes. En Hongrie, le total en était plus fort, mais il ne semble pas que la proportion des retraits ait été aussi élevée. Quels qu'aient d'ailleurs pu être les chiffres, le fait est avéré, et les mouvemens significatifs des changes ont démontré, d'une façon évidente, l'importance des ressources ainsi rapatriées à Paris.

Contrairement à ce qu'il eût été naturel de supposer, ce reflux de capitaux en France n'a pas eu pour effet immédiat d'y améliorer la situation du marché financier. Les craintes de complications politiques étaient vives : les établissemens de crédit et les banques privées restreignaient le crédit; les particuliers retiraient leurs fonds chez les uns et les autres, ainsi qu'aux caisses d'épargne, où l'excédent des retraits depuis le 1er janvier atteignit 150 millions de francs : il en résultait une diminution des disponibilités et une raréfaction de l'or qui ne s'étaient point manifestées depuis de longues années. Au milieu de ce malaise, qui, dans certains cas, devenait de l'effarement, la Banque de France a su garder une attitude impeccable; elle a donné l'exemple du sang-froid; elle a continué à escompter tout le papier commercial qui lui était présenté; si elle a discrètement engagé certains cliens à réduire leurs offres de papier financier, c'est-à-dire représentant des ouvertures de crédit et non des échanges de marchandises, elle a donné libéralement l'or qu'on lui demandait, et elle a traversé la période aiguë de la crise en se bornant à élever d'un demi pour 100, de 3 à 3 1/2, le taux de ses escomptes, et de 3 1/2 à 4 celui des avances sur titres. Grâce à cette politique, le commerce français n'a pas éprouvé de difficultés : seules, les transactions financières proprement dites ont été ralenties ; l'escompte du papier qu'elles engendrent s'est pratiqué pendant plusieurs semaines à un taux supérieur à celui de la Banque de France, à 3 3/4, 3 7/8 pour 100, alors que tout le papier commercial trouvait son chemin à 3 1/2 dans le portefeuille de cette dernière : du 15 juin au 19 octobre 1911, ce portefeuille a passé de 1 022 à 1 541 millions, augmentant de plus d'un demi-milliard de francs.

Les mouvemens du taux d'escompte ont eu bien moins d'amplitude qu'en 1907. Le taux de 3, qui était en vigueur à Londres depuis le 9 mars 1911, n'a été porté qu'à 4 pour 100 le 21 septembre et ne s'est plus élevé au-dessus de ce niveau. A Berlin, la Banque de l'Empire a passé de 4 à 5 pour 100 en septembre et a pu terminer l'année sans dépasser ce dernier niveau, infé-

rieur du tiers à celui qu'elle avait atteint en 1911. Le diagramme ci-dessous indique les mouvemens des taux d'escompte aux Banques de France, d'Angleterre et d'Allemagne durant le second semestre de l'année : il nous montre des maxima qui, quatre ans auparavant, avaient été dépassés des trois quarts à Londres, de moitié à Berlin, et d'un septième à Paris ; les taux de 7, de 7 1/2 et de 4 avaient alors marqué le sommet des courbes pour chacun de ces établissemens.

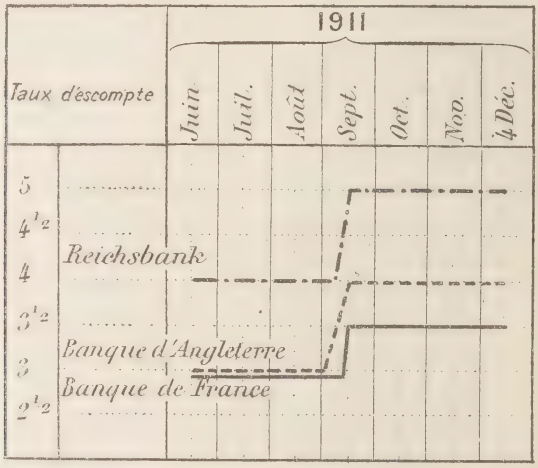

Comme la crise de 1911 était plus politique qu'économique, le resserrement des capitaux s'y est fait sentir relativement avec plus de brutalité sur le marché des valeurs mobilières que sur celui de l'escompte commercial. Les agens de change et autres intermédiaires, craignant de ne pouvoir trouver les sommes nécessaires à la continuation des reports, ont engagé à plusieurs reprises leur clientèle à réaliser ses titres, d'où un vif mouvement de recul qui s'est étendu à un grand nombre de valeurs. Nous allons en citer quelques exemples. Nous avons choisi, pour chaque place, outre la rente nationale qui est le baromètre par excellence de la situation boursière, quelques valeurs typiques qui incarnent l'allure d'un marché. Voici d'abord les cours de la rente française et de certaines actions au 12 janvier, 28 juin, et 27 septembre 1911, c'est-à-dire au début de l'année, alors que rien ne semblait devoir contrarier le développement des affaires, à la fin du semestre quand l'ho-

rizon politique ne donnait pas d'inquiétude, mais qu'une certaine lassitude se faisait déjà sentir, et enfin à l'automne, alors que les négociations franco-allemandes, prolongées depuis trois mois, mettaient à l'épreuve les nerfs des deux nations :

1911.	3 p. 100 français.	Action Banque de Paris et des Pays-Bas.	Action Rio Tinto.	Action Rand mines.	Action chemin de fer du Nord.	4 p. 100 espagnol.	5 p. 100. russe.	4 p. 100 turc.	Action Thomson Houston.
12 janvier.	97,45	1 851	1 768	217	1 566	94	105	93	817
28 juin.. .	95,20	1 835	1 774	198	1 600	96	104	93	812
27 sept.. .	94,15	1 727	1 550	179	1 575	92	104	87	737

Si nous passons maintenant au marché de Berlin, nous y trouverons des mouvemens tout à fait comparables, comme amplitude, à ceux de Paris, bien que certains journaux français aient exagéré les difficultés financières de l'Allemagne et répandu la croyance que les embarras outre-Rhin étaient encore plus grands qu'ils ne le furent en réalité :

1911.	3 p. 100 allemand.	Action Deutsche bank.	Action Bochum.	Action Laura.	Action Allgem. Electricitat Geseilschaft.	Obligations 4 p. 100 Crédit foncier central prussien.
12 janvier.	85,625	261	220	168	266	90,60
29 juin . .	83,50	263	235	174	276	90,20
28 sept.. .	82,50	259	223	153	263	89,70

A Londres, le même rapprochement donne les résultats suivans :

1911.	Consolidés anglais 2 1/2	Action London and Westminster bank.	Action chemin de fer Midland.	Action brasserie Guinness.	Actions chem. de fer Union Pacific (americain).
12 janvier.	79 3/8	21 13/16	65	450	178
29 juin . .	79 7/8	21 14/16	76	445	195
28 sept.. .	77 1/8	20	69	420	161

L'allure des trois marchés a été sensiblement la même. Néanmoins, en ce qui concerne Londres, il ne faut pas oublier que, parmi les marchés européens, c'est celui sur lequel se négocie le plus grand nombre de valeurs américaines, et que de ce chef des pertes considérables ont été subies en Angleterre. Nous le constaterons en examinant tout à l'heure ce qui s'est passé à New-York pendant la même période. Le tableau qui précède indique un recul assez notable de la rente allemande : mais cette baisse s'est produite, pour la plus forte part, pendant les mois d'hiver et de printemps, alors que nul

ne songeait aux complications marocaines. Il y a longtemps que les Allemands se préoccupent de rechercher les causes de cette faiblesse persistante de fonds certainement comparables, au point de vue de leur mérite intrinsèque, aux meilleures rentes d'État, mais dont l'allure, n'a pas cessé, depuis le commencement du siècle, d'être des plus médiocres. Les principales raisons sont, d'une part, la fréquence des émissions qui, presque chaque année, sont venues jeter de nouvelles quantités de rentes sur le marché, d'autre part, la rareté relative des capitaux en Allemagne : nos voisins, même pour des placemens sûrs, ne se contentent pas des taux qui satisfont les Français ou les Anglais. Des raisons techniques s'ajoutent encore à celles-là : les caisses d'épargne, en France et en Angleterre, placent en fonds nationaux la majeure partie de leurs dépôts ; en Allemagne, sur près de 19 milliards de francs déposés aux caisses d'épargne, moins de 2 milliards ont été consacrés à l'achat de rentes indigènes. De même les compagnies d'assurances allemandes, sur un actif de plus de 4 milliards et demi de francs, n'ont guère placé que 70 millions de francs en rentes allemandes de diverse nature (1).

Mais nous voyons que, dans l'ensemble, il y a eu synchronisme entre les oscillations qui se sont produites sur les trois grands marchés européens ; nous devons même constater que c'est sur le nôtre qu'à un moment donné la tension des reports a été la plus forte : le 15 septembre, au parquet des agens de change de Paris, certaines actions n'ont trouvé de reporteurs qu'à 9 pour 100, et la moyenne des reports a été supérieure à 6 pour 100. Mais ceci n'a été que passager : dès la liquidation suivante, à la fin du même mois, le taux moyen était redescendu aux environs de 3 pour 100, et, le 15 octobre, à un niveau plus bas encore. Quelques petites difficultés ont été signalées au moment des règlemens de comptes, dans le courant de septembre : mais aucune maison importante, aucune banque n'a été atteinte. Il n'y a rien eu de comparable aux désastres qui en 1907 avaient frappé les marchés américains. L'allure de la crise européenne a été infiniment moins violente. La nouvelle de la signature du double accord franco-allemand du 4 novembre sur la question marocaine et la question congolaise

(1) Voyez Von Dombois, *Le Cours des emprunts allemands.*

a donné aux bourses un essor soudain : en quelques jours, en quelques heures presque, le terrain perdu depuis le commencement de l'été a été regagné. C'est ainsi que la cote officielle de Paris du 9 novembre enregistre les cours suivans, que nous rapprochons de ceux du 10 juillet précédent :

	3 p. 100 français.	Action Banque de Paris et des Pays-Bas.	Action Crédit lyonnais	Action Suez.	Action chem. de fer d'Orléans.
10 juillet 1911. .	94,70	1 741	1 493	5 520	1 215
9 novemb. 1911.	95,70	1 779	1 548	5 620	1 268

Cette reprise a été d'autant plus remarquable que, si le traité signé à Berlin par MM. Kiderlen-Waechter et Cambon écartait le nuage qui assombrissait l'horizon depuis de longs mois, un autre événement avait surgi qui pouvait faire redouter des complications nouvelles : le roi Victor-Emmanuel III avait déclaré la guerre à la Turquie, débarqué ses troupes en Afrique et proclamé l'annexion de la Tripolitaine à l'Italie. On a pu craindre un moment que le théâtre des hostilités ne fût pas limité à la Cyrénaïque, que la mer Égée vît les cuirassés de Gênes et de Venise réapparaître dans des eaux où, il y plusieurs siècles, les marins de ces deux républiques avaient déjà promené leurs pavillons. Aujourd'hui encore, il n'est pas certain que des complications ne se produiront pas en Turquie, et que l'éternelle question d'Orient, chère aux diplomates et préoccupante pour les nations, ne se pose pas, une fois de plus, devant l'Europe inquiète. Mais l'effet, sur les marchés financiers, de cette guerre et des préoccupations qu'elle peut faire naître a été infinitésimal par rapport à celui de la tension franco-allemande : il est vrai que lorsqu'elle a éclaté, la baisse des cours, d'une part, le resserrement des capitaux, de l'autre, s'étaient produits depuis plusieurs mois et que par conséquent les dangers d'effondrement avaient singulièrement diminué, par le fait que les engagemens de toute nature étaient très réduits. En outre, le budget italien se soldait depuis longtemps par des excédens qui serviront à couvrir les frais de la guerre, au moins au début, et qui écartent pour le moment les projets d'emprunt : la rente nationale, très bien classée, a donc peu fléchi jusqu'ici. Quant aux fonds ottomans, ils ont été plus atteints, sans toutefois que la baisse en ait dépassé 4 à 5 pour 100 : le service de

la plupart d'entre eux est assuré par la Caisse de la dette, organe indépendant, administré par les délégués des créanciers étrangers. Sauf événemens imprévus et complications ultérieures, il ne semble pas que cette campagne de Tripoli doive amener de panique nouvelle sur les grands marchés financiers. Elle a ébranlé la situation de certaines banques locales en Orient, mais l'appui qu'elles ont trouvé en France et en Autriche leur permettra sans doute de traverser, sans trop grand dommage, l'épreuve à laquelle elles sont soumises en ce moment. On peut donc considérer la crise de 1911 comme terminée : il nous reste à essayer de mettre en lumière les leçons qui s'en dégagent. Nous le ferons après avoir exposé les événemens qui se sont déroulés aux États-Unis pendant la même période.

IV. — LE MARCHÉ AMÉRICAIN EN 1911

La situation commerciale des États-Unis n'a cessé de s'améliorer depuis 1907. Chacune des années écoulées depuis lors a été marquée par un excédent considérable des exportations sur les importations, comme l'indique le tableau suivant :

Années finissant le 30 juin.	Millions de francs (dollars calculés à 5 fr. 18). Importations.	Exportations.	Excédent des exportations.
1907	7 428	9 743	2 315
1908	6 169	9 655	3 486
1909	6 791	2 619	1 828
1910	8 070	9 040	970
1911	7 915	10 613	2 698

Les exportations de denrées alimentaires, très considérables jadis, tendent à diminuer. Celles de coton au contraire se maintiennent au niveau le plus élevé comme quantité et augmentent comme valeur. Au cours du dernier exercice, les États-Unis en ont expédié à l'étranger plus de 7 800 000 balles, valant plus de 3 milliards de francs, c'est-à-dire le tiers de l'exportation totale du pays (1). Dans la même période, il a été expédié près de 1 500 millions de gallons de pétrole valant un demi-milliard de francs. D'autre part, les exportations d'objets manufacturés sont en progrès notable : pour les onze premiers mois de

(1) Voyez Pierre Leroy-Beaulieu, *le Commerce extérieur des États-Unis, Économiste français*, septembre 1911.

l'exercice 1910-1911, l'excédent, en ce qui concerne les seuls articles de fer et d'acier, est de 900 millions de francs, en avance de 250 millions sur l'année antérieure. Les États-Unis obéissent à une tendance très intéressante à observer, qui a été celle de l'Allemagne dans le dernier tiers du XIXe siècle : ils cessent peu à peu d'exporter les objets d'alimentation et développent leurs expéditions d'objets manufacturés. Le rejet du traité de « réciprocité, » qu'ils avaient préparé avec le Canada et que les récentes élections du Dominion viennent de condamner, contrariera le mouvement du côté de leur frontière nord ; mais il ne s'en poursuivra pas moins dans d'autres directions.

Le maintien des importations américaines, presque au chiffre le plus élevé qu'elles aient jamais atteint, démontre qu'il n'y a pas recul dans la richesse publique. L'excédent des exportations rétablit l'équilibre, un peu troublé précédemment, dans l'ensemble des échanges des États-Unis. Malgré les déceptions causées par les intempéries qui ont rendu médiocres des récoltes dont l'annonce était pleine de promesses, la situation est saine. On a calculé que les Américains du Nord avaient de 2 milliards et demi à 3 milliards de francs à remettre chaque année au dehors pour les dépenses de ceux d'entre eux qui voyagent, pour les acquisitions qu'ils font en cours de route, pour les intérêts de leurs titres que possèdent des étrangers. Lorsque les exportations sont insuffisantes, l'équilibre est établi par des placemens de titres en Europe, comme il en a été fait à diverses reprises, dans les derniers temps, notamment sur le marché de Paris. Notre cote officielle a admis récemment les actions de la *Philadelphia Company*, du chemin de fer *Atchison-Topeka-Santa Fé*, de l'*American Telephone Company*, sans compter plusieurs séries d'obligations de chemins de fer, tels que le *Central Pacific* et le *Chicago Milwaukee Saint-Paul*.

Les recettes des chemins de fer sont, dans tous les pays, un des indices intéressans du degré de prospérité : mais nulle part elles n'ont plus d'importance qu'aux États-Unis, tant par suite du développement du réseau qu'à cause du rôle essentiel que le rail joue dans les transports ; sauf dans la région des Grands Lacs, il n'existe guère de canaux, et, dans la plupart des États, les routes sont encore à l'état embryonnaire, de sorte que l'immense majorité des expéditions se fait par voie ferrée. Les re-

cettes ont été bonnes en 1908, 1909, 1910. Depuis 1911, elles progressent moins.

L'industrie du fer et de l'acier, qui, aux États-Unis comme ailleurs, peut servir de baromètre, est dans une situation assez satisfaisante. Toutefois, les commandes se sont ralenties au cours de l'été et la Corporation de l'acier ne travaille qu'à 76 pour 100 de sa capacité totale. La production des métaux continue à se développer : celle de l'or s'est élevée en 1910 à 144 000 kilogrammes; celle de l'argent 1 745 000 kilogrammes; celle du cuivre à 527 000 tonnes; celle du zinc à 250 000 tonnes; celle du plomb à 353 000 tonnes; celle de la houille à 366 millions de tonnes métriques. Quant aux produits agricoles, on estime pour 1911 à 240 millions d'hectolitres la récolte de froment; à 1 milliard d'hectolitres celle de maïs, et celle du coton à 12 millions de balles.

Cet ensemble de statistiques nous montre que la grande République, dont la population, d'après le dernier recensement, approche de 100 millions d'âmes, poursuit, sur la route du progrès économique, la marche triomphale à laquelle elle nous a habitués. Toutefois, elle n'échappe pas aux difficultés qui se présentent chez elle sous un aspect différent de celui qu'elles revêtent en Europe, mais qui n'en sont pas moins sérieuses. Jusqu'à la fin du XIXe siècle, la libre initiative des individus n'avait pour ainsi dire pas été contrariée aux États-Unis. Elle avait donné des résultats merveilleux : c'est à elle en particulier qu'a été due la création du réseau des chemins de fer, qui dans beaucoup d'autres pays n'a pu se constituer qu'avec l'aide ou l'intervention de l'État. Tout en rendant ainsi à leur patrie des services inappréciables, les hommes hardis qui furent à la tête des entreprises conçues et exécutées par eux en retirèrent d'énormes bénéfices. Le champ était immense; les richesses naturelles du continent, notamment au point de vue minier, pour ainsi dire inépuisables. Aussi un prélèvement minime sur des masses pareilles a-t-il constitué, pour un certain nombre de familles, des patrimoines auprès desquels ceux des grands seigneurs de l'ancien monde paraissent mesquins. En outre, les Américains, qui sont de remarquables organisateurs, ont cherché à simplifier les rouages, à grouper les industries similaires, à fortifier leur action en diminuant la concurrence, à concentrer dans les mêmes mains les matières premières et les

moyens de production et de distribution ; ils sont arrivés à former, dans les différentes branches du commerce et de l'industrie, des unités puissantes, qui dominent plus ou moins cette partie de l'activité économique. De vastes associations ont ainsi vu peu à peu leur force s'acccoître : le pétrole, le fer, l'acier, le sucre, le tabac ont été soumis à leurs lois. L'opinion publique, sans toujours bien se rendre compte des résultats, s'est émue de cet état de choses. Le gouvernement a cherché à enrayer le mouvement. Il s'y est appliqué de deux façons : d'une part, en faisant voter par le Congrès des lois destinées à paralyser l'action des *trusts*, nom sous lequel on désigne d'une façon plus ou moins vague les associations qui concentrent les élémens essentiels d'un ordre de production ; d'autre part, en mettant en mouvement l'action judiciaire et en intentant des poursuites contre certaines Compagnies.

Déjà le président Roosevelt avait, à diverses reprises, dénoncé au pays, d'une façon plus ou moins vague, mais violente, ceux qu'à un moment on a appelés, chez nous, « les mauvais bergers. » En 1907, au plus fort de la crise, quelque peu effrayé des conséquences que ses menaces semblaient avoir, Teddy (1) déclara qu'il distinguait les bons trusts et les trusts nuisibles, que, spécialement en ce qui concerne les chemins de fer, une juste rémunération devait être accordée au capital représentant la valeur des entreprises. La loi Sherman et la loi Hepburn sont les deux textes le plus souvent invoqués en la matière. C'est en s'appuyant sur elles que le président Taft, successeur de Roosevelt, héritier de ses idées, mais allant beaucoup plus loin dans cette voie que son prédécesseur par lequel il vient même d'être désavoué, a fait engager diverses procédures dont le résultat n'a pas toujours été celui qu'il désirait. Le procès contre la Compagnie du chemin de fer de l'Union Pacific, accusée d'avoir voulu établir des tarifs irréguliers, a abouti à la reconnaissance de la parfaite légalité de sa conduite. Au contraire, l'instance introduite contre la *Standard oil* et la *Tobacco Corporation* les a fait condamner à se dissoudre. Les diverses actions possédées par les deux trusts devront prochainement être réparties aux actionnaires, qui vont ainsi se trouver involontairement possesseurs de titres ou de fractions de titres auxquels ils n'avaient

(1) Diminutif de Théodore, sous lequel on désigne familièrement l'ancien président.

jamais songé. Il est encore trop tôt pour juger les conséquences de cette destruction d'organismes que les efforts persévérans d'hommes comme Rockefeller avaient réussi à constituer, et dont l'action était considérable, non seulement aux États-Unis, mais au dehors (1). Il est possible que, au début surtout, il n'y ait point de modification essentielle dans la marche des affaires, les mêmes hommes restant à la tête de l'administration des diverses entreprises. Mais, peu à peu, la dispersion des actions dans le public pourra faciliter l'avènement d'influences étrangères ou même hostiles; et il est possible qu'à un moment donné l'œuvre longuement et savamment édifiée soit modifiée. L'avenir nous apprendra si le public doit en profiter. En tout cas, les menaces de ce côté paraissent assez sérieuses pour que, d'après la rumeur publique, d'autres trusts songent dès maintenant à entrer d'eux-mêmes en liquidation, sans attendre l'injonction de la Cour suprême.

A côté de la question de l'organisation des entreprises, s'en pose une autre qui n'est pas moins grave, celle des tarifs des chemins de fer. Originairement, le gouvernement fédéral n'avait aucune autorité en la matière. Les concessions, ou plutôt les simples autorisations nécessaires à la construction de voies ferrées, étaient accordées par les États particuliers, dépositaires, de par la Constitution, de tous les pouvoirs qui n'ont pas été expressément réservés à la Confédération. La liberté des tarifs n'était limitée que par la concurrence. Celle-ci s'exerça d'ailleurs dans une large mesure; c'est à elle en partie qu'est dû le développement vertigineux du réseau américain. Après s'être fait la guerre, au point que voyageurs et marchandises étaient parfois transportés à un tarif bien inférieur au prix de revient, les Compagnies se rapprochèrent; des fusions intervinrent; des banquiers, comme les Morgan, les Kuhn Loeb, les Speyer et d'autres, firent pour les réseaux de chemins de fer ce qui leur avait réussi pour d'autres industries, et mirent aux mains d'une compagnie-mère les actions ou les obligations de sociétés filiales, exploitées désormais d'après un programme unique. Le gouvernement vit là un danger. Une loi créa la commission interétatiste (*Interstate Commission*), qui reçut certains pouvoirs

(1) La lutte entre la *Standard oil* et la *Shell transport* pour l'empire du pétrole dure depuis 1910 et ne paraît pas à la veille de se terminer. Elle profite aux consommateurs en maintenant le prix de l'huile à un niveau très bas.

à l'effet de contrôler les chemins de fer et de veiller à ce que leurs tarifs fussent égaux pour tous. Un procédé souvent employé par des industriels maîtres d'une ligne consistait à se faire consentir des tarifs de faveur qui les mettaient dans une situation privilégiée par rapport à leurs concurrens. Les pouvoirs de cette commission ont peu à peu été élargis : elle exerce aujourd'hui une juridiction étendue en matière de chemins de fer.

Cet ensemble de mesures législatives et d'actions judiciaires a pesé depuis quelque temps sur le marché américain. La crainte de les voir aboutir à une modification de l'état de choses existant, à la dissolution d'organes qui jouent un rôle important dans la vie économique du pays, a entraîné une baisse considérable des principales valeurs du marché de New-York ; le tableau suivant rapproche la cote du 1er janvier de celle du 30 septembre 1911 pour quelques-unes d'entre elles ; il indique également les cours de décembre, qui ont ramené plusieurs de ces valeurs à peu près au niveau du début de l'année.

	Union Pacific.	Amalgamated Copper.	Steel corporation.	General electric.
3 janvier 1911.	170	62	72	152
30 sept. 1911. .	160	50	61	149
1er déc. 1911 . .	173	63	64	154

La menace des poursuites gouvernementales a eu, sur le marché américain, des effets qui ont eu quelque analogie avec ceux du spectre de la guerre franco-allemande qui a hanté l'Europe durant la même période. Un autre élément s'y est ajouté : les récoltes, qui au printemps avaient été annoncées comme devant être très abondantes, n'ont pas tenu toutes leurs promesses, au moins en ce qui concerne les céréales. Il est vrai que l'élévation des prix compense en partie la diminution dans la quantité. D'ailleurs, vers la fin de l'année, les cours des valeurs, des actions de chemins de fer en particulier, ont retrouvé un niveau plus élevé. La place de New-York en 1911 s'est comportée à peu près comme les places européennes l'avaient fait en 1907. Elle avait subi, dans une certaine mesure, le contre-coup des événemens qui s'étaient déroulés dans l'ancien monde, et cela d'autant plus que la quantité de valeurs américaines possédées par des Français, des Anglais, des Allemands est incomparablement supérieure à celle des rares titres français,

anglais ou allemands qui peuvent être dans le portefeuille des capitalistes américains. Lorsque le calme fut rétabli de ce côté-ci de l'Océan, la reprise des marchés transatlantiques ne se fit pas attendre.

Mais, si la cote des valeurs mobilières était temporairement affectée en Amérique, il n'en était pas de même du marché monétaire. Là, il ne s'est rien produit qui rappelle, même de loin, la crise de 1907. Les capitaux n'ont pas cessé d'être abondans, les taux d'escompte et d'avances très modérés, à tel point qu'au plus fort de la tourmente européenne, en septembre 1911, quand le retrait des capitaux français causait un véritable malaise sur certaines places étrangères, notamment à Berlin, on assure que des sommes importantes ont été prêtées aux banquiers allemands par leurs confrères new-yorkais : c'est le phénomène inverse de celui qui s'était produit quatre ans auparavant ; il démontre bien la différence entre les deux époques. C'était alors une panique monétaire, une disette de numéraire et même de billets de banque, qui jetait le trouble dans la communauté américaine, paralysait les affaires, menaçait l'existence de banques et de sociétés importantes, supprimait tout escompte commercial, faisait monter à 125 pour 100 le taux des reports à la Bourse, et précipitait le cours des valeurs avec une rapidité déconcertante vers des niveaux qui, dans beaucoup de cas, n'étaient plus en rapport avec leur revenu. Il avait fallu les efforts énergiques des premiers financiers de New-York pour épargner à cette place des désastres encore beaucoup plus graves : des semaines, des mois s'écoulèrent avant que la confiance eût reparu. En 1911, il y a bien eu une baisse des cours qui, dans certains cas, a été profonde ; mais elle n'était pas provoquée exclusivement par des ventes forcées de spéculateurs incapables de payer leurs différences, ou de détenteurs de titres qui cherchaient à se créer à tout prix des ressources. Si le contre-coup des événemens européens a, dans certains cas, amené des liquidations d'acheteurs, la majorité des offres provenait de capitalistes qu'effrayait la perspective des difficultés soulevées par l'attitude du gouvernement. Aussitôt qu'ils ont pu se rendre compte que le mal fait à l'industrie ne pouvait pas atteindre la proportion qu'ils avaient un moment redoutée, ils ont recouvré leur sang-froid, et le marché, au début de novembre, a pris une allure différente de celle des mois précédens.

V. — CONCLUSION

Que devons nous conclure de l'examen auquel nous venons de nous livrer? Il est évidemment délicat de faire une comparaison dans les conditions où se sont déroulés les événemens des deux années que nous avons rapprochées : 1907 a vu une crise économique violente, complète ; 1911 a été gros de menaces politiques, qui n'ont pas été jusqu'à la catastrophe, c'est-à-dire la guerre : en revanche, elle s'est trouvée en face d'une production agricole bien inférieure dans l'ensemble à celle dont le monde disposait en 1907, et aussi des dispositions hostiles du gouvernement fédéral de Washington vis-à-vis des trusts. De ces deux chefs il y avait aggravation. Néanmoins, la raréfaction du capital a été beaucoup moindre en Europe cette année qu'elle ne l'avait été aux États-Unis il y a quatre ans ; mais d'autre part, la lutte du président Taft contre les organisations financières, commerciales et industrielles qui ont contribué à la prospérité américaine est devenue beaucoup plus vive et a créé sur le marché d'outre-Atlantique un malaise qui, s'ajoutant aux menaces de complications européennes, l'ont par momens singulièrement troublé.

En essayant de dégager la leçon des événemens que nous avons rappelés, nous devons tout d'abord établir que la crainte d'une guerre peut avoir des effets inquiétans sur les marchés, mais que ces effets ne sont rien en comparaison de ceux que produirait la lutte armée entre deux ou plusieurs grandes nations. Des bruits de conflit, des négociations pénibles, des campagnes de presse acrimonieuses, rendent les capitaux craintifs, les font rentrer dans leurs serres, mais ne les détruisent pas. Aussitôt que l'opinion publique est rassurée, les millions passagèrement disparus reviennent sur le marché ; ils s'emploient de nouveau en escompte, en avances, et permettent à la circulation normale de se rétablir et de remettre en mouvement l'organisation économique. Une guerre anéantit au contraire une quantité formidable de capitaux : le plus précieux de tous d'abord, les vies humaines, les jeunes hommes qu'elle fauche, dont les bras et le cerveau manqueront à leur pays ; elle consomme d'énormes approvisionnemens de vivres,

de munitions, d'armes, de chevaux ; elle démolit des travaux d'art, des maisons, des forteresses, des lignes de chemins de fer ; elle arrête la production dans une foule d'industries ; elle paralyse le travail agricole ; elle impose généralement au vaincu une contribution qui pèse lourdement sur ses finances et qui ajoute pour lui une destruction de capital à toutes celles que nous venons d'énumérer. Ces conséquences, bien que prévues dès que les hostilités éclatent, ne se font sentir que successivement, au fur et à mesure que les événemens se déroulent. C'est ainsi que les fonds publics sont généralement au cours le plus bas, non pendant que la campagne se poursuit, mais après que la paix est conclue, parce que c'est alors que les vides creusés se font sentir dans toute leur étendue, et qu'il faut procéder au remplacement des capitaux disparus : c'est le moment des grands emprunts. Il suffit de se reporter aux mouvemens des fonds russes pendant et après la guerre contre le Japon pour vérifier l'exactitude de cette observation : le 4 pour 100, qui était au-dessus du pair au début des hostilités en février 1904, puis à 89 en septembre 1905, lors de la signature du traité de Portsmouth, est tombé à 69 en 1906.

En 1911, la baisse qui a sévi sur les marchés européens pendant les mois d'août et de septembre a été provoquée par les affaires marocaines ; mais elle aurait eu lieu, même en l'absence de complications politiques. Elle devait logiquement suivre deux années de production agricole insuffisante et une campagne d'affaires d'une activité exceptionnelle. Le pain et la viande sont presque aux prix les plus élevés du siècle, qui ne compte, il est vrai, encore que dix années d'existence ; le sucre a presque doublé depuis peu de temps. Aussi les plaintes sur la cherté de la vie sont-elles générales, et, comme malheureusement les remèdes législatifs, sauf les suppressions des barrières douanières, sont impuissans, il faut s'attendre à ce qu'elles persistent jusqu'au jour où la terre nous comblera de nouveau de ses bienfaits, sous forme de récoltes abondantes. Chacun étant obligé de consacrer une somme plus forte à sa nourriture et à celle des siens, a moins d'argent à mettre de côté ; ceux qui avaient pour habitude d'épargner et d'acheter à cet effet des valeurs mobilières, cessent de le faire, ou le font dans une proportion moindre. Les marchés financiers, privés d'une partie des capitaux qui les alimentent en temps normal, seront

moins actifs ; il y aura moins d'émissions de titres nouveaux et moins d'achats de titres anciens.

Un point encore obscur est l'Amérique. Sous certains rapports, la situation des États-Unis apparaît comme favorable ; c'est ainsi que le commerce extérieur présente, pour les sept premiers mois de 1911, un excédent d'exportation qui n'est pas inférieur à 1 200 millions de francs. Ce chiffre est le plus fort qui ait été enregistré depuis 1908. Mais le président Taft, tout en prononçant beaucoup moins de discours que M. Roosevelt et en brandissant moins que lui le *big stick* (le gros bâton), poursuit, avec une ténacité singulière, la dissolution des trusts industriels. Or, c'est sous le régime de ces trusts que l'industrie américaine a grandi. Rien ne prouve qu'elle ne puisse pas prospérer avec une organisation différente ; mais il est clair que la menace d'une perturbation pareille fait naître tout au moins une certaine incertitude sur l'avenir des industries du fer, de l'acier, du pétrole et de quelques autres. Déjà la Cour suprême de Washington a enjoint à la *Standard oil Company* et à la *Tobacco Corporation* de se dissoudre. En admettant que la direction des entreprises, dont le groupement sous une main puissante assurait le succès, ne soit pas modifiée, il n'en est pas moins à craindre qu'à la longue l'édifice construit par quelques hommes ne puisse être maintenu par leurs successeurs et qu'il faille envisager une nouvelle évolution, dont la portée n'apparaît pas encore.

Le fonds de la richesse américaine n'est point atteint par ces attaques : mais les modes de distribution pourraient subir de graves altérations. Les récoltes sont en dehors du problème ; la production agricole, dont la valeur annuelle est de plus de 40 milliards de francs, continuera sans doute à se développer. La production du bétail peut être quelque peu influencée par les trusts de la viande ; celle du maïs par ceux des distillateurs, l'une et l'autre toutefois dans une faible proportion et d'une façon passagère : car ce qui les gouverne en définitive, c'est la demande des consommateurs, quels que soient les intermédiaires. Mais les usines ne fonctionnent pas indépendamment des résultats financiers qu'elles donnent : si parfois elles travaillent à perte, ce n'est qu'un phénomène passager ; elles ne peuvent vivre d'une façon durable que si elles procurent des bénéfices aux capitaux engagés. Elles dépendent à

cet effet de deux facteurs principaux : le régime douanier et l'organisation commerciale. Les droits protecteurs existent aux États-Unis. Le parti républicain, qui est au pouvoir, les a toujours maintenus et parfois aggravés. Il est possible qu'un retour du parti démocrate aux affaires en amène l'abaissement. Ce retour lui-même paraît de moins en moins improbable, à mesure que le président républicain accentue sa campagne contre les grands chefs d'industrie, qui étaient jusqu'ici ses partisans et ses soutiens. Mais, d'autre part, les manufacturiers redouteront la réduction du tarif douanier qui sera sans doute un des articles de la « plate-forme, » c'est-à-dire du programme du parti démocrate aux prochaines élections. Un certain nombre d'entre eux pourront se trouver alors dans un étrange embarras.

En dehors de cette question, quelle serait la situation des industries « trustées? » Là où des organisations plus ou moins complètes ont englobé dans une direction unique nombre d'usines travaillant les mêmes matières et fournissant des produits analogues, que se passera-t-il, le jour où les combinaisons savantes, patiemment édifiées pendant des années, seront détruites par la Cour suprême, en vertu d'une interprétation de la loi Sherman? Il ne faut pas croire que la baisse des produits serait une conséquence nécessaire de ces dissolutions. Les trusts n'ont pas suivi une politique de hausse des cours, qui eût depuis longtemps rendu leur existence impossible : certains d'entre eux au contraire, comme celui du pétrole, se vantent d'avoir abaissé le prix de la marchandise dans une proportion énorme, grâce à la perfection de leur mécanisme. La Corporation de l'acier, qui d'ailleurs ne contrôle guère plus de la moitié de la production sidérurgique, a toujours été modérée dans la fixation de ses prix de vente. Si des élémens régulateurs d'une puissance pareille viennent à disparaître, il est probable que les mouvemens des cours seront beaucoup plus violens, dans les deux sens, qu'auparavant, et il est malaisé de prédire le résultat de cette révolution. A la longue, il paraît bien peu probable que l'effet doive en être désastreux pour le pays : l'intérêt de la grande communauté américaine au maintien de la prospérité économique est si évident que l'on a peine à concevoir l'établissement définitif d'un état de choses essentiellement différent de la situation actuelle.

L'étatisme et l'interventionnisme commencent à devenir me-

naçans aux États-Unis comme dans certains pays d'Europe. Jusqu'à maintenant, la vigueur des individus y paraissait assez grande pour résister à ces tentatives ; une nation qui a réussi à créer, par le seul effort des particuliers, d'une part, un gigantesque réseau ferré, d'autre part, les usines qui produisent la moitié du fer et de l'acier consommés à la surface du globe, ne consentirait jamais, semblait-il, à mettre son activité économique à la merci d'une armée de fonctionnaires. Ce qui se passe depuis quelque temps est de nature à ébranler quelque peu cette confiance : hâtons-nous d'ajouter qu'il n'est pas encore question, au moins autrement que dans certaines élucubrations théoriques, de confier à l'État aucune exploitation industrielle. Toutefois, qu'arriverait-il si des mesures législatives maladroites affaiblissaient les rouages actuels au point de leur ôter le ressort indispensable au progrès des entreprises? Verrions-nous alors se constituer un immense réseau fédéral, dix fois grand comme celui de la Prusse et dix fois plus difficile à administrer ? Nous aimons à croire que l'individualisme américain aura raison de ces tendances et que le bon sens des habitans du Nouveau Monde saura comprendre la leçon que lui donnent la plupart des exploitations d'État de la vieille Europe. De ce côté-ci de l'Océan, en effet, les exemples abondent qui mettent en lumière le contraste entre les industries particulières et les autres. L'équilibre du budget français a été rompu par le rachat du réseau de l'Ouest, qui a creusé dans nos finances un gouffre permanent. Il y a là une cause de perturbation constante. L'État dévore des capitaux qui sont soustraits au marché libre et dont l'absence aggrave les crises.

Considérée au point de vue mondial, la crise de 1911 aura, malgré tout, été moins grave que celle de 1907. Le motif principal en est que les ruptures d'équilibre sont en général moins violentes en Europe qu'aux États-Unis ; malgré leur richesse, ceux-ci n'ont pas encore une organisation de banque qui leur permette de venir en aide à la communauté financière aussi efficacement que les instituts d'émission de l'Ancien Monde. Cette fois-ci, non seulement l'ensemble des affaires y était dans une situation normale, bien que la récolte fût moins bonne qu'en 1907 ; mais l'argent y était abondant ; on n'a rien vu de semblable aux semaines de panique d'il y a quatre ans. Certaines actions, favorites de la spéculation, ont baissé de 10 ou 20 pour

100, mais l'ensemble de la cote n'a pas subi d'effondrement, et les valeurs de placement ont relativement peu souffert. En Europe, le facteur dominant de la situation a été, en apparence, la politique : c'est elle qui a provoqué, à plusieurs reprises, le recul des fonds d'État et d'autres valeurs mobilières. Mais cette baisse se serait produite, même sans l'incident d'Agadir, pour les raisons que nous avons exposées et qui étaient d'ordre économique. Seulement, elle aurait sans doute affecté une allure différente, se serait déroulée progressivement et n'aurait pas amené le niveau très bas auquel, à de certains jours, les échanges se sont effectués.

Pour que les cours se relèvent d'une façon durable et surtout pour que, ce qui est beaucoup plus important, les affaires reprennent une allure régulière, pour que le crédit répande de nouveau ses bienfaits, il faut que les récoltes de 1912 ne donnent point de déceptions, et que par suite les prix des objets de première nécessité suivent une marche descendante. Malgré les prédictions de ceux qui annoncent qu'il n'y aura plus de mouvemens dans ce sens et que nous sommes condamnés à voir les prix toujours augmenter, nous sommes persuadé que l'avenir démontrera le contraire. Rappelons-nous le concert de plaintes qui s'élevait naguère des rangs des agriculteurs et des industriels : tous gémissaient de la soi-disant surproduction de toute chose et ne savaient comment sortir d'une situation qui les mettait en face de consommateurs impuissans à acheter ce qu'ils leur offraient. Le blé à 15 francs le quintal, le vin à 5 francs l'hectolitre, le café à 30 francs le sac, le sucre à 20 francs les 100 kilogrammes, et le reste à l'avenant, faisaient la joie des ménagères et le désespoir des fermiers, des planteurs et des manufacturiers. Aujourd'hui, ce sont les femmes qui, en présence de prix qui leur semblent monstrueux, provoquent des émeutes et déclarent qu'elles ne peuvent plus nourrir leur mari et leurs enfans. Ainsi va le monde. Mais la mémoire des hommes est courte, et l'expérience d'un passé, même récent, ne les aide pas à concevoir la possibilité ou plutôt la certitude d'un revirement analogue à ceux qui se sont déjà tant de fois produits dans l'histoire de l'humanité. Il est vrai que cette certitude n'adoucit pas les souffrances de l'heure présente : mais elle devrait servir à prévoir les alternances d'époques d'abondance et de disette, de prospérité et de crise qui se succèdent sur tous les

domaines. Si les greniers d'abondance où Joseph entassait les excédens des bonnes récoltes égyptiennes, en prévision des vaches maigres, ne sont pas à la portée de chacun de nous, nous pouvons cependant, dans une certaine mesure, arranger notre vie, nos dépenses, notre budget en tenant compte de ces probabilités. Bien mieux encore qu'un particulier, les grandes sociétés financières et industrielles sont en mesure de diriger leur activité en raison des événemens dont elles doivent, longtemps à l'avance, prévoir la succession. Un raisonnement serré, une observation attentive a pu, dès l'hiver de 1911, les avertir de ce qui les attendait à l'automne. Si l'étude d'une crise et la comparaison avec celle qui l'a précédée peuvent avoir quelque utilité, c'est précisément en vue de l'avenir. A méditer les leçons de ces événemens encore présens à toutes les mémoires, à conserver devant les yeux le souvenir des surprises qui se sont produites, des embarras au milieu desquels les marchés financiers se sont débattus, les conducteurs des grandes entreprises, dans lesquelles se concentrent de nos jours les capitaux et les forces productives de l'industrie, gagneront une sûreté de vues singulière. Bien que l'histoire ne se répète jamais en restant exactement semblable à ce qu'elle a été, et que des phénomènes nouveaux apparaissent, qui modifient l'aspect des choses, les mêmes grandes lois gouvernent toujours l'ensemble des évolutions. Des observateurs perspicaces sauront faire la part des élémens imprévus, mais ils puiseront dans leur expérience les règles de conduite grâce auxquelles ils traverseront sans encombre les crises financières et économiques.

RAPHAEL-GEORGES LÉVY.

IMPRESSIONS DU CHILI

LES CHILIENS ET LA FRANCE

I

Le 15 novembre 1911, M. Frederico Puga Borne, ministre plénipotentiaire du Chili en France, était reçu en audience solennelle à l'Élysée; en vertu d'une délégation spéciale, il venait, de la part de son gouvernement, remercier le président de la République de la part prise par la France aux fêtes récentes du centenaire chilien. Ancienne colonie espagnole, le Chili est, en effet, une république indépendante depuis le 18 septembre 1810; à cette date le général Carrasco, qui commandait à Santiago pour le roi d'Espagne, fut déposé par ses administrés et dut céder la place à une *junta* de citoyens. L'an dernier, le Chili a célébré le centième anniversaire de cette journée d'émancipation; la France s'est associée, par l'envoi d'un ambassadeur extraordinaire et d'un bâtiment de guerre, à l'allégresse nationale de cette commémoration. Notre attention n'a pas été indifférente au Chili; la démarche de M. Puga Borne en est la preuve. Il nous paraît intéressant d'en saisir l'occasion pour fixer ici quelques impressions rapportées d'un récent voyage et marquer les raisons profondes de l'amitié franco-chilienne.

Avouons-le : on connaît fort peu en France cette république sud-américaine, qu'un universitaire de l'Europe centrale, revenu mécontent, dénonça comme « le dernier coin du monde; » certain versificateur de café-concert ne soupçonnait pas que les Chiliens sont très différens des Peaux-Rouges et des nègres, lorsqu'en une strophe, dont la géographie vaut la délicatesse, il écrivit pour la rime, à la fin d'une ligne, le mot Chili. Nous pourrions nous excuser auprès de nos amis de là-bas en leur rappelant, par un choix d'anecdotes, que nombre d'Anglais, de Nord-Américains et d'Allemands ne sont pas beaucoup mieux renseignés que nous-mêmes; c'était un diplomate, mais pas Français, qui demandait dernièrement à un notable Chilien : « Votre langue nationale est bien l'anglais, n'est-ce pas? » Il est grand temps que cette ignorance cesse ; dans cette Amérique latine, dont la croissance étonnera les prochaines générations, le Chili a ses caractères particuliers, extrêmement attrayans pour les Français ; depuis l'ouverture, en avril 1910, du chemin de fer transandin, ses capitales sont à deux jours de Buenos-Aires, à trois semaines de Paris; Vienne était aussi loin de Versailles à l'époque de Louis XIV.

Pour bien sentir l'originalité du Chili dans le monde sud-américain, c'est par l'intérieur qu'il y faut arriver, par le chemin de fer des Andes; sur ce parcours, le voyageur traverse d'abord l'Argentine, où partout l'enfièvre une sorte de vertige de « valorisation; » dans Buenos-Aires, cité géante de 1 300 000 habitans, dont le bouillonnement rappelle celui de New-York, devant les *saladeros* immenses, qui évoquent des souvenirs de Chicago, dans la pampa indéfinie où les villes poussent comme des feuilles le long de branches vives qui sont les chemins de fer, l'impression de tous les instans est celle d'une trépidation d'express ; un peu ahuri, l'étranger se laisse emporter dans ce tourbillon qui le domine et qui le grise; dès qu'il réfléchit, il mesure à tous les pas la puissance de l'effort humain, puis il constate que la fortune argentine, sur des horizons de plaine larges comme ceux de la mer, n'est qu'esquissée encore. A Mendoza, mille kilomètres à l'Ouest de Buenos-Aires, le passager du transandin touche aux grandes montagnes, au Chili couché sur le versant du Pacifique; le paysage se ride, des profils de glaciers s'estompent à l'arrière-plan; dans l'air léger, par sept cents mètres d'altitude, les

cloches sonnent les carillons clairs de nos villages de France. Mais les colons affluent, les banques s'agrandissent, les terres montent : on cultive ici la vigne par lieues carrées, comme le blé dans la pampa de l'Est.

Quel contraste, lorsque, franchi par trois mille mètres le tunnel de faîte, le transandin, grinçant sur sa voie à crémaillère, atteint les premiers hameaux chiliens ! Arrêtons-nous, au passage, à Santa Rosa de los Andes, dont la hauteur au-dessus de la mer correspond à peu près à celle de Mendoza. Ce n'est qu'un modeste chef-lieu d'arrondissement, peuplé de huit à dix mille âmes ; bien que tête de ligne de la route qui traverse les Andes, rien n'annonce que l'existence y soit agitée ; de paisibles attelages de bœufs traînent dans les rues des chariots à roues pleines ; les cavaliers, arrivant de la campagne, laissent leur cheval seul, les pieds de devant entravés par une courroie, à la porte des maisons où leurs affaires les appellent ; le gérant de la poste s'aperçoit sans émotion que sa provision de timbres est épuisée ; Santa Rosa ne connaît pas encore le cinématographe ; à peine y trouve-t-on des cartes postales illustrées. Mais une tannerie, française, travaille sous une direction moderne et intelligente ; une minoterie, française aussi, emploie des machines des meilleurs constructeurs ; les employés anglais du chemin de fer transandin ont établi un tennis près de la gare, au pied d'une colline qui finit par un sanctuaire, et dont les rochers portent en lettres immenses l'inscription *Ave Maria*.

Descendons sur Santiago ; la capitale politique et administrative du Chili est entourée d'un cadre merveilleux de montagnes neigeuses, à l'Est le massif souverain de l'Aconcagua, dont la cime dépasse 7000 mètres, à l'Ouest les hauteurs côtières dont il faut couper l'obstacle pour atteindre l'Océan Pacifique à Valparaiso. Un ingénieux bienfaiteur, Vicuña Mackenna (mort en 1885), a écrit l'histoire de Santiago et du vieux Chili, en aménageant, au milieu de la ville, la butte appelée Cerro de Santa Lucia : là les Espagnols avaient fondé leur primitive citadelle ; des couvens, dont plusieurs subsistent encore, s'étaient nichés à l'ombre de ce donjon. Les ruines militaires ont fait place à une promenade pittoresque, où des belvédères imprévus surgissent de bouquets d'aloès et de mimosas ; des écussons de fer et de pierre, exhumés pendant les travaux,

sont redressés sur des portes en grilles; des statues sont dispersées dans la verdure : le conquistador Valdivia, un chef d'Indiens Araucans, un prélat du XIXe siècle, premier archevêque du Chili émancipé; le restaurateur du Cerro y repose en une petite chapelle, Pharaon dans sa pyramide. Luttes contre les Araucans et prédication catholique, établissement de moines et de cadets de famille, voilà ce que nous raconte le Cerro sur le Chili d'hier, dont n'est pas encore profondément différencié le Chili d'aujourd'hui.

Tout autre que Santiago, qui garde une allure de capitale coloniale espagnole, Valparaiso est la ville des contacts avec le dehors, un de ces ports que Cicéron déjà dénonçait comme encourageant les innovations et les usures du cosmopolitisme. On aurait tort d'y chercher un outillage moderne dont, à vrai dire, le tremblement de terre de 1906 a retardé la création ; Valparaiso est, plutôt qu'un port, une rade, dangereuse dès que se lève le vent du Nord; on voit alors les paquebots se mettre sous pression, pour être prêts à gagner le large dès la première alerte. Éventrée par la catastrophe, Valparaiso n'a pas encore pansé ses blessures; la ruine de nombreux édifices, dans le quartier qui était précisément le plus neuf, l'a rejetée de plusieurs années en arrière; par là s'accuse son aspect de port latin où la vie populaire, mêlée à celle des marins de passage, grouille à ciel ouvert, en marge du mouvement plus bourgeois qui est la comptabilité de cette fourmilière ; voici, comme à Naples, des étalages de *frutti di mare*, des maisons aux murs peints où du linge sèche aux persiennes, des rues où les enfans d'honnêtes boutiquiers jouent à cache-cache sous les fenêtres de filles fardées qui guettent les matelots. Le dimanche, avec ses bains de mer, ses éventaires de sucreries et de fritures, ses bandes de gamins cherchant des coquillages aux pointes des rochers, la crique des Torpederas fait penser au coin des Catalans, sur la corniche de Marseille.

Le peuple chilien, en effet, est près de nos peuples de la Méditerranée ; il est serviable, jovial, peu exigeant dans ses besoins aussi bien que dans ses distractions; après un travail dont sa vigueur supporte aisément la fatigue, il se plaît aux réunions, à la causerie, à la danse ; doit-on voir là une descendance des origines andalouses? Les feuillages et les fleurs, dont la nature chilienne est prodigue, offrent le décor frais et peu

coûteux des fêtes locales; sous des *ramadas* (treillis de verdure), aux sons de la guitare, les couples dansent la *cueca*, qui n'est pas du tout, en son principe, le déhanchement brutal des professionnels de music-hall, mais tout au contraire un rythme lentement berceur et enveloppant. Le Chilien, qui va souvent chercher de l'ouvrage au dehors, par exemple en Argentine, ne part jamais sans esprit de retour; lorsque les groupes de *peones*, rentrant chez eux, traversent la frontière, ils expriment bruyamment leur plaisir par des « Viva Chile! » qu'accompagne un renfort joyeux de jurons et de gros mots; il arrive que des Chiliens de bonne éducation, entraînés par la contagion, crient d'aussi bon cœur que les terrassiers, et dans le même langage, mais le mouvement est si spontané, si sympathique, qu'il faudrait être bien prude pour s'en scandaliser.

Le clergé, au Chili, est très puissant encore; lorsqu'un malade, dans la campagne, demande le viatique, plusieurs parens ou voisins, à cheval, partent pour chercher le prêtre au plus prochain village; celui-ci monte en voiture, si les chemins le permettent, à cheval dans les autres cas; et les cavaliers le conduisent processionnellement, chapeau bas, jusqu'à la maison du moribond; dans certaines villes, un carrosse spécial, peint de couleurs voyantes, est réservé au prêtre qui porte le Saint-Sacrement; tous les passans le saluent et les soldats lui présentent les armes. Les dames ne doivent pas entrer à l'église avec des chapeaux; leur tête est coiffée du *manto*, capuchon presque monastique, uniforme pour toutes les classes sociales... en apparence et d'un peu loin, tout au moins, car la coquetterie féminine n'est jamais à court de gracieuses subtilités. Le catholicisme, de ce côté des Andes, est resté plus formaliste, on dirait volontiers plus archaïque qu'en Argentine. Au-dessus de la porte du marché de Valparaiso, on lit une inscription, pas très ancienne, car elle est datée de 1863, qui est ainsi conçue: *Domini est terra et plenitudo ejus*. Tout cela est d'un peuple encore jeune, et dont la fraîcheur même est savoureuse; ajoutez la bonne grâce et la simplicité pleine d'aisance de l'accueil réservé à l'étranger, pour peu qu'il soit présenté, un sens général de la vie de famille, des goûts d'artistes et de lettrés dans la société des dirigeans, en somme un ensemble de qualités qui se résument en une véritable séduction.

II

Qu'est donc la nation chilienne ? Comment s'est-elle faite, et comment son histoire l'explique-t-elle ? François Pizarre, après avoir conquis l'empire péruvien des Incas (1524-1532), désigna l'un de ses compagnons, Almagro, pour une expédition dirigée au Sud; cette première colonne, après avoir franchi péniblement des plateaux neigeux, troués de volcans, découvrit enfin des vallées fertiles, au climat tempéré, dont elle prit possession; Almagro touchait aux limites du Chili central d'aujourd'hui. Après lui, Pedro de Valdivia s'avança plus loin, et fonda Santiago, en 1541 ; il avait emmené des familles et, d'accord avec quelques *caciques*, ou chefs indigènes, commença une véritable colonisation ; dans ses lettres à Charles-Quint, il décrit le pays comme tempéré, très sain, riche en bois qui font contraste avec l'aridité des régions qui le séparent du Pérou. Descendant toujours au Sud, le long de la côte du Pacifique, les Espagnols se heurtèrent à des indigènes plus résistans, les Araucans, qu'ils apprirent à estimer en des combats meurtriers; contre eux, ils se fortifièrent dans des villes, sans jamais renoncer à reculer vers le Sud les limites de leur conquête ; des Jésuites allèrent prêcher l'évangile aux Araucans, mais leurs succès furent lents; au XVIIIe siècle seulement, les pionniers avaient pénétré jusqu'à la lisière des archipels qui prolongent la côte de terre ferme, provinces actuelles de Valdivia et de Llanquihué.

Le Chili proprement dit est cette zone centrale, isolée au Nord par les steppes que transforme de nos jours l'industrie minière, disputée au Sud par les Araucans ; de ces conflits mêmes, qui ont tourné peu à peu à la fusion des races, est née une population robuste qui a grandi surtout par ses propres forces car, si loin de l'Espagne, au terme de routes terrestres difficiles, jamais une immigration intense n'est venue la renforcer ; les gouverneurs du Chili, les riches propriétaires ou *hacendados* entre lesquels avait été partagé le domaine des terres et des indigènes soumis, se livraient volontiers à l'agriculture ; ils expédiaient par mer des vivres au Pérou ; par les vallées rapides qui tombent des glaciers, ils remontaient vers la

crête des Andes et fondèrent sur le versant oriental des *estancias* d'élevage. Les provinces de Mendoza et de San Juan relevèrent du Chili avant de passer, au moment de l'émancipation, dans l'alliance de Buenos-Ayres; elles préparèrent, en 1816-1817, l'armée libératrice qui traversa les Andes sous les ordres de San Martin, et balaya le régime espagnol au Chili par les victoires de Chacabuco et de Maipu (1817-1818); aidé alors par les Chiliens affranchis, soutenu par la flotte anglaise de l'amiral Cochrane, San Martin put libérer le Pérou à son tour: c'est exactement la réaction du flot créole sur la vague de la conquête espagnole.

Mais ces créoles, eux-mêmes, sont des Espagnols, ou du moins des néo-Espagnols. Si le gouvernement de Madrid n'a pas su ménager pour la dynastie royale l'avenir des populations sud-américaines, la race hispanique a marqué ces sociétés nouvelles d'une empreinte indélébile; par la religion et par la langue, les Chiliens sont Espagnols; les conquêtes qu'ils ont réalisées, au Sud et au Nord de leur région centrale, sont des conquêtes de l'hispanisme. Ils ont d'abord assimilé les Indiens; ceux-ci n'ont pas été systématiquement détruits, ils se sont résorbés dans la race conquérante, non sans lui transmettre quelques-unes de leurs hérédités; on aurait peine aujourd'hui à retrouver des types indiens purs, sauf dans l'extrême Sud; les caciques qui posent complaisamment devant l'objectif des photographes, cavaliers un peu lourds sous leur *poncho* et leur chapeau haut de forme, sont presque tous des sang-mêlé. Au XIXe siècle, le Chili indépendant a reçu quelques contingens d'immigrés, Anglais et Nord-Américains, Allemands et Français; les premiers arrivaient ordinairement seuls, les autres, souvent en famille; or ces derniers mêmes ne résistent pas à l'absorption par le milieu chilien et, dès la deuxième génération, ne sauraient être en rien distingués des *chilenos legitimos*. Le bénéfice net de cette émigration ainsi digérée aura été sans doute pour le Chili la constitution d'une classe sociale qui lui manquait, une bourgeoisie, urbaine et rurale, entre l'aristocratie des *hacendados* et le peuple des *peones*, rudement maniés par leurs maîtres.

Comme pour toutes les autres républiques de l'Amérique latine, le premier siècle de vie autonome fut, pour le Chili, une période de formation; le départ des gouverneurs et des

soldats espagnols laissait apparaître une société sans institutions politiques, morcelée entre les coteries de *caudillos* rivaux et qui doit faire effort encore, après cent ans écoulés, pour dégager la notion d'un intérêt général de l'émiettement des partis et des influences de personnes. Le Chili toutefois, resserré par la géographie dans une région bien délimitée, a pris forme d'État moderne plus tôt que d'autres républiques voisines ; le fédéralisme outrancier qui, parmi ces Latins, multiplie si malheureusement le personnel politique, ne l'a emporté que pendant peu d'années, aux termes de la constitution de 1828; de véritables hommes d'État, les Joaquin Prieto, les Diego Portalès ont ensuite gouverné avec des vues plus larges, désireux surtout de conciliation et d'union civiques. La nationalité chilienne s'est ensuite affirmée, trempée dans des épreuves militaires, guerres contre Santa-Cruz, dictateur de la Bolivie et du Pérou (1836-1839), contre l'Espagne (1865-1867), guerre « du Pacifique » (1879-1881). Le Chili, essaimant autour de sa région centrale, a conquis ainsi de nouveaux domaines de colonisation; il a résolu pacifiquement un litige de frontières avec l'Argentine, dont il est aujourd'hui voisin le long des Andes, jusqu'à la Terre de Feu ; la Bolivie a accepté des cessions consenties après la guerre du Pacifique, mais il reste encore, pour les provinces alors conquises sur le Pérou, un litige pendant.

Soldats par vocation héréditaire, les Chiliens tiennent passionnément à leur marine et à leur armée; quelles qu'aient été les vicissitudes de la politique, aucun gouvernement n'a négligé ces forces nationales; il est vrai que l'armée et la marine ne furent pas toujours d'accord entre elles; le président Balmaceda, qui s'appuyait sur la première, fut renversé en 1891 par une révolution partie du Nord, et dont les chefs avaient d'abord rallié la flotte; mais il semble bien que, dans les vingt dernières années, ces rivalités aient été tout à fait oubliées. Le Chili constitue donc une puissance militaire, en raison même des habitudes et des goûts de ses citoyens; c'est un sentiment qui s'est affirmé, en 1910, pendant toutes les fêtes du Centenaire. A Valparaiso, le Club naval est l'édifice qui frappe le premier l'œil du voyageur, au sortir de la gare; il est tout voisin d'un monument élevé aux officiers et matelots morts héroïquement pendant la guerre du Pacifique; si le visiteur étranger veut faire une démarche de courtoisie auprès des

autorités de la ville, c'est chez l'amiral commandant que les conseillers experts l'inviteront à se présenter tout d'abord.

III

Les fêtes du Centenaire ont apporté au Chili une raison de s'interroger sur lui-même ; il s'est soumis à un examen de conscience dont témoignent diverses publications, plus ou moins officielles, beaucoup d'articles de journaux, nombre de discours parlementaires ; le moment était opportun, pour fixer exactement le point de départ d'une deuxième étape. La forme territoriale de la République chilienne est très particulière : c'est une bande littorale, longue de près de 5 000 kilomètres, entre 18° et 54° de latitude Sud, et dont la superficie totale est supérieure de moitié à celle de la France ; la population, recensée en novembre 1907, était de 3 250 000 habitans ; elle s'élève peut-être à 3 millions et demi aujourd'hui, comparable à celle du département de la Seine ; elle est très inégalement répartie, relativement dense au centre, dans les districts historiques du vieux Chili, rare dans les régions récemment annexées à ce noyau, c'est-à-dire dans le Nord et dans le Sud. Le Chili colonial du Sud se compose d'une côte et d'une série d'archipels découpés de fiords, façade Pacifique du plateau de Patagonie : une zone pluvieuse, boisée, propre aux pêcheries, à l'élevage et sans doute à l'exploitation de quelques placers. Le Nord, au delà du Tropique, fut un désert jusqu'au jour où les nitrates y attirèrent une population de mineurs et d'usiniers ; ce progrès remonte seulement à 1882-1883, mais depuis lors, telle a été la fortune issue de ces industries, que les provinces septentrionales, habitées par oasis artificielles, ont mérité le surnom de coffre-fort du Chili.

Le centre, pays tempéré par excellence, plus arrosé et forestier du Nord vers le Sud, est le terroir privilégié de l'agriculture ; en certaines provinces, il faut irriguer, comme dans la Californie Nord-Américaine ; au-dessous de Santiago, et surtout de Concepcion, les pluies sont abondantes et cette précaution devient inutile ; mais partout, dès qu'elle est fécondée par l'eau, cette terre chilienne porte, on dirait avec joie, les moissons de céréales, les fourrages pour le bétail, la vigne, les arbres frui-

tiers; les maisons se dispersent dans la campagne, les champs sont bordés de haies; des pâturages, d'un vert liquide, dessinent les vallées basses; ici et là, des coulées de galets, sillonnées d'un filet d'eau limoneuse, indiquent une circulation des rivières encore mal distribuée, des alternances capricieuses entre les maigres et les crues. Nulle part, à ce qu'il semble, la vie du paysan ne doit être pénible; les marchés ruraux, même dans la saison la plus froide, sont égayés par des étalages de fleurs; les chariots à bœufs y déversent des pyramides de fruits et de légumes, de toutes saveurs et de toutes tailles, depuis le petit haricot (*frejol*) jusqu'au gros melon d'eau (*sandia*), en passant par la pomme, la figue, la grenade, l'olive, etc. Certes, la culture n'est pas toujours très prévoyante et, sur de grands domaines, la terre est surmenée par deux récoltes annuelles, l'une de maïs, l'autre d'orge ou de blé; même sollicitée sans égards, elle est compatissante à l'homme; ici le vers du poète chante dans la mémoire :

Fundit humo facilem victum justissima tellus!

Mais ce terroir chilien, si libéral, souffre d'un grave défaut, son morcellement extrême; il présente, dans l'épaisseur du soulèvement andin, qui plonge immédiatement dans la mer, des alvéoles à fond plat, aux bords abrupts, communiquant malaisément entre eux; pour sortir de la plaine de Santiago, il faut de tous côtés s'engager dans des défilés; les ports, Valparaiso même, sont posés sur des baies sans rayonnement naturel dans l'intérieur. Le Chili central est formé d'une série de compartimens que l'évolution de la conquête espagnole a entr'ouverts les uns aux autres, à une époque de vie économique pauvre, de circulation médiocre; au Sud, les chenaux et les fiords suppriment l'inconvénient des cloisons entre les districts cultivés; dans le Nord au contraire, les communications sont d'autant plus précaires que l'eau manque souvent, sur le tracé d'itinéraires au profil de montagnes russes. Les étrangers qui les premiers, au XIXe siècle, attaquèrent les mines, indifférens à toute autre chose que leur exploitation particulière, n'ont eu d'autre programme que de rattacher à un port la poche où ils trouvaient le minerai; de là le dessin des voies ferrées d'abord construites au Chili, un chapelet de chemins locaux, perpendiculaires à la

côte, et sans lien entre eux; la jonction de ces tronçons n'est encore achevée que dans le centre, où la cohésion du peuple chilien des origines s'exprime notamment par l'unité vite réalisée d'un réseau plus complet, aujourd'hui propriété de l'État.

Corriger cette nature incomplète, étendre d'un bout à l'autre du territoire l'armature protectrice d'un outillage national, tel est le devoir qu'une étude, même sommaire, des conditions géographiques impose présentement aux dirigeans du Chili. Leur pays est adossé à des montagnes qui comptent parmi les plus hautes du globe; les cimes sont couvertes de glaciers, qui ont fourni déjà la matière de travaux scientifiques intéressans; cette Suisse des Andes australes, que borde une côte de Norvège, rassemble de curieux échantillons de dislocations volcaniques, d'oscillations de névés, de captures de fleuves. Elle tient aussi des forces emmagasinées dans ses immenses réserves de houille blanche. Dans l'ensemble, les eaux fluviales du Chili s'écoulent mal; pendant l'hiver de 1899, des inondations diluviennes envahirent les provinces du Sud; on dut circuler en barque dans les rues de Valdivia et de Concepcion; en d'autres saisons, au contraire, c'est la sécheresse qui est redoutable. Plusieurs députés voulaient marquer l'année du Centenaire par la création d'une *Oficina nacional de riego*, service de drainage et d'irrigation tout ensemble, qui aurait assisté les propriétaires et attaqué une série de travaux aux frais de l'État; nous croyons que cette initiative attend encore la consécration d'une loi. Éclairé par la science moderne, le Chili n'ignore plus qu'il possède, en différences de niveaux sur des pentes arrosées, les sources d'une richesse inépuisable.

De même qu'à discipliner ses énergies hydrauliques, il pense à varier sa production minière. Les versans des Andes recèlent des gîtes et des carrières de toute sorte, dont on n'a fait encore qu'effleurer les plus accessibles; la Cordillère, qui est un des systèmes montagneux les plus jeunes du globe, appartient à cette « ceinture de feu » de l'Océan Pacifique, que remanient encore, sous nos yeux, des éruptions et des tremblemens de terre; elle abonde en roches minéralisées que ses cours d'eau, très actifs, ont souvent décomposées et débitées en placers. Avant 1860, les mineurs du Chili exploitaient seulement les alluvions aurifères; puis est venu l'âge du cuivre, extrait dans les provinces de Copiapó et de Santiago; il était à l'origine

exporté brut en Angleterre, et traité dans les fonderies de Merthyrtydfil, près Bristol; une usine moderne fut ensuite élevée aux environs de Santiago. Après le cuivre, par lequel se sont élevées de belles fortunes, le nitrate (*caliche*) a enrichi les provinces du Nord; propriétaire de réserves très étendues, où des *salares* réputés stériles ont été reconnus n'être que le mince couvercle de *salitreras* puissantes, l'État chilien se préoccupe de ménager le marché mondial des nitrates, dont son territoire est le principal fournisseur; de là l'intérêt qu'il prend aux travaux de propagande et de stabilisation des cours que poursuivent les exploitans du *caliche*.

Mais la consommation de cet amendement, si précieux qu'il soit pour l'agriculture, se développe lentement; l'attention des ingénieurs chiliens est aujourd'hui plus volontiers fixée sur les mines, très riches elles aussi, de fer et de manganèse; ces minerais, de valeur relativement médiocre, ne peuvent pas supporter des transports onéreux; il est donc nécessaire, si l'on veut assurer l'exploitation pratique des gisemens, d'améliorer la circulation intérieure et d'outiller, en Chili même, une industrie sidérurgique. Le pays pourra se passer du combustible importé de l'étranger, s'il sait employer ses combustibles nationaux, c'est-à-dire, outre la houille noire de quelques gisemens, la houille blanche, le bois et, probablement, le pétrole. Afin d'encourager la métallurgie du fer, le gouvernement chilien passa, en 1905, une convention avec une Société française affiliée au Creusot; il lui concéda des forêts, jusqu'à concurrence de 80 000 hectares, et, de plus, diverses garanties financières; alors furent créés, d'après les types les plus neufs, les hauts fourneaux de Corral, près de Valdivia; ils sont chauffés au bois, et l'ingénieur en chef a découvert un procédé qui permet d'obtenir la fonte par la combustion directe des bûches; l'usine de Corral, ainsi que ses fondateurs s'y étaient engagés, a réussi, pour le Centenaire, à fabriquer de l'acier avec du minerai et du combustible chiliens. Des difficultés ont surgi à propos des concessions forestières, le gouvernement voulant ne les accorder que peu à peu, l'entreprise soutenant que la prise de possession immédiate de tout son domaine est nécessaire à l'organisation de son travail : un haut fourneau, en pleine action, ne saurait être exposé à manquer de combustible; aussi l'exploitation de nombreux chantiers de bois est-elle ici la condition préalable

d'un travail sagement ordonné. Il est vraisemblable que ce litige ne durera pas : avec une usine comme celle de Corral, la première de ce genre dans toute l'Amérique du Sud (elle pourra donner 45 000 tonnes de fonte par an), le Chili sera maître, non seulement de pourvoir à ses propres besoins, économiques et militaires, mais encore d'intervenir sur tous les marchés voisins du fer et de l'acier.

Le fer traité à Corral vient des mines beaucoup plus septentrionales de Coquimbo, par mer; les frets, assurément, sont moindres qu'ils ne seraient par terre, mais cette voie maritime peut être coupée en temps de guerre; le Chili ne sera vraiment capable de défendre et d'exploiter librement tout son territoire, que lorsque ses communications seront assurées par un chemin de fer intérieur, lié aux principaux ports. Ce chemin de fer longitudinal n'existe actuellement que dans la partie centrale; au Nord, il ne s'avance pas beaucoup plus loin que la latitude de Valparaiso ; il vient d'inaugurer (octobre 1911) sa dernière section méridionale entre Osorno et Puerto Montt, et arrive ainsi au seuil des archipels du Sud, à 1 080 kilomètres de Santiago. Le longitudinal, qui est à voie large d'Espagne ($1^{m},68$), doit être prolongé vers le Nord, pour se souder aux réseaux miniers, isolés dans les provinces septentrionales; le projet présentement adopté comporte la voie de $1^{m},68$ jusque dans le district de Coquimbo, et la voie de 1 mètre au delà; il établira la liaison avec les lignes internationales d'Antofagasta et d'Arica en Bolivie; une fois complet, il serait, sur 3 500 kilomètres, un tronçon du chemin de fer panaméricain, projeté au Congrès de Washington (1890), des capitales du Canada et des États-Unis à celles de l'Amérique australe. Parallèlement à l'œuvre du chemin de fer, le Chili doit poursuivre l'outillage de ses ports; il est encore fort loin du but; les travaux seront longs et coûteux, même si l'on y apporte beaucoup de persévérance; la côte plonge à pic dans la mer profonde ; à Valparaiso, la sonde descend à 70 mètres, très près du rivage.

IV

On voit combien vaste et nécessairement dispendieux sera cet ensemble d'innovations, dont nous nous bornons à esquisser

ici les traits caractéristiques : une meilleure exploitation du sol et du sous-sol apparaît solidaire d'un renforcement méthodique des organes de relation ; les préoccupations des hommes d'État chiliens, aujourd'hui, sont autrement vastes qu'à l'époque, toute voisine de nous encore, où le Chili n'était pas sorti de son domaine central. En agrandissant son territoire, la République de Santiago s'est trouvée, pareille à toutes ses voisines du Sud-Amérique, poser sur des espaces longtemps « vagues, » de délicates questions de mitoyenneté. Une série chronologique des cartes de l'Amérique latine, depuis le milieu du XIXe siècle, fait ressortir la disparition progressive des « zones tampons, » et la détermination des frontières. Au baron de Rio Branco, ministre des Affaires étrangères du Brésil, revient l'honneur principal d'avoir, au partage de ces domaines longtemps indécis, appliqué avec succès la procédure de l'arbitrage. Le Chili, nation militaire, a eu recours aux armes ; vainqueur dans la guerre du Pacifique, il a annexé les provinces littorales de la Bolivie, désormais coupée de la mer, et des territoires jadis classés péruviens, ceux de Tacna et Arica. Postérieurement, ceux-ci ont été colonisés, en raison de leur valeur minière ; à vrai dire, ils n'étaient pas grand'chose auparavant. Or, le Pérou conteste l'interprétation chilienne du traité qui a mis fin à la guerre du Pacifique ; le Chili a décidé que les grandes manœuvres de 1911 (octobre-novembre) auraient lieu précisément en territoire contesté : plusieurs régimens d'infanterie et de cavalerie avec des mitrailleuses ont été ainsi transportés près des frontières extrêmes du Nord. Le conflit armé n'est pas certain, on peut même espérer que, finalement, la paix sera respectée.

Avec la République Argentine, le Chili a résolu à l'amiable le litige issu de l'imprécision des frontières, au temps de la domination espagnole : un premier traité, signé en 1881, avait laissé les solutions incertaines ; les deux gouvernemens envoyèrent sur le terrain des commissaires dont les études ont été une révélation sur toute une partie des Andes ; ils observèrent que la ligne de faîte ne se confond pas avec la ligne de partage des eaux, alors que les textes diplomatiques, rédigés avant toute étude détaillée du sol, ne les avaient pas distinguées ; comment trancher le différend ? D'abord, on arma des deux côtés ; puis la raison prévalut ; il n'y avait pas là de provinces anciennement peuplées, dont la mutilation serait une

barbarie, en même temps qu'une maladresse; c'étaient des terres à peine habitées et riches surtout de possibilités d'avenir; Argentine et Chili avaient mieux à faire que de se ruiner mutuellement pour vider par la force un pareil procès; tous deux s'adressèrent au gouvernement de Londres; une sentence arbitrale d'Édouard VII, en novembre 1902, trancha le litige par une honorable transaction. Les deux pays ont, depuis lors, resserré leur amitié; des visites ont été échangées, entre les présidens, pendant l'année des centenaires; le chemin de fer transandin, par Mendoza et les Andes, a été inauguré au printemps de 1910.

Pour le Chili, ce chemin de fer pourrait être une sortie, largement ouverte, sur l'Atlantique; il n'en est malheureusement pas ainsi, car le transandin est présentement administré de manière à décourager le trafic. La construction a été difficile : rigueur du climat sur les sommets, raideur des pentes sur le versant chilien, aridité absolue du pays traversé; mais il n'y avait rien là qui pût arrêter des ingénieurs résolus. Une puissante Compagnie anglo-argentine, le Pacifique, a pris sous son contrôle le transandin du versant oriental; du côté chilien, la Compagnie d'exploitation a passé avec l'État un traité tel, qu'elle est intéressée à travailler le moins possible et à ne pas compléter ses travaux; le matériel roulant manque, les galeries nécessaires sur les trajets ordinaires des avalanches ne sont pas construites, les tarifs ne sont pas fixés. Des intérêts particuliers aggravent la mésintelligence des deux transandins, qui se touchent comme à regret sur la ligne frontière et laissent les voyageurs exposés, par 3 200 mètres d'altitude, aux fantaisies d'un aubergiste sans pitié. Des commissions mixtes, réunies à Buenos-Aires, n'ont pas réussi encore à redresser ces malfaçons. Le transandin ne sera jamais, croyons-nous, une voie de transit pour les marchandises lourdes, en provenance ou à destination de l'Europe, qui préféreront l'économique route de mer sans transbordement; mais il devrait faciliter les échanges locaux entre le Chili et les provinces préandines de l'Argentine; il devrait être le chemin normal des passagers, des courriers, des colis-postaux... Il y a là, pour le Chili surtout, une nécessité nationale, qui autorise le gouvernement à des interventions catégoriques.

Attendra-t-il l'ouverture du canal de Panama pour voir

assurées, par mer, ses communications directes avec l'Atlantique? Cette inauguration, en fait, rapprochera les ports sud-américains du Pacifique de New-York autant que de l'Europe ; on le sait à Santiago, et l'on ne semble pas s'en féliciter sans réserves. Les États-Unis, dans leurs rapports avec l'Amérique latine, ont trop souvent laissé percer la conviction de leur supériorité. Au Chili, le gouvernement de Washington a durement endossé la revendication d'un groupe de concitoyens, la firme Allsop, qui ont fini par obtenir une indemnité de 2 675 000 francs. Autant on apprécia naguère un Nord-Américain, Wheelwright, qui vécut au Chili de longues années et fut l'initiateur de la construction des chemins de fer, autant on estime les conseils techniques d'ingénieurs ou de spécialistes, autant on est peu enthousiaste, malgré les politesses officielles, pour des voyages qui prennent des airs d'inspections, comme celui du ministre Elihu Root en 1906, ou encore pour l'ingéniosité de capitalistes qui excellent à faire travailler à leur profit l'épargne d'autrui. Ce sentiment se fait jour à toute occasion, par exemple quand un diplomate nord-américain, avec une confiance trop peu nuancée, propose la médiation des États-Unis entre le Chili et le Pérou. A Santiago, l'opinion n'accueille sans défiance ni les démonstrations politiques de Washington, ni les démarches plus sourdes d'envoyés spéciaux japonais qui observent un besoin général de main-d'œuvre et ne seraient pas fâchés d'ouvrir les voies à une immigration nippone.

Le Chili est très soucieux d'écarter toutes les collaborations trop absorbantes ; plus volontiers que vers l'Amérique du Nord, il regarde donc vers l'Europe ; mais là encore, à mesure qu'il prend plus exactement conscience de lui-même, il témoigne quelque impatience des amitiés impérieuses. L'Angleterre a toujours été populaire au Chili, depuis le jour où l'amiral Cochrane associa la flotte britannique à l'épopée de l'indépendance ; les relations de commerce, issues de l'industrie minière, ont rapproché les deux pays ; nombre d'ingénieurs anglais sont venus s'établir au Chili ; l'exploitation des *salitreras* du Nord est en majeure partie aux mains de capitalistes de Londres. Une autre raison des sympathies anglo-chiliennes est le culte commun des deux nations pour leur flotte ; les jeunes gens des meilleures familles de la République servent volontiers comme officiers de vaisseau, après une préparation très sérieuse, au cours de la-

quelle ils travaillent sous des instructeurs anglais ; ainsi naissent des amitiés durables ; beaucoup de Chiliens instruits, apparentés à des familles britanniques, parlant l'anglais aussi couramment que l'espagnol. Valparaiso, cité du commerce, des banques, des maisons de consignation, possède sur l'un de ses *cerros* tout un quartier anglais avec des temples, un peu froids, et des *cottages* encadrés de jardinets fleuris; à l'occasion du Centenaire, ses résidens ont offert un arc de triomphe à la municipalité.

Les Allemands furent des colons, au Chili, avant de devenir des commerçans, des industriels et des banquiers. La colonisation allemande a commencé autour de la baie de Valdivia, en 1857 ; encouragée par le gouvernement chilien, elle s'est enracinée dans cette région au climat doux et humide, favorable à une agriculture qui rappelle celle des rives de la mer du Nord ; mais ces Allemands des campagnes se sont vite fondus dans le milieu chilien ; les mariages mixtes, l'amalgame des affaires quotidiennes les ont rapidement assimilés; le mouvement de l'immigration s'est ensuite ralenti, non sans que le Chili eût gagné des travailleurs sérieux, qui ont contribué pour une part notable à l'aménagement de ses provinces continentales du Sud. Dans les villes, les Allemands résistent plus longtemps, mais les plus clairvoyans de ces résidens ne se dissimulent pas que l'absorption ethnique est seulement retardée. Au reste, il n'importe guère au développement des relations germano-chiliennes, car ces Allemands, même nationalisés, demeurent des agens de propagande disciplinés de l'influence germanique; ils reçoivent et dressent les nouveaux venus, ils informent leurs compatriotes d'Europe des occasions qui s'offrent autour d'eux; on doit attribuer à leur sens persévérant de la solidarité, tout autant qu'à l'impression des victoires de 1870, les succès nationaux indéniables que l'Allemagne, depuis quarante ans, a remportés au Chili.

La banque allemande est fortement établie à Santiago et Valparaiso; beaucoup de négocians étrangers, des Français même, sont ses tributaires; la Deutsche Bank a créé une filiale, appelée « allemande transatlantique; » la « chilo-allemande » ne réussit pas moins bien, et l'on annonçait, l'an dernier, la venue imminente d'une troisième société, dépendance de la Dresdner Bank. Ces banquiers s'assurent des collabora-

teurs du pays, bien au fait d'habitudes très différentes de celles d'Europe, ils ne négligent pas les affaires les plus minimes, et en ces pays où souvent il faut beaucoup parler avant de conclure, s'arment d'une inaltérable patience. Les Allemands paraissent moins heureux au Chili dans l'industrie que dans la banque : lorsqu'ils doivent s'adresser à la main-d'œuvre indigène, ils manquent de doigté; des chantiers de constructions navales et de réparations, à Valdivia, végètent, malgré l'importance locale de leur spécialité. Si la Compagnie de navigation *Kosmos*, où l'on travaille entre Allemands, mène une concurrence redoutable contre ses rivales anglaises, un Allemand n'a pu se maintenir à la direction des chemins de fer de l'État chilien; il ne dominait pas une comptabilité d'ailleurs très embrouillée, mais surtout il était sans cesse débordé par des grèves; un éminent ingénieur belge, maladroitement écarté naguère, lui a succédé.

L'influence allemande est très apparente dans l'Université chilienne, et surtout dans l'armée. Le matériel scolaire vient d'Allemagne, quelquefois de l'Amérique du Nord; la pédagogie s'inspire des méthodes allemandes; et nous reconnaissons volontiers que la plupart des professeurs allemands engagés par le gouvernement chilien font honneur tout ensemble à la science et à leur pays; certains, dont les contrats sont plus courts, montrent moins de tact et détournent la sympathie par leur présomption : tel un maître qui, cette année même, se prétendait supérieur aux règlemens de la Faculté où il enseignait et publiait, dans une revue médicale d'Allemagne, des articles malveillans sur la ville où il recevait une déférente hospitalité. Quant à l'armée chilienne, par ses règlemens, par ses uniformes, elle est d'apparence tout allemande; c'est assurément un bel organisme militaire; on ne saurait lui rendre meilleur hommage que de rappeler comment diverses républiques sud-américaines, la Colombie, le Paraguay, demandent à ses états-majors des missions pour l'éducation de leurs propres troupes. Les officiers allemands, instructeurs de l'armée chilienne, ont trouvé là des hommes vigoureux, accoutumés, sur les propriétés des *hacendados*, au ton du commandement; ils en ont tiré fort bon parti. Toutefois le gouvernement chilien s'est aperçu de quelques intempérances; il n'accepte plus que les fournitures militaires lui soient envoyées d'Allemagne, et comme

imposées d'office; il y a tendance, dans la jeune armée, à réclamer des règlemens assouplis.

C'est que le Chili s'affermit chaque jour en sa personnalité de peuple latin; il voudrait développer ses relations avec l'Italie, aujourd'hui surtout qu'un malentendu, entre Rome et Buenos-Aires, détourne du Rio de la Plata une partie de l'émigration italienne; on a parlé d'un traité de commerce italo-chilien, sur le principe de la nation la plus favorisée; on étudie la création d'une ligne de paquebots directs, subventionnée par les deux gouvernemens. Les *peones* chiliens sont d'admirables ouvriers : aussi en demande-t-on partout, sur les *salitreras* du Nord et les placers aurifères du Sud, sur les chantiers de chemins de fer, en Argentine pour la moisson, à Panama pour les terrassemens; l'agriculture du Chili central, essentielle à la prospérité nationale, en souffre et comme, malgré les invites des Japonais, le gouvernement chilien ne veut pas de jaunes, il se tourne vers l'Italie, vers le Portugal et l'Espagne. Les Espagnols ont célébré sans rancune les centenaires de 1910, fêtes de l'hispanisme; leurs émigrans, dans le milieu rural chilien, ne se sentent pas dépaysés, comme au premier contact avec les sociétés plus composites de l'Argentine et de l'Uruguay; ils y pourront acquérir des terres moins chères encore; les Chiliens lettrés se piquent de parler et d'écrire un espagnol plus pur que celui de leurs voisins de l'Est.

V

Contrairement à ce que on croit communément chez nous, la France est représentée, au Chili, par une colonie importante, seize à dix-huit mille personnes, d'après les renseignemens les plus autorisés. La plupart sont originaires de nos provinces du Sud-Ouest, de la Gironde aux Pyrénées; les Basques sont particulièrement nombreux et se soutiennent entre eux avec autant de résolution que les Allemands eux-mêmes. On ne rencontre pas, parmi les résidens français du Chili, des fortunes considérables, pareilles à celles que des compatriotes ont amassées en Argentine; mais la colonie compte très peu de non-valeurs et de déclassés. Les meilleures boulangeries, les tanneries les mieux tenues du Chili se parent du titre de françaises; des maisons de

commission, bien achalandées, appartiennent à des compatriotes, elles ne parviennent pas toujours, malgré des demandes détaillées en France, à se pourvoir d'articles français, qu'achèterait volontiers leur clientèle. Dans la campagne, quelques vignobles sont propriétés françaises; beaucoup de viticulteurs chiliens engagent des Français, Bourguignons et Girondins, pour la direction de leurs vendanges et de leurs chais. En ces divers ordres d'activité, nos concitoyens arrivent presque tous à une aisance au moins moyenne; acharnés au travail pendant les années de conquête, ils s'accordent ensuite des voyages en France, mais sans abandonner leur résidence au Chili. Les Basques se distinguent par leur soin de se faire toujours relever par des jeunes qu'ils forment eux-mêmes, avant de leur transmettre leurs affaires; de là, entre notre pays basque et le Chili, la continuité de relations toujours entretenues : le 18 septembre dernier, quatre-vingts « Américains » des Basses-Pyrénées se réunissaient en un banquet, à Cambo, pour célébrer la fête nationale du Chili.

Bien que le gouvernement français se soit peu inquiété de développer là-bas notre influence, des concitoyens, venus spontanément ou mandés par des amis, s'élèvent à des situations éminentes parmi les intellectuels et dans les professions libérales. Les Chiliens apprécient en connaisseurs l'art de nos architectes, qui savent construire avec les matériaux du pays, donnent de la grâce à la brique, lorsque la pierre manque, et courbent harmonieusement la raideur des poutres de fer. Le Palais des Beaux-Arts de Santiago est une œuvre française; une des premières imprimeries et lithographies d'art de la capitale est dirigée par un compatriote : les Chiliens estiment qu'il n'est pas indifférent de composer avec goût des vignettes réclames et des en-têtes de papier commercial. Des ingénieurs français sont employés par les chemins de fer de l'État, d'autres ont proposé au gouvernement d'électrifier une section du longitudinal, prouvant encore sur ce terrain la particulière faculté d'adaptation de la science française. Un ancien polytechnicien organise le service d'observation des tremblemens de terre; son modeste laboratoire est creusé à la base du Cerro de Santa Lucia, au-dessous d'une plate-forme où chaque jour le coup d'un canon Krupp éclate, pour annoncer midi. L'*alcantarillado*, ou travail d'assainissement de Santiago par un réseau d'égouts, difficile

en raison de l'horizontalité du sol, vient d'être terminé par une Société française.

Notre colonie a dû beaucoup, — on ne m'en voudra pas de prononcer ici un nom propre, — au ministre de France, tout récemment admis à la retraite, qui a consacré au Chili près de sept années de sa carrière, M. Paul Desprez. Les Français, à l'étranger, sont souvent individualistes à l'excès, ou bien, croyant honorer la France en n'abdiquant rien des passions métropolitaines, ils se campent par groupemens rivaux et consacrent leurs loisirs à de mutuelles excommunications; ils ont besoin d'un conseiller amical qui, sans indiscrétion ni brusquerie, s'intéresse à leurs succès, adoucisse les jalousies personnelles, multiplie les occasions de rapprochement, concilie, en vue de tâches communes, des bonnes volontés qui se boudaient et souffraient peut-être, en silence, de ne pouvoir s'entendre; ce rôle délicat est celui du ministre de France. Il faut, pour le bien remplir, ne pas se sentir un passant, — c'est trop souvent le cas dans l'Amérique du Sud, — et se dépenser beaucoup en efforts de détail, dont on sait d'avance qu'il sera peu parlé au quai d'Orsay. Il est vrai que, lorsque l'on quitte sa résidence, on est salué, comme le fut M. Paul Desprez, par l'unanimité d'une reconnaissance émue, qui s'exprime autrement que par des rites officiels.

L'union réalisée de tous les résidens français du Chili s'est exprimée, en 1909, par la fondation d'un « mausolée » de la colonie, au cimetière de Santiago. Après quatre années de démarches patientes, le ministre de France, aidé de deux ou trois concitoyens estimés de tous, s'assura les fonds nécessaires — une cinquantaine de mille francs et, ce qui valait plus encore, le concours dévoué de tous ses administrés; un architecte français, fonctionnaire distingué du gouvernement chilien, dressa gracieusement la maquette; les Sociétés de secours mutuels, la Société française de bienfaisance s'empressèrent de souscrire; désormais, tous les Français qui ne reposeraient pas à Santiago dans des tombes de famille, goûteront dans le mausolée la paix d'une suprême réunion; ils dormiront sous un manteau de terre de France, rapportée tout exprès, et pieusement étendue sur les fondations. Le monument est tout proche de celui que Santiago a élevé aux pompiers morts au feu; deux pompiers des compagnies françaises sont ensevelis

parmi ces braves. L'usage est maintenant établi que la fête du 14 juillet s'ouvre, au cimetière, par un hommage aux disparus; le cortège, en se rendant au mausolée, salue au passage en même temps les Chiliens et les Français tombés victimes du devoir.

Tout récemment, aux environs de Santiago, sur un terrain donné par deux compatriotes qui rentrent en France après avoir vaillamment acquis leur indépendance, MM. Biaut, a été posée la première pierre d'une maison de retraite de la colonie; on l'appelle « le foyer français ; » ce sera, dans un site riant, sur les pentes d'une colline largement aérée, un tranquille atelier de famille pour des vieillards valides, et un asile temporaire pour les convalescens; tous les frais ont été couverts par des libéralités privées; des Chiliens ont tenu à en prendre leur part, et l'offre la moins touchante ne fut pas celle des ouvriers du village voisin, la « población Biaut, » qui ont donné dix mille briques pour aider à la construction. « Ceci sera ma dernière œuvre, » disait non sans mélancolie M. Paul Desprez aux amis qui l'en remerciaient; en ce jour d'inauguration, qui fut aussi celui des adieux, le ministre avait reçu de chaleureux télégrammes des résidens français de Tacna, d'Iquique, de Coquimbo, de Concepcion, de Punta-Arenas. Le gouvernement avait, pour cette circonstance, prêté la musique militaire d'un de ses régimens d'élite; on écouta, tête nue, la *Marseillaise* et l'hymne chilien; la cérémonie prit fin aux accords de *Sambre-et-Meuse*.

Jamais, mieux qu'après ces manifestations qui l'ont révélée capable d'une action solidaire, la colonie française n'a été plus justement populaire au Chili; jamais moment ne fut plus favorable pour resserrer ces amitiés et leur faire prendre une forme concrète. Le Chili possède une élite intellectuelle des plus instruites; ses services, militaires et civils, de cartographie et de « mesure des terres » ne le cèdent pas aux meilleurs de l'Europe; l'an dernier, au Congrès Scientifique International de Buenos-Aires, les rapports de la délégation chilienne furent multiples, divers et très remarqués. Aux premiers rangs du monde universitaire figurent des savans et des lettrés, des juristes, des médecins dont les meilleurs maîtres d'Europe s'honoreraient d'être les collègues; la plupart disent très haut leurs sympathies pour la culture française; on connais-

sait dans nos cercles littéraires Benjamin Vicuña Subercaseaux, romancier et critique d'art, bibliothécaire des Affaires étrangères à Santiago, que vient de faucher une mort prématurée; Rodriguez Mendoza, l'auteur de *Cuesta Arriba*, publie à Paris ce livre où vibrent tous les atavismes de la réceptivité et de la passion d'indépendance de l'âme chilienne.

En art comme en littérature, la France tient au Chili par des affinités intimes. Mais avons-nous fait tout ce qui dépendait de nous pour que l'on connût, là-bas, la France comme nation, comme une nation qui entend compter parmi les plus actives et les plus dignes de considération? Valparaiso, jadis point d'attache d'une division navale, ne voit plus que rarement notre pavillon; elle serait heureuse de le saluer, pourtant, et l'a chaudement témoigné à l'équipage du *Montcalm*, venu pour les fêtes du Centenaire; à Santiago, le don par la colonie d'un beau monument commémoratif, « République et Liberté, » a par une aimable réciprocité valu à un jardin de la capitale le nom de « Place de France. » L'ordre chilien du Mérite, reconstitué pour le Centenaire, fut remis au ministre de France par un groupe d'officiers chiliens, décorés de la Légion d'honneur. Pourquoi tous ces incidens symptomatiques sont-ils à peine relevés chez nous? Il vaudrait la peine, cependant, de les commenter et d'en comprendre les leçons. Aujourd'hui, le Chili accueillerait volontiers des Français dans plusieurs de ses services publics, enseignement supérieur, météorologie, géodésie; il ferait place à des banquiers qui ne lui tendraient pas, de loin, la faveur d'un emprunt, mais viendraient se mêler à sa vie quotidienne; il manque de libraires français; il connaît surtout, en spécialités de parfumerie ou de médecine, les contrefaçons de nos concurrens (1)...

Défendons-nous; la lutte est d'autant plus attachante que nous rencontrons là-bas des amis — et des gens qui s'organisent. Sous nos yeux, le Chili veut réformer des pratiques

(1) En 1911, sur un commerce chilien total de 626,31 millions de piastres, dont 328,83 aux exportations et 297,48 aux importations, la France figure pour 14,34 millions et 19,2 respectivement dans ces deux colonnes. Elle occupe, dans l'une et dans l'autre, le quatrième rang, venant après l'Angleterre (127 et 94), les Etats-Unis (67,6 et 36,5), l'Allemagne (63,4 et 72). Les transactions franco-chiliennes accusent un progrès sensible en 1910 sur 1909. (D'après un rapport de M. Albéric Néton, consul de France à Valparaiso, publié en novembre 1911 par le *Moniteur Officiel du Commerce*.)

gouvernementales qui avaient, naguère, troublé quelque peu le mouvement des affaires. Sa stabilité politique est solide : à la fin de 1910, la mort du président Montt, celle du vice-président Albano, survenue quelques jours après, n'ont pas un instant paralysé le jeu normal de la Constitution ; le doyen des ministres a provisoirement assumé la présidence, jusqu'à la nomination régulière d'un président définitif, M. Ramon Barros Luco ; la transmission des pouvoirs a été parfaitement calme, malgré cette série d'accidens accumulés. Mais il est vrai, et les dirigeans de la politique chilienne ne le cachent pas, que les finances réclament un régime de recueillement, que le change trop bas assure des avantages seulement provisoires aux industriels mêmes qui en désirent le maintien, que les récentes émissions de papier-monnaie ont dépassé toute mesure, qu'il convient de moins sacrifier aux politiciens et, sur un territoire tout en façade, très vulnérable, de renoncer aux mesquineries du *caudilismo* d'arrondissement. Homme d'âge et d'expérience, le président voudrait grouper autour de lui toutes les forces vives, élaborer et réaliser un programme qui dominerait les revendications des partis ; nous espérons qu'il n'a pas trop présumé de la clairvoyance patriotique de ses concitoyens. Nulle part de meilleur cœur qu'en France, et avec le désir plus sympathique de stimuler cet essor, on n'applaudira aux progrès de la nation chilienne, travailleuse et idéaliste tout ensemble, riche de cultivateurs, de pionniers, d'artistes et de soldats.

HENRI LORIN.

REVUE MUSICALE

Théatre de l'Opéra : *Déjanire*, tragédie lyrique en quatre actes, paroles de Louis Gallet et M. Camille Saint-Saëns, musique de M. Camille Saint-Saëns. — *La Roussalka*, ballet en deux actes ; scenario de MM. Hugues Le Roux et Georges de Dubor, musique de M. Lucien Lambert. — *Musiques sur l'eau* (poésies d'Albert Samain) de M. Théodore Dubois. — Théatre de l'Opéra-Comique : *Bérénice*, tragédie en musique, en trois actes, de M. Albéric Magnard.

Il nous a plu de revoir à loisir, loin du théâtre ou du concert, et comme en tête à tête avec la seule musique, ceux des ouvrages de l'illustre auteur de *Déjanire* qu'on peut appeler antiques : nous voulons dire ceux-là dont M. Saint-Saëns emprunta le sujet ou l'idée à l'antiquité. Ce fut vraiment une belle revue. En tête ont paru trois des *Poèmes symphoniques : Phaéton* et les deux « Héraclides, » le *Rouet d'Omphale* et la *Jeunesse d'Hercule*, dont le principal thème sert en quelque façon d'épigraphe mélodique à l'opéra nouveau. Vint ensuite, pour une moitié du moins, *la Lyre et la Harpe*, admirable diptyque sonore. Enfin, passant de l'ordre des idées, ou des images, à celui des figures vivantes, nous avons évoqué trois héroïnes, fort inégales d'ailleurs : Antigone, Hélène et Phryné. Laissons de côté les « poèmes » pour orchestre seul et ne rappelons, à propos d'un drame, ou d'une tragédie en musique, que la cantate et les trois partitions de théâtre.

On sait le sujet de *la Lyre et la Harpe*, une des premières odes de Victor Hugo : c'est l'opposition et comme le débat entre les deux âges et les deux âmes de l'histoire, l'antithèse entre les deux versans de l'humanité que sépare la croix, entre le paganisme et le christianisme, célébrés l'un et l'autre, en strophes alternées, par la lyre profane et la harpe sainte. Historique, philosophique, morale, poétique, cette

alternative est musicale aussi. Bien plus, elle l'est éminemment, et l'étude comparée des paroles, même d'un Victor Hugo, et de la musique, mais d'un Saint-Saëns, montre à n'en pas douter que la musique a su, mieux encore que la poésie, avec plus d'éclat, de richesse, de variété surtout, accuser, fortifier, élargir le contraste qui fait l'essence même du sujet.

Rien que dans la couleur antique, la musique a marqué plus que des nuances. Dans l'âme païenne elle a distingué divers états. Au début de la première strophe : « *Dors, ô fils d'Apollon!* » des accords parfaits, les plus calmes de tous les accords, s'étagent, s'égrènent en arpèges lents, presque silencieux, autour du poète endormi. Nous croyons voir et, longuement, nous contemplons, béni, bercé par les Muses, le sommeil antique répandu sur un front ceint de lauriers. Enfin, quand vient le dernier vers : « *La lyre chante auprès de toi.* » alors il semble en effet que la lyre s'éveille ; son nom, trois fois redit, provoque dans l'orchestre l'éclosion, puis l'explosion d'un enthousiasme qui bientôt s'apaise, tombe, et les cordes d'or, un moment pressées et vibrantes, redeviennent muettes.

En ce conflit d'idées et de sentimens, toute créature intervient. Il n'est pas jusqu'aux animaux qui n'y apportent leur symbolique témoignage. La colombe, figure de l'Esprit-Saint, descend des cieux ; l'aigle au contraire y monte, et nous entendons, nous voyons presque l'oiseau de Jupiter s'enlever sur des basses vigoureuses et grondantes, sur des tremolos frémissans, aux sons d'un orchestre qui siffle et fend l'espace, d'une voix qui lance l'éclair et la foudre.

D'une main rude ou caressante, le musicien fait sonner toutes les cordes de la lyre. A l'ode ardente succède la plus voluptueuse élégie (voir certaine strophe, exquise entre toutes, à la louange non de l'amour, mais des amours : « *Aime! Eros règne à Gnide, à l'Olympe, au Tartare!* ») Jusqu'à la fin, surtout à la fin de cette cantate où deux voix se répondent, la voix du paganisme peut-être l'emporte. Un souffle dionysiaque anime, exalte le dernier chant de la lyre :

> Jouis! c'est au fleuve des ombres
> Que va le fleuve des vivans!

Hé! quoi, diront les renchéris, une valse! Oui, mais laquelle! De quel cœur, de quelle fièvre elle marque les pulsations! Avec quel entrain, quelle verve juvénile! *Carpe diem... Nunc est bibendum.* Il existe plusieurs espèces d' « impératif catégorique. » Ce n'est pas

celui de la raison, mais celui de la folie, ou tout au moins de la joie païenne, qui presse et précipite ici l'élan d'un hymne doublement bachique, à la fois danse et chanson.

Gardons-nous enfin de négliger cette autre strophe de la lyre :

Chante ! Jupiter règne et l'univers l'implore.

Elle chante l'âme antique toujours, mais l'âme du monde. Lancée, fouettée d'abord par des traits de violons, elle est bientôt entraînée dans un tournoiement, dans une céleste ronde où les thèmes se meuvent, roulent et voguent ensemble à travers l'espace. Instrumentales ou chorales, les masses évoluent avec ordre. Après Théocrite ou Pindare, on se souvient ici de Pythagore. Ainsi que des mathématiques, il peut donc y avoir, dans la musique, même de la cosmographie ! Et l'on conclurait volontiers un peu comme concluait, après une rêverie astronomique aussi, l'auteur des *Sources*, le P. Gratry : si, en face de cet ensemble grandiose, de cet harmonieux univers, si, en face de ces mouvemens admirables et de ces lois sereines des sons, obéies avec sérénité, vous écoutez sans entendre et sans comprendre, alors, oh ! alors je vous plains.

Maintenant, « en scène ! » Sur le théâtre de M. Saint-Saëns, Hélène occupe une place modeste. Je ne me souviens guère que d'une seule phrase, charmante d'ailleurs, où la fille de Léda regrettait, un peu dans la manière, sinon de la Belle Hélène d'Offenbach, au moins de la Bonne Hélène de M. Jules Lemaître, l'heureuse paix que sa beauté fatale avait compromise et perdue. Il y avait là de la dignité, de la bonhomie aussi, de la lassitude, avec un grain peut-être de malice. Rien de pareil dans l'*Antigone* traduite de Sophocle par Meurice et Vacquerie et représentée en 1893 au Théâtre-Français avec accompagnement d'orchestre et de chœurs. Antigone elle-même n'y chantait pas. Il est vrai que la voix, les accens, les gestes et les attitudes de Mme Bartet composaient la plus pure harmonie. Quant à la musique, le musicien, qui ce jour-là se trouvait en goût d'archéologie, l'avait exactement réduite aux élémens de la musique antique : modes grecs, unisson vocal, orchestre peu nombreux (quelques flûtes, hautbois, clarinettes, harpes et *quatuor* à cordes), qui tantôt soutenait les voix à l'unisson, tantôt brodait sur la mélodie un léger contrepoint. L'ensemble était austère, un peu rigide. Pourtant ces moyens, ces effets archaïques, assurément les plus simples qui soient au monde, parurent quelquefois nouveaux par leur simplicité même. On

entrevit aussi quelles ressources, quelles richesses tient en réserve le rythme d'abord, et puis la monodie, qui n'est qu'une ligne, une seule, de sons. Ainsi tout en cette œuvre se conforme à la lettre de l'art antique. Mais une page au moins, délicieuse, en respire aussi l'esprit ou l'âme : c'est l'hymne à Eros, imité d'une chanson populaire que Bourgault-Ducoudray rapporta de Grèce, de sa Grèce bien-aimée : deux strophes, très brèves, que chante une voix seule, à laquelle, en trois mesures à peine, le chœur, pour conclure, répond. Là encore tout paraît ancien et purement grec : le mode, les modulations, l'accompagnement d'une harpe, qui pourrait être une lyre, l'espace ou l'*ambitus* étroit où se meut la mélodie, enfin jusqu'à cet ornement léger, ce *gruppetto* qu'on appelle « mélisme, » et qui ressemble à une boucle sonore. Avec cela, tout est moderne, tout est jeune, et pas un de nos chants d'aujourd'hui ne saurait mieux que cet hymne d'autrefois mettre en notre cœur le trouble, et dans nos yeux presque les larmes, d'une tendresse vague et d'une étrange mélancolie.

Au contraire, il n'y a pas trace dans *Phryné* d'archéologie musicale. Tout y est de notre temps, y compris, en certain passage, l'irrévérence et la parodie. M. Saint-Saëns, qui fait tout ce qu'il veut, n'aurait eu qu'à le vouloir, pour changer cet opéra-comique en une savoureuse opérette. Reportez-vous seulement à certains chœurs du premier acte, qui célèbrent l'inauguration du buste d'un archonte. Comme satire, comme caricature municipale et politique, pour bafouer, pour « conspuer » selon leur mérite, quelques-uns de nos archontes modernes, la musique ne saurait déployer plus de verve et d'ironie.

Jamais non plus, depuis Gluck, Berlioz et Gounod, la musique ne témoigna plus d'admiration et de respect aux belles imaginations de l'antiquité. Dès que Phryné paraît, une atmosphère et comme un parfum mystérieux, presque sacré, flotte autour d'elle. Elle marche dans un halo sonore. La musique ici l'enveloppe; mais, ailleurs, plus hardie et magnifiquement lyrique, elle la dévoile. On ne saurait assez rappeler et vanter le récit, fait par la courtisane, de certain bain de mer, à sa beauté glorieux, le soir où des pêcheurs, qui jetaient leurs filets, crurent voir et saluèrent en elle Aphrodite. C'est un chef-d'œuvre que cet épisode, et de plus d'une manière : chef-d'œuvre pittoresque et pathétique à la fois. Avec ampleur, avec sérénité, la symphonie et la voix décrivent d'abord le calme nocturne et marin ; puis, avec une grâce ondoyante, les ébats de la baigneuse. Bientôt le calme se trouble et le paysage s'emplit, devant la rayon-

nante apparition, d'un émoi religieux. Tout était paisible, tout est bouleversé : l'âme des nautoniers, celle de la jeune femme et celle des mers. Alors, avec les pêcheurs éblouis, on dirait que la musique elle-même s'abuse et qu'enivrée de son erreur, de son égarement divin, elle acclame, elle adore Astarté, naissant de l'écume des flots.

On aimerait de rechercher un jour les sentimens, les sensations et les spectacles, autrement dit les ordres divers de la pensée, de la vision aussi, dont un Saint-Saëns a créé des représentations sonores. N'est-ce point en somme à cette création que le talent, voire le génie des maîtres se reconnaît et se ramène? Ce jour-là, des pages comme celles que nous venons de rappeler et de réunir, compteront parmi les plus purs hommages que la musique moderne et française ait rendus au génie de l'antiquité.

Venons enfin à *Déjanire*. Si, pour y arriver, nous avons pris le plus long, nous arrêtant à des œuvres antérieures, mais, par le sujet au moins, similaires, ce n'est pas avec le dessein d'en esquiver ou d'en abréger l'étude. La forte tragédie lyrique de M. Saint-Saëns n'a pas besoin de ces précautions, de ces ménagemens, pareils aux mensonges que Renan jadis appelait « d'eutrapélie, » et qui ne trompent pas.

Sous sa forme première, aujourd'hui retouchée, *Déjanire* se rattache en notre mémoire à des impressions pittoresques : un été du Midi, la petite ville de Béziers en fête, et, sous les fenêtres du plus aimable des hôtes, pendant un banquet, le passage de certain « Chameau, » bête locale et traditionnelle un peu parente de la Tarasque provençale. Il nous souvient encore, après le festival, d'une visite au généreux poète Henri de Bornier, en son *mas* voisin d'Aigues-Mortes, caché sous les platanes et les lauriers-roses. Un jour, on allait voir la ville de saint Louis et la tour de Constance, sous sa robe de pierre que le temps a faite d'or. Un soir de lune, au bord d'une mare, des Bohémiens étaient campés et jamais scène plus simple, par une nuit plus belle, n'eut plus de grandeur et de majesté. Quant à la musique de *Déjanire*, exécutée dans les arènes, en plein air, nous ne l'avions guère entendue. Cette fois-ci, la salle même de l'Opéra lui fut moins funeste, et n'en a pas tout dévoré.

Faut-il, ayant égard à la décadence des études classiques, rappeler le sujet de la tragédie? C'est Hercule amoureux de la jeune Iole, dont il a non seulement vaincu, mais tué le père. Et cette victoire, et ce sang versé, ne sont pas les seuls obstacles où se heurte la passion

d'Alcide. Premièrement Iole aime Philoctète, de qui secondement elle est aimée. Déjanire enfin et surtout n'entend pas souffrir une trahison. Après quelques péripéties, dont la plus décisive est le consentement résigné d'Iole à l'hymen qu'elle déteste, le salut de Philoctète étant à ce prix, Déjanire a recours à l'envoi de la tunique sanglante, ne la croyant douée que d'un charme d'amour.

Vous en savez l'effet plus funeste. Autrefois Chénier, d'après Ovide, l'a décrit superbement :

Œta, mont ennobli par cette nuit ardente,
Quand l'infidèle époux d'une épouse imprudente
Reçut de son amour un présent trop jaloux.
Victime du Centaure immolé par ses coups,
Il brise tes forêts : ta cime épaisse et sombre
En un bûcher immense amoncelle sans nombre
Les sapins résineux que son bras a ployés.
Il y porte la flamme, il monte, sous ses pieds
Étend du vieux lion la dépouille héroïque,
Et, l'œil au ciel, la main sur la massue antique,
Attend sa récompense et l'heure d'être un dieu.
Le vent souffle et mugit. Le bûcher tout en feu
Brille autour du héros, et la flamme rapide
Porte aux palais divins l'âme du grand Alcide.

A l'Opéra, les choses finissent aussi mal, mais avec moins de magnificence, et surtout beaucoup plus lestement. Ce dénouement, que Musset, à bon droit, aurait qualifié de « bien cuit, » ne met peut-être pas cinq minutes à cuire.

En général, une des qualités éminentes du nouvel opéra de M. Saint-Saëns est la brièveté. Rien n'y traîne, rien n'y languit, hormis peut-être, par momens, le rôle nécessairement ingrat de Philoctète. Mais cette brièveté n'est pas sécheresse, encore moins indigence. La musique de *Déjanire* a les caractères d'une esquisse et comme d'un crayon sonore, mais qui serait d'un maître : la sûreté, la force, avec la souplesse, l'aisance, et, quand il le faut, la finesse. Elle suggère, cette musique, elle indique, et elle passe. Elle sait, en disant peu, tout faire entendre. Elle épargne la matière et la choisit, au lieu de la prodiguer. Des notes en petit nombre lui suffisent : toutes celles pourtant qui sont nécessaires, et quelques-unes avec, pour l'agrément, parfois pour les délices. Prenez les personnages et les « situations : » comme caractères et comme « effets, » comme vie et comme vérité, rien n'y manque. Les deux figures d'Hercule et de Déjanire, soit isolées, soit aux prises l'une avec l'autre, sont posées.

et composées d'une main ferme. Leurs sentimens, leurs aspects, même extérieurs, se traduisent par d'énergiques raccourcis. Pour Hercule, c'est tantôt une brève sonnerie de trompettes, tantôt le thème, rappelé ou développé modérément, de sa jeunesse. Le rôle aussi de Déjanire se contient et se concentre beaucoup plus qu'il ne se déploie. Oui, les formes de cette musique, encore une fois, sont brèves; mais du moins elles sont. Elles sont dès le commencement, dès les premières notes. A peine ont-elles paru, qu'elles portent en nous la notion de leur être et l'assurance de leur réalité.

Et puis, une ou deux fois au moins, quand le drame ou le lyrisme l'exige, il arrive que la musique prend son temps et se donne carrière. Elle remplit alors de plus vastes épisodes : les imprécations de Déjanire à la fin du premier acte; à la fin du second, les fureurs d'Hercule et l'admirable chœur propitiatoire qui les suit. Là sont les pages maîtresses de l'œuvre et, comme elles gardent, malgré leur ampleur, un juste rapport avec le reste, elles couronnent l'ensemble et ne l'écrasent pas.

Il est impossible, quand on étudie un ouvrage de M. Saint-Saëns et, dans cet ouvrage, la nature et l'art du musicien, de ne pas en revenir toujours à la seule idée, au seul idéal où cet art se rapporte, au seul mot qui le puisse définir : celui de classique. Sainte-Beuve entendait par là d'abord, au sens latin, l'excellence et le premier rang. Le terme implique de plus, autant que la grandeur, et dans cette grandeur même, l'ordre et la discipline, la proportion et l'équilibre; jusque dans le lyrisme et l'effusion, la retenue et la maîtrise, une forme enfin, un style, dont la force du sentiment, voire la violence de la passion, n'altère pas la pureté.

Regardez seulement, sans même l'entendre, la partition de *Déjanire*. Rien qu'à la vue, ou pour la vue, elle est claire, avec des blancs, beaucoup de blancs. Les notes semblent y avoir été semées d'une main discrète et non pas à poignées. Elle épargne nos yeux, comme elle ménagera nos oreilles. Et puis elle porte à tout moment des indications de ce genre : *en mesure, bien rythmé, ne pas ralentir, sans presser*. Et cela fait grand bien. On aime de retrouver ici les élémens d'un solfège supérieur, les articles du catéchisme musical, un rappel aux principes, aux vérités fondamentales que la plupart des musiciens, compositeurs, interprètes, et le public par-dessus le marché, ne connaissent plus. En reprendront-ils connaissance? M. Saint-Saëns lui-même nous contait qu'une partition de Rameau porte également, écrit de la main du maître : *Bien en mesure. On me l'avait promis.*

Et ces derniers mots donneraient à penser qu'on n'avait peut-être pas tenu la promesse.

La mesure, au sens non plus spécifique, mais général du terme, la mesure est partout gardée en *Déjanire*. Elle assure et fait harmonieux les rapports entre les élémens divers, entre les chœurs et les *soli*, entre la musique et la parole, entre l'orchestre et la voix. Que celle-ci déclame ou chante, les instrumens la servent et ne l'asservissent pas. Ils chantent avec elle et non pas sans ou contre elle. Plus d'un exemple montrerait l'heureuse alliance de la symphonie avec le récitatif ou le chant d'un personnage isolé, quand ce n'est pas [voyez la tumultueuse approche de Déjanire, au premier acte] avec les rumeurs et les mouvemens de la foule. Cette musique, en tout efficace, l'est jusque dans le détail de la déclamation. « Que peu de temps suffit pour changer toutes choses ! » Il suffit aussi de peu de sons. Telle phrase d'Hercule : « *J'ai dormi dans la fraîche rosée;* » quatre mots, parfaitement insignifians, de la suivante Phénice : « *Alors Déjanire est venue,* » autant de propos qui, parlés, ne sont rien, mais qui chantés, chantés à peine, deviennent quelque chose, et de délicieux. Chant, déclamation, orchestre, un orchestre qui lui-même tantôt déclame et tantôt chante, qui soutient la parole, qui l'exalte et l'échauffe, qui la précipite, à moins qu'il ne l'arrête et ne la brise, tous ces élémens combinés font des fureurs de Déjanire (fin du premier acte) un monologue éloquent. Les fureurs d'Hercule, par où le second acte s'achève, égalent au moins celles de son épouse. A travers le chœur superbe qui les suit, elles retentissent encore, mêlant une espèce d'horreur à la pitié du peuple pour le héros que torture l'amour. Puis elles s'éteignent, et maintenant c'est une prière, qui jaillit et s'envole de l'invective apaisée. Il n'y a pas de plus beau chœur dans la partition, mais tous les chœurs y sont beaux, emportés par un lyrisme robuste, héroïque, volontiers farouche, et digne, celui-là, qu'on le compare avec l'inspiration d'un Chénier.

Dans la *Revue critique des idées et des livres*, on rappelait dernièrement cette parole d'un grand peintre de France : « Les sens seuls, disait Poussin, ne doivent pas juger mes tableaux : il faut appeler la raison. » Elle est également le juge nécessaire des œuvres d'un Saint-Saëns et toujours elle décide en leur faveur. Cette musique, où rien de l'intelligence ne manque, la contente aussi tout entière. Elle vient de l'esprit et elle y retourne. M. Saint-Saëns n'a jamais cru, — lui-même l'écrivait un jour, — « que l'expression fût la prin-

cipale qualité de la musique (1). » Aussi ne la recherche-t-il pas avant tout et toujours. En tel ou tel passage de *Déjanire*, il se peut que la musique soit expressive modérément, ou que même elle ne prétende exprimer rien. Elle n'en est pas moins de la musique, et de la meilleure. Quand Déjanire conte à Phénice l'histoire de Nessus et de son propre enlèvement, de sa délivrance et de la tunique sanglante laissée entre ses mains par son ravisseur expirant, la narration nous paraît un modèle de ce genre, ou de ce style, où la musique, n'ayant pas à nous émouvoir, sait pourtant nous intéresser et nous retenir. Un autre épisode, plus secondaire encore (Phénice offrant à la reine le secours de ses enchantemens), pourrait bien être, dans le goût classique, archaïque même, un petit chef-d'œuvre de musique pure. Mais n'allez pas au moins vous imaginer que le public de l'Opéra prenne garde à de telles vétilles.

Ainsi le musicien de *Déjanire* « fait de la musique » à propos de tout, et de rien, pour le plaisir comme on dit, pour le sien et pour le nôtre. Mais dans cette musique parfois, quoi qu'en pensent les gens qui ne la sentent pas, notre cœur autant que notre esprit s'intéresse. Il serait hardi de refuser le don du pathétique au musicien de *Samson et Dalila*. Et maint passage, par nous cité, de son œuvre nouvelle, ne permet pas non plus qu'on accuse d'apathie Hercule, ou Déjanire même, ou la foule, sympathisant avec eux. Fût-ce dans l'ordre des sentimens tempérés, nous défendrions contre M. Saint-Saëns la valeur expressive de la musique, et de sa musique à lui. Nous lui ferions avouer, par exemple, qu'il y a dans le rôle d'Iole des grâces et comme des blancheurs exquises, ou que les adieux mensongers de Déjanire à Hercule respirent la plus hypocrite tendresse. Il n'est pas jusqu'aux choses mêmes, que cette musique ne sache rendre vivantes et poétiques : témoin l'espèce d'invocation que Déjanire adresse d'abord à la robe fatale, puis au firmament, où Junon, dit-elle, a placé, parmi les astres, les victimes du héros. Poésie de la nature, poésie du surnaturel, aucune ici ne manque; par le contour mélodique, par les accords et par les timbres, tout nous devient sensible : l'influence de la tunique mystérieuse, et la profondeur de l'azur nocturne, et le scintillement des constellations.

Quant au sentiment proprement dit, plusieurs ont estimé qu'il y en avait trop, et de la sentimentalité même, au dernier acte, dans le chant nuptial d'Hercule. Ils ont traité de romance, ou peu s'en faut,

(1) *Portraits et souvenirs* (article sur Gounod).

l'hymne qu'un lyrisme tendre, mais noble et pur, anime. Ceux-là ne comprennent le fils d'Alcmène et ne l'imaginent que l'arc ou la massue en main. Ils oublient le fuseau, et que, dans les intervalles de ses rudes besognes, le héros se permettait sans doute quelques douceurs. Encore une fois, celles-ci n'ont rien de mièvre ni de fade. Elle est vraiment antique, l'ode amoureuse : elle l'est par des nuances de rythme ou de métrique, par les modes et les cadences, par les inflexions de la ligne vocale ; par le caractère général, ou l'*éthos* (il est permis ici de parler grec), elle l'est encore ; elle l'est enfin, — en deux mots, que nous avons employés tout à l'heure, — par la lettre comme par l'esprit. Et puis, elle est un chant, un chant qui se dessine et se déroule ; parmi tant de choses brèves et concentrées, elle dure et s'épanouit. Dans l'ensemble et comme sur le fond d'une œuvre très noble, très grave, un peu sévère, elle ne fait pas l'effet d'une tache, mais d'une parure, ou d'une fleur.

M. Muratore a modulé, modelé, tantôt en force et tantôt en douceur, avec des effets alternés de lumière et d'ombre, cette cantilène d'amour. C'est un chanteur et c'est un artiste que M. Muratore. Le héros qu'il nous a montré n'est point un Hercule de foire, mais plutôt de musée : antique par la silhouette et le relief plastique et, dans la composition du rôle, par une vigueur jamais brutale ni massive. Il a donné de plus à tout son personnage un air sombre, fatal. Et cette mélancolie encore est très antique. Je ne sais plus quel poète grec la prête à l'archer divin lui-même après sa victoire. L'éloge de la voix et du talent de Mme Litvinne n'est plus à faire. On doit savoir à la cantatrice un gré tout particulier de chanter finement, à mi-voix, lorsqu'il le faut ; de ne rien sacrifier, en de tels passages, aux exigences d'un vaisseau trop vaste et funeste, et de placer ainsi la vérité d'une œuvre, fût-ce d'un détail de cette œuvre, au-dessus de la vanité des applaudissemens.

Dans le rôle de la princesse Iole, Mlle Gall a tort de prodiguer et de « pousser » sa voix. Mlle Charny (la suivante et magicienne Phénice) a raison de donner seulement la sienne. Les chœurs de l'Opéra n'ont jamais été meilleurs, et pour cet opéra j'aurais souhaité que le style des décors et des costumes ressemblât davantage au style de la partition.

Le petit ballet, tout petit, qui s'appelle la *Roussalka*, n'a de russe que le nom, le sujet et, au premier acte, les costumes ; la musique, à peine, et pas du tout la mise en scène et la chorégraphie.

Les roussalkas sont les mêmes jeunes personnes, mortes par amour et par submersion, devenues Ondines, et que willis on nomme sous d'autres cieux, je veux dire sous d'autres eaux. Elles dansèrent autrefois chez nous un ballet, resté célèbre, *Gisèle*. Ainsi *Gisèle* fut une *Roussalka* française, ou bien encore, la *Roussalka*, c'est la *Gisèle* de la Russie.

Plus précisément c'est l'histoire d'un jeune boïard amoureux de la fille d'un meunier. Comme il lui déclarait sa flamme, la comtesse sa mère, qui chassait dans les bois environnans, vint à passer près du moulin et surprit les amans. Altière et dure, la douairière somma son fils de la suivre. Alors l'abandonnée se précipita dans le Volga voisin. Changée en roussalka, elle revient désormais toutes les nuits danser avec ses compagnes sur la rive du fleuve. Le jeune homme, une nuit, y retourne lui-même et, l'ayant revue, il se laisse par elle entraîner sous les flots. Il y périt d'abord. Mais la reine des Ondines, cédant aux larmes de sa sujette, ranime l'amoureux transi, et lui rendant une vie aquatique, bénit les amours, maintenant immortelles, du roussalki et de la roussalka.

En paroles, cela ne dit pas grand'chose. En musique non plus. Il manque à la partition de ce ballet à peu près tout ce dont une partition de ballet a besoin plus qu'une autre : l'invention mélodique, rythmique surtout, la couleur instrumentale, et la fantaisie, et la poésie ailée. Au surplus, rien ici n'est détestable, ou méprisable seulement. Comme le bien, le mal y fait défaut. *Non ragioniam di lor, ma guarda e passa.* Tolstoï a raconté qu'un jour, — c'était un de ses jours de musicophobie, — il entra dans un théâtre de musique pendant une répétition. Et voyant quel effort, ou plutôt quelle somme d'efforts, et de tout genre, esthétique, matériel, un tel exercice comportait, l'écrivain se demanda : « Que fait-on ici ? Pourquoi travaille-t-on? Et pour qui? » Certes, les œuvres ne manquent pas, qui répondraient, bien haut et fièrement : « Pour qu'il y ait dans le monde plus de beauté, plus de joie. » Il existe d'autres œuvres, infiniment plus nombreuses, qui feraient une réponse plus modeste. Le ballet que l'Opéra vient de représenter appartient à la seconde catégorie.

Il nous plaît, en terminant, de vous recommander une autre musique des eaux. On sait que Haendel écrivit, sous le titre de *Water-music*, des symphonies de fête ou de gala, pour accompagner sur la Tamise les promenades royales. Dans un genre plus intime, M. Théodore Dubois vient de publier des *Musiques sur l'eau*. C'est un recueil,

ou, comme on doit dire à présent, un « cycle » de six mélodies ou *lieder*, avec accompagnement de piano. Voilà pour la désignation technique, ou générique. En d'autres termes, un peu moins secs, c'est un poème sonore, et tout simplement délicieux. Mais, au fait, il n'est pas déjà si simple, et le charme en est complexe autant que changeant. Il est formé, ce charme, d'élémens subtils, unis, ou plutôt fondus ensemble et qu'on ne saurait séparer. Les harmonies, originales et fines, tiennent de si près à la mélodie, que, pour les en détacher, il faudrait la déchirer elle-même. Le chant fleurit parmi les branches et les feuilles de l'accompagnement, ou plutôt d'une ingénieuse symphonie. Rien d'égal à la liberté du rythme et de la mesure, hormis la souplesse d'une ligne sonore que la moindre variante de la pensée, du sentiment, ou de la parole, infléchit. Tout cela, c'est de l'art le plus jeune, et tout cela se rencontre dans l'œuvre, — soit dit avec respect, — d'un « ancien. » Mais quelque chose aussi d'ancien se mêle à ces nouveautés et les tempère : c'est la sagesse, ou la raison, ou, plus familièrement, le sens commun, utile à la musique même et s'accordant, mieux qu'on ne le croit, avec le sens du rare et de l'exquis ; sens de la tonalité, de la modulation, du rythme, de l'harmonie ; sens de ce qu'il y a dans chacun de ces ordres divers, sous les changemens qu'on y peut apporter, de persistant et de nécessaire. N'oublions pas une belle formule de Gounod : « Jamais de bornes, mais toujours des bases. » Dans la nouvelle œuvre de M. Théodore Dubois, vous ne trouverez pas moins d'aplomb que dans les autres, mais vous y découvrirez plus de lointain. Enfin et surtout, vous y rencontrerez de la poésie, de la sensibilité, de l'émotion même, les notes les plus profondes de la tendresse et de la mélancolie. Çà et là des accens pathétiques viennent aviver, sans la rompre, la douceur de ces chants, tantôt fluides comme l'eau qui court, tantôt paisibles comme l'eau qui dort. Paysage, état d'âme, tout est compris, tout est exprimé. Lisez, lisez les *Musiques sur l'eau*.

Nous ne pouvons que signaler aujourd'hui la *Bérénice* de M. Albéric Magnard. Mais nous dirons un jour quelle épaisse et pesante musique y écrase le sujet et l'héroïne de la tendre élégie.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Si M. Lucien Hubert n'avait l'âme d'un doux philosophe, il pourrait, à cette heure, et depuis bien des heures, contempler amèrement la déroute de sa grande idée. Il aurait voulu que la Chambre jurât à la nation, d'abord de ne point parler du tout de l'accord franco-allemand, puis de n'en parler que très peu ; et elle en a parlé huit jours. Rendons-lui sans retard cet hommage que ce fut en général par des orateurs choisis et à qui les Immortels, conducteurs de leur langue, firent le plus souvent la grâce qu'ils ne dissent rien qui pût être repris. Au point de vue de la forme, et pour sa tenue correcte, la discussion fut même de celles dont on aime à écrire qu'elles honorent la tribune française. Le débat s'ouvrit devant une assemblée au complet, députés, auditeurs et spectateurs, spectatrices aussi que ces joutes illustres attirent et qui traverseraient héroïquement un fleuve d'ennui pour aller cueillir sur l'autre rive une fleur de rhétorique, ou simplement assister du bord à une empoignade, voire à un pugilat. Jeux de l'hémicycle ou du cirque, ce sont des jeux, et chacun prend son plaisir où il le trouve. Cette fois, dès les premiers mots, le plaisir fut noble, grâce à M. le comte de Mun, qui fit en ce débat sa rentrée. Voilà dix ou douze ans que cette voix éloquente, l'une des plus mâles et des plus pures qui aient jamais été entendues, se taisait, sous la contrainte de la maladie. Que de soirs, au sortir de la Chambre, de 1902 à 1905, tandis que se poursuivait méthodiquement la campagne contre tout ce qui fait la foi et la vie de M. de Mun, tandis que, les lois contre les congrégations et sur la séparation de l'Église et de l'État s'élaborant article par article, s'élevait en quelque sorte pierre à pierre ce qui pour M. de Mun était le temple du Mal, nous avons songé avec sympathie à la tristesse dont son cœur devait être rempli, et que l'accep-

tation était vraiment dure du sacrifice qui lui était imposé ! Tout bas, nous appliquions au soldat, muet par force et les bras croisés sous le feu de l'ennemi, la profonde parole de Pascal, que d'autres, eux aussi, ont répétée douloureusement : « Le silence est la pire persécution. »

Une salve d'applaudissemens où s'unissaient toutes les mains a salué la réapparition à la tribune de M. le comte Albert de Mun. Beaucoup de députés, la plupart peut-être, n'avaient pas encore été mis à même de goûter un art si accompli que la beauté en semble faite de simplicité, et qu'il sculpte pour ainsi dire le discours avec la netteté et l'élégance de lignes d'un marbre grec. Pas de morceaux plaqués ou superflus, pas de mouvemens qui ne soient ordonnés, harmonieux, dans le plan de l'ensemble ; et plutôt une attitude que des gestes, mais, en cette attitude, une qualité incomparable, une espèce de « vertu » à la fois personnelle et nationale, la *race*.

M. de Mun avait déposé une motion préjudicielle tendant à ajourner le débat sur l'accord franco-allemand et sur les interpellations « jusqu'au moment où le gouvernement sera en mesure de donner à la Chambre des indications précises sur l'état des négociations avec l'Espagne et sur l'adhésion des puissances signataires de l'Acte d'Algésiras. » C'est pour la soutenir qu'il s'était inscrit ; mais toute la question, la question au fond, était dessous ou derrière ; et l'ampleur du sujet devait emporter M. le comte de Mun hors de ce cadre un peu étroit. Il en parcourut en effet l'étendue entière, avançant de sommet en sommet, et plantant sur chacun d'eux, comme jalon ou signe de repère, un point d'interrogation. « Ce qui vous est proposé, dit-il, ce que vous aurez à rejeter ou à accepter par votre vote, c'est un traité qui cède à l'Allemagne une partie de notre empire colonial, un territoire à peu près équivalent aux deux tiers du sol français, conquis sur la barbarie par le dévouement inlassable des héros dont le nom demeure sacré pour la patrie... Ce territoire français, le traité le livre à une nation rivale pour y étendre ses propres possessions et aussi pour y amorcer les développemens qu'elle leur prépare. Il le lui livre sans qu'aucune infortune, aucun combat malheureux ait condamné la France à un si cruel renoncement. » Pourquoi donc cette « abdication? » C'est la première question que M. de Mun adresse au gouvernement. Mais voici la deuxième. En consentant une pareille cession, nous n'abandonnons pas seulement à l'Allemagne le tiers de notre Congo, un territoire plus grand que la moitié de la France : nous prenons presque l'Empire par la main pour le conduire, ses pointes menaçantes déjà sorties, jusqu'aux portes du Congo belge.

Si c'est là aujourd'hui, qu'est-ce que sera demain, ou qu'est-ce que demain voudra faire? Qu'a voulu dire M. Caillaux à Saint-Calais, en annonçant énigmatiquement de vastes remaniemens de la carte d'Afrique? Et ce qu'ont dit M. de Kiderlen-Waechter ou M. de Bethmann-Hollweg au Reichstag, sir Edward Grey lui-même à la Chambre des communes, est-ce un écho ou une réponse? Quel festin s'apprête donc « dans ces tractations mondiales? » Pour ce qui est fait, pour ce qui est dès maintenant acquis, — et abandonné, — « quelles raisons ont déterminé le gouvernement à conclure un traité si pénible pour nous, si périlleux pour d'autres? » Mais ce n'est pas assez de demander pourquoi. Où et quand? « Quand et comment a pris naissance la pensée de cet abandon territorial qu'on est convenu d'appeler le prix du protectorat du Maroc? » — « J'espère, appuie M. de Mun, que le gouvernement voudra bien donner à la Chambre, à cet égard, des explications très précises. » Ici le *Journal officiel* enregistre: « M. Joseph Caillaux, *président du Conseil, ministre de l'Intérieur.* — Parfaitement. » Et c'est la première réponse de M. le président du Conseil, qui n'hésitera pas à la renouveler plusieurs fois; mais, comme on le verra par la suite, ce sera la seule.

Or M. le comte Albert de Mun posa cette troisième question : « Pourquoi le *Panther* est-il allé à Agadir? » Et tout de suite il indiqua: ce n'est pas pour assurer à l'Allemagne une base navale sur l'Atlantique : l'ambassadeur impérial à Londres, le comte Wolff-Metternich, l'a déclaré, le 24 juillet, à sir Edward Grey. Est-ce pour protester contre l'expédition française à Fez? Le *Times*, généralement bien informé et, en tout cas, l'une de nos rares sources d'information, assure que non, que l'Allemagne avait reçu sans protester la communication que lui avait faite de son dessein le gouvernement de la République. Mais si ce n'est pas pour cela, alors, pourquoi? Nous ne le savons pas; qu'on nous le dise. Serait-ce pour nous forcer à continuer une conversation commencée ou à reprendre une conversation interrompue? Possible, mais on causait donc? Eh! oui, on causait bien avant Agadir; « on causait partout, on causait à Paris, on causait à Berlin, on causait officiellement, on causait officieusement, on causait entre ambassadeurs, on causait entre financiers. » De quoi, sinon du Congo? Notons en passant qu'il est certain, par une conversation tenue à Paris le 17 juin, entre personnages qualifiés (mais nous ne dirons pas si ce sont des financiers ou des ambassadeurs), qu'à cette date, treize jours avant l'arrivée de la canonnière à Agadir, on avait déjà sérieusement causé à Berlin et du Maroc

et du Congo, et du Congo en échange du Maroc. M. de Mun poursuit, par cette autre question, qui est la quatrième : « J'ai demandé pourquoi nous payons, je demande maintenant ce que nous achetons. Je ne le vois pas clairement. Je ne vois même pas que nous eussions besoin de rien acheter. Si l'Allemagne n'a pas protesté quand nous sommes allés à Fez, c'est, je suppose, qu'il y avait entre elle et nous l'accord du 9 février 1909. Cet accord de 1909, est-ce que vous ne nous en ferez pas l'histoire? » Les journaux, par qui nous savons le peu que nous savons, et c'est vraiment peu, « les journaux secourables nous ont appris qu'à l'accord de 1909 était jointe une pièce annexe, une dépêche explicative, dans laquelle l'Allemagne spécifiait très nettement son désintéressement des affaires politiques du Maroc, étant entendu que, lorsqu'il s'agirait des affaires commerciales engagées par les nationaux des deux pays, il serait tenu compte de ce fait que les intérêts français sont, au Maroc, supérieurs aux intérêts allemands. Est-ce vrai? Cette dépêche existe-t-elle, oui ou non? Si elle existe, il faut la montrer; sinon, il faut la nier. » Soyons encore une fois secourables à M. le comte de Mun. Le gouvernement ne nous a, non plus qu'à lui, montré cette dépêche; mais, tout de même, oui, elle existe; nous en avons vu, nous en avons tenu en main une copie qui vaut l'original, et elle dit bien ce que la presse lui fait dire. Mais laissons ce point pour les discussions futures, et passons au suivant, le cinquième, à peine distinct de celui-là : « Qu'est-il advenu de cet accord de 1909? Comment ont été tenus les engagemens qu'il stipulait? » Maintenant, descendons aux détails. Dans la pratique du protectorat que nous achetons, bien que, par une pudeur étrange, le « marché » ne nomme pas la marchandise, ou ne la nomme qu'en marge et qu'à côté, toujours dans une lettre explicative (Seigneur! que d'explications de choses qui sont ou devraient être elles-mêmes des explications!), dans la vie quotidienne du Maroc protégé par nous, comment fonctionneront tous ces organismes, la banque d'État, le comité des douanes, la commission des adjudications, les chemins de fer? « Comment se combinera la souveraineté de la puissance protectrice avec le maintien de la direction internationale dans l'administration du Maroc? » Ce qui revient presque ou amène à demander : « Pourrez-vous nous dire ce qui subsiste et ce qui disparaît de l'acte d'Algésiras dans le nouveau régime? » En cet endroit, l'*Officiel* ne relève rien ; mais M. le président du Conseil, M. le ministre des Affaires étrangères, le président de la Commission et son rapporteur font de la tête, comme à l'envi, des signes affirmatifs. Sixième question, et

septième, si l'on veut. La huitième et dernière est la plus grave : « Il faut négocier (avec l'Espagne) et vous vous en occupez, messieurs les ministres. Vous vous en occupez, j'ose dire : enfin ! Eh bien ! que demandez-vous ? qu'obtiendrez-vous ? » Et, par là, M. de Mun retourne à la défense de sa motion : « Nous ne le savons pas et j'entends bien qu'à l'heure où nous sommes, vous ne pouvez pas nous le dire. Mais alors comment voulez-vous que nous discutions ? La Chambre ne peut ainsi discuter sans savoir. » Dans une péroraison superbe, l'orateur lui montre ce témoin et ce juge à l'austère présence de qui elle ne pense pas toujours suffisamment : l'histoire qui la regarde, « celle de demain, cachée dans l'obscurité du présent, celle d'hier debout dans le deuil du passé. » Sous cette adjuration, la Chambre entière réfléchit que c'est pourtant la vérité qu'en ce moment même elle fait de l'histoire ; et elle admire encore, quand, d'un pas ferme, M. de Selves se dirige vers la tribune.

Il n'y resta d'abord que quelques minutes. Mais ce fut, de sa part, une erreur, y étant monté si tôt, d'en descendre si précipitamment. Et ce fut une erreur plus grosse, en étant descendu si brusquement, d'y remonter si vite. Ce fut, en outre, une troisième erreur, et la pire, de la part du ministre des Affaires étrangères, de n'avoir pas écrit son discours, ou, s'il l'avait écrit, de ne pas le lire. Plus la Chambre, au début de cette discussion dont elle sentait vivement la gravité, faisait effort pour contraindre ses nerfs, plus il fallait craindre et se garder d'en provoquer la détente soudaine. Injuste comme le sont les foules, elle fit trop cruellement expier à M. de Selves la fortune qu'il avait eue jusqu'à cette heure-là d'être trop longtemps trop heureux. Mais, en cette heure-là aussi, désemparé par la rudesse du choc, il tomba de malheur en malheur : il fut la victime paralysée de cette fatalité qui ne permet pas qu'on répare une défaillance de langage et qu'on puisse la reprendre sans l'aggraver : trois fois, coup sur coup, l'expression mal venue trahit ses meilleures intentions. Ce que le ministre voulait dire était excellent : ce qu'il disait ne le paraissait pas. Il souffrait, et tout le monde souffrait. Le *Journal officiel* lui-même ne saurait donner de cette partie de la séance qu'une image décolorée. Quand M. de Selves eut fini, il était évident que le gouvernement avait à peine commencé de fournir ses raisons.

Ces raisons, la malice des « couloirs » prétend que M. Millerand se hâta de les apporter, devançant, par une initiative hardie, le président de la Commission des affaires extérieures, M. Paul Deschanel, qui les eût, et qui le prouva le lendemain, tout aussi bien exposées.

Cependant M. Millerand eut la précaution de prévenir la Chambre qu'il se présentait devant elle au nom de « ses amis du groupe républicain socialiste, » lesquels, pour si gouvernementaux qu'ils soient, et même quoiqu'ils soient un peu au gouvernement en la personne de M. Victor Augagneur, ne sont tout de même pas le gouvernement. Mais, comme on ne voit guère comment il y aurait une opinion « républicaine socialiste, » ni, plus généralement, une opinion de groupe quelconque sur la convention congolaise, et comme on ne voit pas pourquoi M. Millerand eût parlé aux lieu et place de M. de Selves toujours en fonctions, il vaut mieux admettre qu'il parla tout bounement au sien propre : en son nom seul, et il suffit. Il le fit d'ailleurs avec cette sobriété, cette brièveté, cette vigueur caractéristiques de son remarquable talent. Si j'ai pu dire que M. de Mun sculptait en quelque sorte un marbre, je pourrais dire de M. Millerand (en m'excusant de cet abus de la métaphore) qu'il découpe une plaque de métal. Ses phrases ont les contours tranchés, et quelquefois tranchans aussi, d'une tôle taillée à la cisaille : ce sont comme des silhouettes qui défilent sous les yeux. Il semble qu'on *voie*, de déductions en déductions, marcher et arriver à leur but ses idées rangées en bon ordre : ses argumens sont une armée qui ne connaît guère la défaite. M. Millerand se mit tout aussitôt dans l'esprit de son rôle : « Au cours de la période de tension de cet été, le pays a été unanime à observer une attitude qui doit être pour ses représentans un exemple et une leçon. Comme lui, c'est avec le plus complet sang-froid, sans se laisser aller à aucune excitation, sans écouter d'autres voix que celles de l'honneur national et de l'intérêt public, avec la volonté surtout de montrer au dehors qu'en face des questions de politique extérieure il n'y a plus de partis, que la Chambre voudra poursuivre l'examen de l'accord. J'en ferai, pour ma part, une étude tout objective, sans prétendre remonter aux origines, sans m'ériger en censeur distribuant l'éloge ou le blâme, soucieux exclusivement de discerner les obligations et les droits que ces accords créent à notre pays. » Ensuite se développe la thèse : L'accord franco-allemand sur le Maroc sera ce que nous le ferons. « Tant vaudra notre action, tant vaudra l'accord. » Proposition qui s'achève en celle-ci, laissée sous-entendue : « Tant vaudra l'agent, tant vaudra l'action, » et c'est ici, sans nul doute, le point central du discours de M. Millerand. Dans son ensemble, et comme direction d'intention, « le premier devoir de notre politique extérieure est d'être réaliste. Mais c'est être réaliste, c'est l'être au sens le plus exact et le plus noble du mot, que nous

refuser à fausser compagnie à ceux qui, aux heures difficiles, sont demeurés à nos côtés, que faire honneur à nos engagemens, que demeurer étroitement fidèles à nos amitiés et à notre alliance. » Au surplus, « la France ne mesure pas l'étendue de ses obligations envers les nations à la grandeur de leur puissance matérielle. » Voilà ce que M. de Selves avait voulu dire, voilà ce que M. Millerand disait, puisque M. de Selves l'avait mal dit en une formule qui pouvait rendre cette vérité pénible à entendre pour l'Espagne; et puisque le ministre des Affaires étrangères n'avait pas lu, voilà ce qu'en son nom et au nom de ses amis du groupe radical-socialiste, M. Millerand est venu lire. Le morceau et son opportunité furent appréciés comme il convenait.

Nous en passons, et des meilleurs, — M. Abel Ferry, M. Paul Deschanel, M. Denys Cochin, — pour en venir sans plus de retard à la pièce de résistance, au discours de M. le président du Conseil. Qu'en dirons-nous, sinon qu'il fut ce qu'il pouvait et devait être, très bien dans son genre qui n'était peut-être pas tout à fait le genre? Ce fut, on l'a remarqué non sans quelque sévérité, mais avec quelque justesse, un discours d'homme d'affaires plutôt qu'un discours d'homme d'État, et le compte rendu d'un président de conseil d'administration à une assemblée d'actionnaires, plutôt que l'exposé d'un premier ministre à une assemblée d'hommes politiques. Seulement, une fois le genre admis, répétons qu'en ce genre le discours de M. Caillaux fut fort bien fait, outre qu'il fut supérieur en cette espèce d'habileté subalterne, qui est la parlementaire. Si M. le président du Conseil ne tenait qu'à avoir son *quitus*, il l'enleva haut la main. Mais, après avoir dit à Saint-Calais et redit un peu partout, sur la foi de M. Thiers, qu'une négociation comme la convention franco-allemande n'est au bout du compte qu'une « affaire, » il entendit montrer que l'affaire était bonne, se soldait en excédent et promettait des bénéfices. Pour l'établir, il reprit, presque une à une, les clauses de l'accord; il les commenta, les débrouilla, les anima. Elles y passèrent toutes, la banque, les mines, les chemins de fer. Il en parla du haut de son autorité de financier qui sait toute la différence entre « l'assiette » et « le taux » d'un impôt, et du haut de l'autorité de jurisconsultes, appelés à donner leur avis, au moins sur une rédaction arrêtée avant qu'on le leur demandât. Grâces soient rendues à sa clarté diffuse! Hors de répondre aux questions de M. de Mun, il se mêla et se démêla de tout; il expliqua tout, sauf l'inexplicable, et fit tout comprendre, sauf l'incompréhensible, car il y en a, et il en reste, soit

dans la partie marocaine de l'accord, soit dans sa partie congolaise. L'article 16 porte, par exemple : « Dans le cas où le statut territorial du bassin conventionnel du Congo, tel qu'il est défini par l'Acte de Berlin du 26 février 1885, viendrait à être modifié *du fait de l'une ou de l'autre des parties contractantes, celles-ci devraient en conférer entre elles*, comme aussi avec les autres puissances signataires du dit acte de Berlin. » On pourrait bien réunir en congrès toutes les sommités du droit international, elles parviendraient difficilement à donner de ce texte une glose satisfaisante. Mais ce n'est qu'un article, et ce n'est qu'un détail, qui se perd dans la toile de Pénélope que tissèrent cet été MM. Jules Cambon et de Kiderlen-Waechter, sans compter les fils qu'ourdirent, derrière eux, tant d'autres sœurs filandières! Quand M. le président du Conseil eut terminé, il sembla qu'une petite lueur filtrait à travers la forêt obscure. Vers la fin de son discours, M. Caillaux donna même un coup de talon pour quitter le terre à terre où il s'était volontairement confiné : il chanta un couplet à la fécondité de l'Afrique, « riche en choses et riche en hommes ; » il évoqua les souvenirs de l'antique Rome et de la Numidie ancienne, encore que ce soient, pour les gens du métier, des matières où il faille y regarder de près ; il défia la Fortune, « ses heurts et ses résistances. » — Qu'importe ? lui jeta-t-il. « L'histoire d'un grand pays ne se fait pas » sans que ceux qui la font en éprouvent beaucoup ; « et, comme je le lisais quelque jour, c'est seulement de loin que la politique, ainsi que la nature, acquiert l'harmonie des larges horizons. » Toutefois, malgré cette envolée de la péroraison, le discours de M. le président du Conseil est bien certainement pour les trois quarts un discours d'affaires. C'est, je crois, Posada Herrera qui a écrit d'un autre ministre, et d'un ministre authentiquement grand : « M. Canovas del Castillo est un orateur du premier ordre, un homme d'État du deuxième, et un écrivain du troisième. » M. Caillaux ayant eu, dans la circonstance, comme M. Millerand, le soin de lire son discours, l'orateur et l'écrivain sont, le lundi 18, en lui apparus du même ordre ; et si le genre qu'il a choisi n'est pas, à notre goût, le premier des genres, n'est-ce pas déjà très beau que d'y avoir excellé ?

Le parti socialiste avait, au début de la discussion, délégué à la tribune deux de ses membres, éminens par des qualités différentes, MM. Vaillant et Marcel Sembat. Il y a, pour le clore majestueusement, envoyé M. Jaurès. Tout a été dit, — et on ne pourrait qu'affaiblir l'expression en essayant de la renouveler, — sur l'éloquence de M. Jaurès, depuis que M. Jaurès est éloquent, c'est-à-dire depuis

qu'il parle. Le plus souvent, ses harangues sont pleines non seulement de force, mais d'adresse. Il est, dans les batailles parlementaires, peu de tacticiens aussi avisés, et, dans ses heures de coquetterie, peu de galans qui sachent mieux courtiser la Chambre, lorsqu'il veut la prendre. En cette double et complexe escrime, M. Jaurès est maître passé. L'autre jour, pourtant, il la blessa cruellement, et elle se défendit, parce qu'il y a des choses que personne, pendant très longtemps, ne pourra plus dire à une assemblée française. Tout ce que nous demandons à l'Allemagne, c'est la paix, dans un respect de part et d'autre égal ; ce qui est au delà ne se demande et ne se commande point. Dans les rapports des nations, comme dans ceux des individus, la justice précède le sentiment, et elle en demeure distincte. Le droit n'a pas besoin de supposer l'amour, ni la coexistence la coopération. M. Jaurès avait fait la gageure d'imprimer à l'opinion, dans la Chambre elle-même, une trop violente poussée : il ne pouvait pas ne pas la perdre, et c'est pourquoi il y eut du tumulte. Quel dommage que son discours ait ainsi dévié ! Il avait, en son exorde, rencontré les formules les plus pittoresques : « Vous avez, au Maroc, internationalisé les profits, et nationalisé les charges. » Le second jour, le philosophe et le poète travaillèrent à effacer les impressions de la veille : par ces après-midi de tempête, des vagues de sons et de couleurs déferlèrent. Le nom de Canovas est venu tout à l'heure un peu artificiellement sous ma plume à propos de M. Caillaux ; le nom de Castelar y vient tout naturellement à propos de M. Jaurès. De plus en plus la manière de M. Jaurès se rapproche de la manière d'Émilio Castelar. Le moindre discours de l'un comme de l'autre tourne et tend à une large synthèse où se confondent toute la création, toute la vie et toute l'histoire. La parole de l'un comme de l'autre est un orchestre fait de tous les instrumens et de toutes les voix. L'effet en peut bien être charmant et formidable ; mais il exige, chez celui qui le produit et chez ceux qui en veulent jouir, avec une culture universelle, une infatigable attention. Le vulgaire perd un peu pied en ces profondeurs, et, à ces altitudes, son admiration s'essoufle. Ballotté de l'abîme à la nue, il se croit égaré dans l'écume et dans le brouillard. Il n'aperçoit pas très nettement par quel lien le réveil du puritanisme aux États-Unis se rattache à la solution pacifique de la question marocaine ; et c'est sa faute assurément. La faute en est non pas à la puissance de l'orateur, mais à son impuissance, à lui. Néanmoins, il est pardonnable de préférer à cette abondance, à cette opulence, à cette magnificence espagnole la précision, la sûreté

de dessin, et même la sécheresse florentine. Écoutons comme ils le méritent les Castelar et les Jaurès ; mais relisons, après la séance, Guichardin et Machiavel.

Le discours de M. Jaurès fit plus qu'épuiser le débat, il le déborda de beaucoup. On entendit encore M. Jules Delafosse, qui est un des hommes de la Chambre à qui ces questions sont le plus familières, de même qu'on avait entendu le rapporteur, M. Maurice Long, et M. Louis Dubois, qui présenta dans un très bon langage de très utiles observations, Mais déjà l'on courait aux urnes. On vit alors l'ordinaire procession des députés à la conscience rongée de scrupules qui tiennent à « expliquer leur vote ; » et tous les votes, — les trois positions possibles : pour, contre, ou abstention, — furent tour à tour expliqués, par des motifs parfois contradictoires. Il arriva que, s'étant donné à eux-mêmes les plus fortes raisons de voter *contre*, certains conclurent à l'abstention ; quelques-uns déclarèrent, malgré tout, voter *pour* ; ce qui n'arriva pas, c'est que quelqu'un, depuis M. Millerand, prît la peine de donner de fortes raisons de voter *pour* ; cette opinion se justifiant sans doute d'elle-même, et paraissant à la plupart la seule issue d'une situation qui n'en avait plus d'autre. Finalement, la convention fut ratifiée par 393 voix contre 36. Il n'y eut pas moins de 141 abstentions, qui furent en réalité des votes hostiles restés à mi-chemin. Autrement dit, l'accord franco-allemand ne recueillit l'approbation résignée que des deux tiers de la Chambre des députés.

Parmi les abstentionnistes figurent les « députés républicains » des trois départemens de l'Est, Meuse, Meurthe-et-Moselle, et Vosges. Leur déclaration émue souleva dans tous les cœurs une émotion correspondante. Mais nul ne fut plus touché que le jeune et brillant ministre des Colonies, lui-même député de la frontière lorraine, M. Albert Lebrun. Songeant que sa signature était, moralement, au bas de cet acte qui cède à l'Allemagne une portion lointaine et africaine, mais quand même une portion du territoire français, dont sa charge lui donnait la garde, il ne put retenir ses larmes. L'histoire, dont on a beaucoup parlé dans toute cette affaire, l'histoire qui mesure et qui pèse les responsabilités, ne fera probablement pas porter sur lui les plus grandes ni les plus lourdes. Elle se rappellera que, dans le Conseil et à la tribune, il a trouvé, pour dire sa peine et nos regrets, des accens parfaitement dignes.

De son côté, le Sénat a nommé une Commission de vingt-sept

membres qui examinera l'accord. Tous les anciens présidens du Conseil qui siègent dans cette Assemblée, à l'exception de M. de Freycinet et de M. Combes, un grand nombre d'anciens ministres, bon nombre d'ambassadeurs et de ministres plénipotentiaires, en font partie, et ils la dotent d'une compétence exceptionnelle. Espérons que la réunion de toutes ces lumières projettera quelque jour sur les ombres qui n'ont pas été dissipées. Car M. Caillaux a témoigné, à tout venant, l'ardent désir de ne pas souffrir, autour de la convention, ni en ses origines, ni en ses péripéties, ni dans ses causes, ni dans ses conséquences, rien de dissimulé, de déguisé, de vague ou d'équivoque. Toutefois il n'a pas répondu aux questions de M. de Mun. Pourquoi le *Panther* est-il allé à Agadir? Pourquoi l'accord du 9 février 1909 a-t-il été subitement déchiré? Quand et comment a-t-on été conduit à payer du Congo le protectorat du Maroc? D'où vient cette pluie, ce déluge de traités, d'articles et de post-scriptum secrets? Au moins, est-ce bien tout? Le gouvernement brûlait de nous le dire. Mais le débat est clos à la Chambre, le scrutin est acquis, et nous ne le savons toujours pas.

Nous ne savons pas davantage pourquoi, comment, dans quelles conditions notre ministre des Affaires étrangères proposa au gouvernement espagnol, en 1902, l'arrangement, le projet de partage auquel M. Silvela refusa de souscrire, en dépit de la promesse qu'il avait faite à M. Sagasta, en dépit de tout ce que l'Espagne y eût gagné, par crainte que « l'appui diplomatique de la France » fût insuffisant à couvrir l'Espagne des risques qu'elle courait à négocier et à traiter en arrière de l'Angleterre, et parce que, probablement, la part qu'on lui offrait était telle qu'elle dépassait ses moyens, si elle comblait, et bien au delà, ses plus orgueilleuses ambitions. Nous ne savons pas si le texte publié par *le Figaro* le 10 novembre, il y a six semaines, est le vrai, s'il est à lui seul toute la vérité, ou s'il n'y a pas, quand même, quelque chose de vrai dans le texte, très différent, publié par *le Correspondant* en décembre 1903, il y a huit ans. Jamais ces négociations n'ont abouti, elles n'ont jamais pris une forme définitive, c'est entendu; mais elles n'en peuvent pas moins gêner les négociations d'aujourd'hui. Il ne serait pas indifférent, entre autres choses, que nous eussions ou n'eussions pas accepté, à aucun degré ni à aucun moment, d'établir au Maroc une espèce de *condominium* avec l'Espagne, que nous eussions ou n'eussions pas admis l'hypothèse d'un Maroc bicéphale, ou divisé en deux sphères d'influence, dans chacune desquelles le Sultan aurait eu une main

et un pied, tandis qu'à Fez ou à Marakech, en sa capitale, en sa cour, il aurait eu deux têtes, une tête française et une tête espagnole ; nullement indifférent non plus que nous eussions ou n'eussions pas envisagé, même dans un entretien fugitif et par des paroles en l'air, la possibilité de céder à l'Empire allemand un port sur la côte atlantique. Nous ne savons, d'une manière sûre, ni cela, ni rien. Et l'on croirait, à lire certains journaux, que nous sommes trop curieux et qu'on ne désire pas nous renseigner. Mais quelques documens retrouvés par hasard ont été versés au dossier ; on ne fait pas à la vérité sa part ; quand on en tient un bout, il ne tarde guère qu'on ne la tienne toute.

Cependant les chicanes commencent, ou l'on dit qu'elles vont commencer. Oh ! de bonnes chicanes bourgeoises, mais allemandes, de bornage et de mur mitoyen. Un bruit persistant se répand. Des divergences d'interprétation se seraient déjà élevées sur deux points principaux de l'accord congolais, à savoir la possession des îles du Congo en face des enclaves allemandes et la largeur de ces enclaves sur les rives du Congo et de l'Oubanghi. Laissons le premier point. Mais, quant au second, « il est à remarquer que dans les explications que M. de Kiderlen-Waechter a fournies à la commission du budget du Reichstag au sujet des pointes d'accès accordées à l'Allemagne sur le Congo et l'Oubanghi, il a émis l'opinion que certaines îles du Congo revenaient à l'Allemagne. Répondant à la question de savoir si, sur la largeur des rives accordées à l'Allemagne, la souveraineté de celle-ci s'étendait aux îles qui y faisaient face, M. de Kiderlen a prétendu que cette souveraineté s'étendait jusqu'au milieu du fleuve. Il ajoutait que la France n'avait pas formulé de réserves quant aux îles, et que celles qui se trouvaient dans les limites de cette souveraineté devaient donc revenir à l'Allemagne. »

Le gouvernement français, au contraire, s'en tenant littéralement au texte de l'accord, soutient qu'il a tout dit ou qu'il a assez dit, en disant : la rive ; que la rive, c'est la rive, et non pas le fleuve ; la terre, et non pas l'eau, encore moins les îles. Il ajoute, lui, que s'il survenait là-dessus une contestation entre la France et l'Allemagne, « celle-ci devrait, comme tous les différends entre les membres de la Commission technique de délimitation, être tranchée par un arbitre appartenant à une tierce puissance, et désigné d'un commun accord par les deux gouvernemens, conformément à la lettre explicative annexée à l'accord congolais du 4 novembre dernier. » L'Allemagne

s'oppose si peu à cette procédure qu'elle s'apprête, paraît-il, le cas échéant, à saisir du litige la Cour de la Haye. Voilà où M. le président du Conseil et M. le ministre des Affaires étrangères eussent bien fait d'appeler à l'aide leurs jurisconsultes; mais pas après, avant: et pas le lendemain, la veille, puisque la langue du bon sens, de la diplomatie, de l'administration et même des affaires, n'est pas toujours la langue du droit, dans toutes ses subtilités, ses surprises et ses détours.

CHARLES BENOIST.

CORRESPONDANCE

Dans un passage de son article sur *la Poudre B et la Marine*, publié dans la livraison du 1er décembre, notre collaborateur, M. G. Blanchon, écrivait qu'après la catastrophe de la *Liberté*, « un ancien ministre de la Marine incrimina l'imprudence du personnel ou son indiscipline. » M. Alfred Picard, se trouvant désigné par cette phrase, nous prie de dire que les conversations, toutes privées d'ailleurs, auxquelles il était ainsi fait allusion, n'avaient pas été fidèlement rapportées dans la presse, et que, tout en ne pouvant affirmer qu'aucune précaution n'avait été omise, il a toujours pleinement rendu hommage à l'héroïsme de nos équipages ainsi qu'à leurs vertus professionnelles. La pensée de l'éminent membre de l'Institut n'a donc pas été exactement traduite par les journaux. Nous lui donnons acte bien volontiers de sa protestation.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ

J'ai connu Eugène-Melchior de Vogüé, en 1883. Je le rencontrai à un dîner chez Mme Adam où j'étais son voisin. Vogüé occupait alors le poste de secrétaire à l'ambassade de France à Saint-Pétersbourg. Trente années n'ont pas effacé le souvenir de l'impression que me donna aussitôt la personnalité révélée par cette première causerie. Une longue intimité n'a fait que préciser, que creuser, si je peux dire, cette impression. Je sentis que j'avais devant moi un des hommes supérieurs de notre époque, à la fois très exceptionnel par les traits si puissamment contrastés de sa destinée et de sa nature, très représentatif par sa faculté d'intelligence et de sympathie, par son souci passionné de comprendre son temps pour être utile. L'extrême variété de sa culture semblait faire de lui, par avance, une proie assurée à la maladie du dilettantisme. Aucun artiste de nos jours n'en fut moins touché. Aucun n'a mérité davantage que les compagnons qui lui survivent lui rendent un témoignage public. Je lui apporte le mien au moment où la réception de son successeur à l'Académie Française va de nouveau appeler l'attention sur cette haute figure. J'essaierai de caractériser les origines de ce rare talent en montrant chez lui l'empreinte ineffaçable de la Race et du Sol. J'indiquerai ensuite quelles conditions gouvernèrent son développement. Je tenterai en dernier lieu de définir la place occupée par son œuvre dans le vaste et confus travail de la génération d'après la guerre. Ces trois points de vue sont loin d'épuiser cette riche et complexe nature. Bien traités, ils en marqueraient les traits les plus importans.

I

Nous avons, sur les atavismes lointains dont Eugène-Melchior de Vogüé fut l'éclatante mise en valeur, un document de premier ordre : je veux parler du volume publié par le chef actuel de la maison, M. le marquis de Vogüé, sous le titre : *Une famille Vivaroise*. C'est l'histoire des Vogüé, depuis le XIe siècle où un premier seigneur de ce nom apparaît comme donateur « à vénérable sœur Simplice, prieure de la Villedieu, de toutes les terres qu'il possédait sur la paroisse de Villedieu et de Bayssac. » Cette générosité l'atteste : cette famille avait dès cette époque un établissement solide dans cette partie montagneuse de l'actuelle Ardèche qui ressortissait au diocèse de Viviers. Toute cette portion des Cévennes étant terre d'Empire, et, presque indépendante, par suite de l'éloignement, l'Évêque s'y était constitué une souveraineté véritable. C'est à lui que les familles grandissantes demandaient la consécration de leurs conquêtes territoriales, moyennant quoi elles mettaient à son service la force militaire, instrument à la fois et signe de leur reconnaissance.

Des gens de guerre et des montagnards, tels étaient ces seigneurs de *Vogorium*, à leur origine. Tels ils demeurèrent tout au long de l'histoire de France. L'auteur d'*Une famille Vivaroise* a très judicieusement annexé, à son *Livre de raison*, un tableau généalogique où reviennent sans cesse des mentions comme celles-ci : tué à l'armée d'Italie, tué au Tessin, mort à l'armée de Hollande, tué au siège de Vallon, pour finir par celles-ci : tué à Reichshoffen, tué à Patay, blessé mortellement à Sedan. Eugène-Melchior avait la conscience que c'était bien là une caractéristique essentielle de sa lignée. Lui, si simple, et qui répugnait à tout étalage, il ne portait qu'une décoration : le ruban de la médaille militaire. Il l'avait gagnée en combattant, comme simple soldat, pendant la campagne de 70. Le sentiment de « la grande nécessité française, » c'est ainsi qu'il appelle quelque part la guerre, faisait une pièce maîtresse de cet esprit et de cette sensibilité. Physiquement, cette hérédité d'une race d'officiers se reconnaissait à son allure, à la minceur musclée de son corps, à son masque un peu altier et qui décelait l'instinct du commandement. Moralement, il déployait, dans les moindres choses de la vie, cette discipline personnelle que le

langage usuel caractérise si justement de tenue militaire. Combien il était dur pour lui-même, ceux qui l'ont vu travailler le savent. Il composait ses articles et ses livres, comme on fait campagne, en demandant à ses forces leur plein rendement d'énergie. Les surcharges de l'existence parisienne l'acculaient parfois à n'avoir qu'un temps bien limité pour écrire un discour-académique qui devait être prononcé à telle date, un essai pros mis à un prochain numéro de la *Revue des Deux Mondes*, une partie d'un roman déjà commencé. Vogüé se piquait d'honneur à ne jamais signer une page qu'il ne l'eût portée à son point de perfection. A l'approche de ces échéances, il cessait littéralement de vivre pour s'appliquer tout entier à son travail. Il n'ouvrait plus ses lettres, ne sortait plus, mangeait à peine, passait les nuits. Une semaine, deux semaines de ce labeur acharné, et le tour de force était accompli, la partie de roman était livrée, le discours était prononcé, l'essai avait paru dans la *Revue*. Vogüé avait exécuté, en quelques jours, une tâche qui eût exigé des mois. A quel prix ! Son départ prématuré n'a pas eu d'autre cause que ces continuels à-coups de travail auxquels ce descendant de soldats se complaisait. Oui, c'était un peu faire campagne, et quand sa plume, au cours d'un de ces dangereux paris engagés et gagnés avec lui-même, rencontrait un thème de guerre, il était visible qu'un autre emploi de son énergie le tentait toujours. Cet arrière-petit-fils des *Grands Baillis d'Épée* de sa province avait beau exceller dans l'art littéraire, avec quelle nostalgie, parlant des *Commentaires du soldat du Vivarais*, il évoque cet autre danger : « Sortir, le matin, de son donjon, pour aller couper la route à des cavaliers du parti contraire ; se retrouver, la nuit, pour appliquer des échelles aux murs de quelques bicoques !... » Comme il regrette secrètement « ces plaisirs, cette fonction de l'activité vitale, aussi naturelle à nos pères que la respiration !... » L'historien de l'*Homme d'Autrefois*, cet observateur très fin que fut Albert Costa de Beauregard, ne s'y trompait pas : il surnommait Eugène-Melchior, le *Féodal*. C'était là le fond intime et dernier de cette énergie dépensée dans des livres, et qui aurait tant souhaité l'action.

J'ai dit que les Vogüé étaient, en même temps que des gens de guerre, des montagnards ; il convient d'ajouter, et des montagnards cévenols. L'originalité de cet éperon du plateau central qui, par la chaîne du Coiron, pointe sur le Rhône, c'est qu'il

constitue, au sens ancien du mot, la marche de Provence. Aller du Puy jusqu'à Vals, Aubenas, Bagnols, la patrie de Rivarol, Roquemaure, enfin Avignon, par Le Monastier, Le Béage, le lac d'Yssarlès, Saint-Aignan et Montpezat, c'est descendre du Nord au Midi, de la plus rude nature et de la plus âpre, à la plus caressante, à la plus douce. Il semble que l'âme cévenole ait reçu l'empreinte de l'un et de l'autre climat, qu'elle soit septentrionale et méridionale, qu'elle unisse, au sérieux du Nord, toute l'ardeur du Sud, que la réflexion et l'enthousiasme, la volonté froide et la passion s'y mélangent dans un amalgame dont le talent de Vogüé nous prouve combien le métal peut en être rare et précieux. Cette philosophie et ce lyrisme, cette phrase tour à tour si précise dans l'abstrait et soudain si colorée, si éclatante, cette pensée où l'idée et l'image coexistent sans cesse, si raisonneuse et si exaltée, si ramassée et si intuitive, qu'est-ce autre chose que l'imprégnation séculaire de ce sol au double versant? Eugène-Melchior le savait mieux que personne qu'il devait, à nos Cévennes, la saveur profonde, je dirais, si la métaphore n'était pas vulgaire, le *bouquet* de son génie. Et pourquoi non? Lui-même, avec cette familiarité dans l'éloquence qui fut un de ses dons, n'a-t-il pas, au cours d'une page merveilleuse sur les gens du Vivarais, évoqué le souvenir d'un *Pagel* (1) endormi dans une grange, au pied du Gerbier des Joncs, contre une barrique de vin d'Aubenas. « Sa femme, » continue-t-il, « me dit qu'elle avait dix enfans, sans compter ceux qui reposent dans le bon Dieu... Comme ce ruisselet qui sera la Loire, le grand fleuve d'apostolat et de dévouement a ses principales sources sur ces plateaux d'où il se répand sur le monde! Sources ténébreuses, misérables! Ici, à regarder les choses sans faux idéalisme, le fleuve sacré sort de cette barrique de vin d'Aubenas. Une opération mystérieuse va l'épurer, faire des forces nobles avec ces résultantes d'instincts brutaux : travail perpétuel de l'esprit qui agit dans la nature et dans l'histoire... »

A la visible joie que l'écrivain au nom aristocratique éprouve et traduit devant de tout humbles tableaux, comme celui-là, d'existences locales, vous reconnaissez la trace laissée dans la sensibilité de l'homme fait par les souvenirs de l'enfance. Ce

(1) C'est le nom local des montagnards. — *Notes sur le Bas-Vivarais.*

que fut Combourg pour Chateaubriand, le château de Gourdan, près d'Annonay, le fut pour Vogüé. Si ma mémoire me sert bien, Gourdan, que j'ai visité en 1870, n'a rien de commun avec le sombre manoir évoqué dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*. C'est une demeure seigneuriale construite sur la fin de la monarchie, avec d'innombrables fenêtres, et qui révèle cette imitation de Versailles, un des fléaux de la noblesse française. Vogüé, quand il parlait de Gourdan, mentionnait toujours, parmi les causes qui en avaient rendu l'entretien trop lourd, la « folie des citernes, » comme il disait. Mais, entre un Combourg et un Gourdan, il y a parité de mélancolie, si l'adolescent, perdu dans les longs corridors et dans les vastes salles, retrouve partout le témoignage des difficultés matérielles où se débattent les siens, l'évident contraste entre les splendeurs d'autrefois et l'abandon d'aujourd'hui. La dédicace que fit Eugène-Melchior, de son premier livre à son ami de jeunesse, Henri de Pontmartin, porte la trace des songes qu'il a promenés sur les escaliers déserts de la vaste habitation ancestrale et dans les bois d'alentour. « Qui nous rendra, » s'écrie-t-il, « ces jeunes soirées, déjà si lointaines, que nous passions au coin de mon feu, dans la vieille bibliothèque, à lire les poètes, mettant nos deux vingt ans ensemble, pour apprendre la vie et la parer de plus de rimes? J'ai cru, plus d'une fois, m'appuyer sur votre bras, par les matinées de printemps, dans le petit chemin dont chaque pierre a gardé une de nos joies, un de nos mauvais vers, un de nos bons rires. *Vous savez, le petit chemin qui monte entre les pins de La Mûre, et que nous ne referons plus...* » Une discrète et profonde plainte s'échappe des mots que j'ai soulignés, celle du descendant des fondateurs d'une terre, qui a dû se séparer de cette terre, céder à des étrangers la demeure associée à la vie des siens pendant des siècles, vendre les pierres et les ombrages, les pierres dressées par les aïeux, les arbres plantés par leurs mains. La Sicotière rapporte, dans son livre, trop touffu mais si passionnant, sur ce héros malheureux que fut Louis de Frotté, le discours que tenait, au futur général des Chouans, un grand-oncle retiré près d'Alençon : « Mon ami, chaque arbre que je plante, c'est avec l'espoir que tu te reposeras sous son ombrage quand tu auras atteint mon âge, et que tu penseras quelquefois à ton vieil oncle qui te regarde et t'aime comme son enfant. Il est bien naturel, à ton âge, d'avoir le désir de voir le monde, et

d'y parcourir une carrière brillante, mais sois sûr qu'il vient un temps où l'homme sage, après avoir servi son Roi, aime et désire la retraite... » Si les ancêtres qui ont construit la maison et planté les arbres n'ont pas exprimé, s'ils n'ont même pas discerné en eux ce sentiment magnifique, ils l'ont éprouvé, ils l'ont vécu, et le descendant qui signe de leur nom, au bas d'un acte de vente, la renonciation au bénéfice de leur œuvre subit, quand il a le sens des choses de l'âme, — et qui eut ce sens-là plus qu'Eugène-Melchior? — une douleur sans analogue. Elle explique le « que nous ne ferons plus » de la dédicace à Henri de Pontmartin. Il y a de l'exil dans certains départs. Ce pénétrant Jules Lemaître avait distingué, en Vogüé, ce caractère si particulier : « C'est un exilé ! » en a-t-il écrit. Le mot allait plus loin que ne l'a vu peut-être le critique des *Contemporains*. Pour bien juger de la nature de cette sensibilité si entièrement atavique, il faut se reporter à des documens comme ce discours du grand-oncle de Frotté, comme cette lettre du marquis de Mirabeau à l'admirable Bailli, digne d'avoir un autre neveu que le coquin de génie que fut l'Orateur. « Quant à ce que tu me dis du dégoût pour Mirabeau, parce qu'il sera le logis d'un autre que du sang de ceux qui l'ont bâti, 1° je n'en sais rien; 2° je n'en saurai rien; 3° je ne l'estime pas comme le gîte futur, mais comme le gîte passé de nos grands-pères et arrière-grands-pères... » Voilà la forte vision de durée humaine que l'ancienneté du nom éveille chez un homme qui a la conscience de ce que représente ce mot si émouvant, si grave : un héritage. S'il le perd, cet héritage, il en est exilé. Mais peut-il le perdre? Oui, dans le fait. Il n'aura plus le domaine des ancêtres, leurs jardins, leurs parcs, leurs terres. Il ne pourra plus, ce sont les termes mêmes dont se sert l'auteur de la *Famille Vivaroise*, « rester attaché au sol natal, fixé au foyer ancestral dans le domaine héréditaire soigneusement administré et régulièrement agrandi, avec la solidité et l'influence que donnent l'assiette territoriale et la clientèle traditionnelle. » Il pourra toujours préserver l'héritage moral et pratiquer le conseil que donnait, en 1720, à ses enfans Cérice-François de Vogüé, l'arrière-grand-père du grand-père d'Eugène-Melchior, en commençant ses *Mémoires* : « Je fais peu de cas de la noblesse, lorsqu'elle n'est pas soutenue par la vertu ; j'aimerais bien mieux laisser des exemples à mes enfans que de vains titres qui ne serviraient qu'à les

déshonorer s'ils n'y répondaient par leurs sentimens et par leur vertu. » Cette vertu de la noblesse se résume dans un seul mot bien émouvant lui aussi et bien beau : servir.

II

Eugène-Melchior de Vogüé ressentit plus que personne ce généreux, cet irrésistible besoin de servir, comme avaient fait ceux de sa race. Le secret de son génie et de son cœur tient tout entier dans ces formules de Bonald, qu'il aurait pu faire siennes : « Le mot de *servir* appliqué aux plus hautes fonctions, inconnu dans ce sens aux peuples anciens, est dans toutes les langues des peuples chrétiens, de l'Évangile qui dit : « Que celui qui veut être « au-dessus des autres ne soit que leur serviteur, » et qui demande : « Qui est le plus grand, de celui qui sert ou de celui qu « est servi ? » Et le peuple n'était-il pas servi par ceux qui étaient voués exclusivement et héréditairement à sa défense par les lois et par les armes? *L'orgueil ne voit dans ce service que des distinctions et des supériorités. La raison, la conscience, la politique n'y voient que des devoirs.* » Plus que personne aussi Vogüé connut la tragédie que ce besoin de servir représente pour un homme d'un vieux nom dans notre démocratie révolutionnaire. Il ne s'en est jamais plaint, mais sa physionomie seule la racontait, cette tragédie, par le tourment dont elle restait empreinte et l'espèce de ferveur tendue dont tant de ses pages sont encore souffrantes. Dans le monde moral comme dans le monde de l'action, nos blessures sont nos titres de gloire. Quand la mort a pris Vogüé, il rêvait d'écrire un livre sur Chateaubriand. C'eût été une confession, la seule que sa fierté se fût permise, car les mêmes causes produiront toujours les mêmes effets : l'héritier des seigneurs de Combourg a traversé les mêmes épreuves que celui des seigneurs de Gourdan, — moins fortes peut-être, le corps social français étant moins malade. En même temps qu'un Chateaubriand, qu'un Vogüé, grandes âmes sorties d'une grande race, entendent résonner en eux, au plus profond de leur être, cette voix impérieuse qui leur dit : « Tu dois servir, » une autre voix s'élève qui répond : « Mais comment? » La première de ces voix est celle de ces morts qui parlent, — que de choses de lui Vogüé a mises dans ce titre! — La seconde est celle du Siècle, de cette société où la destinée les a

fait naître. Cette société est reconstruite au rebours de tout ce qu'aimèrent, de tout ce que voulurent les lignées dont ils descendent. Leurs morts ont vécu, ils se sont dévoués au nom du Roi. Le Roi est proscrit. L'autorité paternelle, le mariage indestructible de la race et du sol, l'hérédité des privilèges qui n'est qu'une forme de l'hérédité des charges, — rien ne subsiste de ce qui faisait la donnée ou, si l'on veut, le champ d'action de la famille, et cependant la famille survit, représentée dans le jeune homme : ici, un voyageur de vingt ans qui trompe sa mélancolie en contemplant les paysages vierges du Nouveau Monde et des horizons sans passé, — là, un autre voyageur, « assis sur le stylobate des colonnes affaissées de Baalbeck et de Byblos » (1) et il leur demande... quoi? « Le secret de l'histoire? » Il le croit, comme l'autre croit qu'il va reconnaître le détroit de Behring et doubler le dernier cap septentrional de l'Amérique. L'un et l'autre, en réalité, égarent, à travers le décor de l'Amérique et de l'Asie, une pareille inquiétude, celle de la voie où employer utilement les puissantes facultés qu'ils sentent s'agiter en eux. Quand Chateaubriand trouve, dans une cabane de la Floride, un journal anglais avec cette phrase : « *Flight of the King*, fuite du Roi, » ce cri jaillit de sa conscience de gentilhomme : « Retourne en France. » Et il ajoute : « Les Bourbons n'avaient pas besoin qu'un cadet de Bretagne revînt d'outre-mer leur offrir son obscur dévouement. J'aurais pu faire ce que j'aurais voulu, puisque j'étais seul témoin du débat. Mais, de tous les témoins, c'est celui aux yeux duquel je craindrais le plus de rougir. » C'est pour obéir à un ordre pareil qu'Eugène-Melchior s'était engagé dès le début de la guerre de 70. Dans un essai consacré à un des romans d'Émile Zola, *la Débâcle*, il s'est décrit, au soir de Sedan, prisonnier perdu dans la foule des autres prisonniers, sur les pentes des coteaux qui vont de Bazeilles à Douzy, et regardant les bivouacs des vainqueurs étoiler de leurs feux la vallée de la Meuse. « Du champ des œuvres sanglantes, » continue-t-il, « où campaient ces cent mille hommes, » alors qu'on les croyait endormis, harassés de leur victoire, une voix puissante monta, une seule voix sortie de ces cent mille poitrines. Ils chantaient le *Choral de Luther*. La grave prière gagna tout l'horizon et emplit tout le ciel, aussi

(1) *Syrie, Palestine, Mont-Athos.*

loin qu'il y avait des feux, des hommes allemands. » Et il ajoute, sans se désigner autrement : — mais de qui parle-t-il, sinon de lui-même ? — « Plus d'un qui était bien jeune alors et peu mûri à la réflexion, vit clairement, dans cette minute, quelle force nous avait domptés. Ce n'était pas la ceinture des bouches d'acier et le poids des régimens. C'était l'âme supérieure faite de toutes ces âmes, trempée dans la foi divine et nationale... » Reconnaissez-vous, à ce frémissement, le traditionaliste-né, l'héritier d'un long passé qui porte en lui une âme collective, qui sent le prix de la longue addition des efforts ? Et il le dit : « l'âme résignée et obstinée vers un seul but, depuis trois générations, depuis cinquante ans, depuis Iéna... » Pensant, cette douloureuse parole est encore de lui, « à ce qu'avait été la France, » le prisonnier oublie un instant son mal « pour subir l'émotion maudite. » Et comment ne la subirait-il pas en la maudissant ? Cette affreuse victoire, c'est la mise en œuvre des vérités sociales que pratiquait cette ancienne France dont les siens furent de bons ouvriers. Cette nation victorieuse, elle est construite d'après le type qui fut, dix siècles, le nôtre. Dans cette France d'autrefois, la place du gentilhomme qui défile ainsi sous la capote de simple soldat était toute marquée. Il n'a plus, dans celle d'aujourd'hui, que celle qu'il saura se faire. Laquelle ? Par quel biais accommoder ses forces à une société hostile, mais dont il veut être, où il veut agir, car c'est la France, et, à aucun prix, il n'acceptera d'être un émigré ?

Il semble bien que les circonstances plus que le choix aient dirigé Eugène-Melchior dans son second effort pour servir. Le premier avait été le départ volontaire pour l'armée, lors de la guerre. A-t-il pensé, un moment, à y rester et à faire carrière d'officier ? Ce n'est guère probable. Les conditions d'avancement par le bas étaient trop contraires à ses facultés. Le chef de sa maison occupait alors l'ambassade de France en Turquie. C'était une occasion d'entrer dans la diplomatie par la grande porte, et d'y être utile dans le chemin traditionnel. Et puis, l'Orient tentait secrètement l'artiste qui s'ignorait encore. Il y a un impérieux et obscur appel de notre faculté maîtresse auquel nous obéissons avant même de la comprendre. Si Vogüé avait eu, dès lors, la large indépendance qui ne lui vint qu'au soir de ses jours, j'imagine que cet appel eût pris une autre forme, peut-être. Parce qu'il était de génie cévenol jusque dans ses

fibres les plus intimes, Eugène-Melchior eût pu être un magnifique écrivain de terroir. Pour cela il eût fallu résider. C'est un service encore que la présence. Un gentilhomme du XVIIIe siècle, protestant et persécuté comme tel, disait à son neveu (des notes de ce neveu nous gardent ce texte admirable) : « Cette terre vous reviendra, un jour, et vous verrez alors que, sans emploi dans l'État, on peut encore servir utilement sa famille et sa patrie. Je l'ai peut-être mieux servie, en souffrant ici, en silence, et en donnant les conseils et l'exemple de la soumission, aux protestans qui sont restés dans ce pays. J'ai entretenu et amélioré ma fortune. Je mourrai sans reproche. » Mais quand on ne possède plus le domaine? Mais quand la fortune a disparu? C'est un autre épisode de la tragédie du noble que le *res angusta domi* avec un certain nom. Ce motif aussi acheva d'incliner Vogüé vers une carrière qui assurait à la fois l'emploi de ses talens et la dignité de sa vie. Il l'exerça un peu plus de dix ans.

Je n'étonnerai aucun de ceux qui l'ont approché si je dis qu'il fut un excellent agent. Il ne s'est jamais chargé d'une besogne qu'il n'y ait aussitôt appliqué toutes ses facultés. A Constantinople et à Saint-Pétersbourg, il apprit à fond la politique européenne. Les pages qu'il écrivit sur Nigra, sur Ignatief, sur l'empereur Guillaume Ier, portent à toutes leurs lignes la marque d'une compétence et d'une lucidité supérieures qui ne s'exerçaient pas seulement d'une manière rétrospective. Quand M. d'Ehrenthal, il y a six ans, arriva au pouvoir, Vogüé fut le premier parmi nous à prédire que le ministre autrichien, son ancien collègue à Saint-Pétersbourg, ferait figure de grand homme d'État. Devenu administrateur de Suez, sa connaissance précise des choses d'Égypte lui permit d'être un des plus utiles serviteurs de la Compagnie. Il avait été un efficace préparateur de l'alliance entre la France et la Russie, ayant deviné, avant tous, la portée de cette nouvelle distribution des forces et des influences. Autant de preuves qu'il n'avait pas traversé la carrière en amateur. Il pouvait, en se rappelant sa jeunesse de diplomate, se rendre cette justice. Il n'y persévéra guère pourtant. Dès l'époque où je le connus, il méditait de démissionner. Il ne se décida pas à cette résolution sans effort. Mais l'écrivain était né en lui. Au cours de ses voyages de diplomate, en Syrie et en Palestine, il avait pris des notes, « au hasard de l'heure, sous la tente, sur une table d'auberge, sur un pont de

bateau, sur le pommeau de la selle et le bât du chameau. » Mis bout à bout et publiés dans la *Revue des Deux Mondes*, ces feuillets de route révélèrent aux connaisseurs un maître accompli. Eugène-Melchior avait, dès cette époque, et portées à un degré véritablement étonnant chez un homme de son âge, les qualités d'artiste visionnaire et réfléchi qu'il conserva intactes jusqu'à son dernier jour : l'élégance nerveuse et fière du style, une précision ferme et sobre dans les descriptions, un don prestigieux d'ouvrir tout à coup d'immenses perspectives et de dégager la haute signification du fait quotidien, de l'incident banal pour tout autre. Le volume intitulé : *Syrie, Palestine, Mont-Athos*, dans lequel ces articles sont réunis, durera comme le monument de cette précoce maturité. Vogüé lui a donné ce sous-titre : *Voyage aux pays du passé*, et, dans la lettre-préface à Henri de Pontmartin que j'ai déjà citée, il ajoute à cette formule ce commentaire significatif : « La pratique attentive de l'Orient contemporain a confirmé ma foi dans cette idée : pour l'ensemble de la famille humaine, les phases de l'histoire ne sont pas successives, mais bien plutôt synchroniques. En cherchant judicieusement autour de lui, dans ce vaste monde, l'historien peut toujours trouver, chez les races attardées, les types vivans des sociétés disparues. C'est avec ces élémens que la Science recomposera, un par un, les anneaux qui forment la chaîne de l'histoire et la déroulera sûrement jusqu'à ces origines humaines dont la connaissance peut seule apaiser la grande angoisse de ce siècle. » Telle était la conception que se faisait de la littérature ce jeune homme de vingt-cinq ans. Quand il dit : « l'angoisse de ce siècle, » lisez : « l'angoisse de la France. » De quel accent il parle, dans cette même préface, de « ce pays troublé, affolé de regrets, de craintes et d'espérances ! » Comme on sent frémir en lui le désir de lui apporter un peu de vérité et de lumière ! Le service était là, dans une besogne dont une élite seule est capable, — il se sentait de cette élite, — et non pas dans les chancelleries où beaucoup d'autres pouvaient le remplacer aux postes subordonnés qu'il devrait occuper longtemps encore. Il alla où l'appelait la voix.

Je me rappelle. Au cours de cette soirée chez Mme Adam où je le connus, il me parla longuement d'un essai sur Alexandre Dumas fils que je venais de publier dans la *Nouvelle Revue*. Cet article contenait des pages sur l'amour qui inquiétaient

Vogüé. Il avait cru voir, dans ce morceau de simple analyse, un nihilisme moral dont il me fit aussitôt des reproches avec une si évidente sincérité de conviction, en les accompagnant d'ailleurs de tels éloges littéraires, que mon amour-propre ne pouvait guère s'en offenser. Je l'entends encore me dire le rôle qu'il entrevoyait pour la littérature dans la France d'apres la guerre, et me citer les noms de Tolstoï et de Dostoïewsky. Je les connaissais l'un et l'autre par Tourguénief que je voyais quelquefois chez Taine. C'est une de mes belles impressions de jeunesse que la généreuse impartialité du vieux romancier russe rendant ainsi une haute et large justice à de plus jeunes rivaux. Seulement, Tourguénief, préoccupé surtout d'esthétique, ne nous avait révélé d'eux que leur original génie de conteurs. Il avait la religion de l'art du roman. Il y voyait tout l'avenir de la littérature moderne, et les détails de facture l'intéressaient à la passion. C'est dire combien il admirait, chez Tolstoï, le don prodigieux de la présence, chez Dostoïewsky, celui de créer, autour de ses personnages, une atmosphère psychologique. Vogüé n'avait pas, à cette époque, ces soucis professionnels. Je ne les lui ai vus qu'à la fin, quand il se mit lui-même à composer des romans. Encore ne s'y est-il donné qu'un peu à contre-cœur. Je n'ai guère connu, en France, que Taine et Maupassant, Barbey d'Aurevilly quelquefois, qui aient considéré la technique du roman avec la même curiosité attentive que l'auteur des *Reliques Vivantes*, et qui aient aperçu dans un récit la valeur de la composition. Le dialogue, le portrait, la description, le choix du sujet, la crédibilité, la transcription du temps, la perspective des épisodes et celle des personnages, autant de problèmes que nous agitions indéfiniment dans la chambre meublée de la rue Rousselet où vieillissait pauvrement Barbey, dans le logement encore bien modeste de la rue Dulong, aux Batignolles, où Maupassant commençait *Bel-Ami*, dans l'appartement bourgeois où Taine écrivait les premiers volumes des *Origines de la France contemporaine*. C'était au fond de la cour, dans une vieille maison du boulevard Saint-Germain, aujourd'hui détruite. Le cabinet de travail du philosophe donnait sur la façade grise de Saint-Thomas-d'Aquin. Que de fantômes! C'en est un aussi, hélas! que le Vogüé de 1883, tout remué d'enthousiasme et comparant l'ampleur morale des romanciers russes dont il allait être l'annonciateur à ce qu'il

appelait, bien justement, les maigreurs de notre naturalisme d'alors. Il incriminait chez nos conteurs, et pas seulement chez eux, mais chez nos auteurs dramatiques, nos critiques, nos poètes, nos chroniqueurs, un appauvrissement de la vie intérieure et un rétrécissement de l'horizon intellectuel. Il estimait que cette littérature s'étiolait faute de se retremper aux sources profondes, dans la sensibilité nationale, d'une part, dans la haute culture, de l'autre. Un Gogol, un Tolstoï, un Dostoïewsky avaient su communier avec l'âme populaire de la Russie, un Tourguénief s'assimiler l'Allemagne, la France, l'Italie, l'Angleterre. Celui-ci comme ceux-là avaient apporté, à la sève sentimentale et morale de leur pays, un enrichissement, parce qu'ils n'avaient pas été de purs lettrés, des mandarins du suprême bouton, mais des hommes vivans écrivant pour des hommes vivans. Je crois bien employer les expressions mêmes qui venaient aux lèvres de Vogüé dans cet entretien. Quand il causait, les idées lui arrivaient si précises, si abondantes qu'il prenait à peine le temps d'achever ses phrases. Il y avait comme du halètement dans sa voix, et cela faisait une espèce d'éloquence, prenante ou irritante, suivant que l'on acceptait ou non ses idées. Mais personne n'a jamais causé avec lui qu'il ait laissé indifférent.

Il m'apprit, au terme de cette conversation, qu'il allait sans doute rentrer à Paris. Je prévis alors quelle sorte d'œuvre il allait tenter et aussi à quelles difficultés il se heurterait. Si étrange que la chose puisse paraître au premier abord, la littérature d'après 1870 commença par continuer celle d'avant le désastre, exactement comme si la funeste année n'avait pas marqué, pour notre race, la plus redoutable des étapes. Il y eut certes des exceptions. Pour la majorité des écrivains, ou bien la défaite sembla, une fois la première surprise passée, ne pas compter, ou bien elle devint une matière à observation tout comme une autre. Les nouvelles réunies dans le volume : *Les Soirées de Médan*, toutes remarquables, et dont une au moins, *Boule-de-Suif*, est un chef-d'œuvre, révèlent cet état d'esprit. Elles procèdent, comme les divers romans de cette époque, des théories professées par les maîtres qui florissaient sous le second Empire : Taine, — le Taine d'avant *les Origines*, — les frères de Goncourt, Flaubert. Entre le Parnasse de 1876 et celui de 1866, aucune différence d'inspiration. C'est toujours

le même néo-romantisme dont Gautier, Baudelaire et Leconte de Lisle avaient été les plus brillans initiateurs. Le sentiment de la profonde blessure nationale ne s'éveilla que peu à peu. Le temps seul nous révéla que la défaite n'avait pas été un épisode, mais qu'elle continuerait, que nous serions battus et tous les jours indéfiniment, jusqu'à l'heure où nous aurions restauré le patrimoine français dans son intégrité. J'oserai dire qu'aujourd'hui, après quarante ans, la vérité nationale est plus évidente aux nouveaux venus et qui n'étaient pas nés à l'époque de Sedan qu'à ceux qui vécurent ces cruelles heures. Elles avaient passé si vite qu'elles leur apparurent d'abord comme un accident, formidable sans doute, mais la vie, à Paris par exemple, avait si vite repris son cours, et si pareille dans son décor! Pourquoi eût-elle été différente dans son expression intellectuelle? C'est bien aussi le péril que Vogüé avait diagnostiqué de l'étranger. Comment le conjurer, ce péril? Est-il possible de détourner, dans un autre sens, le courant d'une littérature? Vogüé le crut, comme le croyait, à cette même date, Ferdinand Brunetière. Rien d'étonnant si cette communauté de foi les unit d'une amitié dont la dédicace des *Morts qui parlent* perpétue le témoignage.

Le *Roman Russe*, paru en 1886, marque la première campagne, — cette métaphore s'impose de nouveau ici, — du Vogüé délivré de toute attache officielle et venu à Paris pour y accomplir la mission qu'il s'était donnée, ou, mieux, qu'il avait reconnue être la sienne. Sauf une incursion dans la politique active, il ne devait plus être jusqu'à la fin qu'un homme de lettres, dans le sens le plus haut de ce noble terme, usurpé par tant d'indignes. Quand il s'applique à un Vogüé comme à un Brunetière, il reprend sa véritable valeur. Il représente une des grandes formes de l'action civique. J'aime à réunir ces deux amis, qui furent aussi les miens, dans une égale vénération pour ce que je ne crains pas d'appeler leurs vertus de métier. Ce trait encore leur fut commun : ils devaient faire leur œuvre en faisant leur vie. Le secrétaire d'ambassade n'avait plus assez de fortune pour que son travail littéraire fût un luxe de sa pensée. Il eut le courage de l'organiser avec une patience et une régularité de bon ouvrier, — encore un terme si noble dès qu'il est traduit dans sa vérité profonde! — Il accepta, des années durant, de donner, à la *Revue des Deux Mondes*, un

article tous les mois. Il écrivait également une *Lettre de Russie* pour le *Journal des Débats*. La mort l'a pris, engagé avec *le Figaro* dans une collaboration régulière, et jamais, au cours de ce labeur qu'il eût été en droit de considérer comme un esclavage, sa plume n'a tracé une phrase qu'il n'ait méditée et rédigée comme eût fait le grand seigneur du château de Gourdan composant ses livres à son aise. La pièce qui lui servait de cabinet de travail n'avait rien dans ces années-là, de commun, par ses dimensions exiguës, avec la vieille bibliothèque de là-bas dont il parlait à Pontmartin avec un regret tendre. Quelques tapis rapportés d'Orient en étaient la parure, et aussi d'anciens portraits, la plupart de gens de guerre qui regardaient leur descendant les continuer à sa manière. Le hasard voulait que les fenêtres de ce modeste logis donnassent sur les jardins attenant à un hôtel qui avait été celui de Villars. Un des ancêtres d'Eugène-Melchior avait épousé la sœur du maréchal, et il en avait hérité. Les portraits avaient été enlevés de l'hôtel quand on l'avait vendu. Ce détail donnait pour moi une poésie singulière à ce coin de Paris où Vogüé a passé tant de nuits, penché sur son papier ou ses épreuves, comme Balzac. Il ne s'interrompait d'écrire que pour allumer une de ces cigarettes de tabac russe dont l'arome lui rappelait les libres chevauchées de l'Orient, ou bien les visites à ces îles qu'il voulut revoir, lors de son dernier voyage à Saint-Pétersbourg. Quelques minutes de rêve et de nostalgie sans doute, et le bon ouvrier reprenait sa tâche. Ainsi furent composés, après le *Roman Russe*, ces volumes qui s'appellent : *Spectacles contemporains*, *Regards historiques et littéraires*, *Heures d'Histoire*, *Souvenirs et Visions*, *Cœurs Russes*, *Devant le siècle*, *l'Exposition du Centenaire*. Relisez-en les sommaires ; vous serez étonnés de l'extraordinaire variété des sujets. Relisez-en quelques pages au hasard. C'est l'unité de la pensée que vous admirerez. Choses d'Allemagne et choses d'Italie, histoire byzantine et histoire coloniale contemporaine, questions rétrospectives et questions actuelles, Talleyrand et Chateaubriand, le maréchal Ney et Hippolyte Taine, Hyde de Neuville et Renan, Ravenne et la revue de la flotte anglaise, lors du jubilé de la reine Victoria, l'empereur Alexandre II et le pape Léon XIII, — tels sont quelques-uns des thèmes traités par l'écrivain, et un même esprit circule à travers ces pages, extrayant, de ces matières si diverses, un même enseignement,

provoquant, suscitant la réflexion nationale. L'abondance des renseignemens déconcerte. Le foisonnement des idées étonne. Que de lectures, derrière de tels essais! Quelle tension acharnée de l'être intérieur! Dumas fils disait à Vogüé : « Vous faites un article avec la substance d'un volume. » Et c'était vrai, et c'était tragique. Nous pressentions la fatale échéance, nous les témoins de la vie de Vogüé, qui le voyions multiplier ces tours de force d'invention, se renouveler à l'âge où l'on doit se reposer, se créer romancier de toutes pièces, comme il s'était créé essayiste. *Jean d'Agrève*, *les Morts qui parlent*, *le Maître de la Mer* sont de 1898, de 1899 et de 1900, — et Vogüé devait nous quitter au mois de mars 1910!

III

Cette mort est venue, brutale et inattendue, arracher la plume à la main du grand écrivain. Il avait commencé un nouveau roman : *Claire*. Il méditait, je l'ai dit, une longue étude sur Chateaubriand. Il semble qu'il ait eu le pressentiment que les jours lui étaient comptés. Il m'écrivait, le 9 mars 1910, moins de deux semaines avant sa fin : « Je passe mes journées dans la retraite, avec mon deuil. Elles sont remplies par des tâches secondaires : lot ordinaire des vieux arbres qui ont poussé un fouillis de branches désordonnées où s'accrochent un tas de choses et de gens qui les tirent vers la terre, qui empêchent le fût de croître en hauteur vers la lumière... » Il n'ajoutait pas que, ces choses et ces gens, il les subissait par charité intellectuelle. Vogüé avait la passion du talent des autres. Dès qu'un livre lui était signalé comme contenant une promesse, il le lisait de la première page à la dernière. Il écrivait à l'auteur. Il le recevait. Il causait avec lui indéfiniment. S'agissait-il d'une candidature à l'Académie qu'il considérait comme nécessaire au maintien du prestige de la Compagnie, — ainsi celle de l'éloquent cardinal de Montpellier, — il préparait la présentation des titres avec un scrupule infini de documentation et de rédaction. Tous ceux de ses confrères qui ont assisté à la séance où il témoigna ainsi pour Mgr de Cabrières, se rappellent quel portrait il nous parla. Sa correspondance était immense et toujours efficace, je veux dire que ses lettres comme sa conversation s'associaient à l'activité de ses amis pour les réchauffer,

pour les susciter. Aucune prédication, aucun pédantisme, mais une virile communication d'esprit à esprit. J'ignore si cette correspondance sera jamais réunie et publiée. Si elle l'est, elle prendra place à côté de celle de Taine, et elle achèvera de caractériser la figure morale d'un des meilleurs Français que le pays ait eus pour le servir, dans ce dernier tiers de siècle. Je viens involontairement d'employer de nouveau la même expression, que mon excuse soit la phrase de Pascal qu'Eugène-Melchior m'a citée souvent : « Quand, dans un discours, se trouvent des mots répétés, et qu'essayant de les corriger on les trouve si propres qu'on gâterait le discours, il les faut laisser. C'en est la marque. »

Quel a donc été le service rendu par Eugène-Melchior de Vogüé? Aujourd'hui que son œuvre se tient devant nous, je ne dirai pas complète, mais terminée, nous pouvons répondre à cette question. Dans la préface qu'il a mise en tête du *Roman Russe*, il montrait la jeunesse d'alors « travaillée d'inquiétude, et cherchant, dans le monde des idées, un point d'appui nouveau. » Nous apercevons, à la distance de ces vingt-cinq ans (1886-1911), qu'une réaction commençait contre l'intellectualisme excessif de la génération précédente. Les puissances de sentiment, auxquelles ce même Pascal faisait déjà, contre le rationalisme de son temps, un appel désespéré, avaient été trop méconnues par une époque dont le maître le plus écouté définissait l'homme, « un théorème qui marche. » « Il faut mettre notre foi dans le sentiment, » est-il dit dans les *Pensées*. Et encore : « Tout notre raisonnement se réduit au sentiment. » Sommes-nous donc vraiment acculés à cette alternative qu'il nous faille concevoir la vie ou mécaniquement ou mystiquement, sacrifier ou la Science ou la Foi, la déduction logique ou la croyance? Quand on essaye de synthétiser le mouvement accompli, durant ces vingt-cinq ans, par la pensée française, on reconnaît que tout son effort, obscur souvent, parfois égaré, douloureux toujours, a consisté dans la recherche passionnée d'une *via media* entre ces deux extrêmes. L'intellectualisme, quand il est absolu, produit inévitablement le pessimisme. Au terme de la Science, il montre à l'esprit l'inconnaissable, et sa vue uniquement déterministe du monde accable la volonté sous la nécessité. Elles sont bien les caractéristiques de la génération à laquelle s'adresse la préface du *Roman Russe*. Vogüé a

dénoncé avec beaucoup de sens, comme l'aboutissement de cette erreur, ce *Don Quichotte* de la bêtise, *Bouvard et Pécuchet*. « *Ecce homo!* Bouvard, voilà l'homme tel que l'ont fait le progrès, la Science, les immortels principes, sans une grâce supérieure qui le dirige; un idiot instruit qui tourne dans le monde des idées comme un écureuil dans sa cage. » Soit, mais la Science n'en est pas moins la Science, et les lois qu'elle a dégagées n'en sont pas moins des lois. Bouvard peut penser médiocre, penser impuissant; il ne pense pas faux, s'il pense d'après la Science. Celle-ci n'a pas fait, elle ne peut pas faire faillite, tant que l'homme lui demande seulement ce qu'elle a promis : fixer les conditions suffisantes et nécessaires de certains phénomènes. Elle n'est outillée ni pour fournir une explication totale de l'univers, ni pour donner le pourquoi de la vie humaine. Elle n'épuise pas le Réel, et d'ailleurs elle n'en a jamais eu l'intention. Même ce mot de Science, au singulier, n'est pas scientifique. Il y a des sciences, chacune avec son objet, toutes dominées par un principe commun : la soumission au Réel. C'est donc le Réel qui est leur épreuve et leur mesure. C'est lui qui détermine la méthode à suivre. L'erreur de l'Intellectualisme réside précisément dans l'application à des phénomènes d'un certain ordre, de méthodes qui convenaient pour d'autres. Employer, comme l'ont fait les philosophes du XVIIIe siècle et de la Révolution, pour les phénomènes sociaux, la méthode de déduction excellente en mathématiques, c'est manquer à l'esprit scientifique. C'est y manquer que d'étudier, comme un Strauss, l'histoire des phénomènes religieux avec les méthodes valables pour l'histoire des mœurs ou des législations. C'est, au contraire, penser scientifiquement que d'admettre un domaine et une méthode propres au fait religieux, au fait moral, au fait social et politique. Il y a une expérience religieuse, une expérience morale, une expérience politique, puisqu'il y a des religions vivantes, des moralités vivantes, des sociétés vivantes, et que la vie n'apparaît, ne s'épanouit, ne dure que si elle se conforme à des lois. Pour découvrir ces lois, ce ne sont pas des constructions logiques qu'il faut dresser, ce sont des observations qu'il faut recueillir, ce sont des mystères qu'il faut constater et comprendre comme tels. Il ne s'agit pas de rejeter la physique et la chimie, les mathématiques et la biologie, pour ne plus en appeler qu'à l'instinct. Il s'agit d'admettre que les

problèmes religieux, moraux et sociaux ne sont des problèmes ni de physique, ni de chimie, ni de mathématiques, ni de biologie. Voilà l'idée, si simple, croirait-on, et si neuve, qui ouvre la *via media*. Elle a créé ce mouvement du traditionalisme par positivisme dont l'influence régénératrice suscite aujourd'hui les plus fortes manifestations françaises, en littérature aussi bien qu'en sociologie, dans l'apologétique religieuse et dans la politique. La réconciliation de la Science et de la Foi, celle des énergies prolétariennes et de l'ordre national sont en puissance dans cette doctrine.

De tels développemens de psychologie collective ne s'accomplissent pas sous une seule influence. Parfois même ceux qui les ont déterminés avec le plus d'efficacité n'en prévoyaient pas exactement la direction. Taine s'est-il jamais douté que son grand livre d'histoire s'ajouterait à ceux de Bonald, de Joseph de Maistre, de Le Play et deviendrait un des bréviaires de la jeune école monarchiste et catholique ? Eugène-Melchior de Vogüé, lui, était bien un traditionaliste par le plus intime de son être, mais il avait cet autre trait en commun avec Chateaubriand : il croyait disparues pour toujours les conditions où s'était élaborée sa tradition à lui. Comme Chateaubriand, il faisait volontiers crédit à la nouveauté. Il y avait entre eux cette différence : chez l'auteur de *René*, cette attitude n'était trop souvent qu'un ménagement de sa double gloire. Il voulait qu'on dît de lui : « Il a été par honneur le serviteur fidèle d'une cause vaincue, mais il l'a été, désabusé, parce que son génie comprenait toutes les aspirations du monde moderne. » Chez Vogüé, au contraire, cette complaisance à des formes de société contraires à ses hérédités provenait du plus généreux scrupule. Il semble qu'il ait toujours appréhendé cette paralysie de l'action par le préjugé, l'une des misères des castes dépossédées. J'explique ainsi son recul devant certaines conclusions et son indulgence pour certaines chimères. Le secret amour avec lequel il a peint, dans *les Morts qui parlent*, la figure du marquis de Kermaheuc, révèle de quel côté allait tout son cœur. Il a redouté, s'il y cédait, de se sentir, comme le vieux gentilhomme qu'il nous montre, à Versailles, « fini dans les choses finies. » Peut-être vaut-il mieux qu'il ait eu cette appréhension, de même qu'il vaut mieux que Taine se soit cru, simplement, un entomologiste considérant la France comme un insecte. Étant

d'une bonne foi absolue dans ce qu'ils croyaient être la limitation de leur tâche, leur prise a été plus forte sur des esprits qui se seraient cabrés, s'ils avaient deviné où ces maîtres les menaient. Que l'auteur du *Roman Russe* eût attaqué l'intellectualisme au nom de la tradition, il n'eût pas conquis les innombrables pensées qu'atteignait sa propagande de sympathie, d'humanité, d'enrichissement moral, par la recherche « des dessous, de l'entour de la vie, » — c'est une de ses formules, — son sens du mystère et des sources cachées. Il y a dans l'Évangile de saint Jean, celui qu'on lit à la fin de toutes les messes, un texte qui devient bien remarquable, si l'on déplace un peu la ponctuation : « *Quod factum est in ipso vita erat.* Tout ce qui a été créé était déjà une vie en Dieu. » Vogüé avait au plus haut degré et il communiquait à ses lecteurs la vision d'un élément vital, arrière-fond et support de tout phénomène, et qu'il faut sentir pour comprendre ce phénomène. Qu'il s'agisse d'une œuvre d'imagination comme celle de Gogol ou de Tolstoï, d'une cité comme Rome, Paris ou Jérusalem, d'une personnalité historique comme celle de l'empereur Guillaume, philosophique comme Taine, militaire comme Galliffet, d'une inauguration de chemin de fer comme à Samarcande, en 1888, ou d'une revue navale comme à Spithead, en 1897, il le dégage, cet élément vital. Il donne à l'accident local de quelques heures sa signification éternelle et universelle. Il a été un de ceux qui ont réappris à une génération épuisée, desséchée d'analyse, la valeur de l'intuition. Cet enseignement seul le classerait au premier rang des Maîtres de l'heure, pour emprunter une expression juste à l'un de ses meilleurs portraitistes, M. Victor Giraud.

Il ne nous a pas légué seulement une influence. Prosateur aussi réfléchi qu'il était brillant, il a renouvelé deux formes d'art, ou, si le terme paraît exagéré, il a marqué fortement, de sa personnalité, les deux genres auxquels il s'est appliqué : l'Essai et le Roman. L'Essai, d'abord. Car l'Essai est bien un genre. Il est, au grand livre d'histoire ou de critique, ce que la nouvelle est au roman, et à l'article de journal, ce que la nouvelle est au conte. Le définir n'est pas très aisé. C'est un morceau de moyenne longueur qui constitue un tout, le résumé des impressions et des idées d'un esprit sur un objet qu'il ne connaît pas assez pour l'épuiser, dont il a

une perception assez nette pour qu'il vaille la peine de les dire. Un tel travail suppose une forte culture, — tant vaut l'essayiste, tant vaut l'essai, — un choix heureux du sujet; — si la matière traitée n'est pas importante, à quoi bon ces trente ou quarante pages? — un point de vue surtout et de la portée. Il y faut l'art de la composition courte, le plus difficile; le talent de discerner l'essentiel dans les questions et dans les personnes; enfin un style qui supplée par sa vertu d'intensité aux sacrifices qu'impose une dimension trop serrée. Aussi le nombre des essayistes qui ont réussi ce difficile tour de force est-il assez restreint, et ils ne l'ont pas réussi toujours. Taine, Renan, Montégut, Planche, à l'occasion d'*Adolphe*, Sainte-Beuve avant les *Lundis*, Brunetière, tels sont, pour ne parler que des morts, quelques-uns des maîtres du genre. J'allais oublier J.-J. Weiss, ce génie si mal dirigé et si remarquable. Aucun d'eux n'a surpassé Vogüé par la richesse et la variété de la culture; peu l'ont égalé par l'ordonnance de l'ensemble, l'art de la gradation et la qualité d'une langue si svelte, si nerveuse dans la force, d'un goût si sûr dans l'éclat. Je viens de prendre et de rouvrir, au hasard, un de ses recueils : *Heures d'Histoire*. Je suis tombé sur un morceau intitulé *Images Romaines*. Je l'indiquerai non pas comme son chef-d'œuvre, mais comme un exemplaire très réussi de son procédé : un début très simple, presque familier, qui précise avec une parfaite netteté le point de vue auquel va se mettre l'auteur, une définition très nette de l'objet qu'il se propose d'examiner, une vérité générale énoncée tout de suite et qui marque quelle sorte de démonstration il va tenter. Puis le développement commence, disert et souple, pour aboutir à deux ou trois pages qui font sommet : une description d'un tombeau à Sainte-Marie-du-Transtévère, dans la première partie ; dans la seconde, une évocation de la colonne Trajane. Ce tombeau est celui du cardinal Armellini. Il y est représenté endormi sur un livre qui emprisonne un de ses doigts. « Quelle fatigue d'avoir tant lu!... » dit Vogüé. Et c'est tout notre siècle dont il voit le symbole dans ce savant lassé jusqu'à l'agonie, et qui a voulu avoir pour épitaphe : *Certè homo bulla est*. Certes l'homme n'est qu'une bulle d'air? Un baptême a lieu près de ce tombeau. « La frêle loque rouge gémissait de toute sa force naissante. Je n'entendis pas le nom que le prêtre lui donnait. Qu'importe? Je le savais, ce nom. Lorsque Dante

approche de la funeste ville de Dité, un malheureux se cramponne à sa barque ; au voyageur qui lui demande son nom, il répond : *Vedi che soi un che piango;* tu vois que je suis un qui pleure... » Et il continue : « Plus tard, quand cet enfant sera blessé, et ce sera souvent, il reviendra ici, car, pour ceux de sa sorte, il n'y a pas d'autre asile où porter ses larmes... Vous pouvez attacher un instituteur primaire à la personne de chaque citoyen, vous ne remplacerez pas cela. Vous serez récompensés de vos soins, c'est probable, et les fruits le montrent assez, par le mot de Caliban à son maître : Vous m'avez appris à parler et le profit que j'en retire, c'est de savoir maudire. » Voyez comme la pensée s'est faite consubstantielle à la description, comme la vision et l'idée se trouvent amalgamées, la plus simple réalité et le plus haut symbolisme. C'est tout le bienfait de Rome que Vogüé vient de rendre perceptible dans ces vingt lignes, comme plus loin, toute l'histoire, dans vingt autres lignes sur la colonne Trajane. J'en citerai seulement la fin. Aucun commentaire ne démontrerait mieux son incomparable talent d'essayiste. « Lentement, sûrement, allant où il ignore, comme ceux qui gravissent les lacets d'une montagne sans jamais prévoir le tournant prochain, le peuple-roi monte en déroulant son triomphe, il pousse devant lui son César, ses légions, ses captifs, les foules rassemblées et fondues de la Bretagne à l'Adiabène, de la Scythie à la Cyrénaïque ; toutes les forces, les gloires, les peines de cet ancien monde rampent le long des flancs du fût de marbre, elles vont s'offrir et se perdre aux pieds de l'apôtre, du pauvre tendeur de filets exhaussé sur cette grandeur ; il la foule du talon en même temps qu'il l'absorbe, pour nourrir son auréole, pour mieux justifier sa prise des deux clés, celle du passé, celle de l'avenir. Symbole de Rome, et symbole de la démocratie, le plus expressif, le plus noble qu'elle puisse souhaiter : l'univers vaincu portant aux nues le plus humble de ses enfans... »

On le voit : il y avait un poète dans Vogüé, à côté de l'historien, du critique, du philosophe et du diplomate. Or, si ductile que soit l'Essai, si capable qu'il soit de se plier aux allées et venues les plus capricieuses de l'esprit, cette forme a ses limites. A maintes reprises, dans les essais de Vogüé, on sent qu'il les touche, qu'il s'y heurte, qu'il s'y meurtrit, qu'il a besoin d'une réalisation plus concrète, d'un mouvement plus vivant encore.

Gœthe disait avoir hérité de sa mère : « *Lust zum fabulieren*, la passion d'imaginer des fables. » Cette passion, Eugène-Melchior en fut toujours tourmenté. A plusieurs reprises, il avait été près d'y céder, témoin les *Histoires Orientales*, témoin surtout ce curieux fragment : *le Testament de Silvanus*. Placé dans le même recueil que le célèbre morceau sur les *Cigognes* et traitant au fond le même thème, il nous fait assister à la transformation de l'essai en nouvelle, à son *animation*, si l'on peut dire, et il accroît notre regret que Vogüé se soit si longtemps défié de ses aptitudes de conteur. Moins illustre, il eût peut-être osé plus tôt cette tentative toujours redoutable : débuter en pleine gloire dans un genre absolument nouveau. C'est une partie à jouer devant laquelle les plus courageux reculent. Il s'y décida pourtant, et cela dans sa quarante-septième année. *Jean d'Agrève*, coup sur coup, *les Morts qui parlent*, *le Maître de la Mer* vinrent prouver, une fois de plus, et la merveilleuse vitalité de son génie et l'extraordinaire largeur de ce genre du roman qui va d'*Adolphe* à *Madame Bovary*, de *Volupté* aux *Parens pauvres*, de *Dominique* à *Colomba*. Toutes les intelligences peuvent s'exprimer par lui et toutes les sensibilités.

Jean d'Agrève était plutôt un poème en prose. Le romancier, dans Vogüé, prit conscience de sa pleine originalité avec *les Morts qui parlent* et surtout *le Maître de la Mer*. Ce dernier livre est, je crois bien, unique dans la littérature contemporaine. Vogüé seul, avec sa vaste expérience de voyageur et de diplomate, sa connaissance de la politique intérieure et extérieure, sa culture internationale et pourtant si française, pouvait concevoir et mener à bien ce roman mondial. On m'excusera de cette formule. Elle seule convient à ce drame où s'agitent, derrière les personnages, les idées et les intérêts qui gouvernent, à l'heure présente, les rapports de peuple à peuple, de civilisation à civilisation. Il faut remonter à Disraëli pour rencontrer une peinture analogue, et cette évocation d'une société européenne qui n'a rien de commun avec le cosmopolitisme banal des *Palace-Hotel* et des villes de plaisir. C'est le roman des hommes d'État que Vogüé a conçu et dont il a créé un modèle. Le progrès de la facture est bien remarquable dans ce dernier livre. L'artiste achève son apprentissage. Ses héros bougent et vivent, respirent et parlent. L'action est ménagée, nouée, dénouée. Toutes les qualités de l'essayiste sont là, mais vêtues de chair.

Pareille force de coup d'œil, pareille abondance de renseignemens, pareille portée d'esprit. Le don de création s'y ajoute. Pourquoi si tard? Même des ouvriers les plus laborieux et qui ont le plus énergiquement accompli leur tâche, et pendant un long espace de vie humaine : *grande mortalis ævi spatium*, disaient un Ancien, on peut répéter, avec un Ancien encore :

... pendent opera interrupta...

S'il avait vécu, Eugène-Melchior de Vogüé aurait certainement ajouté à son œuvre de romancier. Il l'aurait amplifiée et développée. Nous avions le droit d'espérer que le temps lui serait donné. Il restait si jeune d'aspect et si jeune d'esprit, si ouvert et si vibrant, si actif et si neuf aux impressions. Il commençait seulement d'être touché par l'âge, et nous l'imaginions, nous ses amis, continuant longtemps d'être un bienfait vivant par son seul exemple. Ne représentait-il point parmi nous cette réussite trop rare de la nature sociale : un grand lettré issu d'une grande famille, et prolongeant, dans l'ordre de la pensée, l'action de sa lignée dans l'ordre des faits? Le duc Albert de Broglie avait été cela aussi, à la distance d'une génération. Si différens par la tournure d'esprit, par les circonstances de leur destinée, par l'âge, ces deux hommes se ressemblaient en ce point : ils étaient l'un et l'autre le moment intellectuel d'une race de guerre. Ils le savaient et ils acceptaient cet emploi de leurs facultés comme une consigne héréditaire, simplement, fermement. Je ne leur ai jamais connu le sentiment frelaté qu'Alfred de Vigny a traduit dans des vers souvent cités, mais d'inspiration si médiocre. Vous vous les rappelez :

J'ai mis sur le cimier doré du gentilhomme
Une plume de fer qui n'est pas sans beauté.

Et encore :

Dans le caveau des morts plongeant mes pas nocturnes,
J'ai compté mes aïeux, suivant leur vieille loi...
C'est en vain que d'eux tous le sang m'a fait descendre,
Si j'écris leur histoire, ils descendront de moi...

Deux orgueils également déplaisans, celui de la naissance et celui du talent, me gâtent ce poème de l'*Esprit pur*, où se ren-

contrent pourtant des touches dignes de son auteur. Mais quelle aberration de célébrer l'ancienneté de ses ancêtres pour se préférer à eux! Quelle pauvreté dans cette conception de la gloire littéraire considérée comme l'apothéose de l'Esprit! A ce manque de goût se reconnaît ce qui fut la tare de l'admirable poète de *Moïse*, de *Samson*, de la *Mort du Loup* et de la *Maison du Berger*. Il y avait chez lui de la fatuité. Pour un Albert de Broglie, pour un Eugène-Melchior de Vogüé, la littérature fut un service, — j'y reviens, — après un autre. « Tout homme, » a dit Blanc de Saint-Bonnet, « est l'addition de sa race... » Il ajoutait : « Les pères ont des enfans qui ressemblent au fond de leur pensée... » Je ne sais pas si le romancier des *Morts qui parlent* a connu ces deux profonds aphorismes du philosophe lyonnais, mais il les a pratiqués. Et pour achever de caractériser son œuvre, c'est encore à l'*Histoire d'une famille Vivaroise* que j'emprunterai une devise. « On dit proverbialement en Vivarais » écrivait, en 1807, une dame de Vogüé : « Probe « comme un Vogüé; » l'auteur de cette *Histoire* s'adresse, ainsi, à ses enfans : « Vous resterez attachés à cette terre qui nous a faits ce que nous sommes, où s'est élaborée la fortune ancestrale, où s'est constitué, à côté du patrimoine territorial qui a disparu, le patrimoine moral dont nous vivons... Cette terre où est née, du libre suffrage de l'opinion populaire, cette devise que je reproduis ici, en terminant ce livre, comme l'épigraphe qui en résume les enseignemens : *Probité de Vogüé*. » C'est bien l'épigraphe qui convient à toute l'œuvre d'Eugène-Melchior. Elle en ramasse, dans une définition intime, toutes les vertus de conscience : recherche ardente du vrai, effort constant vers la bienfaisance, sentiment sérieux du mystère du monde, foi absolue que le mot de ce mystère est en harmonie avec les plus hautes exigences de l'intelligence et du cœur. Oui, ces trois mots, c'est vraiment toute l'âme de son œuvre, et l'éloge que son cœur fier eût souhaité par-dessus tous les autres : *Probité de Vogüé*.

PAUL BOURGET.

MADELEINE JEUNE FEMME[1]

QUATRIÈME PARTIE[2]

X

Ce que j'ai à dire de moi me confond. Mais j'écris l'histoire de ma vie : quelle raison d'être pourrait-elle avoir, si ce n'est la fidélité ?

Je m'approchais de Chinon, avec mes deux enfans, j'allais revoir mon pauvre grand-père qu'on me disait mourant, j'allais retrouver ma chère maman et ma grand'mère, mon mari que je n'avais pas vu depuis plus de six semaines; et une idée dominait toutes celles qui se formaient le long de cette perspective : c'était qu'en quittant Fontaine-l'Abbé je n'avais rien dit à M. Juillet !

A Tours où nous changions de train, mon mari nous attendait sur le quai de la gare, afin d'arriver en même temps que nous à Chinon. Je fus plus contente de le retrouver que je ne l'avais imaginé. Il faut dire que j'avais été tourmentée pendant le trajet à la pensée qu'il pouvait y avoir eu malentendu dans nos échanges de télégrammes : quel embarras s'il ne se trouvait pas là, à l'heure convenue ! Il était là, et j'avais une véritable joie de le revoir !... Et puis, ma joie était formée aussi du grand bonheur qu'il éprouvait à embrasser ses enfans. En nous in-

(1) *Copyright by* Calmann-Lévy, 1911.
(2) Voyez la *Revue* des 1er, 15 décembre 1911 et du 1er janvier 1912.

stallant tous ensemble dans le compartiment du train de Chinon, je goûtai l'impression heureuse d'être au complet, d'être en famille : papa, maman, les deux petits, la nounou dont le plus jeune ne saurait se passer, et les bagages comptés plutôt trois fois qu'une ! Impression bourgeoise entre toutes, humaine aussi, je le crois volontiers, et bien plus profonde et plus stable que mainte autre d'un ordre évidemment plus relevé, mais qui ne demeure pas comme elle. Et sur ce modeste bonheur sain, passa, comme le vol d'un sombre oiseau, le souvenir de ma dernière entrevue avec M. Juillet. « Je ne lui ai rien dit !... » Mais qu'est-ce que j'aurais pu lui dire ?

Faillir à mes devoirs était une éventualité qui ne m'effleurait pas ; et cela, non par oubli, non par négligence, indifférence, mais par suite d'une inaccoutumance absolue à l'idée que commettre une faute, — surtout de cet ordre, — m'était chose possible, à moi.

Je me faisais si peu de scrupule que, de ma liaison encore inqualifiable avec M. Juillet, j'étais fière, et tout en écoutant mon mari qui me parlait de la Dordogne d'où il arrivait, du château dont il allait chaque année surveiller une aile construite par lui, et des pâtés de foie gras qu'il avait mangés, je songeais que, depuis que j'avais fait ce même trajet de Tours à Chinon, avec lui, — car, n'est-ce pas ? on compare toujours, — ce qu'il m'était arrivé d'essentiel, eh bien ! c'était d'avoir gagné un ami, un ami infiniment cher, un ami avec qui il n'existait aucun sujet de l'ordre le plus haut qui ne pût être abordé, et un ami qui consentait à aborder ces sujets-là avec moi ; et toute la partie orgueilleuse de moi se gonflait de cette acquisition et s'efforçait de la retenir, de l'accaparer pour la conserver pure à mes yeux en la faisant intellectuelle. Bien des fois, déjà, au couvent, on m'avait fait reproche sur un ton singulier qui semblait admettre une indulgence cachée : « Vous êtes une orgueilleuse ! » Tous et toutes, chez nous, nous étions, au fond, des orgueilleux. Et mes maîtresses, qui croyaient devoir me blâmer de ce sentiment, savaient bien que le détruire en nous est impossible, et que c'est à nous en servir qu'il nous faut apprendre ; et elles savaient probablement que, ce sentiment-là nous manquant, c'était l'armature même de nos vieilles mœurs qui s'ébranlait. En attendant, ce sentiment-là était en train de me jouer un singulier tour.

Je trouvai, à Chinon, mon grand-père, en effet, très malade; il ne quittait plus son lit; la vie s'était presque subitement retirée de lui; l'année précédente il nous étonnait encore par sa verdeur, et maintenant c'était un moribond épuisé. L'émotion s'étalait à ce point dans toute la maison et jusque dans le voisinage, que j'eus quelque honte de le remarquer, ce qui prouvait que je n'étais peut-être pas à l'unisson. Étais-je devenue une étrangère? Est-ce que, par hasard, je n'aimais plus mon grand-père? Je ne pouvais m'empêcher d'observer que la mort de mon père, fauché en pleine maturité et à la suite de circonstances tragiques, n'avait pas donné lieu à un si grand appareil douloureux: on avait paru lui en vouloir de quitter la vie au milieu de sa course, tandis qu'on s'inclinait sans arrière-pensée devant le cycle achevé du vieillard, mais alors, en s'adonnant à tout le déploiement de deuil qui était de rite dans nos familles. Et les rites sont faits pour les événemens normaux. Mon grand-père avait accompli toutes choses à leur heure et régulièrement, et il mourait au terme ordinaire de la vie. Mon père, lui, c'était un héros; il était mort à cinquante ans, des chagrins de sa cause perdue, et ayant déjà livré pour elle sa fortune; c'était aussi un téméraire. Et je m'imaginais que M. Juillet, s'il eût été là, m'eût dit: « Il est juste que les symboles de l'ordre soient particulièrement honorés et qu'un secret instinct leur rende les hommages qui seraient dus aux astres, par exemple, dont le parcours n'est jamais troublé; et il est juste, en définitive, que l'insuccès ne soit pas récompensé, si belle qu'ait été la tentative... etc. » Et il était, lui, comme mon père et comme moi, en ma nature première, partisan des tentatives, dussent-elles être malheureuses!... Pourquoi est-ce que j'imaginais des paroles de M. Juillet jusqu'en présence de mon grand-père mourant? Est-ce que les circonstances m'imposaient pour ainsi dire sa pensée, son opinion? Ou bien était-ce la pensée de lui qui me faisait ainsi interpréter les circonstances?

Ma pauvre maman, dont on avait tant admiré le ferme courage lors de la mort de son mari, — qu'elle aimait et admirait pourtant au delà de tout, — perdait la tête en prévision de la fin prochaine de son vieux père. Quant à ma grand'mère, elle représentait, à elle seule, toutes les terreurs que pourrait inspirer la fin du monde. Il fut heureux que mon mari se trouvât là, pour que quelqu'un dans la maison eût son sang-froid, car

au bout d'une seule journée, moi-même, la belle raisonneuse, j'étais gagnée par la contagion, mes nerfs étaient secoués par le frisson commun, et mes larmes se mêlaient, sans répit, à celles de ma grand'mère, de maman, des domestiques et de la touchante procession de bonnes gens qui pénétrait librement par la porte ouverte.

C'était un homme d'une intégrité absolue, qui disparaissait. Cette idée se présenta tout à coup à moi parce qu'elle fut émise, dans le corridor, par un monsieur quelconque, qui venait prendre des nouvelles et qui ne semblait pas attacher d'autre importance à un jugement pour lui sans doute quasi habituel. Mais un jugement de cette sorte, je ne l'entendais plus jamais prononcer autour de moi, à Paris. Qu'il correspondît ou non à la réalité, il correspondait, dans la bouche du monsieur de Chinon, à un idéal communément admis par les mœurs du temps, et le prononcer était tenu par tous pour le suprême hommage. Dans un certain monde, que je connaissais, on n'osait plus, fût-ce par flatterie, balancer autour de la dépouille d'un homme un encens de cette sorte-là.

Et l'envie me prenait, malgré mes larmes et mon chagrin devenu le même que celui de mon entourage, l'envie me prenait de parler de cette bourgeoisie que les femmes de mon âge ont vue mourir et qui me semble avoir eu des vertus qu'on ne reconnaît pas assez. Je ne sais pas si mon grand-père eût inventé la poudre, le téléphone, la télégraphie sans fil ou l'aviation dont le monde s'est bien longtemps passé, mais je suis sûre qu'il se fût fait couper le doigt plutôt que de commettre une action douteuse. Que ces hommes-là n'aient pas fait de profonds ni d'utiles politiques, ce n'est pas à moi de le juger, et le goût de la probité mène à l'abstention ; mais leur état d'esprit généralisé, c'était, j'imagine, une grande force au cœur de notre pays.

Est-ce que c'était un tel sujet, s'imposant à moi, qui me faisait désirer de m'en entretenir avec M. Juillet ? ou bien était-ce parce que j'avais le trop vif désir de m'entretenir avec M. Juillet, que j'imaginais et souhaitais un des sujets de causerie qui n'étaient possibles qu'avec lui ?...

Si j'eusse tenté de parler avec mon mari des qualités comparées de la bourgeoisie d'autrefois et des classes qui aujourd'hui occupent sa place, il m'eût clouée immédiatement en

m'opposant la multiplicité des communications, la vitesse des trains et les progrès dans l'art de distribuer les pièces d'un appartement.

C'est ainsi que des motifs d'une qualité plausible s'unissaient, s'accumulaient et surgissaient jusque dans ma famille, jusque dans les circonstances que nous traversions, pour me faire regretter M. Juillet.

Pour épargner aux enfans et à la nourrice qui s'en laissait affecter outre mesure, la vue des sinistres préparatifs auxquels toute la maison était vouée, je les envoyais passer la journée chez mes vieux amis d'autrefois, les Vaufrenard, dans le parterre en terrasse et dans le clos du haut, où toute mon enfance et une partie de ma vie de jeune fille s'étaient écoulées; et lorsque j'avais un moment de répit, je courais les rejoindre. La vue de ma petite fille en train de jouer aux endroits mêmes où j'avais été, moi, petite fille, m'attirait d'une façon toute particulière. Suzanne avait élu, d'instinct, comme moi autrefois, sur la terrasse, le balcon de fer d'où l'on apercevait entre les barreaux, à trois mètres en dessous, la vigne et la citerne;... la vigne du vieux père Sablonneau, maintenant courbé en deux, et la citerne au grand œil glauque, en face duquel j'avais tant rêvé... Une odeur de sureau, de tilleul, de cerfeuil et d'herbes arrachées, surchauffées et pourrissantes, s'exalait alentour. Ah ! mon cœur et ma tête !... C'était là que j'avais conçu tant d'espérances !... Peut-être, devant moi, ma fille commençait-elle déjà, les mains cramponnées au balcon, à imaginer des chimères ?... Elle semblait captivée par les mouvemens des araignées d'eau, comme je l'avais été moi-même; elle avait, comme j'en avais eu, des réflexions d'une puérilité rassurante, et cependant, quel monde d'idées n'était-il pas en formation dans cette petite tête ?... N'était-ce pas moi qui, sous mes yeux mêmes, reprenais mon élan, et de mon point de départ ?... Le spectacle de la vie qui recommence est aussi tragique que celui de la vie qui finit.

Derrière moi, de l'autre côté des persiennes toujours rabattues pour abriter le salon contre l'ardeur du jour, quelques notes isolées au clavier du grand piano, où M. Vaufrenard, encore aujourd'hui, essayait sa belle voix de baryton, maintenant bien fatiguée... Mon Dieu ! quelle source d'émotions que la confrontation des divers momens de notre vie ! C'est à ce

piano que j'avais éprouvé, après mes grandes joies religieuses, plus fortes que tout, l'enivrement de la musique, mêlé à celui de la dix-huitième année. Et une seule note : *la... la... la...*, et le timbre, hélas! un peu fêlé de mon vieil ami, me dilataient le cœur jusqu'à provoquer les larmes, comme jadis, un soir, à ce même endroit exactement, les grosses gouttes d'une pluie orageuse commençant à percer les feuillages.

C'est à ce piano qu'était né mon amour imaginaire pour le jeune homme qui me tournait les pages... celui dont le souvenir, à Fontaine-l'Abbé, s'était superposé à celui de M. Juillet.

Assise sur un de ces vieux fauteuils rustiques, en bois de châtaignier, où il y avait toujours quelques pointes de fer rouillé dont on redoutait à la fois la tache et l'écorchure pour sa robe, je regardais le grand paysage de mon enfance à travers les barreaux de fer du balcon et les jarrets nus de Suzanne : la vigne... la citerne... la cheminée de troglodytes plantée comme une borne dans le champ d'asperges,... puis les toits d'ardoise, la plupart à pignons, des maisons du quai,... la Vienne,... les grandes toues si paisibles,... l'île et ses peupliers,... et puis au delà, la plaine bleue, qui, autrefois, me semblait immense... Oh! si j'insiste, c'est que je ne peux me retenir de rappeler toutes ces choses...

Qu'est-ce qu'elles ont donc, toutes ces choses? Ce n'est pas qu'elles soient en elles-mêmes si remarquables; ce n'est pas seulement parce qu'elles sont mon pays, car d'autres endroits, où je n'avais jamais vécu, m'ont donné des émotions proches de celles-ci... Ce que ces choses-là me rappelaient de particulier, c'était un temps de ma vie où il y avait sans cesse devant moi une espèce de lumière, intense et magnifique, vers laquelle il me semblait que je courais en m'élevant toujours!... Toute mon enfance, période religieuse, période musicale, période amoureuse même, elle se résumait en une seule idée : il y a quelque chose de sublime vers quoi nous devons tendre. Il a pu se faire que j'aie confondu parfois ce sublime avec mes désirs et même avec mes appétits personnels, mais j'agrandissais ceux-ci, et peut-être que je les ennoblissais un peu, en pensant à mon sublime. Toute mon enfance, toute ma jeunesse soulevées par cet idéal puissant, c'est elles qui m'étaient reflétées par le paysage de Chinon, et qui me pénétraient par les sons du piano, par la voix de mon vieil ami, par l'odeur de la citerne,

par celle des herbes arrachées et du cerfeuil fraîchement coupé. Toutes les idées dont on avait nourri là mon enfance, inséparables pour moi des objets que je contemplais, elles se ramassaient en une seule : ce qu'on m'avait appris, c'était la dignité de la personne humaine, notre vocation commune à atteindre un but plus élevé.

Je me souviens très bien que cette conception avait pour moi, enfant et même jeune fille, une conséquence, entre autres, assez curieuse. L'idéal, quelque soin que l'on prît de nous le préciser par l'enseignement religieux ou par les formules de la morale qui ne portent souvent leurs fruits que plus tard, l'idéal demeurait dans mon esprit quelque chose d'assez vague, tout en étant quelque chose qui correspondait exactement à un besoin très exigeant de mon esprit. La seule pensée de l'idéal, le mot même m'exaltait, et me disposait à tout considérer avec je ne sais quel enthousiasme ou quelle frénétique passion. L'idéal fluctuait aussi ; il s'élevait, il descendait. Pendant tout un temps, l'idéal ne fut-il pas pour moi, tout simplement Paris ! Et le souvenir de cette niaiserie de jeunesse me revenait d'autant plus piquant, sur la terrasse des Vaufrenard, que le contraste éclatait davantage, aujourd'hui, à mes yeux, entre ce que je savais maintenant de Paris et l'intelligence qui m'était venue du sens que renfermait l'enseignement de mon enfance. Encore me faisais-je une idée fausse, ou du moins bien incomplète, de ce qu'était Paris. Paris, ç'avait été naturellement pour moi ce qui le différenciait le plus de ce que j'en avais imaginé; Paris, c'était bien plus le monde où mon mari m'avait introduite que le monde de Mme Du Toit et de la rive gauche. Paris, c'était le monde vers lequel Albéric Du Toit, malgré son éducation, sa docilité et l'autorité de son père, était entraîné par un courant irrésistible. Depuis, j'ai compris qu'il y a bien d'autres villes dans Paris, d'autres villes avec des mœurs et des états d'esprit les plus divers et les plus opposés; mais ce Paris vivant, mouvant et cherchant à être le plus en vedette, ce Paris cosmopolite, le Paris de l'Exposition du Centenaire de 89, qui m'avait frappée d'une manière ineffaçable, c'était cela Paris, pour moi. Or, ce Paris-là me semblait être la ville la plus dénuée d'idéal qui pût être ; je n'y avais jamais vu que des gens préoccupés de leur bien-être et de plaisirs tout à fait terre à terre. Pour ce Paris-là, l'homme n'était rien de plus qu'un animal et n'avait

rien de mieux à faire que d'assouvir ses instincts jusqu'aux plus bas. A l'époque dont je parle, ce Paris-là ne s'était pas étalé avec l'outrecuidance et l'officiel succès qu'on lui voit aujourd'hui; il n'avait encore l'allure que d'une entreprise privée. M. Du Toit prétendait que toute la littérature contemporaine secondait ce mouvement. Était-ce exact? Le président et son entourage ne lisaient guère. Cependant, là-dessus, M. Juillet, qui lisait, inclinait à partager l'avis de son oncle. Je l'avais encore entendu soutenir, ces dernières vacances, une opinion dont chacun des termes m'était resté, à cause du dernier, qui avait résonné dans le salon de Fontaine-l'Abbé, au grand scandale d'une dame : « Nos auteurs ont découvert une mine bien facile à exploiter; ils vont prendre, un à un, tous les actes réprouvés par la morale évangélique, et s'employer à les réhabiliter, systématiquement. C'est un procédé enfantin qui fera passer des esprits très médiocres pour d'audacieux génies. Le procédé est d'ailleurs indiqué et le plan tout tracé chez un auteur de la fin du XVIIIe siècle dont le nom ne peut qu'être chuchoté : le christianisme ôté, imaginer ce que deviendra le monde. Il y en a pour vingt-cinq ans à s'amuser à ce petit jeu. Après quoi, il y a chances pour que la société soit transformée en une étable à porcs. » Tel était le dernier terme un peu vif. Et, comme on s'exclamait et quelques-uns s'indignaient de cette conclusion à forme brutale, M. Juillet renchérit sur sa conclusion : «... En quelque chose de pire que cela ! dit-il, car le pourceau ignore qu'il est un animal et qu'il est vil, tandis que nous serons immondes et en tirerons vanité ! »

Je ne savais pas si M. Juillet avait raison ou non d'afficher un si alarmant pessimisme, mais je lui savais gré de l'avoir fait, parce qu'il flattait le goût que j'ai toujours eu à croire que « l'homme est un dieu tombé qui se souvient des cieux... » Oh ! je ne dis pas cela pour mettre de la dorure à mon portrait ou pour me nimber d'une auréole qui paraîtrait d'ailleurs fort ridicule à beaucoup ! Je dis cela comme une vérité que je sens au plus intime de moi, comme la seule vérité capable de me procurer la fierté, l'espoir et une sorte de contentement intérieur qui dépasse tous les plaisirs connus de moi.

Ah ! voit-on, voit-on jusqu'à quel point l'idée de M. Juillet me possédait? Je rappelle les petits événemens de ma vie, je rappelle mes heures de songerie et jusqu'à celles où je me

remémorais mes plus anciennes songeries, et je trouve sa pensée partout. Elle est là, comme une présence réelle, lorsque je suis témoin des derniers momens de mon grand-père, pour m'inviter à faire de ces réflexions qu'elle seule, me semble-t-il, sait inspirer; elle est là lorsque j'évoque un passé auquel elle fut cependant tout à fait étrangère, comme si elle l'eût empli d'avance et à mon insu; et toutes les fois que ma propre pensée tend à s'élever, c'est la pensée de M. Juillet qu'elle rencontre, ce sont les paroles prononcées par lui qui en fournissent la plus satisfaisante expression!

A mesure que les circonstances deviennent pour moi plus solennelles, à mesure que je m'efforce davantage à la vie morale, plus sûrement je me butte au seul homme qui ait mis une touchante complaisance à me parler sérieusement des choses sérieuses, à ressusciter et à perfectionner en moi l'idéalisme de mon enfance, molesté et refoulé par les exemples de la vie matérielle. A ce moment de ma vie, ce n'est qu'en m'abaissant, que j'eusse pu peut-être courir la chance de ne pas rencontrer la pensée de M. Juillet.

Loin de me détourner de lui, de me le faire oublier un peu, ou, tout au moins, de m'inspirer quelque scrupule d'une si constante assiduité imaginaire près d'un homme, mon séjour à Chinon me rapprochait encore de M. Juillet. Même au côté de mon mari, même au milieu de tous mes vieux amis d'enfance, même sous les yeux de ma grand'mère et de maman, et jusqu'en face de la grave mort qui pénétrait dans notre maison, je portais avec une audace ou une innocence déconcertantes, — franchement, je ne sais pas encore aujourd'hui si c'était l'une ou l'autre, — je portais la pensée de M. Juillet. S'il était permis de la localiser comme un objet, je dirais qu'elle oscillait de mon cerveau à mon cœur. Je la sentais entre mes deux yeux, comme une contusion, et d'autres fois c'était une pluie d'été, tiède infiniment, qui me baignait la poitrine, et au dedans et au dehors.

Pourtant, je n'en étais plus à ignorer ou à me cacher à moi-même la nature d'une obsession si charmante. Je savais fort bien que j'aimais. Oui, mais le mot n'avait pas été dit. Je n'en avais pas même, à part moi, prononcé les syllabes, qui donnent à la chose une sorte de sceau; enfin la beauté dont il se parait à mes yeux, son caractère élevé, le rangeaient tout à fait à part.

L'amour, pour s'insinuer en nous, prend pour ainsi dire notre livrée, adopte nos couleurs. On ne sait pas jusqu'à quel point ni pendant combien de temps il peut être parfaitement inoffensif chez une femme. Et lorsqu'il se révèle en dévoilant tous ses attributs véritables, il peut impunément nous causer une terrifiante surprise ou nous arracher des lamentations : c'est trop tard, il est chez lui.

Quelques jours après la mort de mon grand-père, la maison ne pleurait pas plus qu'avant l'événement, les larmes étant taries, mais une morne tristesse pesait sur toutes nos attitudes; grand'mère ne tolérait que des pensées pieuses, entremêlées tout au plus de souvenirs de famille relatifs au cher défunt; et je l'étonnais et l'édifiais beaucoup par le nombre et la précision des réflexions sur la mort que j'étais capable de citer.

— Tu n'en savais pas tant, quand tu étais jeune fille, dit ma grand'mère, qui donc t'a appris tout cela?

Mon mari croyait que j'avais lu les trois livres de sermons dont il m'avait fait cadeau un jour. Me voilà très mal à l'aise. Mon premier mouvement fut de nier : « Non, non, je n'ai seulement pas lu les trois petits livres... » En effet, malgré l'envie de les lire que m'avait donnée un jour M. Juillet, je ne les avais pas lus, et j'étais d'autre part plus fière de tenir ces belles sentences de M. Juillet que d'aucun livre; mais quelque chose me gêna dans l'aveu que j'allais en faire. Et cette gêne persista et grandit. J'éprouvais un grand besoin de dire la vérité. Mon mari s'étant absenté peu après, j'avouai à ma grand'mère :

— Tu sais, ma science, elle ne provient pas des trois volumes, elle provient de ce que j'ai entendu dire à M. Juillet.

Et ma grand'mère me demanda de lui parler de M. Juillet.

Je lui parlai de M. Juillet le plus posément que je pus... Ma grand'mère m'écoutait attentivement, et tout à coup :

— Tu t'excites, me dit-elle. Je reconnais bien là ta nature... Il faut de la modération, ma fille, ne l'oublie pas, même dans le goût du bien !

J'étais pourtant faite à comprendre, à demi-mots, les observations de ma grand'mère, et j'aurais pu être accablée par celle-ci : mais pas du tout! J'avais eu un si extraordinaire plaisir à confesser que j'étais ornée par l'enseignement de

M. Juillet, que cette joie ne se laissait pas traverser. Un instant, l'idée m'avait frôlée, qu'il y avait de ma part quelque inconvenance à parler de M. Juillet à ma grand'mère et à maman; mais soudain, une autre idée avait pris la place, l'idée que je purifiais ce sujet, au contraire, en y touchant en présence de ma grand'mère et de maman!... Une habitude d'enfance, un rejet de responsabilité sur les personnes les plus dignes de ma famille... Un peu plus tard, je me serais dit, le cas échéant, pour calmer ma conscience si elle s'alarmait : « M. Juillet? mais je parle de lui à cœur ouvert avec ma grand'mère, avec maman! » Sophismes, petites lâchetés, dont le caractère ne nous apparaît souvent qu'après coup!

Il y eut pis encore. N'osant plus m'exposer aux observations de ma grand'mère de qui la grande perspicacité m'effrayait, je pensai éprouver les mêmes effets salutaires d'une expansion manifestée devant maman toute seule, parce que son esprit était beaucoup plus simple et ne cherchait pas le mal. Et, devant ma chère maman toute seule, je m'offris le plaisir d'étaler ce que j'avais retenu de plus édifiant parmi les paroles de M. Juillet. Maman, l'indulgence et la bonté mêmes, n'osait rien me dire, mais je m'aperçus qu'elle souffrait, chaque fois que j'abordais ce sujet.

Elle me fit cette observation :

— Ma chère enfant, tu ferais mieux de penser avec plus de recueillement à l'âme de ton pauvre grand-père.

Cela, c'était une phrase qui n'était pas d'elle. Elle me la citait parce qu'elle ne trouvait rien à me dire elle-même, et parce qu'elle jugeait qu'il fallait absolument que quelque chose d'un peu sévère me fût dit pour me rappeler à l'ordre. J'en fus toute glacée.

Il m'en resta une sorte de honte. Je me sentais diminuée dans l'esprit des deux femmes que je respectais le plus; et, bien que je voulusse que leur jugement fût trop prompt, leur jugement me parut comme une divination. Peut-être voyaient-elles en moi mieux que moi-même? Et peut-être prévoyaient-elles mieux que moi les suites de mon état présent? Leur sensibilité de femmes honnêtes me stupéfia; la finesse de leur flair me frappa d'une manière ineffaçable. « Pour avoir à un tel degré le sens d'une déviation possible de la ligne droite, m'eût dit M. Juillet lui-même, — car il avait quelquefois abordé de pareils sujets

devant moi, — quel long exercice, quel séculaire entraînement de chasse au péché d'adultère fallait-il qu'elles eussent dans leurs chastes muscles !... » Oui, c'était là le genre d'une des belles phrases de M. Juillet ; moi, je ne parlais pas si bien.

Et ce fut la première fois que ma fierté native se sentit atteinte. C'était une mortification pour moi excessivement douloureuse. Elle eût peut-être enrayé la marche du démon qui me possédait, si mes deux chastes Dianes, pendant le reste de mon séjour à Chinon, ne m'eussent un peu trop étroitement persécutée.

Ma grand'mère avait cru remarquer que je ne faisais pas montre d'une grande piété à l'église, que je suivais mal les offices, regardais devant moi en ayant l'air de rêver ; que Suzanne n'avait pas du tout l'attitude d'une enfant habituée à assister régulièrement à la messe ; — la nourrice n'avait-elle pas commis l'imprudence de dire, à la cuisine, qu'il lui arrivait quelquefois à Paris de manquer la messe ? — Maman elle-même, qui n'avait, certes, aucun esprit d'inquisition, s'avisa de me prendre en flagrant délit de négligence, un jour de jeûne ! Et pendant une courte absence de mon mari, elle frappa à la porte de ma chambre un soir et me trouva bien tôt couchée :

— Déjà ! dit-elle, tu ne fais donc pas ta prière ?

Je croyais, franchement, être restée très fidèle à tous mes devoirs religieux, — la prière du soir exceptée ; — mais je pratiquais, c'est certain, une religion de Paris, ou du moins de beaucoup de Parisiens, un peu relâchée, une religion qui m'avait moi-même scandalisée à mon arrivée à Paris, mais qui, peu à peu, s'était rachetée, par contraste avec l'absence complète de religion chez la plupart des gens qui m'entouraient. Ah ! je savais par cœur cent textes moraux et édifians, oui, constataient grand'mère et maman, mais la pratique de ma religion, non, je ne la connaissais plus.

— Et alors, qui donc, je te le demande un peu, l'enseignera à ta fille ?...

Elles avaient raison. Mais, outre que je voyais dans leurs remontrances une petite guerre engagée à un autre propos, j'avais, dans ce temps-là, la conviction de comprendre, moi, la religion mieux qu'elles, parce que je la contemplais des hautes altitudes et du point de vue savant où un homme

comme M. Juillet, ancien normalien, agrégé, docteur, etc., imbu de toutes les connaissances modernes, se plaçait pour proclamer hardiment et en plein Paris la vérité du catholicisme. La manière humble et docile de mes bonnes femmes assurément était la meilleure. Mais je vivais à Paris, où elles m'avaient envoyée, et j'avais l'esprit disloqué par des mondes où bien d'autres ont perdu complètement leur foi ; et je subissais, comme toute femme, des influences... Eh bien! qu'est-ce qu'elles auraient dit, si j'avais subi celle de mon mari et de sa famille?...

De telles escarmouches, dont j'apprécie très bien aujourd'hui l'intention généreuse et la fin excellente, mais qui n'étaient peut-être pas très adroites, m'irritèrent. Les procédés indirects, tout à fait contraires à mon tempérament, ont toujours produit sur moi des résultats opposés à ceux qu'on en attend. Mais les procédés de maman et de ma grand'mère n'auraient rien été encore, s'ils n'avaient paru se mêler à un concert formé de toutes nos voisines et amies, qui s'éleva tout à coup pour célébrer, au moyen de cent soupirs, réticences et expressions ambiguës, ce qu'on appelait « mon deuil élégant. »

La vérité était que mon deuil ayant été commandé à Chinon, et bien que ce fût chez une couturière pour qui maman et grand'mère ne tarissaient pas d'éloges, je m'étais toutefois un peu méfiée de son talent, et, afin de m'épargner l'achat d'une nouvelle robe de deuil à Paris, j'avais manifesté par trois visites chez la couturière mon souci d'avoir une robe bien faite. Ces trois malheureux essayages, au lendemain de la mort de mon grand-père, et, si je me souviens bien, deux retouches postérieures à la cérémonie des obsèques, avaient été très commentés dans le quartier. Ma robe n'était ni plus ni moins qu'une robe de deuil, sans la moindre fantaisie, sans la plus mince atténuation à la rigueur classique; je ne pense pas nuire aujourd'hui à la réputation de la couturière si estimée de ma famille, en disant que sa robe, malgré essayage et retouches, n'allait pas très bien ; mais c'est le deuil même qui, paraît-il, m'allait bien, comme il va généralement aux blondes et particulièrement à celles dont les cheveux sont mal contenus sous le crêpe du chapeau. Mon mari, sans arrière-pensée, croyant plutôt être agréable à tous comme à moi-même, avait eu l'étourderie de dire : « Le deuil lui va à ravir... » On avait haussé les épaules,

et il s'était attiré par là des remarques désobligeantes. La nourrice avait entendu, sur le pas de la porte, d'une personne que nous connaissions fort bien, ce propos, appliqué évidemment à mon mari coupable d'encourager ma coquetterie : « C'est un cornichon et à qui il n'arrivera que ce qu'il mérite. »

Que tout cela fût de nature à me faire beaucoup réfléchir sur mon cas et sur les dangers particuliers qu'il comportait, je ne le nie point. Entendus d'un peu haut, les commérages de l'aspect le plus bête et le plus blessant peuvent faire penser aux commentaires de ce chœur, du théâtre antique, qui jase sur ce qu'il voit et est doué d'une singulière prescience touchant la suite des événemens. Mais je n'étais pas en situation pour les entendre de haut, et, commérages, avis détournés, souci trop zélé de mon bien, tout cela, se mêlant, n'aboutissait qu'à me piquer et à me détourner de la pensée de ma petite ville, des miens et de tout ce que mes souvenirs de jeunesse ou d'enfance eussent pu offrir pour moi de salutaire.

Le comble me fut servi par Mme Vaufrenard.

Mme Vaufrenard, dont le mari avait jadis chanté à l'Opéra, qui avait habité cinquante ans Paris avant de venir à Chinon, et qui n'était pas exempte de péché, me glissa dans l'oreille, peu avant mon départ :

— Jolie comme vous êtes, ah ! il faut profiter de la vie, mon enfant !...

C'était complet. Celle-ci, différente pourtant de toutes les autres, croyait, comme les autres, que j'étais appelée irrévocablement à manquer à mes devoirs, et elle m'engageait ouvertement à le faire.

Eh bien ! si quelque avis avait dû contribuer à me retenir dans le droit chemin, c'eût été celui de Mme Vaufrenard !

Les autres m'avaient exaspérée, mais sèchement, en me laissant un goût secret de réaction contre leur puritanisme grincheux ; celui-là me fit pleurer pendant une demi-journée, pleurer de découragement, de désespoir et de rage, en m'inspirant plus d'écœurement que je n'en avais jamais ressenti.

Mes larmes furent à la fois bien et mal interprétées. Maman y vit, au moment de mon départ, une explosion un peu tardive, mais touchante, du regret de son pauvre père ; grand'-mère y reconnut l'effet des sages conseils à moi si fréquemment prodigués, durant mon séjour, et qui opéraient enfin, en produi-

sant dans ma conscience une grande confusion. L'une et l'autre, en somme, furent satisfaites, d'elles-mêmes, tout au moins, plutôt que de moi, car, depuis que j'étais « parisienne, » comme elles disaient, il y avait bon gré mal gré un voile entre nous; elles le sentaient; je le sentais aussi; ni elles ni moi ne voulions le voir, mais nos mains en se tendant s'empêtraient dans son tissu impalpable et pourtant réel.

Étais-je donc si changée? Mais, lors de mes précédentes visites à Chinon, malgré mille nuances disparates, aucune différence essentielle ne nous avait séparées... Étais-je donc si changée?...

XI

Pendant le trajet du retour à Paris, mon mari me confia un ennui dont il n'avait pas voulu m'entretenir sous le toit de mes parens, « parce que les murs, dit-il, surtout en province, ont des oreilles. » Et sa confidence me fut une explication de la lettre alambiquée qu'Albéric Du Toit avait écrite à sa mère et que la bonne Mme Du Toit m'avait lue et relue dans le potager de Fontaine-l'Abbé; la lettre annonçant, à mots couverts, qu'il se passait à Dinard quelque chose « de triste ou de gai, c'est comme on l'entend, » et dont on reparlerait sans doute plus tard, la lettre qui avait fait croire à Mme Du Toit qu'il s'agissait enfin d'une grossesse d'Isabelle. Ah! non, il ne s'agissait pas d'une grossesse d'Isabelle; il s'agissait, hélas! de la malheureuse Emma, ma belle-sœur, qui avait traîné la maman Serpe, avec ses chiens, jusqu'à Saint-Lunaire, tout proche de Dinard, et qui « s'exhibait, » m'apprit mon mari, chaque jour, sur la plage ou aux Petits Chevaux en compagnie « d'une bande de gamins. » Les gamins, c'étaient des petits jeunes gens de dix-sept à vingt ans, la plupart « d'excellente famille, » selon l'expression consacrée, et de si bonne famille que le père de l'un d'eux, un monsieur fort connu, était venu en personne arracher son fils à la compagnie, lui tirer les oreilles en public et non sans avoir laissé entendre quelques paroles peu flatteuses pour la belle qui le retenait, parmi lesquelles le mot « quadragénaire » était le moindre. C'est cette aventure qui avait fait tapage à Dinard où la famille du jeune homme était en villégiature; et c'est ce potin de plage qu'Isabelle qualifiait de « triste ou gai, c'est

comme on l'entend. » Les Voulasne, il est vrai, — mon mari l'avait exigé d'eux, — depuis beau temps ne voyaient plus Emma. Mais, incapables, à force de mollesse, de soutenir une attitude adoptée, si Emma se fût présentée chez eux, ils ne lui eussent opposé ni un mot, ni un geste pour l'inviter à rebrousser chemin. Emma, qui les connaissait bien, poussée d'ailleurs probablement par quelque ami imberbe, mais ravie de faire une bonne niche à son frère, aborda, sur la plage de Dinard, le feu du scandale fumant encore, les Voulasne qui s'y promenaient avec leurs deux filles et leur gendre. Et les Voulasne, une heure durant, leurs deux filles et leur gendre se promenèrent avec Emma sous l'œil de la galerie, s'assirent à côté d'Emma, prirent le thé avec elle. Mon mari, qui trouvait bon tout ce qui venait des Voulasne, était outré cette fois, outré comme je ne le vis jamais. Il reniait ses cousins; il traitait Albéric de tous les noms. Déshonoré par sa sœur quant à lui, il se disait achevé par sa famille et jusque par « cette poule mouillée de jeune Du Toit. » Le plus remarquable de l'affaire se trouvait être que les amis des Voulasne à Dinard : Lestaffet, Baillé-Calixte, et jusqu'à Kulm, le divorcé récent qui venait de lâcher sa femme avec deux grandes jeunes filles, après vingt ans de mariage, enfin tous ceux que j'avais vus, chez les Voulasne et ailleurs, défendre la liberté des mœurs et proclamer la sainte loi de l'amour, se montraient les plus indignés de l'invraisemblable indulgence des Voulasne. Et pour qu'ils fussent parvenus à faire sentir aux Voulasne leur indignation, de quelle façon n'avait-il pas fallu qu'ils procédassent !... Rétrospectivement, mon mari s'échauffait à la pensée qu'une semaine plus tôt il se fût trouvé à Dinard, lui, au milieu de ces événemens.

— Mais, disais-je, vous les auriez prévenus ou atténués !...

— J'aurais tué Emma ! faisait-il tout bas, en étranglant entre ses doigts ses deux genoux accolés.

Il était consterné par ce triste épisode de la vie désordonnée de sa sœur. Les Voulasne s'en trouvaient atteints; ils avaient encore une fille à marier.

— Ne l'oublions pas ! disait-il.

J'essayais d'apaiser les idées de mon mari qui se soulevaient à ce propos, outre mesure, et je me rappelle que, ne sachant quel sujet de conversation opposer à celui-ci, je hasardai quelques réflexions sur les dames de Chinon qui formaient, en

effet, assez violente antithèse avec celles que nous inspirait ma belle-sœur.

— Ces femmes-là ont leurs travers, leurs ridicules, dit-il, il en faut convenir; mais tout, voyez-vous, tout, plutôt qu'une femme sans pudeur!...

Quand nous sommes attristés, il vaut mieux échanger notre sujet de tristesse contre un autre, que prétendre nous égayer. Je lui parlai de mon frère. Depuis mon mariage, je n'avais jamais tant vu ce pauvre Paul que, tout récemment, à l'occasion des obsèques, pendant les quarante-huit heures de congé qu'il obtint; et, de ces deux journées, j'avais gardé un souvenir désolé. Faute de pouvoir se procurer une situation sérieuse, Paul continuait à être un sujet d'alarme pour sa famille; de plus, on m'apprit qu'il avait à Tours une liaison et deux petits enfans sur les bras. Comment parvenait-il à soutenir une pareille charge? Depuis l'échec de ses études de droit à Paris, on l'avait placé, sur sa demande, dans une maison de commerce où il ne recevait que des appointemens dérisoires, mais où du moins l'on n'exigeait de lui rien qui dépassât ses capacités, c'est-à-dire peu de chose. Ce qui m'avait le plus frappée et chagrinée, en revoyant mon frère, c'était de l'avoir trouvé irrémédiablement déclassé. Ah, Dieu! si mon père eût vécu et vu cela! En sept ou huit années de ce régime, Paul avait perdu tout le fruit de son éducation; il était épais, ignorant, commun; c'était un grand gaillard, vigoureux, fort, avec des mains de manœuvre, des vêtemens d'ouvrier endimanché; il était préoccupé uniquement de faire de l'entraînement à bicyclette, nullement malheureux d'ailleurs, en apparence, mais pour moi plus pitoyable que s'il eût souffert de son sort.

— Dans toutes les familles, dis-je à mon mari, vous voyez, il est bien rare qu'il ne se trouve au moins un membre à ne vous faire que peu d'honneur.

— Oh! oh! disait mon mari, c'est qu'il y a partout quelque chose de relâché.

Comme la plupart des hommes, mon mari dénonçait le « relâchement » toutes les fois qu'il en était directement atteint ou menacé de l'être. Hormis ces cas, il y voyait une sorte de progrès dans la douceur et la facilité des mœurs. Si Emma n'eût pas été sa sœur, ni les Voulasne ses cousins, il eût trouvé très « farce » l'épisode de Saint-Lunaire; si mon frère ne lui eût

tenu d'assez près, il m'eût débité à propos de mon frère un petit discours dont je connaissais tous les termes : Paul était des premiers touchés par l'air nouveau d'une génération à laquelle ni ma famille ni moi ne saurions rien comprendre, d'une génération appelée à concentrer toute son activité, non sur des idées creuses, mais sur les sports qui créeront des industries insoupçonnées, d'une génération pas du tout plus dépourvue d'intelligence ou de mérite que les précédentes, mais radicalement différente, tout simplement, et qui ferait preuve de valeur et de courage, comme ses aînées, on le verrait avant peu ; ne commençait-on pas à parler de voitures se mouvant automatiquement? Quel bouleversement prochain dans le monde ! Il y avait longtemps que mon mari prédisait ce bouleversement dont il semblait attendre que l'espèce humaine dût être changée bout pour bout, puisque c'était par de telles prophéties qu'il avait ébloui ma famille, ma famille si incapable de s'initier au caractère d'une telle révolution, et qui, en attendant, jusqu'ici, se lamentait de voir le spécimen de la génération neuve présenter un état d'esprit inférieur à celui du père Sablonneau, la troglodyte, ou à celui de Tondu, le vigneron du clos Vaufrenard, un état d'esprit tel, que mon grand-père avait dit, paraît-il, quelques mois avant sa mort : « Paul? il en est à ce qu'on l'envoie manger à la cuisine ! » Mais Paul tenait de près à mon mari. Et mon mari voulait bien juger que Paul était un paresseux du cerveau, qui n'avait jamais rien fait au collège, rien fait comme étudiant, qui n'était apte qu'à mouvoir les pédales d'une bicyclette, et, en conclusion, que ce qui avait manqué à Paul, c'était l'autorité énergique d'un père trop tôt disparu, de même qu'à l'éducation d'Emma, disait-il en soupirant avec une tristesse et une conviction véritables, « il a manqué la volonté d'un homme. »

*
* *

J'avais envoyé, avant de quitter Chinon, un petit mot à Fontaine-l'Abbé, pour avertir Mme Du Toit qu'elle eût à me donner désormais de ses nouvelles à Paris. Nous n'étions pas rentrés depuis deux jours, qu'à ma grande surprise on m'annonce, après déjeuner, la visite de Mme Du Toit. Elle ne quittait ordinairement la campagne qu'à la Toussaint, nous n'étions qu'à la fin d'octobre. Mme Du Toit m'embrassa, tout émue, en me par-

lant de mon grand-père. Mais elle ne connaissait point personnellement mon grand-père, et je crois qu'elle s'émouvait en songeant qu'elle venait me parler de l'aventure de Saint-Lunaire, de ses suites sur les trop faibles Voulasne, et sur Albéric, gagné par leur extraordinaire apathie.

Et en effet, aussitôt après les condoléances, cette triste affaire déborda de toutes parts. Elle la tenait d'un témoin, d'un ami sûr. M. Du Toit, par bonheur, ignorait tout encore. On espérait que, dans son entourage, le bruit serait étouffé.

Nous ne nous privions point, habituellement, Mme Du Toit et moi, en échangeant nos tristesses de famille, de parler des chagrins qu'Emma causait à mon mari.

— Je n'ai plus de fils, s'écria Mme Du Toit : il est digne de ses beaux-parens! Il a bien fait de ne pas venir à Fontaine-l'Abbé et de rester avec eux cacher sa honte!... Et que pense de cela votre mari, ma chère enfant?

— Mon mari, il m'a dit que s'il eût été là, il eût tué sa sœur...

— Où est-il? où est-il? s'écria Mme Du Toit, en se levant de son siège, je veux le voir, je veux le féliciter... Il y a donc encore des hommes capables de faire respecter avec énergie les convenances!... Mais, dites-moi, et ses cousins Voulasne pour qui il a tant de complaisance?...

— C'est la première fois que je le vois d'une juste sévérité contre les Voulasne.

Mme Du Toit fut très satisfaite de l'entretien qu'elle eut avec mon mari. Ils échangèrent leurs vues sur la famille en général et sur le cas présent. Elle connaissait peu mon mari; elle ne lui croyait point des opinions aussi saines. Ses cousins, sa sœur, et le fameux Grajat, je m'en doutais depuis longtemps, avaient beaucoup nui à mon mari chez les Du Toit, et dans la proportion même où ils m'avaient servie, moi, en me faisant, par contraste, si intéressante et un peu victime.

— Il est très bien, tout à fait bien, votre mari! me dit-elle, quand il nous eut quittées.

Et elle ajouta :

— Mon enfant, les oreilles ont dû vous tinter...

— ... Me tinter?... pourquoi?...

— Parce qu'on a joliment parlé de vous, à Fontaine-l'Abbé, après votre départ!... Oui. J'ai peut-être tort de vous

dire cela; je ne vous le dirais pas si je ne vous savais la plus sérieuse et la plus honnête femme du monde;... et si je ne vous savais la femme de M. Serpe... Eh bien! dit-elle en souriant innocemment, je crois que vous avez laissé à mon mystérieux neveu une impression qui l'a, pour un temps, rehaussé dans mon estime... Admirer une femme comme vous, ma petite amie, cela prouve, chez un garçon, qu'il a encore quelque chose de sain dans le cœur...

Ma gorge se serra. Mon cœur semblait vouloir faire éclater ma poitrine. Je me mis à rire pour faire diversion.

— Ah! bien, dis-je, ce serait la première fois, je suppose, que je laisse une impression derrière moi!...

— Oh! oh! dit-elle, c'est que vous n'avez pas la coquetterie de vous retourner... Mais, abandonnons cela. D'ailleurs, j'ai une idée, ajouta-t-elle en me menaçant du doigt, comme une enfant, si vous devenez dangereuse, je vous ferai désormais surveiller par votre mari... Ah çà! dites-moi, M. Serpe viendra bien dîner à la maison, j'espère?...

— Il en sera très flatté, très heureux...

— Vous comprenez, ma chère petite amie, ne pas vous avoir à dîner cet hiver après l'enchantement que nous a causé votre présence à Fontaine-l'Abbé, non, c'est impossible.

Et, confidentiellement, en s'abritant de la main un coin de la bouche :

— Un qui est amoureux de vous, savez-vous qui?... C'est M. Du Toit!... Je vous en fais la confidence. Je ne suis pas jalouse.

Je dus rire de nouveau. Alors, croyant avoir assez fait pour donner quelque attrait pour moi à sa visite, elle se remit à me parler de son fils, et me parla de lui pendant une heure. Elle m'avoua qu'elle avait quitté la campagne parce qu'elle ne pouvait y vivre sans le voir.

Cette visite me laissa étourdie, et comme enivrée.

Je me souviens qu'il faisait une splendide journée d'automne; les persiennes étaient à demi fermées, l'air était doux; je me laissai tomber dans un petit fauteuil bas; je couvris mes paupières avec mes doigts, et je regrettai Fontaine-l'Abbé... J'entendis le murmure de l'eau, je vis la trouée dans les arbres, les pelouses inclinées, et l'allée couverte où il y avait depuis soixante ans un rouleau de pierre... De tout ce que

m'avait dit Mme Du Toit, que demeurait-il en moi? La pauvre femme m'avait encore une fois prise à témoin de ses tristesses. Ordinairement, j'y compatissais... Allons! allons! il faut avoir le courage de dire qu'aujourd'hui je plaignais ma chère vieille amie, mais que de toutes ses paroles mêlées, une seule demeurait et m'intéressait, celle qui m'avait produit l'effet d'une grande main vigoureuse pénétrant dans ma poitrine et me pressant le cœur : « Je crois que vous avez laissé à mon neveu une impression... »

J'écartai mes mains de mes yeux ; je regardai la pièce où je me trouvais, les objets qu'elle contenait, et le beau jour doré qui entrait entre les lames des persiennes, et tout parut transformé pour moi.

Pourquoi Mme Du Toit m'avait-elle dit une chose pareille?

Parce que, comme elle avait pris la précaution de l'exprimer elle-même, parce que j'étais « la plus sérieuse et la plus honnête des femmes, » parce que j'étais, moi, tellement insoupçonnable, que l'on pouvait impunément, à moi, dire une chose pareille!...

Et elle m'avait dit aussi sur un ton de badinage, il est vrai, que désormais elle me ferait surveiller par mon mari. Cela m'avait, dans l'instant, un peu secouée, parce que le nom de mon mari prononcé à propos de M. Juillet, pour la première fois, communiquait une sorte de consistance à une chose qui pouvait n'avoir été jusqu'ici que rêverie en moi-même, en moi seule... Et cette idée de « surveillance » évoquait en moi celle de culpabilité, jusqu'alors étrangère... Quant au fait lui-même : que désormais mon mari m'accompagnât ou non chez Mme Du Toit, en quoi m'importait-il? Je n'avais pas l'intention de mal agir...

« Les oreilles ont dû vous tinter? — Pourquoi? — Parce que... etc. » Oh! musique des mots qui font naître en nous une pensée douce! Quelle rumeur en moi à présent! Je n'avais rien éprouvé, rien, jamais, jamais, de comparable à cela. J'avais eu un amour, étant jeune fille, pour un homme qui ne s'en était pas douté et qui, lui, ne songeait nullement à m'aimer. Et puis c'était tout. Et il se pouvait qu'un homme eût reçu de moi une impression!... Oh!... Et quel homme!... lui!...

Dieu! qui avez créé les malheureuses femmes avec un cœur si enclin à aimer, pardonnez-moi!

Je ne me fais pas meilleure que je ne suis ; je dis fidèlement par où j'ai passé... Mon Dieu, pardonnez-moi!

C'est une chose trop forte pour nous, que l'amour. Vous avez mis dans l'amour trop de douceur!... Douceur, douceur! ce mot me revient sans cesse... Nous en avons tant besoin!... Mon Dieu, pardonnez-moi!

Je n'essaie pas de me justifier ni de m'excuser même, mais je me rappelle que jamais mon cœur n'avait été ému à la caresse d'une idée comme celle-ci : « Il y a un homme qui pense à toi tendrement. » On ne peut rien imaginer de comparable à cette idée-là. Quand elle pénètre en nous, c'est comme un fer rouge qui nous brûle la poitrine, et qui cependant nous fait crier de bonheur. Ou bien c'est un fluide sans nom qui nous parcourt en modifiant la nature de chaque parcelle de notre chair. Notre chair est toute changée. Nous ne nous reconnaissons plus. Mais notre âme s'échauffe et s'exalte pour les mêmes causes qu'auparavant;... ce qui nous leurre. Il se fait en nous un mélange de tout le connu avec l'inconnu... C'est une bien merveilleuse folie, mon Dieu! mon Dieu!...

Ce ne fut qu'après une heure de véritable hébétude qu'une lueur de raison me revint. C'était en souriant que Mme Du Toit m'avait parlé de son neveu ; elle n'attachait pas la moindre importance aux quelques mots prononcés par elle; en les prononçant, il est très probable qu'elle pensait à autre chose: elle pensait à Albéric; elle pensait qu'elle venait chez moi, encore et comme toujours, agir pour Albéric ou simplement parler d'Albéric... Si son neveu eût témoigné un sentiment sérieux en ma faveur, Mme Du Toit était une femme d'un trop grand sens pour me le rapporter... Cela n'eût pas été conforme à sa manière. Il ne fallait tenir aucun compte de ce qu'elle m'avait dit à ce propos. En me résignant à cette interprétation, je sentis se dissiper mes dernières fumées; j'éprouvai un soulagement, un allégement, la sensation de me vêtir de linge propre et frais. Mais je gardais le souvenir d'avoir passé par un état auquel je ne trouve point de nom. Je sortis avec mes enfans, comme à l'ordinaire.

Je me crus même guérie. J'allais mieux qu'avant la visite de Mme Du Toit. J'avais reçu une violente secousse, oui, mais, me retrouvant après coup sur mes deux pieds, je me sentais plus d'aplomb que jamais.

La première fois que je revis Mme Du Toit, elle ne me redit pas un mot concernant le sujet qui m'avait bouleversée. Mais, pendant tout l'entretien que j'eus avec elle, je ne cessai de remarquer qu'elle ne me parlait pas de ce sujet... Il est vrai qu'elle venait de recevoir une longue lettre d'Albéric et une aussi de sa belle-fille, « très gentille, » me dit-elle. Ils étaient à Rome, après avoir séjourné à Naples, visité Ischia, Capri, Sorrente, Amalfi et les ruines des temples de Pœstum ; ils décrivaient le Vatican, le Colisée, la campagne unique au monde. Enfin, ils pensaient à lui écrire.

Après trois semaines de silence, après qu'elle avait pu croire son Albéric perdu pour elle à tout jamais, cette lettre longue, où Albéric ne marquait même pas qu'il avait négligé d'écrire, et où il était si apparent qu'il n'avait songé ni à écrire ni à s'excuser, la comblait de joie. Elle oubliait tout. Je crois qu'elle pardonnait aux Voulasne et d'avoir serré la main d'Emma et d'avoir enlevé Albéric, pour la seule raison qu'elle recevait aujourd'hui une longue lettre. Les choses de ce monde sont ainsi faites ; elles favorisent les vauriens, trop souvent, constatons-le. Une grosse faute commise, et puis réparée, de combien de petites ne couvre-t-elle pas la trace ?

Les Voulasne n'étaient pas des gens à calculer les suites de leurs actions ; ils agissaient d'instinct, sans motifs de qualité bien choisie, et ils avaient une chance que l'on prétend n'appartenir qu'aux ingénus. Bousculés, rudoyés même par leurs amis, menacés d'une rupture complète avec les Du Toit, ils entreprenaient assez lâchement ce voyage, puis le prolongeaient au delà du terme habituel de leur rentrée, laissant à leurs amis le temps de regretter la commodité de leur maison ; et il n'y avait pas jusqu'au naïf cynisme de leur conduite qui ne leur valût l'avantage d'être ménagés et, par exemple, dans la maison Du Toit. Lorsqu'ils revinrent, on les désirait, les uns pour eux, les autres pour le jeune ménage qu'ils captaient, et puis, n'avaient-ils pas en somme procuré un beau voyage à Albéric !

M. Chauffin, qui revenait d'Italie avec eux, leur fit donner dès les premiers jours de décembre une soirée dans le genre de celle qui m'avait initiée à leurs goûts, aux débuts de mon mariage. Mais, cette fois-ci, mon mari ne monta pas sur le tréteau de ses cousins. Il n'y monta pas parce qu'il était invité à un prochain dîner chez les Du Toit. Non, je n'eusse jamais cru,

que l'invitation chez les Du Toit pût être d'un effet si prodigieux sur mon mari! Quelle que fût sa soumission à ses cousins Voulasne, — un peu moins aveugle toutefois depuis l'épisode de Dinard, — quelle que fût sa vieille crédulité en un monde neuf qui avait la prétention de se créer autour de lui, et qui par cent côtés le retenait, rien, rien ne lui pouvait procurer plus d'orgueil que le fait d'être introduit dans un monde d'esprit traditionnel, rigoriste, ennuyeux même et d'une insoupçonnable honorabilité. Il n'avait pas, aux premiers mois de son mariage, sacrifié à sa jeune femme la petite scène avec le Kangouroo boxeur, mais il en sacrifiait une analogue aujourd'hui à l'honneur de bientôt dîner chez le président Du Toit.

Mme Du Toit, invitée à cette soirée, y vint avec son mari. Cette soirée, composée de pantalonnades qui n'égaieraient pas les enfans de nos jours, consacra d'une manière officielle l'oubli de l'acte commis sur la plage de Dinard; elle nettoya le passé. M. Du Toit, demeuré ignorant de ces potins inscrits sur le sable, contribua par sa présence à ce lavage. Voulasne, gros, gras, pléthorique, doré comme un oignon par le ciel méridional, crevant sa peau de toutes parts, l'œil d'un bébé, la bouche ouverte et bavant d'allégresse, rayonnant de sérénité, allait de l'un à l'autre, interrogeait :

— Avez-vous lu le programme?

— Mais certainement! Très curieux... plein de promesses...

— Ta, ta, ta!... avez-vous lu entre les lignes?

Et les femmes d'ajuster leur face-à-main, les hommes leur monocle. Le bon Gustave se tordait de rire :

— Cherchez bien! disait-il, entre les lignes il y a le clou!... Le clou est entre les lignes!...

Henriette, boubille, étourdie, toujours jeune, souriante à tous, émerveillée que la vie fût si facile et les gens si bons, croyait à deux choses : elle croyait *primo* qu'il était impossible que l'on s'amusât nulle part aussi bien que chez elle, et *secundo* que M. Chauffin avait du génie.

— Il y a un clou? lui demandait-on.

— Chut! chut!... Mais ce que je puis vous dire, c'est que M. Chauffin a eu une idée!...

Le « clou » était planté dans le jardin d'hiver, cela semblait probable, car les portes en étaient tenues hermétiquement closes.

— Du clou, me dit M. Juillet, je crois avoir entrevu la tête!...

— Et comment est-elle?

— Ah! vous êtes prise! me dit-il, vous aussi, comme moi, Dire qu'il suffit de fermer une porte et de laisser soupçonner qu'elle s'ouvrira, pour intriguer les plus rebelles!...

— Mais, la tête, la tête?...

— Oh! dit-il, c'est simplement que l'on attend le départ de mon oncle et de ma tante Du Toit pour ouvrir ces portes...

— En ce cas, j'ai bonne envie de m'en aller en même temps qu'eux...

— Je vous verrai donc toujours partir?... me dit-il, d'un ton qui m'invitait à achever sa pensée en y ajoutant le souvenir de Fontaine-l'Abbé, le souvenir de la voiture dans la cour pavée, de la voiture s'éloignant par la route en lacets...

Et il me sembla à ce moment que tout en lui confirmait ce que m'avait rapporté sa tante. Je ne parlai plus de partir, même quand M. et Mme Du Toit se retirèrent.

Lorsqu'on ouvrit les portes du jardin d'hiver, une exclamation d'enthousiasme s'échappa de toutes les poitrines.

Au milieu de cette pièce, on avait creusé pendant les vacances une piscine, non pas très vaste, à la vérité, mais profonde. Le gargouillement de l'eau la signala à ceux qui, comme moi, ne virent tout d'abord que le dos et les épaules des plus pressés. Puis, tout à coup, un immense éclat de rire, suivi de « Oh! » de « Ah! » de chuchotemens, d'appréciations, de commentaires à l'infini. Me faufilant, me haussant sur les pieds, je reconnus d'abord M. Chauffin, costumé en gardien du Jardin d'Acclimatation et qui récitait un boniment; il désignait, d'une sorte de harpon, deux gros paquets, noirs et gluans, mobiles, apparus, disparus, barbotant dans la piscine à grand bruit. Ces paquets simulaient évidemment des otaries; ces otaries, c'étaient Gustave Voulasne et sa fille Pipette!...

Voulasne et sa fille Pipette, jambes accolées, chacun, dans une gaine terminée en queue de poisson, les bras pliés, fixés aux flancs sous un maillot de caoutchouc, les mains gantées de même matière, seules libres, en guise de nageoires, la tête en un bonnet de bain, le visage étouffé sous un masque d'arlequin noir et moustachu, plongeaient à qui mieux mieux, se redressaient d'un fougueux élan, s'agrippaient le plus malaisément

possible à la margelle, où tous les deux venaient s'ébrouer à l'envi, soufflant, crachant, inondant les spectateurs dont on voyait les uns défendre avec rage leur plastron, et les autres, par galanterie, s'exposer à recevoir bénévolement l'haleine emperlée de l'intrépide et irresponsable Pipette, de Pipette qui livrait à tous curieux, sous le tissu plastique à l'excès, d'une part ses reins solides et souples, et de l'autre ses jeunes seins gracieux. Chauffin, finalement, cela va de soi, jouait à tomber par mégarde dans l'eau, tout vêtu qu'il était, et, avec les deux amphibies, c'était un tumultueux et inénarrable combat marin! Le succès fut sans précédent rue Pergolèse.

Albéric Du Toit regardait ce spectacle comme tout le monde. Je lui dis :

— Est-ce que vous devriez permettre que votre petite belle-sœur se montre comme cela, voyons, Albéric? Vous êtes le seul proche parent de Pipette, qui ayez conscience de ce que vous faites et de ce qui est permis ou non à une jeune fille qui doit trouver un mari... Croyez-vous que cela ne puisse lui être désavantageux?

Albéric me fit observer :

— Est-ce que vous croyez que ce qu'elle fait là est à la portée de tout le monde?

Et le voilà à m'expliquer la difficulté de se mouvoir, en un si petit volume d'eau, sans le secours des bras ni des jambes :

— C'est une affaire de reins, me dit-il avec admiration, uniquement de reins; il faut être une fière nageuse!...

— Si l'on doit te mettre les points sur les *i*, lui dit un peu durement M. Juillet, Madame te prie de remarquer que l'exercice qu'on fait accomplir à Mlle Voulasne est indécent.

Albéric se tourna vers M. Juillet et lui dit :

— A d'autres qu'à toi, mon vieux, de faire le Père la Pudeur!...

Pourquoi disait-il cela à M. Juillet?...

M. Juillet me parla aussitôt d'autre chose. Il sollicitait une mission du gouvernement en Afrique, afin, disait-il, de se faire prendre un peu au sérieux par sa famille. Il comptait bientôt partir; il me l'annonça ce soir-là.

A la pensée qu'il allait disparaître de ma vue, il me semblait que mon cœur cessait d'être suspendu dans ma poitrine et tombait; à la pensée qu'il eût pu ne plus être là dès aujour-

d'hui, il me semblait que j'allais être submergée, asphyxiée dans cette mer de platitude et d'imbécillité que ce monde représentait pour moi. Lui parti, c'était un désert, un néant, le vertige, la mort. Non que nous eussions ensemble des conversations de nature à faire pâmer, mon Dieu! non; il n'abordait avec moi aucun sujet qui pût me donner à entendre que les paroles de sa tante fussent fondées, non; mais il avait avec moi un certain ton où il n'était pas possible que manquât un peu de tendresse, et il avait des mots, de ces mots que je n'ai entendus jamais que de lui, qui s'enchâssaient dans la mémoire et devenaient prétextes, comme un vers de poète, à des songeries illimitées.

Il allait bientôt partir...

Et entre temps, la brutale réplique d'Albéric me revenait à l'esprit.

Je retrouvai M. Juillet, à la fin de cette même soirée; il causait avec une femme assez jolie, Mme Le Gouvillon, qui se plaignait à grands cris des absences trop fréquentes de son mari obligé de voyager en province et à l'étranger. Lorsqu'il en revenait, déplorait-elle, il était fourbu; et avec cela, deux maladies en l'espace de six ans... « Eh bien! et ma vie de femme, monsieur?... Non, je divorcerai ou je prendrai un amant. » Ma présence, d'ailleurs, ne la gêna en aucune manière; elle me dit: « Oh! vous, vous avez un mari qui est un gaillard; vous avez de la veine!... » M. Juillet prit un certain air, que je lui voyais quelquefois, celui que j'aimais le moins en lui, où un dédain se mêlait à je ne sais quel malicieux plaisir, et qui n'était pas perceptible à tous. Et il abonda dans le sens de cette femme, parut s'étonner qu'elle eût pu supporter six années pareil sort et un homme qui avait fait deux maladies, s'il vous plaît!... Il lui cita le cas de George Sand à Venise, au chevet du pauvre Musset fiévreux: « Elle le trompait, madame, de l'autre côté de la cloison avec un médecin râblé!... »

— Vous m'avez dégoûtée, lui dis-je, quand je fus un instant seule avec lui.

Il sourit:

— C'est le langage qu'il faut leur tenir, dit-il.

Cela me faisait mal de le trouver à l'aise avec des femmes de ce genre. Je le voyais si beau! J'aurais voulu qu'il trônât au-dessus de toutes ces comédies des sexes.

Mais il avait cette maudite curiosité que je ne comprenais pas. Il fallait qu'il sût tout, qu'il comprît tout, qu'il s'assimilât tout.

— Tout ! lui dis-je un jour en me plaignant de cela, tout ! quelle saleté que tout ! Tout, c'est le tas d'immondices... Il faut choisir.

— Mais, pour choisir en connaissance de cause, répliquait-il, il faut avoir touché à tout !

— Allons donc ! le choix est toujours fait d'avance.

— Ah ! dit-il, vous avez peut-être raison.

Mais peut-être ne donnait-il pas tort à Mme Le Gouvillon !

La mobilité d'expression de sa physionomie me déconcertait souvent. Je faisais des efforts pour discerner parmi ces images successives celle que je nommais « la vraie. » Car je croyais fermement qu'il n'y en avait qu'une qui fût vraie, et qu'il jouait quand il laissait se dessiner les autres. La vraie, c'était celle qui m'avait plu toujours en lui ; et quand je cherche ce qui la caractérisait, je trouve que c'était avant tout la joie qu'il manifestait en me voyant. C'avait été la même depuis le premier jour, mais, à moins que je ne m'abuse, — et je n'ai jamais été portée à m'abuser en ce sens-là, — le plaisir qu'il prenait à me voir augmentait depuis la saison à Fontaine-l'Abbé. Il ne le trahissait nullement par ses paroles. Il paraissait les mesurer plutôt. Mais, à l'accent, une femme mise en éveil, comme je l'étais, ne se trompait pas. Dans une réunion où il pouvait être, je le cherchais, moi, je ne m'en cache pas, je le cherchais ; eh bien ! quand je l'avais trouvé, il me semblait qu'il venait au-devant de moi, mais plus lentement que moi, avec des hésitations, des arrêts, des retours sur ses pas, que moi je n'avais certes point.

Jamais il ne se permit avec moi le plus léger écart de langage. Il était hardi jusqu'au cynisme avec un grand nombre de femmes. Il s'offrait un régal malin et cruel de scandaliser quelquefois celles, chez sa tante, qu'il appelait des « mijaurées. » Avec moi, son respect était absolu, sa conversation, à part quelques innocens badinages, toujours grave, et remplie de ces imprévus que le plaisir seul inspire, et surtout le plaisir de posséder l'interlocuteur désiré entre tous. Et je me disais : « Si je suis, pour lui, momentanément, l'interlocuteur rêvé, ce n'est pas par ma qualité d'interlocuteur, car je l'écoute plus que je

ne lui tiens tête, et il ne peut me croire assez intelligente pour mériter de pareils frais de pensée ; c'est qu'il se leurre à mon sujet, c'est qu'il est un peu aveuglé sur ma qualité réelle, c'est qu'il a le bandeau, c'est qu'il... » Je n'osais conclure, mais je pensais malgré tout : « c'est que, peut-être, il m'aime !... »

Du mois de décembre à Pâques nous dinâmes trois ou quatre fois chez Mme Du Toit avec mon mari. La présence de mon mari légitimait, à mes propres yeux, les entretiens que je pouvais avoir seule à seul avec M. Juillet. Ces entretiens recherchés par moi, recherchés par M. Juillet, eussent, avec toute autre femme, été qualifiés de *flirt*. Jamais personne ne prononça ce mot à propos de mon amitié de prédilection. A Chinon, tout le monde concevait sur moi des soupçons ; chez les Du Toit, ma réputation, établie une fois pour toutes, par une autorité constituée, était intangible. J'étais une femme bien trop sérieuse pour jamais m'adonner au jeu qu'on appelle *flirt*, — et l'on avait peut-être là-dessus bien raison ! — Ceux qui se permettaient quelque plaisanterie disaient que j'étais attachée à convertir M. Juillet, qui passait pour être assez grand pécheur.

Parfois je pensais : « Est-ce que je regrette qu'il ne me parle pas d'amour ? » Mais je chassais vite la réponse. Je ne voulais rien examiner de trop près, rien prévoir, presque rien savoir. Cette ignorance systématique était tout à fait contraire à mes habitudes. Et qu'une chose en moi se trouvât à ce point contraire à mes habitudes, je voulais encore l'ignorer. Cependant, parfois, la question se présentait à moi : « Mais enfin, s'il me parlait d'amour, que ferais-je ? » C'était lorsque, silencieux, un peu préoccupé, il se tournait soudainement vers moi et que son regard parlait avant ses lèvres... Les lèvres parlaient ensuite et ne continuaient pas le langage des yeux...

Le ton de sa voix s'accordait quelquefois avec le regard. Le sens seul des paroles demeurait étranger. Mais moi, dont le cœur, le corps et toute la volonté fondaient à proximité de quelque chose de si doux, voilà que je n'entendais plus alors le sens des paroles... Et il vit bien, je crois, que ce n'était pas chez moi inattention, mais au contraire attention trop vive portée au seul point qui, dans sa causerie avec moi, comptait, avait de la valeur. La vérité m'oblige à dire qu'il en fut surpris désagréablement. Avait-il résolu de ne point me laisser apercevoir le sentiment qu'il pouvait avoir pour moi ? Il me bouda

un peu. Et je ne savais comment interpréter sa bouderie. N'était-elle qu'une méditation sur lui-même et sur son cas vis-à-vis de moi, qui, bon gré mal gré, — allons! il devait bien le remarquer! — devenait brûlant?

Ce fut une station pendant laquelle j'aurais pu, et j'aurais dû méditer, moi aussi, sur mon cas, qui en valait la peine. Mais, je ne voulais pas méditer, je ne voulais pas penser. Il n'y a pas une période de ma vie où je me sois fuie plus résolument. Je ne cherchais qu'à m'étourdir, à me donner le change. J'ai compris, à cette époque-là, nombre de pauvres femmes que j'avais auparavant accusées sans pitié. C'était le moment pour moi de m'ouvrir à quelqu'un de confiance, à mon confesseur, en tout cas... Oui! mais outre que ma dévotion attiédie m'avait fait perdre l'habitude de m'ouvrir à un confesseur, je me suggestionnais avec acharnement afin de demeurer dans la quiétude la plus parfaite et dans la conviction qu'il n'y avait rien, qu'il ne saurait rien y avoir, enfin qu'*une femme comme moi* ne saurait courir aucun danger de cet ordre. Mon orgueil héréditaire, et tout le contentement de moi qui me venait d'une conscience jusqu'ici irréprochable, contribuaient à m'illusionner. Quand nous sommes vis-à-vis de l'amour, nous devons nous méfier jusque même de ce qu'il y a de meilleur en nous. Tout lui sert.

Est-ce que je n'allais pas jusqu'à me dire : « Il doit partir... Ne part-il pas bientôt?... Ce départ arrangera tout... »

Peut-être pensait-il, lui aussi, à ce départ, pour tout arranger? peut-être même était-ce pour tout arranger qu'il avait prémédité son départ, voulu et organisé cette mission, conforme à ses goûts, je le veux bien, répondant assez bien au prétexte qu'il lui donnait, oui, encore! et qui pourtant m'étonnait... Toujours est-il que lorsqu'il me parla pour la première fois, après sa bouderie, en rompant sa bouderie, et en m'expliquant sa bouderie, il annonçait son départ prochain, moi étant visiblement à bout de nerfs, et lui,... lui, amené, par quels secrets détours? à faire ce qu'il fit...

J'étais dans un état de trop grande surexcitation pour me souvenir avec exactitude de ce qui se passa, entre le moment où il m'annonça qu'il partait « dans dix jours » et le moment où il fit la chose. Il me faut essayer de rétablir aujourd'hui ce qui dut se passer le plus probablement. Je crois aujourd'hui, qu'il

n'avait pas l'intention de faire plus que de m'annoncer son prochain départ, en ajoutant quelques mots gracieux de regret. Il avait résolu cela, du moins, à la suite des réflexions faites durant la bouderie. Mais, je crois aussi que je maîtrisai mal, moi, l'émotion que la date précise de son départ me causait. Il la vit. Et soudain il crut s'apercevoir que notre marche l'un vers l'autre, dans la pénombre et dans le secret, depuis des mois, nous avait rapprochés à ce point qu'un choc valait mieux qu'un recul avec toutes les civilités, bref, que son départ sans une parole eût été un peu tenu par moi comme une désertion. Alors, un déclanchement inopiné se produisit dans ses plans : il joua son va-tout! Il me fit une déclaration!

Mais une déclaration en règles, ce qui s'appelle une déclaration : la plus bourgeoise, la plus empesée, la plus lourde, la plus commune, la plus cinglante déclaration ; une déclaration conforme à la formule, soumise aux exigences du cliché, dépourvue du ton émouvant et jusque même du regard qui donnaient tant de prix à la moindre de ses paroles ordinaires. Pourquoi faisait-il cela? Était-ce parce que précisément il était trop ému? était-ce parce qu'il n'avait jamais parlé d'amour à une femme comme moi? Était-ce parce qu'il s'imaginait qu'à une femme comme moi, il fallait, jusque pour le dérèglement, une proposition régulière?... Je ne me demandai rien de tout cela sur le moment. Juger quoi que ce fût, et fût-ce l'acte le plus extravagant, venant de lui, m'était chose impossible. J'eus simplement la sensation, presque physique, de recevoir une volée de coups, une giboulée de grêlons; et je frissonnai dans toute ma moelle. Et, instantanément, simultanément, je me dis : « Voilà l'amour... Il est nouveau pour moi, déconcertant, terrible! » Et je ne fus pas du tout offensée du caractère banal et maladroit qu'avait revêtu une déclaration adressée à moi par M. Juillet. J'acceptais la formule, comme une jeune fille accepte celle par quoi un monsieur qui va la demander en mariage, se déclare...

Le regret qu'elle n'eût pas été autre ne me vint pas. Je fus, je le confesse, tout heureuse et toute fière de l'avoir reçue. C'était quelque chose d'extraordinaire et d'inouï, qui, enfin, venait !... C'était cela... Que béni fût cela !...

Mais, en même temps, et d'une source étrangère à ma conscience, mais non pas pourtant étrangère à moi, monta tout

le long de mon corps, m'environna, s'appliqua sur tous mes membres et sur mon visage, avec l'exactitude d'un linge mouillé, quelque chose comme une réplique de moi, quelque chose d'aussi moi que moi, et que, cependant, je repoussais comme mon propre fantôme aperçu, hostile, armé contre moi. Oh ! cela n'avait rien de fantastique ni de surnaturel ; c'était une attitude qu'adoptait soudain mon corps tout entier, une attitude que je sentais saisie avidement par chacun de mes membres, par chacun de mes traits, et une attitude en contradiction flagrante avec mes sentimens véritables, une attitude de catastrophe, de malheur public, une attitude d'appel désespéré à toutes les énergies sociales et privées !... Je dus inspirer plus d'effroi que je n'éprouvais moi-même de stupeur. Je me sentais comparable à la chatte qui, de vivante caresse, se mue par un coup d'échine en le plus horrifiant des monstres.

M. Juillet, qui me regardait, prit, lui, la figure d'un homme qui vient de commettre la plus irréparable bévue. L'impression fut courte et définitive. Je vis tous ses traits se déchirer, ses yeux, si expressifs et si beaux pour moi, se ternir, et la chair de ses joues, entre le nez et la lisière de la barbe, comme un sable humide, miné par la main d'un enfant, s'affaisser soudain.

Mon attitude avait dû être pire que je ne me l'imagine, et, sans aucun doute, elle était à la déclaration une réponse catégorique et sans appel.

Il me dit, — oh ! je me souviendrai toujours de ses pauvres lèvres subitement desséchées, d'où tant de paroles enchanteresses étaient auparavant tombées pour moi ! — il me dit :

— Pardon ! pardon ! Je suis un sot, une brute immonde, pardonnez-moi ! J'ai piétiné la fleur que j'aimais à contempler si pure... Ma vie est à vos pieds pour implorer de vous l'oubli de ce que j'ai fait !...

Cela se passait dans le salon de sa tante. Deux mètres ne nous séparaient pas de personnes qui, si elles nous eussent entendus, fussent demeurées sur place, et pétrifiées.

Cette dernière idée, — l'étendue du scandale que la moindre de nos paroles causerait si elle était surprise, idée qui s'alliait si bien à l'entreprise de défense de ma « seconde nature, » — m'empêcha d'ajouter un mot à ceux que M. Juillet m'avait dits. Je l'avoue devant Dieu et devant les hommes : le mot que j'aurais ajouté eût crevé la digue à un torrent de tendresses refoulé,

qui eût inondé le salon de Mme Du Toit, et nous eût tous submergés, comme un déluge. Mon cœur débordait; peut-être n'aurais-je pas pu prononcer le mot; des larmes ou un geste amoureux de mes bras, voilà le langage qui eût répondu à M. Juillet. Peut-être fut-ce le caractère excessif de la démonstration, que je sentais le seul capable de traduire la vérité de mes sentimens, qui m'empêcha de répondre un seul mot!... Je hasarde des hypothèses. Je ne sais pas. Je devrais constater uniquement le fait. Le fait est que j'éprouvais cette intensité d'émotion et de désir, et que quelque chose me paralysa complètement; le fait est que je ne répondis rien. Nous fûmes mêlés, M. Juillet et moi, presque aussitôt, à des groupes différens.

Je crois bien, par exemple, que je n'aurais pas eu le courage de demander à mon mari de m'emmener, car, à la fois et presque avec égale force, je souhaitais et je redoutais que quelque chose de nouveau vînt s'ajouter à ma situation vis-à-vis de M. Juillet; mais mon mari me vit si pâle et si défaite qu'il me proposa lui-même de partir, et je n'opposai aucune résistance. Dans le fiacre, je fus parcourue de frissons, puis un grand tremblement m'agita tous les membres : mes dents claquaient; mon mari en entendit le bruit; il quitta sa pelisse pour me couvrir; il me passait un bras dans le dos, qui me faisait l'effet d'une armature de fer, glaciale, et il disait : « Nous voilà bien! Vous allez nous faire une maladie!... » Il me porta, en s'arrêtant pour souffler à chaque palier, jusqu'à notre cinquième, car il n'y avait pas d'ascenseur dans la maison que nous habitions; et il me mit au lit. Je ne pouvais ni me tenir debout, ni faire quoi que ce fût avec mes doigts. Il réveilla la nourrice pour me garder, s'il devenait nécessaire d'aller chercher un médecin. Mais au bout de vingt minutes, mon tremblement s'apaisa. Je me sentais anéantie et je m'endormis. Le lendemain, je n'étais pas malade; mais alors ce furent des larmes, sans répit. En pleurant, je demandais pardon à mon mari de tout le mal que je lui avais donné; je le remerciais en pleurant d'avoir quitté sa pelisse, de m'avoir montée dans ses bras; il était touché de mes excuses et de mes remerciemens, et moi, de le voir touché, je pleurais de plus belle.

L'impression qui domina en moi, ce jour-là, fut que j'avais eu de la chance d'avoir été empêchée de répondre à la déclaration de M. Juillet; car, pensais-je, quelle honte je souffrirais

aujourd'hui en face de mon mari ! Antérieurement à tout cela, j'avais bien essayé de m'imaginer ce qui se passerait, après, si un jour M. Juillet me parlait; mais je n'avais pas imaginé que mon mari me couvrirait, après, de sa pelisse et me porterait dans ses bras jusqu'au cinquième étage. Impression rudimentaire, un peu puérile, d'ailleurs, et qui en amena toute une série d'un meilleur ordre. C'était la première fois, depuis qu'un grand trouble m'était venu de M. Juillet, que je pensais aux qualités de mon mari, à ses réelles et grandes bontés pour moi, à ce que je lui devais, somme toute, à mes devoirs envers lui. Je n'y avais jamais pensé parce que j'avais toujours assez lâchement reculé la possibilité même de commettre quelque acte positif contre lui. Des rêveries, des sentimens, des désirs, sous le prétexte que cela est vague, cela nous semble sans valeur; mais qu'un acte est donc vite accompli ! Si j'avais répondu un mot, un seul mot, à M. Juillet, au lieu de le méduser avec ma figure de matrone offensée, ça y était ! Oh ! oui, car ce mot, chez une femme comme moi, inaccoutumée au langage galant, ignorante des demi-sentimens, ce mot eût été franc, entier, et tout mon cœur y eût passé.

Il fallut cette alerte pour me tirer de l'engourdissement moral où je gisais paresseusement depuis des mois, comme par l'effet d'un philtre. Ce n'était plus l'heure de faire la petite fille, l'innocente. Je voyais très bien désormais où cela pouvait me conduire. Il y a un moment, où, là comme à l'autel, il faut prononcer le « oui. » Étais-je une femme, moi, à prononcer deux « oui » contradictoires ? Je passai une matinée dans l'épouvante de ce que cette matinée aurait pu être si un souffle était sorti de ma bouche, la veille au soir...

Je pris les plus sincères résolutions. J'avais une telle peur de moi, que j'allai me jeter aux pieds d'un prêtre, dans un confessionnal de l'église Saint-François-de-Sales, le premier venu. Il m'exhorta, mais d'une façon trop anonyme, — c'était de ma faute: que ne recourais-je à lui plus souvent ! — et surtout trop indulgente : il avait l'air de trouver que je n'étais pas une grande pécheresse, puisque j'accourais à lui aussitôt après la première alerte. Il devait en entendre d'autres qui n'y mettaient pas tant de façons ! J'aurais voulu, moi, qu'il me terrorisât. Son indulgence me laissa plus sévère pour moi-même. Je me jurai, durant tout le jour, de déraciner de moi l'idée de

M. Juillet et d'arracher de la mémoire de mon cœur le regret où j'étais de ne lui avoir pas répondu lorsqu'il m'avait déclaré qu'il m'aimait.

Le lendemain, je vis Mme Du Toit qui, entre autres choses, et sans attacher à celle-ci plus d'importance, me dit que son neveu était parti pour Marseille le matin même.

— Ah! dis-je, mais il reviendra avant son départ définitif?

— Non, non, il est parti.

Et elle me parla d'autre chose.

Je sentis toutes mes forces m'abandonner comme si mon sang se fût échappé sous mes pieds par deux rigoles; ma tête se vida, tout mon buste, et mes jambes. Comment ai-je pu continuer de parler à Mme Du Toit? Je n'en sais rien. Je me souviens de lui avoir dit que je craignais continuellement des syncopes, que je n'allais pas bien depuis quelque temps, et qu'elle me demanda :

— Seriez-vous enceinte?...

— Je ne le crois pas, lui dis-je.

Mme Du Toit n'avait pas le plus léger soupçon de mon état.

M. Juillet parti, le danger éloigné, je ne pensai plus qu'à M. Juillet, à sa déclaration, à mon attitude extraordinaire envers lui, qui en eût découragé maint autre! Je ne pensai plus qu'à lui, je ne pensai plus qu'à la cruauté que je lui avais témoignée. Ce ne fut plus le remords de mon sentiment qui me tortura, ce fut le dépit de mon attitude en face de la déclaration; mon attitude m'apparut grotesque; je la maudis jusque dans ses plus lointaines origines. L'idée de la première chose que j'avais à faire fut, naturellement, extrême : je résolus d'écrire à M. Juillet. Et je commençai une lettre. Mais la rédaction m'en fut d'une insurmontable difficulté. Prononcer le « oui » en face de la bouche qui vous dit : « Je vous aime, » — ce qui me semblait, le matin même, comme la veille, infaisable, — je l'aurais fait, à présent, peut-être; mais l'écrire!... « Mais! me disais-je, si je me décide à ce « oui, » c'est parce que mon ami est parti; s'il était resté là, je serais demeurée, moi, dans mes dispositions de ce matin ou dans ma paralysie d'hier soir. Ce « oui » n'est possible qu'écrit. » Je ne terminai pas ma lettre; à la vérité, je n'en écrivis que deux ou trois lignes; je l'enfermai à clef dans mon petit bureau. Et ces trois lignes enfermées là, ce corps que j'avais donné à mon secret et

qui pouvait, à la rigueur, le révéler, le trahir, c'était comme la faute accomplie, extériorisée, visible et tangible. Je sentais le feu dans ce tiroir. Mais pour m'affirmer que je n'étais pas tout à fait une sotte pusillanime, je le gardai là tout le jour, je le laissai là quand je sortis avec les enfans : si mon mari se méfiait de moi, par hasard, il pouvait forcer ce meuble, il lirait les trois lignes!... Une domestique indiscrète en pouvait faire autant. Je jugeais cela un commencement d'audace.

Quand je rentrai, personne, apparemment, n'avait forcé le petit meuble ; mon mari nous avait rejoints dans l'escalier : je n'allais tout de même pas pousser l'audace jusqu'à écrire ma lettre sous ses yeux! Elle demeura réduite à ses trois lignes, dans mon tiroir.

Le lendemain ou le surlendemain tout au plus, mon mari eut la fantaisie d'aller au Théâtre-Français. Au vestiaire, nous nous trouvâmes côte à côte, dans la mêlée, avec un couple que j'avais vu chez les Voulasne et dont je ne savais pas seulement le nom. Saluts, aménités conventionnelles; comme je ne savais absolument pas quoi leur dire, c'est de la façon la plus désintéressée que je hasardai cette phrase quelconque :

— Mais où étiez-vous donc? nous ne vous avons pas aperçus...

— Dans la loge des Le Gouvillon qui viennent de partir pour l'Algérie.

Je ne savais ni où était la loge des Le Gouvillon, ni si les Le Gouvillon avaient une loge; je fis : « Ah!... ah!... » à plusieurs reprises, en mettant mon manteau.

Alors, quelque chose comme une fléchette me pénétra entre les deux yeux et s'y ficha. J'appelai cela une coïncidence curieuse.

Curieuse la coïncidence, et rien de plus.

Peu après, un bon et un mauvais côté de la coïncidence se présentèrent à moi. Le mauvais : il voyageait peut-être avec les Le Gouvillon... Le bon : mais s'il avait avancé son voyage de huit jours, qu'est-ce qui l'avait poussé à cette résolution fébrile? La confusion de la maladresse qu'il croyait avoir commise en me faisant une déclaration. Partir si précipitamment, c'était me montrer son chagrin, son repentir, son émotion.

Une entente entre lui et une Mme Le Gouvillon?... Chose

impossible !... Lui! lui! et une femme qui traitait la question de l'amour comme une courtisane!... Du bon côté, je rangeais encore l'hypothèse qu'il eût voulu, mais bien grossièrement, il faut l'avouer, se venger de mon apparent dédain et me piquer au vif, — mais par quelle étrange aberration! — en ayant l'air de se consoler de ma perte par la compagnie d'une Mme Le Gouvillon...

Dans l'instant même où j'admettais la pire hypothèse, mon sentiment pour M. Juillet ne subissait aucune atténuation. Le déchirement produit en moi par la seule annonce de son départ précipité, avec ou sans compagnons, avait rouvert ma plaie dans toute sa profondeur. En outre, il s'était passé, désormais, entre lui et moi quelque chose, quelque chose de positif qui avait à présent sa sanction dans un départ précipité, dans une autre intrigue même, si l'on veut! mais quelque chose s'était passé entre lui et moi, qui ne me permettait pas de ne plus penser à lui, qui rendait pour ainsi dire légitime à mes yeux la songerie constante à ce qui s'était passé, à ce qui eût pu se passer entre lui et moi, à ce qui se passait ou ne se passait pas, ailleurs, avec d'autres.

Et j'avais tellement besoin d'une interprétation favorable, que j'ai refoulé quelque temps le souvenir qui s'imposait pourtant, le souvenir de la toute récente réplique d'Albéric, si singulière, au bord de la vasque où Voulasne et sa fille faisaient les otaries, et le souvenir de certains mots de M. Juillet, qui m'avaient tant ahurie à Fontaine-l'Abbé, sous l'allée couverte... Je ne voulais pas, je ne voulais pas ! Cela était en opposition trop violente avec le caractère que M. Juillet m'avait constamment découvert... Et puis, enfin, enfin! la déclaration était là, adressée à moi, à moi, à nulle autre !... Qui donc l'obligeait à me l'adresser ?... Et je refoulais la réponse: « Moi! mais moi-même, et sans que je m'en fusse aperçue !... Moi! en ayant l'air de l'attendre, cette déclaration, et presque de l'implorer !... » Et je refoulais ce souvenir tendant à une interprétation si défavorable : « Aussi, quelle singulière déclaration! quel ton! quel bégaiement! quel emploi d'expressions insolites en sa bouche! et combien peu il semblait avoir envie de me la faire, sa déclaration!... » Je refoulais cela. Mais cela s'amassa et fit obstacle devant moi peu de temps après... pour m'obliger à ne penser qu'à M. Juillet, pour justifier ma tour-

nure d'esprit obstinée et exclusive : ah çà ! voyons, ne fallait-il pas débrouiller tout cela ?

Et à mesure que je débrouillais tout cela, à mesure que mon interprétation se tournait du « mauvais côté, » mon sentiment pour M. Juillet, en se compliquant, devenait plus intense. Il se pouvait faire que le pauvre garçon eût des penchans opposés à sa belle intelligence et aux nobles sentimens qu'il voulait avoir !... A de tels contrastes chez un homme, n'avait-il pas fait allusion maintes fois? et précisément, sous l'allée couverte de Fontaine-l'Abbé, n'était-ce pas cela qu'il entendait exprimer, avec ce soupir rageur et désolé? Je le jugeais à plaindre d'être ainsi fait ; « il est malheureux, » me disais-je, et là, encore, je trouvais le moyen d'innocenter mon obsession en lui fournissant un motif charitable !... Son jugement était haut, serein et pur ; il eût aimé sans doute être l'homme qu'il se montrait avec moi ; il n'était pas tout entier cet homme-là ; il l'était, et il était aussi un autre ; l'un s'élevait au-dessus de l'autre ; peut-être m'aimait-il réellement quand il était l'homme d'en haut ; lorsqu'il s'abaissait, d'autres attraits s'emparaient de lui, c'était possible ! Que je le plaignais ! Que j'eusse voulu lui dire : « Je sais... mon malheureux ami !... » Une pensée, un peu présomptueuse peut-être, fondée sur le peu de connaissance que j'avais des hommes, me venait aussi : n'était-ce pas faute d'une femme comme moi qu'il était attiré par des femmes comme Mme Le Gouvillon ?... Est-ce qu'une tendresse délicate et sans bornes, jointe à ce commerce spirituel qu'il aimait, ne l'eût pas satisfait, comblé, retenu à jamais?... Mme Du Toit, sa tante, ne m'avait-elle pas dit en me parlant de lui, et en se frappant le front : « Il aurait tant besoin d'une femme digne de sa « caboche ! » Elle pensait certainement, à ce moment-là, — sans penser à mal, — qu'il aurait eu besoin d'une femme comme moi. Et j'en venais, j'en venais à faire la chose pour moi la plus insolite : des comparaisons... et de physiques !... entre une Mme Le Gouvillon et moi !... Et ceci, s'il vous plaît, avec une grande ignorance des choses de l'amour... L'amour, chez l'homme, me paraissait bien exiger de la femme une certaine beauté, qu'un tendre dévouement devait achever de rendre agréable ; et c'était tout... Malheureuse ! Il n'y avait qu'une idée, une seule, qui ne me vînt pas, c'était que je portais sur mon visage le masque de la femme honnête, de la femme dont

on fait une épouse, une mère, non pas une maîtresse ! Mais, dans mon ignorance, je ne songeais pas, non plus, qu'au moment même de mes plus vives ardeurs pour M. Juillet, ce n'était pas l'amant que j'appelais en lui : je tressaillais seulement, jusqu'au fond de moi, pour avoir trouvé en lui l'image du mari qui m'eût convenu !

Il est possible, il est probable même qu'il m'eût volontiers acceptée comme femme ; il est certain, je le sais aujourd'hui, qu'il ne me souhaitait pas comme maîtresse. Pour le comprendre et pour m'en convaincre, il a fallu que j'en vinsse à l'humiliation de me l'entendre dire.

*
* *

J'avais conservé dans le tiroir de mon petit bureau le commencement de lettre à M. Juillet, les trois lignes, de ma main, qui eussent suffi à m'accuser et à me confondre à tout jamais aux yeux de qui les eût découvertes. L'ébauche de mon aveu, arrêtée en son premier élan, incomplète, mais déchiffrable et claire pour le premier venu, elle était là, sous une mince lame de citronnier, défendue par une serrure vulgaire que deux clefs étrangères au meuble, parmi celles de mon trousseau, ouvraient ; qui eût cédé, par conséquent, à combien d'autres ! J'éprouvais un amer plaisir à cet enfantillage. C'était mon feu qui était là ! C'était aussi tout mon pauvre romanesque, à moi, qui était là !... Lorsque j'ouvrais mon tiroir, je constatais la présence de la feuille pliée en quatre et maintenue, comme presse-papier, par l'argent du ménage : billets de banque, petite pile d'or ou grosse tour penchée de pièces de cinq francs par-dessus... Elle pouvait venir avec le papier-monnaie sous ma main, se déplier, se laisser lire... C'était insensé, odieux même, peut-être.

Cette ébauche de réponse, l'hésitation, la défaillance, l'interruption qu'elle représentait pour moi, c'était aussi tellement l'image de ma situation vis-à-vis de M. Juillet !...

Les mois passèrent. M. Juillet ne reparaissait pas.

Les Le Gouvillon revinrent et point M. Juillet. Les Le Gouvillon furent sur M. Juillet très sobres de paroles : ils s'étaient rencontrés, oui, ils s'étaient quittés aussi. Les intentions de M. Juillet ? Ils les ignoraient. Qui donc connaissait jamais les intentions de M. Juillet ?

Et la mission ?... Une femme ne pense pas à la mission !

L'été vint, Mme Du Toit s'y était prise de fort bonne heure pour me faire jurer de retourner à Fontaine-l'Abbé; mon mari fut invité ; il y viendrait du moins quelques jours, car il avait pendant les vacances des travaux ici ou là, en province; mais nous étions assurés d'avoir cette année Albéric et sa femme. M. Du Toit informé, finalement, — c'était inévitable, — des scandales de l'année précédente à Dinard, étant monté sur ses grands chevaux et ayant menacé de cesser toute relation avec son fils si celui-ci ne demeurait, les prochaines vacances, ou chez soi, dans tel endroit où il lui plairait de louer, ou au Manoir. Des motifs d'économie et un autre, dont je vais avoir à parler, déterminèrent le jeune ménage à venir « échouer » à Fontaine-l'Abbé.

L'autre motif était que la jeune sœur, Pipette, allait aussi se réfugier à Fontaine-l'Abbé. Comment!... Pipette à Fontaine-l'Abbé! Oui. Rien de plus imprévu ; rien de moins vraisemblable ! Assurément. C'était ainsi. La vie des Voulasne créait sans cesse des circonstances extravagantes. L'absence complète, chez eux, de toute loi, le défaut de toute autorité, de tout commandement, l'appréhension de tout obstacle à leurs jeux de gamins, la mollesse vis-à-vis de toute entreprise étrangère, avaient favorisé, sinon provoqué la demande en mariage la plus burlesque. Celui que l'entourage des Voulasne nommait l'Intendant des Plaisirs, M. Chauffin, vieil ami de la famille tant qu'on voudra, mais pique-assiette, en somme, vieux sot, oisif décavé et ridicule, et dont l'assiduité excessive près du ménage Voulasne passait, à tort d'ailleurs, mais enfin passait pour suspecte, avait demandé la main de Pipette, et les parens n'avaient à cela trouvé rien à redire. Ils avouaient, dans leur bonhomie, qu'ils eussent préféré que Chauffin fût plus jeune et plus fortuné, mais la chose, disaient-ils, si elle agréait à leur fille, aurait du moins cet avantage de ne rien modifier aux habitudes de la maison, et de n'introduire dans leur milieu aucune famille rabat-joie... C'était bien cela qu'avait escompté Chauffin. Toutefois, à quelque chose malheur est bon ; les Voulasne n'étaient pas débonnaires à demi : si leur fille résistait, ce n'était certes pas eux qui la contraindraient à accepter Chauffin.

Or, Pipette regimba. Elle n'avait rien de la jeune fille docile que j'étais, moi, avant le mariage. Elle était une « enfant gâtée,» accoutumée à suivre ses caprices; elle avait, comme

ses parens, le goût des plaisirs; elle tira à son papa et à sa maman une langue longue comme la main, puis, l'ayant rentrée, leur parla son langage expressif, où un seul mot suffisait; elle leur dit : « Flûte!... »

Mais Chauffin ne se tint pas pour battu ; Chauffin était amoureux, et résolu, disait-il, à se faire aimer, avec la permission des parens. Les parens étaient bien incapables de refuser à Chauffin la permission de se faire aimer : que fussent-ils devenus sans lui? Ce que voyant, Pipette ne fit ni une ni deux; elle se laissa conduire chez sa sœur Isabelle par sa gouvernante et dit à celle-ci : « Vous pouvez rentrer et dire à papa et à maman que je ne rentre pas. » Une affaire! croira-t-on. Point du tout! Chez les Voulasne, aucun événement ne pouvait tourner à l'affaire; le genre dramatique ne se jouait pas dans leur maison. Pipette refusait obstinément de rentrer; mais Pipette était chez sa sœur, à l'abri, ne manquant de rien, tout au plus incommodant Isabelle.

Le bon Gustave, à l'annonce de la fugue, ne dit mot, paraît-il, et parut sur l'heure assez déconfit. Que pensait-il et qu'allait-il dire? Aussitôt qu'il parla, il dit :

— Eh bien ! et la soirée chez Happy? Est-ce que Pipette va laisser perdre sa place?

Jamais les Voulasne et leurs enfans n'avaient fait défaut à la soirée annuelle chez Happy, un homme du monde, fort connu, chez qui des amateurs donnaient une véritable séance de cirque.

Les Voulasne aimaient beaucoup leur fille ; elle allait manquer à leurs agrémens, mais non pas autant que leur eût manqué Chauffin. Il n'y eut pas un mot prononcé qui fût amer; pas un geste menacant, pas un symptôme de mauvaise humeur; Henriette Voulasne vint voir sa fille cadette chez sa fille aînée et parla devant elle de la soirée au cirque Happy où ils avaient assisté la veille et où Chauffin, dans un rôle de clown, avait eu du succès. Voulasne lui-même, entrant sur ces entrefaites, et embrassant sa fille comme si de rien n'était, lui demanda :

— Tu n'as pas voulu venir avec nous chez Happy, pourquoi?

Et il parla du succès de Chauffin comme l'avait fait Henriette, non par malice, non pas même par la sottise qui eût

consisté à faire valoir devant elle les talens de son prétendant détesté, mais par ignorance absolue des susceptibilités morales. Pipette d'ailleurs n'en était pas autrement choquée. Elle ne voulait plus être en butte aux assiduités de Chauffin, mais, habituée qu'elle était à le tenir pour excessivement drôle, elle prenait plaisir à entendre parler de ses succès chez Happy.

Albéric était enchanté d'avoir chez lui sa petite belle-sœur, qui mettait de la gaîté dans le ménage. Mais, qui fut heureux? qui crut voir en l'aventure une bénédiction de la Providence? qui saisit l'occasion aux cheveux pour parvenir à ses fins? Ce fut Mme Du Toit. Ayant appris les dispositions, inouïes à la vérité, des parens Voulasne, mais conciliantes à l'extrême, on peut le dire, elle s'en était aussitôt emparée, afin de « sauver, » disait-elle, la pauvre petite Irène, — qu'elle se refusait à appeler Pipette, — et pour ramener à soi, du même coup de filet, le ménage Albéric. Puisque les Voulasne comptaient sur le temps pour arranger les choses, que ce temps s'écoulât pour leur jeune fille comme pour Isabelle, ces prochaines vacances, à Fontaine-l'Abbé! Elle le leur proposa. Les Voulasne ne s'alarmèrent, à cette proposition, que d'une chose: Mme Du Toit paraissait donc supposer que d'ici une quinzaine de jours, date de leur départ pour la mer, Pipette n'aurait pas consenti à reprendre sa place au foyer paternel?

— Elle la reprendrait dès ce soir, leur dit Mme Du Toit, si vous consentiez à éloigner d'elle l'homme qui l'a fait s'éloigner de vous...

— Mais pourquoi? demandait naïvement Voulasne.

— Il ne l'épousera pas malgré elle!... ajoutait Henriette.

En conscience, Mme Du Toit, quoique tremblant un peu qu'ils la comprissent, avait essayé de leur faire comprendre la raison. Elle échappait certainement à Voulasne; Henriette la soupçonnait peut-être; mais éloigner Chauffin était au-dessus de leurs forces.

Et la quinzaine écoulée, Pipette n'ayant pas cédé, les parens consentaient à ce qu'elle allât à Fontaine-l'Abbé : « à la maison de correction, » disait Albéric.

Le départ pour la Normandie fut même un peu avancé, à cause de la jeune Voulasne, tant Mme Du Toit avait peur qu'elle ne lui échappât. Et, à cause de la jeune Voulasne encore, la composition des hôtes de Fontaine-l'Abbé fut entièrement

remaniée. Mme Du Toit avait son plan : il consistait à marier Pipette, à la marier vite, si cela se pouvait, à la marier très bien, toutefois. Cela pouvait présenter quelques difficultés à cause des parens Voulasne ; mais quoi ! est-ce que les Du Toit eux-mêmes n'avaient pas donné leur fils à une Voulasne ? Et puis la fortune était belle. En conséquence, nous eûmes de la jeunesse à Fontaine-l'Abbé, jeunes gens et même jeunes filles, inutiles celles-ci, il est vrai, au projet de Mme Du Toit, mais si l'on convoquait les frères, le moyen de laisser les sœurs de côté ? Quiconque ne possédait même pas un jeune homme à marier fut exclu, du moins ce premier mois : adieu M. Froulette, le vieux beau du temps des « Guides de l'Impératrice ! » Il était à craindre que Pipette scandalisât ces familles, sinon ces jeunes gens et qu'il résultât de cet assemblage beaucoup de mal pour la maîtresse de maison : tant pis ! Mme Du Toit triomphait ; elle remportait, cette année, une grande victoire sur les Voulasne ; elle possédait leurs deux filles, elle possédait son fils, et elle espérait fermement conserver le tout pour elle.

Quant à moi, que la compagnie fût jeune ou vieille, turbulente ou morose, Fontaine-l'Abbé demeurait le lieu de mes plus douces émotions ; c'était le lieu de mon ensorcellement ; sur ses pelouses, sous ses beaux arbres, au bord de ses fossés d'eau vive, j'avais bu le philtre qui faisait aujourd'hui mon tourment... Quand je repassai sous ses châtaigniers, quand le château me réapparut, quand j'entendis, en mettant le pied dans la cour pavée, le grand frisson qui secoue le soir le feuillage des platanes, je ne pus me priver de dire à Mme Du Toit : « Ah ! que j'aime votre maison !... » Cri travesti de mon cœur ! duperie de moi-même par moi-même ! Était-ce donc tant la maison que j'aimais ?...

René Boylesve.

(*La cinquième partie au prochain numéro.*)

AU
COUCHANT DE LA MONARCHIE[1]

VII

LA SUCCESSION DE TURGOT[2]

I

Le renvoi de Turgot marque la date la plus considérable du règne de Louis XVI, avant l'époque de la Révolution. L'ancien régime, un instant menacé, opère alors un retour offensif. Si l'on veut oublier les questions personnelles, — rancunes, vengeances, intrigues de Cour, — pour considérer en lui-même l'événement du 12 mai 1776, on y reconnaît avant tout l'échec définitif de ce que le jargon du temps nomme « le système physiocratique, » c'est-à-dire du corps de doctrines chères aux économistes, l'échec du vaste plan de réformes sociales lentement élaboré au cours du dernier demi-siècle. Composé de penseurs, d'hommes réfléchis, instruits et bien intentionnés, ce parti, depuis des années, constituait pour la France une sorte de réserve. Nombre de gens, dans les hautes classes et dans la bourgeoisie, s'accrochaient à l'espoir de trouver dans cette grande école les formules efficaces qui remédieraient aux abus et guériraient les plaies invétérées, la magique panacée qui procurerait la rénovation du royaume. Maintenant, ce rêve s'était

(1) *Copyright by* Calmann-Lévy, 1911.
(2) Voyez la *Revue* du 1er novembre 1909.

enfui. Turgot parti, croulait la foi dans la vertu curative des principes, dans la puissance des théories, dans les bienfaits de la logique. C'en est fait, désormais, jusqu'en 1789, de la philosophie appliquée à la politique, des idées générales présidant à la direction des affaires de l'État. Le grand médecin ayant échoué, il ne restait plus, pensait-on, qu'à essayer des empiriques. La chute d'une généreuse et tenace illusion ne pouvait manquer de produire, dans toutes les couches de la nation, un douloureux et profond ébranlement.

A un point de vue plus étroit, la défaite de Turgot, par une conséquence naturelle, est la victoire du Parlement, ennemi né des innovations, refuge de toutes les traditions, conservatoire de toutes les vieilles routines. Dès le lendemain du geste de Louis XVI congédiant son ministre, on voit cette victoire s'affirmer par des déclarations publiques, par une attitude orgueilleuse, au détriment de la puissance et du prestige du trône.

Enfin, et pour les mêmes raisons, c'est également la revanche de Maurepas. Son horreur des complications, l'insouciante légèreté qui lui fait sacrifier d'instinct à la tranquillité présente tout progrès obtenu au prix d'une lutte ou d'un effort, son égoïsme de vieillard qui ne prétend qu'à jouir en paix de ses dernières années, reçoivent une satisfaction éclatante par le départ de l'homme dont le hardi programme bouleversait implacablement des institutions séculaires. Il se croit assuré de faire prévaloir à l'avenir la politique qu'il préconise, la politique de ménagemens, qui temporise, ajourne et remplace par des expédiens la solution des difficiles problèmes, méthode plus commode que glorieuse, mais, il faut bien le reconnaître, singulièrement conforme à la secrète humeur du Roi. Cet espoir du Mentor ne sera point déçu. « Le règne de M. de Maurepas, constate l'abbé Georgel (1), commence réellement à dater du renvoi de Turgot. » — « Le crédit de M. de Maurepas, écrit de son côté la marquise du Deffand (2), non seulement se maintient, mais il se fortifie ; il en jouira toute sa vie... Il est vrai, ajoute-t-elle avec philosophie, que, comme il se fait vieux, il y a de la marge dans l'avenir. »

On eut de cette faveur une preuve irrécusable dans la déclaration royale qui, la semaine suivante, attribuait à Maurepas

(1) *Mémoires* de l'abbé Georgel.
(2) Lettre du 24 juin 1776. *Correspondance* publiée par M. de Lescure.

l'emploi de « Chef du Conseil des finances, » sans titulaire depuis six ans. C'était, en quelque sorte, une place intermittente, que le Roi supprimait et rétablissait tour à tour, selon qu'il désirait ou non distinguer l'un de ses ministres et le mettre au-dessus des autres. Le dernier occupant avait été le duc de Praslin; mais celui-ci n'en avait guère eu que le titre, sans presque exercer la fonction. L'intention de Louis XVI, en donnant ce poste à Maurepas, fut, au contraire, qu'il y jouât un rôle effectif. Le règlement qui intervint en est le témoignage. A dater de ce jour, on vit, en effet, chaque ministre venir, avant d'en référer au Roi, discuter chez Maurepas les affaires principales de son département. Au sortir de cet entretien, on rédigeait un court mémoire, résumant les vues échangées, mémoire que l'on adressait à Louis XVI. Cette procédure, quelque peu lente, avait pour objet essentiel de contenir et de refréner ce que Maurepas, d'un terme dédaigneux, qualifiait d' « esprit de système, » c'est-à-dire d'arrêter, par un examen préalable, les réformes trop radicales, les innovations trop hardies, de mettre obstacle aux vastes entreprises qui avaient provoqué le renvoi de Turgot.

Demeurer dans les routes frayées et restreindre les horizons, tel est à présent le mot d'ordre; tel est le sûr moyen de conserver les bonnes grâces du Mentor. Non pourtant que Maurepas fût persuadé, dans le fond de son cœur, de l'excellence des vieux erremens, ni qu'il fût incapable d'envisager et de comprendre une politique plus large; comme le dit un contemporain, « il aurait admiré les conceptions profondes du génie, parce qu'il avait dans l'esprit de la justesse et de la pénétration, mais il ne les aurait pas adoptées, parce qu'il voulait éviter les secousses (1). »

L'ordonnance qui fit de Maurepas, sinon un premier ministre de nom, du moins en fait le ministre prépondérant, fut sans doute également, dans l'intention du scrupuleux Louis XVI, une espèce de compensation, de satisfaction d'amour-propre accordée au vieillard, pour lui faire oublier la petite mortification qu'il essuyait au même moment : j'entends par là le choix du nouveau contrôleur général des finances fait sans sa partici-

(1) *Mémoires* de l'abbé Georgel.

pation, sans même qu'il eût été ni consulté ni averti d'avance. Et cependant, en bonne justice, du procédé qui le froissait, Maurepas n'eût dû accuser que lui-même. En travaillant à renverser Turgot, il n'avait pas songé à s'assurer d'un successeur. Tout entier à sa haine et emporté par sa passion, il n'avait vu qu'une chose : satisfaire sa rancune et se délivrer d'un rival. La chose faite, étourdi d'un si rapide succès, il était, le jour même, parti pour Pontchartrain, afin d'y goûter un repos bien gagné et d'y savourer sa vengeance. Rien ne pressait, d'ailleurs, se disait-il. Bertin, l'homme à tout faire, prenait, selon les rites, l'intérim des finances. On avait tout le temps de réfléchir sur la situation.

Mais il avait compté sans les intrigues de Cour et les ambitions en éveil, sans la hâte des partis, sans la faiblesse du Roi. Dans le petit coup de théâtre qui se produit presque au lendemain du départ de Maurepas, on reconnaît encore la main cachée, l'infatigable main de Choiseul et de sa séquelle. Jean Étienne Bernard de Clugny, intendant de Guyenne (1), qui, le 21 mai, fut subitement porté au contrôle général, passait, non sans raison, pour un ami du duc et, plus encore, de son cousin de Praslin, sous les ordres duquel il avait servi autrefois au ministère de la Marine (2). Les grands acteurs, toutefois, restèrent dans la coulisse, et l'instrument direct de cette élévation fut un personnage secondaire, le sieur d'Ogny, intendant des postes royales, dont l'influence occulte était grande sur Louis XVI. Ennemi personnel de Turgot, duquel il se montrait jaloux, c'était d'Ogny, autant qu'il y paraît, qui avait inventé et machiné naguère le stratagème des lettres fausses, dont on s'était servi pour perdre dans l'esprit du Roi le ministre réformateur. Il eut recours, dit-on, à une supercherie pareille pour convaincre le jeune souverain des talens de Clugny, de sa haute supériorité, pour lui faire croire, en plaçant sous ses yeux des pièces et des documens fabriqués, que son ami, l'intendant de Guyenne, jouissait de la confiance de ses administrés et possédait, dans sa province, une popularité réelle. Pour mieux assurer le succès, il mettait dans son jeu Thierry, le valet de chambre du Roi, qui avait l'oreille de son maître. C'est par

(1) Il avait auparavant exercé les fonctions d'intendant de la généralité de Perpignan.

(2) Journal de Hardy, 13 et 14 mai 1776.

l'accord secret de ces deux subalternes, médiocres tous les deux, tous les deux intrigans, que fut résolu brusquement, et comme à l'improviste, le grave et difficile problème de la succession de Turgot (1).

Dans son château de Pontchartrain, où il jouissait des douceurs du printemps, Maurepas fut informé par un billet du Roi de la décision prise. Il accourut sur-le-champ à Versailles, où tout son effort se borna à rabattre l'orgueil des amis de Choiseul, enflés d'une apparente victoire. Il y réussit sans grande peine. Le soir même de son arrivée, le Roi, s'adressant à Maurepas, disait tout haut, en présence de la Cour : « J'apprends que M. de Choiseul est à Paris. Que n'est-il à Chanteloup ? Quand on a le bonheur d'avoir une terre, c'est la saison d'y être. » Un grand silence accueillait ces paroles. Le duc, dès le lendemain, repartait pour Chanteloup.

II

L'élévation de Clugny au contrôle, dans la situation présente, n'était pas seulement, pour tout dire, un acte d'étrange légèreté, mais un lamentable scandale. Non qu'il fût dépourvu d'intelligence et de capacité ; mais il traînait derrière soi un passé qui faisait présager ce que serait l'avenir. A Saint-Domingue, où il avait fait ses débuts dans l'administration royale, on se rappelait encore avec horreur les exactions, les abus de tout genre qui avaient marqué son passage. On racontait même, à Paris, que le Conseil supérieur de la colonie avait exigé son renvoi, après l'avoir « menacé de la corde (2). » A Perpignan et à Bordeaux, pendant son intendance, il s'était signalé par sa vie dissolue, son immoralité publique, — vivant avec trois sœurs, dont il avait fait ses maîtresses, — non moins que par une âpreté au gain et un « goût de l'argent, » qui confinaient à l'indélicatesse. Son nom patronymique étant Nuis de Clugny, ses administrés, disait-on, en avaient tiré l'anagramme : *indignus luce*, indigne de voir le jour. En outre, altier et dur, opiniâtre dans ses idées, ce n'était guère l'homme qu'il fallait pour manœuvrer parmi d'innombrables écueils, pour apaiser tant de

(1) Journal de l'abbé de Véri. — *Mémoires* d'Augeard. — *L'Espion anglais*, etc., etc.

(2) Journal de Hardy, 28 mai 1776.

vanités ombrageuses qu'avait naguère froissées la brusque honnêteté de Turgot. Pour ces raisons diverses, l'avènement de Clugny fut accueilli à la cour de Versailles avec une réserve méfiante, dans le public bourgeois avec une stupeur révoltée (1).

Louis XVI lui-même fut prompt à reconnaître son erreur. Quinze jours après l'entrée de Clugny aux affaires : « Je crois que nous nous sommes encore trompés ! » disait-il avec un soupir. Comme il était malhabile à dissimuler, cette inquiétude se traduisait par une froideur à l'égard du nouveau ministre, une antipathie silencieuse, dont le contrôleur général se plaignait à Maurepas. « Faites-nous du beau et du bon, répondait ce dernier avec une bonhomie railleuse, et le Roi reviendra de ses préventions. » A quoi Clugny répliquait cyniquement : « Ma foi, je crois que le plus habile ne saurait comment s'y prendre ; mais, puisqu'il faut faire parler de soi, je puis toujours culbuter d'un côté ce que M. Turgot a culbuté de l'autre (2). »

La politique de réaction cachée sous cette boutade, c'était justement celle que désirait le Parlement, c'était celle dont Nicolaÿ, président de la Cour des comptes, réclamait le retour, tout en enveloppant sa pensée dans la vague phraséologie de la rhétorique officielle, quand, lors de la prestation du serment, il accueillait Clugny par ces mots significatifs : « Monsieur, le Roi vous élève au ministère des Finances pour le bonheur de ses peuples. On vous propose pour modèles et pour guides les ministres habiles et sages qui, toujours amis de la propriété, de l'ordre et de l'état des personnes, n'eurent jamais d'ambition que d'être utiles. Ils firent le bien sans faste, sans étonner par des

(1) Le public parisien, mal instruit des intrigues qui avaient entraîné la nomination de Clugny, s'en prenait à Maurepas de ce choix singulier, comme en témoigne ce passage du Journal de Hardy : « On ne pouvait pardonner au comte de Maurepas d'avoir abusé de la confiance de son Roi, au point d'oser lui désigner pour deux places de la dernière importance deux hommes si peu propres à les remplir, en la personne du sieur de Clugny et du sieur Amelot. Était-il concevable qu'un ministre de soixante-quinze ans, appelé auprès d'un monarque de vingt ans, sans aucun vice et rempli de bonne volonté, loin de chercher à contribuer à la gloire de son jeune maître et au bonheur des peuples, pût s'oublier jusqu'à ne s'occuper que des intrigues de Cour, tandis qu'il traitait les affaires les plus sérieuses avec une coupable légèreté ? Et pouvait-on s'étonner d'entendre dire qu'à Versailles le cri général était que le dit comte de Maurepas radotait et qu'avant six semaines il serait invité à se retirer de la Cour et remplacé peut-être par le duc de Choiseul ? » — Jeudi 6 juin 1776.

(2) Lettre de l'abbé Barthélemy à la duchesse de Choiseul, du 12 juin 1776. — *Correspondance secrète* de Métra.

opinions nouvelles, sans alarmer par des spéculations hardies. Leur méthode, conforme aux principes, eut la justice et l'économie pour bases; ils furent fidèles aux engagemens, ils ranimèrent le commerce, ils firent fleurir l'agriculture... La nation espère de vous, monsieur, tout ce qu'elle a droit d'en attendre. »

L'attente du Parlement ne devait pas être déçue. Le premier acte de Clugny fut pour donner satisfaction, sur le point qui avait soulevé les protestations les plus vives, aux tenaces préventions de la magistrature. Le 11 août, un édit de Louis XVI rétablissait solennellement le système des corvées, un édit dont le préambule désavouait le langage contraire tenu, six mois auparavant, quand Turgot dirigeait la plume. « La nécessité de réparer les grandes routes avant l'hiver, faisait-on dire au Roi, nous a engagé à examiner les moyens d'y pourvoir, et nous avons reconnu qu'il était impossible de mettre en usage ceux qui sont ordonnés par notre édit du mois de février dernier. Nous avons cru, d'ailleurs, devoir donner une attention particulière aux représentations de nos Cours... Nous avons donc jugé convenable de rétablir par provision l'ancien usage observé pour la réparation des grands chemins. »

Tout en imposant à Louis XVI cette palinodie humiliante, Clugny n'osait pourtant aller jusqu'au retour complet du vieil état de choses, dont il savait l'immense impopularité. Il fut permis aux intendans, quand ils le jugeraient à propos, de substituer à la corvée une taxe perçue en argent, qui viendrait s'ajouter à l'impôt de la taille. Quelques intendans, peu nombreux, eurent assez de courage pour user de cette faculté, notamment Dupré de Saint-Maur, intendant de Bordeaux, qui s'attira ainsi les violentes colères du Parlement de sa province. En certains lieux, comme dans l'Orléanais, les paysans refusèrent net de travailler à la réparation des routes, en s'appuyant sur la première déclaration du Roi ; il fallut employer la force et emprisonner les syndics de quatre gros villages. Un an après le rétablissement des corvées, si l'on en croit une des gazettes du temps, sur les trente-deux généralités du royaume, on n'en comptait encore que quatre où le nouvel édit fût intégralement appliqué (1).

(1) *L'Espion anglais*, t. VI.

J'ai dit, dans une récente étude, la douleur de Turgot en assistant à la destruction de son œuvre. Mais, si une mort prématurée ne l'eût privé des revanches de l'avenir, il eût eu la consolation de reconnaître une fois de plus qu'une bonne semence, dans un terrain soigneusement préparé, finit tôt ou tard par germer et par produire des fruits. Le successeur immédiat de Clugny, Necker, se risquait bientôt à son tour sur ce terrain brûlant. Ses idées étaient, sur ce point, fort voisines de celles de Turgot : « Cette question, disait-il au Roi, n'est, en dernière analyse, qu'un débat entre les pauvres et les riches. » Toutefois, prudent par caractère, temporisateur par calcul, il jugeait préférable de confier la réforme à ces administrations provinciales dont il faisait alors l'essai, de laisser aux corps électifs le choix de l'heure et des moyens. Chaque assemblée régla la question à sa guise, dans le sens de la liberté, et la mesure fut généralisée lors de l'assemblée des Notables. Quand survint la Révolution, la corvée avait disparu de toute la surface du royaume (1).

Quelques jours après les corvées, c'est le tour des jurandes. L'édit rendu le 19 août rétablissait six grands corps de marchands et, pour certaines industries spécifiées, des communautés d'arts et de métiers. Ici encore, le préambule dicté par Clugny à Louis XVI affecte le ton et l'accent d'une amende honorable envers le Parlement : « Notre amour pour nos sujets nous avait engagé de supprimer les jurandes et communautés de commerce, arts et métiers. Toujours animé du même sentiment et du désir de procurer le bien de nos peuples, nous avons donné une attention particulière aux différens mémoires qui nous ont été présentés à ce sujet, et notamment aux représentations de notre Cour de Paris... » Suivent les raisons qui engagent le souverain à abroger, dans ses articles essentiels, l'édit rédigé par Turgot. De cet édit subsistent seules les dispositions accessoires qui détruisent des abus crians, comme l'exclusion des femmes de certaines professions convenant spécialement à leur sexe. Et la liberté du travail est également laissée aux humbles industries exercées par de petites gens, « savetiers, oiseleurs, vanniers, cardeurs de laine et faiseurs de lacets. » Pour tous

(1) *Les Finances de l'ancien régime et de la Révolution*, par René Stourm, t. I.

les grands corps de métier, on revenait à l'ancienne réglementation.

Ce retour en arrière ne se fit pas sans résistance. Les travailleurs, quelque temps affranchis, ne reprirent pas le joug avec docilité. Des conflits renouvelés mirent de ce jour aux prises artisans et patrons. Des incidens surgirent, que les gens réfléchis n'envisageaient pas sans effroi. C'est ainsi que l'on vit, dans une manufacture, les ouvriers, formés en tribunal, condamner à l'amende ceux d'une fabrique voisine, pour n'avoir pas pris le parti de leurs camarades congédiés, et menacer de l'interdit tous ceux qui refuseraient de reconnaître la sentence. Devant de tels symptômes, en présence de ces mœurs nouvelles, de l'état d'esprit qu'elles décelaient, les sages se demandaient combien de temps pourrait tenir une politique de contrainte et de régression.

Les destructions opérées par Clugny furent cependant moins critiquées encore que certaines de ses créations, parmi lesquelles il faut noter surtout l'institution de la « Loterie royale de France. » C'était chez nous une chose nouvelle. Sans doute, malgré les nombreux règlemens qui proscrivaient tous les jeux de hasard, quelques loteries particulières, établies en faveur d'œuvres utiles ou bienfaisantes, comme l'École militaire ou des communautés religieuses indigentes, étaient tacitement tolérées, à cause de leur objet. Mais Clugny osa davantage. En vue de procurer une ressource au Trésor, il s'avisa de supprimer toutes les loteries partielles, pour fonder une vaste loterie, fonctionnant au profit du Roi, administrée sous son autorité par des commissaires officiels (1). La lettre où il annonce cette audacieuse innovation expose avec un cynisme candide les motifs qui l'inspirent et le but qu'il poursuit : « Sur ce qu'il a été représenté au Roi que les différentes loteries établies jusqu'à présent dans le royaume n'avaient pas pu empêcher ses sujets de porter leurs fonds dans les pays étrangers..., il a paru qu'il ne pouvait y avoir d'autre remède que de leur procurer une nouvelle loterie, dont les différens jeux, en leur présentant les hasards qu'ils veulent chercher, soient capables de satisfaire et de fixer leurs goûts. » Ce langage, succédant à celui de

(1) Arrêt du Conseil du 30 juin 1776.

Turgot, ne pouvait manquer d'exciter une indignation assez vive. La note nous est donnée dans ce passage d'une des gazettes du temps : « Par cette érection infâme, y lit-on (1), le Roi s'établit en quelque sorte le chef de tous les tripots de son royaume, leur donne l'exemple d'une abominable cupidité et semble vouloir faire de ses sujets autant de dupes ! »

Mais le plus grand scandale fut provoqué par la conduite privée et les façons d'agir du nouveau ministre du Roi. A peine installé au pouvoir, son premier soin était de renouveler tous les baux de finance, pour en tirer des pots-de-vin, pour extorquer des « croupes » qu'il distribuait, sans nulle vergogne, à ses maîtresses et à ses complaisans. « Clugny, témoigne Marmontel, parut n'être venu que pour faire le dégât aux finances, avec ses compagnons et ses filles de joie, » et se livrer « à un pillage impudent dont le Roi seul ne savait rien. » — « Le contrôle, renchérit Augeard, était réellement devenu un mauvais lieu et le rassemblement des fripons et des catins de Paris. » Après trois mois de ce régime, la défiance devint telle dans le monde financier, que toutes les affaires languissaient, toutes les bourses se resserraient, les banques les plus solides refusaient leur crédit, et les effets royaux tombaient « avec une précipitation effrayante, » si bien que, pour certaines valeurs, la dépréciation atteignait vingt pour cent.

Maurepas, malgré sa légèreté, commençait à s'épouvanter. Il mandait son ami Augeard, lui confessait ses craintes, lui proposait à brûle-pourpoint la place d'intendant du Trésor, pour mettre un terme à cette gabegie et relever un peu le crédit de l'État. Augeard, comme bien on pense, se refusait à être, selon son expression, « le partenaire ou le jockey d'un être diffamé. » Maurepas, toutefois, ne se tenait pas pour battu; apprenant que Clugny souffrait d'une forte attaque de goutte, il renouvelait et précisait son offre : « Que Clugny crève ou non, disait-il à Augeard, je partage le contrôle général en deux. Je vous donne le Trésor royal, et la partie contentieuse à Taboureau. »

La nature arrangea les choses et se chargea du dénouement. A peine débarrassé de son accès de goutte, Clugny, plus que jamais, se replongeait dans sa vie de débauches ; les premiers

(1) *L'Espion anglais*, tome IV.

jours d'octobre, une crise nouvelle se déclarait, compliquée de « fièvre miliaire, » et le bruit courait aussitôt que sa vie était en danger. « M. de Clugny est toujours très mal, écrivait Mme du Deffand (1) ; on n'en désespère pas absolument, mais chacun lui nomme un successeur. » Une visite que Maurepas crut devoir faire au contrôle général, pour y chercher les pièces nécessaires aux affaires courantes, acheva de fixer l'opinion : il était venu, disait-on, « apporter au malade les derniers sacremens. » Clugny lui-même était sans illusion. A son ami de Vaines, qui, pour le rassurer, lui citait l'axiome populaire : « Un contrôleur général ne meurt jamais en place (2), » il répondait froidement : « Eh bien ! je ferai mentir le proverbe. » Un changement de médecin et de nouveaux remèdes procurèrent un mieux passager ; mais bientôt la poitrine se prit et, le 18 octobre, il rendit le dernier soupir, au milieu des « cinq femmes » qui entouraient son lit et qui « remplirent de leurs clameurs » l'hôtel du contrôle général : c'étaient, dit un récit du temps (3), « Mme de Clugny, son épouse, Mme de Clugny, sa belle-sœur, Mme Tillorier, sa maîtresse favorite, et les deux sœurs de cette dernière, qui la suppléaient tour à tour. »

La nouvelle de cette mort fut accueillie dans le public par un soupir de soulagement. « Vous jugez, s'écrie un gazetier (4), de la joie qu'on a reçue d'être délivrés de ce fléau, de ce monstre ministériel, très propre à ramener les calamités encore récentes de l'abbé Terray ! » On composa cette cruelle épitaphe :

Ci-gît Clugny, de qui la fin
De sa vie est digne, sans doute.
Il aimait tant les pots de vin,
Qu'il devait mourir de la goutte.

III

Le passage de Clugny au contrôle général peut être regardé comme un court accès de folie entre deux périodes de sagesse. Pendant ces quelques mois s'étaient amassées bien des ruines :

(1) Lettre du 13 octobre 1776. — *Correspondance* publiée par M. de Sainte-Aulaire.

(2) La chose, effectivement, ne s'était jamais produite depuis Colbert.

(3) Lettre du sieur Rivière au prince Xavier de Saxe. — Archives de Troyes.

(4) *L'Espion anglais*, tome IV.

un déficit de près de vingt-quatre millions, le crédit public ébranlé, la confiance du peuple détruite, un commencement de soulèvement profond contre les réactions, tant religieuses que politiques, dont on croyait discerner la menace. La situation extérieure ajoutait à ces inquiétudes une cause grave de soucis. La révolte de l'Amérique contre la domination britannique, l'appui non déguisé que l'opinion française prêtait aux *Insurgens*, l'irritation qu'en éprouvait le peuple d'Angleterre, laissaient prévoir, à bref délai, l'éventualité redoutable d'un conflit maritime, et l'obligation s'imposait de renforcer la flotte de guerre, nouvelle source de grosses dépenses. Comment, dans l'état du Trésor, faire face à cette charge écrasante ? Le mot sinistre de banqueroute courait déjà sur bien des lèvres. On se rappelait les procédés sommaires et déshonnêtes des dernières années de Louis XV. Des gens bien informés assuraient qu'il était question du rappel de l'abbé Terray.

Maurepas, mieux que personne, était au fait de ces difficultés. Malgré sa frivolité légendaire, il en était profondément troublé. Sa défiance instinctive de tout génie qu'il sentait supérieur au sien, le goût qu'il professait pour les médiocrités, étaient prêts à fléchir sous la pression des nécessités du moment. Il admettait surtout que l'état des finances exigeait un rapide, un énergique secours. Dans cette perplexité poignante, un expédient s'offrit à son esprit, propre à concilier, pensait-il, l'intérêt du royaume avec ses répugnances à se donner un maître. Ne pourrait-on couper par le milieu le département des finances, regardé par beaucoup comme trop vaste pour un seul homme, le partager en deux districts, gouvernés par deux chefs distincts et indépendans l'un de l'autre? La partie administrative, la comptabilité, le contrôle des dépenses, toute la partie technique enfin, seraient confiés à un spécialiste éprouvé ; tandis que le Trésor royal, la direction supérieure des finances, la partie du service qui confine à la politique, recevraient l'impulsion d'un homme de plus large envergure, et que la barre du navire en détresse serait mise en des mains plus fortes. Ingénieuse conception, où Maurepas, écrit l'abhé Georgel, crut découvrir « une innovation admirable. » L'idée, dit-on, lui en fut suggérée par l'ancien ami de Turgot, le sieur de Vaines (1), ce

(1) Voyez *Au couchant de la Monarchie*, tome I, p. 312.

brouillon ambitieux, qui, convoitant le contrôle pour lui-même, mais n'osant pas encore publier ses visées, comptait se voir choisi pour le second emploi.

Quant au premier poste, en effet, le titulaire était comme désigné d'avance. Louis-Gabriel Taboureau des Réaux, d'abord membre du Parlement, puis intendant de Valenciennes, aujourd'hui conseiller d'État, était de ces hommes probes, consciencieux et modestes, auxquels on songe, dans les temps difficiles, pour remettre de l'ordre au sortir du chaos et calmer par leur seule présence l'inquiétude des bons citoyens. Dans les dernières années du règne de Louis XV, « dès qu'il y avait un ministère vacant, dans quelque genre que ce fût, le public le nommait (1). » Ces velléités, cependant, n'avaient jamais été suivies d'effet, soit que l'on eût insuffisamment insisté, soit qu'il se fût alors dérobé à l'honneur. Dans tous les cas, sans ambition, un peu timide, de santé délicate, et « dénué de cette énergie qui enfante également les belles actions et les grands forfaits, » si Taboureau souhaitait un poste dans l'État, ce n'était assurément pas le contrôle général, « surtout dans la crise actuelle, exigeant ou l'heureux génie d'un patriote zélé ou l'âme atroce d'un scélérat intrépide (2). » Malgré le désir de Maurepas et la pression de ses amis, malgré l'intervention du Roi, qui lui disait affectueusement : « Non seulement je le veux, mais le public le veut aussi (3), » il hésitait à charger ses épaules d'un fardeau si pesant. Même, assure-t-on, impatienté un jour par l'insistance indiscrète du Mentor, il se laissait aller jusqu'à lui adresser une mortifiante réponse ; comme il alléguait sa santé et que Maurepas lui objectait qu'il était encore jeune : « Monsieur le comte, répliquait-il au ministre septuagénaire, quand on a passé cinquante ans, on n'est plus guère propre aux affaires publiques. »

Pour triompher de ses refus, il fallut la promesse formelle qu'on le doterait d'un puissant auxiliaire, que l'adjoint désigné aurait « tout le pénible et le périlleux de la place. » Encore n'accepta-t-il qu'à titre provisoire, se réservant de s'en aller, si

(1) *L'Espion anglais*, tome IV.
(2) *Ibidem*.
(3) Lettre du sieur Rivière au prince Xavier de Saxe, du 23 octobre 1776. — Archives de Troyes.

ce duumvirat ne donnait pas les bons résultats attendus, en quoi il faisait preuve de sagesse et de prévoyance.

Si l'avènement de Taboureau, escompté de longue date, ne provoqua dans le public ni enthousiasme ni surprise, on ne saurait en dire autant de l'« adjoint » choisi par Maurepas pour « soulager » le contrôleur de la partie la plus difficile de sa tâche. Le nom de celui-là ne pouvait manquer d'éveiller une sensation qui, chez certains, allait jusqu'au scandale. Un étranger, un hérétique, un banquier qui, jusqu'à ce jour, n'avait jamais touché aux affaires de l'État, il n'en fallait pas tant pour piquer les curiosités et surexciter les esprits. Jacques Necker, né à Genève en 1732, d'abord simple commis dans la maison de banque de l'un de ses concitoyens établi à Paris, était rapidement devenu, par son activité, par son intelligence, par sa probité scrupuleuse, par son mariage aussi avec la belle Suzanne Curchod, par sa fortune enfin, aussi grosse qu'honnêtement acquise, un personnage en vue, un personnage considérable dans la société de ce temps. Syndic de la grande Compagnie des Indes, puis résident de la République de Genève à Paris, il avait ainsi pris contact avec les financiers, avec les gens de Cour, avec les hommes d'État.

Les circonstances l'avaient servi; il en avait tiré parti avec un habile à-propos. Au plus fort d'une crise financière, il avait provoqué un entretien avec Choiseul sur les affaires publiques, un entretien dont le ministre « avait été vivement frappé, » dont il avait toujours conservé le souvenir (1). De là datait l'estime que le duc professait pour le banquier genevois; de là l'appui qu'il lui donnera pour le faire monter au pouvoir. Quelques années plus tard, Necker eut l'occasion de rendre un service direct à l'État, par un prêt important consenti au Trésor dans un cas d'une extrême urgence. On a retrouvé l'autographe du billet que lui adressait l'abbé Terray, contrôleur général, en janvier 1772; le ton en est humble et pressant: « Nous vous supplions, y lit-on, de nous secourir dans la journée. Daignez venir à notre aide, pour une somme dont nous avons un besoin indispensable. Le moment presse; vous êtes notre seule ressource! » Sur ces adjurations, Necker envoyait un million. Il

(1) Notice d'Albert de Staël sur M. Necker.

renouvelait pareille avance au mois de février suivant. Tous ces souvenirs allaient se raviver à l'instant décisif où se déciderait sa fortune.

C'est à la fin de cette année 1772 que Jacques Necker, se jugeant suffisamment riche et voulant être mieux qu'un grand manieur d'argent, quittait sa maison de commerce et renonçait définitivement à la banque, pour se consacrer tout entier à la littérature et à la politique. Il avait à peine quarante ans; il se voyait dans la force de l'âge; il se sentait des facultés qu'il prétendait utiliser pour le bien de l'État, non moins qu'au profit de sa gloire, car, par une alliance assez rare, il était ambitieux et désintéressé. Le hasard fit qu'à ce moment l'Académie française eût proposé un prix pour l'éloge de Colbert. Necker pensa l'occasion bonne pour faire connaître ses idées, qui, sur beaucoup de points, se rapprochaient de celles du ministre de Louis XIV. Il se mit sur les rangs, composa un discours, dont Voltaire déclara qu'il renfermait « autant de mauvais que de bon, autant de phrases obscures que de claires, autant de mots impropres que d'expressions justes, autant d'exagérations que de vérités, » et qui, dans tous les cas, fut jugé le meilleur de tous ceux qui avaient été soumis au concours. Necker remporta donc le prix, et ce premier succès attira sur son nom l'attention des lettrés.

Deux ans plus tard, publication nouvelle et plus retentissante. Turgot venait d'arriver au pouvoir et de lancer son fameux édit sur les blés. Necker fit paraître l'*Essai sur la législation et le commerce des grains*, qui discutait les idées de Turgot et battait en brèche son système. C'était précisément le temps de la « guerre des farines, » et l'agitation de la rue avait gagné tous les esprits. Le traité de Necker, écrit, comme le dit un contemporain, avec « la plume d'un philosophe, » et où l'on admirait « une sensibilité exquise, une tournure républicaine, une imagination brillante, » fit dans le public parisien une sensation profonde. On s'habitua dès lors, dans certains cercles politiques, à parler de Necker comme de celui qui pourrait quelque jour succéder à Turgot, réparer « ses bévues, » et l'on citait avec approbation la phrase où l'auteur du traité avait paru se désigner lui-même, quand il souhaitait voir à la tête de l'administration royale « un homme modéré, tolérant,

d'un esprit moelleux et flexible. » Dans tous les cas, cette brochure éloquente fournissait une arme acérée aux ennemis de Turgot. Celui-ci en conçut une vive colère et un ressentiment tenace. C'est, sinon de chez lui, tout au moins de son entourage, que partiront plus tard les premières attaques dirigées contre le nouveau directeur de la finance du Roi. Mais cette hostilité, qui sera dangereuse par la suite, servait, à l'heure présente, la fortune du banquier genevois, en flattant les rancunes et les jalouses impatiences de Maurepas. La mortification qu'infligerait à Turgot l'arrivée aux affaires de son contradicteur, le dépit qu'il aurait à se voir remplacé par son plus grand rival, cette idée remplissait de joie l'âme malicieuse et vindicative du Mentor. Dans le jeu de Necker, ce sera un précieux atout.

Appuyé à la Cour, sympathique à Maurepas, soutenu par le parti Choiseul, prôné par l'*Encyclopédie*, Necker, à la mort de Clugny, était donc vraiment l'homme en vue. Il eût été sans doute « ministrable » par excellence, sans deux graves objections, dont la seconde surtout pouvait paraître insurmontable. Il n'était pas Français, et il n'était pas catholique. Sur la qualité d'étranger, les mœurs du temps pouvaient, à la rigueur, permettre de passer l'éponge. Dans les grands emplois militaires, nombreux étaient les hommes qui étaient venus du dehors apporter leur épée au service du royaume de France, et le nom de Maurice de Saxe était sur toutes les lèvres. Quant aux charges civiles, sans remonter à Mazarin, l'exemple de l'Écossais Law, — encore que peu encourageant, — constituait cependant un précédent illustre.

L'état de protestant était un plus dangereux obstacle. Les durs édits de Louis XIV, adoucis en pratique par une tacite et croissante tolérance, demeuraient toujours suspendus comme une lourde menace, et les « frères égarés, » selon l'expression usitée dans les mandemens épiscopaux, n'avaient encore le droit ni de se marier publiquement, ni de donner à leurs enfans un état légitime. En quelques provinces éloignées, les derniers réformés sortaient à peine des derniers bagnes. Dans le Midi surtout, certains faits, rares sans doute, mais significatifs, venaient témoigner çà et là que le feu mal éteint couvait sourdement sous la cendre. En 1769, le maréchal prince de Beauvau, gouverneur de Provence, avait failli être mis en disgrâce

pour avoir osé libérer quelques vieilles hérétiques détenues dans les cachots d'Aigues-Mortes. Et peu d'années auparavant, le Parlement de Toulouse n'avait-il pas fait supplicier, pour avoir « exercé les fonctions de son ministère, » un pasteur protestant nommé François Rochette ? On l'avait vu, « tête nue, pieds nus, la hart au col, » marcher à l'échafaud, portant un écriteau où on lisait ces mots : *Ministre de la religion prétendue réformée* (1). Presque au lendemain de si effroyables rigueurs, appeler un de ces réprouvés au poste le plus important, le plus éclatant du royaume, était un acte de hardiesse devant lequel on pouvait croire que reculerait l'âme timide de Louis XVI.

IV

Une légende fort accréditée explique d'assez étrange façon la détermination du Roi. Si le plus dévot de nos princes put faire taire ses scrupules et donner son assentiment à un choix qui devait choquer ses sentimens les plus enracinés, ses plus respectables principes, c'est qu'il y fut poussé, dit-on, par une influence mystérieuse, l'influence occulte d'un homme qui, au début du règne, joua certainement, dans les coulisses de la scène politique, un rôle encore mal défini, indéniable toutefois. Si excessive que soit l'affirmation, elle renferme pourtant quelque parcelle de vérité. Dans tous les cas, elle trouva assez de créance, tant auprès des contemporains que de plus récens historiens, pour qu'il convienne de s'y arrêter un instant et de donner quelques détails sur ce singulier personnage.

Comme Necker genevois d'origine, et fils d'un ancien directeur des finances du duc de Lorraine, passé plus tard dans l'administration française, Jacques Masson, plus connu sous le nom de marquis de Pezai (2), avait débuté dans le monde, en l'an 1756, en qualité d'aide de camp du duc de Rohan. Élégant, bien tourné, d'esprit ouvert, doué, comme écrit un homme qui l'a connu, « d'une rare facilité à se plier à plusieurs objets et d'activité pour les suivre, » il avait paru dévoré, dès sa première jeunesse, d'une ambition démesurée, dont il ne faisait point

(1) Comte d'Haussonville, *le Salon de Madame Necker*, tome II.

(2) Il naquit à Versailles en 1741. — Pour tous les détails qui suivent, j'ai consulté le *Journal* de l'abbé de Véri, les *Mémoires* de Bésenval, de Soulavie, du comte de Tilly, la *Correspondance littéraire* de la Harpe, la *Correspondance secrète* de Métra, l'*Espion anglais*, etc.

mystère. A un ami qui lui conseillait le repos : « Je veux être, répondait-il, lieutenant général et ministre à quarante ans; ainsi je n'ai pas de temps à perdre. » Pour atteindre son but, il cultivait et il menait de front l'art militaire, la politique et la littérature. C'est dans cette dernière branche qu'il rencontra tout d'abord le succès. Des vers aisés, d'aimables et légers opuscules, des traductions d'auteurs latins et, mieux encore que tout cela, l'amitié du poète Dorat, dont il se proclamait disciple, lui valurent de bonne heure quelque réputation dans les cénacles littéraires. A son nom roturier, il ajouta bientôt celui d'une terre de sa famille, et il ne signa plus que « marquis de Pezai. » Dès lors, il se sentit lancé dans la grande route de la Fortune.

On souriait bien un peu de son audace et de ses prétentions. La Harpe notamment, son ancien condisciple sur les bancs du collège d'Harcourt, ne se faisait pas faute de lui décocher des sarcasmes : « Il n'est pas gentilhomme, et il se fait appeler marquis; il ne sait pas la syntaxe, et il écrit des volumes ; il ne sait pas le latin, et il le traduit. » Des épigrammes couraient, dont voici la meilleure :

Ce jeune homme a beaucoup acquis,
Beaucoup acquis, je vous assure.
En deux ans, malgré la nature,
Il s'est fait poète et marquis.

Le nouveau marquis laissait dire et poussait hardiment sa pointe. Il avait pour premier appui sa sœur, Mme de Cassini, une jolie femme, active, intelligente, ambitieuse comme son frère, peu scrupuleuse sur les moyens, qui tenait dans la capitale une manière de bureau d'esprit, et à qui sa liaison, publiquement affichée, avec le comte de Maillebois, donnait un pied dans le monde de la Cour. Il fut lui-même assez heureux pour obtenir la main de Mlle de Murard, peu dotée, mais fort belle et d'excellente naissance, ce qui contribua également à ouvrir pour lui bien des portes. Enfin, pour ne négliger aucune chance, il devint peu après l'amant de la princesse de Montbarey (1), cousine de Mme de Maurepas, sur qui elle exerçait une réelle influence. Étayé de la sorte, Pezai se vit, à trente-deux

(1) Thaïs de Mailly, mariée à l'âge de treize ans, en 1753, au comte, depuis prince, de Montbarey.

ans, colonel dans l'état-major, ce qui ne l'empêchait pas, dit La Harpe, « de se plaindre tout haut qu'on ne fît rien pour lui. »

L'avènement de Louis XVI surexcita ses espérances, fouetta son imagination. Il résolut de risquer son va-tout. Le moyen dont il se servit était d'une singulière audace. Il réussit à gagner le « garçon » préposé au service « des petits appartemens » de Versailles et s'assura sa connivence. Tout fut combiné de façon qu'un beau matin Louis XVI, sur la table du cabinet où il rédigeait ses dépêches, trouvât une lettre non signée dont le contenu piqua fort sa curiosité. On lui proposait dans cette lettre, conçue en termes respectueux, de lui fournir secrètement, à date fixe, de sûres informations sur toutes les affaires de l'État, sur les choses et sur les personnes, sur toutes questions politiques et mondaines dignes de l'attention royale. Cette première lettre, habile, intéressante, répondait fort bien au programme. L'auteur ne réclamait d'ailleurs nul salaire pour ses peines. Servir son maître avec zèle et franchise serait son unique récompense. Surpris et amusé, le Roi lut jusqu'au bout. D'autres lettres suivirent, qui rencontrèrent le même accueil; et Louis XVI, peu à peu, prit goût à cette correspondance, qui demeura quelque temps anonyme.

Le jour vint cependant où Sartine fut chargé de découvrir le nom du mystérieux informateur, ce qui fut d'autant plus aisé que Pezai ne cherchait qu'à se faire reconnaître. Un entretien qu'il eut avec Sartine le convainquit de l'indulgence du Roi (1). Il écrivit donc de plus belle, et la correspondance s'établit de la sorte, régulière, abondante, variée, tantôt divertissante, tantôt instructive pour le prince, qui daignait même parfois faire, de sa main, quelques mots de réponse (2). Maurepas, mis au courant et prévenu par sa femme en faveur de Pezai, ne fit nulle objection à ce commerce épistolaire et, selon sa coutume, tourna la chose en plaisanterie. A quelque temps de là, dans un grand dîner qu'il donnait au duc de Manchester, celui-ci, désignant Pezai : « Quel est donc, interrogeait-il, ce monsieur en habit vert-pomme, veste rose et broderies d'argent, qui est assis au bout de la table? — C'est le Roi, répon-

(1) Si l'on en croit Bésenval, Louis XVI, quand lui fut révélé l'auteur, renvoya à Pezai une de ses lettres, après y avoir ajouté cette annotation : « J'ai lu, » ce qui ne pouvait manquer d'être pris pour un encouragement.

(2) *Journal* de l'abbé de Véri.

dait Maurepas. — Comment ? — Oui, c'est le Roi, vous dis-je, et je vais vous en donner la preuve : il gouverne ma cousine, Mme de Montbarey, qui gouverne Mme de Maurepas, qui fait de moi tout ce qu'elle veut. Or je mène le Roi. Vous voyez bien que c'est ce monsieur-là qui règne (1) ! » Sans attacher à cette boutade plus d'importance qu'il ne convient, on ne peut nier que, pendant quelque temps, Pezai ne jouît auprès du Roi d'une sérieuse influence. « Il s'était créé, dit Véri, par sa correspondance avec le maître, comme un ministère clandestin. »

Il n'existe aucun doute que ce singulier personnage ne fût, depuis plusieurs années, en relations suivies avec Necker. Celui-ci lui trouvait de l'agrément dans les manières et de la souplesse dans l'esprit. Il rencontra bientôt en lui l'intermédiaire commode qui ferait parvenir directement au trône ses idées sur la politique et sur les finances de l'État, et il en profita dans une certaine mesure. Il inspira probablement, — si même il ne tint la plume, — certains mémoires où Pezai exposait au Roi tous les embarras du Trésor et y proposait des remèdes, mémoires clairs, substantiels, remplis d'aperçus ingénieux, dont Louis XVI fut frappé et qu'il fit lire à M. de Maurepas. Ainsi s'expliquent les insinuations de Turgot, quand il écrit à Condorcet (2) : « Je crois que M. Necker a envoyé ou donné à M. de Maurepas différents mémoires, soit pendant, soit depuis mon ministère, mais aucun ne m'a été renvoyé, *du moins sous son nom.* » Louis XVI et son vieux conseiller connurent plus tard cette collaboration et ils rendirent justice au véritable auteur des notes dont ils avaient apprécié le mérite.

V

Là se borne sans doute la part prise par Pezai à l'élévation de Necker. On a pourtant été plus loin. On a raconté que Pezai avait désigné le premier à l'attention du Roi son ami, son compatriote, qu'il avait vivement insisté pour que le financier genevois fût mis à la tête des affaires; et Sénac de Meilhan, cité par Soulavie, aurait vu de ses propres yeux « le superbe Necker, enveloppé d'une redingote, » attendant anxieusement,

(1) *Mémoires* du comte de Tilly.

(2) Lettre du 29 novembre 1776. — *Correspondance* publiée par M. Charles Henry.

« au fond de la remise d'un cabriolet, le moment où le favori devait revenir de Versailles, pour savoir ce qu'il avait fait en sa faveur (1). »

Nul témoignage autorisé ne confirme cette assertion, qui émane, disons-le, d'un notoire ennemi de Necker. Tout au contraire, les archives de Coppet contiennent des lettres de Pezai adressées à Necker pour le complimenter de son avènement au pouvoir, lettres d'un ton fort déférent, qui ne font aucune allusion à des services rendus. Et cela seul suffit à rendre l'anecdote douteuse (2). D'ailleurs Necker, à cette époque, n'avait réellement pas besoin d'un semblable auxiliaire, ni d'un porte-parole pour prôner ses mérites. Depuis quelque temps, en effet, il était en rapports directs avec le conseiller du maître et lui adressait des mémoires sur les affaires publiques. Il avait même avec Maurepas de longs et fréquens entretiens, que prolongeait une correspondance amicale, et Maurepas consultait Necker sur la plupart de ses projets. Lorsqu'il imagina sa fameuse division dans les services du contrôle général, c'est à Necker qu'il s'en ouvrit d'abord, ce fut à lui qu'il demanda conseil.

La réponse qu'il reçut mérite d'être citée; elle est curieuse à plus d'un titre. Necker constate, en commençant, que la nouvelle de la combinaison projetée s'est répandue plus vite qu'on n'aurait cru et qu'« on en a parlé la veille chez Mme du Deffand; » il proteste n'être pour rien dans cette divulgation, tout en disant que la mesure est généralement approuvée; puis, abordant de front les questions personnelles et le choix de celui qu'on adjoindrait à Taboureau : « Il ne m'est venu, écrit-il (3), aucune idée sur la personne propre à cette fonction. Il arrive souvent qu'on ne peut indiquer les hommes qu'on connaît, par cela même qu'on les connaît. Ce que je désire par-

(1) *Mémoires* de Soulavie, tome IV.

(2) Notons aussi que Necker, une fois au pouvoir, refusa à Pezai la succession, qu'il convoitait, de Trudaine aux Ponts-et-Chaussées et que la disgrâce du marquis suivit de près le ministère de son prétendu obligé. Pezai, se croyant assez fort, avait eu l'imprudence de glisser, dans ses lettres au Roi, quelques critiques et persiflages au sujet de Maurepas. Celui-ci en fut informé, très probablement par Louis XVI, et se vengea du personnage en le faisant nommer « inspecteur des côtes-maritimes, » ce qui l'éloignait de Paris. Pezai en fut si vivement affecté, que ce renvoi, dit-on, amena sa fin précoce. Il succomba à Blois, le 6 décembre 1777, à l'âge de trente-six ans.

(3) Brouillon conservé dans les archives de Coppet.

dessus tout, c'est que vous mettiez la main sur quelqu'un qui vous aime, parce que ce sentiment sera un point de réunion immanquable. Je désire aussi que ce soit toujours moi que vous aimiez le plus... »

L'invite est claire. Elle fut comprise; la lettre qu'on va lire montre que, peu de jours après, une offre positive était adressée à Necker. Celui-ci, tout d'abord, y remercie Maurepas d'un billet affectueux qui sera, déclare-t-il, « sur son cœur toute sa vie; » il poursuit en ces termes : « Vous m'aimerez encore davantage, quand je pourrai, dans une carrière commune, vous rapporter tous mes sentimens et toutes mes pensées. Ne craignez donc point de déployer toute votre force; je vous donne ma parole d'honneur que vous n'y aurez point de regrets... Si je puis bien faire, il faudra bien qu'on soit content. Si je ne le puis, par des circonstances que j'ignore, je ne serai pas embarrassé, car je m'en irai bien vite (1)... »

Enfin, du bref billet suivant résulte que Necker eut, à ce même moment, une audience privée de Louis XVI, où, pour la première fois, il fut admis auprès du maître qu'il servirait pendant de longues années : « J'ai été, écrit-il (2), si intimidé en présence du Roi, que je n'ai pu exprimer toutes mes pensées. Je prie M. de Maurepas de bien vouloir lui communiquer le mémoire dont il a eu connaissance et que je joins ici. »

C'est au cours de ces pourparlers que s'évanouirent les dernières objections soulevées contre le futur directeur général. Les craintes et les répugnances du clergé à voir nommer un hérétique durent elles-mêmes désarmer devant la nécessité impérieuse de rétablir l'ordre dans les finances. Contre ceux qui luttaient encore, Maurepas se fit hautement le champion de Necker. A un prélat qui l'accablait de doléances et de protestations : « Je vous l'abandonne volontiers, disait-il avec ironie, si vous voulez bien vous charger de payer les dettes de l'État. » Le 22 octobre 1776, la Cour étant à Fontainebleau, Louis XVI signa la pièce, « en forme de brevet, » dont je donne ici la teneur : « Sa Majesté, ayant jugé convenable au bien de son service, en nommant le sieur Taboureau des Réaux pour rem-

(1) Lettre citée par M. le comte d'Haussonville dans *le Salon de Mme Necker*, tome II.

(2) Archives de Coppet.

plir la charge de contrôleur général, de se réserver la direction du Trésor royal, a cru ne pouvoir confier un détail aussi important à personne qui en fût plus digne que le sieur Necker... Sa Majesté l'a nommé et le nomme, pour exercer sous ses ordres la direction de son Trésor, avec le titre de conseiller des finances et de directeur général du Trésor royal... Louis. »

La « qualité de protestant, » comme s'expriment les contemporains, nécessita pourtant certains arrangemens de détail, certaines dérogations aux règles ordinaires. Ainsi fut-il convenu que Necker serait dispensé de prêter le serment d'usage à la Chambre des Comptes (1). Il « travaillerait avec le Roi, » le plus souvent en présence de Maurepas, mais ne signerait pas les actes, le Roi devant seul se charger de cette formalité. En acceptant ces conditions, Necker en formulait une autre, qu'il devait maintenir fermement tout le temps de son ministère : il ne toucherait pas d'appointemens, sous quelque forme que ce fût. Il alla même encore plus loin, en refusant les menus avantages que la coutume attribuait aux ministres, comme les loges gratuites au spectacle. Ce désintéressement, connu, commenté du public, produisit dès le premier jour une avantageuse impression. Jusque dans les lointaines provinces, des légendes s'établirent, représentant le nouveau directeur comme un prodige d'austérité et de simplicité de vie, dédaigneux de tout faste, « se nourrissant uniquement de mets préparés de la main de sa vertueuse épouse. »

L'opinion, au surplus, lui était nettement favorable et l'on attendait ses débuts avec une curiosité sympathique. A peine perçoit-on çà et là quelques murmures vite étouffés, échos de déceptions ou d'inimitiés personnelles. C'est ainsi que le sieur de Vaines, — l'inventeur, comme on sait, de la division du contrôle, dont il comptait bien profiter, — prétend avoir été « dupé » et demande sa retraite, sous prétexte qu'il ne veut pas « travailler sous M. Necker (2). » On note aussi quelque méchante humeur dans la famille de Taboureau, laquelle déclare que cet excellent homme est victime d'une « intrigue de Cour, » qu'il n'aura que le « simulacre » d'un emploi dont Necker sera le réel occupant. A clabauder ainsi autour de Taboureau, on

(1) Lettre du sieur Rivière au prince X. de Saxe, *passim*.

(2) Il renonça à la pension à laquelle il disait avoir droit, mais réclama et obtint en échange des lettres de noblesse.

obtient de lui la promesse qu'il « essaiera pendant six mois seulement » d'exercer son office et que, passé ce terme, s'il se voit impuissant à faire prévaloir ses idées, il quittera le pouvoir, « avec plus de plaisir sans doute qu'il ne s'est résigné à la volonté de son maître. »

Enfin, ce qui est plus sérieux, on remarque également un assez vif mécontentement parmi les amis de Turgot. Certains vont jusqu'à fulminer, rappelant l'attitude de Necker lors de l'affaire des blés, l'accusant d'avoir pactisé avec les émeutiers, le taxant de démagogie. « Attendons-nous à voir se renouveler les scènes des Gracques! » s'exclame d'un ton tragique le chevalier Turgot, frère de l'ancien contrôleur général. Turgot, moins violent, est amer et sceptique; il plaisante un peu lourdement : « Je ne sais, écrit-il (1), si le public sera émerveillé de la traduction que M. Necker nous donnera bientôt de ses grandes pensées; mais j'ai peur qu'il ne fasse des miracles qu'en qualité de saint, ce qui suppose au préalable sa conversion au catholicisme. » Condorcet, d'une plume plus alerte, apprécie comme il suit la nouvelle administration des finances de l'État : « M. de Maurepas exerce notre foi, et le gouvernement sera aussi mystérieux que la théologie. Ce mystère-ci est une véritable Trinité. La finance sera gouvernée comme le monde. Le chef du Conseil (M. de Maurepas) a tout à fait l'air du Père Éternel. Taboureau représentera l'Agneau, dont il a la mansuétude. Pour M. Necker, c'est assurément le Saint-Esprit, et il faut lire les *Actes des Apôtres* pour avoir idée du fracas qui accompagne sa venue! »

VI

Sans parler de son origine et des circonstances politiques où il arrivait au pouvoir, la personnalité même du nouveau directeur du Trésor était bien faite pour éveiller et pour retenir l'attention. Il n'était jusqu'à son physique qui ne pouvait passer inaperçu. Très grand, le corps massif et vigoureusement charpenté, il portait haut la tête, que surmontait un toupet relevé. Le visage long, au vaste front sans ride, au menton avancé, charnu, aux lèvres épaisses et serrées, avec un « arc de sourcil fort élevé, » dominant des yeux bruns, intelligens et vifs, avait,

(1) Lettre du 29 novembre 1776. *Correspondance* publiée par M. Charles Henry.

dit un contemporain, « une forme extraordinaire. » Le fameux Lavater, qui se livra à l'étude détaillée de sa physionomie, prétendait découvrir dans « la couleur, la coupe et l'enfoncement de l'œil un indice de sagesse, de noblesse, de gravité mêlée de douceur, » de même que « le teint d'un jaune pâle » décelait un caractère « foncièrement uni et paisible (1). » La voix, timbrée et musicale, ajoutait du charme aux paroles. Ce qui frappait surtout, c'était un air d'autorité répandu sur toute la personne, un maintien imposant, une attitude de tranquille assurance, qui ne déplaisait pas, parce qu'on la sentait fondée sur un réel mérite. « Si j'avais vu M. Necker sans le connaître, dit encore Lavater dans le morceau que j'ai déjà cité, je ne l'aurais jamais pris pour un homme de lettres, ni pour un militaire, ni pour un artiste, ni pour un négociant. Il était dans l'âme prédestiné ministre. »

Son défaut dominant était incontestablement l'orgueil; mais cet orgueil était une force, parce qu'il se mêlait à des intentions droites, à un réel amour du bien, à un grand respect de soi-même, le préservant ainsi de toute bassesse, de toute compromission. « Les hommages mêmes qu'il se rendait, l'engageaient, a-t-on dit finement, à en rester digne à ses propres yeux. Il se considérait, lui, sa femme et sa fille, comme d'une espèce privilégiée et presque au-dessus de l'humanité; mais il en résultait qu'il aimait à remplir quelques-unes des fonctions de la Providence, et qu'avec des formes superbes, il faisait beaucoup de bien (2). » Comment d'ailleurs eût-il pu douter de lui-même, encensé comme il fut, pendant tout le cours de sa vie, par ses amis, par sa famille, dont il était l'idole? Sa femme, dans son propre salon, lui lira un jour son portrait qu'elle vient de composer, où le mot de « génie » revient presque à chaque paragraphe, où elle le compare tour à tour à un « lion, » à un « volcan, » à un « Apollon, » à une « colonne de feu. » Et le comte de Crillon dira à M. d'Allonville : » Si l'univers et moi professions une opinion, et que M. Necker en émît une contraire, je serais aussitôt convaincu que l'univers et moi nous nous trompons! » Faut-il donc s'étonner que, vivant au milieu de telles adulations, il ait quelque penchant à glorifier, à vanter

(1) Portrait de M. Necker par Lavater, publié dans les *Mémoires* de Soulavie.

(2) Portrait de Necker par Benjamin Constant, retrouvé dans les papiers de Mme Récamier et communiqué par elle à Mme Louise Colet.

ses mérites et que faisant, vers la fin de sa vie, son examen de conscience, il écrive sans broncher ces lignes surprenantes : « A mon grand étonnement, je cherche en vain à me faire un reproche? »

« Cette conviction d'impeccabilité qui caractérise le doctrinaire s'alliait toutefois avec une bonhomie réelle (1). » Sainte-Beuve le dit ; tous les témoignages le confirment. Dans la vie ordinaire et au milieu de ses intimes, il se montrait facile, gai même au besoin, d'une vraie simplicité d'allures. Mais, si le cercle était nombreux, et fût-ce en son logis, il était, au contraire, grave, compassé, gourmé et comme distrait, ne se mêlant à la conversation que pour laisser tomber çà et là quelques mots, d'ailleurs bien dits et bien pensés; après quoi, il rentrait dans son hautain mutisme. « Il manque à M. Necker, remarque Mme du Deffand (2), une des qualités qui rend le plus agréable, une certaine facilité qui donne, pour ainsi dire, de l'esprit à ceux avec qui l'on cause. Il n'aide point à développer ce qu'on pense, et l'on est plus bête avec lui que l'on est tout seul. » Mais cette réserve même, cette froideur, ce silence, seyaient bien à son personnage, lui composaient une physionomie dédaigneuse qui impressionnait fortement. Il devait à cette attitude une bonne part de son ascendant. On regardait avec admiration cet homme qui parlait peu et qui semblait juger les autres. Ce qu'il perdait en sympathie, il le regagnait en prestige.

Avec ces dehors imposans, était-il doué de fermeté, d'énergie dans le caractère? Il semblerait que, par nature, il fût plutôt, sinon réellement indécis, du moins lent à prendre un parti. Meister en donne pour preuve qu'il l'a vu quelquefois rester « un quart d'heure dans un fiacre, » hésitant vers quel lieu il se ferait d'abord conduire. Sa fille, Mme de Staël, ne nie pas cette légère faiblesse, dont la cause était, assure-t-elle, sa conscience scrupuleuse. Quoi qu'il en soit, il est certain que, pendant son premier ministère, il fit preuve plus d'une fois de résolution et d'audace. Mais c'est qu'il se sentait alors soutenu par l'opinion publique, dont il fut, toute sa vie, le dévot serviteur et qu'il

(1) Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi.*

(2) Lettre du 20 mai 1776, à Walpole. — *Correspondance* publiée par M. de Lescure.

considérait comme une « reine infaillible. » Cette extrême déférence, cette espèce de superstition, lui ont été amèrement reprochées, et il est vrai que prendre l'opinion pour règle, c'est se donner un guide fugitif, mobile et trompeur. Remarquons cependant qu'en cette fin du XVIIIe siècle, l'opinion, dirigée par des hommes supérieurs, formée dans des milieux où dominaient le savoir et l'esprit, contrainte par la force des choses à surmonter force barrières, à lutter contre cent obstacles, — ordonnances de police, arrêts du Parlement, mandemens épiscopaux ; — l'opinion, dis-je, pour ces raisons diverses, était plus éclairée, plus contrôlée, et par conséquent plus puissante qu'à aucune époque de l'histoire. Si, malgré tout cela, lui obéir aveuglément fut, comme il paraît, une faiblesse, jamais faiblesse, du moins, ne fut plus excusable.

Les idées de Necker, ses tendances et ses conceptions portaient la triple empreinte de son lieu d'origine, de son éducation et de sa profession première. Né citoyen d'une libre république, il concevait mal le pouvoir absolu. Habitué dès l'enfance à la plus stricte économie, il avait le goût et l'instinct de l'ordre et de la régularité. Enfin, pendant vingt-cinq ans de sa vie adonné aux affaires de banque, il connaissait les questions de finance; mais c'étaient, en réalité, les seules qu'il connût bien. En matière d'administration, il avait beaucoup à apprendre ; et c'est pourquoi, au début de son ministère, nous le verrons se confiner, avec une sage prudence, dans les réformes financières, pourquoi aussi, même quand il sera, par la suite, mieux au fait des rouages compliqués de l'administration française, il n'abordera les réformes d'ordre politique et social qu'avec une grande circonspection, tâtonnant avant de marcher, cherchant toujours plutôt à améliorer qu'à détruire, à corriger les abus de détail qu'à bouleverser l'ensemble du système.

Il faut encore noter une autre circonstance dont l'influence sur son esprit ne saurait être contestée. Quelques années avant de prendre le pouvoir, il avait fait en Angleterre un assez long séjour, il avait observé et étudié sur place la constitution britannique : de cette étude il avait rapporté une vive admiration pour le régime parlementaire et représentatif et la conviction arrêtée de la nécessité du contrôle national, pour enrayer le

gaspillage des deniers de l'État, pour fonder le crédit publi sur la confiance du peuple. De cette idée fondamentale procèd en grande partie la politique financière de Necker.

On voit par là combien et en quoi il diffère des physiocrate en général et, plus spécialement, de Turgot. Ce dernier, tou imbu de formules et d'axiomes, hardi à briser les vieux cadre pour reconstruire d'après des plans nouveaux, d'ailleurs ferme ment persuadé que l'intérêt individuel, loyalement éclairé aboutit forcément à servir tôt ou tard l'intérêt collectif, ne s confie, pour délivrer ces forces inconscientes, qu'à l'autorit absolue et prétend concentrer toute la puissance réformatric entre les mains du Roi. Un programme radical réalisé par u vertueux despote, tel est, en résumé, l'idéal de Turgot. Necker à l'opposé, croit fermement que, sans bouleverser l'édifice, o peut l'aménager et le rendre habitable ; il pense que, chez le hommes, l'intérêt personnel a besoin d'être dirigé, modéré pa des freins solides, et qu'en attendant les leçons amères de l'ex périence, il y faut suppléer par une sage réglementation. Pou réaliser les progrès, il voudrait ajouter à la bonne volonté d prince l'appui, l'encouragement de la nation elle-même, appelée dans une certaine mesure, à faire connaître son avis sur quel ques questions primordiales ; et la résurrection des États pro vinciaux, participant d'une manière efficace aux innovation désirables, lui semble le plus sûr moyen d'opérer les réformes Necker tend donc à décentraliser, tandis que son prédécesseu inclinait à tout faire converger vers le centre. Plus conserva teur que Turgot, il est aussi plus libéral.

Cette divergence de vues tient à une grande dissemblance de natures. Là où Turgot envisage surtout des principes, Necke tient compte essentiellement des circonstances et des nécessités Il cherche à s'adapter aux conditions actuellement existantes e il ne prétend s'attacher qu'à des progrès immédiatement e entièrement réalisables. Pour tout dire en un mot, il fait la part des exigences de l'heure et de la résistance des hommes. Il n'est pas, comme l'a dit sa fille (1), « de ces esprits absolus qui croient tout perdu lorsqu'ils doivent faire quelque concession à la nature des choses et que la moindre colline ferait douter de

(1) *Notice sur M. Necker*, par Mme de Staël, *passim*.

la rondeur de la terre. » Moins profond penseur que Turgot, Necker est donc un meilleur politique. Il possède mieux le maniement des âmes, la pratique des affaires, l'habitude de résoudre les mille petites difficultés qui journellement se dressent à l'encontre des grands problèmes, le sentiment de la mesure, même dans ce qui est juste et bon.

Sans doute, pour ces raisons diverses, eût-il été à désirer que le ministère de Necker eût précédé l'avènement de Turgot. La souple habileté du premier aurait déblayé le terrain, facilité d'avance la réalisation des hautes conceptions du second, et le rétablissement de l'ordre financier eût sans doute rendu moins ardue l'exécution des réformes sociales. Mais le Destin qui mène les événemens se soucie peu de la logique et, sourd aux raisonnemens des hommes, il poursuit hautainement sa marche impitoyable.

VII

En face d'une personnalité aussi marquée, aussi originale que celle dont je viens de tracer l'esquisse, la physionomie un peu pâle de l'honnête Taboureau ne pouvait guère que s'effacer et bientôt disparaître. Il advint, en effet, ce qu'on pouvait prévoir sans être grand prophète, ce que le comte de Lauraguais avait prédit du premier jour, en ces termes humoristiques : « Je vous remercie de l'avis que vous me donnez du mariage de M. Taboureau avec M. Necker. Je connais ce dernier pour mauvais coucheur, et je crois qu'ils ne tarderont pas à faire lit à part. »

Ce furent d'abord, dans le département du contrôle général, entre les deux services arbitrairement disjoints, de petits conflits de détail, constamment renouvelés, mettant les vanités, les ambitions aux prises, puis ensuite des froissemens plus personnels et plus intimes. Les femmes mêmes s'en mêlèrent, l'amour-propre assez chatouilleux de Mme Taboureau ayant peine à souffrir l'évidente supériorité, physique, mondaine, intellectuelle, de l'épouse de Necker et l'éclat du salon tenu par sa rivale. Envenimée par ces discussions, surgit bientôt une querelle plus sérieuse. Les six « intendans des finances, » auxquels l'inamovibilité de leur charge conférait, d'après les usages, une large indépendance, firent mille difficultés pour travailler avec Necker

et prétendirent enfin n'avoir affaire qu'à leur supérieur immédiat, le contrôleur général Taboureau. Las d'une lutte énervante, le directeur général du Trésor se décidait alors à provoquer la suppression d'un rouage plus encombrant qu'utile et arrachait au Roi cette mesure radicale. Sur quoi, fureur des intendans, réclamations auprès de Taboureau, protestations de ce dernier, débat ouvert entre les deux grands chefs de la finance publique, qui l'un et l'autre, au même moment, offrent leur démission au Roi.

« M. Taboureau, lit-on dans une lettre datée du 26 juin 1777, qui avait dimanche dernier renvoyé son portefeuille, a récidivé ce matin dimanche. Sa famille a exigé qu'il renonçât à jouer un rôle peu honorable et trop subordonné (1). » Un gazetier écrit, le même jour, en style plus familier : « M. Taboureau, cul-de-jatte dans son ministère, ne pouvant remuer pied ni patte, puisqu'il n'avait point la destination de l'argent, s'est enfin lassé de son rôle absolument passif (2). » Necker, de son côté, allait trouver Maurepas, lui dépeignait en paroles éloquentes la position périlleuse du Trésor, lui expliquait la nécessité impérieuse, pour celui qui serait chargé de remédier à tant de maux, d'être sûr de tous ceux qui le seconderaient dans sa tâche, affirmait qu'il se retirerait, si on ne le laissait « maître de sa partie (3). »

Le choix du Roi était fait à l'avance. Taboureau, pris au mot, obtenait sur l'heure sa retraite, dont adoucissait l'amertume l'octroi d'une assez grosse pension sur la cassette royale ; Necker, par ce départ, devenait l'unique chef du département des finances, sans néanmoins, pour cause de religion, être admis au Conseil, ni porter le titre officiel de contrôleur général. Voici le texte du brevet qui fut signé par Louis XVI, à Versailles, le 29 juin 1777 : « Le Roi, ne jugeant pas convenable de nommer à la place de contrôleur général de ses finances, vacante par la démission du sieur Taboureau des Réaux, croyant cependant nécessaire de réunir entre les mains d'une seule personne les fonctions relatives à l'administration des Finances, et voulant donner au sieur Necker une preuve de la satisfaction

(1) *Correspondance secrète*, publiée par M. de Lescure.
(2) *L'Espion anglais*, t. IV.
(3) *Ibid.*

qu'il a de ses services, l'a nommé et nomme pour exercer immédiatement sous ses ordres la place de directeur général de ses finances (1). »

Le matin du même jour, Taboureau écrivait à sa sœur, Mme de Riancey : « Je sais qu'à quatre heures le Roi acceptera ma retraite, que je lui offris il y a huit jours. Je n'irai au contrôle qu'*incognito*, pour y prendre mes papiers. Je m'établis à Passy. » Et en effet, dès le lendemain lundi, Necker transportait ses pénates à l'hôtel du Contrôle, situé rue Neuve-des-Petits-Champs. Après sept mois de stage et d'autorité mitigée, il avait enfin les mains libres. On allait le juger à l'œuvre.

Une année tout entière avait été perdue depuis le renvoi de Turgot. La France entrait maintenant dans la seconde période de l'immense entreprise, du succès de laquelle allait dépendre le salut de la monarchie séculaire. Elle y entrait avec moins d'espérance sans doute, moins d'enthousiasme, moins d'élan que trois années auparavant, à l'aube du nouveau règne, mais avec plus de réflexion, avec le calme et le sérieux qui naissent de l'expérience acquise, du souvenir d'un récent mécompte, avec une sorte de bonne volonté tempérée de mélancolie. Bon nombre de contemporains semblent avoir dès lors compris que, suivant l'expression célèbre, il n'était « plus une seule faute à commettre, » qu'une déception nouvelle conduirait immanquablement aux abîmes redoutés.

SÉGUR.

(1) *Le Salon de Mme Necker*, par le comte d'Haussonville, t. II.

LE MIRACLE HELLÉNIQUE

I

L'APOLLON DE DELPHES ET LA PYTHONISSE

I. — LE NŒUD GORDIEN

Le rôle de la Grèce dans l'évolution humaine se résume en l'idée maîtresse qu'elle a fait reluire sur le monde. Cette idée peut se formuler ainsi : *L'œuvre hellénique fut la plus parfaite réalisation du Divin dans l'Humain sous la forme du Beau.* A travers elle, nous contemplons l'incarnation puissante de cette beauté divine et son expression harmonique dans la civilisation comme dans l'art. Nous vivons encore des débris de cette œuvre et des reflets de cette idée, mais en connaissons-nous l'origine et toute la signification historique? En d'autres termes, savons-nous rattacher d'un lien organique cette révélation à celles qui la précédèrent et à celle qui la suivit? A cet égard, la Grèce a une situation unique et un rôle capital. Elle marque la transition entre l'ancien cycle des religions polythéistes et le christianisme. C'est le nœud gordien où s'enroulent tous les fils secrets qui courent de l'Asie à l'Europe, de l'Orient à l'Occident. Avons-nous débrouillé cette quenouille? Avons-nous seulement pénétré jusqu'au fond du sanctuaire? Malgré nos fouilles et nos découvertes, nous sommes trop loin de ce monde et de ses radieux mystères. Hélas ! le charme est rompu, le sourire des dieux épandu sur le monde comme une aurore pourprée s'est évanoui. Jamais depuis, aucun peuple ne l'a revu, jamais les hommes n'ont retrouvé ce merveilleux équilibre entre l'âme et le corps, cette exquise péné-

tration de l'esprit et de la matière, qui donnait des ailes aux athlètes d'Olympie comme à la parole de Platon. Aujourd'hui, les ombres sévères de l'ascétisme chrétien, le formidable échafaudage d'une civilisation fondée sur le machinisme et les constructions laborieuses d'une science matérialiste s'entassent et se dressent, comme d'infranchissables chaînes de montagnes, entre nous et la lumineuse Arcadie vers qui se tend un si nostalgique désir. Deux mille ans d'histoire nous cachent la Grèce sacrée, et nous avons perdu le secret de son ivresse divine, trempée de sagesse et de volupté subtile. D'autre part, nous sommes forcés de reconnaître qu'elle est toujours la moitié de nous-mêmes, puisque nous lui devons nos arts, nos philosophies et même nos sciences. Cela fait que le génie grec nous apparaît de plus en plus comme un prodige inexpliqué. Nous pouvons donc parler d'un *miracle hellénique* au même titre que d'un *miracle chrétien*, et rien ne symbolise mieux sa merveille à nos yeux que le mythe de Prométhée, l'audacieux voleur de la foudre, qui, en dérobant le feu du ciel pour l'apporter aux hommes, leur donna les arts, la science et la liberté.

Jusqu'à ce jour, les historiens ont cherché l'explication du miracle hellénique dans le pays et dans la race des Hellènes. Ces deux facteurs en furent certes les conditions indispensables. Si l'Europe semble une ramification de l'Asie, la Grèce, terminée par le Péloponnèse et entourée de ses îles, semble la branche la plus délicate et le bouquet fleuri de l'Europe. Golfes et caps, vallées ombreuses et sommets nus, toutes les figures de la montagne et de la mer s'y profilent et s'y emboîtent dans une harmonie savante, avec une sobriété pleine de richesse. On dirait les cimes abruptes et neigeuses de la Thessalie sculptées par les Titans. N'ont-elles pas été taillées pour être le trône des Olympiens, et les grottes tapissées de lierre du Cithéron pour recouvrir les amours des dieux épris des femmes de la terre, et les bois de myrte et les sources de l'Arcadie pour abriter les dryades et les nymphes? Les plaines de l'Élide, d'Argos et de l'Attique n'attendaient-elles pas le galop des Centaures et les combats héroïques? Les Cyclades, semées sur la mer violette comme des coquilles de nacre ou des fleurs rosées avec leurs franges d'écume, n'appelaient-elles pas les rondes des Néréides? Le rocher de l'Acropole ne réclame-t-il pas tout seul le Parthénon avec la Vierge d'airain dont brille de si loin le

casque et l'aigrette? Enfin, le sombre entonnoir de Delphes, dominé par les cimes blanches du Parnasse, ce « nombril de la terre, » ne semble-t-il pas le lieu prédestiné au trépied de la Pythonisse, qui frémit aux voix de l'abîme et aux souffles du ciel? Voilà sans doute des cadres merveilleux, mais le berceau, si beau soit-il, ne fait pas encore l'enfant.

Les peuples divers, qui se sont rencontrés, croisés et fondus avec les vieux Pélasges dans l'Hellade, Thraces, Étoliens, Achéens, Lydiens, Éoliens, suffisent-ils pour résoudre, avec la beauté du sol, l'énigme de la religion et de la poésie grecques? A leur tête, j'aperçois les deux types qui synthétisent les qualités de toute la race, les Ioniens et les Doriens. Les Ioniens, venus d'Asie, sont ceux que les Indous appelaient les Yavanas, c'est-à-dire ceux qui adorent Iona, la faculté féminine de la divinité et les puissances réceptives de la nature féconde. Ces peuples préféraient donc aux Dieux mâles les déesses, Cybèle la Terre-mère, la voluptueuse Astarté et la changeante Hécate. Ils représentent le côté féminin de l'âme grecque, la grâce, l'esprit délié, la versatilité avec une certaine mollesse, mais aussi la passion, le génie orgiastique et l'enthousiasme. Ces Ioniens se trouvèrent face à face, dans l'Hellade, avec les Doriens, race guerrière et rude, venue du Nord, des froides plaines de la Scythie, à travers les monts chevelus de la Thrace. C'étaient des barbares; leurs corps vigoureux avaient trempé dans les eaux glacées du Strymon, mais ils portaient dans leur cœur intrépide et dans leurs cheveux roux les rayons de cet Apollon hyperboréen, dont on conservait le souvenir à Délos comme à Delphes. Ils incarnent l'élément mâle du génie grec. Leurs Dieux sont ceux du ciel, Vulcain, Zeus, Apollon; le feu, la foudre et la lumière. Leurs héros s'appellent Héraklès, le tueur de monstres, et les Dioscures, Castor et Pollux, dompteurs de chevaux.

La lutte entre les Ioniens et les Doriens, qui s'exacerbe dans la rivalité d'Athènes et de Sparte et dans la désastreuse guerre du Péloponnèse, fait le fond même de l'histoire grecque et remplit toute sa durée de ses fastes sanglans. Mais suffit-elle pour expliquer la religion et la poésie de la Grèce? D'où vient que celles-ci apparaissent dès l'abord comme un édifice harmonieux que la fantaisie et les licences des poètes n'ont point ébranlé? D'où vient l'unité du panthéon grec et sa splendide hiérarchie, rythmée comme le pas des Muses et comme le vol

d'Iris entre le ciel et la terre? Notez que cette hiérarchie se montre identique, dès le début, chez l'Ionien Homère et chez le Dorien Hésiode. De quelle autorité émane le tribunal des Amphictyons, siégeant à Delphes, qui donne une sanction à l'unité nationale au-dessus des dissensions intestines? Qui enfin a donné, dès les temps préhistoriques, la suprématie au mâle génie des Doriens sur la puissance passionnelle et orgiastique des Ioniens, sans la déflorer et l'écraser, mais en préparant au contraire son plus bel épanouissement par une culture savante?

Les poètes grecs racontent que Jupiter, énamouré de la belle Europe, se changea en un superbe taureau et l'enleva sur son dos pour la transporter des molles rives de l'Asie dans l'île sauvage de la Crète à travers les flots azurés. Image suggestive des émigrations ioniennes et des innombrables enlèvemens de femmes de ces temps rudes et joyeux. Mais, pour suivre le mythe en son délicieux symbolisme, par quel charme Jupiter, ayant revêtu, dans une caverne du mont Ida, sa forme humaine à travers laquelle fulgurait le Dieu, par quel éclair de ses prunelles, par quelles caresses de feu métamorphosa-t-il la vierge naïve en la femme puissante, qui devait déployer tour à tour la séduction d'Aphrodite, l'impétuosité de Pallas et la gravité de Melpomène? Cette Grèce-là ne nous retient pas seulement par son sourire, elle nous enchaîne et nous défie par la flamme profonde de son regard. D'où lui viennent cette force et cette magie? Voilà l'énigme, voilà le problème.

Le sol et la race suffiraient à la rigueur pour nous expliquer la Grèce légère, spirituelle, rieuse et fine, que Taine et Renan nous peignent si bien, mais où l'on ne sent ni la passion de l'Ionie, ni la grandeur dorienne (1). Elle est charmante cette Grèce de marins et de bergers, de pirates aimables et de délicats artistes. Elle joue supérieurement avec la vie, les idées et les Dieux. Elle les savoure en s'en moquant un peu. Elle nous fait comprendre Théocrite, Aristophane, l'Anthologie et Lucien, les rhéteurs, les sophistes, la démagogie d'Athènes et la politique féroce de Sparte. Mais, à côté de cette Grèce profane et enjouée, il y en a une autre plus sérieuse et plus émue. C'est celle d'Homère et d'Hésiode, de Pindare et des grands lyriques, de Phidias et de Praxitèle, d'Eschyle et de Sophocle, d'Empédocle,

(1) Voyez l'étude de Renan sur *les Religions de l'antiquité* dans ses *Essais d'Histoire religieuse* et *la Philosophie de l'art en Grèce*, par Taine.

d'Héraclite, de Pythagore et de Platon. Or l'âme grecque manifestée en ces grandes individualités ne s'explique ni par le sol, ni par la race, ni par le moment, mais par les inspirations surhumaines qui vinrent la soulever. La Grèce décadente, qu'on nous donne trop souvent pour la vraie, n'est que celle des derniers temps, surface et poussière de son génie en décomposition. Comme tous les grands peuples, la Grèce eut dans sa période préhistorique une révélation religieuse adaptée à sa nature et à sa mission, révélation qui a laissé sa trace dans sa légende et dans ses institutions, source de lumière et de vie qui alimente ses chefs-d'œuvre et ne tarit qu'après les avoir enfantés. En un mot, *derrière la Grèce qu'on voit, il y a une Grèce qu'on ne voit pas.* Seule celle-ci explique la première, car ce fut elle qui la créa et l'organisa. Son secret se dérobe à nous dans ses Mystères, que défendaient le serment du silence et la peine de mort édictée par l'Aréopage contre ceux qui le violaient. Cependant les fragmens orphiques, les allusions de Platon, les traités de Plutarque (1), les indiscrétions des philosophes d'Alexandrie, les polémiques des Pères de l'Église, la topographie des ruines d'Éleusis et leurs inscriptions caractéristiques nous permettent de nous faire une idée de l'essence et de la symbolique de cette religion secrète (2).

Entrons donc hardiment dans la pénombre des deux sanctuaires les plus vénérés de la Grèce, à Delphes et à Éleusis. Là nous apparaîtront deux divinités qui furent les deux pôles opposés de l'âme grecque et qui nous en donnent la clef, Apollon et Dionysos.

Apollon, le Dieu Dorien par excellence, inspirateur de la sagesse et de la divination, maître de l'individualité consciente et disciplinée, est le verbe solaire de Zeus conçu comme le

(1) Spécialement les quatre traités sur *Isis et Osiris*, *Sur le* EI *du temple de Delphes*, *Sur ce que la Pythie ne rend plus maintenant ses oracles en vers*, sur *les Sanctuaires dont les oracles ont cessé.*

(2) La meilleure description des Mystères d'Éleusis, j'entends non de l'initiation personnelle donnée aux élèves des Eumolpides mais des fêtes célébrées annuellement au sanctuaire, se trouve dans *la Symbolique de Kreuzer*, traduite et augmentée par Guigniaut sous ce titre *les Religions de l'antiquité.* — Voyez aussi le très remarquable travail de M. Foucart : *Recherches sur l'origine et la nature des Mystères d'Éleusis*, *Mémoires* de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, XXXV, 2e partie, publié à part chez Klincksieck, 1895, et l'excellente étude sur *les Fouilles d'Éleusis*, par M. Ch. Diehl dans ses *Excursions archéologiques.* — On trouve de vivantes descriptions de Delphes et d'Éleusis dans le récent et gracieux livre de M. André Beaunier, *le Sourire d'Athéna.*

Dieu éternel et infini et par lui le révélateur des Archétypes des choses. Quand Apollon parle, par la lumière ou le son, par l'arc ou la lyre, par la poésie ou la musique, il est la manifestation directe de son père, le langage de l'Esprit pur aux esprits. Messager brillant de l'insondable azur et de la lumière incréée qui sommeille dans la nuit primordiale, salutaire à qui l'invoque, redoutable à qui le nie, impénétrable aux hommes, il plane au-dessus du temps et de l'espace dans une splendeur immaculée.

Dionysos est l'autre verbe de Zeus, mais combien différent du premier, ce fils de la foudre et de Sémélé ! Nous trouvons en lui la manifestation du même Dieu à travers le monde visible, sa descente dans la matière, sa circulation dans la nature terrestre, végétale, animale et humaine, où il se disperse et se morcelle à l'infini. Dieu de sacrifice et de volupté, de mort et de renaissance, d'incarnation et de désincarnation. Par sa dispersion et son immersion dans les âmes du Grand-Tout, il déborde à la fois de joie et de douleur, il verse à flots l'ivresse, la souffrance et l'enthousiasme. Il est terrible et doux, néfaste et sublime. Car s'il est fécond en créations, il l'est aussi en métamorphoses, en soubresauts et en volte-face, et ce même désir sans frein, qui l'a plongé dans l'épaisseur de l'abîme, peut le faire rebondir d'un prodigieux élan au pur éther de Zeus, où des soleils lointains luisent seuls à travers les archétypes des mondes.

Pour tout dire en un mot, Apollon est *le Dieu statique de la Révélation* et Dionysos *le Dieu dynamique de l'Évolution*. Leurs rencontres, leurs conflits et leurs alliances temporaires constituent l'histoire même de l'âme grecque, au point de vue ésotérique.

Cette histoire a trois étapes : l'orphisme primitif, les mystères d'Éleusis et la tragédie d'Athènes. Ces trois points lumineux nous montrent chaque fois une victoire du principe apollinien sur le principe dionysiaque, suivie d'une réconciliation entre les deux adversaires. Livré à lui seul, Dionysos déchaîne les passions ou se perd dans l'infini, mais sous la discipline d'Apollon il déploie des charmes et des puissances merveilleuses. La Grèce marque donc ce moment unique de l'histoire, où les forces cosmiques, en lutte inégale chez les autres peuples, parvinrent à un équilibre parfait et à une sorte de fusion harmonieuse. Le pacte d'Apollon et de Dionysos est le chef-d'œuvre de la religion hellénique et le secret de la Grèce sacrée (1).

(1) C'est ici le lieu de rendre justice à celui qui a découvert la signification

Ainsi nous apparaît, tordu et enchevêtré en un écheveau inextricable, par les puissances les plus mystérieuses de l'univers, le nœud gordien du génie grec. Que n'ai-je l'épée d'Alexandre pour le trancher! J'essayerai du moins d'en dénouer quelques fils. Par la Grèce qu'on voit, tâchons de pénétrer dans celle qu'on ne voit pas. Après un coup d'œil à la façade polychrome du temple, resplendissante de statues et de trophées, nous entrerons dans le sanctuaire. Là peut-être verrons-nous à l'œuvre les puissances ordonnatrices des merveilles que nous admirons du dehors.

II. — LA GRÈCE QU'ON VOIT. L'APOLLON DE DELPHES

Du temps des vieux Pélages, Zeus-Jupiter régnait seul sur quelques sommets de la Thrace et de la Thessalie, où il possédait un sanctuaire à Dodone. Il en avait d'autres en Arcadie et en Crète, aux flancs du mont Ida. C'était un Dieu sublime, mais inaccessible et redoutable. Il avait pour ministres des

transcendante d'Apollon et de Dionysos pour l'esthétique grecque. La Grèce elle-même, qui l'a si puissamment illustrée dans ses mythes et réalisée dans ses Mystères, ne l'a pas exprimée par la bouche de ses philosophes. Peut-être ne l'a-t-elle pas formulée parce qu'elle l'a trop vécue. Quant aux modernes, personne ne s'en est douté. Seul Nietzsche l'a devinée dans son génial essai : *l'Enfantement de la tragédie par le génie de la musique* (*Die Geburt der Tragœdie aus dem Geiste der Musik*). Ayant remarqué dans toute la littérature grecque l'antagonisme radical entre l'*élément apollinien* et l'*élément dionysiaque*, il caractérise le premier comme le phénomène du *rêve* et le second comme celui de l'*ivresse*. Le rêve amène les belles visions; l'ivresse produit une sorte de fusion de l'âme avec l'âme des êtres et des élémens. Pour cette raison, Nietzsche nomme Apollon *le principe de l'individuation*, de la noble individualité humaine, et Dionysos *le principe de l'identification avec la nature*, du retour au Grand Tout. De cette vue profonde, il tire des déductions neuves et frappantes, d'abord sur le contraste entre la sérénité contemplative des rhapsodes épiques et la passion tumultueuse des lyriques grecs, ensuite sur la nature primitive du dithyrambe et sur l'origine de la tragédie, où les deux principes se fondent en se synthétisant. En somme, Nietzsche a parfaitement caractérisé les effets *psycho-physiologiques* de la force apollinienne et de la force dionysiaque et montré leurs contre-coups dans l'art grec. Mais sa mentalité et sa philosophie ne lui permettaient pas de remonter aux *puissances cosmiques* dont le rêve apollinien et l'enthousiasme dionysiaque ne sont que des actions réflexes. N'admettant pas l'existence d'un monde spirituel au-dessus du monde physique, la vision apollinienne des Archétypes ne pouvait être pour lui qu'une hallucination poétique et l'extase dionysiaque qu'un retour au néant ou à l'inconscience des élémens. Sur sa rétine irritée par la philosophie de Schopenhauer, la lumière d'Apollon et la flamme de Dionysos se changèrent en la tache noire du pessimisme. Cela ne rend sa découverte que plus remarquable. Il fallait une intuition d'une acuité singulière pour parvenir jusqu'au seuil des Mystères et soulever un coin de leur voile, sans la tradition ésotérique et sans l'illumination complète.

prêtres-rois, vivant sur des hauteurs fortifiées. Ces anaktes s'imposaient par la force et la terreur, au nom du vainqueur des Titans, fils d'Ouranos et de la Nuit saturnienne. On obéissait à ses oracles sans les comprendre. On l'invoquait la nuit dans les yeux innombrables du firmament, on se courbait sous sa foudre roulante, on l'écoutait gronder dans le frisson des chênes. Par les décrets de ses prêtres-rois, il réglait impérieusement les destinées des peuples, groupés pour la défense de leurs troupeaux autour de murs cyclopéens. Mais ce Dieu ouranien et cosmogonique s'intéressait à peine à la race misérable des mortels, il les tolérait plutôt qu'il ne les aimait. Sa puissance protège les foyers, les pactes, les sermens. Mais lui, qu'est-il, l'Inaccessible? Qui le verra jamais?

Ce fut une véritable révolution quand les Doriens, vêtus de peaux de bêtes, armés de grands arcs et de longues flèches, suivis de leurs femmes rousses, sortes de druidesses qui invoquaient Hélios à grands cris, dans un délire sacré, avant les combats, descendirent dans l'Hellade. Le Dieu solaire qu'ils apportaient dans leurs yeux d'azur flamboyant, dans leurs carquois et leurs hymnes, n'était pas un Dieu lointain, mais un Dieu partout présent. Le soleil n'était que son signe extérieur, son char céleste. Ce fils de Zeus parlait directement au cœur des hommes. Il parlait un nouveau langage, par les armes, par la lyre et le chant. Bientôt une immense vibration traversa l'âme hellénique, frisson de lumière et de mélodie. Que Jupiter tonne sur les sommets, Apollon se révèle dans les beaux corps nus et les hymnes de joie. On eût dit alors que le rythme des astres se communiquait aux membres humains, au nombre de la parole, aux cordes de la lyre, aux phalanges guerrières, aux théories des vierges, pour se cristalliser aux colonnes naissantes et aux architraves des temples. Le verbe solaire d'Apollon allait créer l'homme harmonique et la cité. Ce fut son premier miracle.

De tout cela on trouve l'écho dans l'hymne homérique à Apollon (1). Le génie grec anthropomorphise et localise ses Dieux, mais on surprend dans sa poésie l'écho de lointains événemens cosmiques.

« C'est par toi, ô Phoïbos, dit le rhapsode, que les chants

(1) Les prêtresses hyperboréennes de Délos, *les Vierges Déliades*, dont parle déjà l'hymne homérique et dont M. Homolle a trouvé les tombeaux à Délos, en furent une suite.

sont inspirés, soit sur la terre ferme qui nourrit les génisses, soit dans les îles. Les hauts rochers te chantent, et les sommets des montagnes, et les fleuves qui roulent à la mer, et les promontoires qui avancent sur la mer et les ports. » Ainsi la terre elle-même chante un hymne au Dieu, avec sa faune et sa flore, réponse vivante aux rayons qui l'embrassent. Le rhapsode célèbre ensuite la naissance d'Apollon. L'événement capital de notre système planétaire, l'éclosion du soleil dans la nuit saturnienne, que les richis de l'Inde apercevaient sous son aspect cosmogonique réel, en vastes cercles d'ombre et de lumière, prend dans l'imagination grecque la forme d'un conte gracieux, où perce un symbolisme profond. C'est la pensée dorienne traduite par un rhapsode ionien. Léto, à genoux devant le palmier de Délos qu'elle embrasse, a enfanté le Dieu. « Toutes les Déesses hurlèrent de joie... Et sa mère ne lui donna point la mamelle à Apollon à l'épée d'or, mais Thémis (la Justice) lui offrit de ses mains immortelles le nectar et l'ambroisie désirable, et Léto se réjouit parce qu'elle avait enfanté un fils, puissant archer. Phoïbos, après avoir bu le nectar, ne put se contenir, il rompit tous ses liens. Il dit aux Immortelles : — Qu'on me donne la kithare amie et l'arc recourbé et je révélerai aux hommes les véritables desseins de Zeus. Ayant ainsi parlé, l'Archer Phoïbos aux longs cheveux descendit sur la terre aux larges chemins et toutes les Immortelles étaient stupéfaites, et Délos se couvrit tout entière d'or et elle fleurit comme le faîte d'une montagne sous les fleurs de la forêt. » L'auteur de l'hymne peint ensuite les effets prestigieux du culte d'Apollon à Délos. « Si quelqu'un survenait tandis que les Ioniens sont ainsi rassemblés par toi, il croirait que ce sont autant d'Immortels à l'abri de la vieillesse. Et il admirerait leur grâce à tous, et il serait charmé, en son âme, de contempler les hommes et les femmes aux belles ceintures et leurs nefs rapides et leurs nombreuses richesses, et par-dessus tout, un grand prodige dont la louange ne cessera jamais, les vierges Déliades, servantes de l'Archer Apollon. Elles louent d'abord Apollon, puis Léto et Artémis joyeuse de ses flèches. Puis elles se souviennent des hommes et des femmes antiques, et, chantant un hymne, elles chantent la race des hommes. Elles savent imiter les voix et les rythmes de tous les peuples et on dirait entendre une seule voix, tant elles accordent parfaitement leur chant. »

Ne voit-on pas dans ce tableau l'éclosion de la religion nouvelle? Aux sons de la musique apollinienne, les nefs arrivent de toutes parts vers l'île sacrée. Hommes et femmes montent par groupes au temple, au son des lyres. Et l'on sent ce que cette architecture humaine a de chaste et de grave. C'est l'empreinte d'Apollon sur la race ionienne. Sous ses pas, les cités grecques s'ordonnent en rythmes de beauté. Bien des siècles plus tard, lorsque, après la victoire de Platées, les Grecs élevèrent dans cette ville un autel à Jupiter Libérateur, ils voulurent que le premier feu y fût apporté du sanctuaire de Delphes qui n'avait pas été souillé par la présence des barbares. Un jeune homme, Euchidas, s'offrit pour faire ce parcours de plus de vingt lieues sans laisser le feu s'éteindre. Lorsqu'il l'apporta, pareil au coureur de Marathon, il tomba mort. Ce fut l'hommage de la jeunesse virile à son Dieu.

Si Apollon préside à l'organisation de la cité, sa plus subtile et sa plus noble influence se manifeste dans l'inspiration poétique. De cette vague d'inspiration que le verbe solaire roule de l'Hellade à l'Ionie, et qui reflue de l'Ionie à l'Hellade en innombrables rhapsodies, sont sorties l'*Iliade* et l'*Odyssée*, l'épopée et la théogonie, Homère comme Hésiode, les cycles variés de la légende héroïque et de la mythologie, qui s'entrecroisent en grands cercles sans se confondre comme les rides d'une eau limpide. Quel est le caractère primitif et la nature de cette inspiration? Lucrèce a dit quelque part que les hommes aperçurent d'abord les formes sublimes des dieux pendant leur sommeil. Le début de la théogonie d'Hésiode confirme cette hypothèse. C'est près de la fontaine violette de l'Hippokrène, à l'ombre épaisse des grands chênes qu'Hésiode a sa vision des Muses. Dans son rêve, il les voit descendre du neigeux Olympos avec leurs pieds légers. « Se précipitant enveloppées d'un air épais, elles vont dans la nuit, élevant leur belle voix et louant Zeus tempétueux et la vénérable Hèrè, l'Argienne, qui marche avec des sandales dorées, et la fille de Zeus tempêtueux, Athènè aux yeux clairs et Phoïbos, Apollòn et Artémis joyeuse de ses flèches. — Pasteurs qui dormez en plein air, crient-elles, race vile, qui n'êtes que des ventres, nous savons dire des mensonges nombreux semblables aux choses vraies, mais nous savons aussi, quand il nous plaît, dire la vérité. » Ainsi parlèrent les filles véridiques du grand Zeus, et elles me donnèrent un sceptre, un

rameau vert, laurier admirable à cueillir; et elles m'inspirèrent une voix divine, afin que je pusse dire les choses passées et futures. » S'éveillant de ce rêve, Hésiode a compris sa mission. Il s'écrie : « Pourquoi rester autour du chêne et du rocher? » Le pâtre est devenu poète.

Voilà la vision apollinienne dans son ingénuité et son authenticité primitive. Libre à la critique moderne de n'y voir qu'une froide allégorie ou un jeu de l'imagination surexcitée. La science de l'Esprit, dégagée de toute superstition scolastique ou populaire, y voit un reste de l'antique voyance, une inspiration supérieure qui s'adapte à l'esprit du voyant. Comme Homère, Hésiode appelle les Muses les filles de Mnémosynè, mot qu'il faudrait traduire par Sagesse de la Mémoire. Mnémosynè représente en réalité cette mémoire universelle de la nature, cette lumière astrale, élément subtil, éthéré, où flottent les images du passé. Les neuf Muses d'Hésiode apparaissent comme les messagères intelligentes de cette lumière, douces éveilleuses des plus hautes facultés humaines, semeuses subtiles des sciences et des arts dans les cerveaux humains. Il va sans dire que l'imagination libre des poètes, à commencer par celle d'Homère, a fortement travaillé sur ces données primitives. Mais, dans l'ensemble et par ses motifs essentiels, la source de la mythologie et de l'épopée grecque est bien cette vision astrale que les Grecs appelaient la lumière d'Apollon.

Mais Apollon ne se montre pas seulement régulateur de la cité, modèle des beaux éphèbes, inspirateur de la poésie. Il est encore le dieu de la divination et de la sagesse. Ces deux derniers attributs font de lui le dieu pan-hellénique par excellence, le chef spirituel du tribunal des Amphictyons, l'arbitre suprême des peuples grecs. Par ces fonctions, il intervient dans la destinée des individus et des nations. C'était son rôle le plus visible, le plus important. Par là, il se montrait présent et actif dans tout le monde antique. Car beaucoup d'étrangers, les tyrans de Sicile et de Lydie, et jusqu'aux pharaons d'Égypte venaient le consulter. Mais il ne rendait ses oracles que par ses prêtres et ses prêtresses dans son sanctuaire. Athènes était le cerveau de la Grèce, mais on ne trouvait qu'à Delphes son cœur palpitant. Allons donc à Delphes.

Que nous voilà loin de la ville de Pallas, dont la citadelle domine librement la plaine de l'Attique, entre le sourire loin-

tain de la mer et les pentes parfumées de l'Hymette. Delphes est un site grandiose et tragique. Dans la sombre gorge de la Phocide, au fond d'un gouffre de rochers à pic, la montagne d'Apollon se blottit contre la muraille verticale du Parnasse, comme un aigle effrayé par la foudre. De loin, elle paraît petite, à cause des colosses qui l'entourent; de plus près, elle grandit peu à peu. A côté d'elle, entre le Parnasse et le mont Kirphis, le torrent du Pleistos sort d'une sinistre anfractuosité et gronde sous un chaos de rochers. Nul horizon; un sol fiévreux, crevassé, et partout la menace de cimes surplombantes, d'où les tremblemens de terre font rouler des blocs énormes. Par ces sommets lancés au ciel, comme par ces profonds abîmes, la terre témoigne ici de sa puissance volcanique de création et de destruction. Pourquoi le Dieu de la lumière avait-il choisi pour séjour cet endroit terrible? Comme les voyageurs modernes, les pèlerins antiques, venant en longues théories par la plaine de Krissa, souffraient de cette sensation oppressante. Mais elle s'adoucissait, elle s'éclairait de fières images et de sentimens nobles à mesure qu'ils approchaient du but. Le lointain étincellement des marbres et des bronzes leur donnait un premier éblouissement. Ils traversaient le faubourg de Marmaria, ombragé d'oliviers et de frênes, et montaient la Voie Sacrée. Là ils saluaient le monument de Marathon avec ses combattans d'airain et les héros éponymes d'Athènes, et, en face de lui, le monument des Spartiates, en mémoire de la victoire d'Aigos-Potamos, placé là par les Lacédémoniens comme pour défier leurs rivaux, avec Zeus couronnant le roi Lysandre. Les pèlerins montaient, montaient toujours la large voie qui serpente en lacets entre les bouquets de lauriers et de myrtes. Les trésors des villes ennemies, forcées de se réconcilier devant le Dieu commun, leur donnaient des émotions diverses. Ils saluaient la colonne des Thyiades, le trésor des Rhodiens, le trépied de Platées, la Victoire messénienne et les gracieuses Cariatides des Cnidiens. Lorsqu'ils avaient vu la fontaine argentée de Castalie jaillir d'une échancrure du rocher de Phlemboukos, ils se trouvaient enfin devant le temple d'Apollon, couvert de boucliers et de trophées, temple unique, audacieusement posé entre les roches escarpées des Phaedriades (les Resplendissantes) que le soleil couchant colore de teintes violettes et pourpres. Alors les pèlerins, secoués d'une commotion profonde,

entonnaient le péan. Ils songeaient au mythe, selon lequel l'aigle de Jupiter, chargé de trouver le centre du monde, vint planer sur les cimes du Parnasse et, plongeant dans le gouffre, se posa sur la montagne sacrée. Cet aigle, n'était-ce pas maintenant le temple lui-même, flanqué de ses deux roches, pareilles à des ailes dressées et flamboyantes et portant dans son cœur le verbe d'Apollon, évocateur de toutes ces merveilles?

III. — LA PYTHONISSE

Apollon prophétisait à Delphes par la Pythie. Cette institution remontait dans la nuit des temps. Certains auteurs attribuent son origine à l'effet troublant des vapeurs, qui sortaient jadis de la fente d'une grotte où se trouvait le trépied de la Pythonisse et où elle prononçait ses oracles au milieu de violentes convulsions. Un berger réfugié par hasard en ce lieu se serait mis à vaticiner et l'expérience, renouvelée avec succès, aurait conféré la popularité au sanctuaire primitif. La chose est fort possible. Il est sûr que dès un temps immémorial on prophétisait à Delphes. Eschyle fait dire à la Pythie, au début des *Euménides*, qu'avant Apollon on rendait des oracles à Delphes au nom de trois autres divinités : la Terre, Thémis et Phoebé. Cela suppose des siècles pour chacun de ces cultes. Les Grecs donnaient le nom de Sibylla à la plus ancienne Pythonisse, prêtresse de Phoebé, et lui attribuaient ces paroles étranges : « Quand je serai morte, j'irai dans la lune et je prendrai pour visage le sien. Je serai dans l'air, comme un souffle. Avec les voix et les rumeurs universelles j'irai partout. »

L'établissement du culte d'Apollon à Delphes marque une organisation plus savante de la prophétie. Les Pythonisses sont choisies dès l'enfance par un collège de prêtres, élevées au sanctuaire comme des nonnes dans un cloître et tenues à une chasteté rigoureuse. Pour ces fonctions, on préfère les natures rustiques et simples, mais on cultive la réceptivité de leurs facultés psychiques, et c'est le pontife d'Apollon portant le titre de prophète qui interprète généralement leurs oracles. Mais la source de cette sagesse et la pratique de cet art demeurent un mystère impénétrable au public. Plutarque, prêtre d'Apollon à Chéronée et philosophe platonicien au second siècle de notre ère, laisse entrevoir le secret et pour ainsi dire

le mécanisme invisible de la divination lorsqu'il dit : « Si le corps dispose d'un grand nombre d'instrumens, l'âme à son tour se sert du corps et des parties dont le corps est composé; enfin *l'âme est pour Dieu un instrument*. Mais cet instrument est forcément imparfait. La pensée de Dieu doit se révéler sous une forme qui n'est pas la sienne et, en se produisant par un intermédiaire, elle se remplit et se pénètre de la nature de cet intermédiaire. Comme le Dieu agite cette âme, elle ne peut demeurer immobile et dans son assiette naturelle. Les mouvemens qu'elle éprouve en elle-même et les passions qui la troublent sont une sorte de mer agitée, où elle se débat bruyamment et où elle s'embarrasse. » Quand Plutarque ajoute : « Le Dieu qui réside dans cette enceinte se sert de la Pythie pour se faire entendre comme le soleil se sert de la lune pour se faire voir (1), » cela veut dire que l'oracle de la Pythie est un reflet très affaibli des visions qui passent devant son âme lucide avec la rapidité d'éclairs successifs aussitôt suivis de ténèbres épaisses. Si l'on veut se faire une idée de cette sorte de divination, il faut lire la puissante description que nous donne Lucain dans sa *Pharsale* du délire prophétique de Phémonoée, prêtresse de Delphes consultée par Appius, au moment où le commandement de la République fut décerné à Pompée.

« Le plus grand malheur de notre siècle, dit Lucain, c'est d'avoir perdu cet admirable présent du ciel. L'oracle de Delphes est muet depuis que les rois craignent l'avenir et ne veulent plus laisser parler les Dieux... Ainsi dormaient les trépieds depuis longtemps immobiles, quand Appius vint troubler ce repos et demander le dernier mot de la guerre civile... Sur les bords des sources de Castalie, au fond des bois solitaires, se promenait joyeuse et sans crainte la jeune Phémonoée ; le pontife la saisit et l'entraîne avec force vers le sanctuaire. Tremblante et n'osant toucher le seuil terrible, elle veut, par une ruse inutile, détourner Appius de son désir ardent de connaître l'avenir... On reconnaît cette ruse, et la terreur même de la prêtresse fait croire à la présence du Dieu qu'elle avait nié. Alors elle noue ses cheveux sur son front, et enferme ceux qui flottent sur ses épaules d'une bandelette blanche et d'une couronne de laurier de Phocide. Mais elle hésite encore et n'ose

(1) Plutarque, *Œuvres morales ; Sur ce que la Pythie ne rend plus ses oracles en vers*, 21.

avancer ; alors le prêtre la pousse violemment dans l'intérieur du temple. La vierge court vers le trépied redoutable ; elle s'enfonce dans la grotte et s'y arrête pour recevoir à regret dans son sein le Dieu qui lui envoie le souffle souterrain, dont les siècles n'ont point épuisé la force. Maître enfin du cœur de sa prêtresse, Apollon s'en empare... Furieuse et hors d'elle-même la prêtresse court en désordre à travers le temple, agitant violemment sa tête qui ne lui appartient plus ; ses cheveux se dressent ; les bandelettes sacrées et le laurier bondissent sur son front ; elle renverse le trépied qui lui fait obstacle dans sa course vagabonde ; elle écume dans l'ardeur qui la dévore : ton souffle brûlant est sur elle, ô Dieu des oracles ! Le tableau qui se déroule devant elle est immense ; tout l'avenir se presse pour sortir à la fois, et les événemens se disputent la parole prophétique... « Tu échapperas, dit-elle, aux dangers de cette guerre funeste et seul tu trouveras le repos dans un large vallon, sur la côte d'Eubée. » Le sein de la Pythonisse vient heurter la porte du temple qui cède à son effort ; elle s'échappe ; mais sa fureur prophétique n'est pas encore apaisée : elle n'a pas tout dit, et le Dieu resté dans son sein la domine toujours. C'est lui qui fait rouler ses yeux dans leurs orbites et lui donne ce regard farouche, égaré ; son visage n'a point d'expression fixe : la menace et la peur s'y peignent tour à tour : une rougeur enflammée le colore et succède à la pâleur livide de ses joues, pâleur qui inspire l'effroi plutôt qu'elle ne l'exprime.

« Son cœur battu de tant d'orages ne se calme pas encore, mais il se soulage par de nombreux soupirs semblables aux gémissemens sourds que la mer fait entendre quand le vent du nord a cessé de battre les flots. Dans son passage de cette lumière divine qui lui découvre l'avenir à la lumière du jour, il se fit pour elle un intervalle de ténèbres. Apollon versa l'oubli dans son cœur pour lui ôter les secrets du ciel ; la science de l'avenir s'en échappe et la prophétesse retourne aux trépieds fatidiques. Revenue à elle-même, la malheureuse vierge tombe expirante. »

Mais la scène illustrée par Lucain ne représente que la décadence de l'art prophétique. A l'époque où il fallait traîner de force la Pythie au trépied et provoquer artificiellement la voyance, la haute source de l'inspiration était tarie depuis longtemps (1). Dans le récit d'Hérodote, qui a trait à la

(1) Plus que tous les autres arts occultes, la divination se prête au charlata-

bataille de Salamine, la Pythonisse apparaît encore dans toute sa majesté. C'est l'heure émouvante, le moment décisif des guerres médiques. Xerxès a franchi les Thermopyles et va envahir l'Attique avec son immense armée. Il s'agit de savoir pour les Athéniens s'il faut rester dans leurs murs ou abandonner la ville à l'ennemi. Après les cérémonies d'usage, les députés d'Athènes prennent place sur leurs sièges dans l'intérieur du temple de Delphes. La prêtresse Aristonica sort de sa grotte, vêtue de blanc, les yeux hagards, pâle comme la mort sous sa couronne de laurier. Ses cheveux à moitié dénoués s'échappent de sa bandelette et tombent en désordre sur ses épaules. Un frisson d'épouvante secoue tout son corps. Elle clame, en scandant ses paroles solennelles comme des vers : « — O infortunés, pourquoi vous asseyez-vous? Fuyez aux extrémités de la terre. — Abandonnez vos demeures et les hauts sommets de votre ville ronde, — car ni la tête ne demeure solide, ni le corps, ni l'extrémité des pieds ou des mains ni rien des membres — ne subsistent; mais la destruction les efface; car sur le toit tombent — la flamme et l'impétueux Mars accompagnant le char syrien. Les immortels suent dans leurs temples — et du faîte de leur toiture s'écoule un sang noir... — Sortez du sanctuaire... à vos afflictions opposez le courage... »

Après cet oracle fatidique, la Pythonisse, effrayée de ses propres paroles, éclate en sanglots et se retire. Désespérés, les Athéniens se jettent à terre et demandent grâce. Un Delphien les décide à revenir avec des rameaux de supplians pour obtenir une réponse plus favorable. Cela dure un moment. Plus calme cette fois-ci, mais plus impérieuse, la Pythonisse sort de son antre et prononce :

« Pallas ne peut apaiser Jupiter Olympien. — Je te dis à toi

nisme et à la superstition. Malgré la discipline sévère et la piété reconnue des prêtres d'Apollon, ces vices ne manquèrent pas à Delphes. L'histoire de Cléomène, roi de Sparte, qui parvint à corrompre la Pythonisse pour obtenir la destitution de son collègue Démarate, est célèbre. L'intrigue ayant été découverte, la prêtresse fut destituée. On cite d'autres faits analogues dans les annales delphiques. Mais ce n'est pas une raison pour nier de prime abord la clairvoyance des Pythonisses et ne voir qu'une exploitation savante de la crédulité dans une institution qui jouit pendant plus de mille ans de la vénération du monde antique. Il est à noter surtout que des penseurs de premier ordre comme Pythagore et Platon l'honorèrent de leur foi et qu'ils considéraient le délire divin (μανία, ὀρνή), en latin *furor divinus,* comme le mode de connaissance le plus direct et le plus élevé. Le scrupuleux, le positif Aristote lui-même reconnait qu'il y a une *philosophie époptique*, c'est-à-dire une science de la vision spirituelle.

pour la seconde fois sa parole inflexible. — De tout ce que renferment les limites de Cécrops — y compris les cavernes du divin Cithéron, — rien ne résistera... — Une forteresse de bois sera seule imprenable. — N'attends pas l'armée ennemie, tu lui feras face un jour... O divine Salamine, tu seras funeste au fils de la Femme (1)! » On sait quel parti l'habile et intrépide Thémistocle sut tirer de cet oracle et comment les vaisseaux athéniens, en détruisant la flotte perse à Salamine, sauvèrent la Grèce. Ici l'histoire atteint la grandeur d'une tragédie d'Eschyle et son sens divin perce dans la voix de la Pythonisse.

Tels les grands jours de Delphes et le rôle d'Apollon dans les destinées helléniques. Sa puissance était alors souveraine, mais sa science se cachait derrière un voile impénétrable, sa nature demeurait une énigme. Supposons qu'un peu plus tard, un jeune disciple de Platon, fils d'eupatride, un Charmide ou un Théagès, dans sa première ardeur de savoir, soit venu chercher une explication des mystères et une réponse à ses doutes auprès du prophète de Delphes. Que lui eût répondu le pontife d'Apollon? J'imagine qu'à l'Athénien subtil et gracieux il eût assigné, pour cet entretien, une heure nocturne, où le temple reprenait son calme après le bruit des fêtes et des processions. Alors, aux flèches brûlantes de Hélios succédaient les rayons caressans de Phoebé, qui, en plongeant dans la gorge assombrie, argentait le feuillage des oliviers et donnait à tous les édifices un air fantômal en les enveloppant de sa lumière élyséenne.

Sous le péristyle du temple, le prophète montrait au visiteur, au-dessus de la porte d'entrée, l'inscription : « Connais-toi toi-même, » et lui disait : « Fixe ces paroles dans ta mémoire et penses-y souvent, car c'est la clef de toute sagesse. » Puis il le conduisait dans l'intérieur du temple à peine éclairé par la flamme mourante d'un trépied. On s'avançait jusqu'à la statue archaïque du Dieu, placée dans la cella, mais invisible dans les ténèbres du sanctuaire. Sur son socle, le prêtre montrait au visiteur, à la lueur d'un flambeau, l'inscription mystérieuse en deux lettres : EI, et il ajoutait : « Lorsque chacun de nous s'approche du sanctuaire, le Dieu, comme pour nous saluer,

(1) *Hérodote*, livre VII, chap. 40 et 41. — Remarquons ici que pour la prêtresse dorienne du culte mâle d'Apollon, Xerxès était le représentant de tous les cultes féminins de l'Asie. C'est pour cela qu'elle l'appelle « Fils de la Femme. »

nous adresse le : « Connais-toi toi-même, » ce qui est une formule non moins expressive que le salut des amis entre eux : « Réjouis-toi ! (Χαῖρε.) Alors nous, à notre tour, nous disons au Dieu : TU ES, comme pour affirmer que la vraie, l'infaillible, la seule appellation qui lui convienne, et qui convienne à lui seul, c'est de déclarer « qu'il est (1). » Le pontife expliquait ensuite au postulant que tous les êtres, la terre, la mer, les astres et l'homme lui-même, en tant qu'êtres visibles et corporels, n'avaient qu'une existence mobile, éphémère et qu'ils *n'étaient pas en réalité*, mais changeaient constamment pour naître et mourir sans cesse. Un seul être existe toujours et remplit l'éternité, c'est Dieu qui fait vivre toute chose de son souffle, mais qui réside aussi en lui-même. Voilà pourquoi Apollon dit à ses adorateurs : « Connais-toi toi-même. » Car le sage peut éveiller ce Dieu en lui-même, et si, ayant trouvé sa trace, il élève sa pensée vers ce Dieu inconnu et s'écrie en toute ferveur, en toute vénération et en toute foi : « Tu es ! » un éclair sillonne son âme et signale la présence du Dieu. Et c'est là le commencement de la sagesse.

— O très saint pontife, s'écriait l'Athénien ému, mais non convaincu, tu parles presque comme mon maître Platon, mais je voudrais en savoir plus qu'il ne m'en dit et plus que tu ne m'en dis toi-même. Dis-moi l'origine et la fin de l'âme, le secret de la vie et ce qui vient après la mort, dis-moi l'origine et la fin des Dieux eux-mêmes que l'on dit immortels !

— Songes-tu bien à ce que tu me demandes, imprudent ? répondait aussitôt le prophète. As-tu réfléchi aux dangers que tu courrais, si je pouvais te l'accorder ? As-tu oublié le sort de Sémélé, l'amante de Jupiter qui voulut posséder Zeus dans sa splendeur divine et qui mourut consumée par le feu céleste ? Souviens-toi d'Icare qui voulut suivre le char enflammé d'Apollon dans sa course et qui fut précipité dans la mer. Souviens-toi du chasseur Actéon qui voulut voir Artémis nue dans son bain et qui, changé en cerf par la déesse, devint la proie de ses chiens. Tel serait ton destin si tu pénétrais sans préparation dans les mystères défendus. Ne peux-tu vivre heureux par la vertu dans ta cité, sous la lumière d'Apollon et l'égide de Pallas ? Va combattre pour tes ancêtres et sache revivre dans

(1) Ce passage est emprunté à Plutarque, dans son traité : *Sur le* EI *du temple de Delphes*, 17.

tes enfans, en attendant avec courage que la mort t'appelle et fasse de toi une ombre élyséenne.

— Une ombre? murmurait le jeune homme, nous ne sommes donc que des ombres!... Cette pâle espérance ne peut me suffire. Tu veux donc que je vive pareil aux cigales des bords du Céphise, aux cigales qui meurent après l'été sans espoir de renaître, ou aux rossignols de Colone qui émigrent en Égypte sans savoir s'ils reviendront jamais? Toi qui sais, prête-moi ta lumière, je t'en conjure par les Dieux infernaux!

— Prends garde d'outrager le Dieu de Delphes! répondait le pontife. Apollon n'aime pas les libations funèbres et n'a rien à faire avec les morts. Il hait le Styx comme Zeus lui-même et ne quitte jamais sa lumière!

Une poignée d'encens jetée par le pontife sur la cendre du trépied en faisait jaillir une gerbe d'étincelles, et, pour un instant, on voyait sortir de l'ombre la statue sévère de l'archer divin, le pied posé sur le serpent Python.

— Puisque tu as tant d'audace, continuait le prophète à voix basse, va chez les prêtres d'Éleusis, chez les Eumolpides. Là, les grandes déesses, Déméter et Perséphone, te feront descendre dans le Hadès... et tu connaîtras les mystères de Dionysos... si tu es capable de supporter le voyage...

— Pour ce voyage, disait le jeune homme ravi, accorde-moi l'oracle d'Apollon!

— Impossible. Apollon et Dionysos sont frères, mais leurs domaines sont séparés. Apollon *sait tout* et quand il parle, c'est au nom de son père. Dionysos, lui, ne sait rien, mais *il est tout*, et ses actions parlent pour lui. Par sa vie comme par sa mort, il révèle les secrets de l'Abîme. Quand tu les auras appris, puisses-tu ne pas regretter ton ignorance!

Une dernière lueur du feu couvant sous la cendre... un son métallique du trépied gémissant comme une voix humaine... un geste impérieux du pontife... et l'éphèbe, saisi de crainte, sortait du temple pour redescendre la Voie Sacrée. Les blanches statues des héros et des Dieux veillaient toujours debout sur leurs piédestaux, dans la clarté lunaire, mais ils semblaient devenus des fantômes et la voie déserte s'étendait silencieuse sous la froide lumière de Sélènè.

ÉDOUARD SCHURÉ.

L'ÉVOLUTION DU LOGEMENT

DEPUIS SEPT SIÈCLES [1]

Bien qu'il y ait quelque différence entre le « seigneur » d'aujourd'hui, qui descend d'automobile à sa porte pour gagner son appartement en ascenseur, et le riche propriétaire du moyen âge, devant qui se baissait le pont-levis lorsqu'il rentrait à cheval dans son donjon, il semble que le logement soit celui de nos besoins que les découvertes modernes aient le moins transformé *dans sa substance*.

C'est en tout cas celui qu'elles ont le moins nivelé : visitez les taudis et les palais à Paris ou, dans les campagnes, certains châteaux et certaines chaumières ; allez, de chez ceux qui n'ont rien à perdre, chez ceux qui n'ont rien à souhaiter de ce qui constitue, dans l'opinion commune, le charme d'un foyer, vous vous demanderez si l'inégalité entre les hommes est jadis allée plus loin, et si la civilisation, au lieu de l'atténuer, ne l'a pas accrue en ce domaine.

Il est bien vrai que nous ne constatons ici aucune de ces innovations capitales qui ont révolutionné la nourriture ou le vêtement, l'éclairage ou les transports : un champ est trois fois plus prodigue de blé qu'il y a cent ans, mais une carrière n'est pas trois fois plus prodigue de pierres ; le tisserand fabrique dans sa journée vingt fois plus de mètres d'étoffes que jadis, mais le maçon n'édifie pas vingt fois plus de mètres de murs. Les privilégiés de la fortune ont pu payer tous les supplémens

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 septembre 1910.

de confort ou de luxe dont le temps présent a doté leur demeure; le peuple ne le pouvait pas. Il lui faut des progrès qui ne coûtent rien, ou peu de chose. Ce sont les seuls dont ses ressources limitées lui permettent de profiter.

S'il en est ainsi, si nous n'arrivons pas à créer les maisons plus aisément, par conséquent à moindres frais, que nos pères, et que le coût du logement suive normalement le mouvement général des prix, personne ne pourrait être mieux logé sans débourser davantage; et comment la masse de la nation, qui vit de son travail, débourserait-elle davantage si la hausse des loyers est égale à la hausse des salaires?

Sommes-nous donc en présence d'une fatalité insurmontable? Car la Puissance Politique chasserait de leurs maisons une poignée de riches et confisquerait tous les immeubles à locataires dont les possesseurs tirent un revenu, que cela n'améliorerait en rien la condition de la généralité des Français; puisque ces logemens, sous la main de l'État, seraient ce qu'ils étaient la veille : ni plus vastes, ni mieux aménagés, ni plus nombreux. Cela ne supprimerait même pas le loyer; parce que l'État et les villes devraient récupérer, sous forme d'impôts sur les occupans, les centaines de millions de taxes sur le capital et sur le revenu, directes ou indirectes, sur les ventes, donations, successions, que la suppression de la propriété privée aurait fait disparaître. L'État aurait à se procurer aussi, par voie de contribution, de quoi entretenir les maisons existantes; quant à en bâtir de nouvelles, cela serait difficile faute d'argent. La population, dans son ensemble, ne serait pas mieux installée, et peut-être serait-elle moins à l'aise, vu le trouble apporté par une pareille spoliation.

La Loi, qui *répartit*, prétendrait en vain se substituer à la Science, qui *enfante*. La Loi peut détruire les palais, la Science seule peut embellir les chaumières. Si son œuvre n'a pas été, sur ce terrain de l'habitation, aussi efficace que sur d'autres, a-t-elle été vaine pourtant depuis six siècles, et comment la mesurer?

I

L'histoire des loyers ne suffirait pas à nous renseigner là-dessus. Le progrès *réel* ne dépend pas de leurs variations : les

loyers peuvent enchérir, sans que les habitations augmentent en confort ou en étendue ; au contraire, ils peuvent demeurer stationnaires d'une époque à l'autre, tout en correspondant à un gîte plus vaste ou plus étroit. Pour savoir si les loyers d'autrefois, *exprimés en monnaie actuelle comme tous les chiffres cités dans cet article,* procuraient aux classes ouvrières ou bourgeoises un logis identique à celui dont elles jouissent de nos jours, *pour le même prix,* il faudrait rendre visite à ce boucher de Soissons qui paie au XIIIe siècle 1 320 francs, à ce pelletier de Mézières qui paie 54 francs au XIVe siècle, à ce forgeron de Nantes ou à ce blanchisseur de Limoges qui sont logés aux XVe et XVIe siècles, pour 97 et 161 francs. Il faudrait visiter les milliers d'autres artisans et marchands dont les loyers, dans une soixantaine de villes, nous sont connus,... mais dont les maisons du moyen âge sont détruites et ont été remplacées par de nouvelles qui, plus tard, ont elles-mêmes disparu.

Les villes sont vieilles, mais les maisons sont jeunes. A Paris, il n'en est pas une sur quinze qui compte seulement cent cinquante ans d'existence, — l'âge où, dans la futaie, on tue les chênes ; — nous ne serions pas plus heureux en province si nous voulions comparer, avec les logis bourgeois d'aujourd'hui, les maisons du XVIe siècle louées à Nîmes 513 francs à un médecin, à Grenoble 668 francs à un professeur de l'Université, à Lille 647 francs au greffier de la Chambre des comptes. Nous savons bien que les loyers ont beaucoup varié suivant les temps et les lieux, qu'à la même époque, au XIVe siècle, quatre cardinaux à Avignon paient l'un 255 francs, l'autre 342, le troisième 1 490, et le quatrième 17 000 francs. Au XVe siècle, à Lille, les prix vont de 74 francs à 3 600 ; au XVIIIe siècle, à Bordeaux, ils oscillaient de 336 francs à 13 700 francs ; à Lyon, de 315 francs pour une maison en pisé, habitée par un tourneur, jusqu'à 40 000 francs pour l'hôtellerie du Parc, la plus fréquentée en 1787.

La gradation des loyers nous donne bien quelque idée de leur importance respective dans une petite ville, comme Montélimar au XVe siècle, où un drapier tient le premier rang à 578 francs ; l'Hôtel de Ville vient ensuite à 500 francs par an, puis le sénéchal 316 francs ; une auberge paie 138 francs, le régent de l'École 117 francs, un boucher 80 francs. Mais à Lille, au XVIIIe siècle, nous ne pourrons tirer aucune induction

de ce qu'un conseiller à la gouvernance paie 740 francs et un menuisier 825 francs ; pas plus qu'à Lyon, de ce qu'un fabricant de soie paie 1 710 francs et un agent de change 8 500. Dans ces cités populeuses, des commerçans de même métier, des fonctionnaires de même titre, diffèrent profondément au regard de l'habitation, suivant leur degré d'aisance.

Entassât-on des chiffres, ils nous apprendraient quels étaient les *loyers* d'autrefois comparés aux nôtres, mais non pas quelles étaient les *maisons*. Or ce qu'il nous importe de savoir, c'est surtout si les maisons ont changé. Nous nous formons quelque idée de ce que pouvaient être les immeubles de 300 ou 400 francs de location, occupés par la bourgeoisie, en constatant les prix atteints dans les mêmes cités par les immeubles exceptionnels : soit au XVIIIe siècle, à Dijon, où l'hôtel destiné à l'intendant de la province se loue 13 700 francs, soit aux temps antérieurs : 5 000 francs pour l'hôtel du comte d'Egmont, à Arras (1568), 4 300 francs pour celui du vice-chancelier d'Aragon à Perpignan (1461), 20 000 francs pour l'hôtel Hugues Aubryot à Orléans (1397).

Mais ces exemples ne suffiraient pas à nous éclairer, parce qu'il se rencontre d'autres personnages en vue logés pour 1 890 francs, comme M. de Surlaville, gouverneur de Boulogne-sur-Mer (1768) ; pour 2 600 francs comme le duc de Créquy gouverneur du Dauphiné, à Grenoble (1632), et que la maison de « Madame Anne, » fille du duc de Bretagne, en 1480, est louée 950 francs à Nantes, alors qu'il existait dans cette même ville des maisons de 2 000 francs de loyer.

Lorsque la contenance nous est connue, nous nous figurons plus exactement et l'immeuble auquel elle s'applique et les immeubles d'un prix inférieur. A Mézières, au XVe siècle, où les loyers notés par moi vont de 18 à 210 francs, une maison de *deux mètres soixante centimètres de façade*, sur 11 mètres de profondeur, est louée 90 francs. Quelle doit être, dans ces conditions, *la surface* des maisons d'un prix inférieur qui forment la majorité, celle d'un serrurier à 50 francs, d'un potier d'étain à 36 francs, d'un charpentier à 18 francs ? Elles n'ont évidemment que la largeur d'un étroit cabinet, d'une alcôve ; à peine y pouvait-on placer un lit.

Et ces dimensions invraisemblablement minuscules des « maisons » de petit prix nous sont confirmées par leur com-

paraison avec le loyer des simples chambres d'ouvriers qui ressort en moyenne à 50 francs par an, — de 25 à 80 francs, — à Troyes, à Orléans, à Nîmes, voire en de gros villages comme Rambervillers (Lorraine). S'il s'agit d'un local plus vaste, la chambre à tenir les assemblées d'échevins ou les écoles sera de 159 francs à Bourges (1468) et de 333 francs à Nantes (1517). Ces prix n'avaient pas augmenté aux temps modernes : une chambre d'étudiant se louait 34 francs à Rouen (1701), le même prix qu'une chambre de portefaix à Clermont-Ferrand (1695) ou à Mézières (1754); et l'on se demande ce que peut être celle qu'un sargetier paie 11 francs à Tulle (1664), lorsque à Nyons (Dauphiné) celle du médecin de ville vaut 78 francs, que Romorantin donne 94 francs pour celle qui lui sert de mairie (1733) et qu'à Étampes un boulanger doit 101 francs pour la sienne, à laquelle sans doute est joint un four.

Je ne parle pas des échoppes, « ouvroirs » ou logettes, parce qu'ici le privilège de situation et les chances de clientèle font payer 1 000 francs une boutique au Palais, à Paris, dans la salle des Merciers (1716); ou 1 026 francs à Lyon la boutique, avec chambre, d'un tailleur; tandis qu'une échoppe de serrurier à Bordeaux se louait 126 francs (1679). Si les étaux de cordonniers ou savetiers valaient 44 francs à Orléans (1442), 156 francs à Paris (1590) ou 83 francs à Clermont-Ferrand (1709); ou si les « bancs » et places des bouchers allaient de 35 francs à Évreux, au XIVe siècle, jusqu'à 500 francs à Bordeaux au XVIIe, cela ne tenait peut-être pas au luxe de ces « magasins, » ni à l'espace plus ou moins vaste, — 6 à 7 mètres carrés en général, — dont ils disposaient. Il n'y avait pas ici de corrélation nécessaire entre le loyer et les frais de construction.

Pour les maisons au contraire, si l'on fait la part du terrain et des vicissitudes historiques de hausses et de baisses que j'ai racontées précédemment (1), *en comparant au loyer*, — c'est-à-dire à l'intérêt du capital qu'ils représentent, — *le coût des matériaux et de leur mise en œuvre*, aux temps passés et aux temps actuels, nous arrivons à reconstituer en quelque sorte les maisons de jadis, puisque nous en dressons le devis. Cela nous permet d'apprécier leur contenance et d'imaginer les conditions de vie de leurs habitans.

(1) Voyez *Découvertes d'histoire sociale*, 1 vol., chez Flammarion.

Cette méthode, appliquée à un immeuble isolé, à une localité distincte, à une époque précise, conduirait — pas n'est besoin de le dire — à des conséquences absurdes; parce que les loyers urbains subissent diverses influences dans leurs fluctuations. Mais, sans se flatter d'une exactitude mathématique, à laquelle de pareilles recherches ne sauraient prétendre, il est clair qu'il existe un rapport nécessaire entre le coût des maisons et le prix des matériaux. S'il apparaît que ces matériaux ouvrés ont coûté depuis six siècles, dans leur ensemble, autant que de nos jours, nous serons fondés à conclure : que les maisons ne pouvaient coûter moins cher qu'à la condition d'être plus exiguës; qu'à loyer égal leurs dimensions étaient sensiblement les mêmes et que les infimes loyers du temps passé procuraient des gîtes dont les pauvres aujourd'hui ne voudraient pas.

La hausse contemporaine est tout entière, — sauf à Paris, — la conséquence d'un progrès effectif : ce ne sont pas les prix qui ont monté, ce sont les habitations qui ont changé. Il faut d'ailleurs, dans cet examen, tenir grand compte du taux de l'intérêt, si différent au moyen âge et aux temps modernes : une maison qui se louait 270 à 300 francs représentait une valeur de 3000 francs au XIVe siècle; elle représentait au XVIIIe siècle un capital de 5500 à 6000 francs. Un loyer de 300 francs procurait donc un moins bon logement au XIVe siècle qu'au XVIIIe en supposant que le terrain n'ait pas enchéri ; puisqu'il correspondait à une maison moins chère et par conséquent plus petite.

Mais l'abondance croissante des capitaux, dont cette baisse du taux de l'intérêt fut un indice évident, eut pour conséquence de supprimer le « bail à cens » et par conséquent la petite propriété urbaine. Au moyen âge, en vertu du « bail à cens, » l'ouvrier devenait le plein et légitime propriétaire de la maisonnette qu'il occupait, à la condition de payer un loyer perpétuel, immuable jusqu'à la consommation des siècles. Si la maison prenait de la valeur, il profitait seul de cette plus-value; si elle tombait en ruines, il pouvait toujours l'abandonner, en fait, sinon en droit.

Un marché si avantageux au preneur, si onéreux au bailleur, ne peut s'expliquer que par l'absence de capitaux. Il disparut au XVIe siècle avec l'accroissement de la richesse publique, pour les immeubles nouvellement construits et, pour les vieux logis,

la hausse du terrain dépossédа les ouvriers propriétaires.

Cette dépossession fut toute volontaire : ils vendirent, à Paris, peu à peu, au cours des XVIe et XVIIe siècles, leurs cabanes et leurs courettes de jadis, pour réaliser un bénéfice qui les enrichissait; comme ont fait depuis cinquante ans les propriétaires d'une maison de campagne avec jardin, dans les quartiers de Passy ou de Monceau, parce que sa valeur nouvelle représentait, dans leur budget, un loyer disproportionné avec d'autres jouissances qu'ils lui préféraient.

II

Aujourd'hui, malgré la révolution accomplie dans les transports, les marchandises lourdes ou encombrantes voient facilement doubler leur prix initial par un trajet de quelque longueur sur voie ferrée. On devine qu'il en coûtait gros de véhiculer à grande distance des matériaux de construction en un temps où, sans parler des modes de locomotion modernes, la navigation fluviale était fort entravée et où ce qu'on appelait des « routes » n'étaient que des pistes naturelles, trouées de fondrières en hiver. De là grands écarts dans les prix, d'une ville et d'une région à l'autre, car ces matières premières voyageaient fort loin : un entrepreneur obtenait de François Ier (1534) la permission d'enlever, sans payer les droits de sortie, et de mener en Angleterre mille mètres cubes de pierre de Saint-Leu, près Senlis, 20 000 hectolitres de plâtre et 50 caisses de verre.

En France, à la fin du moyen âge (1501), la pierre de Saint-Leu, brute, prise à la carrière, que le cardinal d'Amboise employait pour son château de Gaillon, ne valait que 18 francs le mètre cube et celle de Vernon 38 francs; mais à Troyes (1488) la pierre de Tonnerre se payait, port compris, 90 à 100 francs le mètre cube. A Craon (Mayenne) un simple « parpain, » pierre d'encoignure, valait 5 fr. 20, c'est-à-dire plus cher que de nos jours; une pierre pour seuil ou linteau de porte valait de 8 à 13 francs; à Perpignan, la marche d'escalier en pierre de Baiscas se vendait 30 francs (1478).

Aux temps modernes, la pierre de taille de Saint-Cloud, employée à Paris à la construction de la porte Saint-Denis (1678), revenait à 170 et 203 francs le mètre cube. Ce devait être un

libage de choix, puisque la pierre de Saint-Leu coûtait 64 francs seulement à Versailles, pour le château, et que les murs du Louvre ou des Tuileries se payaient 56 francs le mètre *superficiel*. Je n'ai pas remarqué, au XVIIIe siècle, pour le mètre cube, de chiffres inférieurs à ceux de Bordeaux (69 francs) ou de Tulle, en Limousin (80 francs), tandis que la même sorte de pierre était comptée 137 francs à Lyon (1748).

La pierre de Conflans, destinée aux façades de la place de la Concorde, figure au devis (1760) pour 113 francs le mètre cube non taillé, rendu sur le port. Or cette même qualité, cotée *officiellement* 116 francs dans la plus récente série de la ville de Paris (1909) et vendue *pratiquement* 94 francs, d'après les rabais constatés au *Moniteur de l'Entreprise*, se trouve être aujourd'hui meilleur marché que sous Louis XV. Quant au « banc tendre » ou « banc royal « de Saint-Leu, sa valeur est peu supérieure à ce qu'elle était sous Louis XIV.

La pierre de taille, aujourd'hui usuelle pour les façades, était d'ailleurs un luxe très rare, même dans les bonnes villes; son prix importait peu au vulgaire. Mais le moellon n'était guère moins coûteux que de nos jours : à travers l'incohérence apparente des chiffres au moyen âge, depuis 1 fr. 20 et 2 francs, la « voiture » dans les Ardennes ou la Franche-Comté, jusqu'à 8 francs à Paris ou Orléans, et 13 francs à Nantes; parmi des variations aussi brusques, aux XVIIe et XVIIIe siècles, de 1 franc la charretée à Rodez ou Clermont-Ferrand jusqu'à 5 francs à Nîmes, 8 francs à Bordeaux ou à Toulouse, il est aisé de discerner entre ces extrêmes que le *prix moyen* de la « pierre à maçonner, » — aux environs de 4 francs le mètre cube, — était égal à ce qu'il est présentement sur l'ensemble du territoire français, soit que le transport, soit que l'extraction elle-même, plus onéreuse avec des outils moins bons et la poudre de mine plus chère, aient compensé le taux minimum des anciens salaires.

Il existait des briques à bon marché, — depuis 30 francs le mille, — mais si mauvaises et si mal cuites, que leur emploi n'offrait aucun avantage et, de fait, leur débit était insignifiant. La brique de bonne qualité valait de 80 à 100 francs le mille au moyen âge; elle diminua aux temps modernes, surtout dans les ports, de Boulogne à Nantes, où était importée par mer la brique de Hollande. Paris faisait venir la sienne de Bourgogne et la payait une cinquantaine de francs sous Louis XV. Dès le

règne de François Ier avait commencé la mode des murs en fonds de briques, avec encoignures et croisées de pierre blanche, qui caractérisèrent le « style Louis XIII ; » mais cette construction, propre aux châteaux, n'avait rien d'économique et ne fut jamais populaire. Elle exigeait un mortier trop fin.

Or la chaux, la simple chaux grasse des campagnes, que repoussent nos architectes et que remplacent chaque jour davantage la chaux hydraulique et le ciment, se payait jadis le double de son prix actuel. Pour les bâtisses vulgaires, on se servait exclusivement d'argile délayée dans l'eau. Dans les villes mêmes on se contentait souvent de « terre à maçonner » payée de 5 à 9 francs le mètre cube. Pour la chaux d'ailleurs, on constate des écarts incroyables d'un lieu à un autre, depuis 1 fr. 50 l'hectolitre à Tours et en Lorraine, jusqu'à 8 francs à Dunkerque, 11 francs à Nîmes et 22 francs à Marseille. Aux dernières années de la monarchie, où la chaux était plus répandue et à bien meilleur marché qu'aux âges antérieurs, les prix variaient encore du simple au double à Paris et du simple au triple entre l'Auvergne et le Berry.

A défaut de bons mortiers, on faisait les murs plus épais ; ils tiraient la solidité de leur masse et, comme le mur de 1 mètre ou $1^{m},50$ n'exigeait pas deux ou trois fois plus de travail que deux ou trois murs de $0^{m},50$, puisqu'il ne comportait que deux paremens, au lieu de quatre ou de six, on obtenait des maçonneries à 6 fr. 25 le mètre cube en des localités où les matériaux étaient en abondance et où la façon n'était pas comptée plus d'un franc le mètre.

Les prix anciens de la maçonnerie dépendaient beaucoup de cette différence d'épaisseur : à Fontainebleau (1528) où les murs du château de $1^{m},45$ de large, ne se payaient que 12 fr. 35 le mètre superficiel, le mur des jardins, bien que *quatre fois et demie* moins épais, — 32 centimètres, — valait cependant 4 francs ; chiffre d'ailleurs modique, puisque La Trémoïlle payait sur le pied de 6 francs la clôture de sa vigne, à la Ville-l'Évêque (1396), et Marie de Médicis 11 francs celle de son parc du Luxembourg (1625).

Le prix courant, en bonnes pierres, était de 11 à 12 francs le *mètre cube* en province ; à Paris (1703) les murs de 55 centimètres seulement étaient cotés 12 fr. 50, presque aussi cher que nos entrepreneurs de la capitale demandent, en 1912, pour une

bâtisse de moellons ou de meulières avec mortier de chaux hydraulique.

Il se faisait du reste fort peu de murs à Paris : « La construction des maisons particulières en pans de bois y est presque universelle, » dit le Mémoire des Intendans (1701). Pour les préserver du feu, on les recouvrait de 2 à 3 centimètres de plâtre, en dehors et en dedans; la charpente était à bon marché et le bon plâtre était fort cher, de sorte que l'économie par rapport aux moellons était mince, mais le propriétaire gagnait ainsi du terrain ; or il y avait à Paris bien des maisons qui n'avaient pas 4 mètres de profondeur. C'est même à celles-là que l'édilité prétendit au XVIIIe siècle restreindre l'usage des pans de bois, tout en leur permettant de s'élever jusqu'à 16 mètres de hauteur.

Vers 1675 les plafonds recouverts de plâtre remplacèrent les grosses poutres apparentes, sans que pourtant le plâtre eût beaucoup baissé : l'hectolitre, dont le prix actuel est de 1 fr. 70, coûtait sous l'ancien régime 4 à 6 francs et l'on ne s'en procurait pas toujours à discrétion : le Comte de Provence, qui en manquait pour son château de Brunoy (1781), s'adressait au lieutenant de police afin d'obliger les voituriers à marcher de force et payait 624 francs la maréchaussée qui escortait ces convois.

Dans l'ensemble de la France, au moyen âge, le plâtre s'était en général vendu le triple de ce qu'il vaut de nos jours ; mais le bois était à moindre prix. Suivant l'abondance des forêts dans la région, suivant sa qualité, son essence et l'usage auquel il était destiné, le mètre cube de bois d'œuvre pouvait dépasser 100 francs ou descendre jusqu'à 20 francs. Il avait beaucoup diminué au XVe siècle, par rapport aux prix antérieurs, — de 60 à 40 francs, — pour remonter au XVIe siècle. Les fûts superbes, d'où l'on tirait ces charpentes de cathédrales ou de châteaux, encore intactes aujourd'hui, dont nous admirons le savant édifice, n'étaient pas si communs que la vaste surface du sol boisé permettrait de le supposer. La preuve, c'est le haut prix qu'atteignaient certaines forêts bien aménagées, comme celle de Clermont (Oise), où la coupe rapportait 3 000 francs l'hectare en 1533, chiffre qui passerait pour très avantageux de nos jours. Nous ne savons combien de terrain représentent les 100 pieds d'arbres que le cardinal de Bourbon obtient de

prendre dans la futaie de Coucy pour son château d'Anisy; pour la charpente des Tuileries, Catherine de Médicis se fit octroyer 10 hectares de la forêt de Neuville-en-Hez dans le Beauvaisis.

Là où le bois ordinaire équarri valait seulement de 40 à 50 francs, les grosses poutres de chêne montaient à 90 francs. Le bois d'œuvre demeurait toutefois le meilleur marché de tous les matériaux; son prix ne dépassait pas en moyenne la moitié de ce qu'il est de nos jours. Il en fut ainsi du moins jusqu'au dernier tiers du XVIIIe siècle; car à Paris, sous Louis XVI, les poutres pour les constructions de luxe valaient 200 francs le mètre cube, les solives, les bois d'escalier et de lucarne de 130 à 160 francs, c'est-à-dire un taux supérieur à celui de 1911.

III

Les autres élémens indispensables de la confection d'un immeuble, les autres chapitres d'un devis, même du devis le plus humble, étaient de valeur égale ou supérieure à ce qu'ils sont de nos jours. Je n'ose faire passer sous les yeux du lecteur de la *Revue* les prix de la toiture, de la menuiserie, serrurerie, vitrerie, plomberie; j'ai scrupule de le rebuter par la longue énumération des chiffres, dont j'ai déjà peut-être abusé, et je préfère renvoyer les personnes soucieuses du détail aux tableaux où ces chiffres, classés et traduits en mesures et monnaies modernes, seront publiés *in extenso*, pour le logement, comme ils l'ont été précédemment pour d'autres dépenses (1).

Suivant les révolutions de l'industrie ou des transports, les oscillations de ces chiffres furent parfois énormes : pour la toiture la plus courante jadis, celle de tuiles clouées sur lattes, les clous à lattes, au lieu de 3 ou 4 francs le mille, comme sous Louis XV, ou même 6 et 7 francs comme au moyen âge, ne coûtent que 0 fr. 50 le mille, parce qu'ici la profusion du fer combinée avec le progrès du machinisme ont réduit à presque rien cette marchandise naguère précieuse.

Les lattes ont elles-mêmes diminué, bien que le bois ait augmenté, parce que son débit est plus économique. C'est ce que

(1) Voyez l'*Histoire économique de la Propriété, des Salaires, des Denrées* et de tous les prix de 1200 à 1800 (5 vol. gr. in-8), Leroux, éditeur.

l'on remarque aussi pour le chevron, qui valait au temps de la Renaissance le double du bois moins façonné, tandis qu'il coûte aujourd'hui le même prix ; sans doute à cause des frais minimes du sciage à la vapeur. Dans la menuiserie on ne saurait expliquer comment nombre d'articles étaient aussi coûteux que de nos jours, sinon par ce fait que la part plus grande de main-d'œuvre compensait autrefois le bon marché de la matière.

On est surpris de voir qu'au château de Fontainebleau (1531) les « planchemens faits sur les aires des salles, chambres et cabinets » se payent 18 francs le mètre carré, plus cher que nos planchers modernes à point de Hongrie les mieux soignés. A Paris, en 1714, d'après le tarif de l'Almanach Royal, les parquets avec leurs lambourdes étaient cotés 29 francs le mètre, et les planchers communs à Bordeaux, à Bourges, à Soissons, se payaient au XVIIIe siècle de 3 fr. 50 à 9 francs ; prix qui ne sont pas inférieurs aux nôtres suivant l'essence des frises que l'on emploie. Le travail n'était d'ailleurs pas mieux exécuté, puisqu'un opulent seigneur, comme le cardinal de Richelieu, se croyait obligé de commander à Paris le plafond de bois du corps de garde, pour son château de Touraine, « parce que, dit-il, je désire qu'il soit beau et bien fait. »

Il était naturel que l'on ne couvrît guère en ardoises lorsque, même dans le voisinage d'un centre de production comme Angers, sur les bords de la Loire, à Nantes ou à Orléans, le mille d'ardoises valait moitié plus et, dans des localités moins favorisées, trois fois plus que de nos jours. Les riches couvraient parfois leur château en plomb, en lames de cuivre comme à Marnay (Franche-Comté), ou en pierres de liais de 10 centimètres comme à Saint-Germain, dont la toiture ressemblait à une pyramide.

Ces particularités offrent peu d'intérêt pour l'histoire des classes moyennes et populaires qui nous occupe ici ; tandis qu'il est fort curieux d'observer que les toitures en chaume ont coûté depuis six cents ans, à peu de chose près, tout autant que de nos jours : au prix de 5 fr. 50 le quintal, année moyenne, les trente kilos de paille, au mètre carré, qu'absorbe ce genre de couverture correspondent aujourd'hui à 1 fr. 65 ; somme qui peut être regardée comme identique à celles que représenta d'ordinaire, du moyen âge au XIXe siècle, le mètre de toit des chaumières françaises.

Suivant que tels ou tels matériaux ont baissé ou enchéri, leur usage s'est naturellement développé ou restreint : un officier de marine, médiocrement fortuné, ne pourrait sans doute plus s'offrir à Brest, ainsi que le commandant de Balleroy en 1781, des boiseries à 5 fr. 50 le mètre qui, aujourd'hui, vaudraient le double ; mais la peinture à deux couches de son cabinet lui coûterait beaucoup moins de 1 fr. 80 le mètre carré, que payait ce chef d'escadre sous Louis XVI, et surtout on ne lui compterait pas le vitrage à raison de 25 fr. 60 par croisée.

Au XVIe siècle, le petit carreau, de 32 centimètres, valait 2 fr. 60 en verre blanc, quatre fois plus en verre peint et le panneau de verre neuf, en gros plomb, représentant des armoiries, devises ou « histoires, » coûtait environ 400 francs. Si les vitraux ont peu baissé depuis la Renaissance, les vitres sont devenues vulgaires ; elles ne sont plus un privilège de l'aisance et l'on ne répondrait plus au bachelier de Limoges, qui demandait où il devait déposer des exemplaires de sa thèse : « Allez dans toutes les maisons où vous verrez des vitres aux fenêtres. » C'est une des conquêtes de la science que d'avoir fait pénétrer le jour dans les plus humbles demeures, dont les châssis de papier sacrifiaient jadis la clarté à la chaleur.

Ce progrès n'est pas le seul et si, comme je crois l'avoir montré par les chiffres, il n'en coûterait pas plus de nos jours que jadis pour bâtir une maison analogue à celles de l'ancien type ; si, tout en doublant le salaire effectif des ouvriers du bâtiment, notre siècle est parvenu à ne pas augmenter les frais de la bâtisse elle-même, c'est que notre industrie guidée par la science a su réduire le coût des matériaux. Le bloc de grès, mécaniquement découpé en tranches, poli au fil tordu, semble n'avoir plus rien de sa dureté indocile, lorsqu'on voit le perforateur à couteau circulaire isoler dans son sein une colonne cylindrique qui laisse, une fois retirée, un trou vide à sa place. Les pierres, taillées ou dégrossies, tel gros marchand de Paris en fait venir, de trente-trois centres de carrières, deux millions de mètres cubes par an.

La brique, par la compression et la qualité de la terre ; le plâtre, par la cuisson dans des fours coulans à feu continu ; la chaux hydraulique et le ciment, par le perfectionnement de la mouture qui ramène les matières à une complète homogénéité ; l'ardoise, dont une seule maison d'Angers extrait et façonne

180 millions par an, sont devenus ou meilleurs ou moins chers. Dans la charpente où le fer depuis cinquante ans se substitue au bois, où le bois lui-même vient de l'étranger, — le sapin de Norvège, le chêne de Hongrie; — dans la menuiserie où les portes, découpées en masse, assemblées par des femmes, n exigent plus que quatre heures de travail au lieu de quinze, de nouvelles substances, une main-d'œuvre transformée, tendent à abaisser le prix de revient.

Pour l'édification des murs, depuis les plans inclinés que montaient patiemment, la hotte au dos, les ouvriers du moyen âge, jusqu'aux treuils actuels, mus électriquement à Paris au moyen d'un branchement sur le secteur, quelle suite de révolutions accomplies! Pour transporter et ériger les deux blocs qui forment le fronton de la colonnade du Louvre, les cordages seuls coûtèrent 5200 francs. Et quoique, cent ans plus tard, l'architecte Soufflot au Panthéon eût employé, dit un contemporain, « la plus belle grue qui ait jamais été faite, capable de porter des pierres immenses, au moyen de deux hommes, à la plus grande hauteur, » l'usage des appareils élévatoires était encore bien peu répandu.

Sous Louis-Philippe, pour monter chaque pierre, à la chèvre, on devait fixer dedans au préalable un anneau de fer, « la louve, » enfoncé de 8 ou 10 centimètres, longuement serré et scellé, dans lequel on passait le filin de chanvre. Il n'est pas besoin d'être bien vieux pour se rappeler ces interminables échelles que gravissaient les limousins, l' « oiseau, » — auge, — de mortier sur la tête, ou le long desquelles ils faisaient la chaîne, les moins vigoureux roulant les moellons sur leur poitrine, les autres, à bout de bras, les haussant jusqu'à leur camarade. Avec les pratiques d'il y a cinquante ans, on mettait trois mois pour une façade que l'on monte aujourd'hui en quinze jours. Il est vrai que ces innovations ne s'appliquent pas à la maisonnette rurale d'un étage et que l'on ne dispose, aux champs, d'aucune force électrique.

Pour les métaux, l'abaissement de prix moderne n'est pas moindre des trois quarts : le plomb valait 150 francs les 100 kilos, le cuivre 800 francs, le fer 80 à 100 francs à l'état brut. Façonné en « gonds à pendre huis, » en croisées ou barreaux de fenêtres, il se payait jusqu'à 200 francs. Aussi le paysan n'employait-il pas de fer et usait-il même de serrures en

bois, bien que la fonderie fût demeurée œuvre purement agricole et non manufacturière, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. C'était, en pays de minerai, une occupation d'hiver : le haut fourneau s'allumait à la fin des vendanges pour s'éteindre à la récolte des foins. Il suffisait à une consommation insignifiante : le Roussillon, qui passait au moyen âge pour exportateur de minerai, expédiait en réalité, d'après les comptes du péage, une moyenne de 40 tonnes par an dans les provinces voisines. Sur le territoire qui correspond à notre ancien département du Haut-Rhin, la vente du fer, qui constituait un monopole, était d'environ 100 tonnes au début du XVIIe siècle. Dans la France contemporaine, un district de même étendue en exige 150 fois davantage.

Comme il fallait environ 1700 kilos de bois pour un rendement de 100 kilos de fer, une forge moyenne absorbait à elle seule la production de 2000 hectares de forêts. A mesure que les défrichemens augmentèrent, beaucoup de hauts fourneaux disparurent. La main-d'œuvre contribuait à l'élévation des prix : Messarge, dans l'Allier, pour produire 150 tonnes de fer en 1794, employait, au dire du commissaire de la Convention, 500 personnes ; *le dixième* de cet effectif serait aujourd'hui suffisant pour une pareille quantité.

IV

Puisque l'*histoire des matériaux* nous apprend que les frais de construction n'ont pas augmenté, et que l'*histoire des maisons* nous montre qu'elles ont beaucoup enchéri, nous en tirerons cette conclusion naturelle que le substantif « maison » s'applique de nos jours à des édifices fort peu ressemblans à ceux qu'il désignait au moyen âge ou même sous Louis XIV. Les « maisons » diffèrent autant, dans la suite des siècles, que diffèrent aujourd'hui, de celles d'un village des Hautes-Alpes, celles qui sont mises en vente à la Chambre des notaires de Paris.

De là cette autre conséquence : puisqu'on ne pouvait se bien loger avec peu d'argent, le bas prix des immeubles de jadis nous prouvera désormais leur médiocrité relative. Et ceci est vrai pour toutes les classes de la population : un diplomate

franc-comtois raillait en 1619 les hobereaux de son pays qui « s'accagnardent de père en fils au foyer d'une chétive cabane façonnée en château... et se contentent de l'abri d'une salle obscure et *dépavée* où les rats font rage. » Les habitations urbaines n'étaient pas moins modestes jusqu'à la fin du XVIe siècle: à Poitiers, le logis des Herbert, famille puissante et grandement alliée de la bourgeoisie provinciale, se composait au rez-de-chaussée d'une *salle unique* de 7m,20 sur 11m,50, éclairée par deux croisées à meneaux faisant vis-à-vis à une cheminée monumentale. Au premier et au second étage, cette surface se divisait exactement en deux pièces de 5m,65 sur 7m,20 ; une tourelle polygonale, en saillie, renfermait l'escalier desservant les deux étages à l'aide d'un couloir extérieur en bois. Et c'était tout. Par ses pignons élancés, couronnés de fleurons fièrement galbés, par ses ornemens multiples, culs-de-lampe et animaux divers, cet hôtel démoli en 1887 était un morceau exquis d'architecture; mais ses dimensions et sa disposition, de même les bancs en pierre qui garnissaient les embrasures des fenêtres et le carrelage en terre cuite que supportait le bouzillage des planchers, révèlent les mœurs très simples des propriétaires.

Albert Dürer, dans son *Voyage aux Pays-Bas*, dit n'avoir pas vu, *dans toute l'Allemagne*, maison pareille à celle du bourgmestre d'Anvers qu'il appelle une demeure princière. Or cette maison n'avait vraiment de remarquable que sa taille, alors exceptionnelle, aujourd'hui assez ordinaire à nos yeux. De fort piètres demeures suffisaient à des seigneurs qualifiés : à Nancy, l'hôtel des Ludres, sénéchaux de Lorraine, était une maison achetée en 1502 d'un marchand, dans la grand'rue, pour 7 000 francs de notre monnaie.

« Il n'en coûte guère plus aujourd'hui, écrivait Voltaire (1751), pour être agréablement logé, qu'il n'en coûtait pour l'être mal sous Henri IV... A voir ce nombre prodigieux de belles maisons, bâties dans Paris et dans les provinces, on croirait que l'opulence est vingt fois plus grande qu'autrefois. » Voltaire n'avait pas compté avec les architectes ; la richesse s'était accrue en effet et si les maisons étaient mieux bâties et les appartemens mieux distribués, les loyers étaient plus chers. C'est même parce que le type avait changé beaucoup plus à Paris qu'en province, que l'on payait au faubourg Saint-Germain, pour nombre d'hôtels, plus de 15 000 francs par an

et que les immeubles les plus exigus de la capitale rapportaient au minimum 400 francs, alors que l'on en trouvait encore de 70 à 85 francs à Nantes, Limoges, Boulogne, Nîmes ou Soissons, de 36 à 47 francs à Meaux, Évreux ou Clermont-Ferrand. Ceux-là étaient évidemment des masures ; ils consistaient en une simple chambrette.

Au temps de Voltaire, Mlle Deschamps, beauté célèbre et « danseuse dans les chœurs » à l'Opéra, avait rue Saint-Nicaise 10 pièces de plain-pied, consistant, d'un côté en salle à manger, antichambre et « pièces de compagnie, » dont un « salon à trois fenêtres, » le tout « orné de glaces ; » de l'autre en « appartement à coucher » avec les garde-robes et « cabinet de lieux à l'anglaise (1760). »

Ce dernier local était alors une rareté ; tandis qu'on trouvait assez fréquemment dans les *Petites Affiches* l'offre d' « appartemens ornés de peintures de Largillière, » en dessus de portes ou de cheminées ; et cela pour des logis assez communs, situés le long de voies médiocres où deux voitures pouvaient à peine se croiser, comme la rue Geoffroy-Langevin. Maintenant qu'un tableau de maître du XVIIIe siècle se vend à plus haut prix que nombre de maisons du Marais, les peintures et sculptures d'art sont devenues un luxe à portée des seuls richissimes. Simple loi de l'offre et de la demande.

Le bourgeois avait décoré sa façade de moulures à grand relief, de cordons superposés et de rinceaux de feuillage frisés qui ne lui coûtaient pas cher, au temps où un « maître-tailleur d'images, » qui s'appelait Jehan Goujon, faisait une tête de chérubin pour 36 francs, et une statue de la Vierge avec les quatre Évangélistes « à demi-taille » pour 1 900 francs ; où Germain Pilon, autre « imagier, » recevait 240 francs pour trois statuettes de marbre, et 2 500 francs pour huit figures d'un mètre de haut, en ronde bosse, sur marbre blanc (1559).

Sous les Valois on pouvait, à bon marché, passer pour un protecteur des arts : la frise de festons, « composée de fruitages avec petits enfans et oiseaux y entremêlés, » qui orne le second étage de la cour intérieure du Louvre, fut payée 1 300 francs à Pierre L'Heureux et à trois de ses confrères. Deux autres artistes, pour 3 100 francs, se chargèrent d'une bonne partie des sculptures de la façade du Louvre, « du côté de la rivière, » telles que mufles de lions et festons de chêne,

K couronnés à l'impériale, enrichis de branches de lauriers, petits enfans nus et trophées d'armes antiques (1565).

Sauf quelques étrangers auxquels il fallait, pour les attirer, faire des conditions avantageuses, — tels étaient alors par exemple les Florentins employés aux ouvrages de stuc, à raison de 320 francs par mois, — les « artistes, » peintres ou sculpteurs, qui ont décoré les hôtels et les châteaux des derniers siècles, touchaient des salaires un peu plus que doubles de ceux des manœuvres. Leur nombre, par rapport à une clientèle restreinte, ne leur permettait pas de monnayer plus haut leur talent. Aujourd'hui au contraire, la foule des amateurs millionnaires qui achètent les tableaux et les bustes, se refusent à commander des objets d'art *immobiliers* en bois, en pierre ou en bronze, parce qu'ils les jugent trop coûteux, Aussi ne s'est-il rien fait, au XIXe siècle, qui puisse être mis en parallèle avec des boiseries comme celles de l'hôtel de La Vrillière, dans la galerie fameuse où se tient annuellement l'assemblée des actionnaires de la Banque de France.

La mode y est aussi pour quelque chose : nos contemporains sont plutôt bibelotiers que créateurs et, moins sûrs de la stabilité des situations acquises, ils sont plus pressés de jouir que leurs aïeux. Qui voudrait de nos jours mettre dix-huit ans à installer son salon, comme le maréchal duc de Croÿ sous Louis XV? Il avait loué rue du Regard un hôtel tout bâti, avec le droit de mettre son nom sur la porte. « Ainsi, dit-il, sans dépense, je me faisais un superbe *Hôtel de Croÿ* à Paris, où il n'y en avait jamais eu. »

Après avoir travaillé depuis 1752 à la décoration de son rez-de-chaussée, il se félicite en 1770 que « son salon soit enfin fini à la dorure près. Il était superbe, ajoute-t-il, de bon goût, et ce n'avait pas été sans peine; car *il avait fallu tâtonner* pour si bien réussir, mon fils et moi, ayant été obligés de faire changer bien des choses. Les tableaux en bas-reliefs, les médaillons, les portes, furent des objets où nous eûmes honneur. La grande chambre à côté, différemment meublée et l'antichambre achevée, furent très admirée, étant à grande perfection. C'était du beau et du cher... »

Ces confidences nous initient à la collaboration intime des grands seigneurs avec les artistes du XVIIIe siècle, d'où sont sortis ces hôtels du faubourg Saint-Germain, déjà en grande partie

disparus, vraies merveilles de goût par l'harmonie des proportions, la somptuosité noble et discrète. Le confortable seul y manquait, mais les propriétaires ne s'en souciaient guère : « Mes enfans étaient très haut et pas trop bien logés, » dit Croÿ.

Qu'importent ces détails à des courtisans, heureux de se replier en des mansardes, s'ils « accrochaient du Roi » ce qu'ils appelaient un « appartement au château de Versailles. » Cette désignation pompeuse signifiait, pour les plus huppés, quelques chambres minables qu'ils faisaient peindre et dorer à leurs frais. — Le Roi donnait seulement les lieux clos et couverts. — Quelques frais qu'ils eussent faits, leur jouissance était précaire, malgré les « bons du Roi » et les « assurances » toujours révocables, s'il plaisait à Sa Majesté de changer quelque aménagement dans son palais. Aussi ces « privilégiés » tremblent-ils de perdre le gîte exigu, souvent malsain et humide, mais qui « fait tout mon bonheur, » dit l'un d'eux, parce qu'il resserre et maintient le contact avec le maître.

Un besoin nouveau, né au XVIIIe siècle, fut celui des citadins aisés de posséder une villa, une « guinguette » avec jardins *extra muros*. Vers la fin du règne de Louis XIV les rives de la Seine, à 1 500 mètres de Paris, étaient encore solitaires ; on s'y trouvait comme dans un désert. Cinquante ans plus tard les bords du fleuve, presque jusqu'à Marly, étaient garnis de plantations et de maisons élégantes.

Il se fit alors à Paris des appartemens de location, — spéculation nouvelle, — assez grands pour offrir une douzaine de pièces de plain-pied, « la plupart parquetées. » Les parquets étaient l'objet d'une mention spéciale, comme les glaces et les cheminées de marbre, parce que le type ordinaire de maison *neuve* ne comportait encore que des logis carrelés et, sur l'âtre des cheminées, des tablettes de bois. La distribution intérieure demeurait assez barbare ; les occupans s'en accommodaient : une famille demande, par la voie des journaux (1762), un logement qui ne dépasse pas 6 300 francs et spécifie qu'il devra se composer d'une « *antichambre qui puisse servir de salle à manger*, d'une salle de compagnie, chambre à coucher, etc. »

V

Les locataires actuels ont plus d'exigences, pour des loyers inférieurs : ils ne veulent dîner ni dans leur cuisine, ni dans leur antichambre, et ne se contenteraient plus, comme le bourgeois de Paris sous Louis XV, d'avoir dans la cour, à côté du puits à margelle, un « cabinet et siège d'aisance » adossé au mur et couvert en tuiles. La décence d'alors ne redoutait pas le plein air : dans les cabarets élégans, où la meilleure compagnie se donnait rendez-vous pour souper, les cliens qui « ont envie de quelque chose, » nous dit le comte de Caylus, vont au jardin et, sans distinction de sexe, se rencontrent dans un coin au clair de la lune.

Un détail assez digne de remarque est que les « privés », *intérieurs*, qui apparaissent vers la fin du XVIIIe siècle *comme une nouveauté*, sous le nom de « lieux à l'anglaise » que l'on ne manquait pas de mentionner dans les appartemens offerts avaient été usités durant tout le moyen âge et jusqu'au XVIe siècle. Au château de Saint-Germain, il y avait des « retraits communs, avec sièges en maçonnerie de brique, » dédiés à la foule des courtisans qui d'ailleurs négligeait de s'y rendre, — il avait fallu mettre des cloisons en plâtre, pour empêcher que « des galetas on ne puisse faire ordure au haut des escaliers à vis. »

En outre, dans les appartemens du Roi, de la Reine et des personnages de distinction, étaient ménagés des retraits particuliers que nous décrivent les Comptes des Bâtimens : celui de Diane de Poitiers, contigu à sa garde-robe, consistait en une tranchée faite dans le mur, remaçonnée ensuite, et éclairée par une petite lucarne à treillis de fer. Celui de Catherine de Médicis n'était pas plus compliqué. L'entrepreneur insiste toujours sur ce que la maçonnerie a été *bien étoupée* et le siège soigneusement « enduit tout à l'entour, *afin d'ôter la senteur dudit retrait*, » comme il est dit pour celui que « Monseigneur de Saint-André », — le maréchal d'Albon, — devait avoir dans sa chambre.

Mais il est vraisemblable que ces « étoupemens » étaient vains, qu'ils n'ont jamais réussi à préserver les logis des Valois d'émanations insupportables, et que l'on regarda *comme un*

progrès, sous les Bourbons, *la suppression* de ces « commodités » intérieures qui empoisonnaient les châteaux. La preuve, c'est qu'elles disparaissent au XVIIe siècle dans les habitations les plus somptueuses ; Versailles n'en avait pas, non plus que Marly, et il est clair que, si les architectes avaient remplacé chez le grand Roi, par des centaines de « chaises » mobiles, les retraits empestés des âges précédens, ce n'est pas qu'ils reculaient devant la dépense, c'est qu'ils estimaient réaliser une amélioration.

A ces meubles de garde-robe de l'ancien régime, les architectes de Napoléon et de Louis-Philippe substituèrent des cabinets réellement « inodores, » grâce à l'aération des fosses fixes par l'invention du tuyau d'appel qui s'élève au-dessus des toits. Plus récemment, ces water-closets, à réservoirs de chasse d'eau, ont été multipliés en même temps que les salles de bains. Tel châtelain sut en introduire une vingtaine, annexés à presque toutes les chambres, dans un chef-d'œuvre de Philibert Delorme ; tel autre a trouvé moyen d'en instituer encore davantage dans la demeure historique d'un connétable de Montmorency.

Avouons-le, chers contemporains : cette noble profusion est la marque distinctive de notre richesse. Aux périodes de force et de magnificence succède avec nous la période du confort. Notre style n'a guère chance de passer pour génial dans l'avenir et nos cages en fer vitré ne susciteront sans doute aucune admiration. Mais nous serons, dans les annales de l'architecture, le siècle des water-closets, des salles de bains et des calorifères.

Les puissans d'autrefois ont eu les peintures, les dorures, les bronzes, les marbres, les sculptures ; mais ils gelaient dans leurs salles mal éclairées ; ils ne savaient comment traiter leurs cheminées capricieuses « pour les garder de fumer, » et ils n'avaient même pas de sonnettes. Avant cette invention qui datait de Louis XIV, il y avait chez les riches, derrière la porte, assises sur un tabouret, des demoiselles pour appeler les gens et faire les commissions. Mme de Maintenon, lorsqu'elle était la veuve Scarron, remplit cet humble office à l'hôtel d'Albret où elle logeait dans une « montée. » A la fin du XVIIIe siècle, on mentionnait encore, sur les offres d'appartemens à louer, qu'il y avait « des sonnettes toutes posées. »

Notre confort n'est pourtant pas un bien plus certain que ne l'étaient jadis la magnificence ou la force. C'est sans doute aussi une illusion, fondée sur la comparaison, sur l'habitude. Ainsi ce n'est pas le manque d'eau qui empêchait nos pères d'installer des canalisations intérieures dans leurs hôtels ou leurs châteaux, puisque les personnages opulens avaient, grâce à des machines hydrauliques, doté leurs parterres de fontaines qui « jetaient très haut et très gros, » parfois jusqu'à la hauteur des combles, et que rien, une fois la dépense faite d'élever ainsi ces eaux pour le plaisir, ne leur eût été plus facile que d'en introduire à l'intérieur un peu pour la propreté. Mais la propreté laissait à désirer, même chez les princes : « Sa Majesté, dit une ordonnance de Henri III, veut que tous les matins, avant qu'elle soit éveillée, l'on fasse balayer et ôter les ordures qui sont dans la cour, sur les escaliers et dans les salles de son logis, *sans qu'il y ait plus de faute.* »

Depuis la chute des civilisations grecque et romaine où les bains tenaient la place importante que l'on sait, leur usage avait été en diminuant. On voyait encore beaucoup d'étuves publiques au XIIIe siècle ; au XVe, bien des maisons, « en lesquelles soulaient avoir étuves à hommes, » n'en possèdent plus. Les 33 « barbiers-*étuvistes* » de la capitale, au XVIIe siècle, s'ils ne se contentent pas de « faire le poil, » aspirent, malgré les « barbiers-chirurgiens, » à « s'entremettre en l'exercice de la chirurgie ; » ou, s'ils exerçaient le métier de « baigneurs, » leurs établissemens avaient un rôle moins innocent que l'enseigne ne le ferait supposer. On trouvait chez eux, sur les bords de la Seine, des distractions de divers genres ; d'où peut-être le sobriquet d'« huissiers de la *Samaritaine*, » qui désignait les proxénètes au temps de la Fronde.

Non que les bains fussent totalement tombés en désuétude : Catherine de Médicis avait des étuves au deuxième étage de son hôtel, près Saint-Eustache. Les baignoires étaient de « grandes cuvelles en bois, » comme il en est fourni, pour 133 francs, à la reine de Hongrie dans les Flandres (1533). Anne d'Autriche avait une « cuvette en argent à laver les jambes » du prix de 2 300 francs, et l'on voit même à cette époque une grande cuve d'argent de 20 000 francs. Sous Louis XV c'était en cuivre rouge que se faisaient, chez les riches, la baignoire avec sa chaudière et ses robinets, dorés parfois d'or moulu.

Versailles, dans toute sa splendeur, n'eut sous Louis XIV qu'une baignoire honoraire, vasque immense en marbre du Languedoc, où personne jamais ne se plongea et qui, déménagée plus tard, sert aujourd'hui de bassin, au milieu d'une pelouse, dans la propriété de l'*Ermitage* au bout du boulevard de la Reine. A Chanteloup, chez le duc de Choiseul, en pendant à la chapelle, existait dans la cour un « pavillon des bains ; » c'était un rite nouveau, mais rarement pratiqué, faute d'eau à discrétion.

Ce bien, aujourd'hui banal dans les plus modestes logis des grandes villes, fut ignoré de nos devanciers immédiats : les bains coûtaient 2 francs à Paris en 1825, le même prix qu'en 1525 sous François Ier. Aussi en usait-on modérément : ils figurent pour 46 francs par an, sous Charles X, dans les comptes de ménage d'un maréchal de France qui payait en outre annuellement 100 francs à son porteur d'eau.

Sous Napoléon III, le porteur d'eau coûtait 72 francs chez un grand médecin de la rue des Petits-Champs. A raison de 10 centimes « la voie, » — prix usuel des fils de l'Auvergne pour les seaux qu'ils montaient sur leurs épaules, — ces 72 francs représentaient 14 mètres cubes ; à 0 fr. 35 centimes le mètre cube, — prix actuel de la Compagnie des Eaux, — ils correspondent à 206 000 litres.

Une gazette humoristique du temps de Louis XIII se divertissait de l'entreprise, amusante à ses yeux par excès d'invraisemblance, d'un « soi-disant ingénieur qui avait installé un moulin à vent au haut d'une maison, en l'île Notre-Dame, pour fournir aux bourgeois un muid d'eau (268 litres) par jour. » Sa machine finie, il n'ose, dit le nouvelliste, la faire tourner parce qu'elle ébranle tout l'immeuble, « et l'on doit recourir comme auparavant à la porteuse d'eau. » Quelques puits commençaient alors à être garnis « d'un artifice afin de tirer l'eau, » c'est-à-dire d'une pompe. Quant aux sources de Belleville, des Prés-Saint-Gervais et de Rungis (près Berny), canalisées jusqu'au Louvre, elles ne servaient qu'à quelques grands personnages, autorisés à établir sur la conduite des branchemens dont le diamètre variait avec leur dignité ou leur faveur.

Vers la fin de la monarchie (1782) on construisit au bout du Cours-la-Reine la « grande machine à feu, » qui devait puiser l'eau dans la Seine et la refouler, par un tuyau de $0^{m},66$, jusqu'à un réservoir établi sur les hauteurs de Chaillot,

d'où elle serait distribuée dans tout Paris. « C'est bien de l'embarras, dit un contemporain, et je doute que Paris prenne assez à la chose » pour que la compagnie concessionnaire puisse en tirer profit.

VI

La complication moderne des maisons, les jouissances multiples que l'on paie désormais avec le logement, rendent bien difficile la comparaison des loyers de deux époques parce qu'ils ne s'appliquent pas aux mêmes choses : il en coûte plus de faire ou de réparer un ascenseur qu'un pont-levis. Il est admis que, par suite des charges, — impôts, concierge, assurances, eau, gaz, chauffage, etc., — le loyer actuel, le gros loyer surtout, n'entre que pour les deux tiers dans la poche des propriétaires ; le 3e tiers étant déboursé par eux en frais. Les constructeurs avisés avouent que ces débours sont très profitables : certains menus détails, certains perfectionnemens qui majorent le devis de 10 ou 15 pour 100, exercent assez de fascination sur le public pour permettre de louer les appartemens avec une plus-value de 50 pour 100.

Ici néanmoins la hausse des loyers résulte d'un progrès positif; au contraire elle est accompagnée d'une perte sous le rapport du terrain, devenu plus exigu. Les habitans ont toutes leurs aises, mais c'est le bâtiment qui n'a plus les siennes. L'enchérissement du sol a eu pour effet de réduire l'espace non bâti, les grandes cours, les vastes communs et les jardins, c'est-à-dire ce cadre d'air indispensable, que des déblaiemens onéreux ont rendu depuis soixante ans aux monumens publics : Notre-Dame, la Tour Saint-Jacques ou le vieux Louvre se livrent ainsi à notre admiration plus librement que jadis, parures conservées d'un autre âge, semblables à des curiosités apportées de loin. Mais les édifices privés ont perdu ce cadre, parce qu'il serait trop voyant. Ceux-là mêmes, parmi les richissimes qui pourraient le payer, n'osent avoir assez de terrain pour loger leurs palais d'hier, lesquels, gauchement pompeux, étouffent dans un emplacement étriqué. Rien n'a été omis pour les embellir... sinon le vide étendu que l'importance de leur taille commandait aux alentours et d'où les vieux hôtels tiraient leur dignité, leur gloire.

Le terrain était un élément de dépense dont les seigneurs d'autrefois ne se préoccupaient guère. Dans nos grandes villes quadruplées, quintuplées depuis cent ans ; — en 1801, Lyon avait 109 000 habitans, Marseille en 1789 en avait 76 000 et Bordeaux 83 000 ; — dans Paris surtout, le terrain arrive à représenter une somme égale et parfois supérieure à celle de la maison de rapport qui l'occupe. Valeur bien capricieuse d'ailleurs : dès le règne de Louis XVI, un appartement de quatre pièces coûtait six fois plus cher autour du Palais-Royal qu'auprès du Luxembourg. De nos jours, le mètre vaut 1 040 francs dans le quartier Gaillon et 24 francs dans le quartier Saint-Fargeau. Il vaut, dans telle avenue, 600 francs du côté de l'ombre et 1 000 francs du côté du soleil.

Remarquons qu'il n'existe aucun rapport entre le prix et le charme positif des choses : à Paris, la possession d'un jardin de 2 000 mètres carrés, qui représentait un supplément de loyer de 600 francs sous François Ier et de 4 000 francs sous Louis XIV, dans un quartier à la mode, en représente 80 000 aujourd'hui. Or ce jardin est toujours le même *intrinsèquement*, et la jouissance *relative* qu'il procurait à l'habitant des rues étroites et tristes de jadis était supérieure ; le contraste était plus grand pour ce privilégié entre la verdure qui lui appartenait en propre et la laideur ambiante des voies publiques, qu'il n'est pour le Parisien de 1912 qui se promène le long de larges avenues plantées d'arbres et rencontre un peu partout des fleurs et des gazons banaux.

La classe riche avait des promenades privées qu'elle n'a plus ; le peuple au contraire a des parcs et des squares qu'il n'avait pas ; leur total atteint la centaine. Cette évolution s'est faite librement, *par l'accroissement de la richesse générale* qui, d'une part, a poussé les détenteurs de terrains à se restreindre volontairement pour se procurer d'autres plaisirs, de l'autre a permis à la ville de tirer de ces loyers grossis des contributions avec lesquelles elle s'est transformée. Le citadin actuel, qui n'achète plus de lanterne « pour se conduire le soir dans les rues, » ignore au prix de quels efforts les cités cloaques, noires et puantes, ont été métamorphosées en une maison où le ménage se fait chaque jour sans que le maître puisse à peine s'en apercevoir.

De cet effort social, de cette transformation urbaine, la

masse ayant profité davantage que les privilégiés de l'argent, il semble qu'il y ait eu de ce chef quelque nivellement des jouissances. Cependant, si dans les campagnes, dans les petites villes, le salaire depuis cent ans a haussé plus que le loyer, il n'en est pas de même à Paris, où jusqu'ici, en bien des maisons populaires, le loyer a augmenté plus que le confort.

Entre le riche et le pauvre, au point de vue du *logement*, il subsiste beaucoup plus de distance qu'il n'y en a au point de vue de l'*alimentation* ou du *costume*. Pourrait-il en être autrement? Maintes fois, à l'occasion d'études précédemment publiées par la *Revue*, j'ai été accusé de dureté ; des critiques charitables m'ont reproché d'ignorer la misère, parce que je refusais de me payer de rêves, de beurrer de sensibilité quelques tartines banales qui ne coûtent rien et ne servent à rien. Les faits, les lois que révèle l'histoire économique ne sont point *mes* faits, *mes* lois ; ce n'est pas ma faute s'ils sont inexorables. Les Parlemens d'Europe sont pleins de gens qui s'imaginent augmenter le bien-être en majorant le taux des salaires, sans se préoccuper d'abord de multiplier le nombre des côtelettes. On ne saurait assez dire combien cette prétention est ridicule.

Pour faire baisser les loyers ou pour améliorer les logis, il faudrait multiplier les maisons populaires. Cette multiplication est-elle possible? Si impuissante en général à augmenter la production, l'intervention de l'État, des communes pourrait-elle être, exceptionnellement, efficace en ce domaine? Je le crois, mais par une voie où jusqu'ici l'on se refuse d'entrer. A Paris, l'argent rapporte 10 pour cent net et davantage lorsqu'il sert à loger les pauvres, et seulement 4 ou 4 1/2 pour cent lorsqu'il sert à loger les riches ; en d'autres termes, le loyer des maisons populaires procure un revenu plus que double de celui des maisons bourgeoises. Notre territoire est couvert de sociétés excellentes ayant pour objet la création d'habitations à bon marché; ce qui manque... ce sont les fonds.

En attendant de bâtir, on a légiféré : les hygiénistes ont déterminé le cube d'air *minimum* auquel chaque créature parisienne avait droit, et il a été défendu de bailler des locaux qui ne contiendraient pas ce cube d'air par rapport au chiffre des locataires. Le résultat obtenu par ces législateurs bienfaisans est de jeter sur le pavé les familles nombreuses et pauvres, qui n'ont pas moyen de payer des logis réglementaires. Repoussés

de partout, les ménages chargés d'enfans dissimulent leurs enfans comme une tare ; ils sont réduits à mentir, ils en cachent le nombre pour se faire accepter par les gérans d'immeubles et, quand leur mensonge est découvert, s'ils ne parviennent pas à attendrir les concierges, ils sont expulsés comme des malfaiteurs. Voilà ce que produit un décret maladroit : dans la capitale de ce pays démocratique, si réservé sur le chapitre de la reproduction, les citoyens trop prolifiques sont traqués et proscrits.

Paris manque donc cruellement de maisons ouvrières. Pourtant il a suffi que quelques richissimes, qui font charité de leur argent, aient mis à la disposition de ceux qui font charité de leur temps quelques millions de francs en vue de bâtir des maisons nouvelles, pour que l'expérience permît d'affirmer ceci : il est possible de construire aujourd'hui dans Paris, pour le peuple, des habitations hygiéniques, claires, aérées, propres et attrayantes par un minimum de confort, de les louer un tiers ou un quart moins cher que les sordides bâtimens d'alentour affectés aux mêmes catégories sociales et de tirer pourtant de son capital un intérêt net de 3 1/2 pour cent.

Un pareil résultat n'est certainement pas atteint sans un effort que tous les constructeurs n'ont pas su faire. Il en est qui ne se sont pas assez préoccupés d'obtenir des sommes mises à leur disposition un revenu normal. Ceux-là nuiraient grandement dans l'opinion publique à la cause des habitations à bon marché, qui ne doivent être à aucun degré une institution « charitable » où le pauvre se sent plus ou moins entretenu par l'argent du riche. Pour que l'idée soit féconde, il faut que l'argent ne s'aumône pas, mais qu'il rapporte ; pour que le bienfait soit effectif, il faut qu'il devienne un placement.

Ce but a été atteint par le « Groupe des maisons ouvrières, » société anonyme où les bailleurs de fonds, quoique soupçonnés, prétendent demeurer inconnus. De grands immeubles bâtis dans les quartiers des Gobelins, de Grenelle, de Belleville et de Reuilly, où les millions absorbés produisent un intérêt de 3,76 à 3,47 pour 100, attestent la vitalité de cette conception d'une façon assez répétée pour qu'elle soit pleinement concluante et mérite d'être développée.

Que peuvent donc faire les pouvoirs publics ? Il existe une personne morale qui trouvera demain à emprunter un milliard

de francs à 3 p. 100; cette personne, c'est la Ville de Paris. Elle ne doit pas acheter un mètre de terrain, ni remuer une brique, ni gâcher un sac de plâtre pour construire elle-même des maisons ouvrières. Encore moins doit-elle exploiter directement; ses locataires ne la paieraient pas. Les millions qu'elle empruntera d'une main, elle doit les prêter de l'autre à toutes les sociétés solvables, — il n'en manque pas et des plus compétentes, — moyennant l'obligation de se conformer à un cahier des charges bien défini, dont les agens municipaux surveilleraient l'exécution.

Mais ce n'est pas avec 10 ou 100 millions que l'on bâtira assez de maisons pour influer sur le taux des loyers inférieurs à 500 francs, qui s'appliquent aux trois quarts des logemens parisiens, — 736 000 sur 980 000, — et abritent plus de 2 millions d'habitans. On y parviendrait sans doute en édifiant 700 immeubles neufs capables de contenir 100 000 ménages ou 400 000 âmes. D'après les résultats acquis, la dépense serait de 770 millions et, en ménageant de très vastes cours, égales à la surface bâtie, il faudrait un peu moins de 200 hectares.

Bien que Paris soit une très petite ville au regard de sa population, sur les 7 200 hectares dont se compose sa superficie, il s'en trouve encore des centaines propres à bâtir. Rien d'ailleurs n'empêche de croire que les propriétaires actuels, par la crainte d'être abandonnés de leur clientèle, se résoudraient à prendre part eux-mêmes à ce mouvement de rénovation; mais il appartient à la société en corps de donner le branle par son crédit à cette œuvre d'assainissement et de progrès, puisque le libre jeu des intérêts privés n'a pas suffi jusqu'à ce jour à l'accomplir.

GEORGES D'AVENEL.

LE CRIME DE LORD BYRON [1]

I

Une des tâches que s'est données le XIXe siècle (et, sur ce point, le XXe paraît destiné à aller encore plus loin) a été de substituer, dans la littérature et dans l'art, à la critique directe des œuvres, d'après certains principes d'esthétique absolue, que les modernes avaient hérités d'Aristote et de Longin, l'étude psychologique des auteurs et du milieu où ils ont vécu, de la société qui les a inspirés et sur laquelle, à leur tour, ils ont agi. Pour cette nouvelle critique, — aujourd'hui seule maîtresse du terrain, — tout roman a une clef, tout poème est une confession. Rien ne caractérise mieux ces tendances que le désappointement furieux qu'elle éprouve en présence d'une personnalité qui se dérobe à ses investigations. Par exemple, lorsqu'elle veut soumettre Shakspeare à ses procédés de juge d'instruction, que trouve-t-elle ? Des extraits de registres baptismaux ou mortuaires, des contrats d'achat et de vente, une ligne dans l'armorial d'Angleterre et un testament qui ressemble au testament de tous les bourgeois de 1610. A côté de ces maigres documens, quelques légendes, plus ou moins apocryphes, et les Sonnets qui pourraient bien, après tout, n'être que des exercices

(1) Principaux ouvrages à consulter : *Life of Lord Byron*, par Thomas Moore. — *Works* edited by E. H. Coleridge, 7 vol. 1904. — *Letters & Journals of Lord Byron*, edited by R. E. Prothero, 1901. — Comtesse Guiccioli, *Byron jugé par les témoins de sa vie*, 1868. — Harriet Beecher Stowe, *The true history of Lady Byron*. — *Lady Byron vindicated*, 1870. — *Autobiography of Medora Leigh*. — Lord Lovelace, *Astarte*, 1905. — Richard Edgcumbe, *Byron, the last phase*, 1909, — Francis Gribble, *The love affairs of Lord Byron*, 1910.

littéraires. Cette impossibilité de réaliser, de voir Shakspeare a conduit certains de ses admirateurs dépités à lui arracher la paternité de ses drames pour la transférer à un personnage qu'ils croient mieux connaître; elle a conduit d'autres esprits, beaucoup plus avertis, à lui fabriquer une psychologie, qui est une mosaïque de traits empruntés aux héros qu'il a créés.

La méthode biographique nous achemine-t-elle vers la critique scientifique ou, au contraire, nous en éloigne-t-elle? Est-elle un pas en avant ou un pas en arrière? Je ne me propose pas de discuter ce problème. Ce que je voudrais essayer d'indiquer aujourd'hui, c'est que cette méthode s'impose lorsqu'il s'agit d'un poète lyrique, dont la poésie est essentiellement subjective, même lorsqu'elle semble se répandre sur le monde extérieur. Elle est seule applicable à qui veut étudier lord Byron. Chez nul autre, — pas même chez Rousseau, — on ne découvrira une cohérence aussi constante, une identité aussi absolue entre les émotions de l'homme et l'inspiration de l'écrivain. En vérité, il n'a cessé de se raconter, dans ses vers, car il a été Childe Harold, don Juan, Lara, Conrad et Manfred. Poussé par l'impérieux besoin de crier ses passions et ses fautes devant l'Univers, retenu par la crainte de déshonorer un être cher et toujours esclave de l'opinion malgré sa furieuse révolte, il nous a montré son âme, sans nous livrer ses actes, ni, jusqu'à un certain point, ses véritables sentimens. Il s'est enveloppé d'un nuage qui va s'épaississant à mesure qu'on s'efforce de le dissiper. « J'ai essayé, disait-il, de tenir un journal : j'ai voulu user de la fiction en prose ; mais j'aime mieux la poésie, parce qu'elle se tient plus loin du fait. » C'est ce « fait » qu'il importe de connaître, car on ne peut apprécier l'artiste qu'en confrontant l'œuvre d'art avec la matière d'où elle est sortie.

En France, lorsque l'on parle de la vie amoureuse de lord Byron, un nom se présente aussitôt à l'esprit : la Guiccioli. D'abord parce qu'elle est devenue à peu près notre compatriote par son mariage avec le marquis de Boissy et par la publication de ses Mémoires dans notre langue. D'ailleurs, sa longue liaison avec le poète qui couvre la dernière phase, la phase héroïque de sa vie, donne à penser qu'elle a été sa vraie, sa grande passion, que le meilleur de son âme et de son génie lui appartient. Mais il n'en est rien : il faut chercher ailleurs l'explication d'un mystère que Mme Guiccioli n'a même pas soup-

çonné. Il est certain qu'elle a aimé Byron, mais il est douteux que Byron l'ait aimée. Le sentiment qui le retint si longtemps auprès d'elle, était la reconnaissance envers une femme généreuse et passionnée qui lui avait tout sacrifié et le désir de montrer au monde qu'il était capable de persévérance et de fidélité. Il disait à lady Blessington : « Si j'avais épousé une femme comme la comtesse Guiccioli, j'aurais été pour elle un excellent mari. » Ce n'est pas le mot d'un amant. Il croyait remplir envers elle un devoir, payer une dette d'honneur. Après la séparation judiciaire des époux Guiccioli, il fallut de longs mois pour que Byron se décidât à quitter Bologne où il était le locataire du comte et à rejoindre la comtesse en Toscane. Ce fut à Gênes, seulement, qu'il accepta la vie commune avec toutes les conséquences d'une liaison ostensible. Il ne lui confia point ses projets sur la Grèce et le nom de la Guiccioli ne fut pas un des trois noms qu'on l'entendit murmurer à sa dernière heure : « Ma femme... Mon enfant... Ma sœur ! »

Parmi les femmes de Byron, nulle n'était plus dévouée, plus noble, plus désintéressée, plus digne d'être aimée que la Guiccioli. Mais le poète avait épuisé sa force d'aimer avant de la rencontrer. En effet, le premier point à noter chez lui est une sensibilité effroyablement précoce. Reportons-nous au temps où le petit George Gordon-Byron grandissait obscurément dans la petite ville d'Aberdeen où les vents de la mer du Nord font les hivers si rudes. Du côté paternel, quelles hérédités ! Son grand-oncle, le « méchant lord Byron, » a tué un de ses voisins dans un duel irrégulier et sans témoins ; une légende de cruauté et d'avarice s'est attachée à son nom. Quant au père et au grand-père de l'enfant, ils ont porté, l'un après l'autre, le même sobriquet : Byron le fou. A dix-neuf ans, le capitaine Byron est un beau jeune homme qui se laisse enlever par une grande dame, lady Carmarthen. Elle l'épouse, après avoir divorcé, et ils vivent ensemble dans ce délicieux Paris qu'éclaire d'un jour féerique le « couchant de la monarchie. » Elle meurt, j'ai failli écrire : elle en meurt, et le capitaine se réveille de son voluptueux rêve en pleine misère. Il cherche une héritière pour payer ses dettes et, le tour joué, s'éloigne pour en faire de nouvelles et trouver, dans une de nos villes de province, une mort prématurée qui pourrait bien avoir été un suicide, mais qui, dans tous les cas, n'a rien de glorieux. Il a pris,

cependant, avant de partir, le temps de se faire revivre dans un enfant qui sera beau comme lui, mais cette beauté est un peu gâtée par un accident survenu lorsqu'il vient au monde. Le petit Byron est pied bot; il ne peut, quand il marche, poser à terre un de ses talons.

La mère est toute différente du père, c'est une Écossaise, une Gordon. Elle a les qualités et les défauts de sa race, peut-être faudrait-il dire de son clan. Passablement vulgaire de façons, quoique de bonne famille; avare, susceptible et querelleuse, elle brandit furieusement les pincettes quand on la contredit et, — dans certaines occasions mémorables, — les lance à la tête du contradicteur. Son ambition est de balancer, quand finit l'année, l'humble budget de cent cinquante livres, dernier débris de la fortune jetée en pâture aux créanciers du capitaine Byron. Donc, elle s'est installée dans quelques pièces qui forment l'étage supérieur d'une maison d'Aberdeen. C'est là que la mère et le fils vivent, enfermés par la pauvreté dans cette atmosphère où la rigueur puritaine devait être quelque peu adoucie par la libre familiarité des vieilles mœurs celtiques et par l'humeur aventureuse des gens de mer. Dans ce que je viens d'écrire, le lecteur a dû, sans que je l'avertisse, pressentir quelques traits du futur poète et reconnaître, aussi, d'autres traits qui, par l'horreur qu'ils lui ont inspirée, ont tenu aussi une certaine place dans la formation progressive de ses facultés.

Dans cette même ville et, je crois, dans cette même rue, demeure une petite fille du même âge que George Byron; elle se nomme Mary Duff, et c'est elle qui inscrira la première son nom sur cette liste des *Mille et trois*. Le petit garçon lui écrit des lettres d'amour auxquelles sa bonne collabore. Elle fournit l'orthographe, lui les sentimens. On ne sait trop jusqu'à quel point Mary Duff lui rend sa tendresse, mais elle est fière de recevoir des lettres d'amour et s'efforce de faire sentir sa supériorité à ses camarades qui n'en reçoivent pas. A sept ans, on l'emmène dans une autre ville, et le roman se termine ainsi.

Amour enfantin, dira-t-on, passion d'une heure! C'est ce que pensaient ceux qui en avaient été les témoins et c'est ce que pensait, de même, Mrs Byron. Aussi, lorsqu'elle apprit, dix ans plus tard, le mariage de Mary Duff avec Cockburn, le grand marchand de vins d'Édimbourg dont le nom était cher à tous les ivrognes du Royaume-Uni, elle l'annonça en riant à son

fils, alors âgé de seize ans, et elle se demandait presque s'il ne faudrait pas en dire plus long pour réveiller ses souvenirs et lui raconter ses amours de sept ans. Mais elle fut saisie en le voyant pâlir d'émotion et perdre connaissance.

Gardons-nous, là-dessus, d'imaginer un être qui ne peut se reprendre lorsqu'il s'est donné et qui restera inviolablement attaché au premier visage féminin qui l'a ému. Non : il a eu un second, peut-être un troisième amour. Il ne songeait plus à Mary Duff; il l'avait oubliée et voici qu'un mot l'en fait souvenir, et ce souvenir a l'impétuosité, la violence de tous ses sentimens ; il lui rend l'impression ancienne dans toute sa force, accrue par le progrès des années. Ainsi nous est révélée cette étonnante susceptibilité aux émotions de l'amour qui l'oblige à aimer de nouveau toutes les femmes qu'il a aimées, lorsqu'il les rencontre ou lorsque leur souvenir s'offre à sa pensée.

Margaret Parker est la seconde de ces enfans amoureuses qui ont éveillé l'imagination du poète avant ses sens. Nous savons qu'elle était sa cousine et qu'elle avait douze ou treize ans, l'âge où la jeune fille devient intéressante et où elle prend l'avance sur son petit camarade du sexe masculin. Elle meurt toute jeune, et pendant sa dernière maladie, le nom de Byron, prononcé devant elle, appelle une rougeur sur ses joues pâles. Quant à lui, il écrira sur elle une élégie d'un goût classique et remplie de pieux sentimens. Il n'est pas encore arrivé à l'âge où sa douleur, comme sa colère, se créera une expression à elle.

Un coup de théâtre a fait tomber les étroites murailles qui encerclaient sa jeune existence. Deux morts inattendues ont fait de l'orphelin l'héritier d'une pairie. Il est toujours pauvre, car le vieux lord, qui détient encore les biens des Byron, n'en veut rien distraire pour subvenir à l'éducation de son petit-neveu. Loin de là : il s'applique à ruiner ce magnifique domaine de Newstead Abbey que le fondateur de la Réforme anglaise a donné à l'un des Byrons (1) et qui, depuis, avait servi de résidence à la famille. Par bonheur, il est des accommodemens avec une pauvreté qui sera riche à vingt et un ans, sans parler d'un titre qui est, à lui seul, un capital. Lorsque Byron entra à l'École de Harrow, il était déjà porteur de ce titre et il en était très vain.

(1) Le don de Newstead récompensait le zèle qu'avait mis le Byron d'alors à persécuter et à spolier les moines; la pairie fut octroyée à un autre Byron sous Charles II pour payer sa complaisance conjugale en faveur du Roi.

Mais les écoliers de tous les temps, même dans les milieux les plus aristocratiques, ont toujours été égalitaires et, — pour employer notre vieux mot d'argot scolaire, — il fut « brimé » à Harrow. On raillait sans pitié sa boiterie. Il lui arriva, racontait-il plus tard, de se réveiller avec le pied plongé dans l'eau froide. Cette infirmité l'empêchait de briller dans les jeux, et ce n'est que vers la fin de son séjour à l'École, lorsque le cerveau commence à affirmer sa prééminence sur les muscles, qu'il fut une puissance à Harrow. Même le dernier fait a été contesté.

Le vieux Byron étant mort et Newstead loué à un membre de la famille, le jeune homme alla, pendant les vacances de l'École, rendre visite à son parent et à son futur domaine. C'est à ce moment qu'il fit connaissance avec Mary Chaworth. Cette jeune fille demande quelque attention, tant à cause du rôle qu'elle a réellement joué dans la vie amoureuse de Byron, qu'à cause de celui que lui ont prêté deux écrivains récens, rôle qui ferait d'elle non plus *une* femme aimée, mais *la* femme aimée, l'unique, la dominante, la vraie souveraine de ce cœur indompté et insatiable.

II

Mary Chaworth était la petite-nièce de ce gentilhomme provincial, tué en duel ou, — si l'on veut, — assassiné dans un cabaret de Pall Mall par le « méchant » lord Byron, dont George, l'écolier de Harrow, était le petit-neveu et l'héritier. Quoique les Chaworth paraissent avoir été des gens fort débonnaires, il ne déplaisait pas, je suppose, à l'écolier en vacances de se figurer qu'il jouait, avec miss Chaworth, une scène de *Roméo et Juliette*. Jouer une scène : il n'a jamais pu résister à ce plaisir-là, même quand il n'a d'autre spectateur que lui-même.

Revenons à miss Chaworth. Nous avons un portrait d'elle. Jugeons-la comme on juge dans un salon : « Elle n'est pas mal, mais si insignifiante ! » En effet, il y a dans les maisons de campagne anglaises, aujourd'hui comme alors, beaucoup de petites demoiselles qui lui ressemblent, et nous n'avons pas l'ombre d'une preuve pour nous faire croire qu'elle en différait par la mentalité ou par les sentimens. « Elle me semblait un ange, disait Byron à un ami, bien des années plus tard ; j'incarnais en

elle toutes les qualités et toutes les séductions de la femme. Depuis, je me suis aperçu qu'elle était comme les autres. » La science était fort à la mode dans le grand monde. Mais miss Chaworth appartenait seulement à la petite noblesse de province, qui était alors médiocrement cultivée. On peut aisément imaginer l'effet que produisit le futur châtelain de Newstead sur miss Chaworth : très intéressant et un peu ridicule. Pourquoi intéressant? Parce qu'il avait une jolie figure, qu'il disait des choses ravissantes et qu'il était lord. Pourquoi ridicule? Parce qu'un petit garçon qui fait la cour à une grande fille l'est toujours un peu et, surtout, — oh! ceci est impardonnable aux yeux des jeunes Anglaises, — parce qu'il était gras. Il n'y avait aucun usage sérieux à faire de lui, car il eût fallu attendre trop longtemps pour l'épouser. D'ailleurs, un engagement, encore secret, la liait à un jeune squire du voisinage, nommé Musters, qui le prenait de haut avec l'écolier de Harrow comme avec un personnage sans conséquence. Un jour, cependant, comme ils se baignaient ensemble dans le Trent, il découvrit parmi les effets du jeune lord une bague qui appartenait à sa fiancée. Elle l'avait, paraît-il, donnée à Byron et lui avait permis de la porter. Grande colère de Musters à ce sujet, et grande dispute entre les jeunes gens. Mary fit connaître son engagement, et Byron rentra à l'École, aussi affligé que mortifié.

Quelques années après, Byron et miss Chaworth se rencontrent à un dîner où une malicieuse hôtesse s'amuse à les placer l'un près de l'autre. Mary est mariée et très malheureuse : son mari est un brutal et un ivrogne, qui est à la fois infidèle et jaloux, suivant la mode des maris anglais de ce temps-là. Quant au poète, il a passé par l'Université; il a publié les *Hours of Idleness* et la foudroyante riposte à Brougham : *English Bards and Scotch reviewers*. Ses extravagances, ses débauches, ses dettes lui ont déjà fait une sorte d'auréole.

Que va-t-il se passer? Il ne se passe rien. Byron, troublé, dévoré par l'émotion, n'adresse pas un mot à sa voisine; il ne la regarde pas. Probablement il l'aime plus en ce moment qu'il ne l'a jamais aimée. C'est un amour intérieur, purement subjectif comme celui qu'eût éveillé en lui le souvenir d'une morte ou d'une absente. Le dîner s'achève; ils s'éloignent. Se reverront-ils jamais? Nous en avions douté jusqu'au jour où M. Richard Edgcumbe et M. Francis Gribble ont évoqué le fantôme de

Mary Chaworth et bâti sur le premier roman qui est, on l'a vu, assez vulgaire, un second roman qui ne l'est pas assez pour nous paraître vraisemblable. Le lecteur en sera juge dans un moment.

III

Si j'écrivais la biographie de lord Byron, j'aurais à raconter les déplorables détails de sa vie universitaire et les détails, plus déplorables encore, de son existence à Newstead Abbey. Je ne suis pas entièrement dispensé de cette pénible tâche, car, dans ce furieux essor des sens que rien ne semble rassasier, il y a encore du sentiment et du rêve, avec une exaltation bizarre qui excuserait beaucoup d'écarts si elle était toujours parfaitement sincère. Ainsi je pardonnerais volontiers à l'étudiant de Cambridge de faire des dettes s'il n'était extravagant avec préméditation lorsqu'il écrit à son *solicitor* : « Je dois sept mille livres ; j'en devrai dix mille à la fin de l'année. » Je me contenterais de hausser les épaules lorsqu'il veut parodier les moines de jadis dans son abbaye de Newstead, si je ne voyais clairement qu'il copie les mystères de Medmonham, inaugurés, quarante-cinq ans auparavant, par l'horrible bande de Wilkes, de Francis Dashwood et de Sandwich qui, selon toute vraisemblance, copiaient eux-mêmes quelque autre modèle.

Ces jeunes gens étaient-ils aussi infâmes qu'ils se plaisaient à le croire et qu'ils désiraient le paraître? De mauvais bruits couraient sur eux, c'est évident ; mais on sait combien on suppose le scandale caché plus grave que le scandale public. Que nous dit-on ? Qu'ils s'affublaient de robes monacales et formaient des processions autour des vieux cloîtres ; que l'un d'eux, Skinner Matthews, s'étendait au fond d'une bière et, de là, poussait des cris lugubres pour épouvanter ses camarades plus qu'à moitié gris. Qu'est-ce que tout cela, sinon une continuation de la vie universitaire d'alors et d'aujourd'hui? Car je pourrais citer des anecdotes qui datent d'hier et qui ressemblent beaucoup aux échos de Newstead. Dans sa vie de Byron qui a été longtemps considérée comme la biographie officielle du poète, Thomas Moore, le plus autorisé de ses amis, fait allusion aux farces de Newstead, et, pour écarter tout soupçon d'hellénisme, il y mêle la domesticité féminine du château.

Ce qui nous rassure davantage, c'est la présence de personnages respectables comme, par exemple, Hobhouse (lord Broughton), qui a été toute sa vie et qui était déjà un homme sérieux. Il y a, je crois, beaucoup à en rabattre de la légende de Newstead, comme de toutes les « horreurs » qu'on prêtait à Byron et de celles qu'il se prêtait volontiers à lui-même, — c'est son ami Tom Moore qui nous met au courant de cette faiblesse et nous ne tarderons pas à rencontrer sur notre route des faits qui justifient cette assertion. Cette prétention au crime est un des traits morbides de l'époque; elle a provoqué, dans la littérature de l'âge suivant, une procession de forçats vertueux et d'assassins sublimes que j'ai vus disparaître sous les huées. Byron fut atteint, l'un des premiers, de cette manie, qui allait jusqu'à l'hallucination. Il était sincère jusqu'à un certain point et, quand il perdait conscience des sensations réelles, il se réfugiait dans la poésie où ses fantômes prenaient vie et où ses visions s'illuminaient. Traduisez ainsi le début imposant, — un peu trop imposant, — de *Childe Harold*. Cet exilé volontaire qui adresse aux rivages de sa patrie un lugubre et solennel adieu, ce moderne Juif Errant qui va porter sous tous les climats son inguérissable mélancolie est, tout simplement, un jeune homme qui monte sur le paquebot de Lisbonne pour aller faire, avec un ami, son tour d'Europe, autant, du moins, que le permettent Napoléon et le Blocus continental : ce qui est parfaitement correct et ce qui donnera à ses nombreux créanciers le temps de se calmer. Ne croyez pas un mot de ce qu'il vous dit lorsqu'il érige en crimes ses polissonneries d'étudiant, lorsqu'il dépeint ses amis comme de honteux parasites et les bonnes de Newstead comme des courtisanes de grande marque. Quant au désespoir d'amour qui le dévore, vous le connaissez : c'est un flirt sans conséquence avec une petite demoiselle de province, à laquelle il ne pense plus depuis quatre ans. La poésie ne serait-elle qu'un grossissement ?

Suivez-le dans ce voyage qui ressemblerait à tous les voyages que font les Anglais de notre temps avec Murray ou Baedeker en poche, si la guerre ne projetait, sur les scènes qu'il traverse, un vague et lointain reflet d'incendie. Ses aventures, sauf une ou deux, ne me semblent pas dépasser la mesure ordinaire. En Espagne et en Grèce, il est bien traité de ses logeuses ou de leurs filles. A Malte, il échange d'agréables propos

avec certaine intrigante austro-anglaise qui se flatte d'être la bête noire de Napoléon. A Athènes, il sauve la vie d'une pauvre fille que les Turcs se préparent à jeter à la mer dans un sac pour fait d'inconduite. Lorsque la victime sort du sac, il reconnaît que c'est lui, Byron, qui a été le héros de l'intrigue et, par conséquent, la cause de l'événement. La question réglée avec quelques pièces d'or, Byron renvoie la jeune fille à Thèbes, dans sa famille, où elle meurt quelques jours plus tard, « de la fièvre, peut-être d'amour, » conclut le Journal du poète. Je conviens que l'aventure n'est pas vulgaire, mais pourquoi faut-il qu'un doute s'élève sur l'identité du séducteur? Peut-être est-ce le valet de Byron, et non Byron lui-même, que la jeune Thébaine avait aimé.

Je passe sous silence l'histoire burlesque d'une femme de médecin qui veut absolument se donner à Byron. Ne la jugeant pas désirable, il la renvoie à son mari qui, de nouveau, la lui retourne. Il y a là le scénario d'une comédie qui pourrait s'intituler : *La maîtresse malgré lui*. Finalement, il emmène cette femme dans ses bagages jusqu'à Londres où il la perd dans la foule. Il revient avec un manuscrit dans sa poche, sans parler d'une série d'impressions différentes qui trouveront place dans *Don Juan*. Mais la bouffonnerie amère de Don Juan ne naîtra qu'après les misères morales de 1815 et de 1816 : la note presque exclusive de *Childe Harold*, c'est la déclamation grandiose. Il n'y a de commun entre les deux poèmes que l'odeur de la mer.

Pour le lancement du premier, Byron s'en remit à un homme de lettres auquel il abandonna, pour sa récompense, les droits d'auteur; mais il prit, sans se montrer, une part active à l'opération qui me semble avoir été conduite de la façon la plus brillante et d'après des méthodes qu'eussent enviées nos modernes entrepreneurs de succès. Byron fit ou laissa raconter dans les journaux que, dans un coin peu connu de l'Archipel, il s'était amusé à jouer au pirate et pris un navire turc à l'abordage. Ce qui est remarquable, c'est que l'incident s'était passé à une date où le sage et véridique Hobhouse n'était plus auprès de lui. Une autre réclame fut le discours qui servit de début à Byron dans la Chambre des Pairs. Ce discours contenait des allusions sympathiques à ce que nous appellerions aujourd'hui la cause démocratique. L'orateur, touchant à des questions dont

il ne sut jamais un mot, s'associait aux répugnances que témoignaient alors les classes ouvrières contre l'introduction du machinisme dans l'industrie. En regard de ces belles phrases, on peut placer un mot significatif de Mrs Byron qui disait : « Si mon fils ne paie pas ce qu'il doit, il y aura beaucoup de pauvres gens ruinés à Nottingham. »

Le succès de *Childe Harold* fut très grand, d'autant plus grand que les causes les plus frivoles y contribuèrent et que les circonstances historiques s'y prêtèrent. En un instant, l'auteur fut le lion de la saison, le héros de la jeunesse, le favori de toutes les femmes. Les salons aristocratiques se le disputèrent : chez lady Jersey, chez lady Holland, chez lady Melbourne, il était le point de mire, l'hôte en vue, celui dont on attendait les mots, dont on guettait les sourires. Sa place était marquée aux fameux dîners de Rogers, le banquier-poète, et Beau Brummel daignait le traiter d'égal à égal. Quelle épreuve pour la modestie d'un jeune homme de vingt-trois ans, s'il en avait possédé quelque ombre ! mais il acceptait les hommages et l'adoration des femmes avec la dédaigneuse nonchalance de ces pachas qu'il avait vus en Orient. Elles jetaient à ses pieds une vie d'amour et il ne consentait à prendre qu'une heure de plaisir. Il y a peu d'exemples d'un homme qui ait été aussi follement gâté par une société entière.

Parmi les femmes qui essayèrent de l'accaparer, l'une des plus notables par son rang fut lady Caroline Lamb, femme du futur lord Melbourne, l'homme d'État qui devait servir de mentor et de précepteur politique à la jeune reine Victoria. Dans son livre si savoureux, *The love affairs of Lord Byron*, M. Francis Gribble a raconté, de la façon la plus amusante, la tragi-comédie dont lady Caroline fut l'héroïne. On s'y attarderait volontiers avec lui, mais il faut négliger les intrigues latérales, les épisodes secondaires pour nous attacher aux personnages de l'action principale.

Impossible de douter que pendant ces trois années écoulées entre le retour d'Orient et le mariage, Byron n'ait cherché à revoir et n'ait revu, en effet, Mrs Chaworth Musters, probablement lorsqu'il se trouvait dans sa résidence de Newstead et qu'elle était sa voisine à Annesley. Elle était alors momentanément séparée de son mari, et cette séparation menaçait ou, si l'on veut, promettait de devenir définitive. Il y avait là une

tentation, une chance pour l'ancien soupirant. Mais Mary, selon toute apparence, était à la fois une curieuse et une femme à scrupules. Elle eut soin d'avoir quelqu'un auprès d'elle quand elle reçut Byron et elle lui écrivit des lettres où elle insiste tellement sur son amitié qu'elle a tout l'air de s'en faire un paratonnerre contre l'amour. Aussi bien, ce n'était là pour lui qu'une diversion campagnarde, et, dès qu'il rentrait à Londres, il était ressaisi par ses amoureuses de haut parage. Puis il commençait à sentir, aux approches de la trentième année, le besoin d'une existence plus stable et il cherchait, — sans se hâter, — une femme dont la fortune paierait ses dettes. Lady Melbourne, désireuse de ramener un peu d'ordre et de paix dans le ménage de son fils et dans la cervelle de sa bru, lui suggéra sa propre nièce, miss Milbanke, qui réalisait toutes les conditions souhaitées. C'était une riche héritière (on a contesté le fait, mais il demeure patent, indéniable); donc, elle réparerait les brèches que les folies du jeune homme avaient faites à la fortune patrimoniale. Instruite sans pédanterie, calme et raisonnable, elle apporterait, dans la maison et dans la vie du poète, la régularité et la dignité qui y faisaient si cruellement défaut. Byron lui-même écrivait à un de ses amis : « Miss Milbanke est la perfection même, et n'est nullement gâtée pour une fille unique. » Il fit sa demande. La jeune fille refusa et entama aussitôt avec lui une correspondance amicale, presque tendre. Dire non, avec l'intention de dire oui plus tard, est tout à fait dans les mœurs anglaises. Je ne m'arrêterai point à détailler les causes ni les conséquences de cet usage, mais, en ce qui touche miss Milbanke, il semble avoir eu de bien funestes résultats. Tandis que, supposant Byron très épris, elle engageait un dialogue épistolaire où elle jouait le joli jeu de l'amitié amoureuse, ce cœur, qu'elle croyait tenir au bout d'un fil, s'égarait dans tous les chemins de traverse.

Vers ce même temps, une autre influence se dessine et s'accuse tous les jours davantage; une troisième femme, très différente des deux autres, prend une grande place dans la vie et dans les affections de Byron. Je veux parler de sa sœur ou, pour être plus précis, de sa demi-sœur, Augusta. Née du premier mariage du capitaine Byron avec la grande dame qui s'était enfuie en sa compagnie, elle est plus âgée que le poète de plusieurs années. Attachée, comme demoiselle d'honneur, à

la personne de la reine Charlotte, elle a épousé un officier sans fortune, le colonel Leigh. Trois enfans sont déjà nés de cette union, à l'époque où nous sommes arrivés; quatre viendront encore ajouter à leur bonheur, qui nous est affirmé par plusieurs personnes, et à leurs embarras financiers, qui sont encore plus certains.

En réalité, si l'on s'en rapporte aux témoignages les plus sérieux, le colonel Leigh est un bourreau d'argent et un chercheur de plaisir. Il n'est jamais chez lui et Mrs Leigh, de son côté, passe la plus grande partie de sa vie dans son petit appartement du palais de Saint-James où l'appelle et la retient sa charge de Cour. Elle ne rentre, semble-t-il, que pour accoucher dans la petite et inconfortable maison de Six Mile Bottom où ils sont censés résider. On voit que leur entente conjugale était due à une perpétuelle absence en même temps qu'à une indifférence profonde. Ni les cris de ses enfans, petits sauvages sans frein, ni les innombrables infidélités de son mari, ni les difficultés, sans cesse renaissantes, du budget domestique ne troublent la bonne humeur de Mrs Leigh, qui semble décidée à jouir de la vie et à répandre la joie autour d'elle.

Elle n'est nullement dévote (du reste, ce n'est pas la mode à la cour du Prince-régent); cependant, elle laisse, dans ses lettres, tomber à intervalles réguliers le nom du « Dieu tout-puissant, » à peu près comme on y sème des points d'exclamation. Sa morale est tout humaine, toute mondaine, tellement humaine et mondaine que ce n'est presque plus une morale. Mettre à la cape dans la tempête, vivre au jour le jour, éviter le scandale qui rend toute faute irréparable : tels en sont les principaux articles.

Gaie, étourdie, instable comme un enfant, elle savait, pourtant, se contenir, se garder, s'envelopper de silence et d'impassibilité, jouer l'énigme sous son masque souriant de femme du monde. Ses lettres ne sont ni d'un bas bleu ni d'une sotte, mais lorsqu'elle exprime des sentimens malaisés à définir, ou lorsqu'elle traite des questions délicates, sa pensée devient trouble et imprécise, comme si elle ne se comprenait pas elle-même, ou comme si elle voulait se dérober.

Ces lettres ne révèlent pas sa vraie nature, si elle en eut une. Peut-être que, chez Augusta Leigh, ainsi que chez beaucoup d'êtres humains, il n'y avait rien qu'une vive sensibilité

d'épiderme et de vagues principes, appris par cœur, qu'elle oubliait de mettre en pratique dans la vie réelle.

D'après tout cela, on ne serait guère surpris d'apprendre qu'elle a eu des amans. Or ses ennemis les plus acharnés n'ont jamais pu lui en découvrir qu'un seul. Était-elle jolie ? Les témoignages diffèrent sur ce point si important. Lady Shelley, qui avait séjourné à Six Mile Bottom, la décrit d'un mot intraduisible : *a dowdy goody* qui nous montre une bonne femme sans élégance et sans grâce. Mais les femmes se jugent-elles bien entre elles, au point de vue de l'empire qu'elles ont sur nous ? Lord Stanhope, qui avait connu Augusta dans sa jeunesse, dit « qu'elle avait l'air d'une nonne. » Qu'entendait-il par là ? De quelque façon qu'on interprète le mot, il ne répond guère à l'idée que nous nous faisons de Mrs Leigh, et nous ne voyons pas très bien une nonne à la cour de George IV, une nonne mère de sept enfans. « C'était une femme charmante, » affirme lord Lovelace dans *Astarté*, et le portrait qu'il y a inséré confirme cette assertion. Or ce portrait est loin de tout dire!

Quelles étaient les relations réciproques du frère et de la sœur? Pendant son enfance, Byron ne l'avait jamais vue. La première lettre qu'il lui écrivit commence par ces mots : « *Dear Madam.* » Pendant son séjour à Cambridge, il eut l'idée de la prier d'endosser pour lui un billet de huit cents livres : détail qui suffirait à prouver combien peu il était au courant des conditions où vivait le ménage Leigh. Plus tard, en 1811, après le retour du grand voyage, c'est Mrs Leigh qui parle d'emprunter de l'argent à son frère, et cela est déjà plus normal, car Byron est de ceux qui n'ont jamais d'argent pour payer leurs dettes, mais en trouvent parfois pour payer celles des autres. Peu à peu l'intimité s'établit; elle fut cimentée par des séjours que fit Byron à Six Mile Bottom et Augusta à Newstead avec ses enfans.

Il l'appelait *the goose* (l'oie), et ce surnom prenait, sur ses lèvres, un étrange accent de tendresse dont fut jalouse, plus tard, lady Byron, qui se croyait une femme supérieure. « Il n'y a, disait-il, qu'Augusta qui me comprenne, il n'y a qu'elle qui sache me prendre et s'adapter à mon caractère. » Bientôt il lui confia tous ses secrets; elle lui donnait des conseils, mais ne lui faisait jamais la leçon. Lorsqu'il était en colère, elle lui laissait dire toutes sortes d'énormités avec un sourire maternel et un haussement d'épaules indulgent. L'orage passé, elle revenait à

lui, aimante et joyeuse, prête à caresser son grand enfant de génie, sans lui infliger l'humiliation d'être pardonné.

On peut maintenant se figurer Byron entre toutes ces influences féminines qui se le disputent : les mondaines, affolées ou éhontées, qui parlent d'aller vivre avec lui au bout du monde ; la recluse d'Annesley à qui l'attrait des vieux souvenirs, la solitude et le malheur font une auréole ; la jeune fille parfaite, impeccable qui s'est donné pour mission de ramener ce grand pécheur au bien et ce grand douteur à la foi ; enfin la sœur indulgente et dévouée qui tient surtout à protéger son honneur et à l'empêcher de vendre Newstead. Le poète étant replacé dans son cadre, suivons-le pendant les années critiques qui vont décider du reste de sa vie.

Au printemps de 1813, il semble résolu à partir pour l'Italie en compagnie de lord et de lady Oxford qui veulent le montrer partout comme un trophée. Tout à coup, il change d'idée, sans qu'aucun de ses familiers soit dans le secret de cette brusque évolution, et va s'enfermer tout seul à Newstead. Pourquoi ? Pour faire des économies ? L'explication est ridicule quand il s'agit de Byron ? Pour faire des vers ? Cette période de sa vie ne semble pas avoir été particulièrement féconde. Faut-il croire que le voisinage de Mary Chaworth, alors séparée de son mari, l'attirait à Newstead et l'y retint pendant tout cet été-là ? Ou fut-ce un amour plus mystérieux encore qu'il réussit à dissimuler à tous et dont aucune trace ne demeure ? Les lettres qu'il écrit pendant cette période sont plutôt faites pour nous dérouter que pour nous éclairer. Lorsqu'il écrit à ses amis, ses confidences ne sont jamais que des demi-confidences, ou des promesses de confidences, ou même de fausses confidences destinées à les égarer sur une piste trompeuse. Dans une lettre à Thomas Moore, datée du 22 août, il parle vaguement d'une dangereuse intrigue où il est engagé et, huit jours plus tard, il revient sur ce sujet. Parlant des difficultés de tout genre qui l'assiègent, il fait allusion à un mariage qui le tirerait d'affaire : « Je suis prêt à associer mon sort à celui de n'importe quelle femme, pourvu qu'elle soit convenable (*to any decent woman*). Du moins, j'étais prêt à le faire il y a un mois, mais aujourd'hui !... » Peut-être en dira-t-il davantage à sa sœur Augusta. En juin, en lui annonçant qu'il ne part plus pour le continent, il ajoute : « Si vous saviez à qui je renonce, sans parler du

voyage, vous trouveriez que je suis devenu un bien bon frère (*that I have grown strangely fraternal*). » Parlait-il sérieusement? Voulait-il dire qu'il tournait le dos aux Oxford et aux plaisirs de Naples pour s'enfermer à Newstead en tête à tête avec sa sœur? Ou pensait-il être compris à demi-mot de sa confidente en lui faisant deviner qu'un autre amour allait le fixer en Angleterre, dans la vieille maison patrimoniale? Le 8 novembre, il écrivait encore à Augusta : « Je suis embarqué dans une équipée plus sérieuse que toutes les autres. Ce n'est ni C. ni L., ni O. Peut-être que vous devinerez de qui il s'agit, mais, si vous devinez, n'en dites rien!... Du reste, ne vous effrayez pas : je ne suis pas en danger immédiat. » Si les trois initiales signifient : « Ni Chaworth, ni Lamb, ni Oxford, » voilà le roman des tendres relations, secrètement renouées entre Newstead et Annesley, qui s'écroule et nous laisse encore une fois dans les ténèbres.

Ici M. Hartley Coleridge, le plus récent et l'un des plus diligens éditeurs de Byron, intervient et nous propose une personne à laquelle nous n'aurions pas songé, lady Frances Webster. Byron était l'ami du mari auquel il avait pu rendre quelques services et, à deux reprises différentes, il séjourna dans leur maison. Or voici ce qu'il écrit à propos des Webster : « J'ai passé quelques jours chez eux. La dame est pieuse et jolie : grande tentation pour un misérable de ma sorte. Heureusement, je n'ai rien convoité dans cette maison, si ce n'est un caniche qu'on a eu la gracieuseté de m'offrir. » Ces phrases légères voilent-elles un drame? Franchement, je ne le crois pas. J'admets que la haute réputation de vertu et même de rigorisme qui entourait lady Frances imposait à Byron, s'il en avait triomphé, une discrétion toute particulière. Mais, si elle avait pris, à ce moment, une influence décisive sur le poète, ne la verrions-nous pas réapparaître dans le reste de sa vie et de son œuvre?

Pendant tout cet automne, Byron tenait son journal, et ce journal, dans ses incohérences, ses contradictions, ses redites et ses réticences, laisse voir un trouble d'esprit extraordinaire. En voici quelques lignes qui donneront l'idée du reste : «... J'ai terminé hier *Zuleika* (*La Fiancée d'Abydos*), ma seconde histoire turque. Je suis convaincu que c'est la composition de ce poème qui m'a sauvé la vie, car je l'ai écrit pour distraire ma

pensée de... Cher nom sacré, reste à jamais ignoré! Du moins, même dans ces pages, ma main tremblerait de l'écrire... Cette après-midi, j'ai brûlé ma pièce commencée...

« J'ai longtemps rêvé aujourd'hui aux souffrances de la séparation. Oh ! comme nous jouissons rarement de la présence des êtres aimés ! Mais, quand ils sont là, les minutes sont des siècles de bonheur... »

« ... Si je rencontre le mari sur le terrain, je recevrai son feu sans le lui rendre. »

Lorsque Byron parle d'un mari offensé dont il essuiera le feu sans y répondre, peut-on admettre un seul instant que ce mari est Musters, le grossier époux de Mary Chaworth ? Peut-on admettre que Byron, blasé à vingt-six ans sur de telles aventures dont il avait été tant de fois le héros, soit bourrelé de remords à l'idée d'avoir séduit une femme séparée de son mari comme s'il avait commis le plus grand des crimes et au point de ne pas même oser écrire son nom dans son journal intime ?

A moins qu'il ne se mente à lui-même ou qu'il soit le jouet d'une hallucination qui lui ôte la perception nette des valeurs morales, il s'agit ici d'un cas très grave, d'un sentiment exceptionnel que l'absence exaspère et dont chaque jour qui s'écoule accroît l'intensité. Enfin le journal s'achève brusquement dans une sorte de paroxysme, comme si l'auteur perdait la raison en écrivant les dernières lignes.

Pourtant, il n'en est rien. Le scandale redouté n'éclate pas. Le poète continue à se débattre avec ses créanciers et son intimité avec sa sœur se resserre encore. Tantôt il est campé à Six Mile Bottom où les cris des marmots et le sabbat qu'ils mènent autour de sa chambre ne semblent pas nuire aux vers qu'il écrit. Tantôt elle s'installe avec ses enfans dans cette noble résidence de Newstead qu'elle se désespère de voir sortir de la famille. Elle y passe l'hiver de 1814 et, au mois d'avril, retourne chez elle un instant pour accoucher d'un quatrième enfant, de cette petite fille qui portera le nom d'une des héroïnes de Byron. Tout le monde admire la beauté de la petite Medora, nul ne prévoit l'affreuse destinée qui l'attend. Il y a un mystère autour de ce berceau; n'essayons pas encore de le percer.

Quoi qu'il en soit, Mrs Leigh est, de nouveau, à Newstead dans l'été de 1814, et elle travaille, de tout son pouvoir, à ame-

ner peu à peu son frère vers la seule solution qui puisse, pense-t-elle, rétablir sa fortune et le faire rentrer dans les voies ordinaires, hors desquelles elle ne voit que péril, trouble et misère, c'est-à-dire un bon mariage. Elle réussit si bien dans sa prédication que Byron renouvelle sa demande auprès de miss Milbanke. Cette fois il est agréé.

IV

Les Milbanke, ou, plutôt, les Noël (car un récent héritage les avait obligés à prendre ce nom, que Byron lui-même dut adopter à son tour pour entrer en possession du même héritage), les Noël appartenaient à la *gentry* provinciale et non à la classe moyenne, comme l'écrit M. Francis Gribble. Il doit pourtant savoir mieux que moi combien marquée était la distinction entre les deux classes. Ce qui le justifie, c'est que, dans l'espèce, les Noël, par les idées et par les mœurs, sont des bourgeois. La jeune fille avait grandi dans ce milieu sévère et patriarcal, admirée et adorée de sa mère qui était aidée dans les cérémonies de ce culte domestique par une certaine Mrs Clermont, ancienne institutrice et confidente à perpétuité de la future lady Byron. Ce sont ces deux femmes, — lady Noël et Mrs Clermont, — en qui l'imagination du poète devait voir deux monstres acharnés à sa perte. Mais comment prévoir ces choses alors qu'autour d'eux tout était sourires, attendrissemens et espoirs de bonheur ?

Le mariage eut lieu en décembre 1814, dans une chambre de la maison qu'habitaient les Noël à Kirkby Mallory. Seul, Hobhouse y assistait avec la famille et l'inévitable Mrs Clermont. Immédiatement après la cérémonie, Hobhouse offrit son bras à la nouvelle mariée pour la conduire à la voiture qui allait emmener le jeune couple.

— J'espère que vous serez heureuse, crut-il devoir dire.

— Si je ne le suis pas, ce sera ma faute.

On serait tenté d'admirer cette bravoure, cette confiance ingénue, si l'on ne savait, par tout ce qui suivit, qu'il y entrait beaucoup d'infatuation et d'amour-propre.

Au reste, le premier assaut ne se fit pas attendre. A peine les roues avaient-elles commencé à grincer sur le sable, Byron éclata en paroles amères : « Pourquoi ne m'avez-vous pas

accepté il y a deux ans? Alors, peut-être, nous aurions pu être heureux l'un par l'autre. Aujourd'hui vous avez épousé un démon! » La jeune femme se raidit contre l'émotion et garda son sang-froid.

— Vous n'êtes pas aussi mauvais que vous croyez! dit-elle en souriant.

Voilà le récit de lady Byron, tel qu'elle le fit, plus d'une fois, « sous le sceau du secret, » à ses amies. Byron a avoué qu'il fut, ce jour-là, d'assez méchante humeur parce que, disait-il, lady Byron avait fait monter sa femme de chambre dans la berline. Mais Hobhouse, qui les escorta jusqu'à la portière, n'a vu aucune femme de chambre. Nous nous en tenons donc au témoignage de lady Byron qui, étant donné l'étrange caractère du poète, n'a rien d'invraisemblable. Donc, en cette escarmouche de début, elle avait eu le dessus. Victoire fatale, d'autant plus qu'elle devait se renouveler souvent. Plus tard, beaucoup plus tard, arrivé à l'âge où l'on se détache de soi-même et où l'on se juge, il avouait que rien ne l'avait exaspéré et humilié comme le calme et la raison impeccable de la jeune femme, auprès desquels ses colères titaniques devenaient des fureurs enfantines. Toutes les fois qu'un Celte épousera une Saxonne, le duel des deux races se reproduira avec les mêmes incidens et les mêmes résultats.

En fait, lady Byron prit au sérieux plus qu'il n'aurait fallu cette attitude d'archange déchu où se complaisait son mari. Cette scène absurde, qui fut suivie de tant d'autres, lui laissa dans l'esprit l'idée d'une chose énorme, effroyable, qui avait dû se passer pendant les deux années précédentes, dans l'âme et dans la vie de Byron, d'où naquit tout un cycle de pensées obsédantes, hallucinantes qui finirent par se cristalliser en une conviction impossible à déraciner.

Pourtant, il leur eût été bien facile d'être heureux. L'excellente *goose* s'y employait de tout son pouvoir. Elle fit chez eux, pendant l'année 1815, des séjours de plus en plus prolongés. Ces deux femmes semblaient se comprendre et s'aimer; elles parlaient l'une à l'autre et l'une de l'autre, dans des termes d'affectueuse exaltation où l'on sent l'esprit du temps : « Ma belle-sœur, écrivait Augusta, est précisément la femme que je pouvais souhaiter à mon frère. » Et lady Byron : « Je ne puis dire tout ce que je dois à Augusta. » Quant à Byron, il écrivait

à un de ses amis : « Lady Byron est la perfection même, le modèle des épouses... Mais, pour Dieu ! ne vous mariez pas ! » Et avant la fin de cette année 1815, alors que sa femme était sur le point de lui donner un enfant, il parlait de faire maison nette, de liquider sa situation et de voyager seul sur le Continent. Ses affaires étaient dans le plus triste état ; les huissiers firent plusieurs fois irruption chez lui pour saisir ses meubles et jusqu'à son lit, à la requête de tel ou tel créancier qui perdait patience. Ces saisies périodiques, que l'on rangeait parmi les petites misères inévitables de la vie de garçon, troublaient désagréablement l'existence d'un homme marié et surtout d'une jeune femme habituée à tous les conforts comme à tous les égards qui entourent le rang et la respectabilité. L'humeur de Byron s'aigrissait et les distractions qu'il se donnait n'étaient pas faites pour ramener l'ordre dans ses comptes, ni la tranquillité dans son ménage. Il faisait partie du Comité directeur de Drury Lane, fonction périlleuse qui le mettait en rapport quotidien avec les actrices. De là des infidélités qui revenaient aux oreilles de lady Byron. Dans une de ces circonstances eut lieu, s'il faut en croire les confidences faites plus tard par la jeune femme à une amie, une scène étrange où Byron se montra à la fois puéril et odieux. Voyant lady Byron implacable dans son froid ressentiment, il se jeta à ses pieds, s'accusa, se condamna passionnément : « J'ai tort, je suis un monstre ! » Lorsque enfin elle se tourna vers lui la figure couverte de larmes, il se releva brusquement, sauta d'un bond à quelques pas et, croisant les bras, la regarda d'un air de défi : « Je voulais voir si je vous ferais changer de résolution ! » Et il éclata de rire.

Ada vint au monde le 8 décembre 1815. Le 3 janvier 1816, Byron entra, pour la dernière fois, dans la chambre où se trouvaient la mère et l'enfant. Après ce jour, il ne communiqua plus que par écrit avec sa femme. Le 6 janvier 1816, elle recevait de lui le billet suivant :

« Quand vous serez disposée à quitter Londres, il sera bon de fixer une date et que cette date soit aussi rapprochée que possible. Vous connaissez ma pensée sur ce sujet ainsi que les circonstances qui m'ont conduit à cette résolution ; vous savez quels sont mes plans ou, plutôt, mes intentions pour l'avenir. Quand vous serez à la campagne, je vous écrirai plus longuement ; puisque lady Noël vous a invitée à Kirkby, vous pouvez y

rester pour le moment, à moins que vous ne préfériez Seaham. Comme j'ai le plus pressant intérêt à licencier la maison, il est à désirer que la date de votre départ soit fixée le plus tôt possible ; mais, tout naturellement, vos désirs et vos convenances doivent être consultés avant tout. Il va sans dire que l'enfant vous accompagne. Il y a une voiture plus douce et plus sûre que le carrosse ; je vous en ai déjà parlé. Vous ferez là-dessus comme vous voudrez. »

Lady Byron se déclara prête à obéir et, en effet, le 15 janvier, elle quittait avec sa petite fille la maison où ils avaient vécu depuis plusieurs mois (13, Piccadilly) et où elle laissait derrière elle sa belle-sœur Augusta. Elle se rendait chez ses parens, à Kirkby Mallory. En route, elle adressa à son mari un billet amical ; et, arrivée à destination, elle lui en écrivit un autre qui commençait par : « Mon cher canard, » et qui était signé de son surnom familier : Pippin. Dans cette lettre, elle ne manquait pas d'adresser un tendre souvenir à sa chère Goose et donnait gaîment des nouvelles de miss. » Byron fut donc extrêmement surpris de recevoir, quelques jours plus tard, de Kirkby Mallory une glaciale missive dans laquelle sir Ralph Noël lui signifiait qu'en présence des faits qui avaient été portés à sa connaissance, il ne pouvait qu'approuver la résolution prise par sa fille d'obtenir une séparation. Le poète écrivit alors à sa femme une lettre convenable, émue et même touchante. Sans nier certains torts, il protestait qu'il n'avait jamais eu la pensée que lui attribuait son beau-père de « chasser » sa femme du domicile conjugal. Elle connaissait aussi bien que lui les motifs qui lui avaient fait désirer son éloignement momentané. Quand elle rentrerait chez elle, elle y serait toujours reçue avec la même affection. Byron la suppliait de dire si elle endossait la lettre écrite par son père et s'il avait réellement exprimé sa pensée en parlant de séparation. Lady Byron adressa sa réponse à Augusta. Oui, elle était pleinement d'accord avec son père dont la lettre traduisait ses propres intentions. Elle accompagnait cette déclaration des paroles les plus affectueuses pour Augusta envers qui elle gardait tous les sentimens d'une sœur et d'une amie.

Lady Byron prépara, avec l'assistance des siens, une liste des motifs sur lesquels elle appuyait sa demande en séparation. Cette liste contenait seize articles, dont quelques-uns étaient un

peu vagues et les autres passablement mesquins. Le grand légiste auquel on les soumit, Lushington, opina pour une réconciliation. Alors lady Byron fit une nouvelle déclaration et, après l'avoir examinée, l'avocat fut d'avis qu'il ne lui serait jamais possible de reprendre la vie commune avec son mari. De quelle énormité l'avait-elle accusée? Toutes sortes de bruits circulèrent à ce sujet. Les plus méchans évoquèrent le souvenir des orgies de Cambridge et de Newstead, en les embellissant de cent horreurs. Le gros du public se contenta de croire et de répéter que le poète avait fait de Drury Lane un sérail.

Byron avait encore tenté une démarche directe auprès de lady Byron, un appel à son cœur, mais sans le moindre succès. Il hésitait sur le parti à prendre, et il semble bien qu'autour de lui les avis étaient partagés. « Il faut transiger, disait Augusta; il faut accepter un arrangement quelconque; car, si l'affaire vient devant la justice, tout se découvrira et *cela fera un éclat.* » Ces derniers mots sont en français. Les amis de son frère, qui, peut-être, ne savaient pas le fond des choses, étaient d'un avis différent. Suivant eux, si Byron cédait, sans les connaître, aux imputations graves qu'on faisait peser sur lui, il paraîtrait, d'avance, les accepter comme bien fondées. Le poète se rendit à cet argument et fit savoir qu'il ne signerait la demande de séparation que si la partie adverse retirait d'abord et désavouait absolument les griefs exceptionnels. Cet arrangement fut accepté. On ne parla plus des accusations graves, des énormités; du moins on n'en parla plus tout haut, et la séparation fut prononcée à l'amiable.

Aussitôt Byron quitta l'Angleterre pour n'y plus rentrer. Une heure après son départ, les huissiers envahissaient sa maison de Piccadilly et enlevaient les derniers meubles qui y restaient. Mais ils eurent peine à se consoler de n'avoir pu saisir la voiture qui avait emporté Byron. C'était une berline de voyage, construite sur le modèle de celle de Napoléon. Elle contenait un lit, une bibliothèque et une table pour les repas et pour le travail. Dans cette maison roulante, il parcourut les bords du Rhin, amassant ainsi des inspirations pour le troisième chant de *Childe Harold;* après quoi, il explora, avec Hobhouse, les sites de l'Oberland Bernois qui devaient fournir le cadre de *Manfred.* Je passe sous silence la liaison avec Jane Clairmont où son cœur n'eut point de part, et les débauches de

Venise : elles n'ont rien à voir avec le sujet qui nous intéresse. Je néglige, également, la liaison avec la Guiccioli, j'ai déjà dit pourquoi. Elle venait trop tard dans sa vie pour être aimée. Les dernières années de la vie de Byron n'appartiennent pas à l'amour. Ce qui en remplit à moitié le vide désespéré, c'est la tentative du poète pour se transformer en homme d'action. Carbonaro, puis philellène, on parla un moment de le faire roi des Grecs et, tout en se défendant contre cette ambition qu'on lui soufflait, il en caressait peut-être une plus haute : le trône d'un empereur d'Orient. Chateaubriand l'avait hanté ; maintenant Napoléon l'obsédait. On sait à quoi aboutirent ces grands rêves. Il mourut de la fièvre à Missolonghi, sans avoir frappé un coup d'épée.

Dans tous ses actes, dans toutes ses paroles, on sent un regret nostalgique de la patrie et du *home*, uni à un besoin croissant de réhabilitation grandiose, comme s'il eût voulu fermer la bouche à ses détracteurs à force de gloire. Connut-il l'accusation portée contre lui par lady Byron, cette terrible chose écrite en toutes lettres dans le papier qui avait retourné les dispositions premières de Lushington? Il a déclaré à des tiers n'en rien savoir. Sa conscience a dû, pourtant, le lui apprendre, s'il était coupable. Lorsqu'il était allé à Coppet en 1817, il avait laissé Mme de Staël faire une tentative pour opérer une réconciliation. A diverses reprises, il écrivit à sa femme des lettres polies, notamment lorsqu'elle perdit sa mère que, pourtant, il haïssait comme l'un des principaux auteurs de leur brouille. Peu de temps avant de mourir, il disait au capitaine Medwin : « J'ai le plus profond respect pour lady Byron. J'ai toujours été prêt, je suis encore prêt à me rapprocher d'elle si les circonstances rendent ce rapprochement possible. » Il avait tenu à peu près le même langage à lady Blessington. Sur son lit de mort, lorsqu'il sentait la fin toute proche, Trelawney l'entendit murmurer : « Ma fille ! ma sœur !... » D'après le témoignage de son valet de chambre Fletcher, qui ne l'avait jamais quitté, le mourant ajouta à ces deux noms celui de sa femme. Il fit signe au valet de se tenir tout près de lui : « Vous étiez bien avec elle. Vous irez la trouver, vous lui direz... » il parla pendant quelques minutes, d'une façon inintelligible, puis il ajouta : « Vous lui répéterez tout cela. » — « Hélas ! mylord, dit Fletcher, je n'ai pas compris un seul mot. » Une expression

navrée passa sur le visage du mourant et, de nouveau, il essaya de recommencer cette suprême confession. Mais sa voix s'éteignit avec sa pensée.

V

Qu'y avait-il dans ce papier que lady Byron avait remis à Lushington et qui avait produit sur le légiste une impression si profonde? Nous n'en connaissons la teneur exacte que depuis six ans. Elle y affirmait que lord Byron avait été, avant le mariage, l'amant de sa sœur Augusta et qu'il avait peut-être continué de l'être après le mariage. Médora était le fruit de cet inceste. A quel moment l'affreux soupçon avait-il pénétré dans son esprit? Quelle parole, quel geste l'avait fait naître? Elle affirmait s'être efforcée de le chasser, mais il revenait malgré elle et lui glaçait l'âme. Elle n'avait pas oublié la scène qui avait eu lieu dans la berline immédiatement après son mariage, et les paroles de son mari, qu'elle n'avait point comprises, s'éclairaient d'une lueur sinistre. Lady Caroline Lamb ne craignait pas de dire tout haut que Byron était l'amant de sa sœur: qui sait si ce propos n'était pas arrivé jusqu'à la jeune femme? D'ailleurs, Byron était plus acharné encore que ses pires ennemis à s'accuser lui-même. On l'avait entendu, devant témoins, soutenir en principe et justifier comme très innocent l'inceste du frère et de la sœur. Un autre jour, il avait dit : « Une femme doit me donner prochainement un enfant; si c'est une fille, nous l'appellerons Médora. » Or, c'est précisément, comme on l'a vu, le nom donné à la petite fille qui était venue au monde, en avril 1814, à Six Mile Bottom. De tout cela était née une conviction profonde du crime, une certitude qui ne reposait encore sur aucune preuve, mais que confirmait, chaque jour, l'étrange attitude du poète et de sa sœur devant lady Byron.

Ici, plusieurs questions s'imposent : si elle était convaincue du fait, pourquoi cette longue et invraisemblable patience? Pourquoi ces manifestations de tendresse envers sa belle-sœur, dont la trace demeure dans des lettres écrites de sa main et postérieures à la rupture? Lady Byron expliquait les deux billets affectueux et badins, adressés à son mari aussitôt après l'avoir quitté en janvier 1816, par le doute où elle était alors, disait-elle, sur l'état mental de son mari. Peut-être n'avait-il plus

conscience de ses actes. Elle avait donc provoqué une enquête secrète dont elle attendait le résultat. Le docteur Bailly l'ayant assurée que lord Byron était sain de corps et d'esprit et, par conséquent, pleinement responsable de toutes les transgressions morales qu'il avait pu ou qu'il pourrait commettre, elle s'était déterminée à agir.

Soit! Mais pourquoi cette attitude persistante de sœur dévouée et reconnaissante envers Augusta? Pourquoi ces quatorze ans d'étroite intimité?

La réponse est très simple; mais elle n'est guère à l'honneur de l'humanité en général et, en particulier, à l'honneur des hommes de loi. En effet, les avocats furent d'accord pour conseiller à la jeune femme de conserver envers Augusta toutes les apparences de l'amitié et, surtout, de maintenir avec elle ses relations épistolaires. Ils espéraient ainsi obtenir une confession écrite qui serait indispensable dans le cas où lord Byron réclamerait devant les tribunaux la garde de sa fille Ada. Mais, pour amener Augusta sur le terrain des confidences et des aveux, pour l'obliger, en quelque sorte, à parler de sa faute, il fallait que lady Byron parût travailler à sa conversion, qu'elle simulât un profond intérêt à sa rédemption morale par le repentir. Elle greffa donc sur l'hypocrisie qu'on lui soufflait une autre hypocrisie de son invention.

Augusta, de son côté, se cramponnait à cette fausse amitié comme à sa dernière ressource, comme au seul moyen qui pût la couvrir contre la médisance et le mépris public. Son attitude humble et passive envers lady Byron, inexplicable si elle est innocente, est déjà une preuve de sa culpabilité. Elle a peur de tout: peur de son mari, peur de sa belle-sœur dont elle connaît les vrais sentimens, peur de son frère qu'elle sait capable de toutes les folies, peur d'elle-même, enfin, car son cœur est engagé dans cette douloureuse histoire et il y a des heures où le sang fiévreux des Byron bouillonne dans ses veines. Dans ces momens-là, elle n'est pas loin de tout braver et d'aller rejoindre sur le continent son frère qui l'appelle et l'attend. Puis, la peur reprend le dessus. Il se mêle à ce roman, comme à toutes nos tragédies, une question d'argent qui finit par l'emporter. Son avenir et celui de ses enfans sont en jeu: s'il y a scandale public, elle perd, pour elle-même et pour eux, une grosse succession, sans compter d'autres espérances.

C'est une lecture vraiment douloureuse que cette correspondance où les deux femmes essaient, sans y réussir, de se tromper l'une l'autre ; l'une, cachant sa froide haine sous une pitié évangélique, l'autre inventant de vertueux motifs pour continuer son commerce épistolaire avec l'exilé. « Elle seule a de l'influence sur lui ; elle seule peut le ramener au bien, comme elle a déjà tenté de le faire. » Et elle rappelle à Anne Byron les innombrables circonstances où elle s'est interposée pour ramener la paix dans le ménage. Mais tous ces faux-fuyans, toutes ces excuses se heurtent à une volonté tenace. Elle communique à sa belle-sœur les lettres qu'elle écrit et celles qu'elle reçoit. Quand elle écrit à Byron, c'est, en quelque façon, sous la dictée de lady Byron. Dès l'été de 1816, elle laisse échapper l'aveu si impatiemment attendu. Le plus net est celui-ci qui se trouve dans une lettre du 17 septembre :

« Je serais heureuse que vous vissiez encore Mrs Villiers... Elle vous appelle mon ange gardien et je suis sûre que vous l'êtes, en effet ... En ce qui touche une autre personne, elle s'exprime avec beaucoup de rancune et de violence, et c'est tout naturel, mais je crois qu'il vaut mieux ne pas répliquer un mot, quoique, en réalité, c'est moi qui suis le plus à blâmer, la seule vraiment inexcusable. Vous savez, n'est-ce pas, que je ferai tout pour expier, et vous m'aiderez ! »

Si cette lettre laissait encore quelque doute dans l'esprit, ce doute disparaîtrait en présence d'une autre lettre, écrite par Byron celle-là, et datée de Venise en 1819.

On ne peut, d'après certaines expressions qui n'ont rien d'équivoque, douter que la femme à laquelle il écrit lui ait appartenu à une heure quelconque de sa vie. Qui est-elle ? Son nom a été soigneusement effacé sur l'enveloppe, mais il y a une phrase dans la lettre qui ne peut s'appliquer qu'à une seule femme dans l'univers, et cette femme est la sœur de Byron. Faisant allusion à la tragique histoire de Paolo et de Francesca, sur laquelle il songeait à écrire, il laisse tomber ces mots : « Ils étaient bien coupables, moins que nous, cependant. » Cette lettre met fin à toute discussion.

Vers ce temps, la publication de *Manfred* ranima les rumeurs injurieuses. La passion du poète pour sa sœur s'y exprimait ou, plutôt, s'y affichait dans toute son intensité et défiait le monde avec une sorte de rage. Celle qui en était l'objet dut en

être épouvantée, mais profondément émue. Autant que je puis me faire une idée sur le caractère de cette passion d'après les documens maigres et tronqués que j'ai à ma disposition, je me figure qu'elle fut d'abord une fantaisie sensuelle, mêlée à bien d'autres; peu à peu elle grandit, irritée par l'absence et par le scandale qu'elle soulevait; enfin elle atteignit son paroxysme de violence dans *Manfred*. Lorsqu'elle s'éteignit faute d'aliment, la puissance d'aimer s'éteignit avec elle dans le cœur de Byron.

En 1830, les deux femmes, n'ayant plus rien à redouter ni à espérer l'une de l'autre, se brouillèrent à propos de leurs intérêts pécuniaires. Mais, en 1842, un triste épisode les mit toutes deux en scène. Il s'agit de cette infortunée Médora dont la destinée forme un de ces romans que les Goncourt aimaient à écrire. Elle se trouvait, à quatorze ans, dans la maison d'une de ses sœurs mariée et alors en couches, lorsqu'elle fut séduite par son beau-frère. On leur pardonna : ils recommencèrent et, finalement, s'enfuirent ensemble sur le continent. Ils étaient sans ressources et traînèrent une existence misérable, las l'un de l'autre, sans pouvoir, semble-t-il, se quitter. Médora trouva un refuge momentané dans un couvent de Bretagne, puis retomba sous le joug. En 1840 (elle avait alors vingt-cinq ans), elle fit une nouvelle tentative pour reprendre sa liberté. Mrs Leigh ne pouvant ou ne voulant plus rien faire pour elle, l'idée lui vint de s'adresser à lady Byron. Celle-ci vint à Paris pour la voir, ainsi que son gendre et sa fille, lord et lady Lovelace. Elle lui accorda une petite pension, et il fut convenu que la jeune femme irait en vivre obscurément à Hyères, dont le doux climat était, disait-on, nécessaire à sa santé chancelante et à celle de sa petite fille. Cette générosité surprend un peu de la part de lady Byron, mais elle touche moins lorsqu'on apprend qu'elle s'en paya par le plaisir de faire connaître à la malheureuse créature le secret de sa naissance. D'ailleurs, elle mit à ses bienfaits des conditions si difficiles à observer qu'elles ne pouvaient manquer d'en limiter la durée. En effet Médora se lassa vite d'être internée à Hyères, sous la surveillance d'un couple de domestiques-espions. Elle rompit son ban et alla à Paris. Aussitôt sa pension fut supprimée et elle connut les extrémités de la misère. Elle consulta notre grand Berryer qui lui témoigna quelque intérêt, mais ne put que l'engager à faire tous ses efforts pour rentrer en grâce auprès de sa famille. Dans cette

intention, elle se rendit à Londres, où elle recueillit quelques aumônes (le duc de Leeds, son oncle, lui envoya 5 livres sous enveloppe), mais la porte de lady Byron et celle de Mrs Leigh demeurèrent closes devant elle.

A quelque temps de là, elle mourait de consomption, avant que la pauvreté et la souffrance eussent entièrement effacé cette beauté qu'on avait trop admirée dans son enfance. Sa petite fille la rejoignit dans la tombe.

Lady Byron possédait, on l'a vu, un aveu de la faute, écrit de la main d'Augusta, et elle avait placé ce document dans les mains du chancelier d'Angleterre. Mais elle ne voulut pas mourir ou laisser mourir Augusta sans avoir essayé de lui arracher, devant témoin, une confession plus explicite. Une entrevue fut donc arrangée en 1851 et eut lieu en présence d'un clergyman nommé Robertson, qui était le directeur spirituel de lady Byron. Ce dut être un spectacle cruel que cette femme en cheveux blancs jetant à la face d'une autre vieille femme cette horrible accusation, si peu d'accord avec son apparence actuelle, et s'efforçant de lui faire raconter le crime commis quarante ans plus tôt. Cette fois, Mrs Leigh nia énergiquement et rejeta bien loin d'elle les pieuses exhortations au repentir qui lui étaient adressées.

Quelques mois après, Augusta Leigh rendait le dernier soupir à Brighton, dans le délaissement et la pauvreté.

VI

Comme on le pense, la conviction de son implacable ennemie n'avait pas été ébranlée par ses dénégations. Avant comme après cette scène, elle confia à diverses personnes le récit de ses épreuves conjugales. J'ai pu en compter douze : on peut juger par là combien le nombre en fut grand. Celle qui avait le moins de droit à ces confidences fut aussi celle qui en abusa. Je veux parler de Harriet Beecher Stowe, l'auteur, autrefois célèbre, de *la Case de l'Oncle Tom*. Les hommes de mon temps se rappelleront peut-être ce livre sur lequel, à l'âge où l'on n'est pas avare de ses larmes, on nous forçait à nous attendrir. Nous ne savions pas le mal que ce roman pouvait faire en posant d'une manière fausse la question de l'esclavage et combien il cachait de haines aveugles sous sa fade et doucereuse niaiserie.

Lorsque Mrs Stowe vint en Angleterre pour pousser son succès, lady Byron fut, parmi les membres de l'aristocratie britannique, une des rares personnes chez qui le *cant* de l'*authoress* américaine trouva de l'écho et de la sympathie. Leur bonté comme leur religion était faite à peu près du même métal : elles se comprirent immédiatement et devinrent amies. A un second voyage que fit Mrs Stowe en Angleterre, lady Byron lui fit, toujours « sous le sceau du secret, » le récit des événemens dont elle avait été le témoin et la victime. Mrs Stowe avait promis de se taire, mais, quelques années après la mort de lady Byron, lorsque Mme Guiccioli, veuve de son second mari, le marquis de Boissy, réunit en deux volumes ses souvenirs sur lord Byron, où elle accusait lady Byron d'avoir manqué, envers lui, d'intelligence et de sympathie, Mrs Stowe crut devoir venger la mémoire de son amie en publiant ce qu'elle appela *The true Story of lady Byron*. La conversation qu'elle avait eue avec cette dame y était noyée dans un long sermon. L'effet ne fut pas celui qu'elle attendait. La critique traita sévèrement ce pamphlet, qui fut jugé plus scandaleux qu'édifiant, et dont aucune preuve n'appuyait les révélations. Dans un volume intitulé *Lady Byron vindicated*, la famille fit désavouer Mrs Stowe, tout en admettant, tout en suggérant, comme une conclusion inévitable, la culpabilité d'Augusta, sans en fournir aucune preuve directe et positive. L'émotion causée par cet incident et par les mouvemens en sens divers auxquels il avait donné lieu se calma peu à peu et, à partir de 1870, le silence se fit autour de Byron : le silence de l'oubli plutôt que celui du respect. Sa gloire littéraire, pendant les années qui suivirent, n'a cessé de décliner, tandis que s'élevait, chaque jour plus haute et plus brillante, celle de Shelley. La position que, vivans, ils occupaient aux yeux de leurs contemporains, celle qu'ils s'accordaient à eux-mêmes est renversée et, s'ils revenaient au monde, ils trouveraient qu'ils ont échangé leurs places. Shelley serait peut-être le plus étonné des deux, car cet homme étrange appartenait à cette curieuse famille d'esprits : les orgueilleux modestes.

Quoi qu'il en soit, il semblait que nous n'eussions plus rien à apprendre sur Byron et qu'il ne nous restât aucune curiosité à son sujet, lorsque son petit-fils, lord Lovelace, a publié, en 1905, ce livre d'*Astarté* qui a, soudainement, ramené l'at-

tention sur l'auteur de *Don Juan*. Astarté, le fantôme évoqué par le remords qui déchire l'âme de Manfred, c'est, on le devine, Augusta Leigh qui nous a apparu, au début de cette étude, sous des couleurs si différentes.

Le livre de lord Lovelace est pénible à lire, parce qu'il est écrit dans une note hautaine et agressive qui écarte la sympathie. Du moment qu'il prenait la plume et faisait le public juge de sa cause, il était tenu de se soumettre aux convenances élémentaires de notre métier; il devait traiter avec quelques ménagemens ceux qui ont abordé ce sujet avant lui et qui l'ont abordé, je pense, en toute sincérité. Il a, d'ailleurs, cédé à la même tentation que les autres, en considérant tous les poèmes de Byron comme autant de confessions auto-biographiques. A ce compte, on pourrait soutenir qu'il a galopé, avec Mazeppa, à travers la steppe sans limites, attaché à un cheval sauvage, ou qu'il a été enfermé, avec Bonnivard, dans le souterrain du château de Chillon, ou que, dans le harem du Sultan, il a été le héros de la scabreuse aventure nocturne introduite dans *Don Juan*. On sent combien cette manière de raisonner prête à l'erreur.

Mais, après avoir résisté le plus longtemps possible à ce livre déplaisant et à la thèse qu'il soutient, on est obligé, enfin, de se rendre aux « faits nouveaux » qui rendaient indispensable la revision de ce douloureux procès, et qui se trouvent relégués dans l'avant-dernier chapitre. Ce sont les lettres écrites par Augusta à lady Byron, notamment celle du 17 septembre 1816, que j'ai citée plus haut, et la lettre de Venise, dont j'ai donné une phrase caractéristique.

Profonde a été l'émotion causée par l'apparition d'*Astarté*, non seulement dans le monde littéraire, mais dans la haute société anglaise qui voyait quelques-uns de ses grands noms intéressés en cette affaire. L'attaque du petit-fils contre le grand-père devait, nécessairement, éveiller des contradictions. Augusta Leigh a trouvé un champion énergique et convaincu dans M. Richard Edgcumbe.

A la « légende de l'inceste, » née d'un propos de Caroline Lamb et couvée, pendant quarante ans, par l'imagination vindicative de lady Byron, il propose de substituer tout un roman, fait de conjectures, mais qui repose, cependant, sur quelques faits établis.

Donc, si nous en croyons M. Edgcumbe, pendant cet été de 1813 où nous avons vu Byron si étrangement nerveux et vibrant d'une passion dont l'objet restait invisible, il a revu Mary Chaworth. Elle était seule, malheureuse; lui, il était beau, célèbre. Elle retrouvait, éblouissant de gloire et de génie, le petit amoureux, qu'elle avait autrefois écouté en souriant.

L'écolier de Harrow avait maintenant l'Angleterre à ses pieds. Ses paroles étaient des chants divins que les femmes recueillaient à genoux. Comme l'Amour à Psyché, il apparaissait à la pauvre solitaire d'Annesley dans un rayonnement de lumière qui l'aveuglait, qui la brûlait. Et elle lui aurait résisté? Impossible!

Mais à peine eut-elle cédé, les scrupules reprenaient possession de cette âme étroite et timorée, et elle fut d'autant plus épouvantée de sa faute qu'elle sentit bientôt que cette faute devait avoir une conséquence. On s'imagine sa détresse, son désespoir : c'est l'écho de ce désespoir, suivant M. Edgcumbe, qui donne au journal de Byron un accent de folie, qui imprime à son cerveau une activité fiévreuse, à sa poésie je ne sais quel accent de violence sinistre. Ce qui l'agitait, ce qui bouleversait son âme jusque dans ses profondeurs, ce n'était pas, assurément, le remords d'avoir usurpé les droits d'un mari brutal, infidèle et jaloux, mais la douleur d'avoir introduit la tragédie dans une humble et tranquille existence, d'avoir exposé celle qu'il aimait à un danger, qu'elle était incapable, — il le savait, — de regarder en face.

Or, c'est ici qu'intervient la sœur dévouée. Elle sauvera Mary Chaworth en prenant l'enfant à son compte, comme s'il était né de son mariage avec le colonel Leigh. Elle ne réfléchit pas, elle ne veut pas réfléchir aux suites que peut entraîner pour elle une telle action; elle ne sait pas que Byron a, un jour, laissé tomber, devant témoins, ce mot imprudent dont on fera plus tard une preuve de l'inceste : « Il y a, en ce moment, une femme qui est enceinte et dont l'enfant est mien. Si c'est une petite fille, je veux l'appeler Médora. » Elle ne prévoit rien de tout cela et s'applaudit d'avoir sauvé l'honneur d'une amie en épargnant un remords à son frère. Tout se passe bien, probablement avec la complicité du colonel Leigh. Dans les lettres que Byron échange avec sa sœur pendant l'été de 1814, on sent qu'il y a un secret entre eux et qu'ils s'entendent à demi-mot : « Mary Chaworth m'a écrit plusieurs lettres... L'amitié, rien

que l'amitié! » Augusta doit sourire en lisant cette ligne que, seule, elle peut comprendre. Enfin elle l'a décidé à se marier. C'est fait : Dieu soit loué! Et elle respire plus librement : le danger est passé.

Hélas! non, et la période qui suit sera la plus terrible, du moins pour elle.

Quant à Mary Chaworth, il n'y aura plus de bonheur pour elle. Lorsque l'éclatante rupture des deux époux force Byron à s'exiler, lorsque arrive jusqu'à elle un bruit vague des soupçons qui pèsent sur Augusta, sa faible raison se trouble et, pendant un an, elle est folle. Quand elle revient à la vie normale, elle est attristée, humiliée, écrasée sous le poids des souvenirs. Elle se réconcilie, en apparence, avec son mari. Que lui importe! Byron meurt en 1824 et elle meurt comme lui, jeune encore, peut-être avec le secret espoir d'une réunion par delà la tombe dans la contrée « où les fatigués se reposent, où les méchans perdent le pouvoir de nuire. »

Telle est l'histoire que nous raconte M. Edgcumbe et je voudrais qu'elle fût vraie. D'une créature insignifiante, comme nous semblait être Mary Chaworth, elle fait une intéressante victime, une vaincue de l'amour; d'Augusta une martyre volontaire, car elle nous explique son silence obstiné et transforme en héroïsme son apparente lâcheté. Elle fait disparaître un crime de l'histoire humaine, elle rend à une noble et hautaine figure de poète son unité et sa grandeur. Il devient le héros d'un amour unique. Les *mille et trois* maîtresses s'évanouissent pour le laisser aux pieds d'une femme qu'il a possédée une heure et qu'il a aimée toute sa vie.

Oui, mais il y a la correspondance entre lady Byron et Mrs Leigh; il y a, surtout, la lettre fatale, la phrase accusatrice qu'aucune interprétation ne peut supprimer, qu'aucune glose ne peut corriger ni atténuer, la phrase ineffaçable comme la tache de lady Macbeth. Et, pour emprunter la parole d'un poète moins grand, mais qui a bien connu, lui aussi, le mal d'aimer :

> La mer y passerait sans laver la souillure,
> Car l'abîme est immense et la tache est au fond.

AUGUSTIN FILON.

LA RÉFORME AGRAIRE

EN RUSSIE

Les faits même les plus importans, qui intéressent la vie intérieure d'un pays, n'offrent généralement rien de bien sensationnel; c'est pourquoi, sans doute, ils sont moins connus qu'ils ne devraient l'être. Ils modifient parfois profondément l'âme d'un peuple, sans que d'autres peuples aient été utilement et exactement renseignés sur la genèse de cette rénovation.

Certes, à notre époque, des faits de cette nature ne sauraient passer complètement inaperçus ; mais on les connaît mal, si même on ne les ignore pas. Aussi peut-on dire, sans être taxé d'exagération, que la réorganisation agraire poursuivie en Russie, depuis plusieurs années, n'a pas été jusqu'ici sérieusement étudiée en France.

On conçoit cependant aisément tout l'intérêt qui s'attache, pour la nation « amie et alliée, » pour la France, si vraiment éprise de progrès, si justement fière de sa population rurale et de sa production agricole, à une réforme russe qui, par son but comme par ses moyens, légitime toutes les espérances, et par cela même mérite à tous égards d'appeler et de retenir l'attention.

L'œuvre commencée il y a quatre ans par le gouvernement russe a pour but le relèvement économique de la classe la plus nombreuse, celle des paysans. Elle est d'une importance exceptionnelle pour la Russie. En créant la petite propriété qui

échappe enfin à l'ingérence de la commune, elle a pour ainsi dire révolutionné la vie rurale; mais cette révolution, pour être profonde, n'en est pas moins pacifique, comme il convient. Quoi qu'il en soit, les nombreux inconvéniens qui résultaient de l'exploitation communale, et qui conduisaient les paysans à l'inaction et à la ruine, ont rendu nécessaire la réforme, qui vise surtout à les supprimer.

La commune, en Russie, est aussi ancienne que le servage; elle a ses privilèges : n'y entre pas qui veut, n'en fait pas partie qui le désire ; pour appartenir à la commune, il faut être né paysan. C'est d'ailleurs une unité qui a depuis longtemps fait ses preuves et qui, dans un passé déjà long, a vécu non sans mérite, nous le reconnaissons bien volontiers. Mais elle se meurt actuellement, parce que le mode d'exploitation qu'elle a créé ne répond plus aux nécessités actuelles. En effet, elle ne se contentait pas de gêner, d'entraver l'initiative privée, elle l'empêchait de naître, l'écrasant en germe, et les plus tenaces de nos paysans venaient se briser contre les obstacles qu'elle avait dressés devant eux, ainsi qu'on le verra plus loin.

BUT DE LA RÉFORME ACTUELLE

La réforme actuelle est le couronnement de l'œuvre entreprise, il y a un demi-siècle, au moment de l'émancipation des paysans. Le manifeste impérial du 19 février 1861, et les lois agraires ultérieures ont assuré la liberté du travail de la terre, et attribué aux agriculteurs environ 109 millions de déciatines (1) de terrains qui appartenaient à des propriétaires particuliers ou à l'État. Ces propriétés devaient, par voie de rachat, passer en pleine possession des petits cultivateurs et servir de base à leur bien-être.

« Les paysans, disait le manifeste précité, auront le droit de racheter leurs fermes, et, avec le consentement des propriétaires, ils pourront acquérir en toute propriété, pour en jouir de façon permanente, les terres arables et autres dépendances qui leur sont concédées, *nadiel* (2). Par l'acquisition en toute

(1) La déciatine = 109 ares 32.

(2) Le *nadiel* désigne les terres reçues par les paysans avec l'émancipation, et gérées par la commune.

propriété de la quantité de terre fixée, les paysans... entrent définitivement dans la condition des paysans libres propriétaires... Qu'ils s'appliquent avec zèle aux travaux agricoles, afin de pouvoir tirer d'un grenier abondant la semence qu'ils doivent confier à la terre... acquise en toute propriété. »

Le droit pour les paysans d'acheter la terre en toute propriété était fixé de façon très nette par la loi : « Lorsque le paysan, désireux de se séparer de la commune, aura versé en totalité le montant du rachat de son lot, la commune sera obligée de lui attribuer un lot correspondant, autant que possible d'un seul tenant. » La loi stipule en outre que « les lots acquis par un paysan isolé constituent sa propriété individuelle. »

Mais la réforme de 1861, qui devait changer toutes les conditions de la vie rurale, était trop vaste et trop complexe pour qu'elle pût être appliquée à chaque paysan séparément. Avant d'attribuer la terre à des feux isolés, il fallait distinguer les terres qui devaient rester aux propriétaires domaniaux, c'est-à-dire aux anciens seigneurs, de celles qui devaient passer aux paysans. De plus, le droit, acquis par cette réforme au libre travail, était tellement précieux qu'il devait s'exercer sans retard, dans le plus bref délai. Il est naturel qu'une tâche aussi considérable, se rapportant à des dizaines de millions de déciatines, ait relégué au second plan la question des formes d'exploitation de la terre. Aussi le manifeste de 1861 se bornait-il, au sujet de la façon d'exploiter le sol, à constater l'ordre de choses existant, sans examiner les avantages des deux modes de propriété, individuelle ou communale. Il avait uniquement pour objet : « le rachat de la terre en propriété. »

Il fallait toutefois assurer l'opération financière du rachat de ces terres, qui représentaient à peu près un milliard de roubles, soit près de deux milliards et demi de francs. Mais comme le travail libre des paysans était une force encore inconnue, on ne pouvait prévoir dans quelle mesure le petit cultivateur ferait face aux engagemens pris pour le rachat, dans des conditions nouvelles pour la Russie rurale. L'ensemble de ces considérations n'a pas alors permis à l'État de se mettre directement en relation avec chacun des nouveaux propriétaires ruraux. Un intermédiaire, entre les anciens serfs et lui, devait agir. Ce rôle a été rempli par la commune, unité déjà éprouvée et de constitution historique, parce qu'elle offrait des garanties,

tandis que le paysan isolé n'en offrait pas, pour les raisons que nous avons données.

D'ailleurs, la commune n'était pas considérée comme propriétaire perpétuel de la terre, mais seulement comme un intermédiaire temporaire, « jusqu'au versement du rachat. » Jusqu'à ce moment, la commune devait gérer les terres et s'occuper du sort de leurs futurs propriétaires. Au contraire, dès qu'il avait effectué le versement de la somme due pour le rachat de son lot, le paysan devenait propriétaire « à l'état définitif, » avec le droit de séparer son bien de la masse communale, en un lot individuel.

Jusqu'à l'accomplissemenl du rachat, les relations territoriales de la commune avec ses membres ont été laissées telles qu'elles s'étaient constituées à l'époque du servage. Ainsi, sur 109 millions de déciatines attribuées à la population rurale, 90 millions ont été attribuées aux communes, et 19 millions seulement ont été réparties entre les communes à feux héréditaires. Mais partout, la concession a été faite à des communes entières, et non à des paysans isolés; même dans les villages à feux héréditaires, où les parcelles de chaque feu étaient réparties de façon définie. Dans les deux premiers cas, on a attribué un nadiel commun à la commune entière. A cette époque, la garantie mutuelle, en usage pour tous les paiemens « sans exception » des villages de la commune, était appliquée également aux feux héréditaires.

Ce mode de répartition des terres, admis afin de faire aboutir plus vite la réforme et d'en assurer le côté financier, est l'origine des opérations agraires qui s'effectuent actuellement. L'attribution à chaque propriétaire des terres qui lui revenaient, dans des limites commodes pour l'exploitation, avait été laissée forcément de côté; mais cette question demandait de façon urgente une solution, dès l'achèvement de l'opération du rachat.

D'autre part, certaines particularités de la situation agricole en Russie (remontant aux années 1891 et suivantes) rendaient indispensable une nouvelle organisation agraire. Ce sont le plus souvent : la concession d'un *nadiel* commun à plusieurs villages, d'après un plan unique et par un seul acte légal; l'attribution de *nadiels* à de grands villages composés de centaines et même de milliers de feux; enfin l'enchevêtrement, la

communauté et la contiguïté de terres appartenant les unes à des paysans, les autres à des propriétaires particuliers.

Les deux premiers cas ont eu pour cause l'attribution d'un *nadiel* commun aux paysans de deux ou plusieurs villages voisins, lorsqu'ils se trouvaient être serfs du même seigneur, au moment de la réforme. Quant au troisième cas, il s'explique par l'utilité d'attribuer un *nadiel* commun aux anciens paysans des domaines de l'État par suite de la situation complexe dans laquelle se trouvaient ces nouveaux propriétaires. De pareilles concessions de *nadiels* eurent lieu très fréquemment, et la formation de communes comprenant une dizaine de villages, ou même davantage, n'est pas exceptionnelle. L'importance des territoires passés ainsi en possession commune de plusieurs villages, et l'antagonisme de leurs intérêts respectifs rendaient très difficile la répartition des lots entre les paysans des villages réunis. Celle-ci présentait les plus graves inconvéniens et causait d'interminables disputes; il en résultait, le plus souvent, un morcellement exagéré, une dispersion infinie des parcelles de chaque feu, dont les terres arables se trouvaient forcément éloignées du lieu d'habitation.

Les mêmes inconvéniens se firent sentir dans les grands villages, composés de centaines et, parfois, de milliers de feux. La formation de ces villages a eu lieu surtout dans les gouvernemens du Midi (gouvernemens des steppes) où le manque d'eau de surface rend malaisé le choix d'emplacemens pour les habitations.

Ajoutons que l'enclavement des terres des paysans dans celles de leurs anciens seigneurs et dans les domaines de l'État avait pour cause l'insuffisance du personnel (géomètres, arpenteurs, etc.); qu'en outre, on ne voulait pas apporter de trop brusques changemens aux modes d'exploitation en usage.

D'autres circonstances démontrent encore la nécessité d'une réorganisation agraire ; elles sont, en partie, la conséquence de la réforme de 1861, ou se sont manifestées plus tard. En tout cas, la nouvelle réforme agraire a surtout pour objet la suppression des difficultés que rencontrent dans l'exploitation de la terre, soit les communes entières, soit leurs membres séparés.

Le travail du sol peut être gêné non seulement dans la commune, dans le *mir*, dont les membres jouissent de leurs terres en commun, mais encore dans la commune à feux héréditaires.

En effet, celle-ci assure aux feux qui la composent le droit de possession de leurs parcelles, sans toutefois leur laisser une entière liberté dans l'exploitation de la terre. Or, chaque modification du faire valoir, même la plus insignifiante, devient difficile ou impossible, dès que le propriétaire est privé d'initiative et n'a pas la certitude d'un travail productif, c'est-à-dire dont les résultats acquis lui soient garantis. Supprimer ces motifs d'activité, c'est affaiblir ou anéantir l'impulsion qui pourrait entraîner les paysans à réaliser une innovation quelconque. Par suite d'une dispersion excessive des parcelles de terrain, le feu héréditaire est privé de ces mobiles puissans, de ces motifs d'action si nécessaires au progrès d'exploitation du sol; il se voit ainsi condamné à rester stationnaire, ou peu s'en faut. Le morcellement a deux causes principales : la dispersion des petites parcelles isolées, et leur enchevêtrement dans d'autres propriétés. La dissémination des parcelles sur une surface considérable rend le travail improductif et paralyse à l'avance tout l'ensemble des mesures culturales ; leur étroitesse, et leur contact avec d'autres parcelles appartenant à de nombreux propriétaires, créent des conditions spéciales où l'initiative personnelle du paysan est presque réduite à l'impuissance, même dans ses manifestations les plus intelligentes.

Cette extrême division de la glèbe limite étroitement les améliorations techniques susceptibles d'être apportées dans l'exploitation. La plupart des procédés capables d'assurer l'augmentation de la production, pour des propriétés réunies, perdent tous leurs avantages si l'application en est faite sur des parcelles éloignées; ainsi, l'accroissement de la récolte par les fumures ne peut même être envisagé parce qu'il ne compenserait pas le temps et le travail nécessaires pour le transport de l'engrais. Si des améliorations aussi simples rencontrent des obstacles, combien de difficultés ne surgissent-elles pas lorsqu'il s'agit, par exemple, de l'application d'un assolement intensif!

Cependant, les conditions défavorables à l'exploitation, qui sont la conséquence de la dispersion des terres sur une grande étendue, n'excluent point la possibilité d'innovations parfois importantes. Au prix d'un travail supplémentaire, le possesseur de parcelles disséminées pourrait réaliser de bonnes mesures, comme les engrais employés en temps opportun; l'ameublisse-

ment par les hersages, le repos de la terre à l'état de jachère, la culture des plantes fourragères. Il s'ensuit que le morcellement (en entendant par cette expression la dispersion de parcelles appartenant au même propriétaire), bien qu'il pèse sur l'initiative individuelle, qu'il diminue le profit des améliorations partielles et qu'il empêche la réorganisation complète de l'exploitation, ne voue pas à un insuccès absolu certaines règles culturales. Leur défaite provient d'un autre genre de morcellement, qui consiste dans l'alternance et l'enchevêtrement des parcelles appartenant à de nombreux propriétaires.

Dans la commune à feux héréditaires, l'assemblée communale n'a aucun droit d'action sur les feux isolés, en ce qui concerne l'exploitation de leurs lots respectifs; seule, l'influence du *mir* continue à agir comme celle d'une masse inerte, rebelle à tout progrès de culture. La façon primitive d'exploiter le sol, conservée par les communes, se distingue par un ensemble de particularités qui détruit tout essai d'innovation, s'il est tenté par l'individu isolé. En premier lieu, figure le pâturage du bétail sur les jachères et les chaumes. Il suffit de cette coutume enracinée de longue date, pour que nul des propriétaires, même le plus entreprenant, ne puisse agir à sa volonté, par « un travail libre sur sa propre terre. » Pour chacun de ces propriétaires, en effet, les semailles et la récolte doivent être effectuées à des jours fixes, pendant lesquels tous les habitans d'un même village exécutent simultanément les mêmes travaux. Et, si l'un d'eux ne suit pas cette règle, le bétail voisin causera sur son champ de sérieux dégâts, dans les pousses survenues trop tôt ou trop tard. La fixation stricte des époques des semailles et des récoltes oblige ainsi chaque paysan à n'entreprendre que les cultures effectuées par tous ses voisins, et à ne travailler la terre qu'au moment où ceux-ci vont aux champs.

Il résulte de cet état de choses que le paysan n'a, comme choix de culture, que celui des céréales cultivées dans son village; s'il s'en écarte, par exemple en faisant des plantes fourragères ou en semant plus tôt, ses efforts ne contribueront qu'à l'alimentation du bétail communal! Le travail régulier de la jachère, son traitement par le binage, et toutes les mesures tendant à la conservation de l'humidité du sol (si importante, vu le climat continental de la Russie) sont irréalisables pour un individu isolé, dès que les parcelles qui lui appartiennent

sont enclavées dans le domaine communal, et par suite forcément destinées à servir de pâturage au troupeau commun.

Ainsi, l'initiative d'un paysan, même si elle s'exerce sur les objets les plus restreints, ne saurait aboutir à des résultats vraiment utiles que par l'éducation préalable de tous les propriétaires des terres contiguës à la sienne. Il ne suffirait pas à un paysan novateur de gagner à sa cause un groupe plus ou moins important de membres de sa commune. Leurs efforts réunis n'aboutiraient qu'à d'inutiles sacrifices matériels et ne seraient que peine perdue, attendu que les inconvéniens signalés subsisteraient, les mêmes causes produisant les mêmes effets. Seul l'accord d'une majorité écrasante des propriétaires pourrait garantir la réalisation de l'idée conçue par un individu isolé.

C'est une difficulté presque insurmontable que de vouloir conduire dans une même direction toute la masse des paysans; même en admettant la réussite, pour des cas exceptionnellement rares, des efforts aussi héroïques n'amènent qu'une amélioration isolée du mode de culture ; chaque pas en avant, tendant à modifier l'exploitation, exige de nouveau l'entraînement de la masse entière. Cette voie compliquée de transformation, pour chaque exploitation séparée, ne peut avoir de portée pratique ; l'initiative d'un individu se heurte aux obstacles rencontrés, et le plus avisé des paysans ne saurait finalement se soustraire à la routine érigée en principe.

Dans les *mirs* où la terre est exploitée en commun, l'influence des anciennes méthodes de culture est encore plus marquée que dans les communes à feux héréditaires. Les parcelles attribuées aux feux de la commune ne sont pas leur propriété ; et le *mir* a le droit d'effectuer de nouveaux partages du *nadiel*, entre les membres de la commune, en agrandissant ou en diminuant la part de chaque feu, d'après la base de partage admise par les usages locaux ; il peut même faire passer tout paysan d'un endroit donné du *nadiel* à un autre complètement opposé.

De cette façon, tout membre de la commune n'est pas seulement gêné dans l'exploitation de sa terre, mais de plus cette exploitation n'est pour lui que temporaire ; lors d'un nouveau partage, il risque de perdre son lot, pour un autre qui est souvent de dimensions différentes. Par conséquent, tandis que, dans

un feu héréditaire, le travail dépensé en amélioration de culture profite de façon durable au propriétaire, ne serait-ce que par l'emploi de matières fertilisantes, le membre d'une commune où les feux ne sont pas héréditaires n'a même pas cette certitude, qui sert de stimulant au labeur du propriétaire.

Dans ces conditions, tout changement du mode de culture devient presque impossible pour des paysans isolés. Il faut un accord complet de membres de la commune, c'est-à-dire un ensemble de circonstances exclusivement favorables, pour l'adoption des moindres améliorations agricoles, qui sont dues le plus souvent à l'initiative ou à l'activité d'un individu isolé.

Si ces qualités vivifiantes étaient vraiment liées à la propriété collective comme elles le sont à la propriété individuelle, il y avait tout lieu pour elles de se manifester avec force sur l'exploitation communale, où le *mir* gère le *nadiel*; mais c'est précisément là, tout au contraire, que règnent les méthodes archaïques rebelles à tout progrès, telles que l'assolement triennal, avec le pâturage en commun sur les jachères et les chaumes.

La gérance du sol par le *mir* se borne presque exclusivement au souci de fixer le lot de terre revenant à chaque membre de la commune. Dans ce soin minutieux de répartition, la commune est arrivée à une perfection étonnante, à une précision mathématique ; malheureusement, les conséquences en sont déplorables. Avec l'accroissement de la population, le nombre des unités aptes à posséder augmente, on procède à une nouvelle répartition des terres, et il en résulte un changement complet des conditions d'exploitation pour les feux de la commune. Dans certaines communes, les terres sont réparties entre les feux uniquement d'après le nombre d'hommes majeurs ; dans d'autres, d'après le nombre d'individus mâles ; dans d'autres encore une fraction de part est attribuée à la femme ; dans d'autres enfin, l'homme a droit à une part entière, la femme aux trois quarts, par exemple, et l'enfant à une demi-part, etc. ; dans tous les cas, à chaque mouvement de la population, on ajoute, on déduit des parts, et quelle que soit la base du partage, le déplacement des lots devient presque inévitable.

La terre attribuée comme *nadiel* à une commune n'est presque jamais de qualité égale dans toutes ses parties, situées les unes à proximité du village, les autres loin de lui. Pour

observer une équité parfaite, on classifie d'abord la totalité des terres, d'après la qualité du sol, puis on tient compte du degré d'éloignement du village, de la destination fixée à certaines terres, etc. Ce n'est qu'ensuite que la commune divise les terres de chacune des classes et catégories en autant de parcelles qu'il y a de feux. Ce système de fractionnement du *nadiel* amène des résultats extraordinaires : il fait quelquefois attribuer à un seul feu 100 parcelles, et plus, de terrain. Ces parcelles ont la forme de languettes, forme à coup sûr peu favorable à l'exploitation du sol, étant donné surtout qu'il n'est pas rare de voir des languettes de 2 à 3 mètres de large sur plus d'un kilomètre de long.

A chaque nouveau partage, l'examen des qualités naturelles de la terre (de sa fertilité, de son degré d'épuisement, etc.) se fait avec une minutie croissante. Le nombre des fractions du *nadiel* à qualités diverses s'accroît et, avec l'augmentation des habitans, le sol se divise en des bandes si étroites que leur largeur n'est plus mesurée en sagènes, mais en archines ou en pieds ! Les lisières, couvertes de mauvaises herbes, occupent sur le *nadiel* entre les bandes des divers feux une surface de plus en plus envahissante comme dans la Russie centrale, par exemple, où, malgré le besoin de terres, un septième des champs est perdu sous les sillons des limites.

Outre le fractionnement et le morcellement extrême du *nadiel*, chaque nouveau partage occasionne encore un allongement excessif des bandes parcellaires, surtout quand le *nadiel* occupe une surface considérable et de forme allongée. Par souci d'équité, les languettes revenant à un feu lui sont attribuées dans toutes les parties du *nadiel*, dans les plus proches ainsi que dans les plus lointaines du village ; aussi, nécessairement, une partie de ces bandes se trouve-t-elle à une grande distance de l'habitation. Une distance de 5 à 10 verstes (1) est considérée comme normale. Le transport des engrais sur des parcelles aussi éloignées devient un travail qui ne vaut pas la peine d'être entrepris, et la culture la plus simple, même sans efforts pour augmenter la productivité du sol, ne saurait dans ces conditions donner de résultats tant soit peu avantageux. C'est pourquoi, malgré le manque de terre, on rencontre fréquemment sur les

(1) La verste = 1 067 mètres.

limites des *nadiels* des parcelles non cultivées ; d'autres sont louées à des tiers. Cela crée un état de choses qui, au premier examen, paraît incompréhensible : d'une part, le paysan manque de terre et va en chercher de l'autre côté de l'Oural ; d'autre part, il ne travaille même pas celle qu'il possède. Il est évident que les causes d'une telle anomalie résident dans les conditions actuelles de l'exploitation de la glèbe.

Ces conditions ne déterminent pas seulement l'arrêt de la culture ; elles mènent en outre à l'épuisement forcé du sol, à l'abaissement du rendement des récoltes.

Il est notoire que la « terre noire, » en Russie, est le meilleur des sols de l'Europe au point de vue de la fertilité. Le rendement agricole de la Russie est cependant inférieur à celui de l'Allemagne ou de la France. On ne saurait affirmer que le paysan russe ne jouit que d'une quantité insuffisante de terre, car la surface revenant à chaque feu dépasse considérablement celle de nos voisins d'Occident. Elle atteint, en moyenne, 10 déciatines, 2 pour les 50 gouvernemens de la Russie d'Europe, si l'on ne considère que les terres du *nadiel*, et 13 déciatines, si l'on y ajoute les terrains acquis par les paysans. En Autriche, la surface moyenne de la petite propriété n'atteint que 5 déciatines, 1 ; en France 4 déc. 4 ; en Allemagne 4 déc. 1. Cependant le bien-être de la population rurale, en Russie, est loin d'être proportionné à cette possession. Les récoltes y donnent des rendemens extrêmement variés, et tout le monde se souvient d'une série d'années mauvaises qui a éprouvé si durement la population des villages russes. Le retour en est toujours possible. La cause d'une telle situation n'est donc pas dans le manque de terre, elle est dans les difficultés rencontrées pour les améliorations rurales et dans l'impossibilité de maintenir au même niveau la productivité du sol.

En administrant les terres, les communes n'ont su que les répartir équitablement entre leurs membres : ce n'était résoudre qu'une partie du problème. Si les conséquences du morcellement exagéré et de l'éparpillement des terres pouvaient n'être pas prévues, elles sont cependant depuis longtemps évidentes ; or les communes n'ont rien changé à leur manière d'opérer ; bien mieux, elles n'ont fait que l'aggraver. L'expérience ne les a pas instruites, elles ne se sont pas inquiétées des résultats obtenus. Elles n'ont visé qu'à doter justement chacun de leurs

membres, à sauvegarder l'égalité une fois établie entre les différens feux, quant aux dimensions de leurs lots, sans s'occuper en même temps des besoins de la terre elle-même. Cette insouciance devait fatalement provoquer une diminution de rendemens, et c'est ce qui arriva.

La plupart des États d'Europe, dès la seconde partie du XVIIIe siècle, ont pris des mesures pour débarrasser de toute entrave l'activité rurale. En Angleterre et en Écosse, la tendance à réformer les anciens ordres agraires date des XVIe et XVIIe siècles. En Suède, la première loi relative à la séparation de la commune a été publiée en 1749, et au Danemark en 1781. En Prusse, les mêmes mesures ont commencé sous Frédéric le Grand (instructions et règlemens de 1752, 1763, 1765, 1771) et la répartition définitive des terres communales y a été confirmée et sanctionnée par la loi de 1821. Des mesures analogues furent prises dans d'autres États de l'Europe.

La grande réforme russe du 19 février 1861 avait pour but d'assurer aux paysans la liberté du travail ; elle devait à la fois contribuer au développement de leur bien-être personnel et à la prospérité générale du pays. L'expérience de plus d'un demi-siècle a prouvé qu'il n'y a qu'un moyen d'atteindre ce but : c'est de libérer le travail de la dépendance de la commune, du *mir*, qui opposait jusqu'ici un obstacle insurmontable à l'activité des paysans. La tutelle du *mir* jugulait cette force vitale sur laquelle Alexandre II, dans son manifeste, avait fondé plus d'espoir que sur la plus parfaite des lois.

Supprimer cette entrave économique, donner aux paysans la possibilité de se consacrer librement à l'amélioration de la culture de leurs terres, tel est le but de la nouvelle organisation agraire, dont les voies sont tracées par la volonté de l'Empereur régnant et qui est placée sous son haut patronage.

L'ORGANISATION AGRAIRE

Les imperfections de l'exploitation rurale, qui apparaissaient de façon marquée les années de mauvaises récoltes, devaient attirer l'attention du gouvernement et du pays.

A la fin du siècle dernier les questions rurales étaient très étudiées en Russie; elles avaient donné naissance à un grand

nombre d'ouvrages, à d'intéressantes publications; elles étaient fréquemment débattues dans les réunions des *zemstvos* et des sociétés agricoles.

De son côté, le gouvernement, pour venir en aide aux paysans, réunissait les données nécessaires à la revision de la législation rurale. Une étude complète de la question agraire était faite par le ministère de l'Intérieur et un Conseil spécial créé en 1902 sur l'ordre de l'Empereur. Après une étude attentive des nombreux renseignemens communiqués par les Conseils et Comités régionaux, on décida de prendre des mesures importantes pour organiser la vie des campagnes.

Dans le rescrit adressé, en 1905, au président du Conseil spécial chargé d'étudier les moyens d'affermir la propriété paysanne, l'Empereur disait : « J'ai déjà fait connaître que ma sollicitude pour la prospérité de l'Empire doit, à mon avis, s'étendre en premier lieu... sur la très nombreuse classe des paysans russes... dont la situation économique... est fortement ébranlée... Reconnaissant la nécessité de rechercher sans retard les moyens de remédier à cet état de choses, et l'utilité de consacrer une attention toute particulière à la consolidation immédiate de la situation foncière des paysans, base principale de la prospérité du peuple... il importe de déterminer, dès à présent, la marche à suivre pour la solution du problème, à la condition essentielle d'assurer aux paysans la possession privée des terres... Au cours des travaux qui seront entrepris à cet effet, on devra s'appliquer à définir les mesures susceptibles de donner aux paysans la jouissance pleine et entière de leurs terres... en tenant compte des changemens survenus dans l'ordre économique, afin que les paysans qui manquent de terre puissent, ou facilement émigrer dans les localités qui leur seront désignées, ou augmenter leurs lots avec le concours de la banque des paysans... Par suite, et conformément à ce qui précède, il y a lieu d'achever définitivement la délimitation des terres, celles qui appartiennent aux paysans, comme celles des autres propriétaires fonciers..., afin de faire pénétrer profondément, dans la conscience du peuple, la conviction que toute propriété privée est inviolable et sacrée... »

Suivant la volonté de l'Empereur, le gouvernement se proposa donc de libérer la propriété rurale de la dépendance du *mir*. A cet effet, différentes mesures furent prises dans le cou-

rant des années qui suivirent. Les unes devaient assurer aux paysans isolés la possession, en propriété individuelle, des parcelles revenant à chacun dans la commune, réunies en lots d'un seul tenant; elles devaient encore leur faciliter l'acquisition de terres situées en dehors du *nadiel*; les autres se proposaient de créer sur place des institutions spécialement chargées du soin de la réorganisation agraire.

Parmi les mesures de la première catégorie, la plus importante fut la suppression, par l'oukase du 3 novembre 1905, des versemens en retard pour le rachat des terres du *nadiel*. Ces versemens furent provisoirement réduits de moitié, pour l'année 1906; à partir du 1er janvier 1907, ils furent définitivement supprimés.

Cette mesure, en outre de l'allégement qu'elle apportait au fardeau fiscal, supprimait toute raison d'être au droit, pour la commune rurale, de restreindre les paysans dans l'agencement de leurs terres. D'autre part, l'oukase du 12 mars 1903 avait supprimé la garantie mutuelle et, avec la suppression des versemens complets du rachat, la connaissance des règlemens généraux se répandait sur les *nadiels*.

D'après ces règlemens, fixés pour les terrains acquis en propriété individuelle par des paysans, tout membre du *mir* a le droit d'exiger que, de la terre acquise en commun, on lui sépare, en propriété individuelle, un lot proportionnel à sa participation dans l'achat de cette terre. Si cette séparation apparaît incommode ou irréalisable, la commune a la faculté de désintéresser en argent, à l'amiable ou par taxation, le paysan désireux de la quitter. (Art. 36 des *Règlemens généraux*, 19 février 1861.)

Mais pour la réalisation de ce droit, existant sans conteste depuis le 1er janvier 1907, le paysan qui voulait se séparer de la commune rencontrait de très sérieuses difficultés. En raison de la confusion des comptes tenus pour les versemens du rachat, et par suite des changemens continuels survenus dans le partage de la terre entre les feux, il ne fut pas possible de fixer exactement le montant des versemens effectués par chaque membre de la commune et, en conséquence, il devint également impossible de savoir à quelle surface de terrain chacun pouvait prétendre en propriété individuelle. De plus, le paysan membre d'une commune, qui voulait acheter du terrain dans une autre

commune, se trouvait en présence de nouvelles difficultés, puisqu'il était dans l'obligation de renoncer au *nadiel* de sa commune et d'obtenir le consentement du *mir* gérant la terre qu'il projetait d'acquérir.

Ce dernier obstacle fut supprimé par l'oukase du 5 octobre 1908, qui accorda aux paysans plusieurs droits importans, et notamment celui de posséder des terres situées dans différentes communes. D'autre part, l'oukase du 9 novembre 1906, confirmé depuis par la loi du 14 juin 1910, facilita l'éclosion de la petite propriété individuelle, en permettant à chaque paysan d'agencer indépendamment la part qui lui revient du *nadiel*, et en accordant aux communes rurales, qu'elles fussent à feux héréditaires ou non, le droit de passer en masse à tout moment à la possession individuelle de la terre.

En même temps, la Banque des Paysans, créée en 1882, développait ses opérations; elle acquérait des propriétés pour en opérer le lotissement, obtenait la faculté d'avancer à des paysans jusqu'à 90 pour 100 de la valeur de la terre achetée, ou même la valeur totale; enfin, l'oukase du 12 août 1906 lui confiait le soin de vendre aux paysans jusqu'à deux millions de déciatines de terres des Apanages et l'oukase du 27 du même mois l'autorisait à vendre, dans des conditions de faveur, à des paysans insuffisamment pourvus de terre, des domaines de l'État se prêtant à la création de petites propriétés, ainsi que des lots provenant des domaines forestiers de l'État.

Les institutions nécessaires pour l'exécution du plan conçu furent créées; à leur tête est placé le Comité central, dont la mission est de diriger l'ensemble des travaux, c'est lui qui forme les institutions régionales et leur donne l'impulsion voulue.

Les institutions régionales ont des attributions très étendues et un caractère administratif permanent. Créées par l'oukase du 4 mars 1906, elles sont dénommées Commissions agraires de gouvernement et Commissions agraires d'arrondissement. Elles sont chargées « d'aider le monde rural à écarter les défauts actuels du mode de possession et d'exploitation; » elles doivent adapter leurs travaux aux conditions de chaque contrée. Le cadre permanent de ces Commissions réunit des fonctionnaires

de l'État, et des représentans de la noblesse, des paysans et des *zemstvos*.

Les Commissions de gouvernement sont chargées d'unifier l'action des Commissions d'arrondissement. Actuellement, les Commissions de gouvernement fonctionnent dans quarante-cinq gouvernemens; au 1er janvier 1911, les Commissions d'arrondissement fonctionnaient dans 431 arrondissemens, répartis dans 46 gouvernemens, sur 50 gouvernemens de la Russie européenne. Les unes et les autres fonctionneront bientôt dans toute l'étendue de l'Empire. En tout cas, plus de 5800 personnes participent actuellement aux travaux des Commissions agraires, et plus de la moitié (3300) sont des représentans de la propriété foncière privée et des paysans.

Fait digne de remarque : les fonctionnaires de l'État, et particulièrement les *zemskie natschalniki*, dont plus de 500 ont collaboré en 1910 à l'exécution des travaux en qualité d'opérateurs responsables, ont su inspirer aux populations rurales une telle confiance, que bien peu d'opérations agraires ont lieu sans eux.

En raison de la nature des travaux à exécuter, un personnel nombreux de géomètres et d'arpenteurs a été adjoint aux Commissions agraires. Il comprend, à l'heure actuelle, plus de 5000 personnes gratuitement mises à la disposition des paysans qui désirent améliorer leur exploitation.

Il ne suffisait pas de former les Commissions agraires, il fallait encore définir leur action, préciser leurs devoirs et leur donner les moyens de les remplir. C'est ce qui a été fait, dès 1906, et ce qui a été ensuite fixé définitivement et arrêté par la loi du 29 mai 1911.

Les Commissions agraires devaient notamment prêter leur concours : aux paysans, pour l'acquisition des terres par l'intermédiaire de la Banque des Paysans; pour la vente et l'affermage des domaines de l'État; aux paysans, pour leur faciliter l'émigration sur les terres de l'État, dans la Russie d'Asie; aux communes rurales, pour améliorer le mode de possession de la terre et les moyens d'exploitation; elles devaient enfin viser à la suppression du morcellement des *nadiels* et favoriser la formation de propriétés individuelles.

Ces Commissions commencèrent à fonctionner pendant l'automne de 1906. Elles furent tout d'abord accueillies avec une certaine indifférence; mais elles démontraient bientôt leur utilité, en réorganisant la vie rurale suivant les désirs et les besoins réels des paysans, et ceux-ci ne tardèrent pas à solliciter leur concours.

Du reste, la propriété individuelle, sous la forme adoptée pour la réorganisation agraire, n'était pas complètement inconnue en Russie. Dans quelques gouvernemens de la Russie occidentale, bien avant la création des Commissions agraires, 715 villages avaient partagé le *nadiel* communal, de leur propre initiative, et sans le concours de l'État, en lots d'un seul tenant (*houtors* et *otroubs*), et ils exploitaient ainsi leurs terres, avec succès.

Mais ces exemples évidens se trouvaient trop éloignés des paysans de la Russie centrale, ils ne les connaissaient pas, et de plus, on soulevait, en plusieurs endroits, une agitation violente contre la réorganisation, par les paysans, de leurs propres terres, et en faveur d'un *nadiel* supplémentaire.

Il fallait donc montrer à tous la possibilité et l'utilité de former des exploitations individuelles; ce rôle décisif fut rempli par la Banque des Paysans.

Cette dernière, grâce à l'appui du Gouvernement, possédait un fonds important de domaines privés, ces biens furent tous destinés à la petite propriété individuelle; ils furent vendus à des paysans isolés (en lots d'un seul tenant) avec obligation pour les acheteurs de s'y installer. Cette façon de vendre était toute nouvelle pour la Banque; elle sut cependant s'en acquitter à merveille, avec l'aide de ses filiales provisoires; les Commissions agraires participèrent au choix des acheteurs et à la taxation des lots.

Sous l'influence des exemples fournis par les acheteurs de terres à la Banque, les membres des communes commencèrent à se convaincre de l'opportunité d'un changement dans leur mode de possession, et les Commissions reçurent de nombreuses demandes pour la formation de *houtors* et d'*otroubs* sur les *nadiels*. Les travaux s'étendirent bientôt dans tous les gouvernemens, et en peu de temps leur importance dépassa de beaucoup celle des opérations entreprises sur les terres de la Banque.

Avec le développement de la réorganisation, la nécessité apparut de rendre uniformes, au point de vue légal, les travaux en cours dans quarante-six gouvernemens. Des spécimens de tous les documens nécessaires, soit au point de vue technique, soit au point de vue juridique, furent donc établis, puis remis aux Commissions agraires; on laissa cependant à celles-ci une latitude suffisante pour qu'elles pussent, dans la pratique, adapter leurs opérations aux conditions locales des divers gouvernemens.

Le cadre de cette étude ne nous permet pas d'entrer dans le détail de tous les travaux de réorganisation agraire, ni d'insister sur leur ordre d'exécution. Nous ne pouvons davantage parler plus longuement des difficultés qu'il faut parfois résoudre pour atteindre au but : la création de propriétés individuelles stables. Mentionnons toutefois qu'un service spécial de l'hydraulique a été constitué par la Direction générale de l'Organisation agraire et de l'Agriculture. Il est chargé : d'étudier l'alimentation en eau des terres du *nadiel* à répartir; d'aménager les systèmes les plus simples d'irrigation, de desséchement et d'alimentation d'eau; enfin, d'effectuer les travaux hydrauliques compliqués ou importans qui ne peuvent être effectués sans le concours de spécialistes, les travaux plus simples étant exécutés par les propres moyens des Commissions agraires et par la population intéressée.

L'État ne se borne pas à fournir à la population rurale l'aide gratuite des Commissions, à lui procurer les services du personnel d'arpentage ou des agens de l'hydraulique. Le changement du mode d'exploitation et surtout le transfert des habitations est si difficile pour la majorité des paysans que beaucoup d'entre eux, même les plus convaincus de l'utilité de la réforme agraire, ne pourraient pas l'accomplir sans l'assistance matérielle de l'État. Cet appui leur est apporté sous forme d'avances en espèces, et dans des cas exceptionnels sous forme de secours, pour élever sur les nouveaux emplacemens des maisons d'habitation et des dépendances, pour creuser des puits, pour planter des haies autour des champs, pour tracer des routes, en un mot pour agencer les nouvelles propriétés.

L'État fournit encore aux paysans, venant s'installer sur leurs lots, le bois qui leur est nécessaire pour les constructions à élever.

Enfin, au cours de la réorganisation agraire, pour faciliter aux paysans, devenus petits propriétaires, l'application des meilleurs systèmes d'exploitation, on a institué l'assistance agricole, avec le concours des *zemstvos*.

RÉSULTATS DES TRAVAUX

Les résultats des différens travaux des Commissions agraires sont très importans, et nous n'en pourrions donner une idée exacte qu'à l'aide de tableaux aux colonnes hérissées de chiffres, mais nous sommes dans l'obligation d'y renoncer. Nous n'en parlerons donc que d'une façon assez sommaire. Toutefois, comme les chiffres ont leur éloquence, et pour donner à cette partie de notre tâche plus de précision, nous citerons quelques chiffres, toutes les fois que nous le pourrons ou qu'il sera nécessaire.

Réorganisation du nadiel. — Cette réorganisation fut la principale partie du travail des Commissions agraires, à partir de la deuxième année de leur fonctionnement.

Dans presque tous les arrondissemens et gouvernemens où fonctionnent les Commissions, la tendance à améliorer les conditions d'exploitation s'accroît sensiblement. Dans plusieurs gouvernemens, le mouvement en faveur du changement de mode de possession se produit en masse; et pour un seul gouvernement, on a parfois reçu 100 000 demandes émanant de feux isolés.

Le nombre des demandes dépasse le plus souvent les disponibilités du personnel des Commissions; aussi, en fixant le plan annuel des travaux, a-t-on fait un choix rigoureux des opérations à exécuter; on n'admet que les demandes des paysans qui ont manifesté nettement leurs intentions, et l'on n'y donne suite que si la réorganisation agraire sollicitée rencontre un bon accueil de la majorité du village. Le choix strict des requêtes présentées est d'ailleurs une mesure de précaution prise dans l'intérêt même des paysans. Chaque opération isolée, au cours de la réorganisation agraire, se rapproche tellement des intérêts journaliers de la population et touche en même temps à de si nombreuses questions juridiques et économiques, qu'on ne peut l'effectuer délibérément qu'après avoir solutionné

toutes ces questions et mis d'accord les intérêts opposés des feux isolés. Le proverbe russe : « Mesure sept fois, coupe une fois » doit être la devise de la réorganisation agraire.

Malgré les difficultés du travail dans un domaine complètement nouveau, les résultats obtenus sont très importans. Les Commissions agraires, après quatre ans d'existence, ont achevé les travaux d'arpentage sur une surface de 7 166 179 déciatines, dont :

en 1907 sur	287 683	déciatines.
— 1908 —	863 787	—
— 1909 —	2 567 412	—
— 1910 —	3 447 297	—

Ainsi, la surface des travaux exécutés en 1910 dépasse 12 fois ceux de 1907, 4 fois ceux de 1908 et presque une fois et demie ceux de 1909.

Les demandes formées par les paysans, pour obtenir l'assistance en vue de l'amélioration des conditions d'exploitation, présentent une grande variété et touchent à des côtés divers de la vie rurale ; elles peuvent être groupées en deux catégories principales : 1° les demandes de suppression complète des inconvéniens existant dans les exploitations d'un *nadiel* communal ; 2° les demandes de suppression partielle du morcellement et de la forme allongée du *nadiel*.

Les travaux de première catégorie sont réunis sous le titre de « réorganisation agraire individuelle ; » les travaux de la deuxième catégorie entrepris pour améliorer le mode d'exploitation des groupemens de feux, constituent la « réorganisation agraire collective. »

A. *La réorganisation agraire individuelle.* — La formation de la petite propriété individuelle sur les *nadiels* se fait de deux manières : répartition des communes entières en *houtors* et *otroubs ;* séparation du *nadiel*, des lots d'un seul tenant, pour les feux isolés.

Le premier mode de réorganisation, le plus commode et le plus utile, est la répartition des communes entières. En divisant toute la masse du *nadiel* communal, il est plus facile de délimiter des parts régulières qui répondent aux exigences de

l'organisation agraire, parce qu'elles réunissent en un lot d'un seul tenant les terres revenant à un feu. Mais cette forme présente beaucoup de difficultés : il faut, d'abord, obtenir l'adhésion de la majorité légale de l'Assemblée communale, ensuite, concilier les intérêts divers des feux isolés, et par des procédés divers, égaliser la valeur des lots attribués à chacun. Dans la plupart des cas, on attribue un supplément de quantité aux terres moins cultivées, bonnes ou plus éloignées ; dans d'autres cas, on accorde une compensation en espèces ou diverses faveurs à ceux qui reçoivent des lots médiocres ou lointains. A ce sujet, les paysans eux-mêmes font preuve d'une équité absolue, d'un savoir-faire et d'une ingéniosité extraordinaires.

Les projets concernant la répartition de communes entières en petites propriétés individuelles présentent une grande diversité, en raison du caractère original et indépendant de chaque village au point de vue de l'organisation agraire. La réorganisation parfaite consiste dans la répartition du *nadiel* entier en *houtors*, y compris la partie occupée par le village, avec le transport des habitations et installations sur les lots nouvellement attribués.

Le mode de possession le plus rationnel est un *houtor* d'un seul tenant, où les terres arables, les terrains divers (les pâturages, les prés et les végétations arborescentes) sont respectivement réunis; dans d'autres *houtors* les terres arables touchent à l'habitation, mais les dépendances, comme par exemple les bois et les prairies, sont séparées. Dans les deux cas, plus de parcelles disséminées et lointaines appartenant à un même feu, et une liberté complète est laissée à chaque paysan qui peut exploiter son bien comme il l'entend. La création d'*otroubs* au lieu de *houtors* est motivée souvent par l'impossibilité d'assurer l'eau à chaque *houtor*. Quelquefois les paysans ne veulent pas abandonner le village et préfèrent avoir leurs champs à une demi-verste, parfois une verste et demie; ou encore ils ne veulent pas s'établir isolément, bien que les constructions soient déplacées, et ils forment des hameaux. D'après la disposition des terres, les *otroubs* peuvent se composer de plusieurs parties : de terres arables, de bois et de prés, mais à la condition expresse que les dépendances similaires soient d'un seul tenant. Le morcellement des terres labourables ainsi supprimé,

la liberté d'exploitation est complètement garantie au propriétaire de l'*otroub*, qui peut enclore son champ et y introduire les procédés de culture les plus pratiques et les plus avantageux.

Parallèlement à la répartition de *nadiels* entiers en *houtors* et en *otroubs*, il existe des formes de travaux mixtes, quand, par exemple, une partie des feux de la commune admet des *otroubs* et lorsque l'autre va s'établir sur les lots nouvellement attribués, formant ainsi des *houtors*.

La deuxième partie des travaux de réorganisation individuelle comprend la séparation du *nadiel* communal, de lots individuels d'un seul tenant, attribués à un feu isolé.

Cette séparation, d'une importance exceptionnelle pour le paysan qui veut libérer son labeur de la dépendance du *mir*, nécessite une permutation des parcelles appartenant aux autres membres de la commune ; elle exige donc un examen minutieux de toutes les particularités relatives à la possession du sol, et donne lieu à une opération très compliquée. En effectuant leurs travaux, avec le concours direct des paysans, les Commissions agraires visent à l'entente de la commune et des membres qui s'en séparent.

Les séparations faites dans ces conditions représentent 12 pour 100 des travaux des Commissions agraires. Dans la plupart des cas, la séparation est exécutée de bon gré; lorsque la commune écarte intentionnellement tous les moyens d'entente, on opère quand même la séparation, pour bien prouver que les droits sur la terre accordée aux paysans sont réels et indépendans de la volonté du *mir*.

La petite propriété individuelle s'accroît chaque année, comme résultats de la répartition de villages entiers et de la séparation des feux isolés de la commune. C'est ainsi qu'en 1907 ont été réorganisés : 3 867 feux communaux, 3 708 feux communaux héréditaires, et 666 feux isolés ayant quitté la commune; en 1908 : 25 406 feux communaux, 12 537 feux communaux héréditaires, et 4 167 feux isolés ayant quitté la commune; en 1909, 68 848 feux communaux, 24 529 feux communaux héréditaires, et 25 152 feux isolés ayant quitté la commune; en 1910, 77 771 feux communaux, 33 503 feux communaux héréditaires et 38 994 feux isolés ayant quitté la commune.

Les Commissions agraires ont donc réorganisé, en 1910, vingt fois plus de feux communaux qu'en 1907, neuf fois plus de feux héréditaires, et cinquante fois plus de feux isolés séparés de la commune.

Les gouvernemens ci-dessous se distinguent principalement par le nombre des propriétés individuelles formées sur les terres des *nadiels :* Ekaterinoslav (36 142 propriétés individuelles); Kherson (27 305); Samara (26 449); Kharkof (25 254); Kief (24 666). Dans chacun des 7 gouvernemens de Vitebsk, Poltava, Volynie, Saratof, Tauride, Mohilef, Smolensk, on a formé de 10 à 20 000 petites propriétés individuelles; dans 14 gouvernemens, de 5 à 10 000, dans 16, de 1 000 à 5 000, et dans 4 seulement moins de 1 000.

B. *La réorganisation agraire collective.* — La réorganisation agraire collective a une grande importance, car elle donne la faculté de former dans l'avenir la propriété individuelle; elle comprend, de façon générale, la suppression du morcellement du *nadiel* pour les villages qui ont reçu ce dernier par un seul acte légal, d'après un plan commun, et elle assure l'attribution du *nadiel* à plusieurs parties du village ainsi qu'à des hameaux.

Des villages ayant reçu le *nadiel* par un seul acte légal, d'après un plan commun, existent dans 37 gouvernemens de la Russie européenne. Avec le temps, la population de certains villages a augmenté d'une façon extraordinaire, atteignant parfois des dizaines de milliers de feux.

Une autre forme, mais plus rare, de la réorganisation agraire collective est le partage du *nadiel* communal en champs, afin de passer à l'assolement à rotation multiple.

A la réorganisation collective se rapportent encore les travaux des Commissions agraires tendant à la suppression de l'enchevêtrement du *nadiel* dans les terres privées, dans celles de l'État, de l'Église, etc.

Enfin, les Commissions ont réussi à supprimer la communauté d'utilisation entre les paysans et les propriétaires privés, c'est-à-dire les *servitudes*, fréquentes surtout dans les gouvernemens de l'Ouest.

Nous ne pouvons nous étendre sur tous ces travaux; nous dirons simplement qu'ils sont très difficiles et compliqués, non

seulement en raison de leur nature même, mais parce qu'ils nécessitent l'accord des villages composant la commune, ou doivent concilier les intérêts les plus divers et parfois les plus opposés.

Pour les résultats des travaux des Commissions agraires, en ce qui concerne non la totalité de leurs travaux, mais seulement la division des terres communales entre des villages ou des parties de villages, la formation des hameaux sur les terrains extraits de la masse du *nadiel*, la division des territoires en vue de l'application d'un assolement à rotations multiples, la suppression du morcellement du *nadiel* enchevêtré dans des terres appartenant à des propriétaires privés, et enfin la suppression des *servitudes* entre paysans et propriétaires privés, les Commissions agraires, au 1er janvier 1911, avaient reçu des demandes intéressant 14 829 communes et 1 005 859 feux; elles ont préparé des projets intéressant 6 725 communes et 445 906 feux; les travaux d'arpentage ont été exécutés sur une superficie de 3 021 954 déciatines ; ils intéressaient 5 097 communes et 364 853 feux ; enfin, les projets des Commissions agraires ont été acceptés par 3 719 communes, 241 567 feux ; ils représentent une superficie de 1 815 997 déciatines.

La forme dominante de la réorganisation agraire collective est la division des *nadiels* des communes comprenant un grand nombre de feux ou composés de plusieurs villages.

Affermage et vente des terres de l'État. — Depuis l'oukase du 27 août 1906 jusqu'à la fin de 1910, les Commissions ont affermé 3 774 273 déciatines, dont 1 287 405 déciatines en 1910 ; elles ont admis l'affermage aux enchères pour 13 pour 100 seulement de la totalité des terres ; le reste, 3 351 984 déciatines, a été attribué sans enchères à la population locale manquant de terre.

Les Commissions ont fixé tous les détails des ventes, aussi bien l'étendue des lots, le choix des acheteurs, que les prix de vente, et la part qui peut être payée par échéances dans un délai allant jusqu'à cinquante-cinq ans et demi. La plupart des acheteurs ne possédaient pas de terre ou en avaient très peu.

Concours prêté à la Banque des Paysans. — Les Commissions

agraires ont examiné les offres des propriétaires privés qui désiraient vendre leurs terres à la Banque ; elles ont donné leur avis sur l'utilité que pouvait présenter l'achat de ces terres ; les propositions qu'elles ont examinées, de 1907 à 1910, se rapportaient à 70 51 563 déciatines ; elles ont agréé les propositions pour des domaines représentant une superficie totale de 5 037 355 déciatines, et ont rejeté les autres.

Mesures destinées à faciliter l'émigration en Sibérie. — Depuis l'existence des Commissions agraires, on a formé, grâce à leur concours, 7 537 groupes d'hommes de confiance composés de 103 396 personnes, et 2 438 groupes d'émigrans, composés de 110 777 personnes des deux sexes. Les Commissions ont servi d'intermédiaire entre les émigrans et les communes qu'ils quittaient, pour la liquidation de leurs affaires, et ont ainsi prêté leur aide à 9 401 feux.

Secours matériels au cours de la réorganisation. — Au 1er janvier 1911, 117 987 feux avaient reçu une somme totale de 9 230 725 roubles, sur laquelle 99 103 feux ont reçu des prêts pour 8 531 503 roubles, 16 832 feux ont eu des secours pour 593 727 roubles ; et 2 262 feux ont obtenu 95 495 roubles comme avances sur le montant des prêts à consentir pour le *nadiel* par la Banque des Paysans.

Assistance agricole au cours de la réorganisation. — L'assistance d'ordre agricole, aux exploitations individuelles, remonte à 1908, époque à laquelle on a fondé, sur les lieux mêmes, auprès des Commissions agraires gouvernementales, les Conseils agronomiques.

On a établi 1 800 exploitations et champs de démonstration, ainsi que 5 732 parcelles démonstratives. A l'usage de la petite propriété, on a créé : 686 dépôts de machines et instrumens agricoles, 800 dépôts de machines à nettoyer le blé et de batteuses à trèfle, des dépôts laitiers et 695 stations de reproducteurs de la race bovine.

Le total des sommes affectées à l'assistance d'ordre agricole,

pour la petite propriété, était de 171 093 roubles en 1908, de 528 825 roubles en 1909, et de 2 064 126 roubles en 1910. De plus, sur le crédit global accordé pour la réorganisation agraire, on a mis 1 246 987 roubles à la disposition des Commissions, et 817 146 roubles à la disposition des zemstvos et des associations agricoles.

Telle est, dans son ensemble, la grande œuvre entreprise, et dont la réalisation est activement poursuivie dans l'Empire. A l'heure actuelle, les terres arpentées, réparties, etc., représentent à peu près le tiers de la superficie totale de la France! Jamais rien de pareil ne s'est vu, n'a même été tenté.

Toutefois, quelle que soit leur importance, les efforts nécessaires pour mener à bien les travaux sont peu de chose auprès des conséquences de la réforme.

Celle-ci est à la fois une œuvre économique, patriotique et humanitaire.

La population rurale est la source vive des forces de la nation. Assurer son indépendance, c'est renouveler son esprit, contribuer à son développement et, par là, c'est agrandir la nation elle-même.

L'empereur Alexandre II en émancipant les paysans russes, en leur donnant les terres, a délivré ces millions d'hommes du joug seigneurial; l'empereur Nicolas II, en les affranchissant de la dépendance du *mir*, les libère définitivement et c'est pour la Russie une ère nouvelle qui commence.

A. A. de Mokeevsky.

REVUE DRAMATIQUE

VARIÉTÉS : *Les Favorites*, comédie en quatre actes par M. Alfred Capus. — VAUDEVILLE : *Les Sauterelles*, pièce en cinq actes par M. Émile Fabre. — GYMNASE : *Le Bon petit Diable*, comédie en trois actes en vers par Mme Rosemonde Gérard et M. Maurice Rostand, d'après le roman de Mme de Ségur.

Notre régime politique a été assez malmené par le théâtre, pendant ce dernier mois. Que ses ennemis ne se hâtent pas de s'en réjouir! Qu'ils n'y voient surtout pas un signe des temps et une nouveauté! Le théâtre est toujours de l'opposition. Sous tous les régimes, il est contre le régime. Un théâtre qui ferait l'éloge du gouvernement aurait d'abord contre lui tous ceux qui défendent ce gouvernement et ont donc besoin qu'on l'attaque. Il existe d'excellens ouvrages où de consciencieux érudits ont fait l'histoire de l'opposition en France, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, rien qu'en racontant des pièces de théâtre. Il n'y a qu'un exemple d'une pièce où il soit parlé du « prince » en termes honnêtes; et le malheur veut que la comédie où se trouve le vers fameux

Nous vivons sous un prince ennemi de la fraude...

soit celle qui a été le plus exploitée par les fauteurs d'idées subversives. Sous la monarchie de Juillet, le théâtre de Victor Hugo, auquel on peut joindre celui de Dumas père, fut un long réquisitoire contre la royauté. A l'époque du second Empire, *les Effrontés*, et aussi *la Grande-Duchesse*, furent la satire de l'époque impériale. Au temps de la République conservatrice, *Rabagas* fut un pamphlet contre le personnel républicain d'alors; et depuis que la République athé-

nienne a cédé la place à sa sœur, la béotienne, *les Rois* ont mené une joyeuse et ironique farandole autour d'un Bloc qui ne leur dit rien qui vaille. Et pourtant, de Dumas père à Meilhac et de Victor Hugo à MM. de Flers et de Caillavet, les auteurs dramatiques ont eu peu de part aux mésaventures des politiques successives que le siècle a vu s'effondrer comme autant de châteaux de cartes. Je n'oublie pas le *Mariage de Figaro;* mais la pièce ne devint redoutable que du jour où elle fut interdite. On dit souvent que le théâtre est un puissant moyen de propagande et même d'action. Je serais aujourd'hui plus disposé à croire qu'il sert à l'opinion comme d'une soupape, pour se détendre et s'évaporer. En France, disait-on jadis, tout finit par des chansons. Nous ne chantons plus guère, ayant beaucoup perdu de notre ancienne gaieté. Mais nous raffolons du théâtre, parce que nous nous ennuyons chez nous. Dans la France d'aujourd'hui, tout finit par des comédies.

Les Favorites de M. Capus et *les Sauterelles* de M. Émile Fabre appartiennent à ce genre de l'actualité satirique. Mais la manière est différente. C'est à une reprise de *la Vie parisienne* que la pièce de M. Capus a succédé sur l'affiche des Variétés ; même elle a dû attendre que le succès étourdissant de cette reprise commençât à s'épuiser; et c'est un des « petits faits » de l'histoire théâtrale les plus curieux à noter que ce regain de succès dont bénéficie, après tantôt un demi-siècle, un ouvrage si mince, si fantaisiste, et fait, semblait-il, pour le plaisir d'un moment. A vrai dire, la comédie de M. Capus ne succédait pas seulement à la comédie fameuse de Meilhac et Halévy; elle la continuait. C'est le même art délicat, léger, insouciant, qui effleure, qui égratigne, qui se garde d'appuyer et d'insister. C'est la même nonchalance à conduire une intrigue dont il est clair que l'auteur est peu préoccupé, si même elle n'est le dernier de ses soucis. Même discrétion dans les effets et même subtilité de nuances. Les partisans de la pièce « bien faite » ne sont guère contens ; et ceux qui ont besoin d'un dialogue un peu monté de ton se déclarent déçus. Mais ceux qui dans la comédie de mœurs goûtent par-dessus tout de fins croquis, une satire à fleur de peau, une ironie partout répandue, sont servis à souhait.

Les « favorites, » ce sont les maîtresses de nos maîtres. Les moralistes de la troisième République ont beaucoup reproché à nos rois de n'avoir pas toujours été des maris modèles; ils ont eu bien raison; et il est certain que ceux qui gouvernent les États devraient donner l'exemple de toutes les vertus. Pourquoi faut-il que, sous un régime

que Montesquieu tenait pour être spécialement celui de la vertu, la morale n'ait pas eu moins à gémir que sous les tyrans? Il n'y a plus de Montespan ni de Pompadour; tout s'est démocratisé; mais la chronique scandaleuse n'y a rien perdu. En arrivant à Paris, du fond de la province où ils avaient mené une existence austère, de petits avocats ou des magistrats sans gloire, promus députés, sont assez sujets à une soudaine griserie : pour être législateur, on n'en est pas moins homme. Ils ne résistent pas à l'atmosphère de la ville où le plaisir est le plus facile et au meilleur marché, disait Rolla; mais tout augmente. Les dames qui se consacrent au bonheur des politiciens forment une variété du demi-monde. Elles ont des « salons » où elles se réunissent sous l'égide de l'une d'entre elles, arrivée à l'ancienneté. Tel est ce salon de la « Comtesse, » où l'on trouve des financiers, des journalistes, des ministres d'hier ou de demain, et qui mêle dans d'agréables proportions les affaires d'État et les affaires de cœur, ou, si vous préférez, de mœurs.

Parmi les fantoches qui font l'ornement de ce salon, le plus en vue est un certain Bourdolle, présentement ministre de l'Instruction publique. Pourquoi lui plutôt qu'un autre? Mais aussi pourquoi un autre plutôt que lui? C'est un de ces personnages vides et sonores, dont l'étonnante fortune scandalise les simples et réjouit les philosophes. Leur élévation ne s'explique par aucune raison appréciable. Elle est parce qu'elle est. Jusqu'ici les joies du pouvoir ont suffi à contenter sa vanité toute neuve. Il préside des réunions, harangue des délégations, et trouve, à s'entendre appeler Monsieur le Ministre, une volupté qui n'est pas encore épuisée. Mais Dalila n'est pas loin. Elle s'appelle Luce Brévin, doit avoir été vaguement institutrice, et promène à travers les maisons d'édition, peu hospitalières à ce genre de littérature, un « Traité de l'éducation des filles. » C'est tout ce qui nous reste de Mme de Maintenon.

Le deuxième acte, où nous assistons à l'effondrement de Bourdolle, est délicieux. Nous qui en avons tant vu tomber de ministres, nous n'en avons vu aucun tomber plus joyeusement que celui-là. Il arrive tout étourdi et, — par ce temps de records, — un peu fier de sa chute, l'une des plus soudaines et des plus complètes dont on se souvienne dans les annales parlementaires. Il était à la tribune, sans méfiance, et, dans une interpellation de tout repos, escomptait déjà un triomphe aisé, lorsqu'un incident minuscule a tout à coup changé la victoire en déroute. Un obscur député lui ayant inopinément « sorti » un de ses discours d'autrefois, la Chambre a eu l'indiscrète

curiosité de lui demander quelle opinion était vraiment la sienne, celle d'hier ou celle d'aujourd'hui. Superbe, il a répondu : Celle de demain. Cette bouffonnerie oratoire aurait pu, tout autre jour, provoquer des trépignemens d'enthousiasme. Pourquoi, ce jour-là, soulève-t-elle des protestations indignées? Tels sont les hasards de la vie publique.

Qu'est-ce qu'un ministre qui n'est plus ministre? Rien? Vous exagérez. D'abord, quand on a été ministre, on peut le redevenir. Le personnel gouvernemental est fort restreint; en un certain sens, c'est une élite. Ce sont les mêmes que nous voyons sans cesse revenir au pouvoir, comme les figurans de cirque : ils ont seulement des attributions différentes, n'ayant pas d'aptitudes spéciales. Ensuite, oubliez-vous la presse? Entre la politique et la presse les échanges sont continuels, et elles se repassent bénévolement leurs éclopés. Justement il a été, dans les actes précédens, beaucoup parlé de la fondation d'un grand journal. C'est un des traits de nos mœurs : il y a toujours en préparation, sur le pavé de Paris, un grand journal, plus grand, mieux informé et surtout plus « indépendant » que tous ses aînés. Pour réaliser ce vaste projet, il faut de gros capitaux. Mais on en trouve toujours. Cela est même très digne de remarque. Dans un pays où les capitaux sont si timides, où tant d'entreprises industrielles périclitent et tant d'œuvres charitables languissent, faute d'un peu d'argent qui consente à s'y aventurer, comment se fait-il qu'on trouve indéfiniment des amateurs pour subventionner, à fonds perdus, des journaux et des théâtres? Quelle sorte de compensations offrent ces commandites, généralement désastreuses? Mais revenons à la pièce de M. Capus. Ce sont les « favorites » qui ont poussé leurs protecteurs à faire les fonds du futur journal. Il paraît qu'elles aussi y ont intérêt. Le deuxième acte nous avait introduits dans l'antichambre d'un ministère. Le troisième ouvre devant nous l'intérieur d'un grand journal parisien : *Ciel et Terre*. C'est plein de dames, et de dames excessivement élégantes, un grand journal parisien en 1912. C'est même ce qui le caractérise. Je dois à la vérité de dire que ce grand journal ne ressemble, ni de près ni de loin, à ceux que je connais. Mais je ne les connais pas tous, et il y en a, comme le *Journal des Débats*, qui ont pu beaucoup changer depuis que je n'y vais plus. Au reste, ce n'est pas moi qui reprendrai Alfred Capus sur la topographie parisienne.

Bourdolle est devenu le directeur de *Ciel et Terre*. Bien entendu, il y a tout de suite installé Luce Brévin, qui d'ailleurs ne manque pas

de talent et donne des chroniques très remarquées; et, bien entendu aussi, Luce Brévin lui a tout de suite accordé la juste récompense. Elle a la plume facile et ce n'est pas encore ce qu'elle a de plus facile. Littérature et galanterie, l'une aidant l'autre. L'agrément de la femme sert à la carrière de la femme de lettres; mais le prestige de la femme de lettres n'est pas sans ajouter à la séduction de la femme. C'est un peu le cas de la femme de théâtre, qui doit une part de son succès personnel à la publicité. Maintenant, Luce Brévin est tout à fait lancée. Lui aussi, hélas! Bourdolle est lancé, et à corps perdu, dans le désordre. Il a quitté le domicile conjugal. Il est entré dans la bande joyeuse, entraîné dans la folle sarabande...

Donc, voilà un politicien d'une nullité reconnue, un ancien ministre titulaire d'une chute particulièrement burlesque, un homme marié qui n'a plus pour domicile que celui de sa maîtresse, — le ridicule et le scandale. C'est lui que la situation désigne et exige pour être président du Conseil! Hors de Bourdolle, il n'y a point de salut pour la République. Nommons Bourdolle! Nommons-le, puisqu'il le faut, mais d'abord faisons-lui un peu de toilette. Ce n'est pas tout d'être ministrable. Cet imbécile, si on l'avait laissé faire, allait divorcer pour épouser Luce Brévin. Mais c'est Luce d'abord qui ne le laissera pas faire. Elle est bien trop intelligente pour s'embarrasser dans la vie d'un colis aussi encombrant. Bourdolle lui a été une aide, au début; il ne lui serait plus qu'une gêne : elle lui tire gentiment sa révérence. Et Mme Bourdolle, — car il y a une Mme Bourdolle, et qui même est l'honnête et l'admirable femme qu'il n'est pas rare de trouver auprès de ces sinistres pantins, — lui rend sa place au foyer. Elle ne pardonne pas; elle n'oublie pas: elle recueille une épave. Il y a dans l'indulgence dédaigneuse de son geste toute l'infinité du mépris qui s'attache justement à Bourdolle, à ses comparses, à leurs favorites et généralement à toute cette société, qui est à la société française ce qu'est l'écume aux eaux d'un fleuve troublé dans son cours.

Si vous prenez la peine d'y réfléchir, vous vous apercevrez sans peine que, sous ses apparences de légèreté, cette comédie va assez avant dans l'étude de nos mœurs et qu'elle en découvre de tristes dessous. Car dans ce singulier milieu ce sont nos destinées et celles du pays qui se décident. Ce que nous apercevons de la vie publique, nous tous badauds et simples contribuables, c'est la parade et le boniment. Mais le théâtre est truqué, machiné; le spectacle est obtenu à l'aide de ressorts secrets et de ficelles invisibles, qui se rejoignent

sous la scène. Entre le parlementarisme, le journalisme, le théâtre et la finance, il y a toute sorte de communications secrètes et de ramifications qui courent à l'infini. Le nez de Cléopâtre, des Folies-Bergère, s'il eût été plus court, la face de notre politique était changée. Optimiste, M. Capus l'est, encore une fois, à la façon de ce philosophe qui se hâtait de rire de tout, de peur d'être obligé d'en pleurer. La légèreté même de la pièce, la fragilité de l'intrigue, l'inconsistance des caractères sont ici des garanties d'observation fine et de justesse. Nous sommes dans le domaine de l'absurde et dans le royaume des ombres, c'est-à-dire dans le plein de la vie contemporaine.

Les Favorites groupent une interprétation de premier ordre et chère au public. Mlle Ève Lavallière, qui prête à Luce Brévin sa mutinerie de gavroche et son accent montmartrois, M. Albert Brasseur, qui est un Bourdolle magnifique en baudruche soufflée, M. Max Dearly, M. Prince, d'autres encore, n'ont qu'à paraître pour mettre la salle en joie. On les applaudit chaque soir, avec frénésie. Je suis convaincu d'ailleurs qu'ils nuisent à la pièce — de tout leur pouvoir. Ils sont les virtuoses de la bouffonnerie, les maîtres du grotesque, les rois de l'abracadabrant ; ils prodiguent les ahurissemens, les pantalonnades, les grimaces et tous les tours qu'ils ont coutume d'exécuter avec une si incomparable maëstria ; seulement, cette fois, c'est de sobriété, de mesure et de demi-teinte qu'il eût été besoin. Le seul M. Guy, avec sa bonhomie narquoise, est en harmonie avec le texte. Les autres le faussent à l'envi. C'est un exemple remarquable, plutôt que rare, d'une pièce desservie par l'excellence même des acteurs.

Dans *les Sauterelles* de M. Émile Fabre, il n'y a pas beaucoup plus de pièce que dans *les Favorites ;* il n'y a qu'un tableau de mœurs, mais dans la manière noire. L'auteur de *la Vie publique*, des *Ventres dorés*, des *Vainqueurs*, est fidèle à lui-même ; on connaît de reste l'art robuste et sans nuances de cet écrivain ennemi des concessions. Il n'a qu'un procédé : la violence continue. Il l'applique, ou, si vous préférez, il l'inflige, — avec conscience et impartialité, — à chacune des manifestations de notre vie contemporaine. Après avoir stigmatisé les mœurs électorales, les pratiques financières, et diverses tares des temps modernes, il a résolu de nous montrer les colonies françaises telles qu'elles sont.

Elles sont à faire frémir.

A Shong-Hoï, chez les Tmères, les colons français, — tous fonctionnaires, — se sont abattus sur le pays, comme jadis les saute-

relles sur l'Égypte. A tous les degrés de la hiérarchie, administrateurs de tous ordres et leurs dames pillent, rançonnent et se gobergent. Mme Lebray, résidente supérieure, est une ancienne habituée du Moulin-Rouge; c'est même l'unique raison pourquoi M. Lebray est résident supérieur. Petit journaliste, et qui jusqu'alors avait ignoré jusqu'à l'existence de la colonie où il va résider supérieurement, le jour de son mariage, il a trouvé dans la corbeille sa nomination qu'y a galamment déposée un puissant protecteur de sa femme. Sa conception de l'administration coloniale est des plus simples. De toute évidence, nous ne resterons pas éternellement en possession de nos colonies; un jour ou l'autre, elles échapperont au joug de la métropole : il importe donc d'en tirer, avant ce jour de l'inévitable séparation, tout ce qu'il est possible, et, pour mieux y réussir, de les pressurer à outrance. Il arrive que dans cette fièvre d'exactions on se laisse entraîner un peu loin; mais le point de vue ne saurait être le même en France et à quatre mille lieues des rives de la Seine. Il y a des matières où ce n'est pas trop de deux morales. Vérité en Europe, erreur en Asie. Au reste, qu'un gouverneur zélé et naïf n'essaie pas de dénoncer ces abus, et surtout de les reformer : il serait immédiatement rappelé, tandis que M. Lebray, lui, est intangible.

Le second acte est consacré à mettre en scène le système de colonisation qui est proprement celui de la France. Il consiste à tout bouleverser, tout révolutionner, sans respect pour les traditions, sans égard au passé, au milieu, au climat. « Déjà, s'écrie avec une grandiloquence imbécile le gouverneur Régial, j'ai donné des ordres pour que la Table des Droits de l'homme et du citoyen fût traduite en tmer et affichée dans toutes vos écoles... » Et ce Homais galonné continue : « Bref, ma volonté est de changer la face économique de ce pays par l'emprunt... et par notre civilisation, de transformer vos mœurs, vos lois, vos coutumes, de briser les liens et les traditions qui vous rattachent au passé. Vous voyez que j'ai de grandes choses à accomplir. » En échange de ce que nous leur dérobons, qu'est-ce que nous apportons à ceux dont nous avons résolu de faire le bonheur malgré eux? Nos arts, nos sciences, notre industrie? Voyez les faits. Dans ce pays qu'elles « protègent, » nos sacro-saintes Administrations rivalisent de grotesque impéritie. La Marine fait exécuter de grands travaux; mais, les travaux terminés, port et cale, un beau jour, tout a disparu, englouti dans la vase : on avait négligé de faire des sondages. La Guerre fait établir une batterie. « On travaille, pendant un an, pour placer quatre énormes pièces. Un matin, le

général vient en tournée d'inspection. Plus de batterie. Il écarquille les yeux, ouvre sa carte, fait des recherches. Mais rien, plus un canon. Les ingénieurs avaient construit leur batterie à la place même où la Marine avait fait son port, et les canons du général de Tourmalin étaient allés rejoindre, au fond de la mer, les pierres du contre-amiral Miron. » Et c'est tout le temps ainsi. La grande pensée du règne est, comme vous le pensez bien, un emprunt. Avec l'argent de cet emprunt, ou du moins avec ce qu'en auront laissé échapper tant de mains avides tendues au passage, qu'est-ce qu'on fera? Des maisons de détention pour les femmes indigènes, des maisons de correction pour les jeunes détenus, des commissariats de police, un bagne, deux pénitenciers et huit gendarmeries. Après cela, si les indigènes ne sont pas contens!...

Voilà pour l'administration civile, et voici pour l'action militaire. « Muong-Bâ a trois cents hommes à lui, déclare le général: j'en prendrai trois mille avec moi. Je le harcèlerai. Je le traquerai dans ses repaires. Je lui ferai la guerre même qu'il nous fait : à pirate, pirate et demi. J'empoisonnerai l'eau des puits ; je détruirai les récoltes et les bestiaux ; je brûlerai les villages qui donneraient asile à Muong-Bâ. Et quand je reviendrai, je vous apporterai sa tête... » Il apporte en effet la tête du pirate, et, pour cet exploit, reçoit la cravate de commandeur de la Légion d'honneur. Seulement, quelques mois plus tard, l'insurrection reprend de plus belle. Et elle est fomentée par qui? par Muong-Bâ lui-même, qui ressuscite, autant qu'on peut ressusciter quand on n'était pas mort. Tels sont les succès de nos armes aux colonies. Telle est la guerre, comme nous la savons faire : sauvage et impuissante, atroce et risible.

C'est déjà un sujet bien vaste et, semble-t-il, peu approprié aux conditions du théâtre, que l'étude de notre politique coloniale. Mais M. Émile Fabre est de ceux qui aiment à élever le débat et élargir la question. Au troisième acte, il pose dans toute son ampleur le problème philosophique. La civilisation crée-t-elle un droit en faveur des races parvenues à un degré de culture plus avancé? Ou le droit d'un peuple, même barbare, à s'administrer lui-même, prime-t-il tous les autres? Les deux thèses s'entre-choquent, et, comme il convient en pareil cas, l'auteur laisse le débat indécis.

Mais nous ne tardons pas à savoir de quel côté inclinent toutes ses sympathies. Car nous sommes très fiers de notre civilisation; mais écoutez ce qu'en pensent ceux à qui nous prétendons en appliquer les bienfaits. Dong Hoï a fait un voyage en France, comme jadis le

jeune Anacharsis en fit un en Grèce. Ses compatriotes lui demandent quelles impressions il a rapportées de son séjour parmi nous et ce que sont les Français. « Des barbares, » répond-il, sans hésitation. Et il développe cette opinion avec abondance : « Ils se croient des civilisés, parce qu'ils ont des canons et des fusils, des télégraphes, des téléphones, des machines qui roulent sur la terre ou volent dans le ciel; mais nous savons, et nos livres sacrés nous l'apprennent, que la civilisation n'est pas dans les conquêtes de la science : elle est où est la pureté des mœurs, la bonté et la bienveillance réciproques, la charité universelle... Ils m'ont mené dans une vaste salle où délibèrent leurs mandarins, et je les ai vus qui s'injuriaient entre eux comme nos conducteurs de buffles... J'ai assisté à la fête du travail que leurs ouvriers célèbrent chaque année à l'époque où les fleurs éclosent, et pour cette fête j'ai vu comme un vent de terreur qui passait sur la ville, les rues désertes, les fenêtres, les portes verrouillées et des gardes à cheval qui recevaient, des ouvriers en fête, des coups de pierres, et leur rendaient des coups de sabre. » Et j'accorde volontiers que ni le ton de nos débats parlementaires, ni les rites de notre premier mai ne sont pour rehausser beaucoup notre prestige aux yeux de nos administrés... Le couplet est ingénieux, sans d'ailleurs prétendre à la nouveauté. Ce sont d'agréables variations sur un thème connu : Dong Hoi s'est appelé le Paysan du Danube, le Huron, et de plusieurs autres noms encore.

En regard de notre barbarie, M. Fabre a mis le tableau de la véritable civilisation, qui est celle des Tméres, c'est-à-dire des Annamites, des Cochinchinois, des Tonkinois, des Zoulous et de quelques anthropophages. Dans leurs assemblées, les délibérations se déroulent au milieu d'un calme édifiant. Leur dévouement à la chose commune est sans réserve et sans ostentation. Autant que le culte de la patrie, ils ont celui de la famille. Et chez eux les maris trompés prennent tout de suite une figure de héros qu'ils ont rarement en pays gaulois. — Après ce diptyque, on pourrait dire que la pièce est terminée, s'il n'était plus exact qu'elle commence. A tant de dissertations il n'était pas mauvais en effet de joindre un peu d'action. Mais nous n'aurons pas perdu pour attendre. Songez qu'une révolte vient d'éclater et que les Français sont cernés dans le palais du gouverneur. Il y a des morts et des mourans. Tout s'achève dans de grands mouvemens de foule, où je m'obstine à ne voir qu'un artifice de figuration. Et le vain bruit des paroles est couvert par la grande voix du canon.

Qu'il y ait dans cette pièce de la vigueur, et un remarquable souci de la documentation, cela ne fait pas de doute. Mais aussi pourquoi ne pas dire à M. Émile Fabre, avec la franchise à laquelle son très estimable talent lui donne droit, que, cette fois, il s'est lourdement trompé? Il a confondu la scène avec le journal et l'exposé dramatique avec la polémique de presse. Dans les endroits où sa pièce n'est pas l'ennui même, elle choque en nous des sentimens profonds, instinctifs aussi bien que raisonnés et qui sont au-dessus de la discussion. Ce qui, dans un conte à la manière de Voltaire, serait un divertissement de l'esprit et un jeu de l'ironie, prend, à la scène, un caractère de brutalité insupportable et de révoltante injustice. Nos colonies ont été achetées au prix de trop de sacrifices, leur conquête a été consacrée par trop d'héroïsme, pour que nous en parlions avec ce détachement philosophique et cette philosophie transcendante. Il a coulé sur ce sol lointain trop de sang français, pour que ce sol ne nous soit pas devenu sacré comme celui d'une autre patrie. Nos officiers et nos soldats, ceux qui sont morts pour le drapeau, et ceux qui, à leur exemple, aujourd'hui et demain, s'exposeront aussi allégrement aux mêmes dangers, méritent mieux que l'amertume d'une facile dérision. Au surplus, ce n'est pas seulement notre œuvre coloniale que M. Fabre poursuit de ses sarcasmes, c'est tout le rôle historique de la France qu'il bafoue : « — *Régial.* Vous n'ignorez donc pas que nous avons été les conquérans et les éducateurs du monde. Avec Guillaume de Normandie, nous avons pris et civilisé l'Angleterre; avec saint Louis, la Terre Sainte; avec Charles d'Anjou, l'Italie et la Sicile... — *Le petit Empereur...* où tous les Français ont été massacrés, le jour des Vêpres siciliennes, en 1282. — *Régial.* Nous sommes encore le peuple qui a soutenu les plus pénibles guerres, livré le plus grand nombre de batailles. — *Le petit Empereur.* Mes professeurs français m'ont cité leurs noms : Crécy, Azincourt, Pavie... » Voilà des professeurs « français » qui ont une manière à eux d'enseigner l'histoire de France... Ailleurs il est montré que notre empire colonial est en réalité sans défense, — privé de télégraphe, de canons, de torpilleurs, — et à la merci du premier coup de main... Comment l'auteur n'a-t-il pas eu la sensation que de tels propos sont intolérables à des oreilles françaises? Le public d'aujourd'hui ne proteste plus guère. Il se contente de ne pas venir aux pièces qui lui déplaisent. *Les Sauterelles* ont eu à Paris un nombre de représentations assez faible. J'espère vivement qu'on ne les jouera pas à l'étranger, où je craindrais qu'elles n'eussent trop de succès.

Beaucoup de personnages, dont aucun n'a un rôle de premier plan. Citons néanmoins, dans le nombre des interprètes, M. Lérand excellent dans le rôle de Nam Trieu, M. Joffre, un méridional très pittoresque, MM. Duquesne et Gauthier, et Mlle Polaire.

Je me plaignais récemment qu'on ne laissât pas tranquilles, dans leur glorieux repos, les œuvres consacrées par une juste admiration et, par exemple, qu'on se plût à dénaturer nos plus fameux romans pour les adapter à la scène. Il est des chefs-d'œuvre pour tous les âges et de toutes les tailles. Si nous avons la « Comédie humaine, » nos enfans ont la « Bibliothèque rose. » Mme de Ségur est leur Balzac. C'est exactement le contraire d'être leur Berquin. J'entends par là que dans sa riche galerie, si elle a été un admirable peintre de l'âme enfantine, elle en a toutefois ignoré un aspect. L'enfance rêveuse, amie du merveilleux, créatrice inépuisable de fictions et de chimères, lui a échappé. (J'en parle de souvenir, et mes souvenirs remontent à bien plus de quarante ans. Mais j'ai su par cœur *les Malheurs de Sophie* et *le Bon petit Diable*). Elle a démêlé chez ses petits personnages toute la variété d'instincts qui, lorsqu'ils auront grandi, s'appelleront les passions. Sophie est curieuse, gourmande, emportée, indiscrète, et par-dessus tout indisciplinée. Son cerveau est sans cesse en travail d'une invention nouvelle, délicieusement saugrenue et perverse. Je me suis souvent demandé avec énormément d'intérêt, ce que deviendrait Sophie quand elle serait femme. Charles Mac Lance, orphelin, est recueilli par une vieille parente, Mme Mac Miche. Pour la remercier de ne pas le laisser à l'abandon, il n'est pas de méchant tour qu'il ne lui joue. C'est sa manière d'être « bon. » Mme de Ségur dirait volontiers, comme La Fontaine : « Cet âge est sans pitié. » Elle en a connu la malice, l'espièglerie, la cruauté inconsciente, la logique imperturbable, la fougue et la diablerie. Elle en a ignoré le côté tendre, sentimental et poétique.

Alors, quelle idée singulière d'avoir, sur le thème réaliste de cet incontestable chef-d'œuvre, *le Bon petit Diable*, brodé une fantaisie poétique, sentimentale, oratoire et lyrique, qui est un contresens ingénieux, je le veux bien, mais un perpétuel contresens ! La pièce est divisée en trois actes dont le premier représente l'enfance de Charles et les tourmens que lui fait subir la terrible Mac Miche ; le second nous le montre adolescent, auprès de la petite aveugle Juliette dont il est amoureux ; au troisième, après de folles orgies, il revient à la maison de son enfance. Mais que ce soit dans sa soupente

chez Mme Mac Miche, ou chez Juliette dans son jardin et qu'il soit enfant ou jeune homme, il y a dans la destinée de Charles un trait toujours pareil, et si inattendu ! Il est sans cesse entouré de fées. Il en sort de tous les coins. C'est un pullulement. Il y a Mab et Titania, celles de Shakspeare, celles de Mme d'Aulnoy, toutes les fées connues et d'autres qu'on appelle les « fées du *subconscient,* » quelque chose comme des fées de Sorbonne issues des livres de Hartmann et de Guyau. Charles Mac Lance est en outre un furieux idéaliste et un phraseur impitoyable. Tout lui est prétexte à développemens imagés et émus. Trop de fleurs ! Trop de fées ! Trop de tirades !

Et parfois cela ressemble à certains morceaux d'Edmond Rostand. C'est bien regrettable. Ceux qui aiment la manière d'Edmond Rostand sont un peu affligés de la retrouver ainsi transposée quelques tons au-dessous. Pourquoi donc n'exprimerai-je pas en terminant le regret que ces choses, agréables sans plus, nous arrivent de ce même Cambo où ne devrait fleurir et s'épanouir que la poésie d'un seul poète ? Si j'avais été directeur de théâtre, il me semble que j'aurais accueilli les auteurs du *Bon petit Diable* avec toute l'amabilité dont je suis capable et que je leur aurais tenu à peu près ce langage : « Votre pièce est charmante, pas très gaie, pas très en relief, mais il y a beaucoup de facilité. Je vous en fais tout mon compliment... Et je ne la jouerai pas... Je prive mon théâtre d'un succès. Mais pour moi il n'y a qu'un Rostand. Assez de gloire poétique s'est attachée à ce nom : il y en a pour plusieurs générations. Dans l'histoire des lettres, l'atelier familial n'a jamais donné de très heureux résultats. On peut très bien vivre sans faire de littérature. Vous ne le croyez pas? Faites donc des romans, de l'histoire, de la pédagogie, qui est si à la mode, et même des conférences : laissez les vers à Edmond Rostand, qui les fait très bien. » Mais je crois que mon amabilité aurait été peu goûtée ; et d'ailleurs, j'aurais été un directeur de théâtre détestable.

M. Galipaux, dans le rôle de Mme Mac Miche, est d'une fantaisie tout à fait divertissante. Le reste de l'interprétation est assez terne.

René Doumic.

REVUES ÉTRANGÈRES

A PROPOS D'UN LIVRE NOUVEAU SUR HOLBEIN LE JEUNE

Holbein, des Meisters Gemælde in 252 Abbildungen, avec une introduction par M. Paul Ganz. Un vol. in-8°, Stuttgard, 1912.

Lorsque, certain jour de l'année 1514, deux jeunes apprentis peintres augsbourgeois, Ambroise Holbein et le petit Jean son frère, — après avoir sans doute vainement essayé de se fixer dans telle ou telle cité du sud de l'Allemagne, — virent pour la première fois se dresser devant eux, au bord du Rhin, la rangée irrégulière des étroites maisons de Bâle, dominées par la haute et légère abside rouge de la cathédrale, ni l'un ni l'autre à coup sûr ne prévoyait l'extrême différence de l'accueil que leur réservait cette ville étrangère, destinée à devenir désormais leur véritable patrie. Tandis que, en effet, le frère aîné, malgré la forte et lumineuse beauté de ses portraits, allait être oublié des Bâlois presque dès le lendemain de sa mort, une fortune merveilleuse attendait le petit garçon au nez camus et au regard prématurément sérieux qui l'accompagnait, — tel que nous le montre, au musée de Berlin, un admirable dessin de son père, exécuté naguère là-bas, à Augsbourg, dans l'humble et tranquille maison familiale à jamais délaissée. Non seulement les nouveaux conseillers de la ville, élus après la révolution protestante et « iconoclaste » de 1529, allaient combler à leur tour d'honneurs et de commandes, aussi longtemps qu'il vivrait, le peintre qui, la veille encore de ce coup d'État, avait représenté le pieux bourgmestre catholique Jacob Meyer agenouillé aux pieds de la Vierge avec toute sa famille : toujours en

outre, au long des siècles suivans, la patrie adoptive d'Holbein devait chérir en lui le plus grand et le plus illustre de tous ses enfans, ne se lassant pas de proclamer sa gloire à la face des hommes avec une sollicitude infiniment touchante, — et, d'ailleurs, couronnée d'un succès extraordinaire.

Car il faut bien le reconnaitre : la ville de Bâle a amplement payé à Holbein sa dette séculaire d'admiration et de gratitude. Jamais, peut-être, la renommée d'aucun peintre n'a autant profité de la conservation de l'œuvre de ce peintre dans le petit recoin du monde où il a vécu. C'est en bonne partie le musée de Bâle qui a valu au fils cadet du vieil Holbein d'Augsbourg la situation, toute privilégiée, qu'il occupe aujourd'hui dans l'estime à la fois du public et des connaisseurs. Qui donc, parmi les lecteurs de cette *Revue*, ayant eu l'occasion de s'arrêter à Bâle, n'a point passé quelques heures en tête à tête avec l'hôte à peu près unique du musée de cette ville, — alors qu'à Milan ou à Munich, le lendemain, la surabondance des chefs-d'œuvre exposés dans les galeries publiques allait le forcer à répartir hâtivement son attention entre une foule de maîtres pour le moins égaux, en vivante beauté, à l'auteur des deux *Passions*, du *Christ mort*, et du portrait d'*Amerbach*? Au Louvre même, Holbein est représenté par une demi-douzaine de portraits dont chacun aurait de quoi nous retenir longuement : combien nous les connaissons peu en comparaison des tableaux vus à Bâle! Ou plutôt combien le souvenir de ces derniers contribue à mettre en valeur, pour nous, ces portraits du Louvre, combien il a de part dans l'intérêt que nous inspirent désormais toutes les autres peintures d'Holbein rencontrées en Hollande ou en Italie, aux quatre coins du globe! C'est comme si, grâce à un concours opportun de circonstances diverses, cette ville située au centre de l'Europe imposait au voyageur l'obligation absolue de découvrir le génie de son peintre : service en vérité très grand rendu par elle à nous tous, mais aussi au peintre lui-même. Non pas certes que l'œuvre de celui-ci soit de celles qui ont besoin d'un artifice ingénieux de présentation pour nous révéler toute leur éminente maîtrise artistique ; mais que si Holbein, en plus de l'hommage qu'il reçoit légitimement de notre intelligence et de notre goût, se trouve encore occuper dans notre cœur une place que n'y obtiennent pas tels maîtres d'une poésie ou d'une émotion créatrice supérieures aux siennes, de cela il est moins redevable à son propre mérite qu'à la tendresse orgueilleuse de la vénérable cité, — modèle parfait de ces mères qui, à force de zèle et de douce insistance,

réussissent à nous cacher jusqu'aux défauts les plus manifestes du corps ou de l'âme de leur fils bien-aimé.

Les défauts de l'âme, — ou, en tout cas, du tempérament artistique, — d'Holbein le Jeune, j'imagine que personne ne pourra s'empêcher de les apercevoir, ainsi que je viens de le faire moi-même une fois de plus, en feuilletant le beau livre où un savant historien bâlois, M. Paul Ganz, a reproduit la série à peu près complète des peintures du maître, soigneusement classées suivant l'ordre des dates. Mais comment parler des défauts d'un homme tel que celui-là avant d'avoir hautement rappelé ses qualités, — et surtout en présence d'un livre où le classement chronologique des tableaux d'Holbein nous permet d'ajouter, aux vertus professionnelles du maître qui déjà nous étaient connues, celle encore d'un progrès ininterrompu, rehaussant presque de jour en jour la claire et somptueuse beauté d'un art que nous voyons naître et grandir devant nous, s'épanouir en une floraison d'une richesse admirable ? Ah ! s'il n'y avait pas à Bâle les centaines de dessins où le maître augsbourgeois nous fait entendre précisément, pour ainsi dire, l'écho profond de cette montée triomphale de toute sa carrière, combien la plupart des peintures exposées là, et datant des premières périodes de la vie d'Holbein, nous renseigneraient mal sur les ressources et la portée décisives d'un génie destiné à explorer et à s'approprier, tour à tour, les plus intimes secrets de l'idéal nouveau de la Renaissance ! Quel chemin parcouru, en un quart de siècle, non seulement depuis les *Passions* du musée de Bâle jusqu'aux fresques décoratives du Stahlhof de Londres (à en juger du moins par les copies anciennes de ces étonnantes peintures, aujourd'hui détruites), mais depuis l'*Amerbach* et le *Bourgmestre Meyer* jusqu'aux portraits des courtisans d'Henri VIII, ou des membres de la Guilde des négocians allemands de Londres ! Dessin et couleur, tous les élémens du « métier » se transforment, d'un même élan continu, revêtent une grandeur, une puissance, une grâce souveraines. Lorsque naguère le jeune peintre, profitant de plusieurs commandes qui lui étaient venues de Lucerne, s'en est allé étudier, — à Côme, à Milan, peut-être même à Parme, — la production contemporaine de ses illustres confrères italiens, c'est à peine si le profit qu'il a retiré de cette étude, au point de vue de la composition générale et de la lumière, a eu de quoi racheter l'oubli fâcheux des traditions de la simple et solide probité allemande. Tandis que maintenant, à Londres, voici que Mantegna et Titien tout ensemble, la

sûreté recueillie des *quattrocentistes* et l'éclatante richesse décorative de leurs héritiers, voici que toute la science et tout l'agrément sensuel des maîtres italiens se communiquent à ce petit peintre souabe, bas sur jambes avec une plate et hargneuse figure de « gagne-petit » mal embourgeoisé ! Je ferme les yeux, après avoir regardé les photographies du volume de M. Ganz, et je laisse surgir devant moi, telles que mon souvenir les conserve à jamais, les images du négociant *Georges Gisze* de Berlin et du *Jeune lord à l'œillet* de Francfort, du *Fauconnier Cheseman* de La Haye et du vieux *Charles de Morette* de Dresde ; je revois la svelte et délicate *Christine de Danemark* à Londres, à Paris la lumineuse *Anne de Clèves*, et vingt autres portraits d'hommes et de femmes de toute race et de toute condition, se détachant du panneau ou de la toile avec une intensité de relief pictural, une splendeur de tons savamment nuancés, une aisance familière ou une noblesse, et avec une diversité dans la conception comme dans les moindres détails de la mise en œuvre, dont je cherche vainement l'équivalent chez les plus grands maîtres de la peinture moderne.

Qu'est-ce donc qui m'empêche d'aimer ce peintre-là autant que je l'admire, ou même, plus exactement, de l'admirer autant que semblerait l'exiger de moi la reconnaissance de l'incomparable vigueur et de la beauté de son art ? Un seul défaut, à dire vrai, suffit pour me gâter tout l'effet, d'ailleurs constant et irrésistible, de ces qualités du génie d'Holbein. J'ai l'impression que ce grand peintre n'est pas tout à fait loyal, qu'il ne « joue pas, » en quelque sorte, « tout son franc jeu » avec nous, et que la sournoiserie cauteleuse qui se trahit à nous dans son portrait de Florence (après nous être apparue déjà, me semble-t-il, dans le dessin que son père a fait de lui à treize ans) s'insinue jusque dans ses œuvres les plus magnifiques. Cet homme-là, lorsqu'il nous représente ses modèles, découvre en eux des choses qu'il ne nous dit pas. Presque invariablement l'expression, la vie profonde de ses modèles se trouvent quasi arrêtées en chemin. Le peintre nous laisse bien voir qu'il les a devinées ; et jamais les figures des divers personnages ne manquent à nous offrir un reflet du mystère des passions qui s'agitent en eux : mais ensuite, quand est venu le moment de nous révéler ce mystère, le prudent ouvrier souabe se retient, — renforcé encore dans sa réserve instinctive, peut-être, par une juste crainte du terrible patron qu'il s'est procuré en la personne du mari d'Anne Boleyn et de Catherine Howard.

Ces demi-confidences des portraits d'Holbein, c'est encore un élé-

ment de son art qui n'appartient qu'à lui seul. Assurément, le nombre est grand des peintres, — et même parmi les plus glorieux, — qui ou bien ne se soucient pas de nous exprimer l'âme et la vie de leurs modèles, ou bien ne semblent pas se douter de l'existence, chez ces modèles, d'autre chose que des traits de leurs figures et de la couleur de leurs robes : mais Holbein n'est pas de leur race, et toute son éducation aussi bien que tout son talent le portent à s'inquiéter, avant tout, de la « signification » de ses personnages. Oui, et cependant que l'on compare ses portraits avec ceux d'un Dürer ou d'un Antonio Moro, pour ne point parler d'un Rembrandt ou d'un Velasquez ! Comme ces peintres-là s'abandonnent à leur génie de divination psychologique ! Dès qu'ils ont saisi l'essence secrète d'un être humain, rien au monde ne les empêcherait de la fixer à jamais sur leur panneau, dussent-ils risquer de mécontenter leurs clients par cette franchise souvent inopportune. Holbein, au contraire, consent volontiers à nous laisser entrevoir qu'il « tient » l'âme de ses héros. Il n'y a pas jusqu'à son dangereux protecteur Henri VIII dont le visage, tel qu'il nous le montre, n'ait de quoi nous inquiéter, — ou même nous remplir d'une terreur parfaitement positive, — lorsque nous prenons la peine d'examiner longuement, trait par trait, sa placide et somnolente figure, dans le portrait de la Galerie Nationale de Rome. Mais toujours, chez ce peintre, l'indication du caractère des personnages demeure simplement ébauchée ; et toujours c'est exprès, par timidité acquise ou bien par discrétion naturelle, que le maître nous interdit l'accès de ces âmes où il tient à nous attester qu'il a lui-même pénétré.

Trop heureux d'avoir pu, dans sa vie terrestre et pour son propre compte, échapper indéfiniment aux conséquences fâcheuses qu'aurait dû lui amener à plus d'une reprise ce que je serais tenté d'appeler son hypocrisie professionnelle ! Je me demande parfois, notamment, à quel excès de flatterie (ou peut-être simplement de génie artistique) il a dû de ne pas encourir la disgrâce d'Henri VIII, après lui avoir rapporté d'Allemagne ce portrait de la princesse *Anne de Clèves* qui est aujourd'hui l'un des joyaux du Louvre. On connaît l'amusante histoire, — amusante, mais qui a bien failli devenir tragique. Sur la foi du portrait d'Holbein, Henri VIII avait résolu d'épouser la jeune princesse allemande ; et puis, dès qu'il a vu celle-ci en personne, au lendemain du mariage, il a découvert chez elle un manque de beauté, — disent les historiens, — qui l'a aussitôt contraint à la répudier. Mais au fait Anne de Clèves, telle que l'avait repré-

sentée Holbein, n'avait pas assez de beauté pour que la déconvenue du roi pût s'expliquer par là seul; et aussi bien peut-on voir à Vienne, de la main d'Holbein également, le portrait d'une autre des femmes d'Henri VIII, *Jeanne Seymour*, qui certes dépassait en laideur tout ce que pouvait offrir, sous ce rapport, la figure régulière et banale d'Anne de Clèves. La cause véritable de la répudiation de cette dernière, nul doute qu'il faille l'attribuer à l'absence, chez elle, de certaines qualités d'ordre intellectuel et moral. Considérons attentivement le portrait du Louvre : sous la première apparence souriante, naïve, voire agréablement rêveuse, des traits du long visage aux yeux retroussés, nous apercevrons peu à peu l'expression d'une « nullité » profonde et irréparable, d'une espèce d'apathie foncière, qui sûrement ne se laissera jamais remplacer par ces qualités de belle humeur et d'entrain passionné que réclame invariablement, de ses compagnes successives, l'ardent et jovial Barbe-Bleue anglais. Il y a plus : ce gros homme a l'âme poétique, et c'est de l'amour, un fol amour de Juliette pour son Roméo, qu'il réclame du cœur de chacune des jeunes filles appelées à l'honneur de partager son trône. Or, il ne faut pas moins qu'une analyse prolongée du portrait d'Holbein pour reconnaître que le modèle de ce portrait, avec toute sa douceur juvénile et toute la docilité de son cœur de *fraulein*, restera toujours incapable d'éprouver ou de feindre un sentiment tel que celui-là.

Henri VIII, cependant, a pardonné à Holbein ; et c'est encore à lui qu'il a confié le soin de peindre, peu de temps après, la plus jolie à coup sûr et la plus aimable, comme aussi la plus infortunée de toutes ses femmes, l'innocente et délicieuse Catherine Howard (1). Mais pour nous, aujourd'hui, une pareille indulgence est beaucoup plus malaisée. Avec toute notre admiration pour le génie du maître bâlois, nous ne pouvons décidément pas excuser cette manière dont il nous a caché le fonds véritable des personnages qu'il a représentés. Instinctivement nous lui gardons rancune de sa dissimulation à notre égard ; et la forme que prend chez nous cette rancune, il faut le reconnaître, c'est notre obstination à ne pas admettre dans l'intimité de notre propre cœur l'homme qui, jadis, nous a tenu fermées les portes du sien. Tout en admirant Holbein, nous nous refusons à

(1) J'ai eu moi-même l'occasion d'esquisser ici, — dans la *Revue* du 15 février 1906, — un portrait de la reine Catherine Howard, et précisément d'après un tableau que M. Ganz n'hésite pas à ranger parmi les chefs-d'œuvre d'Holbein.

l'aimer. Notre appréciation de l'extraordinaire richesse artistique de son art ne se change jamais en cette affection respectueuse et tendre, indulgente même au besoin, que rencontrent auprès de nous un Dürer ou un Rembrandt, les maîtres qui, savans ou ignorans, se sont livrés à nous tout entiers. Par les qualités qu'il apporte à son œuvre, Holbein est assurément l'égal des plus grands : mais il y a des artistes beaucoup moindres qui nous sont infiniment plus proches que le portraitiste merveilleux d'*Anne de Clèves* et de *l'Astronome Kratzer*.

Sans compter que la même réserve se manifeste à nous dans toute la peinture religieuse d'Holbein, et que, pareillement, lorsque nous rencontrons ailleurs qu'à Bâle une de ses *Vierges* ou l'un de ses *Portemens de Croix*, ni l'habileté élégante de la composition, ni la prodigieuse maîtrise du dessin, ni le charme attirant d'une couleur à demi allemande et à demi vénitienne, ne compensent l'impression de malaise que nous produit cette peinture d'un homme qui, ici encore, semble nous cacher la plus grosse part de sa vie intérieure. J'ai l'idée que, si nous rencontrions ailleurs qu'au musée de Bâle, — dans cette atmosphère imprégnée séculairement d'une admiration toute « mystique » pour le génie du demi-dieu de l'endroit, — le fameux *Christ mort* qui, là-bas, nous émeut très profondément, nous serions plutôt choqués de l'absence totale de toute émotion, religieuse ou simplement humaine, dans l'exacte et savante reproduction du cadavre d'un noyé retiré du Rhin. Rarement une œuvre s'est trouvée qui unît à autant de beauté picturale une aussi monstrueuse insensibilité.

Et ici encore, dans ce domaine de la peinture religieuse ou allégorique, force nous est de constater que l'insensibilité du maître bâlois n'est que feinte. C'est la main du sournois « gagne-petit » qui se refuse à traduire l'émotion pieuse ou la fantaisie poétique : l'intelligence, à défaut du cœur, est chez lui de taille à rivaliser avec les plus hauts génies de l'art de tous les temps. Qu'une occasion se présente où Holbein se décide à sortir de sa réserve habituelle ; et nous le voyons, par exemple, dans sa série gravée de la *Danse Macabre*, s'épancher avec une verve passionnée, avec une liberté et une puissance pathétiques, que lui enviérait à bon droit un maître de la lignée des Dürer et des Grunewald. Ou bien c'est, au Louvre, ce portrait d'*Érasme* où Holbein, se sachant méprisé du fameux humaniste, et désirant à tout prix s'acquérir sa faveur, — qui lui vaudra bientôt, en effet, son introduction auprès de Thomas More et de l'aristocratie

anglaise, — s'est momentanément employé tout entier à faire revivre la figure qu'il avait devant soi. De ce coup, les portraitistes les plus libres et les plus pénétrans doivent s'incliner avec admiration, saluer dans Holbein leur pair, sinon leur maître. Mais un heureux hasard a permis que l'auteur de l'*Érasme* du Louvre allât plus loin encore, une autre fois, dans cette révélation de son âme d'artiste. Aux environs de 1529, pendant l'un des courts séjours qu'il faisait à Bâle après son installation en Angleterre, l'idée lui est venue de peindre sa femme et les deux enfans qu'il avait eus d'elle. Comment il les a peints, c'est ce que personne n'a pu oublier de ceux qui ont visité, ne serait-ce qu'une fois, le musée de sa patrie adoptive. Je ne sais pas s'il existe au monde un autre portrait comparable à celui-là en subtile et douloureuse beauté d'expression. Le visage flétri, amorti, de la mère, ce visage où des années de larmes ont à demeure creusé les yeux et gonflé les joues ; et la pose résignée de cette mère, tâchant du moins à retenir ou à protéger ses enfans ; et puis la mine souffreteuse de la petite fille, le mélange de crainte et de respect avec lequel le jeune garçon contemple le terrible grand homme qui a tari la source des larmes dans les yeux de sa mère : tout cela nous est traduit si simplement et si complètement, avec une telle intensité de vie familière, que ni le déplorable état du tableau de Bâle, ni les progrès ultérieurs de la manière du maître n'empêcheront jamais ce portrait d'être son chef-d'œuvre, la seule de ses œuvres qui le mette au niveau des grands portraitistes que nous chérissons.

Pourquoi faut-il seulement que le chef-d'œuvre du peintre se trouve être, en même temps, un acte d'accusation contre lui, ou, plus justement, l'apposition de sa signature au bas du réquisitoire qui se dégage d'une longue série de ses œuvres antérieures? Ce réquisitoire, en vérité, tel que le déroule à nouveau devant nous le recueil des photographies des peintures d'Holbein, ne repose que sur deux témoignages apportés du dehors : car on sait combien étrangement rares et discrets sont les renseignemens biographiques que nous ont laissés, sur Holbein, les contemporains de ce puissant artiste. D'un homme qui a connu, au long de sa vie, tant de personnages divers, princes et bourgeois, poètes, savans, chroniqueurs professionnels, personne n'a jugé à propos de nous dire quoi que ce fût. Que l'on songe à la place que tiendrait un Dürer, par exemple, dans les écrits du temps, si sa destinée l'avait mis en rapports avec les différens modèles des portraits d'Holbein ! Évidemment ce der-

nier, avec sa crainte de rien livrer de soi, aura passé inaperçu au milieu des contemporains que son métier l'obligeait à fréquenter : à moins encore de supposer chez quelques-uns d'entre eux, au lieu de la simple indifférence que l'on emporte de la rencontre d'un tapissier ou d'un commis de boutique, quelque chose de l'antipathie plus ou moins réfléchie que nous a révélée, dans ses lettres, le pénétrant Érasme à l'égard d'un peintre qui allait cependant contribuer plus que tous ses propres livres à le rendre immortel ? Toujours est-il que, touchant la vie privée d'Holbein à Bâle, — sa vie privée à Londres, ensuite, nous est complètement inconnue, — nous savons uniquement que les deux figures de *Laïs de Corinthe* et de *Vénus avec un petit Amour*, — appartenant au musée de Bâle et datées, l'une et l'autre, de 1526, — représentent une certaine demoiselle ou dame, Madeleine d'Offenbourg, dont les mœurs ne laissaient pas de scandaliser la pruderie bâloise, et qui daignait honorer de ses faveurs le jeune peintre souabe. Cela nous est affirmé par l'imprimeur et ami d'Holbein, — ce Boniface Amerbach dont le portrait, au même musée, nous révèle la profondeur du charme exercé sur le maître par sa récente découverte du génie italien. Et nous savons d'autre part que, vers 1520, Holbein, revenu de Lucerne et décidément admis à la maîtrise dans sa patrie adoptive, a épousé une veuve un peu plus âgée que lui-même, et sans doute en possession d'une dot relativement assez ronde : cette Élisabeth Schmid que nous montrera, moins de dix ans après, le sublime et tragique portrait du musée de Bâle.

Voilà tout, pour ce qui est des documens historiques ; mais écoutons à présent la voix même d'Holbein, telle qu'à jamais nous l'entendons s'élever, contre sa mémoire, de la suite de ses tableaux et de ses dessins ! Tout d'abord, nous y apprenons que le maître a apprécié de bonne heure les agrémens divers de la créature qu'il va nous faire voir, en 1526, étendant effrontément la main pour recevoir de nouvelles pièces d'or, destinées à rejoindre la vingtaine de ducats qui s'étalent déjà à côté d'elle. L'ovale allongé du visage de la future *Laïs* nous apparaît dès les premiers dessins exécutés par Holbein après son arrivée en Suisse. C'est Madeleine d'Offenburg qui a servi de modèle pour une *Vierge regardant l'Enfant qu'elle tient dans ses bras*, pour une *Sainte Barbe portant un calice*, et sans doute aussi pour un beau *Saint Michel*, trois dessins de la jeunesse de l'artiste. Un peu plus tard, — mais toujours, sans doute, avant le mariage d'Holbein, — voici des interprétations « profanes » de la même figure : cette fois, la jeune Laïs revêt des toilettes d'une richesse volontiers

tapageuse ; et l'expression de son visage nous laisse deviner combien elle aimerait s'orner réellement, ailleurs que sur le papier, de ces pesantes jupes de brocart dont elle relève orgueilleusement les rebords, tandis qu'une abondante garniture de plumes lui entoure la tête d'une auréole infiniment plus à son goût que la simple rondelle mystique des dessins précédens. Dans l'œuvre peinte du maître, il est vrai, nous n'apercevons aucune trace de la figure de la jeune femme, durant les années qui ont précédé le mariage d'Holbein. Deux fois seulement, pendant cette période, celui-ci a l'occasion de représenter des figures féminines (une petite *Vierge* et l'*Ève à la pomme*, toutes deux au musée de Bâle) : et le modèle dont il reproduit les traits est alors une petite Allemande au visage gras et rond, sans la moindre ressemblance avec ces deux figures d'Élisabeth Holbein et de Madeleine d'Offenbourg qui vont bientôt se disputer, si je puis dire, le privilège d'incarner la pieuse ou païenne fantaisie du peintre. N'importe : il suffit des dessins que j'ai cités pour nous prouver presque sûrement qu'Holbein connaissait et fréquentait la courtisane bâloise dès avant son mariage avec Élisabeth Schmid : heureux de pouvoir user, pour sa création artistique, de la vanité ou de l'avidité d'une créature aussi parfaitement conforme à son propre idéal de beauté féminine.

Et certes, si la femme qu'il a épousée en 1520 n'avait eu dès lors à lui offrir, avec toute la rondeur de sa dot, que la misérable figure ravagée du portrait de Bâle, on l'excuserait aisément d'avoir continué à prendre pour modèle son ancienne amie, Madeleine d'Offenbourg. Mais il y a, au petit musée de la Haye, un portrait de jeune femme dont la ressemblance avec maintes figures ultérieures du maître nous autorise formellement à le considérer comme l'image d'Élisabeth Schmid, à la veille ou au lendemain de ses secondes noces. Ce portrait-là encore, comme celui de la « mère douloureuse » de Bâle, j'atteste que personne n'a pu le voir sans le conserver à jamais vivant dans ses yeux, avec la fraîcheur lumineuse de son coloris, et le parfum délicat de pureté, d'exquise et limpide douceur, qui s'en exhale comme d'une rose blanche sous un ciel bleu de printemps. La femme qu'a épousée Holbein n'était peut-être pas belle : mais à coup sûr elle avait un charme qui, du plus profond de son âme, coulait et se répandait jusque sur tout l'ensemble extérieur de sa gracieuse personne ; et à coup sûr son mari l'aimait, lorsqu'il a peint ce portrait qui là-bas, au rez-de-chaussée du Mauritshuis, illumine de sa claire présence tout le coin

de la salle où il est exposé. Si bien que, désormais, pendant les deux années qui ont suivi son mariage, c'est à sa chère femme qu'il a confié l'honneur de remplacer la maîtresse de naguère dans le rôle artistique tenu jusque-là par cette créature. Il est vrai que nulle part Élisabeth ne semble lui avoir servi de modèle pour des sujets profanes; mais soit qu'il s'amuse à dessiner un nouveau projet de vitrail, — le plus parfait, peut-être, qu'il nous ait laissé, — où Marie, debout dans une niche, reçoit complaisamment l'hommage d'un chevalier barbu agenouillé devant elle; ou qu'il peigne, en l'année 1522, pour une église de Soleure, un magnifique tableau d'autel représentant la *Vierge assise entre les deux saints patrons de la ville*, c'est l'inoubliable figure du portrait de la Haye qui non seulement y reparaît sous nos yeux, mais qui même nous y accueille avec un petit sourire de jeune mère à la fois heureuse et craintive, — phénomène bien significatif dans l'œuvre d'un maître qui, d'ordinaire, semble avoir complètement ignoré l'attrait poétique et la portée expressive d'un sourire sur des lèvres humaines. Ou plutôt je crois bien qu'elle nous sourit encore une troisième fois, la jeune femme d'Holbein, dans cette *Adoration des Bergers* de la cathédrale de Fribourg où le peintre a pressenti, avec sa maîtrise infaillible, le fameux effet de la *Nuit* de Corrège ; et lorsque, dans le petit panneau de Bâle où il l'a chargée de figurer l'authentique *Mater Dolorosa*, le caractère du sujet l'a empêché de nous la montrer souriante à nouveau, comme nous sentons du moins qu'il a gardé pour elle l'affection ravie qui lui a, jadis, inspiré son portrait de la Haye! Et puis, voici une dernière apparition d'Élisabeth Holbein dans l'art du maître, — jusqu'au jour où celui-ci, en 1529, se résignera à nous révéler ce qu'il a fait de la grâce limpide et de la discrète gaîté, du sourire ineffablement attirant de sa jeune femme : c'est, toujours à Bâle, sur le volet droit de la peinture en grisaille destinée à décorer l'orgue nouveau de la cathédrale. Dans cette haute et splendide figure de *Vierge*, où l'on dirait que Marie tâche à défendre d'un ennemi invisible l'enfant (d'ailleurs assez informe) qui dort sur son épaule, nous retrouvons pour la dernière fois le modèle du portrait parfumé du musée de la Haye, — mais déjà bien changé, mûri et comme « spiritualisé » par l'épreuve de la vie, sinon encore accablé sous son poids.

Et puis, dès ce moment, — ou sans doute même depuis une date antérieure à celle de ces volets d'orgue de la cathédrale, — c'est Madeleine d'Offenbourg qui reprend sa place d'autrefois, dans les tableaux et

dessins du maître bâlois. Ne la voyons-nous pas, à son tour, ébaucher un sourire, — de vanité triomphante ou de convoitise satisfaite? — dans un tableau de Carlsruhe, daté de 1522, et où l'impudente créature, sous prétexte de représenter une *Sainte Ursule*, tient dans ses mains une demi-douzaine de flèches, dont elle va dorénavant, d'année en année, transpercer le pauvre cœur de la femme du peintre? Je sais peu de choses plus déplaisantes que cet essai avorté d'un sourire, sur la bouche méchante du modèle de la *Sainte Ursule;* mieux vaut encore, décidément, pour mettre en valeur le visage élégant et banal de la courtisane, l'impassibilité dédaigneuse de la *Vierge du bourgmestre Meyer*, dans le tableau de Darmstadt, — ou dans sa fameuse copie de Dresde — malgré tout ce qu'a de choquant, en un tel sujet, un manque aussi complet de toute humanité. Après quoi il ne me reste plus qu'à rappeler, en contraste avec le terrible portrait d'*Élisabeth Holbein*, telle qu'elle est devenue aux environs de 1529, les deux portraits susdits de 1526, où s'affirme cyniquement la victoire de la maîtresse sur l'épouse légitime. *Laïs Corinthiaca*, lisons-nous en grosses lettres au bas de l'un des portraits, sous la main tendue vers notre argent; et plus angoissante encore est l'autre image de *Madeleine d'Offenbourg*, s'il est vrai, comme je l'ai toujours supposé, que le gros enfant hydropique et difforme qui, dans la *Vénus*, joue le rôle de l'Amour auprès de cette femme stérile ait eu pour modèle l'enfant aîné de la femme d'Holbein, tel que nous le montrera, trois ans plus tard, le tableau familial du musée de Bâle. Avoir fait poser le fils qui lui est né d'elle en compagnie de l'odieuse rivale qui l'a dépouillée de sa beauté et de son bonheur, et de toute sa fortune par-dessus le marché, qui a réduit l'exquise jeune femme du portrait de la Haye à devenir le fantôme navrant du portrait de Bâle : voilà peut-être le grief qui aura pesé le plus cruellement sur le cœur ulcéré d'Élisabeth Holbein! Et qui sait si ce remords-là ne s'est point dressé au premier plan dans l'âme du peintre lui-même, lorsqu'en 1529 celui-ci a éprouvé le besoin de nous crier sa confession de mari et de père, en même temps qu'il allait nous révéler la puissante, l'émouvante grandeur de son génie d'artiste?

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Nous sommes en pleine crise politique et il n'y a pas lieu d'en être surpris. Quand une situation est foncièrement gâtée, on peut pendant un peu plus ou un peu moins long temps en sauver les apparences pour le grand public, habituellement mal informé, mais le mal gagne et se propage, et l'éclat final ne tarde pas à se produire. Ce qui est fatal trouve toujours le moyen d'arriver en dépit de tous les efforts qu'on fait pour l'empêcher. M. de Selves, ministre des Affaires étrangères, vient de donner sa démission : nous n'en savons pas davantage au moment où nous écrivons ; nous saurons et nous pourrons sans doute en dire un peu plus à la fin de notre chronique ; mais la suite est facile à prévoir. Le ministère se survit à lui-même. Depuis plusieurs semaines déjà des désordres mortels se sont manifestés en lui, et si l'inévitable dénouement n'a pas encore lieu, c'est seulement à cause du traité franco-allemand dont on attend la ratification par le Sénat. Aussitôt après, le ministère sera renversé. Est-ce à dire que le traité soit aussi mauvais qu'on le prétend et qu'il n'y ait aucun moyen de le défendre, sinon en lui-même, au moins dans les circonstances qui l'ont rendu nécessaire et ont atténué la responsabilité de ses auteurs? Non; le mal dont le ministère se meurt n'est pas dans le traité, il est en lui-même. Qui dit gouvernement dit ou devrait dire unité : le nôtre est diversité, opposition entre les parties, contrariété entre les personnes, conspiration de celui-ci contre celui-là, embûches secrètes que se tendent réciproquement des hommes qui sont pourtant embarqués sur le même radeau, enfin anarchie complète. D'après l'Écriture, toute maison divisée contre elle-même doit périr.

On sait comment l'esclandre s'est produit, au sein de la Commis-

sion du Sénat chargée d'examiner le traité franco-allemand. Après une dizaine de jours de suspension de ses travaux, la Commission du Sénat les a repris et elle avait entendu M. le président du Conseil avec des dispositions plutôt favorables. M. Caillaux avait fourni des explications qui n'étaient peut-être pas tout à fait satisfaisantes, mais qui semblaient claires, sur l'affaire de la N'Goko-Sangha et sur le chemin de fer du Congo-Cameroun et les assemblées, petites ou grandes, aiment tant la clarté, ne fût-elle qu'apparente, qu'il leur arrive quelquefois de s'en contenter. Voyant cela, M. Caillaux a estimé l'occasion opportune pour dissiper certaines préventions qui s'étaient répandues contre lui dans le monde parlementaire, et même ailleurs.

On lui reprochait d'être intervenu de sa personne et de celle de ses agens dans les négociations diplomatiques officielles, qui en avaient été gênées et troublées. Si le fait n'est pas vrai, M. Caillaux est une grande victime de la calomnie, car l'accusation a été lancée contre lui de nombreux côtés, au point que même les sceptiques qui ne croient à rien sans en avoir la preuve, mais qui, suivant le proverbe populaire, estiment qu'il n'y a pas de fumée sans feu, avaient été émus d'un bruit qui leur était revenu de partout. Il fallait confirmer ce bruit, ou lui opposer une dénégation formelle : M. Caillaux a nié. Il a donné sa parole qu'il n'y avait rien de vrai dans ce qu'on avait raconté de sa diplomatie personnelle. S'il y a eu autrefois le secret du Roi, il n'y a pas aujourd'hui le secret du président du Conseil. En dehors des négociations conduites par nos ambassadeurs, aucune autre n'a existé : M. Caillaux l'a affirmé et, à l'affirmation contraire, il a infligé le démenti le plus résolu. Les membres de la Commission étonnés, un peu déconcertés, se regardaient sans rien dire, lorsque M. Clemenceau a pris la parole et s'adressant, non pas à M. le président du Conseil, mais à M. le ministre des Affaires étrangères, lui a demandé s'il pouvait donner l'assurance que lui et notre ambassadeur à Berlin avaient été seuls à négocier et s'il n'était pas à sa connaissance que, à côté et en dehors d'eux, des pourparlers avaient été poursuivis par d'autres personnes. L'interrogation était nette : M. Clemenceau parlait comme un homme très sûr de la réponse qui devait lui être faite ; mais M. de Selves, après s'être recueilli un moment, a déclaré qu'il ne pouvait en faire aucune, placé qu'il était entre deux devoirs, respecter la vérité et se conformer aux obligations que lui imposait sa situation de ministre. Il était difficile de faire mieux entendre qu'il ne pouvait pas dire la vérité, parce qu'elle était contraire aux affirmations de M. le président du

Conseil. L'incident a naturellement produit une émotion très vive; il a jeté un grand désarroi dans les esprits et arrêté net les travaux de la Commission, dont le président, M. Léon Bourgeois, a bientôt levé la séance. Il n'y avait pas autre chose à faire. M. Caillaux, M. de Selves et M. Clemenceau sont allés s'expliquer dans un bureau, à la suite de quoi M. le ministre des Affaires étrangères a donné sa démission par une lettre adressée à M. le Président de la République. « Je ne saurais, y écrivait-il, assumer plus longtemps la responsabilité d'une politique extérieure à laquelle font défaut l'unité de vues et l'unité d'action solidaire. »

On s'est demandé tout de suite pourquoi, puisque les choses étaient ainsi et qu'il le savait depuis longtemps, M. de Selves n'avait pas donné plus tôt sa démission. A cette question il a répondu dans sa lettre à M. Fallières qu'il avait voulu conduire à bonne fin des négociations difficiles et en assurer l'approbation par le parlement. Cette préoccupation s'explique; elle est légitime à certains égards; cependant M. de Selves aurait été plus approuvé s'il avait donné sa démission le jour même où il s'est aperçu qu'il y avait une diplomatie occulte à côté de la sienne. Son excuse aurait été meilleure s'il avait pu dire qu'il avait ignoré jusqu'alors et qu'il venait seulement d'apprendre que la diplomatie du gouvernement avait deux têtes dont l'une ne savait pas ce que faisait l'autre. On jugera peut-être que cet aveu aurait été encore plus singulier que l'autre et que la considération du gouvernement de la République en aurait éprouvé une atteinte plus grave. Mais nous n'avons pas échappé à cet inconvénient. Dans une séance antérieure de la Commission, à propos des négociations engagées avec l'Allemagne en vue de lui donner des compensations pour qu'elle se désintéressât politiquement du Maroc, M. Monis s'est levé tout pâle et a déclaré qu'il n'avait eu de cela aucune connaissance : il affirmait par surcroît que M. le Président de la République n'en avait pas su davantage. A ce moment, la surprise de la Commission atteignait son point culminant, et elle était mêlée d'un sentiment si pénible que nous aimons mieux ne pas y insister. On comprend que, dans son ignorance, M. Monis n'ait pris aucune décision; mais M. de Selves savait et il a certainement, lui, tenu M. le Président de la République au courant de ce qui se passait : néanmoins, il est resté au quai d'Orsay et les choses ont continué. M. de Selves a laissé échapper à ce moment la meilleure occasion de donner une démission qu'on peut aujourd'hui trouver tardive.

Il est parti, en effet, parce qu'il s'est trouvé embarrassé dans la Commission pour répondre à M. Clemenceau. Embarras très naturel : il avait eu l'imprudence de prendre M. Clemenceau pour confident des amertumes dont il avait été abreuvé. Singulier confident, en vérité ! On voit bien que M. de Selves est entré récemment dans la vie parlementaire : il a sans doute oublié certaines choses qu'il n'y voyait autrefois que du dehors et de loin. Dans la première et la plus longue partie de sa carrière, M. Clemenceau a été le plus terrible démolisseur de ministères qu'on eût connu jusqu'à lui. On ne comptait plus les cabinets qu'il avait renversés. C'était son rôle, il s'en était fait une originalité, de jeter successivement tous les ministères les uns par-dessus les autres dans l'abîme. De même que les guerriers peaux-rouges se faisaient une ceinture de toutes les chevelures qu'ils avaient scalpées, M. Clemenceau aurait pu s'en faire une de tous les portefeuilles de maroquin qu'il avait brutalement arrachés à des mains défaillantes. Donner à un pareil homme le moyen de recommencer était le tenter beaucoup ; on aime toujours à se rajeunir, à revenir aux exercices où on a autrefois excellé ; nous aurions parié tout ce qu'on aurait voulu que M. Clemenceau, mis à même de culbuter le ministère Caillaux, n'aurait pas pu se retenir de le faire, quand même il aurait eu pour lui plus de sympathies qu'il n'en avait et qu'il n'en a d'ailleurs jamais eu pour un ministère quelconque. En quelques phrases nettes, sèches, coupantes, M. Clemenceau a dit : — J'ai reçu des confidences que je n'avais pas sollicitées ; on me les a faites et j'en use ; je demande ce qu'il y a de vrai dans le serment de M. le président du Conseil qu'il n'a mené aucune négociation personnelle, en dehors de celles que conduisaient notre ministre des Affaires étrangères et notre ambassadeur à Berlin. — M. de Selves était serré dans un étau dont il ne pouvait se tirer que par sa démission. Le respect de la vérité lui permettait d'autant moins d'appuyer les affirmations de M. Caillaux qu'il les avait démenties d'avance auprès de M. Clemenceau. Il était déjà un peu tard pour revenir à la correction, c'est-à-dire à la discrétion que sa situation lui imposait. Quant à M. Clemenceau, ce n'est pas un tortionnaire, mais un bourreau expéditif ; il ne fait pas souffrir le patient, il lui fait son affaire en un tour de main ; il y a de la prestidigitation dans son jeu.

Tout le monde rend justice au galant homme qu'est M. de Selves : il est arrivé au ministère avec les intentions les meilleures, c'est-à-dire les plus patriotiques ; mais il y est arrivé trop tard, quand les affaires étaient déjà engagées dans une voie dangereuse, embrouillée,

difficile. Les circonstances ont été plus fortes que lui et si rapides qu'elles l'ont entraîné sans lui laisser le temps de se recueillir, d'interroger le passé, d'étudier ses dossiers, en un mot d'apprendre ce qu'aurait dû savoir d'avance le ministre auquel revenait le lourd héritage de M. Cruppi. Il a certainement traversé de cruelles épreuves et si l'amertume de son cœur a fait une explosion si bruyante, c'est qu'elle était grande et qu'il n'a pas pu la contenir davantage. Toute sa carrière s'était passée dans l'administration : il y avait montré de rares qualités d'intelligence, de finesse, de souplesse, qualités qui auraient certainement fait de lui un bon diplomate s'il s'y était pris plus tôt et s'il avait été plus libre. Mais l'expérience lui a fait défaut et la liberté encore davantage. Une volonté plus active, plus hardie, plus entreprenante que la sienne s'est mêlée aux affaires dont il aurait dû conserver la direction. Il s'en est aperçu, il en a souffert, mais il a été impuissant à s'en dégager, sinon au dernier moment par sa démission. Cette démission n'arrange malheureusement pas nos affaires. Pour être franc, elle ne les dérange pas non plus beaucoup. Elle ne peut pas porter un coup mortel à un ministère qui est déjà mort et qu'on laisse en place pour assister plutôt que pour présider au vote définitif d'un traité qui ne fait doute pour personne. Le seul mal, mais il est grand, que nous cause l'incident qui vient de se produire est de diminuer encore la considération de notre gouvernement. La situation, en se prolongeant, devait amener un choc entre M. Caillaux et M. de Selves : il est regrettable que le ministère ait duré jusque-là.

Revenons un peu en arrière. La démission de M. de Selves, avec les circonstances qui l'ont motivée, attire en ce moment toute l'attention : voilà pourquoi nous en avons tout de suite entretenu nos lecteurs, tandis que l'ordre chronologique aurait dû nous faire parler d'abord du renvoi au Sénat du traité franco-allemand et de la grande Commission qui a été chargée de l'étudier. Très grande commission en effet, trop grande peut-être, à cause non seulement du nombre de ses membres, mais de leur qualité : elle se compose de vingt-sept commissaires élus solennellement par le Sénat lui-même au lieu de l'avoir été, suivant le mode ordinaire, par ses bureaux, et parmi eux figurent tous les anciens présidens du Conseil, les anciens ministres des Affaires étrangères, les anciens ambassadeurs ou ministres plénipotentiaires que comprend la haute assemblée. C'est un cénacle imposant ! On a dit qu'il en rejaillirait beaucoup de lumières et nous voulons le croire ; la Commission a tout ce qu'il faut pour

cela ; mais il est à craindre que ces lumières ne se dispersent sur beaucoup trop de points alors qu'il aurait fallu les concentrer sur un seul : le traité. C'est ce que M. le comte d'Haussonville a dit dans un article du *Figaro*, qui a été très commenté et approuvé. On a pensé généralement que, puisque la Chambre était résolue d'avance à voter le traité, et cela pour des motifs d'ordre général d'un caractère très élevé et très impérieux, elle aurait dû le faire plus vite. Sa discussion, qui a été très brillante, a paru un peu longue. On espérait que celle du Sénat serait plus courte et qu'elle porterait sur des points plus précis, c'est-à-dire sur le traité lui-même, à l'exclusion de toutes les considérations historiques, politiques et même philosophiques dont on l'avait enrichie au Palais-Bourbon. Malheureusement le Sénat, ou du moins sa Commission, a jugé sa tâche autrement.

Sans doute toutes les questions ont leurs racines dans le passé et on ne les comprend bien que si, après être remonté à leurs origines, on en a suivi jusqu'au bout l'évolution ; mais le travail de l'homme politique n'est pas celui de l'historien et il a semblé quelquefois que la Commission du Sénat ait incliné à faire de l'histoire avant l'heure. Cela prend du temps, sans qu'on soit assuré d'arriver à cette vérité stricte, incontestable, incontestée, au respect de laquelle M. de Selves a sacrifié son portefeuille. Une Commission parlementaire n'est pas organisée pour un travail de ce genre. On vient de voir, par l'exemple de M. Caillaux et de M. de Selves, que des ministres d'un même Cabinet, attachés à la même œuvre et solidaires entre eux, ne sont pas toujours d'accord : cela arrive à plus forte raison à des ministres qui ne le sont plus, mais dont plusieurs sont susceptibles de le redevenir, à des hommes politiques qui appartiennent à des groupes divers et qui, loin d'accepter les mêmes solidarités, tendent chacun à s'en dégager pour en rejeter le poids sur les autres. Comment faire de l'histoire tout à fait impartiale dans un pareil milieu et, si on ne peut pas en faire, pourquoi l'entreprendre ? Ceux qui ont conduit les affaires sont des témoins qu'il faut toujours interroger, mais non pas des historiens désintéressés qu'il faut toujours croire. On a donc vu, à la Commission du Sénat, des ministres qui se sont trouvés en cause sans que personne ait eu l'intention de les y mettre, par la seule force des situations, par la nature des questions qui étaient posées, et ces ministres ont eu parfois pour principale préoccupation de se disculper eux-mêmes, ce qu'ils ne pouvaient faire qu'au détriment des voisins. Il est convenu, en effet, que le traité franco-allemand est une détestable opération dont personne ne veut accepter

la responsabilité pleine et entière et nous convenons volontiers qu'elle n'appartient à personne : en conséquence on se la rejette de ministre à ministre, de gouvernement à gouvernement. On a même tenté, par momens, de s'en libérer tout à fait en la faisant retomber sur notre ambassadeur à Berlin qui aurait dépassé ses instructions et pris sur lui bien des choses dont il a fallu tenir compte après coup. A dire vrai, tout cela n'est pas très édifiant. En ce qui concerne notre ambassadeur, il a bien fallu le mettre rapidement hors de cause pour le meilleur des motifs, à savoir que M. Jules Cambon est très connu, qu'il a derrière lui toute une vie qui est une garantie de correction et de prudence, enfin que personne n'a cru que dans une circonstance aussi grave, sentant peser sur lui une responsabilité aussi lourde, il ne s'était pas intelligemment mais strictement conformé aux directions qu'il avait reçues de Paris. S'il y a eu à côté de lui, et il faut bien le croire après la déclaration qu'en a faite M. de Selves, d'autres négociateurs qui ont opéré d'une autre manière, en vertu d'autres instructions, et si ce double jeu n'a pas été sans inconvéniens, ce n'est pas à M. Jules Cambon qu'en revient la faute. Sa situation personnelle a paru si inattaquable qu'on a vu un ministre se couvrir de lui auprès de la Commission, alors qu'il aurait été plus naturel que le ministre le couvrît lui-même : mais nous sommes habitués à ces rôles renversés.

Un autre inconvénient de ces Commissions de grand luxe, comme celle du Sénat, est qu'elles ont des exigences. Quoi de plus naturel de leur part ? Ayant dans leur sein les ministres qui ont commencé une affaire, puis ceux qui l'ont continuée, enfin ceux qui l'ont achevée, à supposer que rien s'achève en ce monde, elles possèdent, en mettant ces ministres bout à bout, à peu près tout le secret des choses, et dès lors il est difficile de ne pas leur en confier le reste. Elles le demandent d'ailleurs et sur un mode si pressant que des ministres sans grande défense lui apportent leurs dossiers et les dépouillent pièce à pièce devant elle, comme on peut faire entre gens du même métier. En l'absence d'un Livre Jaune, — et c'est une absence qu'on ne saurait trop regretter, — M. Léon Bourgeois a proposé d'en faire un qui serait un « Livre Jaune parlé, » et on a dit à M. de Selves : Parlez-nous donc un Livre Jaune. M. de Selves a parlé d'abondance et les membres de la Commission ont été quelquefois un peu effarés de ce qu'il leur confiait. Ils n'en diront rien, car ils sentent l'importance du secret à garder sur certaines choses ; mais il aurait été plus prudent de ne leur dire que ce qu'ils pourraient

eux-mêmes répéter à la Chambre, ce qui devrait être la règle absolue de toutes les communications parlementaires. Les Commissions ne sont pas une partie du pouvoir exécutif; elles ne doivent pas accepter de solidarité avec lui; elles sont une émanation du pouvoir parlementaire et n'ont pas d'autres droits que celui-ci. On dira que c'est là de la théorie et qu'il faut voir les choses du côté pratique : nous nous plaçons de ce côté et nous demandons ce que deviendra dans l'avenir la correspondance entre un ministre des Affaires étrangères et ses agens, si ces derniers, en prenant la plume, peuvent se dire que leurs dépêches seront communiquées un jour à une Commission parlementaire. Au lieu d'écrire pour le ministre, ils écriront pour la Commission : bientôt ils le feront pour les journaux, pour le public, car entre les Commissions et la presse, il n'y a pas de cloison étanche, et dans un temps où les secrets diplomatiques sont si mal gardés par le gouvernement lui-même, il n'est guère permis d'attendre une discrétion plus grande de la part du parlement. Cette fois l'inconvénient est double : d'abord les ministres seront mal ou insuffisamment renseignés, ensuite les gouvernemens étrangers avec lesquels ils sont en rapport d'affaires hésiteront à leur dire certaines choses, s'ils ne sont pas assurés qu'elles resteront confidentielles. On sait qu'il est d'usage de ne mettre dans un Livre Jaune que les communications ou les parties de communications d'un gouvernement étranger dont la publication a été consentie par lui : on les lui communique avant de les publier. Ceux qui ne le savaient pas l'ont appris par le grand et beau discours que sir Edward Grey a prononcé, il y a quelques semaines, à la Chambre des Communes. Sir Edward a relevé l'incorrection commise par M. de Kiderlen en communiquant à une Commission du Reichstag certains détails de la négociation qui avait eu lieu entre Berlin et Londres et cela sans avoir l'adhésion du gouvernement anglais. — Je ne suis nullement fâché, a-t-il dit, de la communication qui a été faite et j'y aurais donné mon consentement si on me l'avait demandé : je constate seulement qu'on ne l'a pas fait. — Nous ne savons pas si M. de Kiderlen a ressenti vivement le reproche qui lui était adressé, mais nous aimons mieux pour nos ministres qu'ils continuent de se conformer à toutes les traditions de la courtoisie internationale et ne s'exposent pas à recevoir des leçons de ce genre. Le moyen pour cela, la précaution à prendre est de faire des Livres Jaunes écrits et non pas des Livres Jaunes parlés. Il semble bien que M. Caillaux et M. de Selves en aient eu le sentiment tardif. M. le président du Conseil a demandé que les séances de la Commission fussent inter-

rompues pendant les vacances pour n'être reprises que le 9 janvier, jour de la rentrée. Ce jour-là tout le monde a remarqué que M. de Selves est venu à la Commission avec un portefeuille allégé, dégonflé. Le gouvernement semblait vouloir être aussi circonspect qu'il avait été d'abord abondant et prolixe. Nous avons dit quelle scène étrange a interrompu la séance de la Commission : à peine avait-il ouvert son portefeuille que M. de Selves l'a refermé et est parti.

Et le traité ? C'est la seule chose que la Commission n'ait pas encore directement abordée et c'est pourtant la seule sur laquelle elle ait à se prononcer. On a fait par avance au traité une si mauvaise réputation que tout le monde le renie et que chacun, comme nous l'avons déjà dit, s'efforce d'en attribuer la responsabilité à son prédécesseur qui l'a préparé, ou à son successeur qui l'a signé. Pendant plusieurs jours on s'est demandé, et on continue de le faire encore, de quel côté est venu, de quelles lèvres est tombé pour la première fois le mot de compensation à donner à l'Allemagne et l'indication du Congo où elle pouvait être trouvée. Si c'est un ministre allemand qui en a parlé le premier, il n'y a rien à dire, mais si c'est un ministre français, quel qu'il soit, ce ministre est un grand criminel ! Il y a quelque pharisaïsme dans tout cela. Si on voulait ne pas donner de compensation à l'Allemagne, il ne fallait pas commencer par en donner à d'autres ; et si on ne voulait pas en donner à d'autres, il ne fallait pas ouvrir la question du Maroc avec l'intention secrète de la dénouer par l'établissement de notre protectorat. Nos lecteurs savent combien nous aurions préféré qu'on s'en abstînt. Au surplus, à quoi bon revenir sur le passé ? Les faits nous pressent, et nous devons parler aujourd'hui, non pas de ce qu'ils auraient pu être, mais de ce qu'ils sont.

L'imagination publique est volontiers hantée de l'idée qu'avec un peu plus d'habileté ou de fermeté, nous aurions pu faire ce que nous avons fait au Maroc sans rencontrer l'Allemagne sur notre route et sans contracter un ou plusieurs accords avec elle : elle se trompe, ces accords étaient inévitables. Nous en avons conclu un premier en 1909 : on pouvait s'en contenter, au moins pour un temps. Pourquoi ne l'a-t-on pas fait ? Les ministres qui ont signé cet arrangement l'opposent au traité du 4 novembre dernier : il ne contenait, font-ils remarquer, aucune cession territoriale et il nous faisait faire cependant un pas important au Maroc. Soit, mais ce traité est resté lettre morte entre leurs mains ; ils n'en ont tiré aucun parti, ils n'ont pas su le mettre en œuvre et la situation s'est com-

pliquée et aggravée au Maroc au point qu'on a pu y croire notre intervention armée indispensable. L'était-elle réellement autant qu'on l'a dit? Quoi qu'il en soit, nous sommes sortis, en l'exerçant, des limites qui nous avait été fixées à Algésiras et que l'arrangement de 1909 n'avait pas déplacées. L'opinion, très imprudemment à notre avis, a poussé chez nous à la marche sur Fez; il fallait, dès ce moment, en prévoir les conséquences qui étaient la nécessité, nous ne dirons pas comme M. Jaurès l'obligation morale, mais la nécessité matérielle de donner ailleurs qu'au Maroc quelque chose à l'Allemagne. On ne veut pas du mot compensation, qui est pourtant le seul qui convienne; on n'aurait pas voulu non plus que la compensation fût territoriale. Nous reconnaissons que certaines conséquences de notre politique sont pénibles pour nous, cruelles même, mais nous ne voyons pas comment, au point où nous en étions venus, il aurait été possible d'y échapper.

Sans doute les négociations ont été parfois mal conduites; sans doute il y a des malfaçons dans le traité; sans doute il aurait été préférable de tout régler dans le présent et de ne laisser rien en suspens dans l'avenir. On aurait pu faire mieux si on avait été plus fort ou plus libre. Mais, bien qu'incomplète, l'œuvre accomplie est considérable : notre protectorat, quoi qu'on en dise, est bien un protectorat véritable, muni de ses organes essentiels, capable de vivre enfin, c'est-à-dire de se développer et de s'affermir. Il lui manque seulement, comme l'a fait remarquer M. Ribot, d'être consenti par le Sultan, ce qui n'est qu'une formalité, mais une formalité, qu'il faut remplir. Notre protectorat, en effet, ne peut pas résulter d'un traité avec l'Allemagne; il ne peut avoir de base légitime que dans un traité avec le souverain territorial. Après quoi il faudra pacifier le Maroc, y faire des chemins de fer, l'organiser en vue de l'exploitation économique. M. Méline s'est montré soucieux de tous ces points. et il a eu bien raison de l'être ; il a demandé des explications au gouvernement, qui a promis de les lui donner et qui les lui donnera certainement avec bonne foi; mais le gouvernement ne sait guère mieux que M. Méline lui-même ce que nous coûtera notre protectorat, soit militairement, soit financièrement, soit administrativement, et les promesses qu'il fera à ce sujet, les engagemens qu'il prendra, les perspectives qu'il ouvrira à nos yeux ne seront de sa part que des espérances destinées à être suivies, au moins au début, de quelques déceptions de la nôtre. En réalité, nous sommes au commencement d'une grande et longue affaire et, malgré les progrès

que nous avons faits dans la politique coloniale, nul ne peut dire avec assurance comment ni dans quelles conditions cette affaire évoluera. C'est l'obscur secret de l'avenir.

Nous avons peu de chose à dire des élections sénatoriales du 7 janvier, sinon qu'elles n'ont pas changé sensiblement la composition du Sénat, et c'est peut-être ce qu'on pouvait en attendre de mieux. Les pertes des partis modérés sont très faibles ; presque partout les titulaires d'hier ont été réélus, et il y a lieu de remarquer, comme un phénomène à peu près général, que les candidats radicaux ont dû faire et ont fait pour être élus ou réélus des programmes qu'on aurait qualifiés autrefois de centre-gauche. Ces élections ne donnent donc pas au Sénat une orientation nouvelle ; elles n'ont pas modifié les forces respectives des partis dans l'assemblée ; elles laissent les choses en l'état. Mais c'est déjà beaucoup que les électeurs sénatoriaux n'aient pas voulu faire, comme on dit, un pas en avant, et il y a là pour le gouvernement un avertissement dont il fera bien de s'inspirer.

P.-S. — Nous n'avions pas tort d'écrire, au commencement de notre chronique, que le ministère se survivait à lui-même, mais qu'il ne le ferait pas longtemps et qu'on pouvait le considérer comme mort. L'événement a prouvé qu'il en était ainsi. La démission de M. de Selves, en dépit des circonstances inquiétantes qui l'ont entourée, aurait été un incident ou un accident réparable si le ministère lui-même avait été, qu'on nous passe le mot, en bonne santé ; mais il n'en était rien ; le ministère était, moralement et matériellement, à bout de forces et la moindre secousse devait lui être fatale. A plus forte raison ne pouvait-il pas survivre à l'ébranlement profond causé par le démenti que M. de Selves avait donné à M. Caillaux. Celui-ci a fait pourtant bonne contenance et il a pu croire un moment qu'il avait bouché la brèche ouverte par le départ de M. de Selves. Il avait offert le ministère des Affaires étrangères à M. Delcassé, qui l'avait accepté : il ne restait plus dès lors qu'à trouver un ministre de la Marine, ce qui ne semblait pas très difficile et, en effet, ne l'aurait pas été dans une situation normale. Mais la situation était loin de l'être. On connaît l'histoire ou la légende de ce vaisseau fantôme où tout le monde était mort et qui continuait, au hasard des vents et des flots, sa course dans l'immensité des mers : le vaisseau du gouvernement y ressemblait un peu ; aussi personne n'a-t-il voulu

y monter. Le mouvement, le déplacement de M. Delcassé dans ce monde des ombres a pu donner un moment l'illusion de la vie : elle s'est vite dissipée et le courage de M. Delcassé a été inutile. On n'a trouvé personne pour lui succéder à la Marine. L'amiral Germinet s'est récusé : il vient de prendre sa retraite et a besoin de repos. M. Poincaré, chargé du rapport de la Commission diplomatique du Sénat, n'a pas voulu abandonner sa tâche. M. Millerand a fait savoir qu'il n'accepterait éventuellement que les Affaires étrangères, mais que, plus probablement, il n'accepterait rien du tout. M. Pierre Baudin a prolongé de deux heures l'agonie du Cabinet en demandant qu'on lui laissât le temps de réfléchir et de consulter ses amis : finalement ses réflexions ou ses consultations l'ont déterminé à se dérober. Alors M. Delcassé a témoigné quelques inquiétudes pour la Marine qu'il ne pouvait pas abandonner sans savoir à qui elle reviendrait, et M. Caillaux a compris. Tout s'effondrait autour de lui. Il a proposé à ses collègues de donner collectivement leur démission et c'est la seule proposition de lui qui ait été aussitôt acceptée.

Son ministère, qui n'a guère duré que six mois, a été marqué par quelques velléités heureuses : dans l'ensemble, il laisse, comme les précédens, une impression d'incohérence et d'impuissance. La question maintenant est de savoir comment il sera remplacé. Notre préoccupation principale porte encore plus aujourd'hui sur nos affaires extérieures que sur notre situation intérieure. Il est déplorable que le ministère Caillaux n'ait pas pu vivoter jusqu'au vote du traité franco-allemand par le Sénat, et la Commission sénatoriale y a sa large part de responsabilité. La chute du ministère n'est rien en soi ; mais ce ministère, tout faible qu'il était, faisait partie d'une situation dont nous devions ménager pendant quelque temps les apparences. Derrière ce rideau, nos infirmités intimes se dissimulaient encore quelque peu aux yeux de l'étranger. Le rideau est déchiré, et notre patriotisme s'en alarme. Il n'y a pas un moment à perdre pour constituer un ministère réparateur.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

MADELEINE JEUNE FEMME[1]

CINQUIÈME PARTIE [2]

XII

Les deux mêmes chambres que l'année précédente nous furent attribuées ; je retrouvai ma vieille perse bleue, les nattes sur lesquelles j'avais sauté de joie, le balcon d'où la vue s'étendait par une trouée dans la campagne et qui surplombait le barrage au joli murmure d'eau. Mon mari devait venir passer un jour ou deux dans le courant du mois; Suzanne était au comble du bonheur; rien ne lui plaisait autant que Fontaine-l'Abbé, parce qu'il y avait de l'eau au pied des murs et parce que c'était un château! Son petit frère Jean n'exprimait pas encore très nettement ses impressions.

Tout compte fait, les jeunes gens mariables, et malgré l'activité déployée par Mme Du Toit, se trouvaient réduits à trois, deux avocats du barreau de Paris, l'un blond, l'autre brun, — Mme Du Toit avait pensé à tout! — l'un sans famille, l'autre accompagné de père, de mère et de sœurs qui, il est vrai, pouvaient entrer en concurrence avec Mlle Voulasne vis-à-vis des deux autres jeunes gens, mais aussi fallait-il sauvegarder les apparences et ne pas paraître vouloir à tout prix préparer le sort de l'unique Pipette; le troisième était un garçon ayant à peine

(1) *Copyright by* Calmann-Lévy, 1912.
(2) Voyez la *Revue* des 1er, 15 décembre 1911 et des 1er et 15 janvier 1912.

passé la trentaine, déjà décoré, ayant un poste dans je ne sais quelle Colonie. Avant toute chose, il fut indispensable d'organiser un tennis. Il n'y avait pas de terrain préparé pour le tennis à Fontaine-l'Abbé; les jeunes gens et les jeunes filles s'emparèrent de la pelouse, devant la façade principale, la seule dont l'inclinaison, très peu sensible, se prêtât, tant mal que bien, aux exigences de ce sport. Mme Du Toit fut très affectée de voir piétiner sa pelouse, mais donna l'ordre de tondre de près l'étendue nécessaire. Chacun de ces messieurs, chacune de ces jeunes filles était muni de sa raquette. Manquaient le filet, les balles et les bandes de toile blanche. Albéric, — que je soupçonne de n'avoir pas averti sa mère qu'un tennis était nécessaire, afin de lui prouver qu'elle n'entendait rien aux amusemens de la jeunesse et qu'on ne saurait que « se raser » chez elle, — se dévoua pour aller à Trouville chercher les accessoires. Il y resta deux jours, pendant lesquels tout notre monde, dans le plus complet désarroi, fut sauvé de l'ennui mortel par Pipette. Pipette avait le caractère extrêmement facile et une vitalité si heureuse, si libre, si jaillissante, qu'elle égayait les plus récalcitrans. Beaucoup de ses mots, d'une crudité de pomme verte, nous tiraient les dents, et il était touchant d'être témoin des prodiges d'indulgence et d'ingéniosité à l'excuser qu'inspirait à la sévère Mme Du Toit la volonté arrêtée de trouver à la petite Voulasne un mari. En attendant, Pipette se montrait pour tous d'un grand secours. Elle n'avait ni la timidité, ni la retenue, ni la modeste conversation des jeunes filles bien élevées qui se trouvaient là ; elle n'avait rien de cet air languide qu'adoptait souvent sa sœur Isabelle. La femme d'Albéric, bien qu'élevée de la même façon que Pipette, donnait un résultat absolument différent. Isabelle, prévenue de bonne heure, par les Du Toit et par son goût très tôt prononcé pour Albéric, que les manières de ses parens n'étaient pas les bonnes, s'était aussitôt entraînée à copier les manières des autres familles, des Du Toit d'abord, comme on l'a vu pendant ses fiançailles, puis, après son mariage, et depuis que son mari avait fléchi lui-même en subissant les Voulasne, de toutes les personnes successivement qui lui semblaient plus brillantes. Elle empruntait, sans cesse, incertaine du modèle à suivre, fatiguée de son incertitude, et surtout fatigante. Pipette était une nature par hasard heureuse, sans un instinct fâcheux, et que rien, jamais, n'avait

bridée. Tout, chez elle, était spontané, ce qui lui donnait un grand charme. C'était « un bon petit diable, » certes. Toutefois, pour des personnes soumises à la rigueur des convenances, c'était tout de même un peu le diable.

Elle eut du succès néanmoins, à Fontaine-l'Abbé, parce qu'on ne pouvait faire autrement que de la trouver bonne fille, et parce qu'on avait besoin d'elle. De quelle façon plaisait-elle aux jeunes gens? Je ne sais trop ; en tout cas, elle semblait leur plaire beaucoup à tous les trois. Point mal de sa personne, avec cela, la chère Pipette. De figure moins régulière que sa sœur, moins jolie, si l'on veut, mais bien plus piquante, elle avait des cheveux blonds fort beaux, une gorge, une taille savoureuses et des bras que l'on remarquait et jugeait ravissans, d'un commun accord. Que serions-nous devenus sans elle, et sans tennis, pendant l'absence d'Albéric, Seigneur Dieu ! Tout ce monde-là n'aimait point la campagne pour elle-même, point la promenade, point la musique, et tous les bons vieux jeux qui nous avaient suffi, à nous, le croquet, le volant, colin-maillard, cache-cache, étaient surannés.

Nous parcourûmes, Mme Du Toit et moi, les greniers du château fleurant la poussière et le rat; nous ouvrîmes toutes les vieilles armoires afin d'y découvrir quelque objet de divertissement oublié. A notre retour sur la terrasse, avec un antique jeu de loto, un cor de chasse et des romances de Loïsa Puget à demi rongées, nous vîmes toute la jeunesse employée à une besogne captivante : ces messieurs avaient réussi à déplacer le rouleau de pierre qui encombrait l'allée couverte, et ils le traînaient sur la pelouse afin d'aplanir le sol destiné au tennis. Pipette en avait eu, nous dit-on, l'idée la première, bien éloignée, la pauvre petite, de penser qu'elle remuait quelque chose qui, à Fontaine-l'Abbé, n'avait pas bougé depuis plus de soixante ans!

Je vis que Mme Du Toit avait du chagrin à voir changer de place le rouleau de pierre qui la gênait depuis si longtemps. J'en eus bien, moi, qui ne le connaissais que de l'année dernière ; il m'avait obligée souvent, lorsque nous marchions dans l'allée trois ou quatre de front, à me détourner de mon chemin, mais déjà cette petite incommodité était unie pour moi au charme qui s'attache à presque tout souvenir.

Le tennis organisé, nous eûmes la paix durant le jour. Ils

jouaient la matinée, l'après-midi jusqu'au coucher du soleil, sans se lasser jamais, sans réclamer jamais une autre occupation.

— C'est vraiment bien commode! disait Mme Du Toit. Mais elle trouvait que toute cette jeunesse, captivée par le sport, ne s'entretenait pas d'autre chose et n'apprenait pas à se connaître; elle allait presque lui reprocher de ne pas seulement engager quelque amourette! Ah! ce n'était pas pour le tennis qu'elle l'avait convoquée, mais pour marier la petite Voulasne. Aussi, le soir après le dîner, — adieu Beethoven et Chopin! — j'étais chargée de faire danser tout ce petit monde.

Et quelle était ma vie, à moi, au milieu de ces sauteries et de ces jeux? J'espérais.

J'espérais. J'aurais été bien en peine de dire quoi. Mon optimisme, aujourd'hui, me paraît insensé. Mais c'était ainsi. J'espérais. Je portais avec ivresse mon culte intérieur et secret. J'aimais un être, à mon gré, charmant, qui maintes fois m'avait ravie, qui, une fois, un peu forcé, il est vrai, m'avait dit qu'il m'aimait.

J'espérais. Je m'abandonnais avec une voluptueuse terreur à je ne savais quoi, qui pouvait arriver. Croirait-on que, pendant cinq mois, mon cœur a sauté, chaque jour, à l'idée qu'en somme il eût pu m'écrire d'une manière détournée, et même directe, à la rigueur, en ne me disant rien que d'insignifiant; mais quelle signification aurait eue pour moi un mot de lui! Un jour que sa tante me parlait de lui, je lui demandai :

— Ah çà! est-ce qu'il ne vous dit seulement jamais un mot pour moi?

— Il ne manque pas de me charger de ses bons souvenirs pour nos amis...

Cela me glaça tout le corps.

Le soir, après avoir exécuté tout ce que ma mémoire pouvait contenir d'airs de valses, lorsque j'étais remontée dans cette chambre de perse bleue où, l'année précédente, le démon qui me possédait m'avait si insidieusement imprégnée, je m'accoudais encore à mon balcon de fer... Oh! mon Dieu! je m'agenouille aujourd'hui à vos pieds pour vous supplier de me pardonner les douceurs que j'ai rêvées... Oh! que la femme qui a reçu de vous cette bénédiction de connaître dans le mariage le bonheur de l'amour ne me jette pas la pierre!... Oh! que tout être qui s'est senti presser et briser entre des bras vraiment

aimés suspende son jugement avant de me condamner!... Jamais, jamais, je n'ai connu, moi, la saveur du baiser d'amour!... Mon cœur battait comme celui des autres femmes; mon corps était jeune, sain; ma bouche absolument pure... J'ai tendu mes lèvres à l'air caressant de la nuit, en appelant le baiser de l'homme que j'aimais. J'ai aussi dit son nom, tout haut — insigne et damnable folie! — ce nom que je n'écris pas dans ces souvenirs et que je n'écrirai jamais, soit par une sorte de honte, soit par respect pour l'intimité sacrée qu'il représentait à mes espérances, soit peut-être aussi par dépit de n'avoir pas été admise à le lui dire à lui-même... J'avais l'air d'être toute seule vivante au milieu de cette magnifique campagne endormie; tous avaient achevé leur journée; moi, j'attendais...

Le murmure de l'eau, toujours pareil, infatigablement monotone, à la longue, m'irritait. Je me disais : « Ma vie sera comme ce bruit d'eau, toujours également mesurée, immuablement modeste, quasi imperceptible, agaçante pour qui par hasard la verrait, et elle n'aura même pas, comme cette chute d'eau minuscule, l'avantage d'être seulement appréciée par quelqu'un... » Et je pleurais, et je sanglotais sur mon balcon, n'osant rentrer dans cette chambre près de laquelle dormaient mes enfans, et où il n'y avait personne, dans ce château, qui ne croyait que dormait, paisiblement aussi, la femme la plus irréprochable, la plus immaculée, la plus sûre.

J'avais apporté à Fontaine-l'Abbé les trois lignes de ma lettre commencée... Je ne pouvais me résoudre ni à la détruire, ni à m'en séparer. Je la tenais enfermée dans un petit coffret de fer où étaient mes bijoux et mon argent. Étonnant besoin d'aveu, étrange nécessité de proclamer notre amour!... Si j'étais morte dans la nuit, la pureté de ma mémoire, si précieuse à mon mari et à mes enfans, en était stupidement ternie!... Je le savais, j'y songeais souvent. Je ne résistais pas au désir d'avoir là, près de mon chevet, ce feu ardent qui, selon moi, devait projeter des rayons comme un phare, comme un phare que tous les initiés reconnaissent du large. Qu'ils reconnussent donc, tous, tous! ah! du plus loin qu'ils le pouvaient apercevoir, qu'ils reconnussent à mon phare celle qui dormait ici : ce n'était qu'une femme amoureuse!

Un jour, se promenant avec moi dans le potager, son séca-

teur à la main, Mme Du Toit me dit qu'elle avait reçu une lettre de son neveu, qu'il lui demandait s'il pouvait venir la saluer à Fontaine-l'Abbé...

— Ah !

— Il ne manque pas de me prier de lui nommer mes invités ; c'est un monsieur qui veut bien présenter ses hommages à sa tante, mais qui ne veut pas s'ennuyer. Faut-il, ajouta-t-elle en souriant, que je vous nomme ?...

Trop vivement, mais j'avais tellement peur qu'il ne vînt pas, je m'écriai :

— Non, non, ne me nommez pas !

— Oh ! dit Mme Du Toit, comme vous dites cela ! Craindriez-vous de l'effaroucher ?...

Mme Du Toit continua, plus sérieuse :

— Plût à Dieu que mon malheureux neveu s'enthousiasmât, je ne dis pas de vous, ma chère enfant, bien entendu, mais d'une femme comme vous, — s'il s'en fait encore !... Hélas ! — il ne me ménage pas cette consolation : c'est un garçon très remarquable, chacun en convient ; mais il donne raison, il faut aussi le reconnaître, à ceux qui, comme son oncle, le président, affirment que c'est en même temps un écervelé...

— M. Juillet, un écervelé !...

— C'est un homme incapable de faire son choix dans la vie. Avec les plus beaux dons naturels, après les études les plus brillantes, voilà un garçon qui refuse toute espèce de situation, qui s'adonne à des travaux personnels, très séduisans, paraît-il, moi je le veux bien, mais bien incertains quant aux avantages à venir... Est-ce un philosophe ? un sociologue, comme on dit aujourd'hui ? un essayiste ?... un moraliste ?... Tout cela implique encore un choix dans les idées, et vous oblige à prendre parti entre les idées qu'on a. Tout cela demande de la logique, de l'esprit de suite et au moins une certaine conformité entre les principes qu'on émet et la vie qu'on mène... Un moraliste ! je vous demande un peu !...

— Pourquoi M. Juillet ne serait-il pas un moraliste ?

— Pourquoi il ne serait pas un moraliste ?... Mais, ma chère enfant, parce que M. Juillet est un... libertin !

Elle fit, en lâchant ce mot, des yeux de grand'mère courroucée, et rabattit d'un coup sec le petit fermoir de son sécateur.

J'étouffais; l'allusion encore une fois réitérée à ce libertinage me suffoquait. Je dus avoir le sang à la figure. Heureusement, l'attention de Mme Du Toit était en ce moment à son neveu, non à moi. J'étais partagée entre le souci de m'informer et la peur d'apprendre. A tout hasard, je répétai :

— Un libertin !...

— N'en disons pas davantage, fit Mme Du Toit, pour ne point faire de médisances.

Nous remontions les marches conduisant du potager à l'allée couverte. Aussitôt en haut, la vue du tennis, entre les troncs d'arbres, et les voix des joueurs : « *play? out!...* trente à... » s'introduisirent entre nos pensées; nous remontâmes toute l'allée sans parler. Je souffrais d'une de ces douleurs sourdes et rageuses qui vous font souhaiter de souffrir plus encore; je criai à Mme Du Toit qui me quittait pour aller écrire à son neveu :

— Tiens! mais, dites-lui donc que vous n'admettez ici cette année que les jeunes gens disposés au mariage!...

— C'est une idée, fit-elle.

Mais je ne sus pas si elle lui avait écrit cela, non plus que si elle lui avait cité mon nom parmi ceux des hôtes de Fontaine-l'Abbé. De sorte que son arrivée, s'il venait, ne signifierait rien pour moi.

Allait-il venir? Il pouvait arriver demain !...

Viendrait-il, me sachant là?... S'il ignorait que je fusse là, quel effet ma vue lui produirait-elle ?

Mme Du Toit ne se doutait certes pas qu'elle me laissait sous son allée couverte avec une pareille angoisse. A cette angoisse s'en ajouta une autre, vers le soir, qui paraîtra tout à fait misérable, mais que je dois confesser : celle d'être laide, le lendemain, si je me laissais abîmer par le tourment!

Il arriva, non pas le lendemain, mais, sans se presser, quatre jours après. J'avais eu le temps de m'accoutumer soit à l'idée qu'il allait venir, soit à l'idée qu'il ne viendrait pas.

Je fus avertie de son arrivée, grâce à l'attention extrême que je portais à toutes les paroles, à tous les gestes, à tous les ordres de Mme Du Toit, depuis quatre jours. Je l'entendis commander la voiture. J'étais enfermée dans ma chambre quand la voiture descendit les lacets; je ne pouvais la voir, mais je l'entendis bien et je suivis son bruit jusqu'à l'arrêt dans la cour

pavée, sur la façade Nord. Il était environ six heures du soir; je ne voulais pas me montrer avant le dîner, mais je pensais qu'il connaîtrait ma présence, au cas où sa tante ne la lui eût pas annoncée, par mes enfans qui jouaient en bas.

Je ne me souviens pas d'avoir eu jamais, en aucune circonstance de ma vie, autant d'appréhension et des palpitations si violentes qu'au moment de descendre, à l'heure du dîner, ce soir-là. Je ne me mettais pas ordinairement de rouge; mais j'avais appris, depuis un an, à en mettre, et je possédais tout ce qu'il faut pour cela. Je mis un peu de rouge, car j'aurais eu l'air d'une morte.

En entrant dans la pièce où l'on était réuni, mes yeux allèrent immédiatement et directement à lui; je remarquai même : « Comment se peut-il faire que j'aie deviné l'endroit exact où il se trouve? » C'était moi qui, en entrant, recevais tout le reste de lumière des fenêtres ouvertes sur le couchant; c'était lui qui m'apparaissait en une sorte de silhouette auréolée. Mais je ne pus pas discerner son premier mouvement. Il s'avança pour me saluer; la main était tout à fait inexpressive ; il me dit aussitôt :

— Madame, je n'espérais pas vous trouver ici.

— Vous n'avez donc pas rencontré mes enfans?...

— Vos enfans?... Comment!...

Et il se mit à chercher parmi les enfans qui étaient sur la terrasse. Il avait certainement rencontré mes enfans, mais il ne les avait pas reconnus !

Et je vis, après ce premier contact, qu'en effet il avait eu la surprise de me voir entrer ; il y avait en lui quelque chose de gauche et de gêné que je connaissais bien pour l'avoir observé autrefois dans les circonstances où il n'était pas à son affaire. Il était si peu adroit à dissimuler! Cela venait-il de la petite vexation qu'il éprouvait de n'avoir pas reconnu mes enfans? Cela voulait-il dire qu'il retrouvait, en me voyant, la confusion ou la honte de notre dernière entrevue?... Il avait la peau hâlée, bronzée; je le trouvais beau.

Il ne fut placé, à table, ni à côté de moi, ni en face de moi. En me penchant sur mon assiette, j'apercevais son nez bruni, sa barbe qui avait allongé, ses mains fines, nerveuses et velues, sans bague aucune. On ne l'entendit presque pas ; c'était bien toujours le même homme : il ne parlait guère pour peu que le milieu ne lui fût pas tout à fait favorable; les jeunes gens qui étaient

là ne le connaissaient pas, pour la plupart, ignoraient sa valeur, et l'ennuyèrent, à ce qu'il me sembla, en discutant leurs coups, critiquant leur jeu, et criant d'un bout de la table à l'autre, comme s'ils foulaient encore la pelouse. On s'en donnait, et la maîtresse de maison était toute indulgence, tant que le président n'était pas arrivé. Après le dîner, échange de mots banals ; puis ma fonction de tapoteuse me retint au piano. Il n'avait pas besoin de me tourner les pages, pour la musique que j'avais à jouer cette année !... Et j'allai me coucher sans avoir, en somme, rien appris...

Eh bien ! il était revenu... Eh bien ! nous nous étions retrouvés ! Et ce n'était que cela ! Pas de vitres brisées, point d'éclat ; mon cœur tout seul, dans ma poitrine, que mes proches voisins auraient pu entendre. « Mais, demain, pensais-je, il faudra bien que nous causions, un peu comme autrefois, quand ce ne serait que pour ne point nous faire remarquer... »

Il n'était pas pressé de me parler, c'était évident. Il eût pu me parler dans la matinée. Je ne le provoquais pas, mais j'étais loin de le fuir. Un aparté tranquille s'offrit à lui et à moi dans le jardin ; il ne fit rien pour en profiter et se laissa entraîner par la petite Voulasne qui tenait à l'initier au tennis. Toute l'après-midi, je boudai dans ma chambre. Le soir se passa comme la veille, sauf qu'à table, il se mêla à la conversation des joueurs de tennis : il s'amusait à s'initier au jeu. Les saillies de Pipette, qui parfois étaient inouïes, le faisaient rire. A table, de côté, j'apercevais ses dents, quand il riait, et je voyais à sa physionomie une expression inconnue de moi. Cette expression n'était pas celle qui me plaisait, mais, par contraste, elle avivait le souvenir de celle que j'aimais ; je me torturais du regret de ce que je ne trouvais plus en lui, et j'étais jalouse de l'agrément qu'il semblait prendre en disant des bêtises avec des jeunes filles, des enfans !...

Tout à coup, le lendemain, dans l'escalier, en descendant, c'est-à-dire dans l'endroit le moins propre à prolonger un entretien, où nous pouvions et devions être interrompus à chaque seconde, il me rencontra et me dit :

— J'aurais voulu vous épargner la vue d'un homme qui vous a offensée...

— Offensée ?...

— Oh ! dit-il, vous voulez avoir oublié...

Et il ajouta, sur un ton de résignation douloureuse, mais qui me parut singulier :

— On n'oublie pas !...

Ce qui voulait dire probablement : « Vous ne pouvez avoir oublié que je vous ai offensée, et moi, je ne puis vous oublier... »

C'était correct. Pourquoi cela me parut-il plus correct que convaincu ?

Je lui dis :

— Il faudrait...

Je voulais dire : « Il faudrait que nous ayons un moment d'entretien. » Il me coupa, pressé sans doute par un bruit de pas dans l'escalier, et il dit :

— Oui, il faudrait pouvoir oublier !... Oh ! un accès de démence !... Je ne me pardonnerai...

Quelqu'un, qui s'engageait dans l'escalier, l'empêcha de poursuivre.

Il tenait donc tant à oublier ? Ce n'était pas, à moi, mon souci. Il pensait à se disculper. Moi, je ne songeais qu'à me charger davantage.

Nous arrivâmes au bas de l'escalier en disant des choses banales.

Il pouvait être sincère en croyant m'avoir offensée. C'était mon attitude et ma figure involontaires, au moment de sa déclaration, qui le lui avaient fait croire.

Fallait-il que j'en vinsse à lui dire : « On n'est pas offensée quand on aime ?... »

Ce fut à ce moment-là que l'idée me vint de lui donner à lire le cher papier qui me suivait partout et que je tenais enfermé dans mon petit coffret de fer. Je le tirai du coffret, je le pliai une fois de plus pour en diminuer le volume, et je le portai dans mon corsage, sur la peau même, afin de le sentir. C'était mettre le comble à ma folie. Lui, s'accusait d'un accès de démence ; mon accès, à moi, n'était pas isolé, il durait. Je portai ce papier deux jours sans trouver l'occasion de le remettre. Il me brûlait la poitrine ; j'avais peur de le perdre, une envie grandissante de le donner et en même temps une lâche crainte de ce que je désirais faire. Je ne parle pas de pudeur ni de remords anticipé d'une faute possible : on sent trop, hélas ! qu'au point où j'en étais venue, cela ne comptait pas pour moi.

La pudeur, la honte, par un singulier renversement des rôles, elles se trouvaient, elles étaient visibles chez celui pour qui je les avais abdiquées! Positivement, son front rougissait et ses épaules tombaient en face de moi! Il n'allait pas jusqu'à m'éviter, mais ma présence lui rappelait, comme il me l'avait dit, une chose qu'il voulait oublier. Ce qu'il voulait oublier, c'était surtout le souvenir d'avoir commis une action qu'il croyait une erreur, une maladresse irréparable... L'offense? mais elle était, à mon avis, dans la recherche de l'oubli plutôt que dans l'acte qu'il voulait oublier!... S'en doutait-il un peu, et sentait-il qu'à chaque heure, il aggravait son cas à mes yeux? Il ne me fuyait pas, mais il ne me recherchait pas du tout. Il me parlait, et des mêmes sujets qu'autrefois, mais plus volontiers en compagnie et sans s'appliquer à terminer par un de ces tête-à-tête si faciles, ici, qui s'offraient pour ainsi dire, et qu'il me devait, à ce que je croyais... Traitait-il ces sujets comme autrefois? Il me semblait que non; mais c'était peut-être que les sujets, je les écoutais moins, que mon âme n'y était plus, que je pensais à autre chose?... J'enrageais, je trépignais. Je crois aussi que j'avais un peu l'air de l'attendre, de le poursuivre, et enfin de le provoquer. S'il ne m'aimait réellement pas, combien devait-il me trouver détestable! La seule pensée m'en fait frissonner aujourd'hui, et l'humiliation rétrospective m'en donne la nausée.

Une après-midi, comme je descendais au jardin, je l'aperçus sur la pelouse, assis sur le rouleau de pierre que l'on avait laissé à quelque distance du tennis. Il regardait les joueurs. Je descendis l'allée couverte où, par hasard, il n'y avait personne. Entre les troncs des tilleuls il me vit; il pouvait venir me rejoindre; je parcourus deux fois l'allée. Il ne vint pas. Moi, j'allai à lui.

Je m'assis à côté de lui sur le vieux rouleau de pierre. Son premier mot fut:

— Oh! madame, vous ne craignez pas le soleil?

Je lui dis que non. Alors il me dit:

— Mais votre petite cousine Voulasne est charmante! regardez-la donc jouer...

Je dis:

— Elle a le diable au corps.

— Joli diable, dit-il, et quel corps!

Je fus choquée, peut-être à cause d'une certaine piqûre de jalousie, mais certainement aussi par l'impossibilité absolue où j'étais de m'accoutumer à entendre un homme parler sans périphrase du corps d'une femme et surtout d'une jeune fille. Dans vingt ans, peut-être aujourd'hui même, pareille susceptibilité paraîtra ou déjà paraît bien extraordinaire. Nous étions ainsi. Je fus choquée. Il le vit, d'un bref coup d'œil suivi d'un certain froncement des sourcils que j'avais surpris chez lui, je m'en souviens bien, le soir même de la déclaration. Avais-je donc fait, mon Dieu ! encore le même visage ?

Et, parce qu'il s'aperçut qu'il m'avait choquée, il fit tout de suite l'aimable ; il me dit des phrases où s'enchâssait au moins par deux fois l'expression « une femme comme vous. » C'était une expression qu'il avait employée autrefois en me parlant de moi, sans que j'en eusse fait la remarque. Autrefois, il me semblait que je savais ce que cela voulait dire et je n'étais pas fâchée que l'on voulût dire cela de moi. Aujourd'hui, cette expression me paraissait manquer de sens. Je lui demandai, avec un peu d'irritation dans le ton :

— « Une femme comme moi !... une femme comme moi !... » Mais, qu'est-ce donc qu' « une femme comme moi ? »

Il me dit sans hésiter :

— Une femme née pour être un exemple à toutes...

— Merci.

Et il me tint, comme inédit, un discours que je lui avais déjà entendu prononcer sur les deux catégories de femmes, aussi tranchées que des espèces différentes, l'une honnête et qui, si elle manque à le demeurer, commet une erreur, l'autre qui se trompe aussi lourdement si elle prétend l'être sans en avoir la vocation.

Je n'accordais pas grande attention au discours, d'abord parce que je le connaissais et ensuite parce que je faisais cette remarque : « Jamais, autrefois, il ne se fût répété devant moi... parce que ma présence, en lui étant agréable, provoquait chez lui une attention active et minutieuse qui l'eût fait se souvenir de paroles déjà dites, et qui suscitait sa pensée, l'inspirait. » Entre temps, je remarquais aussi que son discours était le développement rigoureux de la croyance qu'il avait de m'avoir offensée... Mais l'impression qu'il me donnait d'un si grand refroidissement à mon égard m'obligeait à me demander :

« Croit-il vraiment m'avoir offensée ? Ou tient-il à me le faire croire afin que je ne l'invite pas à m'offenser davantage ? » Peut-être s'aperçut-il que je l'écoutais peu ; il me dit tout à coup :

— Prenez garde ! vous allez tacher votre petit soulier blanc...

J'appuyais, sans y prendre garde, un de mes souliers de drap blanc sur le timon en fer rouillé qui servait à tirer ou à pousser le vieux rouleau de pierre.

Et, en me disant cela, il avait, prestement, pour sauver mon soulier, touché du doigt ma cheville.

Étrange chose ! contradictions, complexités insondables de notre nature : de cet homme à qui, s'il m'eût emportée dans ses bras, je me fusse abandonnée corps et âme, — du moins, à ce qu'il me semblait,... — je ne pus supporter ce contact léger. Je retirai ma jambe d'un mouvement brusque, inconscient, exagéré, d'un mouvement de patte de grenouille galvanisée ; et, sans que ma volonté y fût le moins du monde intervenue, je m'écartai un peu de mon voisin sur le siège de pierre. Et je dus, encore une fois, c'est probable, faire la figure de mes arrière-grand'mères !...

Il eut, lui, un œil lassé qui se reporta d'instinct sur un objet agréable et suivit les mouvemens du « corps » de Pipette. Et ce qu'il eût aimé alors à dire, il ne me le dit pas. Je suivais, à la dérobée, son regard. J'en souffrais si cruellement que je dis :

— « Elle » est destinée à faire une très honnête femme, savez-vous ?

— Qui ? me dit-il en se retournant vers moi.

— La petite Voulasne.

Il éluda ma première question :

— Avouez, dit-il, que les deux autres jeunes filles sont bien insignifiantes.

— Mon Dieu ! ce sont tout simplement des jeunes filles bien élevées. Tout le monde dira d'elles ce que vous dites...

— Mais on les épousera...

— Et elles serviront d'exemple...

Ma riposte était un peu vive. Il dut la trouver hardie ; il se tourna de mon côté, et ses deux sourcils demeurèrent suspendus ; il était embarrassé pour répondre ; il me dit :

— Je leur souhaite de n'être pas aimées par d'autres hommes que leurs maris : ceux qui les aimeraient souffriraient inutilement ; elles aussi, peut-être.

— Ces femmes-là, quand elles aiment, aiment souvent plus que les autres !

— Des amoureuses repenties !... dit-il.

Il parut ennuyé. Ses yeux cherchaient à se dérober en fuyant vers les mouvemens heureux du tennis. En quelques minutes, en quelques paroles, à propos d'un banal sujet, et sans toucher directement la grande question qui gisait entre lui et moi, le fond de son cœur s'était révélé. Nous avions l'air de causer bien amicalement, assis sur notre vieux rouleau de pierre et dans une atmosphère de jeunesse alerte et joyeuse, et moi je recevais le plus effroyable choc de ma vie ; je m'entendais annoncer, par douces paraboles, la ruine totale, irrémédiable de mes espérances ; sous ce clair soleil, devant ce beau château, lieu d'enchantement, abri de tant de rêves, je voyais se fermer à jamais, à tout jamais, pour moi, les portes infranchissables du domaine de l'amour.

Je tirai de mon corsage le papier quatre fois replié. Je n'avais plus, cela va sans dire, à le donner à lire. Je le dépliai : c'était une feuille presque toute blanche. Deux lignes et demie, cela semblait être peu de chose. En déchirant le papier, je réservai la petite langue qui contenait les deux lignes et demie. Je chiffonnai le papier blanc en une boule que je jetai sur la pelouse ; et de la petite langue je fis une boulette que j'avalai sous les yeux de M. Juillet.

Il me dit :

— Que diable faites-vous là ?

— Je fais disparaître, lui dis-je, quelque chose que j'ai écrit, une fois.

Il eut un assez gentil sourire ; il n'était pas du tout obligé de comprendre ce que j'avais fait.

Et il me dit, un peu taquin, comme en ses bons momens :

— Que vous êtes jeune ! Il y aura toujours en vous de la pensionnaire !...

En effet, c'était un geste de pensionnaire que je venais d'accomplir.

Mais il restait en moi, comme en beaucoup de femmes, bien plus de ce que fut la « pensionnaire » qu'il ne le pouvait croire et que je ne le croyais moi-même.

Le soir de ce même jour, après le dîner, à l'extrémité de la terrasse aux grenadiers, j'allai m'accouder, un peu à l'écart, à

la balustrade, et je regardai, au-dessous de moi, l'eau de la douve sombre et silencieuse, qui avançait comme un enterrement. C'était le soir d'un des plus tristes jours de ma vie ; j'étais tellement contusionnée que je ne pensais à rien. Une lueur, provenant des fenêtres éclairées, se diffusait à la surface de l'eau, tout juste pour permettre de discerner de menus objets qu'entraînait le courant, lent et lourd : une feuille de platane, étalée comme une grande patte de canard, un brin d'herbe, une tige de roseau brisée. Soudain, je poussai un cri parce que je croyais apercevoir un animal ; tout le monde vint autour de moi s'accouder ; c'était un pauvre petit chat de quelques jours, le ventre gonflé, les membres étendus comme la peau d'une descente de lit. On le regarda s'en aller, doucement, dans l'ombre de ce triste fossé. Mme Du Toit admonesta un domestique en lui rappelant qu'elle avait défendu qu'on jetât aucun objet dans la douve ; et puis tous s'éloignèrent de moi, sauf M. Juillet, accoudé tout près. Il eût pu très bien donner une suite à la conversation de l'après-midi, à supposer qu'il n'eût ni compris ni voulu le sens définitif qu'elle avait pris pour moi. Il me parla simplement de son voyage.

Et désormais il ne craignit plus de s'approcher de moi, de causer avec moi, mais sans plus jamais faire allusion à « l'instant de démence. » Notre affaire avait été réglée, une fois pour toutes, par notre échange de propos indirects, sur le rouleau de pierre.

Ma boule de papier roula pendant trois jours sur la pelouse. Du haut de la terrasse, je la voyais ; quand je passais sous l'allée couverte, je la regardais, déplacée par le vent, déformée par la rosée de la nuit qui peu à peu en élargissait la tache blanche. Lorsque M. Du Toit arriva, son premier coup d'œil, du haut du perron, fut pour cette tache blanche sur la pelouse et il s'écria :

— Ha !. qui est-ce qui laisse traîner de la paperasse sur la pelouse ?

Je dis :

— C'est moi !

— Cela m'étonne de votre part ! dit-il.

Mais sa figure se radoucit aussitôt à cause de l'indulgence qu'il avait pour moi, femme irréprochable entre toutes !...

XIII

Les témoignages si particuliers d'estime qu'à tout instant M. Du Toit m'accordait, ne me gênèrent pas, tant que l'amour en moi eut toute sa virulence. Un nuage épais, qui m'environnait, me cachait le monde et moi-même, et m'abusait sur la valeur des choses. Tout à coup, les témoignages de M. Du Toit me gênèrent.

A la suite de la conversation sur le rouleau de pierre, j'avais été plongée dans une hébétude telle que l'on ne saurait dire si l'on y souffre ou bien si l'on n'y éprouve pas une espèce de plaisir barbare qui vient de sentir qu'on ne pourrait souffrir davantage. C'est une stupeur qui trompe nos bourreaux et peut leur donner à croire que nous sommes insensibles. Le soir où je regardais le petit chat noyé dans l'eau de la douve, et où M. Juillet me parlait de son voyage, M. Juillet se disait probablement : « Comme elle est tranquille ! c'est fini ; on a toujours tort de s'imaginer que cela va faire des histoires... » Je pleurais, presque tous les soirs, à mon balcon, avant ce soir-là, mais ce soir-là je n'ai pas pleuré. Et, depuis ce soir-là, les jeunes gens, les jeunes filles étant partis pour faire place aux amis du président, et Pipette demeurant seule de ce petit monde, à Fontaine-l'Abbé, je jouais, après le dîner, quelques airs de valse pour faire danser Pipette, soit avec son beau-frère Albéric, soit aussi avec M. Juillet !... Et lorsque Pipette valsait avec M. Juillet, mes mains ne tremblaient pas, sous mes doigts si calmes naissaient et se répandaient ces ondes amoureuses, sensuelles et troublantes qui font pencher les têtes, clore à demi les yeux, frissonner la taille sous le bras qui la presse, et dont les effets semblent à tous salutaires du moment qu'ils sont produits sur des jeunes filles à marier.

Mais M. Du Toit commença à me proposer trop souvent comme exemple à la jeune Voulasne pour qui il n'avait pas toute l'indulgence de sa femme. Mme Du Toit elle-même, il est vrai, se montrait à présent plus serrée, à l'égard de Pipette, soit à cause de la présence du président et de ses nouveaux hôtes, soit qu'elle se fatiguât des incartades de la jeune fille, parfois vives, soit qu'une apparence de flirt avec M. Juillet lui parût inopportune, soit enfin qu'elle fît involontairement expier

à Pipette l'échec, hélas! probable de toute la fameuse stratégie matrimoniale : les trois jeunes gens s'étaient montrés pourtant au mieux avec Mlle Voulasne ; aucun n'avait fait mine, en partant, de la vouloir épouser. Bref, Pipette, telle qu'elle était, n'ayant pas enlevé un mari, on essayait de dompter la farouche Pipette. Et de même que j'avais été le modèle proposé à sa sœur Isabelle, j'allais servir désormais d' « exemple » à Pipette !

Tout le temps qu'une image nette et de relief un peu vigoureux ne s'était pas présentée à mon esprit pour figurer ma conduite d'amoureuse, celle-ci bénéficiait de toute ma complaisance ; soudain, un beau jour, à table, M. Du Toit, d'un mot d'ailleurs très discret, très supportable, ayant fait allusion, en souriant, à je ne sais quelle de mes prétendues « vertus, » l'idée me vint que quelqu'un pouvait se lever, là, devant tous ces juges assemblés, et déclarer que si M. Un Tel, ici présent, eût voulu de moi, je serais aujourd'hui sa maîtresse. L'image, le ton des paroles, leur sens, cela fut devant moi comme une hallucination. Ce n'était pas une épouvante si chimérique ; quelqu'un était là qui eût pu, en somme, à la rigueur, se lever et parler ainsi, et moi, à supposer un « instant de démence, » — j'en avais bien eu d'autres, — je pouvais moi-même me lever, m'accuser publiquement, dire cela !... Et cela, ç'aurait été la vérité, la vérité vraie, celle dont le visage vous éblouit !... J'eus peur.

Cela m'écrasa. Pas une seule fois, jusque-là, je n'avais éprouvé le sentiment de la honte. L'année précédente, quand sur les marches du perron, là, tout à côté, j'avais senti que l'amour me possédait, j'étais fière ; lorsque j'étais parvenue, dans les toutes dernières semaines, pour ainsi dire au faîte de mon exaltation amoureuse, lorsque la réalisation même osait se présenter à mon imagination, je ne me sentais pas amoindrie ; aujourd'hui, l'image de ce qui eût pu se faire et ne s'était pas fait, s'offrant à mon esprit, je me sentais foulée aux pieds, réduite à l'état de boue. Plus misérable, hélas! que je ne le donne à entendre ! car ce n'était pas encore tant, je le crains, la honte de ce que j'avais fait, qui m'abîmait, que le regret dépité de n'avoir pas réussi à faire davantage! Je n'en étais pas au repentir amer, mais saint, qui déjà rachète, mais au dégradant dégoût de m'être offerte au péché et d'avoir vu le péché se détourner de moi!... Une telle extrémité de bassesse me fut sen-

sible, pendant qu'un vieux monsieur me parlait à droite, qu'un autre me versait du vin, à gauche, pendant que le maître de maison formulait éloquemment mes louanges !

De cet état de prostration, le chagrin me tira. Le chagrin me releva à mes propres yeux. C'était un chagrin immense, profond comme mon amour même ; intermittent comme un sanglot. Quand mon chagrin éclatait, je ne me voyais plus qu'amoureuse et malheureuse ; j'avais pitié de moi-même ; je pleurais si fort, et si abondamment, que je n'aurais pu, alors, ni m'en vouloir ni me mépriser. Quand il faisait trêve, c'était pour céder à mon écœurement et à mes nausées. Alternatives de clarté et de nuit, comme dans un tunnel percé de jours fréquens. Au fond, j'étais d'une grande ignorance des procédés de la passion et des phénomènes que j'avais subis ; ma solitude était complète ; je ne pouvais m'ouvrir de mon tourment à personne ; et ce que j'avais fait, l'énormité de ce que j'avais fait durant l'étrange maladie de ma conscience, ne se révélait à moi que par bribes, à mesure que se multipliaient en moi les intervalles lumineux.

Quel réveil, le jour où il fut établi, à mes yeux, que moi, la scrupuleuse et la timorée, moi la correcte et la délicate, j'avais eu tout simplement plus d'audace que la plupart des femmes dont les mœurs me scandalisaient ! Moi ? mais je m'étais tout simplement jetée à la tête d'un homme ! Moi ? mais sans que cet homme m'eût dit jamais un mot d'amour, sans que cet homme m'eût témoigné qu'il me désirait, moi ? par mes assiduités, par ma tendresse non retenue, par tout le feu qui rayonnait de moi, par cette imploration que tous mes gestes probablement traduisaient, j'avais dû contraindre un homme à prononcer cette formule dont la banalité et le caractère artificiel m'avaient tant stupéfaite, et tout de même satisfaite !... Moi, moi ? j'avais mis un homme en demeure de me faire cette grâce, cette charité !... Sans qu'il tînt beaucoup aux minces avantages qu'il en pouvait retirer, oui, moi, j'avais acculé cet homme à endosser la responsabilité de détourner de ses devoirs « une femme comme moi ! » Car enfin, soyons francs, il s'entendait à merveille avec moi ; il prenait plaisir à bavarder avec moi, oui, — surtout chez sa tante où toutes les autres femmes l'ennuyaient ; — il avait même une complaisance particulière pour moi ; il regrettait peut-être, je l'ai déjà dit, de ne m'avoir

point connue en un temps où il eût pu m'épouser ; oui, oui, oui ! mais avec tout cela, il ne me parlait point d'amour !... Une femme plus expérimentée que moi ne s'y fût pas trompée ; elle eût à temps brisé son élan, évité de s'écorcher à ce mur contre lequel je poussais un homme embarrassé m'aimant bien, mais pressentant en moi ce qui, en effet, allait se produire, ce qui se produisit aussitôt dit le mot fatal, un homme pressentant qu'il y avait en moi, sous la femme amoureuse, si passionnée fût-elle, un mystérieux et insurmontable obstacle à ce que je fusse jamais la maîtresse de quelqu'un.

Cet obstacle s'était élevé de moi, à mon insu et contre moi-même, il m'avait environnée, encerclée comme la ceinture d'une forteresse ; et de quel revêche système de défense avais-je dû être hérissée tout à coup pour qu'un homme qui venait de se déclarer comprît, dans l'instant, à mon seul aspect, que je n'étais pas de l'espèce des femmes dont on tire le plaisir ! — Mais il le savait depuis longtemps ! et c'était pour cela, probablement, qu'il ne me parlait pas d'amour !... — Oui, oui, il le savait ; il s'en doutait du moins ; mais moi, ne semblais-je pas lui affirmer le contraire ?... Et lorsque enfin il avait pris la soudaine décision d'agir, un visage que je ne gouverne pas, un visage, il faut le croire, aussi mien que le mien, l'avait fait reculer d'effroi... Ce visage, quand j'y songe, je crois que c'était ce qu'on appelle « l'air de famille, » qui rapproche les plus fraîches fillettes du masque décrépit des aïeules, et le poupon naissant d'un arrière-grand-oncle, foudre de guerre et moustachu ; c'était l'air de famille qui me liait sans doute à une longue lignée d'honnêtes grand'mères, autant et plus peut-être que mon éducation si idéaliste et si pure ; c'était un ensemble, une accumulation de mœurs réservées et contraintes, force puissante, bien supérieure à nous-mêmes, et à notre meilleure volonté individuelle.

Dans les instans de lucidité qui me cinglaient comme des éclairs durant ma grande perturbation, je commençais à entrevoir l'homme que l'amour avait transfiguré à mes yeux et que ma chasteté héréditaire avait fait reculer. Il était apte à tout comprendre, et il s'était plu à comprendre mes aspirations vers une vie moins matérielle et moins rudimentaire. Mais il se plaisait autant à comprendre celles de la jeune Voulasne qui consistaient à jouer, sauter, danser, tonitruer, cavalcader,

dépenser une activité physique surabondante, et dont surtout la jeune chair exerçait un attrait sur les hommes. Il savait lui parler comme il avait su me parler à moi ; comme il avait su parler, peut-être, à une Mme Le Gouvillon... Il était le seul homme, à Fontaine-l'Abbé, qui sût amuser Pipette. Il aimait dans la femme autant la légèreté que la gravité; il avait de l'admiration sincère pour les pures, et des argumens pour les encourager dans la bonne voie; mais il appréciait, d'un point de vue différent, les autres, et s'il les accompagnait dans leur chemin non classé, je ne pense pas que ce fût pour les remettre sur la grande route... Ses opinions demeuraient, en tous les sujets, cohérentes et conformes à celles qui régnaient dans la famille Du Toit, mais il ne conformait pas sa vie strictement à ses opinions. Il avait un démon intérieur, avouait-il lui-même, avec lequel tantôt il se colletait, tantôt, bras dessus bras dessous, il « tirait des bordées. » Son oncle disait de lui : « C'est un impulsif, comme les génies et les propres à rien. » Je me rappelais lui avoir entendu réciter par cœur une page de Rousseau ; — il me cita son auteur, ce jour-là : pourquoi ?... — et j'ai depuis retrouvé la page, après l'avoir beaucoup cherchée ; elle projette une grande lumière sur son caractère : « Rien, dit Jean-Jacques, n'est si dissemblable de moi que moi-même... Quelquefois je suis un dur et féroce misanthrope, en d'autres momens, j'entre en extase au milieu des charmes de la société et des délices de l'amour. Tantôt je suis austère et dévot, et, pour le bien de mon âme, je fais tous mes efforts pour rendre durables ces saintes dispositions : mais je deviens bientôt un franc libertin... » Voilà pourquoi M. Juillet était suspect aux Du Toit.

Mais lorsque je retombais au creux de mon chagrin, seul, le souvenir me restait des choses si belles qu'il m'avait dites parfois et qu'il avait si bien l'air de ne dire que pour moi. N'était-il pas sincère, à ces momens-là comme aux autres? Les momens les plus doux de ma vie !...

Lorsqu'il partit, je fus précipitée au dernier degré de ma misère.

Il partit parce que Mme Du Toit lui avait demandé pourquoi il n'épouserait pas la petite Voulasne.

Pipette, qui ne cachait pas ses impressions, en le voyant partir, dit :

— Ah! bien, ça va être gai, ici, sans vous!

Je la trouvai délicieuse de penser et de dire cela. Si je n'avais pas su pourquoi il partait, j'aurais peut-être été jalouse. Pauvre Pipette! elle ne savait pas, elle, la cause de ce départ; et je m'apprêtais à partager un peu avec elle ma tristesse, sans parler de lui trop directement, moi du moins, mais en échangeant entre nous de petites plaintes.

Il partit par le même train qui m'avait emportée l'année précédente; un train de fin d'après-midi qui permettait de se dire adieu au goûter. La voiture attendait dans la cour pavée; tout le monde vous reconduisait jusque-là; on se serrait la main, on disait les mots ordinaires, et puis la voiture s'en allait en grimpant l'allée en lacets, avant de disparaître sous les châtaigniers.

Un an auparavant, quand c'était moi qui partais, il était demeuré un des derniers dans la cour, à regarder s'éloigner la voiture. M. Du Toit ne faisait point à son neveu l'honneur d'interrompre sa chasse pour lui dire adieu, de sorte que nous n'étions plus là qu'entre femmes sur le pavé, et personne ne resta. En rentrant par le corridor dallé, aux murs blancs, où étaient des têtes de cerfs et des gravures représentant des prises de villes par le roi Louis XIV, et qui s'éclairait tout au long sur la façade Nord, par de nombreuses fenêtres, je me retournai du côté de l'allée sinueuse, et je vis la voiture déjà rapetissée et affectant de fantastiques formes, à travers les vieilles vitres, les unes bleuâtres, les autres vert bouteille, certaines incolores, toutes inégalement aplanies. Cela faisait un peu mal au cœur...

Pipette avait décroché dans le corridor une ancienne corde à sauter suspendue au portemanteau, et, étant repassée dans la cour pavée, sautait à la corde. J'étais convaincue qu'elle avait pourtant du chagrin. Je lui dis, bêtement, sans trop penser à rien, ce qu'on m'avait dit tant de fois à moi-même, et dans les momens où cela convenait le moins :

— Comme vous êtes jeune!

Elle ne me répondit pas. Elle fermait aux trois quarts les paupières ; la corde claquait à intervalles réguliers en touchant le sol et semblait couper autour du corps entier de la jeune fille tous les fils qui la pouvaient relier au monde extérieur.

XIV

On sait comment les jours mauvais se groupent d'ordinaire et se mettent volontiers bout à bout de manière à former ce qu'on appelle une série noire. Ce ne fut pas le lendemain du départ de M. Juillet, ce ne fut pas le soir de ce départ, ce ne fut même pas trois heures après la disparition de la voiture sous les châtaigniers de Fontaine-l'Abbé, que mon petit Jean tomba malade. Rien ne le faisait redouter dans la première partie de la journée ; il avait très peu mangé au déjeuner, il n'avait rien pris au goûter, mais c'était un enfant à l'estomac capricieux à qui cela arrivait maintes fois ; il jouait sans turbulence, de coutume ; personne n'avait remarqué qu'il était sans entrain. Tout à coup la fièvre le prit, une fièvre violente. Je me souvins qu'on avait parlé dernièrement, à mots couverts, de peur que j'en fusse inquiète, d'un cas de croup dans le pays. Je fus épouvantée. J'ouvrais la bouche du pauvre petit qui criait comme si je l'étranglais; je lui trouvais la gorge rouge.

— Mais, me faisait observer Mme Du Toit, pour le moindre bobo à la gorge ils ne l'ont pas moins rouge!... Il aura pris froid ;... une petite angine, peut-être !... Le croup ! ma bonne amie, mais un enfant qui a le croup, on ne l'entend plus !...

— Mais ! disais-je, ce n'est peut-être que le commencement; il l'aura demain !... Et la scarlatine !... Me voyez-vous ici avec une scarlatine, à huit kilomètres du médecin !...

Mon idée première, immédiate, avait été d'emmener mon enfant à Paris. On me trouvait folle. Pourquoi tant d'alarme sous le prétexte qu'un enfant a la fièvre?

— Attendez le médecin, tout au moins ! Le fils du jardinier est monté sur sa bicyclette; il va prévenir le docteur Houdart...

— Mon Dieu ! mon Dieu !... une heure plus tôt ! la voiture qui conduisait justement au train de Paris !...

J'étais affolée; je pensais à ce qui aurait pu être, à ce que j'aurais pu faire : si je n'avais pas perdu cet enfant de vue, si je n'étais pas restée au goûter, si je ne m'étais pas attardée dans la cour pavée, dans le corridor, on eût pu encore faire signe à la voiture, et j'emmenais mon enfant à Paris !...

Le fils du jardinier revint sur sa bicyclette, à peu près en même temps que la voiture ; il avait laissé un mot chez le docteur

Houdart, mais le docteur Houdart était en visites, et dans une direction opposée à Fontaine-l'Abbé! Point d'autre médecin dans la petite ville... A quelle heure ce satané médecin viendrait-il? Viendrait-il aujourd'hui ? Et qu'était-ce que ce médecin? Un jeune homme, nouvellement établi ; on le disait très bien ; mais qu'est-ce que cela prouve? Avait-on eu personnellement affaire à lui? Non.. Et si c'était le croup !... Dans ce temps-là on ne connaissait pas le sérum ; il fallait pratiquer d'urgence une opération difficile... Envelopper mon enfant, le porter dans mes bras à Paris ; voilà ce que je voulus à toutes forces. Il n'y avait pas de train avant onze heures du soir. Si le médecin n'était pas venu à dix heures, je partirais. Mais j'étais d'avance décidée à partir : quelque chose en moi voulait, voulait absolument que le salut de mon enfant ne fût qu'à Paris. Mais je risquais, dans le trajet, long, en pleine nuit, d'aggraver l'état du pauvre petit? On me le disait. Je n'en voulais rien croire. C'était un entêtement étrange, farouchement obstiné. Nous avons des raisons d'agir que, vraiment, nous ne connaissons pas. Le docteur Houdart vint à neuf heures ; il avait l'air d'un homme méticuleux, très prudent; il ne me parut pas avoir le coup d'œil assuré du médecin qui devine; il ne pouvait rien affirmer, il fallait attendre ; il reviendrait le lendemain. Il connut ma décision d'emmener l'enfant, il ne la combattit pas assez pour m'obliger à rester.

Grave affaire au château : supplications, partis divers, la plupart comprenant mon inquiétude, mais n'approuvant pas ma détermination ; désespoir de Pipette qui se lamentait déjà parce que la voiture avait rapporté le courrier pris à la poste, et une lettre de ses parens partis pour l'Espagne !... Sans elle, sans sa sœur, sans avoir averti ni l'une ni l'autre !... « Un tour de Chauffin, disait-elle ; il se venge !... » Albéric et Isabelle pestaient comme la jeune sœur ; ils se rappelaient le voyage d'Italie, l'année précédente, à pareille époque. A n'être pas chez les Voulasne, cette année ils perdaient l'Espagne !...

Je fis, moi, un voyage de nuit pénible; mais, aussitôt dans le train roulant vers Paris, je ne sais pourquoi, la confiance renaquit en moi. Fontaine-l'Abbé me semblait le tombeau ; Paris, que j'atteindrais dans la matinée, me parut le port, le salut assuré. J'avais fait monter Suzanne avec la bonne, dans un autre compartiment, afin d'éviter les contacts avec le petit malade ; aussitôt à Paris, j'expédierais Suzanne en Touraine...

Personne ne peut douter de la sincérité de mon tourment. Quand on va oser ce que je m'apprête à dire, on ne mesure pas l'étendue de la franchise... Ma conscience, je le jure, n'éclairait pas en moi une autre pensée que celle de mon enfant malade, de mon autre enfant qui pouvait le devenir... Eh bien ! — et je le dis pour peindre l'amour tout entier, avec ses conséquences, — je me demande aujourd'hui si j'eusse éprouvé pareille démangeaison de conduire mon enfant malade, à Paris, dans le cas où cette maladie se fût déclarée la veille, par exemple, ou trois jours auparavant, M. Juillet étant encore à Fontaine-l'Abbé !...

*
* *

Vers sept heures et demie du matin, nous arrivions à la maison sans que le petit, par une bénédiction du ciel, eût souffert du froid; c'était plutôt miracle qu'il n'eût pas été étouffé sous l'amoncellement de châles, de couvertures, de foulards, dont on nous avait surchargés au départ; d'ailleurs, à peu près tout ce que, dans notre fuite précipitée, nous avions pris comme bagages. Le fiacre aussitôt arrêté, je sors avec mon précieux fardeau entre les bras. A ma grande surprise, le concierge, qui balayait l'entrée, ne donne pas grand signe d'étonnement de nous voir ainsi revenir à l'improviste ; il touche à peine de la main sa calotte.

— Ah ! mon pauvre monsieur Bailloche, rendez-moi le service de sauter dans la voiture qui nous a amenées et de courir chez le docteur Clair, et dites-lui qu'il vienne en commençant sa tournée, que mon petit garçon est mourant... entendez-vous ?... mourant !...

Je me précipite dans le corridor d'entrée au fond duquel est la loge.

La concierge, occupée à se coiffer, entr'ouvre le carreau, fait un petit signe de tête un peu familier, elle d'ordinaire si prévenante. Je dis en passant, avec mon lourd paquet vivant sur les bras : « Ah ! ma pauvre madame Bailloche ! » ce qui signifiait pour moi : « J'ai bien du malheur avec mon pauvre petit... » Entre femmes, on attend sur ces sujets un signe de commisération, un mot interrogatif. Mme Bailloche ne me dit rien. Des premières marches de l'escalier, je lui crie :

— Ah çà! est-ce que vous auriez été informée de mon retour?

L'idée m'était venue que Mme Du Toit avait pu faire avertir le concierge par télégramme.

Mme Bailloche me répond :

— Monsieur ne nous a rien dit.

— Comment! Monsieur?...

Je savais mon mari dans la Dordogne. Madame Bailloche en quelques mots rapides, débités sur un ton étrange, m'apprend que Monsieur est de retour depuis le commencement de la semaine. Je ne veux pas m'arrêter, pourtant; je monte, je monte l'escalier, tout en regardant au-dessous de moi la tête de la concierge aux cheveux épars et aux petits yeux vairons où semble contenue je ne sais quelle humeur perfide... Mon mari est revenu depuis le commencement de la semaine; et il ne m'en a pas avertie! Il n'était pas convenu qu'il dût revenir à Paris; nous devions, comme l'année précédente, nous retrouver à Chinon... Et cet air des concierges!... Que se passe-t-il?... Mon cœur bat si violemment que je suis obligée de faire une station à chaque palier... Ma femme de chambre m'a rejointe ainsi que Suzanne, et elles montent devant moi :

— Monsieur est là, à ce qu'il paraît!... Ton père est là, Suzanne!...

Suzanne qui faisait la sérieuse, à cause de son petit frère malade, ne contient plus sa joie à l'idée que son père est là. Au cinquième, elle carillonne et crie : « Papa!... papa!... »

Jusque de l'étage inférieur, j'entends le bruit bien connu de la chaîne de sûreté, du verrou, puis la voix du papa étouffée par les embrassemens et les rires de Suzanne, qui s'est barbouillée de savon, son père ayant été surpris le blaireau à la main. J'arrive enfin :

— C'est Jean qui est malade... J'ai voulu le ramener dare dare... La concierge est chez le docteur Clair...

Une fois chez moi et ayant vu mon mari vivant, et debout, je ne songe même plus à m'informer du motif qui peut faire qu'il soit là, et non dans la Dordogne; je ne songe plus qu'à coucher mon petit dans son lit, à épier la sonnerie de l'entrée, la visite du docteur.

Après s'être informé de ce qui concerne le petit malade, la première question que mon mari me pose est celle-ci :

— Avez-vous eu là-bas des nouvelles des Voulasne?

— Des Voulasne? mais oui : ils sont partis pour l'Espagne.

Il sursaute :

— Quand ça?... Mais depuis quand?...

— La nouvelle en est parvenue hier ; ils ont écrit à leurs filles, de Burgos...

— Leurs filles ne les savaient donc pas partis?

— Mais non! elles sont furieuses...

Je le voyais s'effondrer comme j'avais vu le faire Isabelle, Pipette, Albéric lui-même, à l'annonce de ce voyage impromptu :

— Eh bien! dis-je, qu'est-ce que cela peut vous faire? Comptiez-vous être du voyage?

Il m'écoutait à peine; il se livrait à un calcul de dates. Il aboutissait à une conclusion qui lui paraissait désastreuse :

— Ils ont pu ne quitter Dinard que dimanche!...

— Eh bien ?

— Je cherche, dit-il, à me rendre compte, parce que je leur ai écrit, et n'ai pas reçu de réponse...

— Comment! vous attendiez une réponse des Voulasne?...

La négligence des Voulasne était, entre nous, matière ordinaire à plaisanterie. Il ne dit rien, mais souleva tous les muscles de son visage, ce qui semblait signifier que le cas était de nature à modifier les us et coutumes des Voulasne eux-mêmes.

Et son attitude à lui, en effet, était telle que, penchée sur mon pauvre petit dont le front avait la chaleur d'un linge ébouillanté, je commençais à doubler mon inquiétude de celle qui bouleversait mon mari.

A ce moment, on sonna. Je bondis, je fus à la porte d'entrée sans attendre l'intervention de la bonne, et j'ouvris au docteur comme à un sauveur. Le bon docteur Clair, qui connaissait mes enfans, qui les avait un peu mis au monde, accourait, avant l'heure de la première visite, et dans la voiture même que j'avais envoyée le chercher. M. Bailloche était monté avec le docteur et me réclama à la porte le prix du fiacre.

— C'est bon! c'est bon! voulez-vous avoir la complaisance de payer le cocher, nous réglerons ça...

M. Bailloche tournait entre ses doigts sa calotte, il avait une mine singulière et me manifesta qu'il préférait être réglé sur

l'heure. Je ne comprenais absolument rien à une exigence aussi insolite; je dus regagner ma chambre où j'avais laissé mon porte-monnaie; mais, une fois-là, j'oubliai le concierge pour n'être plus qu'à la consultation. Il fallait une bougie, une cuiller à potage pour servir de réflecteur, une autre pour peser sur la langue du pauvre petit. Et pendant que le docteur, armé de cet appareil, examinait la gorge, moi, haletante, je regardais la figure du docteur, comme si le destin allait s'y inscrire en caractères déchiffrables.

Je n'y lus rien du tout; et, comme le docteur Clair ne se pressait jamais ou voulait avoir l'air de ne jamais porter un diagnostic hâtif, il prit le temps de souffler la bougie et de reposer sur la table de nuit ses deux cuillers, avant de me dire :

— C'est une affaire de quarante-huit heures... une angine herpétique... trois boutons en pleine floraison... Il a dû faire cette nuit une fièvre de cheval?... Et vous êtes partie, comme ça, avec un enfant dans cet état?...

Je lui énumérai mes raisons: huit kilomètres de la ville, médecin inconnu, hésitant; ma crainte d'une maladie grave dans ce désert qu'est la campagne... Il ne m'approuvait ni ne me blâmait. Je crois que, si la maladie eût été grave, il eût été content de tenir l'enfant sous sa main; mais il se trouvait que la maladie n'était pas grave, et il me dit :

— Que vous êtes nerveuse!

Il eût pu m'attraper, à présent! cela m'eût été bien égal; j'étais soulagée, tranquillisée. Et je pensais que le médecin de campagne, là-bas, tel que je l'avais vu, n'eût pas été homme à se prononcer si catégoriquement, et nous eût fait languir d'inquiétude. Nous voulons tout de suite savoir. Au fond, nous pensons beaucoup à nous-mêmes jusque dans les tourmens que nous causent les malades les plus chers.

En reconduisant le docteur, je trouvai la porte ouverte et le concierge qui était resté là.

— Comment! vous voilà encore! Vous n'avez pas payé le fiacre?...

— J'attends l'argent..., dit-il, d'un ton finaud qui me parut impertinent et même désobligeant devant le docteur.

Je lui remis dix francs pour payer le fiacre. Il me demanda :

— Faudra-t-il prendre là-dessus les deux petites courses que ma femme a déjà avancées à Monsieur?...

— Prenez donc! lui dis-je en refermant la porte et retournant à mon malade.

Le papa devait se charger de porter lui-même l'ordonnance chez le pharmacien. Je poussais des soupirs : « Ça ne sera rien! ça ne sera rien!... une angine... » Mais lui, qui n'avait pas traversé mes inquiétudes, ne participait pas à ma détente heureuse. Et il me fallut revoir son teint bilieux pour me rappeler où nous en étions lorsque le docteur avait sonné. L'affaire du voyage Voulasne!... Mon mari poursuivant ses calculs, — que je ne me charge pas de reconstituer, — aboutissait à conclure que les Voulasne avaient très bien pu ne quitter Dinard que deux jours après réception de sa lettre; et il voulait me faire juge du cas. Moi, à qui l'on eût fait adopter tous les calculs du monde, je lui disais : « Mais, qu'importe? quelle importance cela peut-il avoir? » Je voyais bien qu'il avait un très gros souci et qu'il hésitait à me le confier.

— Ce sont bien eux, s'écriait-il; ah! je les reconnais bien là... Ils sont capables de s'être dérobés!...

— Pourquoi?...

Il ne me le disait pas encore. Je lui rapportai les suppositions, les soupçons, si l'on voulait, que ce voyage inopiné nous avait inspirés, à Fontaine-l'Abbé : un coup de M. Chauffin pour se venger de Pipette et obliger en même temps le couple Albéric à se morfondre à la campagne tout l'automne...

— C'est plausible, me dit mon mari; mais voilà ce qui s'appelle une coïncidence!...

— Une coïncidence?...

— La réception de ma lettre qui, j'en suis certain, leur est arrivée tel jour; leur départ, très probablement le surlendemain pour un voyage dont il ne fut auparavant jamais question...

— Eh! mon Dieu! que pouvait donc bien contenir cette lettre?

Il parut fauché tout à coup comme une gerbe d'épis, s'affala sur un fauteuil bas où j'avais jeté toutes les couvertures prêtées par Mme Du Toit :

— L'aveu, dit-il, d'une grande, d'une très grande détresse.

Et je me souviens qu'avant d'être touchée par l'annonce de

la catastrophe, je ne pus m'empêcher de manifester mon étonnement que l'aveu en eût dû être fait aux Voulasne. Pourquoi aux Voulasne?

Mon mari n'avait jamais cessé de croire que son salut reposât dans la maison de ses cousins ; il les tenait pour sa Providence ; on eût dit qu'il se les fût de tout temps réservés pour le jour du malheur... Si je ne partageais point son sentiment, ce n'était pas que je les tinsse pour incapables de rendre quelque service ; mais je savais, par mainte épreuve, que c'étaient des gens qui ne voulaient pas, qui ne voulaient absolument pas être ennuyés, et que les joindre pour leur demander quoi que ce fût qui n'eût point de rapport avec un divertissement, était l'entreprise la plus insensée.

Et donc, voilà qu'ils étaient encore une fois en voyage! Je me remémorais leur départ opportun au moment de la cérémonie du mariage à Chinon...

Enfin, mon mari me raconta, lui qui ne disait jamais mot de ses affaires, la triste affaire qui l'accablait. Une affaire que lui avait passée Grajat, il y avait plus de quinze ans : l'adjonction d'une aile à un corps de logis ancien, en Dordogne, sur un terrain sableux. Il y avait eu difficulté à construire, risques à courir ; Grajat d'ailleurs avait averti, en se déchargeant d'un travail qui l'ennuyait sur un jeune architecte encore inconnu et dont il piquait l'amour-propre. Le jeune architecte s'en était tiré; sa réussite même avait fait un certain bruit, l'avait servi dans sa carrière, et il ne pouvait de ce chef adresser aucun reproche à Grajat.

Mais, au bout de dix-sept ans, l'aile tout entière se lézardait, nécessitait de coûteux travaux d'étayage, de reprise des sous-sols, causait d'importans dommages, les locaux étant devenus inutilisables. C'était pour cette construction que mon mari avait été si fréquemment obligé d'aller en Dordogne; il ne s'en était pas vanté... — Enfin, et malgré tous les travaux supplémentaires, un dernier glissement du sol emportait tout ce que l'ingéniosité, la hardiesse ou la ténacité des architectes modernes avaient ajouté à un vieux bâtiment demeuré depuis trois siècles manchot, et laissé tel, probablement, par la prudence des bonnes gens du temps, moins préoccupés de prouesses ou de bénéfices pécuniaires que d'œuvres durablement établies. Enfin, la responsabilité incombait à l'architecte

constructeur. On plaiderait, oui, sans doute, me disait mon mari, mais pour faire fixer l'indemnité par le tribunal, non pour en esquiver le paiement. Le propriétaire du château était un vigneron du Bordelais, assez âpre, et à court d'argent dans le moment; il proposait une transaction. Le chiffre de la transaction, débattu, finalement accepté en principe, était de cent mille francs. Mon mari affirmait qu'éviter, à ce compte, le bruit du procès et l'indemnité prévue était avantageux. Ces cent mille francs, il me confessa qu'il ne les avait pas, qu'il n'avait rien. C'étaient ces cent mille francs qu'il demandait à ses cousins Voulasne.

— Pourquoi pas à d'autres?

— Ce n'est pas si facile que cela!...

— Comment!... un architecte... Vous... cent mille francs!...

Il leva sur moi des yeux misérables, des yeux que je ne lui connaissais pas, des yeux de ces bons animaux de chiens qu'on a tapés et qui vous regardent en levant vers vous une patte si tendre... Je sentis ma gorge se contracter. Je m'approchai de lui; je lui touchai la main. Alors je vis de chacun de ses yeux sourdre une grosse larme qui lui coula sur la joue et dans la moustache avec une rapidité étonnante, comme si c'eût été une petite bille de cristal.

Il n'avait pas de crédit! Il n'avait jamais dû exécuter de travaux considérables, ou bien il était, comme me l'avait dit Grajat, maladroit en affaires... Peut-être aussi, pensais-je, était-il simplement très honnête?... Il n'avait non plus jamais cessé d'être rongé par sa sœur à qui je le soupçonnais de fournir de l'argent, soit directement, soit par l'intermédiaire de la vieille mère, afin d'éviter qu'elle ne fût tentée de s'en procurer d'une manière indécente... De ses affaires, dont il ne m'informait point, par principe, je ne connaissais qu'une conséquence: la maigreur de notre budget; mais en me remettant, d'ailleurs très ponctuellement, l'argent du ménage, ne me disait-il pas souvent : « Je ne suis plus jeune, il faut faire des économies pour vous et vos enfans... » Eh bien! il n'avait pas fait d'économies.

J'étais surprise qu'il n'eût pas recouru, dans sa détresse, à Grajat qui en était la cause initiale, et avec qui il demeurait en relations; mais, à l'interroger là-dessus, j'aurais préféré la misère. Et d'ailleurs, s'il ne recourait pas à Grajat, n'était-ce

pas qu'il l'avait déjà fait en vain? Il recourait à ses cousins Voulasne.

Il reçut de ses cousins Voulasne, huit jours plus tard, une carte postale expédiée de Séville, toute remplie par les exclamations ordinaires aux voyageurs : joie, admiration, ciel idéal, affolement produit par le légitime désir de s'instruire, oubli de tout dans une enivrante activité, courses de taureaux par-dessus le marché! Un coin de la carte, un petit triangle, séparé même du reste par un trait de plume, au-dessous des initiales de Gustave et d'Henriette, contenait cette simple allusion à la lettre qui rendait mon mari si anxieux : « Bien attristés par votre mot, mais, hélas! que nous sommes loin de tout! »

Rien de plus ne nous parvint d'eux. Quand la carte postale nous arriva, d'ailleurs, l'infortuné cousin des Voulasne ne comptait plus sur leur secours. Il ne fut presque pas plus abîmé par l'énumération des attractions sévillanes et par le tour d'escamotage exécuté dans le petit triangle. Une incertitude planait au-dessus de l'acte de nos cousins. Agissaient-ils par eux-mêmes? Agissaient-ils par leur ami Chauffin? Avaient-ils reçu la lettre avant leur départ, ou, réellement, cette lettre aurait-elle été décachetée par eux dans le courant d'air d'un hall d'hôtel ou d'une gare de chemin de fer, ou bien en prenant des billets pour la course de taureaux? « A quoi bon approfondir? disait mon mari, le résultat n'en est pas moins négatif. » Là se trahissait encore la différence de nos caractères : pour moi, le résultat importait moins que le procédé, mon mari pensait à son besoin d'argent et moi à mon indignation.

Il avait, aussitôt son malheur constaté, donné congé de l'appartement que nous occupions rue de Courcelles et aussi de ses ateliers situés dans le voisinage. Qu'il eût pu se procurer les cent mille francs nécessaires à la transaction, les intérêts à payer, fût-ce à ses cousins, ne lui eussent pas permis d'habiter un quartier où les loyers augmentaient chaque année. Ç'avait déjà été très peu prudent de nous installer là au moment du mariage, mais que de sacrifices n'eût pas faits mon mari pour donner à un cocher une adresse qui sonne bien! Je vis que le désastre pour lui était dans la nécessité de s'amoindrir aux yeux des gens, de s'amoindrir quant à la façade. Ayant commis l'imprudence de lui rapporter l'insistance du concierge à se faire

payer le prix du fiacre, j'appris à respecter en lui ce qui pouvait lui causer une telle douleur :

— Moi, me dit-il, qui avais fait exprès de lui demander par deux fois de payer ma voiture, afin de voir sur sa figure s'il était informé ou non !...

C'était une torture pour lui de penser que son concierge était informé ou se doutait de son désastre. Le concierge était informé du congé des ateliers par les employés qui venaient quelquefois à l'appartement; les employés devaient être informés de l'affaire de Dordogne. Je croyais, moi, que ces concierges, qui avaient toujours été pour moi pleins de prévenances et à qui, en outre, mon mari avait rendu quelques services, seraient compatissans, qu'ils nous plaindraient en leur âme. On n'aime pas à être plaint, assurément; mais avoir perdu de l'argent n'était pas du tout pour moi une honte... Jamais personne ne me fera admettre qu'un homme soit diminué parce qu'il a moins d'argent aujourd'hui qu'hier. Oui, je savais bien qu'au temps de ma jeunesse, à Chinon, mes parens avaient beaucoup souffert de pareil accident; mais je pensais qu'à Paris on était plus avancé, et je m'efforçais, quant à moi, de prendre ce malheur-là à la légère.

— Mon cher ami, disais-je à mon mari, je vous jure bien que cela ne me fait ni chaud ni froid; si c'est à cause de moi que vous vous mettez martel en tête, mon Dieu! que vous avez donc tort!...

— Ma pauvre enfant! ma pauvre petite Madeleine !... oui, je sais que vous êtes pleine de courage...

Il croyait que je faisais un effort surhumain pour ne point paraître lui reprocher notre disgrâce. Je n'en faisais aucun. Tout cela me semblait si peu de chose au prix des transes que j'avais souffertes dernièrement : l'alarme à propos de la santé du petit, et, hélas! aussi, des douleurs d'autre sorte !... Pensant à ces dernières, l'idée d'une punition de Dieu me traversa l'esprit, et alors, je me dis : « Dieu lui-même se trompe !... » Ce n'étaient pas là des châtimens pour moi. Déchoir aux yeux des concierges, rompre avec nos connaissances opulentes, renvoyer les domestiques, habiter un quartier sans lustre et faire mes courses en omnibus, quelle plaisanterie pour une femme élevée dans nos maisons économes de province !... Je conseillais à mon mari d'aller nous installer au fond d'Au-

teuil. Il s'indigna. Il ne voulait entendre parler d'Auteuil sous aucun prétexte. Passy, alors? Point davantage. C'était pour lui l'exil.

Il s'agissait avant tout de sous-louer notre présent appartement, car, par malchance, nous commencions un nouveau bail. Et c'était cette particularité encore qui sentait la catastrophe aux narines des Bailloche : si ce n'est pour cause d' « inconvéniens locatifs » ou bien d' « agrandissement, » on ne demande au propriétaire cette faveur que sous le coup d'une infortune.

Pendant les quatre ou cinq premières semaines, il ne se passa presque pas de jour que Mme Bailloche ne sonnât à la porte, à partir d'une heure de l'après-midi, pour faire visiter. Et aussitôt la porte ouverte, elle entrait comme l'envahisseur au pays conquis. Alors commençait pour nous la retraite précipitée, de pièce en pièce, qui amusait beaucoup les enfans, ne me plaisait guère, je l'avoue, et faisait verdir de rage mon pauvre mari, quand il était encore là. Dans notre inexpérience, au début, nous étions pris souvent par Mme Bailloche, tassés au fond d'une chambre obscure, que la concierge se hâtait d'inonder de clarté en ouvrant les persiennes ; et sa suite pénétrait derrière elle : des messieurs, des dames, gênés comme nous-mêmes, saluant, s'excusant, faisant mine de n'apercevoir que murs, cloisons et ouvertures, et non les traces de notre vie privée, tant que Mme Bailloche, d'autorité, ne leur avait fait entendre qu'ils étaient « dans leur droit » et que, selon son expression, « c'était bien la moindre des choses. » Petit à petit, nous apprîmes la tactique de la fuite efficace, et Mme Bailloche, à moins de capricieux retours des visiteurs, ne nous atteignait plus.

Quelquefois, en rentrant à la maison, l'après-midi, si, par exemple, la pluie nous avait chassés du dehors, nous trouvions une famille chez nous ou bien s'étant attardée à regarder, du balcon, la vue sur la grille dorée du Parc Monceau. J'étais tellement interloquée qu'il m'est arrivé de demander pardon à Mme Bailloche, comme si c'était moi qui pénétrais chez elle.

Jamais je n'avais entendu parler du « terme. » Mon mari, d'une ponctualité impeccable, réglait la chose, à la loge même, et y recevait sa quittance, s'étant toujours fait une coquetterie d'être le premier des locataires à avoir payé son loyer. La veille du terme d'octobre, Mme Bailloche, en faisant visiter l'apparte-

ment, me chercha, et me trouva bien facilement, puisqu'elle ouvrait toutes les portes. Elle était suivie d'un jeune couple des nouveaux mariés sans doute, et elle tenait à la main une feuille de papier qu'elle m'indiqua du doigt :

— Oh ! rien du tout, dit-elle, madame Serpe, c'était seulement rapport à la quittance...

Je frissonnai à la pensée que ce jeune homme et cette jeune femme, qui me regardaient avec un air consterné, étaient peut-être des créanciers de mon mari, qui sait? les propriétaires de l'aile écroulée en Dordogne et qui venaient me réclamer cen mille francs! La concierge parut persuadée que je faisais celle qui ne veut pas comprendre. Elle me dit :

— En ce cas je vois bien que j'ai eu raison de venir vous rafraîchir la mémoire, parce que le gérant, lui, il ne plaisante pas... C'est demain le terme.

— Comment !... madame Bailloche, « me rafraîchir la mémoire ! » Est-ce que c'est moi qui d'ordinaire vous règle le terme? est-ce que M. Serpe n'a pas l'habitude ?...

— Oh ! oh ! l'habitude, l'habitude !... Il y a des habitudes qu'on perd des fois à son corps défendant. C'est tout ce que j'avais à vous dire, madame Serpe ; la petite somme n'est exigible que demain à midi...

Les jeunes mariés s'étaient retournés, mal à l'aise, confondus et rougissans, me semblait-il, presque autant que moi. Je compris que Mme Bailloche non seulement voulait m'humilier devant des étrangers, mais qu'elle voulait empêcher ces étrangers de sous-louer mon appartement, en les effrayant par son audace et par l'humeur qu'elle prêtait au gérant de l'immeuble. Pour ne point aggraver la situation, pour ne point contribuer à éloigner le jeune couple par une scène, je dus sourire poliment à Mme Bailloche et la remercier de m'avoir fait souvenir que c'était demain le terme. Je ne répétai pas l'expression « rafraîchir la mémoire. » Je sus aussitôt après, par ma bonne, que les visiteurs avaient manifesté l'intention d'entrer en pourparlers avec moi ou mon mari et que c'était pour cela que la concierge m'avait cherchée. Ils se ravisèrent et n'osèrent plus s'entretenir avec moi après qu'elle m'eut parlé sur ce ton.

Mais je me promettais de frotter un peu les oreilles à Mme Bailloche. Par bonheur, je n'en pus rien faire avant que mon mari ne fût rentré. Il me démontra, froidement, que nous

étions « pieds et poings liés » entre les mains des concierges, que la nécessité étant pour nous de sous-louer, ces gens-là, pour peu que la fantaisie leur en prît, pouvaient impunément nous retarder longtemps et nous empêcher même d'aboutir; que notre seul recours contre eux était de dénoncer leurs agissemens au gérant, un ancien clerc d'huissier, sournois, persécuteur des faibles par entraînement professionnel comme eux l'étaient de nature, et, par surcroît, attaché à eux par une liaison un peu louche avec une femme de chambre du premier...

— Oh! dis-je, assez!... assez!... Mais quel intérêt ont ces concierges, qui étaient charmans avec nous, à s'opposer à une sous-location?

— Ils comptent tirer de nous davantage par la persécution que du sous-locataire par des sourires...

— Comment peut-on changer ainsi du jour au lendemain?...

— C'est nous qui avons changé, ma pauvre amie : nous passions pour des gens à l'aise et nous sommes... un peu embarrassés...

Il y eut quelques jours meilleurs dans nos relations avec les concierges, parce que mon mari étant, comme il disait « un peu embarrassé, » acheta, le lendemain, sa quittance de loyer un peu plus cher qu'un locataire aisé.

Il s'exténuait, le malheureux; il quittait la maison, le matin, beaucoup plus tôt qu'à l'ordinaire, parce qu'il exécutait à lui seul la besogne de plusieurs employés congédiés; et il travaillait encore dans la soirée, sur la table de la salle à manger. Il passait l'après-midi en courses. Il était d'une complaisance chaque jour grandissante pour moi parce qu'il s'émerveillait de me voir supporter si patiemment les revers. Moi, j'éclatais de rire toutes les fois que j'étais témoin de son étonnement; je lui affirmais que je n'avais aucun mérite :

— Mais, mon pauvre ami, moi; je ne suis bonne qu'à cela!

— Qu'à être malheureuse?...

— Qu'à m'accommoder au mieux des malheurs de ce genre-là. Je vous jure que ce n'est pas cela qui m'atteint..

Il ne pouvait pas comprendre. Cependant, pourquoi donc avait-il été me choisir dans une famille trempée par les épreuves? Oui, je sais bien, c'était surtout pour que je fusse « correcte »

en toutes les circonstances; mais aussi pour que, ignorante que j'étais du bonheur matériel, j'y fusse initiée par lui et le lui dusse tout entier. Il ne croyait qu'à celui-là; et c'était sa bonté, à lui, de vouloir me le procurer.

J'étais tentée de lui faire remarquer que l'infortune présente était ce qui nous rapprochait le plus depuis notre entrée en ménage. C'était la première fois que nous avions, sincèrement, quelque chose à nous dire. Lorsque, autrefois, pour me séduire, il me parlait de la « voiture » ou « du valet de chambre en livrée, » je le trouvais un peu puéril, et lorsqu'il me contait aujourd'hui ses déboires il m'inspirait une grande sympathie, je me sentais de cœur avec lui et j'éprouvais une réelle et toute nouvelle satisfaction de sentir cela. Mais non, je n'avais aucun mérite à faire bonne figure : j'étais véritablement plus heureuse.

Mes plaisirs à moi, je commençais à m'en rendre compte, sont d'ordre tout intime et secret, sans communication avec les amusemens du monde; et je ne déteste pas qu'ils aient un certain goût amer.

Un soir, en rentrant, mon mari poussa un profond soupir et me dit :

— Enfin, ça y est! La transaction se fera.

Il était parvenu, à force de démarches, à se procurer la somme nécessaire, « par lambeaux, » me dit-il, et dont le moindre lui coûterait fort cher. Mais le procès n'aurait pas lieu. D'ailleurs, il ne désespérait pas de pouvoir contracter, un jour ou l'autre, un « emprunt sérieux » et se débarrasser de ses petits prêteurs. Aussitôt libéré du plus gros danger, il eut même une crise d'optimisme; il entrevoyait déjà la possibilité, si quelque belle affaire survenait, de pouvoir conserver son appartement!... Je lui dis, en riant :

— Je suis sûre que vous êtes de connivence avec Mme Bailloche pour ne pas sous-louer!...

N'empêche qu'il allait avoir à payer désormais en intérêts plus que le prix de son loyer. Mais il comptait toujours sur les Voulasne.

Nous étions tenus au courant des déplacemens des Voulasne par Pipette, réfugiée chez sa sœur Isabelle, comme avant les vacances à Fontaine-l'Abbé, puisque les vacances à Fontaine-l'Abbé n'avaient point abouti à la marier. Les cartes

postales des heureux voyageurs pleuvaient chez les Albéric : gentillesse paternelle? peut-être; ou taquinerie un peu cruelle, destinée à faire subir le supplice de Tantale aux trois « lâcheurs » qui, en effet, rongeaient leur frein non sans pester avec turbulence? Isabelle rejetait la responsabilité du voyage manqué sur Pipette. Si Pipette n'avait pas quitté le domicile de ses parens, ceux-ci n'auraient pas fait une pareille fugue sans les prévenir et sans les inviter!

— Non! répliquait Pipette, ils ne me reprochent point d'avoir quitté la maison, car depuis mon départ ils s'amusent davantage; c'est à vous qu'ils en veulent d'avoir été assez lâches pour aller à Fontaine-l'Abbé!...

— Nous, lâches d'avoir été à Fontaine-l'Abbé, s'écriait Isabelle, en fureur; quand on a consenti à s'y enterrer deux mois et demi pour essayer de marier Mademoiselle!...

— Oh! pour ça, faisait Pipette, il aurait fallu d'abord m'avertir et me consulter. Je n'avais et je n'ai aucune envie de me marier.

— Eh bien! c'est gai.

— Ça ne serait pas gai pour moi d'épouser des cornichons!

— « Cornichons » depuis que tu sais qu'ils ne t'ont pas demandée! Auparavant, ils n'étaient pas si bêtes!... « Cornichons, » même M. Juillet?...

— Oh! celui-là, dit Pipette, ce n'est pas un jeune homme, c'est un célibataire!

Heureusement qu'avec Pipette, on finissait toujours par rire, car la vie fût devenue intolérable chez les Albéric. La vérité sur la tentative de mariage était d'une particulière tristesse : sur les trois jeunes gens mariables invités à Fontaine-l'Abbé, deux avaient demandé la main d'une des jeunes filles si comme il faut qui étaient les sœurs du troisième; aucun celle de Pipette avec qui pourtant ils avaient tant paru se plaire. Mme Du Toit, de l'événement, était abasourdie : « Oui, certes! disait-elle, Mlle Voulasne a été élevée d'une façon déplorable, mais qu'il n'y ait pas un de ces messieurs pour deviner l'excellente nature qui se cache sous cette exubérance, c'est à désespérer du jugement des hommes!... »

C'était une personnelle défaite qu'elle venait de subir là et que rendait plus cuisante le succès non escompté de l'autre jeune fille « si quelconque, » disait-elle; et, en outre, c'était un

désastre pour la pauvre petite de qui le sort allait être inquiétant, la période des vacances écoulée. Qu'allait-elle en effet devenir, la gracieuse et endiablée Pipette? Demeurer chez sa sœur était une solution qui semblait de plus en plus impossible. Retourner chez ses parens? Hélas! il était bien peu probable que les parens, tels qu'on les connaissait, eussent modifié la situation qui avait mis leur fille en fuite. Ils voyageaient avec M. Chauffin, comme ils l'avaient toujours fait, et ils ne s'étaient pas du tout cachés pour nommer à leurs filles, dans leur correspondance, les personnes qui, durant la saison dernière, égayaient la villa de Dinard, pour la plupart des connaissances particulières de M. Chauffin, et qu'ils n'osaient auparavant pas inviter lorsqu'une jeune fille se trouvait sous leur toit, ce qui était beaucoup dire! Le règne de M. Chauffin, loin qu'il eût été entamé par les événemens, s'annonçait bien plutôt comme engagé dans une ère audacieuse et redoutable. Ah! oui, pauvre Pipette!...

« La pauvre Pipette » était le thème ordinaire, désormais, des nouvelles lamentations de Mme Du Toit, qui croyait avoir reconquis son fils, pour l'avoir eu, — fût-ce grincheux et dépité, — toute la saison à la campagne.

Mme Du Toit venait chez moi plus souvent que je n'allais chez elle, car elle ne recevait pas encore. Ensemble, nous causions du sort des jeunes filles. Elle m'effarait parfois avec des idées que je jugeais, moi, délibérément « d'un autre âge. » « D'un autre âge, » pourquoi? Parce que, comme je le voyais, elles n'étaient plus conformes aux idées qui gouvernaient le monde le plus actif ou le plus remuant, parce qu'elles se trouvaient même en opposition tout à fait nette avec le courant qui emportait une société nouvelle, ou, si l'on veut, avec ce qui, pour le moment, « était dans l'air. » Il faut accorder une grande attention à ce qui « est dans l'air, » non pour le happer et s'en nourrir stupidement, bien entendu, mais parce que, quoi que l'on fasse ou qu'on veuille, ce qui « est dans l'air » tend à nous pénétrer. N'était-ce pas pour avoir absorbé, moi, par exemple, ce qui était dans l'air à l'époque de ma jeunesse, c'est-à-dire la rébellion contre toute contrainte, que j'avais été si encline à critiquer mon éducation? Un peu moins de soumission héréditaire, quelques exemples concrets d'indépendance sous les yeux, et je pouvais déjà, moi, de mon temps, à Chinon, faire

figure d'une jeune « affranchie! » Combien subtils ou combien rares encore étaient cependant les miasmes en ce temps-là à ma portée! Et aujourd'hui, ce n'était pas que j'eusse adopté les idées nouvelles, puisqu'on a vu combien le monde qu'elles formaient m'était instinctivement antipathique : la femme tendant à n'être plus qu'une courtisane sans pudeur, la société à ne plus obéir qu'aux caprices des sens, rien ne me paraissait plus répugnant et plus bête; cependant, lorsque Mme Du Toit me disait : « Mon enfant, la meilleure recette pour obtenir un bon mariage, c'est de le fonder sur ce qui peut durer le plus longtemps, et par conséquent sur des intérêts,... » je bondissais. Elle ne se troublait pas : «... sur des intérêts matériels, reprenait-elle, qui sont quelque chose de bien fort dans la vie, et qui obligent plus de couples aux mutuelles concessions, à la patience et finalement à contracter cette *habitude* sans laquelle aucune union n'est possible, que ne le ferait même aucun commandement moral... Et, en second lieu, sur des considérations de convenances, de situation publique, etc., qui agissent plus sûrement et plus longuement sur l'esprit de la femme, en particulier, que la considération même de l'amour!... » Je bondissais de nouveau; le sang me montait à la figure. Comment pouvait-elle me dire cela, elle qui m'avait confié avoir tant souffert en manquant un mariage d'amour!... Elle m'apaisait en me faisant « tout beau! tout beau! » de la main : « Ma chère enfant, affirmait-elle, il y a beaucoup moins de femmes amoureuses, ou du moins destinées irrévocablement à l'amour, qu'on le croit ou que l'on se plaît à le dire... Les femmes ont l'instinct de la maternité, avant tout, et après cela ou à défaut de cela, le goût de la vanité et de la coquetterie qui souvent se confondent... Mais, celles qui ont l'instinct de l'amour? car il y en a, certes, je vous concède qu'il y en a! Eh bien! il n'y en a pas probablement beaucoup plus qu'il n'y en a qui ont l'instinct de l'art, du commandement ou de la véritable charité; ce sont des exceptionnelles, et comme leur disposition, pour mériter qu'on en tienne compte, a besoin d'être ardente, elle trouve, en toutes les situations, le moyen de se réaliser. Quand nous parlons du mariage, il ne peut s'agir que de la bonne moyenne des jeunes filles; eh bien! la bonne moyenne, croyez-en mon expérience, ma chère enfant, la bonne moyenne est peut-être capable d'un amour, que l'on ne manque pas de prendre pour la grande pas-

sion, naturellement, mais qui n'existe que dans l'imagination, entendez-moi bien, qui n'a d'intensité que parce qu'il est un rêve, un rêve conduit à notre guise, et j'ajoute : parce qu'il est généralement malheureux, car il vit surtout de compassion pour soi-même ; mais qui ne résisterait pas au prétendu bonheur réclamé par lui à grands cris, qui s'écorcherait et s'évanouirait comme une bulle de savon au contact de la première réalité... Pour aimer l'amour, et j'entends par amour ce qui s'appelle l'amour, oh ! oh ! il faut être d'une autre trempe que la plupart de nos femmelettes ! Ce sont des gaillardes, ma petite, celles de nous qui sont réellement et par vocation spéciale appelées à l'amour ; on les reconnaîtrait entre mille, parce qu'il n'y en a pas une sur mille qui ait les reins taillés pour cela !...

— Mais, osais-je objecter, c'est peut-être faute de plus nombreux mariages d'amour !..,

— Le mariage d'amour ! s'écria-t-elle, qu'est-ce que ça dure ? Et s'il vous révèle une nature d'amoureuse qui eût pu demeurer ignorée de soi-même, elle ira tôt ou tard se vautrer dans un autre lit. Le mariage d'amour, les trois quarts du temps, est une préparation savante à l'adultère, au divorce. Cultivez l'amour, « ce qui s'appelle l'amour, » et avec cette désinvolture qu'ils décorent aujourd'hui du nom de franchise, vous n'aboutissez qu'à faire de la femme un chiffon passant de genoux en genoux, comme le furet sous la table : « Il court, il court... » vous connaissez le jeu ?... Cela convient à des peuples nomades, couchant habituellement sous la tente ; cela ne convient pas à nous qui vivons autour d'un foyer dont la flamme ne doit pas être à la merci du vent changeant des caprices.

— Oui, oui, soupirais-je ; mais, pourtant, l'amour ?...

— La fleur bleue ? la suavité ? l'idéal attendrissement ? notre poésie à nous qui ne sommes que l'innombrable « bonne moyenne » des femmes ? Oui !... Eh bien ! je vous le répète, c'est plus beau, c'est meilleur quand ça demeure une aspiration, un désir, un songe... Et de ce songe-là, mon enfant, l'histoire de la vie des jeunes filles et des femmes est abondamment illustrée !

Je vois encore Mme Du Toit se levant là-dessus, secouant les épaules et me lançant avec une certaine audace de vieille femme :

— C'est un moindre mal, après tout... et cela n'emporte pas le morceau !

Elle me choquait, comme on se choque presque toujours d'une génération à une autre. Elle exprimait, je le crois, des vérités comme l'historien qui se prononce sur une période passée, toutes pièces en mains, sauf la principale, et qui est le vif de la vie; je sens bien que je m'approche de son opinion aujourd'hui ; mais alors que je n'en étais qu'à la moitié de son âge, ce qu'elle disait me faisait de la peine.

J'avais toujours gardé vis-à-vis d'elle, comme de tout le monde, une extrême discrétion touchant mon propre mariage; j'ai en horreur les confidences dites personnelles, où une autre personne est intéressée autant que nous et plus que nous parce qu'elle y est généralement maltraitée. — Oh! les niais de maris d'aujourd'hui qui s'imaginent que leur ennemi était le confesseur, et dont la femme s'en va conter chaque jour les plus intimes secrets de la chambre à dix femmes qui les narrent aussitôt, chacune à un aussi grand nombre ! — Mme Du Toit croyait-elle ou ne croyait-elle pas que j'eusse fait un mariage heureux ? Un jour, à propos toujours de la petite Voulasne, j'improvisai, tout à fait malgré moi et poussée par la force des choses, un rapprochement entre le cas de Pipette et celui des jeunes provinciales de mon temps :

— Que c'est curieux ! dis-je à Mme Du Toit, nous reprochions, nous autres, à nos familles, cet usage abusif de l'autorité, qui présidait chez nous à toutes choses, et nous contraignait les trois quarts du temps à des mariages contraires à nos goûts : et voilà les Voulasne, aussi différens qu'il soit possible de nos familles, les Voulasne où nulle volonté n'existe, nulle autorité ne règne, où le régime du bon plaisir de chacun est le seul principe qui semble établi, eh bien ! de leur défaut complet de volonté, leur fille va souffrir plus que nous n'avons jamais souffert peut-être de la volonté abusive de nos parens...

— Vous voyez bien ! disait Mme Du Toit, vous voyez bien !... Mais, ajoutait-elle, où vous faites erreur, ma chère enfant, c'est en croyant qu'il existe une famille, fût-ce celle des Voulasne, où une autorité ne soit pas établie, légitimement ou non. Il y a toujours une autorité ! Si la légitime vient à s'oublier elle-même, une autre, venue du dehors, de n'importe où, se substitue à elle et s'impose plus tyranniquement. Voilà le danger du relâchement des mœurs.

Malgré ce danger du relâchement des mœurs, dont l'exemple

que nous ne citions pas, mais que nous avions sans cesse l'une et l'autre présent à l'esprit, était trop évidemment fourni par la maison Voulasne, Mme Du Toit voulait que Pipette rentrât sous le toit paternel aussitôt que ses parens seraient de retour.

— Comment ! lui disais-je, mais voyez-vous cette jeune fille livrée sans défense aux entreprises d'un monsieur à qui les parens donnent carte blanche !

— La place d'une jeune fille est sous le toit de ses parens.

— Mais il y a parens et parens...

— Non ! il y a les parens ! Aux yeux du monde, la jeune Voulasne se fera plus de tort en n'habitant pas entre son père et sa mère qu'en y demeurant malgré une situation anormale.

— Aux yeux du monde !... mais quant à elle, personnellement ?...

— Ma petite amie, « aux yeux du monde, » c'est tout, principalement quand il s'agit d'une jeune fille à marier.

Voilà où se manifestaient nos divergences : Mme Du Toit appartenait à une école où la figure que l'on fait est plus importante que la conscience que l'on a, avec ce correctif, bien entendu, que la conscience que l'on a contribue pour beaucoup à la figure que l'on fait. Je crois, aujourd'hui, que tout compte établi, et étant donné l'incurable imperfection des hommes et les antinomies de la vie sociale, c'est Mme Du Toit qui, en définitive, avait raison ; mais, parmi les miasmes qui « étaient dans l'air » de mon temps, j'avais absorbé, c'est certain, moi, le mépris de l'opinion, qui peut mener à ce qu'il y a de plus beau, mais qui laisse le champ libre aux plus néfastes extravagances, qui a fait les saints, mais qui fait le premier excentrique venu, car le mépris de l'opinion ne vaut que ce que vaut celui qui le professe. C'est une outrecuidante présomption que de s'imaginer que l'on peut mieux que ce que l'opinion commune exige ; c'est peut-être mon « romantisme » à moi, que ce désir ardent du bien extrême en toutes choses ; mais on n'arrache pas aisément ce panache lorsqu'on en est né coiffé. On m'a versé dans ma jeunesse un trop grand enivrement moral pour que je puisse me contenter jamais, quant à moi, de faire la fade figure de la femme comme il faut. « Orgueil ! orgueil !... » m'eût dit, et m'avait dit dans d'inoubliables entretiens celui dont le souvenir me faisait tant souffrir en secret. « L'orgueil est mon péché ! » j'en convenais avec lui.

J'aurais voulu sauver la jeune Voulasne en la tirant d'un si misérable milieu. Bien que Mme Du Toit jugeât que, les vacances terminées, il était de la dernière inconvenance qu'elle habitât chez des étrangers, je m'écriai, devant Mme Du Toit, que je cacherais Pipette chez moi, si j'avais seulement un placard. La voyant tout à coup scandalisée et peinée, je lui dis :

— Tranquillisez-vous ! Je n'aurai pas de placard à offrir... Je n'en aurai peut-être pas pour moi !...

Il fallait bien qu'un jour ou l'autre je lui fisse l'aveu des changemens survenus dans ma vie. Je lui dis que nous allions quitter notre appartement. Elle n'aimait déjà point que l'on changeât, de quoi que ce fût ; mais elle pensa que c'était pour m'agrandir, et elle admettait cela avec un sourire. Je la détrompai :

— Non ! pour me diminuer...

Alors, elle fit une mine que je n'attendais pas. C'était une femme avertie, pleine d'expérience, et qui savait ce que parler veut dire. Le chagrin domina d'abord toute sa physionomie ; elle tendit sa main en avant, l'appliqua sur la mienne. Puis l'interrogation souleva les deux arcs de ses sourcils, et presque aussitôt, avant que je n'eusse rien dit de plus, un soupçon brouilla tout : après quoi je lui vis une lèvre hautaine, étrangère.

Avant de lui avoir fourni les motifs pour lesquels « je me diminuais, » j'avais saisi sur son visage la pensée déjà en bien d'autre occasion menaçante, la pensée que mon mari était « dans les affaires, » était d'une gent qu'elle méprisait à cause des fluctuations de situation auxquelles elle est soumise et des abus que toute instabilité engendre, et que le malheureux, étant dans les affaires, en avait « fait de mauvaises, » ce qui s'entend de façon ambiguë. Je reconnus, plutôt que je ne découvris, sur son visage, les préjugés de ma propre famille, et ce dédain, dont je n'étais pas moi-même exempte, pour les professions où l'on court le risque d'exposer sa probité à des épreuves. Avant qu'elle eût, d'un mot, exprimé sa pensée, j'eus l'impression de ce que la situation d'un homme était pour elle, et des ruines que pourrait amonceler autour de nous le plus petit changement dans notre façade.

L'effet premier de la nouvelle était produit ; la pensée dominante avait traversé son cerveau, s'était trahie à mon atten-

tion exaspérée. Ceci fait, la femme, en elle, parfaitement excellente et compatissante, put s'adonner à un réel chagrin, à mille protestations d'amitié sincères et qui surent même me toucher. Je discernais si nettement en elle la femme, et puis la femme occupant un certain rang dans un certain monde !... Son chagrin, hélas ! était peut-être plus grand que n'eût été celui d'une amie toute simple, car il était d'abord le chagrin d'une amie émue de ma déchéance, et il se doublait du chagrin d'une amie obligée de me perdre !...

Elle me dit, en s'en allant :

— C'est donc cela ! Je trouvais depuis quelque temps votre concierge un peu chose...

Elle savait bien que ces malheurs-là se traduisent d'une façon particulière sur la face des concierges. Je lui dis :

— Vous ne pourriez vous imaginer ce que ces gens-là sont capables d'inventer pour nous humilier pour peu que notre prospérité se déclanche !...

Elle soupira, leva les yeux au ciel ; mais ne dit rien. Elle allait à petits pas vers la porte ; elle se retourna et m'embrassa tendrement. Elle ne s'étonnait pas, ne s'indignait pas de ce que mes concierges me persécutaient ; elle constatait mon état et me plaignait d'être en un état où la persécution est de rigueur. Et moi, en la voyant partir, je me disais que, du petit au grand, avec des nuances, et sans aller jusqu'à persécuter, tout le monde se ressemblait un peu en face d'une situation sociale qui chancelle.

René Boylesve.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

AU
COUCHANT DE LA MONARCHIE[1]

VIII[2]

LA VISITE EN FRANCE DE L'EMPEREUR D'AUTRICHE

I

Les nécessités du récit m'ont fait précédemment omettre tout ce qui n'avait pas directement rapport à l'accession de Necker au pouvoir. Je dois maintenant revenir un peu sur mes pas et relater un événement qui s'était déroulé quelques semaines auparavant et dont l'influence fut sensible tant sur la politique que sur la disposition des esprits, à la Cour et dans le public. Il s'agit du voyage en France de Joseph II, empereur d'Autriche et beau-frère de Louis XVI. Pour apprécier comme il convient l'occasion, le but et l'effet de cette visite sensationnelle, jetons tout d'abord un coup d'œil sur la situation présente de la famille royale et de son entourage.

Louis XVI est resté tel qu'il s'est montré dès la première heure de son règne, loyal et bon, épris du bien public, désirant le bonheur du peuple et candidement avide de se gagner le cœur de ses sujets. Comme on l'a dit ingénieusement, « sous

(1) *Copyright by* Calmann-Lévy, 1912.
(2) Voyez la *Revue* du 15 janvier.

ses prédécesseurs, le monarque était l'objet du culte des Français : sous Louis XVI, les Français devinrent l'objet du culte du monarque (1). » Dorénavant, l'humanité est le mot d'ordre, la popularité le but. Des mesures proposées par ses ministres successifs, toujours le Roi choisit et adopte de préférence celles qu'il imagine devoir plaire aux humbles et aux déshérités. Mais, vacillant en ses desseins, il ne sait pas poursuivre fermement ce qu'il a commencé et, en témoignant sa bonté, il néglige de prouver sa force. Ainsi laisse-t-il lentement péricliter et s'affaiblir entre ses mains l'autorité, sans quoi nul bien sérieux ne peut utilement s'accomplir. Ses qualités, ses vertus mêmes, par le gauche emploi qu'il en fait, portent atteinte au prestige de la royauté et contribuent involontairement à sa perte. Chaque expérience nouvelle n'a fait, jusqu'à ce jour, que confirmer la triste prédiction de l'abbé Galiani : « Attendez (2), et vous verrez avec quelle adresse, quel enchaînement admirable, le Destin, — cet être qui en sait bien long, — escamotera au meilleur des Rois, au mieux intentionné, tous ses desseins, détournera toutes ses bonnes intentions, et fera tout ce qu'il voudra et que nous ne voudrions pas. »

Dans la période du règne à laquelle nous sommes arrivés, Louis XVI possède encore, dans une assez large mesure, la sympathie et la confiance de la classe populaire. C'est chez ses proches, parmi les familiers du trône, qu'il est le plus injustement traité, le plus cruellement méconnu. Ses frères, ses cousins et ses tantes professent pour lui « un superbe dédain » et l'affublent dans leurs propos d'épithètes outrageantes (3). Il ne rencontre chez les siens qu'hostilité, envie, intrigue ou trahison. Le Comte de Provence le jalouse et travaille sournoisement à déconsidérer son frère. Il se tient à l'écart, affecte un détachement et des manières bourgeoises, qui, chez le peuple parisien, lui valent de temps à autre une ombre de faveur; mais sa main perfide se rencontre dans toutes les cabales politiques, dans tous les complots fomentés pour diminuer l'autorité du Roi et pour contrecarrer les vues de ses ministres. Cette malveillance secrète est plus dangereuse qu'une haine déclarée. Le Comte

(1) Soulavie, *Mémoires sur le règne de Louis XVI.*

(2) Lettre du 8 juillet 1774 à Mme d'Epinay. Édition Asse.

(3) On l'appelait couramment dans la famille royale, rapporte Frénilly, *le serrurier* ou *le gros cochon.*

d'Artois, de jour en jour plus enfoncé dans son existence dissolue, grugé par la bande de fripons, de viveurs faméliques, auxquels il a remis le soin de gérer ses affaires, ne songe qu'à tirer de Louis XVI les millions nécessaires pour éteindre ses dettes, le flagorne quand il consent, le vilipende quand il résiste. Sur quelque refus de ce genre, il s'oublie jusqu'à dire tout haut que l'on devrait rayer un *n* des titres de son frère, ce qui ferait *roi de France et avare;* à quoi le Roi, informé du propos, répond avec simplicité : « Je suis avare, en effet, puisque je n'ai d'autre bien que celui de mes sujets. » Quant aux princes des deux branches cadettes de la maison de Bourbon, Orléans et Conti, ils vivent dans une opposition ouverte et presque violente, et ils sont, pour Louis XVI, moins des parens que des adversaires acharnés. Ils donnent d'ailleurs, dans leur vie journalière, l'exemple de tous les scandales, « un vrai fléau pour le pays, » comme l'écrit Mercy-Argenteau.

Les deux belles-sœurs du Roi pensent et agissent comme leurs époux. La Comtesse de Provence, — *Madame*, selon l'expression usitée, — fausse, hypocrite, cauteleuse, ne perd aucune occasion de dénigrer tout bas les actions publiques ou privées du Roi et de la Reine. Malgré son soin de se cacher, elle réussit par cette conduite à s'attirer, de la part des souverains, une aversion que le sincère Louis XVI n'essaie guère de dissimuler. Laide et nulle, la Comtesse d'Artois répète sottement, dans un jargon semi-français et semi-italien, tous les méchans propos qui circulent dans son entourage et les aggrave sans les comprendre. A observer ces deux princesses, on pardonne aisément à Marie-Antoinette le mépris dont elle les accable dans ses lettres confidentielles : « Si ma chère maman pouvait voir les choses de près, la comparaison ne me serait pas désavantageuse. La Comtesse d'Artois a un grand avantage, celui d'avoir des enfans, mais c'est peut-être la seule chose qui fasse penser à elle, et ce n'est pas ma faute si je n'ai pas ce mérite. Pour Madame, elle a plus d'esprit, mais je ne voudrais pas changer de réputation avec elle (1) ! » Quant aux trois tantes, filles de Louis XV, Mesdames Adélaïde, Victoire et Sophie, terrées au château de Bellevue, elles persistent à fomenter, avec l'aigreur de vieilles filles oubliées, les sottes histoires, les mé-

(1) Lettre du 13 juin 1776. — *Correspondance* publiée par d'Arneth.

disances et, au besoin, les calomnies, qui se répandent dans le public et noircissent la réputation de la Reine et du Roi. Elles n'apparaissent que de loin en loin à la Cour, pour critiquer, blâmer, semer la zizanie dans le ménage royal (1).

Quels sont, après sept années de mariage et trois années de règne, les rapports établis entre Louis XVI et Marie-Antoinette ? La question est complexe et oblige à toucher certains points délicats, qui sont importans pour l'histoire. Un fait est avéré, c'est que Louis XVI, à cette époque, n'est pas encore, à proprement parler, le mari de la Reine, et que « l'état matrimonial, » pour employer le terme en usage dans les chancelleries, se borne entre les deux conjoints à des relations fraternelles. Les preuves abondent, et la correspondance de Marie-Antoinette avec Marie-Thérèse est pleine, sur ce sujet, de confidences fort claires, où percent son juste dépit et son regret de la maternité trop longtemps attendue. La cause réelle de cette situation bizarre est, quoi qu'on en ait dit, plus morale que physique. Louis XVI, selon la pittoresque expression de Sainte-Beuve, est, non pas « muet, » mais plutôt « bègue. » Une timidité invincible, la crainte du ridicule, une sorte de frayeur inavouée de sa femme, l'arrêtent au seuil de l'alcôve conjugale et lui font remettre sans cesse l'heure qu'il désire et redoute à la fois. Comme il arrive en pareille occurrence, la difficulté de l'action s'accroît avec la longueur du délai. Parmi ces tergiversations, mariée en 1770, reine en 1774, Marie-Antoinette n'est encore, en 1777, qu'une jeune fille couronnée.

Ceci explique sans doute et excuse bien des choses, que l'on reproche à l'épouse ainsi négligée : sa froideur un peu dédaigneuse envers ce singulier mari, l'indifférence maussade dont elle fait volontiers parade, l'affectation qu'elle met à se faire une vie séparée, à établir hautement qu'elle ne se plaît qu'avec « sa société » et que seuls « ses amis » comptent dans son existence. Et l'on conçoit aussi la gêne secrète, l'embarras mal dissimulé, dont Louis XVI ne peut se défendre en présence de sa femme, sa condescendance excessive, ses capitulations constantes devant ses plus audacieuses fantaisies, comme s'il éprouvait le besoin de désarmer l'irritation humiliée qu'elle

(1) Voyez les lettres de Mercy-Argenteau à Marie-Thérèse, et notamment celle du 17 novembre 1778. — *Correspondance* publiée par d'Arneth.

éprouve et de se faire, par ses faiblesses, pardonner ses froideurs.

De toutes ces circonstances, inégalement fâcheuses, résulte pour Louis XVI un isolement complet, le plus cruel de tous, qui est l'isolement dans la foule. Sans parens, sans amis, sans maîtresse, sans femme légitime, peut-être aucun souverain ne connut à un tel degré l'amère souffrance de l'abandon. Un seul homme le console de cette détresse morale, par l'attachement passionné qu'il étale, le dévouement dont il proteste, le cas qu'il semble faire des capacités du jeune prince, c'est son vieux conseiller, c'est le comte de Maurepas. Aussi, entre l'habile Mentor et son royal élève, l'intimité croît-elle dans une progression continue. Il n'est guère de jour, à présent, où le prince n'admette le vieillard « dans son particulier, » ne s'entretienne confidentiellement avec lui. Maurepas a-t-il la goutte, Louis XVI gravit le petit escalier tournant qui, de l'appartement du Roi, monte à la chambre du malade, s'assied au pied du lit pendant des heures entières. Il a des attentions touchantes. Une fois, sans rien lui dire, il fait faire « son portrait en buste, » le place lui-même, en grand mystère, dans l'appartement du Mentor, se cache derrière un paravent pour jouir incognito de sa première surprise. L'effet dépasse ses espérances : effusions de Maurepas, exclamations de joie, émotion allant jusqu'aux larmes et grand attendrissement du Roi, qui dit le soir, en racontant la scène : « Je savais bien que M. de Maurepas m'était attaché, mais je n'aurais pas cru qu'il le fût au point dont j'ai été témoin aujourd'hui (1) ! » Les mauvaises langues prétendirent, il est vrai, que Mme de Maurepas, ayant surpris les intentions du Roi, avait averti son époux et dicté ses ardens transports.

II

Telles semblent être, à l'heure présente, les dispositions intérieures des principaux personnages de la Cour. Si, sous certains rapports, elles laissent à désirer, que dire de ce qui paraît au dehors, de ce qui s'en révèle aux regards du public ? Ici, quelque désir qu'on ait de faire preuve d'indulgence, la justice exige cependant qu'on mette la Reine en cause. Les excuses

(1) Journal de Hardy, 17 août 1777.

qu'on peut lui trouver ne sauraient empêcher de reconnaître et de juger ses torts. Son goût naturel du plaisir s'est augmenté dans des proportions inquiétantes ; il l'entraîne aujourd'hui à de véritables folies. Les fêtes succèdent aux fêtes, plus coûteuses les unes que les autres ; en septembre 1777, une seule soirée de Trianon se solde par une note de 400 000 livres. Ce sont, tantôt avec les Polignac, tantôt et plus souvent avec le Comte d'Artois, des « parties » continuelles, des bals et des courses « en masque, » des promenades aux flambeaux, de trop libres soupers qui se prolongent fort avant dans la nuit. « Point qui me fait le plus de peine, écrit l'Impératrice (1), c'est que tout cela se fait sans le Roi. »

A cette existence affolée, la Reine perd peu à peu cet instinct de décence et ce penchant vers l'honnêteté qui, à son arrivée en France, lui avaient autrefois valu l'estime et le respect d'une Cour foncièrement corrompue. Grâce aux propos, aux exemples surtout, de ceux qui vivent dans sa familiarité journalière, elle devient, chaque jour davantage, indifférente, complaisante même, aux faiblesses et aux vices qui s'étalent sous ses yeux et mérite les reproches que lui adresse, en pure perte d'ailleurs, son ancien confident, le digne abbé de Vermond : « Je passe (2) que vous ne preniez garde ni aux mœurs, ni à la réputation d'une femme, que vous en fassiez votre amie uniquement parce qu'elle est aimable ; mais que l'inconduite en tout genre, les réputations tarées ou perdues, soient un titre pour être admis dans votre société (3), voilà qui vous fait un tort infini ! »

A cette aggravation dans le laisser aller correspond une recrudescence de prodigalité. En deux ans, les frais d'écurie pour la maison de Marie-Antoinette ont augmenté de 30 000 livres. Quant aux charges nouvelles, aux sinécures et aux pensions, créées pour satisfaire l'insatiable appétit des amis et des familiers, le total dépasse annuellement 240 000 livres. Le comte de Mercy-Argenteau, tout en déplorant ces abus, constate, à la décharge de Marie-Antoinette, que, si elle réclame ces faveurs pour ceux qui lui sont chers, « c'est aussi souvent par embarras

(1) Lettre du 31 octobre 1776. — *Correspondance* publiée par d'Arneth.
(2) Note jointe par Mercy à sa lettre du 17 septembre 1776. — *Ibid.*
(3) Allusion à la princesse de Guéménée.

de refuser que par goût et par volonté. » Cela est vrai, sans doute, mais on n'en saurait dire autant du gaspillage personnel de la Reine, de la progression continue des dépenses de toilette, des achats de pierreries et surtout des pertes au jeu. La Reine, à sa table de pharaon, est comme prise de vertige ; les tas d'or fondent entre ses doigts, sans qu'elle semble en avoir conscience. Le Comte d'Artois la pousse, l'excite, l'entraîne avec soi sur cette pente. En une nuit, à Marly, la Reine perd 500 louis, son beau-frère 17 000. De tels excès donnent lieu, comme il est presque inévitable, à des altercations, à des « discussions indécentes, » à des « scènes tumultueuses, » où s'altère lamentablement la dignité du trône.

Sur ce terrain, Mercy et l'abbé de Vermond se sentent entièrement débordés et vaincus à l'avance ; ils finissent même par renoncer à faire de la morale. L'abbé, dans son découragement, songe sérieusement à quitter la partie, à prendre sa retraite ; il faut, pour le faire rester à son poste, les instances de Marie-Thérèse : « Ma fille court à grands pas à sa perte, étant entourée de bas flatteurs qui la poussent contre ses propres intérêts. Dans ces circonstances, elle a besoin de vos secours. Mercy et moi espérons que vous tâcherez de traîner votre retraite jusqu'à l'hiver. Si alors les choses ne changent, je ne saurais exiger de vous de nouveaux sacrifices. » Si Mercy est plus résigné, il n'a pas plus d'illusions que l'abbé sur l'efficacité de ses sages homélies : « Les momens (1) de parler de choses sérieuses sont courts. Sa Majesté les fuit souvent par un propos de gaîté, en disant que l'heure de la raison viendrait, mais qu'il fallait s'amuser. »

En attendant cette « heure de la raison, » les dettes, à ce métier, grossissent d'une manière effrayante. Vainement, depuis le jour de l'accession au trône, la pension de la Reine a-t-elle été plus que doublée ; vainement, sous l'aiguillon de la nécessité, Marie-Antoinette en vient-elle à négliger ses plus sacrés devoirs, à étouffer tous ses instincts de souveraine charitable, à rogner les fonds destinés à ses aumônes privées et aux œuvres de bienfaisance ; malgré ces fâcheux sacrifices, le déficit s'accroît et le gouffre se creuse sans cesse. Elle se débat continuellement en de terribles embarras. Vers la fin de l'année 1776, Mercy, à

(1) Lettre du 17 novembre 1776. — *Correspondance* publiée par d'Arneth.

sa demande expresse, se livre à un examen de ses comptes, fait le relevé de ses dettes, constate que le total se monte à 487 872 livres.

En face de ce gros chiffre, la Reine eut, semble-t-il, un mouvement d'épouvante et presque d'affolement. Métra prétend, dans sa *Correspondance secrète* (1), qu'en cet instant critique, elle se serait adressée à Necker. Le directeur, d'après ce même récit, lui aurait répondu « que l'état du Trésor ne lui permettait pas d'accorder cette demande, mais que sa fortune personnelle lui permettait d'offrir cette somme à la Reine. » Les lettres, aujourd'hui connues, de Mercy-Argenteau, infligent un démenti formel à cette version peu vraisemblable. C'est à Louis XVI, nous dit l'ambassadeur, que la Reine eut recours, « non sans peine, » il est vrai, ni sans précautions oratoires, et elle n'eut pas à regretter cette marque de confiance. « Au premier mot que la Reine prononça sur ce chapitre, le Roi, sans hésiter, et de la meilleure grâce du monde, consentit à payer toute la somme. Il ne demanda que quelques mois de délai, voulant que cette dette fût acquittée sur sa cassette particulière et sans l'intervention d'aucun ministre. » Il est établi que Louis XVI tint fort exactement parole, conduite « fort remarquable, observe Mercy-Argenteau, de la part d'un souverain naturellement fort économe, surtout de l'argent qui est sous sa main, » de la part du prince minutieux qui inscrit dans ses comptes une dépense de « deux livres pour l'achat d'une pièce de morue et de deux maquereaux, » de « deux livres huit sols pour le repassage d'un rabat, » et qui réplique au Comte d'Artois, se lamentant d'avoir perdu une forte somme au jeu : « Notre famille est dans le malheur, car j'ai perdu aussi un écu de six francs ! »

Cette étrange longanimité n'est point admise dans les classes populaires. On se refuse à croire qu'un prince aussi vertueux, aussi modeste dans ses goûts, d'une telle simplicité de vie, puisse tolérer sans une indignation profonde les légèretés, le gaspillage dont la vue effarouche le bourgeois parisien. Des bruits circulent dans le public, des légendes s'accréditent, dont on surprend l'écho dans les notes de Hardy : « On donnait pour

(1) 14 janvier 1777.

certain, rapporte le libraire, que le Roi s'était laissé aller à un tel accès de fureur qu'il avait souffleté la Reine, ou qu'il l'avait frappée d'un coup de canne; on allait beaucoup plus loin encore, et l'on débitait ce qu'on devinera mieux que je ne pourrais l'écrire. »

La vérité, bien différente, est que Louis XVI, sauf quelques bouderies passagères, quelques boutades un peu brutales, d'ailleurs aussitôt désavouées, témoigne la plupart du temps une extraordinaire indulgence envers les folies de sa femme. Sans doute pense-t-il, comme le dit l'abbé de Vermond, que « la jeunesse et le goût de tout effleurer sans rien approfondir sont la seule source de ses torts, » que les années corrigeront tout et remettront les choses en ordre. Sans doute aussi la cause intime que j'ai indiquée tout à l'heure contribue-t-elle grandement à lui fermer la bouche. Toujours est-il qu'il étonne toute la Cour par sa complaisance sans limite, qui confine à la soumission. « Son maintien, dit Mercy, est celui du courtisan le plus attentif, au point qu'il est le premier à traiter avec une distinction marquée ceux des entours de la Reine qu'elle favorise, tandis que l'on sait de notoriété qu'il ne les aime pas. » — « Quand, après les représentations les plus énergiques, reprend plus tard l'ambassadeur, la Reine répond que rien n'arrive sans le bon plaisir du Roi et qu'il est parfaitement content, toute réplique perd une bonne partie de sa force (1). »

Louis XVI, à dire le vrai, se contente, la plupart du temps, de constater avec satisfaction que Marie-Antoinette, depuis la disgrâce de Turgot et le *tolle* qui en est résulté, a presque entièrement renoncé à s'occuper des affaires de l'État. Les derniers changemens de ministres l'ont trouvée inactive et comme indifférente. Elle n'y a pris aucune espèce de part; elle semble même « n'avoir été informée qu'après coup de l'élévation de Necker au poste de directeur général des Finances et du renvoi de Taboureau (2). » Tous ses rapports avec Necker se borneront, pendant les premiers temps, à solliciter çà et là quelques faveurs pour ses amis, sous forme de pensions, sinécures ou « parts dans les fermes. » Quant à Maurepas, de tous temps sa bête

(1) Lettres des 15 novembre 1776 et 15 novembre 1777, à l'Impératrice. — *Correspondance* publiée par d'Arneth.

(2) Lettre de Mercy du 15 août 1777. — *Ibid.*

noire, c'est à peine si parfois quelque raillerie piquante, quelque mot aigre-doux, rappelle de loin en loin l'ancienne antipathie, légers accès d'humeur, vite apaisés par l'habile souplesse du ministre, par l'officieuse intervention du Roi. En matière politique, le calme règne présentement dans le ménage royal, et c'est à quoi Louis XVI attache un prix particulier. Il est bien, sur ce point, le docile élève de Maurepas, car le mot d'ordre du vieillard, depuis le commencement du règne, est de se montrer indulgent pour les inconséquences privées, afin de détourner la Reine d'exercer son activité sur les affaires publiques. Cette tactique, pour l'instant, semble avoir plein succès.

III

Nulle part dans toute l'Europe, — sans même en excepter Versailles, — la situation difficile que je viens d'esquisser n'est plus exactement connue et plus amèrement déplorée qu'à la cour impériale d'Autriche. Par les rapports précis et consciencieux de Mercy-Argenteau, par les lettres confidentielles de l'abbé de Vermond, la vieille Marie-Thérèse et son fils, l'empereur Joseph II, sont tenus au courant des faits et gestes quotidiens des jeunes souverains qui règnent sur la France et des plus menus incidens de leur intimité. Ce qui leur est révélé de la sorte les remplit de chagrin, de confusion et d'inquiétude. La sollicitude maternelle se double, chez l'Impératrice, d'un sentiment d'humiliation profonde. Elle souffre à la pensée que, dans cette cour française, dont la frivolité, la légèreté, la « ridiculité, » comme elle dit volontiers en son patois tudesque, sont, de longue date, pour elle et pour son fils, un sujet habituel de blâme et de scandale, la plus frivole, la plus légère, soit une princesse de la maison d'Autriche. Cette idée la poursuit et blesse cruellement son orgueil.

Elle craint aussi, — et Joseph II le redoute plus encore, — que cette déplorable conduite, le désordre qui en résulte, l'effréné gaspillage d'argent, n'affaiblissent rapidement la puissance d'une nation alliée, dont l'Empire a besoin pour contenir l'ambition de sa dangereuse voisine, la Prusse.

Pour ces raisons diverses, et d'ailleurs toutes intéressées, la cour de Vienne souhaite ardemment voir la cour de Versailles

revenir à des sentimens et des pratiques plus sages. Elle ne négligera rien pour parvenir à un si heureux résultat. Tels sont assurément la première origine et l'objet principal de la visite de Joseph II chez le Roi son beau-frère, effectuée au printemps de 1777. Les lettres publiées du prince et de ses confidens ne laissent là-dessus aucun doute.

Fils aîné de l'empereur François Ier de Lorraine, mort en 1765, et depuis lors associé par Marie-Thérèse au gouvernement de l'Empire, mais encore contenu et bridé par une mère jalouse du pouvoir, Joseph II jusqu'alors possédait une autorité plus honorifique qu'effective. De cette pénible dépendance il prenait une revanche en exerçant sur le reste de sa famille, et principalement sur ses sœurs, un contrôle un peu despotique, s'érigeant en censeur de leurs propos et de leurs actes, ne leur ménageant pas les remontrances bourrues et les reproches sévères. Tel il s'était montré, depuis son avènement au trône, à l'égard de la reine de France, ce dont était, entre elle et lui, résulté une certaine froideur. Las de morigéner en vain, voyant les lettres sans effet, peut-être, pensait-il, des entretiens en tête à tête, des observations faites de bouche, produiraient-ils de meilleurs fruits. C'était du moins son espérance.

Par malheur, l'humeur du souverain et sa nature d'esprit devaient faire douter du succès de sa diplomatie, surtout pour discuter avec une créature quelque peu nerveuse et sensible. Instruit, d'esprit ouvert, simple dans ses façons, il gâtait ces bonnes qualités par une sécheresse de cœur, par une rudesse de ton, une brusquerie d'allures, une mésintelligence des nuances, bien faites pour blesser les âmes délicates. Deux fois veuf, il fuyait les femmes, méprisait leur commerce et s'en vantait très haut : « Je rétrograde furieusement en galanterie, et l'*hibouisme* me gagne, écrivait-il à son frère Léopold (1). La compagnie des femmes est, ma foi, insoutenable à un homme raisonnable à la longue, et je peux dire que souvent les propos des plus huppées et spirituelles me tournent l'estomac. » Cette prétention à être constamment sérieux allait jusqu'à la pédanterie, et son souci de tout approfondir donnait quelque lourdeur à sa conversation.

(1) Lettre du 13 juillet 1772. — *Maria-Theresia und Joseph II*, publié par d'Arneth.

On peut lui reprocher aussi le goût de se faire remarquer, le désir d'étonner, de s'attirer la popularité par des moyens vulgaires, qui frisent ce que la langue moderne nomme le *cabotinage*. Lui-même en convient sans détour, témoin cette phrase d'une de ses lettres à son frère : « Vous valez mieux que moi, mais je suis plus charlatan. Je le suis de raison, de modestie ; j'outre un peu là-dessus, en paraissant simple, naturel, réfléchi (1). » Il plaisait, au reste, à la foule par sa bonne mine et par son visage noble — « la bouche jolie, les dents belles, le sourire agréable (2), » — par le soin qu'il prenait de traiter avec distinction les gens les plus modestes. « Dieu m'a fait naître gentilhomme, disait-il volontiers ; je fais le prince le moins que je peux. » Il eût été pourtant peu prudent de s'y fier ; à la moindre contradiction, il reprenait bien vite « un ton et une contenance de maître (3). »

Le projet du voyage en France remontait chez l'Empereur à l'époque des fiançailles de Marie-Antoinette. A son départ de Vienne, en lui disant adieu, il avait dit et répété qu'il irait la voir à Versailles. Plus d'une fois, depuis lors, il avait rappelé cette promesse, mais plus mollement de jour en jour, et sans recevoir de sa sœur un encouragement bien marqué. Mais, au cours de l'été de l'an 1776, l'idée prend corps soudain, et, sur-le-champ, il s'occupe de fixer une date. « Je compte toujours, mande-t-il à Mercy-Argenteau (4), choisir un moment propice pour venir voir la Reine et la France... Voilà comment je penserais arranger cette course : je voudrais être les derniers jours du carnaval à Paris, en voir le bruit, et ensuite, pendant le carême, m'occuper des détails tant de la vie privée de ma sœur que des objets d'instruction et de curiosité que cette grande ville contient. » A quelque temps de là, il précise son dessein et revient avec insistance sur son désir de corriger sa sœur et de la mettre « dans le droit chemin, » car, ajoute-t-il, « il me paraît qu'elle commence à s'en égarer, et vous pouvez compter que ce ne sera qu'après avoir bien vu et après avoir gagné sa confiance que je réglerai mes propos. »

(1) Lettre du 11 juillet 1777. — *Maria-Theresia und Joseph II.*
(2) *Souvenirs* du marquis de Valfons.
(3) *Ibidem.*
(4) Lettre du 22 août 1776. — *Correspondance* publiée par Flammermont.

L'annonce de cette visite fut accueillie, ainsi qu'on devait s'y attendre, avec une visible froideur par les hôtes de Versailles. « La Reine, écrit Mercy (1) au vieux prince de Kaunitz, premier ministre de l'Empire, la Reine est combattue entre le désir de voir son auguste frère, qu'elle aime bien véritablement, et la crainte qu'il n'aperçoive de trop près tout ce qu'elle présume qu'il trouvera à redire au système de conduite de la Reine, et un jour elle en est convenue avec moi. » Louis XVI, de son côté, — encore que pour d'autres raisons, — se sent vaguement inquiet du jugement que pourra porter sur les gens et les choses, et notamment sur les rapports conjugaux du ménage, cet incommode beau-frère. Les ministres, enfin, redoutent l'ingérence de Joseph dans les affaires publiques de France, soit intérieures, soit extérieures, la pression qu'il peut exercer sur un prince jeune et faible pour l'entraîner dans la politique de l'Empire. Vergennes rédige même à l'avance, à l'intention du Roi, un mémoire détaillé, où il énumère les questions que, dans leurs entretiens intimes, pourra soulever l'Empereur, et indique les réponses qu'il conviendra de faire (2).

Kaunitz, dans une lettre à Mercy, résume assez exactement cet état des esprits, dont il prend son parti avec une bonhomie narquoise : « Il m'a paru, dit-il (3), tout simple que la Reine, le Roi et son ministère n'aient exprimé que très sobrement le plaisir que devrait leur faire le voyage de l'Empereur. En voici, selon moi, les causes : la Reine a peur d'être sermonnée, le Roi appréhende que l'Empereur ne le mette dans l'embarras en lui parlant affaires, et le ministère craint que l'Empereur n'insinue des choses favorables aux uns et défavorables aux autres. Et moyennant tout cela, il n'y a pas lieu de s'étonner que tous ces gens-là aient reçu un peu froidement une nouvelle, que certainement ils auraient accueillie tout autrement, s'ils avaient su ou pu croire qu'il n'arriverait rien de tout cela. »

Marie-Thérèse elle-même, malgré l'importance qu'elle attache à voir sa fille ramenée vers une existence plus sérieuse, n'est pas très rassurée sur la façon dont s'y prendra Joseph, sur le succès de ses semonces. « Je ne compte guère sur le bon

(1) Lettre du 15 novembre 1776. — *Correspondance* publiée par d'Arneth.

(2) *Mémoire* du 12 avril 1777. — Archives nationales K. 164.

(3) Lettre du 1er janvier 1777 à Mercy. — *Correspondance* publiée par Flammermont.

effet de ce voyage, confie-t-elle à Mercy. Si je ne me trompe pas, il s'ensuivra une de ces deux choses : ou ma fille gagnera par ses complaisances et agrémentera (*sic*) l'Empereur, ou bien il l'impatientera en la voulant trop endoctriner. » De ces deux hypothèses, elle croit, ou feint de croire, la première plus probable : « Il aime, reprend-elle, à plaire et à briller. Je crois que, jolie et agaçante comme est ma fille, mêlant de l'esprit et de la décence dans la conversation, elle remportera son approbation, et il en sera flatté (1). » Le voyage, dans ce cas, deviendrait inutile, peut-être même plus nuisible que profitable.

Pour remédier à ces inconvéniens divers, le prudent et subtil Kaunitz s'avise de dicter à l'Empereur tout un plan de campagne, qui n'est pas dénué d'habileté : « Qu'en arrivant (2) il dise avec cordialité à sa sœur et à son beau-frère : *Je ne viens ici que pour donner à tous deux, par la visite que je vous fais, une marque de ma bonne et sincère amitié.* Qu'à tous deux, ainsi qu'à leurs ministres, il ne parle d'aucune affaire, ni domestique ni autre, à moins qu'ils ne lui en parlent les premiers. Pour ce qui est de la Reine, quoi qu'il puisse voir pendant son séjour, qu'il ne lui dise rien du tout, jusqu'au moment où il prendra congé d'elle; mais qu'il lui dise alors : *Je ne vous ai pas dit un mot, ma chère sœur, pendant tout le temps que j'ai passé ici avec vous, sur ce qui vous regarde, parce que je n'ai pas voulu vous mettre dans le cas de supposer que je veux me mêler de vos affaires. Mais je crois devoir vous dire amicalement ma pensée à cet égard, à présent que je suis sur le point de vous quitter.* » Suit tout un modèle de harangue, remplie de bons conseils, d'exhortations à la sagesse, du ton le plus attendrissant, de la plus vertueuse éloquence.

Dûment endoctriné, Joseph promet tout ce qu'on veut, et le prince de Kaunitz s'empresse d'en informer son ambassadeur à Paris : « Je vous prie d'aller dire de ma part à la Reine que l'Empereur ne vient à Paris que pour avoir le plaisir de la revoir et d'établir une bonne et sincère amitié personnelle entre lui et le Roi son époux, qu'elle peut être assurée qu'il ne lui parlera d'aucune affaire quelconque, ni domestique, ni autre, à moins qu'elle ne lui en parle, et qu'il serait utile qu'elle prévînt

(1) Lettres des 31 octobre et 30 novembre 1766 et 3 février 1777. — *Correspondance* publiée par d'Arneth.

(2) Lettre du 1er janvier 1777. — *Correspondance* publiée par Flammermont.

là-dessus en secret le Roi et ses ministres, afin que tout le monde ait l'esprit en repos (1). »

On négocie parallèlement sur tous les détails du séjour. L'Empereur tient avant tout à conserver l'incognito dans la mesure possible. Il ne sera pas Joseph II, mais le comte de Falkenstein, du nom d'un fief de sa maison situé aux frontières de Lorraine, et il sera traité comme tel du jour de l'arrivée jusqu'au jour du départ. « Il est essentiel, écrit-il (2), que je puisse voir les choses dans leur état naturel et qu'on me traite en comte de Falkenstein, tant à la Cour qu'en ville et dans les provinces ; tout le fruit de mon voyage et tout l'agrément en dépendent. »

Ce désir d'être pris pour un simple particulier, il le poussera, au cours de son voyage, jusqu'à la mystification. Dans une auberge où il couchera, la servante « qui lui tient le plat, dans le temps qu'il se rase, » lui demandant s'il n'a point, par hasard, quelque emploi auprès de l'Empereur : « Oui, répondra-t-il gravement, c'est moi qui lui fais la barbe. » Ailleurs, son cuisinier, avec son agrément, se fera passer pour l'Empereur, recevra les harangues du maire et du curé, leur donnera sa main à baiser (3).

Un point qui le préoccupe fort, — et le seul qui soulève quelques difficultés, — est la question du logement à Versailles. « Je suis très décidé, mande-t-il à Mercy-Argenteau, de n'accepter de logement ni au château, ni au Petit-Trianon, ni dans aucun endroit appartenant à la Cour ou aux princes. Il me faut y être logé pour mon argent, et je préférerais retourner plutôt tous les soirs à Paris que de renverser, pour une seule nuit que j'accepterais de loger à la Cour, tout l'édifice de mon incognito (4). » Après d'assez longs pourparlers, des observations inutiles, il en faut bien passer par là, en dépit du petit scandale que cause cette fantaisie et des craintes qu'on éprouve sur les « gloses » du public. « Il me sera dur de ne pouvoir le loger auprès de moi, déclare (5) Marie-Antoinette à sa mère.

(1) Lettre du 3 janvier 1777. — *Correspondance* publiée par Flammermont.
(2) Lettre à Mercy du 30 novembre 1776. — *Ibidem.*
(3) *Journal* du duc de Croÿ. — *Autour de Marie-Antoinette*, par M. de Boutry.
(4) Lettre du 31 décembre 1776. — *Correspondance* publiée par Flammermont.
(5) Lettre du 16 janvier 1777. — *Correspondance* publiée par d'Arneth.

On en sera surpris. Mais je sacrifie tout à ses goûts. Il sera logé et vivra comme il l'ordonnera. » De même, on accepte à Versailles, dans ses détails un peu puérils, la mise en scène de comédie réglée à l'avance par Joseph. « Le jour où l'Empereur arrivera, spécifie Mercy-Argenteau (1), je conduirai Sa Majesté par des passages détournés jusque dans les cabinets de la Reine, de façon qu'il ne soit aperçu de personne. Le Roi surviendra quelques momens après, par la communication intérieure de son appartement avec celui de la Reine... »

IV

Différentes circonstances, notamment la mauvaise saison, firent ajourner le voyage de quelques semaines. Le vendredi 18 avril, eut lieu enfin l'arrivée à Paris. Vêtu de gris, sans décoration, sans escorte, deux laquais sur le siège, un aide de camp assis à ses côtés, l'auguste voyageur occupait une petite voiture, « laide et légère, » entièrement découverte, et, comme il pleuvait à torrens, il « était trempé d'eau (2). » Il descendit l'ambassade d'Autriche, au « Petit-Luxembourg (3), » d'où, le lendemain matin, on le conduisit à Versailles dans une voiture de poste. Tout se passa comme il était convenu, et sans aucun cérémonial. Dans les premiers instans, entre Joseph II et sa sœur, on crut remarquer quelque gêne; il fallut, pour les mettre à l'aise, l'entrée du Roi, cordial et simple, sincèrement affectueux. On dîna peu après dans la chambre à coucher de Marie-Antoinette, les trois convives « perchés sur des plians égaux, » d'une manière assez incommode; on écartait ainsi des difficultés d'étiquette. L'Empereur, au cours de ce repas, semblait un peu embarrassé; il avait l'air, dit le duc de Croÿ, « d'un étranger respectueux. » Le service était fait par les femmes de la Reine. Le dîner fut rapide; Louis XVI, contre son habitude, fit presque tous les frais de la conversation.

A quatre heures, on se sépara, et Joseph se rendit à pied chez le comte de Maurepas. Il trouva l'antichambre « pleine de solliciteurs, » et comme, au nom du comte de Falkenstein, le

(1) Lettre du 17 janvier 1777. — *Correspondance* publiée par d'Arneth.
(2) *Journal* de Croÿ.
(3) La suite fut logée dans un petit hôtel de la rue de Tournon, aujourd'hui le restaurant Foyot.

valet, ignorant la qualité du visiteur, « ne se pressait pas d'annoncer, » l'Empereur alla se mettre au milieu de la foule, le dos contre la cheminée, affectant de dire à voix haute : « S'il est en affaires, ne le dérangez pas. » Maurepas, prévenu, accourut bientôt, essoufflé (1). L'entretien terminé, Joseph retournait à Paris et se réinstallait au Petit-Luxembourg. Trois jours plus tard, il allait encore à Versailles, y demeurait le soir et couchait à l'hôtel du *Juste*, tenu par le baigneur Touchet. Il y dormait sur une paillasse avec une peau d'ours pour matelas.

Ces détails singuliers, embellis, amplifiés, commentés dans toutes les gazettes, provoquent la curiosité tout d'abord, puis l'admiration du public. Ce détachement, cette bonhomie, cette « familiarité vraiment philosophique, » plaisaient à l'opinion, s'accordaient merveilleusement bien avec l'esprit du temps. « Tout le monde, écrit avec ironie la comtesse de la Marck, courait après ce monarque extraordinaire, » qui méprisait le faste et, comme il le disait lui-même, « couchait au cabaret. » Partout où il allait, une multitude, pleine d'enthousiasme, se pressait sur ses pas, s'émerveillant de la simplicité et des allures bourgeoises de ce souverain d'un vaste empire, qui se promenait à pied par les rues de la capitale, suivi de deux laquais en gris, et qui entrait dans les boutiques pour y faire lui-même ses achats. On se pâmait sur ses moindres paroles : « On répétait les lieux communs qu'il disait avec une emphase à faire mourir de rire. La tête en tournait à tout Paris (2). »

Aussi le peuple fondait-il les plus grandes espérances sur la bienfaisante influence que ne pourrait manquer d'avoir un prince si admirable. Après avoir donné l'exemple, il saurait donner la leçon. Il arrêterait le gaspillage, convertirait la Reine, assagirait la Cour. Et, comme « il voyait tout et s'instruisait sur tout, » il conseillerait le Roi de la manière la plus utile, il lui rapporterait le fruit de ses observations, lui parlerait avec franchise sur les abus et les réformes (3).

Il n'est pas dans mon plan de raconter par le menu les faits et gestes de l'Empereur pendant les six semaines de son séjour

(1) *Journal* de Croÿ.

(2) Lettre de la comtesse de la Marck à Gustave III de Suède, du 7 août 1777. — *Correspondance* publiée par d'Arneth.

(3) *Correspondance secrète* publiée par M. de Lescure, 1er mai 1777.

sur les rives de la Seine. D'autres ont fait ce récit avant moi, et je ne puis mieux faire que d'y renvoyer le lecteur (1). Je ne veux rapporter ici que ce qui touche aux grandes affaires, ainsi qu'aux principaux personnages de la Cour. Au point de vue de la politique générale, et particulièrement de la politique extérieure, Joseph tient fort scrupuleusement les promesses faites à Mercy-Argenteau. Il ne s'y aventure qu'avec une grande circonspection, par allusions voilées, et, somme toute, il témoigne de plus de réserve et de tact que l'on ne pouvait en attendre. Trois fois il se rend chez Necker, sans le trouver chez lui, ne s'étant pas fait annoncer à l'avance, et, quand il le rencontre enfin, la conversation ne roule guère que sur des choses banales, ce qui ne l'empêche pas, dit-il, de « remporter l'idée la plus avantageuse de l'esprit » du nouveau directeur des Finances, idée « bien conforme, ajoute-t-il, à celle de son caractère, au sujet duquel il n'y a qu'une voix (2). » C'est de la même manière qu'il cause avec Maurepas, auquel il promet néanmoins « sa protection » auprès de Marie-Antoinette (3), mais sans sortir des généralités, sans s'ingérer dans la politique intérieure, sans souffler mot des intrigues et cabales de la Cour.

Les amis de Choiseul s'étaient flattés de l'espérance que l'Empereur parlerait du duc et chercherait à dissiper les préventions et les défiances du Roi. Une des inquiétudes de Louis XVI était même de voir son beau-frère aborder avec lui ce sujet délicat. Joseph, tout au rebours de ce qu'on supposait, se montra très peu favorable au retour de l'ancien ministre et il félicita le Roi d'avoir tenu bon sur ce point, attitude imprévue qui causa le plus vif dépit à Marie-Antoinette. Bien mieux

(1) On peut consulter notamment, dans l'ouvrage de M. de Boutry, *Autour de Marie-Antoinette*, le chapitre sur *le Voyage de Joseph II en France*, p. 289-301. — Un des correspondans du prince Xavier de Saxe, le sieur Pommiès, ajoute les détails suivans sur l'un des incidens qui firent le plus de bruit à Versailles : « L'Empereur a été au pavillon de Louveciennes et a causé un quart d'heure avec Mme du Barry, qui était sortie dans ses jardins pour lui laisser la liberté de voir plus à son aise le pavillon. L'Empereur ayant demandé si la maîtresse de la maison était absente, on lui a dit qu'elle était dans le jardin. Alors il a été la chercher, lui a donné le bras jusqu'au pavillon, et ils ont causé d'une manière fort agréable. L'Empereur en a été charmé. » Lettre du 22 mai 1777. — Archives de Troyes.

(2) Lettre de Joseph II à Mercy, du 4 mars 1780. — *Correspondance* publiée par Flammermont.

(3) Lettre de Mercy à Marie-Thérèse, du 15 janvier 1777. — *Correspondance* publiée par d'Arneth.

encore, à quelques jours de là, lors d'une visite de Joseph II chez Mme de Brionne, la duchesse de Gramont, sœur du duc de Choiseul, « ayant fait tomber le discours à plusieurs reprises sur son frère, » en disant à l'Empereur qu'il « viendrait dans peu à Paris et qu'il serait très empressé à lui faire sa cour, » le prince ne répond rien et tourne les propos sur la pluie et le beau temps, » ce dont la duchesse de Gramont se montre « extrêmement mortifiée (1). »

V

Circonspect sur les choses d'État, Joseph prend sa revanche avec les questions de personnes et les détails de vie privée. Après les premiers jours employés à se renseigner, à observer ce qui se passe, il se laisse aller peu à peu à sa manie critique, à son esprit frondeur, à son goût de morigéner. C'est sa sœur, la plupart du temps, qui sert de cible à ses sarcasmes, à ses remarques ironiques, parfois à ses coups de boutoir. Il censure ses manières, ses propos, ses dépenses, son penchant pour le luxe ; il lui reproche durement la société qu'elle s'est choisie et « l'entourage de ses valets (2). » Il court dans le public des mots piquans qu'il a, dit-on, décochés à la Reine, comme le jour où, celle-ci le consultant sur sa coiffure surmontée d'un panache de plumes : « Je la trouve bien légère pour porter une couronne, » aurait-il répondu.

Elle supporte ces flèches, pendant les premiers temps, avec une patience méritoire, mais non toutefois sans témoigner qu'elle en ressent la pointe. « L'Empereur est toujours le même, écrit-elle à sa sœur. Il fait des observations très justes sur tout ce qu'il voit et donne des conseils comme personne n'en sait donner. Des fois, il faut l'avouer, il y met une forme un peu brusque. » Mais à mesure que le séjour s'avance, ces attaques répétées l'énervent, l'irritent davantage; elle lui reproche, non sans raison, de « pousser la franchise jusqu'au défaut de courtoisie ; » plus d'une fois, à présent, il s'élève de « petites querelles, » que suivent « de légères bouderies. » Joseph continuant de plus belle, l'heure vient enfin où la Reine se fâche tout à fait et demande nettement à son

(1) Lettre du prince X. de Saxe du 30 avril 1777. — Archives de Troyes.
(2) *Journal* de l'abbé de Véri. — *Passim*.

frère de renoncer, du moins, « à la critiquer en public (1). »

Louis XVI n'est pas exempt non plus des remontrances de son beau-frère, mais il les prend avec une douceur désarmante. « Le Roi, dit Marie-Antoinette, le regarde avec amitié et, comme il est très timide et peu parlant, il l'écoute volontiers sans mot dire ; quand notre frère lui donne de ses coups de critique, il se borne à sourire et se tait. » Si l'on en croit Mercy, Louis XVI, en plusieurs circonstances, aurait provoqué de lui-même les observations de Joseph, lui confiant avec bonhomie les choses les plus intimes, l'entretenant notamment de ses rapports avec la Reine, de sa réserve conjugale, expansif jusqu'au point de gêner son beau-frère, qui ne se retient pourtant pas de lui donner quelques conseils pratiques. On assure que l'Empereur, après ces confidences, eut avec le médecin Lassonne un entretien secret, peu de jours avant son départ, et que ce qu'il lui dit eut une grande influence sur la conduite ultérieure de Louis XVI. Joseph exhorte aussi le Roi à se montrer davantage au public, à sortir du cercle fermé où il se confine d'ordinaire, à observer choses et gens par ses yeux et à tenir parfois « des cercles de conversation, » car rien n'instruit un homme, affirme-t-il, « comme la causerie, le débat des idées. »

Véri, dans son Journal, rapporte un entretien où Joseph s'est vanté à lui d'avoir donné ces excellens conseils : « J'ai dit au Roi, raconte l'Empereur, qu'il ferait bien, les après-dînées, d'aller, en petit cercle, causer chez M. de Maurepas. Il n'y dira rien d'abord, mais, à la fin, il fera comme tout le monde. — Personne en effet, acquiesce l'abbé Véri, ne serait plus propre à remplir cette vue que M. de Maurepas, car c'est précisément dans la conversation qu'il a le plus de lumières. Il discute bien, il voit à merveille, et si l'action y répondait !... »

Il semble bien, d'ailleurs, que, sur la plupart des sujets abordés dans leurs entrevues, les deux souverains soient tombés à peu près d'accord. Telle est leur bonne entente, au moment du départ, qu'ils conviennent, une fois séparés, de ne pas rompre leur commerce et d'entretenir ensemble une correspondance régulière.

Il en est tout différemment avec les princes du sang, surtout

(1) *Mémoires* de Mme Campan. — *Correspondance secrète* publiée par M. de Lescure, etc., etc.

avec les Comtes de Provence et d'Artois. De leurs torts et de leurs défauts, rien n'échappe aux regards du trop clairvoyant visiteur : les intrigues du premier, ses menées souterraines pour s'attirer, au détriment du Roi, la faveur populaire, le soin constant qu'il prend de contrecarrer sournoisement les intentions et les vues de son frère ; la vie débauchée du second, ses étourderies, ses folies, sa fureur de dépenses. Joseph ne peut, dans ses lettres intimes, retenir l'expression de son antipathie, de son aversion même, pour la plus grande partie de la famille royale : « Monsieur, écrit-il à son frère, est un être indéfinissable ; mieux que le Roi, il est d'un froid mortel. Madame, laide et grossière, n'est pas Piémontaise pour rien, remplie d'intrigue. Le Comte d'Artois est un petit-maître dans toutes les formes ; sa femme, qui seule fait des enfans, est imbécile absolument (1). »

Le hasard veut que les deux princes entreprennent, à cette heure, un grand voyage à travers les provinces, dans l'Est et le Sud de la France. Ils y déploient un fastueux appareil, accompagnés d'une suite nombreuse, donnant et recevant partout les fêtes les plus coûteuses, provoquant le scandale de tous les pays qu'ils parcourent. La comtesse de la Marck, dans ses lettres à Gustave III, nous donne la note du sentiment public : « Monsieur et le Comte d'Artois, écrit-elle (2), viennent de voyager, mais comme ces gens-là voyagent, avec une dépense affreuse, la dévastation des postes et des provinces, et n'en rapportant qu'une graisse étonnante. Monsieur est revenu gros comme un tonneau. Pour M. le comte d'Artois, il y met bon ordre par la vie qu'il mène. » On juge quelles sont, à ce spectacle, les impressions du souverain économe qui, pour un voyage de deux mois, s'enorgueillit de n'avoir pas, en tout, dépensé un million, en comptant dans cette somme de riches présens et des charités abondantes. « Je n'ai pu voir tout cela sans indignation, confie-t-il à Mercy (3), et à moins que votre Maurepas ne soit une pomme cuite (*sic*), on ne conçoit pas qu'il souffre chose pareille ! »

La vraie opinion de Joseph sur les personnes et les institu-

(1) Lettre du 11 mai 1777. — *Maria-Theresia und Joseph II.* — *Correspondance* publiée par d'Arneth.

(2) Lettre du 7 août 1777. — *Correspondance* publiée par d'Arneth.

(3) Lettre de Mercy à Marie-Thérèse, du 15 juillet 1777. — *Ibidem.*

tions, c'est dans les lettres qu'il adresse à son frère Léopold (1) qu'il convient d'en chercher surtout la sincère expression. Au demeurant, et malgré ses vertes critiques, on y voit bien qu'il n'est pas pour sa sœur un juge foncièrement malveillant ; il rend même hommage en passant à certaines de ses qualités : « La Reine est une jolie femme ; mais c'est une tête à vent, qui est entraînée toute la journée à courir de dissipation en dissipation, parmi lesquelles il n'y en a que de très licites... Elle ne pense qu'à s'amuser ; elle ne sent rien pour le Roi. Sa vertu est intacte ; elle est même austère par caractère... C'est une aimable et honnête femme, un peu jeune, peu réfléchie, mais qui a un fond d'honnêteté et de vertu. Le désir de s'amuser est bien puissant chez elle, et, comme l'on connaît ce goût, on sait la prendre par son faible... » Quand il parle du Roi, il le trouve « mal élevé, faible pour ceux qui savent l'intimider, et par conséquent mené à la baguette, dans une apathie continuelle, » point sot pourtant, assez instruit, rempli d'intentions droites.

Il met le doigt avec justesse sur le vice capital de la haute administration dans les dernières années de l'ancienne monarchie française : « Chaque ministre, dans son département, est maître absolu, mais avec la crainte continuelle d'être, non dirigé par le souverain, mais déplacé. Par là, chacun ne tend qu'à se conserver, et aucun bien ne se fait, s'il n'est analogue à cette vue. Le Roi n'est absolu que pour passer d'un esclavage à un autre. »

VI

Six semaines s'étaient écoulées à cette espèce de revue générale, passée par le souverain de la nation alliée. Tant chez les hôtes que chez le visiteur, une certaine lassitude commençait à se faire sentir. Le public parisien revenait peu à peu de l'engouement des premiers jours, de l'excessive admiration qu'avaient d'abord excitée les allures d'un prince aussi original. « On s'est peut-être trop accoutumé à le voir, remarque Mme Du Deffand. Les impressions qu'il a faites sont usées. La simplicité plaît, mais à la longue paraît peu piquante. » L'Empereur, de son côté, se fatiguait visiblement de maintenir sans relâche l'attitude affectée à laquelle il devait la plus grande

(1) *Maria-Theresia und Joseph II, passim.*

part de son succès. « J'ai passé pour un oracle sans l'être, confesse-t-il à son frère. Je quitte ce royaume sans regret, car j'en avais assez de mon rôle. » Les derniers jours du mois de mai furent employés par lui aux préparatifs du départ et à la réalisation du but essentiel du voyage.

A la veille de quitter Paris, se ressouvenant sans doute des conseils de Kaunitz, il s'occupe, en effet, de rédiger, pour la laisser à Marie-Antoinette, une instruction écrite, où elle trouvera un guide moral pour se conduire désormais dans la vie. Voici comment la Reine en informe l'Impératrice : « J'avouerai (1) à ma chère maman qu'il m'a donné une chose que je lui ai bien demandée et qui m'a fait le plus grand plaisir : c'est des conseils par écrit qu'il m'a laissés. Cela fait ma lecture principale dans le moment présent. » En dépit des affirmations de Marie-Antoinette, on a droit de concevoir des doutes sur l'efficacité de cette longue homélie, édifiante à coup sûr, mais filandreuse, déclamatoire, d'une sensiblerie larmoyante et d'une vague phraséologie, où manque essentiellement l'accent de la sincérité : « Vous êtes faite pour être heureuse, vertueuse et parfaite; mais il est temps, et plus que temps, de réfléchir et de poser un système qui soit soutenu. L'âge avance; vous n'avez plus l'excuse de l'enfance. Que deviendrez-vous, si vous tardez plus longtemps? Une malheureuse femme, et encore plus malheureuse princesse; et celui qui vous aime le plus dans toute la terre, vous lui percerez l'âme ! C'est moi, qui ne m'accoutumerai jamais à ne pas vous savoir heureuse... » Joseph comptait beaucoup sur l'effet de cette éloquence : « Vous me ferez plaisir, écrit-il à Mercy quelques jours après son départ, de me dire si mes sermons ont produit quelque fruit et changement dans la vie de la Reine. »

A en croire Marie-Antoinette, elle eût été d'abord profondément touchée. Rien, disons-le, n'empêche de supposer que, sur cette âme douce et frivole, ces marques d'intérêt, ces adieux solennels, aient fait d'abord quelque impression, une impression vite effacée. On le croirait d'après ses premières lettres : « Madame ma très chère mère, le départ de l'Empereur m'a laissé un vide, dont je ne puis revenir. J'étais si heureuse pendant ce peu de temps, que tout cela me paraît un songe dans

(1) Lettre du 14 juin 1777. — *Correspondance* publiée par d'Arneth.

ce moment-ci. Mais ce qui n'en sera jamais un pour moi, c'est tous les bons conseils et avis qu'il m'a donnés et qui sont gravés à jamais dans mon cœur... » Elle parle encore, un peu plus loin, de son émotion violente et de son « désespoir » à l'heure de la séparation. Elle se loue fort aussi des « attentions et des recherches de tendresse du Roi, » pour atténuer sa peine, attentions et recherches, ajoute-t-elle d'un ton pénétré, « que je n'oublierai de ma vie et qui m'y attacheraient, si je ne l'étais déjà (1). »

Il est juste de constater, dans les semaines qui suivent, comme un léger effort de Marie-Antoinette pour mettre un peu plus de sérieux dans sa vie. Les lettres de Mercy sont sur ce point formelles : « Elle m'a parlé (2) d'un ton fort recueilli sur ses projets de réforme de conduite. Depuis huit jours, elle n'a fait aucune promenade dans Paris, et elle n'a point joué aux jeux de hasard. Il est visible qu'elle réfléchit au point capital, d'être plus attentive avec le Roi et de se montrer plus fréquemment avec lui. » Deux mois après, assure l'ambassadeur, toute trace des leçons de Joseph n'a pas encore entièrement disparu. Il est vrai qu'il le dit à l'Empereur en personne, ce qui infirme un peu l'autorité du témoignage : « Cette auguste princesse (3) reste encore, dans plusieurs articles de sa conduite, dans les termes de réformes que Votre Majesté y a opérées. Les momens de retraite et de lecture subsistent, ainsi que le maintien plus attentif et plus amical avec le Roi. Il faut joindre à cela une diminution considérable dans les objets de dissipation bruyante. »

Mais, aussitôt après ces constatations consolantes, il se voit obligé d'avouer que, des torts de la jeune souveraine, le plus dangereux, « le plus fatal » reparaît de plus belle, à savoir la passion du jeu : « La princesse perd maintenant assez pour se trouver très gênée dans toutes ses autres dépenses. Il n'y a plus de fonds pour les œuvres de bienfaisance, et le pire de tout, c'est le mauvais exemple, le regret qu'il cause au Roi, et l'effet fâcheux qu'il produit dans le public. »

Que l'on attende deux mois de plus, et tout reprendra

(1) Lettre du 14 juin 1777. — *Correspondance* publiée par d'Arneth.
(2) Lettre du 15 juin 1777. — *Ibidem.*
(3) Lettre du 15 août 1777. — *Correspondance* publiée par Flammermont.

comme devant, peut-être même avec aggravation. « Je ne reviens point de mon étonnement, dira le bon Mercy-Argenteau (1), sur la courte durée des impressions faites par Sa Majesté l'Empereur sur l'esprit de la Reine, et, après avoir vu cette auguste princesse, pendant deux mois, si bien pénétrée des vérités utiles qui lui ont été représentées, il est inconcevable que toutes choses reviennent à un état réellement pire qu'il n'était avant le voyage de l'Empereur. J'ai lieu de croire que le règlement écrit par Sa Majesté a été supprimé et jeté au feu! »

Au bout du compte, le seul résultat appréciable, — et il est important sans doute, — du voyage de Joseph est le rapprochement conjugal qui s'opère à Versailles dans les premières semaines qui suivent le départ du souverain. « Enfin, me voilà reine de France! » s'écriera Marie-Antoinette en s'adressant à sa lectrice, Mme Campan, entrée un matin dans sa chambre. Louis XVI lui-même, à quelque temps de là, envoie à son beau-frère ces lignes où respire une naïve et touchante fierté : « Vous me reprocherez de ne vous avoir pas mandé ce qui s'est passé entre la Reine et moi. J'attendais quelque chose de plus pour vous en faire part. Deux fois, nous avons eu quelques légères espérances; mais, malgré qu'elles n'aient pas réussi, je suis sûr d'avoir fait tout ce qu'il faut, et j'espère que l'année prochaine ne se passera pas sans vous avoir donné un neveu ou une nièce (2). » Après ces confidences intimes, il ajoute d'un ton attendri : « C'est à vous que nous devons ce bonheur, car, depuis votre voyage, cela a toujours été au mieux, jusqu'à parfaite conclusion. » A quoi l'Empereur réplique en ces termes encourageans : « Les nouvelles que vous voulez bien me donner de votre lien conjugal me font le plus grand plaisir, et vous voulez même presque me laisser l'opinion d'y avoir contribué par mes propos... Continuez de même. »

Prochainement, en effet, apparaîtront des symptômes de grossesse, et à Versailles les gens bien informés devinent à qui revient l'honneur de ce grand événement. « On en attribue le

(1) Lettre à Marie-Thérèse, du 17 octobre 1777. — *Correspondance* publiée par d'Arneth.

(2) Lettre du 22 décembre 1777 à l'Empereur, citée par M. le comte de Pimodan, dans son livre récent sur *le Comte de Mercy-Argenteau.*

mérite à l'Empereur, écrit dans ses *Mémoires* le comte de Saint-Priest. En interrogeant sa sœur sur sa stérilité, il en apprit la cause. Il ne s'agissait que d'un peu d'adresse de la part de la Reine (1)... » A ce point de vue tout au moins, le voyage de Joseph n'avait pas été en pure perte.

Quant à l'effet produit sur l'opinion par la visite en France du monarque autrichien, il semble bien que cette visite ait été, tout compte fait, plus nuisible qu'utile. Nul ne doutait que le but de Joseph ne fût essentiellement de raisonner et d'assagir sa sœur, de l'arracher aux influences qui l'entraînaient dans des voies périlleuses, de remettre de l'ordre et de la décence à la Cour. Le désappointement fut profond, lorsqu'on vit les bonnes impressions si rapidement détruites et les anciennes façons de vivre si aisément ramenées à leur train coutumier. On avait beaucoup espéré; on s'en irrita davantage. La physionomie de façade adoptée par l'Empereur, son économie, son sérieux, sa simplicité d'existence faisant contraste avec le luxe et le goût du plaisir étalés à Versailles, suscitèrent dans l'esprit public des comparaisons désastreuses. La frivolité de la Reine en parut plus choquante, la faiblesse du Roi plus fâcheuse. On les jugea dès lors l'un et l'autre incurables, et la tentative avortée rendit les vices plus apparens, les abus plus intolérables.

SÉGUR.

(1) *Mémoires inédits* du comte Guignard de Saint-Priest.

UNE
PHILOSOPHIE NOUVELLE

M. HENRI BERGSON

I

LA MÉTHODE

Il y a aujourd'hui un philosophe dont partout sonne le nom, que les gens du métier, — même s'ils le discutent ou le contredisent, — jugent comparable aux plus grands et qui, écrivain autant que penseur, renversant la convention des barrières techniques, trouve le secret de se faire lire à la fois au dehors et au dedans des écoles. Sans nul doute, et de l'aveu commun, l'œuvre de M. Henri Bergson comptera aux yeux de l'avenir parmi les plus caractéristiques, les plus fécondes et les plus glorieuses de notre époque. Elle marque une date que l'histoire n'oubliera plus; elle ouvre une phase de la pensée métaphysique; elle pose un principe de développement dont on ne saurait assigner la limite; et c'est après froide réflexion, avec pleine conscience de la juste valeur des mots, qu'on peut déclarer la révolution qu'elle opère égale en importance à la révolution kantienne ou même à la révolution socratique. Aussi bien, n'est-ce pas ce que tout le monde a plus ou moins clairement senti ? Car, comment expliquer, sinon par un tel sentiment, l'éclatante et soudaine diffusion de cette philosophie nouvelle,

que sa rigueur savante ne paraissait pas prédestiner à un triomphe si rapide? Vingt ans y ont suffi, portant son effet bien au delà des bornes traditionnelles; voici que, d'un pôle de la pensée à l'autre pôle, son influence vit et travaille; et l'action de ferment qu'elle exerce, nous la voyons dès maintenant s'étendre aux domaines les plus divers, les plus lointains: domaine politique et social où, de points opposés, non d'ailleurs sans quelque abus, on s'efforce déjà de la tirer en sens contraires; domaine de la spéculation religieuse où, plus légitimement, on la croit appelée à fournir une illustre et lumineuse et bienfaisante carrière; domaine de la science pure où, en dépit de vieux préjugés séparatistes, les idées qu'elle sème commencent à lever çà et là; domaine de l'art, enfin, où il semble, à plusieurs signes, qu'elle doive aider à prendre conscience d'eux-mêmes certains pressentimens restés jusqu'ici obscurs. L'heure est donc propice à étudier la philosophie de M. Bergson; mais, en face de tant d'utilisations tentées, un peu prématurément parfois, ce qu'il importe avant tout, c'est, — lui appliquant sa propre méthode, — de l'étudier en elle-même, pour elle-même, dans ses tendances profondes et dans ses œuvres authentiques, sans prétention aucune à l'enrôler au service de quelque cause que ce soit.

I

Un voile interposé entre le réel et nous, enveloppant toute chose et nous-mêmes dans ses plis d'illusion, qui tombe soudain, comme si un enchantement se dissipait, et qui laisse ouvertes devant l'esprit des profondeurs de lumière jusque-là insoupçonnées, où se révèle, semble-t-il, pour la première fois contemplée face à face, la réalité elle-même : voilà le sentiment qu'avec une intensité singulière éprouve presque à chaque page le lecteur de M. Bergson. Révélation saisissante, et que ne saurait ensuite oublier celui qui l'a une fois reçue! Rien ne peut rendre cette impression de vue intime et directe. Tout ce que l'on pensait déjà connaître en est renouvelé, rajeuni, comme par une clarté de matin; et de toutes parts aussi, dans cette lumière d'aurore, germent et s'épanouissent des intuitions neuves, que l'on sent riches d'infinies conséquences, lourdes et comme trempées de vie, et dont chacune, aussitôt éclose, paraît

féconde à jamais. Et cette nouveauté, cependant, n'a rien de paradoxal ni d'inquiétant. Elle répond en nous à une attente, exauce je ne sais quelle confuse espérance. Volontiers même, après coup, tant est vive l'impression de vérité, on croirait reconnaître ce que l'on découvre, comme si toujours on l'avait obscurément pressenti, dans une pénombre mystérieuse, à l'arrière-plan de la conscience.

Après cela, sans doute, chez d'aucuns, les difficultés, les incertitudes reparaissent, et même parfois les objections décidées. D'abord séduit par une sorte de charme étrange, il arrive qu'on se reprenne, au moins qu'on hésite. Tout cela, au fond, demeure si nouveau, si imprévu, si éloigné des conceptions familières ! C'est un flot de pensée jaillissante pour lequel n'existent pas en notre esprit de ces canaux tout creusés d'avance qui font que l'on comprend sans peine. Mais que finalement chacun de nous donne ou refuse une adhésion totale ou partielle, tous, du moins, nous avons reçu un choc fécond, subi une secousse intérieure, aux longs retentissemens ; le réseau de nos habitudes intellectuelles est rompu ; en nous désormais travaille et fermente un levain nouveau ; nous ne penserons plus comme autrefois ; et, disciples ou critiques, nous ne pouvons méconnaître qu'il y ait là un principe de rénovation intégrale pour l'antique philosophie et pour ses vieux problèmes agités depuis tant de siècles.

D'une œuvre si originale, on ne saurait évidemment noter en un bref article tous les aspects, toutes les richesses. Encore moins pourrai-je ici répondre aux multiples questions qu'elle soulève. Détail technique des discussions nettes, serrées, pénétrantes ; exactitude et ampleur de la documentation empruntée aux sciences positives les plus diverses ; finesse merveilleuse de l'analyse psychologique ; magie d'un style qui sait évoquer l'inexprimable : il faut bien que je me résolve à n'en dire qu'un mot rapide. La solidité de la construction ne se verra donc point dans ces pages, non plus que son austère et subtile beauté. Mais de cette philosophie nouvelle, ce que je voudrais au moins faire entrevoir, comme en raccourci, c'est l'idée directrice, le mouvement d'ensemble. Dans une telle entreprise, où le but est de comprendre plus que de juger, la critique doit céder la première place. Mieux vaut tenter l'effort de descendre sympathiquement au cœur de la doctrine pour en revivre la genèse,

en percevoir le principe d'unité organique, en saisir le ressort moteur. Faisons de notre lecture un thème de méditation vécue. Le seul juste hommage qu'on puisse rendre aux maîtres de la pensée consiste à penser soi-même, autant qu'on en est capable, à leur suite et sous leur inspiration, dans les voies qu'ils ont inaugurées.

Cette route, en l'espèce, quelques livres la jalonnent, qu'il nous suffira de feuilleter l'un après l'autre, de prendre successivement pour texte de nos réflexions. En 1889, M. Bergson débutait par un *Essai sur les données immédiates de la conscience*, qui était sa thèse de doctorat : il s'y installait à l'intérieur de la personne humaine, au plus intime de l'esprit, pour s'efforcer d'en ressaisir, dans leur fuyante originalité communément méconnue, la vie profonde et l'action libre. Quelques années plus tard, en 1896, se transportant cette fois à la périphérie de la conscience, à la surface de contact entre le moi et les choses, il publiait *Matière et Mémoire :* étude magistrale de la perception et du souvenir, qu'il présentait lui-même comme une enquête sur la relation du corps à l'esprit. Puis ce fut, en 1907, *l'Évolution créatrice*, où la métaphysique nouvelle se dessinait dans toute son ampleur, se déployait dans toute sa richesse, avec des perspectives ouvertes sur d'infinis lointains : évolution universelle, signification de la vie, nature de l'esprit et de la matière, de l'intelligence et de l'instinct, tels étaient alors les grands problèmes traités, aboutissant à une critique générale de la connaissance et à une définition tout originale de la philosophie.

Voilà quels seront nos guides, qu'il faudra nous attacher à suivre pas à pas. Ce n'est point, je l'avoue, sans un certain effroi que j'entreprends la tâche de résumer tant de recherches, de condenser en quelques pages tant de conclusions, et de si neuves. M. Bergson, dans le moindre objet, excelle à donner le sentiment de profondeurs inconnues, de dessous infinis. Jamais nul n'a mieux su remplir le premier office du philosophe, qui est de faire apparaître en toute chose le mystère latent. De la réalité la plus familière, depuis toujours offerte à nos regards, nous voyons tout d'un coup avec lui l'épaisseur concrète, l'inépuisable prolongement, et que nous n'en connaissions que la pellicule superficielle. Et ne croyez point que ce soit simple prestige de poète. Que le philosophe parle une langue d'une

exquise qualité, écrive d'un style fécond en vives images, il faut lui savoir gré de ce mérite trop rare. Mais ne soyons pas dupes d'une apparence typographique : ces pages sans notes sont nourries de science positive minutieusement contrôlée. Un jour, en 1901, à la *Société française de Philosophie*, M. Bergson racontait la genèse de *Matière et Mémoire :*

« Je m'étais proposé, — il y a quelque douze ans de cela, — le problème suivant : « Qu'est-ce que la physiologie et la « pathologie actuelles enseigneraient sur l'antique question des « rapports du physique et du moral à un esprit sans parti pris, « décidé à oublier toutes les spéculations auxquelles il a pu se « livrer sur ce point, décidé aussi à négliger, dans les affirma- « tions des savans, tout ce qui n'est pas la constatation pure et « simple des faits ? » Et je m'étais mis à l'étude. Je m'aperçus bien vite que la question n'était susceptible de solution provisoire et même de formule précise que si on la restreignait au problème de la mémoire. Dans la mémoire elle-même, je fus amené à tailler une circonscription qu'il fallut resserrer de plus en plus. Après m'être arrêté à la mémoire des mots, je vis que le problème ainsi formulé était encore trop large et que c'est la mémoire du son des mots qui pose la question sous sa forme la plus précise et la plus intéressante. La littérature de l'aphasie est énorme. Je mis cinq ans à la dépouiller. Et j'arrivai à cette conclusion qu'il doit y avoir entre le fait psychologique et son substrat cérébral une relation qui ne répond à aucun des concepts tout faits que la philosophie met à notre service. »

Cet effort d'oubli provisoire pour se refaire un esprit libre et neuf ; ce mélange d'enquête positive et d'invention hardie ; une lecture prodigieuse ; d'immenses travaux d'approche poursuivis avec une patience inlassable ; la constante surveillance d'une critique informée des moindres détails et attentive à suivre chacun d'eux en ses moindres replis ; la philosophie entière de proche en proche rattachée à un problème que l'on eût tout d'abord estimé secondaire et partiel, se retrouvant en profondeur et se transfigurant par là même ; tout cela, d'ailleurs, si bien fondu et vivifié que l'exposé final laisse une impression de souveraine aisance : voilà ce qui caractérise partout la manière de M. Bergson.

Des exemples pourraient seuls permettre, et encore dans une faible mesure, de mieux comprendre cette démarche. Mais,

avant d'en venir là, une question préalable s'impose à notre examen. Dès l'avant-propos de son *Essai* initial, M. Bergson dégageait le principe d'une méthode qui devait ensuite se retrouver toujours la même au cours de ses différens travaux. Cette méthode, il la formulait en des termes qu'il faut rappeler :

« Nous nous exprimons nécessairement par des mots, et nous pensons le plus souvent dans l'espace. En d'autres termes, le langage exige que nous établissions entre nos idées les mêmes distinctions nettes et précises, la même discontinuité qu'entre les objets matériels. Cette assimilation est utile dans la vie pratique, et nécessaire dans la plupart des sciences. Mais on pourrait se demander si les difficultés insurmontables que certains problèmes philosophiques soulèvent ne viendraient pas de ce que l'on s'obstine à juxtaposer dans l'espace les phénomènes qui n'occupent point d'espace, et si, en faisant abstraction des grossières images, autour desquelles le combat se livre, on n'y mettrait pas parfois un terme. »

Ainsi, dès le point de départ, est affirmé le devoir, pour le philosophe, de renoncer aux formes usuelles de la pensée analytique et discursive, d'accomplir un effort d'intuition directe qui le mette sans intermédiaire au contact même du réel. C'est assurément cette question de méthode qui doit être envisagée la première. Question capitale si M. Bergson présente lui-même ses ouvrages comme des « essais » qui ne visent pas « à résoudre d'un coup les plus grands problèmes, » mais qui veulent simplement « définir la méthode et faire entrevoir, sur quelques points essentiels, la possibilité de l'appliquer. » Question délicate aussi, car elle commande toutes les autres, décisive d'ailleurs pour la pleine compréhension du reste, et qui nous retiendra tout d'abord un moment. Nous aurons, pour nous diriger dans cette étude préliminaire, une admirable *Introduction à la Métaphysique* parue en article dans la *Revue de Métaphysique et de Morale* (janvier 1903) : court mémoire merveilleusement suggestif, qui constitue la meilleure préface à la lecture des livres eux-mêmes et dont, pour le dire en passant, il serait bien à désirer que M. Bergson le recueillît en volume, avec quelques autres aujourd'hui presque introuvables.

II

Toute philosophie, avant de prendre corps en groupes de thèses coordonnées, se présente, à son moment initial, comme une attitude, un esprit, une méthode. Rien de plus important que d'étudier ce point de départ, cet acte primordial d'orientation et de mise en marche, si de la doctrine qui en résulte on veut atteindre ensuite la nuance précise de signification. Là en effet jaillit la source de pensée ; là se détermine la forme du système futur ; et là s'opère la prise de contact avec le réel.

Ce dernier point, notamment, est capital. Retour à la vue directe des choses par delà tous les symboles figuratifs ; descente aux profondeurs intimes de l'être, pour en saisir dans leur qualité pure les pulsations de vie, dans son rythme le plus secret la respiration intérieure ; mesure, au moins, du degré où cela est possible : telle a toujours été l'ambition du philosophe ; et la nouvelle philosophie demeure attachée au même idéal. Mais comment comprend-elle sa tâche ? Voilà ce qu'il importe premièrement d'éclaircir. Car le problème est complexe et le but lointain.

« Nous sommes faits pour agir autant et plus que pour penser, dit M. Bergson ; ou plutôt, quand nous suivons le mouvement de notre nature, c'est pour agir que nous pensons. » Aussi « ce qu'on appelle ordinairement un *fait*, ce n'est pas la réalité telle qu'elle apparaîtrait à une intuition immédiate, mais une adaptation du réel aux intérêts de la pratique et aux exigences de la vie sociale. » De là une question préliminaire à toute autre : *dégager, dans notre représentation commune du monde, le donné proprement dit, des arrangemens que nous y avons introduits en vue de l'action et du langage.* Or, pour retrouver la nature dans sa fraîcheur de réalité jaillissante, il ne suffit pas de laisser tomber les images et concepts fabriqués par l'initiative humaine, il suffit moins encore de s'abandonner au torrent des sensations brutes. Nous risquerions ainsi de dissoudre notre pensée dans le rêve ou de l'éteindre dans la nuit. Nous risquerions surtout de nous engager dans une voie impossible à suivre. Le philosophe n'est pas maître de recommencer sur de nouveaux plans l'œuvre de connaissance, avec un esprit que suffirait à refaire vierge et neuf un simple décret

d'oubli. A l'heure où débute la réflexion critique, nous sommes déjà depuis longtemps engagés dans l'action et dans la science; par l'exercice de la vie individuelle comme par l'expérience héréditaire de la race, nos facultés de perception et de conception, nos sens et notre entendement ont contracté des habitudes, qui sont devenues maintenant inconscientes, instinctives; idées et principes de toutes sortes nous hantent, si familiers aujourd'hui que nous ne les remarquons même plus. Que vaut cependant tout cela? Est-ce valable tel quel pour connaître la nature d'une intuition désintéressée? Seul un examen de conscience méthodique pourra nous le dire; et ce n'est pas assez, encore un coup, d'un renoncement au savoir explicite pour nous refaire un esprit libre, capable de voir naïvement le donné tel qu'il est : c'est peut-être une réforme profonde qui s'impose, une manière de conversion.

Notre intelligence, — fonction rationnelle et fonction perceptive, — émerge de la nuit à travers une lente pénombre. Durant cette période crépusculaire, elle a vécu, travaillé, agi, elle s'est façonnée, *informée*. Au seuil de la spéculation philosophique, la voici pleine de croyances plus ou moins occultes qui sont littéralement des préjugés, marquée d'une empreinte secrète qui affecte chacune de ses démarches. C'est là une situation de fait dont il n'appartient à personne de s'affranchir. Qu'il nous plaise ou non, nous sommes, dès le début de notre enquête, immergés dans une doctrine qui nous masque la nature et qui au fond constitue déjà toute une métaphysique : le *sens commun*, dont la science positive n'est elle-même que l'extension et l'affinement. Or que vaut cette œuvre accomplie sans conscience claire et sans attention critique? Nous met-elle en rapport vrai avec les choses, en rapport de connaissance pure? Doute initial, inévitable, que nous avons d'abord à lever. Mais chimérique serait l'entreprise d'évacuer provisoirement notre esprit pour y admettre ensuite, un à un et après contrôle, tel ou tel concept, tel ou tel principe. On ne dénoncera jamais avec trop de vigueur les illusions de table rase et de reconstruction totale. Est-ce qu'on part du vide pour penser? Est-ce qu'on pense à vide et avec rien? Les idées communes forment nécessairement la trame de fond sur laquelle brode notre pensée savante. Au surplus, quand bien même on réussirait l'impossible tâche, aurait-on pour cela corrigé les causes d'erreur inscrites aujour-

d'hui dans la structure même de notre intelligence, telle que la vie antérieure l'a faite ? Elles continueraient d'agir inaperçues jusque sur le travail de revision entrepris pour y porter remède. Non, c'est du dedans, par un effort d'épuration immanente, que doit s'accomplir la réforme nécessaire. Et la philosophie a comme premier rôle d'instituer une réflexion critique sur les commencemens obscurs de la pensée, en vue de porter la lumière au sein des spontanéités initiales, mais sans prétention vaine à sortir du courant où de fait elle est plongée.

Déjà une conclusion se dessine : *du sens commun, le fond est sûr; la forme suspecte.* En lui est possédé, au moins virtuellement et à l'état de germe, tout ce qu'on pourra jamais atteindre du réel, car le réel se constate et ne se construit pas. Tout revient à faire le départ du construit et du constaté. Aussi la recherche philosophique ne peut-elle être qu'un retour conscient et réfléchi aux données de l'intuition première. Mais à ces données, le sens commun, issu d'une préoccupation pratique, a sans doute fait subir une déformation intéressée, artificielle dans la mesure où elle est industrieuse. C'est l'hypothèse fondamentale de M. Bergson, et elle porte loin : « Beaucoup de difficultés métaphysiques naissent peut-être de ce que nous brouillons la spéculation et la pratique, ou de ce que nous poussons une idée dans la direction de l'utile quand nous croyons l'approfondir théoriquement, ou enfin de ce que nous employons les formes de l'action à penser. » Le travail de réforme consisterait donc à libérer notre intelligence de ses habitudes utilitaires, en nous efforçant pour cela tout d'abord d'en prendre nettement conscience.

Remarquez à quel point les présomptions sont en faveur de notre hypothèse. La vie organique, envisagée soit dans la genèse et la conservation de l'individu, soit dans l'évolution de l'espèce, est orientée naturellement vers l'utile ; mais l'effort de pensée fait suite à l'effort de vie ; il ne s'y ajoute pas du dehors, il le prolonge, il en est la fleur ; ne doit-on pas s'attendre dès lors à ce qu'il en conserve les habitudes ? Et en effet qu'observons-nous ? La première lueur d'intelligence humaine, aux temps préhistoriques, nous est révélée par une industrie : le silex taillé des cavernes primitives marque l'étape initiale sur la route qui devait aboutir un jour aux plus hautes philosophies. Toutes les sciences, d'ailleurs, ont débuté par des arts

pratiques. Bien plus, notre science actuelle, si désintéressée qu'elle se soit faite, n'en reste pas moins en relation étroite avec les exigences de notre action : elle nous permet de *parler* et de *manier* les choses plutôt que de les *voir* dans leur nature intime et profonde. L'analyse appliquée à nos opérations de connaissance nous montre que notre entendement morcelle, qu'il immobilise, qu'il quantifie, bien que le réel, — tel qu'il apparaît à l'intuition immédiate, — soit continuité fuyante, flux de qualités fondues. C'est dire que notre entendement *solidifie* tout ce qu'il touche. Ne sont-ce point là justement les postulats essentiels de l'action et du discours? Pour parler comme pour agir, il faut des éléments séparables, des *termes* et des *choses* qui demeurent inertes pendant qu'on opère et qui soutiennent entre eux de ces rapports fixes dont les rapports mathématiques nous offrent le type idéal et parfait.

Tout concourt donc à nous incliner vers l'hypothèse en cause. Prenons-la désormais comme exprimant un fait. Les formes de connaissance élaborées par le sens commun ne visaient pas originellement à nous permettre de voir le réel tel qu'il est. Leur rôle était plutôt, et il reste, de nous en faire saisir l'aspect utilisable. C'est pour cela qu'elles sont faites, non pour la spéculation philosophique. Or ces formes, néanmoins, ont subsisté en nous, à l'état d'habitudes invétérées devenues bientôt inconscientes, même quand nous en sommes venus à vouloir connaître pour connaître. Mais, à ce stade nouveau, elles conservent le pli de leur fonction utilitaire primitive et transportent partout cette marque en l'imprimant aux œuvres nouvelles qu'on cherche à leur faire accomplir. Aussi tout un travail de réforme intérieure est-il nécessaire aujourd'hui pour que nous parvenions à découvrir et à dégager dans notre perception de la nature, sous la gangue de symboles pratiques, ce qu'elle enveloppe d'intuition vraie. Cet effort de retour au point de vue de la contemplation pure et de l'expérience désintéressée constitue d'ailleurs un travail très différent du travail scientifique. Autre chose est de regarder de plus en plus près et de plus en plus loin avec les yeux qu'une évolution utilitaire nous a faits; autre chose de travailler à nous refaire des yeux capables de voir pour voir et non plus pour vivre.

La philosophie ainsi comprise, — et nous verrons de mieux en mieux, en avançant, qu'il n'y a point d'autre manière légi-

time de la comprendre, — exige de notre part un acte presque violent de réforme et de conversion. Il faut que l'esprit se retourne sur lui-même, qu'il invertisse la direction habituelle de sa pensée, qu'il remonte la pente où l'entraîne son instinct d'action, qu'il aille chercher l'expérience à sa source « au-dessus de ce tournant décisif où, s'infléchissant dans le sens de notre utilité, elle devient proprement l'expérience humaine, » bref que, par un double effort de critique et d'élargissement, il dépasse le sens commun et l'entendement discursif pour revenir à l'intuition pure. Philosopher, c'est revivre l'immédiat, puis à sa lumière interpréter notre science rationnelle et notre perception commune. Au moins est-ce là le premier stade, car nous verrons plus tard qu'il y a encore autre chose.

Cette conception de la philosophie peut être dite vraiment nouvelle, en ce que, pour la première fois, la philosophie se trouve distinguée spécifiquement de la science, tout en restant aussi positive qu'elle. La science, en effet, garde au fond l'attitude générale du sens commun, avec son outillage de principes et de formes. Sans doute elle le développe et le parfait, l'affine et l'étend, le corrige même sur plus d'un point. Mais elle n'en change ni la ligne de visée ni les démarches essentielles. Ici, au contraire, ce qui est mis en doute et finalement modifié, c'est la direction de l'aiguillage initial. Non point que, par là, on entende condamner la science. Il ne s'agit que d'en reconnaître les justes bornes. Les méthodes proprement scientifiques sont à leur place et conviennent, elles conduisent à une connaissance vraie (encore que mêlée de symboles) tant que l'objet d'étude est le monde même de l'action pratique, c'est-à-dire en somme le monde de la matière inerte. Mais l'âme, la vie, l'activité lui échappent, et c'est là pourtant le ressort et fond dernier de tout ; et c'est d'avoir vu cela, avec ce qu'il entraîne, qui est nouveau.

Toutefois, si neuve qu'elle paraisse à juste titre, la conception bergsonienne de la philosophie ne mérite pas moins, à un autre point de vue, d'être appelée traditionnelle et classique. Ce qu'elle définit, en effet, ce n'est pas tant *une* philosophie particulière que *la* philosophie elle-même, dans sa fonction originale. Partout dans l'histoire on la retrouve sous-jacente, qui circule sourdement. Tous les grands philosophes l'ont pressentie et pratiquée à l'heure de l'invention. Il est arrivé seule-

ment qu'en général on ne s'en est pas bien rendu compte, et aussi qu'on a bientôt dévié. Mais sur ce point, je ne saurais insister sans de trop longs détails et force m'est de renvoyer au IVe chapitre de *l'Évolution créatrice*, où le lecteur trouvera toute la question traitée.

Une remarque, cependant, doit être faite encore. La philosophie, telle que la conçoit M. Bergson, implique et réclame durée; elle ne vise point à s'achever d'un coup, car la réforme d'esprit qu'elle suppose est de celles qui ne s'accomplissent que peu à peu; la vérité qu'elle apporte ne se donne pas pour une essence intemporelle qu'un génie assez puissant pourrait à la rigueur apercevoir entière d'une seule vue; et cela même semble très nouveau. Certes, je ne veux pas médire des systèmes. Chacun d'eux est une expérience de la pensée, un moment de sa vie, une méthode pour explorer le réel, un réactif qui en décèle un aspect. La vérité s'analyse en systèmes comme la lumière en couleurs. Mais le nom seul de système évoque l'idée statique d'un édifice terminé. Ici rien de pareil. La philosophie nouvelle veut être une démarche autant et plus qu'un système. Elle réclame d'être vécue non moins que pensée. Elle exige que la pensée travaille à vivre sa vie propre, une vie intérieure et rapportée à elle-même, effective et agissante et créatrice, mais non plus tournée vers l'action au dehors. Et, dit M. Bergson, « elle ne pourra se constituer que par l'effort collectif et progressif de bien des penseurs, de bien des observateurs aussi, se complétant, se corrigeant, se redressant les uns les autres. »

Voyons au moins comment elle commence et quel en est l'acte générateur.

III

Comment atteindre l'immédiat? Comment réaliser cette perception du donné pur, où doit tendre, disions-nous, la première démarche du philosophe? Si ce doute n'est pas éclairci, le but proposé restera devant nos regards comme un idéal abstrait et mort. Voilà donc le point qui réclame présentement explication. Car il y a une difficulté sérieuse sur laquelle pourrait tromper l'emploi même du mot « immédiat. » L'*immédiat*, en effet, au sens qui nous occupe, n'est pas du tout ou du moins n'est plus pour nous le *passivement subi*, le je ne sais quoi

qu'on recevrait infailliblement, pourvu qu'on ouvre les yeux et qu'on s'abstienne de réflexion. En fait, nous ne pouvons pas nous abstenir de réflexion ; la réflexion est aujourd'hui incorporée à nos yeux mêmes ; elle entre en exercice dès qu'ils s'ouvrent. De sorte que, pour retrouver l'immédiat, il nous faut un effort et un travail. Comment conduire cet effort? En quoi va consister ce travail? A quel signe pourra-t-on reconnaître que le résultat est obtenu? Autant de questions à résoudre. M. Bergson en parle surtout à propos des réalités de la conscience ou, plus généralement, de la vie. Et c'est là en effet que les conséquences importent le plus, ont la plus grave portée. Aussi aurons-nous à y revenir avec détail. Mais, pour la commodité de l'exposition, je choisirai ici un autre exemple : celui de la matière inerte, de la perception qui est à la base de la physique. Ce cas est celui où l'écart demeure le moindre, si réel soit-il, entre la perception commune et la perception pure. Il paraît donc le mieux approprié à l'esquisse que je voudrais tracer d'un travail fort complexe dont je ne puis songer évidemment qu'à indiquer les grandes lignes et la direction d'ensemble.

Nous croyons volontiers qu'en promenant nos regards sur les objets qui nous entourent, nous entrons sans résistance en eux et les appréhendons tout d'un coup selon leur nature intrinsèque. Perception ne serait ainsi que simple enregistrement passif. Or rien n'est plus faux, si du moins on entend parler de la perception qui s'exerce sans critique profonde au cours de la vie journalière. Ce que l'on prend alors pour donnée pure est au contraire le terme ultime d'une série très compliquée d'opérations mentales. Et dans ce terme il entre autant de nous que des choses.

Toute perception concrète, en effet, se présente à l'analyse comme un indissoluble mélange de *construit* et de *donné*, où le donné ne se révèle qu'à travers le construit et coloré de sa teinte. Nous savons tous, par expérience, combien l'ignorant est incapable de traduire la simple apparence du moindre fait sans y incorporer une foule d'interprétations adventices. Nous savons moins, — mais il est aussi vrai, — que le plus averti et le plus habile ne procède pas d'une autre manière : il interprète mieux, mais il interprète. C'est pourquoi il est si difficile de bien observer : on voit ou on ne voit point, on remarque tel ou

tel aspect, on lit ceci ou cela, suivant l'état de conscience dans lequel on est, suivant la direction de recherche que l'on suit. Qui donc définissait l'art : *la nature vue à travers un esprit?* La perception aussi est un art.

Cet art a ses procédés, ses conventions, ses instrumens. Entrez dans un laboratoire et considérez un de ces appareils complexes qui nous font des sens plus puissans ou plus fins : chacun d'eux est littéralement un faisceau de théories matérialisées et, par son intermédiaire, toute la science acquise vient peser sur chaque nouvelle observation du savant. Eh bien ! nos organes sensoriels sont de véritables appareils montés par le travail inconscient de l'esprit au cours de l'évolution biologique : eux aussi résument, concrétisent et véhiculent un système de théories informantes. Mais ce n'est pas tout. La psychologie la plus élémentaire montre combien il entre de pensée proprement dite, — souvenir ou inférence, — dans ce que nous serions tentés de croire perception pure. Constater n'est pas recevoir naïvement l'empreinte fidèle de ce qui est : c'est toujours l'interpréter, en faire un système, le mettre en des formes préexistantes qui constituent de véritables cadres théoriques. Et c'est pourquoi l'enfant doit apprendre à percevoir. Il y a une éducation des sens, qu'il acquiert par de longs exercices. Un jour même, l'accoutumance aidant, il cessera presque de voir les choses ; quelques traits, quelques lueurs, simples signes cueillis au vol d'un regard bref, lui suffiront pour les reconnaître ; et de la réalité il ne retiendra plus guère que des schèmes et des symboles.

« Percevoir, dit à ce sujet M. Bergson, finit par n'être plus qu'une occasion de se souvenir. » Toute perception concrète, en effet, porte moins sur le présent que sur le passé. La part de perception pure y est petite : recouverte aussitôt, presque submergée par l'apport de la mémoire. Cette part infinitésimale joue un rôle d'amorce. Appel lancé au souvenir, elle nous provoque à extraire de notre expérience antérieure, à construire avec nos richesses acquises un système d'images permettant de lire l'expérience actuelle. Avec le projet d'interprétation ainsi constitué, nous allons au-devant des quelques traits fugitifs effectivement perçus. Que la théorie élaborée par nous s'y adapte, réussisse à en rendre compte, à les relier, à leur donner un sens : nous aurons en fin de compte une perception propre-

ment dite. Percevoir, au sens usuel du mot, c'est donc résoudre un problème, vérifier une théorie. Par là s'expliquent les « erreurs des sens, » qui sont en réalité des erreurs d'interprétation. Par là aussi, et de la même façon, s'expliquent les rêves.

Prenons un exemple simple. Quand vous lisez un livre, est-ce que vous en épelez chaque syllabe une à une, pour grouper ensuite les syllabes en mots, les mots en phrases, et aller ainsi de l'écriture à la signification? Non point; mais vous saisissez tout juste quelques lettres, quelques jambages, des silhouettes graphiques; puis vous devinez le reste, en allant au contraire d'une signification probable à l'écriture qu'il s'agit d'interpréter. De là les erreurs de lecture; de là aussi la difficulté bien connue de voir les fautes d'impression. Des expériences curieuses confirment cette observation banale. On écrit sur un tableau noir une formule quelconque d'usage courant, mais avec, çà et là, des incorrections voulues, des lettres changées ou omises. Cette formule est placée dans une salle obscure devant une personne qui naturellement ignore la formule écrite. Puis on illumine l'inscription pendant un temps trop court pour que l'observateur puisse l'épeler. Malgré cela, le plus souvent, il lit la formule entière sans hésitation ni difficulté. Il a donc restitué ce qui manquait ou corrigé ce qui était défectueux. Maintenant, si on lui demande quelles lettres il est sûr d'avoir vues, on constate qu'il indique aussi bien une lettre omise ou changée qu'une lettre réellement écrite. Ainsi l'observateur peut voir se détacher en pleine lumière une lettre absente, si cette lettre, en vertu du sens général, doit entrer dans la formule. Mais il y a plus, et l'expérience peut être variée. Je suppose qu'on ait écrit correctement le mot « tumulte. » Cela fait, pour orienter la mémoire de l'observateur dans une certaine direction de souvenir, on lui crie à l'oreille, pendant la brève durée de l'illumination, un autre mot de signification différente, par exemple le mot « chemin de fer. » L'observateur lit « tunnel, » c'est-à-dire un mot dont la silhouette graphique ressemble à celle du mot écrit, mais dont le sens appartient à l'ordre de souvenir évoqué. Dans cette erreur de lecture comme dans les corrections spontanées de l'expérience précédente, ne voit-on pas bien nettement que percevoir est toujours accomplir un travail de divination? C'est le sens de ce travail qu'il s'agit de caractériser.

Selon l'idée vulgaire, la perception a un intérêt tout spéculatif : elle est connaissance pure. Voilà l'erreur fondamentale. Remarquez d'abord combien, *a priori*, il est plus probable que le travail de perception, de même que tout travail naturel et spontané, ait une signification utilitaire. « Vivre, dit justement M. Bergson, c'est n'accepter des objets que l'impression *utile* pour y répondre par des réactions appropriées. » Et cette vue reçoit une éclatante confirmation objective si, avec l'auteur de *Matière et Mémoire*, on suit le progrès des fonctions perceptives le long de la série animale depuis la monère jusqu'aux vertébrés supérieurs, ou si, analysant avec lui le rôle du corps, on découvre que le système nerveux se révèle, par sa structure même, instrument d'action avant tout. N'est-ce point d'ailleurs indiqué déjà par le fait que chacun de nous paraît toujours à ses propres yeux occuper le centre du monde qu'il perçoit ? Le *Riquet* d'Anatole France est bergsonien : « Je suis toujours au milieu de tout, et les hommes, les animaux et les choses sont rangés, hostiles ou favorables, autour de moi. »

Mais une analyse directe conduit plus nettement encore à la même conclusion. Tenons-nous-en à la perception des corps. Il est facile de montrer, — et je regrette de ne pouvoir sur ce point retracer la démonstration magistrale de M. Bergson, — que le morcellement de la matière en objets distincts aux contours précis s'opère par une sélection des images toute relative à nos besoins pratiques. « Les contours distincts que nous attribuons à un objet, et qui lui confèrent son individualité, ne sont que le dessin d'un certain genre d'*influence* que nous pourrions exercer en un certain point de l'espace : c'est le plan de nos actions éventuelles qui est renvoyé à nos yeux, comme par un miroir, quand nous apercevons les surfaces et les arêtes des choses. Supprimez cette action et par conséquent les grandes routes qu'elle se fraye d'avance, par la perception, dans l'enchevêtrement du réel, l'individualité du corps se résorbe dans l'universelle interaction qui est sans doute la réalité même. » Ce qui revient à dire que « les corps bruts sont taillés dans l'étoffe de la nature par une *perception* dont les ciseaux suivent, en quelque sorte, le pointillé des lignes sur lesquelles l'*action* passerait. »

Les corps indépendans de l'expérience commune ne se présentent donc point, devant une critique attentive, comme des

réalités véritables qui existeraient en soi. Ce ne sont que des centres de coordination pour nos gestes. Ou, si vous préférez, « nos besoins sont autant de faisceaux lumineux qui, braqués sur la continuité des qualités sensibles, y dessinent des corps distincts. » Aussi bien la science, à sa manière, ne résout-elle pas l'atome en un centre de relations entre-croisées qui, de proche en proche, finissent par s'étendre à l'univers entier dans une compénétration indissoluble? Une continuité qualitative aux nuances insensiblement dégradées, traversée de frissons convergeant çà et là : telle est l'image à laquelle nous devons reconnaître un degré supérieur de réalité.

Mais, au moins, cette étoffe sensible, cette continuité qualitative, est-ce le donné pur dans l'ordre de la matière? Pas encore. La perception, disions-nous, est toujours en fait compliquée de mémoire. Cela est plus vrai que nous ne l'avions vu. Ce qui est réel, ce n'est point un spectre immobile étalant devant nous l'infinité de ses nuances : ce serait plutôt un jaillissement spectral. Tout est devenir et fuite. Sur ce flux, la conscience vient de loin en loin se poser, condensant chaque fois en une « qualité » une immense période de l'histoire intérieure des choses. « C'est ainsi que les mille positions successives d'un coureur se contractent en une seule attitude symbolique, que notre œil perçoit, que l'art reproduit, et qui devient, pour tout le monde, l'image d'un homme qui court. » C'est encore ainsi qu'une lueur rouge, persistant une seconde, enveloppe un si grand nombre de pulsations élémentaires qu'il nous faudrait 25 000 ans de notre durée pour en percevoir le défilé distinct. De là provient la subjectivité de notre perception. Les qualités diverses correspondent, en somme, aux rythmes divers de contraction ou de dilution, aux divers degrés de tension intérieure de la conscience qui perçoit. A la limite, si l'on imagine une détente complète, la matière se résoudrait en ébranlemens incolores, et ce serait la « matière pure » du physicien.

Réunissons maintenant en une seule continuité les diverses époques de la dialectique précédente. Vibrations, qualités ou corps, rien de tout cela n'est isolément *le réel;* mais c'est tout de même *du réel*. Et le réel absolu, ce serait l'ensemble de ces degrés et momens, et de bien d'autres encore sans doute. Ou plutôt, avoir l'intuition absolue de la matière, ce serait, — défaisant d'une part ce que nos besoins pratiques ont fait, res-

taurant d'autre part toutes les virtualités qu'ils ont éteintes, — suivre la gamme complète des concentrations et dilutions qualitatives, s'insérer par une sorte de sympathie dans le jeu incessamment mobile des innombrables contractions ou résolutions possibles, si bien qu'en fin de compte, on arrive à saisir de cette matière, comme par une vue simultanée, selon leurs modes infiniment multiples, les aptitudes latentes à être « perçue. »

Ainsi, en l'espèce, la connaissance *absolue* résulterait d'une expérience *intégrale;* et si nous ne pouvons atteindre le terme, nous voyons du moins quelle direction de travail nous y mènerait. Maintenant, de notre connaissance réalisable, il faut dire qu'elle est à chaque instant partielle et limitée plutôt qu'extérieure et relative, car notre perception effective est à la matière en soi dans le rapport de la partie au tout. Nos moindres perceptions sont en effet à base de perception pure et « nous tenons les ébranlemens élémentaires, constitutifs de la matière, dans la qualité sensible où ils se contractent, comme nous tenons les palpitations de notre cœur dans le sentiment général que nous avons de vivre. » Mais la préoccupation d'agir pratiquement, interposée entre le réel et nous, produit le monde fragmenté du sens commun, à peu près comme un milieu absorbant résout en raies séparées le spectre continu d'une source lumineuse ; tandis que le rythme de durée, le degré de tension propre à notre conscience nous limite à la saisie de certaines qualités seulement.

Qu'avons-nous donc à faire pour nous acheminer vers une connaissance absolue ? Non pas sortir de l'expérience : tout au contraire ; mais l'étendre et la diversifier par la science, en même temps que, par la critique, y corriger les effets perturbateurs de l'action, et enfin vivifier tous les résultats ainsi obtenus, par un effort de sympathie qui nous fasse entrer dans la familiarité de l'objet jusqu'à *sentir* sa palpitation profonde et sa richesse intérieure.

Sur ce dernier point, si nécessaire, et qui est décisif, rappelez-vous une page célèbre de Sainte-Beuve définissant sa méthode : « Entrer en son auteur, s'y installer, le produire sous ses aspects divers, le faire vivre, se mouvoir et parler, comme il a dû faire ; le suivre en son intérieur et dans ses mœurs domestiques aussi avant qu'on le peut... On l'étudie, on le

retourne, on l'interroge à loisir ; on le fait poser devant soi... Chaque trait s'ajoute à son tour et prend place de lui-même dans cette physionomie... Au type vague, abstrait, général, se mêle et s'incorpore par degrés une réalité individuelle... On a trouvé l'homme... » Oui, c'est bien cela : on ne saurait mieux dire. Transposez cette page de l'ordre littéraire à l'ordre métaphysique. Voilà l'intuition, telle que la préconise M. Bergson, et voilà le retour à l'immédiat.

Mais un nouveau problème surgit alors : l'intuition de l'immédiat ne risque-t-elle pas de demeurer inexprimable ? Car notre langage a été fait en vue de la vie pratique, non de la connaissance pure.

IV

Ce n'est pas tout que de percevoir immédiatement le réel ; encore faut-il traduire cette perception en discours intelligible, en suite enchaînée de concepts ; faute de quoi, semble-t-il, on n'aurait pas une connaissance proprement dite, on n'aurait pas une vérité. Sans le discours, l'intuition, à supposer qu'elle naisse, resterait du moins intransmissible, incommunicable ; elle s'épuiserait dans un cri solitaire. Par le seul discours devient possible une épreuve de vérification positive : la lettre est le lest de l'esprit, le corps qui lui permet d'agir et, en agissant, de dissiper les mirages illusoires du rêve. Enfin l'acte d'intuition pure exige de la pensée une tension intérieure si grande qu'il ne peut être que très rare et très fugitif : quelques rapides éclairs çà et là ; ces lueurs naissantes, il faut les soutenir, puis les raccorder ; et cela encore est l'œuvre du discours. Mais si le discours est ainsi nécessaire, non moins nécessaire est une critique du discours commun, des méthodes familières à l'entendement. Ces formes de connaissance réfléchie, ces procédés d'analyse véhiculent en effet sourdement tous les postulats de l'action pratique. Or il importe que le discours traduise et ne trahisse pas, que le corps de formules n'étouffe pas l'âme d'intuition. Nous allons voir en quoi précisément consiste le travail de réforme et de conversion qui s'impose au philosophe.

Poser devant soi l'objet d'étude comme une « chose » extérieure, puis se placer soi-même au dehors, à distance de perspective, en des observatoires périphériques d'où l'on n'aperçoit

l'objet visé que de loin, avec le recul qui conviendrait pour la contemplation d'un tableau ; bref, tourner autour de l'objet au lieu d'entrer hardiment à l'intérieur : voilà, en deux mots, l'attitude et la démarche ordinaires de la pensée commune, qui la conduisent à ce que j'appellerai *l'analyse par concepts*, c'est-à-dire à la tentative de résoudre toute réalité en notions générales. Que sont en effet les concepts, les idées abstraites, sinon des vues lointaines et simplifiées, des manières de croquis schématiques, ne donnant de leur objet que quelques traits sommaires, variables suivant la direction et l'angle? Par eux, on prétend déterminer l'objet du dehors, comme si, pour le connaître, il suffisait de l'enserrer dans un réseau de triangulation logique. Et ainsi peut-être en effet le tient-on, peut-être en établit-on précisément la fiche signalétique, mais on ne le pénètre pas. Les concepts traduisent des *rapports*, qui résultent de comparaisons par lesquelles chaque objet se trouve exprimé finalement en fonction de ce qui n'est pas lui. Ils le disloquent, le répartissent morceau par morceau, le dispersent dans son entourage ; ils ne le saisissent que par ses points d'attache, par ses ressemblances et par ses différences. N'est-ce pas ce que font visiblement ces théories réductrices où l'âme est expliquée par le corps, la vie par la matière, la qualité par le mouvement, l'étendue elle-même par le nombre pur? N'est-ce pas ce que font en général toutes les critiques, toutes les doctrines qui ramènent une idée à une autre idée ou à un groupe d'autres idées? Or ainsi on n'atteint des choses que la surface, les contacts réciproques, les parties communes, les intersections mutuelles, mais non point l'unité organique ni l'essence intérieure. En vain multiplie-t-on les points de vue, les perspectives, les projections planes : aucune accumulation de ce genre ne refera de la solidité concrète. Passer d'un objet directement perçu aux tableaux qui le représentent, aux gravures qui représentent les tableaux, aux schèmes qui représentent les gravures, cela est possible parce que chaque degré contient *moins* que les précédens et s'en tire par simple diminution. Mais inversement donnez-vous tous les schèmes, toutes les gravures, tous les tableaux, — à supposer qu'il ne soit pas absurde de concevoir donné ce qui est, par nature, interminable et inexhaustible, ce qui prête à énumération indéfinie, à développement et multiplicité sans fin : jamais vous ne recomposerez l'unité profonde

et originale de la source. En vous astreignant à chercher l'objet hors de lui-même, là où certainement il n'est point, sinon par son reflet ou son écho, comment trouveriez-vous jamais sa réalité intime et spécifique? Vous vous condamnez donc au symbolisme, car une « chose » ne peut être dans une autre que symboliquement.

Et, de plus, votre connaissance des choses restera incurablement relative, relative aux symboles choisis, aux points de vue adoptés. Tout se passera comme pour un mouvement dont image et formule varient avec le lieu d'où on le regarde, avec les repères auxquels on le rapporte, et qui ne se révèle absolument qu'à celui qui s'y insère, qui s'y abandonne et qui en vit du dedans le rythme. La thèse qui soutient l'inévitable relativité de toute connaissance humaine dérive en somme des métaphores qu'on emploie pour décrire l'acte de connaître : le sujet occupe ce point, l'objet cet autre; comment franchir la distance? les organes sensoriels remplissent l'intervalle; comment saisir autre chose que ce qui arrive au bout du fil dans l'appareil récepteur? l'esprit lui-même est une lanterne de projection qui promène sur la nature un faisceau de lumière; comment ne la teindrait-il pas de sa couleur propre? Mais ces difficultés tiennent toutes aux métaphores d'espace employées; et ces métaphores à leur tour ne font guère qu'illustrer et traduire la méthode commune d'analyse par concepts : méthode réglée avant tout sur les besoins pratiques de l'action et du discours.

Le philosophe doit prendre une attitude exactement inverse : non pas se tenir à distance des choses, mais pratiquer sur elles une sorte d'auscultation intime, et surtout donner cet effort de sympathie par lequel on s'installe dans l'objet, on se mêle amicalement à lui, on s'accorde à son rythme original et, — d'un mot, — on le *vit*. Ce n'est d'ailleurs là rien de mystérieux ni d'étrange. Considérez vos jugemens quotidiens en matière d'art, de métier ou de sport. Entre savoir par théorie et savoir par expérience, entre comprendre par analogie externe et percevoir par intuition profonde, quelle différence et quel écart! Qui connaît absolument une machine, du savant qui l'analyse en théorèmes de mécanique, ou du praticien qui a vécu en camaraderie avec elle jusqu'à éprouver la sensation physique de son jeu pénible ou facile, qui a le sentiment de ses articulations

intérieures, de ses aptitudes opératoires, qui en perçoit la marche et le travail ainsi qu'elle-même le ferait si elle était consciente, pour qui elle est devenue comme un prolongement de son propre corps, comme un nouvel organe sensori-moteur, comme un groupe de gestes montés d'avance en habitudes automatiques? La première connaissance est plus utile au constructeur, et je ne veux pas prétendre qu'on doive jamais la négliger; mais la seconde seule est absolument vraie. Et ce que je viens de dire ne concerne pas les seules choses de la matière : qui connaît absolument la religion, de celui qui du dehors l'analyse en psychologie, en sociologie, en histoire, en métaphysique, ou de celui qui du dedans, par une expérience vécue, participe à son essence et communie à sa durée?

Mais l'extériorité de la connaissance que procure l'analyse par concepts n'est que son moindre défaut. Elle en a de plus fâcheux encore. Si en effet les concepts n'expriment que ce qui est commun, général, non spécifique, d'où éprouverait-on le besoin de les refondre lorsqu'on les applique à un objet nouveau? Leur raison d'être, leur utilité, leur intérêt, n'est-ce pas justement de nous épargner ce travail? On les considère donc comme élaborés une fois pour toutes. Ce sont des matériaux de construction, des pierres taillées d'avance, et qu'il n'y a plus qu'à assembler. Ce sont des atomes, des élémens simples, un mathématicien dirait des facteurs premiers, capables de former des associations à l'infini, mais sans se modifier intérieurement par le fait de leur rencontre. Ils entrent en conjugaison comme s'ils s'accrochaient par le dehors; ils sortent des agrégats tels qu'ils y étaient entrés. Juxtaposition, arrangement : ces opérations géométriques figurent alors l'œuvre de connaissance; ou bien l'on a recours aux métaphores de je ne sais quelle chimie mentale : combinaison, dosage. Dans tous les cas, la méthode reste la même : alignement et mélange de concepts préexistans. Or le seul fait de procéder ainsi équivaut à ériger le concept en symbole d'une classe abstraite. Après quoi, expliquer une chose n'est plus que la montrer à l'intersection de plusieurs classes, participant de chacune d'elles en proportions définies : ce qui revient à la tenir pour suffisamment exprimée par une liste de cadres généraux où elle entre. Par principe, donc, l'inconnu est ramené d'office au déjà connu : et, dès lors, il devient impossible de jamais saisir aucune vraie

nouveauté, aucune originalité irréductible. Par principe, encore, c'est avec de purs symboles qu'on prétend reconstruire la nature : et, dès lors, il devient impossible d'en jamais atteindre la réalité concrète, « l'âme invisible et présente. »

Ce monnayage de l'intuition en concepts à titre fixe, cette création d'un numéraire intellectuel facilement maniable ont d'ailleurs une évidente utilité pratique. Connaître, en effet, au sens usuel du mot, n'est pas une opération désintéressée : cela consiste surtout à savoir quel profit nous pouvons tirer d'une chose, quelle conduite nous devons tenir à son égard, quelle étiquette il convient de coller sur elle, dans quel genre déjà connu elle rentre, à quel point elle mérite tel ou tel nom caractéristique pour nous d'une attitude à prendre ou d'une démarche à exécuter. Classer approximativement en vue de l'usage utile ou du discours commun, voilà le but. Alors, mais alors seulement, des compartimens sont donnés tout faits d'avance ; et une même boîte de réactifs suffit pour tous les cas. Un questionnaire universel préexiste ici à toute recherche ; ses divers articles définissent autant de points de vue toujours les mêmes d'où l'on regarde chaque objet ; et l'étude se borne ensuite à l'application d'une sorte de nomenclature aux cadres préétablis.

Encore une fois, le philosophe doit procéder juste à l'inverse. Ne pas s'en tenir aux concepts communs, qu'on trouve tout faits dans le commerce, vêtemens de confection taillés d'après un modèle moyen, qui ne vont bien à personne parce qu'ils vont à peu près à tout le monde : mais travailler sur mesure, incessamment renouveler son outillage, se refaire toujours un esprit neuf et pour chaque nouveau problème fournir un effort d'adaptation nouveau. Ne pas aller des concepts aux choses, comme si chacune d'elles n'était que le point d'intersection de plusieurs généralités concourantes, un centre idéal d'abstractions entre-croisées : mais aller au contraire des choses aux concepts, par une création incessante de concepts nouveaux et une incessante refonte des vieux concepts. L'explication ne saurait consister ici en un agencement plus ou moins ingénieux de concepts indéformables qui préexisteraient à leur emploi, en un travail de mosaïque ou de marqueterie. Non, il faut des concepts plastiques, fluides, souples, vivans, capables de se modeler sans cesse sur le réel,

d'en suivre délicatement les sinuosités infinies. La tâche du philosophe est donc de créer des concepts bien plutôt que d'en combiner. Et chacun des concepts qu'il crée doit rester ouvert et mobile, prêt aux renouvellemens et adaptations nécessaires, comme une méthode et comme un programme : flèche indicatrice d'un chemin qui descend de l'intuition au discours, non pas borne marquant une station finale. Par là seulement la philosophie demeure ce qu'elle doit être : l'examen de conscience de l'esprit humain, l'effort de dilatation et d'approfondissement qu'il tente sans relâche pour dépasser sa condition intellectuelle présente.

Voulez-vous un exemple? Je prendrai celui de la personne humaine. Le *moi* est un, le *moi* est multiple : nul ne conteste cette double formule. Mais toute chose la comporte : alors, que nous apprend-elle ici? Remarquez ce que deviennent fatalement les deux concepts d'*unité* et de *multiplicité* par cela seul qu'on les tient pour des cadres généraux indépendans de la réalité qu'on y met, pour des pièces de discours susceptibles d'être définies à vide, à blanc, et toujours représentables par le même mot, quelles que soient les circonstances : ce ne sont plus des idées vivantes et colorées, mais des formes abstraites, immobiles et neutres, sans nuances ni degrés, que rien ne saurait différencier d'un cas à l'autre et qui caractérisent deux points de vue d'où l'on peut regarder n'importe quoi. Dès lors, comment une application de ces formes nous ferait-elle saisir ce qu'ont d'original et de propre l'unité et la multiplicité du moi? Bien plus, entre deux telles entités définies statiquement par leur opposition même, comment concevrions-nous jamais une synthèse? A vrai dire, l'intéressant n'est pas de se demander *s'il y a* unité, multiplicité, combinaison de l'une et de l'autre : c'est de voir *quelle sorte* d'unité, de multiplicité, de combinaison, réalise le cas actuel ; c'est surtout de comprendre *comment* la personne vivante est à la fois unité multiple et multiplicité une, *comment* se relient ces deux pôles extrêmes de la dissociation conceptuelle, *comment* se rejoignent par leurs racines ces deux branches d'abstraction divergentes. L'intéressant, en un mot, ce ne sont pas les deux repères symboliques incolores qui marquent les deux bouts du spectre : c'est la continuité intercalaire avec sa richesse mobile de coloration et le double progrès de nuances qui la résout en rouge et en violet. Mais

atteindre ce passage concret, on ne le peut que si l'on part d'une intuition directe pour descendre de là aux concepts qui l'analysent.

Enfin le même devoir de retourner notre attitude familière, de renverser notre démarche habituelle, s'impose encore à nous pour une autre raison. L'atomisme conceptuel de la pensée commune l'entraîne à poser une sorte de primat du repos sur le mouvement, du fait sur le devenir. Pour elle, le mouvement s'ajoute à l'atome, comme un accident supplémentaire à une immobilité antérieure; et le devenir relie des termes préexistans, comme le fil qui passe à travers les perles d'un collier. Elle se complaît dans l'immobile et s'efforce d'y ramener le mouvant. L'existence lui paraît à base d'immobilité. Tout changement, tout phénomène, elle le décompose et le pulvérise, jusqu'à ce qu'elle y trouve l'élément invariable. C'est l'immobilité qu'elle estime première, fondamentale, intelligible de soi, la mobilité au contraire qu'elle veut expliquer en fonction de l'immobilité. Aussi des progrès eux-mêmes et des transitions tend-elle à faire des *choses*. Pour bien voir, il faut toujours, semble-t-il, qu'elle arrête et qu'elle fixe. Que sont en effet les concepts, sinon des stations logiques disposées en observatoires le long du devenir, sinon des vues immobiles prises du dehors et de loin en loin sur un écoulement continu? Chacun d'eux isole et fixe un aspect, « comme l'éclair instantané qui illumine pendant la nuit une scène d'orage. » Leur ensemble constitue un filet tout monté d'avance, un réseau solide, où l'intelligence humaine s'installe et s'accroche pour guetter le flux réel, pour le capter au passage. Transport à la spéculation d'un procédé fait pour la pratique. Partout nous cherchons des *constantes :* identités, invariances, conservations; et nous imaginons la science idéale comme un regard éternel ouvert sur des immobilités. C'est que la constante est le support et l'objet que réclame notre action: il faut que la matière opérée ne se dérobe pas à nos prises, ne fuie pas sous nos mains, pour que nous la puissions travailler. C'est aussi que la constante est l'élément du discours, où le mot en représente la permanence inerte, où elle constitue le point d'appui solide, la base et le jalon du cheminement dialectique, étant ce qui peut être laissé de côté par l'esprit dont l'attention est ainsi libérée pour d'autres œuvres. A cet égard, l'analyse par concepts est la méthode naturelle du sens commun. Elle con-

siste à se demander de temps en temps où en est la chose qu'on étudie, ce qu'elle est devenue, afin de voir ce qu'on en pourrait tirer ou ce qu'il convient d'en dire. Mais cette méthode n'a qu'une portée pratique. La réalité, qui en son fond est devenir, passe à travers nos concepts sans jamais s'y laisser prendre, comme passe un mouvement par des points immobiles. En la filtrant, nous n'en retenons que le dépôt, le devenu qu'elle charrie. Est-ce que les digues, les canaux et les bouées font le courant du fleuve? Est-ce que les festons d'algues mortes alignées sur le sable font la marée qui monte? Gardons-nous de confondre le flot du devenir avec le contour du devenu. L'analyse par concepts est une méthode cinématographique, et il est clair que l'organisation intérieure du mouvement échappe au cinématographe. D'instant en instant, nous prenons sur une mobilité des vues immobiles. Comment, avec de telles coupes conceptuelles pratiquées dans une continuité fluente, quelle qu'en soit l'accumulation, reconstruirions-nous jamais le mouvement lui-même, le lien dynamique, le défilé des images, le passage d'une vue à l'autre? Il faut que cette mobilité soit contenue dans l'appareil cinématographique, il faut qu'elle soit ainsi donnée à son tour en plus des vues elles-mêmes ; et rien ne montre mieux qu'en définitive la mobilité ne s'explique jamais que par soi, n'est jamais saisie qu'en soi. Mais du mouvement pris comme principe il est possible au contraire et même facile de descendre par voie de dégradation insensible au ralentissement et à l'immobilité. Avec des immobilités on ne refera jamais du mouvement ; mais le repos se conçoit très bien comme limite du mouvement, comme extinction ou comme arrêt; car ceci est *moins* que cela. Aussi la vraie méthode philosophique, inverse de la méthode commune, consiste-t-elle à s'installer de prime abord au sein du devenir, à en adopter la courbure changeante et la tension mobile, à sympathiser avec son rythme de genèse, à percevoir du dedans toute existence comme une croissance, à la suivre dans sa génération intérieure, bref, à ériger le mouvement en réalité fondamentale, à réduire au contraire l'immobilité au rang de réalité seconde et dérivée. Et c'est ainsi, pour reprendre l'exemple de la personne humaine, que le philosophe doit chercher dans le moi non pas tant unité ou multiplicité faites que (je risque le mot) deux mouvemens antagonistes et corrélatifs d'*unification* et de *plurification*.

Radicale est donc la différence entre l'intuition philosophique et l'analyse conceptuelle. Celle-ci se plaît aux jeux dialectiques, aux cascades savantes où elle ne s'intéresse qu'à l'immobilité des vasques; celle-là remonte à la source des concepts et cherche à la saisir dans son jaillissement même. La seconde canalise et la première fournit l'eau. L'une acquiert et l'autre dépense. Ce n'est pas qu'il soit question de proscrire l'analyse : la science ne saurait s'en passer, et la philosophie ne saurait se passer de la science. Mais il s'agit de lui réserver sa place normale et son juste rôle. Les concepts sont les dépôts sédimentaires de l'intuition : celle-ci engendre ceux-là, non l'inverse. Du sein de l'intuition, vous verrez sans peine comment elle se dissocie et s'analyse en concepts, en concepts de tel ou tel genre et de telle ou telle nuance. Mais à coups d'analyses vous ne referez jamais la moindre intuition, comme, avec tous les déversemens imaginables, vous ne referez jamais la plénitude du réservoir. Partez de l'intuition : c'est un sommet d'où l'on peut descendre par une infinité de pentes, c'est un tableau que l'on peut placer dans une infinité de cadres. Mais tous les cadres ensemble ne recomposeront pas le tableau, et les points d'arrivée de toutes les pentes ne laisseront pas voir comment elles se rejoignent au sommet. L'intuition est un commencement nécessaire, c'est l'impulsion qui met l'analyse en branle et qui l'oriente, c'est le coup de sonde qui lui apporte une matière, c'est l'âme qui en assure l'unité. « Je n'imaginerai jamais comment du blanc et du noir s'entre-pénètrent si je n'ai pas vu de gris, mais je comprends sans peine, une fois que j'ai vu le gris, comment on peut l'envisager du double point de vue du blanc et du noir. » Voici des lettres que vous pouvez de mille façons disposer en chaînes : le sens indivisible qui court le long de l'enchaînement et qui en fait une phrase est la cause originelle de l'écriture, non pas sa conséquence. Ainsi de l'intuition par rapport à l'analyse. Or les commencemens, les élans générateurs sont l'objet propre du philosophe. Aussi la conversion et la réforme qui s'imposent à lui consistent-elles essentiellement en un passage du point de vue de l'analyse à celui de l'intuition.

De là résulte que l'instrument de choix pour la pensée philosophique, c'est la métaphore; et aussi bien l'on sait quel incomparable maître en métaphores est M. Bergson. C'est, dit-il

lui-même, qu'il s'agit « de provoquer un certain travail que tendent à entraver, chez la plupart des hommes, les habitudes d'esprit plus utiles à la vie, » de réveiller en eux le sentiment de l'immédiat, de l'original, du concret. Or « beaucoup d'images diverses, empruntées à des ordres de choses très différens, peuvent, par la convergence de leur action, diriger la conscience sur le point précis où il y a une certaine intuition à saisir. En choisissant les images aussi disparates que possible, on empêche l'une quelconque d'entre elles d'usurper la place de l'intuition qu'elle est chargée d'appeler, puisqu'elle serait alors chassée tout de suite par ses rivales. En faisant qu'elles exigent toutes de notre esprit, malgré leurs différences d'aspect, la même espèce d'attention et, en quelque sorte, le même degré de tension, on accoutume peu à peu la conscience à une disposition toute particulière et bien déterminée, celle précisément qu'elle doit adopter pour s'apparaître à elle-même sans voile. » A parler rigoureusement, l'intuition de l'immédiat est inexprimable. Mais on peut la suggérer, l'évoquer. Et comment? En la cernant avec des métaphores concourantes. Modifier les habitudes d'imagination qui font obstacle en nous à une vue directe et naïve, rompre les mécanismes d'images dans lesquels nous nous sommes laissé prendre, voilà le but : et c'est en suscitant d'autres images et d'autres habitudes qu'on y peut parvenir.

Mais alors, direz-vous, où est la différence entre la philosophie et l'art, entre l'intuition métaphysique et l'intuition esthétique? L'art aussi tend à nous révéler la nature, à nous en suggérer la vision directe, à lever le voile d'illusion qui nous cache à nous-mêmes; et l'intuition esthétique est, à sa manière, perception de l'immédiat. Raviver le sentiment du réel oblitéré par l'habitude, évoquer l'âme profonde et subtile des choses : le but est le même ici et là; et mêmes aussi les moyens : images et métaphores. M. Bergson ne serait-il donc qu'un poète, et son œuvre se réduirait-elle à ériger l'impressionnisme en métaphysique?

L'objection a été faite maintes fois. A vrai dire, l'immense érudition scientifique de M. Bergson suffirait à la réfuter. Il faut n'avoir pas lu tant de discussions si documentées et si positives pour céder ainsi aux impressions d'art qu'éveille un style magique en effet. Mais on peut dire plus et mieux.

Qu'il y ait des analogies entre la philosophie et l'art, entre l'intuition métaphysique et l'intuition esthétique, cela n'est pas douteux ni contestable. Toutefois, les analogies ne doivent point faire oublier les différences. L'art, c'est en quelque sorte la philosophie avant l'analyse, avant la critique, avant la science; l'intuition esthétique, c'est l'intuition métaphysique naissante, bornée au rêve, n'allant pas jusqu'à l'épreuve de vérification positive. Réciproquement, la philosophie, c'est l'art qui succède à la science et qui en tient compte, l'art qui prend pour matière les résultats de l'analyse et qui se soumet aux exigences d'une critique rigoureuse; l'intuition métaphysique, c'est l'intuition esthétique vérifiée, systématisée, lestée de discours rationnel. La philosophie diffère donc de l'art en deux points essentiels : d'abord, elle s'appuie sur la science, l'enveloppe et la suppose ; puis elle implique épreuve de vérification proprement dite. Au lieu de s'en tenir aux données du sens commun, elle les complète par toutes celles qu'apportent l'analyse et l'investigation scientifiques. Nous disions du sens commun que, dans son fond le plus intime, il est saisie du réel : cela n'est tout à fait exact que du sens commun développé en science positive : et c'est pourquoi la philosophie prend pour matière les résultats de la science, dont chacun, — au même titre que les faits et données de la perception commune, — ouvre un chemin de pénétration critique vers l'immédiat. Je comparais tout à l'heure les deux connaissances qu'un théoricien et un praticien peuvent avoir d'une machine, et j'accordais à la seconde l'avantage de vérité absolue, tandis que la première me semblait surtout relative à l'industrie de fabrication. Cela est très vrai, et je ne m'en dédis pas. Cependant le praticien le plus expérimenté, qui ne saurait pas la mécanique de sa machine et qui n'en aurait que le sentiment non analysé, n'en posséderait encore qu'une connaissance d'artiste, non de philosophe. Pour l'intuition absolue, au plein sens du mot, il faut l'expérience intégrale, c'est-à-dire une vivification de la théorie rationnelle autant que de la technique opératoire. Marche à l'intuition vive, à partir de la science totale et de la totale sensation : voilà le travail du philosophe; et ce travail est réglé par des critères que l'art ne connaît point. Que l'intuition métaphysique résiste victorieusement à l'épreuve d'une expérience effective et durable, à l'épreuve de calcul comme à l'épreuve

de fonctionnement, à l'expérience complète qui met en jeu tous les réducteurs critiques de tous les genres, qu'elle se montre capable de supporter l'analyse sans se dissoudre ou s'évanouir, féconde en concepts dont l'entendement réussit à s'accommoder et qui l'agrandissent, bref, génératrice de lumière et de vérité dans tous les plans de l'esprit : ces caractères suffisent à la distinguer profondément de l'intuition esthétique. Celle-ci n'est que la figure prophétique de celle-là, rêve ou pressentiment, aube encore incertaine et voilée, mythe crépusculaire qui précède et annonce dans la pénombre le grand jour de la révélation positive...

Toute philosophie est à double face et doit être étudiée en deux temps. La méthode, les doctrines : tels sont ses deux momens, ses deux aspects, coordonnés sans doute et solidaires, mais cependant distincts. De la philosophie nouvelle inaugurée par M. Bergson, nous venons d'examiner la méthode. A quelles doctrines cette méthode a-t-elle conduit et peut-on prévoir qu'elle conduise encore ? C'est ce qu'il nous reste maintenant à chercher.

Édouard Le Roy.

EUGÈNE FROMENTIN

LETTRES ET FRAGMENS INÉDITS [1]

1848-1876

Une publication où les lettres de jeunesse sont reliées entre elles par un commentaire biographique a fait connaître au public, il y a trois ans, la formation d'Eugène Fromentin, d'abord poète, écrivain, en proie au romantisme sentimental dont vécut sa génération, puis s'en évadant peu à peu pour s'absorber dans l'art de peindre. Deux courts séjours en Algérie, en 1846 et en 1847-1848, lui ont révélé l'Orient; il a trouvé sa voie. L'année 1848 s'écoule, de mai à octobre, dans les environs de La Rochelle, à Saint-Maurice et à Lafond. Là, les troubles politiques, les entraves mises par la famille au développement de la vocation artistique ont déterminé chez le jeune homme une crise de sensibilité qui a failli faire sombrer au port son talent méconnu. Mais la famille a cédé. Fromentin rentre à Paris, porteur d'une admirable floraison de dessins algériens, riche de souvenirs lumineux que le temps va lentement polir et qui fourniront la matière du *Sahara* et du *Sahel*.

C'est à ce tournant de sa vie que nous le retrouvons. Il a vingt-huit ans. Le Salon de 1848, où il expose cinq toiles d'Algérie, est pour lui une victoire. Il obtient une deuxième médaille.

1) Ces documens sont dus à l'obligeante communication de Mme Alexandre Billotte, fille d'Eugène Fromentin, qui a bien voulu nous autoriser à les publier.

Les *Lettres de Jeunesse* d'Eugène Fromentin, biographie et notes par M. Pierre Blanchon, ont paru à la librairie Plon en 1909. — Le même éditeur va publier un volume de *Correspondance et Fragmens inédits* du maître, également commentés par M. Blanchon. Cette publication continuera la première et mènera le lecteur jusqu'à la mort de Fromentin.

A Mademoiselle Lilia Beltrémieux (1).

Chailly, 17 septembre 1849, lundi.

Mademoiselle Lilia,

Vous savez maintenant tout ce qui m'est arrivé d'heureux depuis quelque temps ; c'est beaucoup plus que je n'attendais ; je dirai même en toute sincérité de modestie que je n'espérais pas le moindre des petits succès qu'on m'a faits. J'en suis plus heureux pour mes amis et pour ma famille que pour moi-même, car j'ai le sentiment net et effrayant de ce qui me reste à faire pour atteindre, non pas seulement au succès, mais à la véritable estime de ce qu'on a trop tôt peut-être appelé *mon talent*. Songez qu'avec vous je parle à cœur ouvert, et que, si je ne m'exalte pas, je ne m'amoindris pas non plus. Il m'est prouvé que je puis faire quelque chose. Il m'est prouvé, de plus, que je puis, sans même y sacrifier le moindre de mes scrupules d'esprit, faire de la peinture plaisante et me créer par là une source de revenus suffisans. De ce côté-là, je suis donc à l'abri de certaines inquiétudes, et je serai dégagé bientôt vis-à-vis de mon père d'une part très lourde de responsabilité. Mais la place honorable qu'on m'a donnée à côté d'hommes très éminens, d'une longue expérience, d'un grand savoir, m'impose aujourd'hui des obligations fort sérieuses. J'en apprécie l'étendue sans exagération, sans illusion, mais je constate que la tâche est rude, car il faut me maintenir solidement, et par des travaux consistans, au rang où j'ai été porté par je ne sais quelle surprise heureuse.

Bref, — et ceci entre nous, car je m'étendrais avec tout autre moins complaisamment sur mes propres affaires, — voici le bilan de ma petite fortune : j'ai vendu mes tableaux, les journaux ont donné tous, avec plus ou moins d'éloges, quelque publicité à mon nom. J'ai une médaille, une commande du gouvernement pour l'année prochaine et des relations ouvertes de pair à pair avec la plupart des peintres qui, il y a trois mois, ne me connaissaient pas. J'aurai, de novembre dernier à novembre prochain, gagné de quoi boucher quelques dettes; et j'ai la

(1) De la forêt de Fontainebleau, où Fromentin est allé passer une partie du mois de septembre. — Mlle Lilia Beltrémieux, sœur de l'ami que l'artiste avait perdu en 1847, était professeur de peinture à La Rochelle.

presque assurance de vendre à l'avenir une bonne partie de mes tableaux. Enfin, ma médaille me donne le droit d'exposer à l'avenir sans passer devant le jury d'examen. Ces résultats acquis, je vais reprendre ma besogne à deux mains, à peu près comme si, pour la première fois de ma vie, j'entrais dans cette laborieuse lutte avec la palette. Jusqu'à présent, j'ai un peu escamoté la peinture, et sauvé mon ignorance par une certaine verve de brosse : il est temps de *peindre en peintre*. C'est ce que je veux apprendre d'ici le Salon prochain.

Et vous, mademoiselle Lilia, que faites-vous? Je n'oublie pas que nous avons commencé presque ensemble la peinture, et que plus d'une toile que vous gardez chez vous aura été témoin de nos communes douleurs.

Il serait dommage, grand dommage de ne pas travailler quand même et de ne pas faire de la peinture dans la mesure où cela vous est permis. C'est bien douloureux, mais c'est si bon aussi !...

A vous, votre ami dévoué, EUGÈNE.

A la même.

Paris, 5 décembre 1849, mercredi soir.

Mademoiselle Lilia,

Vous ne doutez point du plaisir que me font vos lettres et de celui que j'ai à me rapprocher de vous et à causer comme au vieux temps où vous avez consolé tous mes exils...

Je suis heureux du choix que j'ai fait (1), puisqu'il vous a plu et qu'il est du goût de vos amis et de Mme Babut (2) ; je crois comme vous (c'est dans cette idée que je l'ai prise) que cette étude vous servira. Ce n'est point de la peinture très naïve, elle a sa manière aussi, mais elle a du charme, elle est franche d'exécution et d'une couleur étrangère, je crois, à vos *traditions d'atelier*.

Vous savez mon opinion là-dessus. Je ne me rappelle pas précisément le ton bleu dont vous parlez, mais ce que vous

(1) Cette lettre suivait l'envoi d'une étude du peintre Müller que Mlle Beltrémieux devait copier (*Jeune fille au tambourin*). — Louis Müller, né en 1815, élève de Gros et de Cogniet, entra à l'Institut en 1864.

(2) Élève d'Eugène Delacroix, Mme Babut, fixée à La Rochelle, avait formé à la peinture Mlle Beltrémieux.

m'en dites et ce que je sais de l'habitude du peintre me font croire qu'il ne faut point chercher ce bleu-là dans la pâte et que vous pouvez l'obtenir par des glacis. Décomposez-le, et voyez si ce n'est pas du vert glacé de bleu avec un élément quelconque comme des laques ou du brun pour en rompre la crudité, ou au contraire du bleu glacé d'un ton verdâtre. En tout cas, je crois qu'avec les bleus que vous avez, *Prusse* et *cobalt*, en les *superposant* à l'état dur sur une pâte solide quelconque, grise ou rose ou blanche, et en vous réservant au besoin de la glacer de laque jaune ou de la salir de légers tons opaques dans les parties grises, vous pouvez vous procurer tous les tons désirables. Il est possible que, n'ayant point le modèle très présent à la mémoire, les indications que je vous donne ne soient que du radotage. Pourtant voyez-y, et, en principe, pour certains tons indéfinissables, que la pâte se refuse décidément à copier, essayez de ce système qui est solide, et dont les ressources sont incalculables : une pâte solide en dessous, de manière à recevoir un glacis coloré; agissez sur cette pâte par des glacis ou frottis légers, ou par des demi-pâtes transparentes. Vous remarquerez dans la peinture moderne, surtout celle de l'école *Couture* et *Müller*, l'usage très piquant du procédé que je vous indique. Je ne crois pas me tromper en affirmant que, soit dans la draperie en question, soit dans la partie sacrifiée du tableau, dans l'ombre du tambour de basque ou ailleurs, vous en trouverez au moins une explication.

Je suis heureux de vous voir en veine de courage. Mon opinion sur vous vous est connue; j'estime que, même dans les conditions qui vous sont faites, conditions mauvaises, il faut le dire, mais qu'il faut subir, vous pouvez faire de très bonne peinture. Il vous manque deux choses : d'en voir et d'en faire d'après nature; on s'habitue, vous le savez trop, à peindre avec sa palette, — je me trompe, avec la palette du maître, — et le jour où l'on se met en face de la nature, de deux choses l'une : ou l'on a le triste courage de la faire aveuglément passer par sa palette factice et empruntée et de l'assaisonner de tons extraordinaires, ou bien, on a la sincérité de la regarder d'un œil naïf et, comme elle contredit toutes vos habitudes, qu'elle déroute toute votre expérience, qu'elle ne s'accommode en rien des tons que vous lui prêtez de confiance, il arrive qu'on ne

sait que choisir des traditions ou de la vérité, et qu'on hésite entre les deux partis, dans un embarras bien funeste au travail. Je crois que c'est là ce qui vous arrive : d'autres auraient fait bon marché du témoignage de leurs propres yeux et se seraient obstinés dans leur manière de voir. Vous avez un sentiment vrai, simple et précis des choses, qui vous sauve de l'égarement des routines, à la condition que vous pourrez devenir vous-même.

Un excellent moyen de passer d'une manière extra-nature à la nature, c'est d'étudier comme intermédiaire certaines peintures qui s'en rapprochent davantage. Dans ce sens, — car je reviens par là à l'étude en question, — je crois que cette peinture de Müller peut vous révéler, à l'endroit du vrai, des choses que vous ignorez.

Si l'occasion s'en présente et que vous ayez besoin un jour de quelque autre chose à copier, je tâcherai de vous envoyer, à défaut d'un Meissonier, chose introuvable dans le commerce et d'ailleurs d'un loyer trop élevé, un Fauvelet ou un Guillemin. C'est de la peinture d'intérieur, fine, exécutée de près, propre à délier la main, à donner du soin et de la propreté d'exécution, et qui, en général, procède assez droit de la nature.

Je vous plains d'être seule, j'apprécierais pour vous le voisinage et la société assidue de vos amies de Notre-Dame; je me reporte avec bonheur au temps où j'étais des vôtres. Je n'étais pas toujours gai, et il me semble que, dans les dispositions meilleures où je suis depuis quelques mois, vous auriez un hôte un peu moins soucieux.

Vous vous hâtez beaucoup trop, mon amie, de m'appeler d'un nom pour lequel il n'est pas trop de toute ma vie d'homme et que peut-être, en toute justice, je ne m'accorderai jamais. Je suis peintre de fait, et voilà tout. J'aime passionnément la peinture ; je crois, — le travail, la santé et le temps aidant, — pouvoir, dans une très petite mesure, faire quelque chose qui pourra s'appeler peinture, et qui ne ressemblera pas à celle de tout le monde.

Mais il faut attendre, attendre, se torturer beaucoup, s'expatrier encore, revoir encore le soleil, et vivre dans les lieux où mes souvenirs incomplets ont déjà de la peine à me transporter.

Je vous en prie, ne vous flattez pas, dans votre amitié pour

moi, d'un succès qui n'est rien, sur mon honneur, et que je refuserais s'il avait toute la signification qu'on lui prête, car alors il serait démesurément injuste.

Quoi qu'il en soit, permettez-moi de ne point oublier ce que vous avez été pour moi dans mes mauvaises journées. Vous me prenez ce soir dans une heure de recueillement et de retour sur moi-même, dispositions trop rares au milieu du gaspillage que je fais et qu'on fait de ma vie. L'absorption du travail est telle que, le jour, je perds la notion du temps et le sentiment de mon existence. Je suis une machine à peindre, triste machine quand elle ne produit rien qui l'ennoblisse. Le soir, depuis deux mois bientôt, nous avons une surcharge de dérangemens de toute espèce, et nos veillées ont été dépensées de la façon la plus insipide et la plus odieuse pour des êtres intelligens.

Dieu merci, nous voici réduits à nous seuls, rentrés dans nos habitudes anciennes, et j'éprouve, depuis hier, un bonheur indicible à me retrouver sensible aux rêveries du coin du feu.

Je ne vous parlerai de mon travail que lorsqu'il en sera temps, c'est-à-dire quand tout sera fait et quand je pourrai vous dire : « Voici. » — C'est difficile, peut-être au-dessus de mes forces ; on m'en tiendra compte...

Qu'il vous suffise de savoir qu'on me soutient, qu'on m'estime et que, dans mes accès d'ennui et mes jours de noir, je consulte l'opinion de mes amis pour me consoler.

Je vais employer toutes mes soirées d'hiver à dessiner. Il est bien temps que je fasse mon éducation. Pour un peu, je me remettrais aux ovales, aux yeux et aux bouches. Il faut, une fois pourtant, avoir le courage de se dire qu'on ne sait rien et se mettre à l'apprendre avant qu'il soit trop tard.

Le monde est si loin de nous ! Nous ne voyons personne : je deviendrai tout à fait *ours* à ce métier-là. Mais j'y gagnerai peut-être de quoi me faire pardonner mon ignorance de ce qu'on appelle le *savoir-vivre* fort improprement...

Donc, on a peur, à ce qu'il paraît, mademoiselle Lilia, que la saison d'hiver ne soit pas très gaie à La Rochelle. Heureuses gens, que ceux dont un bal de plus ou de moins fait le bonheur ou la peine ! Heureuses jeunes filles que celles dont un violon met le cœur en joie !...

A vous, qui n'êtes pas de celles-là, — et je ne saurais vous

plaindre de ce privilège de nature, quoiqu'il ait ses duretés, — je vous souhaite un bon travail et des joies intérieures et les vives jouissances de l'esprit.

Puisque nous sommes autres que les autres (disons-le sans orgueil comme sans regret), profitons d'un bien qu'on ignore, qu'on ne saurait nous envier : la solitude.

Adieu et courage, je déraisonne. Il y a si longtemps qu'il ne m'est arrivé de causer avec moi-même et avec vous, que je m'y oublierais.

Je vous quitte pour achever un livre superbe, mais d'une exaltation dangereuse : les *Lettres de Gœthe et de Mme Bettina d'Arnim*...

Il faut que je vous dise qu'hier soir, pour la première fois peut-être depuis la saison des veillées, je me suis donné cette fête de m'installer seul (Armand absent) (1) au coin de mon feu, dans mon fauteuil et de lire, jusqu'assez avant dans la nuit, un volume de cette corrrespondance ardente. C'était, à la fois, le début de mes veillées sérieuses et un essai que je voulais faire. L'essai a réussi ; j'ai été fier et heureux de me sentir les fibres sensibles comme aux meilleurs jours de ma jeunesse, et de constater que le travail pratique et exclusif n'a pas encore endurci chez moi les fines enveloppes du cœur.

Il est bon de temps en temps, dès qu'on en doute, d'éprouver les qualités que l'âge et les occupations diverses pourraient bien altérer...

A bientôt... parlez-moi de votre travail à vous.

Votre bien dévoué. EUGÈNE.

En 1850, Fromentin envoie à l'Exposition de La Rochelle, sa ville natale, deux tableaux qui ont eu du succès auprès de ses amis parisiens. Ils sont peu goûtés par les Rochelais et, notamment, par le père du peintre, le docteur Fromentin, qui en regrette l'excessive originalité.

(1) M. Armand du Mesnil, dont Fromentin épousera la nièce en 1852, et qui, après avoir été directeur de l'enseignement au Ministère de l'Instruction publique, puis conseiller d'État, survivra près de trente ans à son ami. Mme du Mesnil mère habitait avec son fils. — Voyez sur Armand du Mesnil les *Lettres de Jeunesse* d'Eugène Fromentin, p. 62.

A Monsieur Fromentin père.

Paris, lundi matin [août 1850].

Cher père,

Il y a dans tes observations une partie de critique très fondée et que j'accepte. Je sais parfaitement qu'il y a dans mon Camp *excès de pâte* un peu partout; ce tableau a été fait sur un tableau manqué, enlevé d'abord en pochade, c'est-à-dire en pleine pâte, puis retravaillé et fini sans aucune précaution de faire disparaître les rugosités du travail. J'avoue que, ne travaillant pas pour la postérité dans ce moment, je m'occupe assez peu des soins matériels de la peinture, pourvu que mon impression soit rendue, et que je cherche mon but sans trop me préoccuper des moyens.

Du reste, le petit tableau, qui est fait dans un système tout contraire, doit te prouver que ce n'est point une recherche chez moi que cette exécution massive, mais un accident de mon travail. Je sais très bien aussi que tout n'est point arrêté, précisé comme le pourrait exiger l'œil curieux de détails de l'observateur; cependant je crois que, devant un tel sujet, on ne se préoccupe pas assez de l'ensemble et qu'on ne se rend pas compte de ceci : qu'il y a dans une confusion pareille une mesure de laisser aller et d'imprévu qu'il faut garder sous peine de tuer la vie, de pétrifier le mouvement et d'isoler chaque objet dans une exécution trop rendue ; ceci n'est point une étude de nature morte.

Quant à la *localité grise*, j'y tiens pour la raison que je l'ai cherchée et que j'ai senti deux tableaux dans ce ton et sous ce soleil blanc.

On se fait une très fausse idée de la lumière, et je crois que communément *on la voit jaune*, ce qui est une erreur. La lumière pure du milieu du jour, quand elle n'est colorée ni par aucun nuage, ni par le brouillard, est blanche ; loin de colorer, elle a le propre de décolorer les objets. C'est dans le Midi surtout qu'on se rend compte de cette propriété de la lumière intense ; je m'attache depuis un an à poursuivre cet effet-là. On m'a su gré l'année dernière des intentions et des essais que j'ai faits en dehors des habitudes trop ordinaires ; j'y persiste.

Du reste, ceci n'aura de sens et de valeur qu'à la condition

d'être fortifié par un ou deux exemples où, changeant d'heure, j'aurai donné à mes tableaux toutes les colorations possibles du soir. Bref, il faudra voir mon exposition dans son ensemble; chaque chose sera fort discutable. Je ne suis pas arrivé, et je ne donne en rien dans ces petits essais la mesure d'un talent qui s'engendre petit à petit. Mais l'ensemble prouvera du moins une certaine dose de fécondité, de souplesse et d'audace. Elle prouvera surtout, et toutes les critiques autant que les éloges, que je ne ressemble pas à tout le monde, ce qui est déjà, au point où j'en suis, une qualité acquise.

Je cours à l'atelier, où m'attend un modèle. Adieu !...

EUGÈNE.

Fromentin va passer à La Rochelle les mois de janvier et de février 1851. C'est le premier voyage, dit-il, qu'il ait fait dans sa famille, depuis plusieurs années, sans troubles, sans discussions sur son avenir. Sa situation de peintre est acceptée. Mais il est attristé de se sentir, au foyer paternel où son cœur demeure tendrement fixé, un étranger par les préoccupations et les besoins de l'esprit. Il ne se consolera jamais de cette lutte fatale des puissances affectives contre les aspirations intellectuelles.]

A Armand du Mesnil.

Lafond [près La Rochelle, février 1851], mardi soir.

Cher ami,

Chaque jour qui passe, — et, malgré tout, ils passent vite, — me ramène à toi.

Encore une semaine ou deux, au plus, et j'aurai repris ma place au foyer commun, ma place dans ta chambre, ma place dans toutes vos habitudes, où, depuis des années (nous comptons déjà par années) vous me l'avez marquée au milieu de vous. Ah ! on m'aime bien ici, on m'entoure, on me soigne, on m'enveloppe de tendresses. Je les sens, je les apprécie, je les savoure avec des larmes en dedans, des larmes amères que je ne trahis pas. Quand je me dépouille, et quand je reçois avec le cœur ce qui vient du cœur de ces êtres aimans et bien-aimés, je n'ai point à souffrir ni d'eux ni de moi, et je me sens bien véritablement au niveau de leur tendresse.

Mais..., mais l'esprit a des besoins, mais il a pris des habi-

tudes, mais les idées à répandre et qui ne trouvent que résistance, et les idées à recevoir, d'où viennent-elles et quelles sont-elles ? — Oh ! l'incomparable bonheur que tu as eu, cher ami, d'entraîner ta mère avec toi dans ton milieu, de la mêler à ta vie, de la confondre dans tes amitiés, de la rendre témoin, complice en quelque sorte, de ta vie bonne ou mauvaise ! Vous n'avez pas chacun vos joies et chacun vos souffrances. Vous ne faites pas deux et trois et quatre, comme nous faisons, nous. Et, n'est-ce point assez qu'il y ait entre nos pères et nous les différences qui viennent de l'âge, du caractère et des tempéramens, sans que des hasards de position, des conjonctures extérieures, des convenances seulement quelquefois, créent encore entre nous des séparations si profondes,... Il y a longtemps que j'en souffre et je puis dire avec certitude, aujourd'hui, que les divisions qui se sont produites entre nous à l'époque de mon émancipation et à propos de mes idées, quand j'ai voulu les affranchir, n'ont pas eu d'autre cause. Elles sont l'effet du milieu différent, du point de vue opposé.

Je ne me sais aucun gré de la générosité de certains sentimens que je me connais; de la simplicité que je veux mettre en pratique dans ma vie ; d'une certaine indépendance de caractère ou d'opinions qui, traitée d'étourderie par ici, est une réelle qualité quand elle s'applique avec réflexion dans les actes. J'en suis redevable moins à ma nature qui est commune à bien d'autres, qu'aux conditions propices dans lesquelles il m'a été donné par le hasard de me développer et de vivre! Aussi, en vérité, je n'accuse personne, et je ne me glorifie point de me sentir, en quelque manière et par les côtés vraiment estimables de l'esprit, supérieur à d'autres que je vois ; mais, ne pouvant mettre ce prix à notre réconciliation, à notre union complète, de m'ensevelir avec eux dans leur existence, je regrette avec désespoir de ne pouvoir les faire entrer dans la nôtre.

Rien de nouveau, d'ailleurs, et ceci est le résumé de mes impressions, plutôt que le résultat de faits produits. Ma pauvre mère est bien malheureuse, elle sent tout cela, elle se l'explique, elle en souffre ; ceci fait précisément, encore plus que l'absence, le réel et secret tourment de sa vie. Qu'y faire?

Je l'aurais avec moi, qu'il me faudrait bien peu de temps pour l'initier tout à fait et l'amener à moi, — mais?...

Je t'écrirai demain, je suis resté seul ce soir après le départ du salon de ma mère, de mon père et de Charles qui dîne et couche ici le mardi. Et, tout en fumant une cigarette au coin du feu, j'ai voulu causer, ne fût-ce qu'une demi-heure. Il fait depuis deux jours un vrai temps d'hiver, sec, magnifique et froid. Je ne suis pas fâché, étant venu dans cette saison, d'en avoir au moins les véritables sensations. J'ai passé ce soir, ayant sur le bras mon très inutile fusil, une heure au coucher du soleil dans les grands espaces, coupés de potagers, de prés, de vignes et d'allées d'ormeaux qui entourent les clôtures, cherchant les abris contre l'air du nord et m'épanouissant aux derniers rayons tièdes du couchant. Je me suis retrouvé sensible, ému, gonflé comme autrefois ; je n'ai rien perdu de mon expérience de campagnard. J'ai été particulièrement heureux de me trouver l'oreille aussi délicate, aussi prompte à reconnaître les bruits ; c'est incalculable ce qui se perçoit d'émotions par l'oreille dans ce grand silence de la campagne, surtout en hiver. — Autrefois je me disais : Ah ! si j'étais poète ! C'est une bêtise et je ne me le dis plus. J'ai appris depuis que ces menues impressions ne sont point faites pour être converties en hémistiches ou en tableaux.

Mais je n'ai plus de papier sous la main, bonne nuit, *chers*, et à demain. EUGÈNE.

En 1852, Eugène Fromentin épouse Mlle Marie Cavellet de Beaumont, nièce de son ami du Mesnil. Les jeunes gens vont s'installer quelques mois sur le littoral de la Méditerranée, à Saint-Raphaël. Puis Fromentin part de nouveau pour l'Algérie, où il va faire un troisième séjour, qui sera le dernier. Il y passe quelque temps, avec sa femme, à Mustapha d'Alger. De là, il pousse seul une pointe jusqu'à Laghouat et Aïn-Mahdy, origine de son livre *Un Été dans le Sahara*. Il part, en plein mois de mai, avec un officier, chef du bureau arabe de Laghouat, une escorte et un convoi de Mzabs (Arabes du fond du désert).

A Madame Eugène Fromentin.

Laghouat, 8 juin 1853.

..... Tu recevras un croquis de notre maison, cela vaudra mieux que des descriptions qui ne pourraient te la faire com-

prendre (1). Ce qu'il faut que tu saches seulement, c'est qu'il n'y a ni porte extérieure, ni porte aux chambres. Nous avons simplement une couverture en manière de portière à la nôtre. Nous sommes à l'étage, car toutes les maisons de Laghouat en ont un, même assez élevé. On y monte par un escalier de pierre ou de boue, vrai casse-cou qu'il faut beaucoup de précautions pour escalader ou descendre sans danger. Notre chambre, par extraordinaire, est blanchie, mais le plancher est de boue, tantôt en poussière comme une route, tantôt en boue liquide ; aux heures où l'on peut abattre la poussière, nous y vidons un bidon d'eau. Il y a un châssis à la fenêtre, tendu d'une toile d'emballage qui n'amortit pas assez le jour, mais qui, du moins, laisse jour et nuit circuler un peu d'air. Je dis toujours *notre*, car M. Casins, le peintre, partage ma chambre... M. Bellemare en occupe une pareille sur la terrasse et porte à porte. M. Casins couche sur deux tréteaux, moi sur mon lit de cantine, sans matelas, bien entendu, mais sur la toile du fond on m'a prêté deux petits draps ; j'ai ma couverture de cheval pliée en deux, moitié dessous moitié dessus, je suis sérieusement très bien...

Je t'ai dit nos habitudes ; elles sont réglées sur les habitudes du climat. A quatre heures et demie, je m'éveille à la diane, Martin fait le café maure ; le café pris, nous partons. Nous déjeunons à l'heure où sonne la retraite ; à deux heures, sonne de nouveau la diane du milieu du jour ; mais je suis déjà au travail à ce moment-là. Seulement, il faut suivre l'ombre étroite des petites rues ; au surplus, la chaleur est jusqu'à présent tolérable et ne dépasse guère nos étés de France. Les soirées sont fraîches, les matinées le sont aussi.

Au soir. — Je ne te reviens que pour un moment, car nous avons dîné plus tard, je tombe de besoin de dormir. La soirée est fraîche, excepté dans nos chambres. Du vent, mais une nuit sans nuage, jamais je n'ai vu tant d'étoiles. Les palmiers font autour de la maison le bruit de la mer, bruit qu'accompagnent toute la nuit les innombrables murmures des grillons et des grenouilles. Le désert est ce que je l'ai vu, peut-être un peu plus fauve, un peu plus morne ; passant du gris au brun clair, et terminé à l'extrême limite par une ligne à peine discernable de couleur violette. Les montagnes, de forme bizarre, sont d'un

(1) *Un Été dans le Sahara*, p. 115 et suivantes.

ton superbe. La terre est nue ; les arbres y poussent, on le sent, dans un sol ingrat ou négligé ; ce qu'il y a d'orge est trop maigre et trop pauvre pour s'appeler des moissons. La ville est belle et admirablement située. Elle s'enveloppe de l'Est à l'Ouest entre deux rochers qu'elle couronne à ses deux extrémités de tours et de remparts. Les fortifications du couchant, battues en brèche par notre artillerie, ont été depuis abattues et remplacées déjà par des travaux de défense française. La *Casbah Dar Ofâh*, maison du rocher, est bâtie sur un rocher blanc, blanche elle-même ; c'est le seul monument qui soit crépi et blanchi à la chaux. Le reste est en terre grise uniformément, rose le matin, dorée le soir, noirâtre à midi, suivant qu'elle est frappée par le soleil levant, par le soleil couchant, ou éclairée par-dessus par le soleil perpendiculaire.

A cette dernière heure, le terrain, gris, comme les murs, mais semé partout, à fleur de terre, de saillies blanches du rocher sur lequel est bâtie la ville, le terrain étincelle de soleil dans les étroits corridors des rues.

Du sommet de la ville, l'horizon du Sud est immense, sans ondulations, très distinct jusqu'à ses limites, et je l'ai toujours vu tranché crûment, comme une raie violette, sur le fond couleur d'argent du ciel. A l'Est, à l'Ouest et au Nord, la vue s'arrête à des montagnes rocheuses, tantôt roses, tantôt fauves, rayées dans leur hauteur de larges bandes de sable jaunâtre apporté sur les pentes par le vent du Sud. Tout cela est très grave, plein de grandeur, et d'une forme et d'un aspect qui ne permet pas d'oublier qu'on touche au pays de la soif et qu'on est sur la limite du grand désert. On parle ici des *Chambas* et des *Touareg* comme on parle à Alger des Sahariens, nos voisins. Nous avions avec nous dans notre suite le *Chambi* qui a fourni à M. Daumas les renseignemens pour son livre, celui-là même dans la bouche duquel il a mis le récit du voyage (1).

Il n'y a que très peu de haïks de couleur, encore sur le dos des petites juives et en loques. Les Ouled-Nayls elles mêmes, qui forment en partie la population féminine de Laghouat, portent le haïk et le voile blancs, c'est-à-dire exactement couleur de boue, avec des parties graisseuses et couleur de suie qui les rendent à peine aussi clairs que les terrains. Il y a des

(1) Le général Daumas a publié *le Sahara algérien* et *le Grand Désert*.

petites filles charmantes de tournure, même au milieu de leur indigence. Jusqu'à présent, je n'ai fait que des dessins du pays même; je l'aurai sous toutes ses faces, et avec une exactitude qui peut avoir son double intérêt. Demain, nous aurons enfin, je crois, après de nombreuses recherches, l'occasion de dessiner des figures.

Jeudi soir, 9 juin. — Il est neuf heures... Il fait un temps admirable, la journée a été une des plus belles peut-être que j'aie vues en Afrique. Je voudrais avoir quarante bras et des journées sans nuit et un cerveau à l'épreuve de toute fatigue. C'est décidément bien beau!...

De Laghouat, Fromentin pousse une pointe extrême jusqu'à Tadjemoût et Aïn-Mahdy. De retour à Blidah, il envoie à du Mesnil les notes relatives à la première partie de son voyage. Si elles lui paraissent dignes de voir le jour, qu'il s'efforce de les faire publier par un journal.

A Armand du Mesnil.

Blidah, mercredi soir (3 août 1853).

Ma mère vient de nous écrire deux petits billets, d'une tendresse et d'une joie de me savoir ici à nous arracher le cœur. Quelles créatures nous avons là dans ces deux femmes de mères, mon vieux chéri! Laisse un peu encore et nous allons les serrer là dans nos bras!

Je ne voulais pas te le dire, mais, en somme, il faut que tu le saches : si je ne m'abuse, mes dessins et mes études de Laghouat, tout cela sent la sueur et l'épuisement et est du dernier faible. C'est fichu! il faut avoir la tête en état quand on veut s'en servir, et travailler sous 70 degrés de soleil, au moins (le chiffre est exact), c'est d'un entêté. J'ai bien fait ce que j'ai pu, c'est certain, mais je ne pouvais plus assez.

Tu verras que mes souvenirs valent mieux et, en somme, c'est toujours avec mes souvenirs, beaucoup plus qu'avec mes notes, que j'ai produit. Et d'ailleurs, si faible que ce soit, il y a du positif. Mais c'est laid, je t'en réponds. Le travail de plume que je fais résume tout cela et me prépare à en tirer un autre parti.

J'ai commencé aujourd'hui à coller quelques dessins. J'ai mon esquisse en tête, et mes notes, et le reste, — et le temps fuit, et l'argent, et tout.

Si tu savais dans quel désarroi d'emménagement de logement, nous avons été, et si tu nous voyais campés sur quatre planches assemblées au beau milieu d'une chambre où il n'y avait rien que des punaises, avec quatre chaises et deux tables prêtées par les Fournier! Il n'y a que nous pour vivre ainsi sur un pied. On dirait que Marie a passé toute sa vie au bivouac.

Bonne nuit, cher. L'important, c'est que nous nous portions bien, et que nous vous chérissions. Bonne nuit, ma mère bien-aimée, mille tendres baisers pour vous deux. A demain.

EUGÈNE.

Au même.

Blidah, 29 août 1853.

Cher bien-aimé frère, voici non pas la suite, mais le commencement logique des *Notes*...

Il y aurait trois parties : 1° *de Médéah à Laghouat;* — 2° *Laghouat;* — 3°, et comme accessoire, *Aïn-Mahdy*. *Aïn-Mahdy* tout seul ne signifie rien, il nécessite pour l'intelligence des choses une foule de détails qui ne sont bien placés qu'au début; venant après, il peut se simplifier beaucoup et gagner par là. D'ailleurs, c'est à faire, il faut attaquer cela avec plus d'entrain. Appuyé sur autre chose, il y a le contraste à faire mieux saillir, c'est glacé.

Je crois que tu seras plus content de ceci; je sens tout ce qu'il y manque, mais pour le moment, je n'ai pu faire mieux. C'est un peu trop coupé par tableaux. Venant de moi, je n'ai pas craint de trahir cette intention réelle de procéder en peintre. Il y a, je crois, pourtant, un peu plus d'enveloppe, et surtout une ardeur de plus. Je désire que certaines parties te remuent un tout petit peu le cœur, comme elles me l'ont fait à moi en l'écrivant.

Tu verras s'il n'y a pas trop *je*, — j'ai pourtant veillé à ce que le *moi* ne fût pas embêtant, — si quelquefois, il n'y a pas un peu de flon-flon : j'ai une peur affreuse *de la fanfare* à propos de trop peu, comme des gens qui parlent trop haut; — si enfin le début de Médéah ne fait pas hors-d'œuvre; je ne crois pourtant pas, à cause de l'à-propos.

Je t'abandonne enfin les fautes de français, les *répétitions* de mots, etc. Nettoie cela du mieux possible. Je voudrais que

tu n'eusses montré *Aïn-Mahdy* à personne avant que je l'aie recommencé.

Tu verras, en tout cas, que la partie que je t'envoie, devant inévitablement et dans tous les cas paraître la première, s'il y a chance que cela paraisse, il y a beaucoup de choses qui deviennent double emploi dans *Aïn-Mahdy* et qu'il faudrait supprimer.

Je ne réponds point à ta lettre, tendre ami, elle m'a prouvé que tu étais triste; laisse-moi voir les causes... je sais ce que j'en tirerai. Tu vois que je travaille, et ceci nulle part ailleurs je ne le pourrais faire dans des conditions pareilles de repos.

J'ai suspendu mes dessins pour faire cette partie de mes Notes: j'ai la tête un peu fatiguée. Demain je me mets à mon esquisse. Aussitôt après, et en même temps le soir, j'achève l'*Itinéraire* et je te l'envoie. Nous verrons après *Laghouat*, qui est important.

Je suis plus sévère que toi, à moins que tu n'appelles un *beau sobre* une chose qui, à la *relecture*, m'est démontrée froide et indigente.

Adieu, cher, adieu, tendre, adieu, mon frère bien-aimé; patience encore, je ne dors pas, mais je te le répète : à Paris, à La Rochelle d'abord, je tombe dans un tourbillon ; laisse-moi achever ici dans le repos ces notes, mon esquisse, *mes dessins de voyage*, que je ne ferais jamais ailleurs, je le sais, je le sens, de la même manière et avec la complète possession de moi. Laisse-moi voir les courses, la seule occasion que j'aie de voir un spectacle brillant après tant de choses mornes, et nous irons aussitôt après prendre enfin nos vacances avec vous.

Je suis crevé de fatigue. Adieu, adieu, chère et tendre mère, il fait chaud, il fait beau. Si je n'étais pas si bête, je mettrais un peu dans ce que je produis de la flamme qui me brûle le ventre. Adieu, vous deux que nous chérissons, je vous embrasse mille, mille, trois mille fois. EUGÈNE.

Fromentin rentre en France au commencement d'octobre 1853. Chargé de notes et de croquis, riche en souvenirs, il produit désormais fiévreusement. Le Salon de 1859 lui apporte une première médaille et la croix de la Légion d'honneur. Il publie, en 1857, *Un été dans le Sahara*, et, en 1859, *Une année dans le Sahel*, qui révèlent chez l'artiste un écrivain descriptif de premier ordre. Ces deux livres

ont un grand retentissement dans le monde des Lettres. Du 15 avril au 15 mai 1862, Eugène Fromentin donne enfin, à la *Revue des Deux Mondes*, son roman de *Dominique*, peu goûté du grand public, mais vivement admiré des meilleurs juges, de George Sand, de Flaubert, d'Edmond Scherer, de Sainte-Beuve. L'œuvre, commencée en 1859, a été remaniée plusieurs fois avant sa publication.

A Monsieur Gaston Romieux (1).

Vendredi soir 30 mai

Vous m'avez fait un bien grand plaisir, cher ami. Même en faisant la part de l'amitié dans ce que vous me dites, il est évident que vous êtes content; et vous ne sauriez imaginer combien j'en suis heureux. Quand mon livre a été fini, livré, en voie de publication, il y a deux ou trois amis à qui j'ai beaucoup pensé; vous êtes de ce tout petit nombre d'esprits sensibles, aimans, aimés, dont je me disais : qu'en penseront-ils? Quelques sympathies comme les vôtres, chaudement exprimées, la certitude que mon livre s'adressera tout juste aux lecteurs de mon choix pour qui je l'ai vraiment écrit, qu'il est émouvant puisqu'il émeut, et qu'il n'est pas dénué d'intérêt, malgré ses lenteurs: voilà le seul et vrai succès dont je jouis pleinement. Le reste, je ne m'en préoccupe guère, et le succès général, on ne le sait jamais. Et vos *visées plus lointaines* m'ont touché, mais m'ont fait rire (2).

Du Mesnil avait raison, cher ami : à l'époque où je vous en parlais et où vous me voyiez bien découragé, mon livre était détestable, et bien plus encore qu'il n'avait eu le courage de me le faire entendre. Après en avoir désespéré, je me suis dit que tout travail manqué peut se refaire, j'ai pris mon cœur à deux mains, et j'ai récrit d'entrain, en deux mois, sans m'arrêter, depuis la première ligne jusqu'à la dernière, un volume qui ne ressemble pas plus au premier que la nuit ne ressemble au jour. Vous aviez donc raison tous deux, lui de m'avertir, vous de m'encourager. J'aurais fait une égale bêtise, ou de céder à la tentation de le publier tel quel, ou d'y renoncer. Il y avait un

(1) M. Gaston Romieux (1802-1872), négociant rochelais, collectionneur d'art, écrivain et poète, produisit des œuvres élégantes. Sa famille a bien voulu autoriser la publication des lettres qu'il avait reçues d'Eugène Fromentin.

(2) Probablement l'Académie française. Fromentin s'y présentera en 1876.

livre à faire avec la donnée choisie, mais il fallait le refaire, et je m'applaudis maintenant d'avoir attendu et d'avoir persévéré.

Quant à vos observations, sachez que j'y attache un prix véritable. *Excès d'analyse et çà et là de l'afféterie:* c'est bon, j'y aurai l'œil quand il s'agira de publier le livre, mais cette légère indication ne suffit pas pour m'éclairer. Je suis encore trop près du travail pour en avoir la conscience nette et le juger d'un œil assez clairvoyant. Savez-vous, cher ami, le service que vous devriez bien me rendre, si j'osais vous imposer cette corvée? Souvenez-vous des points incriminés, que vous avez certainement notés au passage; tâchez de les retrouver, pointez les chapitres, les pages, les lignes, et indiquez-les-moi. J'examinerai, et soyez sûr que vos sévérités me profiteront. J'ai si grande envie de faire bien! J'enregistre ainsi certaines observations soit de fond, soit de forme, et, le moment venu, je les utiliserai pour améliorer. Le volume ne paraîtra qu'à l'automne, et d'ici là, j'espère, nous nous verrons.

Il m'importait beaucoup de ne *pas* faire un *four*. Un roman après deux livres de voyage, un livre d'homme, après des essais littéraires qu'on pouvait tolérer d'un peintre, c'était une grosse entreprise et pleine de danger. Le danger est paré. La réussite est-elle assurée? Vous le dites. Et je suis obligé de m'en rapporter aux bruits recueillis par mes amis.

Merci encore, votre lettre m'a fait battre le cœur d'un petit mouvement de vanité permis et de joie très légitime. Imaginez-vous que depuis cinq ou six jours, je n'ai pas eu une minute de liberté le soir, pour vous en remercier. Ce soir encore, il est tard, je suis las, je pense et j'écris tout de travers; mais je n'ai pas voulu me coucher avant de vous avoir écrit; et, stupide ou non, ce petit mot vous arrivera sans délai. Piochons, il n'y a que cela de positif, et soyons sévères l'un et l'autre, l'un pour l'autre. Plus je lis, plus je m'efforce, plus je suis convaincu que le très bien est le fruit d'un excessif travail.

Adieu, cher ami. Je vous embrasse et suis à vous de tout cœur. EUGÈNE.

P.-S. — Écrivez-moi, n'est-ce pas? Et rendez-moi le service de me faire la note des passages à châtier.

Pendant deux ans, Fromentin, tout à sa peinture, n'écrit plus rien.

Il prend seulement quelques notes sur l'île de Ré, en vue d'une publication qui n'aura pas lieu.

De 1864 date le *Programme de critique*, probablement ébauché en 1861, qu'a publié M. Louis Gonse dans son livre sur Eugène Fromentin. Y faut-il voir le fragment d'un rapport destiné au jury de peinture? Une conférence publique en projet? Les premiers développemens d'une étude critique?...

Après un aperçu général et rapide de la situation des peintres à cette époque, l'auteur fait l'historique du romantisme dans la peinture. Il recherche les origines d'Eugène Delacroix et l'influence exercée sur lui par les œuvres de Gainsborough et de Constable. L'étude s'arrête, par malheur, au moment où des considérations générales elle va descendre aux faits concrets et aux jugemens particuliers. Elle ne fut jamais achevée.

Voici la note qui suivait, dans l'original, le *Programme de critique :*

C'est bel et bien de renier ses maîtres; mais il faut en trouver d'autres. Le génie n'a pas de chemin de Damas.

Que fait la littérature? elle renie Lemercier, Ducis, etc., elle renie *Mérope* et Jean-Baptiste et elle va chercher Ronsard. Elle choisit Bernardin, Rousseau, elle découvre Chénier, *Manon Lescaut*. Elle accueille le révolutionnaire Beaumarchais.

Le roman: les Anglais. — Pour le théâtre: Calderon, Shakspeare, Gœthe, Schiller, — ailleurs, — dans un autre temps.

La peinture est éclairée par Gainsborough, comme les poètes par Wordsworth, Burns, Shelley, Byron, Walter Scott.

Tout cela est bien, voilà l'école en marche. Ils sont jeunes. ils ont du talent, ils sont nombreux. Pas d'école, mais un bataillon. Pas de doctrine, mais un accord de nouveautés. Chacun pour soi, chacun chez soi (pas d'atelier, sinon l'atelier de M. Ingres et des ateliers de juste milieu).

Mais après? les fils, les héritiers, la descendance de cette école?

Quand ces jeunes gens deviennent des hommes, puis des vieillards, que deviennent, que sont les jeunes gens?

Ici, plus d'atelier... De belles œuvres diverses, frappantes, marquées d'un tempérament très personnel.

Tout cela est-il communicable?

Ignorance... de Decamps. Déguisement de ses impuissances.

On invente un métier, on se complique, ne pouvant plus peindre simplement. On invente les procédés, les points de vue, etc.

Il convient de rattacher au *Programme de critique* deux notes manuscrites de Fromentin non datées. Elles paraissent s'y rapporter étroitement, soit qu'elles en annoncent le plan primitif, soit qu'elles se bornent à exprimer des vues, — en ce qui touche les écoles de peinture italiennes et françaises, — analogues aux jugemens portés sur les Flamands et les Hollandais dans *les Maîtres d'autrefois* :

Il n'est pas difficile de prouver que, même dans ses grands tableaux, dits d'histoire, Delacroix n'est qu'un peintre de genre.

Que dire de Delaroche dont le triomphe est le *Duc de Guise?* Que dire de la *Jeanne Grey?* des *Enfans d'Édouard?* Souffriraient-ils à être faits petits? En quoi diffèrent-ils du genre, sinon par la dimension? La différence est donc dans la mesure, non dans l'idée.

Qu'est-ce que le *genre*, sinon l'anecdote introduite dans l'art, de quelque genre qu'elle soit ; le fait au lieu de l'idée plastique, le récit, quand il y a récit, la scène, l'exactitude du costume, la vraisemblance de l'effet, en un mot, la vérité, soit pittoresque, soit historique, — toutes choses étrangères au grand art.

L'histoire religieuse, l'Ancien ou le Nouveau Testament, par l'élévation de l'idée qui touche à la foi, par leur contact avec le fond des croyances, par leur éloignement légendaire, par le mystérieux des faits, s'élèvent au-dessus de l'anecdote et rentrent dans l'épopée.

Mais à quelle condition? A la condition d'être imprégnés de foi, comme dans *Fra de Fiesole*, ou coulés dans le moule d'une forme sublime, comme dans Léonard, Raphaël, André del Sarto, ces païens.

L'art est païen, — c'est triste à dire, mais c'est vrai. La pensée qui préside aux plus hautes conceptions de la Renaissance est-elle chrétienne ou païenne? Qu'était-ce que Léon X, sinon un Médicis sur le trône de Saint-Pierre?

Et cela est si vrai que, prenez *la Sainte Famille*, prenez *la Charité*, prenez *la Vierge au Voile*, et considérez. Il y a deux choses là dedans intimement liées par les combinaisons propres au génie : un sentiment purement humain dans une forme

d'une élévation sans pareille. Le sentiment, c'est *la mère*, chaste plutôt que vierge, tendre, recueillie en elle-même. L'Enfant est un enfant; saint Joseph est un père grave, caressant et protecteur. La scène est familière. Mais la forme est telle que cela devient tout simplement l'idéal de la grâce, de la majesté, et de la grandeur humaine.

Si je ne me trompe, c'est, ici comme dans toutes les œuvres de ceux qui ont été épris de la beauté plastique, l'apothéose de l'homme...

Jamais le sujet n'a été serré de plus près par les maîtres. Du moment que l'art arrive à une mise en scène plus importante, de deux choses l'une : ou il se transfigure entre les mains des coloristes décorateurs vénitiens, et par l'absence de toute couleur vraie et le mépris de la chronologie, il devient une fantaisie épique comme *les Noces de Cana*, ou bien il a l'intention de rester vrai, et subitement il se rapetisse dans des hommes encore robustes pourtant comme Carrache (Annibal) et dans des œuvres telles que *la Résurrection*.

Entre les mains des coloristes, des metteurs en scène, il devient un prétexte, un thème à développer dans le sens du tempérament de chacun. Quand Titien fait *l'Ensevelissement*, qu'y voit-il? un contraste, un corps blanc, livide et mort, porté par des hommes sanguins et pleuré par de grandes Lombardes aux cheveux roux. L'idée, petite comparativement au fait, devient plastique. Il en a fait un chef-d'œuvre de peintre.

Les exemples abondent. Je me fais fort de réduire ainsi, tableau par tableau, l'art à la juste mesure de son objet, de son but, de ses moyens d'expression et de ses procédés...

Pourquoi pas de fond aux tableaux de l'École espagnole? Pourquoi fond noir à ceux italiens? — C'est *le fond d'or* de la peinture antérieure approprié au modelé, à la couleur, à l'enveloppe, abstraction de tout ce qui n'est pas la figure humaine.

Du sujet dans l'art moderne. — (Scènes?) de David. Le contemporain ne fait que continuer, en la transformant en romantique, la routine de David. Chercher dans l'art ancien quelque chose de comparable à *Jeanne Grey*.

La logique apportée dans le sujet entraîne la couleur locale; tout se tient.

Protester.

A ce moment-là le sujet avait un intérêt d'*apologue*, de moralité, toutes sortes de finesses en-dessous.

Et vous qui soutenez le tableau de Glaize et les premiers-Paris socialistes, de quel droit niez-vous les pamphlets, les harangues révolutionnaires des Horaces, des Léonidas, des Brutus? Le jour où le sujet est entré dans les préoccupations d'art, l'art a descendu à examiner historiquement, à prouver en théorie.

Qu'est-ce que Caravage? N'est-ce pas le *clair-obscur* et le drame introduits dans l'art épique et le rapetissant? C'est un empiétement du genre, voilà tout.

Le tableau historique, invention moderne, aboutit aux tableaux de bataille. C'est le théâtre ou le récit dans l'art.

L'art n'est pas un récit, c'est une exposition par la forme et par le fond d'une seule idée grande et belle.

Poussin? — Examiner à fond. En quoi il est moderne, en quoi Cornélien. Il y a chez lui des *intentions*, des finesses, qui touchent aux *concetti* et sont tout près d'êtres petites: *Serpent du déluge*, *Enfant qui mord son pouce*, *Groupe de la Manne*, *Arcadie*. C'est le côté spirituel, le trait ou le *pathétique* ou la leçon, chose inconnue des anciens. Ce n'est pas naïf dans le sens *grand*, *simple*, fort, bestialement plastique des anciens. C'est un raisonnement. Le grand art raisonne-t-il par *syllogismes?*

Il conçoit, il rêve, il voit, il sent, il exprime. Mécanisme plus simple et plus naturel.

Lesueur, moins grand, moins penseur, est plus près peut-être d'être naïf. Il est moins philosophe, moins docteur, moins raisonneur et moins raisonnable. C'est plus une âme émue par les visions du beau.

A examiner et à discuter.

Autre degré du trait mesquin: *la Didon* de Guérin, *la Clytemnestre*.

L'art moderne n'est que la monnaie de celui-là. Progrès incontestable dans le faire, décadence croissante dans la conception.

A la fin de juin 1870, toujours tourmenté de chercher du nouveau dans son art, Fromentin part pour Venise avec sa femme, ses amis,

le paysagiste Charles Busson, et Paul Bataillard (1). Tous passent par la Suisse. Du Mesnil doit les rejoindre quelques jours plus tard.

A Armand du Mesnil.

Venise, ce 13 juillet 1870, mercredi, 3 heures.

Cher ami, pardonne-moi de ne pas l'avoir encore écrit. Il y a six jours que nous sommes à Venise. Je voulais, dès le lendemain, te donner des nouvelles du voyage, mais je comptais sans la complication de l'installation, l'entraînement de cette vie toute de surprise et de curiosité, d'extrême chaleur, les mauvaises nuits, les siestes de l'après-midi et les mille incommodités propres aux saisons caniculaires. Nous sommes venus deux mois trop tard, ou trop tôt ; il fait trop chaud, c'est incontestable. Ici, comme en France, on attend un orage, qui menace et n'éclate pas; un peu de pluie rendrait la vie bien facile et ferait gagner bien du temps.

Je donnerais beaucoup pour que le temps changeât avant ton arrivée. Note que c'est *bien l'été* qui convient à Venise. De sorte que, pour bien faire, il faudrait la visiter en juillet, mais n'agir et n'y travailler qu'en automne, cercle vicieux dont nous ne sortirons qu'en la voyant bien, en souffrant pas mal, et en n'y faisant rien du tout.

C'est un lieu *admirable*, — tu en jugeras, — moins encore au premier coup d'œil qu'au second; ce serait extraordinaire si on n'y était préparé par tout ce qu'on a vu, lu, su. J'ai commencé par trouver cela conforme à ce que j'attendais. L'Orient m'avait déjà bien renseigné sur ce que le ciel et les choses ont de légèrement asiatique. A la réflexion, à l'usage, en l'examinant en soi, sans comparaison, c'est, par son architecture, par son art, par les souvenirs, par le luxe dans le détail, le goût dans le grandiose, un ensemble unique et exquis et qu'on n'admirera, qu'on ne goûtera surtout jamais trop.

(1) M. Charles Busson, né à Montoire (Loir-et-Cher), en 1822, élève de Rémond et de François, est mort en 1908. Il avait bien voulu, ainsi que Mme Busson et Mme Sautai, née Busson, nous communiquer la correspondance échangée entre Fromentin et lui. — Paul Bataillard, ancien élève de l'École des Chartes, disciple et ami de Michelet et d'Edgar Quinet, fut emprisonné au Deux-Décembre. Champion enthousiaste de l'indépendance de la Roumanie et spécialiste de l'étude des Bohémiens, il mourut en 1894, archiviste de la Faculté de Médecine de Paris. — Voyez sur lui les *Lettres de Jeunesse* d'Eugène Fromentin, p. 45.

Tâche, je t'en prie, que nous voyions cela ensemble. Je te mènerai aux bons endroits, t'épargnerai beaucoup de temps, et j'ai déjà fait un petit travail d'élimination, de choix, je dirai de découverte, dont j'aimerais bien à te faire profiter.

Tu verras surtout combien il est bon de vérifier les jugemens de l'opinion des foules. Il y a telle grande renommée qui ne grandit pas beaucoup à l'examen minutieux de ses œuvres. Telle autre, au contraire, prend des proportions tout à fait imprévues. Tu verras ici des hommes énormes, dont nous ne connaissons en France que le nom; ceci est extrêmement instructif et passionnant. Somme toute, je crois que, si tout va bien, nous serons ravis.

Les dernières nouvelles de France nous ont beaucoup préoccupés; celles de ce matin (journaux italiens) sont un peu plus rassurantes.

Je te parlerai du trajet de Bâle à Milan : la Suisse de Lucerne nous a véritablement enchantés, et il y a dans le haut Saint-Gothard, d'Andermatt à Aïrolo, deux ou trois spectacles de nature incomparables. J'ai vu des choses autrement belles, rien ne m'a jamais plus frappé. Si, par hasard, vous prenez cette route, je te recommande, une heure avant le col, la haute vallée et le village de l'Hôpital. (Note que personne n'en parle, aussi quelle surprise !)

Adieu, je succombe et je ruisselle. Marie dort, Busson m'a dit de t'embrasser, il est à dormir.

Nous attendons quatre heures pour remonter dans *notre* gondole, je me sens idiot. Nous nous unissons, cher vieux frère, pour t'embrasser du fond du cœur, et *nous vous attendons.*

EUGÈNE.

Au moment où cette lettre parvenait à son destinataire, la guerre avec la Prusse éclatait. Nos désastres, les horreurs de la Commune, bouleversèrent Eugène Fromentin. Il se remit enfin au travail...

En 1875, il parcourt, au mois de juillet, la Belgique et la Hollande. Il y étudie les musées et les églises, il en rapporte des notes (1) d'où sortiront, dès janvier 1876, *les Maîtres d'autrefois.*

(1) Les lettres écrites de Belgique et de Hollande ont paru dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 juillet 1908.

A Armand du Mesnil.

Saint-Maurice, près La Rochelle, ce vendredi (septembre 1875).

Cher ami,

Depuis le jour ou je t'écrivais, j'ai travaillé et beaucoup écrit. Je ne sais pas trop ce que cela vaut. Il y a des jours où je suis content, il y en a d'autres, comme aujourd'hui, où je trouve tout cela bien médiocre. J'ai été, comme tu me conseillais de le faire, devant moi et un peu de droite à gauche. J'ai environ cent soixante-quinze ou cent quatre-vingts pages écrites. Il faudra que le volume soit très gros pour que je puisse y tailler un volume moyen. Note qu'à part Rembrandt, qui est fait (sauf grande revision), et Rubens, où je suis, je n'ai pas encore dit un mot des choses que je sais le mieux et de celles qui probablement seront les meilleures parties du livre, si je les réussis ; de sorte que je ne peux prévoir jusqu'où tout cela va m'entraîner.

A ne considérer ce premier jet que comme une ébauche, il y aura du moins dans cette ébauche des parties très avancées. Si tu étais là, en une demi-heure de lecture je saurais à quoi m'en tenir sur la qualité du ton, sur la manière de dire les choses, et sur la valeur des idées principales. Jusqu'à ce que tu y aies mis le nez, je travaillerai un peu en aveugle.

Je me suis interrompu la semaine dernière et je viens de consacrer ces huit jours à la peinture. Demain je vais reprendre la plume, mais le fil est rompu, et je sens que j'aurai encore de la peine à m'y remettre.

Parmi les amis de jeunesse d'Eugène Fromentin, il en est un qu'il avait perdu de vue dès avant sa maturité, Léon Mouliade. Ce jeune Vendéen, l'Olivier d'Orsel de *Dominique*, avait exercé une influence passagère, mais appréciable, sur la formation de Fromentin dans les dernières années de collège et un peu après. Il avait, depuis cette époque, tenté de faire sa carrière dans une grande administration, et Fromentin l'avait perdu de vue.

Or le hasard remet un jour en présence ces deux vieux camarades.

A Monsieur XXX.

(Saint-Maurice), octobre 1875.

... Imaginez-vous qu'hier j'ai revu ici, chez moi, entrant comme un revenant, mon vieil ami de jeunesse, l'Olivier de *Dominique*. Il y avait vingt-sept ans que nous ne nous étions vus. Nous ne nous sommes reconnus ni l'un ni l'autre, bien qu'il me cherchât et qu'il se nommât. J'ai été heureux, lui aussi, et très émus tous les deux. Il a quitté la Vendée, vendu toutes ses terres, et s'est retiré pour mourir en paix, m'a-t-il dit, au fond de la Bretagne, en Finistère, en pleine forêt, dans un château qu'il a reconstruit, mais auquel il laisse son nom celtique et son titre de manoir.

Il n'y est pas *tout à fait seul*. — Il n'a jamais été tout à fait seul, mon Olivier. Toujours le même; mais c'est la même solitude morale. Au fond, le même ennui, la même douceur élégante et désabusée, finalement la même idée fausse de la vie. Il est devenu gourmet, il a la goutte, ne monte plus guère à cheval, et tire des bécasses dans son parc, une béquille d'une main, un fusil de l'autre. Il m'a raconté bien des drames récens, et paraît, selon son habitude de grande réserve, avoir oublié nos drames *anciens*...

A Monsieur Charles Busson.

Saint-Maurice, ce 5 novembre (1875).

Cher ami,

Ici, rien de brillant. Nous partons dans huit ou dix jours, et c'est déjà bien tard. Deux mois sur trois, j'ai écrit ; j'ai un gros cahier, dont je n'apprécie pas très nettement ni la nouveauté, ni la valeur, ni le vrai mérite : j'ai peur que ce soit bien médiocre. J'attends, pour me fixer, mon arrivée à Paris et des yeux frais. Dans tous les cas, il y a certainement le rudiment d'un livre, si le livre n'y est pas ; et cela se retouche, se reprend et se rature avec moins d'inconvéniens qu'un tableau.

Je ne me suis guère distrait, j'espère cependant n'être pas trop fatigué...

Je vais rentrer à Paris, comme on sort d'un puits de mine, ayant pendant trois mois oublié les bruits de la vie et perdu l'habitude de mes semblables. Si j'étais plus content de moi, je

sortirais de mon trou avec un vrai plaisir, mais... Que de *mais* désolans dans notre malheureuse carrière de travail et d'efforts !...

Est-il vrai, comme l'a dit un journal, un *seul*, il y a une quinzaine, que Lehmann soit nommé aux Beaux-Arts en remplacement de Pils ? Comme choix, il vaut bien les autres candidats (Baudry excepté). Comme signification, c'est, je pense, une fière revanche du vieil Institut; et la revanche ne s'arrêtera pas là, n'est-ce pas?

Au même.

Saint-Maurice, ce mardi 16 novembre (1875).

Enfin ! Nous serons à Paris demain soir mercredi, à moins d'incident, par l'arrivée de dix heures moins un quart. Je laisse ma chère mère navrée, et c'est le seul chagrin qui gâte mon départ.

Je suis loin d'être content de moi, mais j'ai fait ce que j'ai pu.

Quant au livre, il n'a pas avancé d'une ligne depuis vingt-cinq jours; j'ai donné ces trois dernières semaines à la peinture : il le fallait. On me dit que tu es *impatient*. Je ne le suis pas moins. Tu me fixeras sur bien des points qui me tourmentent : il y a du pas mal, mais c'est *faible* d'idées; le livre est tout à *composer*, et bien des morceaux sont à refaire, notamment *Rembrandt*. De plus, que d'*erreurs* et combien d'inexactitudes à corriger ! Enfin, il est loin d'être complet, bien entendu. Non seulement, il y manque des parties de fond, comme la suite des Flamands et des Primitifs; mais la plupart des idées un peu neuves qu'il faut y introduire, les leçons qu'il convient d'en tirer, les applications au présent, rien de tout cela n'y est. Et c'est là l'indispensable moralité sans laquelle mon travail n'aura ni valeur, ni à-propos, ni nouveauté. Enfin tu verras.

Cela me donne envie de poursuivre, et ce serait à mon avis dommage de ne pas tenter davantage. Voilà, je crois, l'opinion que tu en auras également, d'après certains morceaux, qui, sans être tout à fait venus, *promettent*.

Il me tarde donc autant et plus qu'à toi, cher, que nous soyons tous les deux dans le huis-clos, appliqués à cet examen, que je redoute et que j'attends.

Après trois mois et plus d'éloignement, je te dis maintenant : à tout à l'heure.

A toi, cher vieux frère.

A Monsieur Charles Busson.

Paris, ce mercredi (décembre 1875).

Si je ne vous ai pas écrit depuis notre retour, quoique j'en aie eu le désir souvent, c'est que j'ai vraiment employé mes jours minute par minute. De peinture point. Sauf trois petits tableaux livrés sur six, les autres sont tels que je les avais rapportés de Saint-Maurice. J'avais hâte d'en finir avec mon livre, et, Dieu merci ! le voilà terminé. Il commencera à paraître dans la *Revue des Deux Mondes* le 1er janvier prochain ; vous voyez que je n'ai pas perdu de temps.

Malheureusement, vu la grosseur du travail, cela va durer de numéro en numéro jusqu'en mars, ce qui est bien long.

Je suis *content*, autant qu'on peut l'être d'un livre qui manque d'ordre et n'est point complet. Le titre que j'ai choisi : *les Maîtres d'autrefois*, et le plan de l'ouvrage, se prêteraient à beaucoup d'extension ; et ce sera peut-être le cadre de travaux futurs, si Dieu me prête vie, courage, loisirs et esprit. Je crois qu'il y aura des gens *ennuyés*, et c'est ma seule ambition. Je ne suis ni rancunier, ni méchant, mais si je pouvais inspirer à quelques-uns des doutes sur eux-mêmes, convaincre d'autres qu'ils sont des imbéciles, et enfin faire entrevoir qu'un homme du métier n'est pas de trop pour parler de certaines choses, je serais payé de ma peine.

J'attends ce soir même les premières épreuves ; c'est vous dire que le gros travail de composition est fini, mais que le fastidieux travail des corrections ne le sera pas de longtemps...

Les Maîtres d'autrefois, enfin mis au point, paraissent dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er janvier au 15 mars 1876, en volume au mois de mai. L'ouvrage est très lu, très commenté dans la presse, dans les salons et surtout dans les ateliers. Il obtient un vif succès. Aussi l'auteur caresse-t-il de nouveau à ce moment l'idée qui lui était chère d'étudier la plume à la main les Maîtres du Louvre. Il s'agirait de raconter une promenade autour du grand Salon carré. Fromentin s'en ouvre à quelques amis.

Les fidèles de l'écrivain et du peintre accueillent avec enthousiasme *les Maîtres d'autrefois* (1).

Au printemps de la même année, Eugène Fromentin expose des

(1) Édouard Pailleron (17 janvier 1876) : « Bravo!... c'est extrêmement bien, vous savez. Et, comme il faut toujours qu'il y ait un mieux, dans le bien, Rubens est, jusqu'à présent, le véritable *capo di latte*. Encore! Encore! » — M. Hébert admire aussi l'étude sur Rubens : « C'est excellent, et nous fait aimer notre art en le montrant ce qu'il est : tissu d'âme. » — Edmond Scherer qui, depuis *Dominique*, demeurait fidèlement attaché à Fromentin, avoue : « J'ai éprouvé une véritable jouissance à tenir réunis entre mes mains ces articles que j'ai tant goûtés, que j'ai lus avec une sorte d'excitation cérébrale si particulière et si agréable. Savez-vous ce que j'aimerais? J'aimerais avoir quinze jours devant moi pour vous relire et pour décrire, dans un article, les procédés de style au moyen desquels vous avez transformé la critique de la peinture. La première fois que je vous ai lu, je me disais à chaque page : Oh! le beau travail qu'il y aurait à faire sur cette manière d'écrire! »

Gustave Flaubert à Eugène Fromentin.

6 juillet 1876.

« Mon cher ami,

« Vous avez bien fait de m'envoyer votre livre, car je l'ai lu avec un plaisir infini. Si vous pouviez voir mon exemplaire, les nombreux coups de crayon mis sur les marges vous prouveraient qu'il est pour moi une œuvre sérieuse. Comme c'est intéressant! et que cela est rare un critique parlant de ce qu'il sait! Je n'ai pas l'outrecuidance d'apprécier vos idées en fait de peinture, ni les discuter, bien entendu, parce que : 1° je ne suis pas du bâtiment, et que 2° je n'ai pas vu les tableaux dont vous parlez. Je me borne donc à ce qui est de ma compétence : le côté littéraire, lequel me paraît considérable. Je ne vous reproche qu'une chose, un peu de longueur, peut-être. Votre livre eût gagné en intensité si vous eussiez enlevé quelques répétitions, la littérature étant l'art des sacrifices. Deux figures dominent l'ensemble : celle de Rubens et celle de Rembrandt. *Vous faites chérir* la première, et devant la seconde on reste rêveur. Voici la première fois que je rencontre des phases telles que celles-ci (*a*) : « Dans le grand blanc, le cadavre du Christ est dessiné par un linéament mince et souple, et modelé par ses propres reliefs, sans nul effort de nuances, grâce à des écarts de valeurs imperceptibles. » Une merveille de précision et de profondeur! Le passage (pages 186-191) mériterait d'être inscrit sur les murs pour l'édification de tous ceux qui se sentent artistes. Il faut être d'une certaine force pour comprendre ce que vous dites sur l'insignifiance du sujet (p. 201 et suiv.). Rien n'est plus juste! mais c'est une vérité qui aura bien du mal à s'établir dans les caboches épicières et utilitaires de nos contemporains. Quel esthéticien vous faites! Page 225 : « On se convaincrait... et qu'il y a de très grandes lois dans un petit objet, etc. » Et page 225 : « L'individualisme des méthodes n'est, à vrai dire, que l'effort de chacun pour imaginer ce qu'il n'a point appris. La soi-disant originalité des procédés modernes cache au fond d'incurables malaises. » Sentences classiques! Un peintre doublé d'un écrivain pouvait seul écrire la page 351 sur le clair-obscur : « C'est la forme mystérieuse par excellence, etc. » Quant à vos descriptions de tableaux, *on les voit!* Enfin, mon cher ami, vous avez fait un livre qui m'a charmé, et, comme j'ai la prétention de m'y connaître, je suis sûr qu'il est bon. Merci du cadeau. Je vous serre les mains fortement. Tout à vous.

« Gustave Flaubert. »

Croisset, près Rouen, 19 juillet 1876.

tableaux d'Égypte qui semblent d'une exécution un peu triste. On y sent la fatigue.

Au mois de juin, une vacance s'étant produite à l'Académie Française, Fromentin se décide, au dernier moment, à se présenter en concurrence avec quatre candidats. Malgré le patronage du comte d'Haussonville, de M. Caro et l'appui du comte de Falloux, il n'obtient que douze voix. C'est Charles Blanc, critique d'art, inspecteur des Beaux-Arts, qui est élu.

L'affaire de l'Académie terminée, l'auteur des *Maîtres d'autrefois* respire. Comme il arrive après une série d'efforts, il sent tout d'un coup la fatigue accumulée. Il éprouve un besoin impérieux de se détendre. Le 27 juin, il accompagne sa femme à Vichy où elle va prendre les eaux. De là, il cause avec du Mesnil, et c'est un dialogue intéressant.

A Armand du Mesnil.

(Vichy, juillet 1876).

Tu connais la vie de Vichy et tu sais comment elle se distribue entre l'établissement thermal et le casino, l'allée bitumée, les kiosques et le grand parc. C'est régulier, paisible, absolument monotone et tout à fait machinal... Je lis, je fais les cent pas sur le bitume... L'occasion serait excellente pour ruminer quelque chose si je savais penser, nourrir un projet, composer dans ma tête, inventer sans le secours de la plume. Mais tu sais que j'en suis incapable. Toute méditation qui n'est pas une improvisation me fatigue, m'écœure et amène le sommeil ou quelque chose d'approchant. Je me résigne donc à ce repos total, qui m'humilie et ne me plaît guère, et de temps en temps j'avale un verre d'eau de l'Hôpital. Sauf une course à la Montagne Verte le premier jour, nous ne sommes pas sortis de Vichy.

Du Mesnil répond : « Si, de-ci de-là, tu te sens la tête inoccupée, rêvasse à quelque sujet de livre, mais dispense-toi, en effet, de préparer quoi que ce soit qui ressemble à un plan, à une composition. Pour *le Sahel*, *le Sahara* et *les Maîtres d'autrefois*, tu as eu pour point de départ et assiette de ton travail des lettres et notes de voyage. Si tu devais nous donner quelque chose sur l'Égypte, tu trouverais le même secours dans tes albums ; mais, si tu veux faire de l'esthétique générale, quelque analyse philosophique ou psychologique, je te connais, cela se cristallisera tout à coup et la plume posée sur le

papier. A cet égard, je l'avoue, je ne suis pas très pressé de te voir aborder l'idée dont tu m'as dit un mot; je placerais volontiers l'Égypte entre deux... »

A Armand du Mesnil.

(Vichy, juillet 1876).

Marie ne s'ennuie pas, et, chose extraordinaire, moi non plus. Je suis seulement dans une stupidité sans exemple, et je m'y résigne. J'ai trouvé ici deux ou trois volumes de Heine qui font mes délices et un peu mon tourment, car il m'est bien difficile d'admirer quelque chose dans cet ordre-là sans avoir le désir d'en faire autant et le chagrin de ne le pouvoir. Je parle de son livre de *Lutèce* et du volume de la *France*, qui sont des œuvres de toute force quand on les lit avec un peu d'ardeur.

Même vie : promenade après la douche au bord de l'Allier, théâtre et casino le soir.

Je corrige en ce moment les épreuves de *Dominique* (1)...

Armand du Mesnil réplique : « Heine, dont tu me parles, est, en effet, très séduisant : il a de la pénétration, il gouaille et il est ému, il a une manière de dire, de voir et de faire voir qui est à lui. C'est du Voltaire et du Diderot fondus, avec un accent emprunté à cette Allemagne d'autrefois que nous avons aimée, l'Allemagne d'avant la Prusse. Quant *à en faire autant*, c'est autre chose. Tu n'as imité personne ni dans ta peinture, ni dans tes livres, et tu n'as rien à prendre à personne; c'est ce dont tu dois te bien persuader. Ne cherche *nulle part* ni un style ni des inspirations; *tu es toi*, et tu aurais tout à perdre en voulant te transformer ici ou là. Tiens cela pour certain et permets-moi d'insister là-dessus. Tu sais ce que tu vaux, mais, par instans, il semblerait que tu l'oublies et que tu te préoccupes de chercher de *nouveaux titres;* c'est un souci que tu peux t'épargner. Ton dernier livre est excellent, je ne m'y suis pas trompé dès la première heure ; c'est le livre d'un homme qui sait voir profond, qui sait penser, qui dit juste avec abondance, avec variété, sans rien de lâche ni de superflu, qui sait colorer sans brusquerie de ton : c'est le livre d'un homme comme il faut, d'un peintre et d'un *écrivain*. Quand, en peinture, dans un certain domaine, on a des imitateurs et qu'on n'a pas encore trouvé de rivaux ; quand on a écrit *Dominique*, *le Sahel*, *le Sahara* et *les Maîtres d'autrefois*, on peut avoir légitimement l'ambi-

1. Nouvelle édition du roman, à la librairie Plon.

tion de ne pas s'en tenir là; mais, comme dans ces divers ouvrages on a marqué son incontestable *originalité* et sa *valeur*, encore une fois il est inutile et il pourrait être dangereux de se déplacer. Je conclus plus fermement que jamais : garde ton talent et tes outils. »

A Armand du Mesnil.

Vichy, ce (vendredi 21 juillet 1876).

Merci de ta lettre, cher tendre ami.

Dans mon privé, j'ai pris mon parti de ma totale stupidité; et, non seulement je n'aurai pas écrit une ligne, mais je n'aurai pas trouvé la matière d'une ligne à écrire. Ne crains pas que je m'égare dans les recherches étrangères à ma nature et à mes habitudes. Sur ce point, ma stérilité fait ma force; je ne dirai jamais que ce qui me sera inspiré par un besoin, subit ou latent, de vider mon fond. Et ce qui fait mon supplice aujourd'hui, c'est que pour le moment le sac est vide. Il est possible qu'il se remplisse à mon insu. Je m'en apercevrai peut-être un peu plus tard.

Le 19 août, Eugène Fromentin rentrait à Saint-Maurice, prêt à reprendre de plus belle la lourde palette du peintre. Il se sentait épuisé. Il avait éprouvé, les deux ou trois années précédentes, des troubles qui annonçaient la fermentation d'un sang appauvri. Un petit bouton à la lèvre, qui prit bientôt la forme d'un anthrax charbonneux, l'emporta le 27 à l'âge de cinquante-six ans, après quatre jours de fièvre. Aucun de ses amis, ni du Mesnil, ni Bataillard, ni M. Busson, n'avait eu le temps d'accourir.

Durant les heures d'agonie, l'intelligence se battait encore, par momens, contre les idées et les images qui l'assaillaient. Sa peinture et ses livres ne cessaient de poursuivre le malade, on s'en apercevait à ses gestes et à quelques mots espacés.

Pourtant la fin fut douce. Fromentin mourait dans la petite maison du village qui lui était cher, entouré de ses proches, dont il prononça jusqu'à la fin les noms. Il apercevait, en fermant les yeux à la terre, la lueur d'un autre monde pour lequel la piété maternelle l'avait tendrement préparé.

N'était-ce pas la mort qu'il souhaitait, lorsqu'il s'écriait dans une page du *Sahel* : « Pourquoi la vie humaine ne finit-elle pas comme les automnes d'Afrique, par un ciel clair, avec des vents tièdes, sans décrépitude ni pressentimens ? »

PIERRE BLANCHON.

BISMARCK ET LA PAPAUTÉ

LA PAIX

(1878-1889)

I

LES PREMIERS POURPARLERS. — LA RETRAITE DE FALK

(1878-1879)

Pie IX vivant n'avait jamais cédé devant Bismarck ; et devant Pie IX mort, Bismarck recula. Le chancelier de l'Empire, entre 1872 et 1876, s'était fiévreusement préoccupé du futur conclave; vaincu par la résistance passive du Pape d'aujourd'hui, il s'était demandé si les États de l'Europe ne pourraient pas aider l'Allemagne à faire le Pape de demain, ou convenir entre eux, tout au moins, de ne reconnaître le nouveau Pontife qu'après s'être assurés de ses intentions pacifiques et dociles. Mais il semble que, dès 1877, cet audacieux dessein d'intimider le Sacré-Collège, au nom de l'Europe et de concert avec l'Europe, pour le faire voter à son gré, avait cessé de tenter l'imagination bismarckienne. Bismarck, cette année-là, disait à Crispi : « Tous les Papes me sont égaux, réactionnaires ou libéraux. La papauté est une solide institution. C'est en elle que le mal réside; aucun Pape, quoi qu'il veuille, ne peut agir à sa guise. » Quelques mois se passaient ; la mort de Pie IX mettait en émoi les gazettes berlinoises ; pour la première fois, dans la métropole du protestantisme, on se passionnait pour les prochains scrutins du Vatican; le *Culturkampf* avait eu cet

effet imprévu de familiariser avec les choses de Rome les gens de Berlin. Mais Bismarck lui-même, le signataire de cette fameuse dépêche de 1872 qui avait menacé la liberté du conclave, apparaissait indifférent, insouciant; ses diplomates affectaient des mines détachées.

Lorsque le chargé d'affaires d'Italie vint notifier au secrétaire d'État Bülow que le Quirinal garantissait la sécurité du Sacré-Collège, Bülow prit acte, remercia, exprima l'espoir que le nouveau pape saurait rendre justice aux sentimens de l'Allemagne et se contenta d'observer « de quel péril eût été, en pareille occurrence, le gouvernement dont le 16 mai avait menacé la France et ses voisins. » Le Cabinet de Berlin, s'il fût demeuré fidèle à son programme de 1872, aurait prié le nouveau gouvernement français de collaborer avec lui pour prévenir ou pour réparer l'élection d'un pape intransigeant; mais rien de pareil ne fut essayé. Bismarck naguère s'était figuré que l'Europe pourrait mettre des conditions à la reconnaissance de l'évêque de Rome, tout comme la Prusse en voulait mettre pour la reconnaissance des simples curés; mais, au jour venu, Bismarck laissait tranquilles, et l'Europe, et le conclave. Il ne poussait pas le *Culturkampf* jusqu'où il avait rêvé de le pousser; il ne s'avançait pas jusqu'à vouloir régner sur Rome pour régner ensuite, par Rome, sur l'Église d'Allemagne; il renonçait à ce suprême moyen de victoire au delà duquel cependant il n'en pouvait entrevoir aucun autre; et cet effacement de Bismarck devant le cercueil de Pie IX fut le premier mouvement de retraite esquissé par le chancelier de fer.

I

Vingt-quatre heures à peine s'étaient écoulées depuis qu'avait flotté sur la place Saint-Pierre le traditionnel panache de fumée qui prévient les Romains qu'ils ont un pape; et déjà ce pape, — c'était le 20 février 1878, — écrivait à l'empereur Guillaume pour lui annoncer son avènement.

Affligé, lui disait-il, de ne plus trouver, entre le Saint-Siège et Votre Majesté, les relations qui existaient naguère si heureusement, Nous faisons un appel à la magnanimité de votre cœur pour obtenir que la paix et la tranquillité des consciences soient rendues aux catholiques qui sont une notable partie de vos sujets. Quant à eux, ils ne manqueront

pas, comme la foi même qu'ils professent le leur prescrit, de se montrer, avec le plus consciencieux dévouement, déférens et fidèles à Votre Majesté.

La théologie catholique impose aux sujets certains devoirs. Au nom des catholiques allemands, devenus ses fils spirituels, Léon XIII donnait l'assurance que ces devoirs seraient remplis : il parlait en chef religieux, ayant le droit de leur commander. Mais sans invoquer à l'égard de Guillaume Ier lui-même, comme l'avait un jour fait Pie IX, la juridiction naturelle du Pape sur toutes les âmes baptisées, il adressait, du haut de sa souveraineté nouvelle, un appel à la souveraineté de l'Empereur : puissance politique, il ouvrait un dialogue, d'égal à égal, avec une autre puissance politique.

L'autre puissance, — l'Allemagne, — répondit à la date du 24 mars. Guillaume félicitait Léon XIII. Il évoquait le passé, rendait justice au présent, espérait dans l'avenir. Il expliquait que dans le passé les sentimens chrétiens qui animaient le peuple allemand avaient fait régner la paix intérieure et fait durer l'obéissance, il avait confiance que dans l'avenir ces sentimens auraient la même vertu ; et quant au présent, il disait : « Votre Sainteté relève avec raison le fait que mes sujets catholiques, de même que les autres, prêtent à l'autorité et aux lois l'obéissance qui répond aux enseignemens de la commune foi chrétienne. » Ainsi le Pape et l'Empereur s'accordaient pour témoigner que les bons catholiques d'Allemagne étaient de bons sujets. Mais, serrant le Pape de plus près, l'Empereur ajoutait :

J'emprunte volontiers aux paroles amicales que vous m'avez adressées l'espoir que vous serez disposé, avec l'influence puissante que la constitution de votre Église accorde à Votre Sainteté sur tous les serviteurs de cette Église, à agir en sorte que ceux de ces serviteurs qui l'ont négligé jusqu'ici, suivant dorénavant l'exemple de la population dont l'éducation spirituelle leur est confiée, obéissent aux lois du pays qu'ils habitent.

Tout dans ces dernières lignes était savamment concerté ; elles portaient la marque de la rédaction bismarckienne, inquiétante jusque dans ses avances, et toujours habile à glisser la menace derrière le sourire, à asséner, d'un même geste méphistophélétique, le coup d'encensoir et le coup de boutoir. Elles étaient terribles pour le clergé allemand : elles insinuaient que ce clergé, destiné à élever le peuple, devrait bien, en fait, suivre l'exemple du peuple, et, comme le peuple, savoir obéir :

on eût dit que Guillaume n'avait tant mis en vedette la docilité des fidèles que pour accuser plus sévèrement, ensuite, l'indocilité des curés. Mais en même temps, et dans la même phrase, quel délicat hommage à la souveraineté pontificale! L'Allemagne, par la plume de son César, parlait avec respect de « l'influence puissante que la constitution de l'Église accordait au Pape; » et faisant appel à cette influence, elle la conviait à s'exercer, en terre allemande, sur les prêtres allemands.

Cela déplairait peut-être aux « vieux-catholiques, » qui n'avaient d'autre mission que de tenir Rome en échec; et cela sans doute eût choqué les protestans d'autrefois, si jaloux de fermer la Prusse aux immixtions de l' « Antéchrist; » cela démentait enfin d'innombrables commentaires qui, durant les six dernières années, avaient présenté le *Culturkampf* comme une riposte nécessaire au concile du Vatican, comme une entrave indispensable au progrès de la « théocratie ultramontaine, » comme la lutte inévitable du « germanisme » contre le « romanisme. » Bismarck en personne, à certaines heures, s'était, dans certains de ses discours, inspiré de ces commentaires-là. Mais il ne leur attachait pas plus de prix qu'à des ficelles oratoires, qui font mouvoir les majorités parlementaires. Et voici qu'au contraire, en ce lendemain de conclave, il se retrouvait, sans effort, dans le même état d'esprit qu'au lendemain du Concile : alors déjà il avait invoqué le « papisme » pour que le « papisme » exerçât une pesée sur le clergé français, sur le clergé bavarois, sur le Centre allemand... « L'idée d'un pape infaillible, absolutiste, notait finement le comte d'Arnim, n'est nullement antipathique à Bismarck; un pape autocrate qui se tienne à son service, voilà l'idéal de Bismarck. »

Le message impérial méritait l'attention de Léon XIII ; il coïncidait, du reste, avec certaines démarches, qui semblaient en accentuer le sens. On voyait revenir à Rome, une fois de plus, l'homme de confiance de Guillaume et du grand-duc de Bade, Henri Gelzer. Moitié théologien, moitié diplomate, autrefois directeur d'une importante revue protestante, il aimait beaucoup, de temps à autre, aller flairer l'air de Rome; il rêvait, dès 1873, de rencontrer au Vatican « un homme éclairé avec qui il pût causer intelligemment. » Au printemps de 1878, il estima qu'il avait trouvé cet homme : c'était le cardinal Franchi, secrétaire d'État du nouveau Pape. Franchi savait son Europe;

l'Allemagne, pour lui, n'était pas une terre inconnue. Il avait plus et mieux que l'esprit de conciliation ; il savait découvrir les formules, subtilement correctes, qui traduisaient en style curial, acceptable pour les canonistes, certaines exigences des pouvoirs civils ; avant de se hâter de signifier un *non possumus*, il essayait de rédiger, à sa guise, avec les termes de son Église et toutes les nuances que cette Église impose, un *possumus* souriant, généreux, mais souriant avec dignité, et généreux avec fierté. Sur la recommandation du cardinal de Hohenlohe, Gelzer reçut bon accueil à la secrétairerie d'État. Franchi, prenant les devans, lui exprima le vœu d'une pleine entente, d'une entente rapide, sur la base de la bulle *De salute*, qui avait, en 1821, marqué l'accord entre la Prusse et le Saint-Siège. « Faites vite, faites vite, » conjurait le cardinal. Gelzer, non sans quelques suspicions, étudiait cette atmosphère imprévue ; il croyait sentir que « les Jésuites, les ultramontains français, les évêques autrichiens, le cardinal Bilio » empêcheraient de faire vite ; il soupçonnait Franchi de n'être si pressé que pour se ménager un succès personnel. Il y avait, près de Franchi, un prélat polonais, Czacki : que ferait ce prélat? C'était une énigme encore pour Gelzer ; apparemment la présence de ce Slave ne rassurait qu'à moitié cet Allemand. Léon XIII lui faisait l'effet d'un homme intelligent, mais manquant de l'énergie nécessaire pour s'affranchir toujours des influences contraires. Telles furent les impressions un peu mêlées, un peu vagues encore, dont Guillaume, assurément, ne tarda pas à être averti.

Bismarck, lui aussi, avait son émissaire. Celui-ci opérait à Munich ; il n'était autre que le comte Holnstein, grand écuyer du roi Louis II. Un soir de mars, dans le salon de l'archiduchesse Gisèle, Holnstein, qui généralement boudait aux robes violettes, vint causer avec le nonce Aloisi Masella. « Monseigneur, lui dit-il, nous devrions nous réconcilier contre l'ennemi commun, le socialisme. » Masella retint le propos ; et bientôt, de son côté, s'entretenant avec le baron de Soden, ministre de Wurtemberg à Munich, il lui faisait ressortir quels avantages aurait pour la Prusse la paix religieuse. Soden discutait, ne voulait pas que le nonce s'illusionnât, lui faisait comprendre qu'on obtiendrait malaisément l'abrogation des lois de Mai. Ne pourrait-on les laisser tomber en désuétude? insinuait Masella. Des propos en l'air n'engagent personne : ce sont ballons d'es-

sai. Le nonce de Munich excellait à les lancer. De Munich à Berlin, les racontars vont bon train ; et Bismarck fut vite mis au courant. Holnstein, le 31 mars, revit le nonce ; et ce fut de la situation religieuse qu'ils parlèrent. Il était vraiment souhaitable qu'elle se réglât ; Holnstein insistait, suggérait que le Vatican devrait s'adresser directement à Bismarck. Il y a une question délicate, continuait-il, celle des évêques déposés par l'État ; comment s'en tirera-t-on ? La question est douloureuse, reprenait Masella, mais non pas insoluble ; et le nonce alléguait qu'à toutes les preuves de courage qu'ils avaient déjà données, ces évêques pourraient ajouter un acte suprême : se sacrifier, pour faciliter une entente. Holnstein ne prit pas congé du nonce sans lui dire qu'il allait passer quelque temps à Berlin ; Bismarck allait avoir un second écho des conversations de Masella.

Léon XIII, que le nonce informait régulièrement, répondit en personne, le 17 avril, à la lettre impériale. Le Pape remerciait Guillaume et constatait que l'intervention de l'autorité papale était demandée par Sa Majesté l'Empereur. Il redisait que, « d'après une maxime incontestée de la sainte religion catholique, l'accomplissement le plus exact des devoirs religieux s'unit, quand aucun obstacle ne s'y oppose, à l'obéissance et au respect dû aux autorités et aux lois de l'État. » Mais en Prusse un obstacle existait, c'était la nouvelle législation. Léon XIII se plaignait, très sobrement, qu'elle eût altéré la divine constitution de l'Église, qu'elle eût créé des conflits entre le droit civil et le droit canon : de là, l'inévitable agitation, dans laquelle avaient été jetés les catholiques, acculés à l'alternative de désobéir aux lois de la Prusse, ou de désobéir à la loi de Dieu. Bismarck avait affecté, sous la signature de Guillaume, d'opposer la docilité des sujets catholiques à l'indocilité du clergé. Implicitement, par le choix même des termes, Léon XIII laissait comprendre qu'il n'admettait pas ce fallacieux contraste. A ses yeux, c'étaient « les catholiques, » c'étaient « les ministres de Dieu et le peuple catholique, » qui, lésés par les lois, étaient contraints de les enfreindre ; et tandis qu'on eût pu croire, à lire la lettre de l'Empereur, que la Prusse souffrait, tout simplement, d'une fronde ecclésiastique, Léon XIII laissait comprendre qu'il connaissait l'exacte réalité, le mouvement populaire sur lequel s'appuyait la résistance aux lois. Il demandait à l'Empereur de jeter un regard propice sur cette doulou-

reuse situation, et d'enlever l'obstacle qui empêchait les catholiques de concilier l'obéissance due à l'Église avec la soumission due au pouvoir civil. On y arriverait, disait-il, en rétablissant les articles de la constitution prussienne qui, de 1850 à 1873, avaient pleinement garanti la liberté de l'Église. Léon XIII en conjurait la justice de Guillaume ; il s'offrait à contribuer, pour sa part, à hâter l'apaisement, et promettait de veiller, ultérieurement, à ce que « l'accord entre les deux autorités suprêmes fût conservé et augmenté. » Ainsi Léon XIII réclamait, pour l'Église de Prusse, le même statut constitutionnel dont elle avait joui vingt-deux ans durant, et que la Chambre prussienne avait dû déchirer pour élaborer, à son aise, les aventureuses lois de Mai.

Ne voulant pas dire oui, Guillaume et Bismarck différèrent un peu de répondre non ; et le comte Holnstein, repartant de Berlin pour Munich à la fin d'avril, eut mission de continuer à causer. « En un quart d'heure, monseigneur, disait-il à Masella, tout pourrait s'arranger ; que n'allez-vous à Berlin ? » Il laissait espérer qu'à l'égard même des évêques déposés, la Prusse, peut-être, se montrerait finalement plus complaisante qu'on ne le pensait à Rome. Masella fit remarquer qu'il était sans mission pour traiter les points très importans sur lesquels portait le litige, par exemple la question des lois de Mai. Holnstein, toujours caressant et toujours pressé, répliquait que de part et d'autre il suffirait de désirer s'entendre, que c'était là l'essentiel ; et puis, glissant à l'oreille du nonce un bon conseil, il lui insinuait que Windthorst et un certain nombre de membres du Centre exploitaient la question religieuse au profit de leurs passions politiques, que c'étaient des particularistes, hostiles à l'Empire, et qu'il importait beaucoup, aux yeux de Bismarck, que le négociateur du Saint-Siège s'abstînt de recourir aux bons offices de gens aussi suspects. Masella comprit, ce jour-là, de quoi rêvait Bismarck, d'une paix faite avec Rome par-dessus la tête de Windthorst.

Le Saint-Siège, prévenu, fut d'avis qu'il ne fallait pas laisser tomber la conversation : le nonce, alors, résolut de la poursuivre par écrit. Il observa, dans une note, que Bismarck, en ce moment même, désireux de régler les affaires des Balkans, avait résolu de prendre pour point de départ des négociations, non pas le traité de San-Stéphano, qui précisément faisait l'objet des discordes, mais le lointain traité de 1856 ; de même, concluait

Masella, on pourrait adopter, comme point de départ des conversations entre la Prusse et Rome, la bulle *De Salute*, par laquelle le Pape, en 1821, d'accord avec le roi de Prusse, avait organisé l'Église prussienne. De part et d'autre, on étudierait ce texte; le Saint-Siège examinerait quels changemens il y pourrait apporter pour agréer à Berlin; et la Prusse, en retour, par le fait même qu'elle entrerait dans une telle combinaison, serait amenée à abroger, implicitement, certaines dispositions des lois de Mai, sans qu'il fût nécessaire, pour cela, de procéder à leur revision. Masella, qui avait bien écouté Holnstein et qui l'avait compris, donnait en même temps l'assurance formelle « qu'en aucun cas les personnages politiques engagés dans le conflit ne seraient autorisés à participer aux négociations; » il protestait enfin du respect du Vatican pour les légitimes prérogatives de la suprême autorité civile. Ainsi faisait-il le geste d'arborer en face de Bismarck, sans appeler à la rescousse les membres du Centre, une bulle qui existait toujours, que la souveraineté prussienne avait jadis acceptée, et que la souveraineté papale était disposée à modifier, pour rendre la paix à l'Allemagne. La note, soigneusement étudiée, fut remise au comte Holnstein le 4 mai.

Mais à ce moment même, les rares prêtres prussiens qui, après les lois de 1875, avaient consenti à accepter encore un traitement du gouvernement, recevaient de Rome un avis fort troublant : la Congrégation du Concile, qui avait examiné leur cas, leur signifiait que, par une telle attitude, ils donnaient aux fidèles un sujet public de chagrin, et les invitait à déclarer publiquement, dans un délai de quarante jours, qu'ils ne se soumettaient pas aux lois de Mai et qu'ils ne comptaient plus émarger au budget. S'ils s'y refusaient, ils seraient *ipso facto* suspendus. A l'écart des diplomates, à l'écart de la secrétairerie d'État, le cardinal Caterini, préfet du Concile, avait lancé cette sommation. Il ne s'inquiétait pas de ce qui se mûrissait dans les chancelleries; il voyait des prêtres rebelles; il levait son bras pour les frapper. Il pouvait dire que, gardien de la discipline religieuse, cette discipline, seule, l'intéressait, et qu'il ne s'occupait point de politique. Mais nos actes font ricochet, et ces ricochets se prolongent, avec une logique qui nous déroute; et par l'effet de ce fatal mécanisme, le zélé cardinal faisait de la politique sans le savoir, comme, sans le savoir, M. Jourdain faisait de la

prose. Sans qu'assurément il en eût conscience, sa politique, tout involontaire, mettait en posture ennuyeuse le nonce Masella et le secrétaire d'État Franchi. Au nom du Saint-Siège, un fait de guerre se produisait, qui semblait démentir leurs premiers gestes de paix. Bismarck le fit remarquer, s'en plaignit à Masella par l'entremise d'Holnstein, se déclara très découragé; mais l'heure n'était plus où Bismarck aspirait à saisir l'Église en flagrant délit d'illégalité, et à la stigmatiser comme une rebelle. D'ailleurs, pour réduire cet incident à sa vraie portée, il suffisait d'interroger l'horizon des Sept Collines. Léon XIII, le 23 mai, recevant des pèlerins allemands, leur disait : « Que Dieu, touché de votre constance et des œuvres de votre foi, fasse que l'Église connaisse finalement des temps tranquilles, et qu'il advienne aussi, chose très désirée, que ceux qui à présent sont hostiles à l'Église, ou bien sentent sa vertu, ou bien, malgré eux, en connaissent la divinité et en éprouvent les bienfaits. » On n'entendait plus retentir, comme au temps de Pie IX, de foudroyans coups de tonnerre; l'atmosphère romaine était plus rassérénée, et l'éloquence de Léon XIII apparaissait nuancée, — nuancée comme certains arcs-en-ciel (1).

II

Les hommes d'État présument beaucoup lorsqu'ils croient mener l'histoire, tout au plus préparent-ils les matériaux; puis, sur ces matériaux une force travaille, dont Dieu seul est le maître, et qui s'appelle l'imprévu. Le 12 mai 1878, l'imprévu fit son œuvre, à Berlin : un ferblantier, nommé Hoedel, visa l'Empereur sans l'atteindre. Ce coup de pistolet apparut à l'Allemagne politique comme la sanction des progrès socialistes; elle en fut affolée. Pour Guillaume, pour Bismarck, l'idée socialiste avait armé ce ferblantier; l'idée socialiste était la coupable. Bismarck télégraphia de Friedrichsruhe : « Il faut, contre les socialistes, une loi d'exception; » et Guillaume, quelques heures après, sortant du service divin, déclara devant ses ministres : « Ce qui importe,

(1) L'excellent résumé d'histoire que vient de publier sous le titre : *Histoire contemporaine*, M. Charles Moeller, professeur à l'Université de Louvain, nous révèle, d'après les papiers inédits du baron de Borchgrave que, durant ce printemps de 1878, les légations belges accréditées auprès du Vatican et de la Prusse servirent d'intermédiaires entre les deux puissances pour certains échanges d'idées.

surtout, c'est que la religion ne soit pas perdue pour le peuple. Prévenir un tel mal, voilà la principale tâche. » Le chancelier comptait, pour vaincre, sur la brutalité d'une loi spéciale; et l'Empereur comptait, lui, sur l'efficacité de la pensée religieuse: aux heures de trouble, où les consciences se livrent, les premiers mots qu'improvisaient leurs deux consciences révélaient la diversité de leurs natures. Ils allaient faire, l'un et l'autre, ce qu'ils avaient résolu; leurs deux programmes, d'ailleurs, ne s'excluaient nullement. Et l'application de ces deux programmes allait avoir une répercussion, indirecte mais réelle, sur les rapports entre la Prusse et l'Église romaine.

Car sauvegarder la religion, comme dernièrement encore une lettre du maréchal Roon, toute tremblante d'émotion, en avait supplié Guillaume, cela voulait dire, tout à la fois, faire régner Dieu dans l'école, et l'orthodoxie dans l'Église évangélique. Or, au début de l'année, comme les protestans orthodoxes de Minden se plaignaient, après tant d'autres, que Falk inclinât à multiplier les écoles où les confessions étaient mêlées, Falk avait éconduit leurs doléances, et Guillaume pensait que pourtant ils avaient raison, et que le caractère exclusivement confessionnel de l'école primaire était une garantie du règne de Dieu. Il trouvait, de plus en plus, qu'avec Falk pour gérant, l'établissement évangélique fonctionnait mal. Guillaume allait faire tout seul, et par lui-même, sa besogne d'évêque souverain; il affectait d'expédier au synode brandebourgeois des personnalités qui fussent d'une orthodoxie bien tranchante et presque agressive. Falk alors se sentait visé et malaisément supporté; il se défendait dans un mémoire; le bruit de sa retraite s'accréditait dans Berlin. Finalement, il restait, tolérait la nouvelle orientation de l'Église évangélique, griffonnait un rescrit où il recommandait aux instituteurs d'épargner aux bambins tout contact et toute lecture qui mettraient en péril leur vie religieuse. Mais on avait généralement l'impression que, par la volonté de Guillaume, la fortune politique de Falk approchait de son terme.

Guillaume était las, aussi, des nationaux-libéraux; il les avait tolérés, mais il ne les avait jamais aimés; et Bismarck, tout doucement, allait peut-être le débarrasser d'eux. Car, en déposant contre les socialistes un projet que les nationaux-libéraux ne pouvaient accepter, Bismarck acculait ses anciens alliés à un

péché contre la raison d'État : mécontent d'eux, déjà, pour d'autres raisons que l'Empereur, il tenait désormais une arme contre eux, et, le jour venu, il la manierait.

Un second coup de pistolet, le 2 juin, précipita leur châtiment : cette fois, l'Empereur était blessé; un homme d'une certaine culture, un *Herr Doktor* nommé Nobiling, l'avait mis, pour quelques mois, hors d'état de gouverner. Le prince Frédéric, son fils, prit momentanément le pouvoir. Naturellement, les attaques reprirent contre Falk, coupable, disait-on, d'avoir laissé monter le socialisme, et contre les nationaux-libéraux, coupables de n'avoir pas voulu le réprimer. Frédéric, qui honorait de son amitié quelques nationaux-libéraux, ne céda pas aux courans qui menaçaient de balayer Falk; mais il dut, sur le terrain proprement politique, céder aux impulsions de Bismarck, « Je les tiens, les coquins! s'écria le chancelier lorsqu'il apprit l'attentat de Nobiling, dissolvons le *Reichstag*. » Les coquins, c'étaient non les socialistes, mais les nationaux-libéraux.

Il expliqua très expressément, dans un *Mémoire* destiné aux divers gouvernemens de l'Allemagne, que leur prétention d'être toujours consultés était insupportable; que leur subordination aux élémens « progressistes, » aux élémens de gauche, était intolérable, et que s'ils continuaient, ils finiraient par le forcer de lutter contre eux. Il les accusait de vouloir le contraindre à les faire ministres, et à les laisser gouverner sans qu'il s'en mêlât : on le mettrait sur la table, lui Bismarck, comme une pomme véreuse servie pour la montre. Cela, il ne le voulait pas, et puisqu'ils manœuvraient pour se passer de lui, ce serait lui qui se passerait d'eux. Sa presse, au cours de la campagne électorale, fut, à leur endroit, malveillante et violente : des mots d'ordre s'essayaient, signifiaient au corps électoral qu'il fallait choisir entre Lasker et Bismarck. Il était naturel dès lors que leurs candidats fussent médiocrement bismarckiens. Bismarck épiait leur attitude, et de plus belle Bismarck se fâchait, et « plein de venin, plein de bile, » jetait feu et flamme contre eux.

Mais ce ministre des Cultes dont Guillaume avait paru préparer la disgrâce, et qui sous l'égide du prince Frédéric ne paraissait jouir que d'une trêve provisoire; et ces parlementaires nationaux-libéraux dont évidemment Bismarck avait assez et contre lesquels il déchaînait sa presse, n'avaient-ils pas été, quelques années auparavant, les plus actifs ouvriers du

Culturkampf, les plus assidus persécuteurs de l'Église romaine? Pour des raisons auxquelles cette Église n'était nullement mêlée, l'ascendant de ce ministre et l'ascendant de ces parlementaires chancelait, au moment même où, s'interposant toujours entre elle et l'État comme des obstacles, ils risquaient de supprimer les possibilités d'entente.

L'Église pouvait noter, aussi, que, dans l'exposé des motifs du projet de loi contre les socialistes, le haut fonctionnaire Hoffmann avait osé écrire : « Sans nul doute le *Culturkampf* et la façon dont il a été mené ont contribué autant et peut-être plus encore que l'agitation socialiste à léser l'autorité de l'État. » Y avait-il une grande différence entre le langage de Hoffmann et celui de Léon XIII? Et si, fugitivement, Rome et Berlin parlaient de même, pourquoi ne commencerait-on pas à s'écouter?

III

Rome continuait, comme elle pouvait et là où elle le pouvait, de causer avec la Prusse. L'un des deux rois allemands dont la conscience relevait de Rome, le roi de Saxe, devait, le 20 juin, fêter ses noces d'argent. Quelques semaines avant, Masella avait su qu'il y serait le bienvenu; et le Saint-Siège, consulté, avait tout de suite décidé qu'il devait prendre le chemin de Dresde. Masella prévint le comte Holnstein, lui dit qu'il serait heureux, là-bas, de présenter ses devoirs à l'Empereur; le comte Herbert de Bismarck répondit bientôt à Holnstein qu'on était, à Berlin, satisfait de ce projet. La nonciature de Munich, le 9 juin, fut honorée d'une visite mystérieuse; un colporteur s'y présenta, demandant à voir le nonce. Sous ce déguisement se cachait l'authentique successeur de ces princes électeurs qui, durant des siècles, avaient fait régner leur crosse sur Cologne et leur prestige sur tout le Saint-Empire. Melchers, en personne, déposé par l'État de son archevêché de Cologne, mais archevêque toujours aux yeux de l'Église, accourait de Hollande, bravant la prison, pour entretenir Masella, pour lui remontrer que Bismarck ne ferait jamais les concessions nécessaires, que la situation de l'Église ne changerait que sous le prochain règne, et qu'alors seulement, grâce à l'influence de la princesse Frédéric, l'Église serait laissée libre, en Prusse, comme elle l'était en Angleterre. Le nonce laissa dire, mais continua, quand même.

de préparer ses bagages à destination de Dresde, où l'expédiait le Pape.

Lorsqu'il y arriva, un fait nouveau s'était produit : cinq paragraphes fermes et denses, rédigés par Bismarck, recopiés et signés par le prince Frédéric, avaient été le 10 juin expédiés au Pape. La Prusse, par ce document, signifiait à Léon XIII qu'en rapprochant la lettre impériale du 24 mars et la lettre papale du 17 avril, on devait constater, entre les deux pouvoirs, une opposition de principes : d'une part, en effet, contrairement aux espérances de Guillaume Ier, Sa Sainteté ne recommandait pas aux serviteurs de l'Église l'obéissance aux lois de Mai ; et d'autre part, aucun monarque prussien ne saurait accepter que la constitution et les lois de la Prusse fussent modifiées conformément aux dogmes de l'Église romaine, et qu'ainsi périclitassent l'indépendance de la monarchie et le libre jeu de la législation prussienne. Une lutte de principes était donc engagée ; elle était même, depuis mille ans, plus sensible en Allemagne qu'ailleurs. Je ne puis la clore, déclarait le prince Frédéric ; et Votre Sainteté, peut-être, ne peut pas la clore davantage. Il aurait préféré que des explications confidentielles rendissent inutiles ces remarques écrites ; il ne pouvait, cependant, les différer plus longtemps. Mais une fois ces remarques faites, le prince Frédéric se déclarait tout prêt à traiter les difficultés, avec un esprit de conciliation, avec des sentimens favorables à la paix, fruit de ses convictions chrétiennes ; et il exprimait l'espoir que là où une entente n'était pas possible sur le terrain des principes, « les dispositions conciliatrices des deux parties ouvriraient, pour la Prusse aussi, les voies pacifiques qui n'avaient jamais été fermées à d'autres États. »

Cette lettre marquait un grand pas : et l'invite qu'elle renfermait était plus importante, aux yeux de Rome, que le *non possumus* qu'elle affirmait. Le *non possumus*, que soulignait une allusion médiocrement opportune à la querelle des Investitures, marquait l'impossibilité pour la Prusse de subordonner ses lois à la volonté de Rome ; sur ce point, le prince Frédéric n'était pas moins résolu que Bismarck. Mais l'invite qui succédait faisait entrevoir à Rome la possibilité proche ou lointaine d'obtenir certains remaniemens, certaines atténuations. C'était une nouveauté que cette invite ; on avait fait les lois de Mai, cinq ans plus tôt, sans admettre Rome à parler ; au-

jourd'hui l'on se tournait vers Rome, et on lui disait : Parlez.

On souhaitait, même, que Masella parlât tout de suite, et qu'il parlât à Bismarck lui-même. Il venait à peine de poser pied à Dresde, lorsqu'il reçut du comte de Solms, ministre de Prusse, communication d'une dépêche de Bismarck : le chancelier, désireux de converser avec un prêtre aussi « modéré, » avec un esprit aussi « objectif, » priait le nonce de pousser jusqu'à Berlin. Mais Masella fut prudent; il sentit que Bismarck, redoutant, pour son amour-propre d'homme d'État, l'ennui d'un voyage à Canossa, aimerait voir l'Église romaine faire tout d'abord le voyage inverse, le voyage de Berlin. La campagne électorale pour le renouvellement du *Reichstag* était dès lors ouverte : en paraissant à Berlin, le nonce du Pape eût singulièrement gêné les candidats du Centre; on aurait prétendu, dans la presse officieuse, qu'en renouvelant dans les *meetings* les revendications catholiques, ils troublaient l'atmosphère sereine, propice aux causeries d'un ministre et d'un nonce. Masella se déroba, objecta que les affaires balkaniques devaient être prépondérantes, pour le moment, dans les sollicitudes du chancelier; et tournant le dos à Berlin, il prit en gare de Dresde son billet pour Munich, avec une habile modestie.

Bismarck avait voulu transporter les négociations à Berlin; il avait échoué. Le Pape, répondant le 2 juillet à la lettre du prince Frédéric, exprimait le désir qu'elles eussent lieu à Rome. Mais envoyer à Rome un négociateur, c'était, pour Bismarck, aller à Canossa : à son tour, le vœu de Léon XIII échouait. Les deux puissances aspiraient à se tâter entre elles; mais chacune disait : C'est chez moi que l'on causera.

Une combinaison s'offrit : Bismarck, cet été-là, devait, pour sa santé, se rendre une fois de plus à Kissingen; Holnstein, le 16 juillet, vint dire à la nonciature de Munich que le chancelier se féliciterait beaucoup d'avoir, durant sa cure, une entrevue avec Masella. Quatre ans plus tôt, dans cette même station thermale, Bismarck, visé par le pistolet du tonnelier Kullmann, avait publiquement inculpé de cette tentative d'assassinat l' « ultramontanisme » lui-même; il y conviait à un rendez-vous, aujourd'hui, le représentant qualifié de cet ultramontanisme. Léon XIII autorisa le voyage de Masella. A la fin de juillet, le nonce et Bismarck se rencontraient. Ils connaissaient l'un et l'autre, déjà, le résultat des élections qui venaient de re-

nouveler le *Reichstag* : on conjecturait qu'après le second tour, Windthorst, qui, dans le précédent Parlement, disposait de 96 voix, pourrait compter sur 108 : on constatait que les conservateurs, à demi hostiles aux lois de Mai, gagnaient une trentaine de sièges, aux dépens des nationaux-libéraux, champions de ces lois. Il semblait donc que les votes du peuple allemand dussent induire l'Église à beaucoup de confiance et Bismarck à un peu de condescendance : la réaction populaire contre la politique du *Culturkampf* s'accentuait. Mais la satisfaction de Masella fut soudainement troublée par un douloureux message : une mort subite, le 1er août, avait terrassé le secrétaire d'État Franchi. Privé de son chef, ignorant quel serait le successeur, Masella se sentait moins à l'aise, pour négocier.

Il avait un programme : Franchi l'avait rédigé sans pressentir, assurément, que ce programme était son testament. Masella s'y conforma. Ce que veut le Vatican, déclara-t-il tout de suite à Bismarck, c'est que le Cabinet de Berlin s'engage à ne plus poursuivre l'exécution des lois de Mai, et c'est qu'on retourne à l'état de choses fixé par la bulle *De salute* de 1821. Ce sont là questions de principe, interrompit Bismarck : il persistait à penser que sur les principes on ne pouvait pas s'entendre, et ce qu'il voulait, c'était que Masella cherchât avec lui le moyen pratique de faire cesser au plus tôt la bagarre du *Culturkampf*. Les lois de Mai, il n'y tenait pas : elles avaient été, racontait-il, faites contre sa volonté, alors qu'il était loin de ses collègues ; il qualifiait même d'absurde le droit que s'était arrogé le législateur de déposer des évêques. Mais quant à prendre, à brûle-pourpoint, des engagemens au sujet des lois de Mai, il s'y refusait. D'ailleurs, les propositions séduisantes affluaient sur ses lèvres : il offrait la conclusion immédiate d'un armistice avec amnistie complète pour la plupart des évêques déposés, pour les curés, pour les vicaires ; il offrait le rétablissement des traitemens ecclésiastiques, le rétablissement des relations diplomatiques ; mais il demandait que les évêques consentissent enfin, comme ils le faisaient en d'autres pays, à notifier au pouvoir civil les nominations des curés. Que l'Église eût un bon mouvement, et l'on pourrait plus tard, peut-être, nommer une Commission pour reviser les lois de Mai ; on pourrait même, dans cette Commission, faire entrer un évêque. « Vous le voyez, concluait-il en riant, je suis tout prêt à faire un petit Canossa. »

Nationaux-libéraux et vieux-catholiques s'inquiétaient de ces longues et discrètes entrevues, sur lesquelles on ne savait rien. D'anxieux petits vers circulaient : « Est-ce Bismarck, est-ce Rome, qui a gagné le plus d'atouts? Seule, la nymphe des eaux thermales le sait : elle est fille discrète et silencieuse. » On n'était pas bien sûr, même, que la nymphe des eaux thermales partageât ce secret avec Falk, qui pourtant avait quelque titre à être informé. C'en est donc fait, s'écriait mélancoliquement à Vienne la *Nouvelle Presse libre*, de cet « épisode qui suscita les espérances nationales et qui renouvela le souvenir de la Réforme. Cet épisode finit sans gloire : ce fut la première campagne entreprise par le nouvel Empire; il était plein d'espoir en la commençant, et voici qu'il la perd, amèrement dégrisé. »

Mais le cardinal Nina, successeur de Franchi à la secrétairerie d'État, avait le jugement froid et détestait les conclusions rapides : il observait, lui, qu'en définitive la Prusse ne promettait qu'une trêve, et qu'elle ne s'engageait pas d'une façon ferme, même pour un avenir éloigné, à la revision des lois de Mai. Un télégramme parvint à Masella, lui donnant l'ordre de quitter Kissingen. Docile et peut-être un peu déçu, Masella prit congé; il implora, à la dernière minute, quelques faveurs insignifiantes pour les Ursulines silésiennes; Bismarck se cabra et refusa. « Je vous aurais accordé bien autre chose, si Rome avait voulu s'entendre, » déclara le chancelier. Il demeurait content de Masella, mais il se dépitait contre la Curie romaine. « Ce pauvre Masella, disait-il au ministre wurtembergeois Mittnacht, je pourrais lui dire : Malheureux, tu viens avec les mains vides. Qu'a donc la Curie à m'offrir? Est-ce que le Centre lui obéit? Il n'y a pas grand'chose à gagner : autrement j'irais un peu à Canossa. On se figure à Rome, tout à fait à tort, que je veux la paix à tout prix, et que j'en ai besoin. »

IV

Ainsi consolait-il sa déconvenue, mais il sut bientôt directement, d'une façon sûre, ce qu'à Rome on pensait. Nina, dès le 11 août, lui faisait parvenir une lettre personnelle d'explications. Le cardinal développait cette idée qu'une trêve, n'excluant pas la législation actuelle contraire aux lois de Dieu et de l'Église, ne pourrait qu'être éphémère; que des conflits nouveaux, et

plus graves encore, en résulteraient; il espérait arriver, par une action commune avec Bismarck, à conclure une paix réelle et durable. Pas de trêve, mais une paix vraie, solide et durable, redisait Léon XIII lui-même dans le bref que, le 27 août, il adressait à Nina; et il ajoutait :

L'importance de ce but, justement appréciée par le sens élevé de ceux qui ont en main les destinées de l'Empire d'Allemagne, les conduira, nous en avons confiance, à nous tendre amicalement la main pour l'atteindre. Sans nul doute, ce serait une joie pour l'Église de voir la paix rétablie dans cette noble nation, mais ce ne serait pas une moindre joie pour l'Empire, qui, les consciences une fois pacifiées, trouverait, comme d'autres fois, dans les fils de l'Église catholique, ses sujets les plus fidèles et les plus généreux.

Ainsi Léon XIII, après Nina, répudiait l'idée d'une simple trêve, que Bismarck, à Kissingen, s'était leurré de faire accepter. C'était une déception pour le chancelier.

L'ancien ambassadeur Arnim, qui ne perdait pas une occasion de se venger de Bismarck, commentait avec cruauté les lents et lourds apprêts des négociations. « Le Nonce vient! » ainsi s'intitulait sa malveillante brochure, par une amusante allusion à certaine gravure populaire allemande : « Le lion vient, » qui représente toute une population s'affolant parce qu'un lion s'est sauvé d'une ménagerie. Arnim relevait, dans les écrits du théologien Perrone, certaines phrases véhémentes contre le protestantisme : le Pape les avait-il condamnées? Non. Eh bien! que le Pape les condamnât formellement, *ex cathedra :* alors un État protestant pourrait traiter avec lui. Mais jusque-là Arnim blâmerait tous pourparlers avec Rome : de part et d'autre, les points de vue lui paraissaient trop inconciliables; il demandait ce qu'on penserait d'un général russe, qui, nommé ambassadeur auprès de l'empereur Guillaume, voudrait commander deux corps d'armée prussiens; tous les prélats qu'on installerait dans une nonciature berlinoise, à une ou deux exceptions près, viseraient à gouverner le clergé de l'Allemagne. Le roi de Prusse, s'abouchant avec Masella par l'intermédiaire de Bismarck, faisait l'effet à Arnim d'un homme criblé de dettes, qui chercherait aide chez des usuriers, alors qu'il pourrait, gratuitement, trouver dans sa propre famille de braves gens avec qui parler. Ces braves gens, c'étaient en Prusse les sujets; le roi Guillaume, sur lequel pesait, de par la faute de

Bismarck, la responsabilité du *Culturkampf*, n'avait, d'après Arnim, qu'à causer avec eux directement ; et des concessions aux sujets auraient quelque chose de plus fier, de plus franc, de plus digne d'un Hohenzollern, que des marchandages avec Rome.

Bismarck laissait dire ; il laissait la caricature le représenter casque en tête, avec l'air d'un pompier anglais, patinant sur la glace avec le Saint-Père ; et persistant dans sa politique, il écrivait une longue épître au cardinal Nina, pour redire qu'il ne fallait pas exiger de mutuelles concessions de principes, mais nouer une bonne fois des rapports, et que les obstacles, ensuite, diminueraient d'eux-mêmes.

V

Bismarck, en cette fin d'été, fiévreusement courbé sur les statistiques du nouveau *Reichstag*, cherchait une majorité. Il avait en vue plusieurs besognes ; pour toutes, l'appui des conservateurs lui paraissait certain. Mais les conservateurs, à eux seuls, ne formaient pas une majorité : il lui fallait un appoint. Son premier soin, le plus urgent de tous, était de présenter un nouveau projet de loi contre les socialistes ; il demeurait inquiet du succès. Car, à cet égard, l'opposition du Centre était inflexible. Windthorst, très sincèrement, ne voulait aucunes lois d'exception, ni contre les rouges, ni contre les noirs ; et si tous les membres du nouveau *Reichstag* gardaient, à l'égard du socialisme, l'attitude qu'ils avaient eue en mai, Bismarck, une fois encore, courait vers un échec. La seule résipiscence qu'il pût espérer était celle des nationaux-libéraux : s'il parvenait à gagner leur appui, le projet de loi passait. Falk, au début de septembre, voyant à Gastein le chancelier, le trouvait incroyablement excité contre les nationaux-libéraux. Une histoire de complot s'était échafaudée dans son imagination. Il les accusait d'avoir voulu le renverser ; il accumulait les faits, multipliait les preuves ; la brouille, cette fois, semblait consommée. Il est des rayons de soleil qui semblent présager le beau temps et, derrière eux, amènent la pluie ; les éclats de colère de Bismarck étaient, en sens inverse, aussi fallacieux. On attendait une tempête, et c'était une bonace qui se préparait. Bismarck, en quittant Falk, le priait d'aller causer de sa part avec Bennigsen. La subtile et curieuse étude que l'on

pourrait faire sur les colères bismarckiennes ! A bon escient et bien délibérément, Bismarck projetait de se mettre en rage : l'accès de fureur, à certaines heures, était un moyen pour sa politique. Mais d'avoir à se mettre en rage, de se heurter à des obstacles qui valaient la peine qu'il s'y mît, était-ce acceptable, était-ce tolérable pour un Bismarck ? Assurément non ; on lui faisait ainsi perdre son temps, et ses forces, et sa dignité. Et s'échauffant, peu à peu, contre l'obligation même où il était de jouer la colère, Bismarck, pour tout de bon, se fâchait, déblatérait, tempêtait : il avait concerté une manifestation factice ; et voilà qu'au galop, la colère venait, non pas celle qu'il avait calculée, mais une autre, plus naturelle, plus vraie, plus capricieuse aussi, une colère qui ne calculait pas. Il reprenait enfin son personnage en même temps que son sang-froid, et savait admirablement, — c'était la troisième phase de cette demi-comédie, — faire savoir, là où il était bon qu'on les sût, les récentes turbulences de sa vilaine humeur.

L'heure était propice, alors, pour ceux qu'il avait visés, d'aller le voir, et de causer avec lui, docilement, comme au lendemain d'une grande peur. Ainsi fit Bennigsen, en ce même mois de septembre. « Ce n'est pas nous qui commencerons le combat, » disait-il à Hohenlohe, et Hohenlohe, le 16 septembre, écrivait à Bismarck ce propos. Le lendemain, Bennigsen voyait le chancelier, qui lui donnait les assurances les plus amicales, et qui lui glissait même : « Je ne puis m'appuyer que sur les nationaux-libéraux. » Caresses et brutalités étaient si savamment dosées, que Bennigsen finissait par capituler : ce fut Bennigsen et ce furent les nationaux-libéraux qui, revenant sur leur vote du mois de mai, assurèrent le succès de la loi d'exception contre la propagande socialiste. En les inculpant de toutes sortes d'horreurs, Bismarck avait obtenu d'eux, finalement, un acte d'obéissance.

Ils ne gardaient, pourtant, leur importance et leur prestige, que tant que leur obéissance était nécessaire : Bismarck se servait d'eux, mais ne s'engageait plus avec eux. Guillaume, en décembre, reprenait l'exercice actif du pouvoir. Il avait, durant sa longue convalescence, réfléchi mûrement ; il avait pris le temps de laisser parler en lui sa conscience et de se laisser tourmenter par cette voix grondeuse. Sa conscience lui avait redit que dans l'école, Dieu devait être à l'honneur ; et Guillaume,

tout de suite, haranguant la municipalité de Berlin, puis les instituteurs de Berlin, déclarait qu'il fallait beaucoup plus de profondeur, beaucoup plus de sérieux, dans l'éducation religieuse, et que ce qu'il y avait de plus important, c'était la religion. Sa conscience lui avait redit, non moins vigoureusement, qu'il fallait que dans l'Église dont il était le chef on recommençât à croire au Christ ; que les prédicateurs de la cour, Koegel, Baur, Stoecker, les pasteurs préposés à la vie de son âme, croyaient au Christ, eux ; et qu'il ne devait pas permettre, lui chef de l'Église évangélique, que les conseils-directeurs de cette Église, préposés à la vie religieuse de son peuple, fussent, tout au contraire, composés exclusivement, ou presque exclusivement, de gens qui ne croyaient plus ou qui croyaient mal ; aussi Guillaume exigeait-il, tout de suite, que Baur et Koegel devinssent membres du Conseil suprême évangélique. Falk, une seconde fois, faisait mine de partir ; son œuvre scolaire était contestée ; son action sur l'Église évangélique était combattue par le chef même de cette Église ; son influence politique recevait publiquement une seconde blessure, dont elle ne devait pas se relever, et lorsque, au *Landtag*, un député vint demander à Falk s'il n'y avait pas un changement d'orientation dans le Conseil suprême, Falk demeura dans un silence gêné, ulcéré.

VI

Mais il y avait un terrain sur lequel l'infortuné ministre et ses alliés nationaux-libéraux demeuraient encore les maîtres : c'était celui du *Culturkampf*. Du moment qu'avec Rome les pourparlers étaient stagnans, Falk mettait sa gloire à appliquer les lois, et à le dire ; les nationaux-libéraux applaudissaient, la majorité de la Chambre prussienne approuvait. Falk redevenait fort, quand le Centre attaquait Falk. Le Centre, au lendemain du conclave, avait décidé de ne diriger contre Bismarck aucune opposition systématique, et d'éviter autant que possible tout ce qui risquait de l'offenser : Schorlemer-Alst et quelques autres avaient eu, contre cette décision, des accès de mauvaise humeur ; mais durant tout l'été elle avait été fidèlement observée. Lorsqu'il fut évident, à l'automne, qu'entre Bismarck et Léon XIII tous propos étaient décidément interrompus, les populations catholiques redemandèrent que dans l'enceinte du *Landtag*

leurs avocats naturels reprissent une voix. Ce désir était d'autant plus légitime, que dans l'état-major du *Culturkampf* certaines propositions étaient lancées, contre lesquelles les catholiques avaient besoin d'être armés. Telle, par exemple, l'étrange idée qu'expliquait longuement, dans un livre intitulé *Lutherus Redivivus*, le théologien « libéral » Baumgarten. Il voulait que l'Empire allemand, parlant un bon allemand, bien net et bien brutal, interpellât les sectateurs du papisme, et qu'il leur dît : « De votre propre aveu, vous êtes, pour le temps et l'éternité, enchaînés, en conscience, à un maître étranger, qui n'a jamais été l'ami de l'Allemagne ; tout ce que par ailleurs vous pouvez garantir et promettre est subordonné à cette profession de foi ; donc vous pouvez, si vous le voulez, aller et venir parmi nous, agir, organiser des messes et des pèlerinages ; mais devenir citoyens de l'État allemand, cela, non ! » Il y avait, au regard de Baumgarten, une incompatibilité entre les devoirs du catholique et les devoirs de l'Allemand : la privation des droits civiques devait sanctionner cette incompatibilité

En dehors même de ces menaces, les détresses présentes offraient un spectacle dont s'indignaient les catholiques et qui leur paraissait crier vengeance : ils voyaient les bourgmestres, les instituteurs, les fonctionnaires, menacés dans leur liberté de conscience et frappés par l'État pour obéissance aux lois de l'Église ; la mort de l'évêque d'Osnabrück réduire à trois le nombre des évêques prussiens ; l'huissier pénétrer chez l'évêque de Culm pour lui réclamer une amende de 17 500 marks, et faire une ridicule saisie dont le produit net, tous frais payés, descendait à l'incroyable chiffre de 10 pfennigs ; les gendarmes transporter un vicaire récidiviste dans une île à demi sauvage de la Baltique où l'accueillaient les sarcasmes et les menaces d'une populace ignorante ; les tribunaux perdre leur temps à multiplier les amendes contre l'insaisissable cardinal Ledochowski. Huissiers, gendarmes, tribunaux étaient comme engrenés dans le mécanisme que les années 1873 et 1874 avaient mis en branle ; ces inévitables cruautés leur étaient imposées par les lois ; les lois donc étaient mauvaises, et sans cesse il le fallait dire, les catholiques l'exigeaient. La presse bismarckienne, alors, criait qu'ils voulaient entraver l'entente avec Rome ; une caricature perfide montrait les chefs du Centre, debout, abrités tous ensemble sous un vaste chapeau de Jésuite, faisant barrière entre

Bismarck, qui achevait un geste de surprise, et Léon XIII, qui ébauchait contre ses fidèles un geste de mécontentement. Après avoir, sous Pie IX, reproché sans cesse aux membres du Centre d'être un parti purement religieux, une coterie sujette de Rome, et de se comporter en marionnettes du Pape, on leur reprochait, à présent, de n'être point assez bons papistes, de faire acte de politiciens médiocrement soucieux de la volonté papale, de rester des militans, alors que Léon XIII se montrait pacifique, et d'avoir, ou peu s'en fallait, des allures de révoltés.

Le Centre laissait dire : il se considérait comme chargé d'un rôle dans la lutte religieuse, et il allait le montrer. Le 3 décembre 1878, Windthorst, au *Landtag*, proposa le rétablissement des articles 15, 16 et 18 de la constitution prussienne, dans la teneur qu'ils avaient antérieurement à 1873 ; le 11 décembre il réclama l'abolition de la loi de 1875 qui frappait les ordres religieux. Cette seconde motion fut immédiatement discutée. L'État grossissait de 1 384 000 marks le budget de l'instruction, pour combler les vides qu'avait laissés l'émigration des sœurs enseignantes : un jeune *debater* du Centre, expert à manier les raisons et les chiffres, M. Julius Bachem, chicanait Falk sur ce gaspillage. Falk devait reconnaître que la motion présentée par Windthorst était une motion populaire ; et non sans dépit, Falk disait au Centre : Vous avez bien choisi votre terrain. Mais passant à l'autre proposition, qui tendait au rétablissement des trois articles constitutionnels, il notifiait, de son verbe impérieux : Ce n'est pas possible ; rétablir ces articles, ce serait supprimer toute la législation récente. « Ce que vous suggérez au gouvernement, ricanait-il, c'est l'idée d'une paix qui impliquerait sa subordination absolue. Ces propositions-là se font à un adversaire qui gît à terre, renversé, pieds et poings liés, non à un adversaire qui se tient debout et qui reste debout. » Il induisait qu'en demandant une telle paix, le Centre témoignait ne pas vouloir la paix. Le gouvernement, lui, avait mené la lutte, non pour la lutte elle-même, mais en vue de la paix, d'une paix qui pourrait s'étudier, — depuis longtemps le chancelier l'avait prévu, — lorsqu'on aurait un Pape pacifique. Ce Pape, nous l'avons, constatait Falk ; « la lettre du prince impérial à Sa Sainteté marque la base de la paix : il s'agit d'écarter de la discussion les questions de principe, qui entraînent des oppositions de principe. » On devait, d'après lui, envisager, tout

de suite, les points où l'accord était possible sans porter préjudice, soit aux lois de l'État, soit aux principes de l'Église, et c'était déjà un assez vaste terrain. D'un concordat, il ne pouvait être question; mais cependant, continuait-il, « si de part et d'autre la volonté loyale existe, d'arriver à une paix, on pense, — et c'est une opinion très répandue, — que la paix peut venir vite, qu'elle sera là, peut-être, dans quelques semaines. » Que d'ailleurs cet optimisme fût justifié, Falk, personnellement, n'en était pas très sûr; il expliquait que le messager de la Curie, si pacifique fût-il, serait toujours porteur d'exigences de la Curie; qu'une paix qui reposerait sur l'abdication de l'État serait précaire et mériterait d'être stigmatisée; que le gouvernement ne s'occuperait pas de changer les lois, avant que l'avènement de la paix ne fût garanti, et qu'agir autrement passerait, devant l'opinion, pour un acte de faiblesse. Assurément, Falk ne cachait pas que la situation du gouvernement demeurait difficile; que même parmi ses amis, certaines voix s'élevaient pour aspirer à la pacification; que lui-même la désirait très instamment, oui, très instamment. « On voit dans le pays, confessait-il, beaucoup d'effets fâcheux du *Culturkampf*; on voit des mesures qui peut-être ne devraient pas toujours être si rigoureuses, mais qui, dans les circonstances données, ne peuvent être que rigoureuses. » Mais il proclamait, sur un ton d'arrogante impénitence, que « précisément la possession des lois de Mai était pour le gouvernement une nécessité inévitable, s'il voulait, surtout, arriver sérieusement à une paix féconde. » Et son dernier mot avait l'allégresse et l'audace d'une devise : « Tenir bon, s'écriait-il, même contre le courant. » Serrant Falk de près, Windthorst lui répondait : La garantie que vous demandez pour rendre possible la conclusion de la paix, ce serait que le Centre se rendît à votre merci; et Windthorst profitait du discours de Falk pour faire certaines déclarations et certaines distinctions qui visaient à trouver un écho, non point seulement dans la Chambre, non point seulement dans le peuple, mais à Rome.

Ma première déclaration, disait-il, celle pour laquelle je possède l'adhésion, non seulement de mes collègues du Centre, mais de tous les catholiques de Prusse, la voici; si le gouvernement et la Curie parviennent à un accord, nous saluerons cet accord d'un véritable *Te Deum*. Absolument et complètement, nous nous soumettons aux conditions de l'accord, même si nous pouvions croire que, par amour pour la paix, trop de concessions auraient été faites à l'État. Il ne doit, là-dessus, subsister aucun doute.

Ainsi Windthorst et l'Allemagne catholique disaient *amen*, d'avance, à ce que Léon XIII déciderait avec Bismarck au sujet de l'Église d'Allemagne, comme naguère ils avaient dit : *Non possumus*, à ce que Bismarck avait décidé contre Pie IX.

Windthorst, ensuite, expliquait ce que serait, dans les questions proprement politiques, l'attitude du Centre. Non pas qu'il pût à l'avance, dans le détail, indiquer comment il voterait; il pouvait du moins donner ces deux assurances, que les membres du parti voteraient toujours d'après leurs convictions, et que, dans les discussions où les questions de principe seraient en jeu, ils feraient toujours flotter en l'air, dussent-ils être seuls à le porter, « le drapeau de la liberté civique. » Mais entre ces deux promesses, l'habile machiniste politique intercalait une phrase qui, si furtive fût-elle, était dite pour être entendue :

Il est une chose, insinuait-il, dont tout homme intelligent devrait se rendre compte : si c'en était fini des malencontreuses luttes religieuses, si nous avions pu ramener les esprits à un certain calme, si nous apercevions que l'État entretient des sentimens bienveillans même pour ses sujets catholiques, alors, là où nous pourrions être indécis sur l'attitude à observer, nous serions volontiers enclins à nous ranger du côté du gouvernement.

Bismarck était prévenu : il y aurait des cas où le Centre, si Bismarck le voulait et le méritait, se prêterait à lui, pour faire triompher ses volontés.

Le Pape et le chancelier savaient désormais à quoi s'en tenir : le Pape pouvait être sûr, dans les questions religieuses, de l'obéissance du Centre ; et le chancelier, s'il donnait satisfaction au Pape et au Centre sur le terrain religieux, pouvait espérer de ce parti certaines complaisances politiques. Windthorst s'amusait ensuite à persifler ceux qui naguère accusaient les hommes du Centre d'obéir à Pie IX comme des cadavres et qui maintenant souhaitaient qu'une immixtion de Léon XIII dans les affaires prussiennes mît un terme à la prétendue rébellion de ce parti. « En agissant à votre gré, leur signifiait-il, la Curie justifierait le reproche de vouloir prendre sa part du gouvernement de l'État. Mais c'est là un rôle auquel la Curie n'aspire en aucune façon. » On avait affirmé, à tort, que Pie IX dirigeait le Centre, et l'on s'en était plaint ; on allait se plaindre, bientôt, que le Centre demeurât soustrait à la direction de Léon XIII. Windthorst conjurait les adversaires du Centre d'avoir quelque

logique ; et sa parole, étonnamment souple, venait doublement au secours de la Papauté, puisqu'il la déchargeait du reproche d'ingérence politique, articulé sous Pie IX par les journaux bismarckiens, et puisqu'il la mettait en garde contre les fallacieux appels que ces mêmes journaux, incohérens à force d'audace, commençaient d'adresser à l'ingérence de Léon XIII. La motion même qui avait été l'occasion de ces discours, et qui visait au rappel des ordres religieux, fut repoussée ; mais, au soir du 11 décembre 1878, grâce à Windthorst, on savait, à Rome et à Berlin, ce que serait le Centre et ce qu'il ferait, dans cette ère nouvelle qui paraissait avoir tant de peine à poindre.

Il semble que Léon XIII voulut intervenir en personne, de la façon dont un Pape peut intervenir, dans les passionnans dialogues qui se croisaient entre Falk et Windthorst : il intervint à la veille de Noël, par une lettre qu'il adressait à l'archevêque Melchers. Cette lettre rejoignait Melchers, non point dans la ville de Cologne, que Dieu lui avait assignée comme séjour, mais dans l'exil, que les lois de Bismarck lui imposaient. Léon XIII y définissait le programme de son pontificat : ramener les princes et les peuples à la paix et à l'amitié avec l'Église. Il rappelait que son regard et ses efforts s'étaient déjà tournés vers l'Allemagne : quel en serait le résultat, Dieu seul le savait. Mais quel que fût ce résultat, Léon XIII continuerait d'offrir son secours à la société humaine, menacée au point de vue religieux, au point de vue social, par des doctrines perverses et par les plans extravagans d'hommes impies. Il redisait les infortunes des catholiques allemands : les pasteurs de l'Église condamnés ou bannis, le sacerdoce entravé, les congrégations dispersées, et toute éducation, même celle des clercs, soustraite au contrôle épiscopal. Il priait Melchers et ses collègues de l'aider dans son œuvre et de veiller à ce que leurs fidèles fussent soumis à l'Église et à la loi de Dieu, ajoutant qu'en vertu même de cette docilité, ils obéiraient aux lois compatibles avec leur foi et se montreraient dignes, ainsi, d'obtenir les bienfaits de la paix. Et le Pape réclamait des prières, pour que le Dieu qui tient en sa main les cœurs des rois déterminât le glorieux et puissant Empereur, et les hommes influens qui l'entouraient, à apporter une plus grande douceur dans leurs actes de gouvernement. C'était une lettre pacifique : les allusions à Guillaume, à Bismarck, aux ravages de la marée socia-

liste, au devoir d'obéissance des sujets, devaient être agréables à Berlin. Mais elle était adressée à un prélat que Berlin ne voulait plus connaître, sinon comme récidiviste, et que Rome, elle, connaissait toujours : ainsi, tandis que la lettre invoquait l'entente, et la demandait, d'ailleurs, à Dieu plutôt qu'aux hommes, la suscription même de l'enveloppe évoquait l'un des épisodes les plus graves du conflit. Léon XIII aurait pu écrire à l'un des prélats que la Prusse reconnaissait encore; mais il avait tenu à écrire au chef de la hiérarchie prussienne, quoi que la Prusse eût fait de ce prélat, et quoi qu'elle pensât de lui. La presse nationale-libérale ne s'arrêta pas à ce détail; elle préféra conclure, de certains commentaires artificieux, que Léon XIII, dans cette lettre, avait voulu censurer le Centre.

Le Centre ne se sentit ni censuré ni gêné, et prolongea contre Falk sa campagne d'escarmouches. En janvier et février 1879, ce fut surtout à l'œuvre scolaire de Falk qu'il s'en prit. En Silésie, une circulaire officielle venait de dénoncer l'immoralité des jeunes instituteurs, leurs visées, leurs habitudes d'ivresse, leurs jurons : Schorlemer exploitait ce document, et demandait des comptes à Falk. Tels maîtres, tels écoliers : Windthorst faisait remonter le mal jusqu'à la loi de 1872 sur l'inspection scolaire; il montrait la jeunesse devenue sauvage... « Je suis convaincu, disait-il tranquillement, que Falk n'a pas voulu cela, mais autre chose est une intention, autre chose, un résultat. » Falk, sûr de lui, sûr de son œuvre, opposa nettement son système scolaire au système de son prédécesseur Mühler, du ministre conservateur que Guillaume avait regretté.

Falk avait encore avec lui la majorité du *Landtag;* et les débats sur la politique scolaire, comme les débats sur la politique ecclésiastique, étaient, en somme, assez platoniques. Mais l'apologie de son œuvre, à laquelle le Centre l'avait acculé, témoignait à Guillaume Ier que dans la personne de Falk il avait affaire à un ministre incapable de résipiscence, incapable même d'évolution. Les discussions religieuses de décembre avaient, grâce à la souplesse de Windthorst, laissé flotter dans l'esprit de Bismarck cette pensée, qu'un jour le Centre pourrait lui prêter concours; les discussions scolaires de janvier et de février affermissaient dans l'esprit de Guillaume cette conviction, que Falk était un péril.

VII

A l'écart de ces joutes oratoires, Bismarck faisait travailler, dans le secret, quelques commissaires industrieux. Ils alignaient et discutaient de longues suites de chiffres : c'était la série des nouveaux droits douaniers, que Bismarck voulait proposer, sans retard, à l'approbation du *Reichstag*. Il comptait insister, en même temps, comme il l'avait déjà fait inutilement en 1878, pour le vote d'un impôt sur le tabac. Il risquait là une grosse partie politique; il en sentait toute l'importance, il devinait quels obstacles il aurait à déjouer, quelles alliances à chercher. Il s'y était décidé dès le 22 février 1878, à l'heure, observe l'historien Max Lenz, où sans doute il avait en main, déjà, la première lettre de Léon XIII à l'Empereur; lentement, mûrement, à longue échéance, et devinant toutes les possibilités qui pouvaient succéder à une telle lettre, il avait préparé l'échiquier nouveau sur lequel il avait la ferme volonté de vaincre. Un groupe protectionniste s'était, en avril 1878, constitué au *Reichstag :* très grossi par les élections de juillet, il comprenait 204 membres, les uns conservateurs, les autres appartenant au Centre. Tel devait être, dans ce débat, le noyau de la majorité bismarckienne.

Ainsi s'annonçait, entre Bismarck et le Centre, la proximité d'une collaboration : si l'on veut un revirement économique, criaient joyeusement les *Feuilles historico-politiques* de Munich, on aura besoin de l'appui des catholiques. Bismarck songeait, sans doute, à s'assurer plus formellement cet appui, lorsque au printemps de 1879 son ministre Werthern, jetant à la nonciature de Munich un adroit coup de sonde, disait au nonce Masella qu'on serait heureux de l'accueillir à Berlin, dans l'été, comme envoyé extraordinaire de Léon XIII, pour les noces d'or de l'Empereur. L'attitude très nette prise par Masella contre les catholiques intransigeans, ardemment particularistes, qui formaient à Munich le parti du docteur Sigl, n'avait pu demeurer inaperçue du gouvernement prussien : un bon accueil, assurément, l'attendait à Berlin. Mais le nonce répondit que les pourparlers entre Rome et la Prusse étant jusqu'ici restés infructueux, cette démarche prélatice à la cour prussienne risquerait d'être incomprise. Bismarck, pour achever de gagner

les hommes du Centre, devait se passer de l'appui du Pape; aussi n'avait-il qu'une demi-sécurité. « Leur adhésion, disait-il le 12 mars, est moins sûre que celle des conservateurs, car d'autres considérations interviennent. »

Lorsqu'on apprit, au soir du 31 mars, que Windthorst, pour la première fois depuis dix ans, s'était rendu à la chancellerie pour converser avec Bismarck, on augura qu'ils avaient dû causer de cette « adhésion » et de ces autres « considérations. » Windthorst avait sollicité l'audience pour traiter avec le chancelier des intérêts de l'ancienne reine de Hanovre; mais tout faisait supposer que les deux interlocuteurs avaient dû se hâter vers un autre terrain. Ils ne racontèrent ni l'un ni l'autre ce qu'entre eux ils s'étaient dit. Quelques jours avant, une feuille drolatique, accoutrant Bismarck en preneur de rats, l'avait représenté jouant, sur une trompette, la mélodie des droits protecteurs; et, derrière lui, attirés par cet appât : « Paix avec Rome, » les membres du Centre se pressaient. Était-ce là, par hasard, un croquis prophétique de la soudaine entrevue du 31 mars? On se le demandait, on ne le savait.

Les bons plaisans observaient que le 31 mars était tout proche du 1er avril, cette annuelle journée des dupes. Mais on devint plus grave, plus attentif lorsque, le 4 avril, on vit la *Germania* déclarer : « Dans les questions les plus importantes, les plus brûlantes de l'heure actuelle, le Centre est le parti qui fait pencher la balance. Ces catholiques allemands, que l'on considérait comme des ilotes, ces députés que l'on appelait la fraction Kullmann, voilà qu'ils forment, à présent, le centre de la constellation politique. » Les nationaux-libéraux s'alarmaient : tout ce qu'il y avait de vraisemblable dans cet imprévu leur faisait peur. Windthorst avait-il réclamé quelque chose? Windthorst avait-il obtenu? Ce géant et ce gnome, qui soudainement échangeaient des politesses, occupaient beaucoup les dessinateurs. L'un d'eux montrait Windthorst, avec un minois de vieille coquette, lutinant Bismarck, et le chancelier, à demi protecteur, à demi excité, lui murmurait à l'oreille les vers de Heine : « Ne me compromets pas, ma belle enfant; ne me salue pas sous les Tilleuls: quand nous serons chez nous, tout se trouvera bien. »

Mais le 3 mai, ce fut bien autre chose : la « belle enfant, » décidément, devint compromettante. Le chancelier donnait

une soirée parlementaire; Windthorst y parut. Son entrée provoqua l'émotion. Tous les regards s'attachaient à lui : myope, il ne les voyait pas, mais il les sentait. Le chancelier se hâta vers lui, soutint sa marche à travers le salon, le présenta aux dames; et puis ils causèrent longuement, avec le comte Flemming, un député national-libéral, en tiers. On parla de bière et, faisant un jeu de mots au sujet de la bière dite des Franciscains, le chancelier dit en riant : Le vent de Rome a tourné, les Franciscains m'envoient maintenant ce qu'ils ont de meilleur. On parla du Bowle de mai, un autre excellent rafraîchissement. Précisément Bismarck avait en main un verre de Bowle; il en renversa quelques gouttes sur son interlocuteur. Alors, en présence de toute l'Allemagne politique, le chancelier, saisissant une serviette, courba sa haute taille pour essuyer lui-même le petit guelfe; la princesse de Bismarck survint, aida l'opération. A la vue de ce singulier groupe, un député murmurait : Dans quelle singulière constellation nous trouvons-nous! On plaisantait : députés de toutes nuances saluaient Windthorst comme le chef d'une fraction nouvelle, où ils entreraient. On voulait savoir ce que Bismarck lui avait dit, et Windthorst répondait avec la dignité d'un augure : *Extra Centrum nulla salus.*

Au *Reichstag*, le 8 mai, le national-libéral Bamberger osait constater que ce n'était pas le Centre qui passait dans le camp du chancelier, mais le chancelier qui passait du côté du Centre. Alors Windthorst relevait la remarque; il la confirmait avec une insistance maligne; il faisait observer qu'en effet le manifeste protectionniste des 204 était antérieur à l'évolution gouvernementale. Cependant, que le Centre fût devenu, comme le soutenait Bamberger, le noyau de l'armée bismarckienne, cela, Windthorst le niait. « Assurément, rien ne nous serait plus agréable, disait-il, que de combattre toujours aux côtés de M. le chancelier. » Il parlait avec un sourire, et puis survenaient les paroles amères : « Tant que se prolonge la détresse du peuple, tant que nos évêques sont en exil, tant que dure le veuvage de plus de mille paroisses, tant que le culte et les sacremens sont des délits, nous garderons, vous le comprendrez, la position que nous avons prise. » Mais sans retard, au refus de désarmement succédait une esquisse de caresse :

Cela ne nous interdit pas de voir avec satisfaction qu'il y a un domaine où nous puissions, de toute notre énergie, soutenir au moins partielle-

ment M. le chancelier. J'espère que par là M. le chancelier verra combien il était peu équitable de nous considérer comme des ennemis de l'Empire. Allant plus loin, j'espère qu'il voudra s'émanciper de ses bureaux, en ce qui regarde les questions religieuses, comme il s'en est émancipé pour les questions économiques, et qu'il mettra le Centre en mesure de soutenir absolument et en toute circonstance le gouvernement; mais à présent le Centre ne peut pas soutenir ce qui détruit nos intérêts les plus saints, les plus chers.

Ce discours pris en bloc, avec tous ses replis, avec toutes ses réticences, laissait comprendre que pour le débat douanier, la « constellation politique nouvelle » était formée. Mais elle serait éphémère; la rendre plus stable, plus permanente, cela dépendrait de la volonté de Windthorst, et de la politique ecclésiastique du chancelier.

Cette permanence, cette stabilité, n'étaient intéressantes que pour après-demain; Bismarck en tout cas, pour demain, était sûr du Centre. La Commission douanière, nommée le 14 mai, et qui comprenait 18 protectionnistes contre 6 libres-échangistes, élut un conservateur comme président, et puis, comme vice-président, Franckenstein : le Centre, pour la première fois, prenait place au bureau d'une importante commission du *Reichstag*. Quelques jours se passaient, et c'était dans le bureau même de cette Assemblée que, d'un bond soudain, Franckenstein pénétrait; il obtenait une vice-présidence, à côté du nouveau président Seydewitz, conservateur, connu par ses votes contre le *Culturkampf*. Les nationaux-libéraux disparaissaient du bureau du *Reichstag :* Herbert de Bismarck avait pris une part active à ce petit coup d'État. La *Nouvelle Presse libre*, de Vienne, renonçait à comprendre : elle voyait les hobereaux et les Romains rentrés en faveur, les libéraux débordés, et exclus de toute coopération au développement de l'Empire; il y a cinq ans, gémissait-elle, quiconque eût prévu un tel changement aurait passé pour fou : aujourd'hui, le fou, c'est celui qui parle encore sérieusement du parlementarisme allemand.

Le Centre acceptait, coquettement, les grandeurs vers lesquelles on le hissait; il était, en principe, partisan du revirement économique, c'était chose entendue. Mais non moins coquettement, il faisait des réserves de détail, il arguait de certaines impossibilités; il ne voulait pas de lois fiscales qui fortifiassent, dans l'Empire, les courans unitaires, et par lesquelles

l'autonomie des divers États pût être lésée. Une amusante illustration, au début de juin, montrait Windthorst marchandant un peu ses bonnes grâces ; on le voyait sur un rocher, serrant contre ses courtes jambes les pans de sa redingote ; et Bismarck éperdu tendait les mains pour s'y accrocher ; mais les pans ne flottaient pas, ne se livraient pas ; et Windthorst lui jetait ce mot : « D'autres s'y sont déjà accrochés ! » allusion maligne au terrible outrage que cinq ans plus tôt Bismarck avait fait à cette redingote en criant, en plein *Reichstag*, que l'assassin Kullmann y était suspendu. Les semaines s'écoulaient en manèges, durant lesquels Windthorst était ironiquement expectant, et Bismarck, au contraire, très remuant, et tout à la fois défiant du Centre et très empressé pour le séduire. Bennigsen, au nom de quelques nationaux-libéraux, s'essayait à trouver un compromis pour rentrer dans la majorité bismarckienne, moyennant quelques sacrifices aux nouvelles idées économiques du chancelier. Si la tentative eût réussi, l'Église, sans doute, eût encore payé les frais de l'entente. Mais la tentative échouait ; Bismarck, définitivement, traitait avec le Centre. Ce traité s'appela la « clausule Franckenstein : » il stipula que le produit de l'impôt du tabac et des droits de douane serait reversé chaque année par l'Empire aux divers États pour tout ce qui dépasserait 130 millions de marks ; l'Empire, pour la première fois depuis neuf ans, faisait à l'esprit fédéraliste une concession notable ; et pour la première fois aussi, ainsi que Bismarck l'écrivait à Louis II de Bavière, le Centre prenait une part notable à la législation de l'Empire. Un jour, pendant une séance du *Reichstag*, le député Lucius, qui dessinait fort bien, eut la fantaisie d'illustrer sur un morceau de papier les nouveautés politiques dont il était le témoin : il crayonnait un rocher, et, sous le rocher, creusait un gouffre. Pierre Reichensperger, lançant dans le vide une brochure libre-échangiste qu'autrefois il avait commise, se disposait à tenter le saut ; Windthorst, lui, ayant pris son élan, planait déjà par-dessus l'abîme des droits protecteurs, tenant comme parachute « la clausule Franckenstein. »

Mais ce gouffre où se jetait le Centre, était-ce vraiment le vide ? Parmi les débats économiques où s'attardait ainsi le *Reichstag*, la pensée du *Culturkampf* demeurait-elle complètement absente de l'esprit du chancelier, et s'effaçait-elle, même, dans les préoccupations du Centre ? La séance du 9 juillet prouva

qu'il n'en était rien. Bismarck, en face des nationaux-libéraux qui discutaient ses amitiés actuelles, et qui s'en étonnaient, jugea bon de s'expliquer. Il rappela, sans faux-fuyans, le grave conflit qui se prolongeait, « causé, disait-il, par une sorte d'incandescence monentanée de la rivalité, dix fois séculaire, entre l'État et l'Église. » Et Bismarck continuait :

J'ai combattu, dans cette lutte, avec la vivacité qui m'est et qui, tant que je vivrai, je l'espère, me sera propre en toutes choses où, d'après ma conscience, il s'agit du bien de ma patrie et des droits de mon Roi. Mais je ne considère jamais les conflits comme une institution qu'il faille perpétuer, et si des voies et moyens se présentent pour adoucir l'âcreté des antagonismes sans toucher aux principes de la question même de rivalité, si l'on apprend à se connaître mutuellement et, par un travail commun en vue d'un but commun et élevé, à s'estimer mutuellement, alors je ne suis réellement pas en droit, comme ministre, de fermer cette voie qui s'ouvre, et de refuser d'abord d'y entrer.

Les nationaux-libéraux demeuraient inquiets; alors Windthorst se leva, pour feindre de les rassurer. Ils demandaient si l'on avait fait ou promis au Centre certaines concessions religieuses. Mais non, protestait-il : « les idées que nous soutenons dans le *Culturkampf* sont si élevées au-dessus de tout ce qui est terrestre que nous ne les confondons pas avec ce qui est terrestre. » Et puis, descendant de ces hauteurs métaphysiques, il riait avec eux et à leurs dépens : « Si nous avions des promesses, il serait objectivement possible que nous fussions dupés. Comme nous ne les avons pas, nous ne pouvons même pas être dupes. D'ailleurs, qui veut me duper, doit se lever d'un peu bonne heure. » C'était un avertissement à Bismarck ; sur tous les bancs du *Reichstag* les rires fusaient. Redevenant plus grave, le merveilleux manœuvrier maintenait que dans le débat douanier le Centre n'avait envisagé que la question douanière ; il ajoutait cette phrase troublante : « Il ne s'ensuit pas que, même en d'autres domaines, la logique des faits ne se fasse pas sentir. » Et de nouveau, les sourcils nationaux-libéraux se fronçaient. Le vote avait lieu : les conservateurs et le Centre donnaient à Bismarck, dans le Parlement de l'Empire, une belle majorité; le parti qui avait le plus contribué à l'édification de l'Empire et au progrès de l'idée unitaire apparaissait à l'Allemagne entière comme le parti vaincu.

VIII

Sous leurs sourcils froncés, les nationaux-libéraux voyaient clair; dans cette même quinzaine, un fait capital se produisait dans le ministère prussien : Falk démissionnait. Certains choix que venait de faire Guillaume pour le synode général de l'Église évangélique avaient achevé de prouver qu'entre le ministre et le Roi, l'accord était désormais impossible : leurs opinions respectives sur l'orientation théologique de l'Église protestante étaient franchement irréconciliables. Falk, le 29 juin 1879, dans une lettre à son Roi, demandait la permission de s'en aller. Il en avait envie depuis un an, mais, à plusieurs reprises, Bismarck et Stolberg avaient arrêté son geste.

« C'est une surprise que votre demande de congé, lui dit Bismarck; avez-vous donc l'intention de soutenir la manifestation qu'organisent contre moi les nationaux-libéraux? » — Falk se défendit d'un si ingrat projet. « On va m'accuser, insista Bismarck, d'avoir, en face de Rome, abandonné mes positions, de vous avoir livré au Centre pour trente deniers. » Et le chancelier pria Falk de lui expliquer, dans une lettre, les motifs de son départ. « Vous aurez la lettre demain, » promit Falk. Alors, sur les lèvres bismarckiennes, une seconde exigence survint : « Je voudrais aussi que vous ne partiez que lorsque le *Reichstag* partira. » Soit, répondit Falk. Mais le chancelier demeurait perplexe; la docilité même qu'il sentait chez ce bon subordonné ressuscitait en lui je ne sais quel désir de le garder encore. Il reprit : « Leonhardt bientôt va quitter la Justice, prenez donc ce portefeuille. » Falk cette fois fut indocile, il le fut sans souplesse, sans grâce; il dit fermement à Bismarck :

Après avoir, durant tant d'années, occupé un ministère politique, je ne puis pas me laisser reléguer dans les murailles du ressort judiciaire; je ne pourrais pas non plus, en me laissant mettre en minorité, accepter que les principes pour lesquels j'ai lutté de toutes mes forces soient mis sens dessus dessous. Surtout, je serais souvent si isolé, qu'après peu de mois je me retrouverais au même point où je me trouve aujourd'hui.

Le lendemain 1er juillet, Bismarck recevait une longue lettre de Falk. Falk s'y plaisait à rappeler l'entente qui, dans le *Culturkampf*, avait régné entre Bismarck et lui, et à redire que même depuis un an ils demeuraient d'accord sur l'esprit dans

lequel on devrait négocier avec le Vatican. Mais Falk ne se faisait plus d'illusion : son nom et son rôle suscitaient, dans l'Allemagne catholique, des antipathies indestructibles qui rendaient inopportun son maintien au ministère, durant une période de pacification. Les rapports nouveaux entre le Centre et le chancelier, et l'influence croissante des conservateurs protestans, étaient pour lui deux autres raisons de s'éloigner : car ces deux partis, catholique et conservateur, s'unissaient pour combattre son œuvre scolaire, jusque dans le synode général de l'Église protestante. Ainsi se déroulait la lettre de Falk : et devant cette coalition, Falk s'effaçait.

Pour reprendre le mot de Windthorst, la logique des faits se faisait sentir : les hommes du *Culturkampf* cessaient d'être majorité, le metteur en scène du *Culturkampf* abandonnait son portefeuille. Windthorst les regardait s'en aller, il comparait le Centre à une armée qui, drapeau en main, avait enfin fait irruption dans le camp ennemi. On n'avait rien concédé à Windthorst, c'était entendu; on ne lui avait même rien promis. On demeurait très sévère, très raide; aucune des victimes de la persécution religieuse n'était comprise dans l'amnistie, pourtant très large, par laquelle on fêtait les noces d'or impériales. Les prêtres exilés ne rentraient pas; Windthorst pouvait dire : Je n'obtiens rien. Mais il pouvait en même temps signifier à l'Allemagne, dans le programme électoral qu'au mois d'août publiait le Centre, que l'effondrement du libéralisme marquait une transition vers des temps meilleurs. Car les auteurs des lois de Mai s'exilaient eux-mêmes des hautes cimes politiques; ils prenaient congé du souverain, faussaient compagnie au chancelier; ils déblayaient avec une prévenance imprévue certains points de la route, longue encore, et pleine d'ornières, par laquelle Léon XIII descendait vers Bismarck, très doucement, mais juste assez pour induire Bismarck à monter jusqu'à lui.

GEORGES GOYAU.

LE MIRACLE HELLÉNIQUE

II [1]

DÉMÉTER ET PERSÉPHONE
LE DIONYSOS DES MYSTÈRES ET LA TRAGÉDIE

IV. — LA GRÈCE QU'ON NE VOIT PAS. DÉMÉTER ET PERSÉPHONE

Le génie grec a eu de tous temps et jusqu'à l'apogée de sa civilisation le sens spontané du rapport intime et direct qui existe entre la vie extérieure du monde et la vie intérieure de l'âme. Il ne sépare pas l'âme humaine du Kosmos et les conçoit comme un tout organique. Si le spectacle de l'univers réveille son monde intérieur, celui-ci lui sert à comprendre et à expliquer l'univers. De là le charme incomparable et la profondeur de sa mythologie, dont les fables grandioses enveloppent en se jouant les plus transcendantes vérités.

Malgré ce sentiment d'identité entre la nature et l'âme, il y a eu, dans les temps les plus reculés, deux religions distinctes en Grèce : celle des *Olympiens* ou des dieux célestes (Zeus, Junon, Apollon, Diane, Pallas, etc.) et celle des divinités infernales dites *chtoniennes* (Déméter, Perséphone, Pluton, Hécate, Dionysos). La première est la religion officielle et correspond au monde extérieur et visible ; la seconde est la religion des Mystères et correspond au monde intérieur de l'âme. C'est en quelque sorte la religion du dessous des choses, des réalités

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier.

souterraines, c'est-à-dire intérieures, par laquelle s'ouvre la porte du monde invisible et de l'Au-delà. La première enseignait à révérer les Dieux selon les rites et les lois consacrées, la seconde introduisait dans leurs secrets redoutables et retrempait l'âme du myste aux sources primordiales. De là le nom de « Grandes Déesses » qu'on accordait seulement à Déméter et à Perséphone. Les savans d'aujourd'hui refusent d'admettre que cette religion des Mystères était en Grèce non seulement la plus sacrée, mais encore la plus ancienne. Ils la considèrent comme une fabrication tardive et artificielle, entée sur une mythologie purement naturaliste. Cette doctrine a contre elle les plus solennels témoignages de l'antiquité elle-même, non seulement ceux des poètes, d'Homère à Sophocle, mais encore ceux des plus graves historiens, d'Hérodote à Strabon et des deux plus grands philosophes grecs, Platon et Aristote. Tous ils parlent des Mystères comme de la religion la plus haute et la plus sainte, tous ils les font remonter aux temps préhistoriques et parlent d'une antique religion sacerdotale qui régnait en Thrace, bien avant Homère, et dont témoignent les noms légendaires mais éloquens et significatifs de Thamyris, d'Amphion et d'Orphée. Les théories arbitraires des historiens et des mythologues modernes, qui raisonnent sous le joug d'idées matérialistes préconçues, ne sauraient prévaloir contre de telles autorités. Elles résistent moins encore à la poésie merveilleuse et suggestive qui se dégage de ces vieux mythes, quand on ose les regarder en face et s'inspirer de leur indestructible magie.

Déméter, dont le nom veut dire la mère divine, la mère universelle, était la plus ancienne des divinités grecques, puisque les Pélasges d'Arcadie l'honoraient déjà sous la figure d'une déesse à tête de cheval, tenant une colombe dans une main et un dauphin dans l'autre, signifiant par là qu'elle avait enfanté à la fois la faune terrestre, les oiseaux du ciel et les poissons de la mer. Elle correspondait donc à ce que nous nommons la Nature. Quand un homme d'aujourd'hui prononce le mot de Nature, si c'est un lettré, il se figure un paysage de mer, d'arbres ou de montagnes ; si c'est un savant, il voit des instrumens de physique et de chimie, des télescopes et des alambics, il se représente des mouvemens d'astres et des groupemens d'atomes, il dissèque le cadavre du Kosmos dont il n'a qu'une conception mécanique, une idée morte, et remue sa

poussière. Tout autre était le sentiment du Grec, en face du monde vivant. Ni la grossière idole pélasgique, ni le mot abstrait de nature ne peuvent nous donner une idée des sensations submergeantes qui envahissaient l'âme de l'Hellène au seul nom de Déméter. Ce n'est pas seulement la nature avec ses figures visibles, c'est tout le mystère de sa puissance créatrice et de ses perpétuels enfantemens que le nom sacré éveillait en lui. Il retentissait dans son cœur comme l'écho d'une voix sonore dans une caverne profonde et l'enveloppait comme l'onde d'un fleuve. Déméter, c'était cette puissance qui revêt l'écorce terrestre de son luxe de verdure; Déméter animait de sa vie les légions nageuses de la mer; Déméter céleste, fécondée par Ouranos, luisait même dans le ciel étoilé aux millions d'yeux. N'était-elle pas la mère universelle et bienfaisante? Et l'homme avait le sentiment d'être le fils légitime de cette mère. Ne lui avait-elle pas donné les fruits de la terre et le grain de blé? Ne lui avait-elle pas enseigné avec la chaîne des saisons les rites de l'agriculture et les saintes lois du foyer? Le culte de Déméter remonte aux temps primitifs de la race aryenne, où les trois courans aujourd'hui séparés, la Religion, la Science et l'Art n'en formaient qu'un seul et agissaient sur l'homme comme une même puissance. Cette puissance unique traversait alors l'âme humaine comme le torrent de la vie universelle et lui donnait le sentiment de sa propre vie totale. Civilisation unitaire, où tous les pouvoirs se joignaient dans la religion. Cette religion répandait ses rayons sur toutes les manifestations de la vie. Cette religion était forte, car elle donnait des forces et créait des formes. La Religion et l'Art ne constituaient qu'un seul tout, car l'Art était le culte et vivait avec sa mère, la Religion. Et cette Religion agissait puissamment sur les hommes; elle était faite de telle sorte qu'à la vue de ses rites, à la voix de ses prêtres, la science des Dieux s'éveillait dans le cœur des hommes. Voilà pourquoi, lorsque le Grec primitif déposait une gerbe de blé ou une couronne de fleurs sauvages sur l'autel de Déméter, sous un ciel lumineux, il éprouvait la joie d'un enfant que sa mère prend sur ses genoux, qui s'abreuve d'amour dans ses yeux et boit la vie dans sa caresse frémissante et douce.

Mais le Grec primitif savait aussi que de cette grande Déméter était née une fille mystérieuse, une vierge immortelle. Et cette fille n'était autre que l'Ame humaine, descendue de la

lumière céleste par d'innombrables générations et d'étranges métamorphoses. Il savait que, séparée de sa mère par l'inéluctable fatalité et la volonté des Dieux, elle était destinée à la rejoindre périodiquement à travers le labyrinthe de ses morts et de ses renaissances, de ses voyages multiples, du ciel à la terre et de la terre au ciel. Il le savait par un sentiment profond et irréfragable, il le percevait quelquefois par la vision de sa propre âme objectivée, reflétée comme dans un miroir. De là le mythe émouvant de Perséphone, qu'on a pu nommer le drame primordial, la tragédie de l'Ame qui se partage entre la terre, l'enfer et le ciel, et qui résume toutes les tragédies humaines en trois actes saisissans : la naissance, la mort et la résurrection. Les flammes dévorantes du désir, les ténèbres et les terreurs de l'oubli, la splendeur poignante du divin ressouvenir y épuisaient toutes les souffrances, toutes les joies de la vie terrestre et supramondaine.

Rappelons-nous l'hymne homérique à Déméter. Cérès a laissé sa fille Perséphone sur une prairie, au bord de l'Océan, en compagnie des nymphes, âmes élémentaires, primitives et pures comme elle-même. Elle lui a recommandé de ne pas cueillir le narcisse, la fleur tentatrice, création dangereuse d'Éros, qui cache un désir subtil sous sa blancheur étoilée et dont le parfum violent efface le souvenir céleste. Malgré les supplications des nymphes, Perséphone se laisse tenter par la fleur magique, jaillie du sol, qui tend vers elle ses pétales de neige et lui ouvre son cœur d'or. Elle la cueille et respire longuement le baume enivrant qui alourdit les sens et obscurcit la vue. A ce moment, la terre se fend; Pluton en sort, saisit la vierge et l'emporte sur son char attelé de dragons. Le char rapide vole sur la surface de l'Océan. Perséphone éperdue voit fuir la terre, la mer et le ciel, puis s'engloutit avec son ravisseur dans une crevasse du Tartare. Image incisive de l'âme qui perd le souvenir divin par l'incarnation. Cette scène, que l'hymne homérique dépeint à grands traits, était représentée dès les temps anciens, dans la saison d'automne par une figuration sommaire. Les femmes se rendaient ensuite sur un promontoire, au bord de la mer, et se livraient à des lamentations funèbres sur la perte de Perséphone et sa descente aux enfers. La famille des Eumolpides, dont le fondateur Eumolpos fut probablement initié en Égypte, qui fonda les mystères d'Éleusis

et en garda héréditairement le privilège pendant plus de mille ans, s'empara de ce mystère rural et en développa l'organisation dans une série de cérémonies et de représentations dramatiques. Le rôle de Déméter était régulièrement tenu par la grande prêtresse, femme de l'hiérophante, et celui de Perséphone par une jeune prophantide élue pour la fête tragique. Déméter était le personnage principal et prononçait seule avec l'hiérophante, qui représentait Zeus, les paroles sacramentelles. Le rôle de Perséphone n'était joué que par une pantomime muette, mais expressive. Comme dans la tragédie postérieure, les chœurs prenaient une place importante dans le drame sacré, chœurs de nymphes, de démons, d'ombres et d'âmes bienheureuses. Dans les actes suivans, on assistait au désespoir de Déméter, à ses vaines recherches, jusqu'au moment où Hécate, la déesse des métamorphoses, lui révèle le destin de sa fille, consenti par Zeus. On voyait ensuite Perséphone, captive au Tartare, trônant auprès de Pluton, au milieu des démons et des ombres, et finalement son retour auprès de sa mère, aux demeures olympiennes, accompagné de l'hymne des héros glorifiés. Devant ces scènes diverses, le spectateur d'Éleusis éprouvait un mélange de sensations humaines et divines qui le bouleversaient et le ravissaient tour à tour. Par la magie de la parole et de la musique, évoquant l'Invisible en formes plastiques, par la beauté des décors et des gestes impressifs, il passait du tapis fleuri de la terre aux rouges ténèbres de l'Achéron et au limpide éther des régions ouraniennes. En contemplant la pâle reine des morts, couronnée de narcisses, blanche sous son voile violet, ouvrant ses grands yeux pleins de larmes et, de ses bras étendus, cherchant inconsciemment sa mère absente, puis retombant sur son trône, sous le sceptre de son terrible époux, et fascinée, vaincue, buvant dans une coupe noire le suc de la grenade qui lie invinciblement ses sens au monde inférieur, — le Grec croyait voir sa propre âme et sentait la nostalgie de la voyance perdue, de la communion directe avec les Dieux.

Par un sentiment d'une admirable profondeur et d'une délicatesse infinie, la Grèce avait conçu Perséphone, l'Ame immortelle, comme restant éternellement vierge dans ses migrations intermondiales, malgré les étreintes de Pluton et les flammes des passions infernales, qui l'enveloppent sans la

corrompre. Pluton a beau lui faire goûter la pulpe rouge de la grenade, qui symbolise le désir charnel et qui, une fois savouré, engendre les renaissances multiples de ses graines innombrables; il a beau la presser dans ses bras noirs et la brûler de son manteau de feu, elle demeure l'Impénétrable et l'Intangible, tant qu'elle conserve en son tréfonds l'empreinte divine, germe de sa libération finale, l'image sacrée, le souvenir de sa mère. Voilà pourquoi *Perséphonè*, celle qui traverse les abîmes, est aussi appelée *Sotéira*, celle qui sauve.

On reçoit un vague reflet de ces émotions sublimes devant le bas-relief d'Éleusis conservé au musée d'Athènes et dont une reproduction se trouve à l'École des Beaux-Arts de Paris. La grave Déméter remet à Triptolème adolescent, le fondateur éponyme du temple d'Éleusis, le grain de blé symbolique de l'immortalité, pendant que la chaste Perséphone, placée derrière lui et armée du flambeau des Mystères, le couronne en posant l'index sur le sommet de sa tête pour lui instiller la vérité divine. Tout est religieux dans ces figures si nobles sous leurs plis archaïques, la majesté calme de la mère des Dieux, le profil attendri de sa fille, le redressement ému et digne du jeune myste. Le simple bon sens indique que nous sommes là en présence d'une scène d'initiation de la plus haute signification. Dire pourtant qu'il s'est trouvé des mythologues qui ne voient en Déméter que la déesse de l'agriculture et en sa fille qu'un rébus du printemps (1)! Dieu merci, on se doute aujourd'hui que les mystères d'Éleusis sont autre chose qu'un concours agricole, agrémenté d'un discours de préfet et d'une manifestation électorale, — ce qui représente sans doute la civilisation idéale pour ceux qui voudraient en extirper le sens du divin.

V. — LE DIONYSOS DES MYSTÈRES

Avec Déméter et Perséphone, nous avons touché le fond psychique primitif des mystères d'Éleusis. Pour atteindre leur fond intellectuel et cosmogonique, il nous faut regarder jus-

(1) La signification transcendante de Perséphone ressort lumineusement de sa légende pour ceux dont le fanatisme matérialiste n'a pas bouché les yeux et les oreilles. Le culte qu'on lui rendait le prouve avec non moins d'éloquence. C'est ainsi qu'à sa fête, au printemps, on couronnait de fleurs les tombeaux des morts. Quoi de plus clair? Avec la floraison terrestre, les mystères célébraient le revoir de Perséphone et de sa mère et le retour des âmes au ciel.

qu'au cœur le Dieu voilé qu'on y introduisit à une certaine époque et dont les Eumolpides firent à la fois l'arcane de leur doctrine et le couronnement du drame sacré. En fixant Dionysos d'une contemplation intense, nous trouverons en lui non seulement la cheville ouvrière de toute la mythologie, mais encore la force impulsive de toute l'évolution grecque.

Le génie hellénique a résumé sa conception de l'univers en quatre grands Dieux, qui sont des forces cosmiques éternelles. Ils se nomment Zeus, Poséidôn, Pluton et Dionysos. Ces quatre grands Dieux se retrouvent dans la constitution de l'homme, qui les recrée en les reflétant et qui ne pourrait pas les comprendre s'il ne les portait pas en lui-même tous les quatre.

Quand l'Hellène, pour qui tous les mouvemens de la Nature étaient des gestes de l'Esprit, contemplait les phénomènes de l'atmosphère, les nuances du jour à travers le prisme de l'azur et des nuages, l'aurore et le couchant, l'éclair suivi de la foudre et le miracle étincelant de l'arc-en-ciel, il se sentait transporté dans l'aura supérieure de son être, et il prenait tous ces signes pour les messages et les pensées d'un Dieu. Car, comme la pensée jaillit du fond de l'âme, ces signes jaillissaient du fond de l'univers pour lui parler. — Or, ce Dieu du ciel et de l'atmosphère, il l'appelait Zeus. Pareils à l'espérance, à la colère et à la joie, qui sillonnaient son être, l'aurore, la foudre et l'arc-en-ciel manifestaient les pensées de Zeus.

Tout autre était l'impression que produisait sur lui l'Océan. Surface changeante, mobile, caméléonesque, aux mille couleurs, profondeur lourde et trompeuse, cet élément incertain, capricieux et fantasque, enveloppant la terre et s'insinuant dans tous les golfes, semblait un réservoir de rêve et d'apathie. Mais, au moindre souffle du ciel, ce dormeur devenait terrible. Aussitôt le vent déchaîné et c'était la tempête furieuse. Et pourtant, de l'Océan, père des fleuves, venait toute la vie de la terre. — Ce Dieu, le Grec l'appelait Poséidôn. Il le sentait pareil au sang qui coulait dans ses propres veines, à cette vie cachée où sommeillait sa mémoire profonde, mais que fouettaient et que soulevaient jusqu'au ciel toutes les passions d'en haut et d'en bas.

Non moins forte était l'impression que donnait au Grec l'aspect du sol terrestre, hérissé de roches et de montagnes, ou celle qu'il éprouvait en descendant dans les cavernes, ou en voyant la bouche des volcans vomir un feu liquide. Il recevait

alors une sensation de solidité, de concentration et de puissance. Il se figurait l'intérieur de la terre, la couche du Styx, plus froide que la mort, la couche brûlante du feu et le centre magique d'attraction qui retient le globe en une masse compacte. Or ce pouvoir, le Grec l'appelait Pluton. Il faisait de Pluton le centre de gravité du Kosmos, comme il sentait dans son propre corps le centre de gravité de son être, qui absorbe et condense les forces centrifuges.

Zeus, l'aura astrale du monde; Poséidôn, son corps vital; Pluton, son corps physique, voilà constituées, par la seule vertu de l'intuition contemplative, la Trinité cosmique et la trinité humaine. Mais il y manquait encore l'essentiel : le principe organique, l'esprit créateur, qui joint les parties en un tout homogène, qui les pénètre de son souffle et y fait circuler la vie. — Il y manquait la conscience, *le Moi*. Or, pour les Grecs, *le moi cosmique* d'où sort *le moi humain*, le Dieu en action dans l'univers, — c'était Dionysos.

Selon la tradition des sanctuaires, ce fut Orphée, un Dorien de Thrace, initié en Égypte, mais inspiré par le génie de son peuple et par son Daïmôn, qui fonda les Mystères de Dionysos et répandit son culte en Grèce. Orphée était le fils d'une prêtresse d'Apollon. Né dans l'enceinte d'un temple cyclopéen, dominant un océan sauvage de forêts et de montagnes, ayant traversé victorieusement les épreuves redoutables de l'initiation thébaine, il avait bu aux sources les plus hautes le mâle sentiment de l'unité divine, de la spiritualité transcendante du Dieu souverain. Mais, si parfois son cerveau se glaçait sous les effluves de l'Éther divin, son cœur brûlait, comme un volcan, d'un immense amour pour l'Éternel-Féminin qui se manifeste dans les formes multiples de Déméter-Adama, de la Grande-Mère, de l'éternelle Nature. Fleurs, arbres, animaux, autant de fils et de filles de cette Déméter, conçus, formés par Elle, sous l'influx et la pensée des Dieux. Et dans la Femme, — qu'il regardait du fond de son sanctuaire intérieur, — Orphée contemplait la divine Perséphone, la grande souffrante, aux regards tendres ou farouches. La double intuition simultanée qu'il avait de l'Éternel-Masculin et de l'Éternel-Féminin, dont l'œuvre est l'univers, s'exprime dans ce vers que lui attribue Onomacrite:

Jupiter est l'Époux et l'Épouse éternels.

Pénétré de cette double révélation, Orphée se jura à lui-même qu'il ferait descendre les splendeurs d'Ouranos, avec tous ses Dieux, dans les chaudes profondeurs et dans les abîmes de cette nature, dont il contemplait, à ses pieds, les vallées sinueuses et le dédale verdoyant. Il lui sembla qu'ainsi les Dieux deviendraient plus humains et la terre plus belle. Orphée tenta cette œuvre. Il fut la lyre vivante et la bouche d'or, par laquelle le torrent des Dieux se déversa sur la Grèce en vagues dionysiaques, pour en faire le temple de la Beauté. Mais, pour accomplir son dessein, il eut à vaincre la férocité des rois Thraces et la horde dangereuse des Bacchantes-prêtresses.

Les Bacchantes furent les druidesses de la Thrace préhistorique. Elles adoraient un Dieu à tête de taureau, qu'elles appelaient Bacchus. La grossière idole de bois symbolisait les forces génératrices de la nature et l'instinct brutal. Elles lui offraient des sacrifices sanglans et le célébraient en rites luxurieux. Par la magie du sang et de la volupté, elles séduisirent les rois barbares et les soumirent à leur culte lubrique et cruel. Orphée les dompta à force de charme, de mélodie et de grâce. Aux Bacchantes fascinées, aux chefs barbares adoucis, il imposa le culte des Olympiens. Il leur enseigna les Dieux du ciel : Zeus, Apollon, Artémis et Pallas. Il leur parla de Poséidòn, le roi de la mer et des tempêtes, et de Pluton, le juge sévère des morts, qui règne dans le Tartare. Instruit des hiérarchies divines, il mit dans le chaos des divinités helléniques l'ordre, la clarté, l'harmonie. Ce fut la religion populaire.

Mais à ses disciples, à ses initiés, Orphée enseigna des choses plus profondes et plus émouvantes, — les merveilles cachées de Dionysos! Dionysos, leur disait-il, est le Bacchus céleste, le générateur puissant qui traverse tous les règnes de la nature pour s'incarner et s'accomplir dans l'homme. Et, pour mieux leur faire comprendre sa pensée, il leur racontait une histoire, un songe qu'il avait eu : « Zeus, sous la forme du serpent astral, s'était uni à l'Ame du monde, conçue comme la Vierge incréée et appelée du même nom que Perséphone (Korè). Leur enfant divin, destiné à la domination universelle, portait le nom de *Dionysos-Zagreus*, ou Dionysos déchiré et morcelé. Un jour, l'enfant divin se regardait dans un miroir et restait perdu dans la contemplation de son image charmante. Alors les Titans (les élémens déchaînés ou forces inférieures de

la nature) se jetèrent sur lui et le lacérèrent en sept morceaux, qu'ils firent bouillir dans un immense chaudron. Minerve-Pallas (la sagesse divine, née de la pure pensée de Zeus) sauva le cœur de Dionysos et le rapporta à son père. Zeus le reçut dans son sein, pour générer un nouveau fils, et foudroya les Titans. De leurs corps brûlans, mêlés aux vapeurs sorties du corps lacéré de Dionysos, est née l'humanité. Mais de la partie la plus pure de Dionysos, de son cœur, replongé et refondu dans le sein éthéré de Jupiter, naissent les génies et les héros. De lui naîtra aussi le nouveau Dionysos, dans lequel les âmes éparses dans l'univers reconnaîtront leur divin modèle. Ainsi le Dieu, morcelé dans l'humanité souffrante, retrouvera son unité radieuse en Dionysos ressuscité.

Par ces images parlantes, par ce rêve plastique, Orphée essayait de faire comprendre à ses disciples la double origine à la fois terrestre et céleste de l'homme, sous l'action des puissances cosmiques, la multiplicité de ses incarnations successives et la possibilité de son retour à Dieu dans une splendeur et une beauté sans tache. Telle la conception centrale de la doctrine des Mystères grecs. Comme une torche éclatante, allumée au fond d'une caverne tortueuse, en éclaire les parois obscures et les anfractuosités profondes, le mystère de Dionysos éclaira tous les autres mystères. Il effrayait les faibles, mais les forts y trouvaient le courage, la joie de la lutte, l'indestructible espérance. Des cultes somptueux, des philosophies lumineuses devaient naître plus tard de cette révélation. Nous verrons tout à l'heure la tragédie en sortir, armée de pied en cap, comme Minerve de la tête de Jupiter.

Ainsi se constitua, d'un côté, la religion publique des Olympiens ; de l'autre, la religion secrète des Mystères ; la première pour la foule, la seconde pour les initiés. Elles ne se contredisaient pas mais s'expliquaient réciproquement. La religion cachée était le dessous, l'organisme interne de la religion extérieure et celle-ci la surface colorée, l'expression plastique de l'autre sur le plan physique.

La légende, peut-être symbolique, peut-être réelle, raconte qu'Orphée eut le sort de son Dieu et mourut déchiré par les Bacchantes, comme son Dionysos morcelé par les Titans. Elles se seraient vengées ainsi de son amour persistant pour l'épouse unique, pour Eurydice, la morte aimée, et du même coup elles

auraient réalisé ironiquement son mystère dans leur culte sanglant. Tradition suggestive. Ivres du sang des mâles, les Bacchantes n'aiment pas les amans de l'Ame et les tuent quand elles peuvent. Peut-être aussi en voulurent-elles au fils d'Apollon d'avoir réveillé, pour un moment, en elles-mêmes, la dormante Perséphone, et d'avoir dédaigné leurs beaux corps tachetés de leurs nébrides, quand elles passaient sous les bois touffus de la Thrace avec leurs bras enroulés de serpens. Quoi qu'il en soit, Orphée mourant eut la certitude que la Grèce sacrée vivrait de son souffle, — et sa tête coupée, emportée par le fleuve avec sa lyre encore frémissante, est vraiment l'image de son œuvre.

Les Eumolpides devaient enrichir leur initiation et leur culte de la doctrine et de la tradition orphique. Elles venaient compléter leurs mystères par une large conception cosmique et une spiritualité plus haute. Cela advint sans doute vers le sixième siècle avant notre ère, au même moment où le culte populaire et orgiastique de Bacchus, refluant de Phrygie comme une onde de folie, bouleversait l'Hellade, semant à Thèbes, jusque sur les hauteurs du Cithéron et du Parnasse, des cortèges délirans d'hommes et de femmes, brandissant des thyrses et couronnés de pampres, suscitant du même coup un lyrisme passionné, inconnu au temps d'Homère, et une musique troublante, au bourdonnement du tambour et aux appels aigus de la double flûte, tandis que retentissait partout ce cri : Evios ! Evohé ! qui semblait vouloir évoquer du fond des bois et des antres de la montagne le Dieu de la vigne et de la joie. Ce fut pour endiguer ce mouvement et lui opposer une initiation plus haute, que les prêtres d'Éleusis adoptèrent le Dionysos orphique et le firent entrer dans le culte des Grandes Déesses. En même temps, la discipline devint plus sévère, et l'enseignement des initiés s'approfondit.

La religion d'Éleusis ne comprenait pas seulement les cérémonies, les représentations et les fêtes périodiques. A l'époque de sa floraison, avant les guerres médiques, l'essentiel des Mystères consistait dans les enseignemens de la sagesse secrète. On la communiquait aux mystes qui venaient pour un temps habiter dans l'enceinte du temple. On poursuivait l'entraînement psychique par des jeûnes, des méditations sur la nature de l'âme et des Dieux, par la claire concentration de la pensée avant le

sommeil et au réveil, afin de garder l'impression nette des rêves dont l'homme ordinaire ne se souvient que rarement. Le but de cette initiation était de faire du *myste* (de celui qui porte un voile) un *épopte* (c'est-à-dire un voyant) et de lui faire voir Dionysos. Mais Dionysos était un Dieu multiple, un Dieu fractionné dans l'humanité entière et qui se manifestait d'une façon diverse à chaque disciple. A Éleusis, on en connaissait trois, qui représentaient trois degrés de l'initiation. Le premier, accessible seulement à l'intelligence abstraite, était celui d'Orphée, le Dionysos-Zagreus, morcelé dans tous les êtres. On disait au myste débutant : « Sache que l'Esprit suprême, le Moi divin s'est sacrifié pour se manifester et s'est fragmenté dans les âmes innombrables. Il vit et il souffre, il respire et il aspire en toi comme dans les autres. Le vulgaire ne le connaît pas, mais il s'agit pour l'initié de reconstituer sa totalité en lui-même. Cela ne se fait pas en un jour. Regarde en toi-même jusqu'au fond, cherche-le et tu le trouveras. » Le myste se recueillait, méditait, regardait en lui-même, et ne trouvait rien. D'habitude il ne pouvait comprendre ce Dieu partout répandu, à la fois un et multiple, sublime et vil, puissant et misérable. C'était la première épreuve, la plus légère, mais déjà torturante, celle du doute de l'âme devant les contradictions insolubles de la raison non illuminée. L'hiérophante disait au myste déconcerté : « Apprends à comprendre la nécessité de la contradiction qui est au fond de toute chose. Sans souffrance il n'y aurait pas de vie, sans lutte pas de progrès, sans contradiction pas de conscience. Dionysos resterait à jamais caché dans le sein de Zeus, et toi-même tu ne serais qu'une goutte d'eau dissoute dans une nébuleuse. Il fut un temps, il est vrai, le temps lointain de l'Atlantide, où l'homme primitif était encore si mêlé à la nature qu'il *voyait* les forces cachées dans les élémens, et conversait avec elles. Les Égyptiens ont appelé ce temps celui des Schésou-Hor, où les Dieux régnaient sur la terre. Alors Dionysos, quoique morcelé dans les hommes, était encore uni dans leur conscience. Car les hommes de cette époque étaient voyans et les Dieux vivaient avec eux en formes éthériques, changeantes et de toute espèce. — Il y eut une autre époque beaucoup plus près de la nôtre, où l'esprit divin s'incarna dans ceux que nous appelons les Héros. Ils se nommaient Hercule, Jason, Cécrops, Cadmus, Thésée et beaucoup d'autres. Parmi ces hommes divins, qui

fondèrent nos cités et nos temples, il y en eut un qui partit de la Grèce pour conquérir l'Inde et revenir par l'Arabie et l'Asie Mineure en Thrace, avec son étrange cortège, en répandant partout le culte de la vigne et de la joie. Nous l'appelons *le second Dionysos*. Celui-là n'est pas né de la Déméter céleste, de la lumière incréée, comme le premier, mais d'une femme mortelle que les Grecs nomment Sémélé. Celle-ci, d'un désir téméraire, demanda à voir son Dieu dans toute sa splendeur et mourut foudroyée de son contact. Mais, de l'étreinte du Dieu inconnu, elle avait conçu un enfant divin. Apprends maintenant ce que nous enseigne cette aventure. Si l'homme d'aujourd'hui demandait à voir brusquement, avec ses yeux physiques, les Dieux, c'est-à-dire le dessous du monde et les puissances cosmiques, parmi lesquelles l'Atlante se mouvait naturellement parce qu'il était autrement organisé, l'homme d'aujourd'hui ne pourrait supporter ce spectacle effrayant, ce tourbillon de lumière et de feu. Il mourrait foudroyé, comme l'amante du Dieu, la trop brûlante Sémélé. Mais le fils de l'audacieuse mortelle, ce Dionysos, qui marcha jadis sur la terre comme un homme en chair et en os, vit toujours dans le monde de l'esprit. C'est lui le guide des initiés, c'est lui qui leur montre le chemin des Dieux! Persévère... et tu le verras! »

Or il arrivait qu'une nuit, dormant dans sa cellule du temple d'Éleusis, le myste faisait un rêve et voyait passer devant lui le Dieu couronné de pampres avec sa suite de Faunes, de Satyres et de Bacchantes. Chose étrange, ce Dionysos n'avait nullement les traits réguliers d'un Olympien, mais plutôt la face d'un Silène. Pourtant de son front sublime et de ses yeux jaillissaient des éclairs de voyance et des rayons d'extase, qui trahissaient sa nature divine. Et le myste se disait : « Si un demi-dieu a eu cette forme, qu'ai-je été moi-même et que suis-je encore avec toutes mes passions? » Alors il voyait se tordre devant lui une sorte de monstre, mélange de taureau, de serpent et de dragon furieux, qui le remplissait d'épouvante. Et cependant une voix intérieure lui criait implacablement : « Regarde bien, ceci c'est toi-même! »

S'il racontait sa vision à l'hiérophante, celui-ci répondait : « Tu as trouvé Dionysos et il t'a fait voir *le gardien du seuil*, c'est-à-dire ton être inférieur, celui que tu as été dans tes nombreuses incarnations précédentes et que tu es encore en partie

Il faut apprendre à supporter la vue du monstre, à le connaître, à le museler et à l'asservir. Si tu n'enchaînes pas ton Cerbère, tu n'entreras pas au pays des ombres, tu ne descendras pas dans le Hadès ! » Beaucoup de mystes se révoltaient contre cette idée et la repoussaient avec indignation, s'en moquaient même. Ils ne consentaient pas à se reconnaître dans le monstre et s'en détournaient avec horreur. Ils prouvaient ainsi leur inaptitude aux méthodes d'Éleusis et devaient renoncer à poursuivre leur initiation. Ceux au contraire qui se familiarisaient avec cette sorte de phénomènes en saisissaient de mieux en mieux le sens et le but. Le second Dionysos devenait leur instructeur et leur découvrait, en soulevant voile après voile, des secrets de plus en plus merveilleux. Au cœur du monde des Dieux, qui s'ouvrait pour eux par le dedans, comme une limpide aurore, quelques rares élus parvenaient à voir *le troisième Dionysos* (1). C'était en réalité le premier Dionysos (celui déchiré par les Titans, c'est-à-dire morcelé dans les êtres et fractionné dans les hommes) maintenant reconstitué et ressuscité dans une harmonie supérieure et une sorte de transfiguration. L'épopte avancé percevait ainsi l'archétype humain sous sa forme grecque, parvenu à la plénitude de la conscience et de la vie, modèle divin d'une humanité future. Ce Dionysos-là était d'une beauté parfaite et translucide, dont le marbre de Praxitèle peut nous donner un pressentiment. Une sueur ambrosienne perlait sur son corps moulé dans l'éther. On eût dit qu'une Déméter céleste avait bouclé ses cheveux d'or, et la flamme triste et douce de ses yeux semblait répondre à la langueur de quelque Perséphone lointaine. Ah ! ce regard de Dionysos mesurant l'immensité du chemin parcouru, l'épopte pouvait-il l'oublier ? Ce regard contenait tout le reste. Absorbé en lui, l'initié voyait en même temps les panthères et les lions dociles léchant les mains du Dieu et des serpens lumineux roulés à ses pieds dans une végétation luxuriante.

Son souffle magique animait la nature, et la nature assouvie respirait en lui... N'était-ce pas celui dont Orphée avait dit : « Les Dieux sont nés de son sourire et les hommes de ses larmes ? »

(1) On le célébrait officiellement sous le nom de *Iakkos* dont on portait la statue en grande pompe d'Athènes à Éleusis, le neuvième jour des fêtes avant *la nuit sainte*. Le Dieu Iakkos était représenté par une statue d'enfant parce qu'on le considérait comme un Dieu renaissant et en voie de croissance.

— Alors, la voix intérieure disait au myste devenu voyant : « Un jour... peut-être... tu lui ressembleras... »

Nous venons de pénétrer au cœur du phénomène dionysiaque. De ce centre incandescent rayonnaient les autres phénomènes mystiques de vision et d'extase qu'on traversait par la discipline éleusinienne. De toutes ces expériences émanait la doctrine religieuse, qui, sous forme d'images parlantes et de puissans raccourcis, reliait la destinée humaine à la vie cosmique. Il s'agissait donc, non de théories abstraites, mais, comme le dit parfaitement Aristote, d'une philosophie expérimentale, émotionnelle, fondée sur une série d'événemens psychiques. Les fêtes périodiques d'Éleusis, qui se terminaient par des phénomènes d'un autre genre, que Porphyre a décrits, n'étaient que la mise en scène somptueuse, une transposition dramatique de ce que les mystes et les époptes avaient traversé individuellement dans leur initiation. Nous savons que le drame, représenté dans le temple, se terminait par le mariage symbolique de Perséphone avec le Dionysos ressuscité, union qui portait le nom de ἱερος γάμος (mariage sacré). Il extériorisait en quelque sorte le phénomène intérieur déjà vécu par les époptes. L'initié avait voyagé dans l'autre monde en plongeant aux abîmes de sa subconscience. Dans ce Hadès, il avait trouvé les monstres du Tartare avec tous les Dieux : Déméter (la mère primordiale), Perséphone (l'Ame immortelle) et Dionysos (le Moi cosmique, l'Esprit transcendant) évoluant vers la vérité à travers toutes ses métamorphoses. Maintenant il revivait ces choses agrandies par l'art, dans une assemblée d'âmes accordées au même diapason que la sienne. Quel éblouissement, quelle renaissance de découvrir en soi-même les puissances que l'univers visible nous dérobe sous son voile et d'en saisir le ressort ! Quel bonheur de prendre conscience de ses rapports intimes avec le Kosmos et de sentir comme un fil invisible monter de son propre cœur, à travers les autres âmes, jusqu'au Dieu insondable !

Comme toutes les institutions religieuses, les mystères d'Éleusis eurent leur floraison, leur maturité et leur déclin. Après les guerres médiques et les excès de la démocratie, ils se banalisèrent en ouvrant leur porte à la foule. On cessa d'exiger les épreuves sérieuses, la discipline s'affaiblit, les pompes extérieures finirent par remplacer l'initiation proprement dite, mais le spectacle réglé par les Eumolpides ne perdit jamais son

charme unique. Aussi n'y a-t-il qu'une voix dans l'antiquité pour célébrer la grandeur, la sainteté et les bienfaits d'Éleusis. Il est bon de rappeler ces témoignages que néglige la critique moderne parce qu'ils la dérangent dans son ornière. Écoutons d'abord le vieux rhapsode dans l'hymne homérique à Déméter. Il parle de ces « orgies sacrées qu'il n'est permis ni de négliger, ni de sonder, ni de révéler, car le grand respect des Dieux réprime la voix, » et il ajoute : « Heureux qui est instruit de ces choses parmi les hommes terrestres ! Celui qui n'est point initié aux choses sacrées et qui n'y participe point, ne jouit jamais d'une semblable destinée, même mort, sous les ténèbres épaisses. » Le plus grand des lyriques grecs, Pindare, s'écrie : « Heureux ceux qui ont été initiés aux Mystères, ils connaissent l'origine et la fin de la vie. » Le voyageur Pausanias, qui a parcouru et décrit tous les sanctuaires, s'arrête respectueusement devant celui d'Éleusis. Il avait eu l'intention de le décrire. Malheureusement pour nous, il en fut empêché par un songe, mais sa conclusion est significative et vaut peut-être une description : « Autant, dit-il, les Dieux sont au-dessus des hommes, autant les Mystères d'Éleusis sont au-dessus de tous les autres cultes. »

Est-ce à dire que l'institution des Eumolpides fut sans danger pour les cités grecques et pour la civilisation hellénique? Pareil à l'électricité positive qui développe l'électricité négative à son pôle opposé, tout centre mystique met en mouvement dans une certaine périphérie des forces hostiles qui refluent sur lui comme une marée montante. Les cultes orgiastiques populaires, qui périodiquement envahirent la Grèce, les associations de Corybantes et de Ménades en sont un exemple. Les Eumolpides le savaient bien et prévinrent le danger en redoublant la sévérité de leur discipline et en édictant, d'accord avec l'Aréopage d'Athènes, la peine de mort contre quiconque violerait le secret des Mystères. Le danger n'en existait pas moins, car des bribes mal comprises des doctrines et des représentations éleusiniennes transpiraient, en dépit de toutes les précautions, et circulaient dans le public sous d'étranges travestissemens. On comprend d'autant mieux la crainte des prêtres d'Apollon et des archontes d'Athènes devant ces profanations, qu'elles atteignaient la religion hellénique tout entière. Une grossière et fausse interprétation des doctrines secrètes menaçait la croyance aux Dieux et, avec elle, l'existence même de la

cité antique. — *Eskato Bebeloï!* Arrière les profanes! criait le héraut d'Éleusis venu à Athènes pour l'ouverture des grandes fêtes d'automne. N'empêche que les profanes se redisaient entre eux des choses singulières. On racontait entre autres que, dans l'intérieur du temple d'Éleusis aux colonnes de basalte, dans la chapelle d'Hécate, lieu ténébreux aussi redoutable que le Tartare, l'hiérophante, à la lueur des flambeaux, prononçait des sentences sacrilèges comme celles-ci : 1° L'homme est le collaborateur des Dieux. 2° L'essence des Dieux est immuable, mais leur manifestation dépend des temps et des lieux, et leur forme est en partie l'œuvre des hommes. 3° Enfin les Dieux eux-mêmes évoluent et changent avec tout l'univers.

« Eh quoi? disaient en style aristophanesque les sophistes et les élégans des stades et des gymnases, l'homme, créature des Immortels, serait leur égal? Et les Dieux, pareils aux histrions, ont un vestiaire et changent à tout instant de costume pour nous tromper? Enfin les Dieux évoluent selon le caprice humain? Alors c'est lui qui les fabrique; autant dire qu'ils ne sont pas. » Ces discours subversifs, ces bavardages frivoles dont les esprits superficiels ont criblé de tous temps les mystères de la religion et les concepts de la haute sagesse, étaient faits cependant pour effrayer les gouvernans de toutes les villes grecques. Dans cette incrédulité railleuse il y avait de quoi ébranler le Dieu d'Olympie, le Zeus d'ivoire et d'or, ciselé et fondu par Phidias, aussi bien que la Pallas géante, la Vierge divine, aux yeux de pierres précieuses, debout dans la cella du Parthénon, appuyée sur sa lance et tenant dans sa main la Victoire ailée. Aussi les Eumolpides redoublaient-ils de vigilance et l'Aréopage de sévérité. La peine de mort contre les divulgateurs et les profanateurs fut rigoureusement appliquée.

Malgré tout, les idées d'Éleusis allaient leur chemin de par le monde. Nous allons en voir sortir, comme par contrebande et d'une manière tout à fait imprévue, le plus merveilleux et le plus vivant des arts, le théâtre grec, ancêtre du théâtre moderne. La tragédie, en effet, ne fut pas autre chose, à l'origine, qu'une évadée des Mystères et une intruse dans la cité. Ce phénomène si curieux et tellement significatif, que toute l'énigme de la vie et de l'évolution s'y joue en quelque sorte dans les coulisses, a été trop mal compris jusqu'à ce jour pour qu'il ne soit pas nécessaire d'y insister.

VI. — LES DESSOUS DE LA TRAGÉDIE

Parallèlement aux mystères de Déméter, de Perséphone et de Dionysos, qui remontent dans la nuit des temps, le culte populaire de Bacchus ne cessa d'enchanter et de troubler la Grèce. Corybantes délirans en Phrygie, Ménades échevelées à Thèbes, Satyres joyeux en Attique, autant de manifestations diverses et irrésistibles de l'enthousiasme pour les forces cachées de la nature, à travers lesquelles transparaissaient souvent certains secrets des sanctuaires. Ceux-ci firent leur possible pour les enrayer. Mais les forces dionysiaques une fois déchaînées ne se maîtrisent pas aisément. Des paysans de Mégare entendirent raconter que le Dieu Bacchus avait été jadis mis en pièces par les Titans et qu'il s'était tiré de cette mésaventure en ressuscitant, comme le raisin ressort chaque année du cep de vigne et le vin clair de la cuve mousseuse. Le tragique, le mystérieux et le piquant de l'histoire les charma. Un obscur pressentiment leur disait-il que cette fable renferme le secret des mondes? On leur avait dit aussi que, dans les Mystères, Bacchus avait pour compagnon des Satyres. A la fois dévots et malins, ils imaginèrent de se déguiser en ces êtres hybrides, chèvre-pieds et Faunes cornus et de célébrer dans cet accoutrement le Dieu par des chants enthousiastes, au son des flûtes, des bombyces et des tambours. Ce fut le *dithyrambe*, qui se répandit bientôt dans toute la Grèce. Mais voici qu'un poète rural, impresario hardi, Thespis, imagina de monter sur des planches, de représenter lui-même le Dieu en personne au milieu d'un chœur de Satyres, qui répondait en strophes rythmées à ses récits tristes ou gais. La tentative eut un succès prodigieux. Aussitôt un autre poète, Susarion, railleur égrillard, l'imita, mais au lieu de représenter le côté sérieux de la fable, il en fit ressortir tous les détails risibles qu'on peut lui trouver en la transposant dans la réalité quotidienne. De ce jeu venaient de naître du même coup la tragédie et la comédie.

L'essence psychique de ce phénomène, le plus surprenant de l'histoire de l'art et le plus fécond en conséquences, mérite d'être pénétré. Le Satyre représente dans la mythologie grecque l'homme primitif, à la fois plus voisin de la bête et plus près des Dieux, parce qu'il est encore en communion instinctive et

directe avec les forces divines de la nature. En lui se déchaîne l'énergie sexuelle, pour laquelle les Grecs avaient une sorte de respect religieux comme pour une puissance créatrice ; mais en lui se manifeste aussi une divination spontanée, avec des fusées de sagesse et des lueurs de prophétisme. En un mot, le Satyre est un ressouvenir et une reviviscence de l'Atlante, chez qui la clairvoyance existait à l'état naturel. Telle est la raison profonde qui a fait sortir la tragédie d'un chœur de Satyres. Dans son exaltation dionysiaque, la troupe des bacchans déguisés en Faunes, pleurant et célébrant le Dieu mort et ressuscité, l'appelant de ses chants et de ses cris, finit par en avoir l'hallucination. C'est l'apogée du dithyrambe. Quand l'habile metteur en scène se présente sous la figure de Bacchus, parle en son nom, raconte ses aventures et s'entretient avec le chœur, qui accueille le récit de son martyre par des chants funèbres et de sa résurrection par un délire de joie, il ne fait que réaliser le désir de la foule surexcitée. De ce dédoublement subit du moi, de cette projection de la vision intérieure en action vivante est née la tragédie. Dionysos a jailli vivant de l'enthousiasme du dithyrambe. Il n'a plus qu'à se fractionner dans la multitude des Dieux et des hommes, — et ce sera le drame divin et humain. Le théâtre est debout pour toujours. On aurait pu croire *a priori* que le drame fut primitivement une imitation de la vie réelle ; il n'en est rien. Le plus puissant des arts est sorti de la soif d'un Dieu et du désir de l'homme de remonter à sa source. Ce n'est qu'après avoir vu son Dieu, que l'homme a ri de son déchet, c'est-à-dire de lui-même.

On imagine le succès d'un tel spectacle, avec ses émotions violentes, multiples et contradictoires, sur un auditoire primesautier. Dans les campagnes, les fêtes devinrent des représentations dramatiques accompagnées de danses et arrosées d'innombrables outres de vin. Quand Thespis vint donner ses représentations à Athènes, un véritable délire s'empara de la ville. Hommes et femmes, gens du peuple et lettrés, tout le monde fut entraîné. Les magistrats en prirent du souci, et il y avait de quoi. Plutarque raconte dans la *Vie de Cimon* que Solon fit appeler Thespis et lui demanda « s'il n'avait pas honte de présenter au peuple *de si énormes mensonges.* » Le sage d'alors qui gouvernait la cité devait craindre moins l'illusion innocente de la scène que la profanation des Mystères par les

travestissemens grossiers qu'en donnèrent les premiers auteurs tragiques. Le torrent ayant rompu l'écluse, on ne pouvait l'arrêter; on réussit à l'endiguer. Ici se montra toute la sagesse de l'Aréopage éclairée par la science des Eumolpides. On permit aux auteurs dramatiques de puiser le sujet de leurs pièces dans les traditions mythologiques qui avaient toutes leur source dans les Mystères, mais on leur défendit sous peine de mort d'en divulguer le sens caché ou de les souiller par de basses plaisanteries. Les premiers citoyens d'Athènes, nommés par l'Archonte et par l'Aréopage furent, chargés du choix des pièces. Les représentations devinrent des fêtes annuelles en l'honneur de Dionysos. La tragédie cessait d'être un divertissement champêtre de paysans avinés pour devenir un culte public de la cité d'Athènes. Par ce coup de maître, le jeu périlleux se métamorphosait en révélation bienfaisante. Pallas prenait sous sa protection l'évadée des Mystères pour en faire la plus puissante des Muses, la prêtresse de l'art initiateur et sauveur. Ainsi grandit, sous l'égide de Minerve et sous l'aile des génies d'Éleusis, cette Melpomène qui devait donner à l'humanité un nouveau frisson et tirer du cœur humain des torrens de larmes divines.

Nous avons vu que toutes les créations du génie grec, celles qui constituent jusqu'à ce jour des élémens essentiels de notre culture, sont sorties des Mystères. Reconnaissons en la tragédie le dernier et non le moins étonnant de leurs miracles. Avec Eschyle, son organisateur et son véritable créateur, elle s'avance vers nous encore armée du flambeau de l'initiation. Fils d'un prêtre d'Éleusis, on pourrait l'appeler le grand pontife de la tragédie. Ses successeurs eurent d'autres mérites, mais furent bien loin d'atteindre sa profondeur et sa majesté. Eschyle puise à pleines mains aux sources de l'antique sagesse, et c'est avec leur lumière qu'il descend dans l'abîme obscur de la vie humaine. Poète, musicien, architecte, machiniste, costumier, chef des chœurs, acteur lui-même, chaussé du cothurne et portant le masque tragique, Eschyle reste un Eumolpide. La matière humaine, qu'il remue à grandes pelletées, est la même que celle d'Homère et plus vaste encore. Ses soixante-dix tragédies, dont sept seulement nous ont été conservées, embrassaient tout l'horizon des poètes cycliques, toute la légende grecque. Mais quel abîme entre Eschyle et Homère! Là-

bas, les aventures olympiennes, les catastrophes terrestres se déroulaient comme en un rêve aérien. Ici, spectacle, personnages, gestes et paroles, nous transportent au centre des consciences et des volontés. Nous sommes dans l'antre où se forgent les destinées. Que le chœur d'Eschyle représente des vieillards ou des vierges, les Érynnies ou les Océanides, il est toujours en présence des Dieux, comme imprégné et vibrant de leur souffle. Dans les *Choéphores*, les esclaves du palais des Atrides se pressent comme un essaim de colombes autour du tombeau d'Agamemnon. Électre et Oreste, qui dominent ce groupe, invoquent l'ombre de leur père pour l'œuvre de vengeance, et le choryphée, soulevant ses voiles comme des ailes, pousse cette imprécation que répète le chœur : « Oh ! puissé-je un jour chanter l'hymne fatal sur un homme frappé par le glaive, sur une femme expirante ! Car pourquoi cacher en moi le souffle divin qui remplit mon âme? Malgré moi, il s'échappe et sur mon visage respire la colère de mon cœur, la haine qui fermente en moi. Quand Jupiter étendra-t-il sa main vengeresse ? Grand Dieu ! frappe ces têtes superbes ! » A ce degré d'exaltation et de véhémence, le chœur n'est pas un accessoire, c'est l'âme même de l'action.

Au-dessus de cette humanité semi-voyante et plongée dans une sorte de demi-rêve, se dressent les héros de la trilogie typique : Agamemnon, Clytemnestre, Oreste. Par la grandeur des caractères, par l'énergie des volontés, ils dépassent la moyenne stature humaine, mais ils débordent de passions vraies. En eux on peut étudier la psychologie du crime, passant de génération en génération dans l'âme collective d'une famille. On a l'habitude de dire que le drame antique repose sur la fatalité aveugle qui enveloppe les hommes par le fait des Dieux comme le filet dont Clytemnestre étreint son époux pour l'égorger. La critique moderne a cru trouver le vrai fond de ce concept en substituant à l'arbitraire divin la loi de l'atavisme par laquelle elle croit tout expliquer. Rien de plus étroit et de plus faux que cette idée. La pensée d'Eschyle est tout autre.

La structure et le dénouement de ses drames prouvent qu'il a parfaitement conscience des trois puissances qui dominent la vie et s'équilibrent : le Destin, la Providence et la Liberté humaine. Le Destin ou la Fatalité n'est pas autre chose que la chaîne des passions et des calamités qui s'enfantent de géné-

ration en génération par l'accumulation des crimes. La liberté humaine les a rendus possibles, mais l'homme, aidé de la sagesse divine, réagit. On reconnaît dans Oreste le sentiment de la responsabilité se dégageant de la fatalité qui l'enlace, sous le travail de la douleur et l'effort de la volonté. Les Érynnies qui l'assiègent ne représentent pas seulement le remords objectivé. Ce sont des puissances occultes créées par les fautes de l'humanité à travers les âges. Par ses écarts sanguinaires, l'homme a lancé lui-même dans l'atmosphère ces Furies vengeresses. Elles trouvent une emprise sur toutes les âmes qui, pour une raison quelconque, ont commis un crime. Oreste, que la fatalité de sa famille a poussé au meurtre de sa mère, se purifie à l'aide d'Apollon et de Minerve. Celle-ci institue pour lui le tribunal des Aréopages, qui remplace la loi du talion par une législation plus clémente, où le coupable qui reconnaît sa faute peut se libérer. Les Érynnies continueront à être des puissances redoutables, épouvantails des criminels, avertissemens pour tous, mais elles ne seront plus la vengeance sans pitié. A la fin de sa trilogie, Eschyle fait paraître un cortège de jeunes Athéniennes qui conduisent les Furies transformées en Euménides (en Bienveillantes) dans leur temple souterrain à Colone.

Paroles, situation et mise en scène donnaient à ce dénouement une sévérité grandiose. D'un côté, les terreurs de la nature vaincues, réconciliées, changées en puissances favorables, de l'autre, la cité heureuse sous l'égide des Dieux. La nuit elle-même, l'antique nuit du chaos, devenue sacrée, s'ouvre aux flambeaux d'Éleusis, et les hymnes de joie remplissent l'âme d'une félicité surhumaine. — Véritable scène d'initiation, transposée en drame religieux et en fête civique.

Dans son *Prométhée*, Eschyle alla bien plus loin. Son tempérament titanesque ne respectait pas toujours les limites imposées par la loi. Poussé par son génie, il eut l'audace de dévoiler à demi l'un des plus grands secrets des Mystères, ce qui, paraît-il, faillit lui coûter cher. On enseignait à Éleusis que l'homme, issu des Dieux, devient leur associé, prend en quelque sorte leur tâche en main, à mesure qu'il se développe et que, de leur côté, les Dieux, les puissances cosmiques se développent par l'homme et avec lui. Ce n'était nullement nier leur existence, mais les soumettre eux aussi à la grande loi de l'évolution universelle et reconnaître en l'homme leur héritier, ayant

conquis par son propre effort le pouvoir créateur. Telle l'idée fondamentale du *Prométhée enchaîné*, véritable drame cosmogonique, où le héros parle à tout instant des milliers d'années qui lui restent à vivre. Prométhée a eu pitié des hommes que Jupiter voulait détruire. Il les a sauvés en ravissant le feu du ciel, père de tous les arts. De là sa lutte avec le maître des Dieux. La colossale image du Titan rivé, à grands coups de marteau, au sommet d'une montagne par Vulcain, assisté de la Puissance et de la Force, subissant son supplice dans un silence méprisant, puis, resté seul, invoquant toutes les divinités de l'univers comme témoins de son martyre volontaire, puis consolé par les Océanides avant que Jupiter ne le précipite avec sa foudre jusqu'au fond du Tartare, ce symbole s'est gravé dans la mémoire des hommes comme le type du génie souffrant et de tous les nobles révoltés. Jamais figure poétique fortement individualisée n'a embrassé autant de choses que celle-ci. En Prométhée nous apparaît en quelque sorte la subconscience des Dieux et du Kosmos, parlant à travers l'homme parvenu à l'apogée de sa force. En lui vit la grande idée de la Justice universelle, primordiale et finale, qui domine l'univers et les Dieux, victorieuse du Destin, fille de l'Éternité. Comme interprète de cette subconscience, Prométhée est vraiment la plus haute incarnation théâtrale de Dionysos, ce Dieu morcelé en des centaines de héros. Ici tous ces héros se ramassent en un seul, qui semble vouloir dire le dernier mot des choses et dont la voix fait trembler l'Olympe. On comprend d'ailleurs que le public d'Athènes ait tremblé lui aussi. On comprend que les milliers de spectateurs non initiés aient frémi à des paroles comme celles-ci, prononcées au théâtre de Bacchus par le poète lui-même jouant le personnage de Prométhée, paroles adressées au Dieu national de tous les Grecs : « Et pourtant ce Jupiter, malgré l'orgueil qui remplit son âme, il sera humble un jour. L'hymen qu'il prépare le renversera du haut de sa puissance ; il tombera du trône ; il sera effacé de l'Empire ! » Selon le scoliaste, cette hardiesse provoqua l'indignation de la foule, qui se jeta sur la scène en menaçant de mort l'auteur d'un tel sacrilège. Le poète n'échappa aux poignards des assaillans qu'en se réfugiant dans l'orchestre et en embrassant l'autel de Dionysos. Ainsi, par la logique raffinée du Destin, la tragédie idéale fut sur le point d'en-

gendrer un drame sanglant sur la scène, et le sort du poète faillit être celui de son héros, au moment même où il l'incarnait. Destinée presque enviable, puisque ce fut celle d'Orphée et de Dionysos lui-même! Quant à l'Aréopage, selon cette version, il eût condamné Eschyle à boire la ciguë sans l'intervention des Eumolpides qui déclarèrent qu'Eschyle n'était pas initié et avait péché par ignorance. Quoi qu'il en soit de cette tradition, aucun dramaturge n'a jamais égalé l'audace du Titan-poète, né à Éleusis et mort en exil, au pied de l'Etna.

Qu'il ait été ou non initié formellement, l'œuvre d'Eschyle prouve qu'il porte l'empreinte d'Éleusis dans toutes les fibres de son être. Non moins étroitement que lui, Sophocle se rattache aux Mystères, quoique chez lui les idées éleusiniennes se voilent et se transposent beaucoup plus. Ses chœurs dithyrambiques conservent cependant le caractère religieux. Ses héros, toujours dignes, se rapprochent davantage de l'humanité commune. L'action plus intérieure est plus savamment menée. Les caractères, plus creusés et plus nuancés, suivent la loi de progression. Sophocle est l'inventeur de l'évolution psychologique. Si l'on étudie à ce point de vue sa trilogie d'*Œdipe* et d'*Antigone*, on y trouve un véritable drame d'initiation. La discipline d'Éleusis consistait précisément à opérer une métamorphose dans l'homme, à faire naître en lui une autre âme, épurée et voyante, qui devenait son génie conscient, son Daïmôn, sous l'égide d'un Dieu. Dans l'Œdipe de Sophocle, ce mystère s'enveloppe d'une légende qui le laisse transparaître. Œdipe est devenu roi de Thèbes en délivrant le pays d'un monstre femelle qui l'infestait, la Sphinge. La tradition courante et la littérature classique ne voient dans la Sphinge qu'un monstre fabuleux comme les autres, comme l'hydre de Lerne, la Chimère et les innombrables dragons de tous les pays. Mais, dans les Mystères antiques, le Sphinx était un symbole bien plus vaste et plus puissant. Avec son corps de taureau, ses griffes de lion et sa tête humaine, il représentait toute l'évolution animale d'où l'homme s'est dégagé. Ses ailes d'aigle signifiaient même la nature divine qu'il porte en germe. Sophocle a pris la Sphinge, que lui fournissait la légende populaire de Thèbes, en laissant simplement deviner son sens ésotérique. Œdipe n'est pas un initié, ni même un aspirant aux Mystères; c'est l'homme fort et orgueilleux qui se jette dans la vie avec toute

l'énergie de son désir sans borne, et fonce sur tous les obstacles comme un taureau sur ses adversaires. Volonté de jouissance et de puissance, voilà ce qui domine en lui. D'un sûr instinct, il devine l'énigme que le Sphinx-Nature propose à tout homme au seuil de l'existence. Il devine que le mot de l'énigme, c'est l'Homme en personne. Mais, être de désir et de passion pure, il entend par là un homme semblable à lui-même sans avoir la moindre idée de l'homme divin, transfiguré. Par son coup d'œil d'homme d'action, il a prise sur le monstre, le terrasse, s'impose au peuple, devient roi. Mais les Dieux lui préparent le châtiment encouru par sa présomption et sa violence. Sans le savoir, il a tué son père, épousé sa mère. Cette découverte le précipite du sommet de la prospérité dans le plus effroyable abîme. La beauté spirituelle du drame consiste dans le contraste entre le devin Tirésias, qui, privé de la vue extérieure, mais doué de la voyance de l'esprit, pénètre toute la trame de la destinée, et Œdipe, qui, avec ses yeux ouverts, ne voit que l'apparence des choses et se jette comme un fauve dans les pièges tendus. Si *Œdipe-Roi* nous montre le châtiment de la présomption, *Œdipe à Colone* nous présente dans le vieillard errant, fugitif, accablé de tous les maux et conduit par sa noble fille, la purification de l'homme par la douleur héroïquement supportée. A force de souffrir avec courage et conscience, le roi proscrit et aveugle est devenu lui aussi un voyant de l'âme et porte autour de sa tête chauve une auréole de consolation et d'espérance où rayonne la grâce divine. Œdipe ainsi transfiguré est devenu presque un saint. Après cela nous ne nous étonnons plus de contempler dans la sublime Antigone la fleur exquise du pur amour humain, une chrétienne avant la lettre.

Le chef-d'œuvre de Sophocle justifie donc parfaitement les judicieuses réflexions de Fabre d'Olivet. « Sortie tout entière du fond des Mystères, la tragédie possédait un sens moral que les initiés comprenaient. Voilà ce qui la mettait au-dessus de tout ce que nous pourrions imaginer aujourd'hui, ce qui lui donnait un prix inestimable. Tandis que le vulgaire, ébloui seulement par la pompe du spectacle, entraîné par la beauté des vers et de la musique, se livrait à une jouissance fugitive, le sage goûtait un plaisir plus pur et plus durable en recevant la vérité au sein même des illusions mensongères des sens. Ce plaisir était d'autant plus grand que l'inspiration du poète avait été

plus parfaite et qu'il avait mieux réussi à bien faire sentir l'esprit allégorique, sans trahir le voile qui le couvrait. »

Si toute la puissance des Mystères rayonne à travers l'œuvre d'Eschyle et de Sophocle, nous n'en trouvons plus trace dans celle de leur illustre rival et successeur Euripide. D'un moment à l'autre, les flambeaux sacrés, qui conduisent à la lumière heureuse, se sont éteints, et nous tâtonnons dans les ténèbres du destin aveugle qu'éclairent seulement les torches des passions et les feux rouges du Tartare. D'où vient ce brusque changement? La raison en est facile à trouver. Contemporain du Titan Eschyle et du divin Sophocle, aussi poète qu'eux à sa manière, leur égal, leur supérieur peut-être par certaines qualités, par sa sensibilité frémissante, par la limpidité merveilleuse de son style et par la richesse ingénieuse de son imagination, Euripide n'en appartient pas moins à un autre monde, au nôtre beaucoup plus qu'à celui de l'antiquité par le tour de son esprit et la nature de son âme. Non seulement il ne se rattache par aucun lien à Éleusis, mais il est disciple fervent de Socrate, qui refusa de se faire initier, parce que, disait-il, il ne voulait pas savoir des choses communiquées sous le serment du silence et qu'il n'aurait pas le droit de discuter en public. Socrate croyait fermement et enseignait que le raisonnement seul peut atteindre la vérité et que la logique rigoureuse, sans l'aide d'aucune autre faculté, mène infailliblement à la vertu comme au bonheur. Il tourne le dos à l'antique voyance, mère de la sagesse primordiale et de toutes les religions antiques; il ignore l'intuition, créatrice des philosophies synthétiques; il sourit finement de l'inspiration, source de la poésie et des arts. Il ne voit de salut que dans l'observation, dans l'analyse et dans la dialectique. Par là il est véritablement et authentiquement, comme l'a dit Nietzsche, le père du rationalisme intransigeant et du positivisme moderne. Or Euripide, quoique poète et poète de génie, est le disciple le plus fanatique de ce maître du doute. On dirait qu'il n'écrit que pour ce spectateur unique. Car Socrate, qui ne va jamais au théâtre, y va pour écouter les tragédies d'Euripide. Quel plaisir raffiné pour lui d'entendre les chœurs et les personnages de son disciple reproduire ses syllogismes, où l'esprit se prend comme dans une souricière, et paraphraser son scepticisme démolisseur ; sa face de Silène s'épanouit et son œil de Cyclope

s'allume devant ce spectacle. Les Dieux ont beau descendre du ciel sur leurs chars dorés et déclamer des vers pompeux sous leurs masques peints. Dans leurs discours contradictoires, l'infatigable raisonneur voit l'Olympe tomber en poussière et s'évanouir toute la fantasmagorie mythologique. Aussi applaudit-il à tout rompre à ce passage d'un chœur d'*Hippolyte* : « Certes, la prévoyance des Dieux, quand elle s'impose à ma pensée, m'ôte mes inquiétudes ; mais à peine pensé-je l'avoir comprise que j'y renonce en voyant les misères et les actions des mortels. »

Ce mot fait voir l'abîme qui sépare l'œuvre d'Euripide de celle de ses prédécesseurs. Mêmes sujets, mêmes personnages, mêmes décors ; toute la légende homérique ; mais le sentiment religieux et la compréhension profonde de la vie ont disparu. Malgré la connaissance des passions, malgré le charme incomparable de la langue et d'innombrables beautés de détail, on n'y sent plus ce vaste coup d'œil qui embrasse l'ensemble de la destinée humaine et en perce le fond en pénétrant dans son au-delà. Le génie des Mystères n'est plus là, et, sans lui, tout se rapetisse, se ride, se flétrit et tombe en loques. — Le chœur a cessé d'être l'œil et la voix des Dieux, il ne représente plus que le peuple, la masse flottante, le vil troupeau, le vieillard tremblieur et crédule, le citoyen *Démos* d'Aristophane. — Quant à ses héros, on a dit justement qu'Euripide « a mis le spectateur sur la scène. » Tous les grands personnages, dans lesquels le mythe glorifia les fondateurs de la civilisation grecque ont baissé d'un ou de plusieurs degrés dans l'échelle sociale. Hercule, ce type de l'initié dans ses douze travaux, est devenu un bon vivant généreux, mais vulgaire et grossier ; Jason, le conquérant de la Toison d'Or, un lâche pleurnicheur. A peine les Achille, les Oreste, les Pylade conservent-ils leur dignité. Euripide a créé des vierges exquises, mais ses caractères d'hommes sont en général faiblement tracés. Là où il est passé maître c'est dans la peinture des passions elles-mêmes quand elles sont devenues maîtresses de l'âme et qu'elles se substituent à l'individualité. De là les amantes féroces, Phèdre et Médée et la rugissante Hécube, tigresse des vengeances maternelles. — Reste le pathétique dont Euripide est l'inventeur. Personne ne sait comme lui exciter la pitié, faire couler les larmes, mais c'est une pitié inféconde et débilitante, qui ne laisse au cœur

ni force, ni consolation. On peut dire que l'esthétique d'Euripide, résultat de sa philosophie, se réduit au pathétique sans lumière, au tragique inexpliqué de la vie. Il ne nous en a pas moins légué deux chefs-d'œuvre, dont le théâtre moderne s'est fréquemment inspiré, *Hippolyte* et *Iphigénie en Aulide*, et où il atteint le comble de l'émotion. Mais si l'on va au fond de ces drames, on voit qu'ils sont la condamnation involontaire de la philosophie dont Euripide s'est fait le porte-voix. Hippolyte, le chaste et fier adolescent, adorateur de Diane, injustement accusé d'inceste par son père et tué à sa prière par Neptune; Iphigénie, la tendre vierge, sacrifiée par un père barbare et une armée superstitieuse; ces deux victimes ne prouvent-elles pas qu'une civilisation purement intellectuelle, et qui ne connaît pas les vrais Dieux, est forcée pour subsister d'immoler ses plus nobles enfans?

Rien de plus tragique et de plus singulier que la destinée d'Euripide lui-même. Après une vie de gloire et de succès continus, il fut appelé à la cour du roi de Macédoine, Archélaüs. Là il composa sa tragédie des *Bacchantes*, qui est la négation absolue de son esthétique et de sa philosophie anti-mystique. Car on y voit le roi Penthée déchiré par les Bacchantes après avoir nié la divinité de Dionysos et la nécessité de ses Mystères incompréhensibles. Le Dieu magicien des métamorphoses fut-il satisfait de cette palinodie tardive? Il semblerait que non, s'il faut en croire le bruit qui courut dans Athènes. On prétendit que, dans une promenade solitaire, l'hôte illustre du roi de Macédoine fut déchiré par une bande de molosses. Là-dessus le symbolisme hardi des partisans attardés d'Eschyle eut beau jeu. Ils affirmèrent que les passions sauvages, déchaînées par Euripide sur le théâtre de Bacchus et avec lesquelles il avait si habilement joué pendant sa longue vie, étaient entrées dans les chiens de la Thrace pour se jeter sur leur maître, comme les bêtes fauves qui finissent presque toujours par dévorer leur dompteur. Profonde et dernière ironie, disaient-ils, des Dieux qu'il avait offensés!

Fabre d'Olivet, ce grand penseur oublié, a porté sur Euripide un jugement remarquable. Je le cite, malgré sa sévérité excessive, parce qu'il donne en quelques traits un tableau magistral de l'effondrement de la tragédie, après qu'elle eut perdu les règles et la tradition d'Éleusis: « Si les lois qu'on avait

d'abord promulguées contre ceux qui, en traitant des sujets tragiques, en avilissaient le sens mystérieux, avaient été exécutées, on n'aurait point souffert qu'Euripide eût peint tant de héros dégradés par l'adversité, tant de princesses égarées par l'amour, tant de scènes de honte, de scandale et de forfaits ; mais le peuple, déjà dégradé et voisin de la corruption, se laissait entraîner par ces tableaux dangereux, et lui-même courait au-devant de la coupe empoisonnée qui lui était offerte. C'est au charme même de ces tableaux, au talent avec lequel Euripide savait les colorer qu'on doit attribuer la décadence des mœurs athéniennes, et la première atteinte qui fut portée à la pureté de la religion. Le théâtre devenu l'école des passions et n'offrant plus à l'âme aucune nourriture spirituelle, ouvrit une porte par laquelle se glissèrent, jusque dans les sanctuaires, le mépris et la dérision des Mystères, le doute, l'audace la plus sacrilège et l'entier oubli de la Divinité. »

Merveille de l'art vivant, la tragédie nous est apparue comme la fleur du miracle hellénique et le dernier mot du génie grec. J'ai montré comment le mythe de Dionysos lui donna naissance, que les Mystères d'Éleusis inspirèrent ses chefs-d'œuvre, et qu'elle tomba dans une décadence rapide aussitôt qu'elle cessa de les comprendre. Une conclusion s'impose sur le rapport de ces deux institutions, conclusion qui nous ouvrira une perspective sur la vraie mission du théâtre et sur son possible avenir dans l'humanité.

La tragédie est, selon le mot d'Aristote, *une purification* (κάθαρσις) *par la terreur et la pitié*. Cette formule est parfaite dans sa concision. Seulement, elle demande à être expliquée. Pourquoi la terreur et la pitié, qui dans la vie réelle sont des impressions déprimantes, deviennent-elles dans la grande tragédie grecque des forces réconfortantes et purificatrices ? Parce qu'elles présentent au spectateur *les épreuves de l'âme* qui la rendent propre à l'assimilation des vérités consolantes et sublimes, en lui arrachant voile après voile. Sans la claire compréhension de ces épreuves, les affres de la terreur et l'élan de la sympathie demeurent impuissans. Mais la lustration de l'âme qui succède au frisson tragique, y produit une embellie où pénètrent les rayons d'une vérité et d'une félicité inconnues. Le but des Mystères d'Éleusis était de communiquer cette vérité elle-même à l'initié par l'expérience personnelle, par de clairs concepts

et des images parlantes. L'initiation et les fêtes d'Éleusis donnaient à ceux qui savaient les comprendre la clef des contradictions et des terreurs de la vie. Ainsi les deux institutions se complétaient et s'entr'aidaient. Dans Eschyle et dans Sophocle on entrevoyait la paix et la lumière au delà de la terreur et de la pitié. Dans Euripide, le dialecticien et le sophiste, qui appartient déjà à la civilisation purement intellectuelle et rationaliste dont Socrate est la cheville ouvrière, nous trouvons la terreur et la pitié sans leur efficacité transcendante, c'est-à-dire sans l'illumination et sans l'apaisement psychique qu'elles possédaient dans le drame primordial d'Éleusis et qu'avait conservés dans une large mesure le drame d'Eschyle et de Sophocle. L'homme dans Euripide apparaît la victime du hasard ou de l'arbitraire divin. On peut dire que la terreur et la pitié deviennent plus poignantes dans ce concept de la vie, mais elles y perdent leur vertu ennoblissante, leur pouvoir éducateur. On sort élargi et rajeuni d'une tragédie d'Eschyle ou de Sophocle; on sort ému, mais accablé, d'un mélodrame d'Euripide. Malgré la grandeur du poète et de l'artiste, il y manque le souffle divin.

L'idéal de l'art serait de joindre, dans la plénitude de la vie, à la terreur et à la pitié salutaires de la tragédie, les révélations consolantes que la Grèce a trouvées dans ses Mystères et particulièrement dans le drame éleusinien. L'histoire sans doute ne se recommence pas et on ne nage pas deux fois dans le même fleuve, comme disait Héraclite; mais, au cours des âges, les idées et les choses reviennent en métamorphoses incessantes et en formes imprévues. Malgré le voile opaque dont nous enveloppe notre civilisation matérialiste, il n'est pas impossible que le miracle hellénique ait des avatars et des renaissances surprenantes. Les créations nouvelles sortent quelquefois du profond et douloureux désir d'un passé à jamais perdu. Elle brûle encore en nous tous l'inextinguible nostalgie de la tragédie grecque, sur laquelle flotte, — espérance immortelle, — la lumière sublime d'Éleusis.

ÉDOUARD SCHURÉ.

LA
FLOTTE AÉRIENNE FRANÇAISE

Au mois de septembre de l'année dernière, j'ai entretenu les lecteurs de la *Revue des Deux Mondes* de la crise de l'aéronautique française ; j'en rappelle brièvement les phases.

A la suite des exploits des aviateurs en 1909, notamment de la traversée de la Manche par Blériot au mois de juillet et du succès extraordinaire du premier meeting d'aviation à la Grande Semaine de Champagne au mois d'août de la même année, les manœuvres du Bourbonnais, auxquelles avait figuré avec honneur le dirigeable *République*, nous confirmaient dans cette opinion que, décidément, la France était en train de conquérir l'empire de l'air. Coup sur coup, des événemens inattendus vinrent jeter le trouble dans nos esprits. Ce fut, d'abord, la mort en aéroplane du capitaine Ferber, l'un des pionniers de l'aviation ; puis, la catastrophe du dirigeable *République*, perdu corps et biens, à la fin des manœuvres, pendant son voyage de retour à son port d'attache. Enfin, quelques semaines plus tard, nos voisins d'outre-Rhin mobilisaient une escadre aérienne, composée de plusieurs dirigeables, qui exécutait de véritables manœuvres militaires à longue durée. Les initiés savaient qu'il nous eût été impossible, par suite de circonstances diverses, de faire un effort semblable et de le réussir. Il y avait donc une nation capable de réaliser, dans l'atmosphère, des exploits supérieurs aux nôtres ; cette nation était l'Allemagne, et c'était ouvertement avec des intentions militaires qu'elle songeait à utiliser ses aéronefs.

Certes, il y avait de quoi frapper l'opinion publique en France, et elle fut émue à bon droit. Toutefois, pendant des semaines et des mois, son émotion parut stérile ; on écrivit, on parla, on s'agita beaucoup, mais aucun résultat tangible n'apparaissait. Le ministère de la Guerre, chargé des destinées de notre flotte aérienne, semblait hésitant ; l'organisation de notre service d'aéronautique militaire était compliquée et incohérente ; il fallait, avant tout, le modifier, si l'on voulait aboutir à quelque chose. On se souvient de la vigoureuse intervention du docteur Reymond, à la tribune du Sénat, au mois de mars 1910 ; appuyé par son éminent collègue, le général Langlois, soutenu par l'unanimité de l'assemblée, il mit le ministre de la Guerre en demeure de compléter notre flotte aérienne en dirigeables, de favoriser les progrès de l'aviation naissante et l'utilisation militaire des aéroplanes, enfin, d'organiser d'une façon solide notre service aéronautique, en réunissant dans une même main toutes les attributions alors enchevêtrées d'une manière inextricable.

Lorsque, au mois de septembre 1910, j'écrivais l'article auquel je fais allusion au début de celui-ci, ces invitations impératives n'avaient pas encore abouti à un résultat formel, mais on pressentait cet aboutissement. On savait que des commandes de dirigeables avaient été faites de divers côtés ; d'autre part, les exploits de nos officiers aviateurs, pendant le Circuit de l'Est et les manœuvres de Picardie avaient été une véritable révélation ; enfin, tout le monde disait que le service aéronautique militaire allait prochainement être unifié et fortement organisé. Je pouvais donc terminer mon article par des paroles d'espoir, et annoncer que, si nous venions de traverser une crise, nous étions sur le point d'en sortir à notre honneur. Ces heureuses prévisions se sont-elles réalisées ? C'est ce que je voudrais examiner aujourd'hui.

I

Au point de vue administratif, le desideratum exprimé vigoureusement par le sénateur Reymond, — qui ne faisait d'ailleurs, en mars 1910, que formuler les aspirations unanimes de tous ceux qui avaient à cœur le développement de notre aéronautique militaire, — est devenu une réalité.

Dans les derniers mois de l'année 1910, on créa, au ministère de la Guerre, l'Inspection générale permanente de l'Aéro-

nautique militaire. A sa tête, fut placé le général de division Roques, qui, depuis plusieurs années, en qualité de directeur du Génie au ministère, avait eu à traiter les questions se rattachant à la navigation aérienne.

On lui donna la haute main sur tout le personnel et le matériel aéronautique. Pour les établissemens et les troupes stationnés dans le gouvernement militaire de Paris, il exerce une autorité complète : les établissemens de province dépendent, pour les mesures d'ordre et de police, des généraux commandant des corps d'armée, mais c'est au général Roques qu'appartient le soin de les pourvoir en matériel, c'est lui qui donne les ordres au personnel et est chargé de l'apprécier et de le noter.

L'Inspection générale permanente d'Aéronautique militaire constitua, dès son début, un rouage important. Indépendamment d'un état-major assez nombreux, le général Roques a, sous ses ordres, trois collaborateurs principaux. A Versailles, le colonel Hirschauer, commandant les troupes d'aéronautique militaire, est le chef des compagnies d'aérostiers réparties actuellement en deux bataillons, l'un à Reims, l'autre à Versailles ; il a aussi sous ses ordres les officiers pilotes aviateurs, ainsi que l'équipage des dirigeables. A Meudon, le lieutenant-colonel Bouttieaux, directeur du matériel aéronautique militaire, est chargé de l'achat, de la construction, des réparations et de l'entretien du matériel plus lourd et du matériel plus léger que l'air. Indépendamment des aéroplanes et des dirigeables, qui forment naturellement la plus grosse part de ce matériel, il a encore à s'occuper des ballons sphériques, libres ou captifs, et des cerfs-volans. Enfin, à Vincennes, le lieutenant-colonel Estienne est à la tête d'un établissement d'aviation militaire, où l'on s'occupe surtout des services que les aéroplanes peuvent rendre à l'artillerie.

Sur différens points du territoire existent des établissemens de diverses natures. Pour les dirigeables, on a édifié de grands hangars, pouvant les loger tout gonflés, pourvus d'appareils à produire l'hydrogène ou de récipiens pour l'emmagasiner, munis d'approvisionnemens, de rechanges et d'outillage de toute nature ; le tout servi par un personnel compétent. Pour les aéroplanes, on a installé ce qu'on appelle des centres d'aviation militaire, qui sont à la fois des lieux de remisage et d'entretien des appareils et des écoles pour la formation des pilotes. Je ne

parle que pour mémoire des dépôts de ballons libres et des parcs de ballons captifs.

Voici donc, en gros traits, quelle est l'organisation du nouveau service.

Tous ceux, — et je me fais gloire d'avoir été du nombre, — qui ont poussé à l'unification de notre aéronautique militaire, fondaient un grand espoir sur l'adoption de cette mesure. L'événement a-t-il justifié leurs prévisions? On pourrait en douter, car depuis quelque temps on entend parler à mots couverts de la nécessité de modifier plus ou moins profondément l'état de choses actuel, et de donner l'autonomie à certains des tronçons qu'on a eu tant de peine à rassembler en 1910. Il faut vraiment que nous ayons en France la manie du changement pour songer à bouleverser, après un an d'existence, une organisation que tout le monde appelait naguère de tous ses vœux.

Que reproche-t-on, aujourd'hui, à l'Inspection permanente d'Aéronautique militaire? Il est difficile de le savoir exactement, car les critiques les plus contradictoires ont été formulées contre elle. Tantôt, en effet, on l'accuse de gaspiller, pour la construction de dirigeables inutiles, l'argent qu'on pourrait employer beaucoup mieux à faire des aéroplanes; tantôt, on l'accuse de trop négliger les dirigeables, et de laisser l'Allemagne ou l'Italie prendre le pas sur nous.

En ce qui concerne les aéroplanes, on lui reproche de ne pas avoir de modèle uniforme, de ne pas avoir pris parti pour les *monoplaces* ou les *biplaces;* d'autres, au contraire, déplorent sa préférence systématique pour ce dernier type, préférence bien démontrée, d'après eux, par ce concours militaire de Reims, où l'on ne s'occupa que de ce qu'on pourrait appeler les poids lourds d'aviation. On l'accuse également de ne pas avoir suffisamment développé l'importance de notre aviation, tant au point de vue du nombre des appareils que de celui des pilotes.

Je ne parlerai pas des critiques secondaires, concernant les ballons captifs et les cerfs-volans.

Mais, à côté de ces reproches d'ordre technique, il y a une accusation plus grave que l'on formule, c'est que l'Inspection générale permanente d'Aéronautique militaire est complètement inféodée au Génie. Son chef sort, en effet, de cette arme, et il en est de même de la plupart des officiers et de tous les hommes de troupe qui y sont attachés. Quand on a créé ce nou-

veau service, on a proclamé hautement que l'aviation n'était le monopole d'aucune arme, qu'en matière aussi nouvelle il fallait faire appel à toutes les bonnes volontés; malgré ces belles paroles, l'inspection permanente d'aéronautique n'est qu'une étiquette trompeuse, et c'est toujours le Génie qui a la haute main sur notre flotte aérienne. Or, en se rappelant comment cette arme a, dans ces dernières années, semblé prendre à plaisir d'entraver les progrès de notre aéronautique militaire, on peut tout craindre pour l'avenir, lorsqu'on la voit, encore aujourd'hui, maîtresse des destinées de notre flotte aérienne.

Faut-il donc déclarer, comme dans une opérette bien connue, que ce n'était pas la peine assurément de changer de gouvernement? Faut-il proclamer, après un an d'expérience, la faillite de l'organisation actuelle de notre service d'aéronautique? C'est peut-être ce que quelques-uns pensent; je suis, pour mon compte, d'un avis tout à fait opposé, et vais essayer de faire partager ma conviction au lecteur.

II

Notre flotte aérienne doit-elle être constituée de dirigeables ou d'aéroplanes? C'est une discussion déjà ancienne, et je l'ai poussée suffisamment à fond l'année dernière pour me dispenser de la reprendre complètement aujourd'hui; je me bornerai à rappeler les points fondamentaux de la question, et à en faire l'application à l'état actuel de l'aéronautique.

L'aéronef militaire idéal, c'est-à-dire celui auquel on demandera d'exécuter de grandes reconnaissances stratégiques, ayant pour but de renseigner notre état-major sur les positions occupées par les armées ennemies, devra, pour remplir sa mission, posséder un rayon d'action d'au moins 600 kilomètres; il devra, en outre, pouvoir passer la plus grande partie de son voyage aérien à une altitude supérieure à 1 500 mètres, pour avoir des chances sérieuses d'échapper aux projectiles; il devra, enfin, posséder une vitesse propre, c'est-à-dire, par rapport à l'air ambiant supposé immobile, aussi considérable que possible.

Sous ce dernier rapport, les aéroplanes ont, dès leur naissance, possédé une supériorité incontestable sur les dirigeables; depuis, leurs vitesses se sont augmentées, celles des dirigeables aussi, mais dans des proportions moins fortes. S'il n'y avait pas

d'autres considérations à envisager, l'hésitation ne serait pas possible, c'est aux aéroplanes qu'il faudrait donner la préférence.

Il convient néanmoins de remarquer que, dans ces derniers temps, les vitesses des dirigeables, qui ne dépassaient guère 45 à 50 kilomètres, se sont accrues notablement, et on cite, en Allemagne et en Italie, des dirigeables ayant pu faire en air calme 70 et 75 kilomètres à l'heure. C'est évidemment un beau résultat; mais les aéroplanes ont atteint depuis longtemps ces vitesses, et les dépassent fréquemment : témoin Weymann, le vainqueur du concours militaire de Reims, grâce à une vitesse effective de près de 117 kilomètres, ce qui suppose une vitesse propre supérieure certainement à 120.

Au point de vue de l'altitude, il y a deux ans, ni les dirigeables, ni les aéroplanes ne possédaient les qualités nécessaires, mais la supériorité appartenait aux dirigeables ; depuis, ils ont fait des progrès les uns et les autres, et tous deux peuvent dépasser l'altitude de 1 500 mètres, et s'y maintenir pendant une durée suffisante. Ce sont même aujourd'hui les aéroplanes qui, sous ce rapport, ont encore la supériorité.

Mais il n'en est pas de même au point de vue du rayon d'action. C'est à titre tout à fait exceptionnel que les aéroplanes ont effectué, jusqu'à présent, des parcours voisins de 600 kilomètres, et encore ce sont des aéroplanes monoplaces, c'est-à-dire à un seul voyageur, qui, ainsi que nous le verrons plus loin, ne sauraient convenir aux reconnaissances stratégiques. En revanche, les dirigeables ont récemment accompli des voyages de longue durée : tout le monde se souvient du magnifique exploit de l'*Adjudant-Réau* qui resta 21 heures 20 minutes en l'air, en parcourant plus de 989 kilomètres, d'après l'itinéraire : Issy, Paris, Épernay, Châlons, Verdun, Toul, Épinal, Remiremont, Épinal, Vesoul, Langres, Troyes, Provins, Issy. A l'heure actuelle, on peut dire que, seuls, les dirigeables sont capables d'effectuer les grandes reconnaissances stratégiques; il leur suffit pour cela d'avoir un volume assez grand, et tout le monde est d'accord aujourd'hui pour fixer ce volume au minimum à 8 000 mètres cubes. Ce seront les croiseurs de notre flotte aérienne.

Certes, les dirigeables sont des engins coûteux, encombrans, exigeant pour leur manœuvre un personnel important ; c'est une affaire entendue, mais du moment où ils sont encore actuel-

lement les seuls à pouvoir rendre certains services, il faut bien se résigner à faire, pour s'en procurer, les sacrifices nécessaires.

Ajoutons qu'ils ont des qualités propres. S'ils peuvent moins que les aéroplanes affronter des vents d'une vitesse déterminée, ils sont beaucoup moins sensibles qu'eux aux remous de l'atmosphère. Ces remous, les aéroplanes les redoutent par-dessus tout; ils sont la cause de nombreux accidens, et, dans la pratique, ce n'est guère qu'aux heures du début et de la fin de chaque journée que les aviateurs exécutent leurs évolutions; vers midi, ils jugent plus prudent de rester à terre; la nuit, jusqu'ici, ils ne se sont pas risqués à voler, craignant à juste titre le danger des atterrissages sur un terrain qu'on ne voit pas. Les dirigeables, au contraire, marchent à toutes les heures de la journée, et une grande partie du voyage de l'*Adjudant-Réau* s'est effectué pendant la nuit. On a même fait, à ce propos, une remarque importante au point de vue de la guerre, à savoir que ce voyage nocturne est resté inaperçu, même lorsque, comme à Verdun, la garnison avait été prévenue du passage de l'aéronef.

Faut-il rappeler que le dirigeable offre à ses voyageurs une installation plus confortable, permettant de faire à son aise des observations, de prendre des croquis, de faire des photographies? Ajouterons-nous qu'il permet l'emploi d'appareils de télégraphie sans fil à grande portée, grâce auxquels, pendant son voyage déjà cité, l'*Adjudant-Réau* a pu donner constamment de ses nouvelles à la Tour Eiffel? Toutes ces considérations s'ajoutent pour démontrer la nécessité des gros dirigeables, seuls outils convenables aujourd'hui pour les reconnaissances à longs parcours.

Il n'y a donc rien à changer aux conclusions formulées à ce sujet l'année dernière et il y a deux ans. Mais il faut se rappeler que chaque jour diminue la supériorité du dirigeable sur l'aéroplane, et qu'il viendra certainement une époque où elle n'existera plus. Au concours militaire de Reims, tous les appareils classés ont pu faire un voyage aller et retour de 300 kilomètres, c'est donc la moitié du rayon d'action demandé aux croiseurs aériens; rien ne dit que, l'année prochaine ou dans deux ans, ils n'arriveront pas à faire les 600 kilomètres exigés. Alors, on pourra se demander s'il faut encore construire et entretenir des dirigeables, qui n'auront peut-être plus à leur actif

que les avantages d'ordre secondaire dont nous parlions tout à l'heure. Mais, en attendant, on ne peut que répéter l'aphorisme formulé il y a deux ans par M. Painlevé : « Abandonner les dirigeables serait une imprudence. »

D'ailleurs, si la France peut avoir la prétention légitime de marcher à la tête des nations au point de vue de la navigation aérienne, elle doit néanmoins regarder ce qui se passe à l'étranger. Or, les deux nations qui, après elle, sont incontestablement à la tête du mouvement, l'Italie et l'Allemagne, construisent des dirigeables et s'en servent journellement. Les Italiens viennent d'en envoyer en Tripolitaine, et nous avons incidemment signalé plus haut que c'était chez nos émules de ces deux nations que les dirigeables avaient obtenu les plus grandes vitesses.

D'après ce que j'ai pu savoir, c'est en Italie que l'on trouve les meilleurs spécimens de dirigeables militaires, qui, en particulier, sont étudiés d'une façon remarquable au point de vue de la rapidité de gonflement et d'arrimage : en vingt-quatre heures, un dirigeable peut être gonflé et mis en service, il peut dans le même temps être dégonflé et emballé. Nous ne pourrions peut-être pas en faire autant à l'heure actuelle, et si nous avons quelques perfectionnemens à prendre chez nos voisins, nous ne devons pas hésiter à le faire. Les officiers éminens qui dirigent en Italie le service aéronautique reconnaissent d'ailleurs hautement tout ce qu'ils doivent à nos ingénieurs et au colonel Renard en particulier, dont ils se proclament les élèves ; ne craignons pas de leur emprunter, à notre tour, ce qu'ils peuvent avoir de bon.

Je ne pense donc pas qu'on puisse reprocher à l'Inspection permanente militaire d'Aéronautique d'avoir gaspillé les deniers de l'État en commandant des dirigeables. Je serais plutôt tenté de lui faire le reproche inverse. D'ailleurs, en admettant même qu'on a eu tort de continuer en 1911 de construire des dirigeables, la responsabilité n'en incomberait pas à l'Inspection permanente, qui n'a fait que se conformer en cela aux votes du Parlement.

III

Une des critiques les plus souvent formulées contre notre marine militaire a été la diversité des types de nos bâtimens de

guerre. On a fait ressortir notamment l'inconvénient des escadres hétérogènes : pour rester groupés, il faut, en effet, que les bâtimens rapides limitent leur vitesse à celle des plus lents de leurs compagnons; d'autre part, l'amiral qui commande une de ces escadres a en main des outils de puissance inégale et est gêné dans son action par la nécessité de ne demander à chacun d'eux que ce qu'il peut faire. Il en est de même, dit-on, en aéronautique militaire, et il est déplorable de voir la diversité des modèles d'aéroplanes actuellement en service dans l'armée.

Ces critiques seraient certainement fondées s'il était possible, à l'heure actuelle, de proclamer la supériorité incontestable d'un type d'aéroplane sur un autre : mais ceux qui les formulent oublient que l'aviation est une chose bien nouvelle, et que les types d'appareils n'ont pas encore eu le temps d'être bien fixés. L'aviation se trouve aujourd'hui dans un état analogue à celui de l'automobilisme il y a une quinzaine d'années : il y avait alors des voitures mues par l'électricité, d'autres par la vapeur, d'autres par l'essence de pétrole ; parmi ces dernières, on voyait des moteurs à cylindre vertical, d'autres à cylindre horizontal, les uns étaient placés en avant, les autres en arrière, sous le siège des voyageurs; la plus grande variété régnait dans les organes de transmission, les freins, les appareils de graissage et de carburation, etc. Peu à peu, les dispositions défectueuses ont été éliminées, celles dont l'expérience a démontré le bon fonctionnement ont été généralement adoptées, et aujourd'hui, à part la carrosserie qui varie à l'infini, tous les automobiles se ressemblent au point de vue mécanique ; tout au plus peut-on les grouper en trois ou quatre types différens, suivant qu'on cherche à obtenir surtout de la vitesse, ou de la capacité de transport, ou du confortable dans l'installation des voyageurs.

Il en sera certainement de même des aéroplanes dans quelque temps, mais aujourd'hui nous n'en sommes pas encore là. Si l'on demandait, à ceux qui reprochent à notre service d'aéronautique militaire de ne pas avoir un type uniforme d'appareils d'aviation, quel est le type qu'à leur avis on aurait dû adopter, ils seraient bien embarrassés pour répondre. Si on avait posé cette question, à la fin de 1908, non pas au suffrage universel, mais à celui des personnes compétentes, la grande majorité aurait répondu que c'était l'aéroplane Wright qui réalisait le type idéal. Six mois après, à la fin de

juillet 1909, on aurait proclamé la supériorité du monoplan Blériot, qui venait de traverser la Manche. Un mois plus tard, au cours de la Grande Semaine de Champagne, on aurait successivement prôné le monoplan Antoinette, puis le biplan Farman. Les meetings d'aviation de 1910 semblaient, d'une manière générale, établir la supériorité des monoplans, et au Circuit de l'Est, au mois d'août de la même année, les triomphateurs furent deux monoplans Blériot; néanmoins, les biplans Farman et Sommer, entre les mains de nos officiers aviateurs, firent très bonne figure à la même époque, aux manœuvres de Picardie. En 1911, pendant les grandes épreuves Paris-Madrid et Paris-Rome, ainsi que pendant le Circuit Européen, les monoplans obtinrent les premières places; mais fallait-il choisir des Blériot, des Morane, des Deperdussin? On eût été embarrassé de le dire. D'ailleurs, un certain nombre de biplans figurèrent avec honneur dans les mêmes épreuves.

Lorsqu'il s'agit, comme dans ces concours, de récompenser une qualité unique, — la vitesse, — il est facile d'établir un classement; mais, au point de vue militaire, il n'en est pas de même, et tel appareil moins rapide qu'un autre pourra être préférable au point de vue de la stabilité, de la facilité d'observation, etc. Que pouvaient faire en pareille occurrence les officiers chargés de constituer notre flotte d'aéroplanes? S'adresser à tous les constructeurs d'appareils ayant suffisamment prouvé leurs qualités, et compter sur l'expérience qu'on acquerrait dans l'armée pour se prononcer sur la supériorité de tel ou tel modèle. C'est ce qu'on fit; on acheta des Henri Farman, des Maurice Farman, des Sommer, des Bréguet, des Blériot, des Deperdussin, des Morane, des Nieuport, etc., et on les mit en service entre les mains des pilotes militaires. Je ne sais pas encore quelles conclusions on a tirées de cette expérience, qui sans doute n'est pas terminée et ne pourra l'être avant un an ou deux; quoi qu'il en soit, les appareils militaires existans peuvent tous, entre les mains des habiles officiers aviateurs que nous possédons, rendre d'excellens services. De l'un à l'autre, c'est une question de nuance, et si l'on interroge les principaux intéressés, c'est-à-dire les pilotes militaires, la plupart d'entre eux prônent l'appareil dont ils ont l'habitude, ce qui prouve qu'aucun d'eux n'est foncièrement mauvais.

On a fait grand reproche à l'Inspection permanente d'Aéro-

nautique d'avoir acheté quelques appareils qui sont actuellement inutilisables; il serait plus exact de dire qu'ils sont inutilisés, parce que leur acquisition remontant déjà à une époque lointaine (en aviation, cette expression veut dire de un à deux ans), on les a laissés de côté pour se servir d'aéroplanes plus modernes, et par conséquent plus perfectionnés. D'ailleurs, ainsi qu'on peut le voir dans le rapport de M. Clémentel sur le budget de la Guerre, il y a eu, en tout, quatre aéroplanes rentrant dans cette catégorie; ils ont été commandés à la fin de 1910, et livrés au commencement de 1911; après les premiers essais, ils ont été reconnus d'un emploi dangereux, et on a décidé de ne s'en servir qu'après les avoir transformés. Je me demande quels reproches on aurait adressés à l'administration de la Guerre si elle avait laissé ces appareils en service, tels quels, au risque de causer la mort de quelques aviateurs de plus? Pour rassurer, d'ailleurs, les censeurs très soucieux des deniers de l'État, nous leur dirons que ces aéroplanes défectueux représentent 2 pour 100 du nombre total des appareils, et 3 pour 100 de la dépense globale nécessitée par leur achat. Ce qui m'étonne, pour mon compte, c'est que notre service d'aéronautique militaire n'ait pas commis de plus nombreuses erreurs de ce genre.

On doit, à l'heure actuelle, considérer la diversité des aéroplanes en service dans l'armée comme un mal inévitable pendant quelque temps encore; mais on a cherché à en atténuer les inconvéniens par deux mesures excellentes, l'une d'ordre technique, l'autre d'ordre administratif.

La première consiste à imposer, autant que possible, aux constructeurs des mécanismes de commandes analogues, de façon que dans un biplan comme dans un monoplan, dans un Blériot comme dans un Bréguet, le pilote ait toujours les mêmes gestes à faire, qu'il manœuvre des leviers, des volans ou des pédales de disposition semblable, pour obtenir un résultat déterminé. En passant d'un appareil à l'autre, le pilote ne sera pas désorienté, et les réflexes qu'il aura pu acquérir sur un aéroplane lui serviront sur tous. Des difficultés pratiques se sont opposées à la réalisation complète de ce desideratum, mais on en poursuit sérieusement l'application, et c'est déjà un fait acquis su un certain nombre d'aéroplanes différens.

L'autre mesure consiste à grouper dans une même escadrille aérienne des appareils identiques; de cette manière, possédant

à peu près la même vitesse, les aéronefs d'une même escadrille pourront rester groupés sans ralentir leur allure générale, et le commandant de cette unité volante saura qu'il peut demander à tous sensiblement les mêmes efforts et obtenir de chacun de ses aéroplanes des résultats de même ordre.

IV

Nous arrivons maintenant à la grande querelle actuelle des *monoplaces* et des *biplaces*. Il ne faudrait pas confondre ces deux expressions nouvelles avec celles qui sont depuis longtemps connues de *monoplans* et de *biplans*. Les monoplans sont des appareils dans lesquels les surfaces sustentatrices sont disposées sur un seul étage, tandis que dans les biplans elles forment deux étages superposés. Les monoplaces sont des appareils qui ne peuvent enlever qu'un seul voyageur aérien, tandis que les biplaces peuvent en enlever deux. Un monoplan peut être biplace et un biplan peut être monoplace. Toutefois, comme les monoplans se prêtent plus que les autres aéroplanes aux grandes vitesses et qu'on n'a généralement pas cherché en ce qui les concerne la capacité de transport, il arrive que les monoplans sont d'habitude en même temps des monoplaces, ce qui facilite la confusion entre les deux expressions.

Lesquels sont préférables au point de vue militaire? Les partisans des monoplaces disent qu'il n'y a aucun besoin d'avoir deux voyageurs à bord d'un aéroplane; le même homme peut parfaitement conduire son appareil et observer en même temps le terrain et les positions des troupes; étant seul à bord, il est maître de ses actions, conduit son appareil là où il pense qu'il y a une observation intéressante à faire et n'a de conseils à demander à personne. S'il y a, au contraire, un observateur distinct du pilote, c'est le premier qui devra régler l'itinéraire, puisque c'est lui qui doit rapporter les renseignemens; le pilote se trouvera gêné dans ses allures, il en résultera de fausses manœuvres, des pertes de temps, peut-être des accidens; de plus, les monoplaces sont moins lourds, plus rapides, il en existe de nombreux modèles, il n'y a qu'à s'en procurer un grand nombre et à en doter exclusivement l'armée.

Leurs adversaires répondent que si quelques officiers, comme le capitaine Bellenger, sont, en même temps, des pilotes hors

ligne et des observateurs remarquables, on n'aura pas toujours la bonne fortune de rencontrer des aviateurs de cette qualité. En général, il sera préférable d'avoir un pilote et un observateur distincts : si ce dernier possède son brevet de pilote, il n'en sera pas plus mauvais observateur, mais il n'aura pas à faire deux choses en même temps. La difficulté d'entente entre les deux voyageurs aériens peut exister parfois, mais ce n'est pas un inconvénient capital. Il est évident, d'autre part, qu'en séparant les deux fonctions, on impose une moindre fatigue aux aviateurs ; de plus, l'observateur, dégagé de la préoccupation de la conduite de l'appareil, peut être tout entier à son service ; il peut faire des croquis, écrire des dépêches, prendre des vues photographiques, envoyer des radiogrammes, toutes choses absolument impossibles s'il doit avoir les mains au volant ou au levier de manœuvre. Les appareils à deux places sont donc les seuls pratiques au point de vue militaire.

Comme en toute chose, il faut faire une part à chacune des opinions extrêmes. Il est certain que pour les reconnaissances de peu d'étendue, notamment celles qui serviront à régler le tir des batteries d'artillerie, les monoplaces peuvent suffire, à la condition d'être montés par un pilote qui soit, en même temps, un bon observateur. Il en sera de même s'il s'agit de pousser une pointe vers un but déterminé, d'aller chercher un renseignement bien défini et de le rapporter rapidement ; en pareil cas, l'aviateur ne sera qu'un pilote pendant l'aller et le retour, ce n'est qu'au moment où il sera arrivé au but de sa course, et où il planera au-dessus de la région à observer qu'il aura momentanément à cumuler les deux rôles ; s'il y est bien préparé, il pourra les remplir sans trop de difficulté ou de fatigue.

Mais souvent il n'en sera pas ainsi, l'observation devra se prolonger tout le temps du voyage aérien ou à peu près. La durée de ce voyage pourra être telle qu'on ne puisse raisonnablement demander au même homme de faire, pendant si longtemps, les deux métiers à la fois. De plus, si la reconnaissance est de longue durée, il peut y avoir un intérêt majeur à ce que ses résultats parviennent au commandement avant le retour de l'aéronef, d'où la nécessité d'envoyer des télégrammes ou des documens écrits, ce qui ne peut être fait qu'à la condition d'avoir un observateur indépendant du pilote.

Ajoutons, en faveur des biplaces, un argument moins

important, mais non sans valeur. Pour qu'un général tire parti comme il convient des renseignemens qui lui sont fournis par une reconnaissance aérienne, il faut qu'il ait confiance dans celui qui les lui rapporte. L'observateur doit donc être un officier parfaitement au courant des choses qu'il doit voir; de plus, il est bon, je serais presque tenté de dire indispensable, qu'il soit connu personnellement du général, et que celui-ci n'ait aucune inquiétude sur son habileté d'observateur et la rectitude de son jugement. L'officier ainsi choisi ne sera généralement pas un pilote; il faut donc avoir deux places à bord des aéroplanes militaires, sous peine de se priver des services des observateurs les plus qualifiés.

Dans le même ordre d'idées, il convient de remarquer que si les officiers pilotes d'aéroplanes peuvent, en même temps, être de bons observateurs, il n'en est pas de même des aviateurs civils, dont les services seront utilisés en temps de guerre. Beaucoup d'entre eux, et non des moindres, qui ont gagné des prix dans des épreuves sensationnelles, ne savent pas lire une carte, et éprouvent les plus grandes difficultés à s'orienter. Comment songer à leur demander de faire des observations d'ordre militaire? Si l'on n'avait que des monoplaces, on serait obligé de renoncer à utiliser les pilotes de ce genre, qui ne pourraient rendre aucun service aux armées.

Nous admettrons donc, et en cela nous sommes d'accord avec les dirigeans de notre service d'aéronautique militaire et avec les personnes les plus compétentes, parmi lesquelles nous pouvons citer le général Langlois et M. Clémentel, rapporteur du budget de la Guerre, qu'il faut à l'armée, en général, des biplaces, mais que les monoplaces peuvent être utilisés dans bien des circonstances.

On peut discuter à l'infini sur la proportion à donner, dans notre flotte aérienne, aux deux types d'appareils; je suis, pour mon compte, d'avis que les monoplaces doivent être en minorité, et entrer pour un quart à un tiers dans l'effectif total.

Je ne crois pas que les partisans systématiques des monoplaces puissent arriver à faire bannir les biplaces de notre armée; mais peut-être réussiront-ils à obtenir que les proportions soient inversées, et que dans les commandes à faire au cours du prochain exercice, on donne la majorité aux monoplaces. Ce serait, à mon avis, une erreur, dont je me conso-

lerais d'ailleurs assez facilement, car il ne serait pas difficile de la corriger l'année suivante, en modifiant la proportion des commandes à faire.

V

« Mais, disent certains adversaires de l'Inspection permanente d'Aéronautique, si celle-ci se résigne à commander des monoplaces, c'est la mort dans l'âme; ses préférences sont pour les biplaces et même pour les triplaces. Elle a, en effet, dès sa création, annoncé, au mois de novembre 1910, un grand concours d'aéroplanes militaires: ces aéroplanes devaient être capables d'exécuter un vol de 300 kilomètres sans reprendre le contact du sol, en emportant 300 kilogrammes de poids utile: ils devaient en outre être disposés pour recevoir à leurs bord trois voyageurs, pilote compris. Ce que l'Inspection permanente recherche donc ce ne sont pas les aéroplanes légers et rapides, mais les gros appareils, véritables *poids lourds* de l'aviation. »

Les auteurs de ces critiques semblent oublier qu'ils sont, en même temps, des adversaires des dirigeables, et qu'ils proclament sur tous les tons que ceux-ci sont devenus inutiles et doivent être remplacés à bref délai par les aéroplanes. Cela arrivera un jour, je n'en doute pas, mais à la condition que les aéroplanes puissent faire les mêmes choses que les appareils plus légers que l'air, et notamment qu'ils ne leur soient pas inférieurs au point de vue du rayon d'action et de la capacité de transport. C'est pour s'acheminer vers ce but à atteindre que l'Inspection permanente d'Aéronautique militaire a organisé le concours dont le programme a été publié il y a un an, et dont les épreuves ont eu lieu pendant les mois d'octobre et de novembre 1911.

Pourquoi a-t-elle cru devoir prendre cette mesure importante? C'est que, dans l'aviation civile, on ne s'est guère préoccupé jusqu'ici que de la vitesse et de l'altitude, mais qu'on n'a pas éprouvé le besoin de s'orienter encore, d'une façon bien décidée, du côté des applications pratiques, c'est-à-dire des transports à grande distance. Si l'administration militaire avait attendu que l'industrie civile lui donnât l'aéroplane capable de suppléer au dirigeable, elle aurait sans doute attendu longtemps; elle a donc agi très judicieusement en orientant les

constructeurs d'aéroplanes vers un but différent de celui qu'ils avaient poursuivi jusqu'à présent. Les organisateurs des grandes épreuves d'aviation, meetings ou circuits, désirant passionner l'opinion publique, devaient forcément établir leurs programmes en vue de mettre en lumière les qualités les plus frappantes, et la vitesse avant toutes les autres. Que Beaumont ait mis quatre heures de moins que son concurrent le plus rapide après lui, pour parcourir les 1 750 kilomètres du Circuit Européen, c'est une chose qui frappe tout le monde; le public se serait infiniment moins intéressé si on lui avait dit que le vainqueur du circuit était celui qui avait embarqué à son bord 275 kilos de sable au lieu de 250.

L'administration de la Guerre n'avait donc pas à se préoccuper de pousser à la construction des monoplaces rapides, que l'industrie lui procurait sans avoir besoin d'être sollicitée par elle; mais si elle voulait avoir des appareils à grande capacité de transport, elle devait en provoquer la construction, et ce fut le but du concours militaire qui vient de se clore.

Malgré les critiques dont elle a été l'objet, nous croyons qu'en cela l'Inspection permanente d'Aéronautique militaire a eu une claire vision des besoins de l'armée, et qu'en organisant ce concours pour ses débuts, elle fit un véritable coup de maître.

Si les monoplaces peuvent être suffisans, en effet, pour les reconnaissances à faible durée, les biplaces sont indispensables pour les reconnaissances plus étendues. Mais le rayon d'action de ces appareils, tels que nous les possédons aujourd'hui dans l'industrie, est encore limité et insuffisant. Lorsqu'on voudra exécuter de véritables reconnaissances stratégiques comportant, même à la vitesse moyenne de 100 kilomètres qui est considérable, une durée de 6 heures, le même pilote et le même observateur ne pourront pas fonctionner tout le temps; il faudra assurer la relève, et dans le numéro de la *Revue* du 1er septembre 1910, j'estimais que, pour de semblables reconnaissances, les aéroplanes devraient embarquer un équipage de quatre personnes, deux pilotes et deux observateurs, se relayant à tour de rôle.

L'aéroplane qui remplacera ultérieurement le dirigeable devra donc être au minimum un quadriplace, capable de parcourir 600 kilomètres d'une traite.

Pouvait-on il y a un an espérer un pareil résultat? Je ne le

crois pas, mais il était sage de le préparer. Les conditions du concours d'aéroplanes militaires qui vient d'avoir lieu constituent à mon avis une première étape vers l'aéroplane de guerre définitif. Combien faudra-t-il parcourir de nouvelles étapes pour atteindre le but final? Une ou deux, à mon avis. En attendant, c'est déjà un résultat très appréciable que de pouvoir faire 300 kilomètres en emmenant un pilote, un observateur et un troisième voyageur, qui pourra être soit un mécanicien, soit un deuxième pilote ou un deuxième observateur, ou mieux encore un aviateur apte aux deux fonctions et pouvant suppléer soit l'un, soit l'autre de ses compagnons.

Lorsque le programme du concours de 1910 fut publié, quelques-uns le trouvèrent trop facile, et s'étonnèrent qu'on ne demandât pas résolument les 600 kilomètres reconnus nécessaires. Je crois qu'en agissant ainsi, on eût fait fausse route; il ne faut pas décourager les concurrens par des difficultés trop grandes. D'autres, au contraire, trouvaient le programme trop sévère et craignaient qu'il ne pût être réalisé. L'événement a donné raison aux organisateurs du concours.

140 appareils étaient inscrits, mais 32 seulement se présentèrent aux épreuves; un fut éliminé comme étant de fabrication étrangère; il resta donc 31 concurrens en ligne. Parmi eux, 9 réalisèrent les épreuves éliminatoires, qui consistaient à faire un certain nombre de voyages à durée limitée, mais à pleine charge, à atterrir dans des terres labourées, et à en repartir, et enfin à s'élever à 500 mètres de hauteur en moins de 15 minutes. Les appareils ayant subi victorieusement cette première épreuve furent admis à l'épreuve définitive, qui consistait à faire 300 kilomètres d'une traite (Reims, Amiens et retour). Huit y parvinrent et furent classés d'après leur vitesse. Le premier fut un monoplan Nieuport, qui atteignit une vitesse de 117 kilomètres; le deuxième, un biplan Bréguet, qui en obtint 95; le troisième, un monoplan Deperdussin, qui dépassa 89 kilomètres; les cinq autres appareils sont des biplans, dont les vitesses varièrent entre 87 et 67 kilomètres.

D'après les conditions du concours, l'État devait commander dix appareils au premier classé, six au deuxième et quatre au troisième. Il se trouvera donc ainsi en possession de vingt aéroplanes ayant déjà une capacité de transport et un rayon d'action très appréciables.

On a dit qu'en organisant ce concours, le ministère de la Guerre avait rendu service à l'industrie civile, mais n'avait rien fait d'intéressant pour le service de l'armée. Nous venons de voir qu'il n'en est rien, car c'est par des étapes de ce genre qu'on arrivera peu à peu à se procurer l'aéroplane susceptible de remplacer complètement le dirigeable.

Répétons, en terminant ce paragraphe, que l'encouragement donné aux aéroplanes à grande capacité de transport ne prouve nullement, de la part de l'administration militaire, une hostilité systématique contre les monoplaces; elle sait qu'elle a besoin des uns et des autres, mais elle a encouragé la fabrication de ceux que, livrée à elle-même, l'industrie ne semblait pas devoir lui fournir.

VI

Le lecteur qui se souvient de mon article du mois de septembre de l'année 1910 trouvera peut-être que, depuis un an, j'ai singulièrement changé d'opinion en ce qui concerne les aéronefs militaires. Je disais alors, en effet : « Pour le moment, les véritables navires aériens militaires, les seuls qui puissent rendre complètement les services qu'on attend d'eux, sont des dirigeables d'au moins 8 000 mètres cubes de volume. » Aujourd'hui, au contraire, je ne parle plus guère que des aéroplanes militaires.

En écrivant cette phrase, il y a plus d'un an, j'avais exclusivement en vue les aéronefs destinés aux grandes reconnaissances stratégiques ; ce que je disais d'eux alors est encore vrai aujourd'hui, et le sera jusqu'au jour prochain où les aéroplanes pourront exécuter, comme eux, des reconnaissances de 600 kilomètres, en emmenant un nombre de passagers suffisant.

Mais, à côté des aéronefs destinés à ces grandes reconnaissances, on ne saurait nier que d'autres navires aériens d'une moindre puissance peuvent rendre des services réels à la guerre. Je le signalais déjà en septembre 1910, et je demande encore au lecteur la permission de faire quelques citations rétrospectives.

« On ne sera pas toujours placé, disais-je, dans la nécessité de se tenir à 1 500 mètres de hauteur et d'effectuer des circuits de 600 kilomètres. Dans des cas assez nombreux où les exi-

gences seront réduites sous le double rapport de l'altitude et du rayon d'action, les petits dirigeables et les aéroplanes sont dès maintenant susceptibles de rendre des services. » En ce qui concerne ces derniers « comme ils sont en voie d'évolution et de progrès rapides, ces services augmenteront tous les jours. »

Avec quelle rapidité et dans quelle proportion devaient augmenter ces services rendus par les aéroplanes avant qu'ils eussent réalisé le type idéal de l'aéronef militaire? Il était difficile de le prévoir, et j'avoue en toute sincérité qu'à l'époque où j'écrivais les lignes qui précèdent, je n'attachais pas à ces services une importance capitale. On devait en profiter en passant, mais le véritable intérêt que présentaient les aéroplanes au point de vue militaire, c'est qu'un jour ils devaient, à moins de frais, remplir le rôle dévolu à l'heure actuelle aux seuls dirigeables de gros volumes.

En aviation, quelque optimiste que l'on soit, on est toujours, depuis quelques années, trompé dans le bon sens ; c'est ce qui m'est arrivé. Les aéroplanes seront plus tôt que je ne le pensais il y a dix-huit mois, de vrais aéronefs militaires, et, en attendant, les services que, tels qu'ils sont, ils peuvent rendre aux armées sont plus considérables que je ne l'avais supposé.

C'est une constatation dont il n'y a qu'à se réjouir. Toutefois, il ne faudrait pas s'exagérer l'importance de ces services. On a été jusqu'à dire que les aéroplanes amèneraient la suppression de la cavalerie, une opinion mal fondée, dont M. Clémentel a fait justice dans son rapport sur le budget de la Guerre de 1912; ses conclusions à ce sujet ont été appuyées par la haute autorité du général Langlois.

Dans un autre ordre d'idées, on a prétendu qu'ils constituaient pour l'artillerie un mode de réglage de tir si merveilleux qu'une armée qui en serait munie d'une façon complète serait invincible. J'ai entendu des officiers tellement convaincus de ce fait, qu'à les croire, il n'y avait plus besoin de s'occuper d'autre chose.

Leur raisonnement était très simple : « Grâce à l'aéroplane, disaient-ils, l'artillerie tire à coup sûr. Dotons chacune de nos batteries de campagne d'un ou deux aéroplanes, et pour cela de petits monoplaces tels que nous les avons aujourd'hui suffisent amplement. Supposons notre artillerie disposée sur un front de vaste étendue, avec ses batteries dont le tir serait ainsi réglé

par des observateurs aériens, elle détruirait infailliblement tout ce qui se trouverait à sa portée ; il lui suffirait de s'avancer peu à peu pour étendre sa zone de destruction, et après quelques heures, quelques jours peut-être, d'une marche semblable, il ne resterait plus rien de l'armée adverse.

« Aussi, ajoutaient-ils, à quoi bon les aéronefs destinés aux reconnaissances stratégiques ? Nous n'avons nul besoin de savoir où se trouve l'ennemi, puisque nous sommes sûrs de le détruire dès qu'il sera à la portée de nos bouches à feu. » En poussant un peu ces partisans fanatiques de l'alliance de l'artillerie et de l'aviation, on les aurait sans doute amenés à dire que la cavalerie, l'infanterie même, étaient aussi inutiles que les aéronefs à grand rayon d'action. En attendant la suppression de ces armes accessoires, pour assurer à notre artillerie cette supériorité inéluctable, il fallait, sans tarder, la doter immédiatement d'une multitude d'aéroplanes monoplaces, et ne plus perdre son temps à encourager la construction d'aéronefs destinés aux longues reconnaissances.

Le caractère absolu de cette opinion suffit, à mon avis, à en démontrer la fausseté. Il n'y a pas d'instrument universel, et, si convaincu que je puisse être de l'utilité des aéronefs à la guerre, je ne crois pas que, même en les associant intimement à l'artillerie, on arrive a se procurer infailliblement la victoire. Malgré toutes les inventions faites ou à faire, il faudra toujours des stratégistes et des tacticiens pour conduire la guerre ; la science et l'industrie peuvent mettre à leur disposition des outils de plus en plus puissans, mais il sera toujours nécessaire de posséder des ouvriers de premier ordre pour s'en servir, c'est-à-dire des généraux et des états-majors sachant concevoir avec netteté des plans de campagne et en assurer l'exécution avec vigueur. Le rôle du commandement ne se bornera jamais à faire avancer indéfiniment dans la même direction une longue ligne d'artillerie qui fauche tout sur son passage.

J'ai peut-être, tout à l'heure, exagéré les idées émises dans certains milieux, ou plutôt leur expression ; toutefois, ces doctrines avaient pris suffisamment corps pour que leurs partisans n'hésitassent pas à revendiquer pour l'artillerie une aviation spéciale, mise complètement à sa disposition, et échappant à l'autorité directe des généraux commandant les corps d'armée ou les armées. Comme effectif d'aéroplanes, cette aviation com-

prendrait la très grande majorité du nombre total des appareils. Dans son rapport sur le budget de 1912, M. Clémentel a traité cette question et n'a pas eu de peine à démontrer que, pour le moment, on ne pouvait songer à une semblable organisation ; les aéroplanes ne sont pas encore assez nombreux pour qu'on puisse leur donner une affectation spéciale, il faut les laisser à la disposition des états-majors, qui les emploieront pour le mieux. Sans nier qu'ils puissent rendre, à certains momens, d'excellens services pour régler le tir de nos batteries, ces services seraient intermittens, et il serait déraisonnable de les immobiliser pendant toutes les périodes où ils seraient inutilisés par l'artillerie.

Dans un article publié par *le Temps*, le général Langlois a donné encore ici son approbation aux conclusions du rapporteur du budget.

VII

J'arrive à un autre reproche, plus grave peut-être que tous les autres : l'Inspection permanente de l'Aéronautique n'a pas suffisamment développé l'aviation, nous devrions avoir un bien plus grand nombre d'aéroplanes et de pilotes.

D'après le rapport de M. Clémentel, notre armée possédait, à la fin de 1910, 32 aéroplanes ; après exécution de tous les marchés en cours, elle en aura 174. C'est, sans doute, un nombre très inférieur à nos besoins ; il correspond, en effet, à une moyenne de 9 par corps d'armée et ce chiffre *a priori* paraît bien faible, surtout si l'on tient compte de la casse et des autres causes d'indisponibilité, qui se feront sentir beaucoup plus en temps de guerre qu'en temps de paix. Il semble donc que l'on ait eu tort de ne pas commander, dès la fin de 1910, un plus grand nombre d'appareils, que l'industrie privée était en état de nous fournir.

Mais en examinant de près cette question, on doit reconnaître qu'il n'était guère possible d'agir autrement qu'on ne l'a fait.

D'une part, le budget ne fut voté qu'à la fin de juillet, après sept douzièmes provisoires. Dans ces conditions, il n'était guère possible d'engager des dépenses et de faire des commandes importantes. Si l'Inspection permanente d'Aéronautique avait

été soucieuse avant tout de la forme, elle n'aurait rien commandé avant le vote définitif des crédits ; légalement, d'ailleurs, elle ne pouvait pas faire de commande ferme. Alors elle s'est adressée au patriotisme des constructeurs, et leur a dit à peu près : « Je ne peux pas encore vous commander des appareils, mais je vous promets de le faire dès que je serai en possession des crédits qui seront certainement votés. Mettez-vous donc à l'œuvre, et vous aurez rendu au pays un service signalé. Il m'est d'ailleurs impossible de vous faire aucune promesse ferme en ce qui concerne la confirmation de la commande, et encore moins au sujet de la date des paiemens. » Il s'est trouvé en France, heureusement, un nombre suffisant de constructeurs pour répondre à cet appel ; mais tous n'en ont pas eu la possibilité. Seules, les maisons disposant de capitaux importans ont été à même de faire ainsi crédit à l'État. C'est une des raisons qui peuvent expliquer le nombre relativement restreint d'aéroplanes commandés en 1911. On conviendra qu'il n'y a ici qu'un seul responsable, le parlement, qui, en mettant au vote du budget de 1911 la lenteur légendaire que l'on se rappelle, a rendu difficile la tâche de toutes les administrations et compromis les intérêts du pays.

D'autre part, on regardait comme un dogme, il y a un an, de dire que les aéroplanes ne coûtaient presque rien, et c'était là, on s'en souvient, un grand argument contre les dirigeables. Un de ces derniers, disait-on, coûte au moins 400 000 francs; avec tous les accessoires, il faut compter 1 million. En payant 20 000 francs les aéroplanes, on en aura d'excellens ; on peut donc s'en procurer cinquante pour le prix d'un seul dirigeable. L'expérience a appris qu'il fallait en rabattre, et ici je cite textuellement un extrait du rapport de M. Clémentel : « On avait cru que l'aviation n'exigerait que de faibles dépenses ; c'est une opinion dont l'expérience démontre la fausseté. La durée des appareils et des moteurs est courte ; les accidens sont fréquens, les frais d'entretien, de grosses réparations sont considérables, les dépenses d'huile et d'essence sont importantes. Il convient donc de ne pas se dissimuler que l'aviation pèsera sur nos budgets plus lourdement que nous ne l'avions pensé, et ce d'autant plus qu'on lui demandera davantage. »

Je ne serais pas étonné si, en tenant compte des hangars, des terrains nécessaires à l'aviation, et de tous les accessoires,

on était obligé de doubler, de tripler, ou même de multiplier davantage les chiffres admis il y a un an, et d'avoir, pour le prix d'un dirigeable, 10 à 20 aéroplanes seulement, au lieu d'une cinquantaine. Les ressources budgétaires prévues pour 1911 n'ont donc pas permis de se procurer le nombre d'aéroplanes sur lequel on comptait.

Il y a encore une autre raison qui a pu empêcher de commander un grand nombre d'appareils : à savoir l'incertitude sur le type à adopter. Cette question ayant déjà été traitée dans un paragraphe précédent, il est inutile d'y revenir ici.

Enfin, s'il était possible, avec de l'argent, de se procurer théoriquement autant d'aéroplanes qu'on le voudrait, il n'était pas possible de créer d'un simple trait de plume le nombre de pilotes correspondant. Ceux-ci ne peuvent se former qu'à la condition d'avoir des instructeurs, des appareils d'école et des terrains d'entraînement. Les uns et les autres faisaient en partie défaut. Mais, ici, on peut suivre une progression rapide : les dix à vingt pilotes, capables de former des élèves, que l'armée française possédait à la fin de 1910, ont pu, au cours de 1911, instruire chacun trois ou quatre pilotes nouveaux ; en admettant vingt comme chiffre primitif, et trois comme nombre d'élèves formés, on arrive à soixante pilotes nouveaux, qui, avec les anciens, forment un effectif de quatre-vingts. D'après le même raisonnement, ce nombre pourra être quadruplé en 1912, et atteindre ainsi le chiffre respectable de plus de trois cents pilotes ; à partir de 1913, on en aura certainement autant qu'il sera nécessaire. Il en sera ainsi à la condition que le nombre des appareils et celui des terrains d'entraînement soient multipliés ; c'est ce dont on s'est préoccupé.

Quoi qu'il en soit, on a formé en 1911 autant de pilotes qu'il était possible de le faire, et ce serait une injustice que de proclamer, au point de vue du nombre des appareils et de celui des aviateurs militaires, l'impuissance de notre organisation actuelle.

Pour se faire une idée juste de la question, il suffit d'ailleurs de se rappeler ce que furent, au point de vue de l'aviation, les manœuvres d'automne de 1910 et de 1911, et de prévoir ce que pourront être celles de 1912.

En 1910, les aviateurs militaires se sont formés comme ils ont pu, en profitant des appareils et des écoles de pilotage qui

existaient dans l'industrie privée ; par là ils sont devenus capables de figurer au Circuit de l'Est et aux manœuvres de Picardie. On y vit des aéroplanes de tous les types connus, les aviateurs firent ce qu'ils purent, et les résultats furent, on s'en souvient, très encourageans. Mais ce n'était évidemment là qu'un début, où tout était nouveau et improvisé, à peu près comme si, pour constituer un corps de cavalerie, on achetait à la hâte quelques chevaux, et on les faisait monter par des cavaliers improvisés. Au point de vue des reconnaissances militaires, le rendement fut assez faible, quelques vols seulement ayant procuré au commandement des renseignemens intéressans.

En 1911, les choses avaient changé de face. Ce ne furent plus des appareils isolés, mais des escadrilles aériennes, formées en général de six aéroplanes chacune, tous de même modèle. Dans chaque escadrille, ces unités nouvelles furent affectées les unes aux manœuvres de Franche-Comté, d'autres à celles de Lorraine, et fonctionnèrent d'une manière très satisfaisante. Chacune d'elles était placée sous le commandement d'un officier aviateur, qui avant la mobilisation était le chef de ce qu'on appelle aujourd'hui un centre d'aviation, c'est-à-dire une école de pilotes aviateurs militaires. Il avait sous ses ordres ses élèves de la veille, devenus des maîtres dans l'art du pilotage. Ces escadrilles formaient un tout homogène, extrêmement souple, propre à exécuter, suivant les ordres des généraux, soit des reconnaissances de détail, soit des reconnaissances d'ensemble.

En 1912, nous reverrons les escadrilles d'aéroplanes, ou d'avions, suivant une expression qui semble devoir être adoptée ; mais nous les verrons plus nombreuses.

Doit-on en donner à chaque corps d'armée, et en quel nombre ? Je n'en sais rien. Laissons ces questions de répartition aux organisateurs de notre flotte aérienne : ce qui est important, c'est que les escadrilles soient nombreuses, bien homogènes et bien entraînées.

Les escadrilles de 1911 étaient formées au moyen d'appareils tels que l'industrie les avait fournis : il y avait des escadrilles de Blériot, d'autres de Farman, etc. ; il en sera de même en 1912, mais nous verrons de plus des aéroplanes de types créés spécialement pour l'armée, à la suite des résultats du concours de Reims. Ils seront plus puissans que ceux d'aujour-

d'hui, et pourront exécuter des voyages de plus longue durée, en transportant des charges importantes. Peut-être même commencera-t-on à essayer de leur faire jouer un rôle offensif, c'est-à-dire de lancer des projectiles du haut des airs et d'essayer de détruire les escadrilles aériennes de l'adversaire. Ces aéroplanes nouveaux seront, comme les plus petits, groupés en unités homogènes, qui, en raison de l'importance de chaque appareil, mériteraient le nom d'escadres.

Enfin, notre flotte sera sans doute complétée par des croiseurs et des éclaireurs plus légers que l'air, les premiers chargés des reconnaissances à très longue portée, et les autres servant surtout d'estafettes et de liaisons.

Je n'ai aucune inquiétude sur la réussite de ce programme au point de vue technique; ce qui est plus douteux, c'est que les états-majors sachent tirer parti aussi complètement que possible du nouvel engin mis à leur disposition. En 1910, les aéroplanes étaient plutôt un objet de curiosité pour le commandement; on désirait surtout savoir comment ils marchaient. En 1911, tout en tirant des reconnaissances aériennes effectuées un parti plus sérieux, on expérimenta la mobilité et l'endurance des escadrilles aériennes.

Certes, il faudra encore en 1912, et il faudra toujours faire des expériences; néanmoins, je crois que l'aviation a suffisamment fait ses preuves pour qu'aux prochaines manœuvres le commandement songe moins à l'expérimenter qu'à l'utiliser. C'est une chose beaucoup plus difficile à obtenir qu'on ne le suppose généralement.

Quoi qu'il en soit, la flotte aérienne que nous posséderons à la fin de 1912, sans réaliser toutes les conditions idéales, constituera un organisme puissant, susceptible de jouer un rôle utile en cas de guerre.

Qu'on se figure ce qui serait arrivé si, en 1870, nous avions possédé quelques croiseurs de l'atmosphère et quelques escadrilles aériennes; il n'est pas téméraire de dire que l'issue de la campagne aurait pu être complètement modifiée.

VIII

Pour ne pas allonger outre mesure cet article, je ne parlerai pas des appareils secondaires de navigation aérienne:

ballons libres, ballons captifs et cerfs-volans. On est tenté d'admettre généralement que, devant les progrès des dirigeables et surtout des aéroplanes, tous ces vieux engins sont complètement démodés et inutilisables. Il n'en est pas ainsi en réalité : rien ne supprime rien ; les chemins de fer et les automobiles n'ont pas fait disparaître les chevaux, mais le rôle de ceux-ci s'est simplement trouvé modifié.

Il en sera de même en aéronautique militaire ; les ballons libres ou captifs et les cerfs-volans pourront toujours être utilisés, mais pour des besoins restreints et différens de ceux auxquels doivent satisfaire les aéronefs proprement dits. Les ballons captifs et les cerfs-volans, s'ils ont l'inconvénient d'être peu mobiles, ont le grand avantage d'être constamment reliés au sol et de pouvoir transmettre instantanément, par téléphone, le résultat de leurs observations. Pour ce qui se passe dans un rayon de quelques kilomètres, et notamment pour le réglage du tir de l'artillerie, ils peuvent rendre ainsi de précieux services. Ils se complètent d'ailleurs mutuellement, car le ballon captif marche bien par les vents faibles, et le cerf-volant, au contraire, s'accommode des vents forts.

Les Italiens font, en ce moment, en Tripolitaine, la première application de l'aéronautique à la guerre. Ils ont, dès le début, envoyé des aéroplanes ; mais depuis, ils ont expédié des ballons captifs : ce qui prouve qu'ils ont reconnu l'utilité des uns et des autres.

IX

J'arrive, enfin, au dernier reproche adressé à l'Inspection permanente d'Aéronautique : c'est d'être complètement inféodée à l'arme du génie. Son chef, le général Roques, est en effet un ancien officier du génie, mais il faut bien qu'il provienne d'une arme quelconque. J'ai déjà eu l'occasion de dire que, depuis plusieurs années, et avant la création de l'inspection permanente, il avait eu à s'occuper d'aéronautique, et était par suite très au courant de la question. Il a, d'ailleurs, des états de service remarquables, s'est fait apprécier en Indo-Chine, au Dahomey et à Madagascar aussi bien qu'en France : c'est un officier général jeune, actif, dont personne ne conteste la haute valeur.

Il a tenu à affirmer, par la composition de son état-major,

son éloignement de toute idée particulariste : parmi les trois officiers attachés à sa personne, l'un, en effet, appartient au génie, un autre à l'artillerie, et le troisième à l'infanterie. Parmi ses subordonnés immédiats, le colonel Hirschauer et les lieutenans-colonels Bouttieaux et Estienne, ce dernier est un officier d'artillerie, et si les autres appartiennent au génie, il faut convenir qu'ils ont d'autres titres que leur origine à exercer les fonctions qu'on leur a confiées. L'un et l'autre se sont occupés d'aéronautique depuis plus de quinze ans ; ils ont été formés à l'école du colonel Charles Renard, qui fut, pendant les vingt-cinq dernières années du XIX siècle, le rénovateur de l'aéronautique en général, et le créateur de l'aéronautique militaire ; il est encore reconnu comme un des maîtres aux leçons desquels on aura recours pendant longtemps ; les deux officiers supérieurs auxquels sont confiés le commandement des troupes d'aérostiers et l'organisation du matériel aéronautique ont toujours été considérés par lui comme étant des meilleurs parmi tous ceux qui ont profité de son enseignement, et nul ne peut contester qu'ils soient parfaitement désignés pour les postes qu'ils occupent. Quant aux officiers placés sous leurs ordres, quel que soit leur rôle, ils appartiennent à toutes les armes.

Au commencement de décembre 1911, l'Aéro-Club de France avait réuni dans un banquet les officiers aéronautes et aviateurs. C'était un merveilleux spectacle de voir tous les uniformes de l'armée française se mêler fraternellement dans cette réunion, et de penser que ceux qui les portaient, cavaliers ou fantassins, artilleurs ou sapeurs, métropolitains ou coloniaux, étaient d'habiles pilotes de dirigeables ou d'aéroplanes, ou des techniciens remarquables auxquels l'aéronautique militaire devait une large part de ses progrès. Ce simple coup d'œil suffisait pour se convaincre du sage éclectisme qui préside au recrutement de notre flotte aérienne.

Mais, pourrait-on dire, si l'on fait appel au concours des bonnes volontés dans toutes les armes, ce sont les officiers du génie qui ont la prépondérance, et qui exercent leur autorité sur leurs camarades des autres armes. M. Clémentel a répondu à cette critique en citant des faits. Nous donnons, encore une fois, la parole au rapporteur du budget de la Guerre :

« Toutes les armes fournissent les pilotes, et l'Inspection de l'Aéronautique a eu l'heureux esprit de montrer un grand

éclectisme. C'est ainsi qu'à Châlons le directeur du centre d'aviation est le lieutenant de vaisseau Hautefeuille; à Douai, c'est le lieutenant Ludmann de l'infanterie ; à Saint-Cyr, c'est le capitaine Étévé du génie; à Étampes, c'est le capitaine Félix de l'infanterie coloniale; enfin à Biskra, c'est le lieutenant de Laffargue, de la cavalerie. Par une sélection spontanée, la quatrième arme est une émanation du courage et de l'héroïsme de toutes les autres. »

Il est inutile d'insister davantage sur ce point.

Restent, il est vrai, les troupes d'aérostiers, qui sont chargées du service à terre. Celles-là font partie du génie, et pour assurer leur homogénéité, il est évidemment nécessaire que tous les soldats et les gradés qui les composent appartiennent à une arme unique. Le rôle du génie étant de fournir les troupes techniques, employées aux travaux des natures les plus diverses (fortifications improvisées, mines, ponts, routes, chemins de fer, télégraphie, etc.), il était tout naturel de les charger également des manœuvres aéronautiques. Mais hâtons-nous d'ajouter qu'on fait passer dans les aérostiers militaires les sous-officiers ou soldats de toutes armes qui en font la demande et justifient d'aptitudes suffisantes; là encore, la porte est ouverte à toutes les bonnes volontés.

Il reste donc moins à retenir de ce reproche que de tous les autres.

X

Cet article semblera peut-être au lecteur un panégyrique de notre service d'aéronautique militaire. J'avoue volontiers qu'ayant de tous mes vœux appelé naguère cette organisation, persuadé qu'elle fournirait le meilleur moyen d'utiliser l'aérostation et l'aviation au mieux des intérêts de l'armée et du pays, j'étais *a priori* bien disposé en sa faveur. Je crois néanmoins avoir formulé sans réticence et examiné sans parti pris toutes les critiques qui se sont fait jour depuis quelque temps, et, si j'ai réussi à en démontrer l'inanité ou l'exagération, c'est qu'elles étaient mal fondées.

Certes, tout n'est pas parfait dans notre aérostation et notre aviation militaires; mais ce n'est pas en bouleversant constamment l'organisation de nos services que nous pourrons les amé-

liorer. La sagesse, en pareille matière, consiste à suivre l'exemple d'un ancien ministre de la Guerre, qui a laissé le souvenir d'une brusquerie parfois exagérée, mais aussi d'un bon sens impeccable. Sous son ministère, après des travaux préparatoires ayant duré plusieurs années, on venait de faire un long règlement sur je ne sais plus quelle partie du service. Quelques mois après, on lui adressa un rapport, signalant quelques imperfections de détail de ce règlement, et proposant des modifications en vue d'y remédier. Le général Campenon renvoya le rapport à son auteur, après avoir écrit en marge ces simples mots : « M'en reparler dans dix ans. »

Procédons de même en ce qui concerne notre organisation aéronautique. Elle a aujourd'hui un an d'existence, ce n'est pas le moment de la transformer de fond en comble ; ce qu'il faut, c'est ne lui ménager ni notre appui moral, ni les moyens d'action matériels.

L'appui moral ne lui manque pas. Tous les Français suivent avec une satisfaction évidente les progrès de notre flotte aérienne ; ils ont tous senti, et c'était la vérité, qu'au cours de la crise extérieure que nous venons de traverser, notre aéronautique militaire a été un atout sérieux dans notre jeu, et a contribué pour sa part à faciliter la tâche de nos négociateurs. Le public pense naturellement que, si les progrès de l'aéronautique militaire sont réels, c'est que son organisation n'est pas mauvaise.

Si, du grand public, on passe aux milieux aéronautiques, l'Inspection permanente y est certainement populaire. Son chef et ses collaborateurs ont conquis une autorité incontestable parmi les constructeurs, les aéronautes et les aviateurs ; on sollicite leur présence à toutes les réunions, on les appelle à siéger dans toutes les commissions d'étude. En revanche, chaque fois que l'Inspection permanente fait appel au concours des Sociétés civiles d'aéronautique, elles y répondent avec empressement. Pendant les manœuvres, les Blériot, les Farman, les Bréguet, et tous leurs camarades les aviateurs civils, sont fiers d'endosser l'uniforme de l'officier ou même du soldat réserviste.

Indépendamment de ces concours individuels, les Sociétés interviennent, chacune à sa façon. C'est ainsi que l'Aéro-Club aide au contrôle de l'habileté des pilotes, et que le brevet établi par cette Société est considéré comme une sorte d'admissibilité au brevet plus sévère d'aviateur militaire. L'Aéro-Club

prête également son concours au ministère de la Guerre pour l'instruction des officiers aviateurs ou observateurs en mettant ses ressources à la disposition de l'Inspection permanente pour leur faire exécuter des voyages aériens.

De son côté, la Chambre syndicale des industries aéronautiques se prête à des recherches techniques, destinées à améliorer la construction des aéroplanes. Des rapports de bon voisinage s'établissent entre les aérodromes civils et militaires; les différentes écoles d'aviation se prêtent un secours réciproque.

Une troisième société, la Ligue nationale aérienne, favorise d'une autre manière l'œuvre de l'Inspection d'Aéronautique militaire. Elle a fondé dans son sein un comité militaire, présidé par le général de Lacroix, ancien généralissime, et comprenant parmi ses membres de hautes personnalités comme le général Langlois, l'amiral de Cuverville, les généraux Vieillard, Bonnal, de Torcy, le sénateur Reymond, l'amiral Humann, etc., qui, en compagnie de techniciens, se réunissent pour discuter toutes les questions intéressant l'application de l'aéronautique aux besoins de l'armée et formuler des conclusions sous forme de vœux qui sont transmis au ministre de la Guerre. Cette intervention d'une société purement privée n'est pas vue d'un mauvais œil; à plusieurs reprises, l'administration de la Guerre s'est inspirée des *desiderata* du comité militaire de la Ligue aérienne, et a semblé satisfaite d'être appuyée par l'autorité morale d'un comité dont la compétence et le patriotisme sont indiscutables.

Cette collaboration de toutes les bonnes volontés pour le bien commun ne peut qu'être féconde en résultats; néanmoins, tous ces efforts seraient insuffisans si les moyens matériels faisaient défaut. Il serait exagéré de prétendre qu'il en est ainsi; toutefois, on ne peut qu'être frappé de la modicité relative des crédits prévus en 1912 pour l'aviation. Ces crédits s'élèvent à sept millions six cent mille francs; cela semble au premier abord un chiffre respectable, mais il convient de le rapprocher des chiffres des budgets précédens.

Toujours d'après M. Clémentel, en 1909 l'aviation ne figurait au budget que pour mémoire; à la fin de l'année, elle reçut un crédit spécial de deux cent quarante mille francs. En 1910, ce budget fut élevé à deux millions. En 1911, le chiffre atteint fut de cinq millions cent vingt mille francs. Pour suivre

une progression analogue, il faudrait, au moins, dix à quinze millions, c'est-à-dire un chiffre très supérieur à celui qui est prévu pour 1912.

Or, la progression ne devrait pas se ralentir, elle devrait au contraire s'accélérer. L'aviation n'a pas, en effet, démérité de la confiance qu'on pouvait avoir en elle, puisque ses progrès sont incessans. D'autre part, nous avons vu plus haut que le développement de notre flotte aérienne avait été relativement lent en 1911 : ce n'est pas en augmentant de deux millions le budget de l'année dernière que l'on pourra l'accélérer comme il convient. Sans entrer dans des détails de calculs, contentons-nous de dire que les personnes compétentes s'accordent à peu près à estimer qu'en 1912 il faudrait consacrer à l'aviation un budget de trente à cinquante millions; nous sommes loin des chiffres prévus. La force des choses s'imposera, et le parlement sera obligé de voter en fin d'année des crédits supplémentaires. Ne vaudrait-il pas mieux se rendre compte, dès maintenant, des nécessités réelles, et voter dès le début de l'exercice la somme nécessaire (1)?

Nous tenons, en effet, la tête des nations au point de vue de l'aéronautique militaire, mais nous ne conserverons cette situation privilégiée qu'en faisant des efforts constans pour la maintenir; l'Allemagne et l'Italie, en particulier, nous suivent de près.

Au mois d'octobre dernier, en assistant au Congrès international d'aéronautique de Turin, j'ai pu constater la haute valeur technique des officiers de la « brigade spécialiste, » à laquelle est confiée, en Italie, l'aéronautique militaire. Tout le monde sait qu'ils ont mobilisé rapidement des escadrilles d'aéroplanes pour les envoyer en Tripolitaine; ces appareils ont joué un rôle utile, d'après des renseignemens personnels qui me sont parvenus de source sûre et que je cite textuellement :

« Les aéroplanes se sont affirmés subsidiaires et remplaçans de la cavalerie, dans le champ tactique, particulièrement dans les terrains terriblement insidieux des oasis où les éclaireurs de toutes les armes sont sujets à des surprises dangereuses, tandis que les aéroplanes en ne s'aventurant sur les ennemis,

(1) Depuis que ces lignes ont été écrites, le nouveau titulaire du portefeuille de la Guerre, M. Millerand, s'est préoccupé de la question, et l'on affirme que le crédit demandé au parlement va atteindre plus de vingt millions. On ne peut qu'applaudir à cette heureuse modification des projets primitifs.

cachés dans les broussailles, qu'à une hauteur où le tir individuel n'a plus aucune chance d'arriver sur ce but mobile peuvent accomplir dans les meilleures conditions leurs reconnaissances... Les aviateurs volent tous les jours et dans toutes les heures de la journée, — sauf les journées d'ouragan, même avec des vents très violens, et je peux vous assurer qu'ils voient tout et rapportent tout ce qu'il est nécessaire de connaître, jusqu'à une cinquantaine de kilomètres de nos tranchées. Ils ont été atteints très souvent par le tir des fusils, mais heureusement dans les ailes seulement; des balles presque mortes avec peu de dégâts. »

Si nous ne pouvons pas prétendre au monopole de l'aéronautique militaire, nous pouvons avoir cependant l'ambition légitime de conserver la première place dans l'océan aérien, et nous ne devons pas marchander pour cela les efforts financiers nécessaires. Le parlement sera certainement soutenu par l'opinion publique s'il marche résolument dans cette voie; ce qu'on ne lui pardonnerait pas, ce serait de laisser ravir à la France l'hégémonie de l'atmosphère.

Nous possédons, dès maintenant, une flotte aérienne respectable; nous avons, sans contredit, le premier corps d'aéronautes et d'aviateurs du monde entier. Il nous est facile de maintenir cette situation, mais le moyen ne consiste pas à bouleverser profondément une organisation qui date d'une année seulement, et qui a déjà obtenu des résultats remarquables. Sous prétexte de quelques défectuosités de détail, inévitables en toutes choses humaines, ne marchandons pas, à notre aéronautique militaire et à ses chefs, la confiance qu'ils méritent; outre cet appui moral, mettons largement à leur disposition les ressources financières dont ils ont besoin. C'est ainsi que nous posséderons dès maintenant, et pour de longues années, la première flotte aérienne du monde.

Commandant Paul Renard.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Rarement ministère a été aussi bien accueilli que celui de M. Poincaré. Il le doit à une double cause : au mérite des hommes qui le composent et à la comparaison qui s'est naturellement faite entre eux et leurs prédécesseurs. Les deux derniers ministères en particulier, celui de M. Monis et celui de M. Caillaux, avaient surpris et bientôt inquiété tout le monde par la fantaisie qui semblait y avoir présidé à la distribution des portefeuilles, et à cette surprise du premier jour avait bientôt succédé une inquiétude de plus en plus vive. Un brusque incident a précipité la chute de M. Caillaux, et a provoqué une crise qui semblait difficile à dénouer : elle a pourtant été close presque aussi vite qu'elle s'était ouverte. M. Poincaré a trouvé en quelques heures les concours dont il avait besoin. Aucune des bonnes volontés auxquelles il a fait appel ne lui a manqué et il a pu réunir autour de lui d'anciens présidens du Conseil, d'anciens ministres, quelques hommes nouveaux qui ont déjà fait preuve de talent, enfin une brillante équipe dont la composition a produit, au dehors et au dedans, une impression excellente. On s'est senti aussitôt comme dans une autre atmosphère. Cela est heureux, certes, et opportun, car à peine était-il formé que le nouveau ministère a été soumis à une épreuve imprévue dont nous aurons à parler dans un moment.

M. Poincaré a eu une vue juste de la situation en se chargeant lui-même, dans les circonstances actuelles, du ministère des Affaires étrangères. Quelle que soit, en effet, l'importance de quelques-unes des questions qui sont posées à l'intérieur, les préoccupations principales vont aujourd'hui à l'extérieur, et M. Poincaré n'a voulu laisser à personne autre qu'à lui le soin d'y faire face. Mais il n'y a pas de

diplomatie possible, active, efficace, respectée, si elle ne repose pas sur une force militaire respectable : l'attribution des portefeuilles de la Marine et de la Guerre devait donc être l'objet d'une attention spéciale. Pour la Marine, il est vrai, la question était résolue d'avance. M. Delcassé a parfaitement réussi dans la direction de ce département ; les marins désirent qu'il y reste ; la confiance du Parlement l'y accompagne ; on aurait commis une faute si on l'en avait enlevé pour l'envoyer ailleurs. Mais qui mettrait-on à la Guerre? Un militaire y aurait été bien à sa place : on ne peut cependant pas faire un grief à M. Poincaré de n'y en avoir pas appelé un. L'attribution du portefeuille de la Guerre à un général ne saurait être un principe intangible, et il faut bien reconnaître que les dernières applications qui en ont été faites n'ont pas été très heureuses. Pourquoi un civil ne réussirait-il pas à la Guerre aussi bien qu'à la Marine, s'il est bon administrateur, laborieux, attentif, méthodique et doué d'une forte volonté? M. Millerand, que M. Poincaré a choisi, remplit-il ces conditions ? Peut-être. Il y a sans doute quelque hardiesse dans ce choix, parce qu'il y a de l'inconnu ; mais M. Millerand est grand travailleur ; il a l'esprit net et précis ; il sait prendre des résolutions rapides et il l'a montré tout de suite en remaniant le décret qui avait récemment organisé le haut commandement dans des conditions contestables ; partout où il a été, il a laissé de son passage des traces qui ont été plus d'une fois heureuses. On assure qu'il s'est bien entouré au ministère de la Guerre et s'est aussitôt mis à l'œuvre, tout appliqué à sa nouvelle besogne à laquelle il n'a apporté aucun des préjugés si fréquens dans son parti. Il faut donc lui faire crédit et l'attendre à ses actes.

Nous en dirions autant des autres portefeuilles ministériels, si M. Steeg n'avait pas vu substituer entre ses mains celui de l'Intérieur à celui de l'Instruction publique. Pourquoi ce changement? Par quoi est-il justifié? M. Steeg, professeur de l'Université, était à sa place à l'Instruction publique, mais rien ne le désignait pour l'Intérieur, et on s'est demandé la raison de ce choix. Nous ne voulons pas préjuger ce que M. Steeg fera place Beauvau : il n'est cependant pas téméraire de croire qu'en l'y mettant, M. Poincaré a entendu donner aux radicaux-socialistes un gage que peut-être ils exigeaient. Il ne faut pas oublier que nous sommes à la veille des élections municipales : les radicaux-socialistes ne l'oublient certainement pas. Nous aurions préféré que M. Steeg restât au ministère de l'Instruction publique : on l'y a remplacé par M. Guist'hau, qui n'a fait

que passer dans le dernier cabinet Briand et que quelques semaines n'ont pas permis de juger. C'est M. Briand qui a découvert M. Guist'-hau : ils étaient sortis ensemble du ministère, ils y rentrent ensemble, mais la rentrée du premier a naturellement une autre importance que celle du second, et il semble que M. Poincaré ait encore voulu souligner cette importance : il a donné, en effet, à M. Briand le titre nouveau de vice-président du Conseil. Le titre ne fait rien à l'affaire : au temps où nous sommes, les hommes ne comptent que par leur valeur propre et celle de M. Briand est grande assurément. On se demande toutefois si, tout en prenant sa part de responsabilité dans la politique générale, il y jouera un rôle très actif, ou s'il ne considérera pas le ministère de la Justice comme un poste d'attente en vue d'un avenir encore indéterminé. Il y a beaucoup de premiers rôles dans le cabinet de M. Poincaré. M. Léon Bourgeois en est un lui aussi. Sa santé, qui, après avoir été quelque temps éprouvée, est aujourd'hui heureusement améliorée, exige encore des ménagemens : aussi a-t-il demandé le ministère du Travail comme étant celui, il l'a cru du moins, qui lui imposera le moins de fatigues. Depuis quelques années, M. Bourgeois s'est particulièrement consacré aux œuvres sociales, ce qui lui a rendu familières les questions qu'il aura à traiter. Nous lui souhaitons de n'avoir pas, à cet égard, quelques désillusions. Il suffit de dire que le ministère du Travail est celui qui doit pourvoir à l'application, ou plutôt à la refonte de la loi sur les retraites ouvrières, pour qu'on en sente le poids.

Quoi qu'il en soit, un ministère qui, avec MM. Poincaré, Delcassé et Millerand, comprend encore MM. Briand et Bourgeois, est un beau ministère! On en a peu vu qui présentassent une façade aussi imposante, et derrière cette façade, il y a des forces et des capacités réelles. Sera-t-il le gouvernement réparateur que nous demandions il y a quinze jours? Nous le souhaitons. Son défaut est de n'être pas homogène; mais ce défaut ne se fera sans doute sentir que plus tard; il en est à peine un pour le moment. Bien qu'il ne faille pas exagérer, comme on est parfois tenté de le faire, la gravité des circonstances présentes, la situation est à beaucoup d'égards délicate et elle exige le concours de forces diverses unies dans un sentiment commun. Pris à partie, à la Chambre, par un orateur de l'extrême gauche qui lui reprochait une trop longue abstention, M. Léon Bourgeois n'a pas eu de peine à lui répondre et a été applaudi par la grande majorité de l'Assemblée. Un passage de ses explications mérite d'être retenu. Il a déclaré que si jamais sa présence au gou-

vernement exigeait le sacrifice de ses opinions bien connues, il démissionnerait aussitôt. Qu'est-ce à dire, sinon que le gouvernement actuel, pour rester, dans un intérêt supérieur, un gouvernement d'union, doit être aussi un gouvernement d'apaisement, ce qu'il ne peut être qu'à la condition d'ajourner les questions qui nous divisent le plus ? Un tel gouvernement a nécessairement un programme limité ; mais, quelque limité qu'il soit, ce programme peut remplir utilement plusieurs années d'activité parlementaire. Que le ministère Poincaré l'exécute, et il aura bien mérité du pays.

La déclaration qu'il a lue aux Chambres a produit sur elles le meilleur effet : c'est au point qu'au Palais-Bourbon le vote qui a suivi a réuni la quasi-unanimité des suffrages exprimés. Une majorité aussi forte ne saurait être considérée comme normale, mais il n'est pas indifférent pour un Cabinet de se mettre en marche avec cette large provision de confiance : il en acquiert plus d'autorité au dedans et au dehors. Au dedans, une première question est à résoudre, celle de la réforme électorale. Quelle serait l'attitude du nouveau ministère à l'égard du scrutin de liste et de la représentation proportionnelle ? Il était difficile de le dire d'avance, à voir seulement sa composition. Si M. Poincaré et M. Millerand se sont toujours prononcés en faveur de la réforme, M. Bourgeois n'y a pas été moins résolument contraire et, de M. Briand, on ne saurait dire bien exactement ce qu'il en pense. Toutefois, l'incertitude n'a pas été de longue durée : la déclaration ministérielle s'est prononcée fermement pour la réforme. C'est fort bien ; nous sommes convaincu que le Cabinet, en prenant cette attitude résolue, a été l'interprète fidèle du sentiment du pays. Mais pourquoi s'est-il prononcé pour l'apparentement, procédé bâtard qui est en contradiction avec l'idée générale de la réforme et réintroduit dans notre système électoral, par une porte détournée, une partie des inconvéniens dont il s'agit précisément de l'expurger. Il s'est exposé par là à un échec sans importance pour lui, mais qu'il aurait mieux valu éviter.

Faut-il rappeler ce qu'est l'apparentement ? M. Painlevé a inventé le mot et la chose, et nous ne lui en faisons pas compliment, car le mot est barbare et la chose est fâcheuse. Celle-ci se rattache étroitement à ce qu'on peut appeler l'art d'accommoder les restes. En effet, lorsque, dans le fonctionnement du scrutin de liste avec représentation proportionnelle, on a attribué à chaque liste un nombre de sièges correspondant au nombre de fois qu'elle a obtenu le quotient électoral, il reste à peu près toujours des sièges non attri-

bués dont on est fort embarrassé de savoir que faire. Il faut pourtant en faire quelque chose. M. Briand, si nous ne nous trompons, avait proposé de les abandonner purement et simplement à la liste qui aurait eu la majorité. Le système était injuste à coup sûr; il ne faisait pas de la Chambre la représentation exacte du pays; il avait toutefois l'avantage de supprimer les marchandages et les coalitions plus ou moins immorales entre les représentans d'opinions diverses, ou même opposées, tentés de subordonner ou de sacrifier l'intérêt de leurs idées à celui de leur parti, ou plus brutalement de leurs personnes. C'est ce qu'on voit trop souvent sous le régime actuel au moment des ballottages. L'apparentement de M. Painlevé a tout justement le défaut qu'on voulait combattre : il établit, suivant la volonté de leurs représentans, une parenté fictive entre diverses listes qui atteignent, par l'addition des votes qu'elles ont obtenus, un total suffisant pour se voir attribuer les restes, c'est-à-dire les sièges inoccupés dont nous avons parlé plus haut. Qui ne sent l'inconvénient? Il serait d'autant plus grave pour la morale publique que plus d'une fois l'apparentement s'établirait, non seulement entre des listes d'opinions voisines, mais entre des listes représentant des opinions très éloignées les unes des autres, opinions extrêmes, réactionnaires d'une part, socialistes d'une autre. Les coalitions de ce genre se sont vues trop souvent pour que nous ne les revoyions pas encore, mais est-ce à la loi de les favoriser? Ne doit-elle pas, au contraire, s'appliquer à les rendre impossibles?

A quoi bon insister? Nous parlons de ce qui n'est plus : l'apparentement est mort. Il aurait été digne du ministère actuel de lui porter le coup de grâce. Pourquoi ne l'a-t-il pas fait? Son excuse est que, ne voyant dans la Chambre de majorité assurée pour aucun système, il a cru qu'il fallait faire de la conciliation à outrance. Il n'a d'ailleurs pas été le seul à le penser; les partisans de la représentation proportionnelle semblaient eux-mêmes passer condamnation sur l'apparentement. Soit, disaient-ils, la réforme sera moins bonne, mais ce sera la réforme tout de même. On pouvait donc croire que l'apparentement, énergiquement voulu par les uns, accepté avec résignation par les autres, serait effectivement voté. O surprise! il ne l'a pas été. M. Steeg, que le ministère avait envoyé combattre pour lui, y a très inutilement employé son éloquence. Il a eu beau dire que le vote de l'apparentement était la condition du succès facile et rapide de la réforme; on ne l'a pas écouté, et l'apparentement n'a pas été seulement écarté, il a été écrasé. Les radicaux-socialistes, qui

avaient paru y tenir si fort, l'ont abandonné, soit qu'en réalité ils n'y tinssent nullement, soit qu'ils espérassent que toute la réforme serait entraînée dans sa chute et s'écroulerait avec lui. Le gouvernement avait cru s'embarquer sur une mer profonde et sûre; il s'est tout de suite enlizé dans un banc de sable. Hâtons-nous de dire qu'il ne s'est en cela fait aucun mal. Il ne tenait à l'apparentement que dans la proportion où la majorité y resterait fidèle elle-même et la majorité n'en voulant pas, il n'a plus aucune raison d'en vouloir.

Mais que faire des restes? La question reste posée. M. Jaurès a proposé, pour la résoudre, de sortir du cadre étroit du département : on ferait le total des voix obtenues dans plusieurs départemens voisins par les listes de même opinion et on trouverait là un moyen de sortir d'embarras. La Commission du suffrage universel s'est ralliée à la hâte à cet amendement, mais la Chambre lui fera-t-elle le même accueil? Les radicaux-socialistes, adversaires avoués ou secrets de toute réforme, commencent à espérer qu'elle ne se ralliera à aucun système et refusera une majorité successivement à tous. Le gouvernement a demandé à réfléchir, ce qui est sage, et la discussion a été suspendue pour quelques jours : elle ne sera reprise que le 12 février. La proposition de M. Jaurès n'est pas aussi simple qu'elle paraît l'être : qu'adviendra-t-il pourtant si elle est rejetée, et si une autre l'est encore, et ainsi de suite? La Chambre, se sentant impuissante, tomberait dans le découragement. C'est au gouvernement à l'en sauver. Il s'est engagé à faire réussir la réforme : il tiendra sa promesse.

Nous aurions dû sans doute commencer notre chronique en parlant de l'incident italien, car tout autre intérêt pâlit à côté de celui qui s'y attache; mais l'incident vient seulement de se clore; il se poursuivait sur le terrain diplomatique pendant que nous écrivions, nous ignorions en commençant comment il se terminerait; il a bien fallu le garder pour la fin.

L'incident, disons-nous, bien qu'il y en avait eu deux et qu'on parle même d'un troisième dont le caractère n'est pas encore bien connu; mais le premier s'est vite réglé à notre satisfaction. Ils ont été provoqués l'un et l'autre par l'exercice que l'Italie a cru pouvoir faire de son droit de visite dans la Méditerranée : deux de nos vaisseaux, le *Carthage* et le *Manouba*, en ont été l'objet coup sur coup, avec des circonstances dont l'opinion s'est légitimement émue chez nous, et qui ont imposé des devoirs immédiats à notre gouverne-

ment. Il faut dire tout de suite que ces deux vaisseaux font le service postal régulier entre la France et la Tunisie et qu'ils jouissent à ce titre d'immunités particulières que l'Italie a reconnues par un arrangement formel. Ils peuvent être visités bien entendu ; nous ne contestons pas, sur ce point, le droit de l'Italie ; mais ils doivent l'être dans des conditions déterminées, rapides, et qui en aucun cas ne vont jusqu'à les détourner de leur route. Or, ils ont été conduits de force à Cagliari et y ont été retenus plusieurs jours. Pourquoi ? Parce que le gouvernement italien croyait, pour des raisons qu'il jugeait sérieuses et qui se sont trouvées ne pas l'être, — ce qui, soit dit entre parenthèses, devrait désormais le rendre plus prudent dans ses informations et ses affirmations, — que le premier portait un aéroplane destiné à l'armée turque de la Tripolitaine et que le second avait embarqué vingt-neuf officiers turcs qui se faisaient passer pour des membres du Croissant-Rouge ottoman et qui, une fois arrivés à Tunis, devaient rejoindre leurs camarades dans les oasis tripolitaines.

En ce qui concerne le premier bateau, le *Carthage*, la question se pose de savoir, en principe, si un aéroplane peut être considéré comme un objet de contrebande de guerre. Nous sommes disposés à le croire, mais le droit public n'est pas encore fixé sur ce point, et la preuve en est que l'Italie elle-même n'a pas compris ces appareils dans l'énumération qu'elle a faite, au moment de l'ouverture des hostilités, des objets de contrebande dont elle interdisait le transport. Mais même si un aéroplane est considéré comme un objet de contrebande, un navire neutre se rendant dans un port neutre a le droit de l'y transporter et un gouvernement neutre n'a pas celui de s'y opposer. Pour tous ces motifs le torpilleur italien qui a arrêté le *Carthage* a commis une erreur en le conduisant à Cagliari et en l'y immobilisant pendant plusieurs jours. Il a intimé l'ordre au capitaine du paquebot français d'abord de détruire sur place l'aéroplane qu'il transportait, puis de le livrer ; le capitaine s'y est opposé à bon droit. Comme il a fait remarquer que son navire était chargé d'un service postal et qu'il avait un sac de lettres à son bord, les autorités italiennes lui ont demandé de le leur remettre afin qu'elles pussent elles-mêmes le faire parvenir à destination. Le capitaine s'y est refusé non moins légitimement ; il n'a pas voulu confier à des mains étrangères le soin de remplir un devoir officiel qui n'incombait qu'à lui et qui restait sous sa responsabilité. Quant aux autorités italiennes, leur conduite a été incorrecte du commencement à la fin de l'incident. On sait de quelle

manière celui-ci s'est terminé. Le propriétaire de l'aéroplane a décla que son appareil était engagé à participer à des fêtes qui devaie avoir lieu à Tunis et qu'il n'avait nullement l'intention de l'envoy en Tripolitaine. Le gouvernement français a transmis cette inform tion sans en garantir l'exécution, ce qui n'était pas son affaire, et gouvernement italien s'en est contenté. Il a pensé sans doute q les erreurs les plus courtes étaient les meilleures et a relâché *Carthage;* mais, pour l'avoir arrêté, il a assumé des responsabilit matérielles dont il devra rendre compte devant le tribunal de la Hay Les pertes subies par nos nationaux sont considérables; elles donne lieu à des indemnités dont un arbitre impartial fixera le chiffre. Nou raisonnons, bien entendu, dans l'hypothèse où les autorités italienn auraient dépassé leur droit; mais cette hypothèse est à nos yeux u certitude.

L'incident du *Manouba* est malheureusement plus grave : il ava bien commencé, il a mal continué; heureusement, il s'est bien te miné. Le 5 janvier dernier, l'ambassade de Turquie à Paris a fa savoir au ministre des Affaires étrangères, — c'était alors M. Selves, — que vingt-neuf médecins et autres personnes composa une mission sanitaire du Croissant-Rouge devaient se rendre dans Tripolitaine en passant par la Tunisie : il en fournissait la liste nom nale. Le 17 janvier, le *Manouba* quittait Marseille ayant à son bord l vingt-neuf Ottomans. Le même jour, l'ambassadeur d'Italie à Par se présenta au quai d'Orsay et affirma au ministre des Affaires étra gères, — c'était cette fois M. Poincaré, — que les prétendus membr du Croissant-Rouge n'étaient autres que des officiers déguisés : invoquait en conséquence la convention de la Haye du 18 octobre 19 pour demander au gouvernement de la République de ne pas le permettre de passer de Tunisie en Tripolitaine, soit en groupe, s isolément. Sur ce dernier point, des réserves devaient être faites M. Poincaré n'a pas manqué de les faire, mais le passage en grou étant incontestablement contraire au droit des gens, il a déclaré q si la qualité d'officiers était, à leur arrivée en Tunisie, reconnue a vingt-neuf Ottomans, il ne les laisserait pas passer la frontière da de pareilles conditions. Cette déclaration aurait dû donner plei satisfaction au gouvernement italien : le gouvernement franç s'étant engagé à contrôler lui-même le véritable caractère des pa sagers ottomans, il ne pouvait y avoir ni saisie en mer, ni mên visite du navire. La visite a eu lieu cependant et, bien que les pa sagers ottomans eussent des papiers parfaitement en règle q

constataient leur qualité de membres du Croissant-Rouge, le *Manouba* a été arrêté en mer et conduit à Cagliari. Là, les autorités italiennes ont voulu obliger le capitaine du navire de livrer ses passagers, ce à quoi il s'est refusé énergiquement. Par malheur, il n'a pas persisté jusqu'au bout dans son refus, et nous nous hâtons de dire qu'il n'y a pas eu de sa faute : il n'a cédé que devant des ordres venus de notre ambassade à Rome. Le vice-consul de France à Cagliari avait approuvé sa résistance : tout d'un coup, il changea d'attitude. Que s'était-il passé? Dès qu'il avait eu connaissance de la saisie, M. Poincaré avait envoyé à la fois un télégramme à notre vice-consul à Cagliari et à notre chargé d'affaires à Rome : l'ambassadeur, M. Barrère, était à Paris. Le télégramme adressé à notre vice-consul lui est arrivé intraduisible et a dû être retourné au quai d'Orsay pour être répété. Dans l'intervalle, notre chargé d'affaires à Rome, sur l'affirmation du gouvernement italien qu'il avait des preuves positives que les passagers ottomans étaient des officiers, a pris sur lui, sans en référer à Paris, d'inviter notre vice-consul à les faire livrer aux autorités italiennes à Cagliari, et c'est ce qui a été fait aussitôt. Il semble qu'il y ait eu là une sorte de fatalité.

Un télégramme intraduisible, une initiative intempestive de la part d'un de nos agens que nous n'aurions pas crue possible si elle ne s'était pas produite, ce sont là des circonstances qui déroutent le jugement, mais ne sauraient changer le fond des choses. Il n'en reste pas moins vrai que le gouvernement italien n'avait le droit, ni de saisir le *Manouba*, ni d'exiger la livraison des passagers ottomans et, à supposer même qu'il l'eût,— ce que nous n'admettons nullement, — il s'en était moralement dessaisi en demandant au gouvernement français de s'opposer à ce que les vingt-neuf Ottomans, après leur arrivée à Tunis, passassent en Tripolitaine. C'était une question de bonne foi. Le gouvernement français avait engagé la sienne ; il avait promis de s'assurer de la qualité des passagers : est-il besoin de dire ce que nous avions le droit d'attendre du gouvernement italien? Lorsque l'Italie s'est engagée dans la guerre tripolitaine, elle aurait recueilli la désapprobation du monde entier, à commencer par celle de ses alliés, si la France, la France seule, ne lui avait pas témoigné sa sympathie, s'abstenant de juger comme elle aurait pu le faire, elle aussi, une entreprise qui soulevait partout ailleurs tant de critiques. C'est ce qu'on aurait pu se rappeler à Rome au moment d'appliquer avec tant de sévérité à nos navires les règles un peu confuses du droit de visite en temps de guerre. M. Poincaré a été interrogé, comme il

devait l'être, sur ces incidens regrettables et sur ce qu'il avait fait pour en obtenir réparation. Sa réponse a été telle, si ferme en ce qui concerne le rappel de notre droit, si amicale en ce qui touche l'Italie, que les applaudissemens ont été unanimes. Les socialistes unifiés eux-mêmes se sont associés au sentiment général, et la Chambre a donné le spectacle si rare d'une assemblée, divisée sur tout le reste, unie pour un jour dans un même sentiment patriotique. Le succès personnel de M. Poincaré a dépassé ce qu'attendaient ses amis et, pour un moment, il n'a pas eu d'adversaire. Son discours peut d'ailleurs se résumer en quelques lignes ; il a raconté les faits; il les a laissés parler; puis il a dit qu'il avait donné des instructions à notre ambassade à Rome pour demander la restitution des prisonniers. Après, mais après seulement, toutes les difficultés, s'il en reste, s'aplaniraient comme elles doivent le faire entre deux pays amis.

La presse italienne, qui avait montré d'abord des dispositions assez aigres à notre égard, est revenue vite à un ton plus conciliant : elle a protesté des bons sentimens de l'Italie à l'égard de la France et nous pouvons répondre avec non moins de vérité que la France n'a pas cessé un moment d'être animée des mêmes sentimens à l'égard de l'Italie. « Un nuage qui passe, a dit M. Poincaré, n'assombrira pas l'horizon. » Il en a été ainsi, mais non pas tout à fait aussi vite que nous l'avions espéré. M. Barrère, qui était à Paris comme on sait, est reparti pour Rome avec des instructions précises qu'il est facile de deviner sans les connaître, car elles ne peuvent qu'être conformes au langage que M. Poincaré a tenu à la Chambre et que celle-ci a chaleureusement approuvé : nous avons demandé qu'on nous rendît les prisonniers. Le gouvernement italien ne s'est pas refusé toutefois à le faire : sous prétexte de chercher une formule qui ménageât tous les intérêts et tous les droits en cause, il a perdu ou, si l'on veut, gagné du temps et l'a employé à faire passer des examens de médecine aux prisonniers : il a d'ailleurs reconnu aussitôt qu'ils étaient bien des médecins, au moins en majorité, ce qui fait rêver sur l'exactitude des informations prises on ne sait où dont il se disait si sûr. Le mieux que nous ayons à faire est d'ignorer les opérations de contrôle qui ont pu se poursuivre à Cagliari : elles sont à recommencer pour nous et par nous. Agir autrement serait admettre que le gouvernement italien aurait pu ne pas nous restituer les prisonniers s'il avait découvert, conformément à sa première opinion, qu'ils étaient bien des belligérans : or ils devaient nous être rendus, non pas parce qu'ils appartenaient au Croissant-Rouge, mais

parce qu'on les avait indûment arrêtés alors qu'ils étaient couverts, non seulement par notre pavillon, ce qui n'aurait peut-être pas été en toute occasion une garantie suffisante, mais par notre promesse sollicitée par l'ambassadeur d'Italie, acceptée, transmise par lui à son gouvernement que nous nous assurerions, dès leur arrivée à Tunis, de la véritable qualité de nos passagers. Nous n'en dirons pas davantage. Tout est bien qui finit bien, et tout s'est bien fini : le gouvernement italien nous a rendu les prisonniers. La formule élaborée par M. le marquis di San Giuliano et M. Barrère reconnaît qu'il y a lieu de rétablir le *statu quo ante*, c'est-à-dire de remettre les choses en l'état où elles étaient avant l'arrestation des vingt-neuf Ottomans. Le reste va de soi. Le gouvernement italien a tenu à ce qu'il fût dit que, si quelques-uns des Ottomans n'appartenaient pas au Croissant-Rouge, nous ne les laisserions pas pénétrer par notre territoire dans la Tripolitaine, et aussi que les questions de droit envisagées par lui et par nous à des points de vue différens seraient soumises à la Cour de la Haye. Soit : il fallait seulement trouver des termes qui ne préjugeassent la solution ni dans un sens ni dans l'autre, et c'est ce qu'on a fait. Le nuage signalé par M. Poincaré est dissipé.

C'est bien ce que nous attendions des sentimens amicaux de l'Italie et de son gouvernement envers la France. Le passé est liquidé, mais il faut songer à l'avenir. Il a été convenu que les deux gouvernemens prendraient des mesures pour éviter le renouvellement des mêmes incidens. Rien de plus désirable, en effet, rien de plus nécessaire, et s'il en avait fallu une preuve nouvelle, on l'aurait eue dans l'arrestation du *Tavignano*, petit vapeur français qui faisait le service de côtes de la Tunisie jusqu'à la frontière Tripolitaine. Nous ne nous expliquerons pas dès maintenant sur un fait dont les conditions sont encore mal connues : un seul point est certain, le navire ne portait pas de la contrebande de guerre, les Italiens s'étaient trompés une fois de plus. Ces erreurs répétées, provenant d'une trop grande facilité à accueillir des dénonciations imaginaires, dénotent une inquiétude d'esprit et une nervosité singulières, sur lesquelles nos amis italiens nous permettront bien d'appeler leur attention. Ils sentent certainement comme nous l'inconvénient qu'il y aurait à laisser se former de nouveaux nuages dans un ciel heureusement, mais un peu laborieusement rasséréné.

La place nous manque pour parler, comme nous l'aurions voulu des élections allemandes. Le nouveau Reichstag ne ressemblera

pas à celui qu'il remplace. Tous les partis ont perdu du terrain, excepté les socialistes qui ont plus que doublé l'étendue du leur : ils étaient 53, ils reviennent 110. Le Centre, les conservateurs, les conservateurs libres, les radicaux ont tous été plus ou moins atteints par la vague électorale : les socialistes seuls ont été renforcés dans les proportions que nous venons de dire. Ils ont aujourd'hui 19 voix de plus que le Centre, qui n'en a que 91. Que feront les nationaux-libéraux et les radicaux en présence de cette victoire socialiste si éclatante? Quoiqu'ils soient en minorité dans l'assemblée, ils feront pencher la balance dans le sens où ils se porteront. Le chiffre des voix que les socialistes ont conquises dans ce pays depuis les élections de 1907 est encore plus inquiétant que le chiffre de celles qu'ils auront au Parlement impérial : il est passé de 3 259 999 à 4 225 000. Est-ce à dire qu'il y a vraiment en Allemagne autant de socialistes que ces gros chiffres sembleraient le faire croire? Non, sans doute. Les votes socialistes n'ont été souvent qu'une simple manifestation de mécontentement; les bourgeois libéraux ont nommé des socialistes pour donner une leçon au gouvernement, comme on disait et comme on faisait autrefois chez nous; mais ces leçons sont parfois aussi dangereuses pour ceux qui les donnent que pour ceux qui les reçoivent. Elles le sont moins cependant en Allemagne qu'en France parce que le Reichstag a beaucoup moins de pouvoir réel que nos Chambres. Cette formidable poussée socialiste n'en est pas moins un phénomène significatif. Elle a atteint son point culminant à Potsdam même, où M. Liebknecht a été élu, en dépit de tout le zèle déployé par l'administration, dans la circonscription où l'Empereur a une de ses résidences officielles : la majorité du député socialiste a été de plus de 5 000 voix. Malgré tout, le gouvernement garde un grand calme; il affecte même d'avoir confiance; les journaux officieux, prenant la chose du bon côté, disent volontiers que la rupture du bloc bleu-rouge, c'est-à-dire du bloc conservateur et catholique, libère le gouvernement d'une sujétion qui était lourde pour lui. La question est de savoir s'il ne tombera pas de Charybde en Scylla : l'avenir seul peut la résoudre.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

MADELEINE JEUNE FEMME[1]

DERNIÈRE PARTIE (2)

XV

Mme Du Toit fut cependant charmante après la triste révélation de notre catastrophe. Oh! je voyais bien que la pauvre femme était loyale! Elle pensait comme mon mari que le malheur était pour nous de devoir modifier notre train de vie d'une manière apparente. Elle voulait que mon mari recourût à tous les expédiens afin de « sauver la face; » obtenir une centaine de mille francs des Voulasne, elle s'en chargeait, personnellement, disait-elle, et « qu'est-ce que c'est, pour ces gens-là, de faire remise de l'intérêt à votre mari pendant une dizaine d'années, voyons?... » En dix ans, un homme, encore jeune, se relèverait, que diable!... Et elle me disait :

— Mais il ne sait donc pas s'arranger?

— Comment cela?

Elle ne me regardait plus en face et elle ne donnait qu'un demi-jour à sa pensée :

— Dans la multitude des entreprises d'aujourd'hui, ces messieurs ont pourtant, dit-on, mille moyens de servir leur fortune!

Je répliquai, en souriant, pour ne point m'en fâcher :

(1) *Copyright by* Calmann-Lévy, 1912.

(2) Voyez la *Revue* des 1er, 15 décembre 1911, des 1er, 15 janvier et 1er février 1912.

— Mille moyens! sans doute, mais pas un seul peut-être qui soit... irréprochable...

— Oh! je vous entends, vous, ma belle! Je vous reconnais bien là!... Je parie que vous introduisez le nez dans les affaires de votre mari pour l'empêcher de réaliser les bénéfices consacrés par l'usage!...

— Jamais je n'ai connu une seule des affaires de mon mari. S'il se conduit en honnête homme, à lui en revient tout le mérite... Il va sans dire que, si je l'avais soupçonné de se conduire autrement, je ne l'aurais jamais mené chez vous...

— Allons! allons! ma chère amie, — ah! que vous êtes vive! et quel feu pétille au dedans de cette petite femme si placide! — il ne vient à personne de supposer que vous ayez jamais pu être l'épouse d'un homme autre que celui qui est le plus probe en son métier; mais encore, mon enfant, s'agit-il ici d'un métier! chacun d'eux, sachez-le, comporte des accommodemens qui, avec le temps, deviennent des obligations... des usages si vous voulez, usages dont une conscience par trop scrupuleuse ne s'accommode pas toujours sans regimber...

— Je ne connais pas les affaires, je ne connais pas les « usages » auxquels vous faites allusion, et vous voyez, le mérite que mon mari aurait pu acquérir à mes yeux, reste vague... Mais je me souviens de lui avoir tant rabâché l'horreur que m'inspiraient les compromissions du monde où l'on s'enrichit!... Cela, surtout au moment de l'affaire Grajat, qu'il n'est pas d'usage de rappeler, je sais, mais dont le président Du Toit doit se souvenir... De voir mon mari à la suite de cet homme, madame, je serais morte de honte! Je l'en ai éloigné le plus que j'ai pu, pas assez à son gré...

— Allons! Je suis sûre encore que vous vous exagérez les choses! M. Grajat, de qui vous parlez, a aujourd'hui une situation considérable. En s'aliénant son influence, votre mari a dû subir une grande perte...

Mme Du Toit, comme tout le monde, avait oublié la phase mauvaise des affaires de Grajat, parce que Grajat, en somme, s'en était tiré, et parce qu'il avait su s'en tirer audacieusement, en élargissant plutôt qu'en restreignant son étalage.

Qu'objecter à cela? et qu'objecter à une femme comme Mme Du Toit, âgée, expérimentée, et de la plus parfaite dignité, qui, tel un médecin au chevet du malade, devait savoir mieux

que moi la nature de mon mal et avait pris à tâche de me sauver?

Elle n'avait pas moins de deux sauvetages, en ce moment, à mener à bien : celui de la petite Voulasne et le mien. Tous les deux se réduisaient en définitive à empêcher ou à favoriser un changement de lieu, à obliger Pipette à réintégrer le domicile de son père, et moi à ne pas quitter le mien.

Comment Mme Du Toit s'y prit-elle pour rencontrer les Voulasne au débotté et pour leur parler? ce fut son affaire et son secret. Elle arriva un jour chez moi, après le déjeuner, radieuse ; elle m'annonça :

— Tout est arrangé! D'abord en ce qui vous concerne, ils n'ont eu qu'une voix l'un et l'autre : « Mais cela va de soi!... Mais comment donc, le cher cousin Serpe!... »

— Et en ce qui concerne leur fille?

— Mais ils sont prêts à l'accueillir les bras ouverts!

— Et M. Chauffin aussi, sans doute?

— Ma petite amie, ne soyez pas sarcastique! J'ai abordé de front la question de M. Chauffin...

— Ah! Eh bien?

— Eh bien! mais, on se fait des monstres de ces chers Voulasne ; et ce n'est pas exact du tout. Il n'y a pas d'êtres plus éloignés de vouloir contraindre qui que ce soit à quoi que ce soit. Un mariage avec M. Chauffin, d'eux à moi, ne m'a point fait mine de leur plaire...

— Évidemment! Mais ils le laisseront accomplir!

— J'en reviens à mes moutons : sur les deux questions, difficiles, vous le reconnaissez, que j'avais à poser aux Voulasne, les Voulasne m'ont répondu gentiment, spontanément, sans hésitation, sans condition : « oui » et « oui! »

— Mais parce qu'ils ne savent pas dire non! Ils vous ont dit « oui ; » ils diront « oui » à leur fille ; et ils diront « oui » à Chauffin...

— Et à votre mari aussi, ma belle! ne vous en plaignez pas, pour le moment!...

— Ils diront « oui » à mon mari, parce que « non » est bien plus difficile à dire; mais s'exécuter sera pour eux plus difficile que de dire « non. »

— On n'a qu'une parole!

— Mais, si l'on n'a point d'action?...

Pauvre Mme Du Toit! je la taquinais. Elle était si heureuse d'avoir accompli une mission, qu'elle seule d'ailleurs avait prise à tâche, mais qui était généreuse et qu'elle avait tenue pour ingrate parce qu'elle croyait les Voulasne pareils à elle! Les premières objections épuisées, en la poussant un peu dans le récit de sa visite, je vis qu'elle était tombée sur les Voulasne en un moment où ils brûlaient, comme de grands enfans qu'ils étaient, de raconter à tout venant leur voyage, et qu'ils lui avaient raconté leur voyage, et que Mme Du Toit se présentant à eux comme négociatrice de la rentrée de Pipette, la rentrée de Pipette leur était apparue comme un surcroît de plaisir et avait exalté leur excellente humeur, et qu'ils eussent accordé à ce moment-là à Mme Du Toit tout et n'importe quoi, fût-ce l'exil de Chauffin, quittes à se trouver plus tard à bout d'argumens si Chauffin leur eût demandé : « Pourquoi me chassez-vous? » et qu'enfin, s'ils avaient tranquillisé Mme Du Toit quant au danger émanant de Chauffin, c'était en traitant leur cher ami comme ils le faisaient toujours, en personnage inoffensif et propre uniquement à distraire, à amuser sans méchanceté, sans malice même, en un mot, tel qu'ils se voyaient eux-mêmes. Que Pipette eût pris au dramatique les intentions de leur ami, voilà qui les dépassait! Ils ne connaissaient pas le dramatique: se mettre martel en tête? ah! quelle folie! Si Pipette voulait rentrer le soir même, avaient-ils proposé, on irait tous ensemble au théâtre!... « Tous ensemble?... avait demandé Mme Du Toit, serait-ce avec M. Chauffin?... » — « Pourquoi pas?... » avaient dit les Voulasne. Et ils avaient soudain paru chagrinés, mais franchement chagrinés, que leur fille ne consentît pas à aller ce soir même au théâtre en compagnie de M. Chauffin!...

— Vous voyez bien ! dis-je à Mme Du Toit, vous voyez bien qu'ils n'ont rien compris à ce qui est arrivé, rien!...

— Si, si, fit Mme Du Toit, ils ont été extrêmement sensibles au fait que leur fille n'irait même pas dîner avec eux ce soir en de telles conditions; et cela leur servira de leçon.

« Cela leur servira de leçon, » disait Mme Du Toit! Et à elle-même, douée de conscience et d'intelligence, quarante années de fréquentation des Voulasne ne servaient pas de leçon, puisqu'elle les croyait capables d'être demain autres que ce qu'ils avaient été toujours!

Mon mari écrivit à ses cousins, leur exposa de nouveau son bilan, comme s'ils n'avaient point lu la première lettre, et les remercia des bonnes promesses transmises par Mme Du Toit; il sollicitait un rendez-vous pour causer. Les cousins répondirent par une invitation à dîner.

On ne saurait imaginer la bonhomie et la joie de nos cousins en nous recevant. Cela était franc, cela était dépourvu d'arrière-pensées. Ils ne songeaient même pas que nous venions leur demander cent mille francs; ils songeaient que, depuis longtemps, ils étaient privés du plaisir de nous avoir autour d'eux, et qu'ils avaient aujourd'hui ce plaisir. Toute pensée désagréable, ils étaient munis du pouvoir de l'écarter d'eux, de la dissoudre par enchantement.

C'était la rentrée de Pipette sous le toit paternel. Oh! cela ne rappelait en rien le retour de l'Enfant prodigue! Cela ne se faisait point avec cette solennité que comportait l'expression « rentrer sous le toit paternel » dans la bouche de Mme Du Toit, par exemple, car un reste de solennité n'est possible que à où subsiste un reste de principes. Cela se faisait ce soir chez les Voulasne comme si cela n'était rien, c'est-à-dire comme s'il n'y avait jamais eu ni départ, ni retour.

Avec les Albéric, avec Pipette, il y avait là les Baillé-Calixte, et un autre couple que nous ignorions, les Blonda, amis nouveaux, connaissances de plage; et il y avait là, comme de juste, M. Chauffin : car si M. Chauffin n'eût pas été là, cela eût fait précisément du retour de Pipette un événement, événement qu'il fallait à tout prix éviter; telle était du moins l'explication que je me donnais de sa présence afin de la trouver supportable, mais la vérité, beaucoup plus simple, était que M. Chauffin était là parce qu'il lui plaisait d'y être.

Le sort de la jeune fille qui venait ici ce soir reprendre sa place m'empêchait de trop penser à la disgrâce du nôtre. Mais, d'ailleurs, qui eût pensé, dans cette maison, à quelque disgrâce?

Les Baillé-Calixte étaient triomphans; le mari venait d'adjoindre à sa fabrique de bicyclettes l'industrie de l'automobile à ses débuts, et qui fournissait les plus grandes espérances; la femme, toujours la même, identifiée par dévouement inné, non seulement à son mari mais à l'industrie, aux industries de son mari, avait, une des premières, exécuté des randonnées merveilleuses, sur le « véhicule de l'avenir. »

Les Blonda possédaient une de ces voitures. Gustave Voulasne en avait depuis six mois commandé une. Il ne fut pas question d'autre chose. Mon mari s'était de tout temps passionné pour la locomotion. Un tel sujet lui voilait momentanément ses malheurs.

De loin, et essayant de m'enflammer moi-même au contact de l'excellente Mme Baillé-Calixte, je sentais, comme aux premiers jours de mon entrée dans cette maison, mon cœur se glacer et ma bouche se tordre en voyant la déférence servile où tous, devant Chauffin, s'abaissaient.

C'était Chauffin, non les Blonda, non les Voulasne, qui s'était épris de l'automobile, et il me fut très apparent, tant à certaines paroles prononcées qu'à l'attitude nouvelle de Mme Baillé-Calixte envers lui, que Chauffin avait « fait, » comme on dit, « l'affaire » de la vente aux Voulasne et de la vente aux Blonda.

Vers la fin de la soirée, qui me sembla longue, je demandai à mon mari s'il avait causé avec son cousin. Il n'en avait pas trouvé l'occasion. Je lui dis : « Il le faut, pourtant!... » Il alla tout droit saisir Gustave par le coude et l'entraîna. Mais ils reparurent presque instantanément l'un et l'autre et reparlant déjà d'automobile. Gustave lui avait dit : « Allons donc! c'est entendu... Mais comment causer de cela ce soir? Si vous étiez gentils, votre femme et vous, vous viendriez dîner en famille, après-demain? » Mon mari vint me rapporter la proposition. Gustave en avisait d'autre part Henriette. La cousine vint me prendre les mains, me faire jurer de revenir dîner « entre nous. »

Et nous retournâmes le surlendemain.

Chauffin n'était pas là!

Pendant tout le repas, les Voulasne furent pour nous comme des parens de bonne humeur, qui tiennent une surprise en réserve. La conversation ne manquait pas d'être un peu pauvre, chez eux; quand M. Chauffin ne la dirigeait point, nos cousins ressemblaient trop au malheureux acteur qui regarde avec angoisse le trou du souffleur resté vide ; ils étaient paresseusement accoutumés non seulement à ce qu'on agît, mais à ce qu'on parlât pour eux. Ils n'en gardaient pas moins une sécurité manifestée par un échange de regards malins et joyeux, et qui me faisait à la fois espérer et craindre qu'ils ne nous donnassent

au dessert le chèque de cent mille francs dans quelque pièce de pâtisserie. J'aurais préféré plus de discrétion, mais que ne transformaient-ils pas en farces et en joujoux !

Ce n'était pas ce genre de surprise qui nous était réservé. Pour nous être agréables, ils avaient imaginé deux choses. La première était d'emmener mon mari dans la voiture nouvelle que les ateliers Baillé-Calixte devaient livrer incessamment ; et la seconde, destinée à me flatter personnellement, consistait à m'offrir une mantille espagnole, en dentelle d'ailleurs magnifique, et qui me permît de figurer dans la *corrida* burlesque qu'ils comptaient donner chez eux pour la Noël : Chauffin en *prima spada*, Gustave avec Blonda, accolés sous une peau, devant à eux deux faire la bête...

Le plaisir, ineffable, de Gustave et d'Henriette Voulasne annonçant cette fête et me tendant la mantille avait je ne sais quoi de primitif, d'innocent, de céleste, oui, de cette pure puérilité des bons imagiers naïfs de jadis. Henriette me confessa tout de suite qu'elle se réservait le rôle de la reine-régente ; on cherchait un Alphonse XIII enfant.

Nous ne pensions, mon mari et moi, qu'aux cent mille francs, dont le besoin était impérieux ; mais nos cousins n'y pensaient pas, parce qu'ils ne parvenaient pas à se mettre à la place de quelqu'un qui a des besoins. Je vis et j'entendis mon mari rappeler cette question à Gustave. Je vis la plus entière bonne foi sur les traits de Gustave : « Ah ! oui, oui, les cent mille francs !.. » Et il semblait se dire : « Quelle singulière préoccupation !... »

— Mais il avait été convenu que ce soir ?... disait mon mari.

— C'est pardieu vrai ! disait Gustave Voulasne. Mais, d'ailleurs, ajouta-t-il, une idée !...

Et il prit son cousin par le bras pour lui exposer une idée qu'il avait, prétendait-il, ou que, peut-être, avait-on eue pour lui.

Mon mari faisait, lorsqu'il fut en possession de « l'idée, » la figure que je lui avais connue trop souvent, lorsque le fatal Grajat venait de lui proposer une affaire « monstre. » Il me souffla que tout allait bien. Rendez-vous fut pris, en effet, pour aller voir la voiture, dès le lendemain, aux ateliers, et pour le petit voyage d'essai en compagnie des Blonda, toujours prêts à partir, et de M. Chauffin, cela allait de soi.

Alors, que faire? Il fallut applaudir d'avance la *corrida*, promettre d'y assister dans la loge de la « Reine régente » et remercier avec effusion du cadeau de la magnifique mantille! Ce ne furent qu'exclamations, que cris, et qu'embrassemens; Pipette endossa devant nous un costume de gitane; elle se réjouissait de prendre incessamment des leçons de castagnettes; elle dansait déjà sans principes et sans connaissances précises, mais en se déhanchant à outrance, comme elle l'avait vu faire aux Espagnoles de l'Exposition.

Dans la voiture qui nous ramenait, mon mari m'exposa « l'idée. » Construire pour Baillé-Calixte des ateliers nouveaux, bâtimens importans, sur un terrain que Gustave Voulasne venait d'acheter à Levallois. L'affaire serait grande, surtout si y était jointe la construction d'immeubles de rapport environnans; et les bénéfices qu'en tirerait l'architecte équivaudraient amplement à la somme que mon mari se proposait d'emprunter. « A bon entendeur salut! » avait dit Gustave à son cousin : il ne tenait qu'à lui d'enlever l'affaire.

— La forte somme, à moi, bien à moi, gagnée par mes travaux, disait mon mari, serait évidemment une solution préférable à celle d'un secours dû aux Voulasne.

— Mais à qui serait dû l'avantage d'avoir « enlevé l'affaire? »

— En partie à Baillé-Calixte qui construit, évidemment; en partie à Gustave lui-même, sans doute, propriétaire du terrain et fortement engagé dans l'entreprise, à ce qu'il me semble...

— Alors, gare celui qui gouverne Gustave... et qui, peut-être, gouverne Baillé-Calixte!...

Mon mari souleva l'épaule. Il revint de cette soirée chez ses cousins, regagné par eux comme il l'était aux premiers temps de notre mariage; il avait recouvré cet appui, cette providence positive qui était un besoin pour lui, qui lui manquait tant depuis la perte de Grajat, et depuis notre quasi éloignement des Voulasne.

Moi, je revins abîmée, ayant l'intuition de l'imminence, pour nous, du plus grand des maux.

Dès le lendemain, mon mari, ayant écourté son déjeuner, sauta dans un fiacre pour aller prendre son cousin et se transporter avec lui sur les terrains de Levallois; en même temps il verrait la voiture! Cette perspective d'une grosse affaire

et ce goût du véhicule mécanique le ressuscitaient, le rajeunissaient.

Il revint le soir, à l'heure habituelle. Il ne s'était pas transporté sur les terrains ; il n'avait pas vu la voiture.

— Mais, en revanche, lui dis-je, vous avez vu Chauffin?...

— Oui, dit-il, j'ai vu Chauffin?

— Et le cousin vous a-t-il reparlé de l'affaire?

— Le cousin, vous le connaissez! il n'a guère été question que de la *corrida*. Pour l'affaire, je dois voir Baillé lui-même; et je le préfère.

Une dame, venue déjà plusieurs fois visiter l'appartement, était décidée à le sous-louer aux conditions imposées par nous et malgré les difficultés soulevées à plaisir par Mme Bailloche. Je pressais mon mari de conclure avec elle. Il me dit :

— Pas avant que je n'aie revu ces messieurs!...

Il escomptait à présent une affaire si belle, que peut-être pourrions-nous conserver l'appartement!...

Mon mari retourna chez son cousin qui ne lui dit rien de sérieux, mais, pendant que Chauffin avait le dos tourné, l'autorisa à aller chez Baillé-Calixte. Il alla chez Baillé-Calixte qui l'intéressa vivement en lui faisant visiter ses voitures en construction, et celle, particulièrement, qui était destinée à Gustave Voulasne, et en lui faisant jeter un coup d'œil sur les dix mille mètres de terrains à bâtir, mais ne lui parla point de l'architecte constructeur. Désespéré, mon mari s'enhardit à lui déclarer en confidence que son cousin Voulasne avait l'intention de lui confier les travaux. « Mais! cela ne dépend que de lui, répondit Baillé-Calixte: les dix mille mètres sont sa propriété, et c'est lui qui fait construire; je ne suis, moi, que locataire désigné. » — « Ah! »

— Eh bien! dis-je à mon mari, mi-décontenancé, mi-satisfait pourtant d'avoir appris que l'affaire était toute aux mains de Gustave, est-ce assez clair? Discernez-vous qui, pour l'instant, vous met des bâtons dans les roues? Et ne savez-vous pas ce qu'il vous reste à faire?

Il dit :

— J'aurai une conversation définitive avec Voulasne, et pas plus tard que ce soir...

— Non! dis-je, avec Chauffin!...

Il savait, certes, que ce n'était pas à Voulasne qu'il fallait

s'adresser; mais il était piqué au vif que j'eusse discerné, et à qui il fallait s'adresser et ce qu'il y avait à faire.

Un mot des Voulasne nous priait d'aller le soir même les retrouver aux Folies-Bergère.

J'avais réduit les dépenses de la maison à l'économie la plus étroite. Je ne prenais plus de voitures et je ne m'étais pas commandé une robe depuis la rentrée. Il s'agissait de la « première » d'une revue de fin d'année. Et mon humeur, comme ma toilette, était singulièrement défraîchie. Je ne voulus pourtant faire encore aucune objection à l'invitation des cousins. Nous allâmes aux Folies-Bergère par l'omnibus des Filles-du-Calvaire avec correspondance à la Madeleine. Mon pauvre mari était vert d'humiliation en payant au conducteur ses douze sous. Seul, il eût pris, je le crois, une voiture! Nous arrivâmes en retard et les pieds un peu crottés, dans une salle éblouissante.

Gustave et Henriette étaient seuls avec Chauffin dans la loge. Je me refusai obstinément à me placer en avant, à cause de mon chapeau de l'an passé, de sorte que je me trouvai côte à côte avec l'inévitable ami. Il fut d'une prévenance excessive; il se mit en frais absolument inusités à mon égard. Il m'avait de tout temps inspiré une instinctive répulsion; il s'en était aperçu; nous ne nous parlions ordinairement quasi point. Il me fit remarquer les Blonda aux fauteuils, les Baillé-Calixte dans une autre loge avec les Albéric. La plupart des amis étaient là. Attendait-il que je lui disse qu'il était regrettable que Pipette fût jeune fille encore et ne pût être là aussi?... Je reconnus le gros Grajat, gonflé et rubicond, en compagnie d'une actrice de la Comédie-Française, s'il vous plaît : il progressait en ses liaisons, notre ex-ami, mais non pas la Comédie-Française. Un air de luxe vibrait autour de cet hémicycle de loges élégantes; les femmes ne demandaient rien que d'exhiber les modes nouvelles; les hommes semblaient avoir accompli leur destinée en ayant paré ces femmes, chacun un peu au delà de ses moyens; et l'on sentait que tous les travaux du jour avaient été accomplis pour aboutir là, le soir, rien que là, non au delà.

L'odeur grisante de ces chambrées de Paris où l'on vous demande d'avoir de l'argent à dépenser et pas du tout d'où il peut provenir, comme ils la respiraient tous! et comme je sentais bien que mon mari, venu en omnibus et à pied, s'en laissait étourdir! Il se voyait choyé par ses opulens cousins; il

observait du coin de l'œil, — parce qu'il était surtout venu pour se rapprocher de Chauffin, — les obséquiosités dont Chauffin par extraordinaire me couvrait. Je tremblais. Ah ! que j'avais été moins mal à l'aise le jour où j'avais appris crûment, mais décidément, qu'il nous fallait renoncer à tout!... Je regardais de loin Mme Baillé-Calixte, la femme-modèle de l'homme lancé dans les affaires : quels sourires ! quels petits yeux complices et reconnaissans adressés à Chauffin, à combien d'autres ! Je me la rappelais, aux premiers temps de mon mariage, brave et bonne femme de ménage, qui me confessait n'aimer que son mari, ses enfans, la table où fume le potage et puis la campagne avec une basse-cour ; je me la rappelais écoutant des messieurs lui dire des horreurs, leur en disant, et se laissant baiser le creux des bras... Comme elle avait aidé à la prospérité de son mari ! Comme ils étaient tous les deux larges, gras, débordans !... Je tremblais... J'écoutais bien mal la Revue, dont les passages les plus désopilans ne me faisaient seulement pas rire, et quand le rideau baissait, mon Dieu ! que je me sentais bête, à court de paroles, vide à donner tout autour de moi le vertige !... J'aurais trouvé sans difficulté des choses à dire à des pauvres dans la rue, à des malades inconnus de moi, dans un hôpital, mais à des gens hilarans et pleinement satisfaits de ce qu'ils faisaient là, pas un mot qui consentît à sortir de ma gorge sans me brûler, comme un mensonge ou un blasphème. Recevant, entre les Voulasne et Chauffin, les salamalecs des Baillé-Calixte, des Blonda et de ce grand dadais d'Albéric, environnée de leur fade haleine, et leur parlant comme un « sujet » en état d'hypnose, serrée, pressée, comprimée avec eux en un groupe, entre le grouillement du public de l'orchestre et le va-et-vient des courtisanes, de l'arrière-fond le plus obscur de moi monta une nostalgie plus troublante que celle qu'inspirent les plus purés nuits de l'été ; c'était quelque chose comme le souvenir d'une suavité sans mélange et d'un contentement sans regret... Ce fut une fumée qui passa, une vision qu'aucun objet précis n'altéra... Mais c'était le rappel qu'une région existait, au dedans de moi, où des ressources inouïes étaient accumulées, et d'où s'exerçait sur moi le plus puissant attrait. Un exilé un peu oublieux ou ahuri par les mœurs étrangères, et qui voit passer le drapeau de sa patrie...

Le rideau se releva sur une chambre à coucher toute or,

glaces et dentelles, où autour d'un énorme lit, tout dentelles et or, une vingtaine de petites écolières, agenouillées, énumé-raient à leur maîtresse, — une religieuse en robe bleu céleste, et la gorge à peu près nue, — les vertus diverses du meuble exposé.

— Suggestif, murmura mon voisin.

Lorsque nous quittâmes cet endroit, après avoir remercié nos cousins de l'excellente soirée due à leur gentillesse, mon mari héla un fiacre.

— A quoi pensez-vous donc?...

— Bast!... fit-il, en me prenant le bras pour me pousser dans la voiture.

Et il me confia, à peine assis, que sa cousine lui avait glissé à l'oreille : « Vos affaires semblent en bonne voie... »

— Sur quoi donc se fonde-t-elle? lui dis-je, sur les amé-nités de Chauffin?...

— Le fait est, dit-il, qu'il s'est prodigué ce soir... Vous voyez bien que vous exagériez en prétendant que nous aurions à le gagner; c'est lui, tout au contraire, qui...

— Qui va nous demander quelque chose, mon pauvre ami... et quelque chose de beaucoup plus cher!...

— Je ne comprends pas.

— Il vous fera comprendre!...

Les aménités de Chauffin retardèrent la solution. Mon mari, à qui elles s'adressaient presque autant qu'à moi, se fondait sur elles pour estimer superflue la redoutable extrémité d'entamer avec lui des négociations.

— Je le vois venir, me disait-il. Il nous ménage; il tient à nous.

— Mais pourquoi?... C'est ce que je me demande et c'est ce qui me terrifie...

— Oh! vous, avec votre pessimisme!... disait mon mari, vous n'aurez de plaisir que lorsque tout sera perdu!...

Il m'accusait de me complaire à faire l'oiseau de mauvais augure; et il écartait mes noires prévisions.

En attendant, rue Pergolèse et dans tout Paris, nous roulions à la remorque des Voulasne. Nous dînions chez eux à tout propos, et ils nous convoquaient une ou deux fois par semaine dans quelque « théâtre à côté. » Au plus bas de nos malheurs, nous vivions à l'instar des plus insoucians viveurs. Tout juste

obtenions-nous la grâce, en quittant nos cousins, de ne pas achever la fête par le restaurant de nuit! Qu'ils nous eussent donc tenus pour de meilleurs amis s'il nous eût été agréable de les y accompagner! Enfin, à ce prix, nous achetions leur alliance, et mon mari affirmait qu'il sentait l'affaire se préciser à petits mots tombés ici ou là de la bouche des Voulasne ou de Chauffin, généralement aux momens mêmes où nous paraissions partager le plus volontiers leurs plaisirs. Tel était l'unique moyen de s'emparer de Gustave : Baillé-Calixte confessait n'avoir pas procédé autrement. Chauffin était avec nous, cela semblait évident. Mais pourquoi?... Il était si gratuitement avec nous, et d'une façon à ce point apparente, qu'il devenait superflu de lui parler de l'affaire : elle s'engageait, elle était engagée. Mon mari alla cette fois sur les terrains de Levallois avec Gustave Voulasne, avec Baillé-Calixte, avec Chauffin, avec un employé autorisé à prendre des notes. Et il fit une excursion en automobile. Il revint enchanté, enivré quelque peu, ayant accompli un des rêves de sa vie, mais qui excitait en lui d'autres convoitises.

Chez les Voulasne, du moins voyais-je Pipette. Malgré tous mes sermons, elle aimait à rappeler cet été à la campagne, le tennis, le rouleau de pierre où elle m'avait vue assise un jour, et les valses du soir... Nous trouvions toujours à bavarder ensemble. Sa mère me confiait : « Elle vous en dit plus qu'à moi!... » Elle ne m'en disait pas long, parce qu'elle n'avait jamais appris à parler que de jeux ou à prononcer que des mots excessifs et destinés à faire rire. Mais elle avait une complaisance à me laisser entendre son langage, tel qu'il était, et moi j'avais à l'entendre une complaisance qui m'étonnait presque... Peut-être prêtais-je à ces mots légers ou cocasses, à cette jonglerie et jusqu'à ce cynisme d'expression je ne sais quel sens caché, car enfin, pourquoi voulais-je m'imaginer qu'il y avait chez la petite Voulasne autre chose que ce qu'elle manifestait, autre chose que ce que contenaient son père, sa mère, sa sœur aînée elle-même, attachée à son mari, fidèle amoureuse, mais si vide? Pipette, il est vrai, s'était montrée un jour capable d'un acte énergique en fuyant Chauffin avec un éclat bien grand pour une jeune fille; était-ce à cause de cela que je lui prêtais de sérieux dessous? A la vérité, elle ne manifestait absolument rien qui contrastât avec les mœurs de sa famille, nulle modifi-

cation à sa gaminerie bien connue, nulle tristesse à se retrouver chaque jour vis-à-vis d'un adorateur haïssable, nulle trace d'un autre sentiment.

Je lui disais :

— Mais voyons, Pipette, vous connaissez beaucoup de jeunes gens qui viennent aux fêtes de vos parens, est-ce qu'aucun ne vous plaît ?

— A quoi ça servirait-il ? et quand ils me plairaient? puisqu'ils ne tiennent pas à moi?...

— Comment ! aucun, jamais, m'a demandé votre main ?

— Rien que des vieux... dans ce genre-là... dit-elle en tirant la langue du côté de Chauffin qui jouait au billard.

— Oh !... cependant, j'ai entendu dire...

— Oui, oui ; des gosses alors... Il y en a eu trois, toqués... Ils n'avaient seulement pas fait leur service militaire !...

— Mais ils pouvaient le faire et vous revenir après ?...

Elle se tordit de rire :

— Ah ! bien, ouiche !... la grande passion ? le genre sérieux ?... Nous ne tenons pas ça, madame !...

— En êtes-vous si sûre, Pipette ?

Elle se secoua, s'agita, fit la folle. Je ne pus rien tirer d'elle.

Un soir, la partie de billard finie, Chauffin vint s'asseoir près de moi et me dit, lui, qu'il avait à me parler de la façon la plus sérieuse.

Tout mon corps fut saisi d'un tremblement, mes mains se glacèrent, ma bouche se sécha, mes dents claquaient quand, ayant pris haleine, il commença son discours.

Il fit allusion à la sympathie qu'il avait eue de tout temps pour mon mari, puis à « l'admiration respectueuse » que je lui avais inspirée dès le premier jour et que les années n'avaient fait qu'accroître...

Je me ressaisis, d'un effort violent, pour n'avoir point tout de même l'air d'une proie rendue :

— Même les années, dis-je en souriant, où vous ne m'avez pas vu le bout du nez?...

Il n'entendait pas plaisanter et il avait préparé son discours. Il me dit que, précisément, il avait beaucoup regretté ces temps de quasi froideur avec les Voulasne, parce que l'avenir de mon mari était avec ses cousins. Sans vergogne aucune, il me dit

qu'il prenait sur lui que tout allât au mieux si de francs rapports amicaux s'établissaient entre nous...

Il disait : « Nous. »

— « Nous, » lui dis-je, est-ce vous ou les Voulasne ?

Il bondit, comme un grand félin, à ma question qui était impertinente, il se tourna vers moi et fut tout près de me poser les mains sur les genoux :

— Il ne tiendrait qu'à vous, dit-il, que les Voulasne et moi puissions être confondus !...

— Comment cela ?

Il me confessa cyniquement l'attrait qu'il éprouvait pour la petite Voulasne, ce qu'il appelait « sa dernière flambée ! » Il me dit qu'il comprenait, certes, qu'étant donné la différence d'âge, il ne pouvait espérer « du moins avant la vie commune » être payé de retour, qu'il ne se dissimulait point l'obstacle à vaincre ; mais, que, néanmoins, « les parens aidant, » et s'il avait la chance d'être secondé en outre par une personne de grand sens et d'influence certaine, il triompherait et serait le meilleur des maris...

Je le vois encore tournant vers moi sa moustache grise, relevée au fer, deux dents de porcelaine à crochets d'or, et ses yeux vils et flétris.

Une vague de dégoût, qui venait de loin, qui grondait en moi depuis des années, qu'avait grossie la honte de me montrer à côté de cet homme, ces dernières semaines, dans tous les lieux de Paris où l'on peut être le plus bête, s'enfla tout à coup au fond de moi, comme un mascaret, m'étourdit de son bruit, jeta bas les idées de patience, de prudence, de résignation, de raison dont je me faisais une forteresse, m'obstrua l'entendement et me causa soudain un soulagement indicible, une volupté profonde et jamais savourée jusqu'ici, en faisant irruption hors de moi comme un vomissement : oui, j'eus l'impression de couvrir d'une salissure vengeresse cette face de papier mâché, cette image blême et fripée de l'oisiveté, de l'imbécillité, de la sordide médiocrité en toutes choses ; en lui se ramassa pour moi toute la hideur d'un monde qu'aucune idée morale ne gouverne ; la vilenie qu'il s'apprêtait à commettre m'inspirait moins d'aversion encore que la bassesse organisée de sa vie ; — mais l'audace de prétendre m'y associer, moi, souleva encore une fois ce qui, dans ma nature, est plus fort que la conscience même et que la volonté.

Oh ! je n'ai nul esprit, nul pouvoir de faire justice par le moyen d'un mot mémorable ! De quels termes ai-je usé pour lui demander s'il me prenait pour une procureuse? mon cerveau trop troublé alors en garde incomplètement la mémoire, mais tout ce que le fond et l'arrière-fond de nous dirige et fait mouvoir : les muscles du visage, le souffle qui passe par les narines ou ce spectacle miraculeux, objet d'étonnement pour les plus grands des hommes et accessible même aux plus sots, que jouent dans nos yeux nos prunelles, toute ma personne, en mainte autre occasion plus éloquente que moi-même, se prononça, parla, injuria, commit la chose définitive.

Je me levai. J'allai prendre le bras de mon mari. Je prétextai que je ne me sentais pas bien et qu'il fallait rentrer à la maison au plus vite...

— A l'anglaise ! dis-je à mon mari, filons !...

Je ne voulais pas embrasser Pipette parce que je pressentais que sa seule approche romprait mon élan de somnambule... Mais mon idée fixe était de donner quelque chose aux domestiques...

— Vous êtes folle ! disait mon mari.

Je ne lui dis pas ce qui était arrivé, ni ce que j'avais fait. Il continuait à être joyeux et confiant. Et en moi naissait parallèlement une joie nouvelle, une confiance éperdue en un sort nouveau, en un avenir providentiel... Nos deux états, presque semblables, mais contradictoires, se côtoyèrent pendant plusieurs jours, comme deux bêtes, que l'on voit s'éloigner bondissant, folâtrant, de qui l'on saurait que l'une sera par l'autre fatalement étranglée ;... et je n'en pus supporter le spectacle, — moi qui savais !... — qu'à cause de l'exaltation même qui m'animait. J'étais possédée d'une joie impérieuse, égoïste, même cruelle en son irrésistible élan. Sérénité, paix, enfin ! Renaissance, résurrection !... Fête en tout moi-même !... Ah ! moi aussi je savais donc ce que c'était que la fête !... La joie, moi aussi je la célébrais, sans oripeaux, sans castagnettes !... C'était ma conscience qui me valait toute cette joie. Ma joie n'était ni de chanter, ni de danser, ni de crier, mais d'aller droit. Rien, rien, non, plus jamais rien, j'en avais la certitude, ne m'empêcherait désormais d'aller droit mon chemin en suivant mon commandement. Suivre son commandement sans se soucier de la route, des traverses, de la boue et des

ornières, ah! celui qui n'a pas éprouvé le bonheur de faire cela, qu'il ne vienne pas me parler de ses plaisirs et de ses chétives voluptés !... Malheureux! malheureux! je vous plains tous, et je ne plains au monde que vous, malheureux qui n'avez jamais entendu la voix qui commande, ou qui n'avez jamais eu l'incomparable fortune de lui obéir !...

Oh! la mystérieuse et toute-puissante voix !... L'étrange voix aussi qui, par exemple, s'était tue lorsque l'amour s'offrit sur mon chemin... et qui, aujourd'hui, me félicitait de n'être pas encombrée de l'amour pour m'élancer dans la seule voie, dans celle qui est toute droite et absolument pure !...

XVI

Je n'étais soutenue que par l'enivrement qui me venait du renoncement à de grands avantages matériels; mon mari me suppliait de ne rien « solutionner, » disait-il, d'une façon si radicale ; il se jetait à mes pieds, pour m'entraîner de nouveau chez ses cousins, quitte à dire non à Chauffin, mais du moins pour ne point rompre d'une façon désobligeante aux Voulasne « à qui nous n'avions rien à reprocher... »

— Mais j'ai à leur reprocher leur lâcheté, répliquais-je; ils sacrifient leur fille de la façon la plus indigne !

— Qu'en savez-vous? Qui sait comment tourneront les choses?

Ah !... « les choses !... les choses !... » J'entendais fréquemment ce mot : on attendait toujours le secours des choses, non de soi-même.

— Non, non ! je n'irai pas chez vos cousins. Que leur dois-je, en somme? ils se sont constamment moqués de vous; ils vous bernent sans cesse ; ils ne sont pour vous qu'un incessant mirage, un espoir pernicieux; ils vous démoralisent...

Il alla sans moi chez les Voulasne; il y retourna; il y fut de service un peu plus qu'auparavant: on m'oubliait. Mais mon mari trop soumis, ils ne le craignaient pas; il ne pouvait pas non plus à lui seul être utile à Chauffin qui, d'ailleurs, pénétra le motif de mon absence. Un beau jour Chauffin se chargea d'apprendra lui-même à mon mari, en le chargeant de m'exprimer tous les regrets des bons cousins, qu'un architecte s'était présenté, amenant avec lui un puissant bailleur de fonds

qui permettrait de donner plus d'ampleur à l'affaire, et soulagerait d'autant Voulasne pour qui l'entreprise était un peu lourde.

Mon mari avait voulu d'emblée en appeler à ses cousins en personne, mais on avait expédié pour trois jours les cousins en automobile, le temps qu'on estimait nécessaire pour que la grande colère de la victime fût tombée. Mon mari me confessa qu'il avait vu rouge, qu'il avait cru un moment étrangler Chauffin. Son ressentiment ne se reporta pas sur moi parce que Chauffin, à lui-même, lui avait, paraît-il, mis le marché en main depuis plusieurs semaines, en le priant de me faire agir sur Pipette. Mon mari avait eu la faiblesse de paraître acquiescer, mais il n'avait pas eu l'audace de me faire part de l'ultimatum; de sorte qu'il assumait une part de responsabilité qui atténuait la mienne. Il ne m'accusa pas d'être cause de son malheur. Son malheur l'accablait sans recours.

Il retourna pourtant trouver ses cousins aussitôt qu'il les sut revenus; il leur rappela leur promesse. Voulasne semblait plus malheureux que lui, non de le savoir malheureux, car il ne croyait pas qu'on pût l'être, mais d'être obligé, lui, de subir des récriminations. Il dit, avec son ordinaire rondeur, que c'était bien malgré lui que l'affaire de Levallois avait pris des proportions imprévues, absorbait tous ses fonds et en nécessitait d'étrangers. Et il eut cette idée singulière : « Pourquoi, dit-il à mon mari, ne participeriez-vous pas à l'émission qui va se faire? La valeur des obligations va décupler en trois ans?... » « Mais, dit mon mari, parce que je n'ai pas d'argent! » Depuis le temps qu'on lui en demandait, Voulasne ne s'était pas encore représenté la situation de son cousin dénué d'argent. Voulasne, d'ailleurs, ne devait jamais atteindre la notion de ce que c'est que de manquer d'argent. Son innocence avait encore une fois désarmé mon mari qui était sorti de chez lui après avoir, une heure durant, consenti à parler de voyages en automobile. Ils n'étaient point fâchés; ils devaient se revoir; et mon mari, malgré son accablement, n'était pas guéri d'espérer!...

Mais j'obligeai, séance tenante, mon mari à sous-louer l'appartement. J'avais pris mes précautions et avisé, tout au fond de Neuilly, une petite maison d'un loyer trois fois moins élevé que le nôtre, où nous aurions plus de logement et même un bout de jardin avec un pavillon pouvant servir d'atelier. La

plupart des affaires de mon mari étant en province, qu'importait, après tout, qu'il logeât au cœur de Paris ou dans cette petite banlieue! Il s'y transporta, lui, comme au cimetière, mais hésiter n'était plus possible. Nous nous trouvions dans une situation très critique. Que quelques travaux vinssent nous relever, c'était le moins que nous pussions espérer afin seulement de pouvoir vivre.

Comment n'étais-je pas atteinte par le désespoir trop apparent de mon mari? Je ne l'étais à aucun degré. Auparavant, dès qu'il avait le teint bilieux ou le front préoccupé, je tremblais; à présent que j'avais la certitude d'une diminution irrémédiable, j'étais insensible à ces nuages que la violence même de la tempête devait poursuivre et dissiper, et j'avais la certitude d'avoir atteint mon port à moi, d'avoir abordé à ma terre et atteint mon but. Nous fîmes notre déménagement parmi les cris de joie de ma petite Suzanne, ravie, elle, de se transporter n'importe où, et mes chantonnemens à moi, dont Mme Bailloche, ma concierge, était complètement ébaubie, car elle nous croyait au plus bas, et qui finirent par communiquer un peu de confiance à mon malheureux mari.

Il me disait :

— Mais on croirait, en vérité, que vous êtes contente!...

Je ne voulais pas non plus affecter une attitude de femme heureuse, pour qu'on me trouvât du courage ou quelque mérite spécial; j'avais la notion que ce qui faisait mon allégresse intérieure n'était et ne serait jamais compris. Je ne me reconnaissais en réalité aucun courage ni aucun mérite. Je ne luttais pas; je suivais ma pente; j'entrais dans ma voie qui consiste à être d'accord, complètement d'accord avec moi-même, à ne plus faire un geste de comédie, et aussi, peut-être, à contenter le goût que j'ai de boire quelque chose d'amer...

Je répondais à mon mari :

— Je vous jure, mon ami, que je n'ai jamais encore été aussi bien.

Il ne pouvait pas le croire. Son esprit positif était, d'une part, assuré qu'aucun reproche de moi ne viendrait accroître ses maux, mais dans son cœur d'homme il était attendri douloureusement par ce qu'il appelait ma résignation. Il eût peut-être mieux aimé avoir à me donner quelque bon conseil, à se sentir plus fort que moi. J'avais beau l'assurer que je n'étais

point forte, mais que je satisfaisais en ce moment un goût à moi; une larme était logée au coin de son œil. Et le cher homme songeait, je l'aurais juré, à cet instant même, qu'il m'avait promis une « voiture » et un domestique en livrée!...

Il a pensé à cela constamment en s'installant dans la petite maison, au fond de Neuilly, là-bas, non loin des berges de la Seine, où une livrée eût été bien comique! où une voiture eût ameuté le voisinage!

Je n'avais gardé que ma petite bonne, complaisante, active, aimant mes enfans; elle, et moi, nous devions tout faire. Ah! si mon sort m'avait paru malheureux, je n'aurais eu guère de loisir pour me plaindre!

— La vie ne nous coûtera presque rien, disais-je à mon mari; et Mme Du Toit s'est engagée à vous dénicher au fond des provinces une clientèle qui ne viendra pas voir si vous habitez un somptueux hôtel...

— Peut-être, soupira-t-il, pourrai-je bientôt avoir en ville un cabinet d'affaires...

Dès qu'il se reprenait à espérer, il espérait quelque chose de conforme à ses rêves de toujours. Son imagination n'avait revêtu jamais qu'une seule figure; il la revoyait dès qu'il imaginait : dans ses projets, un petit domestique, en livrée, ouvrait la porte du cabinet d'affaires!

Nous le conduisîmes par la main, Suzanne et moi, au bout du jardinet dans le pavillon où ronflait un petit poêle d'école primaire et où j'avais fait disposer ses grandes tables. La seule vue de ce pauvre toit de zinc, isolé, derrière un if noir, et au bout de trois ou quatre plates-bandes incultes où pourrissaient sous la pluie, après les gelées de l'hiver, quelques choux de l'année passée, lui causait une mortelle tristesse. Tout cet espace autour de nous, ce silence, çà et là ces squelettes de peupliers, lui imposaient un effroi que je n'aurais pas redouté chez un homme aussi insensible aux choses de la nature. Il était accoutumé au coup de fouet que donnent le bruit de la rue, le coudoiement continuel des hommes, l'illusion ininterrompue d'un vaste affairement qui doit, semble-t-il, aboutir à un résultat proportionné. Le voisinage de l'homme nous fait attendre de son industrie un secours merveilleux; lorsque nous ne touchons plus que le sol terrestre, et que le contact direct avec le grand ciel indifférent nous est rappelé par le bavardage

monotone de l'eau dans la gouttière, ou par le geste infatigable du bras endeuillé de l'if sous la pluie, il nous faut alors dans le cœur, pour ne pas faiblir, autre chose que la duperie de la ville trépidante, autre chose que la farce bouffonne que l'homme joue à l'homme pour l'étourdir et le leurrer jusqu'à la fin. Illusion pour illusion, je n'admire que celle qui nous permet de vivre en la seule compagnie de la terre et du ciel nus.

Suzanne, elle, était ravie parce qu'elle n'avait jamais vu d'aussi grandes tables; elle se fit hisser par son père sur chacune d'elles, et, une fois là-dessus, cette enfant n'eut-elle pas, spontanément, l'unique idée de jouer la comédie? Elle n'avait jamais été à la comédie; nous ne parlions guère entre nous des représentations chez les Voulasne : et, aussitôt montée sur une planche un peu plus haute que le sol, l'envie lui venait de jouer la comédie!...

Nous revînmes, sous la pluie, par la petite allée entre les choux pourrissans, à notre pauvre maison si exiguë, si bourgeoise, « si bête, » disait mon mari qui ne l'avait pas construite; et aussitôt il fallut se mettre, avant toute besogne plus pressée, à dessiner les plans d'un théâtre d'ombres que l'on placerait au fond du pavillon, sur la grande table. En une demi-journée, avec de grands bristols, quelques lattes, et un vieux foulard de l'Inde, la scène fut debout, le rideau glissa sur sa tringle, et l'on put imaginer, quand il s'ouvrait, tous les décors souhaitables. Et moi je me demandais, en voyant mon mari ranimé par ce même jouet qui enchantait sa fille, si le problème de la destinée humaine n'était pas d'une simplicité puérile, si la formule romaine « du pain et des jeux » ne rassasiait pas la plupart des hommes, si, — déception, ô chute lamentable de tout moi-même! — les Voulasne, ignorans, insoucians et pareils à des enfans joviaux et rêvant de travestissemens, n'incarnaient pas le seul idéal de nos contemporains : avoir de la fortune et jouer la comédie..

Mon penchant à rêvasser sur ces sujets fut promptement interrompu. Ma jeune et unique bonne ayant pris la grippe, aussitôt entrée dans la maison nouvelle, je dus mettre la main à tout le ménage et aller moi-même aux provisions. Dans la rue, un matin, discutant le prix des légumes avec une marchande ambulante, je me trouvai côte à côte avec mon ancienne compagne de couvent, Charlotte Le Rouleau, devenue Mme de

Clamarion, que je n'avais pas vue depuis la première année de mon mariage. Sans nous être regardées, nous nous reconnûmes à nos voix qui répétaient avec une âpreté identique les prix qu'on nous faisait. Et nous rougîmes, toutes les deux, non pas peut-être d'en être réduites à l'état de pauvres ménagères, mais de nous surprendre l'une l'autre en cet état. Et ce furent aussitôt des exclamations, et un certain ton entre nous, où nous nous efforcions, à l'envi, de faire reconnaître notre qualité de « femmes du monde. » La marchande que nous impatientions sans doute, avec nos manières, poussa sa charrette, et je discernai que, dans son grommellement éraillé, elle nous traitait de « détresses. » Charlotte et moi demeurâmes là, au bord du trottoir, échangeant des phrases banales, l'indication de notre domicile, et reculant l'une comme l'autre l'aveu des événemens qui nous avaient conduites de la rue Monsieur et de la porte du Parc Monceau, à ce carrefour boueux de Neuilly, où simultanément, à dix heures du matin, nous nous indignions de la cherté des vivres. Il se trouva que nous étions presque voisines. Elle avait perdu sa belle-mère, et son mari avait fui avec la comtesse de P..., toujours la même maîtresse, âgée maintenant de cinquante ans, la dot dissipée, la fortune même des parens Le Rouleau entamée aux trois quarts. Mais Charlotte me racontait ces détails lamentables de sa vie comme un enfant récite la biographie des grands hommes ; elle ne pleurait plus comme lors de notre entrevue rue Monsieur ; elle avait contracté l'habitude de la vie cruelle. Malheureuse en ménage, tout de suite, elle avait donné tout de suite sa fortune à manger ; elle avait pris tout de suite le parti de se hausser hors de ces contingences, et elle les tenait, à présent, pour des particularités ordinaires à cette obligation souveraine qu'est la vie. Ancienne jeune fille bien élevée, dressée à nouveau par sa belle-mère, elle n'avait pas cessé un instant de se conformer à la discipline des maisons où le sort l'appelait. Elle élevait son petit garçon ; elle apprenait le latin et des élémens de grec et d'algèbre, me dit-elle, pour lui servir de répétiteur, et le nombre d'œuvres auxquelles cette femme sans fortune était employée de ses mains m'émut et m'humilia. Elle courait, en tramways, à pied, aux dispensaires, bandait les plaies hideuses, mouchait, lavait par douzaines de pauvres enfans sordides, mendiait pour les indigens honteux, grimpait dans les galetas, y avait reçu un jour le

coup de couteau d'un homme ivre ; son chagrin, disait-elle, était de ne laisser jamais qu'un soulagement provisoire ; mais elle ne parlait pas du souvenir vivace et embaumé qui doit demeurer après le passage d'un être angélique. Elle me narrait, sur un ton simple, uni, sans un mot à effet et sans bouger le petit doigt, des drames à faire reculer jusqu'à l'effacement toutes les fictions littéraires, et des drames, à ses yeux, si communs, qu'elle en semblait à peine comprendre la grandeur et jusque même l'intérêt. Je frissonnais, l'émotion me prenait à la gorge ; elle me voyait tout à coup en larmes et me demandait : « Mais qu'est-ce que vous avez ? »

— Je vous admire, Charlotte !

Ou bien je lui disais : « Je songe, en vous écoutant, Charlotte, à toutes les femmes que j'ai connues et dont la vie se consume à colporter des calomnies et des potins idiots. » Mais en disant cela, je parlais un langage qui n'atteignait plus Charlotte. Elle ne pensait pas à être admirable ; elle était possédée d'un zèle sublime ; une passion magnifique et heureuse l'animait, mais elle la sentait encore bien éloignée de ce qu'elle eût dû être pour contenter le cœur de Jésus qu'elle adorait.

Du monde, du « siècle » plutôt, pourrait-on dire en parlant d'elle, elle semblait n'avoir conservé que le préjugé du rang et celui du nom. C'était assez étonnant, même, chez une femme arrivée au point culminant dans l'ordre moral où je la voyais. Elle était pauvre ; elle s'exténuait pour les pauvres ; mais toutes les catégories intermédiaires entre ce que l'Évangile nomme « les pauvres » et le monde auquel elle appartenait par le nom de son mari l'intéressaient très peu. Elle faisait encore des visites dans son monde, et elle trouvait moyen de recevoir en son réduit une fois par mois. La vraie sympathie qu'elle me témoignait, c'était à l'ancienne élève du Sacré-Cœur qu'elle l'accordait, mais je sentis bien qu'elle ne tenait pas à « voir » la femme du petit architecte. Que m'importait cela ? elle m'enthousiasmait et elle était le seul être, depuis mon mariage, qui me redonnât le goût franc et pur de cette joie ineffable qui m'avait exaltée au couvent. Si elle ne venait point chez moi, ce dont elle eût d'ailleurs eu peu le temps, moi, j'allais la voir au moindre signe.

Mme Du Toit ne se montrait plus pour moi tout à fait la même. Ce n'était pas qu'elle me donnât tort en ce que j'avais

fait, mais, oubliant les causes, elle me donnait tort en ce que les résultats de ce que j'avais fait étaient désastreux pour notre situation, pour mon mari, pour mes enfans. J'allais la voir comme autrefois, et certes elle m'accueillait fort bien, mais elle fut longtemps, sans venir jusque chez moi : la distance, la « barrière » à franchir !... en réalité l'amicale appréhension de voir de ses yeux mon appauvrissement. Elle ne se décida, la chère vieille amie, à accomplir le voyage de Neuilly, que le jour où elle put m'apporter la nouvelle d'une assez grosse affaire qu'elle avait, dit-elle, « enlevée » pour mon mari. Munie de ce joli cadeau, elle osa sonner à la porte de notre petite maison. Je fus témoin de son étonnement à trouver mes deux enfans poussant des cris joyeux dans le jardinet embelli et égayé par l'été. Je lui dis : « Vous voyez, les enfans ont de l'air; nous sommes beaucoup mieux, je vous assure !... » Il ne fallait pas lui dire cela ; ce n'était pas du tout conforme à l'idée implantée en son cerveau : elle tenait notre installation modeste pour provisoire ; nous n'étions là, selon elle, qu'au « garde-meuble. »

La vérité est qu'elle nous rendit un immense service en procurant à mon mari la construction d'un immeuble à Passy qui commençait à se bâtir. Et cette construction en entraîna plusieurs autres. Mais Mme Du Toit ne nous invita plus guère chez elle à dîner. Nous tombions. Vivoter nous était encore possible ; mais nous n'étions pas de ces gens ou qui sont solidement assis, ou qui s'augmentent. Elle avait aussi de graves ennuis, je le savais, la pauvre femme : pourquoi ne m'en faisait-elle plus la confidente ? Peut-être par une délicatesse excessive, après tout, et pour ne point me manifester que je ne lui avais servi à rien, moi, dans mon ancienne croisade destinée à « ramener » son fils?... Le ménage d'Albéric n'allait plus ; Isabelle, ayant cessé d'aimer son mari, devenait insupportable. Albéric se réfugiait volontiers à la maison paternelle, oui ; Albéric revenait à sa mère, il est vrai ; mais il revenait sans sa femme ; ce n'était pas cela qu'on avait attendu de lui. Et sa femme, où allait-elle ? Qu'allait-elle faire, l'impulsive Isabelle, du nom honoré des Du Toit?... Mon mari, pourtant bien peu observateur, m'avait dit, un soir, en revenant de chez ses cousins : « Isabelle prend des libertés !... » Je ne l'avais pas poussé à m'en dire davantage, mais pour qu'il m'eût dit cela,

quelles libertés Isabelle ne devait-elle pas prendre? Je voulais tout ignorer des Voulasne, et surtout de peur d'apprendre au sujet de la pauvre petite Pipette et de son mariage possible des choses qui m'indignaient outre mesure. Mme Du Toit ne parlait plus de Pipette, plus des Voulasne, plus du ménage d'Albéric...

Elle me parlait de son neveu Juillet. Il fallait bien qu'elle parlât de lui, parce que le nom de M. Juillet était sur toutes les bouches, à la suite du retentissement « injustifié, » disait sa tante, d'un ouvrage récemment publié par lui. C'était une sorte d'essai psychologique et moral, de fond très savant, mais de forme excessivement libre, et contenant des idées que la famille Du Toit tenait pour beaucoup plus mauvaises que les mauvaises. Toujours est-il que le succès du livre se trouvait organisé, à la grande surprise de l'auteur, par les milieux dont il prétendait combattre les tendances; et l'auteur se voyait renié, honni, par l'opinion à laquelle il s'était piqué d'apporter des renforts nouveaux. « Il est perdu! s'écriait Mme Du Toit; il va passer à l'ennemi! »

— Ne le combattez pas, lui disais-je; ses intentions sont louables; toutes ses conclusions saines : c'est un soldat précieux!...

— Un soldat qui combat à sa guise!... et, vous le voyez bien, qui se fait applaudir par l'autre camp!

— Mais ce que l'autre camp applaudit, ce sont les points sur lesquels vos adversaires peuvent s'entendre avec vous?...

— On s'entend sur tout, ou l'on ne s'entend pas.

M. Du Toit avait flétri d'une façon tranchante et impitoyable l'œuvre de son neveu en qualifiant l'auteur de « catholique-dilettante. »

Je n'avais point lu le livre de M. Juillet; je m'interdisais de le lire. Mais, si sévère que me parût le jugement de M. Du Toit, je le devinais assez fondé, parce que, à bien réfléchir, c'était sous cet aspect que m'apparaissait à présent M. Juillet. Il louait tout du catholicisme; il en aimait la beauté sensible et il en pénétrait l'âme, admirablement, je le crois; il prêchait, il eût fait, comme je l'avais dit, des conversions; mais il n'était pas catholique. Il se montrait le même homme vis-à-vis de la morale dont il reconnaissait et grandeur et nécessité, mais il ne vivait pas conformément à la morale. Et l'amour, le beau, le suave, le délicat et grave amour, l'amour que le christia-

nisme inventa, celui dont tant de conversations de M. Juillet en ma présence ou avec moi s'étaient plu à évoquer la fascinante image, une image à ce point radieuse que lui-même avait failli s'y brûler, de cet amour-là, en définitive, il avait craint les extases, l'intensité, la gravité, la naïveté, la durée peut-être, en termes plus bruts : la responsabilité, les obligations; ç'avait été chez lui romanesque de causerie, ornement de salon, objet d'art si l'on veut, ou littérature! Mais le fond de lui-même ?... C'était un grand égoïste, aimant les plus beaux des plaisirs, et aussi les autres, au vrai, n'aimant que son plaisir. Il donnait à son esprit, qui en était avide, des fêtes magnifiques et des divertissemens du plus haut goût; à part cela, il vivait et se vautrait comme un homme ordinaire.

Ah! ah ! je commençais à le juger !... avec une impartialité un peu fière d'elle-même.

Mais Mme Du Toit, chaque fois que j'allais la voir, revenait avec une insistance curieuse à son neveu; ne fût-ce que pour l'anathématiser ou m'annoncer que M. Du Toit ne le voyait plus, elle trouvait un moyen de me parler du « succès de son neveu. » Je crois que, dans quelque arrière-retraite quasi ignorée d'elle-même, le succès de son neveu, quelle qu'en fût la nature, la flattait.

Et je crois aussi qu'elle souhaitait que j'en fusse un peu flattée, à mon tour, à cause de l'amitié que M. Juillet m'avait fait l'honneur de me manifester et à cause peut-être d'une plus particulière complaisance à mon égard, dont un jour, en souriant, elle s'était elle-même faite l'interprète. Elle croyait sincèrement m'être agréable en suscitant ces retours d'échos évanouis. Mme Du Toit était une femme qui avait de l'indulgence pour les affections sentimentales, comme toutes les femmes que l'amour, « ce qui s'appelle l'amour, » ainsi qu'elle disait elle-même, n'a pas mordues au rouge. Et elle n'en imaginait le souvenir qu'agréable. Elle ne comprenait pas plus mon état d'esprit qu'elle n'avait compris le mouvement qui me tenait farouchement heureuse, terrée au fond de Neuilly.

Bonne et serviable amie, elle ne soupçonnait pas que c'était une certaine fièvre qui me soutenait, non le cours normal de mon sang! que ma résignation était une passion, et que ce n'était pas quelque chose d'agréable qui me pouvait plaire!

En m'entendant juger du haut d'une impartialité de glace

son neveu tout couvert d'une jeune renommée, elle eut un de ces regards surpris, comme on en a d'une génération à une autre; elle se tut un instant, parut réfléchir, et me dit :

— Il ne faut pas vous dessécher le cœur, mon enfant !...

Mot terrible! Je ne sais pas si elle en percevait tout le sens. Inconsciemment prononcé ou bien résultat de l'expérience d'une femme comme Mme Du Toit, il fit frémir toutes mes moelles. Intransigeante, à n'en pas douter, sur tous les grands principes directeurs de la vie, je suppose que Mme Du Toit, comme elle me l'avait laissé entrevoir dans un autre entretien, admettait avec le ciel des accommodemens que le grand zèle de Pascal eût raillés : pour elle, le souvenir attendri d'une passionnette innocente était un dérivatif possible à la rigueur d'une vie honnête. Moi, qui eusse commis la faute au milieu de l'ouragan déchaîné, c'était la détestation furieuse de la moindre peccadille, qui, aujourd'hui, me donnait des forces !...

L'ascétisme de Mme de Clamarion s'adaptait mieux à mon besoin. La voir, la voir agir, cette martyre à l'extatique supplice, me reversait dans les veines le sang de ma jeunesse. J'aimais trop à la voir, sans doute. Elle me dit un jour que si je voulais vivre bien, il ne fallait pas rechercher les satisfactions, fussent-elles de cet ordre. Nous nous mîmes à causer des plaisirs permis... Dans sa pauvre chambre, je m'imaginais au couvent, écoutant encore la voix séraphique de Mme Du Cange ; et, en effet, sur les traits beaucoup moins réguliers et moins purs de Charlotte, par un étrange effet de la transparence d'une même âme, une beauté analogue à celle de mon ancienne maîtresse générale se répandait et me subjuguait. La supériorité de Charlotte sur moi, sa constante ascension morale, sa sainteté, l'incomparable bonheur qui rayonnait de toute sa personne, contribuaient à augmenter l'illusion de mes jeunes années aux pieds d'un être qui représentait plus que la sagesse humaine : l'inspiration directe d'en-haut. Charlotte n'avait que du dédain pour la seule expression de « plaisirs permis. » Elle m'ouvrit le livre de l'*Imitation*, et me lut cette imploration surhumaine mais dont le timbre est cependant à l'unisson de je ne sais quel cri profond de mon cœur : « *Faites que toutes les choses de la terre me soient amères...* » Elle m'indiquait du doigt ces lignes brûlantes, soulignées de sa main, tous les jours relues dans un petit volume aux marges grasses; et ses yeux

brillaient d'un feu qui m'attirait. Elle dit, de mémoire, un second verset que je croyais connaître, comme tous les autres, mais que je n'avais lu que des yeux, non du dedans : «... *Que je retire mon cœur de toutes les choses créées...* » Et, comme elle me répétait cela, je me mis à pleurer, moi, aussi soudainement que je l'avais vue pleurer, elle, autrefois, lorsqu'en me parlant de son bonheur, elle m'avait avoué tout à coup que son mari ne l'aimait pas.

« Que je retire mon cœur de toutes les choses créées... » Sublimité!... épouvante!... Terre!... ciel!... arbres chéris!... lumière du jour! Pelouses arrosées, ombres de l'été, petite allée qui tourne, banc dans le jardin, souvenir d'une fleur, parfum de la goutte d'eau qui tombe, ô goût des beaux fruits mûrs!... Soirs!... Soirs!... calme des champs!... ô nuits d'été divinisées!... Désirs, désirs!... incertitude de l'appel informulé de nos lèvres!... Petits enfans!... être humains!... figures aimées!... « toutes les choses créées!... »

Charlotte me dit : « Mais qu'avez-vous donc? » Elle avait franchi, elle, le cercle où l'on s'attendrit et où l'on pleure? Un paradis prématuré l'avait reçue, où je voulais m'élancer et la joindre; mais moi, je pleurais encore toutes mes larmes à la seule évocation des choses créées!...

Charlotte me fit honte de mes attachemens. Elle était vraiment très grande et très pure; elle n'essayait pas de me capter en me parlant du bonheur qui m'attendait si j'accomplissais tout le sacrifice; elle ne faisait pas miroiter une récompense, une compensation à mes yeux comme on le fait aux mercenaires; elle me parlait seulement de la nécessité de « vivre bien » et de l'abnégation qui en est le moyen unique.

Alors, moi, dans mon désarroi, et dans cet état particulier où nous mettent les larmes et qu'on peut comparer à une mer agitée dont le fond obscur lui-même se soulève, voilà que je pousse un cri imprévu :

— Vous ne savez pas!... Charlotte, vous ne savez pas!...

Elle ouvrit des yeux étonnés. Elle tenait toujours entre deux doigts le petit livre aux accens surhumains. Je croyais que par un seul mot j'allais la rendre pitoyable à mon cas; ce que j'allais dire, je croyais que cela formait le faisceau de tous les liens qui ont noué mes membres avec la trop charmante créa-

tion de Dieu. Je lui dis, sans rien omettre, de quelle façon et jusqu'à quel point j'avais aimé !...

Charlotte fut aussi stupéfaite, aussi indignée, aussi terrorisée que si elle eût eu la vision, dans l'encoignure de la pauvre chambre, de Satan avec ses braises et son odeur soufrée. Elle recula, elle fit une figure horrible, et puis, tout aussitôt, et sans prononcer un mot, elle commanda, oui, toute son attitude donna un ordre impérieux, orgueilleux, souverain ; — et là, elle recouvra sa beauté d'ange, — tout, en elle, ordonna : « Va-t'en! »

Je pensai instantanément à la figure que j'avais faite lorsque l'homme que j'aimais m'avait parlé d'amour : j'avais dû être pareille, exactement, à ce qu'était Charlotte recevant la confidence de ce qu'il y avait de profane dans mon cœur. Ah ! je comprenais qu'il eût fui !

— Mais, Charlotte, puisque je n'aime plus, je vous le jure!.. puisque je vous confesse un péché d'intention presque ancien et expié, depuis, tous les jours!... puisque je vous dis la grande aile protectrice qui m'a sauvée de la faute et qui est quelque chose de bien plus auguste que moi, que ma volonté, que notre vertu, quelque chose fait d'un amoncellement d'honnêteté dans nos familles, quelque chose fait de la parole de nos communes maîtresses, dix ans écoutée et poussée plus loin même que notre esprit : jusqu'à notre chair, jusqu'aux muscles de notre visage ;... quelque chose d'un bien plus large et plus fécond enseignement que n'eût été ma résistance volontaire, isolée, chétive... ne vous scandalisez pas, Charlotte ! ne me méprisez pas ! j'ai peut-être été un instrument utile entre les mains de Dieu...

Charlotte n'avait rien de la mansuétude évangélique. Dure à elle-même et dure à tous, — par une étrange contradiction, vouant sa vie au soulagement des maux, — elle était haussée à l'héroïsme constant ; et ma faiblesse de femme, qui conservait encore, malgré tout, malgré moi, un parfum pour mes narines, devait aux siennes exhaler l'odeur putride que je sentais, moi, à toutes les veuleries, à toutes les compromissions...

Elle ne m'infligea pas de paroles sévères ; elle ne discuta même pas avec moi. Je devinai en elle un sentiment pire pour moi que les plus infamantes invectives : la désespérance de me sauver jamais, comme si un manquement du genre de celui que

j'avais failli commettre était la marque d'une incurable dégénérescence.

Douloureux cahots du chemin de ma vie! je me heurtais à droite et à gauche: à Mme Du Toit qui me trouvait le cœur trop aride, à Charlotte de Clamarion qui me jugeait perdue par la trop grande tendresse de ce même cœur; à ma vieille amie dont la conception de la vie, trop raisonnable, ne satisfaisait pas mon idéalisme; à mon ancienne compagne de couvent de qui m'attirait la sainteté, mais que sa superbe attitude morale même rendait cruellement dédaigneuse de mon infime et trop imparfaite nature!...

Hélas! j'avais la passion de m'élever. La platitude des basses terres m'obligeait à tenter l'ascension des sommets; et la blancheur de leur neige, à peine entrevue, trop pure pour mes yeux, me rejetait meurtrie, en me laissant accrochée par mes vêtemens de femme, à ces régions de mi-côte, où, pour la plupart d'entre nous, sans doute, où seulement, la vie est possible...

Je descendis l'escalier de Mme de Clamarion comme une automate, les yeux hagards, effrayée de la perte de ma dernière amie, effrayée de ce qui me manquait pour me trouver de niveau avec ceux qui vivent et avec ceux qui dominent complètement la vie. Je me souviens qu'en bas je fus aveuglée par un soleil de juillet féroce qui cuisait l'interminable avenue aux arbres trop jeunes pour fournir de l'ombre. Il y avait un cantonnier assis sur sa brouette, qui se versait dans la gorge le contenu d'une bouteille; plus loin, sur un banc, deux malheureux, un homme et une femme, en vêtemens sordides, et qui n'avaient peut-être pas de quoi manger, s'embrassaient avec transport. Je pressai le pas. Des cloches sonnaient l'*Angelus* de midi. A la porte de notre jardinet, ouverte, Suzanne et son petit frère, les cheveux blonds plus lumineux que le soleil, épiaient mon retour.

O chers petits! mes enfans! ne plus penser qu'à vous, ne plus vivre que pour vous voir vivre mieux que moi! n'était-ce pas assez? Qu'est-ce que je demandais et qu'est-ce que je cherchais?... Suzanne et Jean m'entraînèrent au pavillon. Ce n'était pas à cause de mon retard à déjeuner qu'ils me guettaient, c'était parce que Suzanne avait réussi à démolir la toiture du petit théâtre édifié si soigneusement par son père, et, le couvercle enlevé, à s'introduire, « elle tout entière, » disait-elle, —

ses deux pieds tout au moins et les jambes jusqu'aux genoux, — dans la boîte ouverte que devenait par son vandalisme le minuscule édifice, et, là dedans, s'agitant, gesticulant, à donner des représentations à son frère. On l'asseyait, lui, dans un panier haussé à la dignité de fauteuil d'orchestre, et sa sœur, tour à tour mime, danseuse, artiste tragique et comique, était indifféremment Peau-d'Ane, Mme Mac' Miche, Footitt ou Sarah Bernhardt. Excessivement gênée par sa situation entre les quatre montans du cartonnage, elle était réduite à exécuter tous ses mouvemens en piétinant sur place. Mais qu'importait cet inconvénient, pourvu qu'elle se crût sur la scène d'un « théâtre ? »

— Mais qu'est-ce que ton papa dira quand il verra sa toiture enlevée ?

— Papa comprendra très bien, dit Suzanne, que ce théâtre ne pouvait pas toujours durer, et je lui confierai le soin de faire quelques agrandissemens... Des dégagemens, regarde un peu, nous n'en avons pas ! En cas d'incendie, par exemple, je me demande ce qui se passerait...

Suzanne ne rêvait pas que théâtre : elle rêvait « agrandissemens ! » comme son père...

L'avant-veille de ce jour même, le papa étant absent pour ses travaux en province, un monsieur ne s'était-il pas présenté à la maison, exigeant de me voir, à défaut de mon mari, et me laissant entendre sans, d'ailleurs, en faire mystère, que mon mari cherchait à contracter un emprunt considérable ?... Or, d'après mes plus minutieux calculs, nos dépenses étant réduites à l'extrême et les travaux en cours d'exécution étant importans, nous pouvions vivre... Mon mari partageait certes l'avis de Mme Du Toit : notre petite maison ne représentait pour lui qu'un garde-meuble. Pauvre petite maison de Neuilly, à laquelle je m'étais, quant à moi, si vite accoutumée, et qui plaisait aux enfans ! Dans la modestie et dans l'éloignement du tumulte humain, c'est la vie de notre âme qui s'augmente, s'enrichit et s'élève... Mais à quoi bon ? diront tous les hommes d'aujourd'hui. Monter tout seul, s'élever loin des yeux du monde ? Admissible, ceci, jadis, pour escalader un ciel d'où Dieu nous voit !... Pourtant, quand l'œil de Dieu ne me verrait point, je sentirais à gravir cette échelle une volupté incomparable et secrète... Pourquoi est-ce que je sens cela ? Pourquoi ne le sentez-vous pas ?

XVII

Vers le même temps, c'est-à-dire à la fin de juillet, je reçus à midi, au moment de nous mettre à table, une dépêche de mon mari, datée de Dinard. Que faisait-il à Dinard ? Je le croyais dans le Midi... Il me demandait de lui envoyer d'urgence des vêtemens de deuil et son chapeau haut de forme avec un crêpe « de hauteur moyenne. » « Lettre suit, » portait le maudit papier qui si souvent fait l'économie de quatre sous pour nous consumer par vingt-quatre heures d'angoisse. De quoi s'agissait-il ? Et comment mon mari se trouvait-il à mon insu chez ses cousins partis pour Dinard la semaine précédente ?

Mme Du Toit qui n'était venue qu'une fois à Neuilly, que je n'avais pas vue depuis un certain temps, qui ne m'avait pas invitée cette année à Fontaine-l'Abbé, arriva dans un fiacre, à ma porte, avant que trois heures fussent sonnées. Elle était en possession d'une dépêche plus explicite ; elle venait s'informer si j'en avais une plus explicite que la sienne. On lui annonçait, à elle, qu'un grave accident était arrivé à Pipette. Je lui appris qu'à moi mon mari réclamait des vêtemens de deuil.

A elle comme à moi on avait voulu épargner la vérité tout entière. Nos deux tronçons d'information réunis formaient quelque chose de pire. Pipette !... notre chère, notre malheureuse et joyeuse Pipette !... notre charmante Pipette !... Ah ! mon Dieu ! Quoi ? qu'avait-il pu lui arriver ? A son âge, en si parfaite santé, disparaître ? Mourir si soudainement ?... Pipette ! pauvre petite Pipette !... Nous demeurâmes là à nous morfondre, à nous épuiser en conjectures, Mme Du Toit et moi, écrasées par l'événement qu'il fallait conclure de nos deux télégrammes réunis.

La lettre annoncée par mon mari me parvint le lendemain matin seulement. Elle ne contenait que quelques mots griffonnés à la hâte : « C'est moi qui suis chargé d'accompagner le corps. J'arriverai à la gare à dix heures. C'est un accident. La pauvre petite, étourdie comme elle était, vous savez, avait mangé, paraît-il, avant d'aller au bain. Le désespoir des parens dépasse toute imagination. » A la gare, à l'heure dite, bien avant l'arrivée du train qui eut du retard, je trouvai M. et Mme Du Toit. Les Albéric étaient à Dinard ; c'était par eux

que ma vieille amie avait des nouvelles. Albéric, en dernière heure, disait qu'il était obligé de tenir la tête à sa femme et à ses beaux-parens littéralement fous de douleur. « Par un hasard heureux, ajoutait-il, Serpe s'est trouvé là pour accompagner la pauvre enfant dans son dernier voyage. » Et nous nous regardions tous les trois sur le quai, embarrassés, mordillant sur nos lèvres l'expression cuisante de notre crainte commune et inavouable, de notre crainte plus grande que la stupéfaction et la douleur mêmes de cette mort : la crainte que cette mort ne fût pas le résultat d'une étourderie, d'un accident fortuit!...

Je ne tenais pas Pipette pour étourdie. Depuis le jour où je l'avais vue se jeter dans l'escalier avec ses grands patins, j'avais connu en elle une décision rapide et téméraire, et il y avait en son esprit quelque chose de sérieux qui s'ignorait parce que le sérieux n'avait pas droit de cité autour d'elle. Et côte à côte avec Mme Du Toit, sur le quai de la gare, je pensais : « Mme Du Toit a eu grand tort de contribuer à faire rentrer cette enfant sous le toit paternel!... » Et Mme Du Toit, j'en suis sûre, se disait que l'événement eût peut-être été évité si, pour obéir à mes scrupules, je n'avais pas abandonné Pipette à elle-même. Hélas! hélas! que de choses inconciliables en ce monde! En effet, une amie eût été bonne à ce cher petit être, forcé comme la pauvre et jolie bête aux abois, par des chasseurs insensés!... On la poussait à un mariage horrible non par méchanceté, mais par indolence criminelle, et pour ne point interrompre une partie de plaisir!...

Le train n'arrivant pas, M. Du Toit s'exténuant à lire dans tous les journaux le fait divers rapporté d'une façon identique, Mme Du Toit qui rongeait son frein s'approcha de moi, me mit son doigt ganté sur le bras et me dit :

— Cette petite avait un amour au cœur!...

Je m'en doutais, mais je blêmis :

— En êtes-vous sûre... et comment?...

— Dans son embarras, me dit-elle, *il* s'en était ouvert à moi... Vous savez comme elle était mal élevée et ignorante des usages : n'avait-elle pas osé lui écrire? C'est peut-être par là qu'elle s'est perdue, la malheureuse. Quel homme eût donné sa main à une jeune fille aussi déterminée!

Les paroles de Mme Du Toit me faisaient frémir, et à cause des faits qu'elle m'apprenait et à cause de l'opinion qu'elle en

avait, qu'elle ne pouvait manquer d'en avoir, que tout le monde en eût eu comme elle! Malheur aux infortunées petites filles trop naturelles et trop sincères! Oh! qu'elles ne soient, ni aujourd'hui ni demain, dupes d'une prétendue libération des mœurs! M. Juillet, si libre, lui, averti si à fond de toutes choses, recevant une lettre amoureuse d'une jeune fille à la suite d'un flirt léger, riait d'elle, et d'un acte si grave, et de portée si tragique pour elle, il n'était qu'embarrassé!

Nous vîmes mon mari, avec son vêtement de deuil et son demi-crêpe, descendre du fourgon. Il était très ému, il nous parla immédiatement de l'état indescriptible des parens. Il doutait si Albéric réussirait à les faire monter dans une voiture pour prendre le train suivant; c'étaient deux « loques, » dit-il, des gens qui ne concevaient pas le malheur et qui se trouvaient tout à coup en présence de la pire chose qui leur pût advenir. Isabelle ne valait pas mieux que ses parens.

Quant à l'accident, eh bien! c'était un accident... Elle avait mangé peu de temps avant d'aller au bain... On répétait cela; on n'avait que cela à dire. Elle était excellente nageuse; elle avait fait ses preuves...

— Mais précisément à cause de sa grande expérience de l'eau, de la mer, de la natation, elle n'ignorait pas le danger?...

— Elle était retournée à l'office manger le quart d'un plum-pudding!... les domestiques ne savaient pas qu'elle allait au bain; ils se sont souvenus de ce détail après...

— C'est affreux! C'est affreux!...

Il me fut impossible de m'éloigner de la bière qui contenait le corps de cette enfant chérie. Le fourgon, ce coffre de bois, le transfert dans une salle spéciale de la gare, les voyageurs qui se découvraient, se signaient, le prêtre qui priait au-dessus des restes d'une pauvre petite à qui le nom même de Dieu n'avait jamais rien dit!... Pour quelles médiocres joies avait-elle vécu vingt ans, la fille des Voulasne, morte sans espérance? On l'avait élevée pour le rire, les jeux, la vie amusante, et elle venait de sacrifier dans sa fleur son jeune corps, seul instrument de plaisir connu d'elle, au dur et sévère amour!... Pipette! Pipette!... grâce, insouciance, allégresse, image accomplie du bonheur de vivre! vous étiez là, percée par le trait le plus noir que les plus sombres mœurs puissent décocher contre la créature humaine! Mensonge, duperie suprême que la vie de

plaisir, puisque au cœur même de son ébriété vous atteint la même blessure que dans la vie spiritualisée qui veut connaître la douleur et qui, elle, du moins, en aperçoit l'au-delà radieux!

Lorsque je me fus ressaisie et que je pus demander à mon mari : « Mais, enfin, comment étiez-vous à Dinard? » il me dit :

— Les cousins avaient tant insisté!

Il ne pouvait pas résister à la prière de ses cousins; il en avait un peu honte; il avait préféré s'en cacher.

Les Voulasne arrivèrent enfin, méconnaissables. Albéric avait assez à faire de s'occuper d'Isabelle que la fin de sa petite sœur anéantissait comme la première révélation de notre sort mortel. Isabelle avait eu des crises de nerfs pendant le voyage; on l'emporta pareille à une malade: l'appréhension de voir le cercueil, d'entrevoir seulement le prêtre en surplis, la faisait hurler d'horreur. Les parens, c'étaient deux paquets inertes, des colis encombrans, dont Chauffin prenait soin. Jusqu'aux obsèques ils demeurèrent en cet état et même Gustave n'y put paraître, le médecin le maintenant au lit comme un enfant sensible à qui l'on cache les préparatifs mortuaires. Il échappa, ainsi, à la vue des tentures, des cires brûlantes, des candélabres d'argent et aussi du clergé, dont lui aussi avait une peur puérile; il esquiva, par une faiblesse non feinte, l'église, les chants divins, trop grands pour lui, le piétinement derrière le char lugubre, et le spectacle, — auguste, celui-là, — de la restitution d'une partie de lui, pauvre Voulasne, à la majesté sereine de la terre qui ne rit pas.

Henriette, elle, s'évanouit devant la fosse béante. Pareil accablement fut d'un effet considérable. C'est la faiblesse des parens qui avait poussé leur enfant à la mort; chacun le savait, le disait; personne qui se privât d'incriminer une inertie connue de tous et à ce point monstrueuse. C'est leur faiblesse qui les sauva. Ils avaient tous deux tant de chagrin que l'on se tut, presque respectueusement. Ce fut de leur chagrin qu'on parla. Le chagrin des Voulasne avait dépassé la mesure commune. Leur responsabilité dans l'événement? mais ils l'ignoreraient toujours! Que leur fille eût voulu mourir, qui donc le leur eût fait comprendre! Inconsciens ils avaient vécu, inconsciens ils avaient écrasé leur chair la plus tendre; inconsciens, l'image physique de leur douleur écartée, ils renaquirent peu à peu à leur vie facile de corps simples.

Pendant le temps que les restes de Pipette demeurèrent rue Pergolèse, j'étais retournée, naturellement, chez nos cousins. Mon mari leur fut utile, et il est juste d'ajouter que Chauffin se multiplia : c'était lui qui, dans la maison, était au fait de tout ; il faisait tout, Gustave laissant tout faire. Une commune besogne, une tristesse partagée, et l'impression identique du désastre irréparable nous unissait. Nous oubliions momentanément tout ce qui nous avait si totalement disjoints. Le sacrifice de la victime immaculée avait, comme aux temps anciens, sa vertu apaisante.

Et le besoin de pleurer Pipette me ramena encore, après les obsèques, chez les Voulasne !

Ils ne disaient rien, ni le père, ni la mère ; ils ne savaient absolument que faire, ayant l'impression qu'aucune de leurs occupations habituelles ne convenait à leur situation ; ils pleuraient. Isabelle, Albéric pleuraient. Je pleurais avec eux. Chauffin, faisant comme nous, se purifiait à nos yeux !

Rentrée chez moi, je pleurais encore. Je pleurai ainsi jusqu'au jour où je m'aperçus que, dans un chagrin si grand, se mêlait l'idée de la douleur qu'avait dû subir la malheureuse enfant en songeant à celui qu'elle aimait, à qui elle avait écrit, elle, et envoyé l'expression de son amour...

Les Voulasne ne devaient plus jamais retourner à Dinard. Un jour Chauffin leur proposa de partir à la recherche d'un autre endroit où passer l'été. Ils partaient en automobile. Ils n'emmenaient point les Albéric qui déjà recommençaient leurs chamailleries intolérables ; moi, j'étais retenue par mes enfans ; mais ils offrirent une place dans leur voiture à mon mari, à côté de Chauffin.

Nous causâmes, le soir, de la proposition, mon mari et moi. Il me dit :

— La pauvre Pipette disparue, la question Chauffin se trouve avoir bien changé de figure : elle ne vous épouvantera plus, j'imagine ?...

Je fus cependant épouvantée. Je n'avais pas songé à cette conséquence en effet trop logique de la mort que nous pleurions : mon mari qui, déjà, avant l'événement, retournait chez ses cousins, allait m'y retenir et recommencer à se leurrer d'espoirs, à y prendre cette fièvre troublante que donne le contact de la fortune et de la fête. Et tout était à recommencer !

J'avais bien senti, hélas ! que je ne convertirais pas mon mari à la vie modeste où toutes les joies ne peuvent provenir que de l'intérieur. Sinon pour moi, du moins pour lui et pour l'avenir de nos enfans, mieux valait peut-être prolonger la duperie à la lisière de la fortune des Voulasne : un espoir sans cesse reculé de puiser chez eux le moyen de relever sa situation ne vaudrait-il pas mieux que ces incorrigibles tentatives d'emprunt dont l'une, tout dernièrement, m'avait tant alarmée ?... Hélas ! qu'était mon influence et qu'eût été ma volonté la plus acharnée, mais solitaire, contre l'universel mouvement qui entraînait les hommes vers le dehors, vers les grands jouets propres à divertir un monde rajeuni ? Par momens, un doute me prenait sur moi-même, sur la valeur de mon rôle en une pièce où j'apparaissais un peu, me semblait-il, comme un fantôme du passé. « Qui suis-je, me disais-je, et qu'ai-je à faire ici ?... » Et le doute que j'avais sur ma propre valeur était plus effroyable que le sentiment de mon caractère étranger... « Je viens du fond des temps ; je suis une image affaiblie des femmes d'autrefois ; je porte en moi le spectre de mes aïeules au point de faire reculer l'amant que mes bras entr'ouverts appellent, mais je n'ai ni la simplicité, ni la rude foi de ma mère et de la mère de ma mère qui leur ont épargné, à elles, de se demander jamais ce qu'elles étaient... Je tiens trop encore de leur intégrité pour faire aux yeux du meilleur monde de mon temps la figure tout à fait convenable d'une Mme Du Toit, et je n'ai pas hérité une assez haute vertu pour boire au calice enivrant de Charlotte de Clamarion... Mon Dieu ! mon Dieu ! je crois en vous... Je ne me sens pas assez forte pour douter de tout ce qu'on m'a enseigné en votre nom : mais j'ai besoin de me dire, pour n'en point douter, que mes propres lumières sont insuffisantes !... Quel abîme entre le pâle fantôme que je fais et la figure de celles à qui je ressemble encore !... Je ne doute point ; mais déjà je n'ai plus la foi qui agit. Et quand un instinct secret, une voix du plus profond de moi, m'affirme que ce que je sens de meilleur en moi provient des restes de cette foi candide et parfaite, je pâlis et je tremble à la pensée de ce que vaudra ma fille, élevée par l'ombre que je suis et dans une atmosphère cent fois plus hostile à la cohésion de nos vieux atomes chrétiens, si raréfiés, que ne le fut l'air que j'ai respiré !... »

XVIII

Mon mari ayant accompagné ses cousins, je restai avec les enfans à Neuilly, où nous devions attendre le commencement de septembre pour aller à Chinon.

Une après-midi, alors que nous nous tenions dans le pavillon, au fond du jardin, on sonna à la grille. Ma petite bonne, peu faite aux usages, inaccoutumée surtout aux visites, vint, sans se presser, me dire qu'une dame me demandait, une dame qui n'avait pas voulu donner son nom et qu'elle avait laissée à la porte.

— Mais comment est cette dame?

— Une fausse jeunesse, me dit la bonne, mais qui doit se faire reluquer encore... Il y a deux messieurs qui sont arrêtés plus loin...

A quelques détails complémentaires, je reconnus Emma. Mon premier mouvement fut de ne pas la recevoir, mon mari me l'ayant formellement interdit. Puis la pensée qu'elle n'insistait pour me voir pendant l'absence de son frère que parce qu'elle était malheureuse, m'apitoya. Elle était venue jusqu'au fond de Neuilly, par la grande chaleur et sans voiture; je n'eus pas la dureté de la laisser repartir; je dis à la bonne de la faire entrer à la maison, et j'allai la rejoindre. Il me semblait que je faisais quelque chose d'à moitié mal, d'à moitié bien. Emma s'était conduite d'une façon qui méritait peu d'indulgence; mais, depuis que j'avais souffert par l'amour, j'éprouvais moins de réprobation que de pitié pour les infortunées qui furent par lui roulées comme les galets par la lame de la mer.

Elle était bien changée, la pauvre Emma. Le jugement sommaire de la bonne n'était pas sans justesse. Emma, frappée par le mal des années, concentrait toute sa farouche ardeur à en combattre le ravage; si ses yeux s'amollissaient, elle conservait sa taille, onduleuse, opulente sans excès, et cette bouche en grenade éclatée qui vous donnait frais, au cœur de l'été.

Elle s'excusa beaucoup. Je croyais sa visite vulgairement intéressée; je m'attendais à ce qu'elle tendît la main. Mais non! Elle avait avec moi, comme dès notre première entrevue, une certaine gentillesse perceptible malgré toute la distance qui nous séparait; je ne lui étais pas antipathique; elle me croyait seulement soumise à des mœurs antédiluviennes et hypocrites,

et elle avait cru de la meilleure foi du monde que, de ce qu'elle tenait pour ma vieille défroque, il ne me resterait bientôt rien. Elle me plaignit surtout, à la suite d'un préambule embarrassé et difficile, destiné à aborder notre situation diminuée. Comme je lui disais que, loin de me trouver à plaindre de cette situation nouvelle, je m'en trouvais au contraire beaucoup plus à l'aise et menais une vie plus conforme à mes goûts, elle me dit : « Allons donc !... » en haussant les épaules, et je lus dans ses yeux qu'elle croyait encore à mon « jésuitisme » invétéré. Elle n'était pas accessible à une autre conception du bonheur qu'à celle du plaisir uni à la fortune. Elle soupira longuement. Il était évident qu'elle avait des motifs personnels de regretter que son frère n'eût pas réalisé ses brillantes espérances ; mais elle semblait me porter un intérêt tout particulier et compatir à mon sort. A cela, elle avait un motif que je n'allais pas tarder à apprendre, malheureusement, mais il s'y joignait certainement cette épaisse cloison qui sépare les êtres soumis à des mœurs totalement différentes. Elle me jugeait avec autant de pitié que je faisais, moi, les Voulasne, leurs amis ou Emma elle-même. Emma me représentait l'image, poussée à l'extrême, de ces mœurs dont l'amour est le pivot et la loi unique et que je voyais opposées sans cesse comme un progrès, comme une conquête, aux mœurs disciplinées et soumises à la contrainte morale. Je voyais en moi la génération arrachée à ce vieux sol, inacclimatée au nouveau, cherchant entre les deux un introuvable compromis. Notre rencontre improvisée, dans cette pièce de notre modeste maison de Neuilly, prenait pour mon esprit confus, solitaire et trop disposé à réfléchir, une importance insoupçonnée. Cette jolie femme un peu fripée et cette bouche, restes de désordre et de beauté, cela grandit tout à coup devant moi. Les volets étaient clos afin d'éviter la chaleur ; nous causions dans l'ombre ; je voulus voir, et j'entr'ouvris l'un d'eux. Emma se leva, se déplaça, pour se poser à contre-jour. Dans ces mouvemens, et comme mes allusions à quelques détail matériels de la maison introduisaient un peu de familiarité dans notre entretien, Emma qui brûlait d'arriver à ses fins, me dit qu'il fallait voir les choses comme elles sont, prendre les gens pour ce qu'ils valent, que vivre dans les nuages était « idiot, » et qu'enfin c'était « être une gourde » que de prétendre faire d'un homme autre chose que ce qu'il est.

J'allais prendre la balle au bond et m'apprêter à mettre Emma hors de chez moi, pour me traiter avec son sans-façon et son langage de cabaret ; mais c'était elle qui, par ses mots un peu vifs, venait d'ouvrir une porte par où elle expulsait enfin toute la rancune amassée depuis des années contre son frère dédaigneux, et ce qu'elle me dit me cloua sur place. Je ne suis pas assez initiée au libre parler d'Emma pour reproduire ses termes ; ils jaillirent soudain comme les scories d'un cratère en éruption ; la lave bouillante se déversait à mes pieds ; j'étais surprise, ahurie, captivée aussi par ce que m'apprenait ou m'invitait à connaître une telle effervescence d'expressions. Je faisais, à mesure qu'elle vociférait, la part de l'exagération, trop aisée à discerner ; mais Emma me citait des faits précis et contrôlables qui, au-dessus du torrent fielleux, surnageaient comme les douloureuses épaves reconnues d'une maison écroulée. Mon mari, au dire d'Emma, n'avait jamais cessé de me tromper. La liaison qu'il avait, avant son mariage, il ne s'était pas donné la peine de la rompre ; elle n'était ni sérieuse, ni unique; il était comme tous ces messieurs ; ils s'entraînaient les uns les autres ; les plus riches avaient des maîtresses, les moins fortunés se fussent crus déshonorés de ne point faire comme s'ils en entretenaient une, deux, parfois davantage. Depuis deux ans, mon mari s'était acoquiné, disait-elle, avec une femme dangereuse non par son esbrouffe, mais au contraire par son attitude rangée et son goût de thésauriser. Emma me la nommait, me donnait son adresse, me citait le nom de l'enfant qu'elle avait eu récemment. « Achille a des goûts bourgeois, me dit-elle, vous le savez ; ce n'est pas tant un noceur, mais il lui faut pour le moins un faux ménage afin qu'on ne se f... pas de lui dans le métier... »

Les sentimens les plus divers bataillaient en moi pendant ce discours plein de fiel dont quelques gouttes évidemment étaient destinées à me faire souffrir. Ne vouloir pas en entendre davantage ! mais la curiosité, l'utilité d'apprendre me retenait attentive. Mépriser les médisances, jouer l'indifférence ! mais la révélation me faisait un mal que je n'eusse pas soupçonné. Certes, je n'avais jamais pu aimer mon mari, d'amour ; mais j'avais pour beaucoup de ses qualités une estime définitive ; et j'aimais en lui le goût qu'il avait eu de me choisir d'abord, de me vouloir conserver ensuite conforme à un type de femme que

je juge le meilleur, indispensable à la vie, à sa continuation, à sa prospérité, et le plus beau au jugement secret de notre conscience ; je l'aimais aussi à cause de l'amour qu'il avait pour ses enfans... Et il possédait un autre ménage ! Il pouvait aimer un autre enfant !...

— Vous voyez bien, disait Emma, que ce n'est pas la peine de se fouler !...

Elle avait tout l'air de vouloir ajouter des conseils amicaux aux révélations dont elle venait de me frapper. Peut-être, après tout, était-elle sincère et ne pensait-elle qu'à me rendre service, une fois sa vindicte exercée contre son frère. Son exemple m'obligeait tout à coup à faire un retour sur moi-même qui, depuis que j'avais aimé, concevais de l'indulgence pour les femmes amoureuses, et, à cause de cela, uniquement, sans doute, m'étais exposée, aujourd'hui, à recevoir la visite, les révélations et les avis de ma belle-sœur Emma. Et, pensant à la faute de ma vie, à la femme que j'aurais pu être, en ce moment précis, moi, si des circonstances supérieures à moi-même ne m'avaient sauvée, je n'eus pas plus de ressentiment contre mon mari que je n'en avais, première réflexion faite, contre Emma qui s'acquittait là, tout simplement, de son rôle de femme naturelle. Jugeant toutes gens et toutes choses du point de vue assez bas où notre propre faiblesse nous pose, nous ne pouvons qu'être indulgens et débonnaires ; et je vois bien que c'est cette tiédeur débile que l'on nommera de plus en plus la bonté.

Emma, me jugeant édifiée comme elle l'avait voulu, se leva. Je vis qu'avant de se rejeter dans la rue, elle cherchait un miroir. Nous étions presque dans l'ombre ; une glace, derrière la pendule, ne se prêtait que maladroitement aux soins de la coquetterie. Je déplaçai la pendule dont le balancier eut des palpitations désordonnées et je retournai au volet entre-bâillé pour l'ouvrir tout grand. Puis je revins derrière l'épaule d'Emma afin de m'assurer qu'elle se voyait suffisamment pour donner le petit coup nécessaire à ses cheveux et rajuster son chapeau. Je n'avais pas coutume de me mirer dans cette glace. Le jour était très bon. Nos deux visages paraissaient accolés comme en un portrait de deux sœurs. Les marques définitives de l'âge me frappèrent aux alentours des yeux d'Emma, trop tendres, plissés et poudreux comme l'aile de certains papillons gris du soir. Un bref regard d'elle me jugea, moi, pareillement : j'avais dix ans

de moins qu'elle, mais mes cheveux blanchissaient, ce dont je m'efforçais depuis quelque temps de rire; à côté de cette femme cramponnée désespérément à sa jeunesse et à sa beauté fuyantes, pour la première fois ma figure me parut creusée en dessous par un travail de termite. Moi comme Emma, bon gré mal gré, nous avions reçu le coup d'aile insonore de l'oiseau qui passe au-dessus des têtes blondes et des brunes, tantôt avec trop de hâte et tantôt avec un retard bénévole, et en déplaçant un air funeste qui tue la fleur humaine.

Je me retirai presque aussitôt, mais j'avais vu. Et la double image offerte à moi par un hasard ne devait plus s'effacer de mon souvenir, et elle devait contribuer, plus que mes méditations, à m'éclairer sur moi-même. Mon visage, pour ainsi dire surpris, et joue à joue, avec le tragique masque d'Emma amplifiant un gémissement sourd et désespéré, me parut, dans sa flétrissure commencée, porter la trace d'un sourire peut-être ancien chez moi, mais dont je n'avais pas saisi l'expression : le sourire d'un être attristé, mais le sourire de quelqu'un qui sait l'existence d'un trésor caché... Emma contemplait les restes de sa richesse dissipée; moi, créature aussi, femme comme elle, je souffrais de mes ruines prématurées ; quelque chose en moi, — oh ! j'en conviens ! — pleurait la douce vie non savourée et trop éphémère ; mais quelque chose en moi se riait des bonheurs communs et des choses éphémères... Emma avait goûté de folles années et ne concevait plus rien au delà, sinon un prolongement artificiel par le moyen d'un cabotinage sans relâche exercé sur sa peau. En vertu de quel merveilleux privilège est-ce que mes premiers cheveux blancs me causaient, par-dessous ma mélancolie, une impression d'allégement et suscitaient en moi un élan de vie renouvelée? A la minute, pour ainsi dire, où je venais de recevoir le choc de deux des plus puissantes désillusions, celle de la durée de ma jeunesse et celle de la loyauté conjugale de mon mari, loin de sentir un abattement, le voisinage d'une femme abattue mobilisait mes réserves secrètes, mettait en branle, au fond de moi, toute une armée d'énergies insoupçonnées, et je reconquérais en moi un royaume qui ne doit pas périr.

En regardant encore Emma au grand jour, alors qu'elle allait me quitter, je me souvins de l'étonnement que m'avait causé son genre de beauté, lors de notre première entrevue,

et quand je ne songeais à le comparer qu'à celui de Mme Du Cange. Ce que nous étions convenues, jadis, au couvent, d'appeler la beauté de Mme Du Cange, c'était une transfiguration de la chair par le miracle de la force morale. Oh ! que cela n'avait donc aucun rapport avec le troublant assouvissement qui avivait et ombrait les yeux de ma belle-sœur ! De même Charlotte de Clamarion, sans avoir été jamais jolie, embellissait en vieillissant, parce que sa vie s'enrichissait de jour en jour, tandis que chez Emma toutes les sources desséchées lui laissaient la face morne et dépitée à jamais d'un astre mort.

Emma ne comprit rien à la sérénité que son exemple même, par contre-coup, m'inspirait. Elle me regarda à plusieurs reprises, à travers sa voilette, pendant que je la reconduisais à la porte de l'avenue. Je crois qu'elle emportait de sa visite une grande déception : l'état dans lequel elle m'avait trouvée l'étonnait; celui où elle me laissait l'étonnait davantage. Elle n'était pas de sens très fin; et surtout elle ignorait absolument cette « seconde nature » qu'ajoutaient nos vieilles mœurs à la nature que nous partageons avec toutes les bêtes humaines.

Je la vis s'éloigner à pied, relevant sa robe sur ses petits souliers défraîchis. Une portion de moi lui en voulait de ce qu'elle était venue faire ici; une autre, meilleure, éprouvait pour elle une grande et sincère pitié. Elle avait quarante ans, la malheureuse Emma, elle pouvait vivre encore un nombre égal d'années, et elle ne leur concevait pas d'autre emploi que le regret impuissant et l'appel désolé, désormais ridicule, de l'amour !...

Je vins rabattre le volet, remettre de l'ordre dans la pièce où j'avais reçu Emma, épousseter la poudre de riz semée sur le marbre de la cheminée, sur le bras d'un fauteuil et jusque sur le tapis de la table, replacer la pendule en son beau milieu. Un parfum demeurait dans l'atmosphère. Suzanne en entrant le happa de ses petites narines si jeunes encore, s'arrêta, et poussa une exclamation qui prouvait que, déjà, elle n'y était pas insensible.

— C'est de très mauvais goût, lui dis-je. Nous devons sentir bon par nos qualités, et cela suffit.

A sa mine indifférente et aussitôt distraite, je vis bien que Suzanne tenait mes paroles pour le langage convenu que les parens adressent aux enfans, auquel les enfans ne croient pas parce que les parens n'y croient pas eux-mêmes.

J'y croyais ! J'eus même l'impression soudaine d'y croire

plus ardemment que je n'avais jamais fait à aucun précepte adressé à mes enfans! Et, simultanément, s'imposa à moi de nouveau l'impérieuse nécessité de cette adhésion passionnée aux vérités morales, dont il faut que l'ardeur soit bien grande si nous voulons en communiquer la centième partie!... Un élan irrésistible me poussa à ma chambre où je tombai à genoux au pied de mon lit, comme autrefois : « Mon Dieu! mon Dieu!... » Mais les mots qui s'adressent à Dieu, pour ne les avoir pas prononcés tous les jours, mes lèvres ne les retrouvaient plus. J'entendis dans l'escalier le pas de Suzanne; il se tut aux environs de ma porte; on essaya de tourner le bouton; mais j'avais fermé au verrou. Suzanne cria :

— Maman, qu'est-ce que tu fais?

— Je prie le bon Dieu, mon enfant.

— Ce n'est pas vrai... tu pleures...

O terribles enfans, en qui nous sentons quelque chose de plus fort que nous!... Dans le moment où nous essayons de nous gonfler pour nous envoler dans les airs, ils nous lancent des traits qui nous percent; ils me rappellent la voix implacablement humaine de Montaigne, si cinglante pour ceux qu'a touchés l'accent de l'auteur des *Pensées*, son fils sublime : « Nous aurons beau faire... nous n'en sommes pas moins assis sur notre derrière... » Et pourtant lui-même avait dit, inspiré par l'amoureuse amitié un jour : « O la vile chose et abjecte que l'Homme, s'il ne s'élève au-dessus de l'humanité!... » Choix angoissant! entre le ciel et la terre prendre parti! renoncer à l'enivrement du plus beau en faveur de la sagesse au visage de marbre! Vivre à mi-côte, la plus dure des résignations!...

Tout à coup, un beau jour, je reconnus que précisément cette résignation était pour moi la plus dure, c'était à celle-là qu'il fallait me soumettre. Accepter la médiocrité du monde, oui, cela était pour moi une tâche plus ardue que de laver les pieds des pauvres ou de bander les ulcères, comme faisait Charlotte de Clamarion. Et quand j'eus résolu d'accomplir cette tâche qui s'impose aux femmes « de la bonne moyenne » dont j'étais, il me sembla que mon appétit de passion était comblé... Ma voie à mi-côte s'allongeait devant moi, droite et unie ; tout orgueil abattu, j'y roulais, emboîtée en des rails d'acier que ma volonté avait étendus sur un plan ; et je goûtais à cet effort plus de bonheur secret que je n'en avais éprouvé lorsque, dans

mon emportement, j'avais fui avec indignation le milieu Voulasne. Par la plus âpre lutte que je pusse soutenir contre moi-même, je touchais le plus parfait contentement intime : je refaisais, de mon propre mouvement, et par la force des choses, ce que la plus vieille foi de ma famille enseignait comme le devoir élémentaire ; l'expérience me ramenait à mon point de départ un peu dédaigneusement abandonné dans la bourrasque que déchaînent les courans d'air de mon temps ; sur le chemin de retour où je marchais, ne discernais-je pas déjà ces grandes voix, organes mystérieux, échos d'instrumens inconnus, dont le timbre n'a pas d'équivalent parmi ceux de ce monde, dont la musique célébrait la dignité de mon origine, la sainteté de ma destinée, et, entre ces deux relais, l'humble beauté de la vie que nous ne pouvons pas changer. « Faire les petites choses comme grandes à cause de la majesté de Jésus-Christ qui les fait en nous..., » m'avait dit un jour celui qui se plaisait à m'instruire si dangereusement !

*
* *

Lorsque je retournai à Chinon, résolue à ne plus faire de moi qu'un instrument utile au bien des miens et savourant dans cet oubli de moi-même, dans cet adieu définitif à tous mes désirs personnels, dans ce renoncement même à la joie de mieux faire, une autre joie, d'essence plus subtile et plus haute, et qui ne devait plus jamais me manquer, je fis l'émerveillement de tous par la figure heureuse que l'on me voyait et que, au dire de chacun, personne ne m'avait encore vue. J'étais inquiète autrefois, disait-on, j'avais sans cesse l'air d'attendre quelqu'un, de désirer un objet chimérique, de rêver à la lune ! A la bonne heure ! On me trouvait, pour la première fois, satisfaite.

Et la vérité m'oblige à dire qu'en face de ce bonheur rayonnant de moi, il ne se trouva personne, dans la maison et hors de là, personne parmi ceux qui pourtant m'avaient enseigné la source secrète de ma présente félicité, qui ne chuchotât : — les échos m'en vinrent de toutes parts — « Elle aime !... elle est aimée !... »

René Boylesve.

AU
COUCHANT DE LA MONARCHIE[1]

IX

LE MINISTÈRE DU COMTE DE SAINT-GERMAIN[2]

Le premier acte politique un peu considérable qui succédera au départ de l'empereur d'Autriche attestera, d'une manière éclatante, le peu d'effet produit sur les hôtes de Versailles par ses exhortations et le peu de durée des résolutions prises. Parmi les ministres du Roi, l'un de ceux que Joseph avait le mieux prônés, dont il avait vanté les vues avec le plus grand enthousiasme, dont il avait le plus chaudement recommandé le maintien à Louis XVI, était le comte de Saint-Germain, secrétaire d'État pour la Guerre. Il lui avait rendu visite dans son logement de l'Arsenal, s'était longuement entretenu avec lui, s'était fait expliquer par lui les réformes réalisées et celles qui étaient en projet. Il lui avait publiquement prodigué les marques de son estime, l'avait hautement encouragé à poursuivre une tâche difficile, que lui seul, assurait l'Empereur, pouvait mener à bien, « parce qu'il y apportait la constance d'un philosophe et le courage d'un soldat (3). »

Quatre mois après cette visite, qui n'avait pas manqué de produire une vive sensation, le comte de Saint-Germain, en

(1) *Copyright by* Calmann-Lévy, 1912.

(2) Voyez la *Revue* des 15 janvier et 1er février.

(3) Lettre de Mercy à Marie-Thérèse, du 15 juin 1777. — *Correspondance* publiée par d'Arneth.

butte à l'hostilité de la Cour, trahi par M. de Maurepas, battu froid par la Reine et abandonné par le Roi, était contraint de se retirer des affaires, et l'on installait à sa place un courtisan frivole, un médiocre intrigant. Pour expliquer cette chute et en mesurer l'importance, il nous faut jeter un regard sur les opérations du ministre réformateur qui, par ses vastes plans, par ses intentions droites, par ses essais hardis et par son insuccès final, fut à certains égards, quoique avec une moindre envergure, une manière de Turgot, un Turgot militaire.

I

Son avènement (1), comme celui de Turgot, avait été accueilli du public avec une réelle allégresse. Par son passé, par les récits de ses anciens compagnons d'armes, en France, en Allemagne, en Danemark, partout où il avait servi dans sa carrière aventureuse, on connaissait son caractère entier, son honnêteté bourrue, son horreur des routines et des sentiers battus. On le savait aussi sans parti, sans coterie, « isolé à la Cour » et ne dépendant de personne. Et tout cela, dans les milieux bourgeois, philosophiques ou militaires, plaisait infiniment, donnait l'idée d'un homme qui ne ménagerait rien, flattait cet « esprit de réforme » qui, comme dit le duc de Croÿ, était alors « le goût à la mode, dans un pays où tout est mode (2). »

Sauf quelques dignitaires pourvus de charges lucratives, quelques militaires haut placés, qui redoutaient toute innovation, tout changement, comme une menace pour leurs intérêts personnels, Saint-Germain, au début, ne rencontrait aucune hostilité sérieuse, aucune prévention malveillante. Maurepas, après son premier entretien avec le ministre nouveau, mandait à Mme de Praslin l'impression favorable qu'il ressentait, et chacun avec lui : « Il est inutile de vous exprimer la sensation agréable occasionnée par le retour de M. le comte de Saint-Germain. Il n'y a qu'un cri dans tous les ordres, et l'on répète : il est toujours le même ! » Les salons, les bureaux d'esprit, formaient aussi les plus excellens pronostics : « Je crois que le choix de cet homme ne déplaira à personne, excepté à ceux qui étaient ses ennemis particuliers ; » ainsi s'exprime la marquise du

(1) Voyez *Au Couchant de la Monarchie*, p. 265.
(2) *Journal* de Croÿ.

Deffand. Et Mlle de Lespinasse renchérit en ces termes : « C'est un homme de mérite ; c'est un homme isolé. Il est arrivé là sans intrigue. On doit croire qu'il ne voudra que le bien. » Voltaire lui-même renonçait à ses répugnances contre un officier général qui avait débuté par être « six ans jésuite » et convenait que, somme toute, « il y a d'honnêtes gens partout. »

La Reine, sans le connaître et sans avoir pris part à sa nomination, l'acceptait de bonne grâce : « M. de Saint-Germain, écrivait-elle à sa mère, est établi ici avec l'applaudissement de tout le militaire, si j'en excepte quelques grands seigneurs qui craignent de ne pas trouver leur compte avec lui. » Enfin Louis XVI, plus que personne, ne pouvait guère manquer d'être bien disposé envers celui qui, persécuté, et presque chassé de France autrefois, par l'influence du parti Pompadour, recevait sous le nouveau règne la réparation éclatante due à sa probité sévère. Il avait lu d'ailleurs les « mémoires sur le militaire » rédigés en exil par le général disgracié ; il en avait goûté la franchise, la hardiesse, la rude indépendance, et les premiers conseils d'État tenus après l'installation du comte de Saint-Germain n'avaient fait qu'augmenter la bonne opinion qu'il avait de ses mérites professionnels. Il s'y joignit bientôt de l'estime pour son caractère. Il lui sut notamment bon gré de son raccommodement loyal avec le maréchal de Broglie. Jadis leurs démêlés avaient été publics ; c'était au maréchal que Saint-Germain imputait, en partie, sa disgrâce ; cependant, à la Reine lui demandant un jour où en était cette vieille querelle, il avait répondu : « Madame, ma mémoire ne me rappellera jamais ce que mon cœur a pardonné. » Ce mot, rapporté à Louis XVI, l'avait profondément touché (1).

La bienveillance royale, pour ces divers motifs, devenait promptement si marquée que, dans le populaire, couraient des bruits sans doute exagérés : « On entendait dire (2), d'après les nouvelles de la Cour, que le comte de Saint-Germain prenait si bien dans l'esprit du Roi, qu'on commençait à être persuadé qu'au cas où le sieur de Maurepas viendrait à manquer, il serait fort possible que Sa Majesté lui accordât la même confiance qu'Elle avait paru en avoir pour ce seigneur, depuis la mort de Louis XV. »

(1) *Journal* de Hardy, 6 janvier 1776.
(2) *Ibid.*, novembre 1776.

Malgré sa « sauvagerie, » son ignorance des choses de Cour et son inexpérience des hommes, Saint-Germain comprenait l'importance capitale de profiter du premier enthousiasme, du « consentement quasi unanime » des débuts, pour frapper des coups décisifs et opérer, dans le département qui lui était confié, les « grandes révolutions » qu'il jugeait nécessaires. Quelques semaines lui suffirent, en effet, pour amorcer de graves réformes et en annoncer beaucoup d'autres. « La hardiesse des opérations du comte de Saint-Germain, dès les premières semaines de son arrivée au ministère, dit le gazetier Métra (1), étonne, étourdit comme un coup de foudre ! Bientôt tout sera changé, réformé dans son département. » Mais cette surprise heureuse et cette admiration charmée étaient une source de danger. Une légende se formait autour de Saint-Germain, dont il serait un jour victime. « Paris voulait que, pour sa gloire, il s'en allât un bâton à la main, qu'il vécût en ours, en homme singulier, et qu'il forçât pour emporter son plan. » Pour tout dire en un mot, on exigeait qu'il « sabrât tout, » et « quelque ferme que fût cet homme peu commun, Paris était encore plus ferme et plus sabrant que lui. » De là, de cet état d'esprit, viennent, du moins en partie, les mille difficultés qui vont prochainement l'assaillir. Toute temporisation passera pour une faiblesse, tout ménagement pour une « lâche reculade (2). »

Pour nous permettre de connaître et d'apprécier, dans leur ensemble, les idées et les vues du comte de Saint-Germain, il est un document précieux : ce sont les « dix principes » rédigés de sa main et désignés dans ses *Mémoires* (3), comme contenant les règles immuables, — « éternellement vraies, » écrit-il, — qu'il jugeait devoir présider à l'administration de l'armée. On y trouve

(1) *Correspondance secrète*, 1er janvier 1776.

(2) *Journal* de Croÿ, janvier et février 1776.

(3) Les *Mémoires du comte de Saint-Germain* ont été publiés en 1779, l'année d'après sa mort. Ils furent écrits, dit La Harpe, « dans l'intervalle qui s'est écoulé entre sa disgrâce et sa mort, » et imprimés par les soins d'un de ses amis, l'abbé de La Montagne. On a, dès leur apparition, contesté leur authenticité ; mais, sans même invoquer la forme et l'esprit de ces pages, qui concordent absolument avec tout ce que l'on connaît de M. de Saint-Germain, on a l'attestation du baron Christian de Wimpfen, qui fut longtemps le plus intime ami de l'auteur des *Mémoires* et qui, en les rééditant et en les commentant, affirme avoir « tenu l'original entre ses mains » et certifie qu'il « n'y existe pas un seul mot qui ne soit écrit de la main même de M. le comte de Saint-Germain. » Ce témoignage suffit à lever tous les doutes.

à la fois l'indice de son sens clairvoyant, de sa scrupuleuse honnêteté et de son esprit tout d'une pièce, systématique, dépourvu de souplesse. Voici, sous une forme abrégée, quelques-unes des maximes dont se compose ce *décalogue:*

— L'intérêt, dans l'armée, a pris la place de l'honneur. Il faut réagir contre cet élément de corruption. L'état militaire ne doit pas enrichir.

— Point de titre sans grade; point de grade sans fonction.

— L'ancienneté dans l'avancement est une bonne méthode, mais elle ne doit avoir la préférence qu'à mérite égal, car « les « emplois ne sont pas faits pour les hommes, mais les hommes « pour les emplois. »

— Le militaire doit avoir toute sécurité relativement à son grade et à son emploi. Il ne doit en être privé que par sa propre faute, s'il manque à ses devoirs, et en entourant cette privation de formes juridiques.

— La religion et la morale sont « le thermomètre assuré « qui marque l'éclat des nations. Toute troupe sans religion et « sans mœurs ne sera jamais bonne. »

Sur ces principes, dont la plupart sont justes en eux-mêmes, Saint-Germain, dès les premiers jours, entreprit d'établir son plan général de réforme.

Au point de vue pratique, l'idée fondamentale à laquelle il s'attache est l'impérieuse urgence d'accroître, d'une manière importante, l'effectif de l'armée, qu'il juge insuffisant. La France, en temps de paix, n'entretient guère alors qu'une centaine de mille hommes (1), chiffre notablement inférieur, par proportion avec celui de la population, aux chiffres relevés chez les puissances voisines, et notamment en Prusse. Cet effectif restreint, Saint-Germain prétend le doubler, et l'on verra qu'il y réussit à peu près. Mais, en même temps, vu l'état des finances, il entend ne pas augmenter le budget de la Guerre; et c'est là le point difficile, c'est là qu'avec une curiosité ironique l'attendent les gens qui doutent de son « génie. » Voici ce qu'on peut lire dans une gazette du temps: « Le premier soin de M. de Saint-Germain a été de représenter au Roi qu'il était inconvenable que, tenant le premier rang parmi les puissances d'Europe, la France fût celle qui eût le moins de troupes. Il lui

(1) 170 000 sur le papier, mais beaucoup moins dans la réalité.

a fait sentir la nécessité d'avoir au moins 200 000 hommes toujours sur pied, tant que le système de ses rivaux serait de tenir en activité d'aussi nombreuses armées... Mais voici son coup de génie : il prétend se suffire à lui-même ! Il demande seulement à Sa Majesté qu'Elle lui laisse carte blanche pour toutes les réformes et réductions qu'il voudra faire, et il se fait fort de retrouver, sur de certaines économies ou suppressions, de quoi remplir son plan. S'il réussit, il aura la gloire d'avoir découvert la pierre philosophale de l'administration (1) ! »

Si l'on néglige la forme légèrement malveillante, la pensée qui dirige, du début à la fin, toute l'administration du nouveau secrétaire d'État est fort exactement résumée en ces lignes. Beaucoup d'hommes avec peu d'argent ; aucun accroissement de dépenses et de larges économies. C'est vers ce double but que convergent tous ses efforts, c'est dans l'espoir de le réaliser qu'il promulgue, en moins de deux ans, quatre-vingt-dix-huit ordonnances, un code complet, transformant entièrement toute l'organisation de son département, et c'est ainsi qu'il s'attire le surnom, — tenu alors pour injurieux, — de *Maupeou militaire*. Je n'entreprendrai pas ici l'analyse détaillée d'une œuvre aussi considérable. Il me suffira d'esquisser les principales réformes, d'en indiquer les conséquences, de raconter les fautes commises et les obstacles rencontrés (2). Une fois de plus, en cette histoire, on verra la bonne volonté, la droiture, le courage, aux prises avec l'intrigue et la cabale des Cours, avec l'égoïsme des uns, la défaillance des autres. On y verra aussi une preuve nouvelle de cette vérité reconnue, que le bon sens et l'honnêteté ne peuvent rien sans le savoir-faire, que les plus belles idées ne portent aucun fruit, si l'on n'y joint la science du maniement des hommes.

II

Dans l'ordre d'idées indiqué, la mesure la plus importante qui devait s'offrir tout d'abord à l'esprit du ministre était im-

(1) *L'Espion Anglais*, novembre 1775.

(2) Pour tout ce qui va suivre, j'ai fait un grand usage de l'ouvrage consciencieux publié en 1884 par M. Léon Mention, sous ce titre : *le Comte de Saint-Germain et ses réformes, d'après les Archives du dépôt de la Guerre*. Je l'indique ici une fois pour toutes, afin de n'y pas revenir à chaque page.

vitablement la réforme complète des corps privilégiés, dont l'ensemble formait la « Maison militaire » du Roi. Sur nul autre chapitre il n'était permis d'espérer de faire une épargne aussi forte.

L'origine de l'institution n'était guère moins ancienne que celle même de la monarchie. Pour leur sûreté particulière et pour la splendeur de leur trône, toujours les rois avaient jugé utile de s'entourer d'une troupe d'élite constituant leur garde spéciale. Mais c'est seulement sous Louis XIV que ces corps avaient pris l'ampleur, l'extraordinaire éclat, dont le Grand Roi aimait à revêtir tout ce qui approchait de sa personne sacrée. Une ordonnance, datée du 6 mai 1667, en fixait la composition, réglait les détails du service, déterminait les préséances. A la fin du XVIIIe siècle, l'édifice construit par Louvois restait encore intact en ses lignes essentielles.

Non que les critiques eussent manqué. Dès 1717, le duc de Saint-Simon, membre du Conseil de Régence, en avait dénoncé hautement les vices et les inconvéniens : rivalité des corps entre eux, entraînant des querelles, des refus de service et des actes d'indiscipline; excessives prétentions des chefs, presque exclusivement recrutés parmi les plus grands seigneurs du royaume; embarras résultant de la foule d'équipages qui gênaient, en campagne, les mouvemens de l'armée, et surtout dépense effroyable occasionnée par ces troupes brillantes et fastueuses, quatre ou cinq fois plus onéreuses que les troupes ordinaires (1). Avec le prix d'un de ces escadrons, assurait Saint-Simon, on eût aisément entretenu quatre escadrons de cavalerie. « Or, disait-il, quelque valeureuses qu'on ait éprouvé ces troupes, on ne peut espérer qu'elles puissent battre leur quadruple, ni même se soutenir contre ce nombre (2). » Pour ces raisons diverses, le duc avait proposé au Régent de ne laisser debout que les gardes du corps et de supprimer tout le reste. Il dut bientôt battre en retraite devant l'opposition de puissans personnages, devant « les cris, les brigues, » que provoqua l'annonce d'une mesure aussi radicale. « Nous comprîmes qu'en proposant une réforme si utile, elle ne se ferait jamais, et que

(1) Pour n'en donner qu'un exemple, un lieutenant des gardes du corps touchait un traitement annuel de 10 000 livres, tandis qu'un lieutenant de compagnie détachée aux frontières n'avait que 400 livres de solde.

(2) *Mémoires* de Saint-Simon, édition Chéruel, t. XV.

tout le fruit que nous retirerions de notre zèle serait la haine de tant d'intéressés (1). »

Il faut reconnaître, d'ailleurs que de sérieuses raisons militaient en faveur de ces beaux escadrons. Sous Louis XIV et sous Louis XV, la Maison militaire s'était, à mainte reprise, acquis un renom immortel. A Steinkerque, à Nerwinde, elle avait sauvé la partie et décidé de la victoire. A Ramillies, elle avait mérité ce bel éloge du duc de Marlborough : « On ne peut battre la Maison du Roi, il faut la détruire. » C'est elle enfin qui, à Fontenoy, avait enfoncé et rompu l'invincible colonne du duc de Cumberland, forcé cette citadelle regardée comme inexpugnable. Tant de glorieux souvenirs lui composaient une sorte d'auréole. On pouvait encore invoquer, dans un temps où la royauté se voyait attaquée jusque dans son principe, l'utilité de respecter tout ce qui rehaussait le prestige et l'éclat du trône, tout ce qui servait à maintenir l'autorité personnelle du souverain. C'est là sans doute ce qu'entendait Louis XVI, lorsqu'il disait à Saint-Germain, pour justifier sa répugnance à certaines suppressions, que « dans un État comme le sien, il fallait parfois de grandes grâces pour attacher et conserver les grands seigneurs à son service (2). » C'est aussi l'objection que le duc de Croy oppose aux conceptions du ministre réformateur, dans le passage de son *Journal* où il explique que l'exécution d'un tel plan était chose impossible, « à moins d'une refonte si dure, que c'eût été écraser tout le monde, une immensité ne vivant que sur le Roi. Louis XIV et même Louis XV, ajoute-t-il, ont monté trop haut, et quand on l'a fait, on ne peut plus descendre (3). » En détruisant les corps privilégiés, a-t-on dit de nos jours (4), on risquait de détruire « le boulevard de la monarchie. » On s'en aperçut bien sous la Révolution, le 14 juillet et aux journées d'Octobre.

Malgré ces considérations, malgré les résistances et les difficultés prévues, ce fut pourtant sur cette institution que Saint-Germain, avant toute chose, résolut de porter ses coups. La nécessité capitale de se procurer des ressources en faisant des économies prima dans son esprit toutes les raisons politiques ou

(1) *Mémoires* de Saint-Simon, édition Chéruel, t. XV.

(2) Note écrite par Saint-Germain après sa retraite. — *Mémoires* de Soulavie.

(3) *Journal* du duc de Croÿ, *passim*.

(4) M. Frédéric Masson, *L'Armée royale en 1789* (*Echo de Paris*, du 7 ma 1911.)

sentimentales. Son premier projet reprenait, à part quelques légers détails, celui de Saint-Simon : suppression pure et simple de la plupart des corps de la Maison du Roi, — gendarmes, gardes-françaises, mousquetaires et chevau-légers, — de quelques autres corps attachés aux maisons de la Reine et des princes du sang, maintien des seuls gardes du corps, jugés indispensables à la sûreté du trône. Telle fut l'économie de l'ordonnance qu'il ébauchait dans le secret de son cabinet de ministre et qui, rapidement divulguée par une indiscrétion funeste, provoquait une vive émotion, une violente fermentation, applaudie par les uns, censurée par les autres, avec une égale véhémence.

Dans la masse du public, c'était une sorte d'enthousiasme. « La ville, dit le duc de Croÿ, ne s'occupait que des projets de réformes absolues de M. de Saint-Germain, et c'était un déchaînement général contre les doubles emplois et un immense désir d'économie répandu dans tous les esprits. » Rien n'arrêtait les novateurs. On ne s'inquiétait guère des services éclatans rendus jadis par les régimens condamnés. On ne songeait qu'à l'argent qu'ils coûtaient, aux inégalités dont ils bénéficiaient. Une rage de destruction emportait tout le monde.

A la Cour, au contraire, et dans les hauts rangs de l'armée, la surprise, la crainte, la colère, croissent presque d'heure en heure. A la tête de chacun des corps visés par le ministre est, en effet, quelque grand personnage, qui s'agite, intrigue ou menace, résiste avec une ardeur acharnée. Pour les gendarmes de la garde, la bataille est menée par le marquis de Castries et le maréchal de Soubise, pour les chevau-légers, par le duc d'Aiguillon, le propre neveu de Maurepas. L'argument principal dont se servent ces défenseurs est que, dans les corps susnommés, les charges d'officiers ont été bel et bien achetées, payées à beaux deniers comptans, par ceux qui les exercent, et qu'on ne peut les abolir sans restituer l'argent. Rien que pour les gendarmes, ces remboursemens s'élèveraient, pour quarante charges, à la somme de quatre millions. De même des autres corps. Où trouver les fonds nécessaires, à une époque où *pas d'impôts nouveaux* est devenu la formule sacro-sainte ?

En même temps que les têtes s'échauffent, les incidens se multiplient. L'article relatif aux « carabiniers de Monsieur » suscite une discussion qui dégénère bientôt en querelle personnelle. Leur commandant, le marquis de Poyanne, soutenu

sous main par le Comte de Provence, ne craint pas de s'en prendre en face au comte de Saint-Germain, lui disant avec insolence qu'« un jour viendrait où il ne serait plus ministre, et qu'on pourrait alors se faire rendre justice. » Sur quoi, Saint-Germain demandant s'il s'adressait au ministre du Roi ou bien au comte de Saint-Germain : « A tous les deux, » lui répondait Poyanne. « Eh bien ! monsieur, comme ministre, je vous ordonne de vous retirer, et comme Saint-Germain, vous me retrouverez. » Poyanne, enflammé de colère, écrivait au Roi pour se plaindre, et celui-ci se contentait de jeter le billet au feu, en murmurant : « Il faut que Poyanne ait perdu la tête (1) ! » Toutefois, peut-être eût-il sévi, sans le Comte de Provence, qui intervenait dans l'affaire, en arrêtait les suites et épargnait à l'auteur de cette incartade la disgrâce si bien méritée.

Dans ce concert de doléances, à peu près seuls les mousquetaires, tant « noirs » que « gris, » n'entendaient aucune voix s'élever pour les défendre. Depuis longtemps déjà, ils ne paraissaient plus sur les champs de bataille. Confinés en d'ingrates besognes, comme de porter les lettres de cachet et les ordres d'exil, ou, en cas d'émeutes populaires, de renforcer les compagnies du guet, ils avaient perdu le prestige attaché jadis à leur nom. Lors des luttes de Maupeou contre les parlemens, c'étaient les mousquetaires qui avaient arrêté et conduit en exil les magistrats proscrits (2). Au temps récent de la « Guerre des farines, » ils avaient contribué à réprimer les troubles. Tous ces souvenirs leur avaient aliéné le cœur du peuple parisien. D'ailleurs, de leurs deux chefs, l'un, M. de La Chèze, était sans crédit à la Cour, l'autre, M. de Montboissier, se laissa désarmer par la promesse du cordon bleu. En de telles conditions, la nouvelle de cette suppression ne provoqua que des railleries,

(1) *Journal* de Hardy, 24 janvier 1776.

(2) Le *Journal* du libraire Hardy reflète fidèlement les rancunes de la bourgeoisie parisienne : « On ne pouvait s'empêcher de remarquer, en voyant ces militaires molestés à leur tour par des suppressions, que, lorsque le ministère avait frappé en 1771 sur toute la magistrature du royaume, pour ainsi dire, à bras raccourcis, ils n'avaient cessé de crier, dans les différentes villes du royaume, que le Roi était le maître, que son autorité devait prévaloir en tous lieux, comme aussi d'avoir entendu dire à quelques-uns d'entre eux, en parlant des magistrats alors si injustement persécutés : « Qu'on nous l'ordonne, et nous ferons feu sur tous ces b...-là ! » Des gens si dévoués à l'autorité royale ne pouvaient que donner, dans les circonstances actuelles, les preuves de la plus grande docilité et de la plus parfaite soumission. »

des chansons plus ou moins piquantes. Ces troupes, au si glorieux passé, n'eurent pas d'autre oraison funèbre.

Pour les autres corps, au contraire, la résistance fut efficace. Les clameurs des dépossédés, les « intrigues ténébreuses, » dont, — écrit un contemporain, — « on voyait les effets sans en distinguer les ressorts, » toute cette effervescence troublait M. de Saint-Germain, déconcertait ses plans, ébranlait ses résolutions. Une grande déception lui venait de l'attitude, en cette affaire, de l'homme sur lequel il comptait, dans sa simplicité, pour seconder ses vues, le vieux conseiller du Roi, le premier ministre de fait. Non que Maurepas se montrât publiquement hostile à la réforme, ni fît écho aux détracteurs de l'audacieux projet, mais son scepticisme railleur, sa légère insouciance et ses conseils éternels de prudence, insufflaient peu à peu le doute dans l'âme candide de son collègue, décourageaient son ardeur batailleuse.

Louis XVI, dans cette tempête, se départait aussi de sa fermeté primitive. Lui qui, les premiers jours, disait à Saint-Germain : « Sachez, monsieur, qu'il n'y a que moi qui puisse ordonner ici et que, quand j'ai prescrit, vous ne devez avoir aucun égard aux protecteurs (1) ; » lui qui, au duc de Noailles s'enquérant des projets sur les gardes du corps, répliquait brusquement : « Je n'aime pas la curiosité, » ne tardait pas à se montrer flottant, inquiet et comme intimidé. Il maintenait encore les principes, mais il cédait sur les personnes ; il voulait bien détruire les privilèges, mais il craignait visiblement la colère des privilégiés ; et tout en condamnant les charges inutiles, il intervenait constamment pour empêcher les titulaires d'être privés de leur emploi. Ainsi l'arme naguère tranchante s'émoussait insensiblement. L'heure arrivait enfin où, comme dit le gazetier (2), l'auteur de la trop fameuse ordonnance, « voyant son plan dérangé chaque jour davantage, » l'achevait hâtivement, vaille que vaille, se dépêchait de le produire au jour, boiteux, mutilé, incomplet, « dans la crainte de n'en rien pouvoir exécuter, s'il donnait plus de temps aux cabales pour se former, agir, diriger et multiplier leurs efforts. »

De fait, la grande réforme aboutissait à supprimer, dans toute la Maison militaire, quelque chose comme un millier

(1) *Correspondance secrète* de Métra, 6 février 1776.
(2) *L'Espion Anglais*, 1776.

d'hommes, les mousquetaires compris. Pour le reste, tout se bornait à des mesures transactionnelles et à des modifications légères, redressement de quelques abus, remboursement de quelques charges, réglementation plus précise pour l'avancement des officiers. Le pire est que ces concessions n'éteignirent pas les haines et les ressentimens. Saint-Germain resta la bête noire des courtisans et des grands dignitaires, tandis qu'il perdait la confiance de ce que le libraire Hardy nomme « l'état mitoyen. » C'est la constatation que fait aussi le judicieux duc de Croÿ : « Au pinacle de l'opinion, tant qu'on avait pu croire qu'il jetterait tout à bas, il n'était plus bon à rien, le jour où l'on disait qu'il gardait quelque chose... Et comme on objectait que ce n'était pas de sa faute, que M. de Maurepas l'arrêtait bien malgré lui, chacun disait : *A la bonne heure ; s'il envoie tout promener et qu'il quitte sa place, on ne s'en prendra pas à lui ; mais s'il la garde, c'est une lâcheté !* »

III

La tentative de Saint-Germain pour réformer la Maison militaire fut à la fois la plus retentissante et la moins efficace de ses deux années de pouvoir. D'autres eurent un meilleur succès et, bien qu'également combattues, réalisèrent un progrès plus réel. On peut diviser ces réformes en deux catégories distinctes, celles relatives aux officiers et celles relatives aux soldats. Les unes et les autres présentent un puissant intérêt.

Toutes les mesures qui visent le commandement et l'état-major de l'armée sont inspirées par une idée maîtresse : la tendance continuelle du comte de Saint-Germain est de favoriser la noblesse pauvre, la noblesse provinciale, qui, dit-il, « ne parvient à rien, quelque chose qu'elle mérite, » contre la noblesse riche et la noblesse de Cour, « qui trop souvent a tout sans rien mériter. » On se tromperait beaucoup, pourtant, en lui attribuant la pensée de démocratiser l'armée, de rendre les grades et emplois également accessibles à tous les citoyens, sans distinction de classe et de naissance. C'est une idée qui, dans ce temps, n'entrait encore dans la tête de personne. Pour Saint-Germain, comme pour l'immense majorité de ses contemporains, les grades supérieurs de l'armée doivent être, sauf de rares exceptions, réservés en principe à l'aristocratie, qui y est

préparée par l'éducation atavique, qui ne peut d'ailleurs exercer d'autre métier que le métier des armes. Il prétend en barrer l'accès au flot montant de la roture. « Un homme de condition, lit-on dans ses *Mémoires*, un bon et ancien gentilhomme, ne veulent plus rester dans l'état subalterne, parce qu'ils s'y trouvent confondus avec trop de personnes d'un rang inférieur. » Aussi, s'il lutte, comme nous verrons bientôt, contre l'abus de la vénalité des charges, c'est avant tout dans l'espérance d'écarter de l'armée ceux qui, selon son expression (1), « sortis de la lie du peuple, ont amassé assez d'argent pour acheter les grades, sans avoir besoin de servir ni d'essuyer des coups de fusil. » — « Comme l'état militaire, fera-t-il encore observer (2), ne donne pas de quoi vivre, on n'y peut admettre que les gens qui ont du bien, et ce n'est pas toujours de la noblesse, ce qui est déjà un grand vice. »

Mais, s'il partage à cet égard le préjugé courant, il ne peut voir sans impatience et sans indignation les avantages presque exclusifs réservés par l'usage aux grands seigneurs, aux hommes de Cour, qui accaparent à leur profit tous les hauts grades et tous les emplois lucratifs. Il est certain que, dans les vingt dernières années de l'ancienne monarchie, l'Almanach militaire est, sur ce point, déplorablement instructif. En 1775, on compte neuf maréchaux de France, cent soixante-quatre lieutenans généraux, trois cent soixante et onze maréchaux de camp, quatre cent quatre-vingt-deux brigadiers, au total mille vingt-six officiers généraux, tous choisis dans la grande noblesse et coûtant au Trésor environ quinze millions par an, tandis que les autres officiers de l'armée en coûtent à peine dix à eux tous. Pendant ce temps, les petits gentilshommes végètent, sans espoir d'avancer, dans des grades inférieurs, dotés, après de longs services, de si maigres retraites, qu'on voit souvent de vieux chevaliers de Saint-Louis, tout criblés de blessures, cacher leur croix dans le fond de leur poche et « se louer » pour battre le blé ou pour travailler à la terre.

De cette classe sacrifiée, Saint-Germain se fait l'avocat, le soutien déclaré. Pour eux, pour leurs enfans, il ouvrira de nouvelles écoles militaires. Il cherchera, par mille moyens, à leur faciliter l'accès des grades supérieurs de l'armée, en

(1) *Mémoires* de Saint-Germain.
(2) *Correspondance* avec Paris-Duverney.

décernant au seul mérite ce que jusqu'à ce jour on accordait à la faveur. « Les hommes, déclarera-t-il, ne peuvent se donner à eux-mêmes les talens ; il faut donc les chercher là où la nature les a placés. » C'est, comme j'ai dit plus haut, en vue de protéger les pauvres contre l'accaparement des riches, qu'il fera de louables efforts, — non pour détruire d'un trait de plume, ce qu'il juge impossible, — mais du moins pour restreindre et pour supprimer graduellement, par des remboursemens partiels, le système scandaleux de la vénalité des charges militaires, le trafic au grand jour des régimens, des compagnies, des emplois dans l'état-major. Aux termes de son ordonnance du 25 mars 1776, tous les offices se trouveront libérés, à la quatrième mutation à partir du décret. Quant aux charges vacantes, aucune ne sera plus « vendue, achetée ou financée, par quelque motif et sous quelque prétexte que ce soit, » l'intention de Sa Majesté étant « de ne pas souffrir que, dans tout le cours de son règne, il se donne dans ses troupes aucun emploi à prix d'argent. » Faut-il dire que, deux ans plus tard, au mois de février 1778, sous le successeur immédiat du comte de Saint-Germain, quarante offices de capitaine étaient publiquement mis en vente, avec la permission du Roi ?

Une opération plus durable fut le règlement relatif à la nomination des colonels et à leur avancement. Ici l'abus était flagrant. A l'avènement de Saint-Germain, pour 163 régimens on compte près de 900 colonels. Sur ce chiffre, 200 à peine font un service actif ; les autres demeurent sans emploi, ou n'occupent que des places fictives. C'est qu'en effet, à ceux qui ont des appuis à Versailles, on donne un régiment, comme on donne une pension ou une bonne sinécure. « Un jeune homme de naissance, disait déjà le maréchal de Saxe (1), regarde comme un mépris que la Cour lui fait, si elle ne lui confie pas un régiment à l'âge de dix-huit ou vingt ans. » Le vainqueur de Fontenoy signale le grave danger de laisser des corps importans à la disposition « d'enfans qui sortent du collège, » incapables de commander, « portés par leur jeunesse à des choses absolument contraires au service militaire. » Depuis ce cri d'alarme, les choses n'avaient que peu changé. Les *colonels à*

(1) *Traité des légions.*

la bavette, pour citer le langage du temps, restaient encore nombreux dans l'état-major de l'armée. Vainement avait-on décrété que nul ne pourrait parvenir au commandement d'un régiment avant vingt-trois ans d'âge et sept ans de service : cette règle, bien insuffisante, était constamment violée.

A Saint-Germain revient l'honneur d'avoir déraciné ce déplorable usage. Désormais aucun officier, « quand même il serait de la naissance la plus distinguée, » ne sera gratifié du grade de colonel, s'il n'a au moins quatorze ans de service, dont six comme colonel en second, et s'il n'est bien noté par ses chefs hiérarchiques. Ainsi la porte s'ouvrait-elle aux officiers que leur manque de fortune condamnait jusqu'alors à ne pouvoir s'acheter un régiment et qui demeuraient confinés, quel que fût leur mérite, dans les grades inférieurs, majors ou capitaines. Quant aux colonels sans emploi, dont la foule encombrait l'armée, ils ne pourraient monter à un grade supérieur qu'après avoir effectivement exercé leurs fonctions pendant une durée de six ans. Pour utiliser ces derniers et pour occuper leurs loisirs, le ministre ressuscitait l'ancienne institution des colonels en second. Mais il n'eut guère à se féliciter du résultat de cette mesure. Il s'ensuivit dans bien des régimens des confusions d'autorité, des conflits personnels, qui furent encore aggravés par de mauvais choix, Saint-Germain ayant fait la faute de s'en remettre à des subordonnés de la nomination des colonels en second. Il s'en confesse, dans ses *Mémoires* avec une touchante bonhomie : « Tout ce que j'ai essuyé de blâmes et de reproches au sujet de ces colonels ne peut se concevoir, écrit-il, et il faut convenir que ces reproches étaient mérités. »

Pour compléter cette partie de son œuvre, Saint-Germain décidait, de plus, que le corps d'officiers, du haut jusqu'en bas de l'échelle, serait, en temps de paix, astreint dorénavant à un service actif. Jusqu'alors, pour les chefs, tant colonels que généraux, l'absence était la règle, la présence au corps l'exception. A peine quelques mois chaque année, pendant la belle saison, les voyait-on vaquer à leur emploi ; tout le reste du temps, ils vivaient à la Cour, à Paris ou dans leurs châteaux, abandonnant aux subalternes le commandement et l'administration des troupes. Il fallut changer de méthode, résider dans sa garnison au moins six mois par an, du premier avril jusqu'au premier octobre, ne s'absenter qu'avec un congé régulier, sous

peine de perdre son traitement. Quant aux officiers inférieurs, capitaines ou lieutenans, ils sont assujettis à des obligations étroites, tenus constamment en haleine par de multiples inspections ; et ces exigences insolites les frappent d'une stupeur indignée. « Les choses ont bien changé (1), gémit tristement l'un d'entre eux. Un capitaine est aujourd'hui un homme attaché, garrotté pendant dix-huit mois de suite à une compagnie qu'il gère pour le Roi, qui pour cela lui donne 2400 livres d'appointemens... Il ne peut pas dîner hors des murs de sa garnison sans la permission de plusieurs personnes ; s'il veut découcher, les difficultés sont plus grandes ; si c'est pour plusieurs jours, c'est une affaire d'État ! » En un mot, la noblesse, tout en gardant son privilège, aura dorénavant la charge en même temps que l'honneur, et l'état militaire devient véritablement un métier.

Le mécontentement s'aggrava par suite d'une prescription nouvelle, bien justifiée pourtant et d'une sagesse incontestable. Croirait-on qu'avant Saint-Germain il n'existait entre les divers corps aucun lien permanent, aucun groupement déterminé ? Isolés dans les garnisons et s'ignorant les uns les autres, les régimens n'avaient nulle organisation d'ensemble. Le jour où une guerre éclatait, on en réunissait en hâte un certain nombre ; on leur nommait un chef, qui, la plupart du temps, ne les connaissait pas la veille, et l'on entrait de la sorte en campagne. Pour remédier au vice d'un tel système, Saint-Germain imagine de distribuer les troupes du Roi en seize divisions militaires, dans lesquelles les différentes armes, — infanterie, cavalerie, artillerie et dragons, — sont réparties dans une proportion fixe, et dont chacune est commandée, soit en paix soit en guerre, par un lieutenant général et trois maréchaux de camp. Par des exercices répétés, des manœuvres fréquentes et des évolutions d'ensemble, ces unités tactiques devront être entraînées pour l'heure de la bataille ; car, disait le ministre (2), « tout le système militaire doit être constitué de façon que les armées soient toujours en état d'entrer en campagne du jour au lendemain... Prévenir l'ennemi fut et sera toujours l'un des meilleurs moyens pour le vaincre. »

La conséquence de cette mesure fut une distribution nou-

(1) *Mémoires* du marquis de Toulongeon (Archives de la Guerre).
(2) *Mémoires* de Saint-Germain.

velle des régimens dans les villes et provinces de France ; et ce fut là que les choses se gâtèrent. Les grands seigneurs et gens de Cour, — généraux, maréchaux de camp ou simples colonels, — ne purent se plier à l'idée d'être envoyés au loin, astreints, en d'obscures garnisons, à de rudes et constantes besognes. De toutes parts éclatèrent les récriminations. Ces résistances et ces colères, Saint-Germain les avait prévues; dans le Conseil où il avait exposé son plan à Louis XVI : « Sire, lui avait-il dit, j'ai vu tous les soldats de l'Europe, et j'ai reconnu que les meilleurs n'étaient pas les plus braves, mais les plus dociles. En conséquence, j'ai cru devoir rétablir dans vos troupes cet esprit d'ordre et de subordination, qui n'y a jamais régné, sans m'effrayer des plaintes. Un chirurgien ne fait pas une amputation à un malade sans le faire crier, mais il lui rend la santé et la vie (1). » Les ministres demeurèrent muets ; mais le Roi répondit : « Achevez et maintenez votre ouvrage, monsieur, et ne vous inquiétez de rien. »

Une si belle fermeté ne tiendra pas longtemps contre l'influence de la Reine. Le domaine militaire est, en effet, celui où, de tous temps, s'est manifestée davantage la malencontreuse ingérence de Marie-Antoinette. Pour complaire à son entourage, elle intervient continuellement, soit dans le choix des chefs, soit dans le choix des garnisons. Du début à la fin du règne, pas un ministre de la Guerre n'échappe à ses instances, et parfois à ses injonctions. On a pu dire que, pendant quinze années, nul régiment n'avait été donné sans son avis ou sans sa permission. Les règlemens de Saint-Germain, en provoquant l'indignation de ses plus chers amis, l'émurent profondément, la jetèrent hors de toute mesure ; et Louis XVI, harcelé de plaintes, capitulait bientôt, avec sa faiblesse coutumière, devant des exigences parfois formulées avec larmes. Quand Saint-Germain, convoqué certain jour par Marie-Antoinette, par elle accablé de reproches, cherche refuge auprès du Roi, il est tout étonné de l'accueil qu'il rencontre : « Tout cela est fort bon, dit Louis XVI avec embarras, mais je ne veux pas mécontenter la Reine ; ainsi arrangez-vous de façon à la satisfaire. »

Une petite scène, entre bien d'autres, rapportée avec complaisance dans les *Mémoires* du comte Esterhazy, peint au vif

(1) *Correspondance secrète* de Métra, 19 janvier 1776.

la situation du malheureux ministre. Esterhazy, intime ami de Marie-Antoinette, voit son régiment désigné pour résider à Montmédy, qu'il considérait, écrit-il, « comme la garnison la plus désagréable de France. » Il court droit chez la Reine, se plaint de Saint-Germain, réclame violemment contre sa décision : « Laissez-moi faire, dit-elle, vous entendrez vous-même ce que je lui dirai. » Elle fait cacher Esterhazy dans une pièce attenant à sa chambre, puis envoie chercher le ministre et, dès qu'elle l'aperçoit : « Il suffit donc, monsieur, que je m'intéresse à quelqu'un pour que vous le persécutiez? Pourquoi envoyez-vous le régiment d'Esterhazy à Montmédy, qui est une mauvaise garnison? Voyez à le placer ailleurs. — Mais, madame, répond-il avec timidité (1), les destinations sont faites. Peut-on déplacer un ancien régiment pour en mettre un nouveau? — Comme vous voudrez: mais que M. Esterhazy soit content, et vous viendrez m'en rendre compte. » — « Sur quoi, ajoute le narrateur, elle lui tourna le dos et vint me trouver dans le cabinet où j'avais tout entendu. » Le lendemain, Saint-Germain envoie au comte un commis de son ministère pour lui montrer la liste des garnisons vacantes et le prier d'y faire son choix (2). Ainsi, par ces humiliants désaveux et ces palinodies publiques, s'affaiblit graduellement l'autorité d'un homme, qui jouit pourtant, à juste titre, de la confiance du peuple et de l'estime du Roi.

IV

Jusqu'à présent, en dépit d'erreurs de détail, l'ensemble des mesures imaginées par Saint-Germain pour réformer le commandement et l'état-major de l'armée constituaient un progrès sérieux et indéniable. Il suffit pour le démontrer que la plupart d'entre elles aient supporté l'épreuve du temps et forment encore aujourd'hui la base de notre système militaire. Le ministre fut moins heureux dans quelques-unes des prescriptions relatives aux soldats. Elles procèdent pourtant, comme les autres, d'un esprit de justice et d'un souci d'humanité, mais certaines maladresses, dues à sa raideur germanique, à son peu d'expérience des hommes en général, et plus spécialement des Français, compromirent fâcheusement le succès de son

(1) « En mourant de peur, » écrit Esterhazy.
(2) *Mémoires* du comte Esterhazy.

œuvre, lui valurent, dans les rangs inférieurs de l'armée, une injuste, mais explicable impopularité.

L'idée fondamentale, excellente à coup sûr, à laquelle il s'attache, est la nécessité de faire régner parmi les troupes du Roi une plus exacte discipline. L'insubordination, le « libertinage » du soldat était, et avait été de tout temps le grand vice de l'armée française, singulièrement accru par les revers de la guerre de Sept ans. Rien ne pouvait répugner davantage à l'homme strict, inflexible, épris d'ordre et d'autorité, qu'était le comte de Saint-Germain. Aussi est-ce sur ce point que portera son effort principal, d'un bout à l'autre de son ministère. La « puissance militaire » doit être, dans ses conceptions, un instrument souple, docile, maniable, bien en main, toujours prêt à frapper, un instrument aveugle. Il est partisan déclaré des armées de métier, plus solides que nombreuses, composées de vieilles troupes rompues à la fatigue, exercées de longue date et obéissant à la muette. Le soldat parfait, à ses yeux, tel qu'il l'a défini d'un terme pittoresque, c'est « un chien enchaîné, dressé pour le combat. »

Pour atteindre son but, il recourt à plusieurs moyens, et d'abord aux moyens moraux. Il remonte jusqu'à l'origine du mal et il s'attaque au mode de recrutement toléré par l'usage : emploi des sergens racoleurs, traquenards tendus aux pauvres hères alléchés par de belles promesses, attirés dans les cabarets où le racoleur, après boire, extorque l'engagement qui lie pour de nombreuses années. Saint-Germain veut, avec raison, mettre ordre à ce scandale. Une réglementation sévère n'admet plus que des enrôlemens librement consentis, à des conditions débattues et acceptées d'avance. De plus, défense est faite d'embaucher des enfans imberbes, des gens faibles ou contrefaits, des individus mal famés, des repris de justice. Ainsi l'armée, pense-t-il, sera purifiée dans sa source. Une fois au corps, les jeunes recrues devront être traitées avec une douceur relative. Officiers et bas-officiers reçoivent l'interdiction de malmener, d'injurier, et même de « tutoyer » les hommes. Ils devront leur donner l'exemple d'une vie honorable, réglée, veiller sur leur conduite, sur leurs mœurs et sur leurs propos, les pousser à remplir leurs devoirs religieux, et au besoin, « les conduire à la messe (1). » Peut-être était-ce trop exiger. Ces

(1) Ordonnance du 25 mars 1776.

prescriptions, au siècle de Voltaire, risquaient de provoquer plus de sourires que de respect. A passer la mesure, le ministre s'expose à voir avorter son dessein.

L'ordonnance sur la désertion donna de meilleurs fruits. Ce crime, sous l'ancienne monarchie, était l'objet de terribles rigueurs, nez et oreilles coupés, fleurs de lys marquées au fer rouge sur les joues du coupable, la mort enfin, fût-on en temps de paix. Mais, comme il arrive d'ordinaire quand les peines sont trop dures, des grâces, des amnisties constantes énervaient l'action de la loi, et la pitié royale, dans la pratique courante, venait désarmer la justice. Dorénavant la peine de mort est réservée au temps de guerre; un tableau, savamment gradué selon la gravité des cas, y substitue plus ou moins d'années de galères. Bien mieux encore : le Roi, « convaincu, dit le préambule, que la désertion est presque toujours l'effet d'une circonstance que suit le plus profond repentir, » accorde trois jours de sursis, — peu après portés à six jours, — à ceux « qui ont senti la honte et l'énormité de leur crime. » Les soldats qui reviennent au corps dans le délai fixé en seront quittes pour quinze jours de prison. Un billet de Louis XVI (1) indique de quel espoir se berçaient, à bon droit, le prince et son ministre : « Je compte que l'extrême adoucissement des peines aura ce bon résultat que les déserteurs cesseront d'être intéressans pour le public et que ceux de mes sujets qui se faisaient une sorte de devoir d'humanité de protéger leur fuite les abandonneront désormais à la loi. »

Tout cela, somme toute, est fort bon. Pourquoi faut-il que le même homme qui opère tant de belles réformes risque d'en détruire le succès par la maladroite prescription à laquelle, jusque de nos jours, son nom est resté attaché? Pourquoi faut-il que, grâce à cette sottise, de toute son œuvre, si riche et si variée, beaucoup de gens ne se rappellent que ce misérable détail, et ne connaissent de Saint-Germain que l'inventeur des « coups de plat de sabre? » Un article en trois lignes, inséré, sans presque y songer, dans une des grandes ordonnances qui réorganisaient l'armée, il n'en fallut pas plus pour déchaîner les protestations violentes et les assourdissantes clameurs dont, après

(1) Lettre du 7 décembre 1777. — *Correspondance* publiée par Feuillet de Conches. — *Journal* de l'abbé de Véri.

plus d'un siècle, l'écho ne semble pas encore tout à fait amorti.

Jusqu'alors, dans l'armée française, les peines disciplinaires infligées pour les fautes légères se réduisaient au « piquet » et à la prison. Non pas que les châtimens corporels y fussent, de manière absolue, interdits par les règlemens. On trouve, en mainte vieille ordonnance, mention des verges ou des « baguettes » appliquées à la répression de certaines fautes déterminées, comme le vol, la tricherie au jeu, l'abandon du camp pour maraude. Mais cette peine n'était employée qu'à titre exceptionnel, pour des délits regardés comme déshonorans. Le soldat châtié de la sorte ne pouvait retourner au corps qu'après réhabilitation ; on lui faisait « passer le drapeau sur la tête, » pour « lui ôter, par cette cérémonie, l'idée de l'infamie » dont il avait subi l'atteinte (1). Aussi la bastonnade en usage dans l'armée allemande était-elle, parmi nos soldats, un sujet constant de risée, » de mépris pour les hommes qui se laissaient avilir de la sorte (2). »

Plus d'un général, cependant, regrettait ce moyen, comme à la fois plus efficace et plus rapide que la prison, moins « destructif, surtout, de la santé des hommes. » Le maréchal de Broglie était de cet avis; il avait même, au cours de la guerre de Sept ans, institué la mode du bâton parmi les troupes qu'il commandait et il s'en était, disait-on, bien trouvé pendant la campagne. Le comte de Rochambeau, dans un mémoire sur la discipline militaire, avait proposé de créer, à l'usage des bas-officiers, une « forte épée d'acier, » dont ils se serviraient pour« corriger les petites fautes, » et dont les coups seraient réglés d'après une espèce de tarif. En février 1775, un comité d'inspecteurs généraux avait, à l'unanimité, émis un vœu en faveur de cette invention.

En ordonnant les coups de plat de sabre comme peine disciplinaire, Saint-Germain, de bonne foi, n'imaginait donc pas faire chose exorbitante. « Si ce moyen, écrivait-il, est redouté du soldat français, il sera d'autant plus sûr à employer pour le succès de la discipline. » Les coups, dont le nombre variait de vingt-cinq à cinquante, seraient donnés au délinquant par un bas-officier, sur l'ordre exprès du capitaine, à la parade du jour, en présence de la compagnie dont faisait partie le coupable. Ainsi l'effet moral, dans la pensée de Saint-Germain, viendrait doubler l'effet de la souffrance physique.

(1) *Mémoires sur l'art de la guerre*, par le maréchal de Saxe.
(2) *Ibid.*

Le résultat, à cet égard, dépassa son attente. On ne vit que trop, en effet, à quel point c'était méconnaître le tempérament national, les habitudes héréditaires. « En France, observe Soulavie (1), le grand ressort des troupes avait toujours été l'honneur, l'amour de la gloire, l'amour-propre militaire. » Punir des fautes légères en infligeant une douloureuse blessure à ce sentiment de l'honneur, en humiliant profondément des hommes auxquels tout inculquait l'orgueil de leur métier, choisir pour cette besogne le sabre, « l'arme noble par excellence, » changer enfin, comme écrira un poète militaire dans une supplique à Marie-Antoinette, changer

L'instrument de la gloire en celui du supplice,

cette idée malheureuse provoqua dans les régiments une effervescence incroyable. « J'ai vu, témoigne un ancien officier (2), j'ai vu, à Lille, des grenadiers répandre au pied de leur drapeau des pleurs de rage, et leur colonel, le duc de la Vauguyon, mêler ses larmes aux leurs. » Là où la prescription fut rigoureusement appliquée, la colère des soldats se retourna contre les chefs. « Le régime établi par M. de Saint-Germain, assure un mémorialiste du temps, en mécontentant le soldat, l'éloigna de l'officier et le rapprocha du peuple révolutionnaire. » Au reste, certains colonels se refusèrent à exécuter l'ordonnance et certains généraux encouragèrent cette résistance. Le plus grand nombre, il est vrai, se soumirent, mais avec répugnance et en cherchant tous les moyens pour éluder l'ordre ministériel.

Ce fut bien pis encore dans la masse du public, là où nul frein ne retenait l'essor des sentimens. La Cour, la ville, les bourgeois, « les abbés, les femmes mêmes, disputaient avec acharnement. » Six mois durant, cette affaire fut l'objet de tous les entretiens. Les Mémoires de l'époque citent des traits singuliers. Un camarade de régiment du jeune comte de Ségur venait le trouver un matin, se condamnait lui-même à recevoir une vingtaine de coups de sa main, pour s'assurer, par une expérience personnelle, si le moyen était réellement efficace. Sans pousser si loin la conscience, quelques admirateurs de la méthode prussienne « soutenaient qu'avec les coups de plat de sabre, notre armée égalerait promptement en perfection celle

(1) *Mémoires sur le règne de Louis XVI.*
(2) *Souvenirs et anecdotes*, par le comte de Ségur.

du Grand Frédéric (1). » Mais cette opinion était rare ; la grande majorité s'indignait, protestait, répétait le mot attribué au grenadier frappé pour quelque peccadille : « Nous n'aimons du sabre que le tranchant. » Les ennemis du ministre ne manquèrent pas d'exploiter contre lui cette irritation générale ; et peu à peu, comme une marée montante, il s'élevait un mouvement qui, des hauts sommets de l'armée, se propageait jusque dans les casernes. Une légende se formait, qui représentait Saint-Germain comme l'ennemi du soldat et « le bourreau de son honneur. » Lorsqu'il quitta le ministère, affirme Soulavie, « le mécontentement était porté à un tel point, que le Roi n'était pas sûr d'un régiment ! »

Une autre faute, moins grave sans doute et surtout moins retentissante, ajoutait peu après à cette impopularité. On ne peut nier pourtant qu'en cette fin du XVIIIe siècle, si, dans le domaine militaire, il était une institution qui donnât prise à la critique et appelât une réformation, c'était l'Hôtel des Invalides, jadis établi par Louvois. Depuis la fondation, les choses avaient beaucoup changé. Primitivement créé pour fournir un asile aux vieux soldats, infirmes, estropiés, dénués de toutes ressources, l'Hôtel, avec le temps, avait été singulièrement détourné de son but. On y admettait, à présent, qu'ils eussent été blessés ou non, ceux qui comptaient vingt-quatre ans de service. Comme on pouvait s'engager à seize ans, bon nombre de ces « invalides » étaient des hommes d'une quarantaine d'années, bien portans, vigoureux, mais corrompus par l'oisiveté et tombés dans la pire débauche. Abus plus déplorable, souvent l'on y admettait par faveur ceux qui n'avaient jamais servi que dans l'office ou l'écurie des grands seigneurs, des gens en place. Lorsque, dans les dernières années du règne de Louis XV, le comte de Guibert fut nommé gouverneur de l'Hôtel, il y trouva « six cents prétendus invalides qui n'avaient jamais fait la guerre, mais qui, en revanche, avaient été cochers, laquais ou palefreniers dans d'illustres maisons (2). » C'est pour un tel objet que, malgré les pieuses fondations faites en faveur de cet établissement, il en coûtait annuellement deux millions au département de la Guerre.

(1) *Mémoires* de Soulavie.
(2) Chamfort, *Maximes et pensées*. — *Journal* de Hardy, du 27 juin 1776.

La première intention du comte de Saint-Germain, quand il arriva au pouvoir, fut de faire table rase et de bouleverser entièrement l'ouvrage édifié par Louvois. L'austérité de ses principes répugnait à maintenir ce qu'il considérait « comme un monument de la vanité, plutôt que de la bienfaisance de Louis XIV (1). » Il développait à ce propos une de ses maximes favorites : « L'armée est destinée à vivre dans la peine et le travail, dans la sobriété et la privation ; il ne faut donc rien y admettre qui puisse lui inspirer des mœurs coûteuses. » Dans la fastueuse demeure érigée par le Roi-Soleil, il ne voyait qu'une inconséquence périlleuse : pourquoi fallait-il « un palais » pour abriter des gens « qui devraient vivre comme des moines (2) ? » Disperser en province les pensionnaires de la maison, les réunir par petits groupes en des établissemens où ils travailleraient en commun, chacun suivant ses forces, tel était son projet, que les scrupules du Roi, des difficultés de tout genre, lui firent abandonner, pour en réaliser un autre, plus modeste.

Une ordonnance du 17 juin 1776 laissa l'institution debout, mais en y apportant des modifications notables. L'Hôtel ne devra plus contenir que 1 500 pensionnaires, tous anciens militaires, infirmes ou blessés, et reconnus après enquête comme incapables de servir. L'ordre et la discipline, parmi les invalides maintenus, seront désormais assurés par une surveillance rigoureuse. A cela, rien à dire sans doute. Mais Saint-Germain voulut aller plus loin et donner à son ordonnance effet rétroactif. Au lieu d'agir par extinction, d'attendre que la mort eût réduit les bénéficiaires au chiffre fixé par la loi, il prescrivit que, dès cette heure, au delà des 1 500 dont il se réservait le choix, tous les occupans de l'Hôtel seraient expédiés en province, où ils recevraient des pensions qui les aideraient à vivre. Le nombre de ces sacrifiés dépassa un millier, qui reçurent, du jour au lendemain, l'annonce de leur renvoi.

L'ordre était dur et l'exécution fut brutale. Trois jours durant, les 29 et 30 juin et le 1er juillet 1776, les anciens pensionnaires du Roi, expulsés de leur belle demeure, furent entassés dans des chariots pour être emmenés loin de la capitale. Ce ne fut pas sans cris, sans protestations de leur part. Il y eut des scènes émouvantes : « Un des chariots chargés de

(1) *Mémoires* de Saint-Germain, *passim*.
(2) *Ibid.*

vieux soldats s'étant arrêté fortuitement sur la place des Victoires, ils descendirent, les yeux en pleurs, et s'agenouillèrent devant la statue de Louis XIV, l'appelant *leur père* et disant qu'ils n'en avaient plus (1). » Racontés, amplifiés par les gazettes et par les nouvellistes, ces faits touchèrent vivement la sensibilité publique, et la réputation du comte de Saint-Germain en reçut une nouvelle atteinte. Quel résultat produisit, au surplus, ce coup d'autorité? La plupart de ces malheureux, sans famille, sans métier, sans autres moyens d'existence que leur maigre pension, tombèrent dans une si grande misère, qu'il fallut, l'année même, réintégrer les cinq sixièmes dans cet Hôtel d'où on les avait arrachés.

V

A ces actes malencontreux, Saint-Germain joint souvent des formes maladroites qui tiennent à sa nature et à son caractère, et moins peut-être à ses défauts qu'à l'excès de ses qualités. C'est sa sincérité, c'est sa franchise bourrue qui font qu'en conversant avec les commis de son ministère, il dit à chacun d'eux le mal qu'il pense des autres et que, tout haut, chaque soir, au sortir de son cabinet, « il se répand en plaintes amères » sur ceux avec lesquels il vient de travailler (2). C'est son sentiment du devoir, c'est son intransigeance vertueuse, qui lui font exiger de ses subordonnés un détachement de leur intérêt personnel, qui ne s'accorde guère avec l'humaine faiblesse. Le jour où le duc de Croÿ demande une récompense pour un officier de son corps, qui s'est distingué par son zèle au cours d'une épizootie, le ministre se fâche et répond brusquement : « Toujours des récompenses pour faire ce dont on a été chargé ! On est payé pour le faire. Il faudrait bien déshabituer cette nation de demander des grâces pour avoir fait son devoir ! » C'est par cette apparente dureté « qu'il se faisait haïr, » observe justement Croÿ (3). Enfin, c'est sa scrupuleuse honnêteté qui, chaque fois qu'il refuse quelque faveur injustifiée, lui inspire des accens d'une indignation méprisante, qui blesse bien plus que le refus. A la suite d'un mot de ce genre, Choiseul s'em-

(1) *L'Espion Anglais*, t. IV. — *Vie du comte de Saint-Germain*, par Grimoard.
(2) *Mémoires* du prince de Montbarey.
(3) *Journal* du duc de Croÿ.

portera jusqu'à menacer le ministre « de lui en demander raison, l'épée à la main, » et il faudra, pour arranger l'affaire, l'intervention de Marie-Antoinette (1).

C'est grâce à de pareils procédés qu'après une année de pouvoir, de tous côtés des nuages se forment, assombrissent l'horizon autour de Saint-Germain. Il n'a plus seulement pour ennemis, comme dans les premiers temps, les grands états-majors, les chefs des corps privilégiés, les titulaires de sinécures ; il s'est, de plus, aliéné la confiance des troupes et des bas-officiers. Il est suspect comme étranger ; on lui reproche ses allures « germaniques » et l'ignorance du caractère français. Il est suspect encore comme dévot, comme « ancien jésuite, » ayant conservé les idées et les préjugés de son ordre. Le vide se fait autour de lui. « Son audience est déserte ; on le fuit plus qu'on ne le recherche (2). » Aussi Maurepas, prompt à prendre le vent, se détache chaque jour davantage d'un homme qui a soulevé trop d'hostilités contre lui. Il le ménage pourtant, dans une certaine mesure, ne se presse pas de le faire renvoyer, parce qu'il se rend compte que, malgré tout, ce maladroit fait œuvre utile et pense qu'il sera temps de s'en débarrasser lorsqu'il aura terminé une besogne dont nul autre, sans doute, ne voudrait se charger. Du moins est-ce le calcul que lui prêtent bon nombre de gens (3). Mais, s'il patiente encore, il contrecarre sous main ses principales opérations, le dénigre, le raille impitoyablement, en attendant que, par une manœuvre sournoise, comme on verra bientôt, il le mette en lisières.

Seul Louis XVI, au milieu de toutes ces défections, persiste à soutenir l'honnête homme dont il goûte la droiture, le défend au besoin contre certaines attaques et, tout en s'effrayant souvent quand il le voit toucher à de trop puissans personnages, lui témoigne hautement son estime. « Je le perdrais avec peine, écrit-il, connaissant tout son dévouement et sa capacité pour me servir (4). »

Il fallait ce haut patronage pour réconforter Saint-Germain lui faire avaler ses déboires, combattre le découragement dont

(1) *Correspondance secrète* publiée par M. de Lescure.
(2) *Correspondance* de Métra, 15 juin 1776.
(3) *Ibid.* — 24 août 1776.
(4) Lettre du 6 septembre 1776. — *Portraits intimes du XVIIIe siècle*, par MM. de Goncourt.

il se sentait envahi. « J'ai vu, écrit Guibert, son auxiliaire et son ami, j'ai vu ce malheureux ministre succombant sous le poids du travail, fatigué au physique, encore plus au moral, dégoûté des contrariétés qu'il essuie. Il me disait, avec un soupir qui venait du fond de son âme, qu'il renoncerait à tout, s'il ne voulait auparavant faire le bien qui lui était possible à exécuter (1). » C'est ce que Saint-Germain lui-même confirmera, au lendemain de sa chute, dans une note écrite de sa main : « Si je m'étais abandonné au mouvement de mon âme, j'aurais demandé au Roi la permission de me retirer dans mon ermitage. Quelques personnes à qui je m'en ouvris m'en dissuadèrent... On me flatta que le caractère du Roi, sa fermeté, sa simplicité, son amour pour la justice, son aversion pour l'intrigue, me seconderaient, malgré l'indifférence de M. de Maurepas. Pour un tel monarque, je me livrai au plan de réforme de mon département (2). » Il est certain que s'il se résigna, contre son goût, à garder le pouvoir, ce fut surtout par crainte, s'il se retirait avant l'heure, de « compromettre à tout jamais sa gloire et sa réputation, » et de « faire dire de lui ce qu'on avait dit de Turgot (3). » Il reste donc, mais en restant, il se laisse arracher toute force et toute autorité par la concession désastreuse qui est la plus grande faute de sa vie politique.

VI

Fort peu de temps après son entrée aux affaires, Saint-Germain s'était aperçu que sa santé, déjà chancelante, ne résisterait pas, s'il n'était sérieusement aidé, à l'écrasante besogne qu'il avait sur les bras, et que, pour mener à bonne fin l'œuvre de refonte générale de son département, il lui fallait, de toute nécessité, des collaborateurs dignes de sa confiance. L'idée lui vint d'instituer auprès du ministre un *Grand conseil militaire*, où il ferait entrer les meilleurs généraux, et dont l'avis, sur toutes les questions importantes, lui serait un précieux renfort (4). Maurepas, auquel il soumit ce projet, l'en dissuada

(1) Lettre de 1776. — *Correspondance* de Mlle de Lespinasse. Édition Villeneuve-Guibert.

(2) Document publié dans les *Mémoires* de Soulavie.

(3) *Correspondance* de Métra, 26 juillet 1776.

(4) *Mémoires* de Soulavie, t. IV.

vivement ; il redoutait d'accroître ainsi la puissance d'un collègue dont l'esprit l'inquiétait. Mais il lui conseilla, pour l'aider dans sa tâche, de doter l'administration d'un rouage nouveau, par l'adjonction d'une sorte de « second, » qui recevrait le titre de « directeur de la Guerre » et qui suppléerait le ministre en quelques-unes de ses fonctions. Une grave fluxion de poitrine qui, en janvier 1776, faillit emporter Saint-Germain, acheva de le déterminer à prendre ce parti dangereux. Une deuxième balourdise aggrava la première, car il accepta pour ce poste l'homme que lui désignait Maurepas.

Alexandre-Marie Léonor de Saint-Maurice (1), comte de Montbarey, devenu prince du Saint-Empire à beaux deniers comptans, lieutenant général des armées, commandant des Suisses de Monsieur, deux fois blessé dans la guerre de Sept ans, devait surtout son crédit à la Cour à son mariage avec Mlle de Mailly, cousine de Mme de Maurepas. C'était, disent les chroniques, une femme spirituelle, intrigante, dominant par son influence la comtesse de Maurepas qui, flattée de cette parenté (2), avait fait d'elle son inséparable compagne. Par une favorable rencontre, le prince de Montbarey, — ainsi se faisait-il appeler, — était lié de longue date avec le comte de Saint-Germain. Originaire comme lui de Franche-Comté, il lui avait, au temps de sa disgrâce, proposé l'hospitalité dans un de ses châteaux ; il lui avait même, assure-t-on, en apprenant plus tard sa ruine, offert une somme d'argent pour l'aider à payer ses dettes ; il s'était acquis de la sorte des titres à sa gratitude. Aussi lorsque Maurepas, sous l'inspiration de sa femme, souffla à Saint-Germain le nom de Montbarey, il ne trouva guère d'objection et le décret nommant le nouveau directeur fut signé par le Roi le 25 janvier 1776.

Le prince de Montbarey raconte, dans ses *Mémoires*, l'excellent accueil qu'il reçut, le jour de son installation, de son vieil et naïf ami : « Il avait fait rassembler dans son cabinet tous les agens principaux de son ministère. Lorsque j'y entrai, il me sauta au col et me présenta à ces messieurs en leur disant que j'étais directeur de la Guerre et par conséquent un *second lui-même*, en qui il mettait toute sa confiance... Rien ne peut égaler les marques d'amitié paternelle qu'il me donna

(1) Il était né à Besançon, le 20 avril 1732.
(2) *Journal* du duc de Croÿ, février 1776.

quand nous fûmes seuls. Il me dit que, dorénavant, nous ne devions plus faire qu'une seule et même personne (1). »

Malgré ces effusions, il n'en reste pas moins que la désignation du prince de Montbarey était singulièrement fâcheuse. « C'est un homme très borné, d'une naissance très obscure, et sans aucun mérite distingué, » écrit la marquise du Deffand (2). Telle est bien, en effet, l'opinion courante à la Cour. Celle de l'armée n'est pas plus favorable. Le prince, dans les différens postes où il avait servi, s'était acquis la réputation d'un homme brave, courtois, de manières agréables, doué d'une facilité qui pouvait un moment faire illusion sur ses capacités réelles, mais peu instruit, léger, sans caractère, moins militaire que courtisan, d'ailleurs constamment dominé par le goût du plaisir, bref l'opposé, sur presque tous les points, du comte de Saint-Germain. Ce dernier n'allait guère tarder à être mal récompensé de sa condescendance. Montbarey, en effet, profitait rapidement de sa situation pour se créer, au sein du ministère, un parti personnel, recruté parmi les commis et les chefs de service que choquait, dans leurs vieilles routines, l'inflexible rigueur du comte de Saint-Germain, que froissait sa brusque franchise et que gênait aussi, parfois, son intransigeante probité. Sans faire de l'opposition déclarée, ni censurer ouvertement les décisions de son ministre, le prince laissait percer, dans toutes les occasions, sa défiance ironique et s'attachait les mécontens, bien moins par ses propos que par son attitude. « Je m'aperçus facilement, déclarera-t-il lui-même (3), que je pouvais compter sur eux. »

C'est de la même façon qu'il agissait avec Maurepas. Il avait promptement démêlé les inquiétudes que causaient au vieillard les velléités audacieuses de son ministre de la Guerre. Il en

(1) Montbarey, dans ses *Mémoires*, attribue ce bienveillant empressement de Saint-Germain à des motifs intéressés : « Je ne fus pas long, dit-il, à m'apercevoir que le ministre, d'un âge déjà avancé et ne tenant à personne à la Cour, où il était aussi étranger que s'il fût arrivé de Chine, avait jugé qu'en m'associant à ses travaux, il allait s'étayer et se former une famille à Versailles, qui s'intéresserait à ses succès et le soutiendrait... Je crois pouvoir assurer que l'idée de se faire, à la Cour, une famille de la mienne fut la cause déterminante qui l'engagea à m'associer à ses travaux. » Il est à peine nécessaire de faire remarquer que le caractère de Saint-Germain et la manière dont il en usa avec Montbarey suffisent à faire tomber cette insinuation tendancieuse, dont le but évident est d'excuser les mauvais procédés du prince envers son protecteur.

(2) Lettre du 4 mars 1776, édition Lescure.

(3) *Mémoires* de Montbarey.

profitait habilement, se gardant bien de battre en brèche les mesures proposées et d'élever autel contre autel, mais témoignant, par son silence, par ses réticences calculées, quelquefois au moyen d'un mot tombé comme par mégarde, sa désapprobation intime. Il n'en fait d'ailleurs pas mystère : « Je me contentais, écrit-il (1), de faire sentir, quand j'étais consulté, que je n'étais pas du même avis que M. de Saint-Germain, sans chercher à faire prévaloir le mien. » Une occasion s'offrit bientôt d'éprouver et montrer sa force. En mai 1776, le comte de Saint-Germain appelait à ses côtés, avec le titre d' « intendant de l'armée, » un homme de robe, un administrateur de race et de métier, un ancien ami de Turgot, le sieur Sénac de Meilhan, chargé de guider le ministre parmi les affaires contentieuses, civiles et financières se rattachant au département de la Guerre. A cette nouvelle, le prince de Montbarey allait trouver Maurepas, prétendait que cette adjonction portait atteinte à ses prérogatives, compromettait sa dignité, et remettait sa démission. Maurepas, fort irrité, mandait sur-le-champ Saint-Germain, exigeait des explications, le tançait vertement, l'intimidait si bien qu'il lui arrachait le retrait de la nomination déjà faite et signée. Cette déroute humiliante avait le double résultat de discréditer le ministre et de lui attirer la rancune acharnée de Sénac de Meilhan.

A dater de cet incident, qui avait tourné à sa gloire, Montbarey, enivré d'orgueil, se jugea maître de la place, et il ne songea plus qu'à précipiter sa fortune. La santé précaire du ministre servit ses ambitieux desseins. « Le comte de Saint-Germain, dit-il (2), baissait à vue d'œil, sa tête s'affaiblissait... Il était si tourmenté qu'il en perdait le sommeil. » Tel fut le prétexte invoqué pour arracher au malheureux une capitulation nouvelle. Le 5 novembre 1776, le prince de Montbarey, à la demande de M. de Maurepas et avec l'agrément du comte de Saint-Germain, était nommé, par une innovation étrange, « secrétaire d'État pour la Guerre en survivance, » c'est-à-dire le coadjuteur du ministre en fonctions et son successeur désigné; il devenait ainsi « le prince héréditaire, » comme bouffonnait Maurepas. Il recevait pour cet emploi 60 000 livres d'appointemens et il entrait au Conseil des Dépêches, où il se

(1) *Mémoires* de Montbarey.
(2) *Ibid.*

rencontrait avec les plus ardens adversaires du ministre, Sartine et le maréchal de Soubise. Aussi sera-t-il désormais, au département de la Guerre, l'homme important, le personnage en vue et quelque chose comme le soleil levant. C'est chez lui que se presse la foule des quémandeurs, habiles à flairer la faveur. Chaque jour, il passe plusieurs heures chez Maurepas, dans une intimité complète; car ce dernier, de plus en plus, se tourne contre Saint-Germain et encourage par ses propos ceux qui poussent à sa chute. L'un de ceux-ci, le baron de Besenval, dit un jour au Mentor : « Il en sera de M. de Saint-Germain comme de M. Turgot. Il perdra votre armée comme l'autre a perdu vos finances. Mais vous ne le chasserez que lorsque tout sera si bien bouleversé, qu'il n'y aura plus de remède. — Ma foi, réplique Maurepas en éclatant de rire, je crois que vous avez raison ! »

VII

Quelle que fût sa candeur, il fallut bien que Saint-Germain comprît ce qui se tramait contre lui. Tout contribuait à lui ouvrir les yeux. Le Roi lui-même, maintenant, sous l'influence de son vieux conseiller, lui témoigne de la froideur, se montre las de ses projets nouveaux et de ses désirs de réformes. Dans le cours de l'été de l'an 1777, Louis XVI ne répond plus aux mémoires du ministre qu'après un long délai, pendant lequel il prend l'avis de ceux auxquels va sa confiance, Maurepas d'abord, puis Montbarey. Attaqué d'un côté, trahi de l'autre et abandonné par le maître, Saint-Germain reconnaît enfin sa cruelle impuissance et cède à un découragement complet : « Je voyais, écrit-il (1), le mal s'accroître et le bien impossible. Je voyais que les choses étaient parvenues à un tel degré de perversité, que les places, les dignités, les décorations et les grâces allaient être envahies par tous les courtisans et, de préférence, par les plus corrompus. » Il se rendait trop clairement compte que la mollesse du Roi ne lui permettrait pas longtemps de tenir tête à une meute acharnée. « Je n'ai pas ignoré, reprend-il, une seule des clameurs qui se sont élevées contre moi et contre la faiblesse qu'on me reprochait. Je ne conteste pas que j'eusse

(1) *Mémoires* de Saint-Germain, *passim*.

eu le pouvoir de faire un exemple sur des prévaricateurs obscurs et subalternes; mais, pour cette raison même, cet exemple n'aurait produit aucun effet, et la trop grande bonté du Roi le rendait impossible contre des hommes puissans. »

Pour le jeter à bas, il ne fallut qu'un mince prétexte. Dans bon nombre de corps, le service d'aumônerie était livré, un peu à l'aventure, à des moines ignorans ou à des prêtres sans paroisse, le rebut des diocèses. Pour remédier à cet état de choses et relever le niveau de l'institution, Saint-Germain voulut établir, à l'École militaire, un « séminaire d'aumôniers » pour les troupes, où se formeraient des sujets plus « éclairés » et plus « vertueux. » Aussitôt le bruit circula qu'il comptait réserver ces places à la Société de Jésus, condamnée, renvoyée de France par un arrêt du Parlement. La piété connue du ministre, les souvenirs de son noviciat dans la célèbre Compagnie, donnaient quelque créance à une imputation, d'ailleurs purement imaginaire, et contre laquelle Saint-Germain a protesté avec la dernière énergie (1). Mais cette perfide manœuvre déchaîna contre lui la violente inimitié de ceux qui jusqu'alors le soutenaient ou, du moins, le ménageaient encore dans une certaine mesure, les philosophes, les rédacteurs de l'Encyclopédie, les novateurs, l'état-major enfin du parti des réformes. Ce fut, parmi ceux-ci, un *tolle* général.

En présence de ces défections, Saint-Germain crut, non sans raison, avoir maintenant tout le monde contre lui : les princes du sang, les gens de Cour et les hauts dignitaires, pour la guerre qu'il leur avait faite; la noblesse pauvre et les officiers subalternes, pour n'avoir pu réaliser toutes les belles espérances qu'il avait fait luire à leurs yeux; les soldats, pour ses ordonnances au sujet de la discipline; les femmes de qualité, à cause de la rudesse qui rebutait leurs demandes de faveurs; les philosophes enfin, à cause de ses sentimens religieux. Il fut trouver Maurepas, lui exposa sa triste position, ne rencontra nulle résistance au désir exprimé de prendre sa retraite et le chargea d'instruire le Roi de sa résolution. Tout fut décidé à l'amiable.

(1) « Je proteste ici, lit-on dans ses *Mémoires*, et je renouvellerai cette protestation à l'article de ma mort, que jamais aucune idée de Jésuites n'est entrée dans mon projet de l'école des aumôniers, que j'ai demandé indistinctement à plusieurs évêques des sujets instruits et vertueux, sous la condition expresse qu'aucun n'eût été jésuite. »

Il fut convenu que la sortie du ministère s'exécuterait à quelques jours de là, un mois avant le départ de la Cour pour le château de Fontainebleau, et l'on ne songea plus qu'à régler les compensations accordées au démissionnaire. A cet égard, les choses furent faites d'une façon généreuse. Saint-Germain devait conserver, sa vie durant, son logement à l'Arsenal; il recevrait une pension de 40 000 livres, plus 150 000 livres à titre d' « indemnité, » sans compter la promesse d'un « grand gouvernement. » Ces points fixés, sans plainte et sans murmure, le ministre céda la place au prince de Montbarey, qui, le 23 septembre 1777, s'installa dans son héritage comme en pays conquis. « Tout naturellement, écrit ce dernier (1) avec désinvolture, je me trouvai secrétaire d'État au département de la Guerre, et n'eus qu'à transporter, de l'appartement que j'occupais, mes effets et mes papiers au pavillon du ministre, dans la grande cour. »

Grâce à cette transmission rapide, la chute du grand réformateur provoqua peu de sensation, passa même presque inaperçue. « M. de Saint-Germain nous a quittés, se borne à dire Métra le nouvelliste. Il n'emporte pas nos regrets, mais un traitement avantageux. » Caraccioli, l'ambassadeur de Naples, devant lequel on déplorait tant de changemens rapides, tant d'essais infructueux pour améliorer le régime, tirait la morale de l'histoire en ces mots : « Il ne faut pas s'en étonner ; ce sont les dents de lait du Roi. »

Quelques semaines avant sa mort (2), qui suivit de près sa retraite, après s'être livré à une espèce d'examen de conscience, Saint-Germain concluait avec simplicité : « J'ai eu des torts ; je n'ai pas eu tous ceux que l'on m'impute ; mais Dieu permettra que tout se découvre. » Cette confiance n'a pas été vaine. Sans doute, l'histoire reproche à Saint-Germain des erreurs, des faiblesses, dont quelques-unes vinrent de son caractère, d'autres

(1) *Mémoires, passim.*

(2) Une gazette de l'époque rapporte qu'après sa retraite, le comte de Saint-Germain acheta à Montfermeil une maison de campagne, où il s'occupa sur-le-champ de tout bouleverser dans le parc, en vue de le refaire d'après un nouveau plan. Il commença par abattre les arbres, par détruire les parterres, par « mettre tout sens dessus dessous, » et il fut surpris par la mort au milieu de cette destruction. Dans ce trait, dont rien au surplus ne prouve l'authenticité, les détracteurs de Saint-Germain prétendirent voir l'image de son passage au ministère. — Il mourut le 15 janvier 1778.

du temps où il vécut. Entier dans ses idées, ignorant l'art subtil des nuances, inhabile à proportionner la vigueur de l'effort à la force de la résistance, il voulut tout refondre en bloc et s'attaqua, sans préparation suffisante, à tous les problèmes à la fois. En cela, il est bien du siècle où le rêve presque universel est de voir transformer la société de fond en comble, en un clin d'œil, par un coup de baguette, et de reconstruire l'édifice sur des principes immuables. S'il a, par cette méthode, manqué parfois son but et compromis son entreprise, il reste cependant qu'avec une honnêteté vaillante et une réelle justesse d'esprit, il a porté la main sur les plus graves abus qui entachaient nos institutions militaires, — tant l'inégalité des corps que la vénalité des charges, — qu'il s'est efforcé d'introduire plus de justice dans l'obtention des grades, plus de fixité dans les cadres, qu'il a travaillé de son mieux à faire du « militaire de France » un corps discipliné, solide et homogène, qu'il a repris, enfin, après quatre-vingts ans d'oubli, les grandes traditions de Louvois.

Il reste encore qu'à son départ, l'effectif de la cavalerie, de l'infanterie, de l'artillerie, était presque double, sans que, grâce au bon ordre et à l'économie des différens services, les dépenses de la Guerre eussent sensiblement augmenté (1). Il faut noter enfin qu'à l'opposé de ce qui advint à Turgot, les réformes de Saint-Germain lui survécurent pour la plupart et continuèrent après sa chute à produire d'heureux fruits. Quelques-uns de ses successeurs, avec plus de prudence peut-être, n'auront qu'à suivre la même voie, à appliquer les mêmes principes, pour forger l'instrument que la vieille monarchie, avant de disparaître, léguera à la Révolution, le glorieux instrument qui, pendant des années, résistera victorieusement à l'effort combiné de toutes les puissances de l'Europe.

SÉGUR.

(1) Le budget du département de la Guerre, qui était de 92 millions de livres à l'avènement de Saint-Germain, s'élevait à 93 millions 500 000 livres le jour de sa retraite.

UNE
PHILOSOPHIE NOUVELLE

M. HENRI BERGSON

II[1]

LA DOCTRINE

Les sciences proprement dites, celles que l'on est convenu d'appeler *positives*, se présentent comme autant de points de vue sur la réalité, de points de vue extérieurs et périphériques. Elles nous laissent au dehors des choses, qu'elles se bornent à investir de loin. Les vues qu'elles en donnent ressemblent aux perspectives sommaires qu'on obtient d'une ville quand on la regarde, sous divers angles, du haut des collines qui l'entourent. Moins que cela même : car, bien vite, par un progrès de l'abstraction, les vues colorées font place à des croquis schématiques, voire à de simples notes conventionnelles, d'un usage plus pratique et plus rapide. Ainsi les sciences restent prisonnières du symbole, avec tout ce que son emploi entraîne d'inévitable relativité. Mais la philosophie prétend descendre à l'intérieur du réel, s'installer dans l'objet, en suivre les mille détours et replis, en obtenir un sentiment direct et immédiat, en pénétrer jusqu'au cœur l'intimité concrète : elle ne se contente pas d'une analyse, elle veut une intuition.

(1) Voyez la *Revue* du 1er février.

Or il y a une existence que, dès le principe, nous connaissons mieux et plus sûrement que toute autre ; il y a un cas privilégié où l'effort de sympathie révélatrice nous est naturel et presque facile ; il y a une réalité au moins que nous saisissons du dedans, que nous percevons intérieurement, profondément. Cette réalité, c'est nous-mêmes. Réalité typique, par où il convient de commencer l'étude. La psychologie nous met en contact direct avec elle ; puis la métaphysique essaie de généraliser ce contact. Mais une telle généralisation ne peut être tentée que si d'abord on s'est familiarisé avec le réel sur le point où l'accès nous en est immédiatement ouvert. De l'être intérieur vers l'être extérieur : voilà donc le chemin de pensée que doit prendre le philosophe.

I

« Se connaître soi-même : » l'antique maxime est restée la devise de la philosophie depuis Socrate, la devise qui marque au moins son moment initial, celui où, s'infléchissant vers la profondeur du sujet, elle inaugure son travail propre de pénétration, tandis que la science continue à s'étendre en surface. De cette vieille devise, chaque philosophe tour à tour a donné un commentaire et une application. Mais M. Bergson, plus que nul autre, en renouvelle profondément le sens, comme de tout ce qu'il touche. Quelle interprétation avait cours avant lui ? Pour ne parler que du dernier siècle, on peut dire que, sous l'influence de Kant, la critique se préoccupait surtout jusqu'ici de démêler l'apport du sujet dans l'acte de connaissance, d'établir que nous apercevons les choses à travers certaines formes représentatives empruntées à notre constitution propre. Telle était, hier encore, la manière classique d'envisager le problème. Eh bien ! c'est justement cette attitude que tout d'abord, par une démarche de retournement qui lui demeurera familière au cours de ses recherches, renverse M. Bergson.

« Il nous a semblé, dit-il, qu'il y avait lieu de se poser le problème inverse, et de se demander si les états les plus apparens du moi lui-même, que nous croyons saisir directement, ne seraient pas la plupart du temps aperçus à travers certaines formes empruntées au monde extérieur, lequel nous rendrait ainsi ce que nous lui avons prêté. *A priori*, il paraît assez vrai-

semblable que les choses se passent ainsi. Car à supposer que les formes dont on parle, et auxquelles nous adaptons la matière, viennent entièrement de l'esprit, il semble difficile d'en faire une application constante aux objets sans que ceux-ci déteignent bientôt sur elles : en utilisant alors ces formes pour la connaissance de notre propre personne, nous risquons de prendre pour la coloration même du moi un reflet du cadre où nous le plaçons, c'est-à-dire, en définitive, du monde extérieur. Mais on peut aller plus loin, et affirmer que des formes applicables aux choses ne sauraient être tout à fait notre œuvre ; qu'elles doivent résulter d'un compromis entre la matière et l'esprit; que si nous donnons à cette matière beaucoup, nous en recevons sans doute quelque chose; et qu'ainsi, lorsque nous essayons de nous ressaisir nous-mêmes après une excursion dans le monde extérieur, nous n'avons plus les mains libres. »

Pour éviter cette conséquence, il y aurait bien, à vrai dire, une échappatoire concevable. Elle consisterait à soutenir par principe une absolue analogie, une similitude exacte entre la réalité interne et les choses du dehors. Les formes qui conviennent aux unes conviendraient alors également à l'autre. Mais remarquez déjà qu'un tel principe constitue, au premier chef, une thèse métaphysique, dont en toute occurrence il serait illégitime de poser l'affirmation préalable comme postulat de méthode. Remarquez ensuite, et surtout, que sur ce point l'expérience est décisive et manifeste plus clairement chaque jour l'échec des théories qui veulent assimiler le monde de la conscience à celui de la matière, qui veulent calquer la psychologie sur la physique. Ce sont là des « ordres » différens. L'outillage du premier n'est pas transportable au second. Dès lors s'impose l'attitude adoptée par M. Bergson. Nous avons un effort à donner, un travail de réforme à entreprendre, pour lever le voile de symboles qui enveloppe notre habituelle représentation du moi, qui nous dérobe ainsi à nos propres regards, pour nous retrouver enfin tels que nous sommes réellement, immédiatement, au plus intime de nous-mêmes. Cet effort, ce travail sont nécessaires parce que « pour contempler le moi dans sa pureté originelle, la psychologie doit éliminer ou corriger certaines formes qui portent la marque visible du monde extérieur. » Quelles sont ces formes ? Tenons-nous-en aux principales. Les choses nous apparaissent comme des unités dénom-

brables juxtaposées dans l'espace. Elles composent une multiplicité numérique et spatiale, une poussière de termes entre lesquels se nouent des liens de géométrie. Espace et nombre, voilà donc les deux formes d'immobilité, les deux schèmes d'analyse dont il nous faut oublier l'obsession. Je ne dis pas qu'il n'y ait aucune place à leur faire, même dans le monde interne. Mais leur convenance est d'autant moindre qu'on entre plus avant au cœur de la vie psychologique.

C'est qu'il y a, en effet, plusieurs *plans de conscience*, étagés en profondeur, qui marquent tous les degrés intermédiaires entre la pensée pure et l'action corporelle, et qu'intéresse à la fois chaque phénomène de l'esprit, ainsi répété à mille hauteurs comme les harmoniques d'un même son. Ou, si vous préférez, la vie spirituelle ne s'étale pas en nappe uniformément transparente; mais elle surgit comme un flot d'abord pressé, peu à peu épanoui en gerbe, qui traverse bien des états divers depuis le jaillissement sombre et dru de la source jusqu'à la dispersion lumineuse des gouttelettes retombantes; et chacun de ses modes présente à son tour un caractère semblable, n'étant lui-même qu'un filet de la gerbe totale. Voilà sans doute l'idée centrale et génératrice du livre admirable intitulé *Matière et Mémoire*. Combien voudrais-je qu'il me fût possible d'en condenser ici la substance, d'en faire sentir l'étonnante puissance de synthèse, qui réussit à contracter toute une métaphysique et à l'étreindre d'une si forte prise que le critère finisse par s'en trouver dans la discussion de quelques humbles faits relatifs à la physiologie du cerveau! Mais sa rigueur technique et sa concision même, jointes à sa richesse, le rendent irrésumable; et je ne puis qu'en indiquer d'un mot les conclusions.

Qu'il existe, d'abord, un monde intérieur, une activité spirituelle distincte de la matière et de son mécanisme, il le faut avouer, pour peu que l'on se pique de méthode positive. Nulle chimie cérébrale, nulle danse d'atomes n'équivaut à la moindre pensée, que dis-je? à la moindre sensation. D'aucuns, il est vrai, ont affirmé une thèse de parallélisme, selon laquelle chaque phénomène de l'esprit correspondrait point par point à un phénomène du cerveau, sans y rien ajouter, sans influer sur son cours, ne faisant que le traduire dans une autre langue, si bien qu'un regard assez perspicace pour suivre jusqu'en leurs menus épisodes les révolutions moléculaires et les flux

de propagation nerveuse lirait du même coup au plus secret de la conscience associée. Mais qui contestera qu'une thèse de ce genre ne soit en réalité qu'une hypothèse, qu'elle dépasse infiniment les données certaines de la biologie actuelle et qu'on ne la puisse formuler qu'en escomptant les découvertes futures dans une direction préconçue? Disons le mot: ce n'est pas vraiment une thèse de science positive, mais une thèse métaphysique, au sens fâcheux de ce terme. A tout mettre au mieux, la valeur ne pourrait en être aujourd'hui qu'une valeur d'intelligibilité. Or cette valeur, elle ne l'a point. Comment comprendre une conscience destituée d'efficace, et, dès lors, sans liens avec le réel, sorte de phosphorescence qui, soulignant le contour des vibrations cérébrales, viendrait comme par miracle doubler de sa lueur mystérieuse et inutile certains phénomènes déjà complets sans elle ? Un jour, M. Bergson est descendu sur le terrain de la dialectique et, parlant à ses adversaires leur langage familier, il a démonté sous leurs yeux le « paralogisme psychophysiologique ; » c'est à la condition seulement de mêler dans un même discours deux systèmes de notations incompatibles, — idéalisme et réalisme, — qu'on parvient à énoncer la thèse paralléliste. Cette argumentation a frappé, d'autant qu'elle s'adaptait à la forme habituelle des discussions entre philosophes. Mais une preuve plus positive et plus catégorique se déroule tout au long de *Matière et Mémoire*. Sur l'exemple précis du souvenir analysé jusqu'en son dernier fond, M. Bergson saisit au vif et mesure l'écart entre âme et corps, entre esprit et matière. Puis, mettant en pratique ce qu'il a dit ailleurs sur la création de concepts nouveaux, il arrive à conclure, — ce sont ses propres expressions, — qu'il doit y avoir entre le fait psychologique et son substrat cérébral une relation *sui generis*, qui n'est ni la détermination de l'un par l'autre, ni leur indépendance réciproque, ni la production de celui-ci par celui-là ou inversement, ni leur simple concomitance parallèle, bref, qui ne répond à aucun des concepts tout faits que l'abstraction met à notre service, mais que l'on peut formuler approximativement en ces termes :

« Étant donné un état psychologique, la partie *jouable* de cet état, celle qui se traduirait par une attitude du corps ou par des actions du corps, est représentée dans le cerveau : le reste en est indépendant et n'a pas d'équivalent cérébral. De

sorte qu'à un même état cérébral donné peuvent correspondre bien des états psychologiques différens, mais non pas des états quelconques. Ce sont des états psychologiques qui ont tous en commun le même *schéma moteur*. Dans un même cadre pourraient tenir beaucoup de tableaux, mais non pas tous les tableaux. Soit une pensée élevée, abstraite, philosophique. Nous ne la concevons pas sans y joindre une représentation imagée que nous disposons au-dessous d'elle. Nous ne nous représentons pas cette image, à son tour, sans la soutenir d'un dessin qui en résume les grandes lignes. Nous n'imaginons pas ce dessin lui-même, sans imaginer et par là même esquisser certains mouvemens qui le reproduiraient. C'est cette esquisse, et cette esquisse seule, qui est représentée cérébralement. Posez l'esquisse, il y a de la marge pour l'image. Posez l'image à son tour, il reste une marge, une marge plus grande encore pour la pensée. Ainsi la pensée est relativement libre et indéterminée par rapport à l'activité cérébrale qui la conditionne, celle-ci n'exprimant que les articulations motrices de l'idée, et les articulations pouvant être les mêmes pour des idées absolument différentes. Et pourtant ce n'est pas la liberté complète ni l'indétermination absolue, puisqu'une idée quelconque, prise au hasard, ne présenterait pas les articulations voulues. Bref, aucun des concepts simples que la philosophie nous fournit ne pourrait exprimer la relation cherchée, mais cette relation paraît ressortir assez clairement de l'expérience. »

La même analyse de faits nous apprend comment s'ordonnent les plans de conscience dont je parlais tout à l'heure, la loi d'après laquelle ils se distribuent et la signification qui s'attache à leur échelonnement. Négligeons les multiples intermédiaires pour ne regarder que les pôles extrêmes de la série. Volontiers on imagine une coupure trop nette entre le geste et le rêve, entre l'action et la pensée, entre le corps et l'esprit. Non, il n'y a pas ainsi deux surfaces planes, sans épaisseur ni transition, juxtaposées à des niveaux différens; mais c'est par une insensible dégradation de profondeur croissante et de matérialité décroissante qu'on passe d'un terme à l'autre. Et les caractères changent continûment au cours du passage. Et alors voici que notre problème initial se pose à nouveau devant nous, plus aigu que jamais : les formes de nombre et d'espace conviennent-elles également sur tous les plans de conscience?

De ces plans de vie considérons le plus extérieur, celui qui touche au dehors, celui qui reçoit directement les empreintes de la réalité externe. Nous vivons d'ordinaire à la surface de nous-mêmes, dans la dispersion numérique et spatiale du discours et du geste. Notre *moi* profond est comme recouvert d'une croûte figée, durcie à l'action : enchevêtrement d'habitudes juxtaposées, immobiles, dénombrables, ainsi que des choses distinctes et solides, aux contours tranchés, aux relations machinales. Et c'est pour la représentation des phénomènes qui se passent dans cette écorce morte que valent surtout espace et nombre.

Il faut vivre en effet, j'entends vivre de la vie commune et journalière, avec notre corps, avec nos mécanismes habituels plus qu'avec le vrai fond de nous-mêmes. Notre attention se porte donc le plus souvent, par une inclination naturelle, sur la valeur pratique, sur la fonction utile de nos états intérieurs, sur l'objet public dont ils sont le signe, sur l'effet qu'ils produisent au dehors, sur les gestes par lesquels nous les exprimons dans l'espace. Une moyenne sociale des modalités individuelles nous intéresse plus que l'incommunicable originalité de notre vie profonde. Les mots du langage viennent d'ailleurs offrir autant de centres symboliques autour desquels cristallisent les groupes de mécanismes moteurs montés par l'habitude, seuls élémens usuels de nos déterminations internes. Or le frottement de la société a rendu ces mécanismes moteurs à peu près identiques chez tous les hommes. De là, qu'il s'agisse de sensations, de sentimens ou d'idées, ces résidus neutres, desséchés, incolores, qui s'étalent inertes à la surface de nous-mêmes « comme des feuilles mortes sur l'eau d'un étang. » Ainsi le *progrès* vécu tombe au rang de *chose* maniable. Espace et nombre le saisissent. Dans un ensemble d'atomes juxtaposés, des combinaisons qui se nouent et se dénouent, des forces qui se composent mécaniquement; et pour représenter cet ensemble, des concepts pétrifiés, dialectiquement manipulables comme des jetons : voilà tout ce qui subsiste bientôt de ce qui fut mouvement et vie.

Tout autre apparaît la réalité vraiment intérieure, tout autres ses caractéristiques profondes. Rien, d'abord, de quantitatif : l'intensité d'un état psychologique n'est pas une grandeur, elle se refuse à la mesure. C'est par la preuve de cette affirmation capitale que s'ouvre l'*Essai sur les données immé-*

diates de la conscience. S'agit-il d'un état simple, tel qu'une sensation de lumière ou de poids? L'intensité s'en réduit à une certaine qualité ou nuance qui nous signale approximativement, par une association d'idées et grâce à notre expérience acquise, la grandeur de la cause objective d'où il émane. S'agit-il, au contraire, d'un état complexe, comme ces impressions de joie ou de tristesse profondes, qui nous prennent tout entiers, qui nous envahissent et nous submergent? Ce que nous appelons leur intensité n'exprime que le sentiment confus d'un progrès qualitatif, d'une richesse croissante. « Par exemple, un obscur désir est devenu peu à peu une passion profonde. Vous verrez que la faible intensité de ce désir consistait d'abord en ce qu'il vous semblait isolé et comme étranger à tout le reste de votre vie interne. Mais petit à petit il a pénétré un plus grand nombre d'élémens psychiques, les teignant pour ainsi dire de sa propre couleur; et voici que votre point de vue sur l'ensemble des choses vous paraît maintenant avoir changé. N'est-il pas vrai que vous vous apercevez d'une passion profonde, une fois contractée, à ce que les mêmes objets ne produisent plus sur vous la même impression? Toutes vos sensations, toutes vos idées vous en paraissent rafraîchies : c'est comme une nouvelle enfance. » Rien ici de l'homogénéité qui est le propre de la grandeur, la condition nécessaire de la mesure, et qui laisse transparaître le *moins* au sein du *plus*. Rien non plus de dénombrable, rien d'une multiplicité numérique déployée dans l'espace. Nos états internes forment une continuité qualitative; ils se prolongent et se fondent les uns dans les autres; ils se groupent en accords dont chaque note contient une résonance de tout l'ensemble; ils s'entourent de halos aux dégradations infinies qui, de proche en proche, colorent le contenu total de la conscience; ils vivent chacun au sein de chacun. « Je suis odeur de rose, » faisait dire Condillac à sa statue ; et cette parole traduit exactement la vérité immédiate, dès que l'observation se fait assez naïve et simple pour atteindre le donné pur. Dans un souffle qui passe, je respire mon enfance; dans un frisson de feuilles, dans un reflet de lune, je retrouve une suite infinie de réflexions et de rêves. Une pensée, un sentiment, un acte peuvent révéler toute une âme. Mes idées, mes sensations me ressemblent. Comment seraient possibles de tels faits si l'unité multiple du *moi* ne présentait le

caractère essentiel de vibrer entière au fond de chacune des parties que l'analyse y discerne ou plutôt y découpe? Toutes les déterminations psychiques s'enveloppent et s'impliquent réciproquement. Et que l'âme soit ainsi présente intégralement dans chacun de ses états, dans chacun de ses actes, ses sentimens par exemple ou ses idées dans ses sensations, ses souvenirs dans ses percepts, ses volontés dans ses évidences, c'est le principe justificatif des métaphores, la source de toute poésie, la vérité que la philosophie moderne proclame chaque jour avec plus de force sous le nom d'immanence de la pensée, le fait qui explique notre responsabilité morale en face de nos affections et de nos croyances elles-mêmes; et, finalement, c'est le meilleur de nous, puisque c'est ce qui fait que nous pouvons nous donner vraiment sans réserve et ce qui constitue l'unité réelle de notre personne.

Entrons même plus avant aux retraites cachées des âmes. Nous voici dans ces régions de crépuscule et de rêve où s'élabore notre *moi*, où jaillit le flot qui est nous, dans la secrète et tiède intimité des ténèbres fécondes où tressaille notre vie naissante. Les distinctions sont tombées. La parole ne vaut plus. On entend sourdre mystérieusement les sources de la conscience, comme un invisible frisson d'eau vive à travers l'ombre moussue des grottes. Je me dissous dans la joie du devenir. Je m'abandonne au délice d'être une réalité jaillissante. Je ne sais plus si je vois des parfums, si je respire des sons ou si je savoure des couleurs. Est-ce que j'aime? Est-ce que je pense? La question ne signifie plus rien pour moi. Je suis moi-même et tout entier chacune de mes attitudes, chacun de mes changemens. Non pas que ma vue soit trouble ou mon attention paresseuse. Mais j'ai repris contact avec la réalité pure, dont l'essentiel mouvement n'admet aucune forme de nombre. Qui fait ainsi l'effort nécessaire pour devenir, — ne fût-ce qu'un instant insaisissable, — vraiment « intérieur » et « profond, » celui-là découvre, sous l'apparence la plus simple, des sources infinies de richesse insoupçonnée; le rythme de sa durée s'amplifie et s'affine; ses actes deviennent plus conscients; et, dans ce qui lui semblait d'abord brusque coupure ou battement instantané, il discerne des transitions complexes aux nuances insensiblement dégradées, des transitions musicales pleines de retours imprévus et de sinueuses démarches.

Ainsi, plus on descend aux profondeurs de la conscience, moins conviennent ces schèmes de séparation et d'immobilité que sont les formes d'espace et de nombre. Le monde intérieur est celui de la qualité pure. Il n'a rien d'une homogénéité mesurable, rien d'un assemblage d'élémens à structure atomique. Les phénomènes que l'analyse y distingue ne sont point des unités composantes, mais des phases. Et ce n'est qu'au moment où ils affleurent à la surface, où ils prennent le contact du dehors, où ils s'incarnent en discours et en gestes, que leur deviennent adaptées les catégories de la matière. Au fond, la réalité apparaît comme un écoulement ininterrompu, un impalpable frisson de nuances fluidement changeantes, un flux perpétuel d'ondes fuyantes et fondues qui se résolvent sans heurts les unes dans les autres. Tout y change sans cesse ; et l'état en apparence le plus stable est déjà du changement, puisqu'il dure et puisqu'il vieillit. Des constances ne se dessinent que par la matérialisation de l'habitude ou par l'effet d'une symbolisation pratique. Et c'est sur quoi, à juste titre, insiste M. Bergson :

« L'apparente discontinuité de la vie psychologique tient donc à ce que notre attention se fixe sur elle par une série d'actes discontinus : où il n'y a qu'une pente douce, nous croyons apercevoir, en suivant la ligne brisée de nos actes d'attention, les marches d'un escalier. Il est vrai que notre vie psychologique est pleine d'imprévu. Mille incidens surgissent, qui semblent trancher sur ce qui les précède, ne point se rattacher à ce qui les suit. Mais la discontinuité de leurs apparitions se détache sur la continuité d'un fond où ils se dessinent et auquel ils doivent les intervalles mêmes qui les séparent : ce sont les coups de timbale qui éclatent de loin en loin dans la symphonie. Notre attention se fixe sur eux parce qu'ils l'intéressent davantage, mais chacun d'eux est porté par la masse fluide de notre existence psychologique tout entière. Chacun d'eux n'est que le point le mieux éclairé d'une zone mouvante qui comprend tout ce que nous sentons, pensons, voulons, tout ce que nous sommes enfin à un moment donné. C'est cette zone entière qui constitue, en réalité, notre état. Or, des états ainsi définis on peut dire qu'ils ne sont pas des élémens distincts. Ils se continuent les uns les autres en un écoulement sans fin. »

Et ne croyez pas d'ailleurs qu'une telle description repré-

sente seulement ou surtout notre vie sentimentale. Raison et pensée participent au même caractère, dès que l'on pénètre en leur profondeur vivante, qu'il s'agisse d'invention créatrice ou de ces jugemens primordiaux qui orientent notre activité. Si quelque stabilité plus ferme s'y manifeste, c'est comme une permanence de direction, parce que notre passé nous reste présent.

Car nous sommes doués de mémoire et là est peut-être en somme notre caractéristique la plus profonde. Par la mémoire, en effet, nous nous grossissons, nous nous enrichissons incessamment de nous-mêmes. D'où vient la nature tout originale du changement qui nous constitue. Mais c'est ici qu'il faut s'affranchir des représentations familières! Le sens commun ne sait pas penser le mouvement. Il s'en forge une conception statique et le détruit en l'arrêtant sous prétexte de le mieux voir. Le définir comme un ordre de positions, par une loi génératrice, par un horaire ou tableau de correspondance entre des lieux et des instans, n'est-ce pas au fond se le donner tout fait d'avance? n'est-ce pas confondre la trajectoire et le trajet, les points traversés et la traversée des points, le résultat de la genèse et la genèse du résultat, bref la quantité de longueur déposée au cours du passage et la qualité du passage qui déroule cette longueur? Ainsi du mouvement disparaît la mobilité même, qui en est l'essence. Même commune erreur au sujet du temps. La pensée analytique et discursive n'y sait voir qu'un chapelet de coïncidences chacune instantanée, un ordre logique de rapports. Elle en imagine l'ensemble comme une règle graduée où glisse, curseur géométrique, ce point lumineux qu'on nomme le présent. Elle configure ainsi le temps à l'espace, « sorte de quatrième dimension, » ou du moins elle le réduit à n'être plus qu'un schème abstrait de succession, « fleuve sans fond, sans rives, qui coule sans force assignable, dans une direction qu'on ne saurait définir. » C'est qu'elle le veut homogène, et tout milieu homogène est espace, « car l'homogénéité consistant ici dans l'absence de toute qualité, on ne voit pas comment deux formes de l'homogène se distingueraient l'une de l'autre. »

Tout autre se montre la durée vraie, la durée vécue. C'est l'hétérogénéité pure. Elle comporte mille degrés divers de tension ou de relâchement, et son rythme varie sans trêve. Le silence magique des nuits calmes ou le désordre effaré d'une

tempête, la joie immobile de l'extase ou le trouble d'une colère déchaînée, une ascension ardue vers une vérité difficile ou une descente légère d'un principe lumineux à des conséquences qui se déroulent sans peine, une crise morale ou une douleur lancinante en évoquent des intuitions tout à fait incomparables entre elles. Et il n'y a pas ici des instans qui s'alignent, mais des phases qui se prolongent et se compénètrent, dont la suite n'a rien d'une substitution de points à points, mais ressemble plutôt à une résolution musicale d'accords en accords. Et de cette mélodie toujours nouvelle qui constitue notre vie intérieure, chaque moment contient comme une résonance ou un écho des momens passés. « Que sommes-nous, en effet, qu'est-ce que notre *caractère*, sinon la condensation de l'histoire que nous avons vécue depuis notre naissance, avant notre naissance même, puisque nous apportons avec nous des dispositions prénatales? Sans doute nous ne pensons qu'avec une petite partie de notre passé; mais c'est avec notre passé tout entier, y compris notre courbure d'âme originelle, que nous désirons, voulons, agissons. » De là vient que notre durée est irréversible, de là vient sa nouveauté perpétuelle, chacun des états qu'elle traverse enveloppant le souvenir de tous les états antérieurs. Et nous voyons ainsi, en fin de compte, comment, pour un être doué de mémoire, « exister consiste à changer, changer à se mûrir, se mûrir à se créer indéfiniment soi-même. »

Avec cette formule, nous voici en face du problème capital où se rencontrent psychologie et métaphysique, le problème de la liberté. La solution qu'en expose M. Bergson marque un des points culminans de sa philosophie. C'est de ce sommet que s'éclaire pour lui l'énigme de l'être intérieur. Et c'est le centre où viennent converger toutes les lignes de sa recherche.

Qu'est-ce que la liberté? que faut-il entendre sous ce mot? Prenez garde à la réponse que vous allez faire. Toute définition proprement dite impliquera par avance la thèse du déterminisme, puisque, sous peine de cercle vicieux, elle exprimera nécessairement la liberté en fonction de ce qui n'est pas elle. Ou bien la liberté psychologique est une apparence illusoire, ou bien, si elle est réelle, on ne la peut saisir que par intuition, non par analyse, dans la lumière d'un sentiment immédiat. Car une réalité se constate et ne se construit point : et nous sommes ici, ou jamais, dans une de ces circonstances où la tâche du

philosophe est de créer quelque nouveau concept, au lieu de s'en tenir à une combinaison d'élémens antérieurs.

L'homme est libre, dit le sens commun, dans la mesure où son action ne dépend que de soi. « Nous sommes libres, dit M. Bergson, quand nos actes émanent de notre personnalité entière, quand ils l'expriment, quand ils ont avec elle cette indéfinissable ressemblance qu'on trouve parfois entre l'œuvre et l'artiste. » Deux conceptions qui s'équivalent, deux formules consonantes. Pourquoi chercher autre chose? Il est vrai que cela revient à caractériser l'acte libre par son *originalité* même, au sens étymologique du mot : ce qui n'est au fond qu'une autre manière de le déclarer incommensurable avec tout concept, réfractaire à se laisser enclore dans aucune définition. Mais cela, tout de même, n'est-ce point la seule vraie donnée immédiate? Que notre vie spirituelle soit action véritable, capable d'indépendance, d'initiative, de nouveauté irréductible, non simple effet propagé du dehors, non simple prolongement du mécanisme extérieur, et qu'elle soit nôtre au point de constituer à chaque moment, pour qui sait voir, une invention essentiellement incomparable et neuve : voilà ce qui nous la fait estimer libre, voilà ce que représente pour nous le nom de liberté. Ainsi comprise, — et décidément c'est ainsi qu'il faut la comprendre, — la liberté est chose profonde : ne la cherchons que dans les grands choix solennels qui engagent notre vie, non dans les menus gestes familiers que leur insignifiance même soumet à toutes les influences ambiantes, à tous les souffles épars autour de nous; la liberté est chose rare : beaucoup vivent et meurent sans l'avoir jamais connue; la liberté est chose qui comporte à l'infini des degrés et des nuances : elle se mesure à notre pouvoir d'intériorité; la liberté est chose qui se fait en nous sans cesse : nous sommes libérables plus que libres; et la liberté enfin est chose de durée, non d'espace et de nombre, non d'improvisation ni de décret : est libre l'acte longtemps préparé, l'acte lourd de toute notre histoire, qui tombe comme un fruit mûr de notre vie antérieure.

Mais de ces vues comment instituer une vérification positive? comment écarter le péril d'illusion? La preuve résultera ici d'une critique des théories adverses, jointe à une observation directe de la réalité psychologique dégagée des formes trompeuses qui en faussent la perception commune. Et il sera facile,

à cet égard, de résumer en quelques mots la dialectique de M. Bergson.

Le premier obstacle que rencontre l'affirmation de notre liberté vient du déterminisme physique. La science positive, dit-on, nous présente l'univers comme une immense transformation homogène, maintenant une exacte équivalence entre le point de départ et le point d'arrivée. Dès lors comment serait possible cette création véritable qu'on veut apercevoir dans l'acte appelé libre? Mais l'universalité du mécanisme n'est au fond qu'une hypothèse qui attend encore qu'on la démontre. Elle enveloppe d'une part la conception paralléliste que nous avons reconnue caduque. Et d'autre part il est clair qu'elle ne saurait se suffire. Au moins exige-t-elle en effet qu'il y ait quelque part un principe de position par où soit une fois donné ce qui ensuite se conservera. En fait, le cours des phénomènes manifeste le jeu de trois tendances concertées : tendance à la conservation, cela n'est point douteux, mais aussi tendance à la chute, comme dans la dégradation de l'énergie, et tendance au progrès, comme dans l'évolution biologique. Faire de la conservation l'unique loi des choses implique un décret arbitraire par lequel soient désignés les seuls aspects du réel que l'on comptera pour quelque chose. De quel droit exclure ainsi, avec l'effort vital, le sentiment même de la liberté, si vivace en nous?

On pourrait dire, il est vrai, que notre vie spirituelle, si elle n'est pas simple prolongement du mécanisme extérieur, procède cependant selon un mécanisme interne, tout aussi rigoureux, quoique d'un genre différent. Ce serait l'hypothèse d'une sorte de mécanisme psychologique, hypothèse qui, à bien des égards, semble celle du sens commun. Je n'ai pas à y insister, après tant de critiques déjà faites. La réalité intérieure, — innombrable, — n'a rien d'un échelonnement de termes distincts où se puisse déverser en cascade une causalité nécessitante. Et le mécanisme que l'on rêve n'a de sens vrai, — car, tout de même, il en a un, — que relativement aux phénomènes superficiels qui s'accomplissent dans notre écorce morte, relativement à l'automate que nous sommes dans la vie journalière. Je veux bien qu'il rende compte de nos actions communes, mais c'est ici notre conscience profonde qui est en cause, non le jeu de nos habitudes matérialisées.

Sans donc nous appesantir davantage sur cette conception

bâtarde, venons à l'examen direct de la réalité psychologique intime. Tout est prêt pour conclure. Notre durée, qui se charge incessamment d'elle-même, apportant toujours un facteur de nouveauté irréductible, empêche un état quelconque, fût-il identique en surface, de se répéter en profondeur. « Nous n'aurons plus jamais notre âme de ce soir. » Chacun de nos momens demeure essentiellement unique. C'est du nouveau qui s'ajoute au passé survivant : non seulement du nouveau, mais de l'imprévisible. Comment parler en effet d'une prévision qui ne soit pas simple conjecture, comment concevoir une détermination extrinsèque et nécessitante, quand l'acte naissant ne fait qu'un avec la somme achevée de ses conditions, quand celles-ci ne sont complètes qu'au seuil de l'action qui commence, y compris ce qu'elle apporte d'irréductiblement original par sa date même dans notre histoire? On n'explique, on ne prévoit qu'après coup, rétrospectivement lorsque le geste accompli est tombé dans le plan de la matière.

Ainsi notre vie intérieure est travail de création durable : phases de maturation lente, que viennent clore de loin en loin des crises d'invention libératrice. Sans doute la matière est là, sous les espèces de l'habitude, comme un danger d'automatisme, qui nous guette à chaque instant et nous capte au moindre oubli. Mais elle ne représente en nous que le déchet de l'existence, la chute mortelle de la réalité qui se défait, la défaillance du geste créateur qui retombe dans l'inertie ; et le fond de notre être demeure liberté jaillissante, liberté pour qui, en droit, le mécanisme même n'est qu'un moyen d'action.

Maintenant, est-ce que cette conception ne fait pas de nous une exception singulière dans la nature, un empire dans un empire? C'est ce qu'il nous reste à examiner.

II

Nous venons de chercher à saisir l'être en nous-mêmes : et il nous est apparu devenir, progrès, croissance, travail incessant de maturation créatrice, en un mot *durée*. Faut-il encore conclure ainsi au sujet de l'être extérieur, de l'existence en général ?

Considérons, de toutes les réalités externes, la plus voisine de nous : notre corps. Elle nous est connue à la fois du dehors

par des perceptions et du dedans par des affections. C'est donc pour notre enquête un cas privilégié. Par analogie, d'ailleurs, nous étudierons du même coup les autres corps vivans, qu'une induction de chaque jour nous montre tous plus ou moins semblables au nôtre. Or quels sont les caractères distinctifs de ces réalités nouvelles? Beaucoup mieux que les objets inorganiques, chacune d'elles possède une individualité vraie ; tandis que les premiers ne se délimitent guère que par rapport aux besoins des secondes et ainsi ne constituent pas des êtres en soi, celles-ci accusent une puissante unité intérieure, que leur prodigieuse complication ne fait que souligner encore : elles forment des touts naturellement clos. Ces touts ne sont pas des assemblages de parties juxtaposées : ce sont des organismes, c'est-à-dire des systèmes de fonctions solidaires, où chaque détail implique l'ensemble, où les divers élémens s'entrepénètrent. Ces organismes changent et se modifient sans cesse ; on dit qu'ils ne *sont* pas seulement, mais qu'ils *vivent;* et leur vie est l'instabilité même, une fuite, un écoulement perpétuel. Cette fuite ininterrompue n'a rien de comparable à un mouvement géométrique ; c'est une succession rythmée de phases dont chacune contient la résonance de toutes celles qui précèdent ; chaque état subsiste dans l'état suivant ; la vie corporelle est déjà mémoire ; l'être vivant se charge de son passé, il fait boule de neige avec lui-même, en lui est ouvert un registre où s'inscrit le temps, il mûrit et il vieillit. Enfin, malgré les ressemblances, le corps vivant demeure toujours une sorte d'invention absolument originale et unique, car il n'y en a pas deux exemplaires tout à fait pareils ; et il apparaît, parmi les objets inertes, réservoir d'indétermination, centre de spontanéité, de contingence, d'action véritable, comme si, dans le cours des phénomènes, rien ne pouvait se produire de réellement nouveau que par son intermédiaire. Telles sont les tendances caractéristiques de la vie, tels les aspects qu'elle présente à l'observation immédiate. Que l'activité spirituelle préside inconsciente à l'évolution biologique ou que simplement elle la prolonge, toujours est-il que nous retrouvons ici et là les traits essentiels de la durée.

Mais je viens de dire « individualité. » Est-ce en effet une des marques distinctives de la vie ? On sait pourtant combien il est difficile de la définir avec rigueur. Nulle part, non pas

même chez l'homme, elle ne se réalise pleinement ; et il existe des êtres, dont chaque fragment régénère l'unité complète, en qui elle semble tout à fait illusoire. Oui, mais nous sommes ici dans l'ordre de la biologie, où les précisions géométriques ne sont pas de mise, où la réalité se définit moins par la possession de certains caractères que par sa tendance à les accentuer. C'est comme tendance, notamment, que l'individualité se manifeste ; et, à l'envisager ainsi, nul ne peut nier qu'elle constitue en effet une des tendances fondamentales de la vie. Seulement il arrive que la tendance à l'individuation reste partout et toujours contre-balancée et dès lors limitée, par une tendance antagoniste, la tendance à l'association, surtout la tendance à la reproduction. De là un correctif nécessaire à notre analyse. La nature, à bien des égards, semble se désintéresser des individus. « La vie apparaît comme un courant qui va d'un germe à un germe par l'intermédiaire d'un organisme développé. » On dirait que celui-ci ne joue que le rôle d'un lieu de passage. Ce qui importe, c'est bien plutôt la continuité de progrès dont les individus ne sont que des phases transitoires. Entre ces phases, d'ailleurs, point de coupures tranchées ; mais chacune se résout et se fond insensiblement dans la suivante. Le vrai problème de l'hérédité n'est-il pas de savoir comment et jusqu'à quel point un individu nouveau se détache des individus générateurs ? Le vrai mystère de l'hérédité n'est-il pas la différence, et non la ressemblance, qui s'accuse d'un terme à l'autre ? Quoi qu'il en soit de sa solution, toutes les phases individuelles se prolongent mutuellement et se compénètrent. Il y a une mémoire de la race par laquelle incessamment le passé s'accumule et se conserve. L'histoire de la vie s'incorpore à son présent. Et là est même la raison ultime de cette perpétuelle nouveauté qui nous étonnait tout à l'heure. Les caractères de l'évolution biologique sont ainsi les mêmes que ceux du progrès humain. Nous retrouvons encore une fois dans la durée l'étoffe même du réel. « Mais alors il ne faut plus parler de la *vie en général* comme d'une abstraction, ou comme d'une simple rubrique sous laquelle on inscrit tous les êtres vivans. » A elle au contraire appartient la fonction réalisante primordiale. C'est un courant bien réel qui passe de génération en génération, organise et traverse des corps, et ne s'arrête ou ne s'épuise dans aucun.

Déjà, donc, une conclusion se laisse deviner : *en son fond, la réalité serait devenir*. Mais une semblable thèse heurte de front toutes nos idées familières. D'où une impérieuse nécessité de la soumettre à l'épreuve d'un examen critique et d'une vérification positive.

Une métaphysique, disais-je naguère, est sous-jacente au sens commun, qu'elle anime et qu'elle informe. Selon cette métaphysique, à l'inverse de ce que nous venons de pressentir, le réel en son dernier fond serait immobilité, permanence. Conception toute statique, qui voit dans l'*être* justement le contraire du *devenir :* on ne devient, semble-t-elle dire, que dans la mesure où on n'est pas. Ce n'est point, d'ailleurs, qu'elle entende nier le mouvement. Mais elle se le représente sous l'aspect d'une oscillation autour de types invariables, d'un tourbillonnement sur place. Chaque phénomène lui apparaît comme une transformation avec équivalence du point de départ et du point d'arrivée, si bien que le monde prend la figure d'un équilibre éternel où « rien ne se crée, rien ne se perd. » Il ne faut pas beaucoup la presser pour la faire aboutir à la vieille imagination d'un retour cyclique remettant toute chose dans ses conditions d'origine. Tout est ainsi conçu à l'image de la périodicité astronomique. Une trépidation d'atomes, où seules comptent certaines invariances que traduisent nos systèmes d'équations : voilà ce qui reste de l'univers désormais évanoui « en fumée algébrique. » Il n'y a dès lors rien de plus ni de moins dans l'effet que dans le groupe des causes ; et la relation causale tend vers l'identité comme vers son asymptote.

Pareille vue de la nature donne prise à bien des objections, quand même ne s'agirait-il que de la matière inorganisée. Déjà la simple physique manifeste l'insuffisance d'une conception purement mécaniste. Le flot des phénomènes coule dans un sens irréversible et il obéit à un rythme déterminé. « Si je veux me préparer un verre d'eau sucrée, j'ai beau faire, je dois attendre que le sucre fonde. » Voilà des faits dont le pur mécanisme ne rend pas compte, lui qui n'envisage que des rapports statiquement conçus, qui ne fait du temps qu'une mesure, quelque chose comme un dénominateur commun des successions concrètes, un certain nombre de coïncidences dont toute vraie durée demeure absente, et qui ne serait pas changé lors même que l'histoire cosmique, au lieu de se dérouler par

phases consécutives, serait d'un seul coup dépliée devant nos yeux en éventail. Que dis-je? Ne parle-t-on pas aujourd'hui de vieillissement, de désagrégation atomique? Si la quantité de l'énergie se conserve, du moins sa qualité va-t-elle toujours en se dégradant. A côté de quelque chose qui reste constant, le monde contient aussi quelque chose qui s'use, qui se dissipe, qui s'épuise, qui se défait. Bien plus, un échantillon de métal, dans sa structure moléculaire, garde une trace indélébile des traitemens qu'il a subis : il y a, disent les physiciens, une « mémoire des solides. » Autant de données très positives que laisse échapper le pur mécanisme. Au surplus, ne faut-il pas que soit d'abord posé ce qui ensuite se conservera ou se dégradera? D'où un autre aspect des choses : l'aspect *genèse* et *création ;* et, de fait, nous constatons l'effort ascendant de la vie comme une réalité non moins éclatante que l'inertie mécanique. En définitive, un double mouvement de montée et de descente : telles apparaissent à l'observation immédiate la vie et la matière. Ces deux courans se rencontrent ; ils entrent en lutte; et c'est le drame de l'évolution dont M. Bergson a un jour magnifiquement exprimé le sens, en précisant la place éminente qui revient à l'homme dans la nature :

« Je ne puis envisager l'évolution générale et le progrès de la vie dans l'ensemble du monde organisé, la coordination et la subordination des fonctions vitales les unes aux autres chez un même être vivant, les relations que la psychologie et la physiologie combinées semblent devoir établir entre l'activité cérébrale et la pensée chez l'homme, sans arriver à cette conclusion que la vie est un immense effort tenté par la pensée pour obtenir de la matière quelque chose que la matière ne voudrait pas lui donner. La matière est inerte, elle est le siège de la nécessité, elle procède mécaniquement. Il semble que la pensée cherche à profiter de cette aptitude mécanique de la matière, à l'utiliser pour des *actions*, à convertir ainsi en mouvemens contingens dans l'espace et en imprévisibles événemens dans le temps tout ce qu'elle porte en elle d'énergie créatrice, — du moins tout ce que cette énergie a de *jouable* et d'extériorisable. Savamment et laborieusement elle entasse complication sur complication pour faire de la liberté avec de la nécessité, pour se composer une matière si subtile, si mobile, que la liberté arrive à se tenir en équilibre, par un véritable paradoxe phy-

sique et grâce à un effort qui ne saurait durer longtemps, sur cette mobilité même. Mais elle est prise au piège. Le tourbillon sur lequel elle s'est posée la saisit et l'entraîne. Elle devient prisonnière des mécanismes qu'elle a montés. L'automatisme la prend, et, par un inévitable oubli du but qu'elle s'était fixé, la vie, qui ne devait être qu'un moyen en vue d'une fin supérieure, se consume tout entière dans un effort pour se conserver elle-même. Du plus humble des êtres organisés jusqu'aux vertébrés supérieurs qui viennent tout de suite avant l'homme, nous assistons à une tentative toujours déjouée, toujours reprise avec un art de plus en plus savant. L'homme a triomphé, difficilement d'ailleurs, et si incomplètement qu'il lui suffit d'un moment de détente et d'inattention pour que l'automatisme le reprenne. Il a triomphé cependant... »

Et M. Bergson ajoute ailleurs :

« Avec l'homme, la conscience brise la chaîne. Chez l'homme, et chez l'homme seulement, elle se libère. Toute l'histoire de la vie, jusque-là, avait été celle d'un effort de la conscience pour soulever la matière, et d'un écrasement plus ou moins complet de la conscience par la matière qui retombait sur elle. L'entreprise était paradoxale, — si toutefois l'on peut parler ici, autrement que par métaphore, d'entreprise et d'effort. Il s'agissait de créer avec la matière, qui est la nécessité même, un instrument de liberté, de fabriquer une mécanique qui triomphât du mécanisme, et d'employer le déterminisme de la nature à passer à travers les mailles du filet qu'il avait tendu. Mais, partout ailleurs que chez l'homme, la conscience s'est laissé prendre au filet dont elle voulait traverser les mailles. Elle est restée captive des mécanismes qu'elle avait montés. L'automatisme, qu'elle prétendait tirer dans le sens de la liberté, s'enroule autour d'elle et l'entraîne. Elle n'a pas la force de s'y soustraire, parce que l'énergie dont elle avait fait provision pour des actes s'emploie presque tout entière à maintenir l'équilibre infiniment subtil, essentiellement instable, où elle a amené la matière. Mais l'homme n'entretient pas seulement sa machine, il arrive à s'en servir comme il lui plaît. Il le doit sans doute à la supériorité de son cerveau, qui lui permet de construire un nombre illimité de mécanismes moteurs, d'opposer sans cesse de nouvelles habitudes aux anciennes, et, en divisant l'automatisme contre lui-même, de le dominer. Il le doit à son langage, qui

fournit à la conscience un corps immatériel où s'incarner et la dispense ainsi de se poser exclusivement sur les corps matériels dont le flux l'entraînerait d'abord, l'engloutirait bientôt. Il le doit à la vie sociale, qui emmagasine et conserve les efforts comme le langage emmagasine la pensée, fixe par là un niveau moyen où les individus devront se hausser d'emblée, et, par cette excitation initiale, empêche les médiocres de s'endormir, pousse les meilleurs à monter plus haut. Mais notre cerveau, notre société et notre langage ne sont que les signes extérieurs et divers d'une seule et même supériorité interne. Ils disent, chacun à sa manière, le succès unique, exceptionnel, que la vie a remporté à un moment donné de son évolution. Ils traduisent la différence de nature, et non pas seulement de degré, qui sépare l'homme du reste de l'animalité. Ils nous laissent deviner que si, au bout du large tremplin sur lequel la vie avait pris son élan, tous les autres sont descendus, trouvant la corde tendue trop haute, l'homme seul a sauté l'obstacle. »

Mais l'homme n'est point pour cela isolé dans la nature :

« Comme le plus petit grain de poussière est solidaire de notre système solaire tout entier, entraîné avec lui dans ce mouvement indivisé de descente qui est la matérialité même, ainsi, tous les êtres organisés, du plus humble au plus élevé, depuis les premières origines de la vie jusqu'au temps où nous sommes, et dans tous les lieux comme dans tous les temps, ne font que rendre sensible aux yeux une impulsion unique, inverse du mouvement de la matière et, en elle-même, indivisible. Tous les vivans se tiennent, et tous cèdent à la même formidable poussée. L'animal prend son point d'appui sur la plante, l'homme chevauche sur l'animalité, et l'humanité entière, dans l'espace et dans le temps, est une immense armée qui galope à côté de chacun de nous, en avant et en arrière de nous, dans une charge entraînante capable de culbuter toutes les résistances et de franchir bien des obstacles, même peut-être la mort. »

On voit sur quelles amples et lointaines conclusions vient se clore la philosophie nouvelle. Dans les pages que je viens de citer, d'une poésie si puissante, résonne profond et pur son accent original. Quelques-unes de ses thèses maîtresses y sont en outre marquées. Mais il importe maintenant d'en découvrir le solide soubassement de faits.

Et d'abord, le fait de l'évolution biologique. Pourquoi l'a-t-on pris comme fondement du système? Est-ce bien un fait, ou ne serait-ce qu'une théorie plus ou moins conjecturale et plausible ?

Remarquez en premier lieu que la thèse évolutionniste se présente au moins comme un outil de coordination et de recherche admis de nos jours par tous les savans, rejeté seulement sous l'inspiration d'idées préconçues qui n'ont rien de scientifique : et qu'il réussisse dans le rôle qu'on lui confie, sans doute est-ce déjà la preuve qu'il répond à quelque chose du réel. D'ailleurs, on peut aller plus loin. « L'idée du transformisme est déjà en germe dans la classification naturelle des êtres organisés. Le naturaliste rapproche en effet les uns des autres les organismes qui se ressemblent, puis divise le groupe en sous-groupes à l'intérieur desquels la ressemblance est plus grande encore, et ainsi de suite : tout le long de l'opération, les caractères du groupe apparaissent comme des thèmes généraux sur lesquels chacun des sous-groupes exécuterait ses variations particulières. Or, telle est précisément la relation que nous trouvons, dans le monde animal et dans le monde végétal, entre ce qui engendre et ce qui est engendré : sur le canevas que l'ancêtre transmet à ses descendans, et que ceux-ci possèdent en commun, chacun met sa broderie originale. » Il est vrai qu'on peut se demander si la voie de filiation permet d'aboutir à des écarts aussi grands que ceux dont nous fait témoins la variété des espèces. Mais l'embryologie est là pour répondre en nous montrant les formes les plus hautes et les plus complexes de la vie atteintes chaque jour à partir de formes très élémentaires ; et la paléontologie, à mesure qu'elle se développe, nous fait assister au même spectacle dans l'histoire universelle de la vie, comme si la succession des phases que traverse l'embryon n'était qu'un souvenir et un raccourci de tout le passé dont il est issu. Au surplus, les phénomènes de mutations brusques, observés récemment, viennent contribuer à rendre plus facilement intelligible cette conception qui s'impose à tant de titres, en diminuant l'importance des lacunes apparentes dans la continuité généalogique. Ainsi toute notre expérience est orientée dans le même sens. Or il y a des certitudes qui ne sont que des centres de probabilités concourantes; il y a des vérités que seules des lignes de faits déterminent, mais qu'elles déterminent

suffisamment par leur intersection, par leur convergence. « C'est ainsi que l'on mesure la distance d'un point inaccessible en le visant tour à tour des points d'où l'on a accès. » Ne serait-ce pas le cas ici ? Il semble d'autant plus inévitable de l'affirmer que le langage transformiste est le seul que puisse parler la biologie actuelle. L'évolution, en effet, peut bien être transposée, mais non supprimée, puisqu'en tout état de cause il resterait toujours ce fait éclatant que les formes vivantes rencontrées à l'état de vestiges dans la suite géologique des terrains, se rangent par l'affinité naturelle de leurs caractères dans un ordre de succession parallèle à la succession des âges. Nous ne faisons donc pas véritablement une hypothèse en posant dès le principe l'affirmation évolutionniste. Mais il importe de bien concevoir son objet.

L'évolution ! Le mot est partout aujourd'hui. Mais l'idée vraie ? Combien rare ! Interrogeons les astronomes auteurs d'hypothèses cosmogoniques et leurs fictions de nébuleuse primitive, les physiciens qui rêvent par la dégradation de l'énergie et la dissipation du mouvement le repos final du monde matériel dans l'inertie d'un équilibre homogène, les biologistes et les psychologues ennemis des espèces fixes et curieux d'histoire ancestrale. Ce qu'ils se préoccupent de discerner dans l'évolution, c'est l'influence persistante d'une cause initiale une fois donnée, c'est l'attraction d'une fin immobile, c'est un faisceau de lois devant l'éternité desquelles le changement devient négligeable ainsi qu'une apparence. Or celui qui conçoit l'univers comme un édifice d'immuables rapports, celui-là nie par sa méthode l'évolution dont il parle, puisqu'il la transforme en un effet calculable produit nécessairement par un jeu réglé de conditions génératrices, puisqu'il admet implicitement le caractère illusoire d'un devenir qui n'ajoute rien au donné. La finalité même, s'il en conserve le nom, ne le sauve pas de son erreur, car finalité pour lui n'est qu'efficience projetée dans l'avenir. Aussi le voyons-nous fixer des étapes, marquer des époques, insérer des moyens, poser des bornes milliaires, toujours détruire le mouvement en l'arrêtant devant ses regards. Ainsi d'ailleurs faisons-nous tous par une inclination instinctive. Notre concept de loi, sous sa forme classique, n'est pas général : il ne représente que la loi de coexistence, la loi de mécanisme, le rapport statique entre deux termes numériquement disjoints ;

et pour saisir l'évolution il nous faudra sans doute inventer un nouveau type de loi : la loi dans la durée, le rapport dynamique. Car on peut concevoir, — et ne le faut-il pas ? — qu'il y ait une évolution des lois naturelles, que celles-ci ne définissent jamais qu'un état de choses momentané, qu'elles soient au fond comme des stries déterminées dans le flux du devenir par la rencontre de courans contraires. « Les lois, dit M. Boutroux, sont le lit où passe le torrent des faits : ils l'ont creusé, bien qu'ils le suivent. » Voyez cependant les théories communes de l'évolution faire appel aux concepts du présent pour décrire le passé, refouler jusque dans la préhistoire et au delà la raison d'aujourd'hui, placer à l'origine ce qui ne se conçoit que pensé par l'homme contemporain, bref, se représenter les mêmes lois comme toujours subsistantes et toujours respectées. C'est la méthode justement critiquée par M. Bergson chez Spencer : reconstruire l'évolution avec des fragmens de l'évolué.

Si l'on veut saisir au vif la réalité des choses, il faut penser autrement. Mécanisme et finalité, aucun de ces concepts tout faits ne convient, parce qu'ils impliquent tous deux le même postulat, à savoir que « tout est donné, » soit au début, soit au terme, alors que l'évolution n'est rien si elle n'est au contraire « ce qui donne. » Gardons-nous de confondre évolution et développement. Là est la pierre d'achoppement des théories transformistes habituelles, et M. Bergson en fait une critique serrée, singulièrement pénétrante, sur un exemple qu'il analyse jusqu'au détail. Ou bien elles n'expliquent pas la naissance de la variation et se bornent à essayer de faire comprendre comment, une fois née, elle se fixe ; ou bien c'est par un besoin d'adaptation qu'elles cherchent à en concevoir la naissance. Mais, dans un cas comme dans l'autre, elles échouent. « La vérité est que l'adaptation explique les sinuosités du mouvement évolutif, mais non pas les directions générales du mouvement, encore moins le mouvement lui-même. La route qui mène à la ville est bien obligée de monter les côtes et de descendre les pentes : elle *s'adapte* aux accidens du terrain ; mais les accidens du terrain ne sont pas cause de la route et ne lui ont pas non plus imprimé sa direction. » Au fond de toutes ces méprises, il n'y a que préjugés de l'action pratique. C'est pour celle-ci en effet que toute œuvre se présente comme une fabrication par le dehors à partir d'élémens antérieurs ; phase de prévision

que suit une phase d'exécution, calcul et art, efficience balistique et but concerté, mécanisme qui lance après finalité qui vise. Mais l'explication véritable doit être cherchée ailleurs. Et M. Bergson le met en évidence par deux analyses admirables où il démonte les idées communes de *désordre* et de *néant* pour en dénoncer le sens tout relatif à nos procédés d'industrie ou de discours.

Revenons aux faits, à l'expérience immédiate, et cherchons à en traduire naïvement les données pures. Quels sont les caractères de l'évolution vitale ? C'est d'abord une continuité dynamique, une continuité de progrès qualitatif. C'est ensuite essentiellement une durée, un rythme irréversible, un travail de maturation intérieure. Par la mémoire qui lui est inhérente, tout son passé survit et s'accumule, tout son passé lui demeure à jamais présent : ce qui revient à dire qu'elle est expérience. Et elle est aussi effort d'invention perpétuelle, génération de nouveauté incessante, indéductible, capable de défier toute prévision comme toute répétition : on la voit à l'œuvre de recherche dans les tâtonnemens que manifeste la genèse longuement essayée des espèces, on la voit triomphante dans l'originalité du moindre état de conscience, du moindre corps, de la moindre cellule, dont l'infini des temps et des espaces n'offre pas deux exemplaires identiques. Mais voici l'écueil qui la guette et où trop souvent elle succombe : l'habitude, qui serait moyen d'agir plus et mieux si elle restait libre, qui devient arrêt et obstacle à mesure qu'elle se fige et se matérialise, Ce sont d'abord les types moyens autour desquels oscille une action dont l'amplitude se réduit et décroît. Puis ce sont les organes résiduels, les témoins de vie morte, les encroûtemens dont peu à peu se retire le flot de conscience. Et enfin ce sont les engrenages inertes dont toute vie réelle a disparu, les amas de « choses » échouées qui dressent leurs silhouettes squelettiques là où jadis battait la mer libre de l'esprit. Le concept de mécanisme convient aux phénomènes qui s'accomplissent dans cette zone de déchets, sur cette plage d'immobilités et de cadavres. Mais la vie elle-même est plutôt finalité, sinon au sens anthropomorphique de dessein prémédité, de plan ou de programme, du moins en ce sens qu'elle est un effort incessamment renouvelé de croissance et de libération. Et de là les formules bergsoniennes : élan vital, évolution créatrice.

Dans cette conception de l'être, la conscience est partout, comme la réalité originelle et fondamentale, toujours présente à mille et mille degrés de tension ou de sommeil et sous des rythmes infiniment divers. L'élan vital consiste en une « exigence de création : » la vie, à son plus humble stade, constitue déjà une activité spirituelle ; et son effort lance un courant de réalisation ascendante, qui à son tour détermine le contre-courant de la matière. Ainsi tout le réel se résume en un double mouvement de montée et de descente. Le premier seul, qui traduit un travail intérieur de maturation créatrice, *dure* essentiellement ; le second, en droit, pourrait être presque instantané, tel celui d'un ressort qui se détend ; mais l'un impose à l'autre son rythme. Esprit et matière apparaissent de ce point de vue non pas comme deux *choses* qui s'opposeraient, termes statiques d'une antithèse immobile, mais plutôt comme deux sens inverses de mouvement ; et, à certains égards, il faut donc moins parler de matière ou d'esprit que de *spiritualisation* et de *matérialisation*, celle-ci résultant d'ailleurs automatiquement d'une simple interruption de celle-là. « Conscience ou supraconscience est la fusée dont les débris éteints retombent en matière. » Quelle image de l'évolution universelle nous est alors suggérée ? Non pas une cascade déductive, ni un système de pulsations stationnaires, mais un jet qui s'épanouit en gerbe et qu'arrêtent partiellement ou du moins gênent et retardent les gouttelettes retombantes. Le jet lui-même, la réalité qui se fait, c'est l'activité vitale, dont l'activité spirituelle représente la forme la plus haute ; et les gouttelettes qui redescendent, c'est le geste créateur qui retombe, c'est la réalité qui se défait, c'est la matière et c'est l'inertie. En un mot, la loi suprême de genèse et de déchéance dont le double jeu constitue l'univers comporte une formule psychologique. Tout commence à la manière d'une invention, fruit de la durée et du génie créateur, par la liberté, par l'esprit pur ; puis vient l'habitude, sorte de corps comme le corps est déjà un groupe d'habitudes ; et l'habitude s'invétérant, œuvre de la conscience qui lui échappe et se retourne contre elle, peu à peu se dégrade en mécanisme où l'âme s'ensevelit.

III

La philosophie de M. Bergson commence peut-être maintenant à se dessiner dans ses grandes lignes et sa perspective d'ensemble. Certes je suis le premier à sentir combien un grêle résumé demeure en définitive impuissant à en traduire toute la richesse, toute la force. Au moins voudrais-je avoir pu contribuer à en faire mieux percevoir le mouvement et comme le rythme. C'est aux livres mêmes du maître qu'il faut demander une révélation plus complète. Et les quelques mots que je vais ajouter encore en guise de conclusion ne veulent qu'esquisser les principales conséquences de la doctrine et permettre d'entrevoir sa lointaine portée.

L'évolution de la vie serait chose bien simple et facile à comprendre si elle s'accomplissait le long d'une trajectoire unique, suivant un chemin linéaire. « Mais nous avons affaire ici à un obus qui a tout de suite éclaté en fragmens, lesquels, étant eux-mêmes des espèces d'obus, ont éclaté à leur tour en fragmens destinés à éclater encore, et ainsi de suite pendant fort longtemps. » C'est en effet le propre d'une tendance que de se développer en gerbe qui l'analyse. Quant aux causes de cette dispersion en règnes, puis en espèces, enfin en individus, on en peut discerner deux séries : la résistance que la matière oppose au courant de vie lancé à travers elle, puis la force explosive, — due à un équilibre instable de tendances, — que porte en soi l'élan vital. Toutes deux concourent à faire que la poussée de vie se divise en directions de plus en plus divergentes, mais complémentaires, chacune accentuant quelque aspect distinct de la richesse originelle. M. Bergson s'en tient aux bifurcations du premier ordre : plante, animal et homme. Et les caractéristiques de ces voies, il les montre, au cours d'une profonde et minutieuse discussion, dans les modes ou qualités qui signifient les trois mots : *torpeur*, *instinct*, *intelligence* : le végétal fabriquant et emmagasinant des explosifs que l'animal dépense, l'homme se créant un système nerveux qui lui permet de convertir la dépense en analyse. Laissons de côté, il le faut bien, tant de vues suggestives semées avec profusion, tant d'éclairs tombant sur toutes les faces du problème ; et bornons-nous à voir comment sort de cette doctrine une

théorie de la connaissance. Là en effet s'accuse encore une fois l'éclatante et féconde originalité de la philosophie nouvelle.

On a fait sur ce point plus d'une objection à M. Bergson. Rien que de naturel à cela : comment une semblable nouveauté serait-elle tout de suite exactement comprise? Rien aussi que de désirable : ce sont les demandes d'éclaircissemens qui amènent une doctrine à prendre pleine conscience d'elle-même, à se préciser et à se parfaire. Mais il faut craindre les fausses objections, celles qui proviennent de ce qu'on s'obstine à traduire la nouvelle philosophie dans un langage ancien imprégné d'une métaphysique différente. Qu'a-t-on reproché à M. Bergson? De méconnaître la raison, de ruiner la science positive, de se laisser prendre à l'illusion de connaître autrement que par l'intelligence ou de penser autrement que par la pensée, bref, de tomber dans le cercle vicieux d'un intellectualisme qui se retourne contre lui-même. Aucun de ces reproches n'est fondé.

Commençons par quelques remarques préliminaires, pour déblayer le terrain. Il y a d'abord une objection ridicule, que je cite seulement pour mémoire : celle qui soupçonne au fond des théories que nous allons discuter je ne sais quel arrière-dessein ténébreux, je ne sais quelle préoccupation de mysticisme irrationnel. Non, la vérité est au contraire que nous avons ici, mieux que nulle part peut-être, le spectacle d'une pensée pure en face des choses. Mais c'est une pensée complète, non réduite à quelques fonctions partielles, une pensée assez sûre de sa puissance critique pour ne sacrifier aucune de ses ressources. Voilà, au fond, pourrait-on dire, le vrai positivisme, celui qui réintègre toute la réalité spirituelle. Il ne conduit nullement à méconnaître ou à diminuer la science. Là même où le plus visiblement apparaissent en elle contingence et relativité, dans le domaine de la matière inerte, M. Bergson va jusqu'à dire que la physique touche un absolu. Cet absolu, il est vrai qu'elle le *touche* plus qu'elle ne le *voit*. Elle en perçoit surtout les réactions sur un système de formes représentatives qu'elle lui présente, elle en observe l'effet sur le voile théorique dont elle l'enveloppe. A de certains momens, tout de même, le voile devient presque transparent. Et, en tout cas, la pensée du savant frôle et devine le réel dans la courbure que dessine la succession de ses synthèses grandissantes. Mais il y a deux

ordres de sciences. Autrefois, c'est au géomètre qu'on empruntait l'idéal de l'évidence. De là une inclination à toujours chercher du côté le plus abstrait le plus certain savoir. De la biologie elle-même on était tenté de faire une sorte de mathématique encore, seulement atténuée et détendue. Or, si une telle méthode convient à l'étude de la matière inerte, parce qu'une certaine géométrie lui est immanente, si bien que notre connaissance ainsi acquise en est plus incomplète qu'inexacte, il n'en va plus de même pour les choses de la vie. C'est là qu'à conduire la recherche scientifique toujours dans les mêmes voies et selon les mêmes formules, on rencontrerait incurablement symbolisme et relativité. Car la vie est *progrès*, tandis que la méthode géométrique n'est commensurable qu'aux *choses*. M. Bergson s'en est rendu compte; et son rare mérite a été de dégager l'originalité spécifique de la biologie, en même temps qu'il l'érigeait en science typique et régulatrice.

Mais venons au cœur du problème. Quel fut le point de départ de Kant dans la théorie de la connaissance? Cherchant à définir la structure de l'esprit d'après les marques de lui-même qu'il a dû laisser dans ses œuvres, procédant par une analyse réflexive qui remontait d'une donnée à ses conditions, il n'a pu que tenir l'intelligence pour une chose faite, immobile système de catégories et de principes. M. Bergson adopte une attitude inverse. L'intelligence est un produit de l'évolution : nous la voyons se constituer lentement par un progrès ininterrompu le long d'une ligne qui monte à travers la série des vertébrés jusqu'à l'homme. Un tel point de vue est seul conforme à la nature vraie des choses, aux conditions effectives de la réalité : plus on y songe, plus on aperçoit étroitement solidaires *théorie de la connaissance* et *théorie de la vie*, Or que constatons-nous de ce point de vue? La vie, considérée dans la direction « connaissance, » évolue suivant deux lignes divergentes, qui tout d'abord se confondent, puis peu à peu se séparent et finalement aboutissent à deux formes d'organisation opposées : l'intelligence et l'instinct. De leur source commune, où s'entre-pénétraient plusieurs virtualités contraires, chacun de ces genres d'activité ne conserve ou plutôt n'accentue qu'une tendance; et il sera facile d'en marquer le double caractère. L'instinct est sympathie; il n'a point conscience claire de soi; il ne sait pas se réfléchir; aussi n'est-il guère capable de varier

ses démarches; mais il opère avec une incomparable sûreté, parce qu'il demeure inséré dans les choses, communiant à leur rythme et les sentant de l'intérieur. L'histoire des animaux fournit à cet égard des exemples bien significatifs, que M. Bergson analyse et discute avec détail. On en dirait autant du travail qui engendre un corps vivant, de l'effort qui préside à sa croissance, à son entretien, à son fonctionnement. Voyez encore un physicien qui a longtemps respiré l'atmosphère du laboratoire, qui s'est acquis par un long exercice ce qu'on appelle « de l'expérience; » il a comme un intime sentiment de ses appareils, de leurs ressources, de leurs articulations, de leurs aptitudes opératoires; il les perçoit comme des prolongemens de lui-même; il les possède comme des groupes de gestes habituels, discourant dès lors en manipulations avec autant d'aisance et de spontanéité que d'autres discourent en calculs. Ce n'est là sans doute qu'une image; transposez-la cependant et la généralisez : elle pourra vous faire pressentir le genre d'action divinatoire de l'instinct. Mais l'intelligence est tout autre chose. Il s'agit, bien entendu, de l'intelligence analytique et discursive, celle dont nous usons dans nos actes de pensée courante, celle qui fonctionne au cours de notre action quotidienne et qui forme la trame fondamentale de nos opérations scientifiques. Je n'ai pas à revenir ici sur la critique de ses procédés ordinaires. Mais il faut noter maintenant le service qui leur convient, le domaine où ils s'appliquent et valent, et ce qu'ils nous apprennent par là sur la signification, la portée, le rôle naturel de l'intelligence. Tandis que l'instinct vibre en harmonie sympathique avec la vie, l'intelligence est accordée sur la matière inerte; c'est une annexe de notre faculté d'agir; elle triomphe dans la géométrie; elle se sent chez elle parmi les objets où notre industrie trouve ses points d'appui et ses instrumens de travail. Bref, « notre logique est surtout la logique des solides. » Mais entre-t-on dans l'ordre vital? Voici que son incompétence apparaît et s'accuse. Il est très significatif que la déduction soit si impuissante en biologie. Plus encore peut-être l'est-elle dans les choses de l'art ou de la religion, tandis qu'elle fait merveille au contraire tant qu'il ne s'agit que de prévoir mouvemens ou transformations dans les corps. Qu'est-ce à dire, sinon qu'intelligence et matérialité vont ensemble, sinon que le discours avec ses démarches d'ana-

lyse est réglé sur les articulations de la matière? La philosophie à son tour doit donc aussi le dépasser, ayant pour office de considérer toute chose dans son rapport avec la vie.

Ne concluez pas cependant que le devoir du philosophe soit de renoncer à l'intelligence, de la réduire en tutelle, de l'abandonner aux aveugles suggestions du sentiment, de la volonté. Ce n'est pas même son droit. L'instinct, chez nous qui avons évolué dans les voies de l'intelligence, est resté trop faible pour nous suffire. C'est d'ailleurs par le seul détour de l'intelligence que pouvait éclore la lumière au sein des nuits primitives. Mais la réalité présente, voyons-la dans toute sa complexité, toute sa richesse. Autour de l'intelligence actuelle subsiste un halo d'instinct. Ce halo représente le reste de la nébulosité première aux dépens de laquelle s'est constituée l'intelligence comme un noyau de condensation brillante; et c'est encore aujourd'hui l'atmosphère qui la fait vivre, c'est la frange de tact, de palpation subtile, de frôlement révélateur, de sympathie divinatoire, que nous voyons en jeu dans les phénomènes d'invention. comme aussi dans les actes de cette « attention à la vie, » de ce « sens du réel » qui est l'âme du *bon sens*, si profondément distinct du *sens commun*. Eh bien! la tâche propre du philosophe serait de résorber l'intelligence dans l'instinct ou plutôt de réintégrer l'instinct dans l'intelligence, disons mieux : de reconquérir, du centre de l'intelligence, tout ce que celle-ci a dû sacrifier des ressources initiales. En cela consiste le retour au primitif, à l'immédiat, au réel, au vécu. En cela consiste l'intuition.

Assurément la tâche est difficile. Elle éveille tout de suite l'appréhension d'un cercle vicieux. Comment aller au delà de l'intelligence, sinon par l'intelligence elle-même? Nous sommes, semble-t-il, intérieurs à notre pensée, aussi incapables d'en sortir qu'un ballon de monter au-dessus de l'atmosphère. Oui, mais on prouverait tout aussi bien, avec un tel raisonnement, l'impossibilité pour nous d'acquérir n'importe quelle nouvelle habitude, l'impossibilité pour la vie de croître et de se dépasser sans cesse. Que l'image du ballon n'induise pas en évidence illusoire! La question est de savoir ici où sont les limites réelles de l'atmosphère. Il est certain que l'intelligence discursive et critique, laissée à ses propres forces, demeure enfermée dans un cercle infranchissable. Mais l'action dénoue le cercle. Que

l'intelligence accepte le risque de faire le saut dans le fluide phosphorescent qui la baigne et à qui elle n'est pas tout à fait étrangère, puisqu'elle s'en est détachée et qu'en lui résident les puissances complémentaires de l'entendement, elle s'y adaptera bientôt et ainsi ne se sera momentanément perdue que pour se retrouver plus grande, plus forte, plus riche. Et c'est l'action encore, sous le nom d'expérience, qui écarte le danger d'illusion ou de vertige, c'est l'action qui *vérifie* : par un essai de mise en pratique, par un effort de maturation durable qui éprouve l'idée au contact intime du réel et qui la juge à ses fruits. C'est donc bien à l'intelligence toujours qu'il incombe de prononcer la sentence définitive et suprême, en ce sens que cela seul peut être dit vrai qui arrive finalement à la satisfaire : mais il le faut entendre de l'intelligence dûment élargie et transformée par l'effet même de l'action qu'elle a vécue. Ainsi tombe l'objection d'« irrationalisme » adressée à la philosophie nouvelle.

Pas plus ne vaut celle d'« amoralisme. » Elle a pourtant été faite, et l'on a cru pouvoir accuser l'œuvre de M. Bergson d'être l'œuvre trop calme d'une intelligence trop indifférente, trop froidement lucide, trop exclusivement curieuse de voir et de comprendre, sans trouble, sans frisson devant le drame universel de la vie, devant la réalité tragique du mal. D'autre part, et non sans contradiction, la philosophie nouvelle a été déclarée « romantique, » et on a voulu lui trouver les traits essentiels du romantisme : primat du sentiment, unique souci de l'intensité vitale, droit reconnu de tout ce qui est à être, d'où radicale impuissance à établir une hiérarchie de qualifications morales. Singulier reproche ! Le système en cause ne se présente point encore à nous comme un système achevé. Son auteur manifeste une évidente préoccupation de sérier les problèmes. Et certes il a raison de procéder ainsi : à chaque heure suffit sa tâche, il faut savoir n'être parfois qu'un simple regard ouvert sur l'être. Mais ceci n'exclut en rien la possibilité d'œuvres futures où serait posé à son tour le problème de la destinée humaine, et peut-être même l'œuvre passée laisse-t-elle discerner déjà quelques amorces de cet avenir.

Créatrice, en effet, l'évolution universelle n'est cependant pas errante et anarchique. Elle forme une suite. C'est un devenir orienté, non point sans doute par attraction d'un but clairement préconçu ou par direction d'une loi extrinsèque, mais

par la tendance même de la poussée originelle. Quoi qu'il en soit des remous stationnaires ou des régressions momentanées qu'on y observe çà et là, son flot marche dans un sens défini, son flot monte et s'élargit toujours. Pour qui regarde la ligne générale du courant, l'évolution est croissance. D'autre part, il y aurait illusion naïve à la croire aujourd'hui terminée : « les portes de l'avenir restent grandes ouvertes. » Du stade actuellement atteint, l'homme occupe le sommet; il marque le point culminant où la création continue ; en lui, la vie a déjà réussi, au moins jusqu'à un certain degré ; à partir de lui, d'ailleurs, elle procède avec conscience capable de réflexion ; n'est-il point par là même responsable de la suite? Vivre, selon la philosophie nouvelle, c'est toujours créer du nouveau, du nouveau, — entendons bien, — qui soit croissance et progrès par rapport à l'antérieur. La vie, en un mot, est marche à l'esprit, ascension dans une voie de spiritualisation croissante. Tel est au moins le vœu profond, telle la tendance première qui l'a lancée et qui l'anime. Mais elle peut défaillir, s'arrêter ou redescendre. Ce fait indéniable, une fois reconnu, n'éveille-t-il pas en nous le pressentiment d'une loi directrice immanente à l'effort vital, loi que n'enferme sans doute aucun article de code et dont l'empire ne s'établit pas fatalement par un effet de nécessité mécanique, mais qui se définit à chaque moment et qui à chaque moment aussi marque une direction de progrès, comme la tangente mobile qui enveloppe la courbe du devenir? Ajoutez que, selon la nouvelle philosophie encore, tout le passé survit à jamais en nous et par nous aboutit à l'action. En agissant, il est donc vrai à la lettre que nous engageons à quelque degré tout l'univers et toute son histoire : nous lui faisons accomplir un geste qui désormais subsistera toujours et toujours teindra la durée universelle de son indélébile couleur. N'y a-t-il pas dès lors, impérieux, urgent, solennel et tragique, un problème de l'action? Je dis plus. La mémoire fait du mal comme du bien une réalité persistante. Où trouver le moyen d'abolir, de résorber ce mal? Ce qu'on appelle mémoire dans l'individu devient tradition et solidarité dans la race. D'autre part, une loi directrice est immanente à la vie, mais comme un appel à se transcender sans fin. Devant ce futur transcendant à l'actuel, devant cet au-delà de l'expérience présente, où puiser la force inspiratrice? et n'y a-t-il point lieu de se demander si des intuitions

ne sont pas apparues çà et là au cours de l'histoire qui éclairent pour nous d'un reflet d'aurore prophétique la route obscure de l'avenir ? Tel serait le point d'insertion du problème religieux dans la philosophie nouvelle.

Mais ce mot « Religion » qui ne s'est pas encore une seule fois trouvé sous la plume de M. Bergson, en venant sous la mienne, m'avertit qu'il est temps de finir. Nul aujourd'hui ne serait fondé à prévoir les conclusions auxquelles, un jour sans doute, conduira sur ce point la doctrine de l'évolution créatrice. Plus qu'un autre, je dois oublier ici ce que moi-même j'ai pu ailleurs essayer de faire en cet ordre d'idées. Mais il était inévitable de sentir au moins l'approche de la tentation. L'œuvre de M. Bergson est infiniment suggestive. Ses livres, d'un ton si mesuré, d'une harmonie si tranquille, évoquent en nous un mystère de pressentimens et de rêves, atteignent jusqu'aux retraites cachées où jaillissent les sources de notre conscience. Longtemps après qu'on les a fermés, on en garde un ébranlement intérieur, on écoute ému l'écho de plus en plus profond qui s'en prolonge. Quelque riche que soit déjà leur contenu explicite, ils portent plus loin encore qu'ils ne visaient. On ne saurait dire tout ce qu'ils enveloppent de germes latens. On ne saurait deviner tout ce que réserve l'immense lointain des horizons qu'ils ouvrent. Mais ceci au moins est sûr : c'est que par eux, dans l'histoire de la pensée humaine, en vérité, quelque chose de nouveau commence.

Édouard Le Roy.

LES *SOUVENIRS*

DE

M. DE FREYCINET

Dans le livre qu'il vient de faire paraître, M. de Freycinet, commence ses *Souvenirs* avec l'année 1848, alors qu'il avait dix-neuf ans, et il les poursuit jusqu'à l'année 1877, époque à laquelle il entra comme ministre des Travaux publics dans le Cabinet Dufaure, qui succédait au Cabinet Rochebouët, au lendemain de la crise du 16 mai.

Dans cette période historique de trente années, figurent comme événemens principaux la Révolution de 1848, le coup d'État de 1851, le 4 septembre 1870, la guerre franco-allemande et ses péripéties, l'Assemblée nationale de 1871, la fondation de la République et le Seize Mai. L'éminent écrivain leur consacre quatre cents pages qui se lisent avec une facilité et un agrément particuliers. Nous sommes dès le début lancés *in medias res*, et nous allons de faits en faits par une route large et facile, vers un but déterminé. La méthode de M. de Freycinet est toute de logique, de clarté et de régularité. Rien d'oiseux ou d'inutile. On voit que l'auteur a pris au sérieux le conseil de Térence : *Ne quid nimis*. Le caractère de M. de Freycinet se retrouve dans ses récits, comme dans sa personne même. L'aspect de ce vieillard fin et courtois, au profil émacié, à l'œil vif et pénétrant, au front haut et clair sous des cheveux de neige, à la bouche malicieuse et volontaire, à l'allure ferme et à peine

inclinée par l'âge, aux gestes doux et caressans, à la parole limpide et sonore, révèle une nature aimable, souple et cependant résolue, ne heurtant rien, ne brisant rien, mais ne se laissant pas facilement arrêter en ses décisions et en ses plans bien fixés.

Dans la carrière si longue et si mouvementée qu'il a parcourue depuis sa sortie de l'École polytechnique, soit comme ingénieur, puis inspecteur général des Mines, soit comme délégué à la Guerre en 1870, puis conseiller général, sénateur presque inamovible, — car voilà trente-six ans qu'il représente le département de la Seine, — soit comme ministre deux fois des Travaux publics, quatre fois des Affaires étrangères, six fois de la Guerre, puis quatre fois président du Conseil, président, on peut dire à vie, de la Commission de l'Armée, membre de l'Académie des Sciences et de l'Académie française, partout il a révélé un esprit lucide et savant, acharné au travail, capable de toutes les tâches, demandant beaucoup à ses collaborateurs, mais ne s'épargnant à lui-même aucune fatigue et toujours dévoué à son pays. Sans doute, comme tout homme politique, il a eu ses erreurs, mais il les a eues de bonne foi et n'a mis aucune mauvaise grâce à les reconnaître. La Providence lui a laissé dans un âge avancé toute sa robustesse d'esprit, toute sa clarté et sa facilité d'expression. C'est le sentiment même qu'on éprouve à la lecture des *Souvenirs* qui n'embrassent encore qu'une période de trente années, mais dont la suite et la fin, nous l'espérons, ne se feront pas attendre.

*
* *

Si je devais étudier de près les intéressans événemens dont M. de Freycinet retrace les phases si curieuses, il me faudrait leur consacrer plusieurs articles. Devant forcément me restreindre, je concentrerai mes observations sur trois périodes historiques : la Révolution de 1848, le coup d'État de 1851 et la guerre de 1870, ce qui comprend d'ailleurs plus de la moitié de l'ouvrage.

Élève de l'École polytechnique en deuxième année, lors de la chute de Louis-Philippe, M. de Freycinet prêtait comme ses camarades une certaine attention à la campagne des Banquets menée au nom de la Réforme électorale. Le banquet de Chaillot, interdit par la police, fut le signal des premières barricades.

La fusillade du boulevard des Capucines précipita le mouvement insurrectionnel et l'aube du 24 février éclaira les apprêts de la Guerre civile. Les polytechniciens, mis au courant des incidens de la rue, s'étaient demandé s'ils ne devaient pas, comme leurs prédécesseurs de 1830, intervenir et s'interposer entre le pouvoir et le peuple. Cette thèse, M. de Freycinet fut chargé de la développer, en sa qualité de sergent-fourrier des Anciens, devant les camarades réunis au grand amphithéâtre de chimie. Là, il fut décidé, à la grande majorité, qu'on se rendrait en masse à la mairie du Panthéon pour faire prévaloir une solution pacifique. Autorisés par le commandant de l'École, le général Aupick, les jeunes gens, en grande tenue et l'épée au côté, allèrent d'abord à la mairie, puis dans les divers quartiers, offrir leurs bons services. M. de Freycinet, Lamé, le fils du savant mathématicien et un autre camarade, allèrent à Ménilmontant, puis à la caserne Popincourt d'où ils escortèrent un régiment de ligne jusqu'au delà des barrières et revinrent à l'Hôtel de Ville. Un patriote barbu et muni d'un grand sabre, voulut barrer le chemin à M. de Freycinet qui lui dit audacieusement : « J'ai une mission, » et, sur ces trois mots mystérieux, le laissa entrer auprès du Gouvernement provisoire. Dans une salle exiguë et mal éclairée, le jeune polytechnicien trouva Dupont de l'Eure, Lamartine, Ledru-Rollin, Arago, Crémieux, Marie et Garnier-Pagès. Marie lui fit aussitôt cette question : « Est-ce qu'un certain nombre de vos camarades seraient disposés à nous servir d'aides de camp ? » M. de Freycinet répondit affirmativement et dressa aussitôt une liste de seize polytechniciens avec ce titre : « Aides de camp du gouvernement provisoire, » puis il alla faire part à ses camarades de cette mission importante. Ainsi s'accomplit sous les yeux du jeune homme l'instauration du nouveau pouvoir.

« Eh quoi ! dit-il, un changement de régime, ce n'était que cela ? Je m'étais toujours représenté ce grand acte comme entouré de solennité. Je ne le concevais que proclamé avec pompe, au milieu des dignitaires, des délégués de la nation, de l'armée aux baïonnettes étincelantes. Or, il venait de se produire nuitamment, presque en cachette, entre quelques hommes réunis par le hasard des événemens beaucoup plus que par un plan préconçu. Ma jeunesse en était déconcertée ; il me semblait sortir d'un rêve. » Vingt-deux ans après, le 4 septembre 1870,

M. de Freycinet assistera à un avènement de régime aussi peu solennel.

En compagnie de son camarade Greil, M. de Freycinet essaya de faire démolir les barricades des sixième et septième arrondissemens, mais n'obtint des insurgés méfians que l'ouverture de brèches suffisantes pour le passage des voitures. Le lendemain, il revint harassé à l'Hôtel de Ville, rendit compte de sa mission à Marie et fut chargé de veiller à l'installation du nouveau ministre de la Guerre, le général Subervie, rue Saint-Dominique. Puis, il rentra à l'Hôtel de Ville, où un curieux spectacle l'attendait : « Un des membres du Gouvernement provisoire se penchait à une croisée, avec une poignée d'exemplaires du décret qui sortait des presses. Il en donnait lecture et répandait les exemplaires sur la foule. Les feuilles s'envolaient au gré du vent et allaient porter plus ou moins loin la parole du souverain qui souvent, hélas! était le serviteur, car beaucoup de ces décrets avaient pour objet de satisfaire aux demandes impérieuses des Délégations. Garnier-Pagès excellait à ces sortes de communications où il dépensait sa santé. Sous des apparences plutôt frêles, il développait un volume de voix extraordinaire. Monté sur une chaise et le corps à moitié en dehors de la croisée, et retenu dans cette position périlleuse par deux robustes gardes nationaux, il se faisait entendre aux quatre coins de la place. »

Le 31 octobre 1870, dans le même Hôtel de Ville, le même Garnier-Pagès ne jouissait plus de cette popularité. Bloqué dans la salle de Conseil avec la plupart de ses collègues, il se lamentait contre l'insurrection odieuse qui osait, devant l'ennemi, mettre la main sur le gouvernement. A ce moment, un gamin audacieux, qui s'était faufilé dans la salle, prit une carafe et en vidant une partie dans l'immense faux-col que portait habituellement Garnier-Pagès, cria : » Eh! va donc! vieux pot de fleurs! » Le mot et le geste furent si drôles que, malgré la gravité de la situation, Trochu et Jules Simon ne purent s'empêcher de sourire. C'est dans les momens les plus critiques que surgit parfois une scène comique inattendue. On pourrait en citer de nombreuses, même au milieu des épisodes les plus tragiques de la Révolution.

M. de Freycinet eut l'heureuse chance d'assister à l'intervention admirable de Lamartine devant le drapeau rouge. On

sait qu'une formidable manifestation, qui venait demander la proclamation de la république sociale, arriva toute frémissante sous les murs de l'Hôtel de Ville, où résidait un gouvernement sans autorité suffisante, entouré de quelques gardes nationaux timides et de quelques civils inquiétans. Quelle barrière opposer à la vague déchaînée? Des cris ininterrompus de : « Vive le drapeau rouge! » saluaient l'emblème révolutionnaire, porté triomphalement. « Tandis que nous contemplions ces préludes, rapporte l'auteur des *Souvenirs*, un groupe de sept ou huit hommes armés fit irruption dans la salle des séances. Ils se campèrent résolument en face des membres du gouvernement et posèrent leurs fusils dont ils firent résonner bruyamment les crosses sur le plancher. » Leur chef dit qu'ils ne voulaient pas que la Révolution fût escamotée encore une fois, et que, pour être sûrs d'une entente à cet égard, il fallait décréter, comme emblème national, l'obligation du drapeau rouge, symbole de la misère et de la rupture avec le passé. Lamartine essaya de leur faire comprendre leur folle erreur et, dans une noble improvisation, les invita à ne pas compromettre leur cause et celle de la République. Les délégués se bornèrent à répliquer : « Voulez-vous, oui ou non, décréter le drapeau rouge? Le peuple s'impatiente et veut une réponse. — Vous réclamez le drapeau rouge? riposta Lamartine. La question est trop grave pour être réglée ici entre nous. Le peuple peut seul la trancher. Allons le consulter! » Et le tribun, suivi de ses collègues, se dirige vers la grande porte, suivi des délégués, des polytechniciens et des gardes nationaux. D'un geste large Lamartine invite la foule immense à l'écouter. Un grand silence s'établit. Sa voix puissante retentit d'un bout de la place à l'autre, et lorsque l'orateur a jeté cette phrase superbe : « Citoyens, le drapeau tricolore a fait le tour du monde avec nos libertés et nos gloires, tandis que le drapeau rouge n'a fait que le tour du Champ-de-Mars, baigné dans le sang du peuple! » une acclamation frénétique répond : « Vive le drapeau tricolore! » et tous les drapeaux rouges disparaissent comme par enchantement. Telle est la puissance d'un cri sorti du cœur ; telle est la puissance d'un homme qui, pour défendre ce qu'il sait être le principe même de l'autorité et le soutien de l'ordre, joue, sans hésitation, son existence et celle de son gouvernement. »

Après cette manifestation qui assurait la défaite de l'anarchie,

M. de Freycinet et ses camarades allèrent, avec l'aide de la Garde nationale, maintenir, à la gare Montparnasse, la circulation des trains pour sauvegarder l'approvisionnement de la ville, puis, regagnèrent l'École. Le jeune polytechnicien, à la suite de sérieuses fatigues, dut rester à l'infirmerie pendant trois semaines. Il n'en fut pas moins très satisfait d'avoir collaboré, dans la mesure de ses forces, au maintien de l'ordre matériel, et résolut d'attendre les événemens, non plus en acteur, mais en spectateur intéressé.

Le long duel qui s'établit entre les représentans de la nation et le prince Napoléon le passionna. Profitant du courant de réaction qui s'était établi, après les scènes révolutionnaires du 15 Mai et des journées de Juin, le prince obtint cinq millions et demi de suffrages comme président, tandis que Cavaignac en recueillait à peine quinze cent mille. La date du 10 décembre 1848 devenait une date mémorable. Le nouveau Président, qui savait où il allait, procéda avec des ménagemens infinis, et son air placide trompa tout le monde. Nul alors ne lui supposait d'arrière-pensée. L'Assemblée Législative, par son imprévoyance et ses indécisions, par l'insécurité de sa politique, facilita le Coup d'État, si bien que le plus grand nombre en était arrivé à voir dans le prince-président le véritable défenseur de la Constitution. L'Assemblée, confiante dans la célèbre parole de Changarnier : « Mandataires de la France, délibérez en paix ! » allait au-devant de sa chute en répétant le mot de tous les imprudens : « Il n'oserait ! » Et le 2 décembre, Paris se réveilla dans le décor d'un coup d'État. L'Assemblée était dissoute, le suffrage universel rétabli, le peuple français envoyé dans ses comices du 14 au 31 décembre, l'état de siège proclamé dans la 1re division militaire. Après avoir parcouru les affiches qui promettaient aux Français la défense de la famille, de la propriété, de la religion et de l'ordre, et les invitaient à approuver la conduite du Président qui, comme l'avait dit Talleyrand au nom du Directoire, au 18 fructidor, était « sorti de la légalité pour rentrer dans le droit, » les passans reprenaient leur chemin sans oser émettre de réflexions. « Quelques-uns, dit M. de Freycinet, qui assistait à toutes ces scènes, paraissaient contenir leur colère. D'autres, plus nombreux, réprimaient un sourire. J'ai entendu des ouvriers murmurer entre eux : « C'est bien fait ! » L'Assemblée avait lassé la patience du pays. D'ailleurs, la forme

du gouvernement n'étant pas mise en question, il ne semblait pas à beaucoup de gens qu'il y eût lieu de s'émouvoir. » Les ouvriers se tenaient à l'écart, comme s'ils éprouvaient une joie secrète à voir se retourner contre le Parlement la violence dont celui-ci avait usé vis-à-vis d'eux, trois ans et demi auparavant. Le souvenir des journées de Juin planait sur le Deux-Décembre... Virtuellement, selon la prophétie de M. Thiers, l'Empire était fait. Le Sénatus-consulte, qui le proclama dix mois plus tard, ne fut, dans l'opinion de tous, qu'une formalité. »

On a mis en doute la part effective de Louis-Napoléon au coup d'État. On en a reporté toute la charge sur Morny et Persigny. M. de Freycinet ne croit pas à cette supposition hasardée. Il la détruit d'un coup en produisant ce billet du prince à l'un de ses ministres, Lefebvre-Duruflé, le 1er décembre : « Je n'ai pas le temps de vous expliquer pourquoi je ne vous ai pas mis dans mes confidences et pourquoi je vous remplace momentanément. Mais croyez que je vous conserverai toujours les mêmes sentimens de haute estime et d'amitié... *Demain l'Assemblée sera dissoute.* » Et M. de Freycinet ajoute : « Le tout, billet et adresse, est de la main du prince. L'écriture est ferme, régulière, sans aucune trace d'hésitation. Peut-on supposer que l'homme qui envoyait de telles missives, à pareille heure, n'était pas absolument maître de lui-même? Non, il n'y a pas de doute ; Louis-Napoléon fut bien, jusqu'à la dernière minute, le cerveau qui conçoit et la volonté qui dirige. La responsabilité du coup d'État lui appartient tout entière. »

Dans ces circonstances, quelle a été l'attitude réelle de Dupin, président de l'Assemblée Législative? Si l'on en croit l'historien du Deux-Décembre, Eugène Ténot, ce n'est que sur la violente insistance de représentans, tels que Canel et Favreau, que Dupin se décida à quitter l'hôtel de la Présidence pour se rendre à la salle des séances, vers dix heures du matin, au moment où l'on expulsait les quarante représentans qui y avaient pénétré. C'est dans la salle Casimir-Perier que Dupin, prenant l'écharpe que lui tendait Desmousseaux de Givré, balbutia quelques mots sur le respect dû à la Constitution. « L'effet produit par ces paroles, dit Ténot, est pour ainsi dire photographié dans ce mot brutal d'un soldat à l'un de ses camarades : « Ça, c'est de la farce! » Apostrophé durement par les représentans qui lui reprochaient sa pusillanimité, Dupin répondit : « Nous avons

le droit, c'est évident : mais ces messieurs ont la force. Nous n'avons qu'à nous en aller! » Dans l'*Histoire d'un Crime*, Victor Hugo accentue encore la peur de Dupin et lui fait dire aux représentans qui l'invitent à venir protester avec eux : « Je ne peux pas. Je suis gardé... Il n'y a rien à faire... Je ne puis rien. *Ubi nihil, nihil!* » Le poète le montre entraîné de force vers la salle des séances et, quand on le somma de se prononcer contre l'attentat, disant aux soldats : « Vous avez la force! Vous avez des baïonnettes. J'invoque le droit... et je m'en vais... » Aussi, dans *les Châtimens*, Victor Hugo lui a-t-il réservé une pièce satirique intitulée : *l'Autre Président*. Elle commence ainsi :

> Donc vieux partis, voilà votre homme consulaire!
> Aux jours sereins, quand rien ne nous vient assiéger,
> Dogue aboyant, dragon farouche, hydre en colère,
> Taupe aux jours du danger!

Vapereau, qui lui consacra une notice en 1865, dit à ce propos : « Gardé à vue, il ne put que rédiger et signer une protestation dont il ordonna le dépôt aux Archives du Palais-Bourbon. » Mon ancien collègue à ces mêmes Archives, M. Houdiard qui fut secrétaire particulier de Dupin, m'avait raconté jadis que cette protestation dont il écrivit le texte sous la dictée de l'ancien président, et qui fut signée par lui, avait été placée quelque temps après dans les dossiers de la Législative. Je l'y ai retrouvée ces jours derniers et j'ai été autorisé à la reproduire. La voici tout entière. Elle est datée du 2 décembre 1851.

« Après l'arrestation des deux questeurs (Baze et le général Le Flò), le Président a donné l'ordre écrit de convoquer immédiatement l'Assemblée. Mais, avant que cet ordre eût pu être exécuté, et vers dix heures et demie du matin, une compagnie de gendarmes étant entrée dans la salle des séances pour en faire sortir violemment les représentans qui s'y étaient réunis, le Président, averti par plusieurs de ses collègues, s'est transporté dans le vestibule de la salle des séances, revêtu de son écharpe. Il a demandé le colonel commandant. Celui-ci étant arrivé, le Président lui a dit : « J'ai le sentiment du droit et j'en parle le langage. Vous déployez ici l'appareil de la force. Je n'en ai pas à vous opposer. Je ne puis que protester, et je pro-

teste au nom de l'Assemblée contre la violation du droit et de la Constitution; et j'en déclare responsables ceux qui ont donné les ordres et ceux qui les font exécuter. » M. le colonel Espinasse du 42e ayant voulu lire son ordre, le Président a refusé d'entendre la lecture et s'est retiré avec les représentans devant le mouvement des troupes commandées par le colonel qui a donné l'ordre de faire évacuer, ce qui s'est effectué par la force.

Le Président,

DUPIN. »

Il convient de remarquer que l'on n'a pas retrouvé l'ordre de convocation de l'Assemblée; que le Président, prévenu dès huit heures du matin de ce qui se passait, a été, non pas averti par ses collègues, mais emmené par eux à dix heures; qu'il n'a subi personnellement aucune violence de la part des gendarmes et qu'il n'a pas été enfermé à Mazas comme les questeurs, comme les généraux Changarnier, Bedeau, Lamoricière, Charras, Cavaignac ainsi que Thiers, Valentin, Martin Nadaud et autres représentans. Il a, il est vrai, refusé d'assister au *Te Deum* du 1er janvier, mais il a gardé les fonctions de procureur général de la Cour de Cassation jusqu'aux décrets relatifs à la confiscation des biens de la famille d'Orléans, pour les reprendre le 28 novembre 1857 et dire avec conviction dans son discours de rentrée : « J'ai toujours appartenu à la France et jamais aux partis. »

Il m'a paru intéressant de faire la lumière sur ce point historique à propos des curieux *Souvenirs* que je viens d'analyser.

*
* *

M. de Freycinet abandonne alors la politique pour s'absorber entièrement dans sa profession d'ingénieur. A l'automne de 1852, il est nommé au poste de Mont-de-Marsan; il étudie le bassin géologique de l'Adour et fait en cet intéressant pays la connaissance de Léon de Maleville, de Léon Faucher, de Duclerc, trois hommes dont il trace à présent de vivans croquis. En 1858, il entre au service de la Compagnie du Midi en qualité de chef d'exploitation et là, pendant cinq années de grand labeur, il prend des habitudes de discipline et de précision qu'il gardera toute sa vie. Grâce à des hommes tels que Duvignaud et Surell,

il s'instruit dans la science de l'organisation et dans la psychologie du personnel, ce qui lui permettra plus tard d'accepter le redoutable mandat de 1870. Il rentre ensuite au service de l'État, va surveiller en Angleterre la fabrication des rails destinés au chemin de fer du Mexique, puis reçoit une mission plus haute, celle d'enquêter sur les procédés mis en œuvre pour assainir les fabriques et les centres populeux, car le gouvernement impérial voulait introduire en France les réformes qui passionnaient nos voisins. Dans cette tâche difficile et délicate, M. de Freycinet fut secondé par des hommes d'une grande autorité, tels que le docteur Angus, Smith, Letteby, Roscoë, Hoffmann et Franckland. Il rentre en France en 1863, après avoir visité des centaines d'établissemens industriels et remet au ministre des rapports substantiels qui, ajoutés à ceux qu'il eut à faire après d'autres missions semblables en Belgique, en Prusse et en France, devinrent les excellens et si utiles *Traités d'assainissement industriel et d'assainissement municipal* imprimés en 1869, et dont M. Gréard a pu dire en 1891 à l'Académie française que le fond autant que la forme de ces écrits avaient valu à leur auteur sa légitime entrée à l'Académie des Sciences.

L'idée d'une sage décentralisation, suivie au milieu de ces travaux, hantait l'esprit de M. de Freycinet, ennemi du formalisme et des complications administratives. M. Duvergier, président de section au Conseil d'État, l'encourageait fort à ces études. Le 22 février 1870, parut au *Moniteur universel* un décret organisant une Commission de décentralisation présidée par Odilon Barrot. M. de Freycinet y figurait à côté de Prévost-Paradol, Dupont-White, Maxime du Camp, Lavergne, Raybaud, W. Waddington, Drouyn de Lhuys, Aucoc, Barante et autres notabilités. La Commission installée au quai d'Orsay, dans la grande salle du Conseil d'État, se mit à l'œuvre et élabora un plan des plus hardis qui devait servir de base à la loi votée par l'Assemblée nationale. Mais au commencement du mois de juillet 1870, les travaux pacifiques de la Commission furent interrompus par le terrible orage qui allait fondre sur la France.

M. de Freycinet résume, en quelques lignes saisissantes, la situation du gouvernement et du pays dans les six semaines qui précédèrent la chute de l'Empire. La faiblesse de l'Empereur,

l'intervention téméraire de l'Impératrice, la coupable complaisance du ministre des Affaires étrangères, la falsification de la dépêche d'Ems, le manque de préparatifs sérieux, l'infériorité de notre artillerie, l'incohérence des premières opérations, l'impéritie du commandement, la dispersion des forces sur une large étendue de frontière, le désordre des transports, tout semblait faire présager les désastres que l'on sait. A la nouvelle de la défaite de Sedan, une surexcitation extraordinaire envahit tous les esprits. On ne pouvait croire à l'effroyable réalité. Paris allait être assiégé. Où s'appuyer? Où se retenir? Le gouvernement existait-il encore? Qui commandait?... Le Corps législatif, qui aurait pu constituer légalement le Comité de défense proposé par M. Thiers, hésita, tergiversa, attendit. Ses hésitations déchaînèrent la Révolution grondante et les pouvoirs publics furent emportés par elle comme un fétu de paille par le vent.

« Dès onze heures du matin, rapporte M. de Freycinet, commençait à défiler sur les boulevards; sans ordre ni consigne apparente, une multitude de gens venus des parties excentriques, et qui se dirigeaient vers la place de la Concorde. Il était difficile de dire quel dessein les amenait. En proie sans doute à l'anxiété générale, ils cherchaient, comme nous-mêmes, massés sur les trottoirs, à se renseigner sur les suites de l'horrible crise. J'ai longtemps assisté à ce défilé qui avait quelque chose de lugubre et d'inquiétant. J'ai fini par imiter les personnes qui m'entouraient et j'ai grossi le cortège. Une fois de plus, j'ai vu, dans l'affolement, s'ouvrir les portes du Palais-Bourbon devant une invasion d'ailleurs pacifique. Les hommes de garde, comme vingt-deux ans auparavant, cédèrent à la pression populaire, et, vers sept heures du soir, le public apprenait la formation du gouvernement provisoire. »

J'ai assisté, moi aussi et de très près, à la chute de l'Empire. Je vois encore, derrière la grille du Palais-Bourbon, le chef des surveillans du Corps législatif, le pétulant Bescherelle, monté sur une chaise et suppliant la foule d'être sage. Quelques secondes après, la grille pliait comme un roseau, et le torrent passait. On a souvent reproché au nouveau gouvernement d'avoir usurpé le pouvoir. Ceux qui ont vu la journée du 4 Septembre savent parfaitement que, dès le matin même, la Révolution était faite dans les esprits, sinon dans la rue. Rien

au monde ne l'eût empêchée. Si le parti républicain, représenté par Gambetta, Jules Favre, Jules Simon et les autres, n'eût ramassé l'autorité déchue, c'étaient les communistes, ceux du 18 mars, qui s'en seraient emparés.

J'ai vu, de mes yeux vu, sur les marches du Palais-Bourbon, des individus comme Regère et Bergeret, coiffés du bonnet rouge, et je les ai entendus crier : « Vive la Révolution ! » On a dit que le Corps législatif aurait pu, même après l'envahissement de la salle, reconstituer un gouvernement. Il n'avait plus le moindre prestige. Ce qu'il aurait pu faire encore le 3 septembre au soir, il lui eût été impossible de le faire le 4. « Ce qu'on peut regretter, avoue M. de Freycinet, c'est que le nouveau gouvernement ne se soit pas donné une base plus large. En se recrutant exclusivement parmi les députés de Paris, il a diminué son autorité sur la province ; il a risqué d'éveiller des susceptibilités préjudiciables aux communs efforts. Son excuse, — et en même temps sa faute, — réside dans une conception stratégique dont les militaires qui l'entouraient auraient dû le préserver. Il a cru que la guerre se résumerait dans la résistance de Paris. Il ne s'est pas dit que le siège d'une place forte, si importante soit-elle, ne doit être qu'un épisode. Son erreur, trop partagée par le public, s'affirme avec une entière bonne foi dans la déclaration officielle du 6 septembre. » Le gouvernement de la Défense nationale déclarait que là où est le combat, là doit être le pouvoir ; que c'était dans Paris que devaient se concentrer les espérances de la Patrie. « Quelle hérésie militaire ! s'écrie M. de Freycinet. Renfermer le gouvernement dans la place assiégée, c'était le condamner à capituler avec elle ; c'était briser la résistance de la France et la limiter à la défense de Paris. En outre, on viciait fatalement les opérations des armées de province, puisqu'on allait les obliger à pivoter autour de la défense de la capitale, au lieu de les laisser évoluer en conformité des règles de la stratégie. Que de fois j'ai gémi sur la dure loi qui pesait sur nous ! Que de fois j'ai déploré les chances favorables qui nous étaient ainsi enlevées ! Les pouvoirs publics auraient dû résider partout ailleurs que dans Paris, de manière à rester en communication directe avec les départemens et à préparer la prolongation éventuelle de la résistance au delà de la durée même du siège. »

Ces considérations sont exactes, mais il faut tenir compte de

la situation extraordinaire où le désastre de Sedan et les défaites précédentes, — si honorables qu'elles eussent été par la bravoure de nos troupes, — avaient jeté le pays. La chute foudroyante de l'Empire, la révélation de notre faiblesse en effectifs et en préparatifs de tout genre, la certitude où nous étions désormais de l'abandon et du peu d'intérêt de l'Europe pour notre cause, le manque évident d'alliances, les victoires inattendues des Allemands, leur marche sur la capitale, la nécessité de porter des remèdes prompts et efficaces au désordre, à l'incurie, à l'incohérence et à l'impéritie générales, l'obligation immédiate d'assurer les lignes de défense de Paris, de lui amener des canons et des vivres, de combler les lacunes des fortifications, d'empêcher que Paris ne se rendît comme Vienne au lendemain de Sadowa et ne donnât à l'ennemi la gloire d'un triomphe complet en quelques semaines seulement, toutes ces considérations déterminèrent les nouveaux gouvernans à ne songer d'abord qu'au salut de la capitale qui leur paraissait le salut même de la France. Il fallait être là pour se rendre bien compte de cette fièvre qui brûlait tous les cœurs et faisait croire que Paris, résistant quand même, viendrait certainement à bout de l'orgueil insolent de nos adversaires. Et de fait, s'il n'a pas entièrement abattu cet orgueil, il l'a singulièrement amoindri, car peu s'en est fallu que, grâce aux efforts de la Délégation et de tous les Français, l'ennemi n'ait été obligé de lever le siège. C'est d'ailleurs l'aveu qu'en a fait lui-même le maréchal de Moltke à la date du 8 novembre 1870. Et nous ne pouvons pas, nous ne devons pas oublier la réponse de M. de Beust à ceux qui comparaient le désastre de 1870 à celui de l'Autriche en 1866 : « Il y a seulement une différence, messieurs; c'est que vous avez le siège de Paris à votre actif! »

Dans la tourmente qui agitait le pays, M. de Freycinet ne pouvait pas rester inerte. Il alla offrir ses services à Gambetta pour être employé comme officier du génie. Gambetta le reçut cordialement et lui expliqua qu'on ne manquait à Paris ni d'officiers, ni d'ingénieurs. Il lui conseilla d'aller, en province, stimuler les efforts et les coordonner. Sachant qu'il était conseiller général de Tarn-et-Garonne, il le nomma préfet à Montauban. M. de Freycinet hésita d'abord un peu, puis accepta. En se rendant à la gare d'Orléans, il rencontra un de ses amis, Audoy, lequel lui apprit qu'il était également nommé préfet de

Tarn-et-Garonne. Dans le trouble et le désordre administratifs, assez naturels en ce moment, le Cabinet de l'Intérieur avait fait son choix sans prévenir le ministre. Audoy fut alors nommé à Agen et M. de Freycinet gagna Montauban où certaines difficultés qu'il avait redoutées abrégèrent son séjour.

Il avait pris possession de son poste dès le 7 septembre, mais, à son arrivée, trois délégués du parti républicain-radical apparurent pour contester ses pouvoirs. Ils l'accusaient d'avoir été candidat officiel de l'Empire. Le 24 septembre, leurs partisans envahirent la préfecture, demandant la révocation en masse des municipalités du département et la création d'une Commission préfectorale dominant le préfet lui-même. Ils réclamaient la démission de M. de Freycinet, sous prétexte que sa candidature de conseiller général n'avait pas été combattue par le gouvernement impérial. Le nouveau préfet résista d'abord à toutes ces exigences, ne voulant pas céder devant la menace et offrant seulement d'en référer au ministre de l'Intérieur. On ne l'écouta pas et on menaça de mettre la préfecture à sac. Devant ces violences, et vu les circonstances exceptionnelles créées par la présence de l'ennemi aux portes de Paris, le préfet consentit, dans l'intérêt de l'ordre, à envoyer sa démission. Il fut remplacé par M. Flamens et se rendit à Tours pour collaborer aux travaux de la Commission d'armement, que présidait Jules Lecesne. La Délégation, constituée sur des bases trop étroites, se bornait en réalité à la seule personne de Crémieux qui cumulait tous les pouvoirs. On lui envoya deux assesseurs, l'amiral Fourichon pour la Guerre et la Marine, et Glais-Bizoin sans fonctions définies. Ce dernier, esprit original, n'avait d'autre excuse dans son activité brouillonne que sa bonhomie naturelle. Mais tout marchait irrégulièrement et lentement. Le cercle d'investissement se fermait autour de Paris et la province était inanimée. Crémieux songeait à nommer M. de Freycinet délégué à la Guerre, lorsque, le 9 octobre, Gambetta, descendu de ballon à Amiens, apparut à Tours, muni de pouvoirs extraordinaires, avec le double titre de ministre de l'Intérieur et de la Guerre. « La renommée du jeune tribun, les conditions dramatiques de son voyage, la fascination qu'il exerçait sur les masses, une vague croyance à un retour possible de la fortune, tout concourait à donner à son apparition le caractère d'un événement national. Les rues se remplirent de

monde. Le morne silence des jours précédens fit place à une animation joyeuse. Il semblait qu'une ère nouvelle commençait. » Et, en effet, tout allait changer, la défense prendre une accélération nouvelle, les armées sortir du sol avec le concours empressé de tous les Français.

Le 10 octobre, M. de Freycinet vit Gambetta qui lui dit brusquement : « J'ai eu tort de vous envoyer à Montauban ; vous en êtes parti, c'est une affaire réglée. J'ai ici bien d'autres soucis. Avec l'Intérieur, j'ai pris la Guerre, afin d'activer les préparatifs. Or, je ne puis être partout. Il me faudrait au ministère de la Guerre un homme sûr, connaissant ma pensée et capable de la faire exécuter. J'ai songé à vous pour ce rôle. Voulez-vous l'accepter ? » La surprise rendit un instant muet l'ingénieur auquel s'adressaient ces paroles. Puis, écartant toute timidité, M. de Freycinet accepta le titre de délégué du ministre auprès du département de la Guerre, avec mission de diriger les services en ses lieu et place dans des limites déterminées. Au moment où il sortait de la préfecture de Tours, il rencontra le directeur de la *Liberté*, Léonce Détroyat, ancien officier de marine, qui lui confia secrètement qu'il était, lui aussi, délégué à la Guerre ?... Est-ce que le quiproquo de Montauban allait recommencer ? M. de Freycinet voulut en avoir le cœur net et alla s'en expliquer avec Gambetta qui lui apprit que Détroyat devait seulement prendre connaissance des dépêches de la journée et se borner à être un agent de renseignemens. Mais presque aussitôt Détroyat renonça de lui-même à des fonctions qui eussent été une source de conflits et accepta le commandement du camp de la Rochelle. Le général Lefort, qui dirigeait les services de la Guerre en qualité de secrétaire général, excipa de sa mauvaise santé et d'un besoin réel de repos, pour se retirer à son tour. Dès ce moment, et muni de pouvoirs suffisans, M. de Freycinet se mit à la besogne. Elle était considérable. Elle eût été effrayante pour un esprit hésitant, même doué des meilleures qualités. Le nouveau délégué à la Guerre, se rendant compte des nécessités de l'heure présente, alla de lui-même avec résolution au-devant des difficultés et des périls.

*
* *

Voici quelle était la situation exacte de la France, décrite par

M. de Freycinet lui-même, au moment où il consentait à entrer avec de pleins pouvoirs au ministère de la Guerre.

Quelques troupes battues à Artenay et à Orléans s'étaient réfugiées en Sologne. La Loire était découverte et vingt mille hommes à peine erraient dans cette région sans commandement effectif et sans but. Dans l'Est, les soldats de Cambriels, victimes également de la défaite, s'étaient réunis sous les murs de Besançon. Dans l'Ouest, on avait quelques embryons de bataillon de mobiles, et dans le Nord, sauf les places, on ne pouvait compter que sur de médiocres renforts. En envoyant la Délégation à Tours, le gouvernement de la Défense nationale croyait si bien que le noyau de la résistance serait uniquement Paris, que les directions du ministère de la Guerre étaient restées pour la plus grande partie dans la capitale.

Devant un tel désarroi et un tel abandon, il fallait aviser au plus pressé.

Constituer des bureaux militaires compétens, ainsi que des bureaux de renseignemens et de reconnaissances, accroître le nombre des unités combattantes, compléter les régimens placés derrière la Loire, former deux nouveaux corps d'armée, les 15e et 16e corps à Blois, se procurer l'armement et l'outillage nécessaires, combler toutes les lacunes, préparer au plus vite, et sans perdre une minute, les approvisionnemens nécessaires en vivres et en munitions, profiter de toutes les bonnes volontés et de tous les efforts pour arriver au but commun : la destruction de l'ennemi et par là même la libération des territoires, telle fut la pensée constante de la Délégation et particulièrement celle du ministère de la Guerre.

De son côté, Gambetta va nous faire connaître l'état de la province à son arrivée.

« Quand je m'installai à Tours, dit-il à ceux qui l'interrogèrent le 7 septembre 1871, à l'Assemblée Nationale, je trouvai le pays dans un véritable état de sécession. Il y avait au Midi, au Sud-Ouest, dans l'Ouest des tendances alarmantes pour l'unité de la France. En même temps, l'action du gouvernement était très faible. Il était peu obéi... J'entrai dans la Délégation de Tours avec la résolution de rétablir l'ordre compromis sur beaucoup de points du territoire. Je fus assez heureux, dans un espace de temps fort restreint, pour pouvoir remettre l'ordre partout... Une fois l'unité rétablie, ma préoccupation fut d'ap-

peler aux armes, sans distinction de partis, ni d'opinions, ni d'antécédens politiques, tous les hommes de cœur et de bonne volonté, tous ceux qui, sans qu'on s'informât de leurs convictions ni de leur origine, avaient bien le droit de réclamer leur part dans la défense de la Patrie. C'est pour cela qu'à côté des élémens révolutionnaires les plus ardens, on vit être l'objet d'une faveur et d'une sollicitude particulières de ma part les représentans les plus autorisés du parti légitimiste. Je ne reculai même pas devant l'emploi d'hommes qui avaient été liés au régime impérial, mais en la loyauté et la bravoure desquels j'avais absolument foi. Nous organisâmes une armée, plusieurs armées. On en a beaucoup médit, mais il y a eu des efforts énormes dont je veux parler sans vanité, car ils ont été le fruit de la collaboration assidue du pays tout entier. Je ne partage pas le moins du monde l'opinion qui nous abaisse devant l'étranger et à nos propres yeux, laquelle consiste à dire que la France était dans un état de décadence morale et matérielle si grand qu'elle n'a pas fait ce qu'elle devait. Au contraire, le pays a tout donné, et les hommes et l'argent, sans compter. On s'est bien battu aussi bien que pouvaient le faire des troupes inexpérimentées qui n'avaient à leur tête que le petit nombre d'officiers qui nous restaient et quand il était si difficile de s'en procurer! A ce point de vue donc, la guerre a été ce qu'elle pouvait être, et aucun peuple dans le monde n'aurait été capable d'un pareil effort, alors que l'armée permanente était tout entière aux mains de l'ennemi. »

A la surprise que Saint-Marc Girardin et d'autres membres de la Commission d'enquête témoignaient d'avoir vu mettre à la direction du ministère de la Guerre un ingénieur des Mines, Gambetta avait répondu : « C'est un des plus distingués élèves de l'École polytechnique. C'est un homme qui a dirigé l'administration des mines et des chemins de fer. Il n'était pas militaire, mais il n'y a pas là de quoi s'étonner. C'est un homme parfaitement capable, tout à fait à la hauteur des fonctions dont il a été chargé, qui les a admirablement remplies, et je ne vois pas qui aurait pu le remplacer. »

Pour se rendre un compte exact de ce que le délégué à la Guerre avait fait, il convient de scruter à fond les détails de la formation des corps nouveaux, des préparatifs, des approvisionnemens en armes, munitions et vivres, alors que tout sem-

blait faire défaut à ceux qui avaient osé prendre une telle responsabilité. Quand on parle de la guerre de 1870, on n'examine généralement que les dehors de cette guerre : les levées d'hommes, les combats, les batailles et leurs résultats, les forces engagées de part et d'autre, le mérite des combinaisons diverses, la sagesse ou l'indépendance des ordres donnés. On trace le tableau saisissant de la France envahie, du cercle d'investissement autour de Paris, de la séparation de la capitale et de la province, du désarroi et des troubles causés par des catastrophes inouïes. Mais on ne fait pas assez attention aux efforts cachés, tenaces, désespérés, par lesquels apparurent tout à coup ces armées nouvelles dont on note les évolutions ; on ne remarque pas les obstacles de tout genre et les difficultés innombrables, inouïes, qui se dressaient devant ceux qui avaient à former ces régimens et à les amener sur le champ de bataille. Un détail suffira pour montrer de quoi dépendaient souvent les affaires les plus sérieuses. Les cartes d'état-major étaient restées à Paris. La Délégation n'en possédait qu'une seule prêtée par la municipalité de Tours à l'amiral Fourichon. En quelques jours, sur l'initiative de l'officier Jusselin, le gouvernement fit photographier et héliograver 15000 exemplaires, lesquels, collés sur toile, furent distribués immédiatement à nos chefs militaires. Le recrutement de l'administration centrale de la Guerre et des services spéciaux était chose extraordinairement inquiétante, et les cadres réguliers étaient épuisés. On s'adressa aussitôt aux civils pour suppléer les intendans, les médecins et les officiers du génie. Avec des ingénieurs, des professeurs, des magistrats et des industriels on compléta les cadres. « Ne vous arrêtez, disait Gambetta, ni à la dépense ni aux personnes. Tout pour la Défense nationale ! » On l'écouta et l'on tailla dans le vif. On rendit l'Artillerie indépendante du Génie et on obtint ainsi des prodiges d'activité, si bien qu'on réussit à mettre en ligne deux batteries de six pièces par jour, ce qui stupéfia les Allemands. Les services de l'Infanterie et de la Cavalerie furent aussi réorganisés. L'Intendance subit des réformes profondes. Les capsules pour chassepots manquaient. Avec l'aide des savans Marqfoy et Mascart, on installa la capsulerie de Bourges à Toulouse et l'on arriva à produire 1 200 000 capsules par jour. On rendit des décrets qui conféraient provisoirement des grades à des personnes n'appartenant pas à l'armée, mais capables par

leur tempérament énergique de rendre de réels services. Ainsi fut créée l'Armée auxiliaire. Un autre décret institua onze camps régionaux, pour instruire et concentrer les mobilisés. Un troisième décret organisa *le Génie civil des Armées*, pour permettre aux soldats en campagne d'avoir les moyens de développer les fortifications passagères, de réparer ou détruire les ouvrages d'art, de rendre les routes impraticables à l'ennemi. M. de Freycinet, dans la tâche gigantesque qu'il avait acceptée, tint à s'entourer de capacités, d'ingénieurs, de savans et de zélés inspecteurs, qui ne se contentaient pas seulement de la tâche assignée à leur talent, mais qui avaient souvent des initiatives hardies et heureuses. Tel M. Cuvinot qui créa l'excellent et si utile *Service des Reconnaissances*.

L'auteur des *Souvenirs* ne revient pas comme dans son livre, *la Guerre en province*, sur les détails des opérations des différentes armées. Il les rappelle seulement à grands traits. Il traite de l'armée de la Loire confiée à l'énergie savante, au sang-froid et à la décision du général d'Aurelle de Paladines, de la bataille de Coulmiers où fut vaincue l'armée bavaroise qui s'enfuit en désordre, laissant à nos troupes de l'artillerie et de nombreux prisonniers, puis de la reprise d'Orléans par le prince Frédéric-Charles; de la retraite des troupes de d'Aurelle de Paladines et du général Chanzy; de la bataille du Mans, de la campagne du Nord et de la campagne de l'Est. Le récit est sobre et émouvant. Les mérites et les fautes des généraux sont exposés avec impartialité, comme les actes eux-mêmes de la Délégation. En se défendant d'avoir voulu imposer au général d'Aurelle de Paladines des plans personnels, M. de Freycinet affirme que ce général a rempli parfaitement la partie de sa mission qui consistait à façonner et à agglomérer les nouvelles unités. « Froid, réfléchi, un peu soupçonneux, il donnait l'impression de l'obstination et de la vigueur. Une fois surmontées les hésitations du début, assez compréhensibles d'ailleurs, il avait montré des qualités maîtresses : solidité, décision, sang-froid. Sa fermeté maintenait les troupes dans une exacte discipline : grâce à lui, nous possédions une armée. » Aux objections du général qui, après Coulmiers, aurait préféré attendre l'attaque du prince Frédéric-Charles dans les positions d'Orléans qu'il avait bien étudiées et fortifiées, l'ancien délégué à la Guerre répond que rien ne prouvait que le général ennemi viendrait chercher d'Au-

relle sur le terrain choisi par lui. « D'ailleurs, si Paris venait à se rendre à ce moment, ajoutait-il, que pourrait l'armée de la Loire contre les forces allemandes combinées? L'expectative prolongée paraissait donc fort dangereuse et n'était pas une solution. Les événemens du reste se chargèrent d'y mettre fin. »

Le 29 novembre, le général Trochu ayant averti la Délégation que, le 30, l'armée de Paris commandée par Ducrot aborderait les positions fortifiées de l'ennemi et pousserait vers la Loire s'il pouvait les enlever, l'action s'imposa. D'accord avec d'Aurelle, Borel et Chanzy, on décida la marche en avant. Le général d'Aurelle, par un superbe ordre du jour, enflamma ses troupes et leur inspira résolution et confiance. Pour l'armée de Paris, la première journée, celle de Champigny du 30 novembre, fut favorable à nos soldats. Mais, le 2 décembre en province, débordé par les troupes supérieures de Frédéric-Charles, d'Aurelle avec le 15e corps fut rejeté sur Orléans et ne vit plus qu'un parti à prendre, la retraite sur Beaugency, Blois, Gien et la Sologne. Il se refusait à une nouvelle opération sur Orléans, car, pour lui, c'eût été la destruction inutile de l'armee. Il se plaignait de l'impatience de la Délégation, qui ne lui avait pas laissé le temps de bien concentrer et de réorganiser ses troupes. Quoi qu'il en soit, il pouvait être fier de la résistance qu'il avait opposée avec des soldats improvisés à des adversaires aguerris et munis de tout le nécessaire. « Telle fut la fin d'une entreprise qui nous avait donné de si grandes espérances, dit M. de Freycinet. Le général Ducrot ne fut pas plus favorisé. Après son brillant début du 30 novembre et l'engagement meurtrier du 2 décembre, il plia devant le nombre et repassa la Marne. Ces nouvelles, arrivées coup sur coup, jetèrent le pays dans la consternation. On en cherchait les causes dans les hypothèses les plus invraisemblables. »

En réalité, la défaite de l'armée de la Loire tenait à la précipitation avec laquelle elle avait dû se mettre en marche à la suite des dépêches reçues de Paris le 30 novembre; à la fausse manœuvre qui avait porté Chanzy beaucoup trop au Nord-Ouest en l'éloignant du gros de l'armée, puis à l'immobilité des 18e et 20e corps et à l'isolement au centre du général d'Aurelle que Frédéric-Charles n'aurait osé attaquer s'il eût été renforcé par les autres corps. « Si le général d'Aurelle, reconnaît lui-même M. de Freycinet, eût eu deux ou trois jours devant lui au

moment de quitter Orléans, il aurait pu mieux calculer ses dispositions et le funeste malentendu relatif à l'emploi des 18e et 20e corps ne se serait pas produit. » Devant son refus de se concentrer de nouveau sur Orléans, la Délégation pria le général d'Aurelle de remettre le commandement au général des Pallières et lui offrit la direction des lignes de Cherbourg. D'Aurelle n'accepta pas ce qu'il croyait être la diminution de son autorité et demanda à se retirer dans ses foyers à Belley. La sympathie et l'estime de tous accompagnèrent dans sa retraite celui qui avait organisé, instruit et discipliné l'armée de la Loire, au milieu des difficultés et des périls les plus grands qu'ait jamais eu à affronter un chef.

Il a été fait à la Délégation de Tours et de Bordeaux un grave reproche sur lequel il faut revenir; celui de s'être arrogé la conduite effective des armées et de leurs opérations, source d'un antagonisme regrettable entre le commandement des généraux et la direction du ministère et de ses délégués. Cet antagonisme se serait révélé par des conférences secrètes où les conseillers de Gambetta, et Gambetta lui-même, auraient apporté leurs conceptions avec la prétention de suppléer par leur intelligence propre à l'insuffisance notoire des généraux. Les ordres du mouvement auraient été donnés par des personnes évidemment animées des meilleures intentions patriotiques, mais qui ne se rendaient pas compte que, dans la guerre, la plus grande difficulté est d'amener en bon ordre sur le champ de bataille, au point où doit se concentrer l'action, des troupes bien reposées, bien outillées et supérieures autant que possible aux forces ennemies. Le commandant en chef peut seul en effet diriger et coordonner les mouvemens des soldats sous ses ordres suivant les diverses circonstances, et il est impossible à un cabinet même militaire de juger et de résoudre ces questions de loin; s'il le fait, il s'expose à ordonner des entreprises mal conçues et mal préparées et à aboutir à des revers inévitables.

A ces critiques Gambetta a répondu : « On n'a jamais donné aux généraux que des ordres qui avaient été délibérés avec eux et que des ordres d'exécution. La première campagne de la Loire a été délibérée devant moi par tous les généraux qui y ont pris part. Quant au second plan, celui de l'Est, il a été arrêté à Bourges entre Bourbaki et Clinchant et le représentant du ministre de la Guerre... Je n'avais qu'une préoccupation, qu'un

seul but : fournir aux généraux, à force d'énergie, d'activité, de volonté, les moyens de faire ce qu'ils pourraient, et toutes les fois qu'ils avaient besoin de quelque chose, je le leur fournissais. Ils sont obligés d'en convenir. »

Il est certain que, pour les premières actions décisives de l'armée de la Loire, un premier Conseil se tint à Salbris, le 24 octobre 1870, entre MM. de Freycinet, Sourdeaux et de Serres avec les généraux d'Aurelle de Paladines, Borel, Pourcet et Martin des Pallières; puis un second Conseil eut lieu le 26 octobre avec les mêmes, y compris Gambetta. Pour les opérations qui devaient se lier avec celles de Paris, elles furent décidées le 30 novembre dans un Conseil formé de MM. de Freycinet, de Serres et des généraux Bourbaki, d'Aurelle de Paladines, Borel et Chanzy.

Le général Borel, qui devint ministre de la Guerre en 1879, a dit en toute impartialité que l'élément civil transmettait aux généraux d'excellens renseignemens et souvent fort utiles, mais émettait quelquefois aussi des appréciations erronées. « Ainsi, quand on nous donnait 25 000 hommes, on nous disait : « Vous avez 25 000 soldats. » Il avoue aussi qu'on a été parfois injuste pour ses camarades, et notamment pour le général Crouzat après l'évacuation d'Orléans. Il déclare que la position d'Orléans était une position détestable, puisqu'elle a derrière elle un fleuve qui fuit à droite et à gauche et n'offre aucun appui. « On a forcé l'armée d'y rester, parce qu'on voulait se rapprocher de Paris. C'était la seule excuse de cette mauvaise position. » Ces critiques faites, il a dit en propres termes : « Il faut rendre justice à l'Administration de la Guerre du 10 octobre. Elle a rendu de très grands services et elle a fait tout ce qu'il était matériellement possible de faire. Elle a été souvent pour nous sévère et même injuste, mais ce n'est pas une raison pour que nous ne lui rendions pas justice. Il y a eu un homme qui, sous le titre modeste de Délégué à la Guerre, a rendu d'immenses services dont on ne lui est point reconnaissant, parce qu'il n'a pas réussi. C'est à lui cependant que nous devons l'improvisation de nos armées auxquelles manquaient la force morale, la discipline, l'instruction militaire, la confiance en soi et l'organisation que la tradition peut seule nous donner. Comme création d'armées, je doute qu'aucune administration quelconque pût faire autant que celle-ci a fait. »

Répondant lui-même aux reproches d'avoir fait avec Gambetta des plans d'opérations militaires sans consulter un état-major capable de les assister, M. de Freycinet se défend, lui et le ministre, d'avoir voulu jouer les stratèges en chambre. « Quand une opération importante se présentait, je commençais, dit-il, par consulter les collaborateurs militaires qui pouvaient nous éclairer. Puis, si les circonstances le permettaient, par exemple avant la reprise d'Orléans, les généraux intéressés étaient réunis en un conseil que Gambetta présidait. Lorsqu'il s'est agi de la marche sur Paris, ou de l'expédition dans l'Est, les généraux en ont délibéré et nous étions d'accord avec eux. Nous n'avons marqué notre volonté personnelle que dans des cas très rares, d'importance secondaire, où l'initiative du général ne se manifestait pas en temps utile. Au surplus, les témoignages, recueillis par la Commission d'enquête de l'Assemblée nationale, montrent à quoi se réduit cette accusation. »

*
* *

La campagne de l'Est, dont M. de Freycinet eut le premier l'idée, fut acceptée librement par Bourbaki. Elle mérite qu'on lui consacre ici quelques développemens, au sujet de certains points du plus haut intérêt et encore obscurs.

Bourbaki aurait voulu le 18 décembre passer la Loire en aval de Nevers, remonter par Douzy et Saint-Fargeau et gagner la forêt de Fontainebleau pour essayer de débloquer Paris, tandis que Bressoles et Garibaldi tâcheraient de faire lever le siège de Belfort. Mais M. de Freycinet, trouvant ce plan trop hardi, proposa d'envoyer les 18e et 20e corps à Beaune, le 15e à Vierzon, les troupes de Bourbaki sur Dijon, et celles de Bressoles sur Besançon pour débloquer Belfort et menacer les communications allemandes, ce qui fut accepté par Bourbaki. Un savant historien militaire, le colonel Secretan, a critiqué la question du déblocus de Belfort qui, suivant lui, compliquait le plan en obligeant l'armée de l'Est à retarder une offensive qui aurait pu surprendre les généraux ennemis, Werder et Zastrow. En outre, de nombreux obstacles vinrent contrarier le plan convenu et en empêcher la réussite. Les désordres de l'embarquement des troupes, la direction malencontreuse des munitions, armes et vivres sur des gares insuffisantes à les recevoir et à les débarquer, la non-arrivée des cent mille mobilisés promis à Bour-

baki, les manœuvres peu adroites de Garibaldi qui se laissa retenir à Autun et à Dijon par le général Ketteler, pendant que Manteuffel en profitait pour se jeter sur les derrières de l'armée de Bourbaki, toutes ces causes entravèrent et firent péricliter l'expédition. Bourbaki eût pu s'acquitter de la tâche formidable qu'il avait assumée, car il avait à cœur de venger Metz, si les soldats sur lesquels il comptait ne lui avaient fait en partie défaut, — car encore une fois cent mille hommes ne sont pas cent mille soldats ; — si « le général Hiver, » selon le mot de Napoléon, n'avait pas été aussi dur pour ses malheureuses troupes que pour les vieux grognards de 1812. Les hommes compétens ont d'ailleurs reconnu que la campagne de l'Est, qui avait eu de glorieux jours, eût obtenu des résultats autrement considérables, si le temps et les circonstances ne l'avaient contrariée. « L'obligation d'aller jusqu'à Belfort et de se lancer à l'aventure dans un pays d'inhospitalières montagnes avec des troupes peu solides et des communications difficiles, remarque Secretan, a paralysé le général en chef. »

L'extrême hâte avec laquelle tout avait été engagé, fut aussi une des causes de l'insuccès; mais il faut remarquer que Bourbaki, après les revers d'Orléans, accepta cette mission difficile, mais en comptant sur toutes les garanties qu'on lui avait promises, comme par exemple l'action énergique de Garibaldi contre les forces allemandes destinées à secourir Werder. Il l'avait répété expressément le 26 janvier, à l'heure critique : « Vous me demandez de m'entendre avec Garibaldi. Je n'ai aucun moyen de m'entendre avec lui, mais si vous ne faites pas attaquer l'ennemi sur mes communications, je me considère comme perdu... En ne faisant pas assurer mes derrières, vous m'avez laissé aux prises avec 140 000 hommes. » Gambetta, lui aussi, n'était point satisfait de la coopération garibaldienne et déjà, le 24 décembre, il avait blâmé l'activité brouillonne du chef d'état-major Bordone, un pharmacien improvisé général, qu'il fallait ramener à ses véritables devoirs. La victoire de Dijon semblait avoir remis les choses en meilleur état, mais on ne savait pas que, pendant que Ketteler se faisait battre, le général de Manteuffel achevait, à travers des défilés voisins de Garibaldi, le mouvement qui devait perdre l'armée de l'Est. M. de Serres, envoyé avec le colonel Gauckler, pour examiner de près les opérations, avait reconnu que les Garibaldiens n'avaient pas su

disputer à l'ennemi les positions et les passages essentiels d'où dépendait le sort de Bourbaki et s'étaient bornés à attendre sur place l'attaque des Allemands. M. de Freycinet s'en était étonné, lui aussi, et leur avait télégraphié qu'un corps prussien qui passait tout près d'eux se rendait à Gray sans qu'ils s'en fussent doutés. Il invitait Bordone et ses soldats à aller se jeter au travers de l'ennemi qui circulait entre Dijon et Gray, de manière à troubler sa marche et à protéger l'armée qui marchait sur Belfort. Il recevait des informations insuffisantes et se plaignait d'avoir été trop confiant. Aussi, le 19 janvier, mandait-il sévèrement à Bordone : « Vous n'avez donné à l'armée de Bourbaki aucun appui et votre présence à Dijon a été absolument sans résultats sur la marche de l'ennemi de l'Ouest à l'Est. » En réalité, les troupes réunies à Dijon et destinées à empêcher les Allemands de se jeter sur Bourbaki s'étaient laissé retenir par un rideau de forces ennemies qui n'avait d'autre mission que de les occuper. Bourbaki avait dû se replier sur Besançon, opérant lentement sa retraite à cause de la fatigue de l'armée, de la rigueur de la saison et de l'état affreux des routes. Il comptait trouver des vivres abondans et des munitions pour se maintenir autour de la place de Besançon, et fut désolé d'apprendre qu'il n'y restait presque rien; que Quingey et Mouchard étaient aux mains de l'ennemi et que l'on ne pouvait se replier que du côté de Salins ou de Pontarlier. Il n'était plus possible de marcher sur Auxonne, car l'armée se fût engagée entre l'Ognon et le Doubs et aurait été attaquée par des forces supérieures sur ses deux flancs et sur ses derrières, avec la Saône à dos. Le seul salut était de se glisser le long de la frontière suisse. Les raisons indiquées ci-dessus et les conditions fatales de l'armistice en faisaient une loi.

Dans une note parue en 1894 et communiquée au colonel Secretan, Bourbaki comparant les ressources de l'ennemi, son état moral, son armement et sa discipline avec la situation de ses propres troupes, leurs moyens et leur situation personnelle, disait qu'un commandant en chef, dans de pareilles conditions, marche à une défaite certaine. Mais il ajoutait : « Si la Patrie est aux abois, qu'il ne puisse faire prévaloir son avis pour un armistice ou pour une paix devenue nécessaire, il doit dans certains cas accepter avec abnégation la triste mission qui lui est

confiée. Dans ce cas extrême, le patriotisme le porte à vouloir prendre la grande part des douleurs et des malheurs immérités de son cher Pays. » C'est ce qu'il fit en accomplissant jusqu'à la dernière heure une tâche effroyable. Mais à ce moment, Bourbaki, attristé par les reproches adressés à ses opérations, inquiet de sa responsabilité, affolé par une situation sans issue, perdit l'esprit et voulut attenter à ses jours. Par un hasard extraordinaire, la balle, — je l'ai entendu dire à lui-même, — s'aplatit sur son front comme sur une plaque de fonte. « Soyez sûr, écrivait-il deux jours auparavant, que c'est un martyre d'exercer un commandement en ce moment... Si vous croyez qu'un de vos commandans de corps d'armée puisse faire mieux que moi, n'hésitez pas, comme je vous l'ai déjà dit, à me remplacer soit par Billot, soit par Clinchant, soit par Martineau... La tâche est au-dessus de mes forces. Vous croyez avoir une armée bien constituée. Il me semble que je vous ai dit le contraire... Quant à présent, je ne peux que chercher à me dégager et non à percer la ligne ennemie. »

En présence des hésitations si compréhensibles de Bourbaki à essayer de faire une trouée et de chercher une autre voie de salut que celle de Pontarlier, Gambetta lui ordonnait de remettre le commandement à Clinchant, ne sachant pas qu'à ce moment même l'infortuné général, pour lequel il était si sévère, cherchait un refuge dans la mort. Tout en regrettant qu'il eût parfois manqué de confiance dans le succès possible de ses opérations, M. de Freycinet se plaît à reconnaître que Bourbaki était brave jusqu'à l'héroïsme, impassible sous le feu et admirable entraîneur d'hommes. « Ceux qui l'ont approché n'ont jamais oublié ce masque chevaleresque, cette démarche souple et aisée, cette physionomie très fine sous les dehors d'une grande rondeur. Il exerçait sur la troupe une attraction indéfinissable : sa bravoure était légendaire et son insouciance du danger proverbiale. »

La fatalité s'était acharnée sur cet infortuné général. Dupe des intrigues de Bazaine, il avait eu la douleur de quitter Metz au moment où il aurait voulu le plus partager les souffrances de ses infortunés compagnons d'armes. Arrivé à Lille le 20 octobre, après avoir essayé vainement de revenir à son poste, malgré l'autorisation qu'il avait reçue des autorités allemandes, il avait trouvé les arsenaux et les magasins entièrement vides.

Tout était parti pour la défense de Paris et pour l'armée de la Loire. Dans le Nord, la présence de Bourbaki, malgré son loyalisme absolu, donna lieu à de telles récriminations que le général lui-même voulut se retirer. Mais, sur les instances de Gambetta, il avait accepté un commandement à l'armée de la Loire, puis, après la victoire de Coulmiers, il avait pris la direction des 18e et 20e corps qui passèrent heureusement la Loire à Jargeau et à Sully le 5 décembre. Le 7 décembre, après avoir repoussé les Allemands devant Gien, il se décidait à se replier sur Bourges pour donner, s'il était possible, à ses soldats le temps de réparer leur désordre et de sortir du dénuement qui les avaient exténués. La retraite de Bourges par un froid et un verglas affreux fut des plus pénibles. Les combattans aux prises avec l'ennemi et les plus graves intempéries n'étaient plus qu'un troupeau d'hommes à moitié démoralisés. Il fallait nécessairement plusieurs jours de repos pour leur rendre la solidité voulue et leur permettre de reprendre une vigueur apparente, sous peine de voir « la toile, à peine tissée, s'en aller en charpie. » On comprend maintenant combien étaient justes ses craintes et ses doléances, et l'on se rend compte de la tristesse qu'avaient jetée en son âme les douloureux événemens par lesquels il venait de passer. Ce n'était certes pas de l'abattement et de l'apathie, mais le sentiment de sa responsabilité et de justes inquiétudes motivées par la situation désolante de ses troupes, beaucoup trop jeunes pour résister à des épreuves devant lesquelles auraient fondu même les plus vieilles troupes de l'Europe. Il sentait que vouloir jeter ces hommes sur l'ennemi, sans les avoir fait se reposer et ravitailler à fond, c'était les mener à une boucherie abominable. Mais dès qu'il les vit en meilleur état, dès qu'on adressa un nouvel et pressant appel à son dévouement, il n'hésita plus et, avec ce qu'il avait sous la main, placé en des conditions inouïes, il fit des prodiges : ce serait une injustice suprême de ne pas le reconnaître.

En ce qui concerne la tentative de suicide de Bourbaki, il est certain que le jugement rigoureux porté sur ses opérations contribua à cet acte de désespoir insensé. M. de Freycinet convient lui-même que les dépêches pressantes envoyées par lui, et « où ne perçait pas toujours la satisfaction, l'avaient beaucoup affecté. L'une d'elles surtout, dit-il loyalement, par suite

d'une déplorable erreur dans la transmission télégraphique, blessa en lui le soldat. Je l'appris quelques jours après par son officier d'ordonnance, M. de Massa. » Celui-ci, résumant les différentes causes qui avaient poussé le général au suicide, avait cité la dépêche du délégué à la Guerre : « Autant *j'admets* votre attitude sur le champ de bataille, autant je déplore la lenteur avec laquelle l'armée a manœuvré avant et après les combats... » C'était une malencontreuse erreur de transmission, car l'original portait : « *Autant j'admire votre valeur...* » Et quelques jours après, le délégué à la Guerre mandait à Bourbaki : « C'est avec bonheur que j'ai appris que votre vie était hors de danger. J'estime en vous un brave et loyal soldat qui a fait noblement son devoir sur les champs de bataille et il m'eût été extrêmement douloureux de vous voir enlevé à la patrie. En vous parlant ainsi, je crois être l'interprète du pays tout entier qui n'a jamais douté et ne doutera jamais de la parfaite droiture de votre caractère. »

Il est certain qu'on ne peut approuver l'acte de défaillance qui poussa Bourbaki à vouloir se tuer pour échapper à l'atroce spectacle de la capitulation de ses troupes ; mais, étant donné ce que l'on sait, il est permis d'excuser son affolement. Ces généraux qui, dans les circonstances effrayantes où l'on faisait appel à leur dévouement, sont allés jusqu'aux dernières limites de l'héroïsme, méritent qu'on salue, qu'on honore leur mémoire. Ils en sont dignes, eux et leurs pauvres soldats, car ils n'ont rien marchandé pour essayer de sauver la patrie en danger.

Temps douloureux sans doute, mais temps glorieux aussi, où tous les Français oubliaient leurs fatigues et leurs maux pour ne former qu'une même et intrépide union contre l'envahisseur ! Sans doute, ceux qui les appelaient au feu ont commis des erreurs et des fautes qu'on ne saurait dissimuler, mais s'ils n'ont pu nous assurer la victoire tant désirée, ils ont cependant contribué à maintenir le bon renom de la France et sa volonté tenace de se défendre jusqu'à la dernière heure. C'est le cas de répéter avec l'héroïque général Ducrot : « Nos enfans du moins bénéficieront de l'honneur que nous avons sauvé ! »

Quant à l'armistice du 29 janvier, qui eut des conséquences si désastreuses pour l'armée de l'Est, M. de Freycinet nous

décrit, avec une angoisse communicative, la stupeur qui l'assaillit, lorsqu'il en reçut la nouvelle. « Par une anomalie sans précédent dans l'histoire des guerres, dit-il, le gouvernement de Paris, étranger aux opérations de la province, avait pris sur lui de tracer la ligne de démarcation de nos forces. Or, il ne connaissait ni leurs emplacemens, ni même parfois leur existence. Il a dû s'en rapporter aux indications de l'état-major prussien, c'est-à-dire signer les yeux fermés... Mais ce qui est plus grave encore et ce qui confond l'imagination, c'est qu'il ait accepté de ne pas appliquer l'armistice à l'armée de l'Est et qu'il ait omis de nous le dire. Oui, cette armée était exclue de la convention et nous l'ignorions, alors qu'un jour de retard pouvait amener sa perte ! Nous l'immobilisions sur le vu de la dépêche et le gouvernement prussien, qui connaissait cette dépêche, profitait de l'erreur où elle nous faisait tomber ! Il ne nous avertissait pas que ses propres troupes allaient continuer de marcher, tandis que nous arrêtions les nôtres. Quel nom mérite un tel procédé? » Le nom que mérite la falsification de la dépêche d'Ems par le même homme, et peut-être pire encore... Il faut relire la déposition des généraux de Beaufort d'Hautpoul et de Valdan qui accompagnèrent Jules Favre à Versailles auprès de Bismarck et de Moltke, pour saisir l'obscurité et le vague déplorables des négociations. Interrogé ainsi : « Que savez-vous de l'armée de l'Est? » le général de Beaufort d'Hautpoul répondit : « Rien. — Et de Bourbaki? — Rien. — Que vous a dit M. Jules Favre dans le trajet de Neuilly à Sèvres? — Que Bourbaki était en pleine retraite. — Et que vous a-t-on dit à Versailles? — On nous a dit : Nous n'avons pas de nouvelles. Il faut remettre la question à demain. — Ainsi, vous n'avez rien su? — Non. — Vous rappelez-vous la clause qui disait que l'armistice ne commencerait que trois jours après qu'il aurait été signé? — Je n'en ai plus aucun souvenir. — Cette clause paraît assez extraordinaire? — On demandait le temps nécessaire pour prévenir tout le monde. — Cette clause a toujours paru incompréhensible? — Je n'ai pas eu à la discuter. — Le 26, Bourbaki était représenté comme étant coupé et n'ayant plus de refuge qu'en Suisse. — Cela ne m'a pas été dit. — M. Jules Favre ne vous en a pas parlé? — Du moins, je ne m'en souviens pas. — Ainsi, d'après votre sentiment, si l'on n'a rien réglé pour Bourbaki, c'est parce que

les Prussiens n'avaient pas de ses nouvelles? — Moi, je pensais que les Prussiens attendaient la nouvelle que l'armée de l'Est n'existait plus. — Vous deviez être embarrassé, puisque vous ne saviez pas ce qui se passait en province? — Certainement, nous étions embarrassés! Nous savions que c'était fini, que Paris posait les armes, c'était forcément la paix. Je leur ai dit, je ne sais plus à propos de quoi : *Bona fide*. Au début de la conférence, M. de Bismarck nous avait dit, lui aussi, que nous allions traiter les questions de bonne foi. Nous n'avons pas cherché à soulever de difficultés. Je lui ai déclaré ceci : Vous pensez bien que nous ne serions pas ici, si tout n'était pas fini! »

Ce récit est déjà extraordinaire, mais que dire de celui du général de Valdan? Il convient cependant de reconnaître que le général de Beaufort avait proposé de laisser à Bourbaki l'occupation du département du Doubs en neutralisant la Haute-Savoie et le Jura. C'est alors que M. de Moltke dit aux négociateurs : « Les deux armées sont peut-être en présence, sur le point d'en venir aux mains. Il serait donc impossible de les prévenir à temps. D'autre part, les conditions qui sont faites à Bourbaki lui permettraient de se ravitailler et de recevoir des renforts, ce que nous ne pouvons admettre. — Laissez-lui au moins le département du Doubs pour vivre? » riposta Beaufort. Mais sur les observations de Bismarck, la décision fut renvoyée au lendemain. Jules Favre crut comprendre alors que l'exclusion de l'armée de l'Est n'était que momentanée et qu'elle cesserait dès qu'on se serait entendu sur la ligne de démarcation des zones neutres, et cela Bismarck et Moltke le lui laissèrent croire. Sur ce, Beaufort considéra sa mission terminée et fit observer que ce serait au chef d'état-major de l'armée de Paris qu'incomberait la signature de la convention.

Le 28 janvier, le général de Valdan accompagna Jules Favre à Versailles. Interrogé le 28 janvier 1872 sur ce qu'il savait, il répondit à la Commission d'enquête : « Quant à la province, je ne savais pas le premier mot de ce qui s'y était passé. — Le gouvernement ne vous a pas donné connaissance de cela? — Pas du tout. — Vous n'avez rien discuté? — Rien. — Avez-vous eu à Versailles des nouvelles de l'Est? — M. de Moltke a été réservé comme toujours. L'idée qui m'est restée, c'est que le gouvernement français comptait encore sur l'armée de l'Est. — Ce jour-là? — Ce jour-là ; c'est pourquoi on l'a exceptée de

l'armistice, ainsi que Belfort. J'ai entendu dire : « Nous réservons l'armée de l'Est, parce que Bourbaki pourrait très bien être plus heureux que nous ne l'avons été jusqu'ici. » — Il n'en a pas été question devant les autorités prussiennes? — Non. — Saviez-vous, le 28, quelle était la triste situation de l'armée de l'Est? — C'est le 1er février que M. de Bismarck a lu devant moi à M. Jules Favre une dépêche annonçant l'entrée en Suisse de 80 000 hommes de l'armée de l'Est. — Ne savez-vous rien de plus? — Non. — Lorsque M. de Bismarck vous disait : « Mes troupes sont ici; les vôtres sont là, » vous vous en rapportiez à lui? — Oui. — Vous pouviez être facilement trompé! — Je n'ai fait qu'obéir aux ordres qui m'étaient donnés. — Quand vous êtes arrivé, quelles étaient les prétentions des Prussiens? — Tout ce qu'ils ont demandé, on le leur a donné. Les limites ont été fixées et déterminées par eux... Maintenant, quant à la frontière de l'Est, elle a été arrêtée en dehors de moi. Je n'y suis pour rien. »

Voilà dans quelles conditions lamentables nos inhabiles et ignorans négociateurs ont subi les exigences de l'ennemi triomphant! Aussi, comprend-on le cri de fureur échappé sur le moment à Gambetta : « Celui qui a signé un tel armistice est un misérable! »

Le 13 février, le général Trochu, qui avait offert à Jules Favre de l'accompagner à Versailles et qui avait eu le tort de céder à l'opposition de ses collègues qui ne voulaient pas que le chef du gouvernement allât traiter en personne, a essayé de plaider ainsi les circonstances atténuantes : « LL. EE. le général comte de Moltke et le comte de Bismarck savaient dans quelles conditions de bonne foi M. Jules Favre, assisté du général de Valdan, a traité devant eux de l'amnistie. Il ignorait, par suite des rigueurs de l'investissement de Paris, ce que faisaient les troupes françaises du dehors et où elles étaient. Le temps et les moyens manquaient absolument pour prendre des informations à cet égard. Il en résulte que le tracé de délimitation des zones à occuper ou à neutraliser a été fait *selon des vues dont l'armée allemande devait avoir le principal bénéfice*... Les mêmes raisons d'ignorance et d'impossibilité ont déterminé l'ajournement admis au sujet de l'armistice pour les départemens de l'Est comme pour les troupes qui s'y trouvent. Et ce fait singulier s'est produit qu'un armistice, qui devait être nécessairement

généralisé, est demeuré partiel, au grand préjudice des intérêts français qui étaient en cause. »

Cela était plus que singulier, cela était monstrueux. Un gouvernement, prétendant négocier *bona fide*, profitait de l'ignorance inouïe de l'autre pour excepter une armée de l'armistice général afin de l'écraser subrepticement, ce gouvernement méritait qu'on lui infligeât la flétrissure qui lui était due et que l'histoire lui gardera. Pourquoi le général Trochu, président de la Défense nationale, n'a-t-il pas exigé que le général de Beaufort d'Hautpoul revînt à Versailles avec Jules Favre? Ce général avait été pourtant plus énergique que le général de Valdan. Il avait protesté avec véhémence contre l'occupation du département de la Mayenne; il avait demandé qu'on laissât le Doubs à Bourbaki en neutralisant la Haute-Savoie et le Jura; il avait refusé l'occupation de la banlieue de Paris par l'armée allemande et d'autres conditions pénibles pour la capitale. Sans bien savoir où il allait et ce qu'on voulait, il avait militairement parlé aux Allemands. Il aurait dû revenir traiter au sujet des dernières clauses. Mais devant son énergie, Bismarck et Moltke firent comprendre qu'ils préféraient un autre négociateur. Aussi fut-il remplacé par l'ignorant général de Valdan, et les résultats furent-ils ceux que l'on sait. On saisit maintenant la portée de ces mots dits, avec bonhomie, par Bismarck à Jules Favre : « La présence d'un officier n'est pas nécessaire. Je crois que nous pouvons tout faire à nous deux. »

Nous comprenons avec quelle douleur le général Clinchant, remplaçant Bourbaki, adressa à ses soldats cet ordre du jour que reçut M. de Freycinet : « Il y a peu d'heures encore, j'avais l'espoir, j'avais même la certitude de vous conserver à la Défense nationale. Notre passage jusqu'à Lyon était assuré à travers les montagnes du Jura. Une fatale erreur nous a fait une situation dont je ne veux pas vous laisser ignorer la gravité. Tandis que notre croyance en l'armistice, qui nous avait été notifié et confirmé par notre gouvernement, nous recommandait l'immobilité, les colonnes ennemies continuaient leur marche, s'emparant des défilés déjà entre nos mains et coupaient ainsi notre ligne de retraite. Il est trop tard aujourd'hui pour accomplir l'œuvre interrompue; nous sommes entourés par des forces supérieures, mais je ne veux livrer à la Prusse ni un homme ni un canon. Nous irons demander à la neutralité suisse l'abri

de son pavillon. » On sait avec quelle bravoure la malheureuse armée de l'Est accomplit sa terrible retraite et avec quelle générosité la Suisse l'accueillit.

M. de Freycinet termine les chapitres de la guerre de 1870 par des considérations qui serviront de conclusion à cette étude. Il a voulu savoir et dire les réels motifs de nos désastres. Il ne s'est pas contenté d'énumérer les incidens fortuits, les fautes certaines, les coups aveugles de la fortune. Il a voulu aller plus au fond. Il a compris qu'une telle succession de malheurs se rattachait à des causes plus graves encore. En dehors de l'infériorité numérique, du désordre des préparatifs, de l'insuffisance du haut commandement, il a trouvé ces causes dans l'instruction incomplète des troupes, dans l'inexpérience des recrues opposées aux réservistes exercés de l'Allemagne, enfin dans l'indiscipline des soldats. « Le second mal dont a souffert la Défense nationale, et dont elle souffrirait encore, dit-il, est celui de l'indiscipline. L'homme qui n'a pas été rompu à la discipline, en temps de paix, s'y prête difficilement en temps de guerre. Les obligations parfois formalistes qui accompagnent le métier militaire paraissent puériles au novice. Elles l'affectent désagréablement. Il tend d'instinct à s'y dérober. Or, la discipline exacte, rigoureuse dans les petites comme dans les grandes choses, est indispensable aux armées. Sans elle, les meilleures périssent. Il importe que la conviction en soit établie au cœur des hommes. Il ne suffit pas qu'ils obéissent passivement. Il faut qu'ils soient pénétrés de la nécessité, de l'utilité de cette obéissance. La discipline n'est pas seulement le nerf des armées; elle est aussi le ciment des sociétés civilisées. Si le mépris de l'autorité, la révolte hantent l'esprit des jeunes recrues, c'en est fait tout à la fois et de la défense nationale et de la sécurité intérieure. Sans doute, personne ne soutient ouvertement la thèse contraire et n'oserait prétendre que la discipline n'est pas nécessaire aux armées. Mais, chez quelques esprits, le principe est entouré de telles restrictions ou comporte des interprétations si subtiles qu'il équivaut presque à la négation même de l'autorité. Réagissons donc contre ces tendances éminemment dangereuses et proclamons que la discipline militaire doit être humaine et juste, mais sans défaillance. »

Ces hautes considérations sont d'une justesse incontestable.

Si nos revers avaient pu faire naître et ancrer cette nécessité de la discipline en nos esprits, nous bénirions nos revers! Un peuple qui ne tirerait pas de son infortune les leçons qu'elle comporte et s'obstinerait dans ses fautes et dans ses erreurs, serait un peuple indigne de toute estime, un peuple perdu.

Ce n'est pas tant la défectuosité de l'armement, l'infériorité numérique des troupes, le désordre des préparatifs qui rendent les catastrophes inévitables, c'est surtout l'absence des vertus morales qui forment l'ossature et l'âme d'une nation : la discipline, le respect, l'union, la foi en un idéal et en une religion, l'amour de la patrie, le consentement au sacrifice de soi-même. « Sommes-nous donc des lâches? criait Fichte à ses concitoyens en 1807. Ne voulons-nous vivre que pour nous-mêmes? Ne sommes-nous pas la semence d'où sortiront un jour de nombreux descendans? N'avons-nous pas la meilleure raison de vivre: nos enfans et la préparation pour eux de jours meilleurs? » Appliquons à nous-mêmes ce viril appel du philosophe allemand et que nos ennemis eux-mêmes nous servent de salutaire exemple!... Oui, c'est à nos enfans, c'est-à-dire à la France d'aujourd'hui et de demain qu'il nous faut penser toujours. Cette pensée constante fera la force indestructible de notre pays ainsi que notre honneur et notre consolation suprêmes.

HENRI WELSCHINGER.

POÉSIES

« Si belle qu'ait été la Comédie en tout le reste... »

PASCAL.

LES MORTS

Seigneur, j'ai vu la face inerte de vos morts,
J'ai vu leur blanc visage et leurs mains engourdies ;
J'ai cherché, le front bas devant ces calmes corps,
Ce qui reste autour d'eux d'une âme ivre et hardie.

Leur triste bouche, hélas ! hors du bien et du mal
A conquis la suprême et vaine sauvegarde ;
Comme un remous secret, hésitant, inégal,
Un flottant inconnu sous leurs traits se hasarde.

Rien en leurs membres las n'a gardé la tiédeur
De la haute aventure, humaine, ample et vivace ;
Ils sont emplis d'oubli, d'abîme, de lourdeur ;
On sent s'éloigner d'eux l'atmosphère et l'espace.

Barques à la dérive, ils ont quitté nos ports ;
Ainsi qu'une momie au fil d'un flot funèbre,
Ils vont, fardeau traîné vers d'étranges ténèbres
Par la complicité du temps rapide et fort.

Nos déférens regards humblement les contemplent :
Soldats anéantis, victimes sans splendeur !
— J'écoute s'écrouler les colonnes du temple
Que mon orgueil avait élevé sur mon cœur.

Hélas, nul Dieu, nul Dieu ne parle par leur ombre ;
Aucun tragique jet de flamme et de fierté
N'émane de ces corps, qui, détachés des nombres,
Sont tombés dans le gouffre où rien n'est plus compté...

Ainsi je m'en irai, cendre parmi les cendres ;
Mon regard qui marquait son sceau sur le soleil,
Mes pas qui, s'élevant, voyaient les monts descendre,
Subiront ce destin singulier et pareil.

Je serai ce néant sans volonté, sans geste,
Ce dormeur incliné qui, si on l'insultait,
Garderait le silence absorbé qui lui reste,
N'opposerait qu'un front qui consent et se tait.

— Ah ! quand j'étais si jeune et que j'aimais les heures
Par besoin d'épuiser mon courage infini,
Je songeais en tremblant à la sombre demeure
Qu'on creuse dans le sol granuleux et bruni ;

Mais rien n'irritera l'épave solitaire ;
La peur est aux vivans, mais les morts sont exclus.
Quoi, rien n'est donc pour eux ? Quoi ! pas même la terre
Ne se fera connaître à leurs sens révolus ?

Rien ! voilà donc ton sort, âme altière et régnante ;
Voilà ton sort, cœur ivre et brûlant de désir ;
Regard ! voilà ton sort. Douleur retentissante,
Voilà votre tonnerre et votre long loisir !

Rien ! oui, j'ai bien compris, mon esprit s'agenouille ;
Je jette mon amour sur cette humanité
Qui, toujours encerclée et prise par la rouille,
Transmet l'ardent flambeau de son inanité.

Ainsi, je sais, je sais ! Accordez-moi la grâce
De souffrir à l'écart, de laisser à mon cœur
Le temps de regarder les univers en face
Et de ne pas faiblir de honte et de stupeur :

— Ainsi je n'étais rien, et mon esprit qui songe
Avait bien parcouru les espaces, les temps;
Comme l'aigle qui monte et le dauphin qui plonge
Je revenais portant les rians élémens!

La fierté, la pitié, les pardons, le courage
En possédant mon cœur se l'étaient partagé;
Sans répit, sans repos, je luttais dans l'orage
Comme un vaisseau qu'un flot fougueux rend plus léger.

C'est bien, j'accepte cet écroulement du rêve,
Ce suprême répons à mon esprit dressé
Comme une tour puissante et guerrière où se lèvent
L'Attente impétueuse et l'Esprit offensé!

Mais avant d'accepter, sans plus jamais me plaindre,
Ce lot où vont périr l'espérance et la foi,
Hélas! avant d'aller m'apaiser et m'éteindre,
Amour, je vous bénis une dernière fois :

Je vous bénis, Amour, archange pathétique,
Sublime combattant contre l'ombre et la mort,
Lucide conducteur d'un monde énigmatique,
Exigeant conseiller que consulte le sort.

Par vos terribles soins, comme de grandes fresques
L'Histoire des humains suspend au long des jours
Des figures en feu, pourpres et romanesques,
Dont la flamme et le sang ont tracé les contours.

— Seigneur, l'âme est l'élan, la dépense infinie,
Seigneur, tout ce qui est, est amour ou n'est rien.
Au centre d'une ardente et plaintive agonie
J'ai possédé les jours futurs, les temps anciens;

Vienne à présent la mort et son atroce calme,
Mer où les vaisseaux n'ont ni voiles ni hauban,
Contrée où nul zéphyr ne fait bouger les palmes,
Arène où nul couteau ne trouve un cœur sanglant!

Vienne la mort, mon âme a dépassé les bornes,
Mon esprit comme un astre aux cieux s'est projeté,
J'ignorerai l'abîme humiliant et morne,
Mon cœur dans la douleur eut son éternité!

L'EXIL

Je n'ai vu qu'un instant les pays beaux et clairs,
Sorrente, qui descend, fasciné par la mer,
Tarente, délaissé, qui fixe d'un œil vague
Le silence entassé entre l'air et les vagues;
Salerne, au cœur d'ébène, au front blanc et salé,
Où la chaleur palpite ainsi qu'un peuple ailé;
Amalfi, où j'ai vu de pourpres funérailles
Qu'accompagnaient des jeux, des danses et des chants,
Surprises tout à coup, sous le soleil couchant,
Par les parfums, croisés ainsi que des broussailles...
Foggia, ravagé de soleil, étonné
De luire en moisissant comme un lys piétiné;
Pompéi, pavoisé de murs peints qui s'écaillent;
Paestum qu'on sent toujours visité par les dieux,
Où le souffle marin tord l'églantier fragile,
Où, le soir, on entend dans l'herbage fiévreux
Ce long hennissement qui montrait à Virgile,
Ébloui par son rêve immense et ténébreux,
Apollon consolant les noirs chevaux d'Achille...

— Ces rivages de marbre embrassés par les flots,
Où les mânes des Grecs ensevelis m'attirent,
Je ne les ai connus que comme un matelot
Voit glisser l'étendue au bord de son navire;
Ce n'était pas mon sort, ce n'était pas mon lot
D'habiter ces doux lieux où la sirène expire
Dans un sursaut d'azur, d'écume et de sanglot!
Loin des trop mols climats où les étés s'enlizent,
C'est vous mon seul destin, vous ma nécessité,
Rivage de la Seine, âpre et sombre cité,
Paris, ville de pierre et d'ombre, aride et grise,
Où toujours le nuage est poussé par la brise,

Où les feuillages sont tourmentés par le vent,
Mais où, parfois, l'été, du côté du levant,
On voit poindre un azur si délicat, si tendre,
Que, par la nostalgie, il nous aide à comprendre
La clarté des jardins où Platon devisait,
La cour blanche où Roxane attendait Bajazet,
La gravité brûlante et roide des Vestales
Qu'écrasait le fardeau des nuits monumentales;
La mer syracusaine où soudain se répand
— Soupir lugubre et vain que la nature exhale, —
Le cri du nautonier qui vit expirer Pan...
— Oui c'est vous mon destin, Paris, cité des âmes,
Forge mystérieuse où les yeux sont la flamme,
Où les cœurs font un sombre et vaste rougeoîment,
Où l'esprit, le labeur, l'amour, l'emportement,
Élèvent vers les cieux, qu'ils ont choisis pour cible,
Une Babel immense, éparse, intelligible,
Cependant que le sol, où tout entre à son tour,
En mêlant tous ses morts fait un immense amour!

EN SICILE

J'ai connu la beauté plénière,
Le pacifique et noble éclat
De la vaste et pure lumière,
A Palerme, au jardin Tasca.

Je me souviens du matin calme
Où j'entrais, fendant la chaleur,
Dans ce paradis sous les palmes
Où l'ombre est faite par des fleurs.

L'heure ne marquait pas sa course
Sur le lisse cadran des cieux,
Où le lourd soleil spacieux
Fait bouillonner ses blanches sources.

J'avançais dans ces beaux jardins
Dont l'opulence nonchalante
Semble descendre avec dédain
Sur les passantes indolentes.

L'ardeur des arbres à parfums
Flamboyait, dense et clandestine;
Je cherchais parmi les collines
Naxos, au nom doux et défunt.

Comme des ruches dans les plaines,
Des entassemens de citrons
Sous leurs arbres sombres et ronds
Formaient des tours de porcelaine.

Les parfums suaves, amers,
De ces citronniers aux fleurs blanches
Flottaient sur les vivaces branches
Comme la fraîcheur sur la mer.

Creusant la terre purpurine,
D'alertes ruisseaux ombragés
Semblaient les pieds aux bonds légers
De jeunes filles sarrasines!

Je me taisais, j'étais sans vœux,
Sans mémoire et sans espérance;
Je languissais dans l'abondance.
— O pays secrets et fameux,

J'ai vu vos grâces accomplies,
Vos blancs torrens, vos temples roux,
Vos flots glissant vers l'Ionie,
Mais mon but n'était pas en vous;

Vos nuits flambantes et précises,
Vos maisons qu'un pliant rideau
Livre au chaud caprice des brises;
Les pas sonores des chevreaux
Sur les pavés près des églises;

Vos monumens tumultueux,
Beaux comme des tiares de pierre,
Les hauts cyprès des cimetières,
Et le soir, la calme lumière
Sur les tombeaux voluptueux,

Les quais crayeux où les boutiques,
Regorgeant de fruits noirs et secs,
Affichent la noblesse antique
Du splendide alphabet des Grecs;

L'étincelante ardeur du sol,
Où passent, riches caravanes,
Des mules vêtues en sultanes
Trottant sous de blancs parasols,

Toutes ces beautés étrangères
Que le cœur obtient sans effort,
N'ont que des promesses de mort
Pour une âme intrépide et fière,

Et j'ai su par ces chauds loisirs,
Par ce goût des saveurs réelles,
Qu'on était, parmi vos plaisirs,
Plus loin des choses éternelles
Qu'on ne l'était par le désir!...

EN ÉCOUTANT SCHUMANN

Quand l'automne attristé, qui suspend dans les airs
Des cris d'oiseaux transis et des parfums amers
Et penche un blanc visage aux branches décharnées,
Reviendra, mon amour, dans la prochaine année,
Quels seront tes souhaits, quels seront mes espoirs?
Rêverons-nous encor tous deux comme ce soir
Dans la calme maison qu'assaille la rafale,
Où l'humble cheminée, en rougeoyant, exhale

Une humide senteur de fumée et de bois?
Entendrons-nous, mes mains se reposant sur toi,
Ces grands chants de Schumann, exaltés, héroïques,
Où le désir est fier comme un sublime exploit,
Où passe tout à coup la chasse romantique
Précipitant ses bonds, ses rires, ses secrets
Dans le gouffre accueillant des puissantes forêts?
— O Schumann, ciel d'octobre où volent des cigognes!
Beffroi dont les appels ont des sanglots d'airain :
Jeunes gens enivrés, dans les nuits de Cologne,
Qui contemplez la lune éparse sur le Rhin!
Carnaval en hiver, quand la froide bourrasque
Jette au détour des ponts les bouquets et les masques,
— Minuit sonne à la sombre horloge d'un couvent, —
Un falot qui brillait est éteint par le vent...
— Et puis douleur profonde, inépuisable, avide,
Qui monte tout à coup comme une pyramide,
Comme un reproche ardent que ne peut arrêter
La trompeuse, chétive, amère volupté!
— O musique, par qui les cœurs, les corps gémissent,
Musique! intuition du plaisir, des supplices,
Ange qui contenez dans vos chants oppressés
La somme des regards de tous les angoissés,
Vous êtes le vaisseau dansant dans la tempête!
Avec la voix des morts, des héros, des prophètes,
Dans les plus mornes jours vous faites pressentir
Qu'il existe un bonheur qui ressemble au désir!
— Pourtant je vois, là-bas, dans l'ombre dépouillée
Du jardin où le vent d'automne vient gémir,
Les trahisons, les pleurs, les âmes tenaillées,
La vieillesse, la mort, la terre entre-bâillée...

CONTEMPLATION

La Musique et la Nuit sont deux sombres déesses
Dont la ruse surprend les secrets des humains,
Confidentes, ou bien sorcières ou traîtresses,
Elles puisent le sang des cœurs entre leurs mains.

Je regarde ce soir les cieux hauts et paisibles
Où deux étoiles ont un frénétique éclat,
L'une semble plus fière et l'autre plus sensible,
Tristes lèvres d'argent qu'un Dieu jaloux scella !

Et tandis que les doux violons des terrasses
Blottissent dans la nuit leur sanglot musical,
Je sens se préparer dans le profond espace
Un véhément complot pour le bien et le mal :

Complot pour que tout cœur rejette son cilice,
Pour qu'il ose affronter le dangereux bonheur,
Car le torrent des sons et la nuit protectrice
Incitent à la vie avec une âpre ardeur :

Hélas ! tout est amour ou cendres ; la nature
Par l'éternel retour et le long devenir
Ne peut qu'éterniser la puissante torture
Qui meut dans l'infini la mort et le désir.

Et l'âme, fourvoyée entre les grands instincts,
Répand sur leur fureur son anxiété rêveuse,
Et, toujours innocente épouse du Destin,
Accompagne en pleurant la bataille amoureuse.

— Hélas ! âme héroïque, oubliez-vous encor
Que les parfums, les ciels, le verbe, les musiques
Sont ligués contre vous, et que les faibles corps
Sont la barque où périt votre grandeur tragique ?

— Montez, âme orgueilleuse, élevez-vous toujours,
Allez, allez rêver sur les hauts promontoires
Où, triste comme vous, la muse de l'Histoire
Contemple, — par delà les siècles et les jours,
A travers les combats, les flots, les incendies,
Au-dessus des palais, des dômes et des tours
Où la Religion médite et psalmodie, —
La victoire sans fin du redoutable amour !...

COMTESSE DE NOAILLES.

L'ANARCHIE SCOLAIRE

Le mot d'anarchie qu'on vient de lire en tête de cette étude est-il excessif? Ce mot désigne habituellement un état de choses où il n'y a pour personne ni direction, ni sécurité, où chacun est censé pouvoir faire tout ce qu'il veut et où nul ne voit quel fruit il est assuré de retirer de ses tentatives : donc tout le monde marche à l'aventure et se décourage ; chacun se défie de son voisin : il n'y a que les amateurs de choses louches qui aient lieu d'éprouver quelque satisfaction.

Notre état scolaire offre-t-il l'exemple d'un pareil désordre? Beaucoup le pensent, et ce jugement ne date pas d'hier. Consultons l'enquête de 1899, non pour abriter paresseusement nos opinions derrière celles d'autrui, mais pour reconstituer une suite historique et pour comparer à ce qui était demandé ce qui a été fait. Voici comment parlait M. Lavisse : « Nous sommes affligés dans l'Université d'un faux parlementarisme : ni autorité d'une part, ni liberté d'autre part ; c'est un régime tout à fait singulier, bâtard, et qui suffirait à lui seul pour créer le malaise dont nous souffrons. » Sans même avoir eu le temps de lire dans la sténographie la déposition de son collègue, M. Alfred Croiset se plaignait, lui aussi, qu'il n'y eût plus dans les lycées et les collèges ni autorité, ni direction ; et il ajoutait : « Il me semble aussi, chose qui paraît contradictoire et qui ne l'est pas du tout, qu'il y a un manque de liberté, d'initiative. Cela m'a été dit de tous les côtés. » Impossible d'avoir un avis plus net, émané de plus hautes autorités.

Quelques lecteurs bien au courant des antécédens m'arrêteront peut-être ici : « Il ne s'agissait là sans doute, observeront-

ils, que du régime du personnel enseignant, des rapports entre proviseurs et professeurs... » Admettons-le ; voudrait-on nous persuader qu'une telle anarchie pût être délimitée, qu'elle ne fût pas l'effet, le prolongement des hésitations d'un pouvoir changeant, indécis, ou agissant presque toujours dans des vues étrangères au bien propre de la chose dont il est amené à s'occuper? Contestera-t-on qu'elle ait dû ensuite être la cause de l'embarras des familles et de l'ahurissement des élèves? En tout cas, il n'y a qu'à regarder ce qui se fait et à écouter ce qui se dit à l'heure présente. Tout le monde se plaint. L'enseignement supérieur accuse l'enseignement secondaire de lui envoyer des élèves insuffisans. « Le mal, si mal il y a, est au lycée, — écrivait tout récemment le plus optimiste de tous ceux qui ont élevé la voix dans les controverses de l'année, — nous souffrons de la faiblesse d'étudians mal préparés auxquels nous sommes obligés d'enseigner les premiers élémens ou, chose pire encore, de faire désapprendre ce qu'ils ont appris au lycée (1). » L'enseignement secondaire, à son tour, accuse l'enseignement supérieur de créer le mal en s'ouvrant indistinctement à tout venant, en faisant de l'ancienne École normale (*normale*, songez à l'étymologie et au vrai sens de l'expression) une simple hôtellerie, assez mal tenue, affirme-t-on, en abaissant le niveau de ses examens et de ses concours, en imposant ainsi aux lycées des maîtres qui ne savent pas ce que c'est qu'un adolescent, en sacrifiant à des nouveautés curieuses et à une sorte de luxe d'érudition soumis lui-même aux caprices de la mode le fonds permanent et intransformable de la vie intellectuelle. Mais l'enseignement primaire, lui aussi, prend part à la lutte : « Vous ne faites pas à nos enfans la place qui leur a été promise et qui leur est due, » dit-il à l'enseignement secondaire. Celui-ci répond : « Nous en recevons déjà beaucoup trop ; car c'est pour nous forcer de nous ouvrir plus largement à vos recrues, séduites par des promesses trompeuses, qu'on a désorganisé toutes nos formations et tous nos cadres. »

Ainsi, de tous les côtés s'engagent des discussions passionnées. Des ligues se forment, indépendantes de toute action, soit de l'État, soit du personnel enseignant. Les pouvoirs publics ont à peu près tout fait, — et ils ne demandent pas mieux que de

(1) *Revue hebdomadaire* des 14 et 21 janvier 1911. Articles de M. F. Brunot, professeur à la Sorbonne et maire du XIVe arrondissement.

faire le reste, — pour supprimer toute liberté d'enseignement. Les coups portés par eux à leurs concurrens, qu'ils appellent si souvent leurs ennemis, ne leur ont en rien profité. La discorde et la panique ont gagné leurs propres troupes, qui tirent les unes sur les autres.

*
* *

Le problème à resoudre était-il donc si difficile? Difficile, oui, assurément, comme tout ce qui doit servir à former ou à réformer et à conduire des êtres humains; mais enfin, essayons de trouver les données essentielles et de les voir telles qu'elles sont.

Qu'est-ce que les générations avancées déjà dans la carrière doivent et devront de plus en plus aux générations appelées par elles à la vie? Avant tout, les moyens de subsister par l'exercice bien compris d'une profession suffisamment lucrative. Les démocraties antiques ont essayé de se reposer sur leurs esclaves du souci du travail matériel. Inutile de rappeler qu'aujourd'hui, comme, au reste, depuis des siècles, le peuple, — souverain ou non, — doit gagner sa vie lui-même.

Quand l'asile paternel était stable, quand les enfans se savaient inscrits d'avance dans une profession où tout était réglé, l'instruction se réduisait presque toute à l'apprentissage et à la pratique des métiers. Les traditions oralement transmises achevaient de former l'homme, de l'adapter à son milieu, de le diriger dans les luttes collectives. Elles l'aidaient dans les momens de misère, malheureusement trop accrus par les inconvéniens, par les excès surtout de la localisation des efforts, de la localisation des différens genres de production et des différens genres de commerce. Depuis plus de cent ans, toute recherche de travail, tout essai d'amélioration, sont devenus, comme chacun sait, individualistes; c'est à peine si, depuis quelques années, nous entrevoyons un retour à l'esprit d'association et à un régime de travail organisé. Le champ de l'industrie s'est, il est vrai, considérablement étendu; mais en même temps tout s'y divise et s'y subdivise, tout s'y renouvelle indéfiniment. Les difficultés sont donc en quelque façon toujours renaissantes. Quelques esprits enthousiastes de la science ont pu croire, à plusieurs reprises et à l'exemple de Descartes, que les forces de la nature vaincue et domestiquée remplaceraient l'esclavage et

feraient marcher toutes seules « les métiers de nos artisans. » Mais la machine n'a tant facilité certains travaux et satisfait à meilleur compte certains besoins que pour provoquer des besoins nouveaux et pour réclamer par conséquent des efforts nouveaux. Elle-même se modifie tous les jours et il faut qu'on s'ajuste à ses exigences réitérées. Sait-on bien si c'est elle qui est la servante de l'ouvrier, ou si ce n'est pas, au contraire, l'ouvrier qui est, non seulement son « servant, » mais son esclave? De plus, l'intensité de la production qu'elle favorise crée des crises périodiques; et en même temps, la suppression de ces localisations dont nous parlions a rendu les échanges universels : c'est, à beaucoup d'égards, un très grand bienfait, mais qu'il faut payer par les surprises d'une concurrence également universelle.

De tout ceci résulte que l'instruction du peuple doit être avant tout dirigée vers le travail productif. Sans doute, il faut qu'il puisse calculer, de manière à bien comprendre la valeur de ce qu'on lui offre et à aménager prudemment ses ressources : il faut qu'il sache assez de géographie et d'histoire élémentaires pour pouvoir se rendre compte ou se faire utilement rendre compte de certains mouvemens qui l'intéressent dans les grands faits politiques et commerciaux de son époque. Puis, enfin, il est homme : on nous permettra de dire qu'on n'a pas le droit de l'écarter violemment ou perfidement des consolations qui se mettent à sa portée, et auxquelles le cœur des enfans s'ouvre de lui-même. Ce dernier souci mis à part et réservé, si l'on veut, à la liberté des familles, tout l'enseignement que nous venons d'esquisser doit tendre à l'utilité pratique. Il doit avoir en vue de rendre l'exercice de la profession plus sûr, plus facile à perfectionner, plus fructueux par conséquent. Il le faut, parce que c'est là une nécessité qu'on ne brave point sans multiplier les déceptions individuelles et les désordres sociaux.

Mais qui dit utilité pratique dit aussi utilité bien déterminée, et d'une portée sinon immédiate, du moins aussi rapprochée que possible. Il est donc fort à désirer que l'enseignement donné à ceux qui ont besoin de vivre de leur travail soit, en général, préparé, facilité par les connaissances puisées dans le milieu où l'enfant est né et qu'elles le préparent à s'y assurer à son tour une place avantageuse. Qu'on lui apprenne à faire intelligemment ce qu'il aurait fait par imitation ou par routine, nul n'y

contredira. Qu'il puisse changer plus tard, nul n'y contredira davantage; mais s'il ne le fait pas à l'aveugle, ce sera presque toujours en se servant d'une expérience acquise en un métier auquel il aura été préparé de bonne heure et directement, sans quoi il ne pourrait se dire bon à tout qu'en n'étant en réalité bon à rien, si ce n'est à des essais sans suite, sans méthode et sans efficacité.

Ne confondons pas le point de départ qui, à notre avis, s'impose presque toujours, avec le point d'arrivée, qui est libre, ou qui tout au moins peut varier selon les circonstances et selon les efforts des gens. Le point de départ, qui est en même temps un point d'appui, ne peut être que délimité: le parti qu'on en peut tirer dans l'avenir ne l'est pas. Dire que l'enfant doit tout d'abord être fortement imprégné des idées, des sentimens, des ressources de sa famille et de sa classe comme de sa province, ce n'est pas nécessairement lui fermer tout autre horizon; c'est lui faire la provision de lest qui lui est nécessaire pour s'élever plus haut. Les meilleures aristocraties se sont toujours enrichies d'hommes qui leur apportaient, avec la conscience de leurs mérites personnels, les vertus formées et appliquées dans la classe dont ils sortaient. Ces derniers venus renouvelaient périodiquement, par un apport de qualités techniques, la classe dans laquelle, après les étapes nécessaires, ils venaient de pénétrer.

Dans les différentes sections du monde du travail, il en est de même. Le nouveau n'est jamais si nouveau qu'il ne s'appuie sur les expériences et sur les acquisitions de l'ancien. Lorsque la marine s'est transformée par la vapeur et par la cuirasse, elle a si bien trouvé ses meilleurs marins dans le personnel de la voile, qu'elle a voulu assez longtemps entretenir des survivans du vieux système, uniquement pour conserver tout ce qu'avait de bon le service désormais remplacé. Le directeur d'une grande école d'imprimerie exposait de même que la linotypie donnait surtout de bons résultats entre les mains de ces compositeurs qu'on aurait pu croire appelés à une retraite définitive, de même que les omnibus trouvent leurs meilleurs chauffeurs parmi les cochers qui savaient le mieux conduire leurs chevaux.

Il n'y a donc que des avantages pour l'avenir comme pour le présent, à apprendre aux futurs travailleurs un seul métier, celui qui est le plus à leur portée et à faire qu'ils le connaissent

très bien. Tous les hommes de bon sens s'accordent à penser qu'on ne saurait, sans un pédantisme périlleux, distribuer le même enseignement aux populations agricoles et aux populations industrielles, aux populations minières et aux populations commerçantes, aux populations des pays de vignobles et à celles de la Beauce ou de la Brie. Un recteur, qui voyait quelquefois très juste quand la fureur anticléricale ne l'aveuglait pas, demandait, dans la grande enquête, qu'un certain enseignement secondaire visant à l'utilité fût divisé en trois catégories, l'agricole, l'industrielle et la commerciale. A combien plus forte raison devrait-il en être ainsi dans l'enseignement primaire. A la vérité, tout le monde, ou peu s'en faut, le reconnaît en théorie. Mais renoncer à l'uniformité serait renoncer à la centralisation, aux rêves du monopole, à la politique de tracasserie envers tout ce qui représente une liberté. Aussi cet idéal est-il périodiquement célébré... et sacrifié par ceux qui tiennent en mains les destinées de notre enseignement.

Craint-on qu'à cette conception terre à terre s'opposent notre amour obstiné de l'égalité et ce qu'il y a peut-être d'inévitable dans certaines poussées socialistes? Mais d'abord, il n'y a rien de plus funeste à l'égalité rêvée que l'uniformité. La seule égalité possible dans le monde des intérêts positifs et dans les trois quarts et demi de la vie sociale, c'est celle qui provient de la diversité, car c'est cette diversité qui, en multipliant les aptitudes et les compétences distinctes, les soustrait à la brutalité d'une même mesure appliquée à tous. Quand tous affrontent uniformément le même certificat, on ne peut pas nier les inégalités qui séparent les reçus et les refusés, puis les premiers et les derniers de la liste. Qu'on facilite l'acquisition de divers talens professionnels, sans doute on ne supprimera jamais complètement la supériorité des uns et l'infériorité des autres, mais on les atténuera et, ce qui n'est pas à dédaigner, on les dissimulera ; car si l'on peut classer les travailleurs d'une même industrie, comment classer ceux de deux, de trois industries différentes, mais toutes nécessaires et par conséquent honorables? Comment comparer, par exemple, un mineur à un vigneron ou un charpentier à un pêcheur? C'est un des principes les mieux établis de Darwin, que plus les êtres se ressemblent, plus entre eux la concurrence est vive; c'est en se distinguant qu'ils se procurent de quoi soutenir la lutte avec moins

de désavantage et moins de dangers pour les uns comme pour les autres. C'est ainsi que la nature maintient l'équilibre, sinon la paix entre ses espèces. La nôtre a évidemment une ressource de plus dans le concours et l'aide mutuelle, mais elle n'échappe pas pour cela aux fatalités de la concurrence ; si elle travaille à les écarter ou à les désarmer, c'est bien la preuve qu'elle les sent toujours menaçantes. Or, son meilleur moyen, c'est de substituer à la revendication de l'égalité le culte de l'harmonie. Celle-ci mérite d'autant plus la préférence qu'elle est, elle, absolument nécessaire et que l'égalité ne l'est pas. De plus, la recherche de l'égalité pour l'égalité est tout ce qu'il y a de plus fait pour rompre l'harmonie. L'harmonie, là où elle règne, facilite singulièrement la solution du problème de l'égalité : on peut presque dire qu'elle le supprime, pour l'avantage de tous; car par une action d'ordre moral elle rétablit l'équivalent de l'égalité là où la nature avait commencé par imposer l'inégalité.

Quant au socialisme, on ne peut nier que, tout en conservant ses allures déclamatoires et en affectant de préparer une démolition complète de l'ordre social, il n'est pas sans avoir reconnu et sans propager certaines vérités fort pratiques. Il y aurait lieu de l'en féliciter davantage si, avec ses habitudes révolutionnaires, il ne prenait plaisir à tout exagérer. Non seulement les têtes du parti n'ont plus à l'égard du bourgeois ce genre de jalousie qui tendrait à vouloir faire de leurs enfans à eux des bourgeois de demain, mais ils s'en défendent énergiquement. Non contens d'honorer leur classe, ils tiennent à la préserver de toute compromission et ils veulent pour elle un système d'éducation strictement adapté à sa mentalité, à ses besoins, à ses moyens de développement autonome. A leur tour, ils se défient des écoles de l'État centralisé où, disent-ils, on pratique un simulacre d'embourgeoisement avec la vanité de la « petite science et l'anticléricalisme de M. Homais. » Ce sont là des expressions qui se trouvent textuellement dans les brochures de la Bibliothèque socialiste (devenue depuis peu Bibliothèque prolétarienne) et dans les fascicules du *Mouvement socialiste*. Aux syndicats de maîtres d'écoles du gouvernement ils voudraient opposer des écoles des libres syndicats, préparant leurs élèves à la pratique perfectionnée de l'industrie dont le syndicat surveille et défend les intérêts. Songent-ils à l'exemple des États-Unis où le maçon, le plafonneur, le me-

nuisier gagnent 120 francs par semaine, alors que les employés de bureau doivent se contenter, au maximum, de 50 ou 75 francs? Et cet exemple les encourage-t-il à renverser en quelque sorte la vieille hiérarchie? C'est possible : en tout cas, ils font tout ce qu'ils peuvent pour arriver à des résultats analogues. Plus ils se flattent de s'en rapprocher, plus ils jugent inutile de préparer leurs enfans à ces emplois que des superstitions tenaces font encore ambitionner chez nous à un trop grand nombre de médiocrités.

Il y a donc beaucoup à recueillir, en faveur de notre thèse, dans ces visées mêmes où, par un singulier retour de la logique « immanente, » des socialistes intelligens se rencontrent avec le plus conservateur des hommes, avec Frédéric Le Play. L'accord serait encore plus précieux, — sur ce terrain spécial s'entend! — si les chefs du mouvement ouvrier s'appliquaient à maintenir l'enfant, non seulement dans la classe ouvrière en général, mais dans la profession familiale. Dans un milieu héréditaire, la continuité d'un contact essentiellement actif avec la réalité fait que les expériences s'accumulent, se transmettent et se rectifient. Il y a donc tout un ensemble de notions dont la portée peut s'étendre par des comparaisons et des analogies dont le bon sens populaire est loin d'être incapable. Le vrai rôle de l'instituteur devrait être de seconder cet effort en l'empêchant de s'égarer, plutôt que d'y substituer cet esprit qu'on a si bien caractérisé par ces deux mots : le dogmatisme de l'ignorance. Les idées du vrai professionnel doivent accepter bon gré mal gré le contrôle de l'action. Aussi le langage même de ces milieux s'enrichit-il, de génération en génération, non pas de mots d'argot ou de mots de fantaisie, mais de mots empruntés au commerce de la nature vivante, à la résistance ou à la docilité des matériaux à ouvrer, aux imperfections à corriger dans le travail ou aux qualités à y montrer pour l'honneur de la profession. Ce vocabulaire quelque peu réaliste, mais original, et plein de sève, vaut largement, pour la finesse des aperçus et pour la sûreté du jugement, le langage abstrait de l'école uniforme. Vouloir couler tous les enseignemens primaires dans le même moule, confier tous les enfans à des instituteurs assujettis de leur côté aux mêmes programmes et aux mêmes manuels, c'est séparer l'organisation intellectuelle de la jeunesse de la vie héréditaire; c'est affaiblir gravement, c'est

presque anéantir en elle ce trésor où les meilleurs de nos écrivains, les La Fontaine, les George Sand, les François Coppée ont été si bien inspirés et si heureux d'aller puiser. La vraie langue, la bonne langue, — qui ne le sait? — se fait par la collaboration du peuple qui invente et des académiciens qui adoptent, expliquent, rectifient. Elle est surtout gâtée par les demi-savans et les demi-lettrés.

*
* *

Voilà donc une première nécessité : mettre à la portée de tous ceux qui ont besoin de gagner leur vie par le travail manuel un enseignement pratique, adapté aux ressources comme aux exigences du milieu familial et régional.

Voici maintenant la seconde : à cette foule souvent très en peine de trouver au jour le jour la satisfaction de besoins urgens, assurer une élite qui renouvelle les conditions d'existence de l'ensemble entier de la société. Celui-là même qui ne voudrait s'inquiéter que des intérêts de la vie positive devra reconnaître qu'on ne peut point se passer d'une élite. Les ruraux savent tous que s'ils n'introduisaient pas de temps à autre dans leur bétail et dans leur culture des sujets de choix, bêtes et plantes auraient vite fait de dégénérer et de retourner à cet état de sauvageons d'où les avaient tirées des sélections intelligentes. Il en est de même pour toutes les formes de l'industrie humaine.

Mais, dira-t-on, cette élite se forme toute seule. Il est inévitable qu'en toute profession se révèlent des travailleurs mieux doués, plus attentifs... Ceux-là occupent les premiers rangs et entraînent les autres à leur suite! — Ceci est vite dit : la réalité est un peu plus complexe.

Non ! il ne suffit pas qu'un homme s'élève au-dessus de ceux de son groupe pour que cette supériorité, toute relative, fasse de lui le bienfaiteur de ses compagnons de travail; car si cette supériorité est trop facilement acquise, elle est, en somme, étroitement bornée. La plupart du temps, ce premier ouvrier est lui-même trop esclave de son métier pour pouvoir faire beaucoup plus que de mieux s'accommoder et de mieux profiter personnellement des procédés accoutumés. C'est pourquoi on voit tant de populations garder pendant des siècles les moyens d'action les plus primitifs et les coutumes les plus arriérées.

C'est à peine si les Arabes d'Algérie et de Tunisie commencent, — sous l'attrait de nos exemples et beaucoup plus encore sous la pression de ceux de nos compatriotes qui les emploient et qui les paient, — à se servir d'une autre charrue que la charrue de bois. Et celle-ci, n'est-elle pas encore en usage dans la Sicile et dans tout le Sud de l'Italie continentale? Il y a cependant là des gens qui savent se tirer d'affaire mieux que les autres et qui constituent, tant bien que mal, l'élite de leurs concitoyens. Mais, la plupart du temps, ceux qui aspirent à quelque chose de mieux voient leur principale ressource dans l'émigration.

Quand des populations sortent enfin de ces erremens, c'est presque toujours sous l'action d'un homme qui, élevé dans d'autres principes, guidé par d'autres méthodes, vient leur apporter des connaissances puisées à des sources plus hautes. Est-ce que les grands progrès de l'agriculture ne sont pas dus presque tous à la chimie, à la physiologie végétale, à la mécanique, à la zootechnie, comme les progrès de la navigation sont dus à l'astronomie et à la physique, comme les progrès les plus surprenans de la médecine et de la chirurgie ont été dus à un homme qui n'était ni chirurgien, ni médecin, mais qui fut conduit à la découverte des microbes par des recherches où ne semblaient d'abord intéressées que les controverses philosophiques pour ou contre la génération spontanée? Ne confondons pas les élites strictement professionnelles avec ce qu'il est permis d'appeler l'élite sociale. Celle-ci sert incontestablement à élever de plus en plus celles-là; mais elle ne les élève que parce qu'elle a commencé par les dépasser. Et en quoi les dépasse-t-elle? En ceci, qu'elle est composée d'hommes ayant su sortir utilement d'un cercle restreint d'expériences et de vérités pour retrouver la série de celles qui les éclairent. Cette élite-là ne semble attachée à aucun intérêt particulier : elle est à même de les servir tous, précisément parce qu'elle cherche, trouve, explique des idées très générales et qu'elle en fait sortir des conséquences imprévues d'elle-même, soit pour un art, soit pour un autre, soit pour plusieurs à la fois.

Certains ouvriers d'aujourd'hui, à grandes prétentions et à vues courtes, ont été jusqu'à dire : « C'est nous qui faisons les locomotives, c'est donc nous qui devrions en retirer le produit intégral. » Braves gens! C'est vous qui les fabriquez, mais sur des calculs, sur des combinaisons, sur des plans qui ont coûté

bien des travaux d'une autre nature que les vôtres. Sans ces efforts-là, votre machine ne serait plus que de la ferraille. Supposons néanmoins qu'à force d'en avoir forgé, surveillé, ajusté, fait manœuvrer toutes les pièces, vous soyez arrivés à pouvoir les construire à vous seuls. Vous remercierez donc plus ou moins poliment les ingénieurs d'hier, comme les capitalistes et les entrepreneurs, et vous parviendrez à livrer la locomotive d'aujourd'hui. Soit! Mais celle de demain, — qui est inévitable, — qui vous la donnera? Ne savez-vous pas qu'elle devra sortir de quelque grimoire algébrique? Ne savez-vous pas qu'elle résumera des centaines d'ébauches où se seront usés des travailleurs du cerveau? Ne savez-vous pas que des constructeurs, des électriciens, des chimistes... que peut-on savoir encore?... auront dû y collaborer sans peut-être s'en douter? Mais ce n'est pas tout. Pour solliciter et pour encourager ces derniers, il aura fallu que les relations aient été multipliées, non seulement entre les provinces, mais entre les peuples; et ici, c'est la civilisation tout entière qui aura donné, avec ses énergies conquérantes, avec les théories de ses économistes, avec l'éloquence de ses hommes d'État, avec les aspirations généreuses de ses apôtres, avec la séduction de ses littérateurs et de ses artistes qui, par delà la beauté de leurs œuvres, font aimer celles de la nature, leurs modèles! Certes, il arrive à cette élite d'être téméraire, parce qu'elle perd quelquefois le contact avec la réalité pratique : c'est pourquoi il faut toujours lui souhaiter le contrepoids d'élites professionnelles attachées à leur travail quotidien, le connaissant, l'aimant, en étant fières et y trouvant l'indépendance; mais il est évident que les deux sont nécessaires : la société ne peut pas plus se passer de l'une que de l'autre.

Si cela est, il faut bien donner à l'une comme à l'autre des moyens de se former. Or, ces moyens ne peuvent pas être les mêmes. Autant l'attention de la première doit être dirigée vers ce qui est immédiatement à sa portée et la sollicite à une tâche spéciale, autant celle de la seconde doit se placer dans le large courant de cette civilisation, dont elle doit élever de plus en plus le niveau pour en mieux répandre l'action fécondante et rénovatrice. C'est dire qu'il lui faut une discipline plus libéralement ouverte et toutefois dirigée par des méthodes qui l'empêchent de s'égarer. Le premier instrument qu'il faut lui forger et qu'il faut lui apprendre à bien manier, c'est la langue,

— langue littéraire et langue scientifique, — à l'aide de laquelle elle pénétrera tout d'abord dans les idées précisées et classées par les générations mères de la sienne. C'est là que le jeune Français notamment, s'il est convenablement surveillé, exercé, s'assimilera les qualités héréditaires de logique, de clarté, d'élégance qui ont toujours caractérisé les productions de notre génie. D'autres nations ont pu se contenter de l'à peu près, en tirer même d'importans profits en cultivant les contrefaçons, le simili, la fabrication en grand d'objets plus ou moins grossiers et par conséquent peu coûteux. Ils portent les mêmes habitudes dans le monde de l'idée où les contradictions les effrayent si peu qu'ils en font presque l'essence de la vérité. Certains aiment les combinaisons qui les dispensent d'être conséquens avec eux-mêmes et fidèles jusqu'au bout à leurs engagemens comme à leurs idées. D'autres se plaisent dans des obscurités qu'ils donnent comme autant de preuves de profondeur. Pas plus par sa langue que par l'ensemble de ses habitudes, le Français qui étudie et qui raisonne n'est l'ami des hérésies : il ne croit ni ne doute jamais à moitié. Il a toujours de la peine à s'accommoder d'un système, du jour où il croit voir qu'il est obligé de le mal juger. Ce sont toutes ces allures combinées qui ont toujours fait de la France le pays des produits nouveaux et des produits de luxe, en quelque ordre que ce soit. Bien imprudente serait-elle de déserter cette mission et d'en assumer une toute différente, pour laquelle apparemment elle est beaucoup moins bien armée, puisque c'est toujours dans l'autre qu'elle a obtenu ses meilleurs succès. Elle aurait d'autant plus tort au moment présent, que, d'un côté, ni ses ressources en matières premières, en agens de transformation (comme la houille) et en accroissement de population, ne lui permettent la fabrication à bon marché par très grandes quantités, et que, d'autre part, la clientèle riche, à laquelle on peut faire aimer les produits de luxe, augmente partout dans l'univers, en même temps que se perfectionnent les moyens d'aller la trouver.

En tout cela, l'élite de notre nation doit être évidemment soucieuse d'étendre, d'assouplir, de corriger tous ses procédés de fabrication, de transport et de vente, elle ne doit rien négliger de ce qui peut lui assurer une situation économique plus forte. Mais n'est-ce pas le moment de rappeler cette parole du grand évêque d'Angleterre, que les nations ne sont pas, après

tout, uniquement faites pour allonger des kilomètres de cotonnade et qu'un peuple qui veut conserver dans la civilisation générale un poste d'honneur doit avoir à cœur de répandre les aspirations et les sentimens qui font le prix de la vie sociale? Il y gagne de faire aimer la langue servant de véhicule à ces productions supérieures; et il est bien certain que, s'il continue d'y réussir, il en sera payé par un surcroît d'avantages dont ne profitera pas seulement sa fierté nationale. Mais, pour conserver un tel privilège, ne faut-il pas que sa langue soit toujours fidèle à ses meilleures traditions et qu'elle apparaisse clairement comme la continuation des grandes civilisations antiques dont elle est issue? Notre XVIIe siècle a fait pénétrer victorieusement dans ces cadres, sans les altérer, toute la sublimité de l'esprit chrétien; le XVIIIe et le XIXe siècle y ont ajouté le sentiment de la vie populaire et le sentiment de la nature, en sachant toujours arrêter à temps ce qu'il y a souvent de maladif dans les utopies de l'un, dans les rêveries mélancoliques de l'autre. C'est cet héritage qui constitue le fonds sur lequel nous devons travailler.

Rappelons enfin que le Français est individualiste. Il l'est même trop, et il faut désirer le voir tempérer cette tournure d'esprit par une pratique rajeunie de l'association. Mais encore une fois, le meilleur moyen de rivaliser avec les qualités d'autrui n'est pas de sacrifier celles qu'on a. Le génie allemand procède par des groupemens lentement accumulés, par ces actions de masse où les individus valent surtout par la patience et la discipline avec laquelle ils renforcent tous également la grande poussée collective : il lui suffit que celle-ci soit voulue et dirigée par un très petit nombre. Le génie français compte avant tout sur les coups de maître imprévus de tel ou tel des siens, qui, par une inspiration subite, déconcertera l'adversaire. Il ne réussit peut-être pas beaucoup en ce moment à obtenir de pareils effets dans la politique et dans l'aménagement administratif de ses différentes énergies : celles-ci n'en ont pas moins fait leurs preuves dans la fabrication, si rapide, de ces nouveaux engins industriels ou militaires qui feront époque dans l'histoire de l'humanité. Mais ces héros de la guerre ou de la paix ne sont eux-mêmes que « les premiers dans une élite nombreuse » (comme Sainte-Beuve le disait de la plupart de nos grands littérateurs) : or, cette élite, il faut l'avoir formée en démêlant le plus possible les qualités individuelles de ceux qui

sont capables d'y entrer, en s'appliquant à révéler à l'un et à l'autre ce qu'il peut faire, à quelles conditions, avec quelle dose de confiance et avec quelle surveillance sur soi-même il le fera. N'oublions pas cette méthode toute française ; nous aurons bientôt à y revenir en étudiant les moyens de sortir de l'anarchie dont nous souffrons.

En attendant, tenons pour acquis que ce qui importe ici, ce n'est pas le programme, mais la méthode. La distinction est bien connue, elle mérite qu'on y insiste, car elle est de nature à éclairer d'une très vive lumière les difficultés où nous nous débattons. Un vaste programme peut être enseigné aux jeunes gens avec une méthode qui en limite la portée utile jusqu'à la réduire à zéro : un programme très simple peut être enseigné avec une méthode qui en étendra la portée on peut presque dire indéfiniment. Mais la méthode, tout en comportant des règles générales, a toujours quelque chose de personnel et quelque chose de libre. Or, s'attendre à ce que l'administration centralisée d'un personnel répandu dans quatre-vingt-neuf départemens insiste sur la liberté de maîtres ayant amplement fait leurs preuves, ce serait de la naïveté. Qu'il est tentant, d'autre part, de confier à une commission le soin de rédiger des programmes! Si les premiers n'ont pas donné les résultats attendus, on en trouve d'autres, on en trouvera tant qu'on voudra! L'arsenal des connaissances humaines est inépuisable, il n'y a qu'à tendre la main pour la retirer toute pleine. On aura toujours des savans prompts à céder à cette illusion de leur amour-propre, qu'il faut bien se garder de laisser ignorer longtemps à la jeunesse tout ce qu'ils ont découvert. Quand il s'agit cependant des découvertes des autres, ils s'empressent d'avouer que ce qu'il importe le plus de communiquer aux enfans, c'est la curiosité, c'est le goût de la recherche, c'est l'effort suivi, c'est l'attention éveillée, c'est l'art de tirer l'inconnu du connu ; ne craignons pas d'ajouter : c'est l'amour d'une science enseignée par un professeur qui s'intéresse à ses élèves. Nous verrons dans un instant si on a, nous ne disons pas facilité, mais permis cette dernière condition. Ce qui est certain, c'est qu'on ne parle jamais que des changemens de programmes, de la séparation ou de l'unification des programmes, de l'accord ou du désaccord entre les programmes des lycées et le programme des grandes écoles. J'ai retrouvé les traces de cette manie

jusque dans cette déposition d'un instituteur, témoin à décharge d'un de ses anciens élèves, qui était entré dans une bande d'apaches : « Il possédait un peu de toutes les questions du programme ! »

*
* *

S'il y a en ce moment un malaise reconnu de tant de côtés différens, il est difficile de ne pas se poser cette question : a-t-on bien assuré aux travailleurs de la main et à ceux de l'esprit la formation qu'ils réclamaient?

Il importe de le rappeler, les plaintes étaient nombreuses avant la réforme si discutée de 1902 ; mais, pour défendre le présent, a-t-on le droit de se retrancher derrière l'existence d'un mal qu'on avait offert de guérir et qu'on a peut-être aggravé?

En toute hypothèse, notre devoir est ici de retrouver l'enchaînement des symptômes qui peuvent aider à mieux remonter à la cause profonde.

Sans entrer dans le détail de tous les procédés universitaires d'il y a un quart de siècle, questionnons les hommes qui, dans les concours d'agrégation, jugeaient les licenciés de la veille, les bacheliers de l'avant-veille, les maîtres du lendemain. Le principal rapport officiel de 1895 était sévère. Il montrait la connaissance du latin tombée fort au-dessous de celle que possédait un bon bachelier d'avant 1870. — Peut-être les candidats avaient-ils secoué le joug de vieilles superstitions classiques? Ils dédaignaient les périodes cicéroniennes, mais pour s'intéresser ardemment à des littératures dont ils pouvaient partager les émotions? Alors ils avaient dû charmer leurs juges par leurs fantaisies et par leurs hardiesses heureuses? — Eh bien ! non, tel n'est pas l'avis du président. Il avoue que quelques rares candidats savent seuls expliquer leurs idées et visent (il ne dit pas parviennent) à la netteté et à l'élégance, mais que les diversités tendent à se fondre dans une médiocrité générale. Bien peu après (1898), le même président rend hommage au travail dépensé dans la préparation technique... de toutes les parties du programme. Mais cet effort a été si lourd qu'il n'a laissé aucun temps pour la composition. Aussi lisons-nous : « Ce qui manque, c'est l'habitude de raisonner et d'aller au fond des choses, c'est la faculté de s'approprier les idées par la netteté de l'expression ; les analyses sont insuffisantes, les appré-

ciations superficielles et non justifiées ou même quelquefois nulles... : ils ne prouvent pas qu'ils comprennent ce qu'ils sentent, et l'accent personnel est absent. Si ces années de travail que demande l'obtention du titre d'agrégé paraissaien n'aboutir qu'à un énervement de l'esprit, on voit quel argument serait fourni aux ennemis de l'enseignement classique. »

Laissons les jugemens systématiques et passionnés des ennemis. Consultons plutôt ceux des amis indépendans, ils n'étaient pas sans demander à l'Université un certain nombre de *mea culpa*.

Le vers latin était un exercice dont il était facile de plaisanter. En me rappelant mes souvenirs d'écolier, je suis convaincu qu'il récréait assez utilement les bons élèves et même les élèves passables, qu'il plaisait à leur amour juvénile des combinaisons, des tours d'adresse, des jeux de patience; en même temps, il leur apprenait à exprimer le plus possible en peu de mots, à peser la valeur des locutions pour trouver le vrai synonyme et la qualification la mieux appropriée. Qu'ils y allassent trop souvent de leurs faux poids, rien de plus certain; mais n'oublions pas que tout devoir est fait pour être corrigé; la correction d'un bon professeur faisant sentir avec goût la vanité des à peu près aurait suffi, à elle seule, à justifier le travail qui lui servait d'occasion. Je me rappelle très bien certains condisciples qui n'avaient commencé à aimer le latin et à le pratiquer que du jour où le vers latin les avait distraits de l'esclavage des thèmes et leur avait appris à mieux goûter l'art des poètes. En retour, je crois qu'à l'âge où tout élève s'intéresse aux choses mêmes et se préoccupe, avec un sérieux dont il ne faut pas rire, de juger tous ceux qui lui parlent et tout ce dont on lui parle, ce petit jeu perdait pour lui ses attraits: j'oserai dire que c'était plutôt un bon signe. Mais, en tout cas, remplacer le vers latin par une étude minutieuse de la métrique a été l'un des symptômes les plus déconcertans de la désorganisation des vraies études classiques par l'invasion d'une érudition dont le moins qu'on puisse dire est que là elle était absolument prématurée et déplacée. « Je tiens entre les mains, disait Georges Picot à la Commission d'enquête, un livre classique dans lequel dix-sept sortes de vers sont scandés, où l'attention de l'élève est appelée avec détails sur les mètres les plus rares, où l'hexamètre de Virgile tient quelques lignes à peine, tandis

que l'auteur s'étend sur les diverses formes des cataleptiques, les dimètres, les trimètres, les octonaires pour passer aux anapestiques, aux phérécratiens, aux asclépiades... » J'abrège ; mais les introducteurs de ces chinoiseries, eux, n'abrégaient pas. Il n'est pas surprenant que les élèves ne se destinant pas, dès le collège, à l'Académie des Inscriptions ou à une chaire du Collège de France se soient demandé ce qu'ils allaient faire dans cette galère. Si on voulait encombrer celle-ci de « science, » ne valait-il pas mieux y évoquer des faits plus accessibles? ou bien, — mais ceci était plus dangereux, — y faire discuter des théories initiant les jeunes esprits à des problèmes plus émouvans? Les classes d'histoire et de philosophie ont alors empiété sur l'enseignement supérieur, et trop de jeunes maîtres ont servi à leurs élèves ce qu'ils auraient dû réserver pour leurs thèses de doctorat et pour leurs futures leçons de facultés. On ne voit pas qu'il soit sorti de là de quoi nous orienter plus sûrement dans le domaine de la croyance ou dans celui de l'action politique. Ce qui est plus visible, c'est qu'il est difficile, aux examens du baccalauréat, de trouver un candidat qui puisse expliquer dix vers de Racine ou dix lignes de Bossuet sans faire trois ou quatre contresens. Aucune acquisition solide, aucune formation durable n'ont dédommagé de l'affaiblissement des traditions qui avaient fait les générations précédentes.

A l'autre pôle, on voyait bien les instituteurs des villes et des gros villages monter dans la hiérarchie sociale, mais y monter par la politique. Les élèves y ont-ils gagné? On n'a organisé pour eux ni apprentissage ni préapprentissage. Quant à ces connaissances générales qui devaient émanciper l'électeur et consolider le citoyen en lui donnant la conscience de ses devoirs, on peut mesurer le chemin qu'elles ont fait. Des coups de sonde jetés de plus d'un côté ont révélé la misère de cette instruction affaiblie encore par une diminution surprenante de la régularité scolaire.

A-t-on fait du moins quelque chose de bon pour les couches intermédiaires où doivent se recruter, dit-on, les commerçans, les industriels, les hommes d'action, les hommes nouveaux indépendans de la culture latine, mais prêts à entrer victorieusement dans ces luttes où ce n'est plus Rome et encore moins les Grecs, mais l'Anglo-Saxon et le Germain qui sont les maîtres? Pour cette clientèle on avait créé l'enseignement moderne

mais plus on donnait à celui-ci d'ambitions en lui disant que l'avenir était à lui, plus on lésinait sur les ressources qu'on mettait à sa disposition. En 1896, un journal universitaire écrivait, sans que nul pût le démentir : « On compte dans une classe moderne (de Paris!) jusqu'à douze professeurs, mis à contribution pour moins de trente élèves de douze à treize ans. » — « C'était un grand luxe! » direz-vous. Bien mal compris en tout cas; car ces douze professeurs étaient des maîtres de l'enseignement classique déjà fort chargés et auxquels on demandait de venir tirer chacun à leur tour une voiture à laquelle on n'avait donné aucun attelage approprié. C'est pourquoi l'écrivain compétent pouvait ajouter : « Chaque classe devient ainsi un réceptacle de bouts de services complémentaires pris sur les professeurs n'ayant pas chez eux leur maximum. » En ce qui touche au progrès si désiré des langues vivantes, bornons-nous à rappeler ce court dialogue entendu publiquement en un Congrès dont les comptes rendus furent imprimés. Un membre venait de dire que divers enfans avaient été envoyés par leurs familles en Angleterre ou en Allemagne pendant le temps des vacances, qu'ils en étaient revenus avec une certaine habitude du langage usuel du pays : mais dans le cours de l'année, malgré les classes du lycée, ils avaient perdu le peu qu'ils avaient rapporté de leur séjour. — « C'est la pure vérité, interrompit le président de la Chambre de commerce de Lyon, c'est exactement ce qui est arrivé à mes fils. »

Bref, l'enseignement moderne n'avait encore servi qu'à désorganiser l'enseignement classique quand les pouvoirs publics ouvrirent la grande enquête de 1899.

*
* *

Les dépositions, notes et mémoires de cette enquête remplissent cinq gros volumes in-4°. Membres des trois ordres d'enseignement, professeurs, proviseurs, recteurs, maîtres répétiteurs, hommes de lettres, hommes de science, économistes, membres des Chambres de commerce, en un mot tout ce qui pouvait avoir une opinion raisonnée, comparut ou écrivit, le tout sous la présidence active et avisée de M. A. Ribot. A part de rares exceptions qu'on ne peut pas évaluer à plus de 6 ou 7 sur 100, toutes ces réponses, par des chemins plus ou moins différens, convergèrent vers les opinions suivantes :

1° L'enseignement classique doit rester plus que jamais l'enseignement d'une élite. Il a grand besoin d'être fortifié, dans sa partie scientifique comme dans sa partie littéraire. Il n'y a d'ailleurs nulle incompatibilité entre ces deux branches, pourvu qu'elles se développent dans l'ordre voulu et que l'inévitable bifurcation ne s'opère pas trop tôt, car il est d'observation constante que les meilleurs élèves de sciences, les mieux classés dans les grandes écoles sont ceux qui ont fait d'abord de bonnes études littéraires.

2° Il faut pour la partie la plus considérable de la nation un enseignement préparant plus vite à la vie active, assez abrégé pour mettre plus tôt le jeune homme en contact avec la profession qu'il doit exercer et à laquelle il doit être suffisamment rompu avant son départ pour le régiment.

3° L'enseignement moderne, tel qu'on l'a organisé, ne rend aucun de ces deux services : et il gêne beaucoup ceux qui pourraient rendre soit l'un, soit l'autre. Il les gêne d'autant plus que, pour des raisons plus politiques que pédagogiques, on a mêlé tous les enseignemens à la fois dans les mêmes établissemens. Mieux eût valu ou se contenter d'un enseignement primaire supérieur, légèrement amélioré, ou, — ce qui revenait à peu près au même, — garder l'ancien enseignement spécial de M. Duruy, en prenant son parti de la réduction du nombre des années d'études que, malgré les programmes toujours trop chargés, la volonté des familles avait, en fait, imposée presque partout.

Un professeur de province, dont l'enquête a tenu à citer l'opinion, pouvait en effet écrire : « Dans l'enseignement classique, on commence avec 100 élèves en sixième, on finit avec 90 en rhétorique; dans l'enseignement moderne, on commence avec 100, on finit avec 8. » Ce fait prouve combien est vaine ou plutôt fâcheuse la prétention d'imposer d'un bout de la France à l'autre des programmes uniformes, surtout quand il s'agit d'études à tendances utilitaires. Si aux élèves qui ne veulent rester et qui ne restent en effet que cinq ou six ans, on impose des programmes qui en exigent sept ou huit, tout devient désordonné et incomplet, car tout est décapité. On pourra sans doute trouver dans la minorité fidèle quelques bons échantillons qu'on produira, qu'on mettra même en valeur. Mais qu'adviendra-t-il des autres?

« Ainsi, disait, à l'un des plus éminens de nos inspecteurs généraux, le président de la Commission, vous n'approuvez pas la transformation, qui s'est faite peu à peu et qui s'est achevée en 1891, de l'enseigne ment spécial en enseignement moderne? » — « Absolument pas, répondait M. Lachelier, c'est une œuvre fausse et stérile. » Celui qui portait ce jugement passait alors la moitié de son temps à inspecter les études universitaires avec une conscience justement vantée. Les hommes compétens qui ont tenu un pareil langage, en province comme à Paris, ne se comptent pour ainsi dire pas. Sont-ils suspects d'avoir conservé une tendresse mêlée d'amour-propre aux études qui avaient fait les succès de leur jeunesse? Négligeons donc, — si osé que ce soit — les jugemens d'hommes tels que MM. Brunetière, Doumic, Georges Perrot. Allons jusqu'à renoncer à invoquer ceux d'économistes tels que M. Paul Leroy-Beaulieu et Levasseur, déclarant que l'enseignement moderne a été une contrefaçon sans valeur et que la coexistence de cet enseignement et de l'enseignement classique dans les mêmes établissemens a considérablement affaibli le premier sans profiter en rien au second. Les bureaux d'administration des lycées et collèges et des associations amicales sont remplis d'hommes qui se sont disséminés dans les professions les plus variées. Or, le rapport d'ensemble où un fonctionnaire résume ces réponses fait entendre le même langage : « Au sujet de l'enseignement classique, les divergences d'opinion sont extrêmement rares; la majorité incline à ce qu'il soit renforcé. L'enseignement moderne, au contraire, est extrêmement maltraité. Copie maladroite, pastiche ridicule, contrefaçon dangereuse... sont les expressions ordinaires avec lesquelles on le qualifie. Il n'est peut-être pas un seul bureau d'administration qui n'ait demandé, sinon sa suppression, du moins sa transformation radicale. » Les recteurs des académies de Bordeaux, de Caen, de Chambéry, de Clermont, de Montpellier, de Dijon, — pour ne citer que ceux-là — sont exactement du même avis.

Viennent maintenant les Chambres de commerce. Elles estiment en général que l'enseignement moderne n'a servi qu'à augmenter le nombre des fonctionnaires. « *Quel que soit le nom qu'on lui donne*, ce n'est que l'imitation peu heureuse de l'enseignement primaire supérieur. Ce dernier nous plaît par la netteté de sa méthode, de même que par l'évidence de son but,

on sait où il va. » Ce témoignage de la Chambre d'Abbeville peut servir de résumé aux observations de celles de Lille, de Roubaix, d'Armentières, d'Arras, de Limoges, et enfin à celles du Havre et de Lyon. Ajoutons que toutes ont soin de recommander qu'on ne touche pas à la liberté d'enseignement.

Si enfin cet ensemble si précis et si concordant ne suffisait pas, on pourrait le couronner par les opinions de quatre anciens ministres de l'Instruction publique appartenant à des partis politiques différens : MM. Wallon, Berthelot, Rambaud et Combes. Bornons-nous à en citer deux qui ont donné aux opinions des uns et des autres une forme plus saillante. Pour M. Berthelot, c'est une véritable « monstruosité morale » que d'avoir des lycées de mille et douze cents élèves où l'on mêle dans une routine uniforme des enseignemens qui exigeraient des établissemens, des méthodes, des personnels distincts. — « On disait aux partisans des études classiques, s'écriait, de son côté, M. Rambaud : vous faites trop de fonctionnaires, trop d'avocats, il nous faut des commerçans, des industriels; et, par une singulière contradiction, voici qu'on organise un enseignement qui donne surtout des facilités à ceux qui ambitionnent des fonctions publiques. »

Ainsi, les conclusions de la grande majorité des déposans étaient on ne peut plus claires. Sans doute, on a pu passer sur certaines questions où les compromis sont possibles. Il est permis de différer d'avis sur les sanctions à donner aux divers ordres d'enseignement, en se plaçant, bien entendu, dans l'hypothèse que chacun d'eux serait vraiment organisé, vraiment autonome, vraiment à même de faire valoir le caractère de ses bienfaits. Leur ouvrir également l'accès des écoles supérieures était une proposition qui pouvait rallier des partisans d'esprits d'ailleurs fort différens : à côté de ceux qui voulaient surtout donner un nouvel enseignement jusque-là un peu dédaigné, comme un certificat de nouvelle noblesse, pouvaient se ranger ceux qui tiennent simplement à supprimer tout baccalauréat et laisser aux écoles supérieures le soin de décourager elles-mêmes les étudians mal préparés. On pouvait discuter aussi sur la durée des études, sur l'âge auquel il fallait commencer le latin, sur la part à faire au grec. Mais enfin, toutes ces compétences si variées s'accordaient bien à réclamer ces deux choses : un enseignement classique consolidé, avec des méthodes plus libé-

rales, avec un respect moins pointilleux de l'initiative professorale et de la liberté des établissemens nés du choix des familles; — en face de lui, un enseignement moins ambitieux, plus pratique, permettant à ses adeptes de demander plus vite à la vie active et à l'une de ses professions la consécration de leurs aptitudes; — entre les deux, point d'essai d'organisation hybride, point d'essai de fusion nuisant à l'homogénéité et à la vitalité de l'un comme à l'homogénéité et à la vitalité de l'autre.

Encore une fois, voilà en gros ce qu'avaient demandé environ 95 pour 100 des déposans. Qu'a-t-on fait? A peu près l'inverse!

*
* *

Pour être justes, il convient toutefois de distinguer entre ce qu'on a eu l'intention de faire et ce qu'on a fait. Des conceptions parfaitement défendables peuvent être exécutées de manière à n'obtenir aucun succès : c'est peut-être ici le cas. On s'explique donc très bien que tel homme politique, l'honneur de nos assemblées, — j'ai nommé M. A. Ribot, — reste fidèle au principe de la refonte de 1902. Rien ne l'oblige à accepter la responsabilité de la mise en œuvre ; s'il s'en déclarait solidaire, nous nous permettrions de dire que ce serait de sa part une générosité toute gratuite.

La première de ces conceptions fondamentales semble avoir été celle-ci : entre deux enseignemens qui sont, ou devraient être, l'un très désintéressé, l'autre très pratique, n'y a-t-il pas un vide un peu trop grand? Ce vide ne doit-il pas être comblé par un enseignement intermédiaire, ne préparant précisément ni des ingénieurs, ni des ouvriers, mais des contremaîtres intelligens, mais des auxiliaires servant heureusement de traits d'union?

La seconde était la suivante : faut-il, dès le début des études, tracer aux uns et aux autres une voie qu'ils devront suivre invariablement jusqu'au bout? Ne doit-on pas faciliter, en cours de route, les moyens d'aiguiller, sans trop de secousses, dans une direction nouvelle, mieux appropriée à des aptitudes qui jusque-là n'avaient pas été appréciées exactement ou qui se sont modifiées, ainsi qu'il arrive assez souvent?

On peut douter que ces deux idées s'imposassent absolument. Dans une société où la liberté d'enseignement et la liberté

d'association ne seraient point disputées pied à pied, les moyens de refaire ou d'adapter à des fins nouvelles une éducation trop exclusive ne sauraient faire défaut. On a dit de bien des côtés dans l'enquête de 1899 : un bon élève de l'enseignement moderne peut apprendre le latin en assez peu de temps, si l'envie lui en vient. Assurément, mais les moyens de le faire n'avaient jamais manqué; les moyens de s'assimiler rapidement le programme scientifique élémentaire avaient encore moins fait défaut aux bons élèves de l'enseignement classique littéraire (1). On n'allait pas assez au-devant des besoins ou des désirs de changement? Mais la question est de savoir si cela était si nécessaire et s'il ne faut pas se borner à venir en aide aux élèves pourvus de motifs et de moyens également sérieux. Ce n'est pas à la fantaisie de ceux qui veulent changer qu'il convient, en France surtout, de sacrifier ceux qui persévèrent. Si les exceptions justifiées sont respectables, encore est-il prudent de ne pas essayer d'en faire la règle.

L'autre idée comportait également des réserves. Les gens de métier auxquels on parle d'écoles préparant des contremaîtres par des leçons orales et par des cours ne manquent pas de sourire. Un contremaître, vous disent-ils, ne se forme qu'à l'atelier. Des études complémentaires lui seront assurément très utiles; ce sera toujours son expérience active qui en assurera la valeur. Mais si l'atelier fait ainsi ses contremaîtres, pourquoi ces derniers seraient-ils condamnés à s'arrêter là? La vie rapproche et mêle bien des gens qui, dans leurs jeunes années, ont pu se croire séparés par d'infranchissables distances. Un bon ouvrier, possédant l'intelligence de son métier, n'est donc pas sans y trouver les moyens de s'élever plus haut. On l'a vu, je pense, assez souvent, même sous l'ancien régime et même dans des nations qui n'avaient encore aucun enseignement public. Est-ce que nos industries, les petites surtout, mais quelquefois aussi les grandes, ne comptent pas un nombre respectable de travailleurs devenus patrons, d'hommes qui, après avoir pris rang dans une élite professionnelle, ne s'en sont pas tenus là, mais sont entrés peu à peu dans ce que nous avons appelé l'élite sociale? Une fois naturalisés citoyens de cette dernière, ils s'y sont fait d'autant mieux apprécier qu'ils y

(1) Il existait même à cette fin une classe de mathématiques préparatoires dont la suppression fut généralement regrettée.

apportaient des connaissances mieux éprouvées, sorties en quelsorte l'une de l'autre, sous la pression salutaire de l'action et des difficultés dont ils avaient su se rendre maîtres. Là, ils n'avaient pas seulement appris à connaître les lois naturelles qui s'imposent à toutes les variétés de l'action productrice : ils avaient appris à connaître les hommes. Le Play va jusqu'à dire que ce sont là les véritables maîtres, les véritables autorités sociales.

D'autre part, est-ce que les jeunes gens qui ont fait leurs études classiques avec suite, avec méthode, et même avec un peu de fierté pour ce qu'elles leur assuraient d'avantages intellectuels, s'en sont partout contentés? Est-ce qu'ils se sont toujours isolés pour former une caste n'ayant ni portes ni fenêtres? Est-ce que tous les jours on ne voit pas d'anciens élèves de l'École centrale et de l'École polytechnique faire un apprentissage de chauffeurs et de mécaniciens? Est-ce que les écoles de commerce du Havre et de Lyon n'ont pas affirmé que leurs meilleurs élèves étaient sortis de l'enseignement littéraire? Et M. Aynard n'a-t-il pas dit : « Pour ma part, j'ai toujours remarqué que dans nos professions, tous ceux qui tenaient la tête, qui formaient l'élite, étaient des hommes qui avaient reçu l'instruction classique ! »

Ainsi, sous l'action de la vie, les générations se rapprochent. On peut même dire sans paradoxe qu'elles se rapprochent d'autant mieux que tout d'abord elles tendaient moins à se ressembler. Ayant acquis de part et d'autre des ressources très différentes, elles doivent pratiquer plus volontiers des échanges où l'harmonie dont il était question plus haut corrige les inconvéniens et développe les avantages de la division du travail.

L'idée contraire est, il faut bien le dire, la marotte d'une administration centralisée qui a la prétention de fabriquer elle-même dans ses propres moules des types complets de professionnels. Admettons cependant qu'il y ait quelque chose d'acceptable dans les deux conceptions. Concédons surtout qu'il y avait lieu de former plus d'un type d'enseignement composite à mettre à la libre disposition des familles. Il eût été bon de se souvenir de plus d'un conseil donné avec tant d'autorité.

De celui-ci d'abord, émané d'un proviseur modèle, justement populaire auprès d'une suite de générations, M. Blanchet : « Je ne suis, disait-il, l'ennemi d'aucune expérience, pourvu

qu'elle soit localisée. » Mot de bon sens, s'il en fut. Car qui dit expérience, dit précisément application provisoire de mesures dont on n'a pas encore éprouvé les résultats. L'imposer partout et d'un seul coup, c'est faire comme un général qui engagerait toutes ses forces à la fois sur un point encore douteux et sans se ménager une ligne de retraite.

On créait quatre types d'enseignement. Soit! puisqu'on était généralement d'accord que l'enseignement classique devait plutôt gagner en qualité qu'en quantité. A tout le moins, pour que chacun de ces quatre types fût vivant, devait-on les constituer tous sur le modèle de la vie. Dans le serpent, tout rampe; dans l'oiseau, tout vole; dans le tigre et dans le lion, tout griffe et tout mord. Autrement dit, il n'y a pas d'organisme qui, dès le début, n'ait des connexions, des ajustemens, un mode de développement voulu par le caractère dominant du type et en harmonie avec sa destination. Il eût donc fallu que chacun de ces types d'enseignement eût son personnel, adapté à ses exigences, dévoué à son service, attentif à tout ce qui serait de nature à le perfectionner. Parmi les moyens de réussir venait en première ligne la liberté d'enseignement, la vraie, sans tracasseries et sans traquenards, sans ruses hypocrites et terrorisantes. Alors maîtres et élèves faits les uns pour les autres se seraient rencontrés à l'appel et sous l'égide des grands groupes sociaux, des aristocraties industrielles ou commerciales, des autorités régionales. L'État, avec ses ressources précieuses à conserver, aurait créé à ses frais des expériences plus limitées, mais qu'il aurait toujours eu les moyens de corriger et de perfectionner. De cette manière, il n'aurait pas touché à tout avec les mêmes mains, mais il eût tout aidé et tout contrôlé.

Revenons à l'Université elle-même. Pourquoi n'a-t-elle tenu aucun compte des avis d'hommes aussi bien faits, à tout point de vue, pour être écoutés d'elle, que MM. Berthelot et Bréal? L'un et l'autre s'entendaient pour lui recommander instamment, et presque dans les mêmes termes, des maisons, des méthodes, des catégories de professeurs distinctes. Ils la conjuraient d'avoir moins de lycées surpeuplés, plus de lycées autonomes et plus de lycées différens pour les différens genres d'études. Ils auraient pu citer l'exemple de la Prusse qui a fondé chez elle deux lycées exclusivement français, dont un à Berlin. Si on voulait que ce fût le collège qui formât de toutes pièces de

jeunes élèves, déjà capables, à dix-huit ans, de converser avec un Allemand ou avec un Anglais quelconque, il fallait donc avoir quelques lycées anglais et quelques lycées allemands où, depuis le concierge et les domestiques jusqu'au proviseur, en passant par les maîtres répétiteurs, tout le monde parlât, en dehors de la classe, l'idiome adopté. Les enfans eussent été, sous ce rapport, dans des conditions se rapprochant autant que possible de celles d'un séjour à l'étranger. Ajoutons qu'ainsi les classes proprement dites eussent été débarrassées de ce souci maladroit d'enseignement direct, dont il a bien fallu, tout récemment, avouer enfin la faillite.

A son tour, la classe, la classe éducative et formative devait avoir, à plus forte raison, ses maîtres spéciaux. Pour que chacun parle bien et pense juste, il faut que chacun sache surtout bien parler sa propre langue, je veux dire celle que sa profession, son groupe social s'est choisie dans l'ensemble de la langue commune. De cette façon, chacun aime surtout à parler de ce qu'il sait, de ce qu'il connaît, de ce qu'il pratique tous les jours, et ce n'est pas, pour le rappeler en passant, le plus mauvais moyen de s'élever, par la voie de l'analogie, à une connaissance exacte du reste. Quand certains Méridionaux de pays écartés veulent parler le français proprement dit, ils se laissent aller, à propos de riens, à des locutions emphatiques et ridicules dont Alphonse Daudet est bien loin d'avoir épuisé les tartarinades. Quand ils parlent entre eux dans leur patois, ils ont des finesses d'observation et des malices à rendre des points au plus spirituel de leurs railleurs. Les femmes ont depuis longtemps la réputation de bien parler et de bien écrire le français ; pourtant, dit-on, elles ne savent pas le latin. Sans doute, mais quoiqu'elles parlent beaucoup, on peut généralement dire d'elles ce que Mme de Rémusat dit si finement de l'impératrice Joséphine : « Son éducation avait été assez négligée, mais elle sentait ce qui lui manquait et ne compromettait pas sa conversation : elle trouvait aisément à dire les choses qui plaisent. » Les hommes ne se préoccupent pas autant de plaire et ils ont, — jusqu'ici du moins, — des sphères d'action infiniment plus étendues; ils y touchent bon gré mal gré à beaucoup plus de choses et ils y sont bien obligés, eux, de « compromettre » leurs conversations et leurs écrits. Or, il n'y a rien de plus compromettant que d'essayer de sortir, — prématurément !

— de sa sphère, c'est-à-dire de son âge, de sa condition, du cercle bien arrêté des études auxquelles il faut s'être donné d'abord à peu près tout entier.

J'ai été sept ans professeur de lycée. Je me rappelle les classes supplémentaires que, pour nous assurer notre maximum, on nous faisait faire à l'enseignement dit spécial. Les professeurs de troisième, de seconde, de rhétorique, d'histoire, de philosophie y passaient tour à tour. Le résultat était déplorable. C'est qu'inévitablement nous parlions à ces élèves d'une heure le langage auquel nous étions habitués le reste de la semaine; nous ne pouvions nous défendre de suivre le même mouvement d'idées, de nous expliquer par le même genre de rapprochemens, de citer les mêmes exemples et de faire allusion aux mêmes théories. Nos explications ne faisaient donc que créer, pour quelques instans, autour de l'attention de nos élèves, une sorte d'atmosphère nébuleuse; quand elle était dissipée, il ne restait que du vide, ou, ce qui était pire encore, des interprétations, des confusions dont nous avions le plus grave tort de rire, car nous en étions en grande partie responsables. Et cependant, j'ai le souvenir très net que tel juge excellent, universitaire dévoué, esprit très libre, avait une prédilection bien connue pour les candidats que les frères des Écoles chrétiennes de Dijon lui présentaient à l'examen final de ce même enseignement. Là, maîtres et élèves obtenaient des succès que nous ne pouvions pas ignorer. C'est que, là, maîtres et élèves parlaient, les uns moins bien, les autres mieux, un même langage et travaillaient ensemble régulièrement sur les mêmes conceptions dont se trouvait forcément exclu tout ce qui les eût empêchées d'être cohérentes. En toute chose, il vaut mieux se procurer un spécimen achevé d'un ordre inférieur que prétendre à un produit mal ébauché d'un ordre jugé plus élevé, et jugé tel avec raison, quand il est tout ce qu'il doit être. Est-ce là parquer les gens à tout jamais dans des sphères inégales? nullement; c'est, au contraire, indiquer à chacun le moyen de s'élever de l'une à l'autre, s'il est vraiment doué des qualités nécessaires, et s'il veut bien se servir de ce qu'il a appris dans l'une pour essayer de pénétrer utilement dans l'autre.

L'idée de mettre tous les types d'enseignement ensemble en un même établissement devait conduire l'administration à mettre toutes sortes de professeurs indistinctement au service

des différens types. C'est ce qu'on a fait. Tel professeur va enseigner le latin à ceux qui en font peu comme à ceux qui en font beaucoup, aux élèves de A, aux élèves de C du second cycle ; un de ses collègues enseignera de même le français, ici et là, à des élèves entrés dans des systèmes d'études différens, parvenus à des étapes différentes. Chaque jour de la semaine, l'un et l'autre voient défiler devant eux des variétés d'auditeurs qu'il a tout juste le temps de connaître à la fin de l'année, si toutefois ils ont pu eux-mêmes se sentir encouragés à se montrer tels qu'ils sont.

Dans ces conditions, il n'a point le loisir de proportionner son enseignement à la force de sa classe ; il n'a pas de classe à lui. Allant des uns aux autres, il n'a point le contact suivi, donc point le « tact » de leurs dispositions et de leurs aptitudes. Il prend machinalement une certaine moyenne que lui conseille ou son goût personnel ou son désir de simplifier ses efforts. Il est au-dessus des uns, au-dessous des autres ; à la rigueur, il peut s'assurer que tels ou tels élèves ont appris ; il n'a pas le loisir de s'assurer qu'ils ont compris, ce qui serait cependant l'essentiel.

La conception maîtresse de ce système compliqué n'a été autre que le désir d' « utiliser » tous les maîtres d'un même lycée en leur imposant à tous des bouts de classes destinés à boucher des trous partout. Plus ces bouts sont courts et nombreux, plus il est facile de les caser, de même que plus des morceaux de charbon sont menus, plus il est aisé de remplir les interstices du sac où on les remue pour les tasser. On a poussé si loin ces émiettemens que, dans certains lycées de Paris, il s'est trouvé des classes où deux professeurs différens enseignaient le français, l'un en corrigeant les devoirs, l'autre en expliquant les auteurs; ailleurs, l'enseignement philosophique s'est vu également coupé en deux, un maître enseignant la psychologie et la morale, un autre la logique et la métaphysique. Un agrégé m'explique, par les tableaux du service où il est inséré, que ses élèves peuvent recevoir en un même jour six enseignemens différens, en tout cas, jamais moins de cinq : à 8 heures du matin, histoire ; à 9 heures, mathématiques ; à 10 heures, latin ; à 2 heures, français ; à 3 heures, langues vivantes ; le lundi, ils auront en plus une heure d'histoire naturelle. Quand celui qui me renseigne prend les enfans à 2 heures pour leur faire la classe de français, ils n'apportent ni

leçons sues, ni textes préparés : en revanche, ils sont abasourdis et inertes, incapables d'aucun effort personnel. Quelques-uns plus vaillans, qui veulent arriver à tout prix, s'épuisent : le reste laisse passer le tourbillon et, comme le sage d'Épicure, se réfugie dans une sorte d'impassibilité. Si le maître a pitié d'eux, il leur donne, au début, un quart d'heure de repos, qu'ils peuvent consacrer à lire au moins leurs leçons. Que reste-t-il pour les instruire et les redresser, sur l'heure unique de la classe? Et que seront-ils pour la classe suivante? Cette suppression, à peu près générale, du professeur principal, chargé de suivre, au moins pendant un an et dans la plus grande partie de leurs exercices, les mêmes élèves, voilà certainement ce qui était le mieux fait pour tuer un système d'études, si pavé de bonnes intentions qu'il pût se prétendre.

Il y a dans notre langue, — non seulement dans la langue de la pédagogie, mais dans la langue commune, — un mot qu'il faudrait bien ramener, comme beaucoup d'autres, à son sens plein, ne craignons pas de dire à son grand sens. On dit : « Tel professeur fait sa classe. » Oui, certes, il faudrait bien qu'il la fît et en quelque sorte la créât, en discernant, en encourageant, en formant ceux qui étaient si justement dénommés tête de classe : c'est d'eux qu'il devrait ensuite se servir pour donner la vie au corps tout entier, y compris même la queue. Mais nulle part on ne souffre qu'il soit question d'une élite, et si un élève est à même de servir de modèle, il faut se garder de le nommer. D'un bout de la France à l'autre, les professeurs doivent rendre compte des devoirs de la même façon : expliquer comment le sujet devait être compris, classer en deux ou trois catégories les essais qui se sont approchés ou écartés de l'intelligence voulue, mais s'abstenir soigneusement de désigner aucun des auteurs. Il ne faut pas d'émulation! Je connais un héritier des anciennes traditions qui, pour s'être légèrement écarté de cette consigne universelle, s'est vu sévèrement réprimandé.

Et cependant l'esprit d'une classe, — pour qui est désireux qu'il y en ait un, — est bel et bien le résultat d'une sorte de collaboration entre le maître et les bons élèves : c'est par l'intermédiaire des mieux doués, c'est par leurs questions et leurs réponses, c'est par l'éloge de telle partie de leurs devoirs, que l'on fait pénétrer dans l'intelligence des autres une grande partie de ce qu'elle retiendra le plus volontiers. C'est dans ce milieu

commun que puise la masse beaucoup plus que dans la seule parole d'un homme placé peut-être trop au-dessus d'elle. Que ceux qui gouvernent de haut l'Université méditent ces paroles de l'un de ses grands-maîtres, de M. Combes, le vrai, l'illustre M. Combes. Se souvenant sans doute encore un peu du texte de l'Évangile : « Je connais mes brebis et mes brebis me connaissent, » il disait devant la Commission : « Le professeur est en réalité l'âme de sa classe : c'est lui qui, prenant un élève au début de l'année, le suit chaque jour dans son travail, le dirige vers un but qu'il connaît, influe sur lui, développe ses qualités. Dans l'enseignement classique (1), il lui enseigne le français, le latin, le grec. Nous n'avons pas cette unité dans l'enseignement moderne. Je voudrais que le professeur mis à la tête de l'enseignement moderne réalisât la même unité intellectuelle et morale que le professeur de l'enseignement classique. »

Il était facile de railler les récitations de leçons, les sujets de devoir, les explications d'autrefois, facile aussi de dire que les classes de deux heures étaient longues. Les classes d'une heure multipliées sont assurément plus énervantes, parce que tout s'y fait au galop, sans rien de personnel et de vivant et que, sous prétexte que chacune, prise à part, est plus courte, on en impose beaucoup plus. En général, l'ensemble a été porté à un nombre d'heures qui va de 22 à 26 par semaine, au lieu des 20 d'autrefois, ce qui fait qu'il ne reste plus grand'chose pour la lecture, pour la préparation des textes et pour la composition. Les classes de deux heures, lorsqu'elles étaient confiées à un seul maître vraiment responsable, avaient une diversité d'exercices qui les rendait parfaitement supportables. Dans les versions et dans les discours, dans les explications, dans les questions, dans les réponses, elles voyaient se succéder des occasions variées de ramener des esprits légers au respect d'un petit nombre de principes éducatifs fondamentaux : « Il ne faut jamais passer à une idée sans avoir clairement exprimé l'idée qui est faite pour la préparer, pour l'amener. Ce qui est obscur a toutes les chances possibles d'être faux; or voici la preuve que telle phrase est obscure : celui qui l'a écrite ne peut pas en rendre compte. Pour réfuter une assertion, un raisonnement,

(1) Dans celui d'autrefois, tel qu'il était encore au moment de cette déposition.

pour montrer que tel fait a été mal observé, tel phénomène inexactement décrit, il suffirait de prouver que c'est mal dit (1). Une locution qui se refuse à l'analyse est essentiellement vicieuse et qui empêche celui qui s'en sert de se rendre compte de ce qu'il dit et de ce qu'il pense... ou croit penser. » Lutte contre le texte qu'il s'agit de comprendre et de rendre, lutte contre ses propres incertitudes ou contre ses excès de confiance, reprise incessante d'ébauches qu'il s'agit de mener à une forme intelligente, telle est, en somme, l'éducation classique. Si à ces fins elle se sert des plus belles pages des littérateurs consacrés, si elle gradue les difficultés sans en chercher d'inutiles et de fausses, c'est l'idéal.

L'ancien ministre avait donc cent fois raison en repoussant une sorte de séparation entre l'âme du maître et l'âme de sa classe. Comment son vœu a-t-il été entendu?

L'ancien enseignement moderne, dont tout le monde avait dénoncé l'illogisme et déploré l'insuffisance est censé ne plus exister. Il a revécu cependant dans toute la seconde section du premier cycle, dans la section D du deuxième (sciences-langues vivantes). Il prédomine encore dans la section C (latin-sciences) et surtout dans la section B (latin-langues vivantes). Visiblement on a voulu le ranimer et le favoriser au détriment de ce qui reste de la tradition du latin-grec. Qu'est-il résulté de ces combinaisons si compliquées?

Il ne nous en coûte pas de reconnaître qu'au point de vue le plus important, le latin-grec est demeuré par la force des choses relativement privilégié : c'est lui qui, surtout dans les années du premier cycle, a pu conserver quelque chose de l'institution d'un professeur principal, d'un professeur de classe. N'y eût-il que cette raison pour déterminer les pères de famille intelligens à lui confier leurs enfans, qu'elle suffirait et au delà. Les succès aux examens sont d'ailleurs là pour le prouver. Le *Bulletin officiel du ministère de l'Instruction publique* donnait ainsi, l'année dernière, le pourcentage des réceptions à la session de juillet. Le latin-grec et le latin-sciences, les deux types les moins éloignés de la tradition classique, offraient 47 et 48

(1) Albert Sorel, dont j'ai eu l'honneur d'être le condisciple, exposait un jour à Leconte de Lisle cette partie de la méthode de notre commun maître. « Eh bien, rien que pour cela, lui dit l'illustre poète, je vous affirme que vous avez eu un grand professeur. »

pour 100 de candidats reçus. Le latin-langues n'en donnait que 41 et la section sciences-langues vivantes 38.

Cependant, à bien des égards, l'enseignement classique est traité comme s'il fallait lui faire payer cette supériorité. Pourquoi, dans les débuts, cette obligation imposée aux enfans, de choisir entre un enseignement avec latin et un enseignement où le latin est remplacé par un surcroît de calcul et de sciences naturelles? On est ici au lycée, ne l'oublions pas, c'est-à-dire dans un établissement où l'on sait que les familles pourront faire faire à leurs enfans des études prolongées. Comme me le fait observer un père de famille qui est en même temps un très savant économiste, c'est la seule chose dont on soit sûr, et c'est la seule dont on ne tienne pas compte dans cette spécialisation prématurée. On veut, dit-on, que les élèves puissent venir au lycée pour un temps et s'en aller ensuite, à leur guise, avec un bagage soi-disant complet, et on veut aussi qu'ils puissent à leur fantaisie passer d'une section dans une autre. Mais ce ne sont là, — l'expérience le prouve, — que des abandons ou des changemens de vocation bien accidentels ; il est désastreux de disposer tout un ensemble de manière à sacrifier ceux qui restent, c'est-à-dire la très grande majorité, au petit nombre de ceux qui quittent des études une fois commencées.

Il faut, paraît-il, que les élèves des écoles primaires puissent venir, à un moment donné, dans telle ou telle section sans s'y trouver ni dépaysés, ni surmenés, ni menacés d'infériorité, et il faut que ceux d'entre eux qui voudront partir plus tôt que les autres ne s'en aillent point sans avoir acquis, par exemple, une connaissance suffisante, — dit-on, — de l'histoire tout entière. C'est pourquoi on commence par enseigner aux enfans l'histoire universelle en deux ans (toute l'histoire ancienne des peuples de l'Orient, toute l'histoire grecque et toute l'histoire romaine en une année). Pour les élèves qui continueront leurs études, on recommencera l'histoire universelle. C'est là une pratique qui sacrifie absolument l'éducation historique des uns comme celle des autres; car de ces notions superficielles que peut-il rester? On commence par tout effleurer ou plutôt par tout déflorer, sans attendre que d'autres études aient provoqué la curiosité de l'élève et lui rendent plus facile la compréhension des événemens.

C'est ce qu'on fait d'ailleurs pour beaucoup de notions

scientifiques. Sous prétexte de géographie, on prétend initier des bambins à la science encore mouvante de la géologie, — ce dont les savans compétens se sont plaints avec une certaine vivacité. On a supprimé cette étude des lieux particuliers qui faisaient accomplir aux enfans, sur les cartes, comme des voyages imaginaires : on remplace cette vision, — indispensable (1), — par des considérations d'océanographie, par des théories sur les glaciers et ainsi de suite. De même en histoire, on remplace la suite des faits et l'action des grands personnages par des résumés sociologiques sur les différentes classes, sur la vie de la noblesse, sur celle du tiers-état, sur celle du clergé. En retour, quand l'élève de latin-grec arrive dans les hautes classes, on diminue pour lui la culture scientifique, laquelle eût très bien marché de pair, par exemple, avec la culture philosophique. On semble lui dire : Puisque tu as voulu de ces études vieillies, qui ne sont plus bonnes qu'à former des érudits, renonce à tout le reste. On lui rend alors beaucoup plus difficile le passage final aux études scientifiques; on arrête ce recrutement de choix où les mathématiques spéciales et les grandes écoles trouvaient les meilleurs de leurs élèves, chez ceux qui avaient fait de solides études littéraires. Enfin, par une étrange contradiction, l'affaiblissement prodigieux de la licence ès lettres et des concours de l'École normale (où l'on peut arriver sans aucune connaissance du grec) enlève à ces études littéraires elles-mêmes une grande partie de leur attrait et de leur sanction.

Nous venons de parler des études scientifiques. Enseignées d'une certaine manière et à leur heure, elles ont toujours fait partie de l'enseignement classique. Aussi affirme-t-on que les professeurs les plus mécontens de l'anarchie présente, ce sont les professeurs de mathématiques ; ils sont plus irrités encore que les professeurs d'humanités. Ils disent couramment entre eux que leurs élèves ne savent plus comprendre l'énoncé d'un problème; il faut le leur répéter, le leur expliquer trois ou quatre fois. Pourquoi? Parce que ces élèves n'ont pas pris l'habitude de réfléchir au sens précis et à l'enchaînement logique des signes (que ce soient des mots ou des chiffres). Ne soyons donc pas surpris que ce soient des professeurs de mathéma-

(1) Il n'y a pas bien longtemps, un candidat au baccalauréat ayant mis Pékin en Tunisie, l'un des juges fit observer à ses collègues, programmes en main, que le candidat n'était pas tenu d'en savoir davantage : le jury s'inclina.

tiques qui aient qualifié leurs collègues de langues vivantes de « professeurs d'irréflexion. »

Le professeur de langues vivantes en effet est celui auquel on a le plus sacrifié : c'est à lui qu'on a donné le plus grand nombre d'heures. Si dans tels ou tels lycées choisis, on obligeait le professeur d'anglais ou d'allemand à être au moins licencié ès lettres ou à passer un examen le montrant apte à un enseignement grammatical, littéraire, historique et qu'ensuite on lui confiât la direction générale de la classe replacée dans son unité, rien n'empêcherait, pour le répéter, d'en attendre de bons résultats. Mais après la « réforme » de 1902, on a imposé aux maîtres de langues la méthode directe, celle qui attache les mots aux objets vus et regardés. Un professeur, par exemple, installera au milieu de la classe un porc ou un veau en carton et en disséquera, pour ainsi dire, les diverses parties en les nommant et en le débitant, comme s'il était boucher ou charcutier. Une telle méthode peut être bonne pour donner à un adulte une connaissance assez rapide de la partie de la langue qu'il veut apprendre en vue d'un but déterminé. Il est clair qu'elle n'a aucune espèce de valeur éducative. Elle fait perdre aux enfans l'habitude d'orthographier les mots (ils ne font attention qu'au son) et d'en analyser le sens. Ils se contentent de noter ceux qui désignent les choses : ils ne font aucun effort pour trouver ceux qui ont servi à les définir et à les classer. Ajoutons enfin qu'il est utopique de prétendre exercer à la conversation trente élèves réunis dans une classe d'une heure. Inutile d'insister : l'erreur semble aujourd'hui reconnue, avouée. Seulement, on ne la réparera pas sans reprendre le système entier par la base.

Nier qu'il en ait besoin est impossible. Ce sont les juges ayant en main l'autorité qui, dans des rapports rendus publics, signalent, comme celui d'Aix-Marseille, la « déplorable médiocrité des compositions écrites, » « les puérilités, les niaiseries » que les candidats y accumulent, « ne se souciant même pas de développer le canevas proposé. » Le même danger signale la désorganisation de la licence ès lettres comme ayant « couronné l'œuvre du réformateur de 1902, » car elle a exagéré les spécialisations inaugurées par les fameux cycles du baccalauréat et « donné le coup de mort à la culture générale. »

Le doyen de la Faculté de droit de Lille écrit de son côté :

« Les meilleurs de nos élèves ne savent pas écrire. Le mal ne date pas d'hier, mais il est aujourd'hui à l'état aigu. A la Faculté de droit, le professeur qui corrige une dissertation juridique doit d'abord être un professeur de français et apprendre à ses élèves les règles les plus élementaires de style et de syntaxe. Que dis-je ? il doit même leur enseigner l'orthographe. » Voilà pour le Midi et pour le Nord. A Dijon, le doyen de la Faculté des lettres tient à signaler « l'espèce d'effroi » qui le saisit, lui et ses collègues, en présence des copies qu'ils ont à lire : « nulle composition, ignorance du sens des mots les plus simples, complet mépris de l'orthographe, des accens et de la ponctuation, emploi du jargon des journaux de sport et de crimes, tels sont les défauts ordinaires. » Dans les langues vivantes, « 80 pour 100 des copies offrent un bizarre assemblage de solécismes, de gallicismes, de naïvetés et de sottises. » Aussi le recteur lui-même conclut-il de ces rapports et de son expérience personnelle : « Le mal est évident, il gagne de proche en proche. Pour l'enseignement supérieur qui recrute ses étudians parmi les bacheliers de nos lycées et de nos collèges, comme aussi pour l'enseignement secondaire qui recrute ses professeurs parmi les étudians de nos facultés, il est grandement désirable qu'on y porte, si possible, un prompt remède. »

***

Va-t-on donc remettre encore une fois en chantier tous les programmes? Va-t-on depecer une fois de plus l'histoire, la géographie, la littérature, les sciences, puis déplacer tel ou tel enseignement, reporter celui-ci dans une classe, celui-là dans une autre? Va-t-on, sous prétexte de simplification, supprimer certaines « matières » qu'on ne manquera pas d'ailleurs de remplacer par de nouvelles? Tout cela serait lâcher la proie pour l'ombre. Tout cela serait oublier que le mal n'est pas dans tels ou tels paragraphes d'une paperasserie ministérielle : il est plus profond. Il s'est sans doute insinué dans les détails compliqués d'une organisation à bien des égards artificielle ; mais il a surtout sa source dans la dispersion, dans l'évanouissement, dans l'extinction à peu près complète de ce qui devrait en être l'âme vivifiante, à savoir le professeur maître d'une classe, de sa classe.

Quels sont les faux calculs, quelles sont les inextricables difficultés qu'a amenés cette suppression? Qu'est-ce que le

rétablissement qu'on en déciderait exigerait à son tour de remaniemens? Ceci est une question de technique pédagogique et de technique administrative, qui exigerait des discussions très minutieuses. Ce qui domine tout, c'est la nécessité de se rappeler ce que c'est que la formation d'un adolescent à élever. De lui-même, l'enfant parle, agit, joue, chante, dessine, craint et désire, jouit et souffre, aime celui-ci, hait celui-là, un peu au hasard. Dans tout cet essor de sa vie naturelle, il faut introduire de plus en plus d'ordre et de raison, c'est-à-dire de conscience. Il faut qu'il apprenne à parler de manière à se faire comprendre, à se comprendre lui-même, à comprendre enfin de mieux en mieux la nature, l'humanité, leurs œuvres respectives. Il faut qu'il apprenne à désirer et à craindre ce qui mérite en effet d'être craint et d'être désiré : il faut qu'il apprenne à faire difficilement ce qu'il a fait d'abord au petit bonheur et en se jouant. Ce n'est que quand ses tendances auront été ainsi amendées et rectifiées qu'elles pourront aller rejoindre les habitudes servant à ménager les efforts pour les luttes toujours renaissantes de la vie. Raisonner une idée, une parole, une résolution, un acte enfin et le comprendre, s'y habituer après avoir compris que c'était là le meilleur, faire servir ensuite cette habitude à une préparation plus aisée de nouvelles conquêtes, telles sont les phases de l'éducation. Pour qu'elles se suivent et aboutissent, il faut un maître, c'est-à-dire un homme capable, dans la société qu'il forme avec ses élèves, d'assurer la continuité des efforts et l'unité de la méthode.

Demandera-t-on où seront les sanctions de cette responsabilité du maître principal? Un peu dans les jugemens de ses supérieurs, beaucoup plus dans le sentiment qu'on lui aura rendu de l'honneur de sa tâche. Elles seront enfin dans la liberté de choix laissée aux familles et aux organisations sociales dont il leur plaît de se servir.

Quels que soient les pouvoirs qu'on se flatte d'avoir en mains, vouloir suffire à tout, partout, avec le même personnel, c'est se condamner à ne suffire à rien : et l'oppression plus ou moins déguisée qu'on exerce au dehors ne compense sur aucun point, — tant s'en faut, — l'anarchie qui se développe au dedans.

HENRI JOLY.

REVUE DRAMATIQUE

GYMNASE : *L'Assaut*, pièce en trois actes de M. Henry Bernstein. — THÉATRE-ANTOINE : *Les Petits*, pièce en trois actes de M. Népoty.

L'an dernier, à l'issue de la saison dramatique, j'ai cru devoir réclamer ici-même contre la « brutalité » qui semblait devenue la caractéristique de notre théâtre. J'indiquais les dangers que cette tendance faisait courir à l'art lui-même, sachant qu'on a peu de chances de se faire écouter, quand on ne parle qu'au nom de la morale et de la décence. Et, puisque les auteurs déclarent volontiers ne relever que du public, je signalais dans le public une lassitude, un dégoût des spectacles vulgaires et pénibles, un désir d'être moins continuellement humilié par le genre de plaisirs dont le régalaient plusieurs de ses fournisseurs attitrés. Je ne m'étais pas trompé. Un mouvement de réaction commence à se dessiner. Les auteurs ont compris, du moins peut-on l'espérer, qu'ils étaient allés jusqu'à l'extrême limite, c'est-à-dire qu'ils l'avaient dépassée. L'un de ceux dont l'œuvre nous avait fourni quelques-uns de nos plus frappans exemples, M. Henry Bernstein, vient de faire un effort manifeste, non pour changer, mais pour modifier sa manière dans la mesure du possible. *L'Assaut* témoigne d'intentions, dont la critique a tenu grand compte à l'auteur et dont il n'est que juste de le féliciter très sincèrement.

C'est encore une pièce politique, ou du moins une pièce qui a pour principal personnage un homme politique. Il y a ainsi des courans ou des modes au théâtre. Les écrivains ne se donnent pas le mot; on les accuse de se copier les uns les autres, mais on a tort; la vérité est qu'ils subissent une même influence, celle du milieu et du moment. Chez les romantiques on était artiste et bâtard, dans le théâtre de

Scribe on était colonel, et dans celui d'Augier bourgeois parvenu. Nous avons eu tout un lot d'explorateurs irrésistibles et de contremaîtres géniaux. L'heure théâtrale est aux politiciens. Rien de plus naturel. Ils sont nos maîtres. La presse leur fait une publicité qui dépasse celle même des artistes du chant et de la danse. La chronique scandaleuse, qui est le fond de nos conversations, est abondamment défrayée par leurs faits et gestes. Le théâtre les guette. C'est du reste leur métier d'être en représentation et de jouer un rôle. Et, des tréteaux de la politique à ceux de la scène, la transition se fait le plus simplement du monde.

Depuis *la Vie publique* de M. Émile Fabre, jusqu'aux *Favorites* de M. Capus, nous avons eu tout un cycle de comédies nous montrant le politicien dans l'exercice de ses fonctions. Une autre catégorie de pièces nous le présente dans son intérieur, dans sa vie de famille, dans son domestique : ce sont, comme on aurait dit vers 1840, « Nos honorables chez eux. » Le modèle du genre a été donné, la saison dernière, par M. Paul Bourget dans son *Tribun*. Ce beau drame est trop récent, et surtout il était de trop fière allure, pour que le souvenir ne s'en impose pas au spectateur. En écoutant *l'Assaut*, on est d'autant plus frappé de certaines analogies que les deux pièces ont pour le premier rôle même interprète. C'est M. Guitry qui est dans *le Tribun* le ministre d'aujourd'hui, et dans *l'Assaut* le ministre de demain. Or, il n'y a pas deux façons d'imaginer le passage aux affaires de M. Guitry. Son ministère ne peut être, lui aussi, qu'un grand ministère ; étranger aux compromissions misérables, aux marchandages, et aux luttes mesquines des partis, il réalise la plus chimérique des utopies : l'union de tous les braves gens. C'est le gouvernement fort et pourtant libéral, autoritaire sans être oppressif, qu'au surplus nous connaissons pour l'avoir rencontré dans toutes les déclarations ministérielles. Une politique intègre, énergique et surtout généreuse, est la seule politique qu'on puisse prêter à M. Guitry. C'est aussi bien la politique de Mérital, le protagoniste de *l'Assaut*. A vrai dire, il n'est pas encore au pouvoir. Il est seulement le chef d'un parti actif et grandissant auquel appartient l'avenir. Ce parti, qu'il a inventé, il le baptise devant nous : ce sera le « parti social. » Ce vieux vocable, qui déjà faisait sourire sous la Monarchie de Juillet, lui plaît parce qu'il vient de Lamartine. La politique telle que la conçoit cet excellent homme, sous la troisième République, confine à la poésie. Je vous dis qu'aux prochaines élections nous voterons tous pour Guitry.

Encore une mode du théâtre actuel : le goût des jeunes filles pour

les quinquagénaires. Si Arnolphe revenait au monde, il verrait de nouveau Agnès se détourner de lui, mais pour une raison fort imprévue : elle le trouverait trop jeune de dix ans. Ce qui rend bien agréable aujourd'hui la situation de l'homme mûr et au delà, c'est qu'on lui épargne les ennuis de ce rôle de soupirant où il pourrait sembler un peu ridicule. On lui fait les avances : il accepte, il daigne, il connaît la joie délicate de se faire prier. On sait de reste que les orateurs comme les comédiens, et généralement tous ceux à qui l'applaudissement public confère une auréole, passent pour avoir de grands succès auprès des femmes. Avec sa situation et à son âge, comment Mérital ne serait-il pas aimé? Il l'est de la jeune Renée de Roult, amie de sa fille, qui villégiature chez eux à Dinard. J'ai omis de vous dire que Mérital est veuf, qu'il vit en famille avec ses fils, dont l'aîné Daniel est député, lui aussi, et sa fille Georgette. C'est un intérieur d'une honnêteté exemplaire et, contrairement à ce qui se passe ordinairement dans les pièces de M. Bernstein, dans celles de ses confrères et ailleurs, toutes les femmes que nous y rencontrerons, ou dont il y sera question, sont irréprochables.

La scène entre Renée et Mérital est très habilement menée. Mérital a formé le projet d'un mariage entre la jeune fille et son fils Daniel. Celui-ci est un charmant garçon, du plus brillant avenir et d'un présent déjà très acceptable. D'où vient la résistance de Renée? C'est qu'elle ne veut se marier que par amour. Et c'est qu'elle aime quelqu'un : « Monsieur Mérital, voulez-vous m'épouser? » Il faut dire à l'honneur de Mérital qu'il fait une belle défense : Renée ne peut l'aimer et, lui, il ne l'aime pas; il a pour elle une affection profonde, mais toute paternelle ; et si parfois il la suit du regard avec une insistance où elle a pu se tromper, c'est qu'elle lui rappelle l'épouse disparue et toujours pleurée. A la netteté et à la décision de son langage, nous pourrions croire, si nous n'étions pas au théâtre et en l'année 1912, qu'en effet Mérital est trop possédé par ses souvenirs ou trop absorbé par la formation du parti social, pour s'être épris de Renée. Et peut-être lui-même l'a-t-il cru jusqu'à ce jour. Mais Renée, avec son instinct de femme, a été plus clairvoyante. Peu à peu, sous nos yeux, se fait le revirement. Mérital ne se défend plus d'avouer un amour, auquel d'ailleurs il ne veut pas céder. Renée a vingt-cinq ans ; il est, ou il va être un vieillard : un mariage, dans de telles conditions, serait une espèce de crime... Les propos échangés sont donc ici d'une justesse et d'une convenance parfaites. Tout de même, et on le comprend de reste, la conversation a, en soi, quelque chose de désobli-

geant. Pourquoi donc l'auteur a-t-il imaginé cette intrigue sentimentale, celle-là plutôt que toute autre, et pourquoi, en la plaçant au début de la pièce, lui a-t-il donné cette importance? Il n'est pas possible qu'un dramaturge aussi expert que M. Bernstein l'ait fait sans dessein et sans une espèce de nécessité. Nous verrons bien.

Voici maintenant poindre et se dessiner le drame. Un sénateur, du nom de Frépeau, rallié à la politique de Mérital et directeur d'un grand journal qui est comme l'organe officiel du « parti social, » arrive affairé, mystérieux et ému. Dans une feuille de chantage, *le Stentor*, vient de paraître un article de diffamation signé Marc Lebel. On y raconte tout au long une vieille et scandaleuse histoire dont Mérital serait le triste héros. Jadis, clerc d'avoué à Grenoble, il aurait volé son patron, qui l'aurait chassé en dédaignant de le poursuivre en justice. Ne pas relever l'accusation, pour Mérital ce serait avouer. D'ailleurs Frépeau a déjà, le matin même, annoncé à ses lecteurs que la pleine lumière serait faite... Et à mesure que parle ce personnage onctueux et cauteleux, peu à peu découvrant son jeu, nous devinons une de ces traîtrises si fréquentes dans la vie politique. Frépeau aspire à remplacer Mérital comme chef de parti : c'est lui qui a placé sous ses pas cette pelure d'orange. Histoire exhumée, ou racontar fabriqué de toutes pièces? Nous ne savons pas encore. Mais Basile connaissait le monde politique de son temps et de tous les temps; et il a dit : « Calomniez! calomniez! Il en reste toujours quelque chose. »

La visite de Frépeau a duré que quelques instans, juste ce qu'il fallait pour ficher dans le dos de l'adversaire la lame empoisonnée. A ses enfans qui le questionnent, Mérital annonce que l'heure décisive a sonné pour lui, cette heure dont, à mesure que grandissait sa fortune politique, il sentait l'approche inévitable. C'est ici la « théorie » de *l'Assaut*, l'idée mère qu'aujourd'hui encore on aime à résumer dans un couplet de facture, comme au temps des « pêches à quinze sous » et du « vibrion. » L'homme qui se distingue par son talent et son audace, commence par recueillir des encouragemens, et les appuis ne lui manquent pas. Il est une force et on espère s'en servir. Mais qu'il ait l'indiscrétion de dépasser un certain niveau; que cette force devienne une menace; aussitôt il verra se coaliser les jalousies, les rancunes, les égoïsmes, les intérêts. Cette armée obscure, anonyme et disciplinée lui donnera l'assaut. Alors il faudra vaincre ou succomber. Il en est ainsi dans la vie politique, et, à quelques différences près, partout ailleurs. Seulement, quand on sort victorieux de la

crise, on peut aller très loin. L'assaut contre Mérital est commencé; mais cet homme est très méchant : il va se défendre. Nous qui voyons la carrure du lutteur, nous ne sommes pas très inquiets sur l'issue de la lutte... Désormais, nous sommes en plein drame. Ce premier acte nous y a menés par la voie la plus directe. Il est d'une clarté et d'une netteté tout à fait remarquables, sans une défaillance, sans un trou. Et les deux scènes essentielles qui le composent sont du métier le plus savant.

Lorsque la toile se relève, c'est le jour du procès que Mérital a dû intenter au maître chanteur Marc Lebel. Les choses semblent prendre une mauvaise tournure. L'accusation a été, en sous-main, encouragée par le gouvernement. A Tours, où se plaide le procès, la population est hostile au député; elle manifeste sous ses fenêtres; il faut faire charger la cavalerie : cela marque toujours assez mal. L'inquiétude gagne les enfans eux-mêmes de Mérital; et l'attitude singulière de leur père n'est pas pour les rassurer. Il s'enferme dans un sombre mutisme. Ils n'osent le questionner sur certaines coïncidences qui, bien sûr, ne les font point douter de son honorabilité, mais qui pourraient influer sur la décision des juges. Bref, pour changer la face des choses, il faut un coup de théâtre. M. Bernstein nous le fait désirer, espérer, et nous avons d'ailleurs pleine confiance qu'il nous le servira à point nommé.

C'est ici une des scènes principales de l'ouvrage et dont le succès, escompté par l'auteur, a été le plus vif. Mérital n'a pas eu besoin de beaucoup de perspicacité pour comprendre que le papelard Frépeau a lui seul imaginé et combiné l'affaire. C'est donc lui qu'il faut atteindre pour détruire toute la machination. Il l'a fait venir à cet effet, et non sans peine, car un tel adversaire, dans un tel moment, a tout intérêt à se dérober. Le temps presse : donc il va droit au but et lui tient à peu près ce discours. « C'est vous, Frépeau, qui avez soudoyé Marc Lebel : vous allez maintenant donner à votre homme de paille des instructions contraires, lui intimer l'ordre d'abandonner l'accusation et de s'effondrer en justice. Si vous hésitez, je vous lancerai dans les jambes l'affaire du canal de Corinthe, sur laquelle je suis pleinement renseigné et formidablement armé. » En effet, tous les Corinthiens ont été démasqués, sauf un. Or, ce fameux et mystérieux X, qui a touché le joli chèque de cinq cent mille francs, n'est autre que Frépeau, comme il appert des papiers que Mérital a réussi à se procurer. Que le drôle se le tienne pour dit et qu'il s'exécute, s'il ne veut être exécuté !

La scène était d'un effet sûr, mais trop sûr, trop prévu et d'une coupe trop banale. Nous connaissons, pour l'avoir vue trop souvent à l'Ambigu, la scène vengeresse où le personnage sympathique démasque le traître. Celui-ci vainement essaie de s'échapper : il est pris au piège. Il grimace et se tortille. Peine perdue ! Il est maté. Et tous les braves cœurs du paradis se réjouissent. J'ajoute qu'il y a dans tout cela bien de l'invraisemblance. Que Frépeau ait touché dans le Panama, — au point de vue du pot-de-vin, un isthme en vaut un autre, — ce n'est pas cela qui est invraisemblable, mais bien que Mérital l'ait ignoré jusque-là et découvert au moment opportun. Dirai-je enfin que pour être ému par le spectacle d'une lutte, il faut s'intéresser à l'un des lutteurs et prendre parti pour lui? Que Frépeau « bouffe » Mérital, suivant l'expression dont se sert celui-ci et qui est probablement du langage parlementaire, ou que Mérital « bouffe » Frépeau, qu'est-ce que vous voulez que cela me fasse? Frépeau est un malhonnête homme, un chéquard avéré, et l'ironie serait trop forte qu'il se posât en justicier. Mais Mérital a dans son passé une vilaine histoire, et un moment vient toujours où la boue remonte : tant pis pour ceux qui n'ont pas eu de suffisans soins de propreté.

Car nous ne doutons pas que Mérital ait commis jadis l'action fâcheuse dont on l'accuse. Il ne nous reste qu'à en recevoir l'aveu de lui-même. M. Bernstein s'est avisé d'un moyen fort ingénieux pour le lui arracher. Mérital, après la conversation qu'il vient d'avoir avec Frépeau, annonce à Renée la certitude où il est maintenant d'un acquittement. Mais cette certitude, la jeune fille l'a toujours eue. Comment un soupçon l'eût-il effleurée? Elle a en Mérital une foi que les enfans eux-mêmes n'ont pas eue en leur père. Telle est la vertu de l'amour. C'est à cette confiance absolue que Mérital juge nécessaire de répondre par une même confiance. Ou plutôt, ce n'est pas ici affaire de raisonnement, mais de sentiment. Une irrésistible impulsion le pousse. Cette candeur appelle cette franchise... Voilà sans doute pourquoi M. Bernstein a voulu que Mérital fût aimé d'une jeune fille. Il fallait, pour réduire l'obstination de cette âme fermée, l'amour le plus pur, le plus ignorant des laideurs de la vie. Le coup est rude pour Renée. Apprendre, de la bouche même de Mérital, qu'il a fait jadis cette action basse et honteuse : voler — lui est une déception d'autant plus atroce qu'elle avait placé plus haut son idéal.

La pièce avance, menée toujours avec la même dextérité; le drame s'achemine vers son dénouement, conduit toujours avec la même sûreté; et, chose bizarre, à mesure que nous entrons davan-

tage dans le vif de l'action, nous sentons l'intérêt faiblir; même, nous nous apercevons, dès le commencement du dernier acte, qu'il est épuisé. C'est d'abord que nous n'avons plus aucune surprise à attendre. Et je ne fais pas de l'intérêt de surprise plus de cas qu'il ne faut; mais ce genre d'intérêt est essentiel à l'art de M. Bernstein. Nous voyons que le procès tourne à la confusion de Marc Lebel, qui est condamné à deux ans de prison, et à la gloire de Mérital qui est porté en triomphe : que le contraire nous eût étonnés! Nous apprenons ensuite que Mérital épousera Renée. Ce sont ses enfans eux-mêmes qui lui conseillent et qui bénissent ce mariage. Voilà de bons enfans; toutefois, on ne voit pas clairement quel lien existe entre le gain du procès et la conclusion de ce mariage absurde. Mais ensuite et surtout, ce que nous reprochons à cet acte, qui se traîne en redites, c'est qu'en revenant sur le passé, et sous prétexte de l'expliquer, il le banalise, il l'affadit, et, en introduisant l'incohérence et la contradiction dans une pièce jusque-là d'un dessin si serré, il en diminue singulièrement l'effet. La plus grande partie de l'acte y est consacrée à un long monologue où Mérital fait, pour l'édification de Renée, un récit larmoyant de son ancienne faute. Il excuse, excuse; il atténue, atténue, atténue. Il a volé autrefois, il y a de cela très longtemps, quatre mille francs, quatre pauvres petits mille francs, et dans quelles circonstances! Il avait la misère au foyer; il venait de voir sa femme, à peine relevée de couches, laver elle-même les carreaux de la cuisine. Il a volé parce qu'il était bon époux et bon père. C'est le vol attendrissant et moral. Ce n'est pas tout : il a expié. Les pires souffrances ne lui ont pas été épargnées. Il y a certaine anecdote d'un soir où, détournant la tête, il a demandé l'aumône à deux femmes du monde, qui est d'un pathétique à fendre l'âme. Et ce n'est pas tout encore : il a remboursé. Il a rendu l'argent au volé qui lui a rendu son estime : serons-nous plus impitoyables au pécheur repenti et qui s'est racheté? Hésiterons-nous enfin à l'absoudre, quand nous le voyons se condamner lui-même? Car il renonce à la vie politique. Le « parti social » n'a pas de chance, depuis Lamartine. Renée non plus. Ce qu'elle aimait en Mérital, c'était l'homme public, l'orateur acclamé, le politicien à succès; le succès s'en va, les cinquante-trois ans restent.

Nous touchons ici au défaut essentiel de cet art tout en surface. Le mécanisme y est d'une rare perfection. Mais ne nous avisons pas de regarder à l'intérieur. Est-ce en effet l'étude d'un caractère que nous y cherchons? Nous serions, semble-t-il, en droit de le faire, puisque

le principal personnage, toujours en scène, est, à lui seul, toute la pièce, qui tout entière évolue autour de lui. Mais qui est Mérital? Nous sommes tentés de nous faire de lui quelque idée, d'après des exemples empruntés à la réalité. Depuis quarante ans de vie parlementaire, — et on sent bien que je ne songe à médire de personne, — son cas a dû se présenter beaucoup plus d'une fois. Parmi les hommes politiques qui ont eu des ennuis, les uns, qui étaient des faibles et des médiocres, se sont abîmés : ils ont disparu de la scène. D'autres ont tenu le coup, rattrapé le pouvoir, et, par un savoureux mélange d'énergie et de cynisme, conquis cette espèce d'admiration qu'on ne refuse pas aux types de forbans un peu réussis. Mérital appartient-il à cette intéressante espèce, comme nous induisent à le croire les quelques indications qu'on nous fournit sur sa psychologie? Mais alors, est-ce d'un tel homme qu'on peut attendre et l'aveu du second acte et le récit du troisième? Après qu'il vient de mettre Frépeau à la raison, quand il est redevenu maître de la situation, comment admettre qu'alors justement il songe à la retraite? Patience! nous dit-on. Sa démission n'est pas encore donnée, et il y a dix-huit mois jusqu'aux prochaines élections. Mais nous n'avons pas à discuter sur le lendemain de la pièce. Nous jugeons de l'homme par sa conduite présente. Cela nous étonne qu'ayant commencé en Hercule ou en frère Marseille du parlementarisme, il finisse en neurasthénique.

Ou voulons-nous, brisant l'os, en tirer la substantifique moelle, c'est-à-dire l'étude morale? A coup sûr, le sujet comportait une étude, très belle ou du moins très poignante, et dont l'idée nous est sans cesse suggérée. C'est celle des conséquences lointaines par où se continue chacune de nos actions, celle de la solidarité qui existe entre tous les momens d'une même vie. J'ai commis une faute, un jour. Sous quelles influences, dans quelle crise, à quelle minute d'aberration? Peu importe. Depuis lors, j'ai tout fait pour la racheter. J'ai accumulé les sacrifices et les héroïsmes. J'ai réuni en moi l'honnêteté de dix justes. Et pourtant, le poids de la faute expiée continue de peser sur moi; la tare ancienne subsiste; toutes les eaux de la purification ont passé sur la tache et ne l'ont pas lavée. Car on peut réparer un dommage matériel : on ne répare pas le préjudice moral qu'on s'est fait à soi-même. C'est au ciel que les péchés se remettent et s'effacent : en notre pauvre monde, ils continuent de nous tenir à la gorge. Dure loi, si vous voulez, mais c'est la loi. Est-elle d'ailleurs aussi dure qu'aime à l'insinuer notre actuelle veulerie?

En fait, elle exprime une réalité profonde : c'est que certaines défaillances, qu'on nous donne pour purement accidentelles, ne le sont pas. Elles révèlent au contraire un vice de la nature, une infirmité secrète. S'il y a des gens qui sont incapables, en aucun cas et sous aucun prétexte, de s'approprier le bien d'autrui, — et, Dieu merci! il n'en manque pas, — il est de toute justice qu'on leur réserve, et à eux seuls, le qualificatif d'honnêtes gens. L'individualisme d'aujourd'hui va déjà bien loin dans l'indulgence, quand il nous absout des fautes de nos parens. Va-t-on maintenant nous innocenter des erreurs de conduite qui nous sont personnelles et prétendre qu'à l'âge d'homme nous n'avions pas encore fait nos dents de sagesse? Il faut pourtant que quelque différence sépare ceux qui ont volé et ceux qui n'ont pas volé... Mais l'auteur de *l'Assaut* n'a pas abordé de front cette théorie de l'impossible rachat. Il a négligé de présenter dans son ampleur ce débat de l'illusoire pardon et de la justice immanente. Sa pièce ne nous offre que le développement d'une situation, exploitée par un excellent manœuvrier de théâtre, auquel il a manqué cette fois encore d'en faire sortir un peu de vérité humaine.

L'Assaut est excellemment joué, par M. Guitry d'abord, dont le jeu, plus sobre que dans ses dernières créations, n'en a acquis que plus de prise sur le public; ensuite par M. Signoret, qui a composé à la perfection le personnage de Frepeau : on ne saurait y mettre plus de finesse, de nuances savantes, et de sous-entendus. Le contraste que font les deux artistes, l'opposition des deux manières, est pour le spectateur un plaisir de dilettante. Mlle Lély a beaucoup de grâce et d'émotion dans le rôle de Renée.

Au Théâtre-Antoine, une pièce, non sans mérite, de M. Népoty, *les Petits*, fait songer au drame bourgeois du XVIIIe siècle, à une comédie de La Chaussée moins larmoyante, à une pièce de Diderot moins déclamatoire. C'est un intérieur qu'on ouvre devant nous. C'est un conflit de famille que nous voyons surgir d'une situation qui n'a rien d'extraordinaire ni même de rare. Deux veufs se sont remariés : ils ont amené chacun leurs enfans; on vit ensemble : c'est l'enfer en famille. M. Népoty ne prétend pas qu'il en soit toujours ainsi. Il ne conclut pas au malheur quasiment fatal de toutes les secondes unions. Ni généralisation, ni thèse; mais de l'observation, parfois aiguë.

Donc Jeanne Burdan veuve, qui a deux fils, Richard et Georges, a épousé M. Villaret, pareillement veuf et père de deux enfans, Hubert

et Fanny. Et ils ont eu une fille, Jeannette, qui a maintenant cinq ans et qui est entre les Montaigu-Villaret et les Capulet-Burdan le trait d'union. Mais j'anticipe. Car, au premier acte, la paix règne dans la propriété de campagne où tout ce monde villégiature. Même on y est en joie. On attend le retour d'un hôte désiré : c'est Richard Burdan. Celui-ci, qui avait dix-sept ans lors du remariage de sa mère, dans un accès de désespoir, est parti pour les colonies. Au loin, son ressentiment s'est apaisé. Il revient pour reprendre sa place dans la maison où il a été élevé. On s'apprête à lui faire fête, non pourtant sans un peu d'appréhension et d'angoisse. Songez que sa mère n'a pas osé lui faire part de la naissance de la petite Jeannette ; ce qui est un postulat bien difficile à nous faire accepter et d'ailleurs n'aura aucune influence sur la suite des événemens. Comment va-t-il accueillir cette augmentation de famille ? Il l'accueille plus volontiers qu'on n'aurait pu croire. Dès qu'il aperçoit la fillette, il a l'intuition qu'une demi-sœur lui est poussée. La voix du sang est une vérité, même dans l'ordre collatéral. Ce colonial arrive farci des intentions les plus conciliantes. C'est d'excellent augure.

Hélas ! l'orage ne va pas tarder à éclater. Nous allons le voir menacer, s'enfler et enfin se déchaîner tout au long du second acte. Les détails, en apparence les plus insignifians, viennent à chaque instant troubler une paix mensongère. Dans cette famille où un autre a pris la place du chef disparu, les idées ne sont plus les mêmes, les vieux amis de la maison ont cédé la place à d'autres qui jadis n'y auraient pas été reçus. Comme toujours, la question de l'éducation met le feu aux poudres. Le jeune Georges, qui a quinze ans, sera-t-il placé dans une école libre ou dans un établissement de l'État ? Discussions, disputes, finalement gifles et mêlée générale.

Les enfans ennemis ont entraîné dans leur querelle leurs parens respectifs. Père et mère ont pris, chacun de son côté, parti pour leur progéniture et se sont séparés. Tel est le résultat auquel aboutit le retour de Richard. Ce garçon est l'homme intraitable, intransigeant, absolu... dans ses jugemens sur autrui. Mais la vie a d'ironiques démentis. Épris jadis d'une jeune fille qui, pendant son absence, s'est mariée, il la retrouve veuve. Il brûle de l'épouser. Il lui tient exactement les mêmes propos que M. Villaret a dû tenir jadis à Jeanne Burdan pour obtenir qu'elle consentît à se remarier. Alors... Alors le mieux est de replâtrer l'union familiale et de vivre tellement quellement dans le relatif des sentimens humains.

Ce spectacle de divisions intestines, de disputes continuelles,

de luttes sans issue est assez pénible, et d'ailleurs fatigant par sa monotonie. Pendant une bonne moitié de la pièce, la même scène se répète, un grand nombre de fois, avec la seule différence d'un crescendo dans la violence. Qu'aurait-il fallu pour la rendre moins dure, et plus vraiment émouvante? Nous faire mieux comprendre, et partant aimer un peu plus, celui dont le rôle détermine toute l'action et qui est le jeune Richard Burdan. C'est vrai qu'avant son arrivée tout allait fort convenablement. M. Villaret donnait à l'ex-Mme Burdan un bonheur qu'elle n'avait pas connu du temps de son coureur de premier mari. Il était un beau-père remarquablement débonnaire, supportant la présence du jeune Georges, un de ces enfans charmans, dont les impertinences ravissent le public, et auxquels on aurait tant de plaisir à administrer une magistrale fessée. Richard revenu, tout change. Pourquoi? Peut-être parce qu'il est un de ces êtres de discorde dont la seule présence déchaîne la guerre. Alors nous aurions plaint une famille victime tout entière du triste caractère d'un seul, ce qui n'est pas rare. Ou peut-être parce qu'avec une âme particulièrement tendre, ayant conservé au père que la mort lui a pris un culte enthousiaste et pieux, il souffre trop et ne peut se résigner. A cette détresse intime nous n'aurions pas refusé notre sympathie, et ç'aurait été pour un écrivain psychologue la matière d'une étude âpre et délicate. Mais l'âme de Richard Burdan nous reste étrangère. Est-ce un insociable? Est-ce un malheureux? De là une obscurité qui règne sur toute la pièce et empêche que nous y prenions complètement plaisir.

Les deux rôles principaux, ceux de Villaret et de Richard, ont trouvé en MM. Gémier et Capellani des interpretes excellens. Mais est-il besoin de dire que Mlle Ève Lavallière, sous les traits du collégien Georges, a été la joie de la soirée?

René Doumic.

REVUE MUSICALE

Théatre de l'Opéra-Comique : *Bérénice*, tragédie en musique en trois actes; paroles et musique de M. Albéric Magnard. — Lettres de Schumann.

Sous plus d'un aspect et pour un certain nombre de raisons, *Bérénice* est ce qu'on peut appeler une œuvre considérable. Premièrement la musique n'en est pas vulgaire, ni même banale. Dédaigneux de la facilité, M. Albéric Magnard n'a pas moins horreur de la bassesse. Son art est pur aussi de la sensualité, pour ne pas dire davantage, qui, dans quelques partitions modernes (deux exactement), s'est donné carrière. *Bérénice* enfin n'a rien de frelaté ni d'artificiel. Vous y trouverez une entière bonne foi; non seulement aucun mensonge, mais nulle recherche vaine. L'auteur n'appartient pas à l'école du charlatanisme sonore. Tout cela ne vaut-il pas l'hommage, par nous présenté tout d'abord, de notre parfaite considération? Et la noblesse, que nous allions oublier! Telle serait pourtant la vertu principale et la vraiment « éminente dignité » de l'œuvre, si nous en croyons ceux qui paraissent le mieux l'entendre et l'admirer le plus congrûment. Il leur arrive bien, — à quelques-uns du moins, et tout bas, — d'ajouter que cette noblesse est peut-être dans l'intention plutôt encore que dans l'exécution. « Nous n'égalons jamais nos pensées, » a dit Bossuet. Ainsi l'artiste n'aurait pas rempli tout son dessein, réalisé tout son idéal. En d'autres termes, on aperçoit, d'un peu loin, ce qu'il veut dire, — et c'est quelque chose de noble, — mais il ne le dit pas. Ainsi nous sommes un certain nombre, le plus grand nombre même, capables de concevoir, ou d'imaginer, ou de rêver des symphonies et des drames lyriques, auprès de quoi celles et ceux des Beethoven et des Wagner ne seraient que jeux de petits enfans. Tout notre malheur vient de ne les pouvoir écrire et de ce que notre main ne suit pas notre pensée ou ne lui répond pas.

La personnalité de M. Albéric Magnard n'est pas moins à considérer que son œuvre. Sans compter (sa préface et ses communications au public le prouvent) qu'il est lui-même ce qu'on appelle « un auteur à considérations. » Le musicien de *Bérénice* est à la fois inconnu et glorieux. Ignoré de la foule, une élite le révère. On a souhaité que rien de lui ne nous demeurât étranger. Il nous a parlé de son indépendance et de sa fortune. Les programmes de *Bérénice* nous l'ont montré, sur une page avec deux de ses amis, avec un sur la page suivante. On le dit fier et même un peu farouche. On nous vante sa vie hautaine, hors de Paris, loin du monde et dans la solitude. A quoi Tolstoï eût répondu ceci : « L'artiste ne peut éprouver un sentiment vrai que lorsqu'il ne s'isole pas, lorsqu'il vit de l'existence naturelle à l'homme. C'est pourquoi celui qui se trouve à l'abri de la vie est dans les pires conditions pour créer. » Mais cela n'est pas sûr. Et le contraire non plus n'est pas évident. Et l'un et l'autre nous est égal, et nous aurions autant aimé que M. Magnard allât « dans le monde » tous les soirs et qu'au lieu de *Bérénice* il nous donnât les *Noces de Figaro*. Enfin et surtout, nous n'aurions jamais cherché la relation qu'il peut y avoir entre des détails de cette nature et le mérite d'une œuvre d'art, si les partisans et l'auteur même de l'œuvre n'avaient cru devoir les premiers nous signaler ce rapport et y insister.

D'autres conformités, ou contrariétés, du même genre nous échappent également. « Ah ! l'indépendance ! » écrit, ou plutôt s'écrie, interviewé, le musicien de *Bérénice*. « Ah ! l'indépendance ! C'est ça qui est difficile à conserver à notre époque ! Comme je plains les pauvres bougres qui n'ont pas le sou pour s'éditer eux-mêmes comme je le fais, et qui sont forcés de lutter, de s'abaisser parfois, ou de se tuer à la peine ! » Fort bien, et cette compassion part d'un bon naturel. « Cependant, » ajoute, promptement ragaillardi, le confrère miséricordieux, « cependant, voyez comme c'est drôle : dans un temps où l'on ne peut guère, sans ridicule, prétendre à faire uniquement de l'art, on peut constater un épanouissement musical admirable. C'est insensé, ce qu'on a marché depuis trente ans ! Il faut croire que le discrédit peut devenir une sorte de stimulant, de discipline. Et la preuve que notre équipe de musiciens est la plus belle, *c'est qu'ils ne font pas d'argent*, et ils ne font pas d'argent justement *parce que leur art est au-dessus du niveau de la foule.* » Cela encore est à savoir. Que « l'équipe de musiciens » dont fait partie M. Magnard soit la plus belle, M. Magnard a ses raisons pour l'affirmer. On aime-

rait peut-être seulement que ces raisons fussent autres. S'il est vrai qu'il n'y a pas de recette pour faire un chef-d'œuvre, il n'est pas vrai que la marque, ou le propre, d'un chef-d'œuvre soit de ne pas faire de recettes. Je crains ici comme une antithèse artificielle, et que l'auteur ait opposé, vainement, des élémens, ou, suivant l'expression de Nietzsche, des « valeurs, » qui, n'ayant rien de commun, n'ont pourtant rien non plus de contraire.

Avant *Bérénice* même, le sujet de *Bérénice* est encore une chose à considérer. Dès les premiers mots de sa préface, M. Magnard se défend d'avoir manqué de respect à la tragédie de Racine. Et sans doute il en a pieusement épargné la forme, je veux dire les vers. Mais il a tort d'ajouter : « Les chefs-d'œuvre de la littérature n'ont rien à craindre de mes violons et de mes flûtes. » En réalité, c'est la *Bérénice* racinienne qu'il a mise en musique. Et pour lui comme pour nous il ne saurait plus désormais y en avoir d'autre. Quelques variantes n'y changent rien, du moins rien qui vaille ou qui compte. Que Bérénice ait régné sur l'Égypte ou sur la Palestine; que le rôle même d'Antiochus ait disparu de la version lyrique; que le personnage de la reine au contraire se soit accru et, si l'on veut, embelli, ne fût-ce que d'un geste, le dernier, l'offrande votive et capillaire à Vénus, ces détails n'importent guère. Il reste l'essence même du sujet, qui tient dans les deux mots fameux de Suétone : « *Invitus invitam.* » Il la renvoya « malgré lui, malgré elle. » Et pour la musique, il n'est pas de plus favorable, de plus admirable sujet, parce qu'il n'y en a pas de plus intérieur, et qui se ramène, se réduise davantage au sentiment seul, ou, comme disait Wagner, au purement humain. De là n'allez pas conclure que les dehors de la vie soient indignes de la musique et qu'ils échappent à sa prise. Autant que de passion, elle a ses chefs-d'œuvre d'action et de mouvement extérieur. Mais son plus vaste domaine, son royaume le plus riche et le plus magnifique est en nous. Le jour viendra peut-être où l'on comprendra que l'opéra, — l'opéra véritable, parfait, — doit se proposer avant tout l'expression, l'analyse des sentimens, et que sous une forme, par un mode différent, ou plutôt ajouté : les notes avec les mots, le son uni au verbe, la tragédie lyrique, — ou la comédie, — a la même nature et la même vocation que la tragédie ou la comédie toute seule.

Dans un opéra pas plus que dans une tragédie, « ce n'est pas une nécessité qu'il y ait du sang et des morts... Il suffit que l'action en soit grande, que les acteurs en soient héroïques, que les passions y soient excitées et que tout s'y ressente de cette tristesse majestueuse

qui fait tout le plaisir de la tragédie. » Il semble que, parlant ainsi, dans la préface de sa *Bérénice*, Racine ait parlé même pour les musiciens. La suite les regarde encore et pourrait les aider, parmi tant de sujets, à distinguer les meilleurs. « Ce qui m'en plut davantage » (du sujet de *Bérénice*), « c'est que je le trouvai extrêmement simple. Il y avait longtemps que je voulais essayer si je pourrais faire une tragédie avec cette simplicité d'action qui a été si fort du goût des anciens.

« Il y en a qui pensent que cette simplicité est une marque de peu d'invention. Ils ne songent pas qu'au contraire toute l'invention consiste à faire quelque chose de rien et que tout ce grand nombre d'incidens a toujours été le refuge des poètes qui ne sentaient dans leur génie ni assez d'abondance ni assez de force pour attacher durant cinq actes les spectateurs par une action simple, soutenue de la violence des passions. »

Telle est, en effet, l'action de *Bérénice*, et, parce qu'elle est telle, un musicien de théâtre avait les raisons les plus fortes, et les plus musicales même, de la mettre en musique. Mais ce musicien la mit d'abord en prose, et si le respect, le bon goût défendait que cette prose, même rythmée et parfois rimée, empruntât rien à la poésie de Racine, il eût cependant permis entre l'une et l'autre un peu moins de différence. Le héros et l'heroïne de M. Magnard parlent, en chantant, un langage qui ne mérite pas toujours d'être chanté. Il arrive même à l'héroïne de chanter, en ce langage, des choses dont on ne parle guère. Et cette première application de la musique à certains cas, à certains détails de physiologie, n'a pas laissé de paraître désobligeante.

Mais surtout, et voilà le grand, le vrai, même l'unique malheur, c'est à la psychologie du sujet que la musique s'est appliquée en vain. Ce sujet, elle ne l'a pas transposé de l'ordre poétique dans l'ordre sonore, elle ne l'a pas marqué de son signe propre et mélodieux. Bérénice et Titus n'ont pas reçu d'elle une forme nouvelle et comme un autre mode de la vie. Or, n'ayant pas fait cela, qui seul importe, la musique n'a rien fait. « *Invitus invitam.* » Le musicien a bien senti la force, l'ampleur aussi de la formule, et que toute son œuvre y était comme en puissance. « Elle peut se traduire en musique, » a-t-il écrit dans sa préface. Mais la traduction musicale, il ne nous l'a pas donnée. En sa musique, ou par sa musique, les personnages n'existent pas ; rien n'y est sensible de leurs passions, de leurs âmes : ni le fond, qui demeure, ni même, — et beaucoup moins encore, — les oscillations, les détours et retours et comme l'éternel va-et-vient.

Ainsi, diraient les pédans, se dérobent à la fois les deux élémens, statique et dynamique, de l'art. Les caractères musicaux ne se développent pas, n'ayant pas été posés. Autant que l'évolution ou le devenir, et d'abord, c'est l'être même qui leur fait défaut. Loin de les animer, cette musique trop compacte les étouffe; trop lourde, et pesant sur eux d'un poids que jamais rien n'allège, elle finit par les écraser. L'orchestre constamment les accable, un orchestre massif, qui « donne » sans réserve et sans merci, toujours et tout entier. Jamais ou presque jamais un instrument, un thème isolé ne s'en détache. Pas une flamme, pas un rayon, pas un trait ailé n'en jaillit. Autant que l'air et le jour, la tendresse, la grâce manquent à la symphonie épaisse. Elle n'exprime, elle n'exhale rien de cette langueur et de cette mélancolie, de ce charme ondoyant et fluide que sur l'amoureuse élégie auraient pu répandre les sons.

Quelqu'un a dit de la musique de *Bérénice* que l'esprit, le génie peut-être, en était français et le style wagnérien. C'est une opinion, c'en est même deux, et contradictoires. La seconde est la bonne, et celle, — ouvertement déclarée, — de l'auteur, en sa préface toujours. Oui, sauf le caractère légendaire du sujet, nous retrouvons ici toutes les formes, ou formules, ou recettes wagnériennes : suprématie de l'orchestre, continuité du courant symphonique et *leitmotif*. Et nous ne les retrouvons pas, la dernière en particulier, sans quelque lassitude, où se mêle un commencement d'impatience, pour ne pas dire un dégoût naissant.

Nous l'avons éprouvé surtout pendant le second acte de l'ouvrage, que traverse de part en part ou plutôt que sillonne en tous sens un thème fastidieux. C'est le motif de Mucien. Mucien est un peu le Paulin de la tragédie racinienne : le confident et le conseiller de Titus, mais un conseiller militaire, vieux soldat sermonneur, abondant en avis raisonnables non moins qu'en vertueuses représentations. Le Sénat, l'opinion publique, également hostiles à la reine Bérénice, s'expriment, non par la voix de Mucien, la voix n'étant guère ici l'agent expressif, mais par le motif symphonique de Mucien. Et le motif de Mucien ressemble à Mucien lui-même : il est solennel, un peu poncif, ou, plus militairement, un peu pompier, comme lui. Le retour opiniâtre en est difficile à souffrir sans quelque impatience. Aussi bien il nous a paru que l'invention mélodique de M. Magnard manquait d'abondance et de caractère. Les idées ne se distinguent ici ni par la beauté formelle ou plastique, ni par la valeur significative. Notez bien qu'en disant : les « idées, » les idées musicales, on sait tout de même

ce qu'on veut dire. Si, par aventure, vous ne l'entendiez qu'à demi, ouvrez, au hasard, quelque partition classique, de Haydn, de Mozart ou de Beethoven, opéra, sonate, quatuor, symphonie, et, dès la première page, dès les premières mesures, vous serez édifié. Ce n'est pas non plus que, dans la musique de M. Magnard, le développement des idées ajoute beaucoup d'intérêt et de vie à ces idées mêmes. Et vous pourriez encore, passant des chefs-d'œuvre classiques à certaine œuvre récente, peut-être suffisamment « avancée, » *Ariane et Barbe-Bleue*, de M. Dukas, trouver là, dans l'épisode instrumental des pierreries, et, tout de suite après, dans la cantilène des captives, un double et lumineux exemple de la beauté symphonique et de la beauté d'un chant.

Enfin, nous le disions tout à l'heure, il ne paraît pas impossible que la disgrâce du *leitmotif* approche. Sommes-nous destinés à voir le crépuscule de ce dieu? Parmi tant de systèmes, que, depuis trois cents et quelques années qu'il existe, le drame en musique adopta, celui-là ne serait-il pas au fond, le plus convenu, le plus arbitraire et, pour tout autre musicien que Wagner, le plus funeste à la liberté? Wagner, qui l'avait inventé, le dominait. Et puis Wagner avait créé l'âme même de son art; il n'a laissé que le mécanisme de son métier à ses imitateurs. De ce mécanisme, le *leitmotif* est quelque chose comme l'organe essentiel et tyrannique entre tous. Il ne souffre rien hors de lui, rien qui ne soit lui. Trop rares, depuis trop longtemps, sont les œuvres qui s'en affranchissent. Mais comme elles nous semblent aisées auprès de celles qu'il régit! Une des plus fortes raisons que nous eûmes naguère d'acclamer un *Falstaff*, est justement l'indépendance du joyeux et fier chef-d'œuvre à l'égard d'une formule, ou d'une loi trop communément acceptée.

En musique même, voyez-vous, nous ne sommes pas plus libres aujourd'hui qu'autrefois. Est-ce dans un *Tristan*, ou dans un *Orphée*, dans un *Don Juan*, dans un *Barbier de Séville*, que le génie semble respirer le plus à l'aise et que nous semblons nous-mêmes nous affranchir et nous alléger davantage? Vainement peut-être la symphonie au théâtre a prétendu se donner carrière. Liée malgré tout à une action, à des paroles, à tout un ensemble d'élémens et de forces dont les lois ne sont pas des lois, il lui faut, à leur gré, se réduire, se rompre ou s'interrompre, et sans cesse on dirait qu'elle regrette l'ordre, le domaine de la musique pure, le seul, à vrai dire, où s'ouvrent devant elle les vastes espaces et les horizons infinis.

Est-ce donc la déclamation que le nouveau régime aurait éman-

cipée? Il n'a fait que l'asservir. Nous attendons encore le musicien qui réglera, dans le drame lyrique moderne, les rapports de l'orchestre avec la voix, soit que d'ailleurs on permette à celle-ci de chanter, soit qu'on la réduise à je ne sais quelle vague, et gauche et pénible notation des paroles, où non seulement la mélodie, mais le récitatif même n'a plus aucune part. Le musicien de *Bérénice*, avec la majorité de ses contemporains, s'est décidé pour le second système. On a souvent cité le mot de Grétry: « Il y a chanter pour parler et il y a chanter pour chanter. » Les personnages de M. Magnard ne chantent ni de l'une de ces deux façons, ni de l'autre. Leur langage n'a rien de musical, ne consistant, — si l'on peut ici parler de consistance, — qu'en des notes le plus souvent éparses, disjointes, et dont aucun fil mélodique ne fait une ligne de sons. Mais la force, la justesse verbale est absente également de leurs discours. Il semble que, de parti pris, la note ne corresponde point au mot, que même elle y contredise. La manière dont la plupart de nos héros lyriques s'expriment aujourd'hui n'offense rien autant que le naturel, hormis la vérité. Quand on écoute *Bérénice* en suivant non pas « sur » la partition, mais « sur » le livret, c'est merveille de voir, d'ouïr chaque phrase, chaque parole du texte susciter infailliblement la musique la moins propre à l'accompagner et à la traduire. « Au commencement était le verbe. » Il était même au commencement du drame lyrique. A Florence, il a régné sur l'opéra naissant. Plus tard, le siècle de Lully, celui de Gluck en ont vu la gloire et l'ont pour longtemps assurée. Mais le verbe ne garde plus aujourd'hui qu'un petit nombre d'adorateurs. Un musicien tel que celui de *Déjanire*, nous le disions l'autre jour, peut bien l'honorer encore; malgré tout, la symphonie a pris sa place, il n'habite plus parmi nous.

Et puis, dans le drame que nous appelons lyrique, ne vous semble-t-il pas que la part du lyrisme aille toujours en se réduisant? Le temps n'est plus où soudain, pendant une halte de l'action théâtrale, sous la poussée d'une force intérieure, irrésistible, la musique, la vraie, jaillissait du chant ou de l'orchestre, ou de l'un et de l'autre ensemble. Était-ce un air, ou des couplets, ou des strophes? Était-ce une période unique et plus libre, à la fois symphonique et vocale, qu'emportait de plus en plus haut un souffle de plus en plus fort? Tantôt c'étaient les plaintes d'Orphée ou les imprécations de Donna Anna, l'héroïsme de Léonore, l'angoisse de Cassandre, la douleur de Didon ou celle de Sapho, toutes les deux mourantes; tantôt c'étaient les adieux de Wotan ou l'extase d'Iseult; mais c'était toujours une de

ces effusions, de ces exaltations magnifiques, où l'âme passionnée s'abandonnait sans réserve à la toute-puissance des sons. Elle a l'air aujourd'hui de la craindre, de s'en défendre, et le drame ou la tragédie musicale s'enferme, se traîne dans un dialogue non seulement continu, mais uniforme, que pas un élan ne relève, que n'avive pas un éclat.

Avec cela, si les apparences de la musique sont plus diverses, plus riches peut-être, il semble bien que le fond ou la réalité s'en appauvrisse par la division et l'émiettement. Ce qu'on appelle, je crois, les « hachures, » n'est pas seulement une manière de peindre. Les musiciens la pratiquent aussi. Que les idées ou les formes sonores aient aujourd'hui moins d'ampleur, qu'elles subissent une espèce de restriction générale, cela est sensible jusque chez les maîtres contemporains, je parle des plus grands, et par la seule comparaison de leurs œuvres anciennes avec leurs dernières œuvres. Les lecteurs de la *Revue* nous seront témoins que nous n'avons pas décrié *Déjanire*. Mais ce fut sans y trouver, sans même y chercher un seul épisode qui, pour la largeur et l'abondance, approche des pages les plus célèbres, autrement soutenues et développées, de *Samson et Dalila*. Ainsi partout et chez tous, les conditions générales du style ont changé et sans doute il n'est au pouvoir de personne de ramener un art qui se partage et se disperse, à la forte synthèse et aux grandes généralisations d'autrefois.

Nous avons tout dit de la forme ou des formes de la musique de *Bérénice*, et c'est comme si nous n'avions rien dit encore. Au fond, l'impression générale que l'œuvre nous a laissée, la première et la dernière aussi, qui n'a fait que se préciser et se creuser davantage, est une impression de froideur, de sécheresse et d'insensibilité. Pascal a parlé quelque part des puissances de sentiment. Elles n'agissent point ici. La vie, que seules elles dispensent, la vie est ce qui manque le plus à la tragédie musicale de M. Magnard. Gounod, dans la dédicace de son oratorio *Mors et Vita* au pape Léon XIII, exprimait le vœu que sa musique accrût la vie en lui-même ainsi qu'en ses frères. Loin de produire, en nous du moins, un tel accroissement, des ouvrages tels que *Bérénice* ne font qu'amoindrir la conscience et le plaisir de vivre.

Les partisans de l'ouvrage ont dit encore : « C'est la faute des interprètes. » Il est certain que les deux principaux n'ont rien épargné pour aggraver (et de quel poids !) une œuvre déjà lourde. Mais, si c'eût été du Mozart, on s'en serait tout de même aperçu.

Je vous recommande un nouveau recueil de lettres de Schumann. On sait que l'auteur des *Lieder*, de *Manfred* et de *Faust* avait pris très jeune, à dix-huit ans, l'habitude de garder copie de toute sa correspondance. La Bibliothèque de Berlin possède environ cinq mille lettres du grand et malheureux musicien. Une première série a été traduite en notre langue, il y a deux ans. La seconde, qui vient de paraître, ne mérite pas moins d'être lue, avec intérêt toujours, et quelquefois (les dernières lettres) avec émotion (1).

Il y est parlé beaucoup de musique et beaucoup d'amour : du plus noble, du plus pur amour peut-être qui jamais ait été, dans l'âme d'un artiste, le compagnon, l'égal de son génie, sans pouvoir, hélas ! en être le sauveur. Nous savons par la musique de Schumann tout ce que cette âme avait de passionné, de mélancolique; ses lettres, non seulement d'amour, mais d'amitié même, nous apprennent encore mieux combien elle était tendre. Des deux amis que furent Mendelssohn et Schumann, il semble bien que Schumann ait le plus donné de son cœur. Sollicité d'abandonner Leipzig et d'aller se fixer à Vienne, il refuse, et, parmi les raisons de son refus, au nombre des êtres chers qu'il ne saurait quitter, après sa bien-aimée Clara, Mendelssohn est le premier qu'il cite. Sacrifier, ainsi qu'on le fait communément aujourd'hui, Mendelssohn à Schumann, c'est donc honorer beaucoup, mais peut-être offenser un peu la mémoire du musicien de *Manfred*. Il était plus modeste pour lui-même. En 1836, il écrit à sa sœur Thérèse : « Je contemple Mendelssohn comme une cime élevée. C'est un véritable dieu; il faut que tu le connaisses. » Neuf ans après, à Mendelssohn lui-même, dont il venait de lire une sonate pour orgue : « Je retrouve partout cette aspiration toujours de plus en plus élevée, pour laquelle je vous ai sans cesse comme modèle devant les yeux.

« Je rencontre dans chacune de vos sonates ce véritable sentiment poétique qui complète la perfection du tableau. Alors que je me figure, en étudiant ses œuvres, voir Bach tenir l'orgue lui-même, quand je pense à vous, je pense plutôt à une sainte Cécile. Comme il est charmant que justement votre femme porte ce nom ! »

Deux années encore, et Mendelssohn avait cessé de vivre : « Nous devons tous contempler avec respect cette grande figure disparue. Il apparaît, telle une image miraculeuse, toujours plus haut qu'on ne se sent soi-même. Et il était si bon, si modeste ! Il repose maintenant ! Les derniers orages et les dernières tempêtes lui auront été épar-

(1) *Lettres choisies de Robert Schumann* (1828-1854), traduites de l'allemand par Mme Mathilde P. Crémieux. Paris, Fischbacher.

gnés. Sa mission était tout autre : c'était une mission de paix et de bonheur. » Pour connaître Mendelssohn, et pour l'estimer, écoutons cette voix d'outre-tombe; elle dit plus vrai que la voix de certains vivans.

Elle a bien parlé d'autres maîtres encore, des maîtres souverains. A l'égard de Bach en particulier, Schumann éprouvait une admiration, dont son œuvre ne révèle pas autant que sa correspondance la religieuse ferveur. Palestrina le ravit : « Cela résonne parfois comme une musique céleste. Et quel art merveilleux! Je crois vraiment que Palestrina est le plus grand génie qu'ait produit la musique italienne. » Sur Wagner, dont il ne connut que les commencemens, à Dresde, en 1845, il écrit, et justement dans la lettre citée plus haut à Mendelssohn, après une première lecture de *Tannhäuser* : « Wagner est certainement un musicien spirituel, plein d'inventions folles et rempli d'audace, pour qui l'enthousiasme de l'aristocratie (?) date de *Rienzi;* mais en réalité il est à peine capable d'écrire et de penser convenablement quatre mesures de suite. Ce qui leur manque à tous, du reste, c'est la science de l'harmonie et l'art d'écrire des chœurs à quatre voix. Que restera-t-il de cela dans l'avenir? Nous avons la partition imprimée devant nous, ce n'est qu'une suite de quintes et d'octaves. On voudrait bien les changer, les rayer, mais il est trop tard! Allons, assez. Cette musique n'est pas d'un cheveu meilleure que celle de *Rienzi*, plutôt moins brillante et plus exagérée. »

Mais attendez un peu, très peu, trois semaines au plus : « Je vous entretiendrai peut-être bientôt de vive voix de *Tannhäuser*. Je retire beaucoup du jugement que j'avais porté lors de la première lecture de la partition. Sur la scène, cela fait un effet tout différent, et j'ai été vivement impressionné par différens morceaux. » Voici enfin le dernier état de la pensée de Schumann; c'est celui que devait confirmer l'avenir : « Je voudrais que vous vissiez le *Tannhäuser* de Wagner. Il renferme cent fois plus de profondeur et d'originalité que ses premiers opéras, — unies toutefois à certaines trivialités musicales. En résumé Wagner peut prendre une grande place au théâtre, et, tel que je le connais, il aura l'audace nécessaire pour y réussir. Je trouve sa technique et son instrumentation parfaites, supérieures, sans aucune comparaison, à ses œuvres précédentes. Et il a déjà terminé un nouveau poème : *Lohengrin*. »

Journaliste et critique musical, Schumann estimait peu ses confrères. « Quant aux éloges ou aux blâmes de ceux qu'on appelle les critiques professionnels, ce sont des fadaises qui ne peuvent que

faire sourire. » Contentons-nous d'enregistrer cet arrêt avec humilité Aussi bien, Schumann a dit ailleurs : « La critique musicale a tellement baissé, du fait de la presse quotidienne, qu'on n'est plus guère habitué à entendre la vérité. » Et ce second jugement, pour ceux au moins d'entre nous qui n'écrivent pas tous les jours, garde encore un semblant de douceur.

En ce recueil de lettres, il en est peu d'indifférentes, et les dernières, celles d'après la catastrophe, sont tragiques. Plus tôt même, neuf ans plus tôt, quelle atroce ironie est cachée dans ces simples mots adressés par Schumann à Mendelssohn : « Avant tout, nous serons heureux de voir le Rhin, le beau, le cher Rhin. » On sait que la folie un jour l'y précipita (février 1854). Mais le fleuve ne devait pas être sa tombe. Pendant les sept mois qui suivirent, dans la maison de santé d'Endenich où on l'avait conduit, le corps seul de Schumann parut vivre. Puis son âme, un moment, se réveilla. Le 12 septembre, jour anniversaire de son mariage, il se souvint, et manifesta le désir de recevoir une lettre de sa femme. L'ayant reçue aussitôt, il y répondit. Rien de navrant comme ces derniers billets, si tendres, si tristes, et comme voilés, suprêmes lueurs d'un grand génie et d'un immense amour.

Du 14 septembre 1854.

« Que je suis heureux, Clara bien-aimée, de reconnaître ton écriture ! Sois remerciée de m'avoir écrit précisément à cette date et de penser encore à moi, ainsi que les chers enfans, avec la tendresse d'autrefois. Embrasse les petits. Oh ! si je pouvais vous voir, vous parler encore une fois ! Mais la route est trop longue... J'ai tant de questions, tant de prières ! Ah ! si je pouvais seulement causer une fois avec toi !... »

Cependant, au mois de juin, un fils lui était né. Mme Schumann l'en informe, il s'en réjouit, et toujours fidèle au souvenir de son ami le plus aimé, de Mendelssohn, il ajoute : « Si tu veux savoir le nom que je préfère pour notre enfant, tu peux facilement le deviner : c'est celui de l'inoubliable. » (18 septembre 1854.)

Du 12 octobre 1854.

« Je pense aux poésies que tu m'as inspirées, chère Clara, et au jour du mois d'août où... Le jour suivant, je t'envoyai ma bague de

fiançailles. Te rappelles-tu qu'à Blankenburg, je te fis tenir, pour ton jour de naissance, une bague de diamans dans une branche de fleurs ! Et que tu perdis, à Düsseldorf, un des diamans, que quelqu'un retrouva ! Ce sont là des souvenirs bénis !... »

. . . . . .

Quelques lettres encore : deux à Mme Schumann, deux à Joachim, trois à l'éditeur Simrock, la dernière en date du 13 avril 1855... Et le reste est silence.

Qui racontera la fin des musiciens illustres ! Oh ! comme il serait émouvant, ce mémorial funèbre ! Il évoquerait avant toute autre la pieuse, la sainte mort d'un Palestrina. Ce serait ensuite la mort patriarcale d'un Sébastien Bach ; puis la jeune mort, et, sous la neige de décembre, les tristes funérailles d'un Mozart. Malade de chagrin, sa veuve n'y put assister et ses amis ne le suivirent même pas jusqu'au cimetière. Il y entra seul et, dans la fosse commune, sa dépouille sacrée fut mêlée à des restes sans gloire. Noble, héroïque avec simplicité fut le trépas de Haydn, au bruit de nos canons, après cette suprême prière : « Que Dieu sauve l'empereur François ! » Un formidable orage accompagna l'agonie à peine moins terrible de Beethoven. Un palais de Venise reçut le dernier soupir de Wagner, et le génie de Schumann, enseveli sous les flots du Rhin, les fait mélodieux à jamais.

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUES ÉTRANGÈRES

LES ÉCRITS POSTHUMES DU COMTE TOLSTOÏ

Le Faux Coupon, le Cadavre Vivant, etc.; *le Père Serge, la Lumière qui brille dans les ténèbres*, etc.; *Hadji Mourad*, etc.; 3 vol. — Saint-Pétersbourg, Londres, Berlin, Paris. 1912.

J'imagine que la joie des héritiers du comte Léon Tolstoï dut être bien vive, — et mêlée peut-être d'un peu de surprise, — lorsqu'en examinant les papiers posthumes de l'illustre auteur de *Résurrection* ils y découvrirent un grand drame inédit absolument achevé, un drame « en six actes et douze tableaux, » intitulé : *le Cadavre Vivant*. Aussitôt la nouvelle de l'heureuse découverte se répandit à travers le monde ; les principaux théâtres de Saint-Pétersbourg et de Moscou rivalisèrent de zèle pour orner de somptueux décors la mise en scène du drame ; et, en attendant que l'un de nos théâtres parisiens nous révélât, à nous aussi, le dernier chef-d'œuvre de Tolstoï, une traduction nous en fut offerte par l'un de nos grands journaux illustrés. Il est vrai que, pour notre public français tout au moins, la lecture de ce *Cadavre Vivant* se trouva être une déception. Non seulement l'œuvre du comte Tolstoï manquait, à un degré incroyable, de toute trace de ses idées philosophiques et morales ; non seulement la pièce n'était qu'un « mélodrame » assez banal, et dont l'invention même n'avait rien de méritoire, — puisqu'on nous apprenait que l'aventure qui en formait le sujet avait eu lieu réellement dans une certaine ville de la Russie : mais l'ordonnance des scènes, l'allure du dialogue, la langue, tout cela avait quelque chose de pénible et de maladroit, pour ne pas dire : d'enfantin, qui n'était guère pour nous rappeler la prodigieuse aisance et vigueur dramatique de *la Puissance des Ténèbres* et

des moindres comédies ou « moralités » écrites autrefois par Tolstoï à l'intention des paysans de son village.

En Russie, cependant, cette médiocrité foncière du *Cadavre Vivant* ne semble pas avoir empêché les compatriotes du comte Tolstoï d'accueillir sur-le-champ avec des transports d'enthousiasme l'œuvre posthume de leur grand écrivain national. De soir en soir, la pièce continuait à y être saluée d'acclamations frénétiques, lorsque tout d'un coup, il y a deux ou trois mois, les journaux russes publièrent la protestation d'un ancien confrère et ami de Tolstoï, qui se disait le seul auteur véritable du *Cadavre Vivant*. Ayant assisté par hasard à une représentation du drame, il avait eu l'agréable surprise de constater que ces péripéties, ces tirades, qui émerveillaient la foule des spectateurs autour de lui, reproduisaient intégralement le contenu d'un manuscrit envoyé naguère par lui à son illustre confrère, mais sans que ce dernier, probablement, eût jamais trouvé le loisir d'y jeter les yeux. Le manuscrit était resté enfoui dans un des tiroirs de Iasnaïa Poliana; Tolstoï, et peut-être l'auteur lui-même, en avaient oublié l'existence : et c'est ainsi que les héritiers du maître avaient eu l'illusion d'exhumer et de révéler au monde un « pendant » inédit de *la Puissance des Ténèbres!*

Voilà, du moins, ce que j'ai lu dans les journaux russes. Et comme pourtant *le Cadavre Vivant* a pris place, depuis lors, dans l'édition complète des *Écrits Posthumes* du comte Tolstoï, il se peut que la réclamation du confrère susdit n'ait pas réussi à s'accompagner de preuves documentaires assez convaincantes pour que les héritiers de l'auteur de *Résurrection* se crussent forcés d'avoir à en tenir compte : mais, en tout cas, le drame, à supposer même que son manuscrit fût incontestablement de la propre main de Tolstoï, ne méritait pas de nous être présenté comme une œuvre authentique de l'admirable écrivain. Sa présence fait tache dans le volume où il vient d'être recueilli ; et, malgré la qualité éminemment inégale de la vingtaine de romans, nouvelles, contes, essais dramatiques, etc., qui constituent l'ensemble de ce qu'on pourrait appeler le testament littéraire du comte Tolstoï, il n'y a pas dans le reste des trois volumes des *Écrits Posthumes* une seule page qui, en comparaison de la froide et emphatique nullité du *Cadavre Vivant*, ne nous paraisse animée d'une beauté singulière, toute frémissante de verve satirique ou d'ardente passion, toute marquée du sceau du génie créateur.

Avouerai-je, après cela, que j'ai trouvé encore dans ces trois

volumes une autre production littéraire qu'il aurait peut-être mieux valu nous laisser ignorer? Non pas, cependant, que celle-là fût d'une authenticité douteuse : l'esprit et la main de Tolstoï se trahissent à chaque ligne des quatre premiers actes, entièrement écrits, du grand drame qui devait s'appeler : *La Lumière qui brille dans les ténèbres.* Mais je continue toujours à penser que nulle obligation littéraire ou morale ne contraint les héritiers d'un écrivain illustre à nous révéler des pages que cet écrivain lui-même n'a pas jugé à propos de nous faire connaître, lorsque la lecture de ces pages risque trop manifestement de compromettre la mémoire de leur auteur, soit en nous initiant à telle faiblesse de son caractère, ou en étalant sous nos yeux des incidens de sa vie privée qu'il aurait préféré nous tenir cachés. Voici d'ailleurs, en quelques mots, le sujet de ce drame inachevé, œuvre à la fois troublante et superbe, témoignage saisissant de l'extraordinaire vocation d' « homme de lettres » qui poussait irrésistiblement Tolstoï à transformer en « littérature » jusqu'aux plus intimes et douloureux battemens de son cœur :

Le héros du drame s'appelle Nicolas Ivanovitch Sarintsef; mais c'est là, je crois bien, l'unique différence qui le sépare de Tolstoï lui-même, du moins quant à sa condition et aux circonstances extérieures de sa vie. Noble et riche, — un vrai grand seigneur, — il possède un hôtel particulier à Moscou et un château dans un village « des environs de Toula. » Il a une femme, Marie Ivanovna, avec qui il s'est marié par amour, sans qu'elle fût d'un rang ni d'une fortune comparables aux siens; et ceux de leurs enfans dont nous pouvons entrevoir un peu nettement la figure, au cours de la pièce, semblent également rappeler d'assez près ce que l'on nous a appris du caractère et du rôle des nombreux enfans du comte et de la comtesse Tolstoï. Le premier acte se déroule dans le château des Sarintsef, que l'auteur ne nous a point nommé, mais que rien ne nous empêcherait d'appeler : Iasnaïa Poliana. Dès le lever du rideau, la situation dramatique nous est exposée avec cette simplicité de moyens et cette vigueur de relief dont l'absence étonnera toujours les lecteurs du *Cadavre Vivant.* D'une conversation entre Marie Ivanovna, la femme de Sarintsef, sa sœur Alexandra, et le mari de celle-ci, Pierre Kokoftsef, il résulte que Nicolas Ivanovitch vient de découvrir le vrai christianisme. Écoutons d'ailleurs le début de l'entretien :

PIERRE. — Mais enfin, qu'est-ce qu'il veut? Explique-nous cela!
MARIE. — Lui-même, hier, vous a tout expliqué!

PIERRE. — Hé ! je n'ai pas compris un mot à ses discours ! L'Évangile, le Sermon sur la Montagne, l'inutilité des églises... Mais où donc prierons-nous, à ce compte-là ?

MARIE. — Voilà précisément le plus affreux ! Il voudrait tout détruire et ne rien mettre à la place !

PIERRE. — Et de quelle façon cela a-t-il commencé ?

MARIE. — Cela a commencé l'année dernière, à la mort de sa sœur. Il est devenu tout sombre, s'est mis à ne parler que de mort, et puis il est tombé malade. Et, après sa maladie, il s'est trouvé entièrement changé...

PIERRE. — Et comment ?

MARIE. — Eh bien ! il est devenu absolument indifférent pour toute sa famille, et n'a plus eu en tête que le Nouveau Testament. Il le lisait toute la journée ; la nuit, il se relevait pour le lire, au lieu de dormir, prenant des notes et copiant des passages... Un jour, il s'est confessé et a communié ; mais, tout de suite après, il a décidé que c'était chose inutile de se confesser, ou même d'aller à l'église.

... PIERRE. — Mais si Nicolas refuse de reconnaître l'Église, que fait-il donc du Nouveau Testament ?

MARIE. — Il dit que nous devons vivre d'après la doctrine du Sermon sur la Montagne, et abandonner tout ce que nous possédons.

PIERRE. — Et comment veut-il que nous vivions, nous-mêmes, si nous donnons tout aux autres ?

ALEXANDRA. — Oui, et puis où donc le Sermon sur la Montagne nous ordonne-t-il d'échanger des poignées de main avec nos valets de chambre ? Il y est bien dit : *Heureux les doux !* mais je ne me souviens pas d'y avoir lu un seul mot sur ces poignées de main !

MARIE. — Naturellement, il se montre fanatique dans sa nouvelle manie, comme il l'a toujours fait lorsqu'il a pris quelque chose à cœur. Une fois, ç'a été la musique, une autre fois les écoles... Mais cela n'est pas pour rendre ma tâche plus facile !

PIERRE. — Qu'est-ce qu'il est allé faire en ville, aujourd'hui ?

MARIE. — Il ne me l'a pas dit : mais je sais qu'il est allé assister au jugement de nos voleurs de bois. Les paysans ont coupé des arbres dans notre forêt.

PIERRE. — Ces magnifiques grands pins que vous avez là ?

MARIE. — Oui. Ils ont été condamnés, et leur appel doit se juger aujourd'hui. C'est pour cela que Nicolas est allé en ville.

ALEXANDRA. — Il va leur pardonner, et demain ils viendront abattre tous les arbres de votre parc !

MARIE. — Ma foi, ils ont déjà commencé. Tous les pommiers sont brisés, les champs piétinés. Il est résolu à tout laisser faire.

PIERRE. — C'est renversant !

ALEXANDRA. — Et voilà précisément pourquoi je dis qu'il est indispensable que Marie intervienne. Si les choses continuaient de ce train, toute la fortune y passerait. J'estime que ta qualité de mère t'impose le devoir de prendre des mesures.

MARIE. — Mais que puis-je faire ?

ALEXANDRA. — Comment ? Ce que tu peux faire ? Mettre un terme à ces

folies, lui faire comprendre que cela est impossible. Tu as des enfans ! et quel exemple pour eux !

Marie. — Le pire de tout, c'est qu'il a perdu tout intérêt pour les enfans. Je suis forcée de tout arranger par moi-même. D'un côté j'ai le bébé, et de l'autre mes deux avant-derniers, Katia et Vania, qui, l'un et l'autre, auraient besoin de direction ; et je suis toute seule ! Autrefois, il se montrait un père si soigneux et si tendre ! A présent, il ne veut plus s'occuper de rien ! Hier soir encore, je lui ai dit que Vania avait échoué, une fois de plus, à son examen : il m'a répondu qu'il vaudrait beaucoup mieux pour lui ne plus aller à l'école.

Pierre. — Et où donc voudrait-il l'envoyer ?

Marie. — Nulle part. C'est cela qui est affreux. Tout est mal, selon lui ; mais jamais il ne nous dit ce qu'il y aurait à faire !

Survient un jeune prêtre, le vicaire de la paroisse. Il rapporte un livre, la *Vie de Jésus* de Renan, que Nicolas Ivanovitch lui a prêté. Et ses réponses aux questions des Kokoftsef, son mélange extraordinaire de timidité et de présomption, et toute sorte de menus traits indiqués avec une vérité comique sans pareille nous font deviner que le seigneur du château a déjà commencé la « conversion » de ce pauvre petit pope. Et puis ce sont des scènes charmantes où une volée d'enfans, les petits Sarintsef et leurs camarades, envahissent le salon, bavardent et rient, entremêlent à leurs jeux d'innocens propos d'amour. Mais ce que nous a révélé l'entretien de tout à l'heure nous rend impatiens du retour de ce Nicolas Ivanovitch dont la nouvelle « marotte » évangélique, pour peu qu'on la laisse continuer, risque de transformer en misère et en larmes la naïve gaîté qui s'épanche autour de nous. Et le voici enfin, ce terrible néophyte ! Après s'être distraitement informé de la santé de sa femme et du bébé, il entame une discussion philosophique avec le vicaire ; mais Alexandra, sa belle-sœur, l'interroge sur le procès des paysans, l'oblige à répéter sa profession de foi, et nous vaut ainsi un chapitre supplémentaire des innombrables livres, brochures, et articles où le comte Tolstoï nous a exposé les principes essentiels de sa « religion. » Nicolas ne nous épargne pas même ce couplet sur l'Église qui, lui aussi, ne nous est déjà que trop familier, et dont j'avoue que la violence ingénue m'a toujours rempli d'une étrange impression de malaise. « N'est-il pas affreux de penser, — prêche Nicolas Ivanovitch, — que, à la fin du XIXe siècle, nos enfans apprennent encore que Dieu a créé l'univers en six jours, puis envoyé un déluge, et tout le reste des absurdités de l'Ancien Testament ; et puis encore que le Christ nous a ordonné d'être baptisés, et puis qu'il s'est envolé vers un ciel qui n'existe pas ?

Nous sommes accoutumés à tout cela ; mais, en vérité, cela est affreux ! Enseigner ces choses à un enfant, c'est un crime que nul autre ne saurait surpasser ! »

Heureusement, ce sermon « tolstoïen » lui-même est entrecoupé de scènes comiques. C'est ainsi que, notamment, le seigneur du château s'est en effet avisé, — par manière d' « entraînement » à sa nouvelle vie, — d'échanger des poignées de main avec ses domestiques ; et ceux-ci se résignent à l'honneur d'une telle familiarité : mais il faut voir avec quelle gêne (comme aussi avec quelle méprisante pitié) ils semblent vouloir racheter, par un surcroît de servilité envers leur maître, un honneur dont ils ne parviennent pas à comprendre la signification, ni sans doute le profit. L'acte s'achève par un entretien entre Nicolas Ivanovitch et sa pauvre femme. En vain celle-ci tâche à l'émouvoir : à tous les souvenirs qu'elle évoque devant lui, à sa peinture des dangers qui menacent leurs enfans, à toutes les plaintes et supplications de cette Pauline qui toujours jusqu'alors l'a timidement adoré et suivi, le nouveau Polyeucte répond invariablement par des citations du Sermon sur la Montagne. « Pense à cela, Marie ! Nous n'avons qu'une seule vie, et il est en notre pouvoir de la vivre pieusement ou de la perdre. — Je ne puis pas réfléchir et discuter ! gémit la malheureuse. Je ne dors plus la nuit : Bébé ne me laisse pas de repos. Et il faut aussi que je dirige toute la maison ; et toi, au lieu de m'aider, tu ne cesses pas de me dire des choses que je ne comprends pas ! — Mais, tout de même, — reprend l'infatigable « convertisseur, » — nous discuterons un jour toutes ces choses à fond, n'est-ce pas ? — Oui, mais toi, je t'en prie, redeviens ce que tu étais auparavant ! — Cela, c'est impossible ! Mais écoute-moi !... » Le dialogue est interrompu par l'arrivée d'une ancienne amie, une princesse venue de Pétersbourg avec l'espérance de marier son fils à la fille aînée des Sarintsef. Mais nous sentons bien que, si même la femme de Nicolas Ivanovitch avait continué pendant des heures à vouloir attendrir ou apitoyer son mari, tous ses efforts se heurteraient encore à l'impénétrable muraille de ce « fanatisme » dont elle nous parlait tout à l'heure. L'écroulement de l'univers entier, se produisant autour de Nicolas Ivanovitch, ne l'éveillerait pas de son rêve mystique. Et c'est bien ce que vont nous prouver les scènes suivantes de la tragédie.

Le second acte, dont l'action se déroule dans le même château, une semaine plus tard, mériterait également d'être analysé en détail. Le génie d'évocation dramatique de l'auteur s'y exhale avec une ampleur, une variété, une réalité incomparables. Mais il faut que

j'abrège : et simplement je dirai que ce second acte nous apprend deux choses d'un intérêt capital pour la marche du drame. D'une part, le fils de la princesse, Boris, s'est effectivement fiancé avec la fille aînée de Nicolas Ivanovitch : mais, en même temps, nous découvrons qu'il s'est laissé imprégner, à son tour, du contagieux « tolstoïsme » de son futur beau-père, ce qui ne laisse pas de nous inquiéter chez un brillant officier de la garde impériale. Et, d'autre part, dans une grande scène traitée avec un art merveilleux, Nicolas, sous la pression de toute sa famille, et par une sorte de « veulerie » ou de fatalisme slave bien caractéristique, consent à signer un acte qui, désormais, transmet à sa femme la possession et la gestion de toute sa fortune, — exactement comme nous savons que l'a fait autrefois le comte Tolstoï lui-même.

L'acte troisième s'ouvre par une scène d'un comique admirable. Dans une chambre du palais familial des Sarintsef, à Moscou, Nicolas Ivanovitch, habillé en paysan, est en train de faire l'apprentissage d'un travail manuel. Il a transformé la grande chambre en atelier, et un artisan, qu'il a choisi pour maître, lui enseigne les élémens de la menuiserie, — encore une différence entre ce « tolstoïen » et Tolstoï lui-même, qui, comme l'on sait, avait rêvé d'apprendre à faire des souliers. Et voici que l'artisan, malgré son humilité inguérissable, ne cache pas à son noble apprenti les sentimens que lui inspire sa nouvelle « marotte. » Tout d'abord, Nicolas Ivanovitch est très maladroit, et n'apprendra jamais à se servir du rabot. Et puis, à quoi bon cette comédie ? « Vous avez autre chose à faire dans la vie, dit-il à son élève. Dieu vous a donné de la fortune : quel besoin avez-vous de travailler de vos mains ? » Non pas, au moins, que le brave homme se refuse à continuer ses leçons ! Et comme Nicolas Ivanovitch lui reproche de se moquer de lui : « Hé ! proteste le menuisier, pourquoi donc me moquerais-je ? Vous me payez, vous me régalez de thé : au contraire, je vous suis bien reconnaissant ! » Mais cette scène délicieuse n'est qu'un « hors-d'œuvre ; » et bientôt le drame recommence, pathétique et sombre. La mère du jeune Boris, l'officier fiancé à la fille de Sarintsef, supplie ce dernier de « sauver » son fils, qu'il a perdu par ses enseignemens. Boris n'a point voulu prêter serment à l'Empereur ; il a publiquement] proclamé sa haine et son dégoût pour le service militaire : maintenant il est en prison, et c'est pour lui la ruine, c'est le cachot ou la Sibérie à perpétuité, si celui qui lui a inspiré ses maudites idées de rébellion ne réussit pas à les lui faire abjurer. De telle façon que Sarintsef se rend auprès de

Boris : mais, naturellement, il se garde bien de le détourner expressément du service de l'unique vérité; et ni les imprécations de la vieille princesse, ni les prières éplorées de sa propre fille, ni la vue des conséquences terribles que va avoir, pour le jeune « illuminé, » son refus de prononcer les quelques mots de rétractation exigés de lui, rien de tout cela, — qui pourtant nous est présenté par Tolstoï avec une force singulière de vérité humaine, — ne vaut à contrebalancer, chez Sarintsef, la joie de penser que sa « religion » va se couronner de l'auréole d'un nouveau martyre. — Car l'apôtre « tolstoïen » a déjà obtenu un premier succès de ce genre, en faisant révoquer et enfermer dans une cellule lointaine son premier disciple, le petit pope lecteur de Renan.

Vient ensuite l'acte quatrième, le dernier que Tolstoï ait entièrement écrit. La femme et les enfans de Sarintsef donnent un grand bal, dans leur palais de Moscou. Nicolas Ivanovitch, lui, a renoncé à la menuiserie. Enfermé dans sa chambre avec une espèce de vagabond dont il a fait son unique confident, il nous apparaît rongé et torturé d'un mélange douloureux de sentimens divers, au premier rang desquels l'auteur a encore la clairvoyance de nous montrer la honte. Le fondateur du « sarintsevisme » succombe à la conscience du ridicule de sa situation. Ses disciples sont emprisonnés, exilés, exclus de la société des hommes; et lui, leur chef, voilà qu'il a l'air de donner des bals, dans son palais, où des domestiques en livrée viennent lui apporter sa ration « évangélique » de pain et d'eau! Aussi a-t-il résolu de s'enfuir avec son étrange compagnon, comme le fera plus tard l'auteur lui-même de la pièce. Mais sa femme lui défend de causer un nouveau scandale; et puis c'est la mère de Boris, la princesse, qui lui annonce une dernière fois qu'elle le rendra responsable du sort de son fils. Le malheureux apôtre a l'impression d'être à jamais vaincu. « Est-il possible que je me sois trompé, ô mon Père céleste, trompé en croyant à toi? » s'écrie-t-il, au tomber du rideau, pendant que des salons d'en bas lui arrive la joyeuse musique du bal, l'écho des tendres aveux et des rires bruyans des danseurs.

La rédaction de Tolstoï s'arrête là; mais les éditeurs de ses *Écrits Posthumes* ont découvert et publié une série de notes qui nous révèlent très suffisamment ce qu'aurait été l'acte cinquième et dernier de *la Lumière qui brille dans les ténèbres*. Nicolas Sarintsef est couché, gravement malade. « Je suis, — dit-il, — dans un état d'hésitation incessante. Ai-je eu raison? Je n'ai réussi à rien. J'ai ruiné

Boris. Le pope Vassili a été forcé de rentrer dans l'Église. Je suis un exemple de faiblesse. Je vois bien que Dieu n'a pas besoin de moi pour être son serviteur. Il a d'autres serviteurs, qui feront sans moi ce qu'il y a à faire! Comprendre clairement cela, c'est pour moi obtenir la paix de l'esprit. » Et voici enfin l'indication sommaire d'une catastrophe qui, peut-être, aurait été modifiée par Tolstoï s'il avait mis au point l'épilogue de son drame :

Pendant que Nicolas est en prière, dans son lit, la Princesse, mère de Boris, entre précipitamment et le tue. Tous les habitans de la maison accourent. Nicolas leur déclare que lui-même s'est blessé par accident. Il écrit une pétition au Tsar (en faveur de Boris).

Entrent alors le pope Vassili et un groupe de Doukhobors. Nicolas Ivanovitch meurt, en se réjouissant de voir que les mensonges de l'Église sont désormais ruinés. Il comprend pleinement la signification de sa vie.

Tel est, en résumé, ce drame extraordinaire; et bien que les journaux nous aient appris que la veuve et les enfans du comte Tolstoï (à l'exception de l'une de ses filles) ne possèdent aucun droit sur les manuscrits laissés en mourant par l'illustre vieillard, je répète encore que les héritiers littéraires de celui-ci, quels qu'ils aient pu être, auraient mieux servi la mémoire de leur maître ou ami défunt en ne nous livrant pas un document tel que celui-là. Peut-être auront-ils voulu nous instruire ainsi de la résistance qu'a naguère rencontrée, autour de soi, la « conversion » du comte Tolstoï; et je ne serais pas étonné que Tolstoï lui-même, avant de mourir, eût un peu compté sur l'effet de son drame pour se justifier du reproche qui paraît bien avoir le plus profondément ulcéré et empoisonné ses dernières années, — du reproche de ne pas conformer sa propre conduite à ses principes moraux, et d'habiter luxueusement un château pendant que ses disciples sacrifiaient à sa doctrine leur position sociale, leur fortune, et jusqu'à leur vie. Oui, mais pourquoi faut-il que, écrivant son drame en manière d'apologie, il se soit laissé entraîner par son génie d'écrivain, par son besoin irrésistible de sincérité littéraire, à nous montrer son héros sous la figure d'un « fanatique, » indifférent aux sentimens les plus naturels, et parfois même expressément ridicule?

Mais à présent que ce drame, à mon avis « impubliable, » a été publié, à présent que le voici traduit dans toutes les langues et irrémédiablement étalé à tous les yeux, force nous est de reconnaître que c'est là un document d'une portée exceptionnelle. Nul ne pourra plus, désormais, songer à analyser l'âme et la vie de Léon Tolstoï

sans avoir à tenir compte de l'image qu'il nous en a offerte lui-même, dans son drame posthume. Depuis les origines de sa « conversion » jusqu'à la fuite fameuse de l'octogénaire, désireux d'échapper enfin à une servitude qui, naguère, avait inspiré un désir tout semblable à son Sarintsef, impossible pour nous de ne pas comparer, tout au moins, les deux destinées du héros de la pièce et du dramaturge. Si bien qu'à l'opposé du fâcheux *Cadavre Vivant* les quatre actes de *la Lumière qui brille dans les ténèbres* constituent, sans aucun doute, la partie la plus intéressante de la série entière des *Écrits Posthumes* du comte Tolstoï ; et l'on m'excusera d'avoir insisté de préférence sur cet étrange morceau, où s'est pleinement déployé, pour la dernière fois, le génie audacieux et fort de l'auteur de *Résurrection*.

Quant au reste des trois volumes, j'y ai trouvé un mélange tout à fait curieux de deux élémens contraires. D'un côté, ces trois volumes nous révèlent des œuvres longues et importantes, le *Faux Coupon*, le *Père Serge*, *Hadji-Mourad*. Ce sont des romans qui ont dû occuper, d'année en année, l'imagination infatigable du vieil homme de lettres : mais la forme sous laquelle il nous les a laissés est trop évidemment provisoire, bien différente de celle qu'ils auraient revêtue s'il avait eu le loisir (ou le goût) de les mettre au point.

Un seul d'entre eux, le *Père Serge*, nous permet de deviner ce que l'œuvre aurait pu devenir, le jour où Tolstoï se serait décidé à tirer de sa rapide esquisse le même parti qu'il a tiré, vers 1899, de son ancien brouillon de *Résurrection*. Le sujet est tout original, et je ne serais pas éloigné d'y découvrir, également, une certaine intention autobiographique. Un gentilhomme que le spectacle de la vie a tristement déçu s'en va demeurer dans un ermitage, où sa piété et ses macérations lui procurent bientôt un grand renom de sainteté ; mais il ne tarde pas à découvrir que l'orgueil tient en son cœur plus de place que la crainte de Dieu ; et c'est ce qu'achève de lui démontrer son entretien avec une pauvre vieille femme, ignorante et sotte, et cependant toute pleine de sagesse divine dans son humilité. Par son esprit comme par l'étonnante chaleur passionnée de ses peintures, le *Père Serge* fait songer à quelques-uns des chefs-d'œuvre de Dostoïevsky ; et j'ai l'idée que ce livre, dûment « réalisé, » serait devenu aussi le chef-d'œuvre de Tolstoï lui-même. Mais aujourd'hui, nous n'avons là qu'une ébauche, une sorte de « brouillon, » ou plutôt encore de « plan, » avec deux ou trois scènes d'une exécution plus poussée.

Un simple « brouillon, » également, le *Faux Coupon*, et sans que nous puissions même deviner le parti qu'aurait tiré l'auteur de cette nombreuse suite de tableaux disparates, reliés entre eux par un fil étrangement ténu. Enfin *Hadji-Mourad*, la troisième des grandes œuvres qu'on nous a révélées, m'apparaît comme un « délassement » de l'extraordinaire vieillard, un « morceau de bravoure » destiné à nous prouver que Tolstoï, malgré ses quatre-vingts ans et son apostolat, était resté le virtuose incomparable des *Cosaques* et des *Souvenirs de Sébastopol*. Cette fois, c'est probablement à élaguer et à resserrer qu'aurait consisté le travail définitif de la mise au point. Le récit est trop long, semé de digressions et encombré de redites : mais telles de ses pages sont imprégnées d'une ivresse sensuelle qui justifierait le paradoxe de M. Merejkowsky sur le « paganisme » secret du comte Tolstoï.

Et puis, au-dessous de ces trois grandes œuvres à jamais imparfaites, la série des *Écrits Posthumes* contient de petites choses d'une portée infiniment plus modeste, des contes, des fragmens de nouvelles, des dialogues, voire une ou deux courtes pièces pouvant être jouées. Tout cela est sans prétention; et tout cela est charmant. Le génie de Tolstoï s'y exerce, pour ainsi dire, « à vide, » sans aucun objet que de s'exercer, d'épancher sur le papier son besoin continu de création et d'expression artistiques. La nouvelle : *Après le Bal*, la courte pièce appelée : *Toutes les qualités viennent d'elle*, je voudrais qu'on les recueillît dans une « anthologie poétique » du grand prosateur russe, en compagnie de quelques-uns des contes écrits naguère par lui au lendemain de sa « conversion. » Le Tolstoï qu'on y trouverait n'aurait rien de la vigueur intrépide et farouche de l'auteur des plus admirables romans réalistes que nous connaissions; mais lorsque viendrait le temps, hélas! inévitable, où ces grands livres de Tolstoï rejoindraient dans l'oubli tous les autres romans consacrés à décrire une « réalité » passagère, avec quelle joie nous verrions alors surnager, — conservant à jamais sa fraîcheur juvénile et son délicieux parfum de tendresse chrétienne, — ce précieux bouquet des seules fleurs qu'ait laissées germer et s'épanouir librement, dans son cœur de poète, l'apôtre vénérable de Iasnaïa Poliana !

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Le traité franco-allemand a été voté au Sénat par 212 voix contre 42, ce qui est une belle majorité. Ce vote fait honneur à la sagesse de la haute assemblée, mais il a été lent à obtenir : toute une semaine de discussion y a été nécessaire. L'éloquence a coulé à pleins bords; les orateurs se sont surpassés ; l'importance et la grandeur du sujet ont aiguillonné leur talent ; néanmoins, ce sujet lui-même n'a été profondément renouvelé ni par les longues investigations auxquelles la Commission s'est livrée, ni par les longs discours qui ont été prononcés, et le pays n'en sait pas beaucoup plus après ce débat qu'il n'en savait avant. Dès le premier jour, en dépit des attaques dont le traité devait être l'objet, personne ne doutait qu'il serait voté : dès lors, à quoi bon multiplier les critiques, les répéter, les aggraver, sans songer qu'elles devaient avoir pour conséquence d'affaiblir entre les mains du gouvernement l'efficacité et la portée de l'instrument politique qui doit l'aider à débrouiller une situation complexe, confuse, périlleuse peut-être ?

Que la situation soit complexe, tout le monde en convient. Qu'elle reste confuse, même après la discussion du Sénat et aux yeux du Sénat lui-même, la preuve en est dans le singulier éclectisme avec lequel il a applaudi les discours les plus divers et même les plus opposés. Il s'est plu à écouter, souvent avec faveur, les orateurs de la droite, MM. Jénouvrier, de Las Cases, de Lamarzelle, qui ont parlé du traité sans indulgence ; puis il a applaudi M. d'Esiournelles de Constant qui, seul, a eu le courage de le défendre et de le déclarer bon ; puis il a approuvé les observations toutes pratiques présentées par M. Baudin, qui a très fidèlement rempli son rôle de rapporteur ; puis il a acclamé M. Pichon, qui a attaqué le traité avec véhémence et a déclaré qu'il ne le voterait pas ; puis

il a fait des ovations à M. Ribot, qui, avec la plus vigoureuse logique et la plus noble éloquence, a prouvé qu'on ne pouvait pas ne pas le voter; puis il s'est montré ému, troublé par les critiques de M. Méline qui déplorait la perte de notre liberté économique; enfin la parole précise, lucide et ferme de M. le président du Conseil a produit sur lui une impression définitive que n'a pas détruite l'argumentation vive, ardente, impétueuse de M. Clemenceau. Si le pays a cherché la lumière dans le Sénat, il n'a trouvé en lui qu'un phare à feux tournans et diversement colorés. Heureusement le vote final a tout remis au point. Le Sénat, par son vote, a-t-il donc entendu approuver le traité ? Non. Dans une interruption, M. le président du Conseil a dit qu'il s'agissait seulement de l'accepter. Le traité n'est sûrement pas un chef-d'œuvre, mais pouvait-il l'être ? Au surplus, à quoi bon récriminer? Les faits accomplis sont là qui nous obligent et nous pressent. Une fois engagés dans l'engrenage, nous ne pouvions guère en sortir autrement que nous ne l'avons fait. Ceux qui croient le contraire oublient que nous ne sommes pas seuls au monde, et que nous devons ménager d'autres convenances que les nôtres. On parle volontiers, pour humilier le présent, d'un passé où l'Europe n'était pas ce qu'elle est maintenant, où l'Allemagne n'avait pas encore constitué son unité, où il en était de même de l'Italie, où notre liberté d'action était beaucoup plus grande qu'elle ne l'est devenue. Nous devons tenir compte désormais de forces qui n'existaient pas autrefois. La faute initiale de notre politique, lorsqu'elle a voulu résoudre trop tôt et trop vite la question marocaine, a été de négliger l'Allemagne. Combien cette faute n'aurait-elle pas été accrue si le Sénat avait écouté ceux qui lui conseillaient de rejeter le traité ! Nous avions corrigé notre erreur première ; nous avions employé plusieurs années et fait un effort méritoire pour nous mettre d'accord avec l'Allemagne; tant bien que mal nous y étions parvenus. Allions-nous perdre en un jour le bénéfice de tout ce travail ? Et si nous l'avions fait, quelle aurait été la situation le lendemain ? C'est ce que M. Ribot s'est demandé, ou plutôt ce qu'il a demandé à M. Pichon qui, dans un discours d'ailleurs très éloquent, s'était prononcé contre le vote du traité.

On connaît notre sentiment sur le fond des choses : il est sensiblement conforme à celui de M. Ribot. Nous nous serions fort bien accommodé du *statu quo ante*, de la situation antérieure à tous les traités qui se sont succédé depuis une dizaine d'années. Le temps travaillait pour nous : il fallait nous prêter à son action naturelle,

y aider, nous tenir prêts à profiter des occasions qu'il ferait naître, mais ne rien brusquer. « Soyez patiens. » nous a-t-on dit un jour à Berlin et le conseil était sage. On nous a dit plus tard : « Vous avez voulu avoir une primeur ; elles coûtent cher. » On nous l'a fait payer cher, en effet ; mais ne fallait-il pas s'y attendre ? L'Angleterre aussi nous avait fait payer son désistement, et l'Espagne, et l'Italie : comment l'Allemagne aurait-elle seule gardé les mains vides ? Dès le premier jour, nous avons été aiguillés avec une logique implacable vers le dénouement qui s'est produit. Nous sommes-nous d'aillleurs jamais contentés des résultats que nous avions obtenus ? Non, nous avons toujours voulu davantage. Après la signature de l'Acte d'Algésiras, qu'une opinion mal éclairée a considéré chez nous comme un échec, nous avons tout de suite tendu vers autre chose. M. Ribot a dit lui-même que l'Acte d'Algésiras nous avait imposé des devoirs sans nous avoir donné les moyens de les remplir ; mais ne nous sommes-nous pas exagéré l'étendue de ces devoirs afin d'en faire des droits ? En réalité, dès ce moment, l'esprit qui s'agitait en nous, nous poussait au protectorat, et il est bien vrai que l'Acte d'Algésiras ne nous le donnait pas. Aussi avons-nous considéré cet Acte comme une étape que nous avons mis une hâte extrême à franchir. Étape aussi, l'arrangement de 1909. M. Pichon l'a qualifié ainsi et M. Ribot a repris le mot, mais ils ont l'un et l'autre exprimé l'avis qu'il aurait fallu s'arrêter plus longtemps à cette étape. Elle a été bientôt brûlée comme la précédente et pour le même motif : ce n'était pas encore le protectorat. Bientôt des complications nouvelles sont survenues et nous en avons profité pour aller à Fez. M. Ribot a dit qu'il avait déconseillé cette marche, mais que, depuis, les pièces fournies à la Commission avaient modifié son sentiment ; la Commission a été unanime à reconnaître que l'opération était inévitable ; M. Ribot l'a cru comme ses collègues, M. Clemenceau également. N'ayant pas vu les pièces, nous conservons nos doutes sur l'inéluctable obligation d'aller à Fez. Quoi qu'il en soit, nous y sommes allés, et nous avons déclanché du coup la série des événemens qui se sont déroulés par la suite. On a dit que l'Allemagne n'avait pas protesté contre notre expédition. Rien de plus vrai. Loin de protester, l'Allemagne nous a vus sans déplaisir nous engager dans une aventure au bout de laquelle elle nous attendait. Il faut d'ailleurs lui rendre la justice qu'elle nous avait prévenus des conséquences qu'elle se proposait d'en tirer. A ses yeux, la marche sur Fez nous faisait sortir du cadre fixé par l'Acte d'Algésiras : dès lors, elle aussi repre

nait sa liberté : une conversation nouvelle était nécessaire entre elle et nous et de nouvelles combinaisons devaient en sortir. Nous qui nous serions si bien contentés de l'Acte d'Algésiras et, après l'Acte d'Algésiras, de l'arrangement de 1909, nous n'avons pas vu sans anxiété nos troupes partir pour Fez. Cette marche hardie devait nous conduire à Kissingen. L'Allemagne, qui n'avait pas osé jusqu'alors parler de compensation, n'hésitait plus à le faire, et notre gouvernement sentait bien qu'il faudrait en passer par là.

On le lui a reproché. L'opinion française n'admet pas que des compensations aient été dues à l'Allemagne. Assurément, en principe, nous ne devions rien, mais nous ne sommes pas ici dans le domaine des principes, nous sommes dans celui des faits. Ces faits sont d'ailleurs légitimés par l'histoire universelle. Lorsqu'un pays, même dans les conditions les plus justifiables et les plus justifiées, développe son influence et étend son territoire, l'idée d'un équilibre à rétablir se présente à l'esprit de ses voisins qui manquent rarement l'occasion de l'invoquer comme un droit. Faut-il rappeler une fois de plus que nous avons reconnu ce droit à l'Angleterre, à l'Italie et à l'Espagne, et que nous aurions été dès lors mal venus à le contester à l'Allemagne? C'est ce que M. Ribot a compris et ce qui ne pouvait pas échapper à sa haute intelligence ; mais le seul passage de son discours qui ait rencontré quelque résistance dans le Sénat est précisément celui où il a fait allusion à la nécessité qui, de ce chef, s'imposait à nous. « On eût trouvé, a-t-il dit, assez légitime dans ce pays que, pour avoir le protectorat cinq ans après le voyage de l'empereur Guillaume à Tanger, la France consentît, comme l'ont fait bien d'autres nations, — l'Angleterre et d'autres, — à ce qu'on appelle de larges rectifications de frontières, à des échanges avantageux. » L'*Officiel* porte que ce langage a provoqué des « mouvemens divers » dans l'assemblée et des protestations formelles à droite. Il était pourtant fort sensé, mais l'opinion est devenue sur ce point d'une susceptibilité ombrageuse. Pourquoi? Non pas tant, croyons-nous avec M. Ribot, parce que nous avons dû faire effectivement quelques concessions territoriales, qu'à cause des formes maladroites et vexatoires dont le gouvernement allemand a entouré pour nous cette obligation.

Il y a quelques mois à peine, le Congo entrait pour une faible part dans les préoccupations habituelles de la grande majorité des Français; on ne le considérait pas comme intangible ; on y aurait facilement consenti les « larges rectifications de frontières » dont

a parlé M. Ribot. Mais le coup d'Agadir s'est produit, et la conscience française a été révoltée de la contrainte matérielle qu'on semblait vouloir faire peser sur elle. De pareils procédés ont pu être de mise dans un autre temps, ils ne le sont plus. Leur emploi a été une faute grave de la part du gouvernement allemand : les conséquences ne s'en sont pas fait sentir seulement en France où elles ont surexcité le sentiment national, mais en Allemagne même où cet acte de force a suscité, parmi les pangermanistes, des espérances qui ne devaient pas se réaliser. Le frémissement qui s'est produit chez nous et qui y dure encore vient de là et là aussi est la source amère de la déception éprouvée par nos voisins. Notre gouvernement a-t-il, à ce moment, fait tout ce qu'il devait faire? La résolution immédiate à prendre était délicate, et nous répugnons aux sévérités rétrospectives dans l'ignorance où nous sommes de tous les élémens du problème. Que fallait-il faire? M. Ribot a dit que, s'il avait été ministre des Affaires étrangères au moment d'Agadir, M. Jules Cambon, qui était alors à Paris, ne serait pas retourné à Berlin. Cela aurait mieux valu sans doute, mais il n'aurait pas fallu s'en tenir à cette attitude négative. L'Allemagne avait cru, — l'événement lui a d'ailleurs donné à peu près raison, — que la question qu'elle venait de poser sous une forme si brutale pouvait être réglée entre la France et elle, sans intervention des autres puissances. C'était le cas de nous rappeler que l'Acte d'Algésiras, qu'on nous reprochait à Berlin d'avoir déchiré, n'était pas un traité franco-allemand ; les principales puissances de l'Europe et les États-Unis d'Amérique l'avaient signé ; pourquoi donc n'avoir pas fait appel, sous une forme ou sous une autre, à l'aréopage mondial qui avait autant de droit que l'Allemagne d'avoir une opinion et de l'exprimer? L'Angleterre seule a exprimé la sienne : on sait de quelle manière. Les discours qui ont été prononcés alors et depuis par les ministres britanniques ont montré de façon éclatante que nous n'aurions pas été isolés.

Toutefois, il ne faut rien exagérer, et M. Pichon nous semble l'avoir fait lorsque, parlant de la résistance qu'il aurait opposée aux prétentions de l'Allemagne s'il avait, lui aussi, été ministre des Affaires étrangères au moment où certaines exigences ont fait prendre certaines résolutions, il a montré la France entourée d'amitiés et d'alliances qui lui auraient permis d'adopter une attitude plus fière. Nous n'avons eu qu'à nous louer de la fidélité de nos alliés et de nos amis pendant la crise et nous avons lieu de croire qu'elle se serait maintenue jusqu'au bout, si les événemens avaient pris une tournure

plus grave; mais enfin ces alliés, ces amis, nous devions aussi écouter leurs conseils, et ceux qu'ils nous ont discrètement donnés n'ont pas été sans influence sur la politique que nous avons suivie. Comme nous-mêmes, — et tous les orateurs du Sénat ont rendu hommage à la fermeté et au sang-froid de l'opinion française l'été dernier, — nos amis et alliés désiraient le maintien de la paix; le voyage que lord Haldane vient de faire à Berlin, à la poursuite d'une limitation d'armemens qui est peut-être une chimère, nous en a apporté une preuve rétrospectivement significative; ils désiraient par conséquent nous voir prendre, dans la mesure où le permettaient notre intérêt et notre honneur, les moyens d'éviter un conflit. Ces conseils de prudence nous ont été donnés à Londres à maintes reprises; on nous y a su gré de nous en être inspirés. Nos amitiés et nos alliances ont besoin d'être ménagées : ce sont de grandes réserves de bonne volonté et de force, mais nous ne les trouverons intactes au moment marqué par les destins que si nous savons les conserver telles. La conduite de nos négociations avec l'Allemagne a reçu l'approbation de nos amis et alliés et le résultat de ces négociations, loin de leur être apparu comme un échec de notre diplomatie, a été considéré par eux comme un succès. Cette opinion n'a pas été seulement celle de l'Angleterre et de la Russie, elle a été celle de l'Europe. Chose curieuse, ce traité qui a soulevé chez nous tant de critiques et que nos deux Chambres n'ont accepté qu'avec une résignation mêlée de tristesse, a été envisagé au dehors sous un jour très différent : on y a vu pour nous un avantage. Lorsqu'on regarde, en effet, à quelques années en arrière et qu'on mesure le chemin parcouru depuis le voyage de l'empereur Guillaume à Tanger, il est difficile de croire que notre diplomatie ne mérite que des accusations. Le protectorat qu'on nous accorde aujourd'hui, on nous le refusait alors. Nous ne savons pas ce qu'il vaudra dans la pratique; il nous imposera certainement de lourdes charges; tout n'y sera pas pour nous bénéfice, nous serions plutôt tenté de croire qu'il ne sera cela que pour les autres; mais enfin, nous l'avons voulu et nous l'avons et ce n'est pas un mince résultat. Qu'il y ait une contre-partie pénible, soit: cependant ce que nous obtenons au Maroc est autrement précieux, si nous savons en tirer parti, que ce que nous abandonnons au Congo.

M. Ribot et après lui M. Poincaré l'ont montré avec une grande force en invitant le Sénat à voter le traité. Au surplus, tout ce qu'on a dit des erreurs commises s'applique au passé. Il aurait pu être différent, et l'imagination est libre de le peupler d'hypothèses dont

nous ne saurons jamais au juste ce qu'elles auraient donné si elles avaient été réalisées. Rien n'est plus facile, après coup, que de reconnaître et de dénoncer les défauts de la politique qui a été faite et de lui opposer les mérites de celle qui ne l'a pas été ; mais toutes ont leurs inconvéniens, et, l'esprit humain n'étant pas infaillible, il faut admettre que toutes, dans la pratique, auraient été accompagnées de quelques fautes d'exécution. Ces fautes ont été un peu plus nombreuses que de raison pendant nos derniers ministères, et les interventions personnelles de M. Caillaux, avec ses procédés propres, les ont encore multipliées et aggravées : mais, cela admis, que faut-il faire maintenant? Repousser le traité, a déclaré la droite. Ne pas le voter, a affirmé M. Pichon. Si nous prenions une résolution semblable, quelles en seraient les suites? ont demandé M. Ribot et M. Poincaré. Il n'y a pas aujourd'hui d'autre question.

Nous laissons la parole à M. Ribot, en résumant toutefois ce passage de son discours : « Quelle serait, a-t-il dit, notre situation au Maroc et en Europe, si vous rejetez le traité? Est-ce que vous garderez la prétention d'établir votre protectorat sans qu'il soit reconnu par l'Allemagne et les autres puissances? Est-ce que vous maintiendrez les 27 000 hommes qui sont aujourd'hui au Maroc? Si c'est là ce que vous voulez, monsieur Pichon, il faut le dire et oser le faire clairement. J'imagine qu'avant de prendre une semblable résolution, vous jugeriez nécessaire d'avoir l'avis, le sentiment de nos alliés et de nos amis. Mais quoi ! ils ont déjà répondu : ils nous ont conseillé d'être concilians au cours des négociations, et, le lendemain, ils ont reconnu notre succès. Donc, si vous ne pouviez compter ni sur l'appui de l'Angleterre, ni sur celui de la Russie, est-ce que vous accepteriez de faire courir à ce pays les chances d'un conflit dans de pareilles conditions? C'est la question que je vous pose : si vous avez quelque chose à dire, dites-le. Et si nous ne voulons pas passer outre, établir d'autorité notre protectorat, quelle sera notre situation? Nous devrons alors retirer nos troupes, et qu'est-ce que cela? C'est l'abandon du protectorat, c'est l'abandon du Maroc, c'est l'abandon de tout ce que nous avons acquis, si péniblement et à tant de frais, depuis plusieurs années. L'Islam tout entier y verrait une sorte de désertion du rôle que nous avons assumé et la preuve que nous ne sommes pas capables de le remplir. Cependant l'Angleterre n'abandonnerait pas l'Égypte, l'Italie n'abandonnerait pas la Tripolitaine, et soyez sûr que l'Espagne ne s'en irait pas de la zone qui lui a été attribuée ; de sorte que tous

ceux à qui nous avons donné des gages les conserveraient : seuls, nous resterions sans rien. Si c'est là le rôle que vous voulez faire jouer à ce pays, dites-le-lui ; il ne vous suivra pas. Et, à l'égard de l'Europe, quelle sera votre situation ? Vous avez demandé à toutes les puissances de mettre leurs signatures au bas de ce traité : s'il est déchiré, trouverez-vous demain un gouvernement pour demander à ces mêmes puissances de les reprendre ? Et, si vous trouvez ce gouvernement, quel crédit et quelle autorité aura-t-il dans le monde ? » Il était impossible de mieux poser la question. Toute une série d'actes que l'on peut, suivant les opinions, approuver ou condamner, nous ont conduits au point où nous sommes. Ces actes appartiennent désormais à l'histoire ; elle dira plus tard ce qu'il faut en penser ; mais nous, aujourd'hui, nous avons seulement à nous demander ce que sera demain dans les deux seules hypothèses entre lesquelles nous devons choisir : le vote ou le rejet du traité. Si le traité est voté, nous en assumerons les charges, qui seront graves, mais nous en aurons les avantages qui seront le couronnement de tout un siècle de politique africaine. S'il est rejeté, nous serons dans l'alternative ou d'un recul qui serait une abdication et une humiliation, ou d'un conflit avec l'Allemagne qui, cette fois, serait sérieux. Tel est le dilemme dans lequel M. Ribot a étroitement enfermé les adversaires du traité : aucune échappatoire ne leur restait. Le Sénat a vainement attendu leur réponse : ils n'en ont point fait.

Lorsque, le moment venu, M. Poincaré est monté à la tribune pour faire intervenir le gouvernement dans le débat, il a repris l'argumentation de M. Ribot pour aboutir à ce même dilemme. Il a constaté, à son tour, qu'on n'y avait encore rien répondu et a émis discrètement l'espoir que M. Clemenceau le ferait. Mais M. Clemenceau s'est contenté de dire : — Eh bien ! quoi ! les Allemands ne seront pas contens, voilà tout ! — Et M. Gaudin de Villaine s'est écrié : — Bravo ! c'est une parole bien française. — C'est peut-être seulement une parole bien légère : ne venons-nous pas de voir, depuis plusieurs années, de quelle entrave est pour notre politique le mécontentement des Allemands ? Ce n'est, à coup sûr, pas une raison pour nous incliner devant toutes leurs exigences, ni pour céder tout ce qu'ils nous demandent, mais l'avons-nous fait ? et le traité du 4 novembre est-il donc aussi mauvais que le prétendent ses adversaires ? Si nous avons fait des concessions, est-ce que l'Allemagne n'en a pas fait aussi et de plus considérables encore, puisqu'elle a levé le *veto* qu'elle avait opposé à notre protectorat et singulièrement réduit les préten-

tions premières qu'elle avait émises sur la presque totalité du Congo? Lorsque M. Ribot a dit que le traité était plus facile à attaquer qu'à défendre, il n'a pas entendu par là qu'il prêtait le flanc à plus d'objections qu'il ne nous apportait d'avantages, mais seulement qu'en toutes choses, il est plus aisé de critiquer que d'agir. Ce traité si décrié, M. Poincaré a montré qu'on pouvait fort bien plaider en sa faveur beaucoup plus que les circonstances atténuantes. Pour en montrer les mérites, il lui a suffi de le comparer à ceux qui l'ont précédé, c'est-à-dire à l'Acte d'Algésiras et à l'Arrangement de 1909. Sa supériorité sur l'Acte d'Algésiras est si évidente que personne ne la conteste, mais l'Arrangement de 1909 a conservé des partisans qui lui donnent la préférence sur le traité. Parmi eux est M. Pichon : quoi de plus naturel? il est l'auteur de l'Arrangement. Nous comprenons d'ailleurs très bien le point de vue auquel il se place, nous qui n'étions point pour l'établissement immédiat de notre protectorat et qui l'aurions volontiers ajourné à une époque plus ou moins lointaine; mais, cette question mise à part, l'arrangement de 1909 nous imposait des obligations qui n'ont pas tardé à se présenter à nous sous la forme de véritables impossibilités, et c'est ce que M. Poincaré a montré avec une parfaite clarté. Les deux gouvernemens y déclaraient qu'ils chercheraient à associer leurs nationaux dans les affaires dont ceux-ci obtiendraient l'entreprise. Ils ont fait de leur mieux pour tenir leur promesse et on les a vus soutenir officiellement un certain nombre d'affaires privées en établissant, entre leurs nationaux respectifs qui y participaient, des combinaisons et des proportions dont le règlement, comme l'a fort bien dit M. Ribot, aurait été plus à sa place dans une étude de notaire que dans le Cabinet du ministre des Affaires étrangères. Quelque loyaux qu'ils aient été, les efforts des deux gouvernemens ont échoué, et on s'est aperçu du danger qu'il y avait à donner à des affaires privées le caractère d'affaires publiques. Le traité du 4 novembre a été plus circonspect; il a même poussé la prudence jusqu'à ne rien dire de la question : c'est seulement dans les lettres interprétatives échangées entre M. de Kiderlen et M. Jules Cambon que les deux gouvernemens ont déclaré qu'ils seraient « toujours heureux de voir des associations d'intérêts se produire entre leurs ressortissans. » La différence des deux textes est sensible. M. Poincaré n'a pas eu de peine à la mettre en vue. « On ne demandera donc plus aux deux gouvernemens, a-t-il dit, une intervention directe et active dans la préparation des consortiums industriels et financiers. Ils devront les voir avec faveur lorsqu'il s'agira

d'opérations utiles et honorables, mais ils n'auront ni à les provoquer, ni à en prendre la responsabilité ; et je trouve, je l'avoue, de sérieux avantages à ce qu'on n'impose pas aux deux gouvernemens, dans ces questions délicates, un rôle trop agissant. »

Réserve fort sage, en effet : la preuve en est dans l'impuissance que les deux gouvernemens ont éprouvée, lorsque, en vertu de l'Arrangement de 1909, ils ont vainement cherché à concilier les prétentions de leurs nationaux engagés dans des affaires communes. A cette première impuissance s'en est ajoutée une autre. Le gouvernement allemand reconnaissait une fois de plus dans l'Arrangement que les intérêts politiques particuliers de la France sont étroitement liés au Maroc à la consolidation de l'ordre et de la paix intérieure et il se déclarait « décidé à ne pas entraver ces intérêts. » Il semble que cela nous donnait une grande liberté d'action : qu'en avons-nous fait ? C'était notre devoir et notre droit de donner au Sultan, soit au point de vue financier, soit au point de vue militaire, les moyens de pourvoir au maintien de l'ordre au moins dans la petite partie du Maroc sur laquelle s'étend son autorité, au moins à Fez ; mais nos divers départemens ministériels n'ont pas su ou voulu s'entendre sur l'effort à faire, et, en réalité, rien n'a été fait. Le Sultan, abandonné à lui-même, a failli sombrer dans l'anarchie : notre excuse d'être allés à Fez est qu'il était sur le point d'être victime, et que les Européens l'auraient été avec lui, de l'inertie dans laquelle nous étions restés jusque-là. On peut dire de l'Arrangement de 1909 que, soit par sa propre insuffisance, soit par la faute des hommes qui ont été chargés de l'appliquer, il a fait faillite.

Souhaitons qu'il n'en soit pas de même du traité du 4 novembre dernier qui autorise notre protectorat sur le Maroc en nous laissant le soin de l'organiser. Cette fois, en effet, c'est bien de protectorat qu'il s'agit : si le mot n'est pas dans le traité, la chose y est, et le mot lui-même a été mis d'ailleurs dans les lettres interprétatives. On a contesté la réalité de notre protectorat ; on a fait remarquer que notre liberté d'action était amoindrie par les étroites limites que lui imposait la survivance d'obligations internationales antérieures qui continuent à peser sur le Maroc, et dont la principale est l'égalité économique. Sur ce dernier point, M. Méline a dit ce qu'il y avait à dire et il l'a fait avec autant de modération dans la forme que de compétence et d'autorité dans le fond. Tout cela est vrai, mais quelle conclusion faut-il en tirer, sinon que l'œuvre de notre diplomatie n'est pas terminée, pas plus qu'elle ne l'était en Tunisie après la signature du

traité du Bardo? Si le traité n'est pas parfait dans ses dispositions immédiates, il est perfectible dans ses conséquences prochaines. M. le président du Conseil en a fait devant le Sénat la démonstration lumineuse, sans aucune recherche oratoire, dans le langage simple et précis qui convient aux grandes affaires, et il s'est montré optimiste pour l'avenir. Il ne se dissimule pas, bien entendu, que le traité ne vaudra pas par lui-même; il vaudra par les hommes qui l'appliqueront; il vaudra aussi, a-t-il dit, ce que vaudront les relations de la France et de l'Allemagne. M. Clemenceau, dans un discours animé d'une verve mordante, mais qui s'est attardé plus d'une fois dans de longues digressions, a exprimé une pensée analogue : la différence est que M. Poincaré a tenu le langage le plus propre à maintenir, en effet, entre les deux pays l'entente si difficilement établie et que M. Clemenceau, sur lequel ne pèse pas la responsabilité du pouvoir, ne s'est pas embarrassé de ces préoccupations. Nous l'aimons mieux lorsqu'il nous a recommandé de rester d'accord avec l'Italie et l'Espagne. Cette politique de bonne entente n'est pas seulement conforme à nos sentimens, elle l'est aussi à nos intérêts.

Et maintenant que la discussion du Sénat a eu la conclusion qu'elle devait avoir, le vote du traité, interrogerons-nous l'avenir avec M. Ribot, pour lui demander ce qu'il pensera de notre politique? Dans dix-huit ans, nous célébrerons le centenaire du jour où une troupe française a débarqué à Sidi-Ferruch, sur la côte africaine, ouvrant ainsi toute une phase glorieuse de notre histoire et nous engageant dans des destinées dont il était bien difficile alors d'apercevoir la suite, les développemens successifs et le terme final. Ce terme, d'ailleurs, échappe encore à nos yeux. On a adressé dès ce premier moment à notre politique algérienne les mêmes critiques qu'on adresse aujourd'hui à notre entreprise marocaine et que nous lui avons adressées nous-même. Ces critiques, qui se présentaient à de bons esprits, étaient justes, au moins en partie. La conquête de l'Algérie nous a coûté très cher, et, en immobilisant sur un point de l'Afrique une partie de nos forces militaires, elle a condamné le gouvernement de Juillet à la politique un peu effacée dans le reste du monde qu'on lui a quelquefois reprochée. Il a pu conserver la paix : espérons qu'il en sera de même pour nous, au moment où nous nous engageons dans une affaire de longue haleine qui absorbera une partie de notre attention, de nos ressources et de nos forces. Nous aurons un intérêt plus grand que jamais à la conservation de la paix européenne. Notre œuvre marocaine pèsera sur la génération actuelle;

mais si rien ne vient en troubler le cours, les générations suivantes en profiteront comme nous profitons aujourd'hui de l'admirable effort que nos pères ont fait en Algérie. Alors, les misères du temps présent seront emportées dans l'oubli avec ceux qui les auront éprouvées. On ne verra plus que les résultats. Notre politique africaine paraîtra s'être développée suivant une suite logique, d'après une pensée constante qui aura porté successivement notre drapeau d'Alger à Tunis et à Sfax, puis à Fez, à Casablanca, à Agadir. C'est une perspective à laquelle une imagination patriotique ne saurait demeurer insensible, s'il est vrai, comme l'a dit M. Thiers et comme M. Ribot l'a répété après lui, que certaines questions ne se résolvent pas seulement par les règles de l'arithmétique : peut-être faut-il abandonner quelque chose à la fortune et un pays trouve-t-il dans une entreprise aventureuse, qui l'oblige à tendre tous les ressorts de son énergie, ce je ne sais quoi d'où viennent la grandeur et le prestige. En tout cas, l'heure de la délibération est passée et, comme dit Pascal, nous sommes embarqués. Il ne s'agit plus désormais que de savoir comment nous établirons notre protectorat, quelles en seront les règles, suivant quelle méthode nous l'étendrons peu à peu sur un pays dont les trois quarts n'ont jamais connu aucune autorité. M. Ribot a eu raison de dire qu'ici tant vaut l'homme, tant vaut la chose ; on a eu autrefois la main heureuse en confiant à M. Paul Cambon l'organisation du protectorat tunisien ; l'aura-t-on de même au Maroc ? De nombreuses questions politiques, administratives, financières, militaires se présentent à l'esprit et s'y pressent : ce n'est pas à Paris, dans les bureaux d'un ministère, qu'elles peuvent être résolues, c'est à Fez, à Mekinès, à Casablanca, *in medias res*. Mais à chaque jour suffit sa tâche. Celle d'hier a été lourde : puisse celle de demain se contenter d'être difficile !

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

SIXIÈME PÉRIODE. — LXXXIIe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

SEPTIÈME VOLUME

JANVIER — FÉVRIER

Livraison du 1er Janvier.

Pages.

MADELEINE JEUNE FEMME, troisième partie, par M. RENÉ BOYLESVE. 5

LETTRES D'UN PHILOSOPHE ET D'UNE FEMME SENSIBLE. — CONDORCET ET Mme SUARD, D'APRÈS LEUR CORRESPONDANCE INÉDITE. — III. L'ENVERS DE LA SENSIBILITÉ, par M. RENÉ DOUMIC, de l'Académie française. 37

L'ORGANISATION DE L'EMPIRE BRITANNIQUE. — LA CONFÉRENCE DE LONDRES ET LES ÉLECTIONS CANADIENNES, par M. PIERRE LEROY-BEAULIEU. 82

LES MASQUES ET LES VISAGES AU LOUVRE. — III. DEVANT *la Vierge de la Victoire*, par M. ROBERT DE LA SIZERANNE. 125

LES CRISES FINANCIÈRES DE 1907 ET DE 1911, par M. RAPHAËL-GEORGES LÉVY. 153

IMPRESSION DU CHILI. — LES CHILIENS ET LA FRANCE, par M. HENRI LORIN. 192

REVUE MUSICALE. — *Déjanire*: — *La Roussalka*, AU THÉATRE DE L'OPÉRA; — *Musiques sur l'eau*. — *Bérénice*, A L'OPÉRA-COMIQUE, par M. CAMILLE BELLAIGUE. 216

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. CHARLES BENOIST, de l'Académie des Sciences morales et politiques. 228

Livraison du 15 Janvier.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ, par M. PAUL BOURGET, de l'Académie française. 241

MADELEINE JEUNE FEMME, quatrième partie, par M. RENÉ BOYLESVE. 266

AU COUCHANT DE LA MONARCHIE. — LA SUCCESSION DE TURGOT, par M. le marquis DE SÉGUR, de l'Académie française. 309

LE MIRACLE HELLÉNIQUE. — I. L'APOLLON DE DELPHES ET LA PYTHONISSE, par M. ÉDOUARD SCHURÉ. 340

Pages.

L'Évolution du logement depuis sept siècles, par M. le vicomte Georges D'AVENEL. 359

Le crime de lord Byron, par M. Augustin FILON. 387

La réforme agraire en Russie, par M. Adam DE MOKEEVSKY. 419

Revue dramatique. — *Les Favorites*, aux Variétés; — *Les Sauterelles*, au Vaudeville; — *Un bon petit Diable*, au Gymnase, par M. René DOUMIC, de l'Académie française. 445

Revues étrangères. — A propos d'un livre nouveau sur Holbein le jeune, par M. T. DE WYZEWA. 457

Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis CHARMES, de l'Académie française. 469

Livraison du 1er Février.

Madeleine jeune femme, cinquième partie, par M. René BOYLESVE. . . . 481

Au couchant de la Monarchie. — La visite en France de l'empereur d'Allemagne, par M. le marquis DE SÉGUR, de l'Académie française. . . 525

Une Philosophie nouvelle. — M. Henri Bergson. — I. La Méthode, par M. Édouard LE ROY. 551

Lettres et fragmens inédits d'Eugène FROMENTIN. 581

Bismarck et la papauté. — La paix (1878-1889). — I. Les premiers pourparlers. — La retraite de Falk (1878-1879), par M. Georges GOYAU. 613

Le Miracle hellénique. — II. Déméter et Perséphone. — Le Dionysos des mystères et la tragédie, par M. Édouard SCHURÉ. 647

La Flotte aérienne française, par le commandant Paul RENARD. 677

Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis CHARMES, de l'Académie française. 709

Livraison du 15 Février.

Madeleine jeune femme, dernière partie, par M. René BOYLESVE. 721

Au couchant de la Monarchie. — Le ministère du comte de Saint-Germain, par M. le marquis DE SÉGUR, de l'Académie française. . . . 766

Une Philosophie nouvelle. — M. Henri Bergson. — II. La Doctrine, par M. Édouard LE ROY. 800

Les *Souvenirs* de M. de Freycinet, par M. Henri WELSCHINGER, de l'Académie des Sciences morales et politiques. 834

Poésies, par Mme la comtesse DE NOAILLES. 868

L'Anarchie scolaire, par M. Henry JOLY, de l'Académie des Sciences morales et politiques. 877

Revue dramatique. — *L'Assaut*, au Gymnase; — *Les Petits*, au Théâtre-Antoine, par M. René DOUMIC, de l'Académie française. 913

Revue musicale. — *Bérénice*, au théâtre de l'Opéra-Comique. — Lettres de Schumann, par M. Camille BELLAIGUE. 924

Revues étrangères. — Les Écrits posthumes du comte Tolstoï, par M. T. DE WYZEWA. 936

Chronique de la quinzaine, histoire politique, par M. Francis CHARMES, de l'Académie française. 947

Paris. — Typ. Philippe Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 5097

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00675 1685